

ROMANIA

Volume 12

1883

ROMANIA

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remembrer des ancessurs
Les diz et les faiz et les murs.
WACE.

12^e ANNÉE — 1883



PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU.

Reprinted with the permission of Librairie Honoré Champion Éditeur
JOHNSON REPRINT CORPORATION KRAUS REPRINT CORPORATION

First reprinting, 1966
Printed in the United States of America

LE ROMAN
DE LA GESTE DE MONGLANE.

J'ai montré dans un article de *l'Histoire littéraire de la France* (t. XXVIII, p. 223) que le poème de *Galien*, sans doute du commencement du XIV^e siècle ou de la fin du XIII^e, nous était arrivé dans une double rédaction en prose, dont chacune à son tour est représentée par des textes indépendants. L'une de ces rédactions, qui ne comprend que *Galien*, est conservée dans le ms. de la B. N. fr. 1470 d'une part, et de l'autre dans les éditions imprimées du *Galien*. L'autre est insérée dans une compilation dont nous avons également une forme manuscrite et une forme imprimée. La forme manuscrite est celle du ms. de l'Arsenal 3351, la forme imprimée celle des diverses éditions de *Guerin de Montglave*. Laissant de côté pour le moment la question spéciale de *Galien*, je vais d'abord revenir sur le rapport de ces deux dernières formes entre elles, puis indiquer leur source commune.

M. Léon Gautier, qui a le mérite d'avoir le premier signalé à l'attention le ms. de l'Arsenal et de l'avoir rapproché du *Guerin de Montglave* imprimé, n'a pas présenté exactement le rapport de ces deux textes, quand il a donné le premier comme le type, le modèle du second. J'en ai fait la remarque dans l'article cité : « Le texte manuscrit est beaucoup plus profondément remanié que l'imprimé.... Le compilateur.... a considérablement abrégé, surtout dans la partie qui raconte la bataille de Roncevaux..... Il s'en faut donc que le manuscrit de l'Arsenal nous offre, comme le dit l'auteur des *Épopées françaises*, le « type » des rédactions imprimées ; il s'en faut plus encore que ces rédactions dérivent du manuscrit de l'Arsenal. » M. Gautier, dans la nouvelle édition de son t. III (devenu t. IV), n'a pas cru devoir tenir compte de ces observations, pourtant appuyées de preuves. Il persiste à présenter comme il l'avait fait le rapport des deux rédactions. P. 28, après avoir parlé des

éditions de *Guerin de Montglave*¹, il ajoute : « On peut regarder la première partie du ms. 3351 de l'Arsenal comme le type de ces versions imprimées. Nous aurons lieu, plus d'une fois, de mettre ce fait en lumière. » P. 127 : « Suivant nous, ces versions imprimées ont été rédigées sur le texte du manuscrit de l'Arsenal. » P. 175 : « Quant au texte en prose de *Girart de Vienne* qui se trouve dans tous les *Guerin de Montglave*, il est... calqué... sur la version du manuscrit de l'Arsenal ; c'est ce que mettent suffisamment en lumière les citations que nous faisons plus loin et auxquelles nous renvoyons nos lecteurs. » P. 192 : « Ce précieux manuscrit [de l'Arsenal] nous offre.... la plus ancienne version en prose de notre Roman. Il peut être considéré comme le type de tous les incunables qui ont pour titre : *Guerin de Montglave*. » P. 203 : « Le manuscrit de l'Arsenal peut être considéré comme le type de tous les incunables qui ont pour titre *Guerin de Montglave*. » A cette assertion si souvent répétée sont données comme preuves (p. 179-180) les citations de deux passages correspondants de *Girart de Vienne* d'après le ms. de l'Arsenal et le *Guerin de Montglave* imprimé. Or il suffit de jeter les yeux sur ces deux passages pour voir que la thèse de M. Gautier est insoutenable, que la version imprimée, beaucoup plus longue et visiblement plus fidèle que la version manuscrite, ne saurait en dériver, et que le rapport des deux textes est bien celui que j'ai indiqué, c'est-à-dire qu'ils ont une source commune², dont la version imprimée est en général beaucoup plus voisine que la version manuscrite, œuvre d'un rédacteur qui s'est donné avec son original les plus grandes et les moins heureuses libertés.

Cet original commun, on peut le restituer jusqu'à un certain point par la comparaison des deux rédactions qui nous en restent. A en croire M. Gautier, p. 27, le manuscrit de l'Arsenal contiendrait : 1° *Garin de Montglane* (en abrégé) ; — 2° *Hernaut de Beaulande* ; — 3° *Renier de Gennes* ; — 4° *Girart de Viane* ; — 5° *le Voyage à Jérusalem* ; — 6° *Galien* ; — 7° *Aimeri de Narbonne* ; — 8° *la Reine Sibille*. Ces deux derniers romans ne sont pas dans le *Guerin de Montglave* imprimé, et n'étaient pas

1. Il s'exprime à ce sujet, là et ailleurs, avec peu de clarté. « Le seul roman en prose de la geste de Guillaume qui ait reçu au XVI^e siècle les honneurs de l'impression, dit-il, est *Garin de Monglane*. » Et après avoir cité les éditions de *Guerin de Montglave*, il ajoute : « Le *Guerin de Monglave* nous offre un titre faux. Il se rapporte en réalité aux romans d'*Hernaut de Beaulande*, de *Renier de Gennes* et de *Girart de Vienne*, accompagnés de *Galien* et d'un résumé de la chronique de Turpin. » Donc ce sont ces romans qui ont reçu les honneurs de l'impression, et non *Garin de Monglane*.

2. J'ai dit (p. 223) que cette source commune était déjà une rédaction en prose. Je ne me rappelle plus quelles raisons j'ai eues pour penser ainsi ; mais cet intermédiaire me semble aujourd'hui très peu probable.

non plus, comme nous allons le voir, dans l'original : laissons-les donc de côté. Le *Guerin de Montglave* imprimé contient, d'après M. Gautier (p. 127) : 1° *Hernaut de Beaulande* ; — 2° *Renier de Gennes* ; — 3° *Girart de Viane* ; — 4° *Voyage à Jérusalem* (très abrégé) ; — 5° *Chronique du faux Turpin* ; — 6° *Galien* ; — 7° fin de la *Chronique de Turpin*. Ainsi ce texte, qui proviendrait du ms. de l'Arsenal, n'en différerait pas moins de celui-ci, d'abord en ce qu'il serait privé au début du *Garin de Monglane* abrégé, ensuite en ce qu'il intercalerait avant et après *Galien* deux morceaux empruntés à la *Chronique de Turpin*. La première différence est illusoire ; M. Gautier lui-même, donnant (p. 127) une nouvelle table des éléments du ms. de l'Arsenal, n'y fait plus (et avec raison) figurer le « *Garin de Montglave en abrégé* », et la dresse ainsi : 1° *Hernaut de Beaulande* ; — 2° *Renier de Gennes* ; — 3° *Girart de Viane* ; — 4° *Galien* ; [— 5° *Aimeri de Narbonne* ; — 6° la *Reine Sibille*.] On a six numéros au lieu de huit, parce que l'auteur a cette fois, et à bon droit, compté comme un seul le *Voyage à Jérusalem* et *Galien* ; seulement il aurait dû en faire autant en donnant la table du *Guerin de Montglave* imprimé. Ces deux textes coïncident donc pour les quatre romans de *Hernaut de Beaulande*, *Renier de Gennes*, *Girart de Vienne* et *Galien* ; mais, d'après M. Gautier, l'imprimé aurait en outre, avant et après *Galien*, inséré deux morceaux de la *Chronique de Turpin*¹. C'est là une erreur manifeste ; les passages en question font partie intégrante du *Galien*, comme l'indique suffisamment la comparaison avec les deux rédactions isolées de ce roman, et ces passages, consacrés à l'expédition d'Espagne, ne proviennent nullement du faux Turpin², mais représentent, comme je l'ai indiqué ailleurs (*Rom.* XI, 484), une version particulière de l'histoire de Roncevaux. Donc, en résumé, le ms. de l'Arsenal et le *Guerin de Montglave* imprimé contiennent également les quatre romans suivants : 1° *Hernaut de Beaulande et Milon de Pouille* ; — 2° *Renier de Gennes* ; — 3° *Girard de Vienne* ; — 4° *Galien*.

Telle serait du moins la composition des deux rédactions en prose, et conséquemment de leur source commune, si l'on croyait devoir maintenir la division introduite par M. Léon Gautier ; mais je ne sais si elle ne demande pas à être quelque peu modifiée. Le récit des aventures de

1. Au t. III, p. 587, M. Gautier dit plus vaguement, mais non plus exactement : « A la fin des *Guerin de Monglane* incunables est un autre récit abrégé de la défaite de Roncevaux, récit emprunté à des sources latines. »

2. Ailleurs (t. III, p. 573), parlant du récit de Roncevaux dans *Galien*, M. Gautier dit : « Ce récit est emprunté au faux Turpin et aux Remaniements, aux *Roncevaux*, plutôt qu'à la *Chanson de Roland*. »

3. Cette partie de la compilation est en effet consacrée aux aventures des deux frères, et non pas seulement d'Hernaut ; voy. les rubriques dans Gautier, t. IV, p. 203, 217.

Hernaut et Milon d'une part, de Renier de l'autre, n'autorise pas sans doute à admettre l'existence antérieure de deux poèmes isolés dont elles auraient fait le sujet. Il est impossible en effet de séparer ce double récit de celui des aventures de Girard. Hernaud, Milon, Renier, Girard sont les quatre fils du vieux Garin de Monglane; le poème de *Girard de Vienne*, de Bertrand de Bar-sur-Aube, raconte comment ils quittèrent le château de leur père pour aller chercher fortune, et, ne parlant que très brièvement des trois autres frères, dont il rapporte cependant l'établissement à Beaulande, en Pouille et à Gennes, s'attache à suivre la destinée de Girard. Le poème de Bertrand paraît avoir été renouvelé, vers la fin du XIII^e siècle, par un rimeur qui a trouvé un moyen tout naturel de l'allonger, suivant le goût de son temps, en racontant plus au long comment les trois frères de Girard étaient arrivés à la possession de leurs cités: mais leurs aventures ont toujours pour point de départ la scène du début, qui se passe au château de Monglane, et les trois récits secondaires sont ainsi riviés de telle façon au récit principal qu'ils n'ont guère pu exister séparément¹. La compilation conservée, sous une double forme, dans le ms. de l' Arsenal et dans le *Guerin de Montglave* imprimé se réduit donc en dernière analyse à deux éléments: un *Girard de Vienne* renouvelé et amplifié² et un *Galien*.

Ces deux éléments ont été assez naturellement rapprochés. Les quatre fils de Garin de Monglane sont les héros des premiers récits. Dans la guerre de Girard contre Charlemagne apparaît Olivier, le fils de Renier, et sa sœur Aude, qui deviennent l'un le compagnon, l'autre la fiancée de Rolland; dans *Galien*, qui fait suite, naît et grandit le fils d'Olivier, qui plus tard retrouve expirant, à Roncevaux, son père Olivier, Rolland et Turpin, les assiste à leurs derniers moments et les venge sur les païens; le tout finit par le supplice du traître Ganelon, auteur du désastre de Roncevaux. Tous les épisodes de la compilation étant rattachés aux aventures des fils, petits-fils et arrière-petits-fils de Garin de Monglane, le nom de *Geste de Monglane* me paraît lui convenir. L'auteur de la rédaction contenue dans le ms. de l' Arsenal l'a continuée³ en joignant à ces romans celui d'*Aimeri de Narbonne*, fils d'Hernaut, et celui de *Sibile*, qui a pour dénouement le mariage de Blanchefleur, fille d'Aimeri de Narbonne, avec Louis, fils de Charlemagne. Ainsi se termine la première

1. M. Gautier, qui a analysé *Hernaut de Beaulande* (et *Milon de Pouille*) et *Renier de Gennes* comme deux poèmes distincts, a éprouvé de l'embarras à leur donner un début.

2. Ce *Girard* diffère d'ailleurs considérablement de celui de Bertrand; il y aurait lieu de les comparer et de signaler les divergences.

3. En outre cet auteur est seul à donner la seconde partie de *Galien*, qui manque dans le *Guerin de Montglave* imprimé.

partie de la *Geste de Monglane*, qui se passe sous Charles ; la seconde partie, dont Guillaume d'Orange, fils d'Aimeri, est le héros principal, est plus vaste encore, et les événements qui y sont racontés sont placés, au moins dans la plupart des rédactions, sous le règne de Louis. Elle forme le sujet de la grande compilation italienne des *Narbonesi*.

Revenons à notre *Geste de Monglane*, composée des deux éléments indiqués ci-dessus. Dans l'article cité de *l'Histoire littéraire*, je disais, après avoir parlé d'un manuscrit qui figura en 1861, sous le n° 55, à la vente Savile à Londres : « Il est visible qu'il faut reconnaître là le modèle de la compilation que nous ont conservée le manuscrit de l' Arsenal et le *Guerin de Montglave* imprimé. Espérons que le ms. Savile, dont nous ne connaissons pas le possesseur actuel, sortira quelque jour de la retraite où il a été replongé après sa courte apparition publique. »

Le ms. Savile est retrouvé ; P. Meyer, qui l'avait déjà décrit sommairement en 1861, l'a revu à Cheltenham dans la bibliothèque laissée par Sir Thomas Phillipps, et ce qu'il m'en a communiqué, bien que très court, suffit à prouver que je ne m'étais pas trompé et que ce ms. contient la même compilation que le ms. de l' Arsenal et le *Guerin de Montglave* imprimé, mais en vers, c'est-à-dire dans sa forme première.

Le ms. Savile 55 porte à Cheltenham le n° 26092 ; c'est un petit manuscrit (hauteur 0,285 ; largeur 0,172) du xv^e siècle ; l'écriture en est française. Les deux premiers feuillets sont enlevés ; le 7^e cahier (ce sont des cahiers de 8 feuilles) manque. Le ms. se compose de 135 feuillets ; la page, qui n'est pas divisée en colonnes, compte 47 vers, ce qui nous donne 12,690 vers¹ : si nous y joignons les 4 pages qui manquent en tête et les 16 pages du 7^e cahier, nous ajouterons à ce chiffre 940 vers, ce qui porterait le total de ceux du poème complet à 13,630 ; mais nous verrons tout à l'heure qu'il y a sans doute une lacune à la fin². Voici les premiers vers conservés dans le manuscrit de Cheltenham :

En sa chambre [en] ala dont plus tost que le pas,
Et la print a plourer, qu'elle eust le cuer si las
Qu'elle ne deist mot pour la cité d'Arras.
« Ha(a) ! » dist elle, « Guerin, desver tu me feras,
Quant de mes quatre filz ainsi m'eslongneras ! »
Mais une chamberiere qui eust nom Fauconnas
Lui a dit : « Doulce dame, ne vous courrouciez pas :

1. Dans sa première note (*Bibl. Éc. Ch.* 5, II, 279), prise forcément très à la hâte, P. Meyer, par une méprise quelconque, avait évalué le nombre de vers à 38,500. Le chiffre réel rassure un peu.

2. On a réuni sous la même reliure un tout autre manuscrit, contenant un fragment des *Chroniques de Saint-Denis*, qui va du t. V, p. 223, au t. VI, p. 471, de l'édition P. Paris.

Le duc fait moult tresbien, foy que doy saint Lyas,
 Qui vos quatre beaulx filz met ainsi en haras.
 Ma dame, advisez vous : et que vault ung beau chats,
 Pour ce[l] di(t), qui ne prent les souris et les raz ? »
 Si comme Mabilecte plouroit moult tendrement,
 Atant es les enfans qui moult furent dolent.
 Quant leur mere les vit, si leur dist doucement :
 « Enffans, pour Dieu merci le pere omnipotent,
 De cy ne vous partez ainsi ne autrement ;
 Lessiez au duc Guerin passer son mautalent. »

Voici le passage correspondant à ces vers dans le *Guerin de Montglave* imprimé (éd. de Nicolas Chrestien, sans date, *feuille* II, comparée à celle d'Alain Lotrian, s. d., f. II). On verra avec quelle fidélité le prosateur a suivi son modèle : il ne manque en réalité dans la prose que les hémistiches de pur remplissage que les poètes du XIV^e siècle prodiguent, pour la rime, de la façon la plus insipide, en sorte que la forme prosaïque est, à vrai dire, meilleure que la forme poétique originale.

Et quant Mabilete ouyt ainsy parler son seigneur, elle s'en alla en sa chambre et se print a plourer si tendrement qu'elle estoit toute couverte de larmes, et avoit le cuer si serré qu'elle ne pouoit dire un tout seul mot ; et quant elle peut parler elle dist : « Ha ! Guerin, tu me feras mourir ; car aujourd'hui tu me tollis toute ma joye et mon soulas quant tu m'eslongnes de mes quatre enfans. » Mais une de ses damoyselles luy dit : « Ma douce dame, ne vous desconfortez pas, car par la foy que je vous doy monsieur fait bien. Ma dame, advisez vous : et que vault un chat en une maison qui ne fait que menger et ne prent ne ratz ne souris ? Il ne vault rien et n'est que encombrement de maison ; par quoy, ma dame, il me semble que vous devez plus regarder a l'honneur et proffit de voz enfans que tout ainsi a vostre plaisance. »

Comment la femme de Guerin estant dolente du departement de ses enfans pria ausditz enfans qu'ilz ne bougeassent et bien feroit leur pais devers leur pere.

Ainsi que Mabilete plouroit si tendrement, les enfanz sont entrez moult dolens en la chambre de leur mere. Et quand elle les vit elle leur dist moult doucement : « Mes enfans, je vous prie que vous ne partez point d'ici ; et laissez passer le maltalent de votre pere. »

Si maintenant nous cherchons ce passage dans le ms. de l'Arsenal, nous l'y chercherons en vain. Tout le début du roman est violemment abrégé ; la querelle du vieux Garin avec ses fils, la douleur de leur mère à l'annonce de leur départ sont à peine indiquées. Voici tout ce qui ressemble en quelque façon à la scène dont on vient de lire un fragment (Ars. 3351, f^o 4 r^o) :

Si devez savoir que a la departie y eust ploryé mainte larmes et maint regret y fu piteusement reclamez de la partie de la noble dame en especial, qui materiellement regardoit ses enfans, lesquelz avoient les ceurs si endurcis que il n'y avoit celui qui de son cuer eust rendue une larme de pleur.

On voit que la rédaction imprimée provient directement du poème, et ne saurait avoir son « type » ou son « modèle » dans la rédaction manuscrite.

Voici maintenant les derniers vers du ms. de Cheltenham (f^o 135 v^o):

Quant Thierry si a veu que Ganelon se rent,
 S'espée lui tollit tost et apertement ;
 Ne lui laisse coustel ne armes ensemment,
 Et lui lya les piedz a son commandement,
 Et les mains lui lya ausi bien fermement,
 Et ainsi l'amena a Laon droictement,
 Et le rendi au roy enemy son parlement ;
 Et quant le roy le vit si a dit haultement :
 « Thierry », ce dist le roy, « servi m'as loyaument.
 Or tost, » ce dist le roy, « faictes moy jugement
 De la mort Ganelon que voyez clerement. »
 Adonc [nos]tre barons tost et legierement
 Parlerent l'un a l'autre clerement en oyant :
 Li ung veult qu'il soit ars sanz faire targement,
 Li autre veult c'on pende tost et legierement,
 Et si ont dit a Gannes : « Mourir te fault vraiment. »
 Quant Ganelon l'ouy, mercy leur [va] priant
 C'on (*ms.* Non) lui hasta[st] sa mort sanz nul delaiement.
 Ganelon fu jugé de mourir laidement ;
 Car a quatre chevaux fu atachez vraiment
 Et en quatre chartiers le mist on a present
 Par le trait des chevaux c'on chaça vistement ;
 En quatre citez fu pendus villainement.
 Mais courouciez en furent ses amis et parent,
 Et jurerent Jhesus a qui le monde apent
 Qu(e)' encor (en) feront le roy couroucié et dolent.
 Le roy vint a Paris après ce jugement ;
 Les barons s'en revont devers leur tenement :
 Charles donna congié a trestoute sa gent ;
 En long temps ne fist puis aucun hosteiement (*ms.* hastiement).
 Seigneurs, ouy avez bien et ver(i)tablement
 Les faiz de Rainchevaulx et le commencement,
 La venue Roulant e d'Olivier le gent.
 Temps est que je define ce livre a present :
 Tous ceulx qui l'ont ouy gart Dieu (*ms.* hui) d'encombremment
 Et les vueille sauver lassus ou firmament !

Si fault de Rainchevaulx tout le definement.
Paradis nous doinst Dieux qui fist le firmament ! *Amen.*

Cette fin, comparée au *Guerin de Monglave* imprimé, soulève plusieurs questions difficiles. Le *Guerin de Montglave*, pour l'histoire de la guerre d'Espagne, ne s'en est pas tenu au récit de *Galien*; il y a mêlé, et en grande partie substitué, non pas la chronique de Turpin, qu'il n'a nullement connue, mais le récit des renouvellements du *Rolland*. Le poème de la *Geste de Monglane* en faisait-il autant? abandonnait-il le *Galien* (que nous connaissons par les deux rédactions en prose mentionnées au début de cet article) pour se rattacher à *Roncevaux*? Je ne puis le décider en l'absence du ms. de Cheltenham, car le ms. de l'Arsenal ne peut ici, autant qu'il me semble après un examen rapide, nous servir à rien. Il ne raconte pas la trahison de Ganelon, renvoyant au « livre sur ce composé au long (f° 205 v°), » et il ne dit même absolument rien du supplice du traître, dont il mentionne seulement l'arrestation (f° 215 v°)¹. Quoi qu'il en soit, à la fin du récit, le *Guerin de Montglave* imprimé paraît suivre tout aussi fidèlement qu'au début le poème conservé à Cheltenham, sauf une circonstance importante, qui va être signalée. Voici cette fin dans l'édition de Nicolas Chrestien (*feuille*. xciii v° dans les deux éditions consultées) :

Quand Thierry vit que Gannes se rendoit, il luy osta son espee et ne luy laissa cousteau ne armeure et luy lia les piedz et les mains et le mena a Laon. Et quand le roy le vit, il dist : « Thierry, tu m'as servy loyaulment. Or tost, seigneurs, » dist le roy, « jugez le moy ; vous voyez bien comment il en va. »

Ce morceau répond parfaitement aux premiers vers de la fin du poème; mais au lieu des vers (à partir du douzième) qui rapportent la délibération des barons et la prière de Ganelon pour qu'on hâte son supplice, nous trouvons dans la prose une protestation de Ganelon contre l'accusation de trahison, puis le combat de Pinabel contre Tierri. Ce

1. Voici tout ce qui concerne la fin de l'histoire d'Espagne dans le ms. de l'Arsenal. Je cite ce passage assez intéressant à plusieurs égards, et qui montre avec quelle liberté ce compilateur traitait son texte et jusqu'à quel point il l'abrégéait : « Il trouva Galien et Galien lui, qui le hasta de poursievir les payens qui tous ou la plus grant part furent occis en celui jour par l'ayde de Dieu qui ses miracles y monstra en telle maniere que le soulail qui estoit comme fort abaissiés fist tenir trois heures en estat. Et adonc s'en retourna l'ost de France, et la ploura chascun son parent et son amy comme l'istiore le recorde ou livre sur ce fait et composé. Charlemaine conquist Saragoce depuis et desconfist Baligant le roy d'Auffrique et son nepveu Langallie et Mauprin de Turquie ; celui fut prins en bataille par Galien et sauvé de mort moiennant ce qu'il devint chrestien et delivra Montsusain et Guinande la belle au damoiseil Galien qui depuis l'espousa, comme l'istiore pourra par aventure cy après racompter en parlant des fais de Galien le noble damoiseil. Mais a present se taist l'istiore de lui et parle de Aymery de Beaulande (f° 222 v°). »

n'est qu'après ce combat, où Pinabel est vaincu, que l'imprimé rejoint le poème ; mais il ne contient ni la délibération des barons sur le genre du supplice, ni la demande de Ganelon d'être mis à mort sans délai. Faut-il regarder le ms. de Cheltenham et le *Guerin de Montglave* comme tronqués l'un et l'autre, bien que différemment ? Il est difficile de le décider ; je ferai cependant remarquer que le combat de Tierri et de Pinabel se retrouve dans le *Galien* isolé, et que la délibération des barons fait aussi partie des renouvellements de Roncevaux. — Le dernier chapitre du *Guerin de Montglave* nous montre une fois de plus l'étroite fidélité de cette rédaction au récit et même à la lettre du poème qu'elle suit.

Comment Gannes fut attelé a quatre chevaux et fut ainsi demembré et occis.

Gannes fut jugé a mourir de vilaine mort, car il fut attelé a quatre chevaux, et au trait des chevaux qui furent chacez fut incontinent demembré en quatre quartiers, et fut porté en quatre citez, un quartier en chacune cité, et y furent pendus ; mais ses amys jurèrent que encores fereient ilz en France grant guerre et ennuy¹. Puis s'en vint le roy a Paris et donna congé a ses barons d'aller chascun chez luy, si fut long temps saus avoir guerre en France. Or, seigneurs, vous avez ouy les faits de Roncevaux et le commencement de la venue de Roland et Olivier et la mort d'eulx. Si est temps que je fine. Si prie a Dieu que ceulx qui ont leu et ouy et qui lyront et orront qu'il les vueille mettre en sa gloire de paradis. *Amen.*

Si maintenant nous comparons à cette double version le récit de la fin de Ganelon dans les deux rédactions en prose du *Galien* isolé, nous trouvons en présence d'un troisième texte. Tandis que dans *Guerin de Montglave* c'est Tierri lui-même, qualifié de simple écuyer, et non nommé jusque-là, qui trouve Ganelon, chassé par la faim du bois où il s'était caché, le prend, le lie et l'amène à Charlemagne, dans *Galien* c'est un chevalier appelé dans le ms. 1470 Guichard (ou Girard) de Digeon, dans l'imprimé Gautier de Dijon, qui surprend Ganelon au moment où, sous l'apparence d'un bûcheron, il va se cacher chez un villageois, et le présente au duc d'Anjou Tierri, qui le conduit à Charlemagne. Voici le passage dans les deux rédactions en prose de *Galien* ; on verra qu'elles se suivent de fort près, bien qu'étant sans doute indépendantes l'une de l'autre, et il serait facile en les rapprochant de restituer la rime des laisses du poème sur lequel elles sont faites et même, en maint endroit, des vers tout entiers.

Lors traist son espee et en cuida frapper Gannes ; mais il se ravisa de	Lors s'en vient a luy l'espee traicte : « Or ça, dist le chevalier, foy que je
----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

1. L'imprimé ajoute ici : « Mais nonobstant ces choses fut Pinabel pendu. » Cela a assez l'air d'une intercalation maladroite et porterait à douter que le passage relatif à Pinabel ait appartenu au poème.

Charlemagne qui le vouloit faire mourir, si ne lui meffist ; mais l'amena au duc d'Anjou. Et quant le duc le vit si en loua nostre seigneur, si le fist prendre et bien fort lyer et puis se misdrent a chemin et s'en retournerent vers Laon.

Or est prins le traistre a son maieur, si l'amenent le plus hastivement qu'ilz peuent a Laon, si trouverent l'empereur en son palays et lui presenterent Gannes, dont il fut moult joieux et n'en eust pas voulu tenir tout l'or d'orient. Lors mande incontinant tous ses barons pour le juger, si vinrent maintenant a son mandement. Et quant Charles les vit, si dist tout haultement : « Seigneurs, je vous prie que vous me jugez Gannes, car je ne vous demande autre chose. » Lors les barons jugent incontinant Gannes [a] mourir. Et quant Gannes se vit juger, si se prent moult fort a sospirer et dist au roy : « Sire empereur, vous m'accusez a tort... »

Comme dans le *Guerin de Montglave*, s'intercale ici, dans le *Galien*, l'histoire du combat judiciaire de Tierri contre Pinabel ; ce n'est qu'après la défaite de celui-ci que la sentence de Ganelon est exécutée. Voici la fin des deux rédactions de *Galien* :

Lors fist venir Gannes qui estoit en chartre et fut jugié a estre tiré a quatre chevaux. Si fut mené Gannes as prez saint Martin et fut despoillé tout nud en sa chemise, et fut atellé a quatre gros chevaux et a chascun cheval avoict ung varlet pour le chasser, si font tellement tirer les chevaux qu'ilz desmembrerent Gannes et en firent .V. pieces, chascun cheval en

doy a saint Simon, tresmal estes arrivé. Maintenant vous trenchasse la teste se ne feust Charlemagne qui veult encore vous veoir, qui mourir vous fera a sa voulenté. » Adonc le print et le lia et le mena au duc d'Anjou, lequel quant il le vit loua Dieu et la vierge Marie. Incontinent le duc le fist enferrer, et puis le mena erramment a Laon, ou le roy Charlemagne estoit ¹.

Quant le traystre fut pris le duc d'Anjou l'amena estroitement a Laon et le presenta au roy en son maistre palais. Quant le roy le vit, n'en eust pas voulu tenir tout le tresor du monde. Tantost manda ses barons pour en faire le jugement. Quant ilz sceurent ce, ilz vindrent de grant couraige, et quant ilz furent venus le roy leur dist : « Barons, autre chose ne vous demande fors que incontinent me jugez Gannes. » Et les barons respondirent que volentiers. Lors le jugerent a mourir a torment. Et quant Gannes l'entendit, du cueur va sospirer et dist au roy : « Sire empereur, vrayement vous me faictes tort... »

Adonc manda Gannes querir, qui estoit en la chartre, lequel fut amenées prés de Saint Martin hors la ville de Laon, et la escria Charles devant toute sa lignee qu'on lui amenast quatre chevaux, et que la seroit desmembré tout par quartiers. Alors fut amené le traître devant la baronnie et fut despoillé sur l'herbe tout nud en sa chemise, et la fut getté sur le champ

1. Ici se termine dans l'imprimé le chap. LXXIX ; le chap. LXXX et dernier est précédé de ce titre : *Comment Pinabel neveu de Ganelon demanda la bataille pour son oncle et comment il fut vaincu et Ganelon tiré a quatre chevaux.*

eut braz ou jambe, et le corps demoura tout nud emmy le champ; puis lui coupa l'en le coul et au bout d'une lance fut mis le chief et monté au plus hault de la tour de Laon, et en quatre autres citez fut pendu le demourant des autres membres, et le corps fut ars tout incontinant; et Pinabel fut pendu. Et ainsi fut exerchité le traistre Gannes, dont ses amis et parens furent moult courrousez, et dient l'un a l'autre que s'ilz vivoient long temps qu'ilz feroient Charlemagne marry et dollant de ce que ainsi avoit fait mourir honteusement leur parent. Le roy Charlemagne manda le duc d'Anjou et luy donna la terre de Gannes tout quicement. Icy fine le romant et l'ystoire du noble preux et vaillant Galien le restoré¹; si prie a Dieu que ceulx qui l'orront puissent avoir après leur deffinement le roiaume de paradis. *Amen.*

pour estre tiré a quatre chevaux. Atant vint le bourreau qui amena quatre fors destriers, lesquelz il atella a quatre cordes, puis a chascun membre fut attellé un cheval, deux aux .ij. bras et deux aux deux piedz, et chascun ung varlet monté dessus pour les chasser. Quant Gannes fut attaché, le bourreau et ses trois varletz chasserent les chevaux par tel efforcement qu'ilz le demembrerent et en firent cinq pieces, chascun destrier emporta ou bras ou jambe, et le corps demoura emmy le pré; puis le roy luy fist trencher la teste et au bout d'une lance fut fichée haultement au plus hault de la tour de Laon. Aux quatre meilleures cytez que le roy eust fut pendu le demourant, et puis fist ardre et bruller le corps et getter la cendre au vent. Son nepveu Pinabel fut laydement pendu a quatre fourches au lieu ou fut faicte la bataille. Ainsi mourut Gannes et Pinabel, dont ses parens et amis en furent moult courrouzez et jurent Dieu que une fois que viendra feront pendre Charlemagne. En après quant le champ fut finé le roy manda Thierry duc d'Anjou et luy donna franchement et quittement toutes les terres et seigneuries que Gannes tenoit. Et tous ses parens et amys s'en allerent en leurs pays tous mal contens du roy Charlemagne. Icy fineray l'histoire du noble rommant de Galien rethoré¹... A l'honneur du misericordieux Jesus qui vit et regne lassus en gloire avecques tous ses benoistz anges, en luy rendant graces et louenges comme a nostre souverain seigneur, et consequemment a toute la court celestielle du royaume de paradis. *Amen.*

1. J'ai expliqué dans l'article de *l'Histoire littéraire* cité plus haut (p. 226) le sens de cette épithète, mal à propos appliquée à notre Galien, dont elle désigne légitimement le fils. On sait que dans l'imprimé un rédacteur, qui ne savait plus ce que *restoré* voulait dire, a prétendu que son héros était ainsi nommé

Ce récit, comme il est facile de le voir, n'est pas absolument semblable à celui du *Guerin de Montglave* et du ms. de Cheltenham ; j'ai déjà fait remarquer la différence du rôle joué par Tierri dans les deux rédactions ; d'autres différences seraient aisées à signaler. Il semble résulter de là que le compilateur de la *Geste de Monglane* ne s'est pas borné, comme on pouvait le croire, à insérer dans son œuvre le *Galien* en vers qui a été *dérivé* dans le ms. B. N. fr. 1470 et dans le *Galien* imprimé ; qu'il a au contraire modifié assez librement son texte, ou peut-être qu'il suivait, non ce poème de *Galien* mis deux fois en prose au xv^e siècle, mais une rédaction de *Galien* différente et peut-être plus ancienne. La question pourra se résoudre par la comparaison du poème de Cheltenham avec les deux textes du *Galien* ; mais en ce qui concerne l'épisode du supplice de Ganelon, elle présente une complication particulière. Il n'est pas certain en effet que cet épisode, qui termine aujourd'hui le *Galien*, en ait fait originairement partie. Il semble que l'auteur du poème avait oublié de raconter le supplice de Ganelon, et que cette lacune a été comblée postérieurement. Ce récit se trouve en effet, tant dans le ms. fr. 1470 que dans l'imprimé, après la vraie fin du roman. Cette fin est ainsi conçue dans le manuscrit (f^o 227 r^o) :

Si deffina Galien Guimaulde sa femme [l. Guimaulde la femme Galien] premierement que Galien, et après deffina Galien ; lesquelz furent plains et regrecitez des grans et des petiz. Si priérons Dieu pour eulx que pour sa benigne grace leur vueille pardonner leurs faultes et leurs pecchez et leur vueille donner lieu en paradis ou ilz puissent regner pardurablement.

Après cette fin sont ajoutés ces quelques mots pour préparer l'épisode de Ganelon, qui commence après :

Si ne parlerons plus d'eulx, mais parlerons de Charlemaigne, lequel mourut depuis.

Le texte imprimé n'est pas pareil, mais il est semblable. Le *Galien* proprement dit s'y termine ainsi (éd. sans date de la veuve Jehan Trepere et de Jehan Jehannot, ch. LXXVIII) :

Si bien servit notre seigneur qu'en la fin acquist son amour et sa grace,

parce qu'il restaura la chevalerie. Cette explication erronée paraîtrait admissible si *restauré* avait jamais eu le sens de « qui restaure », comme l'a pensé tout récemment M. A. Scheler. A propos de ce vers du *Regret Guillaume* de Jehan de la Mote qu'il vient de publier : *C'estoit... Salomon li drois restorés* (v. 1442), le savant éditeur remarque : « *Restoré*, participe passif à sens actif, restaurateur ». Mais le poète a voulu dire : « C'était exactement un nouveau Salomon, un Salomon *redivivus* », et il a pris *restoré* dans le sens qu'il a toujours. M. Tobler a donc bien fait de ne pas comprendre *restoré* dans la liste de participes passés à sens actif qu'il a dressée dans la *Zeitschrift*.

laquelle nous vueille donner le pere et le filz et le benoist saint esperit. Si ne trouve point icy l'an de son deffinement ; par quoy je n'y en metz riens pour cause.

L'épisode qui remplit les deux chapitres suivants est introduit par ces mots :

[Si] vous diray de Charlemaigne comment il fist mourir le traistre Ganelon qui trahit les pers de France a Roncevaux.

Comme il résulte avec vraisemblance de la comparaison des deux textes en prose du *Galien* qu'ils n'ont pas été faits indépendamment l'un de l'autre sur le texte en vers, mais qu'ils dérivent d'une mise en prose plus ancienne¹, il est aisé de supposer que c'est l'auteur de cette première mise en prose (perdue) qui a ajouté, après la fin du roman proprement dit, l'histoire du châtiment de Ganelon, oubliée par l'auteur de ce roman, mais certainement réclamée par le sentiment du lecteur. Mais cette histoire manquait naturellement dans le manuscrit de *Galien* qui a servi au compilateur de la *Geste de Monglane*, et celui-ci aura de son côté ajouté l'épisode du châtiment de Ganelon. Cependant il faut remarquer que le récit du *Galien* et celui du *Guerin de Montglave*, bien que différents, comme on l'a vu, par certains détails, ont entre eux une étroite affinité et se ressemblent beaucoup plus qu'ils ne ressemblent à aucune des autres versions de cet épisode, en sorte qu'ils doivent avoir une source commune. Il y a encore à résoudre là bien des questions, dont il me suffit d'avoir posé quelques-unes ; elles peuvent paraître dépourvues d'intérêt ; mais elles en prennent un réel quand on considère que ces dernières dérivations de notre épopée, si on en remonte attentivement et patiemment le courant, nous ramènent parfois à des sources particulières et fort reculées, dont la connaissance ne peut être indifférente à qui veut apprécier la richesse de notre vieille poésie nationale, en explorer les origines et en comprendre la formation.

Gaston PARIS.

1. Voy. *Hist. litt.* XXVIII, 223.

DIT SUR LES VILAINS

PAR MATAZONE DE CALIGNANO.

Ce petit poème, auquel s'applique assez bien la dénomination française de « dit », est copié sur le dernier feuillet du ms. C 218 inf. de l'Ambrosienne, à Milan, qui contient la version latine du Pseudo-Callisthènes connue sous le nom d'*Historia de Præliis*. Comme il n'est point indiqué dans le catalogue manuscrit (et destiné à rester à jamais manuscrit) de cette précieuse bibliothèque, il n'a pas, du moins à ma connaissance, attiré jusqu'ici l'attention des philologues. L'ayant rencontré par hasard, il y a deux ans, au cours de mes recherches sur la légende d'Alexandre le Grand, il m'a paru mériter d'être tiré de l'oubli. Il est en effet intéressant à plusieurs égards. D'abord il fournit un nom nouveau à l'histoire littéraire de l'Italie septentrionale. MATAZONE — c'est ainsi que l'auteur se nomme à deux reprises — ne figure, autant qu'il m'a été possible de le vérifier, dans aucune des histoires littéraires de l'Italie. Puis, ce versificateur jusqu'ici inconnu, et qui n'a jamais dû jouir d'une grande renommée, ne s'est pas contenté de nous dire son nom : il a eu l'attention de nous faire connaître son lieu de naissance : « Ecoutez », dit-il (vv. 5-7), « cette raison que fit Matazone, natif de Calignano¹. » Calignano est un village de la province de Pavie et du mandement de Belgiojoso². Il ne nous resterait rien à désirer s'il avait poussé la prévoyance jusqu'à dater son œuvre. Il ne l'a pas fait malheureusement, et nous sommes réduits, quant à la date, aux conjectures qui peuvent se fonder tant sur l'époque de la copie que sur les caractères de la langue. La copie paraît être

1. Il y a dans le ms. *Caligano*, mais il ne se trouve pas de lieu ainsi nommé en Italie.

2. A une dizaine de kilomètres à l'est de Pavie. — Il y a aussi *Calignago*, fraction de la commune de Marcignano, au nord-ouest de Pavie.

d'une main de la seconde moitié du XIV^e siècle, et je ne crois pas que les caractères linguistiques permettent de reporter à un temps beaucoup plus ancien la composition du poème. Quoi qu'il en soit, les documents des dialectes de la Haute-Italie, et particulièrement de la région de Pavie, sont rares pour cette époque, et les vers de Matazone, si médiocres qu'ils soient, ne manqueront pas d'intéresser les philologues.

Le fonds aussi a de la valeur. Les poésies de Bonvesin da Riva, de Pietro da Barsegapé, de Giacomino de Vérone, sont des textes de langue d'une grande valeur, mais en général¹ les sujets traités par ces auteurs sont des lieux-communs de la littérature du moyen âge. Au contraire, le sujet traité par Matazone offre, du moins pour l'Italie, une certaine nouveauté, et n'est pas dépourvu de quelque intérêt historique. Matazone était probablement un de ces jongleurs qui s'attachaient ou cherchaient à s'attacher à la cour des seigneurs dans l'espoir d'y trouver une vie plus facile et plus assurée que celle de ces chanteurs des rues dont l'Italie du nord était encombrée, à ce point qu'à Bologne, en 1288, la municipalité devait prendre des mesures pour en débarrasser les places publiques. Sa pièce n'est qu'une grossière flatterie à l'adresse des seigneurs, auxquels il se plaît à attribuer une origine totalement différente de celle des vilains. La nouveauté de la conception réside précisément dans l'origine bizarre qu'il attribue à deux des trois grandes classes en lesquelles au moyen âge on divisait l'humanité². J'ai lu beaucoup d'invectives contre les vilains, mais je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré nulle part une facétie analogue à celle que notre auteur raconte aux vers 83 et suivants. Le poème se termine par ce qu'on pourrait appeler « le calendrier du vilain ». C'est le tableau des corvées auxquelles, mois par mois, le seigneur avait droit de soumettre son serf. Encore que la description des divers droits du seigneur soit visiblement empreinte d'exagération, cette partie du poème de Matazone est un document à consulter pour l'histoire des paysans dans le nord de l'Italie³. Comme la pièce est d'ail-

1. A part deux ou trois petits poèmes de Bonvesin.

2. Sur cette division, voy. *Romania*, IV, 392.

3. A ce propos il n'est pas inutile de mentionner qu'en Italie, surtout dans le nord, les marchands de livres populaires qui étalent leur marchandise le long des murs ou sous les portes ont encore dans leur fonds un placard (prix : 5 cent.) intitulé *Alfabeto del villano*, qui contient en vingt-trois couplets de deux vers toute une série d'injures à l'adresse de l'infortuné vilain. La disposition alphabétique des couplets, les idées exprimées dans la pièce sont des preuves certaines d'ancienneté, bien que le placard lui-même, ou du moins l'exemplaire que j'en possède, soit tout récent. Il a été imprimé à Codogno, province de Milan. En voici le texte.

A trattar col villan pien di malizia,
Rettorica no val, nemmen Giustizia.

leurs d'une intelligence peu facile, tant à cause de l'évidente corruption du texte qu'en raison de la difficulté du dialecte ¹, je crois utile d'en

Bontà non regna in lui, nè cortesia,
Ma sol malizia, inganni e villania.
Cattivo, furbo senza legge e fede,
E stolto è ben chi a sue parole crede.
Da Cacco derivò questa nazione,
Atta solo a rubare al ruo (*sic*) padrone.
È proverbio comun e molto antico
Che un villan non fu mai un buon amico.
Fategli pur del ben quanto volete,
Che ingrato sempre voi lo troverete.
Goffo sì ; ma come l'Orso è destro,
Che per giuocar di man egli è maestro.
Haver di lui pietade è un gran errore,
Pietà giammai si deve a un traditore.
In verità non vi fu mai Villano
Che non avesse la rapina in mano.
La roba del Villan convien che vada,
Perchè se ne vien per la mala strada.
Mille promesse al dè, lui ti farà,
Ma poi niente mai ti attenderà.
Non ti fidar perciò di sue parole
Che risponder d'ognor fatti ci vuole.
Oh che empietà ! aver da far con gente,
Che altra ragion che del baston non sente.
Povero, tristo, pien d'acerbe voglie,
Per un quattrino venderia la moglie.
Quando a bisogno di un poco di grano,
Va del Padrone col capello in mano.
Riparato che ha poi il suo bisogno,
Lo sperarne mercè affè ch'è un sogno.
Si lasci però star questa canaglia,
Che non ebbe giammai cosa che vaglia.
Tutti i Villan sono rozzi e mal creati,
E devono aspramente essere trattati.
Ungilo ognor quando tu vuoi che punga,
Pungilo ognor quando tu vuoi che t'unga.
Xoronte gran filosofo già disse,
Che i Villan solamente aman le risse.
Zojolo che le virtù vollo infamare,
Fu qual Villan dal Re fatto impiccare.
Così andrebbe fatto a tale razza
Che l'uomo, il mondo e la ragion strapazza.
Non dico del buon Villan, ma di quel rio
Che l'uom offende, la natura e Dio.

Le dernier couplet, qui semble faire amende pour le reste, est imprimé en plus gros caractère sur toute la largeur du placard, les couplets précédents étant à deux colonnes. — Les idées exprimées dans cette pièce sont du moyen âge : la rédaction semble être de la renaissance. Ce n'est pas avant cette époque qu'un rimeur populaire aurait imaginé de faire descendre les vilains de Cacus (quatrième couplet) ou de citer *Xoronte* « grand philosophe » qui représente, je suppose, Xénophon.

¹. Il ne s'agit, bien entendu, que d'une difficulté relative : il est bien probable que plusieurs des passages qui m'embarrassent paraîtront très clairs aux philo-

donner ici une sorte de traduction approximative dans laquelle je ne craindrai pas de signaler les passages que je n'entends pas.

A vous, seigneurs et chevaliers, j'adresse volontiers ce conte, ainsi qu'à toute bonne gent communément. Ecoutez cette raison¹ que fit MATAZONE, natif de Calignano. Il naquit d'un vilain², mais ce ne fut pas de son gré, car il ne voulut [jamais] avoir compagnie avec les vilains, mais au contraire [il voulut avoir compagnie] avec les courtois de qui il apprit courtoisie, par bonne éducation³. Mais ce fut contre nature : connaissance le veut, nature s'en afflige (18). Mais je ne me tais pas ; j'ai à dire quelle est la coutume du vilain, telle que je la connais (?). Sais-tu ce que fait le vilain envers son bon seigneur ? Celui-ci ne saurait lui donner tant qu'il (le vilain) ne lui enlève autant. Puis il s'en va se lamentant et disant à son seigneur (28) : « Monseigneur, tu me fais tort, et « cela je le supporte. Ton père et ton aïeul n'ont point été si durs pour moi. « Lui du moins ne me faisait point de mal ; Dieu ait son âme ! Et toi qui m'en « fais, tu en as grand péché. J'ai bonne espérance de sortir de ton fief : je me « procurerai un seigneur qui me traitera plus honorablement⁴ (40). »

Une vilaine était assise à terre, qui peignait de l'étope ou de la laine. Le seigneur passait par là, et elle, laissant son ouvrage, lève les mains au ciel, disant à haute voix : « Monseigneur, prends vengeance de celui qui va là⁵. » Mais à Dieu ne le plaise qu'aucun gentilhomme ait⁶ ni mauvaise renommée, s'il n'était frappé de la lance en estour ou en bataille. De celle-là ne m'en chaille ! Mais le seigneur se met à ordonner et à parler avec fureur : « Prenez ce vilain ; « liez-lui les mains (60) ; mettez-le en prison, car il ne connaît ni loi ni bon « usage, ce vilain hargneux ; et faites qu'il se rende⁷ pour faire un passage, de « sorte que quiconque voudra suivre la route lui passe sur le corps ; car la loi « impériale déclare que le vilain et le fief doivent être entièrement à moi comme « à tout bon seigneur qui se tient honorablement (74). » Mais le vilain se

logues qui sont plus versés que moi dans la connaissance des dialectes de la Haute-Italie.

1. Dans le sens de l'ancien français et du provençal : récit, exposé.

2. Le texte ajoute : « Et d'un vilain fut né ». Dorénavant je ne noterai point ces particularités qui n'ont aucune importance.

3. *Nutritura*, comme en a. fr. « nourreture » et en ancien anglais *nurture*. L'opposition entre *nature* et *nourreture* est au moyen âge l'objet de fréquentes allusions. Ainsi, à la fin du roman d'Alexandre (éd. Michelant, p. 549) :

Fols est qui d'esprivier cui de faire faucon,
Ne de ronci destrier, ne de levrier gaignon.
Nature et noreture mainent mout grant tençon,
Mais au loig va nature, ce conte la liçon.

Cf. aussi les textes cités par Kemble, *Salomon and Saturn*, p. 28, note.

4. On s'attendrait à une réponse du seigneur. Y a-t-il une lacune ?

5. Ce qui suit me paraît se lier mal à ce qui précède, soit que je ne comprend pas, soit qu'il y ait quelque trouble dans le texte. Le sens est peut-être qu'il ne convient pas à un gentilhomme de prendre vengeance des torts qu'un vilain peut avoir envers une vilaine.

6. Je n'entends pas du tout le v. 52.

7. Si on pouvait traduire « s'étende » [à terre] le sens du reste de la phrase serait plus assuré.

regimbe : il est sans vergogne. Car il aurait honte s'il se pourpensait, s'il avait en mémoire l'histoire de sa nativité¹ (81). Je veux qu'il m'écoute. Là-bas, dans une maison, était un âne. Il fit entendre par derrière un bruit aussi retentissant que le tonnerre. De ce mauvais vent naquit le vilain puant. Lorsqu'il eut été oint de, baigné de², le vent et la tempête vinrent à grand fracas ; la pluie et l'eau suivirent aussitôt (94). Ce fut announcement de la vie qu'il devait mener. Il est établi qu'il doit avoir pour nourriture du pain de méteil avec du seigle cru, des haricots, de l'ail, des fèves bouillies, de la pâtée³ froide et de la rave crue (102). D'une grosse étoffe⁴ écrue, parce qu'il naquit nu, il doit avoir braies et chemise faites d'une étrange guise. Il doit se ceindre d'une corde⁵ ; par derrière, un la bêche et la pelle pour rompre la terre, la fourche sur l'épaule pour nettoyer l'étable (112). Mais le vilain de mauvaise foi ne croit pas ces paroles. Je veux qu'il sache qu'elles sont pure vérité. En effet on ne voit jamais un âne aller seul par la voie sans qu'il y ait après lui un vilain ou deux. Et le vilain le reconforte, lui parle, — car ils sont parents et issus d'une même gent, — [lui disant] : « Va, mon frère, tu es tout mon bien, « va tout droit par la route et prends le chemin ferré » (128).

Tandis que MATAXONE contait cette raison en présence de chevaliers qui l'entendaient avec plaisir, là était un vilain orgueilleux et grondeur qui se mit à parler avec éclat en présence de son seigneur (136) : « Et vous, chevaliers « si bien vêtus, d'où êtes-vous nés ? Je voudrais savoir de quel droit vous « avez tous les honneurs que vous souhaitez (?), et souldas et déport à droit ou à « tort. » Et le chevalier répondit : « Je t'en dirai volontiers ce que j'en sais, « et ce que j'en ai vu (148). L'autre jour, à la fraîche rosée, au mois de mai, alors « que le temps est gai, je me levai par un matin, j'entrai en un jardin (154). Je « regardai par le jardin : sous un vert pin il y avait une fontenelle ; l'embouchure « en était d'or fin⁶. Je m'assis là, et y demeurai quelque temps, regardant par le « verger (161). Sous un vert pommier il y avait deux fleurs de diverse couleur, « l'une blanche, l'autre vermeille ; c'était la rose et le lis. Alors, la rose et le lis « se rapprochèrent, je ne sais comment ; ils eurent un entretien secret, et, lors- « qu'ils se séparèrent, je vis sortir d'eux un chevalier orné de magnifiques « atours (174). Il était revêtu d'une soie fraîche et colorée, il tenait en main « une robe, qu'il se laça sur le dos. Il avait à la main une banderolle (?), sur

1. Je traduis selon la correction proposée à la note sur les vers 77-81.

2. Je vois bien de quelles matières il est ici question, mais je n'en suis pas moins embarrassé par *guay* et *catelagi*.

3. Voir la note du v. 102.

4. Je suppose que *canenazo* (v. 104) est identique au toscan *cagnazzo*, qui est employé par Franco Sacchetti (nouv. xcii, le passage est dans la Crusca) pour désigner une certaine couleur d'étoffe, probablement une couleur sombre : cf. les *visi cagnazzi* de Dante, *Inf.* xxxii, 70.

5. *Sogayone* (v. 107) corde ou peut-être courroie, voy. Diez, *Et. Wört.* I, *soga*. C'est peut-être l'ancien français *saion* (pour *soions*) :

De saions et de cordes lor lierent les bras.

(*Aye d'Avignon*, v. 3246.)

6. Voilà une description dont l'équivalent se trouve en bien des poèmes du moyen âge.

« le dos un manteau, fourré de vair très brillant et éclatant. Il était ceint d'une
 « ceinture qui était de ...¹. Il était étroitement chaussé de brunette écarlate,
 « et avait sur la tête une couronne de fleur de ... (188). Sous lui il a un des-
 « trier, sur le poing un épervier ; il conduit des chiens braques et un lévrier
 « en laisse. Alors naquirent sept pucelles de bonne mine : Joie et Allégresse,
 « Prouesse et Largesse, Beauté et Hardiesse² vinrent le servir (198). Elle³ se
 « tenait devant lui joyeuse et chantant, et s'étant agenouillée et l'ayant salué :
 « Sois le bien venu, sois reçu à grande joie. Tu es un chevalier ; nous savons
 « ce qu'il te faut. Un vilain est né : nous voulons qu'il te soit donné ; tu seras
 « par lui bien servi et plus encore redouté (210). Il mènera les bœufs ; tu auras
 « de lui ce que tu voudras. Pour chaque mois de l'année tu lui imposeras un
 « ban. Au mois de Noël, prends-lui le bon porc ; laisse-lui les (218) et
 « laisse-lui les saucisses, mais ne les lui laisse pas toutes, car elles sont bonnes
 « à rôtir parce qu'elles cuisent vite. Quant aux bons jambons gras, garde-toi
 « de les lui laisser (224). Au mois de janvier, fais-le marcher, si besoin t'est,
 « quand bien même il ferait le récalcitrant (228). Au mois de février, comme
 « c'est carnaval, prends-lui chaque jour un chapon : c'est bien raison (232).
 « Au mois de mars, fais-le aller sans chaussures, et fais-lui tailler la vigne,
 « pour que tu en aies la vendange (236). Au mois d'avril, il te faut prendre
 « hardiesse. Que chaque matin il t'apporte la jonchée⁴ (240). En mai, prends
 « chaque jour par l'herbage à ce vilain sauvage un mouton tondu depuis peu ; ne te
 « soucie point de la laine tant qu'elle n'est pas teinte en écarlate (246). En juin,
 « au temps des cerises⁵, prends chaque semaine à ce mercenaire (que male honte
 « le couvre !) une journée de corvée. Puis fais chercher dans la ferme si tu as du
 « fort vinaigre. Alors, si tu lui en donnes, tu seras quitte (254). En juillet et
 « en août, jusqu'à ce qu'il soit reposé (?), fais-le coucher à la belle étoile, si
 « pénible que cela puisse lui paraître (258). Au mois de septembre, pour lui
 « détendre les membres, fais-lui faire la vendange, et puis travailler au pres-
 « soir, et laisse-lui le marc pour qu'il en fasse de la piquette ; mais fais-lui bien
 « fouler [le raisin], pour qu'il ne se puisse enivrer⁶ (266). Au mois d'octobre,
 « de peur qu'il se remette, fais-lui piocher la vigne et arracher les raves ;
 « laisse-lui la racine avec de la pâtée (?) (272). Au mois de novembre, pour
 « que ne puisse te nuire le froid qu'il doit faire, ne le laisse pas reposer,
 « envoie-le au bois, et fais qu'il fasse de fréquents voyages, le portant (le
 « bois) sur l'épaule. Ainsi le veut raison. Et quand il vient au feu, fais-le
 « partir. C'est en le faisant ainsi travailler (?) qu'on corrige le mauvais vilain. »

1. Il y a ici (v. 184) un mot que je n'ai pu lire qu'en partie. Voir la note du texte.

2. Ces personnages allégoriques sont au nombre de six ; toutefois l'auteur a annoncé sept pucelles. Il y a peut-être une lacune après le v. 198.

3. Laquelle des pucelles ?

4. La jonchée dont on garnissait le pavement des salles.

5. Ou « dans la cerisaie » ?

6. Avec la piquette qu'il tirera du marc.

Nativitas rusticorum et qualiter debent tractari.

A voy, signor e cavalier,		« Benedeto da Deio sia !	
Si lo conto volonter,		« E tu chi me lo fay	
E a tuta bona zente		« Gran peccato n'ay.	36
Tuta comunamente.	4	« E o ben spera[n]za in Deio	
Intenditi questa raxone		« Che insiro del to feo :	
La qual fe MATAZONE,		« Si achataro un signore	
E fo da Caligano,		« Chi me fara piu honore. »	40
E naque d'un vilano	8	Zo sedeva una vilana	
E d'un vilano fo nato,		Chi petenava stopa o lana,	
Ma no per lo so grato,		El signor per li pasava,	
Pero che in vilania		Et ela l'ovra lasava ;	44
No vose aver compagnia,	12	Al cel leva le mane,	
Se no da gli cortexi		Con bocha dixè plane :	
Da chi bonta impredi		« Meser, vendeta fay	
Per bona nutritura ;		« De colu che va lay. »	48
Ma fo contra natura :	16	Ma uncha De no faza	
Cognosenza lo vole,		Che tal cosa ie plaza,	
Natura si s'en dole.		Che nesun zentil homo	
Pero no taxo miga,		Habia ni si ni como,	52
Anz e mester che diga	20	Ni mala nominanza	
Costumo di vilan		S'el no fose feru di lanza	
Che me va per le man.		In stormo on in batalia.	
Se tu che fa lo vilan		De quela no m'en calia !	56
Al so signor chi e plan ?	24	Ma lo signor comandava	
El no gie daria mai tanto		E con furor parlava :	
Ch'el no toge altrettanto ;		« Piate quello vilano,	
Po s'en va lamentando		« Ligatege le mano,	60
E al so signor digando :	28	« Metitel in presone !	
« Meser, tu me fe torto,		« Ch'el no ci sa rasone (col. 2)	
« Et eio me lo conporto.		« Ni leze ni bon uso,	
« To padre ni to avo		« Quello vila ranpognoso ;	64
« No m'era chosi pravo,	32	« E fati ch'elo se renda	
« Ne mal luy me faxia ;		« Per far una tresenda,	

64 La rime n'est pas exacte, mais le texte original portait sans doute *ranpognuso*, forme qui a de fréquents analogues chez Bonvesin.

66 *Tresenda*, je suis loin d'être assuré du sens de ce mot qui est la clé de toute la phrase. Je l'ai interprété d'après Du Cange : « *TRANSENDA*, via... sed proprie via strictior, *passage* ». Mais ce sens est bien incertain, et il est difficile de ne pas songer à *tregenda*, mot dont l'origine est inconnue (*trecenta* proposé par Diez n'est aucunement probable), qui, dans tous les exemples cités par la

« Che su per su li vada		La zonse de presento :	
« Chi vol pasar la strada ;	68	Zo fo per provedere	
« Che questo vol la leze		Quen vita el deveva avere.	96
« Del imperador dire,		Ora e stabilito	
« Che lo vilan e lo feo		Che deza aver per victo	
« De eser tuto meo	72	Lo pan de la mistura	
« E d'ogni bon segnore		Con la zigola cruda,	100
« Chi se manten a honore. »		Faxoy, ayo e alesa fava,	
Ma lo vilan pur se rampogna		Pamza freda e cruda rava.	
Per ch'el no se vergogna,	76	D'un canenazo crudo,	
Che s'el se vergognase		Pero che naque nudo,	104
E ben se perpensase,		Abia braga e camixa	
E avese in memoria		Fatà a la strania guixa,	
Como fo l'istoria	80	Cento d'un sogayone,	
De soa natevita,		De dre un ranchayone,	108
Voyo che mi intenda.		Lo badale e la vanga	
La zoxo, in uno hostero,		Per che la tera franga,	
Si era un somero :	84	La folcha sula spala	
De dre si fe un sono		Per remondar la stala.	112
Si grande como un tono.		El vilan mala fede	
De quel malvaxio vento		Queste parole no crede,	
Nasce el vilan puzolento.	88	Ma e voyo che sapia	
Unto ch'el fo de guay,		Ch'ele son tute verita,	116
Bagnado de catelagi,		Che nesun asino che sia	
Lo vento e la corina		May no va solo per la via,	
La zonse a gran ruina,	92	Che un vilan on doy	
La pyozo e l'aguamento		No ge vada da poy ;	120

Crusca, paraît signifier une troupe d'esprits ou de fantômes, une sorte de « mesnie Hellequin », et qui toutefois paraît avoir été employé dans le sens plus vague de chose étrange (voy. par ex. F. Sacchetti, nov. ci, éd. Gigli, I, 246).

69-70 Les rimes sont en désaccord ; c'est probablement *dire* qui est fautif.

77-81 La phrase semble inachevée ; p.-ê. y a-t-il lieu de corriger *Che el se v. | Se ben...*

81-2 *Natevita* et *intenda* ne riment pas et le sens se suit mal, ce qui permet de supposer une lacune. Il est cependant singulier que la même irrégularité se représente toutes les fois qu'il y a à la rime un mot en *tá* (lat. -tatem) ; ainsi *sapia-verita* 115-6, *dignita-domanda* 141-2.

96, cf. 167, *Quen* a le sens de *qual*. On a d'autres exemples de cette forme qu'on dérive du lat. *quem* et qu'on rattache d'autre part au prov. *quinh*, *quinha* ; voy. E. Monaci, dans la *Rivista di Filologia romanza*, II, 54.

102 J'ai lu *pamza* et de même au v. 272. Mais cette lecture, quoique conforme au ms., ne donne pas de sens. Je pense qu'il faut supprimer *cruda* et lire *paniza*, le toscan *paniccia*, sorte de bouillie. On lit dans le *Glossario Monferrino* de M. G. Ferraro (Ferrara, 1882) : « *Panissa*, torta d'olio e farina de ceci, farinata ». Au v. 272, il est vrai, ce mot rime avec *ranza*, ce qui semble exclure *paniza* ; mais *ranza* ne donne pas de sens, et de plus le vers où il se trouve est trop court. P.-ê. faut-il lire à cet endroit *radiza* ou *raiza* (racine).

E valo confortando		« Soto un verde pomero	
E sego rasonando,		« Li era doue fiore	
Pero che son parenti	(col. 3)	« De diverso colore,	164
E nati d'una zente:	124	« L'una blancha el'altro vermeggio;	
« Anna, lo fratele mio,		« Zo e la roxa e lo zilio.	
« Che tu sie lo ben meo.		« No so per quen raxon	
« Va drito per la strada,		« La rosa con el zilion	168
« E piei la ferata. »	128	« Alora s'aprosimo,	
Alora MATAZONE		« Emsema se conseyo,	
Contava sta raxone		« E a lo departire	
Devanti a cavaleri		« Si ne vite insire	172
Che l'intende volunteri,	132	« Un cavalier adorno	
Li era un vilano		« D'un molto bel contorno.	
Orgolioxo e grifano;		« Vestito era de seta	
Denanzi al so signore		« Frescha e colorita ;	176
Favela con rumore :	136	« In man una guarnaza,	
« E voy, de que nassiste,		« In doso se la laza ;	
« Cavaler, con tal veste?		« In man un penelo,	
« E voreve savere		« In doso un mantelo,	180
« Per que dovite avere	140	« Fodrato era de vayri	
« Cotanta dignita		« Molto lucenti e clari ;	
« Como un domanda,		« Zento d'una zentura	
« Solazo e diporto		« Che era de g... cura,	184
« A drito e a torto. »	144	« Calcato molto stretto	
El cavaler respondeva :		« D'un scarlatin bruneto ;	
« Dirotelo voluntera		« In capo una galanda	
« Zo che io ne sayo		« De flor de verde landa ;	188
« E che veduto n'ayo.	148	« Soto a un destrer,	
« L'altrer, una fiada,		« In pugno un sparaver,	
« A la frescha roxada,		« E brachi in cadena	
« Zo e del mese de mayo,		« E livrer demena.	192
« Quando el tempo e gayo,	152	« Alora si fo nate	
« Una matin me levay,		« Sete polzele ordinate :	
« In un zardin intray.		« Zoya e Alegrezza,	
« Guarda per lo zardin :		« Prodez' e Largeza	196
« Soto un verde pin	156	« Beleza e Ardire	
« Li era una fontanela,		« Si lo ven per servire ;	
« D'or fin e la canela.		« Estavage davanti	
« Li sopra m'asetay ;		« Con zoya e con canti,	200
« Alquanto me demoray,	160	« E si s'inzinogio	
« Guarda per lo verzero :		« E poy lo saluto :	

184 Bien que j'aie lu *cura*, à la fin du vers, il me semble qu'on ne peut supposer autre chose que *grana pura*, kermès, couleur rouge.

« Tu sy lo ben venuto		« Te stia mente ardire :	
« E con gran zoya recevuto.	204	« Onna matinata	
« Tu e un cavalier ;		« T'aduga la zonchata.	240
« Sapiemo che t'a mester.		« En ma[r]zo, per l'erbaticho,	
« Un vilan e nato,		« A quel vilan selvatico	
« Volemo ch'el te sia dato ;	208	« Onna di un castrato	
« Tu ne saray ben servito		« Toge, poch'e tosorato ;	244
« E asay plu temuto.		« Non curar de soa lana, (col. 2)	
« El menara li boy ;		« Poy che no e tenta in grana.	
« N'avra zo que tu voy :	212	« Lo zugno, el ceresaro,	
« D'unna mese de l'ano		« Togi a lo mercenaro	248
« Tu ge ponere lo bano.		« D'onna setemana una opra,	
« Del mese de Natale		« Che mala onta lo copra !	
« Toge lo bon mazale,	216	« Po fa cerchare in corte	
« Lasege li sanguanati		« Se tu ge aceto forte,	252
« Che li azi (?) docati,		« Allora, s'tu g'en day,	
« E lasege le sazise,		« Nulo peccato n'ay.	
« Ma no ge le lasa tute,	220	« Lo lulio e l'avosto,	
« Ch'ele son bone arosto,		« Fin che aura reposto,	256
« Per ch'ele se tosan tosto.		« Falo zazere al ayero,	
« Li bon persuti grasi		« Ben che inoya ge para.	
« Guarda che no ge lasi.	224	« Del mese de setembre,	
« Del mese de zenaro		« Per farlo ben destendre,	260
« Falo caminare,		« Falo vendemiare,	
« Se tu n'ay bisogna,		« E po el un torcolare ;	
« A ben ch'el se rampogna.	228	« E lasage le scraze	
« Del mese de febraio,		« Per che poscha ne faze ;	264
« Po ch'e da carnevalo,		« Ma fale ben calcare	
« Onna di un capon		« Ch'el no se posa ebriare.	
« Toge, ch'el e raxon.	232	« Del mese d'otovre,	
« Del mese de marzo		« Per ch'el no se recovre,	268
« Falo andar descalzo		« Fa che la vigna cave	
« E falo podar la v[i]gna,		« E ch'el strepa le rave ;	
« Tu n'azi la vendemia.	236	« Lasege la ranza,	
« Del mese d'avrile		« Da ver, con la pamza.	272

209-10 Il faut supposer que dans le texte original les deux participes qui terminent ces vers étaient en *uto*. Cela est conforme à l'usage des dialectes du nord de l'Italie, voy. Mussafia, *Monumenti antichi*, dans les comptes-rendus de l'Académie de Vienne, XLVI, 126. — 219-20 Encore deux vers qui ne riment pas. — 229 La rime demande *febraro*. — 252 Je pense que *ge* est pour le toscan *ci hai*. — 257-8 Il faudrait à la rime quelque chose comme *aria-paria*. — 262 Je ne vois pas de sens à *un*; corr. *vin*; au v. 235 le ms. porte *ugna* où il faut *vigna*. — 263 Je n'entends pas *scraze*. Il faudrait un mot signifiant « marc, résidu » p.-è. *straze*? cf. l'it. *stracciare*. — 271-2 Voir la note du v. 102.

« Del mese de novembre,		« Per che la raxon no fala ;	280
« Per ch'el no te posa ofender		« E quando el ven al focho	
« El fredo che de fare,		« Falo mudar [lo] locho.	
« Nol lasa riposare :	276	« E con questa aga	
« Mandelo per [la] legna,		« El mal vilan se castiga. »	284
« E fa che speso vegna		Deo gratias, amen.	
« E ch'el le porta in spala,			

Quelques mots maintenant sur la langue et sur la versification du poème de Matazone. Le terrain sur lequel je m'aventure pour la première fois ne m'étant pas très familier, je me bornerai à un petit nombre d'observations. Si on compare notre texte aux poèmes milanais de Bonvesin da Riva, dont M. Mussafia a décrit la langue avec sa précision et sa critique accoutumées dans un mémoire spécial¹, ou encore aux poésies véronaises que le même savant a publiées sous le titre de *Monumenti antichi di dialetti italiani*², on ne manquera pas de constater de part et d'autre de réelles analogies. Ainsi dans tout le nord de l'Italie, et même jusqu'à Bologne, le gérondif est en *ando* ou *and* pour toutes les conjugaisons³, et ici nous avons au v. 28 *digando* pour le lat. *dicendo*. Dans le nord de l'Italie encore la désinence *uto*, *u*, se substitue souvent à la désinence étymologique *ito*⁴; et nous avons vu qu'au v. 209 la rime oblige à lire *servuto*, là où le ms. porte *servito*. On pourrait signaler encore d'autres points de ressemblances, et il n'est guère douteux que le nombre en serait plus considérable si le texte nous était parvenu sous la forme même que lui a donnée Matazone. Mais tout en faisant la part des altérations de la copie, altérations dont il est possible de se rendre compte jusqu'à un certain point par l'examen des rimes et de la mesure des vers, il n'en reste pas moins évident que la langue de Matazone diffère assez sensiblement de celle des poètes milanais, véronais ou vénitiens. Chez ceux-ci par exemple, la chute du *t* entre deux voyelles est fréquente : *beao*, *grao*, pour *beato*, *grato*. En d'autres cas ce *t* est affaibli en *dh*. Or Matazone conserve le *t* comme en toscan (*nato*, *grato*, *peccato*, etc.). Si le copiste avait rétabli le *t*, il ne l'eût sans doute pas fait d'une façon constante. Je ne trouve pas dans notre poème la mutation d'*l* en *r* qui est si fréquente chez Bonvesin⁵. Matazone ne paraît

280 Supprimer *la* pour la mesure. — 283 *aga* ne donne ni sens ni rime ; corr. *fadiga* ?

1. Comptes-rendus de l'Académie de Vienne, année 1868.

2. Ibid., 1864.

3. Mussafia, *Monumenti*, p. 126.

4. Ibid.

5. Il y a bien, vv. 229-30, la rime *genaro* (ms. *genaio*)-*carnevalo*, d'où on pourrait induire la forme *carnevaro*, mais le poème se contente parfois de simples assonances.

pas non plus faire usage de la contraction *dro*, *dra* pour *de lo*, *de la*. En somme, la langue de Matazone, que je laisse à de plus compétents le soin d'étudier en détail, me paraît moins s'éloigner du toscan que le milanais.

Passons maintenant à l'examen de la versification, qui nous fournira quelques notions de plus sur la langue. Si nombreux que soient les vers irréguliers, on peut, je crois, tenir pour certain que le poème a été composé en vers de six syllabes comptées à la française, c'est-à-dire en négligeant la voyelle atone qui peut se trouver après la dernière syllabe tonique du vers. Examinons en détail les 100 premiers vers. Tout d'abord nous trouvons 70 vers qui sont réellement de six pieds ; ce sont les vers 4, 6-8, 10, 11, 13, 14-22, 24, 26-7, 29-33, 35, 38, 45-53, 55-6, 58, 60-3, 66-70, 72-3, 76-9, 81-7, 89, 91-5, 97-100. — Puis 12 vers trop longs qui deviennent réguliers aussitôt qu'on supprime certaines finales atones qui ordinairement ne subsistent pas dans les dialectes du nord de l'Italie. Ce sont les vers 2, 9, 34, 40, 57, 59, 64-5, 71, 74, 90. Il est permis de lire (je mets entre () les lettres supprimées) v. 2 *Sil(o) conto voler* ; v. 9 *E d'un vilan(o)*¹ ; v. 23 *fal(o)* ; v. 34 *Benedet(o)* ; v. 40 *Chim(e)* ; v. 57 *Ma l(o)* ; vv. 59 et 64 *quel(o)* ; v. 65 *ch'elos(e)* ; v. 71 l'un des deux articles peut s'apostropher ; v. 74 *Chis(e)* ; v. 90 *Bagnad(o)*, ou plutôt *Bagnat*. Entre ces élisions il en est qui sont légitimes même en toscan (*vilan*, *mal*, etc.) ; quant aux autres, elles sont régulières dans les dialectes de la Haute-Italie. C'est par cette simple opération que M. Mussafia a remis sur leurs pieds un grand nombre des vers du Dit des mois, de Bonvesin². Nous trouvons encore, dans les cent premiers vers de Matazone, seize vers trop longs comme les précédents, mais qui ne se laissent pas rétablir par le même procédé. Ce sont les vers 1, 3, 5, 12, 25, 28, 37, 39, 41-4, 54, 88, 96, auxquels on peut appliquer des remèdes variables. Ainsi il est probable qu'aux vers 3, 28, 37, la conjonction *e* s'élide ; de même au v. 44, bien qu'il y ait *et*. Au v. 42 on peut supprimer *stopa o* ; au v. 88 il faut probablement corriger *puzolento* en *puzlento* ou *puzlent*. Enfin il y a deux vers trop courts (36 et 80) qu'il est très facile d'allonger.

Les rimes sont en général fort exactes. On peut cependant considérer comme de simples assonances *mistura-cruda* 99-100, *respondeva-voluntera* 145-6, *febraro-* (ms. *febraio*)- *carnevalo* 229-30, *avrile-ardire* 237-8. Il n'est pas impossible du reste que dans tel ou tel de ces cas le texte soit corrompu. Certaines rimes, telles que *vilano*, au singulier, et *mano*

1. Ou *vila(no)* ; il y a, au v. 64, *vila* devant une consonne, au v. 71 *vilan* devant une voyelle.

2. *Romania*, II, 113-4.

au pluriel, 59-60, *aguamento-presento* 93-4, *zenaro-caminare* 225-6, sont évidemment en contradiction avec la grammaire, mais si on supprime les finales atones, comme on a vu qu'il y avait lieu de le faire en maint cas dans le corps du vers, la rime et la grammaire seront également satisfaites. Aux vers 125-6 le même mot forme la rime. Est-ce une faute ? n'est-ce pas plutôt une négligence de l'auteur ?

Des observations qui précèdent il résulte assez clairement, ce me semble, que la versification de notre petit poème est beaucoup moins incorrecte en réalité qu'en apparence. Il est visible que le copiste était enclin à employer, même au détriment de la mesure ou de la rime, les formes de la langue littéraire.

A la suite de la pièce de Matazone, le ms. de Milan contient une copie du *Testamentum asini*, qui diffère sensiblement, surtout vers la fin, de celle que Lambecius a publiée d'après un ms. de Vienne dans ses *Commentarii de Bibliotheca Vindobonensi* (1669, II, 984) comme aussi de celle que Feifalik a éditée dans les *Comptes-rendus* de l'Académie de Vienne, classe de philosophie et d'histoire, XXXVI (1861), pp. 172-3¹. Cette circonstance me décide à faire imprimer ici le texte de Milan ² :

Testamentum domini asini.

I Rusticus, dum asinum Suum vidit moriturum, Flevit ejus obitum.	} Oe ! Oe ! morieris, asine !
II « Si te scivissem, asine, « Moriturum frigore, « Te induissem sindone. »	} Oe...
III Exclamavit rusticha Voce satis querula, Obstante vicin[i]a.	} Oe...

1. La rédaction publiée par Feifalik est très écourtée. Elle ne contient pas le testament de l'âne, mais seulement la plainte du vilain qui est plus développée que dans les deux autres textes. Elle se termine par un couplet dont l'application est toute spéciale :

O vos, cuncti *Bavari*,
Sumite caudam asini ;
Cum ea suspendemini.

Le refrain est dans Lambecius : *Io ! Io !* dans Feifalik : *Ofe ! Ofe ! Ofe ! moriens (morieris ?) aselle, vellim pro te mori.*

2. Je corrige quelques fautes d'orthographe ; coupl. V, il y a *posis* ; coupl. VI, *Mos* ; coupl. X, *Pelem, solatoribus* (pour *sellatoribus*), *Osa* ; coupl. XI, *Vixera, vultoribus* ; coupl. XII, *ligatis* ; coupl. XIII, *velet*.

- IV Ululavit rusticus
Magnisque clamoribus,
Trahens crines manibus : } Oe...
- V « Surge tanto tempore
« Quod tu possis bibere
« Et testamentum condere. » } Oe...
- VI Mox consurgens asinus,
Testamentum protinus
Condidit ore tenus : } Oe...

Je passe deux strophes dont l'écriture est si effacée que je n'ai pu les lire, sauf le dernier vers de la seconde. Avec du temps et de bons yeux on parviendrait toutefois à les déchiffrer.

- « Linguamque predicatoribus.
- IX « Dorsum meum portantibus,
« Carnes meas jejulantibus,
« Pedes autem ambulantis ; } Oe...
- X « Pellem meam sutoribus,
« Crines sellatoribus,
« Ossa quoque canibus ; } Oe...
- XI « Viscera vulturibus,
« Priapumque viduis
« Una cum testiculis. » } Oe...
- XII His legatis omnibus
Que habebat asinus,
Obdormivit cum fratribus. } Oe...
- XIII Presbiteri et clerici
Prebent panem tritici
Cum vellet ipse mori. } Oe...
- XIV Rusticus et famuli
Portant corpus asini
Ad pasturamque¹ lupi. } Oe...

Deo gratias, amen.

1. Corrompu?

Cette facétie a, dans les littératures du moyen âge, plusieurs analogues qu'il serait curieux d'étudier, afin de déterminer ce qui est imité plus ou moins directement de la pièce latine, et ce qui est simplement inspiré par la même idée. Car l'idée même d'un animal qui fait son testament n'est pas tellement originale qu'elle n'ait pu se présenter à l'esprit de plus d'un parmi nos anciens auteurs, et la donnée étant admise, certains traits comiques, certaines parodies devaient en sortir presque forcément. Ce n'est point ici le lieu d'entamer une nouvelle dissertation ; je me bornerai à signaler, à titre de rapprochement, le *Testament de la mule Barbeau*, du poète Henri Baude¹, qui nous montre la même facétie encore en vogue à la fin du xv^e siècle.

Paul MEYER.

1. J. Quicherat, *Biblioth. de l'École des chartes*, 2^e série, V, 99.

ESSAI DE PHONÉTIQUE

ET DE

PHONOLOGIE DE LA LANGUE PORTUGAISE

D'APRÈS LE DIALECTE ACTUEL DE LISBONNE.

TABLEAU DES VOYELLES.

Voyelles orales.			Voyelles nasales.		
	à			—	
è	â	ô	—	ã	—
ê	—	ô	ẽ	—	õ
i	é	u	ĩ	—	ũ
(i)		(u)	—	—	

L'accent circonflexe ^ sert à désigner en portugais les voyelles fermées, c'est-à-dire pour ê, ô les sons des lettres françaises é, ó. L'accent aigu ' marque les voyelles ouvertes ; je le remplace toutefois par le grave ` , l'aigu m'étant nécessaire pour indiquer la voyelle tonique du mot, ce qui d'ailleurs se trouve d'accord avec l'orthographe portugaise, où le signe ' fait double emploi. Le ~ til exprime la nasalité, et, dans l'orthographe actuelle, il n'est employé que sur les lettres ã, õ, lorsqu'elles font partie de diphtongues nasales. Son emploi sur toutes les voyelles est ici parfaitement arbitraire ; il en est de même des différents signes diacritiques dont j'affecte les consonnes, ainsi que du petit cercle souscrit dont je fais usage pour désigner les voyelles neutres â et é ou î. Les notations suivantes sont également conventionnelles : u q représentant un u (ou français) très bref et presque étouffé, tantôt écrit par u,

tantôt par *o*, dans l'orthographe usuelle ; *i̇* *ė* désignant l'atténuation en *i* brevissime de *e* ou *i* ; *ũ* *õ* pour la semi-voyelle labiale, *i̇* *ė* pour la semi-voyelle palatale, lorsque ces lettres atones se trouvent devant une autre voyelle, ou font partie d'une diphtongue comme subjunctives réduites. L'orthographe portugaise ne connaît point ces signes, que j'emploie ici seulement pour me faire mieux comprendre. Pour plus de clarté, je vais mettre sous les yeux du lecteur deux tableaux, l'un des voyelles portugaises et l'autre des voyelles françaises, au moyen d'exemples.

Voyelles françaises.	Voyelles portugaises.
—	Sá
çà — —	— — —
— — —	sé da só
ces — ce seul sotté	— — — —
thé — — ceux sceau	sê — — — sou
— — — —	— — — —
si — chapelain tu tout	si — se — tu
dieu zouave	cear soar

TABLEAUX COMPARÉS DES VOYELLES DU CASTILLAN, DE L'ITALIEN, DU CATALAN ET DU PORTUGAIS.

Castillan.	Italien.	Catalan.	Portugais.
—	là	ha	Sá
— ya —	— — —	— — —	— — —
— — —	— — —	— — —	— — —
fe — yo	è — nò	vosté — jo	sé da só
— — —	— — —	— mateix	— — —
— — —	se — voto	net — bot	sê — sou
— — —	— — —	— — —	— — —
sí — tú si	— tu si	— tu si	se tu

On peut considérer comme presque identiques les voyelles françaises et portugaises de la même ligne dans les deux premiers tableaux ; seulement la différence de quantité prosodique n'est pas appréciable en portugais, exception faite de la longueur des voyelles provenant d'une crase, et de leur brièveté dans les syllabes atones.

Dans la prononciation de Lisbonne, ainsi que dans celle de tout le sud du royaume, les voyelles nasales sont fermées : ainsi il n'y a point

de voyelles nasales qui répondent aux voyelles orales *è, ô, ê*, et la voyelle nasale correspondante à l'*à* de *Sá* ne se trouve que dans la crase : brève par exemple dans la phrase *vi-a andar* = je l'ai vue marcher, prononcée *vi ãdár* ; longue dans *via-a andar* = je l'avais vue marcher, prononcée *vi ããdár*.

La nasalité de ces voyelles à Lisbonne, ainsi que dans tout le sud du royaume, est de premier degré, c'est-à-dire qu'elle n'est pas accompagnée de gutturalisation, comme dans les voyelles nasales françaises ¹.

REMARQUES SUR LA PRONONCIATION DES VOYELLES.

Quoique la simple inspection des tableaux que j'ai dressés eût peut-être suffi à une appréciation assez correcte de ces sons, je dirai cependant quelques mots sur la prononciation de mes voyelles portugaises.

à est plus ouvert que l'*a* castillan et il n'est pas légèrement palatalisé comme l'*a* français, lequel, comparé à l'*a* italien, tient un peu du son d'un *e* très ouvert. L'*a* portugais devant *l* est un peu labialisé, c'est-à-dire il tient de l'*o* ouvert, presque autant que l'*o* bref anglais de *body*.

á est une voyelle neutre bien plus ouverte que l'*e* du français *me, te, le* ; moins ouverte cependant que l'*u* bref anglais de *bud* : il est tout à fait semblable à l'*a* atone de l'anglais *about, he gave me a book*.

è est un *e* aussi ouvert que l'*æ* danois, *è aperto* de l'italien dans *piede, gelo*, c'est-à-dire plus ouvert que l'*è* français, *ä* allemand ; un peu moins cependant que l'*a* bref anglais de *bad*, lequel ne se retrouve que dans quelques dialectes portugais ², dans l'Algarve ou Beira-baixa, par exemple.

ê est l'*é* fermé français, sans aucune distinction de quantité, cependant ; il se trouve plus près de *i* que l'*e* unique des Castillans ³. Dans le système de Bell, adopté par M. Sweet dans ses deux remarquables ouvrages « *A History of English sounds* » et « *Handbook of phonetics* », l'*e* fermé est appelé *mid-front-narrow-vowel* : l'*e* castillan est donc la *low-front-narrow-vowel*, selon la terminologie du même auteur. L'*ä* allemand de *Väter* se rapproche beaucoup de l'*e* castillan, ou plutôt ces

1. V. E. Sievers, *Grundzüge der Lautphysiologie*. Leipzig, 1876, S. 47 et 48, et Joh. Storm, *Engelsk Filologi*. Kristiania, 1879, p. 24 et 25.

2. J'appelle « dialecte » toute différence de prononciation ou autre, par rapport à une seule langue.

3. Assurément M. Storm n'est pas dans le vrai lorsqu'il écrit (*Remarques sur le vocalisme des serments de Strasbourg, Romania*, vol. III) *ustéd, qué*, s'il veut désigner par l'aigu ' le son de l'*é* fermé français. Il n'y a que les Aragonais qui prononcent l'*e* castillan comme un *é* fermé, ou à peu près.

deux voyelles sont tout à fait identiques en ce qui concerne leur timbre.

ϵ est un e muet, comme on l'appelle généralement, bien plus étouffé, bien plus fermé, cependant, que l' e français de *me*, *le*. Que l'on essaye de prononcer le mot *rejetter* sans trop appuyer sur la seconde syllabe, mais sans dénaturer non plus le son du j , c'est-à-dire sans le remplacer par *ch* : on pourra par l' e de cette syllabe *-je-* se faire une idée du son de l' e muet en portugais, lorsqu'il se trouve en conjonction avec des consonnes sonores. Entre deux consonnes sourdes différentes, cet e est le plus souvent nul. Que l'on ne dise point qu'il l'est également ailleurs : aucun Portugais ne confondra jamais ces deux mots *trás* et *trás*, et la seule différence entre eux, du moins dans la prononciation de la presque totalité des Portugais du continent, est précisément le son de cet e muet entre le t et le r du second mot¹ ; et cependant le son de cet e est bien différent de celui de l' e français de *me*, *le*, etc. La place que nous lui avons assignée dans la pyramide des voyelles nous paraît être parfaitement exacte. Dans le mot anglais *said* la syllabe est close par la consonne sonore d , tandis que dans les mots portugais *sêde*, *sêde* il y a deux syllabes distinctes *sê-de*, *sê-de*. Le son de cette voyelle est celui qui

1. On ne saurait nier que cet e est souvent nul, surtout devant r , et quelquefois après : ainsi le mot *merçêr* se prononce le plus souvent *merçer*, mais dans *perçêr*, on prononce les deux ϵ . Je prononce le substantif commun *pereira* = « poirier » comme *peráira*, et le nom propre *Pereira* comme *práira*.

Du latin *februarium*, on a fait *fevereiro*, qu'on a dû prononcer *fêverêiru* ; on a introduit ϵ entre le v et le r , parce que le groupe *vr* était très rare en portugais ; aujourd'hui on continue d'écrire *fevereiro*, mais on prononce *fêvráiru*. Cet e ne représente plus la prononciation et il est contre l'étymologie ; il est toutefois le signe muet d'une ancienne *svarabhakti*. Il en est de même du mot *fêvera*, de *fibram*, prononcé *fêvra*. En général, le ϵ devant r et une autre voyelle est seulement prononcé dans les futurs et les conditionnels des verbes de la seconde conjugaison (en *-êr*) ; par exemple : *lerás*, *verás*, *serás*, *cederei*, *cederia*, *perçerei*, *merçeria* (= *merçeria*), *parecerá* de *parecer* (pron. *parçerá*, *parçer*). Cette voyelle se prononce également lorsqu'elle est précédée de s ou z . Avec les palatales x , j , nh , lh elle se prononce i , excepté lorsqu'elle est suivie de r , l ; donc *gerál*, et non pas *jirál*. Autrefois on prononçait *jérál* ; *jarál* est populaire.

Il faut ajouter que l'existence de ce ϵ rend possible la prononciation de certains groupes de consonnes, que l'on évite dans d'autres dialectes. Ainsi le mot *observar* se prononce *obeservár*, c'est-à-dire qu'il a quatre syllabes, tout à fait comme *obedçêr*, tandis que l'on dit en français *observer*, en anglais *observe*, et en italien *osservare*. Toutes les fois que deux consonnes appartenant à des genres différents (sourde et sonore, ou sonore et sourde) se trouvent en contact, l'insertion, la *svarabhakti* de cet ϵ , permet aux Portugais de ne pas en altérer le son et d'éviter des assimilations qui, autrement, seraient la conséquence de ces rencontres. On sait que le même phénomène a lieu dans les langues sémitiques, où l'on trouve souvent des groupes formés par des consonnes de genres différents, surtout par une sourde précédée d'une sonore : un ϵ intercalaire sépare ces consonnes incompatibles.

accompagne les fricatives douces, lorsqu'on s'efforce de les prononcer sans une autre voyelle ; ce son les précède lorsqu'elles sont initiales : c'est là un fait sur lequel M. Lepsius avait insisté dans son *Standard Alphabet*, et que M. Brücke paraît avoir méconnu¹.

i a le son de l'*i* italien ou français, sans aucune distinction de quantité, lorsqu'il est accentué. Atone, devant une continue palatale, il se prononce *réduit*, c'est-à-dire plus bref et plus étouffé : nous marquons cet *i* avec le signe $\underset{\cdot}{i}$. L'*i* atone devant ou après une voyelle, comme subjonctive de diphtongue, est encore plus bref ; nous le désignons par \dot{i} ; il est parfaitement analogue à l'*y* de l'anglais *boy, play, my* (*boi, plei, mai*). Dans ces trois cas l'*i* atone se confond avec l'*e* atone en un son unique, qui est celui d'un *i* chuchoté (*whispered*). Entre deux voyelles on peut considérer l' \dot{i} comme l'équivalent de la semi-voyelle palatale ; mais il a bien moins le caractère d'une consonne que le *y* français ou castillan : ainsi le mot *mayor* est bien différent du portugais *maior* ; il n'y a de commun entre eux que les consonnes initiale et finale. Le mot portugais a deux syllabes, *mai-ôr*, dont la dernière est la tonique. La division phonétique du mot castillan au contraire est *ma-yôr*.

δ est l'*o* italien de « vuoto, » « loda, » « avrò, » sans aucune distinction de quantité, lorsqu'il est tonique ; cette voyelle est donc plus ouverte que l'*o* français de *vote, robe*. Dans le sud de la France on entend souvent cette voyelle dans des mots où l'on prononce généralement *o* fermé ailleurs, par ex. dans *chose, autre, chaude, etc.*

δ . Ce son est peut-être un peu moins ouvert que δ français de *trône, apôtre, beau*, beaucoup plus fermé cependant que l'*o* castillan de *no, yo, todo, etc.*, lequel se rapproche de *aw* anglais, bien plus fermé lui-même que l'*o* bref de *body, what*². La voyelle portugaise δ , lorsqu'elle est tonique, est plutôt longue que brève, et on y peut constater une pro-

1. Du moins ce son ne fait point partie de son tableau des voyelles (*Grundzüge der Physiologie u. Systematik d. Sprachlaute*, Wien, 1876, S. 24-33). Voy. cependant S. 153.

2. On a depuis longtemps constaté l'existence d'une classe spéciale de voyelles entre λ et $\lambda\delta$ en anglais ; elles se trouvent dans les trois mots *bad, bud, body*. Cette dernière voyelle, entre λ et δ , doit peut-être son origine à l'influence progressive de *w*. Ce son se serait étendu dans la suite à tous les *oo* brefs qui ne sont pas devenus *y* (*bud*). Les Américains ont un *o* ouvert différent de l'*o* de *body*, c'est-à-dire moins ouvert. Cet *o* se trouve ordinairement dans des mots où la prononciation anglaise a des *oo* longs ($\delta\ddot{u}$ ou $\delta\ddot{u}$) ou des *uu* brefs (de *bud*), comme dans *home, none*. Un Américain me dit, il y a bien longtemps, que les mots *sun* et *son* n'avaient pas la même prononciation : il prononçait *son* comme le français *sonne*. Sur ce sujet, on peut consulter Marsh, *Student's English language* ; Whitney, in *Oriental and linguistic Studies*, 2nd. Series, « The Elements of English pronunciation », où ce son est représenté par δ , et Storm,

traction labiale plus prononcée qu'en français. Dans le dialecte de Lisbonne, ainsi que dans tout le sud du royaume, on ne fait aucune distinction entre *ô* et *ou* (la diphtongue *ôû* des dialectes du nord).

o, *u*. Cette voyelle a le son de *ou* français réduit, c'est-à-dire très bref et comme étouffé. Elle se trouve en portugais à la fin des syllabes atones. Lorsque, précédé d'une consonne, ce son termine un mot, on l'écrit par *o*, et il est en général le signe grammatical du genre masculin, comme l'*o* est le signe du féminin ; les articles *o*, *a*, « le, la » ont respectivement cette prononciation. Tout *o* ou *u* atone se prononce généralement *u*. Comme exercice, nous présentons quatre mots distincts, qu'une oreille étrangère confondra aisément, mais que tout Portugais reconnaîtra comme parfaitement différents et suffisamment caractérisés dans la prononciation : *môra* = il demeure, *môro*, je demeure, *môre*, qu'il demeure, *môr* (contraction de *môiro*), majeur. L'atonie et l'obscurcissement de la voyelle finale réduite rend ces mots identiques pour une oreille peu exercée.

Lorsque *o*, *u* atones se trouvent devant une voyelle, ou font partie d'une diphtongue comme subjonctives, ils sont encore plus brefs et plus imperceptibles : nous les désignons par *ô*, *ô*. Dans ce cas ils répondent au *w* anglais des mots *swell*, *now* (*naû*), *know* (*noû*), à peu près l'*ou* français de *zouave*.

u accentué a le son de l'*u* italien, *ou* français, sans aucune distinction de quantité.

Toute voyelle orale suivie dans la même syllabe de *l* (gutturo-lingual) devient gutturalisée. Ces voyelles sont, sous ce rapport, identiques aux voyelles polonaises en conjonction avec *ł*. La consonne *l* dans ce cas s'atténue, elle est à peine perceptible, de sorte que, entre les mots *alto* et *auto*, par exemple, la différence de prononciation est presque insaisissable. C'est là ce qui explique que des mots latins tels que *saltum*, *altarium* sont devenus *souto*, *outeiro*, tout à fait comme s'ils étaient

op. cit. p. 35, 42, 182, 188, 313, où Ellis est cité ; M. Storm représente cette voyelle par *ô* et l'identifie avec le *o* du français *homme*, ce qui le met d'accord avec mon Américain ; le mot *son* n'est cependant pas cité.

L'*a* de *bad* se retrouve dialectalement en portugais, dans l'Algarve, où, dans des localités qui sont encore à déterminer, le pluriel du mot *pê* est *pæs* (*æ* = *a* anglais de *bad*). V. João de Deus, *Dicionario prosodico da lingua portugueza*, passim.

On trouve dialectalement d'autres voyelles en portugais : à Madère, par ex., l'*i* des syllabes ouvertes accentuées a le son de l'*y* polonais, et l'*u* et l'*e* de ces syllabes se rapprochent respectivement de l'*u* suédois et de l'*a* roumain, *æ* de Diez. Dans le continent même, l'*i* devant *l* gutturalisé est prononcé bien souvent comme le *y* polonais, *bi* des Russes (l'*i* de Lepsius, *y* de Diez), par ex. dans *barril*, *funil*, que je prononce avec un *i* ouvert.

sa utum, autarium. Il semble qu'une telle prononciation de *l* a existé en français à une certaine époque, ce que prouveraient les pluriels en *aux* (*âûs*) des mots en *al*, et des formes telles que *beau* (*bèû*) de *bel*, *fou* (*fôû*) de *fol*. Le changement de *l* en *û* est d'ailleurs fréquent dans plusieurs langues de la même famille comparées entre elles, par exemple le hollandais *goud* à côté de l'allemand *gold*. Il en est de *l* final en portugais comme de *r* en anglais : la voyelle qui précède ces consonnes en est modifiée en un certain sens, à cette différence près que les voyelles portugaises devant *l* ne sont que gutturalisées; leur timbre ne change que très peu ¹. Pour en connaître la différence il serait bon de faire prononcer devant soi par un Portugais les mots suivants : *ato, alto, auto, sèta, cèta*; *cèpa, fèlpa*; *mirro, bilro*; *sòta, sòlta*; *souto, sòlto*; *muta, multa*; *mal, mel, barril, sol, sul*.

ã (*an, amp, amb*) est la voyelle *a* nasalisée. De toutes les nasales françaises, celle qui lui ressemble le plus c'est *un*. On écrit ce son de plusieurs manières.

ẽ (*en, emp, emb*) est un *ê* fermé nasalisé; il n'est donc pas identique à *in* français.

ĩ (*in, im, imp, imb, en, emp, emb*) est un *i* nasalisé, voyelle qui n'existe pas en français.

õ (*on, om, omp, omb*) est un *ô* fermé nasalisé, différent de *on* français.

ũ (*un, um, ump, umb*) est *u* (*ou* français) nasalisé, lequel n'existe pas en français.

Je répète que la nasalité en portugais est bien différente de la nasalisation des voyelles françaises : d'abord parce qu'elle n'est point accompagnée de gutturalisation, et puis parce que le timbre de la voyelle ne change pas. En effet, il n'y a point en français de voyelles orales dont le timbre soit parfaitement égal à celui de ces voyelles nasales : *an, in, on*; à peine si l'on reconnaît la voyelle *æ* (*eu*) dans la nasale *un*, tandis qu'en portugais les nasales *ã, ẽ, ã, õ, ù* ne diffèrent que par leur nasalité des voyelles orales *a, ê, i, ô u* ².

1. M. J. Storm (op. cit. 18 et 44) trouve en anglais un *l* gutturalisé, qui serait parfaitement identique à *l* portugais après une voyelle. Il me semble que ce *l* ne se trouve en anglais que lorsqu'il forme une syllabe indépendante, précédé de *g*, comme dans *noble, sample, principle*. Ailleurs j'entends *l* gingival et rien de plus; du moins son influence sur la voyelle précédente est nulle, ce qui ne permet pas de lui attribuer une puissance modificative semblable à celle de *-r*. M. Storm donne à ce *l* le nom de *halvgutturalt*, sous-guttural, et le retrouve en allemand aussi bien que dans les langues slaves.

2. M. Jules Cornu, le savant et aimable professeur de philologie romane à l'université de Prague, que j'ai eu l'avantage de connaître personnellement à Lisbonne en 1881, et qui, à une connaissance approfondie de la langue

DIPHTONGUES.

Subjonctive *î*.

Orales.			Nasales.		
	<i>âi</i>			—	
	<i>êi</i>	<i>ôï</i>		<i>ãi</i> (avec un <i>ã</i> nasalisé)	
—	—	<i>ôï</i>	—	—	<i>ôï</i>
—	—	<i>ui</i>	—	—	<i>ũï</i>

portugaise, éclairée par une méthode rigoureuse et sûre, joint une excellente prononciation, une délicatesse d'oreille qui le met en état d'apprécier et de reproduire les moindres nuances de la phonétique portugaise, à coup sûr l'une des plus difficiles à maîtriser, ce phonéticien habile a néanmoins une tendance à gutturaliser les nasales portugaises, tout à fait comme dans le nord du pays. M. Cornu ne confond point les nasales portugaises avec les nasales françaises, il sait très bien les prononcer; et cependant la force de l'habitude le porte quelquefois à reproduire les nasales françaises, surtout *an*, lorsqu'il parle le portugais.

J'ai remarqué que les Portugais acquièrent aisément la prononciation de la nasale française *an*, les femmes surtout. J'ai enseigné le français à deux enfants, frère et sœur : la petite prononce très bien la syllabe *an*, son frère ne le fait jamais ; tous les deux confondent ordinairement *un*, *an* et *in* en un seul son, qui est pour Frédéric le *ã* portugais, et pour sa sœur *an* français. Les Portugais n'imitent qu'à grand'peine la syllabe *in*, qu'ils remplacent par *ên* ou par *ân*. Moi-même j'ai quelque difficulté à reproduire *un*, que je remplace, lorsque je n'y fais pas attention, par *ã* portugais ; lorsque la voyelle *un* n'est pas finale, par ex. dans *humble*, la difficulté disparaît pour moi.

J'ai consulté sur les nasales polonaises M. Adolphe Pawinski, professeur d'histoire à l'université de Varsovie, l'un des membres du congrès anthropologique réuni à Lisbonne en 1881. Je l'ai prié à plusieurs reprises de les prononcer devant moi. Pour mon oreille, *ã* sonne toujours comme un *o* ouvert nasalisé sans gutturalisation, et par conséquent il n'est pas le *on* français ; *ê* me fit l'impression tantôt de *è*, tantôt de *ã*, nasalisés.

Dans le dialecte du Minho il y a les voyelles nasales suivantes : *ã* (*â*) *ê*, *ê* (*è*) *ê* (*è*) *î*, *ô*, *ô* (*ò*) *ũ* ; et les diphtongues *ãũ* (*âũ*), *ãî* (*âî*), *êî* (*èî*), *ôî* (*òî*), peut-être aussi *êũ* (*èũ*). Les Portugais, lorsqu'ils prononcent le latin, donnent à la terminaison *-em* la valeur de cette dernière diphtongue nasale, par ex. dans *rem*, *fidem*, qu'ils prononcent *rêũ*, *fidêũ*, avec un *e* fermé ; et ils prêtent au groupe *eum*, par ex. dans *deum*, la valeur de *êũ*, avec un *e* ouvert. Cette répugnance à prononcer des voyelles nasales dans des syllabes découvertes les porte à prononcer la terminaison latine *am* comme *ão* (*ãũ*), par exemple *nam*, *musam*, prononcés *nãũ*, *múzãũ*. Il paraît que cette répugnance à prononcer des nasales simples à la fin des mots était autrefois plus grande, car aujourd'hui les nasales *ã*, *î*, *ô*, *ũ* sont assez communes comme finales, par ex. dans *lan*, *sim*, *som*, *atum* ; ces nasales ont dû être prononcées jadis comme des diphtongues : *ãã*, *îî*, *ôô*, *ũũ*. (V. Duarte Nunes de Leão, *Orthographia da lingua portuguesa*.) La prononciation *bãa* est encore assez commune à Lisbonne, et la plupart des féminins en *-da*, formés des masculins en *-ão*, avaient autrefois sans doute un *o* nasal. Aujourd'hui, les noms en *-ão* ont leur féminin tantôt en *-da*, tantôt en *-ôna*, tantôt en *ã*, comme *leão*, *leba*, *valentão*, *valentona*, *allemão*,

Subjonctive *ũ*.

	<i>ãũ</i>		—
<i>êũ</i>	— —	<i>ãũ</i>	(avec un <i>q</i> nasalisé)
<i>êũ</i>	— —	—	— —
<i>îũ</i>	— —	—	— —

Des diphtongues nasales *ãi*, *õi*, *ãũ* s'écrivent *ãe em en ...*, *õe*, *ão am* ; la diphtongue orale *ãi* s'écrit ordinairement *ei*, surtout lorsqu'elle est la tonique du mot. Je ferai suivre ce tableau d'un autre, où, par des exemples, on pourra connaître l'orthographe commune de toutes ces diphtongues ; j'y ajouterai quelques remarques sur leur prononciation.

EXEMPLES DES DIPHTONGUES.

Subjonctive *î*.

Orales.	Prépositives.
<i>mais, paes</i>	<i>à</i>
<i>reís reis roes, heroico</i>	<i>è q ò</i>
— — — <i>sois</i>	— — — <i>ô</i>
— — — <i>sues, fluido</i>	— — —
Nasales.	Prépositives.
—	—
— <i>mãe, bem, bens</i> —	<i>ã</i> (neutre)
— — — <i>pões</i>	— — — <i>õ</i> (fermé)
— — — <i>mui(to)</i> ce seul mot	— — — <i>ũ</i>

Subjonctive *ũ*.

Orales.	Prépositives.
<i>mau, Macao</i>	<i>à</i>
<i>ceu, reo</i> — —	<i>è</i> — —
<i>seu</i> — —	<i>ê</i> — —
<i>riu</i> — —	<i>î</i> — —

alleman, que l'on écrit aussi *alleMã*, *alleMãa*. Un *ão*, devenu *õa*, change l'*õ* en *ô* (*ũ*) lorsque cette voyelle perd l'accent ; du substantif *coração* on forme le verbe (3^e prés. ind.) *descoroçoa* (*dĩškuryõõã*) dont l'infinif est *descoroçoar* (*dĩškuryõõár*) que l'on prononce aussi *dĩškursũár*.

Les nasales de « Entre Douro e Minho » sont presque partout gutturalisées comme en français.

Nasales.	Prépositives.
— — <i>mão, tam</i> — —	— <i>ã</i> (neutre) —

Les diphtongues *ãi*, *ãũ* se prononcent comme en allemand *ai*, *au* ; la diphtongue *êũ*, à peu près comme l'*ow* dialectal anglais de *cow* (keow), ou *eu* de l'italien *neutro*, *Euro* ; seulement en italien l'*u* n'est pas réduit ; *ôi* ne diffère que très peu de l'anglais *oy*, *oi* ; *ôï*, *uï*, *êũ* répondent à *ooi*, *oei*, *eeu* du hollandais. La diphtongue *lũ* est formée par la voyelle *i* ouvert (à peu près *i* de l'anglais *bid*) et *u* réduit.

Nos diphtongues nasales ne se retrouvent peut-être que dans les langues aryennes de l'Inde¹. Quoique la diphtongue *ão* (*ãũ*) soit considérée comme très difficile à imiter, comme un vrai *shibboleth* enfin, j'ai remarqué qu'en général presque tous les étrangers ont plus de peine encore à reproduire la diphtongue *ãe* (*ãĩ*). Il faut ne pas oublier que pour

1. V. Beames, *A Comparative Grammar of the Modern Aryan languages of India*, v. II, p. 255, et Stevenson, *The Principles of Murathee Grammar*, p. 8, et aussi *Grammatica da lingua Concani composta pelo Padre Thomaz Estevão*, Nova Goa, 1857, p. 168 ; G. de Vasconcellos Abreu, *Principios Elementares da lingua Sãoskrita*, Lisboa, 1879, p. 9. Le savant professeur de sanskrit à l'École supérieure des lettres (*Curso superior de Letras*) de Lisbonne, que nous venons de citer, enseigne la prononciation *ãũ* pour l'*a* surmonté de l'anousouara nécessaire, c'est-à-dire devant une consonne fricative, comme dans *hãsa*, prononciation qui lui a été transmise par Mart. Haug, et qui, d'après cet illustre orientaliste qui habita longtemps l'Inde, y serait la plus commune.

J'ai également remarqué la prononciation *ãũ* pour *ãw* chez des habitants de Goa qui connaissent le maráthí. Le professeur Vasconcellos Abreu m'a aussi communiqué la prononciation *hãũ* pour l'allemand *haben*, dans le Wurtemberg.

M. Adolphe Pawinski, qui a appris à Lisbonne la prononciation de l'*ão* portugais, le représente dans son ouvrage récent *Portugalia* par *aq*, combinaison de lettres qui en imite le son aussi fidèlement que l'orthographe polonaise le permet.

Les Anglais peuvent s'en faire une idée par le groupe *oung*, et Stevenson (op. cit.) le représente par *anw*, qui répond à peu près à *ãw*. La diphtongue *ãe*, *em* pourrait être représentée par *ãy*, et *õe* par *õy*, en supposant le *y* affecté du virâma.

L'orthographe *ain* pour des mots tels que *main*, *sain*, *saint*, indique en français une ancienne diphtongue nasale analogue à l'*ãe* portugais. Peut-être l'*a* était-il = *à*, comme dans le nord du Portugal. Son identification avec *in* a dû être postérieure. Le groupe *ain* a peut-être encore, dans quelques dialectes français la valeur d'une diphtongue ; je ne saurais dire cependant sous quelles conditions ni dans quels dialectes. J'ai vu, il n'y a pas longtemps, dans un journal, la prononciation de certains mots tels que *fun*, *moins*, indiquée *fain*, *moains*, attribuée à un personnage de roman.

toutes ces diphtongues la nasalisation embrasse les deux éléments, la subjonctive aussi bien que la prépositive, et que toutefois celle-ci doit être, autant que possible, réduite, atténuée. La vraie transcription de ces sons devrait donc être *gĩ, qũ, ðĩ*, en surmontant chaque paire de voyelles d'un signe de nasalité qui les embrasserait toutes les deux.

Dans le sud du royaume (Alemtejo et Algarve), aussi bien que dans le Brésil, *em* est différent de *ãe*, *y* étant prononcé *ẽĩ*, ce qui est certainement sa valeur primitive, exprimée par l'ancienne orthographe *ẽe*. A Lisbonne, ainsi qu'à Coïmbre, cette diphtongue *ẽĩ* a tout à fait disparu.

SYLLABES.

Par le tableau ci-contre, on pourra se faire une idée de la constitution, soit de la syllabe, soit du mot en portugais. Nous ajouterons que la syllabe doit être formée par :

- a) Une voyelle orale ou nasale : *ã, è, ã, õ*, etc.
- b) Une diphtongue orale ou nasale : *ãĩ, ðĩ*, etc., *ãũ, ãĩ*, etc.
- c) Une voyelle orale suivie de *-l* gutturalisé : *al, el*, etc. ; ou de *-r* simple : *ar, er*, etc.
- d) Une voyelle orale ou nasale suivie de la palatale réduite sourde : *aš* *ẽš*, laquelle devient *sonore* devant une consonne sonore.
- e) Une diphtongue orale ou nasale, suivie de la palatale réduite *š* sourde, ou sonore devant une consonne sonore.
- f) Une explosive quelconque suivie de l'une des formations précédentes : *ga, gã, gal, gar, gaš, gãĩ, gãĩ, gãĩš, gãĩš*.
- g) Une explosive quelconque, ou la fricative *f* (rarement *v*) suivie de *r* simple et des formations a) b) c) d) e) : *gra, pra, fra, crai, draš, frau*, etc.
- h) Une explosive quelconque, ou la fricative *f* suivie de *l* lingual (non gutturalisé) et des formations a) b) c) d) e) : *cla, pla, fla, clai* ; jamais *dl, vl*, cependant.
- i) Une nasale quelconque, une ancipite (*l* gutturalisé excepté, lequel ne peut jamais être initial), ou une fricative (la fricative réduite *š* fait exception) et les formations a) b) c) d) e) : *ma, saš, ja, za, ra, lai*, etc.
- j) Une explosive ou une fricative (la réduite *š* exceptée) suivie de *ĩ* ou de *ũ* et des formations a) b) c) d) e) : *pĩa, pũa, tĩa, tũa, sĩa, qua (kũa)* etc.

La syllabe constituée par une explosive ou la fricative *f* suivie de *l* liquide et d'une voyelle quelconque, c'est-à-dire des groupes tels que *pl, tl, fl, cl*, etc., n'est pas foncièrement portugaise, pas plus qu'elle n'est italienne. En effet, dans le passage des mots latins aux mots portugais, la liquide *l* s'est changée en *r* après une explosive douce, et est

TABLEAU DES CONSONNES PORTUGAISES

D'APRÈS LE DIALECTE DE LISBONNE.

		Sonores							Sourdes	
		Continues							Continues	Arrêts
Ordres		Semi-voyelles	Nasales	Latérales	Ancipites		Fricatives douces	Explosives douces	Fricatives dures	Explosives dures
					Simple	Vibrante				
								<i>gala, lago</i>		<i>cala, lacar</i>
								<i>guerra, seguir</i>		<i>queda, aqui</i>

Gutturales

TABLEAU DES CONSONNES PORTUGAISES

D'APRÈS LE DIALECTE DE LISBONNE.

Ordres	Sonores						Sourdes		
	Continues					Arrêts	Continues	Arrêts	
	Semi-voyelles	Nasales	Ancipites			Fricatives douces	Explosives douces	Fricatives dures	Explosives dures
			Latérales	Centrales					
Simple				Vibrante					
Gutturales						gala, lago guerra, seguir		cala, lacar queda, aqui	
Palatales réduites	faia, fiar	banha	malha			já, haja desde gelo, frigir		chá, raxa deste, das chita, dixé	
Linguales gutturalisées		pena, nada	mal, alto lá, placa, mola	ir, caro, crer	ré, carro	zelo, fazer desde	dá, nada	só, passa tudo, rato	
Labiales	qual, soar	mala, fama				vá, cava bala, lobo	fato, mofa	pala, lapa	

devenue, précédée d'une sourde, la consonne composée *ch* (*tʃ*), qui se maintient dans les dialectes du nord, et s'est simplifiée en *ʃ*, par la chute de la prépositive *t*, dans tout le pays au sud du Mondego, et même dans presque tout le littoral au nord du Mondego, jusqu'à Vianna : les groupes latins tels que *gl*, *bl* sont devenus *gr*, *br* ; tandis que *pl*, *cl*, *fl* se sont changés en *ch* (*tʃ*, *ʃ*). Ce changement de *l* en *r* après une consonne sonore est vraiment l'un des caractères du portugais. Il y a aussi des exemples de ce changement après une consonne sourde, mais ils sont bien plus rares : *craro*, *cravo* de *clarum*, *clauum*, *prea* de *plenam* à côté de *cheia*, *pranto* de *plantum* à côté de *chanto* qui s'est perdu, et *prantar* (*plantare*) qui a vieilli, *prazer* de *placere*, etc. *Ch* me semble être en tout cas le traitement le plus ancien de ces groupes, tandis que *pl*, *cl*, *fl*, etc., sont tout à fait littéraires. Cependant, quelques-uns de ces mots, de formation savante et artificielle, sont devenus populaires et ont banni les formes anciennes : *craro* en est un exemple, il a été partout remplacé par *claro* ; *fròl* a de même disparu devant *flôr*.

CONSTITUTION DES MOTS.

Des syllabes, soumises aux conditions que nous venons de citer, sont formés les mots selon les règles suivantes, que nous pouvons constater.

Lettres initiales :

- a) Toutes les voyelles orales des deux côtés de la pyramide, *à*, *è*, *é*, *i*, *ò*, *ó*, *u*, lorsqu'elles sont accentuées.
- b) Toutes les voyelles nasales accentuées, *ã*, *ê*, *ĩ*, *õ*, *ũ*.
- c) Les voyelles atones *a*, *i*, *í*, *o*, *u*, rarement *à*.
- d) Les voyelles nasales *ã*, *ĩ*, *õ*, *ũ*, lorsqu'elles sont atones.
- e) Toutes les diphtongues orales, à l'exception de *êi*.
- f) Toutes les consonnes (*r* simple, *nh*, *lh*, *l* gutturalisé, et les palatales réduites exceptées) suivies de voyelle ou de diphtongue accentuées.
- g) Les consonnes précédentes suivies de voyelle ou de diphtongue orale atone, ou de voyelle orale ou nasale atone.

Les consonnes *lh* *nh* sont très rares comme initiales de mots. *Lh* n'occupe cette place qu'au datif du pronom personnel de la 3^e personne *lhê* *lhêx* (prononcé *lê* dans les environs de Lisbonne et à Trás-os-Montes) ou dans des mots empruntés à l'espagnol, comme *lhano* (*llano*) à côté de *chão* ; *nh* ne figure comme initiale que dans des mots appartenant au dialecte brésilien ; le seul mot portugais est, peut-être, l'ancien *nhafete* de neophyto.

La consonne *d* fricatif ne commence jamais un mot après un repos.

Lettres finales :

Seulement les consonnes suivantes :

a) La réduite palatale ζ sourd, qui devient sonore devant la consonne sonore initiale du mot suivant, et prend le son de z lingual devant une voyelle, comme en français.

b) L gutturalisé, qui devient lingual devant la voyelle du mot suivant.

c) R simple.

d) N dans quelques mots latins ou grecs adoptés sans accommodement orthographique.

Les voyelles suivantes accentuées :

e) Orales \grave{a} , \grave{e} , (rarement) \acute{e} , i , \grave{o} , (rarement) \acute{o} , et u .

Nasales :

f) \tilde{a} , \tilde{i} , \tilde{o} , \tilde{u} .

Les diphtongues suivantes accentuées :

g) Orales : $\acute{a}i$, $\acute{a}i$, (rarement) $\grave{e}i$, $\acute{o}i$, (rarement) $\acute{o}i$, ui $\acute{a}u$ $\acute{e}u$ $\acute{e}u$, $\acute{i}u$ (seulement à la 3^e personne du singulier du prétérit parfait de l'indicatif, ex. viu).

h) Nasales : $\tilde{a}i$, $\tilde{a}u$, (rarement) $\tilde{o}i$.

i) Les voyelles atones \grave{a} , \acute{e} , \acute{u} , et rarement \acute{i} .

j) La diphtongue orale $\acute{a}i$, suivie de s palatal réduit.

k) Les diphtongues nasales $\tilde{a}i$ et $\tilde{a}u$.

Lorsque le mot finit par l (gutturalisé) ou r (simple), ces consonnes ne peuvent être précédées que des voyelles claires \grave{a} , \grave{e} , \acute{e} , i , \acute{o} , \acute{o} , u , si cette dernière syllabe est accentuée, ou de \acute{a} , \acute{e} , \acute{i} , \acute{o} si elle est atone.

Jamais une voyelle neutre \grave{a} , \acute{e} , ou réduite \acute{i} , \acute{u} , une voyelle nasale ou une diphtongue ne peuvent se trouver à la fin d'un mot, suivies de l ou r .

En résumé nous pouvons dire qu'un mot portant l'accent sur la dernière syllabe ne peut se terminer que : 1^o par une voyelle orale claire suivie ou non de l , r ou s palatal ; 2^o par une des voyelles nasales \tilde{a} , \tilde{i} , \tilde{o} , \tilde{u} ou les diphtongues, suivies ou non de s palatal ; que lorsqu'un mot n'a pas l'accent sur la dernière syllabe, il ne peut se terminer que : 1^o par une voyelle neutre ou réduite, les diphtongues $\acute{a}i$, $\tilde{a}i$ ou $\tilde{a}u$, suivies ou non de s palatal ; 2^o par l ou r précédés de \acute{a} , \acute{e} , \acute{o} , rarement \acute{i} .

Nous ajouterons encore que dans le corps d'un mot jamais une voyelle neutre ou réduite ne peut se trouver devant l gutturalisé ; jamais une diphtongue nasale ne peut commencer un mot ou former la syllabe médiale d'un mot primitif.

Toute syllabe atone finale de mot latin ou grec terminé par n exige \acute{a} , \acute{i} , \acute{e} ou \acute{o} comme voyelle, jamais \acute{a} , \acute{e} , \acute{e} , \acute{o} ou \acute{u} .

À la fin d'un mot latin e ou o atones se prononcent \acute{e} , \acute{o} , lorsque ces

mots n'ont pas subi d'accommodation orthographique, par ex. *retro*, *ipso facto*, *maxime*, pron. *rétrò*, *ipsò fáktò*, *máksimè*.

On trouvera souvent des mots portugais qui dérogent à quelques-unes des règles que nous venons de constater. De tels mots, formés contre les analogies de la langue populaire, se rencontrent surtout dans les livres modernes : ce sont des mots savants empruntés au latin, au grec, des noms bibliques, des vocables étrangers, qui ont été introduits après que la langue eut été formée. Il faut, cependant, se rappeler que le plus souvent ces anomalies ne sont rien moins que réelles. C'est l'orthographe qui déguise la prononciation ; elle perpétue le souvenir d'un son disparu ou transformé, en conservant le symbole qui le représentait. Il en est ainsi de presque toutes les langues néo-latines, l'italien et l'espagnol exceptés, lesquels ont une orthographe plus conforme à la prononciation, et parmi les langues germaniques l'anglais en est un exemple frappant. Nous ne citerons que peu de mots. Du latin *actum* l'ancien portugais avait formé *auto* : la gutturale *c* s'était vocalisée en *û* après une voyelle gutturale¹. Le portugais moderne a repris le mot sous la forme apparente de *acto*, réelle de *átu*, le *c* étant tout à fait nul dans ce mot, ainsi que presque partout devant *t* et *ç*. Autre exemple : le latin *directum* a donné *direito* ; le *c* s'est vocalisé en *î* après une voyelle palatale. Le portugais artificiel a pris le latin *directorem*, *directionem*, sous les formes apparentes de *director*, *direcção*, réelles de *dirètòr dirèçãû* ; le *c* est tombé, et par compensation, la distinction de quantité n'étant pas reconnue comme un élément de la langue, la voyelle *e* a gardé le son ouvert, elle n'est pas devenue neutre ; autrement cet *e* se serait changé en *ç*. Autre exemple : on écrit le plus souvent *edade*, *egual*, de *aetatem*, *aequalem*, et toujours *elogio*, mais on prononce *iddêç*, *igûdl*, *ilujlû*, car l'*e* atone initial est toujours prononcé *i*, lors même qu'il est nasal (*ĩ*).

Nous ferons encore remarquer qu'une voyelle atone qui n'est pas neutre, c'est-à-dire un *e*, un *a*, un *o* qui gardent la prononciation de *è*, *è* (*ê*), *ò* (*ô*) dans une syllabe ouverte, indiquent dans la plupart des cas la disparition d'une consonne, d'une voyelle, ou d'une syllabe entière. Ainsi le mot *pàdêiro* (*pàdâîrû*) est une contraction de *paadeiro* (castillan *panadero*) ; *caveira* (*kàvâîrç*) une contraction de *caaveira* (castillan *calavera* de *calvaria*, avec un *a* intercalaire) ; *credor* (*krèdôr*) est une contraction de *creedor*, de *creditor em* ; *aquecer* (*çkèçêr*) est pour *aqueecer calescere*.

1. Il me semble que le mot *feito* ne vient pas immédiatement de *factum*, mais bien de **fectum* ; la voyelle *a* se serait donc palatalisée avant la vocalisation du *c* en *i*. On trouve *fecto* pour *feito* dans *Vida do Ifante Josaphat*, *Cod.* 266 de la bibliothèque du monastère d'Alcobaça, déposé à la *Torre do Tombo* (Archives nationales), p. 1.

Le verbe assez moderne *optar* se prononce *òptár* ; le verbe plus ancien *adoptar* se prononce *qđòtár* et non pas *qđòptár* ou *qđytár*. Le *p*, de même que le *c*, est généralement nul devant *t* ; il rend ouvertes, cependant, les voyelles *a*, *e*, *o*, qui le précèdent, et qui sans cette consonne seraient devenues *q*, *ę*, *u*, en perdant l'accent.

REMARQUES SUR LA PRONONCIATION DES CONSONNES.

Pour ne pas introduire dans cet essai des innovations de nomenclature qui y seraient déplacées, parce qu'elles me forceraient à une discussion que je ne pourrais aborder sans trop m'éloigner de mon but, j'ai adopté la terminologie généralement connue, remplaçant seulement la dénomination de *dentales* par celle de *linguales*. J'appelle *linguales* toutes les consonnes qui sont produites par un contact ou un rapprochement formé par le bout de la langue et un autre organe. Je me suis écarté de l'usage commun seulement sur ce point : en effet, appeler *r* une dentale est un contresens manifeste, un *r* dental étant impossible.

Les quatre groupes dans lesquels j'ai distribué toutes les consonnes portugaises comprennent douze articulations différentes, produites par des organes distincts, ou par des parties diverses du même organe. J'ai divisé ces douze articulations en treize lignes, parce que je sépare des articulations palatales les consonnes fricatives réduites, sourde et sonore, qui jouent un rôle tout particulier, et qui sont soumises à des lois spéciales, dans le dialecte portugais dont j'entreprends de faire connaître la phonologie.

La première ligne de notre tableau des consonnes contient les deux explosives gutturales, douce et dure (sonore et sourde), françaises (*g*² et *k*² de E. Brücke) *g* et *c* devant *a o ou*, *r* ou *l*. Elles ne peuvent se trouver que devant les voyelles gutturales *à*, *ò*, *ò*, *u*, et leurs subordonnées neutres *q*, *ę*, ou une consonne. Devant *ę* on les écrit par *gu*, *qu*, comme en français.

Devant les voyelles palatales *è*, *ê*, *i*, *í*, elles se changent en *gu*, *qu* de la seconde ligne, qui se prononcent un peu plus avant, contre le palais : ce sont *g*¹ et *h*¹ de Brücke¹.

1. *Grundzüge der Physiologie u. Systematik d. Sprachlaute*, p. 60-61. Peut-être était-ce là le son des lettres latines *c*, *g* devant des voyelles palatales. Au siècle dernier, de Wailly avait déjà fait observer que *c*, *g* n'avaient pas la même prononciation que *qu*, *gu*, qu'il disait avoir un son moins fort. « Principes généraux et particuliers de la langue française, » Paris, 1786, p. 383 et 395. Comme on sait, dans un grand nombre d'idiomes les gutturales *k* et *g* se palatalisent en *kí*, *gí*, *tš*, *dž*, etc. devant des voyelles palatales, et en français, provençal, portugais et castillan elles ont avancé jusqu'à *s* (*š*), *ž*, *z*.

Il n'y a point en portugais de fricatives gutturales, pas plus que la nasale *ng* des langues germaniques.

La nasale de la 3^e ligne, *nh*, est la palatale représentée en castillan par *ñ* et en français par *gn*. Elle ne peut se trouver que comme médiale dans un mot portugais. C'est là un son simple, et non pas une diph-tongue *ñi*, comme la plupart des phonéticiens allemands ou anglais le soutiennent.

Les palatales de la 4^e ligne sont un peu différentes des palatales fran-çaises correspondantes.

D'abord, l'ancipite *lh* a depuis longtemps disparu du langage com-mun en français ; elle y a été remplacée par un *i* consonne moins fricatif que le *j* allemand.

Le *lh* portugais est tout à fait semblable au *ll* castillan et catalan, et il n'est pas redoublé comme le *gli* toscan (= *llh* ou *llh̃*). Il est à peu près identique au *l* polonais en conjonction avec des voyelles palatales, *li* russe, à cette différence près que la palatale slave est produite par une plus large surface de contact entre la langue et la partie antérieure du palais, ce qui a pour conséquence une plus large fissure labiale, et un rétrécis-sement latéral plus fort des deux côtés de la langue contre les parois de la bouche par où le souffle s'échappe, de sorte que les lèvres se trouvent écartées l'une de l'autre dans toute leur longueur. C'est là du moins la différence de formation qui résulte de mon observation personnelle.

Les fricatives *j* et *x* (*ch*) sont tout à fait identiques aux fricatives anglaises de *shall*, *vision*. Les palatales françaises *j* et *ch* sont pronon-cées un peu plus en avant contre les gencives, et l'organe actif est positivement le bout de la langue ; en outre, pour prononcer le *ch* et le *j* en français, on arrondit les lèvres presque autant que pour le *sch* alle-mand. Les palatales portugaises *j*, *x* sont tout à fait indépendantes de cette labialisation ¹, et l'organe actif est un point de la surface supérieure de la langue, plus ou moins rapproché de son extrémité, selon que la voyelle précédente ou suivante est palatale ou gutturale. Le *ch* français, et surtout le *sch* allemand, sont pour nous des sons étrangers.

Les réduites *s* sourde et sonore ne sont que *x* et *j* atténués. Presque tous les étrangers ont une grande difficulté à les prononcer, surtout à la

1. Voy. Storm, *op. cit.*, p. 27. J'aurais quelque chose à ajouter à ce que M. Storm dit à propos d'un *s supradental* des basques : ce doit être le *s* des Castillans et des Portugais du nord, le *s* de Trás-os-Montes, différent de $\zeta = s$ alvéolaire dans ce dialecte : *paço* s'y prononce *pásu*, tandis que dans *passo*, le groupe *ss* a une prononciation différente, qui ressemble, si elle n'est pas iden-tique, à *s* du castillan *passo* ; peut-être le son portugais tient-il un peu plus du son du *ch* français que le *s* castillan, l'ouverture par où le souffle s'échappe étant plutôt circulaire.

fin d'un mot. Il faut remarquer que *s* palatal réduit se prononce *sourd* lorsque, à la fin d'un mot, il est suivi d'un repos quel qu'il soit ; qu'il se prononce également *sourd* devant une consonne sourde ; qu'il devient *sonore* devant toute consonne sonore, à quelque classe qu'elle appartienne, c'est-à-dire devant les fricatives et les explosives douces, ainsi que lorsqu'il est suivi d'une nasale ou de *l*.

À la fin d'un mot, devant la voyelle initiale du mot suivant, *s* palatal devient lingual = *z*, tout à fait comme en français, formant l'initiale d'une syllabe avec la voyelle du mot suivant, parce que les palatales réduites ne peuvent pas se trouver devant des voyelles ; ainsi *os arcos* se prononce *u zárkuš*.

Devant *r*, *x* et *j* le *š* réduit est nul, ou bien *r*, *x*, *j* sont redoublés.

Pour apprendre à reproduire les fricatives palatales réduites du dialecte commun, il ne faut pas consulter les habitants du Minho ou de Trás-os-Montes, qui les prononcent d'une manière différente. Dans ces dialectes elles sont analogues au *s* castillan, lequel est formé dans un canal qui est le résultat du rapprochement de la surface inférieure de la langue et des gencives des dents supérieures. Cette prononciation est désignée par l'épithète *xabancas*, chez les habitants de Lisbonne, pour lesquels le mot *santo*, par ex., prononcé par un habitant du nord, sonne comme *xãtu*.

L'*i* de *faia*, *fiar*, n'est que l'*i* atone, réduit parce qu'il se trouve devant une autre voyelle. Il est analogue à l'*i* de *Dieu*, *mien*, et tient plus de la voyelle que de la consonne, tandis que *y* de l'anglais *young* et du castillan *yunque* se trouve plus près de la consonne ; pour produire ce dernier son, le rapprochement des organes facteurs est bien plus grand que pour l'*i* portugais. Le Portugais croira toujours que *faia* est un mot de deux syllabes, qui doit se diviser *fai-a* ; l'*i* forme une diphtongue avec le premier *a*, la syllabe suivante est formée par le second *a* ; le portugais *faia* contient donc une diphtongue décroissante¹ suivie d'une voyelle : le mot espagnol *haya* a pour éléments une voyelle suivie d'une diphtongue croissante, quand même on n'y regarderait pas le *y* comme une vraie consonne.

Les consonnes de la 6^e ligne sont prononcées plus en arrière contre le palais. Elles se trouvent seulement en conjonction avec les voyelles palatales, *ê, ê, î, ï*. Elles ne sont pas tout à fait identiques à *ś* et *ź* polonais, car l'aplatissement de la langue n'y est pas aussi considérable, l'étendue

1. V. *Romania*, III, 323. J'accepte la désignation proposée à cet endroit par M. L. Havet pour distinguer les deux sortes de diphtongues *ai, ia*, que Lepsius proposait d'écrire *ai̇, iȧ*, en affectant la voyelle atone de la marque de la brève.

de la fissure étant à cause de cela moindre que pour les palatales slaves. La fricative sonore de cette ligne est le plus souvent représentée par *g* suivi de l'une des voyelles *e, i*.

Les fricatives réduites *s* sourd et sonore deviennent plus palatalisées lorsqu'elles se trouvent en conjonction avec des voyelles palatales.

L'ancipite centrale vibrante *rr* (*r*) est le *r* initial ou *rr* double des langues néo-latines, le français excepté. Elle est prononcée un peu plus en arrière que *r* simple, et est généralement linguale. On trouvera individuellement des *r* vibrantes uvulaires, même parmi des gens qui prononcent *r* simple comme une linguale. En général, les Français et les Allemands, ceux-là même qui ne *grasseyent* point, ont l'habitude de gutturaliser le *rr* lingual, ce qui n'a jamais lieu chez les Portugais, les Espagnols ou les Italiens. En italien, *r* simple après une consonne est souvent prononcé double ; en espagnol et en portugais ce *r* liquide est toujours simple.

Quelquefois je prononce le *r* initial comme une fricative sonore, une espèce de *rz* (non pas *rž* comme le *rz* polonais). J'ai rarement trouvé cette particularité dans la prononciation d'autres individus portugais. Ce *r* fricatif sonore est cependant assez fréquent dans la prononciation des Brésiliens, et remplace chez eux le *r* vibrant ; je ne saurais dire, toutefois, jusqu'à quel point cette prononciation est individuelle ou dialectale ; je l'ai surtout remarquée chez des naturels de Pernambuco et de São Paulo.

R de *cara*. C'est le *r* médial ou final. Il ne se trouve jamais comme initiale du mot, pas même lorsque ce mot est précédé d'un autre terminé par une voyelle atone. C'est là une différence qui sépare l'italien du portugais et de l'espagnol. Un Italien prononcera le *r* de *rosa* tout à fait comme un Espagnol ou un Portugais ; lorsque, cependant, ce mot est précédé d'une voyelle atone, celle de l'article par exemple, l'Italien dira la *roza*, l'Espagnol *la rrosa*, le Portugais *a rrosa* ; les lois de la position faible ou forte des consonnes en italien n'étant pas connues dans la Péninsule hispanique, si ce n'est peut-être en Catalogne.

Il faut s'abstenir de toute gutturalisation dans la prononciation de *r* simple, lequel est bien plus près de *d* que le *r* germanique ou français.

La neuvième ligne ne contient qu'une consonne, le *l* gutturalisé, lequel, parmi toutes les langues néo-latines, est propre au portugais. Tandis que le bout de la langue s'appuie contre les gencives, ou plutôt contre les alvéoles des dents incisives supérieures, le dos s'en élève vers le point guttural. La seule différence entre le *l* portugais après une voyelle et le *ł* polonais consiste, ce me semble, en ce que pour celui-ci le bout de la langue se trouve en contact positivement avec les dents, ce qui détermine une moindre flexion de cet organe ; d'où il résulte que la gut-

turalisation est plus perceptible à l'oreille. Outre cela, le *t* des langues slaves peut précéder une voyelle gutturale aussi bien que la suivre ; le *l* gutturalisé du portugais, au contraire, ne peut que suivre la voyelle, qu'elle soit d'ailleurs gutturale ou non ; il la gutturalise en même temps, et de cette particularité provient une série de voyelles qui ne se trouvent que devant *l* dans la même syllabe. Il n'y a généralement que la voyelle *a* qui soit affectée par la prononciation de *l*, lorsque cette consonne est médiale, comme dans *malla*, *salla* (*mât-a*, *sât-a*). Bien des personnes, cependant, gutturalisent toutes les voyelles devant *l* dans le corps du mot, parce qu'elles gutturalisent aussi le *l* médial entre deux voyelles. On pourrait à la rigueur considérer le *l* gutturalisé réduit comme la subjonctive de diphtongues analogues aux diphtongues anglaises *are*, *ere*, *ire*, *ore*, *ure*, *oor*, et en dresser le tableau suivant, qui viendrait s'ajouter aux quatre tableaux que nous avons donnés des diphtongues portugaises, comme contenant des éléments spéciaux de cette langue.

DIPHTONGUES ORALES AYANT POUR SUBJONCTIVE *t* RÉDUIT.

Exemples.

<i>ât</i>		<i>mal</i>	
<i>êt</i> — <i>ôt</i>		<i>mel</i> — <i>sol</i>	
<i>êt</i> — <i>ôt</i> (rares)		<i>feltro</i> — <i>sôlto</i>	
<i>it</i> — <i>ut</i>		<i>mil</i> — <i>sul</i>	

La voyelle *i* devant *l* dans la même syllabe est plutôt ouverte, presque autant que l'*i* bref anglais de *till*, *bid* ; elle est en outre gutturale comme toutes les prépositives de ces diphtongues.

De même que pour les diphtongues anglaises à subjonctive *gr* et les nasales françaises, le *l* a une valeur double lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot suivi d'un autre mot qui commence par une voyelle : il sert à former la subjonctive de la diphtongue, et il se lie en outre à la voyelle initiale pour former une autre syllabe ; il a donc la valeur de deux *ll*, dont le premier est gutturalisé et réduit, et le second lingual et plénisonnant. Ainsi *sal amargo* se prononce *sât lamárgu*, tout comme en anglais *pure angel* = *plûç réîndjêl* et en français *mon ami* = *mon nami*.

Il y a des Portugais qui ne prononcent dans ces cas que le seul *l* de liaison, ne gardant du *l* gutturalisé que son influence sur la voyelle qui le précède : ils disent donc *sa lamargo*, prononciation analogue à celle de l'anglais *hç rÿn'kêl* au lieu de *hçç rÿn'kêl* (*her uncle*).

La 10^e ligne contient l'ordre des linguales sous-dentales, lesquelles sont prononcées, surtout les explosives *t d*, bien plus près des dents

incisives que les sons analogues en français, beaucoup plus que *t* et *d* anglais, lesquels sont, comme on sait, des consonnes sous-cacuminales, qui deviennent de vraies cacuminales devant *r*. Lorsque la consonne *d* se trouve entre deux voyelles, elle est le plus souvent fricative, c'est-à-dire qu'elle se prononce comme le *d* danois après une voyelle longue. C'est là ma prononciation du *d* entre voyelles, même d'un mot à l'autre, lorsque je fais l'élosion de l'*e* muet. Il y a cependant des personnes qui ne sifflent cette consonne que lorsqu'elle se trouve en contact avec une fricative sonore, comme dans l'exemple que nous en avons donné, ou dans cet autre : « a casa de Deus », prononcé ã kázã ðɛ ðéúʒ , ou plutôt ã kázã ððéúʒ , l'*e* neutre de la préposition *de* y étant le plus souvent tout à fait nul.

La consonne *n*, lorsqu'elle ne se trouve pas devant une voyelle dans le même mot, ne sert qu'à rendre nasale la voyelle qui la précède. Ainsi non seulement on prononce *canto*, comme si l'on écrivait *kātu*, mais encore les deux mots *lan azul*, par exemple, se prononcent lã qzút , sans faire aucune liaison entre la nasale *ã* et la voyelle initiale du mot suivant. Il en est de même de la nasale labiale *m* : on écrit *rombo* et *com a casa*, et l'on prononce rõbũ , kõ q kázã . Cette nasalité d'une voyelle devant une autre voyelle se retrouve dans le corps d'un mot dans les dialectes de Minho et Douro : on y prononce bõũ au lieu de bõ (*bom*), ũã au lieu de *uma*. A Lisbonne on entend souvent bõã au lieu de bõã , comme je l'ai dit plus haut. Cette prononciation était autrefois générale : on disait *kumũã* (*commũã*) pour le féminin de l'adjectif *commum*, lequel est à présent uniforme à côté des substantifs *communa* = *commune*, *commúa* (= sentine, lieux d'aisance). On disait aussi *lũa*, et Garret a voulu rétablir *ũa* à la place de *uma*, féminin de *um*, devant un mot dont l'initiale serait *m*.

Son exemple n'a pas été suivi. Aujourd'hui, la suppression de *n* entre deux voyelles, dans des mots où autrefois il nasalise la voyelle tonique, est un fait accompli dans le dialecte usuel, et toute autre prononciation sentirait le provincialisme. Il me semble que l'ancienne orthographe *ãa* pour *ã* ou *an* indiquait aussi une diphtongue qui a depuis longtemps disparu.

Les consonnes des deux dernières lignes n'offrent rien de particulier. Elles sont tout à fait semblables aux sons exprimés par ces lettres en français, pourvu que pour la nasale *m* on observe la règle que nous venons de mentionner à l'égard de *n*. La semi-voyelle *u* de *quando*, *o* de *soar* répond à *ou* français de *zouave*, *u* de *équateur*.

Pour l'orthographe des voyelles nasales, nous ferons remarquer que le *til* ~ ne se place que sur *a*, *o* lorsqu'ils font partie d'une diphtongue nasale, *ão*, *ãe*, *õe* (*ãũ*, *ãĩ*, *õĩ*) ; quelques-uns le mettent aussi sur l'*a*

des finales *ã*, que d'autres écrivent *an*, et aussi *ãa*, selon l'ancienne façon de représenter ces terminaisons. Toutes les autres nasales s'écrivent par *m* à la fin des mots et devant *b p*, et par *n* partout ailleurs, par ex. *campo*, *som*, *atum*, *santo*, *sons*, *atuns*, prononcés *kãpu*, *sõ*, *ãtũ*, *sãty*, *sõš*, *ãtũš*. La diphtongue *ãi* s'écrit *em* à la fin d'un mot, et *ens* lorsqu'elle est suivie de l'*s* qui sert à former les pluriels, comme on vient de voir pour les mots *sons*, *atuns*; il en est de même de tout *m* désignant la nasalité : il se change en *n* devant l'*s* des pluriels ou de la 2^e personne des verbes.

Le pluriel du mot *mãe* et les pluriels en *ãiš* de mots qui se terminent au singulier par *ão* s'écrivent toujours par *ães*. J'ai déjà fait observer que dans les provinces de l'Alemtejo et de l'Algarve *ãe* et *em* se prononcent différemment, le premier étant égal à *ãi*, et le second à *êi*, avec un *e* fermé. Cette différence coïncide partout avec la prononciation *êi* à la place de *ãi*, attribuée à la diphtongue *ei*.

Lorsque la diphtongue *ãũ* (*ão*) est atone, on l'écrit communément par *am* dans les verbes et dans quelques noms assez rares qui ont cette diphtongue comme finale atone, tels que « *Estevam*, *Christovam*, *orpham*, » prononcés *ĩstẽvãũ*, *krištõvãũ*, *õrfãũ*; ce dernier mot reprend l'orthographe ordinaire de la diphtongue au pluriel, *õrphãos*, car la lettre *m* ne saurait être suivie de *s*.

Il faut se rappeler que *am*, *em* ne sont pas des diphtongues dans le corps des mots devant *p*, *b*; elles n'y sont qu'une simple variation orthographique de *an*, *en*, et la voyelle qui les précède se prononce comme une nasale simple, *ã*, *ẽ* (*ĩ*, lorsque *em* est initial). Il y a des personnes qui écrivent le mot *tão* (aussi) par *am*, et je suis de ce nombre; le mot *tambem* (également, de même) s'écrit toujours par *m*, et on le prononce tantôt *tãbãĩ*, tantôt *tãũbãĩ*; la dernière syllabe, cependant, en est toujours la tonique. Garret voulait que l'on distinguât *tambem* (*tãbãĩ*) = de même, de *tam bem* (*tãũ bãĩ*) (également bien, aussi bien que), et son opinion fut un temps respectée sur la scène; elle ne l'est plus.

On ne trouve des consonnes réellement doubles dans aucun mot portugais; on les rencontre seulement d'un mot à l'autre, et c'est ordinairement la suppression de l'*ç* des monosyllabes *de*, *me*, *te*, etc., qui y donne lieu; on vient de voir un exemple de ce redoublement dans la phrase « *a casa de Deus* ».

La consonne *rr* ne saurait être non plus regardée comme le redoublement de *r*, car les points où les deux consonnes sont produites ne sont pas identiques : leur *sthãna* est différent.

On ne doit donc pas dire qu'il y ait des *assimilations totales* de consonnes en portugais : mais il y a plutôt des *absorptions*. Le mot *acto* est prononcé *átu* et non pas *atto* comme en italien; le *c* tombe devant

le *t*, il ne devient pas *t*. C'est à une absorption semblable qu'est due la simplification de *tš* en *š*, dans les dialectes du sud, pour le groupe *ch*. Dans des mots tels que *director*, *acção* (*dirêtôr*, *àsãũ*), il y a d'abord la chute du *c*, puis la compensation de cette consonne dans les voyelles *a*, *e*, qui restent *ã*, *ê* au lieu de devenir *ã*, *ê*, sons qui autrement seraient le résultat de leur atonie.

On connaît certainement des assimilations partielles, par exemple dans la prononciation de *š* palatal comme *ž* devant une consonne sonore ; mais on ne saurait trouver des assimilations totales, je le répète, que d'un mot à l'autre.

Nous terminerons cette revue des consonnes portugaises par quelques observations sur la prononciation de *s*, *š*, *ç*, *z* ; *x*, *ch* ; *b* et *v*.

Dans presque tout le domaine de la langue portugaise, *s* et *ç*, *š* et *z*, *x* et *ch* sont identiques deux à deux, et répondent à peu près aux lettres françaises *s*, *z*, *ch*. Dans la province de Trás-os-Montes et dans quelques endroits du Minho, les habitants des villages et des hameaux gardent encore l'ancienne prononciation qui distingue *s* de *ç*, *š* de *z*, *x* de *ch*, distinction tout à fait perdue, du moins dans le dialecte moderne, depuis le fleuve Douro jusqu'à l'extrémité méridionale du royaume, aussi bien que dans les colonies et dans le Brésil. Je ne saurais dire jusqu'à quel point cette différence se maintient dans toute la province de Trás-os-Montes. A Bragança et dans ses environs, tout près de la frontière espagnole, *s* et *š* (doux) sont la sourde et la sonore d'un ordre spécial ; ces deux consonnes, comme toutes les fricatives, sont produites par le passage du souffle ou de la voix à travers un canal formé par le rapprochement de deux organes : la surface inférieure de l'extrémité de la langue et les gencives derrière les dents incisives supérieures. La sourde est pour ainsi dire tout à fait semblable à *s* castillan, et on les retrouve toutes les deux en Catalogne et dans quelques dialectes italiens¹. J'appellerai ces consonnes *sous-cacuminales*. La fricative *s* de cet ordre se prononce sourde au commencement des syllabes, à la fin d'un mot,

1. Trouve-t-on en Auvergne ces deux sons, *s* et *š* ? C'est aux phonéticiens français de le décider. M. Jules Cornu, dans un article, excellent sous tous les rapports, sur le dialecte gruérim, publié dans la *Romania* (vol. IV), nous dit que *s* et *z* ne s'y trouvent que dans les composés *ts*, *dz*, et que partout ailleurs ils se prononcent *x* (*ch* français) et *j*. J'avais des doutes là-dessus, et j'avouerai qu'ils ne se sont pas entièrement dissipés. Je croirais plutôt que *s* et *z* y sont notre paire de fricatives sous-cacuminales. J'ai consulté personnellement M. Jules Cornu, il n'est pas de mon avis ; je le prierais cependant de faire de nouvelles épreuves, car il connaît maintenant ces deux sons, dont j'ai eu occasion de lui expliquer le mécanisme dans le portugais dialectal.

Pour les dialectes italiens, j'ai remarqué que l'actrice Pezzana et l'acteur Rossi prononçaient la sourde comme *s* commune, mais que leur *s* douce (de *rosa*) était toujours sous-cacuminale.

devant un repos quelconque, devant une consonne sourde et entre deux voyelles, quand elle est redoublée (écrite, non pas prononcée, deux fois). Médiale entre deux voyelles, ainsi que devant une consonne sonore, elle se prononce douce.

Les consonnes *ç* et *z* ont le son de *s* et *z* français, seulement ils sont produits plus en arrière par le dos de la langue, non pas avec son extrémité; toutefois *z* à la fin d'un mot se prononce *s* (*ç*), de sorte que les mots *dez*, *feliz*, s'y prononcent *dèç*, *fèlç*, et non pas *dèš*, *fèliš* comme dans les dialectes du sud, et presque partout ailleurs.

A cause de cette distinction entre *s* et *ç*, *ś* et *z*, les mots *passo* et *paço*, *coser* et *cozer* ne sont point des homophones; on les prononce respectivement *pásu* (un pas) et *páçu* (un palais), *kuśêr* (coudre) et *kuzêr* (cuire, bouillir).

C'est aussi à cause de cette distinction que l'orthographe *-ês*, *-eses* de la terminaison des adjectifs dérivés de noms propres de nations, suivie par Alexandre Herculano et autrefois presque générale, est préférable à l'orthographe *-ez*, *-ezes*, adoptée par la plupart des écrivains modernes, car, à Trás-os-Montes, des mots tels que *português*, *francês*, se prononcent toujours « *portuguêš*, *frâcêš* », au pluriel « *portuguêšêš*, *frâcêšêš* », et non pas *portuguêš*, *frâcêš*, *portuguêziš*, *frâcêziš*, comme ailleurs.

Dans la province de Beira-Alta, il semble que l'on ne prononce *s*, *ś* sous-cacuminales que lorsqu'elles sont finales de mots ou se trouvent devant des consonnes, par ex. *flores*, *estrada*, pron. *flôreš*, *êstrada*.

Dans presque tout le nord *x* est une fricative analogue à *sh* anglais; *ch* répond au *ch* de cette langue et de l'espagnol, c'est-à-dire à une consonne composée, *tš*.

Dans tout le sud et dans la partie moyenne du royaume, *b* et *v* sont parfaitement distincts: *b* est l'explosive bi-labiale douce, *v* la fricative labio-dentale également douce et plus ou moins bourdonnée. Dans la région la plus septentrionale du royaume, on confond *b* et *v* en un seul son: lorsqu'ils se trouvent dans la position forte, c'est-à-dire après un repos ou une consonne, ils sont tous les deux explosifs = *b*; dans la position faible (entre deux voyelles) ils deviennent fricatifs, et alors ils ont tous les deux la valeur du *v* simple entre voyelles du dialecte romain, analogue au *w* dialectal allemand, c'est-à-dire ils ont le son de la fricative bi-labiale douce, tout à fait comme dans une grande partie des dialectes espagnols.

A Porto, et probablement dans toute la région environnante, on fait un échange entre les sons de ces deux consonnes, phénomène analogue à la permutation du *v* et du *w* à Londres: *b* a le son du *v*, et *v* a le son du *b*. On dit par exemple, et le plus souvent les gens peu instruits l'écrivent, *binho vom*, au lieu de *vinho bom*. A Trás-os-Montes, le son *b*

prédomine pour ces deux consonnes. On sait que presque partout en Espagne *b* et *v* se trouvent confondus. La prononciation du *b* comme fricative bi-labiale douce, dans la position faible, et surtout sous l'influence médiante ou immédiate d'autres fricatives, n'est pas d'ailleurs rare, même à Lisbonne, ce qui met ce son d'accord avec l'assibilation du *d* dont j'ai parlé plus haut¹.

Le catalogue des sons d'une langue ou de ses dialectes, qui, quoique méconnus ou déguisés par l'imperfection de l'orthographe ou l'uniformité littéraire, n'en existent pas moins, serait curieux à dresser. J'ai tâché d'en relever quelques-uns, et je serais plus long si je ne craignais pas de trop m'éloigner de mon sujet. J'ai constaté, par exemple, une autre nasale, moins palatale que le *nh*, et qui ne se trouve que devant une voyelle à la suite de la diphtongue *ãi*, dans la prononciation de Bragança; par exemple, la phrase *em altos montes s'y* prononce *êi ñãltus môtês*, et cette sorte de *glide*, ou phonème nasal d'union qui évite l'hiatus, n'est autre chose que le π' de E. Brücke, le *ng* allemand de *stengel*, c'est-à-dire le *ng* germanique en conjonction avec des palatales².

PHONOLOGIE DES VOYELLES.

On doit établir deux divisions spéciales pour les voyelles portugaises.

a) Voyelles ouvertes	à	è	ò				
Voyelles fermées	â	ê	ô				
Voyelles indifférentes	ê	i, î	u, y				
b) Voyelles pleines	à	è	ê	i	ò	ô	u
Voyelles réduites	â	ê	(î)	ï	(ê)	ü	

Les voyelles pleines se trouvent dans les syllabes accentuées; les voyelles des syllabes atones, au contraire, sont réduites toutes les fois

1. V. dans *O Positivismo*, 4^e anno (1882), nos 1 et 2, mes articles sur la phonétique du dialecte de l'Andalousie, à propos d'un travail analogue de M. Schuchardt (*Zeitschr. f. Rom. Phil.* V), où je traite la question de *s*, *z*, *b* et *v* en portugais.

2. On doit s'être aperçu que je n'ai rien dit de l'explosive pharyngienne qui est l'initiale des mots allemands qui, en apparence, commencent par une voyelle, tels que *ander*, *Art* etc., et que l'on représente ordinairement par l'apostrophe. Elle n'existe pas en portugais; les voyelles qui se trouvent en contact, comme on verra plus loin, forment des crases ou des diphtongues, ou bien on évite l'hiatus par la semi-vocalisation. On pourrait à peine constater l'existence de cette consonne, que j'indiquerai par γ , entre le mot *treze* et le mot suivant, commencé par *i* atone, par ex. *treze irmãos* (treize frères) pour le distinguer de *tres irmãos* (trois frères), ou dans des cas analogues.

qu'elles ne sont ni nasales, ni suivies de *l* gutturalisé, ni protégées par une consonne anormale fermant la syllabe, que cette consonne soit d'ailleurs prononcée ou nulle. Les syllabes terminées par *s*, ainsi que les syllabes médiales ou initiales commençant par une consonne et terminées par *r*, sont traitées comme des syllabes ouvertes, c'est-à-dire que la voyelle qui précède ces deux consonnes *s* et *r* devient réduite, tout à fait comme si elle terminait la syllabe.

Les seules diphtongues atones soumises à la réduction sont *âi*, *âi* (écrites *ai*, *ei*) devant des voyelles.

La voyelle réduite *i* ne se trouve que devant ou après une consonne palatale, dans une syllabe atone. L'*i* et l'*â* jouent le rôle de subjonctives dans les diphtongues, comme nous avons déjà vu.

Les voyelles *i* (*î*) *y* (*ÿ*) s'écrivent tantôt par *i*, *u*, tantôt par *e*, *o*. Seulement *i*, *î* ne peut s'écrire *e* que devant une autre voyelle, comme subjonctive de diphtongue, ou en conjonction avec des palatales (*ç*), et cela parce que la voyelle *e* atone a une prononciation différente, celle de *ç*, toutes les fois que, hors des circonstances que nous venons de constater, elle appartient à une syllabe atone ouverte ou terminée par *r*. La voyelle réduite *y* (*ÿ*), au contraire, répond aux trois voyelles pleines *ò*, *ô*, *u*; il serait donc indifférent pour la prononciation de l'écrire par *o* ou par *u*. Quelques exemples éclairciront ce point.

Des mots primitifs	<i>gòla</i> , <i>bòlo</i> , <i>mula</i>
on forme les diminutifs	<i>golinha</i> , <i>bolinho</i> , <i>mulinha</i> ,
qui se prononcent	<i>gulinha</i> , <i>bulinhu</i> , <i>mulinha</i> ;
tandis que de	<i>prêto</i> , <i>fêro</i>
on forme les diminutifs	<i>prêtinho</i> , <i>fêrrinho</i> ;
et du mot	<i>fittã</i> on forme <i>fittinha</i> , sans

atténuation de la voyelle devenue atone par le déplacement de l'accent que les terminaisons *-inho*, *-inha* exigent.

Le son de l'*â* fermé coïncide avec celui de l'*ã* neutre, seulement celui-ci est plus faible, surtout après l'accent; ces deux voyelles *â*, *ã* sont entièrement identiques en ce qui concerne leur timbre. Les rapports entre *â* et *ã* ne sont pas analogues à ceux de *è* et *ê*, *ò* et *ô*¹.

1. Le son de *ã* pour *a* ne dépend point de l'origine de cette voyelle, mais bien de la place qu'elle occupe par rapport à l'accent et aux sons contigus. En principe *e* et *o* fermés proviennent de *ê*, *ô* ou de *ï*, *ÿ* latins. L'*a*, au contraire, se prononce *ã* par l'influence de la consonne nasale suivante, lorsqu'il est tonique, ou bien c'est l'absence de l'accent qui l'assourdit : son origine n'y est pour rien.

Quelques mots sur ce son en provençal.

Le *Donatus Provincialis* (éd. de 1858 par M. Guessard, la seule que je possède et que je puisse consulter pour le moment), dans la partie qui traite des *Rimas*, outre des *e* et des *o* larges (ouverts) et *estroits* (fermés), nous donne

On peut établir cette règle générale que lorsqu'une syllabe est ou est devenue atone, sa voyelle orale devient réduite dans les conditions exprimées par le tableau suivant :

Voyelles pleines	Voyelles réduites devant des consonnes	devant des continues palatales ¹	devant des voyelles
à, â ^a	— a	a	a (ordinairement forme crase en à)
è, ê	— e	i	i que l'on écrit par e, et que nous représentons par e, ê = i, i
i	— i, e ^b	i	i que l'on écrit par i

aussi des *a larges* et *estraits*. Quel son avait donc l'*a estroit*? Si nous voulons suivre l'analogie de *e* et de *o*, nous avons devant nous trois hypothèses, c'est-à-dire trois sons plus fermés que *à*: l'*a* anglais de *bad*, qui se retrouve dans quelques dialectes italiens et dialectalement aussi en portugais; l'*a* anglais de *wad*, *whaiz*, soit un *a* palatalisé ou labialisé; et enfin l'*u* bref anglais de *bud* dans la série moyenne ou neutre (v. la pyramide des voyelles et la note 6), ou quelque chose d'analogue. Dans le *Donatus Provincialis* (p. 45), les *a estraits* se trouvent réunis en deux sections, et dans tous les mots cités, *abbas* excepté, on voit que *n* a été supprimé, si l'on compare tous ces mots aux mots latins correspondants. Dans les dialectes portugais parlés dans la région comprise entre le Mondego et l'extrémité méridionale du royaume, l'*a* accentué devant une consonne nasale est fermé, c'est-à-dire il a un son neutre un peu moins ouvert que l'*u* anglais de *bud*, par ex. dans *mundano*, vocable que nous retrouvons dans le *Donatus* sous la forme *mundas*, subordonné à la rubrique *a estroit*. Cette terminaison *-as* se prononçait-elle *as*? Précisément, un grand nombre de ces *e* et des *o* fermés ou ouverts cités dans le *Donatus* coïncident avec le son de ces voyelles dans les mots portugais correspondants, lorsque celles-ci n'ont pas subi l'influence de sons contigus; c'est là une raison de plus en faveur de notre hypothèse: *a estroit* du *Donatus* = *a* portugais de *cama*, *canna*, *manha*. V. Milá y Fontanals, *De los Trobadores en España*, p. 460, n. 8; et aussi sur la prononciation de *o* = *u* et *e* ou *a* = *a*, lorsque ces voyelles sont atones, dans quelques dialectes catalans, anciens aussi bien que modernes, ib., p. 461-464 et les n. 10, 11 et 12. Je suis cependant bien loin de me conformer pleinement à la doctrine de la note 8 citée, et encore moins à la terminologie adoptée par le savant romaniste. Qu'est-ce, en effet, qu'une voyelle *gan-gosa*, *sucia*, *limpia*, et *una articulacion pronunciada con mas ó menos suavidad*? Il serait assez difficile d'attribuer à cette *vaguedad* d'épithètes un sens précis.

1. J'appelle « continues » toutes les consonnes qui ne sont point formées par le contact parfait de deux organes, c'est-à-dire toutes les fricatives, les ancipites *l* et *r*, les nasales et les semi-voyelles.

ò, ô — y y û que l'on écrit par o, et que nous représentons par ø, ô = y, û
 u — y y û que l'on écrit par u.

a) Dans la notation que j'ai adoptée, *â* désignera dorénavant l'*a* neutre accentué, ou *a* fermé; *á*, l'*a* neutre atone, *ã* l'*a* neutre sans aucun rapport à l'accentuation; je le répète cependant, le timbre en est partout le même; et si nous voulions établir une échelle de l'acuité de ces trois *a*, nous dirions que *ã* accentué (*â*) est celui qu'on entend le mieux; puis vient *ã* prétonique, puis enfin *ã* posttonique qui est le plus bref et le plus obscur de tous.

b) Les voyelles *e* et *i* atones devant une continue palatale ou une voyelle sont identiques; il en est de même lorsqu'elles forment la subjonctive d'une diphtongue. Devant une autre consonne quelconque, *e* se prononce *ɛ*, et l'*i* est plénisonant, et à la fin des mots (très rare) il s'atténue en *î*. Dans une suite de syllabes atones dont la voyelle sera toujours *i*, le dernier *i* seulement garde le son qui lui est propre; ceux des syllabes qui le précèdent se prononcent *ɛ*: ainsi les mots *ministro*, *militar* se prononcent *mɛnístɾø*, *mɛlitár*. Toute autre prononciation sentirait le pédantisme. Cet obscurcissement de l'*i* est très ancien: l'ancienne orthographe le démontre. Nous avons donc deux lois: *ɛ* devient *î*, *i* devient *ɛ*.

Du concours de ces deux lois, il résulte que le mot *vicejar* se prononce *vɛçijár*, et le mot *privilegiado* communément *prɛvɛlɨjídado*.

Il y a sans doute des exceptions à cette règle du changement de *i* en *ɛ*: les *i* des terminaisons du conditionnel des verbes, *-ir-ia*, *-ir-ias* etc. ne sont pas soumis à cette atténuation: on prononce *virta*, *dividiria* (*dɛvidiríã* ou *dɛvɛdiríã*); c'est là un fait qui démontre l'existence indépendante du suffixe *-ia* dans cette forme, d'un usage d'ailleurs assez restreint, puisqu'elle est presque toujours, dans le style ordinaire, remplacée par l'imparfait de l'indicatif, son emploi dans le langage commun étant presque borné à exprimer le prétérit d'un mode dubitatif, dont le présent est formé par le futur simple en *-r-ei*, lequel, à son tour, est rarement employé dans le sens du futur.

Nous avons déjà vu que les syllabes formées par des voyelles nasales ou gutturalisées (devant *l* gutturalisé) ne se modifient pas lorsqu'elles deviennent atones: *rênda*—*rendêr*, *fálta*—*faltár* ont à la première syllabe des voyelles identiques. Il en est de même pour les terminaisons en *-r*, dont la voyelle atone est toujours ouverte, *âr*, *êr*; cette voyelle ne devient réduite que lorsque le mot s'accroît d'une syllabe, par exemple: *Cêsâr*, au pluriel *Cêsârçêš*; *çãdávêr*, au pluriel *çãdávêrçêš*. Ces mots, cependant, ne sont pas populaires, surtout au pluriel.

Les voyelles *ã*, *ɛ*, *û* offrent quelques particularités: *ɛ* ne saurait être

l'initiale d'aucun mot, comme nous l'avons vu dans la constitution de la syllabe : lorsqu'un mot commence par *e* (ou *he*) atone, cet *e* se prononce *ĩ* devant une continue palatale, *i* devant toute autre consonne ; *elogio*, *esposo* se prononcent *ilujĩu*, *ĩspõzu*. Il en est de même de la voyelle nasale *en em*, qui se prononce *ĩ* au lieu de *ẽ* au commencement d'un mot, et dans le langage ordinaire la préposition *em* (*ãĩ*) sonne également comme *ĩ* ; la phrase *entrei em tua casa* se prononce donc *ĩtrãĩ i túq kãzq* ou bien *ĩtrãĩ ãĩ túq kãzq*, jamais *ẽtrãĩ...* etc., du moins dans le dialecte commun.

Les voyelles *a* et *o*, lorsqu'elles sont initiales d'un mot dans une syllabe fermée, gardent généralement le son ouvert ; on prononce donc *hortelão*, *hospedar*, *armario* et *aspirante* comme *õrtelãũ*, *õspedãr*, *ãrmãriũ*, *ãspirãte*. On entend souvent *urricultũrã* (horticultura), *ãrmãzãĩ* (armazem) et surtout *ãspirãr* ; cette prononciation, cependant, n'est pas celle du peuple, quoique assez commune parmi les gens instruits, qui se sont fait une prononciation à eux ; le peuple continue de dire *ũ ãrmãzãĩ* (um armazem), *ũ õrtelãũ* (um hortelão), *ũ mõspedãrã* (uma hospedaria).

Lorsque la voyelle *ç* se trouve dans le corps d'un mot, suivie de *r* ou précédée de cette consonne dans la même syllabe, elle est tellement obscure qu'une oreille exercée peut seule distinguer la place qu'elle occupe par rapport à *r*. De là une foule de fautes d'orthographe. Des gens instruits même s'y trompent souvent. En effet, les deux vocables *predicção* (*prediçãũ*) et *perdição* (*perdiçãũ*) sont très difficiles à distinguer. On voit communément dans les journaux et même dans des livres *pertença* au lieu de *pretensão*, le mot *pertencer* (appartenir) servant à égarer ceux qui n'en connaissent pas l'origine. Cette confusion, due à la prononciation obscure de l'*e* de la première syllabe (*ç*), est sans doute très ancienne, ce dont fait preuve le mot *perguntar*, qui a dû être prononcé *preguntãr*, car autrement le premier *c* du latin *percunctare* ne serait point devenu *g*. L'orthographe *perguntar* a été certainement refaite sur le latin, car le peuple, par exemple celui des environs de Lisbonne, prononce ce mot avec un *e* ouvert à la première syllabe, *prẽguntãr*, ce qui le rapproche du castillan *preguntar*.

Il y a une prononciation de *e* atone devant l'*r* de la syllabe suivante très commune parmi le peuple, c'est-à-dire celle de *ç*. Ainsi on entend souvent *ãmãricãno* au lieu de *ãmãricãno*, *jãrãt* au lieu de *jẽrãt* (geral).

Quelquefois aussi on prononce à tort l'*e* atone comme *ç* lorsqu'il est en conjonction avec des labiales, par ex. *purmẽtãr* = « permittir. » J'ai vu, il n'y a pas longtemps, une enseigne de cabaret qui portait *bubidas* au lieu de *bebidas*, « des boissons ». Le mot « prometter » (*prymẽtãr*) est souvent prononcé *purmẽtãr*. C'est là sans doute l'origine de *por* (*pur*) = « par » au lieu de *pẽr* du latin *per*.

Les deux prépositions *per* et *por* se trouvent confondues dès les premiers monuments de la langue, et *per* a presque disparu du langage actuel, après y avoir laissé les composés *pelo*, *pelos*, *pela*, *pelas* (*perlo*, etc.), écrits à tort avec un seul *l*, et prononcés tantôt *pely*, *pêlq*, etc., tantôt *pêly*, *pêlq*, etc. La distinction que Duarte Nimes de Leão voulait établir me semble plutôt ingénieuse que vraie¹ ; elle aurait cependant en sa faveur le fait cité plus haut de *pyrmetêr* au lieu de *prumêtêr*. Selon sa théorie, *per* serait le latin *per* et répondrait par conséquent au français *par*, tandis que le latin *pro* se retrouverait dans *por*, qui aurait pour correspondant en français *pour* dans le sens de *à la place de*, *en faveur de*. Pour exprimer le but on emploie en portugais la préposition *para* = *per ad*², qui se distingue de *q* en ce que cette dernière répond plutôt à *jusqu'à*, et suppose l'idée de retour. On dira, par exemple, *vou a*

1. Voy. Fréd. Diez, *Grammatik d. Romanischen Sprachen* Th. II, S. 484 ; Th. III, S. 175-179.

M. Jules Cornu, dans un article récent (*Romania*, t. X), sous le titre de « Influence des labiales sur les voyelles aiguës atones », nous présente une suite de mots portugais où l'*e* est devenu *u*, *o* (*y*) sous l'influence progressive ou régressive d'une consonne labiale. Le savant romaniste nous dit : « Le portugais surtout fournit un nombre fort considérable d'exemples, et la langue populaire doit en posséder bien d'autres. » Certainement, elle en possède. A la longue liste dressée par M. Cornu, j'ajouterai : *derrubar* à côté de *derribar*, *forçura* à côté de *fressura* qui est rare dans le dialecte populaire, *supultar* au lieu de *sepultar*, *luvar* pour *lvar*, *possôal* pour *pessôal*, etc. Dans cette liste nous voyons *bubida*, que nous avons cité dans le texte avant de lire l'article intéressant dont nous nous occupons maintenant. Le peuple confond souvent *ferragens* avec *ferragens*. Au lieu de *ruselução*, qui n'est plus usité, je mettrais *rozulção*, qui est assez commun. Le mot *escandula* pour *escandalo*, dans le sens d'offense, tort, est très répandu à Lisbonne : *accupação* au lieu de *ocupação*, *gratorio* au lieu de *dratorio* sont aussi très fréquents. Ce sont des cas de dissimilation. M. Cornu ne cite pas *incômmodo* au lieu de *incómmodo* qu'il doit avoir entendu très souvent, même parmi des gens d'une certaine instruction. Ce dernier changement de la voyelle posttonique me semble être dû à un effort fait pour éviter la réduction du mot, qui serait aisément devenu *incôndo* (*incommêdo*, *incom'do*) sans la dissimilation. Son explication de *velumê* au lieu de *volumê* me semble être tout à fait satisfaisante. C'est là un cas semblable à celui de *mêlitar* pour *militar*, que nous avons mentionné dans le texte. Nous nous occuperons bientôt des remarquables articles de M. Cornu sur le portugais.

2. La préposition *para* (*para*) a théoriquement l'accent sur la première syllabe comme en castillan. Cependant la prononciation usuelle met l'accent sur la seconde syllabe ; la première devient atone et l'*a* est changé en *e* ou il disparaît tout à fait. Cette prononciation *para*, *para*, ou plutôt *pra* est sans doute très ancienne, comme l'ancienne orthographe *pera* le prouve. Nous citerons Damião de Goes, *Chronica del rei dom Emanuel* :

..... do dinheiro que se tomou dos orphãos *perà* (= para a) mesma guerra, (P^{te}. 1a, cap. 1).

..... que *perà* (= para a) paga destas dividas del Rei seu pai, et *pera* has (as) suas se apartassem..... (ib., ib., ib.).

..... *pera* o qual trato..... (ib. P^{te}. 3a, cap. LXXII).

V. Milá y Fontanals, *De los Trobadores en España*, p. 463, sur la prép. *per*,

Cintra e volto hoje mesmo, « je vais à Cintra, et j'en reviendrai aujourd'hui même » ; mais on dira *vou para Cintra*, si l'on a l'intention d'y rester ; *vou a casa*, « je vais chez moi et je reviendrai » ; *vou para casa*, « je vais chez moi et j'y reste ». Le portugais est la seule langue, que je sache, qui fasse une telle distinction de rapports par le seul emploi de prépositions différentes.

INFLUENCE DES SONS CONTIGUS SUR LES VOYELLES.

Nous avons à examiner les cas suivants :

- 1° Influence des voyelles sur les voyelles ;
- 2° Influence des consonnes sur les voyelles.

Le premier de ces points se subdivise naturellement ; on a donc les influences de :

- A. Voyelles accentuées sur les voyelles atones qui les suivent ;
- B. Voyelles accentuées sur les voyelles atones qui les précèdent ;
- C. Voyelles atones sur des voyelles atones.

Ces rencontres de voyelles peuvent se retrouver dans le corps du mot (a) ou (b) d'un mot à l'autre.

1 Aa. — TRAITEMENT DES VOYELLES ATONES APRÈS DES VOYELLES ACCENTUÉES DANS LE CORPS DU MOT.

à	+ a	=	àia, que l'on écrit <i>aia</i> . Ex. <i>attraia</i> (pr. <i>atrâiã</i>), de <i>atrâhir</i> .
à	e	=	àe, que l'on écrit <i>ae</i> . Ex. <i>saes</i> (pr. <i>sâis</i>) ; <i>es</i> , <i>e</i> sont les terminaisons de la 2 ^e et 3 ^e personne du présent.
à	ã	=	ãã, que l'on écrit <i>ai</i> . Ex. <i>judaica</i> (pr. <i>juddâikã</i>).
à	i	=	âiã, que l'on écrit <i>aem</i> . Ex. <i>saem</i> (pr. <i>sâiã</i>).
à	o	=	âô, que l'on écrit <i>au</i> ou <i>ao</i> . Ex. <i>mau</i> , <i>mao</i> (pr. <i>mâô</i>).
à	u	=	âû, que l'on écrit <i>au</i> ou <i>ao</i> . Ex. <i>mau</i> , <i>mao</i> (pr. <i>mâû</i>).
ã	ã	=	ããã, <i>ãã</i> , que l'on écrit <i>eem</i> , <i>êm</i> . Ex. <i>teem</i> (pr. <i>tâi'ãã</i> ou <i>tãã</i>).

pron. *par* (*pãr*). Ces prépositions, comme toutes les autres, sont à la rigueur atones en catalan, comme elles le sont en portugais. L'auteur a parfaitement raison sur ce point.

On peut aussi constater la prononciation populaire *pãr* = *para*, à Lisbonne et dans ses environs, chez les *saloios*. Ces populations ont en général un dialecte très archaïque, et leur prononciation ne l'est pas moins. On y remarque *êl* au lieu de *ãl*, *ê* au lieu de *êû*, atone, comme dans *mê pãl* = *mêû pãl* (*meu pãe*), etc. ; *Calros* pour *Carlos*, *vigairo* pour *vigario*, *trouve* pour *trouxe*, *havêra* pour *houvera*, *haveria* et *havia*. J'ai aussi constaté la cacographie *Carrollos* (*Kárrulys*) pour *Carlos* dans un document contemporain.

è	ɑ	èĩɑ, que l'on écrit <i>ea</i> . Ex. <i>idea</i> (pr. <i>idèĩɑ</i>).
e	ɛ	èĩ, que l'on écrit <i>ei</i> . Ex. <i>anneis</i> (pr. <i>ɑnèĩs</i> , pl. de <i>annè</i>).
è	ɔ	èũ, que l'on écrit <i>eu</i> ou <i>éo</i> . Ex. <i>mantéo</i> , <i>ceu</i> (pr. <i>mãtèũ</i> ,
è	ɥ	<i>çdũ</i>).
ê	a	âĩɑ, que l'on écrit <i>ea</i> , <i>eia</i> , <i>êa</i> . Ex. <i>europa</i> (pr. <i>eũrupãĩɑ</i>).
ê	ɥ	âĩɥ, que l'on écrit <i>eio</i> , <i>êo</i> . Ex. <i>receio</i> , <i>recêo</i> (pr. <i>rɛsãĩɥ</i>).
e	i	âĩ, que l'on écrit <i>ei</i> . Ex. <i>protheico</i> (pr. <i>prũtãĩkɥ</i>).
ei	e	âĩ, <i>âĩɛ</i> , que l'on écrit <i>eie</i> . Ex. <i>rodeie</i> (pr. <i>rũdãĩ</i> , <i>rũdãĩɛ</i>).
ê	ũ	êũ, que l'on écrit <i>eu</i> . Ex. <i>judeu</i> (pr. <i>jũdêũ</i>).
ê	ãĩ	êãĩ, que l'on écrit <i>êem</i> . Ex. <i>dêem</i> (pr. <i>dê'ãĩ</i>).
i	ɑ	ĩɑ, que l'on écrit <i>ia</i> . Ex. <i>Maria</i> (pr. <i>Mãrĩɑ</i>).
i	e	ĩ, <i>ĩɛ</i> , crase, le seul cas d'allongement. Ex. <i>fie</i> (<i>fĩ</i> , <i>fĩɛ</i>).
i	ɔ	ĩɥ, que l'on écrit <i>io</i> . Ex. <i>rio</i> (pr. <i>rĩɥ</i>).
i	ɥ	ĩũ, que l'on écrit <i>iu</i> (3 ^e pers. pré. des verbes de la conj. en <i>-ir</i>). Ex. <i>riu</i> (pr. <i>rĩũ</i>), différent de <i>rio</i> .
ò	ɑ	òɑ, très rare. A l'origine, <i>ò</i> + <i>ɑ</i> a donné <i>ò</i> . Ex. <i>mó</i> (anciennement <i>moo</i>) pr. <i>mò</i> du lat. <i>mola</i> m.
ò	ɛ	òĩ, que l'on écrit <i>oe</i> . Ex. <i>soes</i> (pr. <i>sòis</i> , pl. de <i>sol</i>) <i>heroe</i> (pr. <i>iròĩ</i>).
ò	i	òĩ, que l'on écrit <i>oi</i> . Ex. <i>heroico</i> (pr. <i>iròĩkɥ</i>).
ò	ãĩ	òãĩ, écrit <i>oem</i> . On intercale <i>i</i> pour éviter l'hiatus. Ex. <i>doem</i> (pr. <i>dóãĩ</i>).
ô	ɑ	ôɑ, écrit <i>ôa</i> . Ex. <i>dôa</i> (pr. <i>dôɑ</i>).
ô	e	ôĩ, écrit <i>ôe</i> . Ex. <i>sôe</i> (pr. <i>sôĩ</i>).
ô	i	ôĩ, écrit <i>oi</i> . Ex. <i>oiro</i> (pr. <i>ôĩrɥ</i>). Cette diphtongue s'écrit aussi <i>ou</i> = <i>ô</i> .
ô	ɔ	ôɥ, écrit <i>ôo</i> . Ex. <i>dôo</i> (pr. <i>dôɥ</i>).
ô	ɥ	ô, écrit <i>ou</i> . Ex. <i>dou</i> (pr. <i>dô</i>). Dans le nord, cette diphtongue se prononce <i>ôũ</i> . Il est généralement indifférent, surtout devant <i>r</i> , de prononcer et d'écrire <i>ou</i> ou <i>oi</i> (<i>ô</i> ou <i>ôĩ</i>).
ô	ãĩ	ôãĩ ou <i>ôãĩ</i> , écrit <i>oem</i> . Ex. <i>perdoem</i> (pr. <i>pɛrdôãĩ</i> ou <i>pɛrdôĩ'ãĩ</i>).
ô	ãĩ	ôĩ'ãĩ, écrit <i>oem</i> . On intercale <i>i</i> . Ex. <i>põem</i> (pr. <i>põĩ'ãĩ</i>).
u	ɑ	úɑ, écrit <i>ua</i> . Ex. <i>rua</i> (pr. <i>rúɑ</i>).
u	ɛ	úĩ, écrit <i>ue</i> . Ex. <i>azues</i> (pr. <i>ɑzúĩs</i> , pl. de <i>azul</i>).
u	i	uí, écrit <i>ui</i> . Ex. <i>fui</i> (pr. <i>fúĩ</i>).
u	o	ũ, <i>úɥ</i> , écrit <i>uo</i> (crase). Ex. <i>destruo</i> (pr. <i>dĩštrúɥ</i> ou <i>dĩštrũ</i>).
u	ãĩ	úãĩ, écrit <i>uem</i> . Ex. <i>suem</i> (pr. <i>eúãĩ</i>). On n'évite pas l'hiatus.

Par ces tableaux nous voyons que les seuls cas d'allongement en portugais sont dus à des crases, à la rencontre de deux voyelles semblables,

c'est-à-dire contiguës dans la même série, ou classe. Nous avons des *aa*, des *uu*, des *ii* longs, mais non pas des *èè*, des *êê*, des *òò* ou des *ôô*, parce que de tels sons ne sauraient concourir et se rencontrer dans des mots portugais. Nous y voyons encore que l'*e* neutre ne peut se trouver qu'entre deux consonnes, ailleurs il se dénature en *i*; que généralement une voyelle atone (l'*a* excepté) forme diphtongue avec la voyelle tonique qui la précède, et que l'on a le plus souvent recours à la semi-voyelle *i* pour éviter l'hiatus, lorsque les deux voyelles ne sauraient former diphtongue ou crase. Ils nous montrent aussi que deux voyelles peuvent se rencontrer sans former de diphtongue, lors même que la réduite est *y*. Toutefois, ce phénomène n'a lieu, pour ainsi dire, que d'un mot à l'autre, comme nous le verrons dans le tableau suivant, car c'est l'union de l'objectif du pronom de la 3^e personne avec le verbe dont il est le complément qui, le plus souvent, donne lieu à ces rencontres.

Nous allons étudier la rencontre d'une voyelle accentuée finale avec la voyelle du mot suivant; le concours de ces deux voyelles donne lieu, en général, à des phénomènes semblables à ceux que nous venons de voir.

I A b. TRAITEMENT DES VOYELLES ATONES APRÈS DES VOYELLES ACCENTUÉES, D'UN MOT A L'AUTRE.

Nous ne citerons que les cas fréquents; les autres se règlent sur I A a. Nous citerons quelques exceptions remarquables.

à + *ç* = *ā*, crase, le seul cas d'allongement en portugais. Ex. *dá-a* (pr. *dā*).

à	<i>u</i>	à <i>u</i> différent de <i>âû</i> . On l'écrit <i>á-o</i> . Ex. <i>dá-o</i> (pr. <i>dāu</i>).
à <i>i</i>	<i>ç</i>	à <i>i</i> <i>ç</i> , écrit <i>ae-a</i> . Ex. <i>dae-a</i> (pr. <i>dāiç</i>).
à <i>i</i>	<i>y</i>	à <i>i</i> <i>y</i> , écrit <i>ae-o</i> . Ex. <i>dae-o</i> (pr. <i>dāiu</i>).
âû	<i>ç</i>	âû <i>ç</i> , écrit <i>āo-a</i> . Ex. <i>dāo-a</i> (pr. <i>dāûç</i>).
—	—	âû <i>nç</i> , écrit <i>āo-na</i> , qui est préférable. Ex. <i>dāo-na</i> (<i>dāûnç</i>).
âû	<i>u</i>	âû <i>u</i> , écrit <i>āo-o</i> . Ex. <i>dāo-o</i> (pr. <i>dāûu</i>).
—	—	âû <i>nu</i> , écrit <i>āo-no</i> , préférable, <i>dāo-no</i> (pr. <i>dāûnu</i>).
â <i>i</i>	<i>a</i>	â <i>i</i> <i>a</i> , écrit <i>em-a</i> . Ex. <i>tem-a</i> (pr. <i>tāiç</i>).
—	—	â <i>i</i> <i>nç</i> , écrit <i>em-na</i> , préférable <i>tem-na</i> (pr. <i>tāinç</i>).
â <i>i</i>	<i>u</i>	â <i>i</i> <i>u</i> , écrit <i>em-o</i> . Ex. <i>tem-o</i> (pr. <i>tāiu</i>).
—	—	â <i>i</i> <i>nu</i> , écrit <i>em-no</i> , préférable <i>tem-no</i> (pr. <i>tāinu</i>).

Pour éviter l'hiatus, on intercale *n* à cause de la diphtongue nasale précédente. Lorsqu'on n'évite pas l'hiatus par l'insertion de *n*, les subjonctives des diphtongues nasales *āo*, *em* deviennent des semi-voyelles nasalisées.

- $\acute{e} + a = \acute{e}a$. On n'évite point l'hiatus. Ex. *dê-a* (pr. *dêa*).
 $\acute{e} + u = \acute{e}u$, différent de $\acute{e}\acute{u}$. Ex. *dê-o* (pr. *dêu*).
 $e\acute{u} + u = e\acute{u}u$, différent de $\acute{e}\acute{u}$ et de $\acute{e}u$. Ex. *deu-o* (pr. *dêuu*).

N. B. Il faut savoir distinguer ces trois expressions, que nul Portugais ne confondra : *Deus* = Dieu, *dê-os* = donnez-les, *deu-os* = il les a donnés, pron. *Dêúš, dêuš, dêúuš*.

- $\acute{e}u + a = eu-a$. Ex. *deu-a* (pr. *dêúa*).
 $i + a = ía$. Ex. *vi-a* (pr. *vía*).
 $i + u = íu$, différent de $i\acute{u}$ et de $íy$. Ex. *vi-o* (pr. *viúu*).

N. B. Il faut distinguer *vi-o*, *viu* et *viu-o*, je l'ai vu, il a vu, il l'a vu : on les prononce *viú, viú, viúu* : aucun Portugais ne les confondra.

- $\delta + u = \delta u$, écrit *ou-o*. Ex. *vou-o* (pr. *vôu*). Un habitant du nord fera une différence entre *vôo* (*vôu*), je vole, *vou-o* (*vôúu*), je le vais, et *you* (*vôú*), je vais. Le concours de δu , quoique rare dans le dialecte commun, peut se trouver, par exemple, dans *perdôo-o*, prononcé *pêrdôúu*, *rôo-o*, je le ronger, prononcé *rôúu*, ou plutôt *rôú*.

- $\acute{u}y + a = \acute{u}\acute{y}a$ ou $\acute{u}ya$, écrit *uo-a*. Ex. *destruo-a* (pr. *díštrúúya*, ou *díštrúya*).
 $\acute{u}u + u = \acute{u}\acute{u}u$ ou $\acute{u}u$, écrit *uo-o*. Ex. *destruo-o* (pr. *díštrúúu* ou *díštrúu*).

Il faut remarquer que la semi-voyelle \acute{u} dans de telles combinaisons se rapproche beaucoup du w bi-labial de quelques dialectes allemands, et que les mots *destruo-o*, lorsqu'ils ne sonnent point *díštrúu*, se prononcent plutôt *díštrúwu* que *díštrúúu*.

I B a. VOYELLES ATONES DEVANT DES VOYELLES ACCENTUÉES, DANS LE CORPS DU MOT, OU D'UN MOT A L'AUTRE.

Ces groupes de voyelles, appelés diphtongues croissantes, ne sont pas considérés comme de vraies diphtongues en portugais. Les tableaux suivants montrent les modifications que subissent les voyelles atones dans ces groupes.

- $a + \acute{a} = a\acute{a}$, $\acute{a}\acute{a}$ ou \bar{a} , qui est ma prononciation habituelle. Dans le nord on intercale i , pour éviter l'hiatus ou la crase ; cet i serait ridicule à Lisbonne. Ex. *a arma* (pron. *aármã, àármã, ármã*, dans le nord *aiármã*). Il en est de même de l' a devant les diphtongues $\acute{a}i$, $\acute{a}ú$.
 $a + \acute{e} = a\acute{e}$. Ex. *a era* (pr. *aêrã*).
 $a + \acute{e} = a\acute{e}$. Ex. *a Emma* (pr. *aêmã*).

$\underset{\cdot}{a}$	i	$\underset{\cdot}{a}i$. Ex. <i>a ida</i> (pr. $\underset{\cdot}{a}i\underset{\cdot}{d}a$).
$\underset{\cdot}{a}$	$ò$	$\underset{\cdot}{a}ò$. Ex. <i>a hora</i> (pr. $\underset{\cdot}{a}ò\underset{\cdot}{r}a$).
$\underset{\cdot}{a}$	$ô$	$\underset{\cdot}{a}ô$. Ex. <i>a olha</i> (pr. $\underset{\cdot}{a}ô\underset{\cdot}{l}h\underset{\cdot}{a}$).
$\underset{\cdot}{a}$	$ú$	$\underset{\cdot}{a}ú$. Ex. <i>a unha</i> (pr. $\underset{\cdot}{a}ú\underset{\cdot}{n}h\underset{\cdot}{a}$).
$\underset{\cdot}{a}$	$ai, +$	au , se règle sur la prononciation de $\underset{\cdot}{a} + \underset{\cdot}{a}$.
$\underset{\cdot}{a}$	$\hat{a} =$	$\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{a}$, on allonge l' \hat{a} . Ex. <i>a ama</i> (pr. $\underset{\cdot}{a}\hat{a}\underset{\cdot}{m}\underset{\cdot}{a}$).
$\underset{\cdot}{a}$	\tilde{a}	$\underset{\cdot}{a}\tilde{a}$, $\tilde{a}\tilde{a}$, on allonge \tilde{a} fermé, ou on les sépare. Ex. <i>a anta</i> (pr. $\underset{\cdot}{a}\tilde{a}\tilde{t}\underset{\cdot}{a}$ ou $\tilde{a}\tilde{a}\tilde{t}\underset{\cdot}{a}$, qui est ma prononciation ordinaire).
$\underset{\cdot}{a}$	$\hat{a}i$	$\hat{a}\hat{a}i$, on allonge la prépositive. Ex. <i>a eira</i> (pr. $\hat{a}\hat{a}\underset{\cdot}{i}\underset{\cdot}{r}\underset{\cdot}{a}$).
$\underset{\cdot}{a} +$	diphthongue qui ne commence point par <i>a</i> se sépare dans la prononciation. Ex. <i>a oiça</i> , pr. $\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{o}i\underset{\cdot}{ç}\underset{\cdot}{a}$, c'est-à-dire on a un hiatus.	
$\underset{\cdot}{e}$	}	+ une voyelle orale ou nasale, ou une diphtongue, deviennent i
$\underset{\cdot}{ê}$		
$\underset{\cdot}{e}$		
$\underset{\cdot}{i}$		

dans le corps du mot ; d'un mot à l'autre seulement $\underset{\cdot}{e} \underset{\cdot}{i}$ sont possibles et ils se changent également en $\underset{\cdot}{i}$, sans varier cependant d'orthographe. Ex. *tear, fiar, e hoje etc.*, pr. $\underset{\cdot}{t}\underset{\cdot}{i}\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{r}$. $\underset{\cdot}{f}\underset{\cdot}{i}\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{r}$, $\underset{\cdot}{i}\underset{\cdot}{o}\underset{\cdot}{j}\underset{\cdot}{e}$.

$\underset{\cdot}{o}$	}	+ une voyelle orale ou nasale, ou une diphtongue,
$\underset{\cdot}{ô}$		
$\underset{\cdot}{u}$, écrit <i>o</i>		
$\underset{\cdot}{û}$, écrit <i>u</i> , ou <i>o</i>		

deviennent $\underset{\cdot}{u}$ dans le corps du mot ; d'un mot à l'autre seulement $\underset{\cdot}{o}$ et $\underset{\cdot}{û}$ sont possibles et ils deviennent également $\underset{\cdot}{u}$. Ex. *soar, suar, moer, o ouro, o homem*, prononcés $\underset{\cdot}{s}\underset{\cdot}{u}\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{r}$, $\underset{\cdot}{m}\underset{\cdot}{u}\underset{\cdot}{e}\underset{\cdot}{r}$, $\underset{\cdot}{u}\underset{\cdot}{ô}\underset{\cdot}{r}\underset{\cdot}{u}$, $\underset{\cdot}{u}\underset{\cdot}{ô}\underset{\cdot}{m}\underset{\cdot}{â}\underset{\cdot}{i}$. Il faut distinguer *quando* ($\underset{\cdot}{k}\underset{\cdot}{u}\underset{\cdot}{â}\underset{\cdot}{d}\underset{\cdot}{o}$) de *coando* ($\underset{\cdot}{k}\underset{\cdot}{u}\underset{\cdot}{â}\underset{\cdot}{d}\underset{\cdot}{o}$).

Les seules diphtongues atones qui se modifient devant des voyelles toniques sont : $\hat{a}i$, qui se change en $\underset{\cdot}{a}i$, écrit *ai*. Ex. *caiar* (pr. $\underset{\cdot}{k}\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{i}\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{r}$) ; $\hat{a}i$, écrit *ei*, qui se change en $\underset{\cdot}{i}$, écrit *e*, ou *ei*. Ex. *recear*, ou *receiar* (pr. $\underset{\cdot}{r}\underset{\cdot}{e}\underset{\cdot}{ç}\underset{\cdot}{ê}\underset{\cdot}{d}\underset{\cdot}{r}$).

Ces deux verbes font au présent de l'indicatif, par exemple, *caio, receio* prononcés $\underset{\cdot}{k}\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{i}\underset{\cdot}{u}$, $\underset{\cdot}{r}\underset{\cdot}{e}\underset{\cdot}{ç}\underset{\cdot}{â}\underset{\cdot}{i}\underset{\cdot}{u}$, parce que les diphtongues *ai, ei* deviennent toniques. Toutes les autres diphtongues sont inaltérables, qu'elles soient accentuées ou non. Il en est de même de *ai, ei* devant des consonnes, dans les dialectes du sud du Mondego. On y prononce donc *pâtrár, pâtnél, pëitqril* ($\underset{\cdot}{ê} = \underset{\cdot}{a}$).

C. RENCONTRE DE VOYELLES ATONES AVEC DES VOYELLES ATONES.

a) Devant la syllabe tonique :

$\underset{\cdot}{a} + \underset{\cdot}{a} = \hat{a}, \tilde{a}$. Ex. *a armação* (pr. $\underset{\cdot}{â}\underset{\cdot}{r}\underset{\cdot}{m}\underset{\cdot}{a}\underset{\cdot}{ç}\underset{\cdot}{â}\underset{\cdot}{o}$).

$\dot{a} + \dot{e}, + \dot{i} = \dot{a}i, \dot{a}i$. Ex. *a igreja* (pr. $\dot{a} \dot{i} \dot{g} \dot{r} \dot{a} \dot{j} \dot{a}$).
 — — — — — *baeilha* (pr. $b \dot{a} i i l h a$).

$\dot{a} + \dot{o} = \dot{a}o$. Ex. *a oração* (pr. $\dot{a} \dot{o} r \dot{a} \dot{ç} \dot{ã} \dot{o}$).

$\dot{a} + \dot{o} = \dot{a}o$. Ex. *a horrivel* (pr. $\dot{a} \dot{o} r r i v e l$).

$\dot{a} + \dot{u} = \dot{a}u$. Ex. *o imhadu* (pr. $\dot{a} u n h \dot{a} d \dot{a}$).

N. B. *a* préposition + *o* article fait *ao* (pr. $\dot{a} \dot{o}$, $\dot{a} \dot{u}$, populaire \dot{o}). Ex. *ao rei*, pr. $\dot{a} \dot{u} r \dot{a} i$ ou $r \dot{a} i$).

$\dot{a} + \dot{a}i = \dot{a}i$. Ex. *a airosidade* ($\dot{a} i r \dot{u} z i d \dot{a} d \dot{e}$).

$\dot{a} + \dot{a}u = \dot{a}u$. Ex. *a audacia* ($\dot{a} u d \dot{a} c i \dot{a}$).

$\dot{a} + \dot{a} = \dot{a}$ (*a* ouvert nasal bref). Ex. *a Antonia* ($\dot{a} t \acute{o} n i \dot{a}$).

$\dot{a} + \dot{a} = \dot{a} \dot{a}$ (*a* ouvert nasal long). Ex. *á Antonia* ($\dot{a} \dot{a} t \acute{o} n i \dot{a}$).

\dot{u} (écrit *u* ou *o*) devant une voyelle quelconque = \dot{u} . Ex. *o Antonio* ($\dot{u} \dot{a} t \acute{o} n i \dot{u}$).

$\dot{e}, \dot{i}, \dot{i}$ devant une voyelle quelconque = \dot{i} ou \dot{i} ou \dot{i} . Ex. *e acaso* ($i \dot{a} k \dot{a} z \dot{u}$),
de ouro ($d \dot{i} \acute{o} r \dot{u}$).

\dot{u} (ρ) + *u* = \bar{u} . Ex. *o unheiro* ($\bar{u} n h \dot{a} r \dot{u}$).

\dot{u} + \dot{u} (ρ) = \dot{u} (populaire \dot{o}). Ex. *todo o dia* ($t \acute{o} d \dot{u} d i \dot{a}$, $t \acute{o} d \acute{o} d i \dot{a}$).

b) Après la syllabe tonique :

$\dot{a} + \dot{a} = \dot{a}$. Ex. *dava-a* (pr. $d \dot{a} v \dot{a}$).

$\dot{a} + \dot{o}(\dot{u}) = \dot{a} \dot{u}, \dot{a} \dot{u}$ ou \dot{o} . Ex. *dava-o* (pr. $d \dot{a} v \dot{a} \dot{u}, d \dot{a} v \acute{o}$).

N. B. La prononciation \dot{o} est toujours permise dans la conversation ; *a-o* se prononce toutefois $\dot{a} \dot{u}$ ou $\dot{a} \dot{u}$ dans le style oratoire, ainsi que sur la scène, ou dans une lecture soignée.

On trouvera rarement d'autres rencontres de voyelles après l'accent, exception faite de celles qui forment des diphtongues, et dont la plus commune est $\dot{a}i$ (écrite *ei*), qui sert à former le pluriel des noms en *-vel* (**-v-eles, *-v-ees, -v-ei's*), ainsi que de rares noms en *-il* atone, comme *faceis* ($f \dot{a} \dot{ç} \dot{a} i \dot{s}$) de *fácil* ; car l'hiatus dû à la rencontre de l'accusatif du pronom de la troisième personne, est le plus souvent évité par l'insertion de *-n-* lorsque la désinence du verbe est une diphtongue nasale, que celle-ci soit d'ailleurs accentuée ou atone ; et cela malgré la confusion qui résulte de l'identité de cette forme d'accusatif avec l'objectif du pronom de la première personne du pluriel. Ainsi, « ils les achètent, » « qu'ils les achètent » se traduisent par *compram-os, comprem-os*, et par l'insertion de *-n-*, ces deux formes deviennent *compram-nos, comprem-nos* ($k \acute{o} p r \dot{a} \dot{u} n \dot{u} \acute{s}, k \acute{o} p r \dot{a} \dot{i} n \dot{u} \acute{s}$), tout à fait comme *compram-nos* = « ils nous achètent, » *compre-nos* = « qu'ils nous achètent, » le trait d'union après le *n* n'étant pas usité.

En ce qui concerne les rencontres de voyelles atones après l'accent, il faut encore remarquer que *o, u* se prononçant tous les deux \acute{u} , et que *e, i* ayant de même une valeur égale, celle de \acute{i} , il est tout à fait indifférent pour la prononciation d'écrire *lingoa* ou *lingua, glorea* ou *gloria* :

autrefois on préférait *o*, *e* pour désigner *û*, *i* après une consonne ; aujourd'hui on a égard à l'étymologie ou à l'analogie et on écrit *lingua*, *egua*, *agua*, *gloria*, mais on se sert de l'*o* pour les mots *mágoa*, *nódoa*, à cause des verbes *magôa*, *ennodôa*, quoique l'étymologie semble exiger un *u* (*macula*, *notula*). L'orthographe *o* pour *û* est encore plus commune que celle d'*e* pour *i* : on trouvera des personnes qui écrivent *agoa*, *egoa*, mais qui ne s'aviseraient point de préférer *e* à *i*, en écrivant *glorea* comme *marmorea*, quoique ces deux mots forment une rime parfaite.

Je dirai quelques mots sur un changement de voyelle dans les verbes de la 1^{re} conjugaison, lequel est dû tout simplement à une fausse analogie.

Nous avons vu que *e* atone devant une voyelle se prononce *i*, et que l'on préférait anciennement l'orthographe *e*. Dans le tableau 1A nous avons vu également que, lorsque cet *e* reçoit l'accent et se trouve dans le corps d'un mot, on intercale *i* pour éviter l'hiatus, c'est-à-dire, *e* se change en *ei* (*âi*) ; par exemple, le verbe *recear* (*reçiar*) devient *receio* (*reçâiũ*). D'un autre côté, il y a une foule de verbes où le suffixe *-ar* de l'infinitif est précédé de la voyelle *i* (*i*). Ils sont pour la plupart dérivés de substantifs et ils appartiennent à l'élément littéraire de la langue, non pas au vocabulaire primitif et populaire, quoique un grand nombre d'entre eux soient devenus d'un usage général dans le dialecte populaire : tels sont *odiar*, *negociar*, etc. Cependant, le mot populaire pour *odiar*, = haïr, est encore aujourd'hui *aborrecer*. Lorsque la dernière voyelle de la base, c'est-à-dire l'*i*, reçoit l'accent, cet *i* se change en *ei* (*âi*), et on dit : *odeio*, *negoceio* (*ôdâiũ*, *negysâiũ*). Il y a ici deux fautes. D'abord, c'est le verbe qui dérive du nom et non pas le nom qui dérive du verbe, comme c'est le cas pour ceux en *-ear* ; puis on a confondu les deux voyelles *e* *i*, qui, quoique identiques dans une syllabe ouverte atone, ont une valeur différente lorsqu'elles reçoivent l'accent.

Cette confusion regrettable se trouve surtout dans les verbes en *-ci-ar*, et elle tend à disparaître dans tous ceux qui ne sont pas devenus populaires : on dit aujourd'hui *evidencia*, *providencia*, et l'on ne dira plus *gloreia* au lieu de *gloria* dans le verbe *gloriar*, dérivé de *glória*. Selon l'ancienne orthographe du mot *historia* (*estorea*) on pouvait dire *estoreia*, qui serait blâmable aujourd'hui à la place de la seule forme correcte *historia*¹.

1. Il me semble que l'orthographe *estorea* (on trouve aussi *estoria*) a été tout simplement un expédient pour éviter la prononciation *istorja* (*istorza*) lorsqu'on n'avait pas encore introduit la lettre *j*. M. J. Cornu n'est pas de mon avis et suppose une prononciation différente pour l'*e*. Dans les « *Chronicas Breves* de

Nous venons de voir que dans la rencontre de voyelles d'un mot à l'autre on observe en général les mêmes règles que lorsque cette rencontre a lieu dans le corps du mot. J'ajouterai seulement un tableau séparé de ces rencontres entre *a*, *e* et d'autres voyelles prétoniques :

<i>a</i>	+	<i>a</i>	=	<i>à</i> . Ex. <i>a avelan</i> = <i>àvelá</i> .
<i>a</i>		<i>à</i>		<i>ā</i> , un <i>à</i> long. Ex. <i>a armação</i> = <i>ārmaçãũ</i> .
<i>a</i>		<i>a</i>		<i>ā</i> , un <i>à</i> long. Ex. <i>á avelan</i> = <i>āvglá</i> .
<i>à</i>		<i>à</i>		<i>āā</i> , c'est-à-dire un <i>ā</i> plus long. Ex. <i>á armação</i> = <i>āārmaçãũ</i> .
<i>ε</i>		<i>a</i>		<i>îa</i> , ou <i>a</i> par élision de <i>ε</i> . Ex. <i>forte abrigo</i> = <i>förtîabrigu</i> = <i>förtîbrigu</i> .
<i>ε</i>		<i>à</i>		<i>îá</i> , ou <i>à</i> par élision de <i>ε</i> . Ex. <i>pobre artista</i> = <i>pòbrîàrtístâ</i> = <i>pòbràrtístâ</i> , prononcé aussi <i>pòbrârtístâ</i> .
<i>ε</i>		<i>è</i>		<i>îè</i> , ou <i>è</i> par élision de <i>ε</i> . Ex. <i>grande epocha</i> = <i>grãdiêpuçâ</i> , plus rarement = <i>grãdêpuçâ</i> .
<i>ε</i>		<i>ê</i>		<i>îê</i> , ou <i>ê</i> par élision de <i>ε</i> . Ex. <i>triste ermo</i> = <i>tristîêrmu</i> , plus rarement = <i>tristêrmu</i> .
<i>ε</i>		<i>i</i>		<i>îi</i> , ou <i>i</i> par élision de <i>ε</i> . Ex. <i>deve evitar</i> = <i>dèvivítâr</i> , plus usuel = <i>dèvivítâr</i> .
<i>ε</i>		<i>i</i>		<i>ii</i> , ou <i>i</i> par l'élision de <i>ε</i> . Ex. <i>deve estabelecer</i> = <i>dèvištâbeļçêçêr</i> , ou <i>dèvištâbeļçêçêr</i> .
<i>ε</i>		<i>ò</i>		<i>îò</i> , ou <i>ò</i> par l'élision de <i>ε</i> . Ex. <i>deve optar</i> = <i>dèviòptâr</i> , plus usuel = <i>dèviòptâr</i> .
<i>ε</i>		<i>ô</i>		<i>îô</i> , ou <i>ô</i> par élision de <i>ε</i> . Ex. <i>grande horror</i> = <i>grãdiòrròr'</i> = <i>grãdòrròr</i> .
<i>ε</i>		<i>u</i>		<i>îu</i> , ou <i>u</i> par élision de <i>ε</i> . Ex. <i>grande unheiro</i> = <i>grãdiu-nhâîru</i> , plus usuel = <i>grãdunhâîru</i> .
<i>ε</i>		<i>û</i>		<i>îu</i> , ou simplement <i>u</i> , non pas <i>û</i> . Ex. <i>deve o homem</i> = <i>dèvi-ûómâî</i> , plus usuel = <i>dèvuómâî</i> .

Ces élisions de l'*e* muet sont assez capricieuses.

Lorsque la voyelle initiale du mot suivant est accentuée, la prononciation la plus commune rejette l'élision, et l'*e* devient *i*, suivant la règle. Ainsi l'expression *nove horas*, « neuf heures », doit se prononcer *nòviórâs*; *nòvórâs* serait un provincialisme.

L'*e* neutre des monosyllabes *me*, *se*, *te*, *lhe*, *que* et celui de la préposition *de* s'élident le plus souvent, et ce dernier principalement lorsque le mot suivant n'est pas le sujet d'une proposition infinitive ; ainsi on dira

Sancta Cruz de Coimbra » (*Portugaliae Monumenta Historica, Scriptores*, v. I, f. 1, Olisipone, Typis Academicis M DCCC LVI, passim), on trouve la forme *Leira* (Leiria), qui semble indiquer une prononciation *leirêa* ou bien *leirêa* ou *leirîa*, qui sont moins probables, à moins que l'on ne suppose un déplacement de l'accent, qui d'ailleurs n'est pas rare dans des noms communs devenus propres.

a casa d'elles (*ɔ kázɔ dɛlɛ́s*), mais la phrase : *no caso de elles não irem se prononcera* *ny kázɔ dɛ ɛlɛ́z nãũ irãĩ*, = « s'ils ne vont pas. » Cependant, bien des écrivains ne font pas cette distinction ; ils écrivent dans les deux cas *d'elles* ou *delles*. Je fais cette distinction spontanément, même en parlant rapidement.

Il serait assez minutieux et assez difficile de constater les différentes circonstances où l'*e* des monosyllabes, et surtout celui de la préposition *de* et du pronom-conjonction *que*, lequel se prononce *ɛ* devant une consonne, s'élide devant la voyelle du mot suivant : on entendra souvent *d'ouro*, *dɛ ouro*, *dɛ óiro*, jamais *d'óiro*, du moins à Lisbonne, où la diphtongue *ôĩ* pour *ou* (*ô*) est d'ailleurs presque générale, surtout devant *r*. On ne dira pas non plus : *porqu'eu*, *porqu'elle*, *sem qu'outro*, *do qu'antes*, *para qu'homens*, *diz qu'ha*, mais bien *porque eu*, *porque elle* (*ɸɪrkɛlɛũ*, *ɸɪrkɛlɛ*) ; *sem que outro* (*sãĩ kiôtru*), *do que antes* (*du kiãtɛs*), *para que homens* (*para* ou *pra kiômãis*), *diz que ha* (*dis kiã*). On peut dire qu'à Lisbonne on fait seulement l'élision de l'*e* de *que* devant une voyelle palatale atone d'elle-même, ou devenue atone par le mouvement de l'accent oratoire. Ainsi on dira : *É porque isto é bom*, *é porque este é bom* (*è ɸɪrkɛistɔ è bõ*, *è ɸɪrkɛistè bõ*), mais on prononcera *è ɸɪrkɛstɛ* *ômãĩ è bõ* (*è porque este homem é bom*), parce que l'emphase frappe le substantif *homem*, et non pas l'adjectif *este* qui le précède, et qui fait, pour ainsi dire, un seul mot avec lui. Il est évident que ces voyelles devenues atones par le déplacement de l'accent oratoire ne deviennent pas pour cela réduites, d'autant plus qu'elles ne sont pas proprement atones, mais seulement moins accentuées que celle du mot suivant qui porte l'accent oratoire : l'accent principal devient secondaire, voilà tout (voyez plus loin ACCENTUATION).

INFLUENCE DES CONSONNES SUR LES VOYELLES ACCENTUÉES QUI LES PRÉCÈDENT.

Cette influence est le résultat : I, d'une consonne nasale ; II, d'une consonne palatale.

I. Influence régressive d'une consonne nasale.

Nous avons déjà vu que les voyelles nasales *ã* *ẽ* *õ* sont toutes fermées dans le sud du royaume. Les voyelles *ê* *ô* toniques devant une consonne nasale sont également fermées, lorsque la voyelle de la syllabe suivante n'est pas *e* : ainsi on prononce *mõno*, *pẽna*, *pẽnna* (*poena* et *penna*) ; mais *fome*, *homem*, se prononcent *fômɛ*, *ômãĩ*¹, parce que la voyelle de la syllabe suivante est *e*.

1. La prononciation de *è*, *ò* sous l'influence de la terminaison *em* indique

Il en est de même des mots italiens en *-one*, *-oni* employés en portugais, tels que *trombone*, *Manzoni*, qui ont un *ò* ouvert, malgré l'*o* fermé qu'ils ont dans la langue italienne¹. La voyelle *o* est fermée devant *nh*, quelle que soit d'ailleurs la voyelle finale, pourvu que l'*o* soit accentué : ex. *vergõnha*, *envergõnho*, *envergõnhę*, *envergõnhár*.

Sur la voyelle *e* devant *nh*, voyez plus loin « Influence régressive des consonnes palatales sur *ê* et sur *ę* ».

La voyelle *a* devant *n* se prononce toujours fermée *ã* (*â*, *ą*) ; ex. *canna*, *mano*, *damne*, prononcés *kãŋ*, *mãnu*, *dãŋę*.

Devant la nasale *nh*, l'*a* est toujours fermé, exception faite du verbe *ganhar* et de ses dérivés, car cet *a* radical reste toujours ouvert, qu'il soit accentué ou atone, *gãnto*, *gãnhęi*. Cf. l'*a* long du français *gagner*.

Devant la nasale *m*, l'*a* est partout fermé, à la seule exception de la terminaison *-amos* de la 1^{re} personne du pluriel du prétérit parfait de l'indicatif des verbes de la 1^{re} conjugaison (en *-ar*). L'*a* de cette terminaison se prononce ouvert à Lisbonne et Coïmbre, et on fait une différence entre cette désinence et celle de la 1^{re} personne du pluriel du présent de l'indicatif des verbes en *-ar*, ainsi que de celle du subjonctif des verbes en *-êr* et en *-ir*. Dans le Minho, dans Trás-os-Montes, dans l'Alemtejo, on ne fait pas cette distinction, et les 1^{res} personnes du pluriel des deux temps, présent et parfait, se confondent dans la 1^{re} conjugaison, de même qu'à Lisbonne et Coïmbre celles de ces temps dans les deux conjugaisons en *-er* et en *-ir*.

Il serait difficile d'assigner une origine certaine à cette distinction, qui d'ailleurs doit être très ancienne.

Nous avons, par conséquent, des différences dialectales dans ces formes de la 1^{re} conjugaison.

Verbes en <i>-ar</i> .	Indicatif.	
	Présent.	Parfait.
Nord du royaume	<i>ąmãmõs</i>	<i>ąmãmõs</i>
Sud du royaume	<i>ąmãmõs</i>	<i>ąmãmõs</i>
Centre du royaume	<i>ąmãmõs</i>	<i>ąmãmõs</i>
Latin	<i>amãmus</i>	<i>amãuimus</i> .

Ordinairement on distingue dans l'écriture *amãmos* de *amãmos*.

clairement que la valeur ancienne de cette diphtongue, écrite *ęe*, était *ęl* et non pas *ãl*. Cette prononciation s'est maintenue, comme je l'ai dit plus haut, dans l'Alemtejo, l'Algarve, ainsi qu'au Brésil, et même dans les environs de Lisbonne, chez les *Saloios*, qui parlent un dialecte très archaïque.

1. L'influence de la voyelle finale sur la voyelle accentuée des mots paroxytoniques, de même que celle de la consonne suivante, domine tellement la langue, que les Portugais ont une difficulté extrême à bien prononcer les

	Verbes en <i>-êr</i> et en <i>-îr</i> .	
	Indicatif.	
	Présent.	Parfait.
Nord du royaume	<i>dɛbɛmɔs̄, oũbĩmɔs̄</i>	<i>dɛbɛmɔs̄, oũbĩmɔs̄</i>
Sud et centre	<i>dɛvɛmɔs̄, ouvĩmɔs̄</i>	<i>dɛvɛmɔs̄, ouvĩmɔs̄</i>
Latin	<i>debēmus, audīmus</i>	<i>debuīmus, audivīmus</i>
	Subjonctif.	
	Présent.	
Nord du royaume	<i>dɛbãmɔs̄, oũçãmɔs̄</i>	
Sud et centre	<i>dɛvãmɔs̄, ouçãmɔs̄</i>	
Latin	<i>debeāmus, audiāmus.</i>	

On voit que la seule différence dialectale de quelque importance pour le sens se limite à la 1^{re} conjugaison. Il se peut, cependant, que jadis on ait distingué dans ce dialecte le présent du parfait (1^{re} pers. pl.) dans les deux conjugaisons en *-êr* et en *-îr*.

INFLUENCE RÉGRESSIVE DES CONSONNES PALATALES SUR *ê* ET SUR *g*.

A Lisbonne surtout, l'*e* fermé tonique devant les palatales *nh*, *lh*, *j* et *x* se prononce *â*. Je désignerai cette espèce de palatalisation de *ê* par deux points sur l'*ê*. Ainsi on dit *tênhɔ*, *q̄bêlhɔ*, *vêjɔ*, *fêcho*, au lieu de *tênhɔ*, *q̄bêlhɔ*, *vêjɔ*, *fêcho*. L'*e* fermé devant une palatale ne se trouve de nos jours que là où les diphtongues *ei*, *em* se prononcent *êi*, *êi* au lieu de *âi*, *âi*, qui est leur valeur à Lisbonne. Cet *ê* devant les fricatives *j* et *x* peut prendre un *î* subjonctif et il devient alors *êî* (= *âî*), par exemple dans *seja*, *reixa*, que l'on prononce *sâjɔ* ou *sâjɔ*, *râxɔ* ou *râixɔ*. (Voy. *O Dialecto Mirandez*, par M. Leite de Vasconcellos. Porto, 1882, p. 17.)

L'*e* ouvert ne change pas de prononciation et l'on dit *vêlho*, *gêlha*, non pas *vêlho*, *gêlha*.

Il me semble qu'à l'origine cet obscurcissement de l'*ê* fut produit par l'épenthèse de *i*, introduit sans doute pour faciliter la prononciation de la palatale. Cet *i* épenthétique devint donc la subjonctive d'une diphtongue *êi*; et lorsque cette diphtongue, par dissimilation de ses deux éléments, vint à se prononcer *âi*, comme partout ailleurs, des mots tels que *vêrmêlho*, *egrêjɔ* se changèrent en *vêrmêlho*, *igrêjɔ*, et par la chute de l'*i* en *vêrmêlho*, *igrêjɔ*, qui est leur prononciation actuelle à Lisbonne.

voyelles *e* et *o* de l'italien; leurs habitudes de prononciation les forcent à régler le son de ces voyelles sur les consonnes suivantes ou sur les voyelles finales: un Portugais dira toujours *piêno*, *piêna*, au lieu de *piêno*, *piêna*, *êlleno* au lieu de *êlleno*, *ôro*, *môrto* au lieu de *ôro*, *môrto*, *mîstêro* au lieu de *mîstêro*, *êssa* au lieu de *êssa*, *piâno* au lieu de *piâno*, *têmpo* au lieu de *têmpo*, *dôna* au lieu de *dôna*.

Devant *j*, *x*, comme nous avons dit, plusieurs personnes gardent encore l'*i*. (Voy. sur le même phénomène en catalan Milá y Fontanals, *De los Trovadores en España*, p. 462, n. 9.)

Nous ne dissimulerons pas qu'une autre explication pour les mots *seixo*, *eixo* est aussi possible. *Seixo* (pr. *sâšy*) de *saxum* serait d'abord pour **saiso*, **saixo*, par vocalisation du *k* de **sakso*; puis *ai* serait devenu *ei* par assimilation, rapprochement des deux éléments de la diphtongue. Cependant, dans une note précédente, nous avons exprimé notre répugnance à accepter dans la généralité la diphtongue *ei* comme venant de *ac-*, et quoique la palatale suivante rende la vocalisation en *i* moins invraisemblable, l'explication que nous venons de proposer nous paraît encore plus plausible. Dans cette hypothèse, *seixo* viendrait de *saxum* à travers les formes **sašu*, *sašu*, *sašsu*, *sêšsu*, *sâšsu*. Comparez les mots *baixo* (*baišy*) de *bassum* et *caixa* (*kaišq*) de *capsum*, que l'on prononce aussi *bâšy*, *cašq*. Cette dernière prononciation est encore assez commune à Lisbonne, et *baxo*, *caxa* étaient autrefois tout à fait analogues aux formes de l'ancien castillan *baxo*, *caxa* (*bâšo*, *kâša*) devenus plus tard *bajo*, *caja* (*bâχo*, *kâχa*), par une gutturalisation de la fricative palatale dure, peut-être unique, et assez difficile à expliquer¹. Nous avons donc deux

1. Les Andalous ont conservé les anciennes fricatives douces lorsqu'elles sont médiales, et se trouvent entre deux voyelles. Ils prononcent le *j* médial comme γ (du grec moderne) et non pas comme χ . Dans un mot tel que *bajo* (andalous *baγo*, castillan *baχo*) de *bassum* nous pourrions supposer les formes suivantes intermédiaires : *basso*, *baxo*, *bažo*, *bašo*, *baγo*, *baχo*; *ceja* (*ceχa*) de *cilia* à travers *ciia*, *ceia*, *ceγ'a*, *ceγa*, *ceχa*. Une foule de mots se sont arrêtés à *i* ou γ ' (γ palatal) : *leyes*, *hoyo*, etc. Ainsi nous dirions que *i* latin est devenu χ à travers γ ', γ , le changement de *i* en γ ' (du grec moderne $\gamma\eta$, $\gamma\epsilon\mu\omega$) étant physiologiquement très naturel et assez commun. Diez avait déjà démontré que l'existence de χ en castillan n'est pas ancienne, et qu'elle n'est pas due à l'influence arabe : en effet, les fricatives postéro-gutturales *'ha*, *χa* se trouvent représentées en castillan par *f* ordinairement, tandis que χ répond le plus souvent à *l* ou *gim* arabes. Le mot « Badajoz », prononcé par les Castillans modernes *badaxóθ*, se trouve sous la forme *Badalhouce*, dans les anciens monuments portugais, et est prononcé à présent chez nous *badajòθ*. Cette dernière prononciation est due sans doute à l'influence de l'orthographe espagnole.

Pedro de Alcalá, que je cite de mémoire, représente le *χa* par une modification de *k* et le regarde comme un son difficile; il représente le *šin* par *x*. Aujourd'hui le *j* castillan ne diffère que très peu du *χa*; il est seulement un peu moins *grasseyé*, le *χa* arabe se prononçant, comme on sait, à peu près *χr*, avec un *r* guttural. On a proposé chez nous une autre théorie : la prononciation gutturale du *j* castillan serait due à l'influence allemande. Cette théorie est insoutenable. D'abord le *ch* allemand n'est pas le *j* castillan; puis le *ch* allemand se modifie sous l'influence des voyelles palatales (les dialectes suisses peut-être seuls exceptés), ce qui n'est pas le cas pour le *j* castillan; puis le *ch* allemand, comme le כ hébreu, ne se trouve qu'après des voyelles, tandis que le *j* castillan est, à peu près, toujours initial de syllabe; enfin, et c'est la raison la plus forte, il n'y a pas d'exemple d'une telle importation de sons étrangers pris dans une langue aussi différente que l'allemand de l'espagnol. La

formes dialectales dans le temps ou dans l'espace : l'une comparable à l'ancien castillan *caxa*, l'autre au catalan *caixa*, provençal *caissa*, vraisemblablement prononcée *kaiša*.

L'*a* fermé (c'est-à-dire l'*a* neutre accentué) n'est dû en portugais, comme nous venons de voir, qu'à l'influence régressive d'une nasale sur l'*a*, ou d'une palatale, y compris l'*i*, sur l'*ê* fermé ; car les mots *para*, *cađa* sont toujours subordonnés à l'accent du mot suivant, le premier étant encore presque toujours prononcé *pa*, comme il l'a été dans le passé, ainsi que le prouve l'ancienne orthographe *pera* (*peṛa*).

Une autre influence régressive de la palatale fricative (sonore ou sourde) atténuée ou plénisonante, est celle qui est produite sur l'*g* neutre, lequel devient *ḡ* en conjonction avec ces palatales ; ex. *historia*, *desdizer*, *chegar*, *hoje*, prononcés *ištòria*, *dĩždizêr*, *šigár*, *ôžĩ* : nous en avons parlé plus haut.

Le *s* (palatale atténuée sourde ou sonore), de même que *x* et *j*, ont dans ce cas une prononciation plus palatale, c'est-à-dire qu'ils sont prononcés avec une partie de la surface de la langue plus près de sa partie moyenne, et sur la limite du palais et des gencives ; tandis que *s* (réduit), *x* et *j* en conjonction avec *a*, *q*, *ò*, *ô*, *u*, voyelles gutturales, sont formés un peu plus en avant sur les gencives par la partie antérieure de la surface supérieure de la langue, tout près de son extrémité. Si nous marquons par un trait cette palatalisation, nous avons les combinaisons suivantes, où *š*, *ž*, *ś*, *ž'* désignent les palatales réduites : *xà*, *xq*, *xò*, *xô*, *xu*, *jà*, *jq*, *jò*, *jô*, *ju*, *às*, *qś*, *òś*, *ôś*, *uś*, *àž*, *qž*, *òž*, *ôž*, *už*, union d'une consonne palatale avec une voyelle gutturale d'un côté ; et de l'autre, *x'è*, *x'ê*, *x'i* (*xę* ou *xi*), *j'è*, *j'ê*, *j'i*, *àix'*, *qix'*, *àij'*, *qij'*, *ès*, *ês*, *is* (*ęs*, *is*) *is*, *èž*, *êž*, *iz* (*ęs*, *is*), *iz*, union d'une voyelle palatale ou de la neutre *ę* avec une consonne palatale modifiée.

On voit bien que ces palatalisations ne sont pas tout à fait analogues

gutturalisation de l'ancienne palatale, qui semble être contemporaine de l'assourdissement des anciennes fricatives sonores, doit être due à des causes physiologiques, ou bien elle se trouvait dans des dialectes et peu à peu elle a remplacé la palatalisation dans la langue commune. La première de ces origines est la plus vraisemblable, et je viens de présenter une hypothèse de plus pour tâcher de l'expliquer.

Les gutturales arabes *ha*, *qa*, et aussi *he* se trouvent représentées en portugais par *f*, comme en espagnol ; cette dernière langue a aussi *h* à côté de *f*, ce qui n'arrive jamais en portugais, si ce n'est dans des mots qui ne nous sont pas parvenus directement de l'arabe, comme *alcohol*, *Sahara* : ce dernier se retrouve sous la forme *Safára*, nom d'une localité. Les formes *Mafoma*, *Mafamede*, par exemple, ont été modernement et à tort remplacées par *Mahomet*, et chez quelques écrivains qui se piquent d'une plus grande exactitude par *Mohammed* : cette exactitude, toutefois, n'est qu'apparente, car les anciennes formes étaient bien plus près de la prononciation arabe. Il en est de même pour *Sahara*.

à la palatalisation des langues slaves, car dans celles-ci, ce sont les linguales qui deviennent sous-palatales devant les voyelles palatales, *s* se changeant en *ś*, et *z* en *ź*.

INFLUENCE MÉDIATE OU IMMÉDIATE DES VOYELLES ATONES FINALES *e o a*
(*ɛ i, ɥ, ə*) SUR LES VOYELLES ACCENTUÉES DE LA SYLLABE PRÉCÉDENTE :
RÉFRACTION.

On connaît les phénomènes appelés *Brechung* et *Umlaut* dans les langues germaniques, et dont on trouve encore des vestiges remarquables dans le haut-allemand moderne, en danois, en suédois, et surtout en islandais. Ces phénomènes se réduisent à deux :

1° La voyelle palatale de la syllabe atone finale palatalise la voyelle gutturale de la syllabe accentuée précédente ; ainsi *a, o, u* deviennent *ä, ö, ü* : c'est la *périphonie*, le *Umlaut* des Allemands.

2° Une voyelle sombre, *u, o*, de la syllabe finale altère la tonique précédente en un certain sens ; ainsi en islandais, où l'on retrouve d'ailleurs la *périphonie* très développée, *a* devient *ö* par l'influence régressive de *u* ou de *ü* ; tandis que *ö* devient *a* par la réfraction de l'*a* final atone. Cette influence est, comme on voit, toujours régressive et n'a donc rien de commun, si ce n'est dans quelques-uns de ses résultats, avec l'*homonie* ou *parallélisme* des voyelles dans les langues ouralo-altaïques ou ougro-finnoises ; dans cette famille de langues, c'est la voyelle tonique qui palatalise ou gutturalise les voyelles atones des syllabes suivantes, et non pas la voyelle tonique qui subit l'influence des voyelles atones finales. En hongrois, par exemple,

on dit : *bab*, fève, *babok*, fèves, au pluriel ;
szék, chaise, *székek*, chaises ;
mais *üst*, chaudron, *üstök*, chaudrons.

La voyelle du suffixe se règle sur la voyelle du radical.

Des deux cas de réfraction ou influence régressive de la voyelle atone que nous venons de citer, le portugais ne connaît que celui d'une voyelle obscure rendant obscur, c'est-à-dire fermé, le *e* ou le *o* de la syllabe tonique précédente. La réfraction palatale lui est inconnue¹.

Les lois de la réfraction en portugais n'ont pas été étudiées, que

1. On pourrait à la rigueur considérer comme un cas de réfraction palatale l'épenthèse de *i*, populaire dans le mot *quãzi*, *quãzẽ* = *quãsi*, analogue à celle de *ü* dans le mot *ãũgũã* pour *ãgua*, phénomène bien fréquent dans le zend, par ex. *airia*, *haurũa*, répondant au sanskrit *ãria* (*ãrya*), *sarva*. Elle serait en tout cas assez rare. J'ai aussi entendu dire à une dame, dans le nord du pays, *lõijĩ* pour *lõje* (longe), et à des enfants *tãũbũa* pour *tãbũa*.

je sache, dans toutes leurs importantes manifestations. Je ne ferai que les citer, me réservant de chercher à les expliquer plus complètement dans une autre étude. Elles sont d'autant plus remarquables que, dans un dialecte du moins, celui de Bragança, elles ne sont pas, à ce qu'il semble, observées : ce seul fait nous autoriserait à supposer deux dialectes, bien différents, de l'ancien portugais : l'un dans le midi, où la réfraction aurait lieu, un autre au nord, où ce phénomène ne se serait pas manifesté ; car il doit être antérieur à la domination arabe, et a sans doute son origine dans la prononciation du latin populaire dans cette partie de la péninsule. Ainsi le mot *ovo* avec un *o* fermé s'expliquerait par le latin *ouum*, c'est-à-dire par l'influence de la voyelle sombre *u* de la terminaison *-um* ; et le pluriel *ovos* avec un *o* ouvert, par le pluriel *oua*, dont la terminaison est un *a*, voyelle claire. La réfraction vocale se serait peu à peu répandue dans le nord, et l'absence de cette distinction dans quelques lieux, qui sont encore à déterminer, serait la preuve d'une distinction dialectale antérieure à l'invasion arabe.

Ce qui est hors de doute, c'est que ce phénomène constitue l'un des caractères les plus frappants du portugais, comparé aux autres idiomes néo-latins. Nous ne trouvons rien de semblable en castillan, en français, en italien, etc., et ce n'est que dans le roumain, où la voyelle *o* du masculin devient *oa* au féminin, que quelque chose d'analogue pourrait être signalé.

RÉFRACTION DANS LES VERBES DE LA 2^e ET DE LA 3^e CONJUGAISON
(EN *-êr* ET EN *-ir*).

Verbes de la 2^e conjugaison en *-êr* et *-ecêr*.

La voyelle finale *ç* rend ouvert un *e* ou un *o* de la syllabe *tonique* précédente, lorsque ces voyelles ne sont point nasales¹.

Ex. *Devêr*—*dêvç*, *deves* (*dêvîç*)
Comêr—*cômç*, *comes* (*kômîç*)
Rôêr (*rûêr*)—*rôe* (*rôî*), *roes* (*rôîç*).

N. B. On voit par le dernier exemple que l'*e* atone devient *i* parce qu'il est immédiatement précédé d'une voyelle : c'est donc par analogie

1. Dans le nord, la nasalité n'empêche point la réfraction (v. Barboza Leão, *Collecção de Estudos e documentos a favor da Reforma da ortografia em sentido sónico*, p. 919, Lisboa, 1878). J'ai eu l'occasion de m'en assurer : à Porto les nasales toniques subissent l'influence de la réfraction, tout comme les voyelles orales du dialecte commun. Ainsi le verbe *vender* s'y conjugue : *vîdêr* (*î* = *ç* nasalisé), *vêndy*, *vêndes* ; le verbe *romper* : *rûmpêr*, *rômpy*, *rômpes*, et toutes ces voyelles nasales sont gutturalisées.

que l'on écrit la diphtongue *ô* par *oe*, parce que la désinence du présent de l'indicatif à la 2^e et à la 3^e personne du singulier, dans les verbes en *-er* et en *-ir*, est *-e*, *-es* et non pas *-i*, *-is*. Les formes *deves* = *dêvîs̃*, *comes* = *kômîs̃*, montrent l'influence régressive exercée par la palatale *š* sur l'*e* qui la précède : nous avons vu plus haut que *e* devient *i* en conjonction avec une consonne palatale ¹.

Les voyelles finales *o*, *a* rendent fermées les voyelles *e*, *o* de la syllabe tonique précédente, quand elles sont muettes à l'infinifit.

Ex. *Dêvêr* — *dêvø*, *dêvq*
Cômêr — *cômø*, *cômq*
Rôêr — *rôø*, *rôq*.

Nous venons de voir que *š* final n'empêche point la réfraction ; il en est de même de la terminaison *m* formant la subjonctive d'une diphtongue nasale, avec l'*e* ou l'*i* précédent (*âû*, *âî*) :

Ex. *devem*, *comem*, *roem* (*dêvâî*, *kômâî*, *rôîâî*)
devam, *comam*, *roam* (*dêvâû*, *kômâû*, *rôâû*).

Nous voyons donc que dans les verbes de la 2^e conjugaison régulière en *-êr*, la voyelle radicale a un des trois sons, lorsqu'elle est *e* ou *o* oral :

- e* 1^o atone = *e* — *dever*, prononcé *dêvêr*
i — *descer*, prononcé *dîssêr*
- 2^o tonique, terminaison *e*, *âî* ; } *deve*, *devem*, *desce*, *descem*
prononcée ouverte } *dêvø*, *dêvâî*, *dêssø*, *dêssâî*
- 3^o id. term. *u*, *q*, *âû* ; } *devo*, *deva*, *devam*, *desço*
prononcée fermée } *dêvø*, *dêvq*, *dêvâû*, *dêssø*
- o* 1^o atone = *u* — *comer*, prononcé *kômêr*
û — *roer*, prononcé *rôêr*
- 2^o tonique, terminaison *e*, *âî* ; } *come*, *comem*, pr. *kômø*, *kômâî*
prononcée ouverte } *roe*, *roem*, pr. *rôî*, *rôîâî*
- 3^o id., term. *u*, *q*, *âû* ; } *como*, *coma*, *comam*, prononcés
prononcée fermée } *kômø*, *kômq*, *kômâû*
- prononcée fermée } — *rôo*, *rôa*, *roam*, prononcés *rôø*,
rôq, *rôâû*.

Les terminaisons claires sont : *e*, *es*, *em* (*e*, *î*, *i* ; *îs̃*, *îs̃* ; *âî*).

Les terminaisons sombres sont : *o* ; *as* ; *a* ; *am* (*ø* ; *q̃s̃* ; *q̃* ; *âû*).

1. Cette palatalisation est propre aux dialectes de l'Estremadura, Alemtejo et Algarve. Ailleurs on prononce *dêvø*, *cômø*, parce que le *s* n'y est point palatal, mais plutôt *sous-cacuminal*.

Les verbes dont la voyelle radicale est *a* n'ont que deux modifications de cette voyelle, qui y dépendent de l'accent, l'*a* tonique n'étant point soumis à la loi de réfraction. Ex. *bātēr, bāto, bāte*.

Les verbes dont la voyelle radicale est *i, u*, une nasale, ou une diph-tongue, ne subissent aucune modification de cette radicale. Les voyelles *i, e, u, o*, et les diphtongues *āi, ēi*, devant d'autres voyelles, se prononcent *i, ū, ai, i*, lorsqu'elles sont atones, comme nous avons vu plus haut, et constituent par là autant d'exceptions dans ces verbes, pour suivre seulement la règle générale des voyelles atones ou accentuées.

Les verbes dont la voyelle radicale atone est ouverte à l'infinitif n'éprouvent aucun changement. Ex. :

Esquecer, esqueço, esqueça, esquece
pr. *īškēsēr, īškēsū, īškēsā, īškēsē*
Arrefecer, arrefeço, arrefeça, arrefece
pr. *arrefēsēr, arrefēsū, arrefēsā, arrefēsē*.

Je présenterai au lecteur la conjugaison du présent de l'indicatif dans tous ces cas.

La voyelle radicale n'éprouve aucun changement :

Verbe *vender (vēdēr)* = vendre.

vendo, vendes, vende, vendemos, vendeis, vendem
vēdu, vēdīs, vēde, vēdēmūs, vēdās, vēdāi.

Verbe *romper (rōpēr)* = rompre, déchirer.

rompo, rompes, rompe, rompemos, rompeis, rompem
rōpy, rōpīs, rōpe, rōpēmūs, rōpās, rōpāi.

La voyelle radicale devient neutre en devenant atone :

Verbe *bater (bātēr)* = battre, frapper.

bato, bates, bate, batemos, bateis, batem
bātu, bātīs, bāte, bātēmūs, bātās, bātāi.

La voyelle radicale, en devenant la tonique, s'altère par l'effet de la réfraction :

Verbe *receber (rēsēbēr)* = recevoir.

recebo, recebes, recebe, recebemos, recebeis, recebem
rēsēbu, rēsēbīs, rēsēbe, rēsēbēmūs, rēsēbās, rēsēbāi.

Verbe *comer (kūmēr)* = manger.

Como, comes, come, comemos, comeis, comem
kōmy, kōmīs, kōme, kōmēmūs, kōmās, kōmāi.

Verbe *roer (rūr)* = ronger.

roo, roes, roe, roemos, roeis, roem
rōy, rōīs, rōi, rūrēmūs, rūrās, rūrāi.

Mexer (mĩšêr) = remuer. (L'e fermé devient ĩ = á.)

mexo, mexes, mexe, mexemos, mexeis, mexem
másũ, mēšĩš, mēšĩ, mĩšêmuš, mĩšáiš, mēšái.

La voyelle radicale ouverte ne change point :

Aquecer (akêšêr) = réchauffer.

aqueço, aqueces, aquece, aquecemos, aqueceis, aquecem
akêšũ, akêšĩš, akêšê, akêšê'muš, akêšáiš, akêšái.

Exemple d'un verbe en *-ecêr* qui subit les changements dus à l'accentuation et à la réfraction :

Parecer (pařêšêr) = paraître, sembler.

pareço, pareces, parece, parecemos, pareceis, parecem
pařêšũ, pařêšĩš, pařêšê, pařêšêmuš, pařêšáiš, pařêšái.

Les verbes irréguliers de la conjugaison en *-er*, ainsi que les verbes monosyllabes (également irréguliers) ne subissent pas en général l'effet de la réfraction : leur voyelle radicale est soumise à d'autres altérations, ou bien ne change pas. Ainsi par exemple :

Saber (sařêr) = savoir.

sei, sabes, sabe, sabemos, sabeis, sabem
sái, sařĩš, sařê, sařêmuš, sařáiš, sařái.

Ver (vêr) = voir.

Vejo, vês, vê, vemos, vedes, vêem
vâjũ, vêš, vê, vêmuš, vêđĩš, vê'ai.

Ter (têr) = tenir, avoir.

tenho, tens, tem, temos, tendes, teem, têm
tânhũ, tâĩš, tâĩ, têmuš, têđĩš, tâtái, (tâĩ).

Ser (sêr) = être.

sou, és, é, somos, sois, são
sô, êš, ê, sômuš, sôĩš, sôũ.

RÉFRACTION DANS LES VERBES EN *-ir*.

La réfraction dans les verbes irréguliers de la 3^e conjugaison en *-ir*, dont la voyelle radicale est *u* ou *o*, *i* ou *e*, est toujours exprimée par l'orthographe, et elle s'étend aux verbes dont la voyelle radicale *e* est nasale ; mais elle n'est pas générale, comme pour ceux en *-êr*.

Verbe *fugir* (*fujir*) = fuir.

fujo, foges, foge, fugimos, fugis, fogem
fujũ, fôjĩš, fojĩ, fujĩmuš, fujĩš, fôjái.

Verbe *divertir* (*divertir*) = amuser.

divirto, divertes, diverte, divertimos, divertis, divertem
divirtũ, divertiš, diverte, divertimũš, divertiš, divértãl

ou bien

divirtũ, — — divertimũš, divertiš —

Verbe *vestir* (*vestir*) = vêtir, habiller.

visto, vestes, veste, vestimos, vestis, vestem
vištũ, vèštĩš, vèšte, vištimũš, vištĩš, vèštãl.

La seule difficulté que présentent les verbes à voyelle radicale *u* ou *i*, c'est de savoir si l'on doit écrire cette radicale par *u* ou *o*, par *i* ou *e*, lorsqu'elle est atone : l'étymologie est généralement consultée ; on écrit donc *cusir, dormir, despir, frigir*, les voyelles radicales de ces verbes étant *u, i*. Ils font au présent de l'indicatif :

Cuspo, cospes, cospe, cuspimos, cuspis, cospem
kušpu, kòšpiš, kòšpe, kušpimũš, kušpiš, kòšpãl
Durmo, dormes, dorme, dormimos, dormis, dormem
dúrmu, dòrmiš, dòrme, dũrmimũš, dũrmiš, dòrmãl
Frijo, freges, frege, frigimos, frigis, fregem
frljũ, frèjĩš, frèji, frijimũš, frijĩš, frèjãl
Dispo, despes, despe, despimos, despis, despem
dĩšpu, dèšpiš, dèšpe, dĩšpimũš, dĩšpiš, dèšpãl.

Il y a encore une différence entre la réfraction à la 2^e conjugaison et la réfraction à la 3^e conjugaison. Dans la 2^e conjugaison en *-êr* elle est de règle dans les cas cités. Dans les verbes en *-ir* elle n'est pas si commune : un grand nombre de verbes échappent à ce changement de voyelle radicale. Nous citerons, par exemple, *luzir, rugir, entupir, permittir*, etc. Dans plusieurs de ces verbes la réfraction n'est pas de longue date. Ainsi nous trouvons dans les *Lusiades* (*canto III, est. 105*) *acude* à l'impératif, tandis que l'on dirait aujourd'hui *accòde* dans le dialecte commun. Il y a donc deux conjugaisons différentes des verbes en *-ir*, dont l'une a sa voyelle radicale soumise à la réfraction, et l'autre a cette voyelle inaltérable par rapport à la voyelle finale atone.

La réfraction dans les verbes en *-ir*, je le répète, embrasse ceux dont la voyelle radicale est *e* nasal (*ê*).

Verbe *mentir* (*mẽtir*) = mentir.

Minto, mentes, mente, mentimos, mentis, mentem
mĩtu, mẽtiš, mẽte, mẽtimũš, mẽtis, mẽtãl.

Comme on voit par cet exemple, la voyelle radicale ne change qu'à la condition d'être accentuée, et la voyelle nasale devant les terminaisons

claires *ɛ*, *iš*, *ãi* reste fermée, du moins dans le dialecte commun : *i* devient *ê* au lieu de monter jusqu'à *è*, les voyelles nasales étant toutes fermées. L'effet est d'ailleurs analogue, car il y a autant de différence entre *ê* et *è* qu'il y en a entre *i* et *ê*.

RÉFRACTION DANS LES NOMS.

Les adjectifs en *-oso* ont au singulier masculin *ô* fermé ; cet *o* devient ouvert au pluriel, ainsi qu'au féminin des deux nombres.

J'y vois un cas de réfraction, c'est-à-dire d'influence de la voyelle finale atone sur la voyelle de la syllabe tonique, qui doit avoir sa source dans le latin vulgaire. Ainsi *formôso* de *formōsum* ; mais *formôsoš* de *formōsos*, *formôsq*, *formôsqš* de *formosam*, *formōsas*, l'*u* final seul y jouant le rôle de voyelle obscure.

Que je sache, il n'y a pas d'autre exemple de cette flexion interne dans les différents dialectes néo-latins, si ce n'est dans le roumain, où elle se borne au féminin *frumôš*, *frumôssi*, *frumôša*, *frumôše*. Dans tous les autres dialectes romans, l'*o* garde toujours le même son dans ce suffixe. Le toscan et le catalan ont un *o* fermé dans les quatre formes *-oso*, *-osi*, *-osa*, *-ose* ; *-ôs*, *-osos*, *-osa*, *-osas* ; le français a *eux*, *euse*, *euses*, avec *æ* également fermé. Le castillan nous présente partout *o*, lequel dans ce dialecte est un son entre *ò* et *ô*, dont le timbre ne change jamais, quelle que soit la place qu'il occupe dans le mot par rapport à l'accent.

Les participes contractés, généralement employés comme des adjectifs ou des substantifs, et dont la syllabe tonique est fermée et a pour voyelle *o*, suivent la règle des adjectifs en *-ôso*, *-ôsa*. Ex. :

tôrto ; *tôrtos*, *tôrta*, *tôrtas*

môrto ; *môrtos* ; *môrta*, *môrtas*

pôsto ; *pôstos*, *pôsta*, *pôstas*

um pôsto ; *uns pôstos*, *uma pôsta*, *umas pôstas*.

Il y a un certain nombre de substantifs paroxytons dont la syllabe tonique a un *o* fermé au singulier, et un *o* ouvert au pluriel. M. Epiphânio Dias, dans sa *Grammaire portugaise*¹, nous donne une liste de tous ces substantifs, lesquels sont les suivants :

Abrolho, *almoço*, *cachopo*, *caroço*, *choco*, *choro*, *composto*, *corcovo*, *cornu*, *corpo*, *corvo*, *despojo*, *destroço*, *escolho*, *esforço*, *esposo*, *estorvo*, *fogo*, *forno*, *foro*, *fosso*, *imposto*, *fogo*, *meolo*, *olho*, *osso*, *ovo*, *pescoço*, *poço*, *porco*, *posto*, *preposto*, *reforço*, *renovo*, *rogo*, *soro*, *socorro*, *supposto*, *tijolo*, *tojo*, *tordo*, *torno*, *tremoço*, *troco*, *troço*.

1. *Grammatica Portuguesa*, 2^a edição. Porto e Braga, 1878, p. 21.

Il ajoute au bas de la page, dans une note, qu'il ne faut pas faire ce changement dans les mots *adorno*, *bolso*, *estajo*, *folho*, *globo*, *môlho*; mais il ne nous en dit pas la raison. Le mot *adornos*, cependant, est généralement prononcé avec un *o* ouvert au pluriel. J'ai aussi entendu prononcer *gòstos* (pl. de *gòsto*) à des Algarviens.

Nous avons supprimé dans cette liste le mot *avô*, parce qu'il est oxyton. Ce mot fait au pluriel *avós* (*avòs*) pour les deux genres, au féminin singulier *avó* (*avò*). A Bragança, on dit *avò* au masculin et *avò* au féminin. Il y a des personnes qui distinguent *avòs* = aïeux de *avós* = grands-pères.

Si de la liste donnée par M. Ep. Dias on élimine les dérivés *composto*, *imposto*, *preposto*, *supposto* (de *posto*) et même ce dernier, parce qu'il est un participe, ainsi que les composés ou dérivés *abrolho*, *esforço*, *reforço*, *renovo*, nous avons devant nous une quarantaine de vocables, plus ou moins primitifs, qui sont soumis à cette loi dans le dialecte commun.

Nous l'avons déjà dit : il nous semble que l'origine de ce singulier changement se trouve dans les noms latins neutres, qui avaient *-um* au singulier et *-a* au pluriel; c'est donc un cas de réfraction qui s'est étendu à d'autres mots par une fausse analogie. On a formé *tremòços* de *tremòço* comme on avait formé *fògos* de *fògo*, *còrvo* de *còrvo*, par une fausse analogie avec le mot *òvos* (*oua*) de *òvo* ou *um*; ou plutôt le thème a un *o* ouvert, qui devient fermé au singulier par l'influence de l'*u* de la terminaison, car dans les mots latins cités l'*o* a dû avoir un son ouvert, comme le prouve l'italien *fòrza*, *còrpo*, *pòrto*, *còrno*, etc.

Il faut remarquer que le mot *espòso* fait au pluriel *espòsos*, mais que le féminin a un *o* fermé dans les deux nombres : *espòsa*, *espòsas*. En italien ce mot est également une exception à la règle des terminaisons *-òso*, *-òsa*, car l'*o* y est toujours ouvert (*spòso*, *spòsa*) lorsqu'il est accentué.

Quelques adjectifs paroxytons, dont la voyelle accentuée est un *o* dans une syllabe ouverte, suivent la règle des adjectifs en *-òso*, *-òsa*, par ex. *nòvo*; *nòvos*, *nòva*, *nòvas*. D'autres gardent l'*o* fermé partout; ex. *tòdo*; *tòdos*, *tòda*, *tòdas*. Dans ce dernier mot l'*o* est régulièrement fermé, parce qu'il répond à *o* long en latin; dans *nòvo* il est fermé au masculin singulier par l'influence de la voyelle finale; dans les autres formes il garde le son ouvert parce qu'il répond à *o* bref en latin: c'est donc l'inverse des adjectifs en *-òso*, dans lesquels le changement de voyelle s'opère au pluriel masculin et au féminin des deux genres, puisque l'*o* est long dans ces formes en latin. Les résultats sont cependant identiques.

Les noms paroxytons dont la voyelle accentuée est *e* gardent généralement le son étymologique de l'*e*, c'est-à-dire *ê* pour *ē*, *ĩ* et *i* de syl-

labe fermée en latin, è pour ě et e de syllabe fermée; ex. *grêgo, grêga*; *sêcco, sêcca*; *lêdo, lêda*; *azêdo, azêda*, etc.; *bêllo bêlla*; *cêrto, cêrta*; *fêro, fêra*; *vêlho, vêlha*, etc., parmi les adjectifs; *cêra, segrêdo* (à côté du mot savant *secrêto*), *dêdo, cêlla, frêsta*, etc., parmi les substantifs.

On trouve cependant *mêda* de *mêtam* ¹, *mêdo* de *mêtum* (castillan *miedo*, régulièrement); *cêgo, cêga* de *caecum, caecam*, de même qu'en italien *cieco* et en castillan *ciego*, est régulier, puisque l'*ae* en latin vulgaire était traité comme *e* bref.

En général, dans les mots proparoxytons il y a une tendance à prononcer ouvert l'*e* ou l'*o* de la syllabe accentuée, comme en italien, ce qui peut être comparé à la règle des voyelles brèves *a e i o* des proparoxytons en anglais.

La voyelle *e* dans les noms n'est donc pas soumise à l'influence de la voyelle finale, comme il arrive pour *o*. On peut cependant citer les pronoms démonstratifs *êste, êsse* et le pronom personnel *êlle*, lesquels, quoiqu'ils ne changent pas au pluriel masculin, font au féminin *êsta, êssa, êlla, aquêlla* dans le dialecte commun. Il est évident que c'est là encore un phénomène de réfraction, puisqu'ils sont dérivés des nominatifs *iste, ista, ipse, ipsa, ille, illa*, au pluriel *isti, istae, ipsi, ipsae, illi, illae*, et non pas des accusatifs *istum, istam, istos, istas*, etc. ².

VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON (EN *-ar*).

Dans les verbes de la conjugaison en *-ar*, on constate un changement de la voyelle radicale accentuée, si on les compare aux substantifs de forme identique, changement qui n'est pas aussi évidemment dû à la réfraction.

Toutes les fois que l'*e* ou l'*o* deviennent toniques, ils sont ouverts, tandis que dans les substantifs ou adjectifs à radicaux identiques, ces voyelles sont fermées. Elles gardent le son ouvert quelle que soit d'ailleurs la voyelle finale de la forme verbale, pourvu qu'elles soient accentuées, orales, et qu'elles ne se trouvent pas devant une consonne nasale.

Ce changement de son dans la dernière voyelle radicale est analogue, comme fonction, aux différentes voyelles des mots anglais *bleed, blood, sing, song*, grecs *λέγω, λόγος*, à l'allongement de l'*e* dans la forme ver-

1. M. Camillo Castello Branco écrit *mêda*, ce qui indique une prononciation différente et régulière (*ê* = *è*) dans le nord.

2. Dans le Minho, l'*e* des pronoms démonstratifs et personnels reste fermé au féminin, comme en italien; on dit donc: « *êlle, êlla, êste, êsta, êsse, êssa, êlles, êllas, êstes, êstas, êsses, êssas*. » Un de mes amis, né à Cabeceiras de Basto, et qui habite Lisbonne depuis trente ans, trahit son origine par ce seul provincialisme, peut-être.

bale *fërme* comparée à l'adjectif *fërme*, ou au déplacement de l'accent dans les vers dissyllabes anglais d'origine romane, tels que *to desèrt*, *to presènt*, comparés aux noms *désert*, *présent*. Ce déplacement de l'accent dans les verbes est aussi de règle en portugais et en castillan; beaucoup plus dans le portugais, car tandis qu'en italien on dit *la fábrica*, *egli fábrica*, on prononce en portugais, aussi bien qu'en castillan, *a fábrica*, *elle fábrica*, avec un déplacement de l'accent; tandis que le castillan dit *el principio*, *yo principio*, on dit en portugais *o principio*, *eu principio*.

Je donnerai quelques exemples de ces changements de voyelles.

A côté de l'adjectif *sècco*, *sèccos*, *sècca*, *sèccas* (latin *siccum*, etc.) il y a le verbe *sèccár*, dessécher, qui se conjugue de la manière suivante :

secco, *seccas*, *secca*, *seccamos*, *seccais*, *seccam*
sèkũ, *sèkq̃s*, *sèkq̃*, *sèkãmũs*, *sèkãis*, *sèkãũ*.

De ce verbe on forme le nom d'action *sècca*.

A côté du substantif *ròlo* = rouleau, cylindre, on a les verbes *ròlar*, *enròlar*, qui se conjuguent :

ròlo, *ròlas*, *ròla*, *ròlamos*, *ròlais*, *ròlam*
enròlo, *enròlas*, *enròla*, *enròlamos*, *enròlais*, *enròlam*.

A côté du verbe *encèrrar* = enfermer, qui se conjugue :

encèrro, *encèrras*, *encèrra*, *encèrramos*, *encèrrais*, *encèrram*,

on a le substantif *encèrro*, dont la voyelle tonique *e* est fermée.

A côté des substantifs *cèrco* = cercle, siège, et *cèrca* = cimetière d'église, et de la préposition *à càrca de* = à l'égard de, on trouve le verbe *cèrcár* = entourer, assiéger, qui se conjugue :

cèrco, *cèrcas*, *cèrca*, *cèrcamos*, *cèrcáis*, *cèrcam*.

Du substantif *pòrto*, *pòrtos*, on forme le verbe *apòrtár*, dont le présent (1^{re} sing.) est *apòrto*.

A côté du verbe *gèlár*, dont le présent (1^{re} sing.) est *gèlo*, on a le substantif *gèlo* = glace, avec un *e* fermé, quoique l'*e* du substantif latin soit bref, et par conséquent celui de l'italien *gelo* soit ouvert (*gèlo*).

Il en est de même de *cèra* subst., *encèra* verbe; *fòro*, *afòro*; *fòrro*, *fòrro*; *tòrto*, *entòrto*. Ce dernier mot est un exemple frappant de tous ces changements de voyelles :

Adjectif *tòrto*, *tòrtos*, *tòrta*, *tòrtas* ;

Verbe dérivé *entòrto*, *entòrtas*, *entòrta*, inf. *entòrtár*, 1^{re} conj.

Verbe primitif *tòrço*, *tòrces*, *torce*, inf. *tòrcèr*, 2^e conj.

Subst. dérivés *rejtòrta*, *tòrtúra*, *tòrmènto*, adj. *tòrmentòso*, verbes *gõtòrmentár*, *tòrturár*; subst. composé *tòrcicòllo*.

On peut signaler quelques exceptions à ces lois de l'altération des voyelles *e* ou *o* dans les verbes de la conjugaison en *-ar*.

a) Lorsque l'*e* ou l'*o* sont nasalisés, ils gardent, comme partout, le son fermé :

assento, aesentas, assenta, assentamos, assentais, assentam
asêty, asêtaš, asêta, asêtâmyš, asêtâiš, asêtâũ
conto, conias, conta, contâmos, contais, contam
kôto, kôtaš, kôta, kôtâmyš, kôtâiš, kôtâũ,

lesquels ne se distinguent point des substantifs *assento, conto, conta*.

b) Lorsque les voyelles *e* ou *o* sont immédiatement suivies d'une consonne nasale, elles deviennent également fermées en recevant l'accent tonique :

rêmo, rêmas, rêma, rêmâmos, rêmâis, rêmam

à côté du substantif *abrêmo* = aviron.

Mais on fait la distinction lorsque la nasale ne suit pas immédiatement les voyelles *e* ou *o* :

tôrno, tôrnas, tôrna, tórnamos, tórnaïs, tôrnam

à côté de *tôrno, tôrnos* = un tour, des tours ; *retôrno* = retour ; *emtôrno* = autour.

Le verbe *tômár* = prendre, a un *o* ouvert dans toutes les formes où cet *o* est accentué :

tômo, tômas, tôma, tômâmos, tômâis, tômam.

c) Lorsque la syllabe douteuse contient une diphtongue, *ei* ou *ou* = *ãi, ô* :

feiro, feiras, feira, feiramos, feirais, feiram
fâiry, fâiryš, fâiry, fâiryš, fâiryš, fâiryš, fâiryš

à côté du primitif *feira* (*fâiry*) = foire ;

roubo, roubas, rouba, roubamos, roubais, roubam
rôby, rôbyš, rôby, rôbâ'myš, rôbâiš, rô'bãũ

à côté de *roubo* (*rôby*) = vol, rapt. A Lisbonne le peuple prononce *rôbâr, rôbâmos*, etc., avec un *o* ouvert atone,

Lorsque la dernière syllabe radicale contient la voyelle *o* suivie de *l* gutturalisé, cet *o* est ouvert dans les formes du verbe où il est accentué, fermé lorsqu'il est atone, mais il n'est jamais muet, comme nous avons vu plus haut. Ainsi à côté de l'adjectif *sôlto, sôltos*, il y a le verbe *sôltár*, qui se conjugue au présent de l'indicatif :

sôlto, sôltas, sôlta, sôltâ'mos, sôltâis, sôltam

Le peuple de Lisbonne, cependant, prononce l'*o* ouvert dans toutes les formes de ce verbe et d'autres analogues, comme *vôltár, môldár*, etc.

d) Lorsque la dernière voyelle radicale *o* appartient à une syllabe découverte, c'est-à-dire lorsqu'elle est suivie immédiatement de la

voyelle de la flexion, elle garde le son fermé, quand elle est la tonique :

maggôç, magôçs, maggôç, maggôçamos, maggôçis, maggôç'am
à côté du substantif *maggôç*.

e) Lorsque la voyelle douteuse est *e* suivi d'une consonne palatale, cet *e* se prononce *i* lorsqu'il est atone, et toujours *â*, que nous marquons par *ê*, lorsqu'il est accentué. Ex. *fêcho, fêchar, fêcha* ; *grênhã, deçgrênhãr, deçgrênhã* ; *bafejãr, bafêja, bafêjo* ; *espêlho, espêlhãr, espêlha*. Quelquefois devant *lh* l'*e* reste ouvert quand il est accentué, comme dans *gêlha, grêlha, engêlhãr, grêlhãr*.

Il y a un mode assez connu de dérivation dans les langues romanes, au moyen duquel on forme des substantifs dérivés de verbes, par le retranchement de la terminaison de l'infinitif, laquelle est remplacée en portugais par *ç* pour désigner l'action, et par *ç* pour désigner le produit ou le résultat, quelquefois aussi l'instrument. Dans ces substantifs, l'accent recule sur la pénultième.

Lorsque cette pénultième est formée par les voyelles *e* ou *o*, et que ces voyelles ne sont pas suivies immédiatement d'une nasale (et l'*e* aussi d'une palatale), ou qu'elles ne sont pas elles-mêmes des nasales ou des prépositives de diphtongues, *ei*, *ou*, on prononce *ê*, *ô*, lorsque le substantif est féminin, formé par la terminaison *ç*, et désigne l'action, et *ê*, *ô*, lorsqu'il est masculin, formé par la terminaison *ç*, et sert à indiquer le résultat, le produit ou l'instrument, quelle que soit d'ailleurs la prononciation de ces voyelles dans le mot primitif d'où dérive le verbe.

Nous donnerons quelques exemples :

Du substantif *ôvo*, pluriel *ôvos*, on forme le verbe *deçôvãr, deçôvãç*, d'où le substantif d'action *a deçôvã*. Ce verbe a un *ô* ouvert exceptionnel partout, lors même qu'il est atone. Il en est de même du verbe *emmôlhãr*, dérivé de *môlho* = faisceau.

Du substantif *rôda* = roue, on forme le verbe *roçãr rôda*, d'où le substantif masculin *rôdç* = râteau, cylindre (voyez plus loin).

Du substantif *cêra* = cire, on forme le verbe *encêrãr, encêrãç*, d'où le substantif d'action *a encêrã*.

Du substantif *têrra* = terre, on forme le verbe *entêrrãr, entêrrãç*, d'où le substantif masculin *ç entêrrô*.

Nous avons bien des substantifs terminés par *a* avec des *e* ou des *o* toniques fermés : mais ce sont des mots primitifs, et la qualité de la voyelle dépend de son origine. Les substantifs *cêra, gotta*, par exemple, ont leur voyelle tonique fermée, parce qu'ils dérivent des mots latins *cêra, gutta*, *u* et *i* des syllabes fermées, et *ê, ô* répondant à *ê, ô* en portugais, comme en italien. La seule différence entre ces deux langues consiste en ce que l'italien garde partout la qualité de ses *e* ou *o* accen-

tués, tandis que le portugais ne la conserve qu'à la condition de ne pas troubler les analogies et les lois qu'il s'est créées.

Je présenterai une suite de mots primitifs suivis de leurs dérivés, où ces lois et ces analogies pourront être pleinement analysées.

Adj. *gôrdo, gôrda*, verbe *engordár, engôrdo, engôrda*, substantif d'action *a engôrda*.

Subst. *gôtta*, verbe *esgottár, esgôtto, esgôtta*, subst. d'action *a esgôtta*, subst. de produit, instrument, *o esgôtto* (on écrit le plus souvent ces mots avec un seul *t*).

Subst. *mólho* = jus, sauce, verbe *mólhár* = mouiller, *mólho, mólha*, subst. d'action *a mólha*.

Adj. *revólto, revólta*, verbe *revoltár, revólto, revólta*, subst. d'action *a revólta*.

Subst. *dôbro*, verbe *dôbrár, dôbro, dôbra*, subst. d'action *a dôbra*. Ce subst. désigne aussi le produit.

Verbe *rogár, rôgo, rôga*, subst. *rôgo*, pl. *rôgos*.

Subst. *jôgo*, verbe *jogár, jôgo, jôga*.

Subst. *fôrro* = doublure, verbe *fôrrár, fôrro, fôrra*.

Adject. *fôrro* = libre, affranchi, verbe *fôrrár, fôrro, fôrra*, subst. *a desfôrra* = la revanche, de *desfôrrár*.

Verbe *consolar, consôlo, consôla*, subst. *o consôlo*.

Adj. *fôrte*, subst. *fôrça*, verbe *confôrtár, confôrto, confôrta*, subst. *confôrto*.

Subst. *fôlha*, verbe *esfolhár, esfôlho, esfôlha*, subst. *esfôlha*, subst. *um folho* = un volant de robe.

Subst. *fôgo*, pl. *fôgos*, verbe *refogár, rêfôgo, rêfôga*.

Subst. *fêrro*, verbe *fêrrár, fêrro, fêrra*, subst. d'action *fêrra*, subst. *affêrro* = attachement opiniâtre.

Adj. *cêrto, cêrta*, verbe *acêrtár, acêrta, acêrta*, subst. *acêrto* = réussite, bon sens.

Subst. *cêvo*, verbe *cêvár, cêvo, cêva*, subst. *cêva* = engraissement.

Verbe *pêgar, pêgo, pêga*, subst. *pêga*, subst. *apêgo* = attachement.

Subst. *rêgo* = sillon, verbe *regár* = arroser, *rêgo, rêga*, subst. *rêga*.

Adj. *sêcco, sêcca*, verbe *sêccar, sêcco, sêcca*, subst. *sêcca*, la sécheresse, le manque d'eau de pluies.

Verbe *esperár* = espérer, attendre, *espêro, espêra*, subst. *espêra* = attente ; verbe *desesperár* = désespérer, *desespêro, desespêra*, subst. *desespêro* = désespoir.

Verbe *gêlár, gêlo, gêla*, subst. *gêlo, regêlo*.

Subst. *grêlo*, verbe *grêlár, grêlo, grêla*.

Il faut remarquer que ce sont seulement les substantifs dérivés de verbes qui sont soumis à ces flexions internes. De l'adj. *azêdo, azêda* =

acide, âcre, on forme le substantif *azêdas* = oseille, et le verbe *azêdâr*, *azêdo*, *azêda*, dont on pourrait former un substantif d'action, en remplaçant *-âr* par *-a*, et qui serait *azêda*, et non pas *azêda*. On trouve un substantif *azla* (pour *azedla*), acidité d'estomac, qui répond au castillan *acedla*, l'*e* cependant serait atone, s'il n'avait pas disparu avec le *d* (*azêdia* ; *azeia* ; *azla*).

Il y a dans les langues romanes un autre procédé de dérivation nominale, qui a reçu un grand développement en portugais, et dont la vitalité ne s'y est pas encore éteinte. Ce procédé consiste dans le changement de terminaison de certains substantifs, désignant le plus souvent un objet matériel.

En changeant la terminaison, on change aussi le genre : si le substantif primitif se termine par *a* et est par conséquent féminin, le dérivé deviendra masculin par le changement de cet *a* en *o*. Quelquefois c'est le primitif qui est terminé en *o*, et le dérivé remplace cet *o* par *a* et devient féminin. Ordinairement le vocable formé par ce mode de dérivation désigne un objet qui a une grande ressemblance ou quelque rapport évident de signification avec celui qui est désigné par le substantif primitif. On peut même dire qu'il y a un certain symbolisme dans ce procédé de dérivation nominale : lorsque le primitif est féminin, le dérivé masculin exprime communément un amoindrissement, une atténuation de forme ou de volume ; un dérivé féminin désignera, au contraire, l'expansion, l'élargissement.

Or dans ces mots, qui sont toujours des paroxytons, la voyelle accentuée peut être *e* ou *o*. Lorsque la voyelle accentuée d'un primitif masculin est *ê* ou *ô*, ces voyelles deviennent *è* ou *ò* dans le dérivé féminin. Quand le substantif est féminin, et se termine par conséquent en *a*, les voyelles *è*, *ò* de la pénultième tonique se changent en *ê*, *ô* dans le dérivé masculin.

On peut constater les particularités suivantes :

a) Les pénultièmes nasales, ou qui se trouvent devant des consonnes nasales, et l'*e* devant les palatales, ainsi que les prépositives des diphthongues *ei*, *ou*, ne changent pas.

b) Les voyelles *ê*, *ô* de primitifs féminins se maintiennent, comme de raison, dans ces dérivés masculins.

c) Lorsque d'un nom masculin désignant un animal quelconque on forme le féminin par ce procédé de dérivation, la règle est ordinairement celle des adjectifs en *-ôso*, *-ôsos*, *-ôsas* : *ô* devient *ò*, *ê* reste inaltérable. On trouve cependant bien des exceptions à cette dernière règle : à côté de *pôrco*, *pôrcos*, *pôrca*, on a *rôlo*, *rôlos*, *rôla*, *lôbo*, *lôbos*, *lôba*. Il ne serait pas difficile d'expliquer la différence : *lôbo*, par exemple, venant de *lũ pum*, l'*ô* y est primitif et non pas dû à l'influence de la voyelle finale.

Je ferai suivre ces observations de quelques exemples, choisis parmi les nombreux cas qui se trouvent dans la langue, de cette espèce de dérivation, laquelle, comme nous l'avons dit, a encore assez de vitalité pour produire chaque jour de nouveaux dérivés.

SUBSTANTIFS A VOYELLES INVARIABLES.

Primitifs masculins.	Dérivés féminins.
<i>Machado</i> , cognée ;	<i>machada</i> , hache.
<i>Çapato</i> , soulier ;	<i>çapata</i> , botte de paysanne ; console pour soutenir une poutre.
<i>Bico</i> , bec, pointe ;	<i>bica</i> , tuyau de fontaine.
<i>Rio</i> , fleuve, rivière ;	<i>ria</i> , embouchure d'une rivière, bras de mer.
<i>Lagarto</i> , lézard ;	<i>lagarta</i> , chenille.
<i>Raio</i> , souris ;	<i>rata</i> , rat.
<i>Carneiro</i> , mouton, bélier ;	<i>carneira</i> , peau de mouton tannée.
<i>Bezêrro</i> , veau ;	<i>bezêrra</i> , génisse.
<i>Vitêllo</i> , bouvillon ;	<i>vitêlla</i> , génisse.
<i>Bicho</i> , ver ; bête ; chat ;	<i>bicha</i> , sangsue ; couleuvre ; chatte.
Primitifs féminins.	Dérivés masculins.
<i>Têta</i> , mamelle ;	<i>têto</i> , mamelon.
<i>Cabêça</i> , tête ;	<i>cabêço</i> , monticule.
<i>Bôda</i> , noce ;	<i>bôdo</i> , repas donné aux pauvres à l'occasion d'une solennité.
<i>Cêsha</i> , corbeille ;	<i>cêsto</i> , panier.
<i>Cortiça</i> , écorce, liège ;	<i>cortiço</i> , ruche d'abeilles.
<i>Casca</i> , écorce, pelure, coquille ;	<i>casco</i> , crâne ; sabot.
<i>Candeia</i> , lampe ;	<i>candeio</i> , pharillon.
<i>Veia</i> , veine ;	<i>veio</i> , filon ; raie.
<i>Casaca</i> , frac ;	<i>casaco</i> , surtout, paletot.
<i>Caldeira</i> , chaudière ;	<i>caldeiro</i> , chaudron.

SUBSTANTIFS A VOYELLE VARIABLE.

Primitifs masculins.	Dérivés féminins.
<i>ôvo</i> , pl. <i>ôvos</i> , œuf ;	<i>ôva</i> , œufs de poissons.
<i>Pôço</i> , puits ;	<i>pôça</i> , mare d'eau.
<i>cachôpo</i> (dialectal), garçon ;	<i>cachôpa</i> (dialectal), fille.
<i>sôgro</i> , beau-père ;	<i>sôgra</i> , belle-mère.
<i>Capêllo</i> , capuchon ;	<i>capêlla</i> , couronne de fleurs.
<i>Sôldo</i> , solidum, paie.	<i>sôlda</i> , solidam, soudure.

Primitifs féminins.	Dérivés masculins.
<i>Ròda</i> , roue, tour ;	<i>ròdo</i> , râteau ; cylindre.
<i>Ourèlla</i> , bord ;	<i>ourèllo</i> , lisière d'une étoffe.
<i>Cancèlla</i> , herse ;	<i>cancèllo</i> , porte grillée.
<i>Maçaròca</i> , épi de maïs ;	<i>maçaròco</i> , pain, gâteau cru ; boucle de cheveux laineux.
<i>Caròcha</i> , carabe ;	<i>caròcho</i> (adj.), noir (familier).
<i>Canèlla</i> , tibia ; bobine ;	<i>canèllo</i> , os long.

ACCENTUATION.

L'accentuation des mots portugais à l'état de radicaux est ordinairement la même que celle de toutes les langues néo-latines, le français moderne excepté.

Chaque mot a un accent tonique, qui frappe ordinairement l'avant-dernière syllabe, lorsque la dernière se termine par une voyelle orale seule ou suivie de *s*, et retombe sur la dernière lorsque celle-ci est terminée par une consonne autre que *s* (*l*, *r*, *z*), par une diphtongue ou par une voyelle nasale. Les mots qui dérogent à ces lois générales sont relativement peu nombreux.

Toutes les autres syllabes du mot, lorsqu'elles sont ouvertes ou fermées par *s*, ou terminées en *r* avant l'accent, ont leurs voyelles réduites, si ces voyelles sont *a*, *e*, *o*, *u*, qui se prononcent *a*, *e* (*i*), *u*. L'atténuation des voyelles est plus grande après l'accent.

La différence d'acuité entre la voyelle tonique d'un mot et ses voyelles atones est plus considérable en portugais qu'elle n'est en italien ou en castillan, beaucoup plus qu'en français, presque autant qu'en anglais, ce qui est dû sans doute à la réduction qu'éprouvent les voyelles atones.

L'accent de l'avant-dernière syllabe domine la langue : pour arriver à ce résultat, les mots se sont raccourcis comme en français, et en général c'est l'avant-dernière syllabe qui a été sacrifiée dans les vocables latins dactyliques, ex. *combro* de *cum ùlum*, *linda* de *lim ĭtem* ; bien souvent aussi la dernière, ex. *caco* de *calc ùlum* (cast. *cacho*), *margem* (ancien et encore aujourd'hui *marge*), de *marginem*.

Cette particularité donne lieu dans le langage actuel à bien des doubles avec ou sans changement de signification, comme c'est le cas en français ; pour les mots cités nous avons les formes suivantes : *cùmulo*, *limite* (sous l'influence du français, car le castillan a *limite*), *cálculo*. De telles formes ne diffèrent des formes françaises que par la permanence de l'accentuation latine, dont la tradition ne s'est jamais perdue en Portugal et en Castille, comme il arriva pour la France et les pays de langue d'oc. En français c'est l'accentuation de la dernière syllabe qui a pré-

valu, et les mots d'origine populaire y sont communément plus courts que dans les autres idiomes néo-latins. L'italien possède et a toujours possédé un plus grand nombre de mots proparoxytons, accentuation pour laquelle on peut dire que cette langue, de même que l'anglais moderne, a une prédilection, comme des mots tels que *cristianésimo*, *fantásima*, etc., avec un *i* intercalaire, le démontrent.

L'accentuation du portugais, de même que celle du castillan et de la langue d'oc, est donc conforme à celle de la grande majorité des idiomes connus.

Lorsque l'avant-dernière syllabe est ouverte et que la dernière est une voyelle, l'accent recule ordinairement sur l'antépénultième. Cela ne contrarie nullement la règle générale, puisque ces voyelles *e i, o u* deviennent respectivement *i, ù*, c'est-à-dire des semi-voyelles, en quelque sorte des consonnes; les mots *agua*, *gloria* peuvent donc être regardés comme des dissyllabes, *a-gûa*, *glo-ria*. L'ancien portugais changeait cette sorte de mots en de parfaits dissyllabes, car il disait *áuga*, *gróira*; il ne saurait souffrir des proparoxytons, pas même ceux dont la dernière syllabe serait simplement une voyelle. Cette métathèse est bien connue par le grec littéral et l'ancien français.

La flexion seule dans les verbes était et est encore exceptée.

Hors de la flexion verbale, les proparoxytons appartiennent presque tous à la langue savante, quoiqu'un grand nombre d'entre eux soient depuis longtemps passés dans la langue populaire. Du latin *rigídum* la langue populaire a formé *rijo* en supprimant la dernière syllabe; la langue savante a repris le mot latin sous la forme *rigido*, tout à fait comme en français *roide* et *rigide*; la seule différence entre le portugais *rigido* et le français *rigide* est due à ce que la tradition de l'accentuation latine s'est perdue en France.

Aucun mot par lui-même ne peut avoir trois syllabes atones après la syllabe accentuée, pas même dans la flexion verbale, comme il arrive en italien. Les seuls exemples d'une telle accentuation en portugais ne se trouvent que par suite de l'inclinaison des cas obliques des pronoms personnels, lesquels se placent toujours après le verbe dans les propositions principales affirmatives. Ces pronoms sont : *mê*, *tê*, *sê*, *lhê*, *nôs*, *vôs*, *ô*, *q's*, *q's*, lorsqu'ils viennent s'ajouter à des formes verbales paroxytoniques ou proparoxytoniques; ex. *contavam-se-lhe*, *davamos-t'ô*, prononcées *kõntávãûsêlhê*, *dávqmyštũ*. Quatre syllabes atones après la tonique ne sauraient se trouver dans aucune de ces combinaisons phraséologiques en portugais. Elles sont possibles en castillan et en italien : ex. *dábamos-telo*, *portándomivelo*.

Il faut encore avoir égard à ce que les cas obliques des pronoms personnels *o*, *lhe*, *me*, etc., sont tout à fait atones. Jamais un accent secondaire ne vient les faire ressortir dans la phrase.

Lorsqu'on veut ajouter l'emphase à un de ces pronoms régimes, on emploie le prépositionnel, toujours accentué (*mim, ti, si, elle, elles, ella, ellas, nós, vós*), précédé de la préposition *a* à l'accusatif personnel et au datif, ou d'une préposition quelconque quand on veut exprimer une autre relation. Les formes absolues des cas, nous le répétons, sont parfaitement atones; tandis qu'en castillan ces cas des pronoms ont un accent secondaire, lequel dans certains dialectes se change en accent principal¹, ou du moins allonge la voyelle qu'il frappe. Comparez entre elles les phrases suivantes castillanes et portugaises : *deciälé, declälé, declälé*, portugais *dizizä lhé; däbatelö, däbatelö, däbatelö*, portugais *dävqt'ö*.

Il en est de même pour le rythme des proparoxytons. Dans ces vocables, les deux dernières syllabes sont tout à fait atones; en castillan, au contraire, la dernière syllabe peut avoir un accent secondaire : cast. *tümulö*, port. *tümülo*².

En castillan on allonge souvent la dernière syllabe atone d'un mot, lorsqu'on parle emphatiquement, ce qui n'a lieu en portugais que bien rarement, par exemple dans les *pregões* de fruits, légumes, poisson, etc., qui se font dans les rues et qui sont à demi chantés : castillan *cäsa* ou *cäsä*, portugais *cäsa*.

Les syllabes qui précèdent la tonique sont toujours atones, à moins que le mot ne soit d'une longueur extrême. Le mot portugais *contribuição* n'a qu'un accent, sur la syllabe *-ção* qui le termine; en anglais le mot correspondant a deux accents, dont le dernier est le principal, *contribution*. C'est là une particularité qui dénonce immédiatement un Anglais qui parle le portugais : il dira toujours *contribuição*³. Le défaut contraire dénoncera le Portugais lorsqu'il s'exprime en anglais. La manière dont un Anglais prononce nos longs mots est en effet assez caractéristique : le vocable *brincadeira* = badinage, par exemple, se change en deux mots consécutifs, *brim* = toile écrue, *cadeira* = chaise.

Il n'y a en portugais que quatre cas de mots à deux accents :

1° Les mots composés : *träga-mälho, pórtä-machädo, québra-nözes, quádrocëntos*. Plusieurs mots composés n'ont cependant qu'un accent : *äbröhlhos, mässapäes, tórcicóllo*.

2° Les adverbes formés d'adjectifs au moyen de la terminaison *-mente* : *ricamēnte, cándidamēnte, sëccamēnte, tristemēnte, felizmēnte, gloriösamēnte*⁴.

1. V. *Gramática de la lengua castellana por la Academia Española*. Madrid, p. 300-301.

2. *Ibid.*, p. 301.

3. Lorsque, par la longueur du mot ou la difficulté de prononcer plusieurs voyelles atones de suite, on place l'accent secondaire sur quelque syllabe prétonique, le plus souvent sa place est différente de l'anglais; ex. portugais *constituição*, anglais *constitution*, portugais *prédisposição* — *pre-disposition*, etc.

4. Les grammairiens espagnols regardent l'accent de l'adjectif comme le

N. B. La terminaison *-mente* est un mot indépendant dans la locution adverbiale *de boa mēnte* = volontiers, *gern*.

3° Les diminutifs et les augmentatifs formés au moyen de l'infixe *z* placé entre le radical et la terminaison diminutive ou augmentative : *prégozínho, mulhérzínha, hómemzarrão*'. Ceux qui n'intercalent pas le *z* n'ont, au contraire, qu'un seul accent qui frappe le suffixe, et les syllabes prétoniques suivent la règle d'atténuation des mots primitifs, c'est-à-dire leurs voyelles deviennent réduites; ex. *préguinho, mulhêrínha, mulhêrôna, portáo, rêgrínha*.

Cet accent secondaire frappe toujours, comme nous venons de voir, la syllabe du radical qui était affectée de l'accent plein à l'état de primitif, et la voyelle de cette syllabe garde le son qu'elle avait au primitif. Cette règle des deux accents est tout à fait opposée à l'accentuation des langues germaniques, puisque dans celles-ci l'accent principal se maintient ordinairement sur le mot radical, exception faite de quelques suffixes romans en anglais.

Nous avons déjà vu que, dans le nord, les diminutifs ont toujours deux accents : on dit *rôsínha, bôtínha*, qui seraient ridicules dans le dialecte commun, où il faut prononcer *rúsínha, bútínha*, en suivant la règle des syllabes atones. On dira cependant *rôsazínha, bôtazínha*, à cause de l'infixe *z*.

Aucun mot à deux accents ne saurait avoir l'accent principal le premier; celui-ci est toujours le dernier. Ainsi, si l'on veut faire ressortir la première syllabe des verbes *surprender* et *appreender*, ce qui n'a lieu que par emphase, on prononcera *súrpriēdēr i ápriēdēr*, non pas *súrpriēdēr i ápriēdēr*, et l'a initial gardera le son *g*.

Le quatrième cas de double accentuation se trouve dans les futurs et les conditionnels avec des pronoms régimes infixes, c'est-à-dire placés entre l'infinitif et le présent ou l'imparfait du verbe *haver*, formation bien connue dans les langues romanes.

L'accent secondaire frappe la terminaison de l'infinitif; ex. *contá-lo-hão*', au lieu de *contarão-o* = ils le raconteront, *recomendá-lo-ia* (pr. *rêkymēddálúã*) au lieu de *recomendaria-o* = je le recommanderais.

Exception faite de la loi qui détermine que l'accent radical dans les verbes ne peut dépasser la dernière syllabe de ce radical, la flexion respecte en général la quantité de la pénultième latine : c'est-à-dire que les suffixes flexifs restent atones lorsqu'ils sont brefs en latin, et reçoivent

principal dans les adverbies en *-mente*. Selon leur théorie, l'adverbe *pública-mente* se prononce *públicamēnte*. Mon oreille cependant me dit que c'est là tout simplement une théorie : l'accentuation réelle est en espagnol, comme en portugais, *públicamēnte*.

l'accent lorsqu'ils y sont longs. Il n'y a que deux exceptions, l'une générale, l'autre populaire, résultant de l'analogie.

A la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait, l'accent, au lieu d'affecter le suffixe personnel, se conserve, comme en castillan, sur le radical, malgré la longueur de la pénultième latine. Ex. :

<i>amáva,</i>	<i>amávamos,</i>	<i>amávéis</i>
<i>amābam,</i>	<i>amabāmus,</i>	<i>amabātis</i>
<i>devía,</i>	<i>devíamos,</i>	<i>devíeis</i>
<i>debēbam,</i>	<i>debebāmus,</i>	<i>debebātis</i>

Par analogie, comme nous venons de dire, le peuple reporte, en général, l'accent sur le radical au présent du subjonctif également, à la première et à la seconde personne du pluriel dans les conjugaisons en *-er* et en *-ir*. Ex. :

<i>dêva,</i>	<i>dêvamos,</i>	au lieu de	<i>devâmos</i>
<i>fúja,</i>	<i>fújamos,</i>	—	<i>fujâmos.</i>

Ce serait là une faute grave dans le langage cultivé, inadmissible même dans la conversation ; elle est cependant assez commune, aussi bien en Espagne que dans le Portugal, et n'est à vrai dire qu'une extension de l'analogie qui irrémisiblement déplacé l'accent à l'imparfait de l'indicatif dans les deux langues de la péninsule, déplacement qui s'étend aux verbes irréguliers, comme *éramos, vínhamos, íamos, víamos, éreis, vínheis, íeis, víeis*, etc.

Ce vulgarisme est devenu la règle dans le dialecte mirandais (voy. l'intéressant opusculé récemment publié par M. Leite de Vasconcellos, *O Dialecto Mirandez*, Porto, 1882, p. 21-25, et n. 23). Aux observations qui terminent la monographie du jeune et habile folkloriste, j'ajouterai qu'un autre dialecte, que j'appellerai le « bragançais » (*bragancês*) constitue la transition entre le dialecte général du nord du pays et le mirandais. J'y ai fait allusion plusieurs fois dans cet essai, et avant peu je m'en occuperai avec toute l'étendue que mérite ce *fallar especial*, dont la phonétique si caractéristique s'écarte beaucoup de celle de la langue générale.

Les mots dont la pénultième syllabe est fermée ou naturellement longue (fermée par une diphtongue ou une voyelle nasale) ne sauraient être des proparoxytons. Des vocables tels que le grec littéral *μῆλοσδος*, *μέλαινα, πέφυγα*, ou l'italien *O'tranto* (rare), l'anglais *character, scavenger*, l'allemand *annehmen, arbeiten* ou le russe *úlița* (polonais *ulica*) seraient impossibles en portugais. Les seuls cas de pénultième atone longue, précédée de la tonique, se trouvent dans les verbes suivis des pronoms régimes, par ex. *dávam-t'ó, comprávamos-t'ó, fizeram-n-ó* ou *fizeram-ó*, que l'on peut comparer à l'exception déjà citée de mots *bisdruccioli*, dont le second de ces vocables est aussi un exemple.

On trouve assez rarement des mots dérivés ayant trois accents, tels que *misericiosíssimamente* (*mízgrikyrdiúzísimãẽ''tẽ*) : ce dernier en est toujours le principal.

Dans une combinaison phraséologique de deux ou plusieurs mots, c'est ordinairement le dernier qui porte l'accent principal; ex. *déste nóvo livro que te dôu, aprenderás o suficiênte para entendêres a questãõ'' de que se trãcta*.

On voit par cet exemple qu'il peut y avoir en portugais une suite d'*ê* atones, et que l'usage français de supprimer les uns et d'accentuer les autres, ordinairement les impairs, n'est pas observé. Les phrases suivantes ont en français et en portugais un autre mouvement, une accentuation différente : *dé cẽ que jẽ té dis — dô que te dígo, dê sẽ tẽ rẽççbêr*. Dans cette dernière, on dira tout au plus *dẽ sẽ tẽ' rẽççbêr*. La période que nous avons citée plus haut se prononcera : *dẽ'stẽ nõvu lĩvru kẽ tẽ dô', aprẽdẽrãz u sufesĩẽ''tẽ parã itẽdê'rezã kĩstãũ'' dê kẽ s trãtã*.

L'*ê* des cas obliques des pronoms personnels et du réflexif *se* est souvent tout à fait supprimé, surtout devant la voyelle ou la consonne du même genre que celle du pronom (sourde ou sonore) qui est l'initiale du verbe auquel ces pronoms appartiennent logiquement; on vient de voir un exemple dans « de que *se* tracta ».

L'accentuation des mots primitifs se règle sur la quantité de la pénultième du mot latin correspondant, et il faut la voir dans les dictionnaires¹. Ordinairement on ne marque l'accent que sur les vocables qui pourraient se confondre avec d'autres vocables dont l'orthographe est identique, mais dont la prononciation est différente. On marque encore l'accent sur tout mot finissant par *à, è, ê, ò, ô u*, dans une syllabe ouverte ou fermée par *s*, lors même que de tels mots sont des monosyllabes, par ex. *chá, pé, sé, sê, só, avô, avô, cajú*. L'*i* et l'*u* accentués, quelle que soit la place

1. On peut aussi consulter sur cette matière, comme sur bien d'autres sujets se rapportant à la langue portugaise usuelle, et avec une grande utilité, la *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue portugaise, composée d'après les principes de F. Ahn*, par F. de Lencastre. Leipzig, chez F. A. Brockhaus, 1883, 4 livraisons.

M. de Lencastre a fait preuve d'une grande sagacité et d'un esprit sérieux dans la rédaction de son petit traité; pour la mise en œuvre, il s'est surtout réglé sur la *Grammaire complète de la langue anglaise*, par Charles Græser, Leipzig, Brockhaus, 1878. Comme dans celle-ci, la prononciation des mots est presque partout indiquée au moyen de signes purement conventionnels, généralement d'une grande clarté. Je souhaite et j'espère, cependant, que dans une autre édition de son excellente *Méthode*, l'auteur adopte une notation plus conforme aux principes de la transcription scientifique; son ouvrage n'en acquerra qu'une plus grande utilité; plusieurs observations importantes, en effet, courent le risque de n'être pas assez bien comprises, à cause de la notation contradictoire dont M. Græser lui a donné l'exemple.

qu'ils occupent dans le mot, sont rarement marqués de l'accent, lequel, selon l'usage le plus général, est en tous cas l'aigu ' , parce qu'il n'y a qu'une seule espèce d'*i* et d'*u*. L'*i* surtout n'est presque jamais accentué.

Les mots terminés en *z*, qui sont toujours des oxytons, ne sont pas marqués de l'accent, quelle que soit la voyelle qui précède le *z*. Ex. *rapaz*, *marquez*, *nariz*, *arroz*, *alcaçuz*, prononcés *rapás*, *markês*, *narîs*, *arros*, *alcacús*. Le plus souvent *e* et *o* devant ce *z* ont le son fermé ê, ô.

Les mots terminés en *el*, *ol* sont presque tous des oxytons, et les voyelles *e*, *o* sont ouvertes (ê, ô) dans ces vocables.

Les mots en *ôr* ont toujours l'accent sur cette syllabe qui se prononce avec *o* fermé (latin -*ō rem*), à l'exception peut-être unique des mots *côr* (latin *cor* — *cordis*) employé dans la phrase *de côr* = par cœur, *môr* (contraction de *maidr*), *maidr* et *pêdr*.

Il n'y a que de très rares mots latins en -*or*, employés en portugais sans accommodation, qui gardent l'accent sur la pénultième; ils ont par conséquent l'*o* de la dernière syllabe ouvert; ex. *sôrôr* (écrit *soror*), sœur, religieuse.

Les mots en *ol* ont, à peu d'exceptions près, toujours l'accent sur la dernière syllabe, et l'*o* y est toujours ouvert, par ex. *arrêból*, *çarçól*, l'ancien *fròl* (du latin *flor em*, par le changement de la liquide *l* en *r* et par dissimilation du *r* final en *l*, non pas, comme les étymologistes portugais le prétendaient, par métathèse¹); la forme *flôr* a prévalu; elle doit être, cependant, d'origine savante: l'ancienne forme est *fròl*.

Les pluriels des mots en -*ol*, *al*, *ul* sont formés au moyen des diphthongues *oes*, *aes*, *ues* (pr. *òis*, *âis*, *uîs*) par la chute de *l* médial, et c'est pour cela que l'*ò* a le son ouvert, et qu'on en écrit la subjonctive par *e* au lieu de *i*. Ainsi nous avons *ròes* de *ròl*, le nom de famille *Fròes*, pluriel de l'ancien *fròl* = *flôr*, qui a donné lui-même le nom de famille *Flòres*.

Les adjectifs terminés en *vel* sont cependant des paroxytons, et l'*e*, également ouvert au singulier, devient *êis* au pluriel (*eis* = *ees* = *eles*). Ex. *amávèl*, *temívèl*, au pluriel *amávêis*, *temívêis*. Lorsque la terminaison *el* est, au contraire, accentuée, la diphthongue *ei* du pluriel est ouverte. Ex. *painèl*, *docèl*, au pluriel *painêis*, *docêis*.

Presque tous les adjectifs et tous les substantifs en *il* sont des oxytons; ex. *subtil* (*sutíl*), *funil*, au pluriel *subtís*, *funís*. Les adjectifs *facil*, *util*, *difficil*, *inconsutil* et quelques autres encore sont des paroxytons; au pluriel -*il* se change donc en *êis* (*eis* = *iles*), *faceis*, *uteis*, *difficeis*, *inconsuteis*, prononcés *fâcêis*, *útêis*, *deflçêis*, *ikôsútêis*; le peuple prononce

1. La preuve, c'est que le mot *frol* se trouve en prose dans les anciens écrivains, et dans le vers hors de la rime.

fácèl, útlèl, defísèl par une fausse analogie avec les adjectifs en *-avel, -ivél*. Les pluriels de ces adjectifs deviennent alors *fácèis, útlèis, dif-ficèis*.

Les substantifs en *-êr*, à peu d'exceptions près et encore celles-ci d'origine savante, ont l'accent sur la dernière syllabe ; ex. *mulhêr* (le latin vulgaire disait *muliêr em*). Le mot *charácter* fait au pluriel *charac-têres*. On ne marque pas ordinairement l'accent, pas même lorsqu'il frappe l'avant-dernière syllabe de ces mots.

Les mots en *-êr* (des infinitifs de verbes de la 2^e conjugaison) ont toujours l'accent sur cette syllabe, lors même qu'ils sont dérivés de verbes en *-êre* latins ; ex. *fazêr, dizêr, cozêr*. En effet, la conjugaison en *-êre* n'a laissé aucun vestige dans le portugais ou le castillan ; à peine si l'on peut supposer qu'à l'origine le verbe *poer* (*ponêr*, actuellement *pôr*) ait eu l'accent sur la syllabe *po*, puisque la contraction de *o + êr* tonique en *ô* n'a peut-être pas d'exemple dans la langue. Les verbes de la 3^e conjugaison latine se sont répartis entre la conjugaison en *-êr* (*êre*) et celle en *-ir*, bien souvent d'une manière différente dans les deux langues ; ex. *cadêre*, port. *cair*, castill. *caer* ; *dicere*, port. *dizer*, castill. *decir*, ou dans deux périodes de la même langue. Plusieurs de ces verbes suivaient anciennement une conjugaison différente et qui s'accorde souvent avec celle choisie par le castillan¹. Il semble que le verbe *cair* est encore aujourd'hui *caêr* à Goa ; du moins je l'ai entendu prononcer ainsi à des gens de Goa, dont le portugais a depuis longtemps remplacé leur langue naturelle, le concani.

Je terminerai cet essai en faisant remarquer que la prononciation classique du latin dans nos écoles entre pour beaucoup dans la valeur que l'on donne aux voyelles dans les mots que l'on emprunte chaque jour à cette langue. Le latin est prononcé chez nous à peu près comme le portugais ; nous pouvons cependant signaler les exceptions suivantes.

1. V. Milá y Fontanals, *Los Trovadores en España*, p. 456 ; Diez, *op. cit.* pass., et surtout F. Adolpho Coelho, *Theoria da Conjugação em Latim e Portuguez*, Lisboa, 1871, p. 64-66. Le choix arbitraire de l'une des deux conjugaisons latines *-êre* ou *-îre* pour les verbes dérivés des verbes latins en *-êre* me semble être parfaitement expliqué, du moins en espagnol et en portugais, par la perte absolue de cette conjugaison. Il est à désirer que le savant romaniste portugais fasse une seconde édition de son remarquable ouvrage, et qu'il y étudie la question intéressante du rôle des voyelles dans la conjugaison portugaise. Cette question offre des problèmes intéressants et assez difficiles à résoudre. En voici un. Tous les verbes réguliers ont le futur du subjonctif égal à l'infinitif, et l'imparfait de ce mode est en apparence formé en remplaçant le *r* de l'infinitif par *sse*. Exemples :

<i>amàr</i> , futur sub.	<i>amàr</i> , prêt. subj.	<i>amàsse</i>
<i>cedêr</i> ,	<i>cedêr</i> ,	<i>cedêsse</i>
<i>partîr</i> ,	<i>partîr</i> ,	<i>partîsse</i> .

Mais presque tous les verbes dits irréguliers, y compris la grande majorité

Les voyelles *e*, *o* ont toujours le son ouvert lorsqu'elles sont toniques

des verbes monosyllabes, se comportent bien autrement. Dans ces verbes, quelle que soit d'ailleurs leur conjugaison, le futur du subjonctif est presque toujours différent de l'infinitif, et il est formé, quelques verbes, surtout monosyllabes, exceptés, par le suffixe *-er* avec un *e* ouvert; et le prétérit du subjonctif est formé par le suffixe *-sse* précédé de la même voyelle qu'a le futur de ce mode, c'est-à-dire le plus souvent *è*. En outre l'*e* de la terminaison de la 1^{re} personne pl. du prétérit de l'indicatif est ouvert, tandis que dans la seconde conjugaison régulière il est fermé. Pour le futur et le prétérit du subjonctif, la voyelle radicale est généralement la même que celle de la 1^{re} personne du singulier du prétérit de l'indicatif. Exemples :

Seconde conjugaison régulière.				
Infinitif.	Parfait sing.	Parfait pl.	Prétérit. subj.	Futur subj.
<i>devér</i>	<i>devi</i>	<i>devêmos</i>	<i>devêsse</i>	<i>devér</i>
<i>querér</i>	<i>quiz</i>	<i>quizêmos</i>	<i>quizêsse</i>	<i>quizer</i>
<i>fazér</i>	<i>fiz</i>	<i>fizêmos</i>	<i>fizêsse</i>	<i>fizer</i>
<i>trazér</i>	<i>trouxe</i>	<i>trouxêmos</i>	<i>trouxêsse</i>	<i>trouxèr</i>
<i>dizér</i>	<i>disse</i>	<i>dissêmos</i>	<i>dissêsse</i>	<i>dissèr</i>
<i>podér</i>	<i>pude</i>	<i>pudêmos</i>	<i>pudêsse</i>	<i>pydèr</i>
<i>havér</i>	<i>houve</i>	<i>houvêmos</i>	<i>houvêsse</i>	<i>houvèr</i>
<i>Cabér</i>	<i>côube</i>	<i>coubêmos</i>	<i>coubêsse</i>	<i>coubèr</i>
<i>Pôz</i>	<i>puz</i>	<i>puzêmos</i>	<i>puzêsse</i>	<i>puzèr</i>
<i>tér</i>	<i>tive</i>	<i>tivêmos</i>	<i>tivêsse</i>	<i>tivèr</i>
<i>Vir</i>	<i>vim</i>	<i>viêmos</i>	<i>viêsse</i>	<i>vièr</i>
<i>ir</i>	<i>jui</i>	<i>fômos</i>	<i>fôsse</i>	<i>fôr</i>
<i>sée</i>	<i>jui</i>	<i>fômos</i>	<i>fôsse</i>	<i>fôr</i>
<i>vér</i>	<i>vi</i>	<i>vimos</i>	<i>visse</i>	<i>vir</i>
<i>dar</i>	<i>dei</i>	<i>dêmos</i>	<i>dêsse</i>	<i>dèr</i>

Comme on voit, ces verbes appartiennent généralement à la conjugaison en *-er* et ils ont tous la 1^{re} p. pl. du parf. ind. en *-êmos*, le prétérit subj. en *-êsse* et le futur de ce mode en *-èr*, tandis que les verbes de la 2^e conj. régulière ont un *é* fermé dans toutes ces formes. Quelle est donc la cause de ce changement? Il est évident que l'origine de ce suffixe *-esse* exigerait un *e* fermé, et cependant dans le verbe *vir*, où nous le trouvons indépendant, *viêsse*, il a un *e* ouvert. Dans les conjugaisons régulières le suffixe se trouve réduit à *-sse*, et la voyelle qui le précède est toujours celle de l'infinitif du verbe, *amâ-sse*, *devê-sse*, *fugi-sse* : dans les verbes irréguliers que nous venons d'examiner, cependant, le suffixe paraît être *-êsse*, à l'exception des formes *fôsse* et *visse*, où la voyelle est disparue. On peut en dire autant des suffixes *-êmos* et *-er* du prétérit ind. et du futur subj.

Dans un petit traité de la langue portugaise (*Compendio de Litteratura Nacional — I — A lingua portugueza*), publié l'année dernière à Porto, et qui est d'ailleurs un livre bien fait, l'auteur, M. F. Adolpho Coelho, consacre une petite note, à peine, aux voyelles portugaises dans des mots identiques en ce qui concerne l'orthographe, mais dont la voyelle tonique a différentes valeurs. Ce sujet méritait sans doute, de la part du savant romaniste, quelque chose de plus détaillé, et surtout de plus précis. Il est vraiment dommage que l'éminent professeur n'ait pas cru nécessaire de donner à la phonétique une place plus importante dans son récent ouvrage, si remarquable sur plusieurs points, et qui sera longtemps consulté avec un avantage réel.

Décidément, il y a encore beaucoup à étudier en ce qui regarde les voyelles des langues néo-latines, et le portugais est certainement l'un des dialectes les plus instructifs sous ce rapport, comme sous bien d'autres. Cet essai n'a d'autre but que d'éveiller la curiosité des romanistes et d'appeler leur attention sur l'intéressante phonologie de cet idiome, encore si incomplètement étudiée jusqu'à ce jour, malgré les précieux travaux de Diez, de F. Adolpho Coelho et d'autres romanistes.

et qu'elles ne sont pas suivies d'une nasale fermant la syllabe ou suivie elle-même de *a*, *o*, *u*. C'est à cause de cette prononciation conventionnelle du latin que des mots tels que *tela*, *forma* ont la voyelle tonique ouverte en portugais, tandis que dans les mots populaires *tēia*, *fôrma* (moule), l'*e* et l'*o* sont fermés comme dans l'italien *tela*, *forma*. C'est aussi cette prononciation conventionnelle qui, vraisemblablement, a fait donner la préférence au son ouvert de ces voyelles dans les proparoxytons, tels que *rèplica*, *històrico*, etc. *E* et *o* ont de même le son ouvert à la fin des mots, et l'on prononce donc en latin *pàrcè*, *fòrd*. Ce dernier mot se trouve représenté en portugais par deux vocables, *fôro* et *fóro* ou *forum*.

Cette prononciation ouverte de l'*e* et de l'*o* final n'est employée en portugais que dans les mots qui n'ont pas subi d'accommodation orthographique, par exemple *francò-prussiano*, *anglò-luso*, *minimè*, *rétrò*.

Les voyelles *e* et *o* ont encore le son ouvert devant l'accent dans les syllabes fermées par quelque consonne que ce soit, excepté *s*, et ces consonnes sont toujours prononcées ; ainsi on dit en latin *actòrem*, *infectiònem*, *sèptem*, *nòctúrnum*, quoiqu'on prononce en portugais *àtò'r*, *ifèsãũ*, *sètę*, *notúrno* (aussi *ndtúrno*).

Les *i* et les *u* ne sont jamais réduits, lors même qu'ils appartiennent à des désinences : entre le mot latin *sèrvuš* et le mot portugais *sèrvòš*, la différence consiste en ce que l'*u* de *servus* est plénisonant. L'accusatif pluriel latin se prononce *sèrvòš*.

La voyelle *a* suit les analogies du portugais.

La consonne *t* se prononce *d* à la fin des mots : le mot *fiat* se prononce donc *fiãd*. Devant *i* et une autre voyelle, il se prononce *c* comme en français ; on le change toutefois en *c* lorsque le mot latin est employé en portugais.

On ne fait aucune différence entre une consonne double et une consonne simple ; les seules exceptions sont *r* et *rr*, *s* et *ss*, car le *rr* est vibrant, et le *s* médial devient sonore comme en français.

J'indiquerai la prononciation que l'on donne à quelques combinaisons de lettres en latin : *ae* — *e* ; *oe* — *e* ; *aĩ* — *ãi* ; *eĩ* — *ãi* ; *ui* — *ui* ; *au* — *ãũ* ; *eu* — *ẽũ* ; *eũ* — *ẽũ* ; *y* — *i* ; *am* — *ãũ* ; *em* — *ẽũ* ; *eum* — *ẽũ* ; *im* — *ĩ* ; *um* — *ũ* ; *an* — *ãn* ; *en* — *ẽn* ; *in* — *in* ; *on* — *ôn* ; *un* — *un*.

Les consonnes se prononcent généralement comme en portugais ; *x* cependant a la valeur de *ks* après l'accent, et celle de *iz* devant la syllabe accentuée ; à la fin des mots il sonne *kš*, qui devient *kęz* devant la voyelle initiale du mot suivant. *Qu gu* se prononcent *kũ*, *gũ* devant toutes les voyelles, excepté *u* ; devant cette dernière la subjonctive *u* est nulle. La consonne *s* suivie d'un repos ou d'une consonne sourde a la valeur

de *ś* ; devant une consonne sonore elle devient *ž*, et devant une voyelle *z*, même d'un mot à l'autre : elle suit donc entièrement l'analogie de la prononciation portugaise. On ne fait aucune distinction entre les longues et les brèves, si ce n'est dans la pénultième syllabe des polysyllabes pour déterminer la place de l'accent.

La prononciation du grec dans les écoles se règle sur celle du latin, avec les exceptions suivantes : *κ* et *γ* devant des voyelles palatales se prononcent comme *qu* et *gu* avec un *u* muet en portugais, c'est-à-dire comme *ch* et *gh* en italien ; *ζ* = *z* ; *χ* = *k* ; *θ* = *t* ; *φ* = *f* ; *τ* toujours comme *t* ; *σ* devant une voyelle = *s* ; devant une consonne ou un repos = *ś*, *ž* ; *ς* suit l'analogie de *s* portugais final ; *ρ* = *r* ; *ρρ*, *ρρ* = *rr* ; *ε*, *η* = *è* ; *ο*, *ω* = *ò* ; *υ* = *u* français ou *u* portugais ; comme subjonctive de diphtongue = *û* ; *ου* = *òu* ; *ει*, *ηι* = *âi* ; *οι*, *ωι* = *ôi* devant une voyelle, = *ôi* devant une consonne ; *μ* et *ν* (*γ*) n'indiquent la nasalisation de la voyelle qui les précède que lorsqu'ils sont suivis d'une consonne ; *α*, *ι* suivent l'analogie de l'*a* et de l'*i* portugais ; les esprits n'ont aucune valeur. L'accentuation se règle sur la quantité de la pénultième ; on ne tient aucun compte des accents.—Il faut cependant remarquer que cette prononciation du grec littéral subit des altérations selon l'opinion de chacun, et l'on peut même constater une réaction salutaire contre toutes ces absurdités ; celle du latin est peut-être irrémisiblement fixée, la connaissance de cette langue étant incomparablement plus générale que celle du grec. La prononciation des noms propres grecs employés en portugais, ainsi que celle des mots scientifiques empruntés à cette langue, se conforme à l'analogie des noms latins selon la prononciation conventionnelle des écoles, qui résulte de la transcription latine des mots grecs. On peut toutefois signaler l'accentuation de certains mots en *-ia* comme étant due à une manière différente de lire le grec ; on prononce par exemple *philosophía* (φιλοσοφία) et non pas *philosophia* ; on dit *academia* (ἀκαδημία) et non pas *academia* comme le font les Espagnols ou les Italiens.

Pour les noms hébreux on met en général l'accent sur la dernière syllabe lorsqu'ils se terminent par des consonnes ou des diphtongues et sur la pénultième lorsqu'ils se terminent par une voyelle. (Voy. passim le *Nomenclator*, à la suite de l'ouvrage du professeur Consiglieri Pedroso, *Compendio de Historia Universal*, Porto, sans date.)

Nous le répétons, la prononciation des mots d'origine savante dépend beaucoup de la prononciation artificielle du latin ; elle s'écarte donc sur plusieurs points de l'analogie des mots d'origine populaire.

MÉLANGES.

I.

LES ORIGINES DE LA FAUCONNERIE.

M. Baist vient de publier dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum* (XXVII, 50-65) un article aussi rempli de science que d'idées sur les origines de la fauconnerie. Il réfute d'abord l'opinion de M. de Hehn, qui attribue aux Celtes l'invention de la chasse à l'oiseau, et il la revendique, comme Jacob Grimm, pour les Germains. César ni Tacite n'en disant mot, elle serait postérieure au 1^{er} siècle et aurait été introduite dans l'empire romain par les Barbares qui, à dater du III^e s., entrèrent en si grand nombre dans les armées et qui importèrent, à la même époque, le mot *burgus*. La plus ancienne mention de cette chasse se trouve dans Firmicus Maternus (vers 300), qui donne aussi pour la première fois le mot *falco*. Ce mot a jusqu'à présent opposé la plus sérieuse objection à l'opinion soutenue par M. Baist; car comment croire, si les Germains ont inventé la chasse au faucon, qu'ils aient pris le nom de son principal instrument (*Falk*) aux Romains? Mais M. Baist s'en tire en refusant à *falco* toute parenté avec *falx*, et en le rattachant à *fallen*, le v. norv. *falki*, anc. h. all. *falaho*, étant « celui qui tombe, qui se laisse tomber, » ce qui répond parfaitement à la façon dont le faucon se comporte avec sa proie. Je doute que les germanistes acceptent un pareil procédé de dérivation, dont il faudrait citer d'autres exemples, et il est très invraisemblable que le mot *falco* (que je trouve aussi dans la version latine du Pentateuque de Lyon, publié par M. Robert) ne soit pas identique au *falco* donné par divers grammairiens et glossateurs comme signifiant « qui a les pouces ou les doigts de pied recourbés; » M. Baist allègue que le faucon a plutôt les ongles moins recourbés que l'autour, mais cela est de peu d'importance: un nom général ou vague a pu plus tard se spécialiser. Il me paraît donc toujours probable que les Germains ont pris des Romains de l'empire la chasse à l'oiseau,

qu'ils ont d'ailleurs bientôt cultivée avec une véritable passion, très naturelle dans leur genre de vie, ce qui explique que d'autres termes de fauconnerie leur appartiennent. De ce que *espervier*, par exemple, est allemand, il n'en faut rien conclure pour *falco*, qui apparaît bien plus anciennement. L'étymologie du mot italien *logoro*, fr. *leurre*, all. *luoder*, me paraît encore fort incertaine ; mais le *leurre* pourrait bien être un perfectionnement postérieur. M. Baist établit d'ailleurs que *gerfaut* est non pas *hierofalco* ni *gyrofalco*, mais le norois *geirfalk* ; que *smeriglio*, *esmerillon* n'ont rien à faire avec *merle* (quant à les tirer de l'all. *schmerle*, nom d'un petit poisson, il faut y regarder à deux fois), et que le nom du *sacre* vient de l'arabe. Il considère l'all. *Habicht* comme ne provenant pas du celtique *hebec*, et il peut bien avoir raison (quoiqu'il reste à résoudre à ce propos des questions difficiles). Mais il ne dit rien du nom roman qui répond à celui-là. Pour moi, je ne puis me convaincre qu'*autour* et ses congénères viennent uniquement d'*acceptor* (influencé par *acceptor*), et je penche à croire qu'Astur ou ses dérivés Asturco, Asturius sont pour quelque chose dans le mot (cf. *Rom.* VIII, 609-10). N'a-t-on pas là la révélation de l'origine de l'autourserie ? Je ne crois guère non plus à *lanarius* comme étymologie de *lanier* : le fr. serait *lagnier*, *laniare* n'est pas roman, et le latin ne forme pas de dérivés de ce genre.

G. P.

II.

FRAGMENT DE RECETTES MÉDICALES EN LANGUE D'OC 2.

(Fol. 1 r^o.) [1] ... serpol³, pulieg real⁴, origan⁵, milfuel⁶, de cascuna

1. Pour qu'au III^e siècle une espèce d'oiseaux de proie s'appelât *astur* (dans le même passage de Firmicus Maternus où est nommé le *falco*), il fallait qu'on les fût venir d'Asturie, donc qu'ils fussent domestiqués et utilisés.

2. Ce fragment, dont l'écriture est du XIV^e siècle, a été trouvé dans les gardes d'un manuscrit de la bibliothèque de Nîmes, n^o 13729. Ce ms., qui est du XIII^e siècle, contient la *Summa de casibus* de Raimon de Penafort. Le fragment est écrit sur un feuillet double en parchemin, qui pourrait être considéré comme le centre d'un cahier s'il était démontré que *asclat* est un mot de la langue d'oc. Le verso du feuillet 1 se termine en effet par *as* et le recto du feuillet 2 commence par *clat*. Il est plus probable que ces deux syllabes appartiennent à des mots différents, et que *clat* est la fin du mot *mesclat*. Le verso du feuillet 2 est collé contre le plat de la reliure en bois. Décoller ce feuillet, qui est en assez mauvais état, serait une opération délicate, mais qui fournirait la continuation du texte. Le fragment que nous publions occupe donc trois pages. Il y a 26 lignes dans la première, 25 dans la seconde et autant dans la troisième, en tout 76 lignes. Les dimensions des feuillets sont à peu près celles de nos volumes in-18, avec moins de hauteur.

3. Serpolet, *serpillum*, labiée.

4. Pouliot, *mentha pulegium*, labiée.

5. *Origanum vulgare*, labiée.

6. *Achillea millefolium*, synanthérée.

de las plantages¹, agremonia², salvia³, penthafilon⁴, pilosela⁵, conso-
lida⁶ mager e menre, herba de paralizi⁷, centri galli⁸, pinpinela⁹, calen-
dula¹⁰, barba Aron¹¹, mentastre¹², sigel sancta Maria¹³, scrofularia¹⁴,
eupatori¹⁵, fenol¹⁶, arthemiza¹⁷, diptan¹⁸, pionia¹⁹, violaria²⁰, edra²¹
terrenca, milfuel, cauls rochtz²², tenaset²³, herba de Robert²⁴, tormen-
tilla²⁵, nepta²⁶, ortigas²⁷, de las cimás de la carbe roch²⁸, ana²⁹ M.³⁰
.j. ; rog³¹ major, M. ij. Sian trincadas totas al mortier, e pueys colat, e la
coladura seque a l'umbra ; e can comensara esser espes, fay ne troces³² ;
e quan ne volras uzar, dessol ne .j. am vi blanc, e dona ne a beure al
pacien de mati e de vespre.

1. Plantain, *plantago*, plantaginée.
2. *Agrimonia eupatoria*, rosacée.
3. Sauge, *salvia officinalis*, labiée.
4. Cinq-feuille, *potentilla reptans*, rosacée.
5. *Hieracium pilosella*, synanthérée.
6. Consoude, *symphytum officinale*, atriplicée.
7. *Primula veris*, primulacée.
8. Petit muguet, *asperula odorata*, rubiacée à feuilles lancéolées terminées par une petite pointe, de *κέρρον*, pointe, et de *gallion*, plante ainsi définie : « *Gallion*, herba est multis minimisque floribus luteis et odoratis : est autem species Aspergulæ, Germanice vocatur *Rauritzen*. » Cette définition est tirée d'un traité de pharmacie du XVI^e siècle, dont le titre manque. C'est un petit in-8^o de xxvj-44 p. Il y est question des écrits de D. Jacobus Sylvius, *medicus Parisiensis*, qui en est peut-être l'auteur. A la fin du volume on lit : *Lugduni, excudebat Theobaldus Paganus*. Ce livre rare appartient à M. Charles Liotard, bibliophile à Nîmes.
9. Pimprenelle, *sanguisorba officinalis*, rosacée.
10. Souci, *calendula officinalis*, synanthérée.
11. Bistorte, *polygonum bistorta*, polygonée.
12. Menthe poivrée, *mentha piperata*, labiée.
13. Sceau de Notre-Dame, *tamus communis*, dioscorée.
14. *Scrofularia nodosa*, scrofulariée.
15. *Eupatorium cannabinum*, synanthérée.
16. Fenouil, *anethum fœniculum*, ombellifère.
17. Armoise, *artemisia vulgaris*, synanthérée.
18. Dictame, *origanum dictamnus*, labiée.
19. Pivoine, *paeonia officinalis*, renonculacée.
20. Giroflée violier, *cheiranthus cheiri*, crucifère.
21. Gléchome lierre terrestre, *Glechoma hederaceum*, labiée.
22. Choux rouges, crucifère.
23. Tanaïsie, *tanacetum vulgare*, synanthérée.
24. *Geranium Robertianum*, géraniacée. [Cette herbe à Robert figure dans le dit en prose de l'*Erberie* que Jubinal a publié dans ses notes sur Rutebeuf (2^e éd., III, 185), et a singulièrement embarrasé l'éditeur. — Réd.]
25. *Tormentilla erecta*, rosacée.
26. Herbe aux chats, *nepeta cataria*, labiée.
27. Orties, *urtica urens*, urticée.
28. Sommités de chanvre rouge, *cannabis indica*, cannabinée.
29. De *ζυά*, par parties égales.
30. *Manipulum*, une poignée. Le *manipulus* venait des médecins arabes, comme le *pugillus*, l'*aureus* et autres poids.
31. Garance, *rubia tinctorum*, rubiacée.
32. Trochisques, rondelles ou morceaux de pâte médicamenteuse séchée.

[2] Emplaust a tota nafra, et a trayre ferre, o fust, o tota outra qual que te vuelas.

℞. ¹ litargi² d'aur, .j. liura; galbano ³ $\frac{1}{7}$ ⁴ .j.; armoniac ⁵, $\frac{1}{7}$ ij; oli-ban⁶, mirra⁷, encens, verdet⁸, opoponac⁹, aristologia longa¹⁰, ana $\frac{1}{7}$.j.; bedelli¹¹, se atroba am la mirra que es mot clar, $\frac{1}{7}$.ij.; cera nova, $\frac{1}{7}$.viii.; oli mot antic de olivas¹², .ij. liuras. Fay ne enguen.

[3] Emplaust a tota nafra de tot lo cors.

℞. pegua naval¹³, rezina blanca, ana .j. liura; trebentina¹⁴, liura ¹⁵; cera blanca .j. quart¹⁶; galbano, $\frac{1}{7}$.j.; mirra pura, $\frac{1}{7}$ ¹⁷; aristologia redonda¹⁷, $\frac{1}{7}$ ¹⁸ .iiij.; coral rog¹⁹, mastec²⁰, ana $\frac{1}{7}$.j. Cassa al mortier aquelas que fau a quassar, e fay l'enplaust am vi blanc (²⁰) en lo cal seran cuechas aquestas erbas: ℞. betonica²¹, berbena²², consolida majer e menre, centaurea²³, pilozela, ypericon²⁴, ana M. .j.; herba serpentaria²⁵, los caps sobeyras de la carbe, ana M. .j. Lava las et apres sian conquassadas et aian remolat en vi blanc per .j. jorn natural, e bola tant l'aygua que se gaste la montansa del vi. Pueys cola o e met i de lach de femna que noyrisca mascle, ¹⁷ quart. E remena be entre las mas aquest enguen am oli de rozas agrestas²⁶ o bedegarias, que tant se val.

1. *Recepta* ou *recipe*.

2. Protoxyde de plomb demi-vitreux. La litharge d'or est celle dont la couleur se rapproche de l'or.

3. *Galbanum*, gomme-résine tirée du *bubon galbanum* ou du *ferula galbanifera*.

4. Ce signe désigne l'once, douzième partie de la livre : *unciam unam*.

5. Sel ammoniac, ou chlorhydrate d'ammoniaque.

6. Du bas-latin *olibanum*, résine nommée aussi encens.

7. Gomme-résine du *balsamodendron myrrha*, térébinthacée.

8. Vert-de-gris.

9. Résine de l'*opopanax pastinaca*.

10. *Aristolochia longa*, aristolochiée.

11. *Bedellium*, résine du Levant et des Indes orientales.

12. Les formules prescrivent toujours l'huile pure et vieille.

13. Poix navale ou goudron.

14. Térébenthine, résine liquide provenant des conifères et des térébinthacées.

15. Ce signe (dans le ms. une s longue avec barre oblique) équivaut à *semis* : demi-livre, *mieja liura* en provençal.

16. Quart de livre ou trois onces.

17. *Aristolochia rotunda*, aristolochiée.

18. Ce signe indique la *drachme*, synonyme du *gros*, ou huitième partie de l'once.

19. Corail rouge.

20. Voir page 5, note 2.

21. Bétoine, *betonica officinalis*, labiée.

22. Verveine, *verbena officinalis*, verbénacée.

23. *Centaurea centaurium*, synanthérée.

24. Millepertuis, *hypericum perforatum*, hypericinée.

25. Serpenteaire, *arum dracunculus*, aroïdée.

26. Fleurs de l'églañtier.

[4] Emplaust cicatrizatiu, encarnatiu, o sigillatiu. ℞. oliban ben gummos, tant can volras entro .j. liura o .j. quart. E met o en drap de li, et aqui sia liat et pausat sobre l'ola, en la cal sia l'aygua formen cauda, e non toque l'aygua. E quan sera ben mol, pren oli de lumbrix¹ e pasta o am las mas am lo dig oli. Si vols far que sia per nafra, pasta o am oli de rozas agrestas, que se apela bedegari.

[5] Autre emplaust que comunamen uze.

℞. Trebentina lavada en tres ayguas o tres bes, .j. quart; de ences gummos be luzen e triat, $\frac{1}{2}$ ℞; de pols² de lumbrix, $\frac{1}{2}$.j.; cera blanca verge que sufisca. Pueys cola o, e can sera colat meta hom ... polveras, so es a saber del mastec³ e dels lumbrix, malexan, so es a dire remenan entre las mas as (fol. 2 r^o) clat encems.

[6] Emplaust a traire os cranei, que vol dire de la testa quan es trincat, ses lezio. ℞. oli mot antic, cera citrina⁴, ana $\frac{1}{2}$.j.; la ordura del brusc de las abelas⁵, ana $\frac{1}{2}$.j. et ℞. Apres, ℞. euforbi⁷, $\frac{1}{2}$ ℞; lach de titimal⁸, autramen apelada la chuscla, $\frac{1}{2}$.ij.; aristolochia redonda, $\frac{1}{2}$.j. et ℞. E fay lo en manieyra de cerot⁹.

[7] Emplaust disicatiu et am ayso engenratiu carn. ℞. pegua naval, colofonia¹⁰, ana ℞ liura; rezina, .j. liura; galbano, serapiu¹¹, armoniac, opoponac, scordio¹², lapdan¹³, ana $\frac{1}{2}$.j.; oliban, aloes¹⁴, mirra, sarcocol¹⁵, ana $\frac{1}{2}$ ℞; trebentina, .j. quart; oli de rozas, $\frac{1}{2}$.ij.; cera que abeste. E fay l'emplaust.

[8] Unguen desicatiu et attractiu. ℞. cen de boc¹⁶, ℞ liura; cera, $\frac{1}{2}$.iiij.; oli mirri, ℞ liura; pegua naval, colofonia, resina, ana ℞ liura; mirra, aloes, ana $\frac{1}{2}$ ℞; gallarum balaustiarum¹⁷, que vol dire los botos

1. Huile de lombrics. Dans quelques parties du Piémont on emploie encore, contre les rhumatismes et la sciatique, de l'huile qui a servi à faire frire des vers de terre.

2. Poudre de lombrics.

3. Mastic, résine du *terebinthus lentiscus* ou *pistacia lentiscus*.

4. Cire jaune.

5. Fumier d'abeilles.

6. *Ana* ne peut se comprendre qu'après deux ou plusieurs espèces ou drogues pharmaceutiques. Or il n'est question ici que du fumier de ruche. *Ana* est donc probablement une erreur du copiste.

7. Euphorbe.

8. Tithymale, *euphorbia cupressus*, euphorbiacée.

9. Cérat.

10. Colophane, résidu de la distillation de la térébenthine.

11. Moutarde, *sinapis nigra*, crucifère.

12. Germandrée, *teucrium scordium*, labiée.

13. Bardane, *arctium lappa*, synanthérée.

14. Résine des aloès, liliacées.

15. Sarcocolle (colle-chair), résine qui hâte la réunion des plaies.

16. Sang de bouc.

17. Pour *balaustiorum*, de *balaustium*, fleur du grenadier.

en flor de las milgranás ¹, sanc de drago ², ana $\frac{1}{2}$.j.; la razis de yreos ³, que vol dire espazela que esta sus las paretz fresca, ⁴ liura; la pols de cornu servi ust ⁴, $\frac{1}{2}$.ij.; trebentina, .j. quart. Sia fach unguen.

[9] Bevenda contra scrofolas, gitatoyras per las vias de la urina. ⁵. scrofularia, philipendula ⁵, ana $\frac{1}{2}$.j.; trefuel ⁶, $\frac{1}{2}$.ij.; pimpinela, $\frac{1}{2}$.j.; primule veris, que autramen se numma herba de sant Peyre ⁷, pilozella, ana $\frac{1}{2}$ ⁷; cantari[da].....

Ed. BONDURAND.

III.

AMANTIN, AMENTIN. — AMENTER ?

Amantin : « Mot obscur, dit avec Scheler M. F. Godefroy, désignant une sorte de toupie. »

De la tourpie aux *amantins*
M'esbatoie soirs et matins.

(Froissart, *l'Esp. amoureuse*, 241, Scheler.)

L'*amantin*, ou plutôt l'*amentin*, n'est pas la toupie, mais la corde dont on l'enroule pour la lancer et lui imprimer ce mouvement de rotation qui la fait *viondir*, comme on dit encore aujourd'hui dans la Haute-Normandie. Ce mot se rattache évidemment au latin *amentum*, courroie qui servait chez les anciens à lancer les javelots et autres traits semblables :

Intendunt acres arcus *amenta*que torquent. (Virgile.)

Amanter, *amentier*, si toutefois ce verbe existe, a la même origine que *amantin* :

Vous qui par les forests plaisamment ombragées
..... Faites d'un trait d'arc que votre main décoche
Culbuter le sanglier si de vous il approche,
Et des voix de vos chiens, vivement *amentez*,
Fuir d'effroy les chevreuils et cerfs de tous costez.

(Cl. Gauchet, *la Chasse du cerf*, p. 173, en note; Bibl. elz.)

« J'ai déjà rencontré ce mot, dit Blanchemain, éditeur de Gauchet, et j'ai mis *ameutez*, croyant à une erreur typographique. Peut-être vient-il

1. Grenades, fruit du *punica granatum*, myrtacée.
2. Sang-dragon, résine du *calamus draco*, palmier.
3. *Sisymbrium officinale*, crucifère.
4. Poudre de corne de cerf brûlée.
5. *Spiræa filipendula*, rosacée.
6. Trèfle, *trifolium pratense*, papilionacée.
7. C'est encore l'*herba paralysis*.

du latin *amentare*, qui signifie lier avec une courroie ou lancer avec force. »

Il est certain que la leçon *amentez* paraît préférable dans le passage que nous citons ; en tout cas elle se rend autorisée par le vieux mot *amantin*. Mais un seul exemple n'est pas toujours probant ¹.

A. DELBOULLE.

IV.

TENTATIVAS ETIMOLOGICAS.

AGUANTAR.

Con la misma forma aparece en los demás dialectos peninsulares ; en portugués se dice también *aguantar*. Es de origen germánico, y el concepto fundamental que entraña es el de « permanecer, mantenerse, perseverar, » sentidos que ofrece en varias de sus modificaciones la raíz *wan*. (Diefenbach, *Goth. Wb.* I, 160, 165, 166; Pott, *WWb.* II, II, 129; Schade, *Altdeutsches Wb.* s. v. *won*.) Por lo que hace á la forma, corresponde *aguantar* con más exactitud al danés *vente*, sueco *vänta*, « aguardar. »

AMAGAR.

Al tratar de investigar el origen de este oscuro vocablo se presenta desde luégo la dificultad de saber si ha de buscarse el camino partiendo del sentido puramente material de « movimiento ó golpe con que se amenaza », ó si más bien ha de tentarse ventura rastreando por el concepto de « intención ó voluntad de ejecutar algún acto ». Por el primer lado no hallamos salida, pues el *amagar* por « esconder » (verbo de sentido material) que ofrecen el provenzal y demás dialectos peninsulares afines, no se deja enlazar fácilmente con nuestro verbo ni en cuanto al sentido ni en cuanto á la construcción. Por el segundo se me ofrece esta conjetura : la intención de ejecutar próximamente algún acto, así como también la proximidad con que ha de verificarse algún suceso ó fenómeno, puede expresarse con un término que signifique que se tiene la posibilidad ó la voluntad de ejecutarlo. Se dice que una teja « *puede caerse* » cuando hay motivos para temer que así suceda ; « *quiere llover* » (en inglés *it will rain, it looks as if meant to rain* ; Head, *Shall and Will*, p. 62) se dice cuando la apariencia del cielo anuncia una lluvia próxima.

1. [Le lat. *amentum* et le verbe *amentare* existent dans l'esp. *amianto*, « courroie », *amentar*, « lancer avec une courroie », ce qui rend plus vraisemblable leur existence en français. — G. P.]

Ahora bien, si suponemos que *amagar* es el germánico *magan*, que envuelve aquellos dos sentidos, tendremos que « *amaga* llover » es lo mismo que « *puede ó quiere* llover », « *amagaban* acometerme » es « *querían* acometerme. » Voy á ensayar ordenar las construcciones del verbo castellano tomando por base este concepto.

a. Constrúyese con un infinitivo que denota el acto que se va á ejecutar próximamente : « Los enemigos *amagaban* bombardear y cañonear la « plaza. » Quintana, *Cartas á Lord Holland*, 9. « La avenida *amagaba* « inundar sin remedio la escena española. » Id. *Introd. á la poesía castellana en el siglo XVIII*, 3. « Se habían extendido [las tropas] hasta « Manzanares y *amagaban* aproximarse á las gargantas de Sierra « Morena. » Torenó, *Hist.* lib. 6.

A este infinitivo suele antepoñerse *á*, sin duda por analogía con *tirar*, *mirar*, *aspirar*, con los cuales denota el blanco ú objeto á que se encamina la intención : « El enemigo *amagaba* á atacar los puntos de Sierra Morena. » Jovellanos, *Def. de la Junta Central*, 2, 2.

b. En lugar del infinitivo tiene cabida un nombre : « Los antiguos « para pintar la imprudencia y condición de la mujer, pintaban una bellísima doncella pisando un gallardo mancebo y dando la mano á un « horrendo salvaje, que con un ñudoso bastón *amagaba* un golpe á sus « hermosos ojos. » *Pícara Justina*, 2. 2. 1.

Este acusativo puede callarse, lo mismo que cuando se dice *le dió*, *le tiró*, *le acertó*, *le pegó* : « Como viese atravesar un puerco jabalí por « delante de ellos, *amaganda* [el golpe] al puerco, tiró el venablo á Foco « su hermano y le mató. » Gracián, *Morales de Plutarco*, fol. 83, en el *Dicc. de autoridades*.

Es singular la siguiente construcción de Quevedo, en la cual no sé qué analogía pudo seguir :

Ayunos contrahacía,
Ahitos disimulaba,
De milagros *amagaba*
A las horas del comer.

(*Musa* 5, *letr. sat.* 20.)

c. Omítase el acusativo, pero se colige por el contexto : « *Amaga* « [herir] pero no hieres. » « *Amaga* [salir] y no sales. » « En los días de « feria damos licencia que en las tiendas, Platería, calle Mayor, el verdadero caballero de la Tenaza *amague*, y no dé. » Quevedo, *Cartas del Cab. de la Tenaza*. En este pasaje podría haber alusión al juego de muchachos llamado *amagar* y *no dar*.

d. Usado en absoluto se toma en especial por « hacer ademán para dar ó amenazar ». El objeto que se emplea para hacer el ademán ó demostración va acompañado de *con*. Esta construcción guarda analogía con *dar*,

acertar, tirar (un golpe) *con un palo*. « Todo lo que podía sisar y hurtar, « traía en medias blancas, y cuando le mandaban rezar y le daban blancas, como él carecía de vista, no había el que se la daba *amagado* « con ella, cuando yo la tenía lanzada en la boca, y la media aparejada. » Hurtado de Mendoza, *Lazarillo de Tormes*, 1.

Amagas con la vida y das la muerte.

(Id. *Elegía* « Si no puede razon ».)

Pues sólo es justo que acierte

Cuando *amaga* con favores

Y ejecuta con desdenes.

(Calderón, *La vida es sueño*, 2.)

Cargado á veces de aplomadas nubes

Amaga el cielo con tormenta oscura.

(Pastor Díaz, *La luna*.)

e. Sin complemento alguno, se particulariza más el sentido y significa « amenazar con ademán de herir ». « Hasta que llegue este tiempo, el « señor se detiene y espera, y entre tanto algunas veces *amaga*, y en « llegando aquel tiempo, hiere y asuela. » Rivadeneira, *Trat. de la tribulación*, 2, 13.

Que es el miedo en el vulgo, semejante

Al ruido que en la nube se levanta,

Que, sin herir, con *amagar* espanta.

(Valbuena, *Bernardo*, 24.)

En esta forma se usa metafóricamente tratándose de ciertas enfermedades y accidentes : « Ni en su vida conoció otro mal, sino una especie « de alferecía que le *amagaba* de cuando en cuando. » Moratin, *El sí de las niñas*, 1, 4.

f. Varios escritores modernos, como Quintana y Martínez de la Rosa, emplean este verbo como sinónimo de *amenazar*, y lo construyen con acusativo de persona ; lo cual, hasta donde se me alcanza, no se hizo en edades anteriores de la lengua.

En suma, pues, la forma, el significado y la construcción de *amagar* no repugnan la etimología propuesta : el germánico *magan*, « poder, querer, » con la *a* prostética que aparece en otras voces de igual origen, como *aguardar, aguantar, aguaitar*. Sólo una dificultad queda, que no disimularé, y es la que ofrece la historia de la palabra : la construcción con infinitivo, que habría de ser la más antigua, es, á juzgar por los ejemplos citados, la más moderna ; aunque es cierto que la construcción con un nombre de acción aparece ya en el siglo xvii (en la *Pícara Justina*). Pero como este verbo no es de los que más á menudo ocurren en nuestros escritores (de Cervantes, por ejemplo, puede asegurarse que

no lo usó en las obras que de él tenemos), no hay fundamento suficientemente sólido para decidir el punto. Pasajes anteriores al siglo xvi no tengo anotados sino los siguientes : « Todo omne qui sacaret cutello « auezino uel filio de uezino, uel *amagaret* cum illo, pectet .ij. mº. » *Fueros de Madrid*, año 1202 (*Mem. Acad. Hist.* VIII).

No sé como lo vistes,
Que en lugar de ver cegastes,
Porque á ellos *amagastes*
Y á vos en lleno heristes.

(Montoro en el *Canc. de Baena*, pág. xxxvj, Madrid.)

ARROJAR.

Indica Diez (*E. W.*, s. v.) como origen posible de *arrojar* una forma *ruar* semejante al francés *ruer*, del latín *ruere*, la cual, mediante la interpolación de la *j* para evitar el hiato, daría *rujar*, y de ahí *rojar*, *arrojar*. Contra esta etimología, dada ya á su modo por Covarrubias, se ofrece la dificultad de que *arrojar* no aparece como voz usual en castellano sino del siglo xvi acá; y siendo tan común desde esa época, sería menester que, si se hubiese formado dentro del castellano mismo, aquel *ruar* figurara haciendo sus veces en el periodo que precedió á su aparición. Pero esto no se verifica. Es, pues, de creerse, en consecuencia de lo dicho, que *arrojar* ha venido de otra parte en su forma actual. Pero, de dónde? Según toda probabilidad del catalán: aquí *arruxar*, *arruixar* reunió antiguamente las significaciones de « rociar » y « arrojar »; « arrojado » se dice *arruxat*, *arruixat* y *arrojat*; « rociada, » como de balas, es *ruxada*, *ruixada*, de *ruxar*, *ruixar*, « rociar » (me remito al diccionario de Esteve, Belvitges y Juglá y Font y al de Labernia). En valenciano *arruixar* es « rociar, regar, arrojar »; aragonés *rujar*, *rujiar*, « rociar ». En castellano mismo *rociar* vale « arrojar esparciendo », y de una manera semejante (pues se toma *regar* por *rociar*) dice el vulgo bogotano *regar plata*, *el caballo lo regó* (al jinete). En resumen, *arrojar* sería la forma catalana de *rociar*, y ambos se reducirían en último término á *roscidus*.

ATRIL.

Sugiere Diez (*E. W.* s. v.) que *atril* puede provenir de *latril* = *lecto-rile*, fr. ant. *letrin*, habiendo desaparecido la *l* inicial por la compañía del artículo: *el latril*, *el atril*. Confirma esta conjetura el siguiente pasaje del inventario de la iglesia de S. Félix, año 1310: « Item grossum collectarium ad *latrile* in coro deputatum. » (*Esp. Sagr.* XLV, 256.) A los ejemplos análogos citados por Diez (*Gramm.* I, 189, trad. franc.) hay que añadir, para mayor comprobación de la etimología de *atril*, los siguientes: *amia*, *lamia*; *umbral*, *lumbral*; el bogotano vulgar *amedor* =

lamedor, imbo = *limbo* (usado también antiguamente en España : *Canc. de Baena*, pp. 691, 692) ; y el cubano *antejuela* = *lantejuela*.

LÓBREGO.

El señor W. Fœrster (*Zeitschrift für romanische Philologie* III, 562) expone las dificultades que ofrece la etimología comúnmente recibida, de Covarrubias acá, *lóbrego* = *lugubris*, y hace presente la completa conformidad que en punto de fonética existe entre *lóbrego* y *lubricus*; no obstante, encuentra el tropiezo, grande por cierto, de hallar un eslabón que enlace los significados « oscuro » y « resbaloso ». Quizá podría aceptarse esta explicación : *lóbrego* hubo de aplicarse á lugares adonde no llega el sol ni están bien ventilados, y por lo mismo la humedad los pone resbalosos ; de suerte que primeramente se diría de las cuevas, cavernas y lugares semejantes, como se ve en estos ejemplos :

Hace su habitación y vida extraña
En una oculta y *lóbrega* morada,
Que jamás el alegre sol la baña.

(Ercilla, *Araucana*, 23.)

El cerrado castillo quedó abierto,
De la gente servil desamparado ;
Y de un *lóbrego* sótano encubierto,
Cárcel de un grave pueblo aprisionado,
Haciendo libre la mortal cadena,
Cien almas de una vez sacó de pena.

(Valbuena, *Bernardo*, 5.)

De sus cimas eternas
Bajará denodado
De la tierra á las *lóbregas* cavernas.

(D. Javier de Burgos, *El porvenir*.)

De aquí se aplicaría en general á lugares adonde no entra el sol ó que por otro motivo se hallan sin luz. « Et en la casa do mudaren [los girifaltes] deben guisar que, quando quisieren, que sea muy *lóbrega*. » D. Juan Manuel, *Libro de la caza*, 9. « Débenle poner en una casa *lóbrega* et fria. » Id., *ib.* 11.

Era la casa *lóbrega* e la noche oscura.

(*Alex.* 1102.)

Di, *i* non temes las oscuras
Grutas ó bocas de averno?
Non terresçes el infierno
E sus *lóbregas* fonduras?

(Marqués de Santillana, *Bias contra fortuna*, 148.)

He citado adrede estos ejemplos antiguos porque tienden á probar que la aplicación más antigua del vocablo fué á lugares cerrados, lo cual

se conforma con la conjetura expuesta ¹. Su empleo en otros casos sería una nueva generalización.

Esta etimología sería luminosa para fijar la diferencia sinonímica entre « oscuro » y « lóbrego », pues este agregaría al concepto de falta de luz el de humedad. « Entramos en casa, la cual tenía la entrada oscura « y *lóbrega*, de tal manera que parecía que ponía temor á los que en « ella entraban. » Mendoza, *Lazarillo de Tormes*, 3. « Siete años estuvo « debajo de tierra con paciencia de cadáver, ensayándose de difunto en « sepultura estudiada, componiéndose de muerto en la color y fiereza « inculta, con la humedad y *lobreguez*. » Quevedo, *Providencia de Dios*.

Finalmente, que *lubricus* se usó en la baja latinidad por *lóbrego* lo hiciera sospechar este pasaje de S. Valerio (siglo VII), si lo cresco y redundante de su estilo no se opusiera á cualquiera deducción sería : « Post hæc autem erit coelum novum, et terra nova, præfulgens splen- « didior septies argento : et lux splendiflui atque immensi candoris « radians claritate perpetua, absque aliquo noctivago fuscante *lubrico* « permanebit in æternum. » *Esp. sagr.* XVI, 376. Tratándose aquí de contrastar la luz y las tinieblas, y aplicándose á *lubricum* los epítetos « noctivagus » y « fuscans », no se podría tomar aquél por « resbaladero ».

LUBRICAN.

Según el Diccionario vulgar de la Academia Española, significa esta voz el « crepúsculo de la mañana »; y efectivamente con tal valor aparece en el lugar de Fernando de Herrera con que se comprueba el vocablo en el *Diccionario de autoridades* : « De suerte que el *Lubricán*, ó la primera luz de la mañana, no se comprehende en aquella apelación matemática del día. » No obstante, significa también el « crepúsculo de la noche, » como se ve en estos pasajes :

Centella soy, si el *lubricán* parece ;
Llama, cuando se ven las luces bellas,
Y el blanco rostro á Delia se colora.
Fuego soy cuando el orbe se adornece ;
Incendio al asconder de las estrellas,
Y ceniza al volver de nueva aurora.

(Herrera, *Rimas*, lib. II, son. 163.)

Este, cuando la aurora se reía,
Su corazón en lágrimas bañaba ;

1. En el pasaje siguiente parece la aplicación de *lóbrego*, particularidad del autor, como el *ibant obscuri* de Virgilio : « La bandera es como la facha en la sala, que alumbra á todos ; é si se mata por alguna ocasion, todos quedan *lóbregos* è sin vista. » Diez de Games, *Crónica de D. Pedro Niño*, p. 107.

Y cuando el sol en el cenit ardía,
 En amorosa pena le abrasaba,
 Y cuando el *lubricán* se despedía,
 El alma de tristeza le cercaba ;
 Y al cubrir de pavor la noche el cielo,
 Casto le daba y noble desconsuelo.

(Hojeda, *Cristiada*, lib. XI.)

Ahora bien ; el Diccionario vulgar trae también : « *Entrelubricán* : el « crepúsculo vespertino ó que precede á la noche ; » y el Comendador Griego explica así el vocablo, colocándole en su colección de refranes á modo de locución proverbial : « *Entre lubricán* : Quiere decir entre lobo y perro, cuando á la mañana y al anochecer no conocemos si es uno ó otro. » Esto nos conduce á una expresión común en otros dialectos romances : port. *entre o cão e o lobo* ; prov. *entre ca e lop*, que, según Mistral, es hoy *entre can et loup* ; fr. *entre chien et loup* ; en todos éstos se usa para denotar el crepúsculo, ya matutino, ya vespertino. En castellano hubo, pues, de sustantivarse la expresión *entre lobo y can*, lo mismo que en frances se dice *l'entre chien et loup* ; y como en aquella lengua los compuestos copulativos dan la idea de *entre*, según se nota en *agridulce*, *rubicán*, *verdinegro*, se dijo simplemente *lubican*, y acaso como reliquia de la influencia del *entre* quedó la *r* en *lubricán*, si no es más bién una excrecencia casual como en *bretónica*, *brújula*, etc.

La explicación que, en cuanto al sentido, da el Comendador Griego es la misma que adopta Littré, y es indudablemente la que á cualquiera se le ocurre. No obstante, Brinkmann en su obra *Die Metaphern*¹ la desecha, y acude para el esclarecimiento de la locución cuestionada, á la contraposición natural entre el perro y el lobo, el guardián y el enemigo de las ovejas, y supone que el modismo alude á que perro y lobo se dividen el día ; el uno domina durante la luz y el otro durante la oscuridad, y ambos vienen á tomarse como representantes de sus respectivos dominios ; conforme á lo cual *entre chien et loup* es lo mismo

1. Es de sentirse que en esta obra interesantísima, cuya terminación aguardamos con ansia, se hayan deslizado algunas inexactitudes ú olvidos en lo que se refiere al castellano. De memoria apuntamos aquí dos : 1.º Mencionando la locución *haber las de San Quintín*, no se le ocurre al autor que se alude á la famosa batalla de San Quintín (10 de Agosto 1557). 2.º Da de la expresión *comulgar á alguno con ruedas de molino* una explicación absurda : la metáfora se toma de que, siendo de igual figura las hostias con que se comulga y las ruedas de molino, al decir uno : *A mí no me comulgan con ruedas de molino*, es como si se explicase así : Tan imposible es que se me haga creer (en lenguaje familiar, *tragar*) la descomunal mentira que se me dice, como lo sería hacerme pasar ó tragar una hostia tan grande como una rueda de molino, dada por vía de comunión (ó bien : una rueda de molino dada por vía de comunión). En un sentido análogo se usa la expresión « se las traga como ruedas de molino. »

que *entre la luz y las tinieblas*. Por ingeniosa que aparezca esta explicación, no puede menos de calificarse de en extremo improbable.

Es de notarse que de los vocabularios de los dialectos hispanos solo el gallego registra la voz *lubricán*.

Rufino José CUERVO.

V.

ENCORE LE JUIF ERRANT EN ITALIE.

Alle notizie già date nella *Romania* (X, 212) intorno alla conoscenza che fino dal sec. XIII si aveva in Italia della leggenda del *Giudeo errante*, ora altra è da aggiungerne, tolta da una poesia testè pubblicata dal sig. Tommaso Casini nel *Propugnatore* (XV, 2, 337). La poesia si trova in un codice datato del 1274 e descrive rapidamente un viaggio fatto, o voluto fare, in parecchi paesi, specialmente di Oriente. Il Giudeo errante vi è chiaramente designato, salvo che, invece di farne un percussore o beffeggiatore di Cristo, si parla di lui come di pietoso consolatore; il che rende meno giustificata la pena a cui venne condannato. Si direbbe dunque che l'autore anonimo di questi versi avesse soltanto una confusa cognizione della leggenda. Ad ogni modo ecco i versi che ad essa si riferiscono :

Io me ne vo in terra d'Egitto,
 E vôi cercar Saracinia
 E tuca terra Paganìa,
 E arabici et 'braici et tedeschi,
 E 'l Soldano e 'l Saladino,
 E 'l Vellio e tutto so dimino,
 E terra Vinençun et Belleem
 E Montuliveto e Gerusalem,
 E l' Amirallio e 'l Massamuto :
 E ll' uom per kui Cristo è atenduto
 D'allora in qua ke fue pilliato
 E ne la croce inchiavellato
 Da li giudei k' el giano frustando,
 Com a ladrone battendo e dando :
 Allora quell' uomo li puose mente
 E si li disse pietosamente :
 « Va tosto ke non ti deano sì spesso. »
 E Christo si riuolse ad esso,
 Sì li disse : « Io anderòe,
 Et tu m' aspetta k' io torneròe. »

A. D'ANCONA.

VI.

LA LÉGENDE DU SAUT ROLLAND.

J'ai parlé (*Rom.* XI, 407) des traditions relatives à Rolland qui se seraient conservées dans son ancien comté, et notamment du *Saut Rolland*, nom donné à un rocher près de Fougères. M. Lucien Decombe, directeur du musée archéologique de Rennes, a bien voulu me communiquer cette belle légende, telle qu'il l'a recueillie lui-même¹.

Sur le bord de la Cantache, à un endroit où ce ruisseau sépare les communes de Luitré et de Dompierre-du-Chemin, on voit, sur le territoire de cette dernière commune, un énorme rocher qui domine le ravin. Vis-à-vis, sur le territoire de Luitré, est un autre amas de roches. La distance qui les sépare l'un de l'autre peut être d'environ 80 à 100 mètres. C'est le *Saut Rolland*. Ce nom lui vient de ce qu'un chevalier du pays, nommé Rolland, revenant de la guerre, voulut franchir trois fois le précipice avant de rentrer dans son château. La première fois il éperonna son cheval en s'écriant : « Pour Dieu ! » et le cheval atteignit facilement la rive opposée. Rolland revint sur ses pas et cria : « Pour la sainte Vierge ! » et le cheval franchit une seconde fois l'espace. Enfin Rolland voulut tenter l'épreuve pour la troisième fois : « Pour ma dame ! » s'écria-t-il, et le cheval, glissant sur le bord du roc escarpé, tomba lourdement au fond du ravin, entraînant avec lui son cavalier, qui ne revit ni son château ni sa dame. Celle-ci fut inconsolable ; elle vint demeurer dans les rochers qui avaient été témoins de la fin terrible de son fiancé. Elle y est toujours, mais invisible : on ne voit que ses larmes qui coulent continuellement sur le flanc d'une roche qu'on appelle « la pierre dégouttante, » et qui, à la fin du monde, doit tomber au fond du ravin de la Cantache. Quant à la pierre d'où le cheval de Rolland s'élança pour la troisième fois, elle a conservé l'empreinte d'un fer à cheval.

1. M. Decombe a eu l'obligeance de joindre à sa lettre l'indication de nombreux passages relatifs tant à l'origine bretonne de Rolland qu'à la légende qu'on vient de lire. N'ayant pas actuellement le loisir d'utiliser ces matériaux, je crois devoir les communiquer à nos lecteurs, qui pourront en tirer profit.

Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, annoté par Marteville et Varin, t. I, p. 533, col. 2, v° Luitré ; — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 47-48 ; — Danjon, *Statistique des monuments celtiques de l'arrondissement de Fougères* (M. Danjon cite dans cet article : Abbé Bucheron, *Magasin universel*, 1836-37 ; Ducrest de Villeneuve, *Annuaire de Fougères*, 1838, p. 59 ; Martin et Maupillé, *Notice historique sur l'arrondissement de Fougères*, p. 198, et il ajoute : « Des traditions analogues existent ailleurs sous le nom du même personnage » ; voy. *Mém. de la Société des Antiquaires de France*, t. XIV, p. 29) ; — *ib.*, p. 239-40 : Maupillé, *Notice historique et archéologique sur les paroisses des deux cantons de Fougères* ; — Ad. Orain, *Géographie pittoresque d'Ille-et-Vilaine*, p. 224, v° Dompierre-du-Chemin. — Voyez aussi le livre tout récent de M. Sébillot, *Gargantua dans les traditions populaires*, p. 115-117.

Il est visible que ce récit n'a originairement rien à faire avec Rolland : on en trouve de semblables, en France et hors de France, rattachés à d'autres noms que le sien. Mais le fait même d'avoir substitué Rolland au héros, sans doute anonyme, de cette ancienne histoire, montre que le comte de la Marche de Bretagne n'était pas oublié dans son pays.

Il est possible, ajouterai-je, de trouver dans la *Chanson de Rolland* une autre trace d'origine bretonne. Le vassal de Rolland, Gualtier du Hum (voy. *Rom.* XI, 408), se faisant reconnaître de lui, lui dit (v. 2047) :

Ço est Gualtiers qui conquist Maelgut¹.

Maelgut peut fort bien être un de ces noms bretons composés avec *mael-maglo* dont j'ai eu occasion récemment d'examiner quelques-uns (*Rom.* X, 489). Ce vers nous montrerait alors Gualtier, l'homme de Rolland, en lutte avec un chef breton (c'était sans doute le sujet d'un épisode d'un poème perdu), et confirmerait l'hypothèse que la *Chanson de Rolland*, au moins dans certaines parties, conserve encore le souvenir de la fonction de son héros comme comte de la Marche de Bretagne².

G. P.

VII.

NOUVELLES VERSIONS DE LA CHANSON DE RENAUD.

Nous avons imprimé ici (p. 97 ss.) les versions de la chanson de *Renaud* contenues dans le recueil Rathery de la Bibliothèque nationale. L'une d'elles (t. II, fol. 285) nous avait échappé ; M. Longnon, qui l'avait transcrite de son côté, a bien voulu nous la communiquer. C'est la première de celles que nous donnons ci-dessous. — La seconde, qui est incomplète du début, nous a été envoyée par M. Sébillot. — Nous devons les nos III et IV à l'obligeance de M. Brissaud, agrégé de droit à la Faculté de Montpellier : il a recueilli lui-même le n° III ; le n° IV lui a été envoyé par un ami ; bien qu'entendus dans la même commune, ces deux textes sont assez différents. — Enfin M. Eugène Rolland a bien voulu nous communiquer la très intéressante traduction d'une chanson en bas-breton, dont il ne possède pas le texte original, et que nous donnons en dernier lieu.

G. P.

1. Il est fort probable que O a seul conservé ici la forme première du nom. V donne *Mallegu*, T *Malaguz*, E C *Maleguz*, L *Marlaguz*, P *Malarsus* ; les traductions allemande, néerlandaise et scandinave omettent ce nom.

2. Il faut reconnaître cependant que nous pourrions avoir ici un nom germanique, composé avec *Madal-*, *Madel-*, dont le *d* serait tombé. On trouve *Madelgudis* comme nom de femme dans le Polyptyque d'Irminon (voy. Förstemann).

I.

C'est la dame du bois des Vaux
 Qui vient avec ses grands chevaux.
 Dans Rennes quand ils sont entrés,
 Tous les pavés en ont tremblé. [tent
 Les maisons tremblent quand ils trot-
 Du poids de tout l'argent qu'ils portent
 Pour délivrer le fils aîné
 Qui est à Rennes emprisonné.
 N'en ont point core assez porté :
 Le fils a été condamné 1.

 « Réjouissez-vous, mon fils Louis,
 Votre femme a eu un beau fils.
 — Ni pour ma femme, ni pour mon
 Je ne saurais me réjouir ; [fils
 Homme qui se voit près de mourir
 De rien ne peut se divertir ;
 Il voit la chandelle allumée
 Le suaire pour l'ensevelir.
 Au la chandelle veillez-moi,
 Au la lanterne veillez-moi ;
 Enterrez-moi secrètement,
 Si que ma femme n'en ait vent. »
 Quand ce fut a huit jours passés
 A la messe voulut aller.
 Le rouge elle a voulu porter,

Le noir on lui a présenté.
 « Hélas, ma mère, qu'y a-t-il
 Que nos garçons pleurent ainsi ?
 — Ils ont perdu de vos chevaux
 Demi-douzaine des plus beaux. »
 « Hélas, ma mère, qu'y a-t-il
 Que nos filles ell' pleurent aussi ?
 — Ell's ont perdu de vos linceulx
 Demi-douzaine des plus neuvs. »
 Dans la ville quand sont entrés,
 Entendent les cloches sonner :
 « Hélas ! ma mère, qu'y a-t-il
 Que les cloches sonnent ainsi ?
 — C'est le sire duc et ses gens
 Qui font leur entrée à présent.
 — Ni pour le duc ni pour ses gens
 Nos cloches ne sonneraient tant. »
 Dans le cimetièrre est entrée :
 « A qui ce frais tombeau illec ?
 — Je ne puis [plus] vous le celer,
 Vot' mari y est enterré. »

 « Ma fille, vous avez un beau fils :
 Demeurez va pour le nourrir.
 — Mon fils aura de bons parents,
 Qui le nourriront tendrement. »
 (Envoi de M. Roulin.)

II.

« Ma mère, ma mère, qu'est-ce que
 Qu'on entend sonner cette nuit ? [ceci
 — Ma fille, ma fille, c'est le fils
 Du roi qui revient au pays. »
 « Ma mère, ma mère, qu'est-ce que
 Qu'on entend cogner cette nuit ? [ceci
 — Ma fille, ma fille, c'est les maçons
 Qui raccommoient notre maison. »
 « Ma mère, ma mère, qu'est-ce que
 [ceci
 Que nos valets pleurent tant ce matin ?
 — Ma fille, ma fille, en entrant dans
 [le champ,

On a trouvé le beau cheval blanc
 [égorgé dans le sang. »
 « Ma mère, ma mère, qu'est-ce que
 [ceci
 Que nos cuisinières pleurent tant ce
 [matin ?
 — Ma fille, ma fille, en échaudant
 Elles ont cassé un plat d'argent.
 — Pourquoi pleurer pour un plat
 [d'argent ?
 Nous avons de l'or et des louis
 Pour acheter un autre plat d'argent. »
 « Ma mère, ma mère, qu'est-ce que ceci

1. Variante : Le fils aîné est demeuré.

Que l'habit noir m'est un présent ce
[matin ?
— Ma fille, ma fille, en cet instant
L'habit noir vous est avenant.

« Ma mère, ma mère, qu'est-ce que ceci
Qu'on me mène au tombeau ce matin ?
— Ma fille, ma fille, je n'peux plus le
[cacher,
C'est ton mari qu'est mort et enterré. »

Elle a poussé de si hauts cris
Que le ciel s'en ouvrit :
Elle vit une grande lumière
Et s'en fut trouver son mari.

« Ma femme, ma femme, retire-toi :
Ta bouche sent le souci,
Et la mienne le pourri.
Nous avons des enfants :
Elève-les bien chrétiennement. »

(Dinan.)

III.

Quand Renaud de la guerre vint,
Son ventre il porte à la main.
Sa mère qui était sous l'ormeau,
Voit venir de loin son fils Renaud :
« Pauvre Renaud, mon très cher fils,
Ta femme a enfanté un beau fils.
— Ma mère, allez-vous-en devant,
Préparez-moi un beau lit blanc :
Que dedans ce lit ne manque rien,
Que mon épouse n'en sache rien ! »
Quand vint l'heure de minuit,
Pauvre Renaud rendit l'esprit.
« O ma mère, ô ma mie,
Qu'est-ce que j'entends crier ici ?
— Fille, c'est un de nos chevaux
Qui vient de mourir y a pas longtemps.
— De nos chevaux me soucie bien,
Mais que Renaud se porte bien. »
Quand on vint pour le clouer :
« Oh ! j'entends le marteau frapper !
Oh ! dites, ma mère, ma mie,
Qu'est-ce que j'entends frapper ici ?
— Fille, ce sont les charpentiers

Qui raccommode le château.
— Du château m'en soucie bien,
Mais que Renaud se porte bien. »
Quand on vint pour l'enterrer :
« Oh ! j'entends le prêtre chanter !
Oh ! dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est-ce que j'entends chanter ici ?
— Fille, ce sont les processions
Qui font le tour de la maison.
— Des processions m'en soucie bien,
Mais que Renaud se porte bien. »
Un beau dimanche matin :
« Oh ! dites, ma mère, ma mie,
Quel habit prendrai-je aujourd'hui ?
— Prenez le blanc, prenez le gris,
Le noir vous sera plus joli. »
Quand à la messe étant arrivée :
« Oh ! dites, ma mère, ma mie,
Qu'est cette tombe que voici ?
— Fille, ne peux plus le tenir :
C'est la tombe de ton mari.
— Terre sainte, ouvre-toi !
Avec Renaud je m'en vas. »

(Cambes, canton de Leyches, Lot-et-Garonne¹.)

IV.

Quand Renom de l'armée vient,
Il porte son ventre à la main.
« Ma mère, allez-vous-en dedans
Me préparer un lit tout blanc :
Un lit qui ne manque de rien,

Et que ma femme n'en sache rien. »
« Hola ! ma mère, hola ! ma mie,
Qu'est-ce que j'entends sonner ici ?
— Ma fille, ce sont nos processions
Qui font le tour de nos maisons.

1. La personne sous la dictée de laquelle j'ai écrit ceci m'a dit : « Toute la chanson n'est pas là ; il y a des vers dont je ne me souviens plus (M. Brissaud). »

— De cela je ne m'en soucie point,
Puisque Renom se porte bien. »
« Hola ! ma mère, hola ! ma mie,
Qu'est-ce que j'entends frapper ici ?
— Ma fille, ce sont nos maçons
Qui rebâtissent nos maisons.
— De cela je ne m'en soucie point,
Puisque Renom se porte bien. »
« Hola ! ma mère, hola ! ma mie,
Quel habit prendrai-je aujourd'hui ?
— Ma fille, prends le blanc, le gris ;
Le noir serait le plus joli.
— De cela je ne m'en soucie point,
Puisque Renom se porte bien. »
« Voilà la femme d'un grand seigneur
Qu'on a enterré l'autre jour. »
« Hola ! ma mère, hola ! ma mie,
Qu'est-ce que me dit ce petit fils ?
— Ma fille, ce sont des coquins
Qui veulent te donner du chagrin.
— De cela je ne m'en soucie point,
Puisque Renom se porte bien. »
« Hola ! ma mère, hola ! ma mie,
Qui est-ce qu'ils ont enterré ici ?
— Ma fille, je ne puis le cacher,
Renom est mort et enterré.
— O ciel et terre, ouvrez-vous !
Je veux voir mon cher époux. »
Le ciel et la terre sont ouverts :
« Femme, viens-t'en dedans le ciel ! »
(Cambes.)

TRADUCTION D'UNE CHANSON BRETONNE ¹.

Monsieur le comte et son épouse se sont mariés bien jeune. Elle avait douze ans et lui quatorze.

Elle accouche. « Maintenant, puisque tu as un enfant, pour te remettre, que veux-tu manger ? Veux-tu un gibier ? »

Monsieur le comte prend son fusil et va à la chasse ; il rencontre une biche qui lui dit : « Bonjour, monsieur le comte : il y a longtemps que je désire vous parler ; vous allez vous marier avec moi, ou sans cela vous mourrez. »

Le comte refuse. « Alors vous allez mourir. » Il revient chez lui. Là il dit à sa servante : « Je vous demande si mon lit est fait. — Votre lit est fait comme d'habitude pour vous, que vous soyez malade ou bien portant. »

Il meurt. — Après cela la jeune mère vit tout le monde pleurer. « Oh ! ma mère, pourquoi pleure la cuisinière ? — Le meilleur couvert d'argent on nous l'a volé. — Dites-lui de ne pas pleurer, nous en achèterons un autre. »

« Pourquoi, ma mère, le valet pleure-t-il ? — Le meilleur cheval que nous avions vient de mourir. — Dites-lui de ne pas pleurer, nous en achèterons un autre. »

Elle va à l'église. « Quelle robe mettrai-je ? — La mode est de porter le noir maintenant, » lui dit sa mère.

Quand elle arriva au cimetière, elle demanda : « Qui vient donc d'être enterré là ? — Ma fille, je ne puis vous le cacher, c'est votre mari qui est enterré. »

(Environs de Lorient.)

1. Cette traduction est littérale, mais un peu abrégée.

COMPTES-RENDUS.

Die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache, mit besonderer Berücksichtigung des afrikanischen Lateins, von Dr. Karl SITTL. Erlangen, Deichert, 1882, in-8°, iv-162 pages.

Le livre de M. Sittl se divise en trois parties. La première (p. 1-42) est intitulée : « Les diversités locales de la langue latine en Italie, » et concerne les rapports du latin avec les anciennes langues nationales (sauf le celtique) qu'il supplanta en Italie; la troisième et la plus considérable (p. 77-152) a pour titre : « Le latin africain ». La première échappe à notre compétence et ne présente guère de faits qui touchent la philologie romane; la troisième concerne surtout des questions de style, intéressantes pour le latiniste, mais qui n'ont pas d'importance linguistique. La seconde (p. 44-76) est consacrée à « la langue latine dans les provinces » et semble répondre à un vœu que j'exprimais récemment (*Rom.* XI, 601). Je dis : semble répondre, car d'une part on ne peut traiter suffisamment un pareil sujet en trente-trois pages, et l'auteur lui-même n'en a pas la prétention; d'autre part il y a dans cette courte esquisse bien des points contestables et bien des confusions. L'auteur ne manque ni de lecture ni d'esprit, et il réunit beaucoup de faits sous une forme très concise; mais son travail ne porte pas assez les marques de la réflexion. Il débute par une profession de foi théorique : d'après lui, l'unité du latin vulgaire dans les différentes provinces est inadmissible¹ : « On a le droit de demander si la langue latine se parlait de même sur la côte lusitanienne et à l'embouchure du Danube. Certainement aussi peu qu'aujourd'hui. » Eh bien ! alors, il n'y a qu'à dire qu'on parlait portugais et roumain au III^e siècle. Voilà une assertion bien téméraire. « La langue latine, ajoute l'auteur, n'a sûrement pas été fendue d'un coup d'épée en langues romanes, grâce à l'intervention des Germains, comme semble le vouloir la légende courante des romanistes. » Vraiment ! Nous ne pensions pas, pauvres romanistes que nous sommes, être imbus d'une « légende » aussi merveilleuse, et nous croyions n'avoir pas attendu M. Sittl pour supposer que les différences des langues romanes se sont développées peu à peu de germes existant anciennement. Il est fâcheux de se servir ainsi des

1. Il cite à ce propos (p. 45) l'histoire « bien connue des ethnographes » d'un jeune Écossais, qui, élevé depuis sa naissance au milieu d'Anglais purs, maltraitait cependant l'anglais comme un Écossais qui n'aurait jamais quitté son pays. Je serais très curieux de connaître les garants de ce fait, absolument contraire à ce que chacun peut observer tous les jours.

mots sans les définir. Qu'est-ce que le « latin » ? qu'est-ce que « les langues romanes » ? Ce ne sont que des termes commodes, dont il ne faut pas être dupe. Le français est le latin vulgaire de la Gaule (fort mélangé d'autres éléments), et faire commencer l'un ou finir l'autre en 842 serait une pure absurdité. Venir, par conséquent, nous citer des formes de l'époque carolingienne comme une révélation sur l'origine latine du français, c'est ne rien dire. Ce qu'on entend, quand on dit que les monuments du latin vulgaire fournissent très peu d'éléments à l'étude des diversités locales, c'est que, si on prend conventionnellement une certaine date (par exemple la fin du V^e siècle), on trouve bien, dans les monuments antérieurs, un assez grand nombre de faits grammaticaux étrangers au latin classique et communs aux diverses langues romanes, mais on n'en trouve presque pas qui, étrangers au latin classique et aux autres langues romanes, soient propres à l'une d'entre elles. Comment cela s'explique-t-il ? Je n'essaierai pas de le rechercher ici. Le fait est incontestable, et ni la polémique de M. S. contre M. Schuchardt (auquel il doit, comme nous tous, à peu près tout ce qu'il sait du sujet), ni les efforts auxquels il s'est livré pour détruire ce fait ne l'empêchent d'être là. Ce n'est pas à dire qu'il soit inutile de rechercher dans l'usage familier du latin (car c'est là ce qu'il faut réellement entendre par latin vulgaire) des traces de diversité locale, et M. S. a peut-être réussi à en découvrir quelques-unes ; mais on peut dire en général que celles qu'on s'attendrait à y trouver ne s'y rencontrent pas et que celles qu'on y relève ne se retrouvent pas dans les langues romanes correspondantes. Prenons pour exemple la curieuse inscription dalmate du VI^e siècle que M. S. publie (p. 48) après MM. Detlefsen, Zangemeister et Schuchardt (et dont il améliore d'ailleurs le texte et l'interprétation) : on n'a certainement pas beaucoup de textes aussi anciens et aussi peu classiques ; qu'y a-t-il cependant de local dans les faits qu'elle présente ? M. S. n'y relève, pour la phonétique, que « la faveur accordée à la voyelle sourde *o*¹ : *denontio, immondissime*, etc. », comme si ces formes ne se trouvaient pas partout ! L'étude du vocabulaire fournirait sans doute des résultats plus précis que celle de la phonétique ; quant à la syntaxe, sauf ce qui concerne les prépositions, il n'y a presque rien à tirer de nos monuments. Mais en tout cas il me semble que pour extraire de ces monuments les parcelles d'instruction qu'ils contiennent, une autre méthode serait préférable à celle de l'auteur. Au lieu de partir de chaque province pour examiner ce que peuvent avoir de spécial les textes qui lui appartiennent, il vaudrait mieux partir de chaque phénomène phonétique, flexionnel, etc., pour rechercher dans quelle province et à quelle date il apparaît dans les textes. On répartirait ensuite par provinces les résultats obtenus. On serait ainsi plus clair, et on risquerait moins de laisser échapper des faits dignes d'intérêt². — Malgré ces objections, et bien d'autres qu'on pourrait faire³, le travail de M. S. ne mérite pas seulement des

1. Cet *o*, dans les exemples cités, remplaçant *u*, la qualification est bizarre.

2. M. S. remarque (p. 67) que *o = au* ne se rencontre pas en Afrique ; mais il ne dit rien des autres provinces, où la répartition de *o = au* n'est pas identique. La constatation de ce fait est difficile, parce qu'il faut soigneusement distinguer deux *o = au* : l'ancien, qui est un *o* fermé (*coāa*), et le nouveau, qui est un *o* ouvert (*coāa*). Ce que dit à ce sujet M. Schuchardt n'est pas exempt d'obscurité.

3. Par exemple comment *pelegrinus* peut-il prouver (p. 74) que la Haute-Italie se rap-

critiques ; il contient quelques bonnes observations, et je ne puis que me joindre à l'auteur dans le vœu qu'il forme en terminant pour que ces études soient reprises et poursuivies par d'autres.

G. P.

Französische Studien, herausgegeben von G. KOERTING und E. KOSCHWITZ. Heilbronn, Henninger, in-8°. T. I, 1881, 468 p.

En même temps qu'ils publient la *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur*, MM. Koerting et Koschwitz ont pris la direction d'une collection de travaux relatifs à la langue et à la littérature de la France ancienne et moderne. Les tomes I, II et III en sont déjà terminés ; le t. IV est en cours de publication. Nous attendrons pour parler de ce dernier et de chacun de ceux qui suivront leur complet achèvement. Le t. II, tout entier consacré à une biographie de Molière par M. Mährenholtz¹, dépasse notre cadre. Nous rendrons compte dans le premier et le troisième volume, comme dans les suivants, des travaux qui nous intéressent, en donnant simplement le titre de ceux qui sont relatifs à une époque plus moderne que celle où nous nous renfermons. Il est inutile de signaler à nos lecteurs l'activité dont cette collection nous offre une nouvelle preuve chez nos voisins, et qui contraste si vivement avec la torpeur où languissent chez nous les études relatives à notre propre littérature, notamment à notre littérature moderne.

TOME PREMIER.

1. W. List, *Etudes syntaxiques sur Voiture* (p. 1-40).
2. P. Græbedinkel, *la Versification dans Desportes et Malherbe* (p. 41-127).
3. R. Grosse, *le Style de Crestien de Troies* (p. 127-260). Ce travail, qui a, comme le remarque l'auteur, le mérite de la nouveauté, manque trop de vues générales, de comparaison et de conclusion. On y trouve d'ailleurs, outre un assez grand nombre d'erreurs d'interprétation², une masse de fautes d'impression³ qui en rendent la lecture désagréable. Malgré ces défauts, il peut rendre

proche de l'Italie « à l'époque chrétienne », en regard du fr. *pèlerin* ? le changement d'*u* (l. *ü*) dans les syllabes radicales (l. *toniques*) en *o* est-il propre à l'italien et au français (ib.) ? le changement d'*u* en *ü*, en français, date du vi^e siècle (p. 60), parce qu'on trouve alors *augustinensis* ; mais le caractère maintenu ne prouve pas la fixité du son, etc.

1. *Molière's Leben und Werke vom Standpunkt der hertigen Forschung*, von R. Mährenholtz. 1881, in-8°, 400 p.

2. En voici quelques-unes prises tout à fait au hasard. P. 129, Ivain est affligé de voir Laudine égratigner son visage dans sa douleur (*De ce qu'ele plora me duel, Ne de rien n'ai si grant destrece Come de son vis qu'ele blece*) ; M. Gr. s'imagine que ce sont, par métaphore, « les larmes qui blessent. » — P. 144, *De li poist l'on oiseler, Tant estoit de grant joie plainne* ; « cela symbolise le mouvement qu'on fait pour embrasser. » Nullement : c'est une métaphore commune au xii^e siècle, et poussée ici à son dernier degré, que de dire qu'on est prêt à voler, qu'on vole de joie ; cela va si loin dans le cas présent qu'on pourrait se servir de la dame en question comme d'un oiseau de vol. — P. 171, *Li perons est d'une esmeraude Perciee aust com une boz*. M. Gr. comprend *boz* comme « boîte » ; il signifie « bouteille ». — P. 231, *Il s'entredonent si granz cos Qu'ansdeus les escus de lor cos Percent* ; l'auteur voit là la répétition du même mot à la rime, tandis que *cos* au second vers est le plur. de *col*.

3. On ne peut reprocher bien sévèrement à l'auteur d'avoir reproduit les fautes des éditions qu'il suit ; cependant il montre, en ne les remarquant pas, qu'il est peu familier avec l'ancienne langue. Ainsi, p. 231, *Et je cuic bien que lonc le jor Ne serés vous, lisez lonc sejour Ne ferés vous*.

des services et mérite d'être signalé comme une première pierre pour l'étude du style poétique au moyen âge.

4. M. Hannappel, *la Poétique d'Alain Chartier* (p. 261-314). Ce travail, qui ressemble au précédent par le sujet, est moins intéressant pour le fond, et en général assez faible¹.

5. G. Marx, *Sur l'ordre des mots dans Joinville* (p. 315-360). Il faudrait, pour bien apprécier un travail de ce genre, l'avoir fait de son côté; celui de M. Marx, qui se rattache à ceux de Diez, Mætzner, Le Coultre, Krüger et Morf, paraît exécuté avec soin.

6. H. Soltmann, *l'Infinitif avec la prép. à dans l'ancien français jusqu'à la fin du XII^e siècle* (p. 361-430). Ce travail considérable atteste chez l'auteur beaucoup de soin et d'intelligence. Les explications qu'il donne sont assez souvent contestables (par exemple ce qu'il dit sur *va* avec le gérondif), mais toujours réfléchies, et il a réuni une masse de faits et d'observations qui apportent une précieuse contribution à l'histoire de la syntaxe.

7. Heine, *La Médée de Corneille* (p. 430-468).

TOME TROISIÈME².

1. J. Schoppe, *Sur le mètre et l'assonance de la Chanson de geste « Amis et Amiles »* (39 p.). — Il y a dans ce mémoire de bonnes intentions et du travail, mais trop d'inexpériences et d'inadvertances (le ms. de la B. N. fr. 860 est appelé (p. 1) ms. de Munich, et attribué (p. 22) à la seconde moitié du XIV^e s. au lieu de la première moitié du XIII^e). Ainsi les formes comme *meterez* sont dites (p. 4) créées par le poète contre la phonétique pour faire son vers; *l'ai* de la 1^{re} personne du futur assone en *é* (ce que ne fait pas *l'ai* ordinaire), parce qu'on a voulu distinguer cette personne de la 1^{re} personne en *-ais* (!) du conditionnel (p. 15); dans *espeuse nosoie* (part. passé du verbe *noçoir*), *nosoie* est *nausia ta* (p. 30); on peut par correction introduire *requierre* à la 3^e pers. sg. du prés. de l'ind. pour *requiert* (p. 30); pour rétablir une assonance en *ie.e* (p. 30) il faut corriger (v. 691) *une foie en par fois premiere* (il suffit de restituer *foiee*); *d'esmois*, formule dont M. Sch. a reconnu l'inexactitude, est corrigé par lui en *demanois* ou *de ce mois*, qui donnent une syllabe de trop (lisez *des mois*), etc. Dans les remarques générales il y a quelques bonnes choses (ainsi ce qui est dit sur les diphtongues nasales, voy. *Rom.* XI, 605), mais l'ensemble est assez confus. Une recherche de ce genre doit être précédée d'une étude sur les conditions de l'assonance qui manque ici (les remarques incidentes de la p. 22 sont vagues et insuffisantes), et pour *Amis* cette étude, non plus que celle des assonances au point de vue phonétique, ne pouvait, comme on l'a montré il y a longtemps, se séparer de celle de *Jourdain de Blaive*. Un travail ultérieur sur ces deux chansons, — qui viennent de paraître en nouvelle édition par les soins de M. K. Hofmann, — trouvera cependant dans la dissertation de M. Sch. des indications utiles et plus d'une remarque judicieuse.

1. P. 287 et 301, l'auteur fait parler à Alain Chartier d'un « contemporain » à lui nommé « Guillaume Champion », tandis qu'il s'agit de Guillaume de Lorris, le « champion » d'Amour dans le *Roman de la Rose*.

2. A partir du t. III, chacun des mémoires qui paraissent dans les *Franz. Studien* a une pagination séparée et se vend à part.

2. E. Gœrlich, *Les dialectes du sud-ouest de la langue d'oïl* (Poitou, Aunis, Saintonge und Angoumois) (135 p.). — Ce travail tout à fait excellent est une contribution des plus importantes à la dialectologie française. On ne peut que louer la méthode, l'exactitude, le dépouillement complet des textes, l'intelligence et le jugement qu'y montre l'auteur. On peut seulement regretter que dans une conclusion générale il n'ait pas mis en relief les points saillants de son sujet. L'introduction aurait dû aussi restreindre et atténuer quelque peu ce qu'il y a de trop absolu dans le titre, et prévenir l'idée que les dialectes étudiés forment un tout compact et nettement délimité (peut-être, à en juger par quelques mots de la première page, l'auteur n'a-t-il pas sur ce point des idées bien précises). Les raisons alléguées p. 7 pour prouver que l'un des mss. du Turpin saintongeais est copié sur l'autre ne sont nullement démonstratives (cf. *Rom.* VI, 627). Ce qui est dit p. 153 sur $i = è + j$ ne me paraît pas trop judicieux : è tonique a partout donné *ie*, et *e* n'est qu'une réduction postérieure; je ferai la même critique des remarques relatives à *uo* de δ . L'opinion émise (p. 61) sur la forme *sur*, qui devrait son existence à l'influence de *sus*, est plausible, sans qu'il soit interdit pour cela d'attribuer à notre *sur* français l'origine que j'ai indiquée (*Rom.*, X, 51). J'aurai, quand je continuerai l'étude de l'o fermé en français, quelques objections à faire à ce qui est dit à ce sujet (p. 60 ss.).

3. Schlickum, *l'Ordre des mots dans « Aucassin et Nicolette »* (45 p.). — Le texte est heureusement choisi, et l'étude, qui se rattache aux travaux antérieurs sur le même sujet, rendra des services.

4. Klapperich, *Développement historique des rapports syntactiques des propositions conditionnelles en ancien français* (65 p.). — Ce chapitre de l'ancienne syntaxe française avait été peu étudié jusqu'ici; l'auteur paraît avoir bien recueilli et bien classé les faits, de l'origine au XVI^e siècle, dans un nombre respectable de textes.

5. Müller, *Les assonances dans Girart de Rossillon, d'après tous les mss. accessibles* (68 p.). — P. Meyer ayant traité ce sujet dans un travail qui paraîtra prochainement, je m'abstiens de parler ici de la dissertation de M. Müller.

6. Behrens, *Substitution inorganique des sons dans le développement formel du thème verbal en français* (892 p.). — Ce mémoire n'est pas seulement le plus remarquable de ceux qui ont été publiés dans les *Französische Studien*; c'est un des meilleurs et des plus importants travaux qui aient paru en ces derniers temps dans le domaine de la philologie française. On sait depuis longtemps que les formes de la conjugaison française, à l'origine presque purement étymologique, ont été, dès les plus anciens temps, remaniées en divers sens sous l'influence de l'analogie; c'est M. B. qui a le premier étudié sous tous ses aspects et suivi dans toutes ses variétés ce fait capital de l'histoire de notre langue. Une lecture considérable, une disposition généralement excellente, une pénétration et une critique peu communes font de ce travail, qui, sous une forme très concise, contient une masse de faits et d'explications, un véritable modèle du genre. Un *index* alphabétique de tous les verbes en facilite beaucoup l'usage. Il y aurait bien çà et là quelques raisonnements à discuter; mais l'ensemble est digne de tout éloge.

7. Vœlcker, *L'ordre des mots dans les plus anciens monuments de la langue française* (56 p.). — Les résultats obtenus par l'auteur pourront être fructueux pour l'étude des origines de notre syntaxe ; mais il faudra pour cela élargir quelque peu le point de vue auquel il s'est placé.

On voit par cette courte analyse combien les *Französische Studien* méritent de trouver chez nous des lecteurs et des imitateurs.

G. P.

LOUIS GUIBERT. **Le livre de raison d'Étienne Benoist.** 1426. Limoges, Ducourtieux, 1882. In-8°, 98 pages et un fac-similé lithographique.

M. Littré disait il y a quelques années, en tête d'un livre paradoxal (Eugène Noël, *Mémoires d'un imbécile écrits par lui-même*, Paris, 1879) : « Depuis qu'une « meilleure philosophie m'a enseigné à estimer grandement la tradition et la con- « servation, j'ai bien des fois regretté que, durant le moyen âge, des familles « bourgeoises n'aient pas songé à former de modestes registres où seraient con- « signés les principaux incidents de la vie domestique et qu'on se transmettrait « tant que la famille durerait. Combien curieux seraient ceux de ces registres qui « auraient atteint notre époque, quelque succinctes qu'en fussent les notices ! Que « de notions et d'expériences perdues qui auraient été sauvées par un peu de soin « et d'esprit de suite ! » (p. xxj). Lorsque M. Littré, qui pourtant savait tant de choses, a écrit ces lignes, il avait certainement perdu de vue ces Livres de raison qui nous sont parvenus en nombre assez considérable, et dont plusieurs ont été mis au jour dans ces dernières années. A la vérité, ils sont pour la plupart postérieurs au XV^e siècle, mais quelques-uns sont de cette époque, et d'ailleurs la vie de famille n'a pas subi, du XV^e au XVI^e siècle, ces modifications rapides que nous constatons dans l'histoire politique. Le livre de raison dont nous allons dire quelques mots est certainement l'un des plus anciens que l'on connaisse. Il a été écrit, au fur à mesure des événements relatés, de 1426 à 1454, par un honnête et riche bourgeois de Limoges, Étienne Benoît, ou, comme il s'appelle lui-même, *Esteve Beyneic*. Quelques paragraphes appartenant aux dernières années sont de la main de son fils, Guillaume Benoît. Le ms., qui est un cahier de parchemin in-4° de trente-cinq feuillets, appartient à un particulier qui l'a libéralement communiqué à l'éditeur en vue de la présente publication. Il ne faut point chercher dans ces annales d'un caractère très spécial le reflet des événements contemporains. L'auteur, bien qu'il ait été mêlé aux affaires publiques (il fut consul en 1428), se borne strictement à enregistrer les événements qui se sont passés dans sa famille, tels que mariages, naissances, décès, achats de biens, prêts d'argent, procès. Mais, bien que renfermés dans d'étroites limites, ces renseignements qu'il nous donne ont, à cause de leur extrême précision, un intérêt réel. Les questions d'argent le préoccupent par dessus tout. Il nous donne exactement le chiffre de la dot de chacune des trois femmes qu'il épousa successivement ; il fait de même pour la dot de ses brus. Il a soin en chaque cas de dire qu'il a des conventions intervenues un acte en bonne forme dans son *forcier*¹, c'est-à-dire dans son coffre-fort. Deux faits entre

1. L'éditeur explique ce mot, p. 52 : il aurait pu renvoyer à Du Cange, *forcerius*.

autres se dégagent de ces annales privées, faits qui du reste sont bien connus d'ailleurs : d'une part l'extrême fécondité des mariages et d'autre part l'excessive mortalité des enfants. Etienne Benoit a, de ses deux premières femmes, quatorze enfants, mais neuf meurent avant d'avoir atteint leur sixième année. Son fils Guillaume a de sa première femme douze enfants; il en perd huit avant leur deuxième année. Le livre d'Etienne Benoit semble avoir été précédé, dans la même famille, de livres analogues qui se sont perdus. A tout le moins faut-il admettre qu'Etienne Benoit avait des archives de famille, dont il a inséré dans son journal d'assez curieux extraits. Tout au début il transcrit une série de conseils dus à un de ses ancêtres, appelé comme lui Etienne Benoit, et qui avaient été religieusement conservés en écrit dans sa famille. Ces conseils témoignent d'un esprit pratique et étroit¹. Puis vient, intercalée d'une façon fort inattendue, la pièce du troubadour Folquet de Romans sur le mépris du monde (*Quant be me sui apessatz*). Le texte en est naturellement fort corrompu, mais cela importe assez peu, car nous ne manquons pas d'autres copies de la même chanson. Ce qui est notable, c'est le fait même de la transcription de cette pièce, à titre d'enseignement moral, dans un ms. du XV^e siècle qui, à vrai dire, n'a rien de littéraire. On sait d'ailleurs combien il est rare de rencontrer des poésies de troubadours en dehors des chansonniers qui leur sont spécialement consacrés. Mais on pouvait déjà supposer que la pièce de Folquet de Romans était devenue populaire, car elle se rencontre, entre un grand nombre de poésies très variées, dans le ms. donné récemment par M. Didot à la Bibliothèque nationale et qui contient l'unique copie qui nous soit parvenue de *Daurel et Beton*². De plus, on en peut lire le premier couplet, copié isolément, sur l'un des feuillets de garde d'un ms. français, Bibl. nat., fr. 795. Elle était donc restée dans la mémoire de beaucoup de gens qui probablement s'intéressaient fort peu à la poésie des troubadours en général.

Envisagé au point de vue purement philologique, ce livre de raison n'offre pas un bien vif intérêt. Les faits linguistiques qu'on y peut relever sont connus par des textes du même temps ou même plus anciens. Notons en passant le passage d'*s* à *r* dans *plurors* (pp. 38, 69, 71). On y pourra toutefois recueillir quelques mots qui n'ont pas cours dans les documents littéraires, tels que *papo*, *myma*, « grand-père, grand-mère » (pp. 59, 74, 76). L'éditeur, M. L. Guibert, n'est certes point un philologue : l'étonnement que lui cause la présence d'une *s* à la fin de deux substantifs employés au cas sujet (pp. 35 et 65) montre assez qu'il n'a aucune notion de la déclinaison romane. Ça et là des mots sont mal coupés (*albas et am de jos*, p. 33). Mais en somme, on doit lui rendre cette justice qu'il a apporté à la traduction et à l'annotation du curieux texte dont nous lui devons la connaissance tout le soin désirable. Les notes sur les personnes et sur les lieux mentionnés dans les annales de Benoit sont de nature à satisfaire les plus exigeants, et dénotent une connaissance approfondie de l'histoire et de la topographie locales.

P. M.

1. On y remarquera (p. 32) le conseil de ne pas prendre une femme « ab cou magre quar los enfans en redusent, » ce que l'éditeur traduit par « qui ait le cou mince, car les enfans s'en ressentent », traduction qui paraît fort éloignée de la pensée de l'auteur.

2. Voy. l'édition de ce poème (Société des anciens textes français, 1880), p. lxxxix.

Glossaire du patois du Val de Saire (Manche), suivi de remarques grammaticales par Axel ROMDAHL, docteur en philosophie. Linkœping, 1881, in-12, p. 81. (En vente chez Champion, à Paris.)

On sait combien il est difficile de pénétrer toutes les délicatesses d'une langue, encore qu'elle soit fixée par l'usage et par les règles, mais combien doit-il l'être davantage, surtout pour un étranger, d'arriver à la pleine connaissance d'un patois, pour lequel souvent tout est à apprendre et à découvrir ! C'était le cas pour le patois du Val de Saire, si curieux sans doute, mais resté jusqu'à ces derniers temps encore si inconnu ; il faut donc féliciter doublement M. Axel Romdahl d'avoir essayé, malgré ce qu'une pareille entreprise pouvait avoir d'ardu, de nous le révéler, avant qu'il disparaisse. Dire qu'il a complètement réussi dans sa tâche serait aller trop loin ; je ne crois pas que M. R. soit resté assez longtemps en Normandie pour avoir pu saisir toutes les nuances d'un de nos patois les plus singuliers ; une autre cause d'erreur, c'est qu'il a publié son travail plusieurs années après son voyage en France, c'est-à-dire à une époque où il devait forcément avoir un peu oublié les sons qu'il voulait faire connaître ; enfin il s'est servi pour les représenter de signes qui n'avaient pas encore été inventés à l'époque de son séjour chez nous ; on comprend dès lors qu'il lui ait été à peu près impossible de les figurer toujours avec fidélité, et l'on doit s'attendre qu'il se soit trompé plus d'une fois et qu'il ait attribué au patois du Val de Saire des sons qui lui sont étrangers. Par exemple, il parle d'un *l* mouillé médial, de l'existence duquel je doute beaucoup ; il croit qu'il y a à la fois dans ce patois un *r* supradental et un *r* uvulaire ; l'*r* qu'il qualifie de supradental est uvulaire et l'*r* qui serait uvulaire d'après le tableau qu'il a dressé des consonnes ¹ a tout simplement disparu ou a été, dans le sud du Val de Saire, remplacé par un *yod*. Un point sur lequel M. R. s'est également trompé, c'est au sujet de la valeur des diverses voyelles et en particulier des *e* et des *ø* (*eu*) ; je ne crois pas qu'aucune de ces voyelles soit véritablement fermée dans le patois du nord-est du Cotentin ; ce qui caractérise même ce patois, c'est que les sons de ces voyelles y sont démesurément ouverts, et pourtant M. R. admet qu'elles sont brèves parfois. Il n'y a pas moins lieu d'être surpris qu'il n'attribue qu'une seule valeur aux nasales et qu'il écrive par exemple *j' t'non* (nous tenons) avec *on* bref comme dans *on* pronom indéfini, tandis qu'il faut écrire *j' t'nōn* avec *ōn* long. Ces restrictions faites, il faut reconnaître que M. R. a eu le grand mérite d'avoir essayé de représenter scientifiquement les sons du patois dont il nous donne le dictionnaire, et s'il n'a pas toujours été heureux dans le choix des signes qu'il emploie, son glossaire n'en est pas moins une tentative digne d'éloges pour appliquer à l'étude d'un de nos idiomes populaires les procédés de la linguistique moderne. Quelques

1. Il est difficile de dire au juste quelle est la valeur de cet *r*, que M. A. R. donne comme uvulaire p. 12, dans son tableau des consonnes, et dont il dit p. 13 qu'il « ne se trouve pas en français, et qu'il se produit par la vibration de la luette. »

mots maintenant sur ce glossaire, ainsi que sur l'introduction qui le précède et les remarques grammaticales qui le suivent.

Le mieux sans doute est de passer rapidement sur l'introduction ; elle est évidemment par trop insuffisante, et on n'y trouve que quelques faits généraux connus de tout le monde et qu'il était assez inutile de rappeler. Quant au glossaire, j'ai dit ce qui en fait le mérite, je dois aussi en signaler les défauts. Tout d'abord on se demande pourquoi M. R. écrit avec une simple explosive finale tous les mots à terminaison féminine ; qui peut à première vue deviner que *havet* doit se prononcer *havette* ? En procédant ainsi, M. R. a obéi à une croyance trop généralement répandue chez les étrangers, à savoir que nous ne faisons point entendre l'*e* muet de nos polysyllabes. Ceci est relativement peu de chose, il est vrai ; ce qui est plus grave, c'est que M. R., avant de commencer son dictionnaire, n'ait point cherché à trouver les lois phonétiques du patois du Val de Saire ; s'il l'avait fait, il aurait vu sans peine que *ö* + *i* y a donné *ü* ou *ië* (*ë* représentant un *e* mi-muet), que *ellus* s'y est atténué en *é*, etc. ; aussi après avoir donné exactement *tchuë* [cöriö], *tchuës*(e) [cöxa], il aurait hésité à écrire *tchuire* [cöquere] pour *tchuëre* ou *nuire* [nöcere] et non *nuëre* ; il n'aurait pas non plus pensé, après avoir donné *agnie* [ad nocte], que les formes du Bessin *gneu* [nocte] et *mègneu* [media-nocte] pouvaient être celles du patois du Val de Saire. De même, s'il avait fait attention que *bané* représente **banello* et est le diminutif de *bane* [benna], il aurait écrit ce mot comme je viens de le faire et non *banä*.

Ces fautes sont d'autant moins explicables qu'il suffisait pour les éviter d'avoir réfléchi quelque peu aux lois qui régissent la phonétique du patois du Val de Saire ; M. R. en a commis d'autres, et de nombreuses malheureusement, qu'il faut attribuer à une autre cause dont j'ai déjà parlé, je veux dire au long intervalle de temps qui s'est écoulé entre son séjour en Normandie et la publication de son livre. Celles-là étaient sans doute presque fatales et inévitables, puisqu'elles sont le fait de l'oubli et peut-être aussi de notes mal prises ; en voici quelques-unes. P. 15, *aboulö*, lisez *abouölo* ; *abre*, *abro*, l. *äbre*, *äbro* ; *s'acoué*, l. *s'acouë* ; p. 16, *angulle*, l. *angule* ; p. 18, M. R. dit qu'on appelle *banä* (l. *bané*) dans le Val de Saire une espèce de voiture que j'ai appelée *bane* avec M. E. du Méril ; cela prouve tout simplement qu'il n'a pas compris ma définition des mots *bane* et *bané* ; le *bané* est un tombereau, la *bane* une voiture fixe et beaucoup plus grande. P. 20, *bërnouzö*, l. *berlouzo* ; *beuveu*, l. *beuveü* ; p. 21 (*ä*) *bondetchu*, l. (*a*) *bon tchu* ; p. 24, *cançon*, l. *can'son*. P. 25, M. R. ne donne que la forme française *chaîne* de [catena] ; dans le sens de « chaîne d'une étoffe », on dit *caïne*. P. 26, *tcheu*, l. *tcheü* ; *ch'va*, l. *j'va* ; *chimné*, l. *chim'né* ; *chiö* (baratte) n'existe pas, il y a là sans doute une faute de transcription. P. 29, *crêteure*, l. *criëture* ; p. 30, *dëinö*, l. *dinno*. P. 32, *dupdun*, il faut *p'tun*, *du* est l'article que par inadvertance M. R. a pris pour la première syllabe du substantif. *Dr'nie* ne peut se prononcer, il faut probablement *dërnë*. P. 33, *ëchuré*, l. *etchuré* ; p. 34, *égulle*, l. *égule* ; p. 35, *entour*, l. *antour*. P. 36, *ësouördre* signifie non « éclaircir », mais « soulever » ; *ësi*, l. *ësi*. P. 37, *falü*, l. *falü*(e) (M. R. écrit ce mot sans *e*, tandis qu'il en met un à *chue*, pourquoi?). P. 38, *fiziö* est le pluriel de *fizé* ; il faut donc *fiziä* ; *flë*, l.

flê; *flū*, l. *fleu*, *fo-pané*, l. *fō-pané*. P. 39, *fourc*, *fourqué*, etc., l. *fourc*, *fourqué*, etc. P. 40, *galou*, l. *galou*; *ganie*, l. *galénie*; *gné*, l. *gnè*. P. 41, *gringolé*, l. *gringallé*, qui n'est pas patois; *guingre*, l. *guingne*. P. 42, *hâitie* ne signifie pas omelette, mais poêle; *hanbie* est plus que douteux; *hostie* signifie surtout vaurien. P. 43, *iinde*, l. *inde*. P. 45, *laisie* ne signifie pas seul, mais abandonné; *lodō*, c'est têter, sucer sa langue (en parlant d'un enfant). P. 46, *margoullie*, l. *margouōyie*; *machu*, l. *machū(e)*; *marché* (maréchal) est bien douteux. P. 47, *martuchie* signifie couvert de meurtrissures; *mateu*, l. *manteū*; *méchangnie*, l. *méhangnie*; *méchin*, l. *met'chin*. P. 48, *mognan* (moyen) est évidemment une fausse transcription. P. 49, *mousieū* (l. *mousieu*) ne signifie pas à lui seul cochon, il faut ajouter un autre mot comme *de sée* (soie); le *mouton* ne sert pas à écraser les pommes, mais à presser le marc; *nartre*, l. *natre*; ce mot d'ailleurs ne signifie pas traître, mais lourdaud. Le pl. de *navé* [napetto] est *navè(s)*, *navi(a)ō*, [l. *naviā*] serait le pl. de **navel* et non de *naviel*. P. 52, *pèson*, on dit *païson* à Saint-Pierre. P. 53, *pou* (peur), l. *poū*. P. 54, *pouré*, l. *ponre*; *pouré* (poireau), l. *pouèré(e)*. P. 55, *quétine*, l. *quètène*. P. 56, *rācllé*, l. *rācllie*. P. 58, *rēnar* ne signifie vomissement que dans la locution piquer un renard; *reu*, l. *reū(e)*; *rouōje*, l. *rouōje*. P. 62, *tintonin*, l. *tintouin*. P. 63, *trièje* signifie gîte. P. 65, *viaō*, l. *vè(e)*; *vu*, l. *vū*, etc. Il y aurait bien des transcriptions inexactes aussi à relever dans la parabole de l'Enfant prodigue et dans les quelques proverbes qui terminent le volume de M. R.; je me bornerai à corriger deux ou trois inadvertances; elles suffiront pour montrer combien il faut consulter son livre avec défiance. P. 79, l. 18, à *l'itou*, l. à *li itou*; id., l. 28, *tét*, l. *tèl'*. P. 80, l. 1, *pèrdu*, l. *pèrdeu*; id., l. 7, *ch'en*, l. *sān*. P. 81, l. 2, *cout*, l. *couōl'*; id. l. 8 et 10, *ba*, l. *bā*, etc.

Après le glossaire viennent (p. 66-79) des « Remarques grammaticales »; si M. R. n'y a pas montré moins d'inexpérience que dans son dictionnaire pour la transcription des sons, — j'en donnerai un exemple frappant: la terminaison de l'imparfait des différents verbes est pour lui un *é* fermé long, tandis que celle du conditionnel est *ē* ouvert et long, comme si ces terminaisons n'étaient pas identiques, — on y trouve aussi des faits curieux; la règle de la formation du féminin des adjectifs est ingénieuse; on remarquera également l'identification de la 3^e personne du pluriel du passé défini à la seconde, dont elle ne diffère que par la quantité de la voyelle finale: *j' trachūme*, *vo trachūt'*, *i trachūt'*. Il en est de même dans le patois de la Hague, où ce fait est commun d'ailleurs à toutes les conjugaisons¹. Une autre forme intéressante que j'ai signalée et essayé d'expliquer dans les *Mémoires de la Société de linguistique* (V, p. 60) est la terminaison *o* à l'infinitif du verbe de la 1^{re} conjugaison; M. R., qui ne savait pas qu'on la rencontrait aussi dans le patois d'Auderville et de Saint-Germain-du-Vaux (Hague), l'a même regardée comme un « caractère distinctif » du patois du Val de Saire; cela n'est pas complètement

1. M. R. dit que ces « particularités sont communes à tous les verbes faibles » (lisez verbes en *é*) du patois; je crains bien qu'il n'y ait là une inexactitude; pourquoi d'ailleurs n'avoir pas donné un seul pluriel du passé défini d'un verbe fort? Dans le patois de la Hague, le pluriel ou passé défini de *rend(r)e*, par exemple, est *j' rendīme*, *vo rendīte*, *i rendīte*, tout comme celui d'un verbe de la 1^{re} conjugaison.

exact; mais ce que j'ignorais et ce qu'il remarque, c'est qu'après une voyelle la transformation de *è* en *o* n'a pas lieu, du moins à Saint-Pierre-Église¹; M. R. ajoute après un *r* (uvulaire), il aurait dû voir là, je crois, une preuve de la chute de cet *r*. Je termine ici cette analyse de l'étude de M. Romdahl; l'importance du patois qu'il a voulu faire connaître en expliquera et excusera la longueur; mais on y verra aussi la preuve d'une vérité qui me paraît incontestable, c'est qu'il est à peu près impossible de bien faire le glossaire d'un patois étranger².

Charles JORET.

1. En effet, ce que dit M. R. ne peut et ne doit s'expliquer qu'au patois de cette commune et non à celui du Val de Saire tout entier, lequel présente d'assez grandes variétés.

2. Une autre preuve, c'est l'ignorance de nombre de mots les plus curieux du patois dont témoigne le dictionnaire de M. R.; ainsi on y chercherait en vain les vocables *tuche*, *obiche*, *ingamo* (habileté), *déquerqué* (pleuvoir à verse), *r'troupo* (suivre), *talpute* (motelle ou loche de mer), *tangon* (varech du genre laminaire), etc.

PÉRIODIQUES.

I. — REVUE DES LANGUES ROMANES, 3^e série, t. VIII. Octobre 1882. — P. 158. C. Chabaneau, *Sermons et préceptes religieux en langue d'oc du XII^e s.* Notes. Ces notes s'étendent aux dix-huit premiers morceaux du recueil de sermons, etc., publié dans la *Revue* de septembre 1880. C'est un commentaire exégétique très détaillé et très approfondi. L'auteur a réuni un grand nombre d'indications de sources ou de textes parallèles. Parfois on pourrait trouver qu'il y a surabondance, en ce sens que la plupart des idées exprimées dans ces sermons ne sont que des lieux communs de théologie ou de symbolique chrétiennes. — P. 180. *Le Mystère de saint Eustache* (suite).

Novembre 1882. — P. 209. *Le Mystère de saint Eustache* (suite). C'est la fin de cette publication, qui n'est pas très commode à consulter, morcelée comme elle l'est. A la suite du texte, l'éditeur, M. l'abbé Guillaume, donne d'intéressants renseignements sur le mystère de Saint-André qui appartient également à la région briançonnaise et qui doit être prochainement publié par M. l'abbé Fazy¹. D'après deux notes manuscrites que publie M. l'abbé G. ce mystère serait l'œuvre d'un certain ecclésiastique, nommé Marcellin Richard, et aurait été représenté en 1512. M. l'abbé G. conjecture que le mystère de saint Eustache serait du même auteur. Tout cela est fort intéressant pour l'histoire littéraire, et on ne saurait que féliciter M. G. de la publication du mystère de saint Eustache, qui nous a paru faite avec soin. Toutefois nous aurions voulu qu'il eût fait davantage pour l'interprétation et la restitution de ce texte souvent malaisé à entendre. Il s'y trouve beaucoup de vers irréguliers. Il eût fallu, sinon les corriger un à un, du moins faire à ce sujet quelque observation générale. D'autre part, si l'éditeur reculait devant l'œuvre d'un glossaire, il eût bien pu au moins nous donner un index des mots les moins communs, et, surtout pour les verbes, des formes grammaticales. — P. 237. C. Chabaneau, *Fragments d'une traduction provençale de Merlin.* Notes. Rectifications au texte publié dans le n^o de septembre. M. Ch. a fait usage d'un des manuscrits qui contiennent le Merlin français. Il eût certainement bien fait d'attendre, pour rééditer le fragment déjà publié par M. l'abbé Guillaume, qu'il fût en possession des éléments qu'il met actuellement en œuvre. Ces publications provisoires, que l'on rectifie dans un n^o subséquent, sont fort incommodes à consulter. — P. 243. Mir, *Comparaisons populaires*, etc. (suite). Lettres L, M. — P. 253. Fourès, *Enigmes populaires du Lauragais*.

1. Cf. *Romania*, XI, 168.

Décembre 1882. — P. 261-80. Mir, *Comparaisons populaires*, etc. Lettres N-P. — P. 293. Variétés. Boucherie, *A M. H. Gaidoz*. Variantes et rectifications à une prose latine que M. Boucherie avait publiée comme inédite dans le t. VII de la *Revue* (1875) et qui avait déjà été plusieurs fois éditée. — P. 297. Boucherie et Castets, *A dolor et à glaive*. Contre l'explication de *morire a ghiado* donnée par G. Paris à propos de la publication du poème en sonnets *Il Fiore* (*Romania*, X, 460). [M. B. veut que *morire a ghiado* signifie « mourir de misère », et il cite deux textes français (M. Castets en ajoute deux autres) où *mourir a glaive*, *a douleur et a glaive* semble être pris métaphoriquement et signifier simplement « avec une douleur violente. » Je ne les discuterai pas (dans celui de *Gaufrey*, tout au moins, *mourir a glesve* signifie très littéralement « mourir par le glaive ») : nous avons là en effet des métaphores dont le sens se dégage du contexte ; il n'en est pas de même dans le poème italien. C'est ainsi qu'en français moderne nous disons très bien : « Les mots que vous me dites me percent le cœur » ; mais si en parlant d'un homme mis à mort nous disons : « On lui perça le cœur, » cela ne pourra être pris qu'au sens littéral. Mais d'ailleurs en italien le sens métaphorique n'existe pas. M. Castets a trouvé dans un dictionnaire du xv^e siècle *morire a ghiado* expliqué par « *morire a stento* ». L'auteur de ce dictionnaire ne connaissait plus le sens de cette locution, dont il dit lui-même qu'elle ne s'emploie plus. Il renvoie à un unique passage, qui est dans la Journ. VIII, nouv. 9 du *Décameron* : *Che voi siate morto a ghiado*. Si M. C. s'était reporté au texte de Boccace, il aurait vu que rien n'autorise l'explication de son lexicographe, qui l'avait puisée dans le commentaire de Fr. Alunno sur Boccace, imprimé quelques années auparavant. — G. P.] — P. 300. Boucherie, *Boèce*, vers 75, 81, 184. M. B. dit qu'aux vers 75 et 81 on doit lire *Domine pater* au lieu de *Domne patér* ; il a raison, mais l'observation n'est pas neuve¹. Au v. 184 : *Ella smetessma ten LAS claus de Paradis*, le copiste a écrit *las* en interligne, et comme le vers est trop long, divers éditeurs, et moi le premier, si je ne me trompe, ont supprimé ce mot. Mais je dois convenir que cette correction ne m'a jamais pleinement satisfait. Je ne crois pas, comme M. B., que *las* ne soit nullement nécessaire au sens. L'emploi de l'article est ici tout à fait conforme à l'usage général des langues romanes. En tout cas, si *las* est véritablement une addition du copiste, il faut croire, comme je l'ai dit il y a dix ans (*Rom.* I, 232), que le copiste, n'ayant guère le sentiment de la mesure, aura ajouté cet article « comme plus conforme à l'usage roman. » Quant à l'explication de M. B., que le copiste l'aurait placé là en façon de glose pour indiquer que *claus* est féminin, elle n'a aucune espèce de vraisemblance. — P. 301-4. A. B. *Oster* = « écarter, éloigner » (mais non « faire obstacle », ce qui seul expliquerait qu'il vint d'*obstare*). — *Coutre* (exempl. du xiv^e s.) — Diction auxerrois du xiii^e s. M. B. donne, d'après une communication de M. R. Kœhler, une partie des deux textes édités pour la première fois par Th. Wright dans les *Reliquiæ antiquæ*, et que j'ai réimprimés ci-dessus, p. 574-5, après révision sur les mss. — Bibliographie. G. Raynaud, *Recueil de motets français* (A. B.).

1. Elle a été faite par M. Boehmer, *Romanische Studien*, III (1878), 141.

T. IX. Janvier 1883. — P. 1-22. Chabaneau, *Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés*. M. Ch. n'est pas moins embarrassé que moi¹ de savoir ce qu'est devenu le ms. des troubadours que cite à diverses reprises Fr. Redi dans son *Bacco in Toscana*. Selon M. Ch. (p. 22), et contrairement à l'opinion généralement adoptée, l'original perdu du Riccardi 2814 serait distinct du ms. du comte de Sault dont parle Jean de Nostre-Dame.—Bibliographie. Stengel, *Ausgaben u. abhandlungen*; Volmceller, *Octavian*; Rossmann, *Französisches 01*; Förster, *Aiol et Mirabel* (A. B.). — Périodiques. *Romania*, n° 42-3. [M. Boucherie maintient contre vents et marée la théorie qu'il avait déjà émise au sujet de la versification de Raimon d'Avignon : « césure obligatoire, enjambante ou non, au huitième pied ; facultative, mais très fréquente, au quatrième pied. » Au lieu d'accepter les faits tels qu'ils sont et de chercher une formule qui exprime le moins mal possible le rapport dans lequel ils sont les uns aux autres — ce que je me suis proposé modestement de faire — M. B. a inventé une sorte de lit de Procuste sur lequel il couche les vers de Raimon d'Avignon pour rogner tout ce qui dépasse, et cherche ensuite à nous persuader que les malheureux mutilés gagnent beaucoup à subir cette opération. M. B. veut à toute force que la césure principale soit à la huitième syllabe ; treize vers ont la huitième syllabe atone ; donc c'est la faute du scribe, et il faut corriger la leçon du manuscrit dans ces treize vers. Je me borne à indiquer le procédé, en en laissant la responsabilité à l'auteur. D'ailleurs M. B. n'est pas exigeant pour cette césure de la huitième syllabe dont il fait le pivot du vers de Raimon d'Avignon. Étant donné ce vers :

Sel os torcen suau e temorosamen,

vous ou moi penserons qu'il faut y reconnaître soit la coupe 4+8, soit la coupe 6+6. M. B. y reconnaît sans difficulté la coupe 8+4, et trouve que la syllabe *te*, parce qu'elle a un accent tertiaire dans le mot *temorosamen*, constitue une césure parfaitement admissible. — Il y a d'ailleurs des remarques intéressantes dans le long compte-rendu que M. B. me consacre ; je ne puis y répondre aussi longuement ici, et je me rallie à ce que M. B. dit lui-même, à propos d'une question subsidiaire : « Réservez la question jusqu'au jour où M. A. Th. aura publié en son entier la chirurgie versifiée de Raimon d'Avignon. » — A. T.] — [M. B. ne veut pas reconnaître que sa discussion contre moi, à propos d'une partie de mon étude sur l'*ó* que j'ai annoncé réserver pour plus tard, était prématurée et portait en l'air : libre à lui. Il persiste à soutenir que Garnier de Pont-Sainte-Maxence ne mélange pas les imparfaits en *-abat* et en *-ebat*, et ne voit dans mon assertion contraire « qu'un malentendu sur lequel il suffit d'appeler de nouveau l'attention. » J'avais engagé M. B. à relire la *Vie de saint Thomas* ; il assure qu'il l'a fait. Alors comment n'y a-t-il pas remarqué les strophes dans lesquelles figurent des 3^{es} pers. en *-abat* mêlées à des 3^{es} pers. en *-ebat* (41 *cumbateit* demandeit *guerpisseit* chalengeit, p. 47 roveit *revenueit cumperreit* merkeit chastieit, p. 126 meneit *destreigneit* colpeit *murreit revendreit*, p. 129 mandeit *reteneit avreit enveiereit remaindreit*, p. 136 poeit *beveit mangeit* merleit, p. 140 *esteit offreit roveit voleit*) ? La présence dans ces strophes

1. *Romania*, X, 619.

des mots *dreit* (p. 41), *freit* (p. 136), *veit* (p. 140), qui ne sont pas des imparfaits et ne peuvent rimer qu'en *ei*, montre que la langue de Garnier assimilait *-out* à *eit* et non l'inverse¹. — G. P.] — M. B. est bien obligé de confesser les deux légèretés que je lui ai signalées, *Rom.* XI, 439 et 440, à propos de *cunjugles* et d'*exfridare*. Il le fait en expliquant longuement par quelle suite de méprises il a été amené à proposer à M. Koschwitz une correction que celui-ci avait déjà faite, et à croire qu'en écrivant *exfridare*, en parlant de l'*i* allemand de ce mot, et, ce que n'ajoute pas M. B., en renvoyant à l'art. *exfridiare* de Du Cange (*Rom.* VII, 121), nous avons en vue le latin *exfrigidare*. Tout cela est entremêlé de récriminations et d'objections dont je ne puis tenir aucun compte. Outre que M. B. s'écarte trop facilement des limites dans lesquelles les gens bien élevés savent se maintenir, il lui arrive trop souvent de mal comprendre les questions sur lesquelles il disserte à perte de vue (exemple l'étymologie d'*esfreer*) ou de faire des objections qui véritablement ne sont plus en rapport avec l'état actuel de la philologie romane.

P. M.

II. — ROMANISCHE FORSCHUNGEN, I, 2. — P. 145. Rossmann, *Französisches oi* (nous avons rendu compte du tirage à part dans notre dernier cahier). — P. 179, Rolfs, *les Légendes d'Adgar*. Le ms. Egerton qui contient les légendes pieuses d'Adgar ou Willame est bien connu (voy. Meyer, *Recueil*, II, 343; *Rom.* VII, 343, etc.). M. R. donne de ces légendes, uniquement au point de vue de la langue, une étude très soignée et très bien faite; il conclut que l'auteur anglo-normand a dû écrire entre 1162 et 1170 (ces dates sont précisées par des allusions historiques). Ce travail ne mériterait que des éloges si l'auteur n'avait pas l'idée bizarre de démontrer à grand renfort d'arguments que le *Grégoire* qui se trouve copié à la suite des légendes d'Adgar n'est pas de lui, et de traiter cette question sans dire un mot des autres mss., pourtant assez connus, de ce poème; il va jusqu'à attribuer (p. 184) à l'« auteur » du *Grégoire l'e* pour *ei* dans *aver*, *arder*, et à supposer (p. 183) qu'un « poète » postérieur à Adgar a eu l'idée d'écrire le *Grégoire* après avoir lu l'ouvrage d'Adgar qui est dédié à un certain Grégoire! — P. 237. Settegast, *Etymologies romanes*. *Prov. aib*: serait à *habeo* comme fr. *voil*, [*vueil*], à *voleo* pour *volo*; *ab* serait une forme sans *j* [cf. fr. *duel* à côté de *deuil*]; cette explication est ingénieuse, mais le *b* fait difficulté. — *Andare*: M. S. est porté, comme moi (*Rom.* IX, 174-333), à voir dans *addere*, devenu *addare*, la forme latine d'*andare*; seulement il explique autrement le développement du sens: *addere* était parfois presque synonyme d'*admove*, et il a pu passer au sens neutre. Mais j'ai déjà remarqué (*Rom.* VIII, 298) que tout composé avec *ad* est inadmissible pour un verbe qui signifie avant tout « s'éloigner » (bien entendu *addere*, dans le sens que je lui donne, dérivé d'*addere gradum*, n'est pas sujet à cette objection). — *Barone*: le lat. *baro* peut suffire comme étymologie du mot roman, si on suit bien les évolutions (possibles) du sens. — *Bricon*: signifierait à l'origine « vagabond, sans patrie », et répondrait à l'anc. saxon *wrekkio*; comme phonétique

1. Voy. d'ailleurs Lorenz, *Ueber die Sprache Garnier's*, p. 6.

c'est très peu satisfaisant ; comme sens, *bricon* signifie « fou » (voy. *Rom.* IX, 626), et on ne voit pas comment on arrive de « vagabond » à « fou » ; le passage d'*Aiol* où *bris* aurait le sens admis par M. S. est trop isolé pour rien prouver. — *Disio*, de *desidium* pour *desidia* : peu vraisemblable ; le fr. *disette* serait *desidietta* ! — *Galea*, *galera*, etc., du gr. γαλιδα, acc. de γαλις, «seau, vase » ; cf. sur ce mot *Rom.* IX, 486. — *Giens* anc. fr., *gens* fr. ; M. S. conteste sans raison l'étymologie *genus* et veut la remplacer par *diem* + *s*. — *Guidare* : viendrait de *vitare*, ce qui n'a aucune vraisemblance ; notons que le fr. *guider*, qui embarrasse M. S., est pris à l'italien ; l'anc. fr. disait régulièrement *guier* (= all. *vitan*). — *Tomar* esp. : de *mutare* (?). — *Trompar*, *trompa* : étymologie très ingénieuse et qui me paraît fort vraisemblable. *Triump(h)are* est devenu *trumpare* comme *quieto* est devenu *queto* ; cf. d'ailleurs angl. *trump*, all. *Trumpf*. Ce verbe, usité d'ailleurs comme terme de musique (voy. Du Cange), a pris le sens de « faire entendre un son joyeux, bruyant », d'où le subst. *trompa*, *trompe* (et it. *tromba*) ; quant à *tromper* au sens du fr. mod., je ne le rattacherai pas directement à *triumphare*, mais je m'en tiendrais plutôt à l'explication de Littré (cf. aussi un sens particulier de l'it. *trombare*). — *Verve* ; M. S. oppose à *verba* (voy. *Rom.* X, 302) le piém. *verver* cité par Diez, et propose *verbera* ; ce piém. aurait besoin d'être vérifié : il n'est pas dans Ponzà ; Sant Albino donne : « *Ver ver* (en deux mots), voce di nessuno significato, che usasi talvolta per esprimere un subitaneo capriccio, grillo, ghiribizzo », ce qui laisse l'existence d'un mot *verver* dans un assez grand vague ; d'ailleurs M. S. se livre sur l'emploi du mot en anc. fr. à une étude intéressante. — P. 256. Rœnsch, *Des particularités lexicologiques de la latinité du prétendu Hégésippe*, traducteur de Josèphe. — P. 322. Fœrster, *L'italien d'unque et son origine*. M. F. rejette *tunc* à cause de l'affaiblissement sans exemple de *t* initial en *d*, et propose *donique* pour *denique*, alléguant que *donique*, usité pour *donec*, est souvent, dans les mss., remplacé par *denique*, et que l'inverse a pu avoir lieu. M. F. dit que « partout » on admet machinalement (*gedankenlos*) le changement de *t* initial en *d* dans *tunc* = *dunque* ; il a oublié M. Cornu, qui l'a repoussé il y a longtemps dans la *Romania* (VII, 364), et a proposé *nunc* en place de *tunc*. Jusqu'à nouvel ordre, je crois prudent de continuer à faire pour ce mot ce que je fais depuis longtemps comme M. F. : « Je me suis contenté jusqu'à présent, dit-il, quand on venait à parler de *dunque*, *donc*, de dire que l'étymologie de ce mot n'était pas trouvée. » — P. 326. Hofmann, *Encore tos* ; nouveaux exemples (voy. *Rom.* XI, 448) de l'usage ancien de couper les cheveux aux jeunes garçons à un certain âge.

G. P.

III. — ARCHIV FÜR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN, LXVI. — P. 409-435. Reinsch, *Collation des manuscrits de Paris et de Dresde de l'Art d'aimer de Jacques d'Amiens publié par E. Kœrting* ; M. R. ignore que ce travail a été fait par Brakelmann, non seulement d'après le ms. de la B. N. fr. 25545, mais encore d'après un troisième ms. (B. N. fr. 12478), il y a quinze ans, dans le t. IX du *Jahrbuch für rom. und engl. Literatur*.

LXVII. — P. 51-72, 165-196. Kressner, *Extraits de l'Arbre des Batailles*

d'Honoré Bonet, donnés, non sans fautes, d'après un ms. de Francfort, et précédés de renseignements biographiques et bibliographiques très incomplets. — P. 73-98, 233-268. Reinsch, *Poésies de Gautier de Coincy*. I. *La Naissance de la vierge Marie*. II. *La Naissance et l'Enfance de Jésus*. III. *La Légende de la dent de l'enfant Jésus*. M. R. prouve, contrairement à M. Grœber, que ces petits poèmes et d'autres encore sont de Gautier de Coincy, et donne quelques renseignements bibliographiques utiles (par exemple sur la légende de Faniel et d'Anne, dont il imprime la version interpolée dans la *Conception* de Wace dans le ms. Brit. Mus. *Addit.* 15606 décrit *Rom.* VI, 1 ss.); le texte de ses éditions laisse malheureusement, comme d'habitude, beaucoup à désirer : on voit qu'il a beau imprimer de l'ancien français, il le possède encore bien imparfaitement ; il donne ainsi I, 48, *m'espenre* pour *mespenre*, 155 *de ce merci* pour *de ce mur ci*, 389 *Si cuis encouveuse pour si cuisençonneuse* (et il explique *encouveuse* par « désireuse d'amour »), 700 *trahir a pour trahira* ; II, 229 *bien fait acroire* pour *bien fait a croire*, 473 *Dieus* pour *dieus*, 482 *enverrai* pour *envorrai*, 655 *qu' il pour qui*, 870 *Quele* pour *Qu'eles*, 982 *veue* pour *veve*, 983 *moine* pour *moi ne* (ce qui donne un semblant de sens fort burlesque), 1018 *Que plaine* pour *Qu'a painne* ; III, 119 et 349 *Que* pour *Qu'a*, etc. Le plus curieux, c'est que M. R. a essayé de restaurer les formes qu'a dû, suivant lui, avoir l'original et que les copistes ont altérées ; il est inutile de discuter ces restitutions ; on ne peut que l'engager à s'en abstenir dans ses publications futures. — P. 197-212. Hirth, *Mots empruntés au chinois*. Comme ces mots se retrouvent dans les diverses langues européennes, l'étude de M. H. a aussi de l'intérêt pour nous. Il étudie successivement les mots *mandarin*, *couli*, *jonque*, *tael*, *mace*, *candarin*, *cash*, *sapèque*, *pagode*, *bambou*, *soie* (cet article est peu exact), *thé*, *galgant* (c'est le *garingal* du moyen âge), *badiane*, *satin*, *kaolin*, *pétuné*, *carcan* et *cangue* (en réalité déplacés ici), *ginseng*, *nankin*, *typhon*. Tout n'est pas assuré dans ces recherches, mais elles méritent d'être lues, et éclaircissent plusieurs points obscurs (quelques mots manquent, comme *ailante*, *sorgho*). — P. 269-318. Tendering. *Phonétique et morphologie de la Vie de sainte Catherine en poitevin*. Ce travail est utile et paraît fait avec soin ; mais on ne peut le contrôler, le texte auquel il s'applique étant inédit et devant être publié par M. Fœrster, qui l'a sans doute communiqué à l'auteur, bien que celui-ci ne juge pas à propos de dire un mot à ses lecteurs du poème dont il étudie la langue et de la manière dont ils pourront s'en procurer la connaissance. G. P.

IV. — LITERATURBLATT FÜR GERMANISCHE UND ROMANISCHE PHILOGIE. — 10. Octobre. Col. 388. Eyssenhardt, *Rœmisch und Romanisch* (Sittl : défavorable). — C. 390. Hendrych, *Die aus der lateinischen Wurzel « fac » entstandenen französischen Wörter* (Morf : sans valeur). — C. 392. Graevell, *Die Charakteristik der Personen im Rolandsliede* (Ottmann : observations assez intéressantes). — C. 396. Levy, *Le troubadour Paulet de Marseille* (Stengel). — C. 397. *Romanische Studien*, 17 : *Girart de Rossilho* (Bartsch). — C. 398. Dozy, *Recherches sur l'Espagne* (Baist : ne dit rien du chapitre sur Turpin).

11. Novembre. C. 429. Thomas, *Nouvelles recherches sur l'Entrée de Spagne* (Stengel). — C. 432. Spohn, *Ueber den Conjunktiv im Altfranzösischen* (Foth :

sans valeur). — C. 432. Mühlefeld, *Die Bildung des Nomen actionis im Französischen* (Willenberg : estimable). — C. 434. Roeth, *Ueber den Ausfall des intervocalen d im Normannischen* (Settegast). — C. 435. Ciampolini, *Un poema eroico della prima metà del cinquecento* (Gaspary : il s'agit de l'*Italia liberata* du Trissin).

12. Décembre. C. 463. Joret, *Essai sur le patois normand du Bessin* (Suchier : les observations du critique, contestables mais curieuses, sont assez en dehors du sujet du livre). — C. 466. Paris, *Phonétique française : o fermé* (Neumann : critique très intéressante, et dont il faudra tenir compte, de l'article paru ici, X, 36-62). — C. 470. Haase, *Ueber den Gebrauch des Conjunctivs bei Joinville* (Willenberg : excellent). — C. 471. Engel, *Geschichte der französischen Literatur* (Sachs). — C. 473. Sachse, *Ueber das Leben und die Lieder des Troubadours Wilhelm von Poitou* (Bartsch : proluxe et sans nouveauté). — C. 474. Avolio, *Introduzione allo studio del dialetto Siciliano* (Gaspary).

V. — ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE. T. XIX, 1882. — P. 244-264. Paul Meyer, *Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste en 1199, d'après l'histoire de Guillaume le Maréchal*. Ce travail, qui a d'abord été communiqué sous une forme un peu différente à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de France, en mai 1882, contient le texte des vers 11311 à 11726 du poème récemment découvert à Cheltenham. Ce morceau est certainement l'un des plus curieux de l'ouvrage. Il nous initie aux détails de négociations sur lesquels les historiens connus jusqu'à ce jour n'ont donné que des renseignements fort sommaires. Il ne se recommande pas moins par l'habileté avec laquelle les personnages sont mis en scène, et par la vérité des portraits que l'auteur a su tracer de Richard Cœur de Lion, de Philippe-Auguste et du cardinal Pierre de Capoue qui négociait au nom du roi de France¹.

VI. — BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, XLII (1881). — P. 128-156, 257-272. Valois, *Étude sur le rythme des bulles pontificales* ; travail très remarquable, important surtout pour la diplomatique, mais qui intéresse aussi l'histoire littéraire et la grammaire du latin du moyen âge ; le *cursum*, dont Thurot a le premier fait connaître la théorie d'après des auteurs du XII^e et du XIII^e siècle, est montré ici mis en pratique dans la chancellerie romaine. L'étude de M. Valois fournira notamment plus d'un utile point de repère à la chronologie. — P. 505-550. Thomas, *Les Miracles de Notre-Dame de Chartres*, texte latin inédit ; c'est l'original du poème de Jehan Le Marchant ; les chapitres qui ne se retrouvent pas dans le latin sont empruntés à Gautier de Coinci, comme l'a reconnu il y a longtemps M. Tobler (voy. *Rom.* III, 156). — Comptes-rendus. Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature française au*

1. Quelques fautes d'impression doivent être corrigées. V. 11348, lisez dans le texte *et sa haute gent* et en note *ses haute gent*. — V. 11356 lis. *c'uns*. — 11482 lis. *cest*. — 11490, *tost*, leçon du ms., doit être corrigé *tot*. — 11522 suppr. la virgule. — 11724 mettre une virgule à la fin du vers.

moyen âge (Raynaud, p. 463); Petit de Julleville, *Les Mystères* (Raynaud, p. 464); Robert, *Pentateuchi Versio antiquissima* (D'Arbois de Jubainville, p. 216); Sarradin, *Eustache Deschamps* (Faucon, p. 67); Valois, *De arte scribendi epistolas* (Tardif, p. 63).

— T. XLIII (1882). — P. 211-18. Castan, *Un manuscrit de la bibliothèque de Charles V retrouvé à Besançon*; ce ms. contient divers traités moraux, entre autres la *Consolation de philosophie* traduite par Jean de Meun. — P. 474-497. A. Morel-Fatio, *Rapport sur une mission archéologique à Majorque*; renferme quelques intéressants renseignements sur des manuscrits. — P. 565-593. Marty-Laveaux, *François Guessard*; notice biographique d'autant plus précieuse qu'elle a été rédigée par un des amis les plus intimes de Guessard. — Comptes-rendus. Apfelstedt, *Lothringischer Psalter* (Thomas, p. 680); Favre, *Glossaire français de Ducange* (Robert, p. 90); Nordenskjöld, *Le livre de Marco Polo* (Delisle, p. 226).

VII. — EL FOLK-LORE ANDALUZ, organo de la Sociedad de este nombre, 1882-83¹. — Ce journal est l'organe de la Société qui s'est fondée sous ce titre à Séville à la fin de 1881² et qui a pour secrétaire-général M. Machado y Alvarez (*Demophilo*), déjà bien connu par ses travaux de *folk-lore*. Les douze numéros (mars 1882-février 1883) qui forment la première année contiennent de très précieux matériaux et aussi des études intéressantes. Il est naturellement impossible d'énumérer tous ces articles, généralement de peu d'étendue, mais nous recommandons vivement le journal à tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux contes populaires, aux chansons, aux superstitions, aux usages, etc. M. Schuchardt a envoyé (p. 259-266) un curieux article sur les rapports entre les *coplas* andalouses et les *schnæderhüpfel* tyroliens (pourquoi des vers frioulans, qui reproduisent exactement le septénaire latin (voy. *Rom.* IX, 189, 191), auraient-ils subi une influence germanique?), et il rapproche même des *pennillion* gallois. A chaque numéro du *Folk-Lore andaluz* sont jointes, avec une bibliographie, des *Noticias* où on trouve des renseignements utiles.

VIII. — ZEITSCHRIFT FÜR ÖSTERREICHISCHE GYMNASIEN, 1882. — P. 523-526. Mussafia, *Lothringischer Psalter*, hgg. von Apfelstedt. Après avoir regretté que M. Apfelstedt eût choisi pour l'éditer un texte dont la publication était annoncée par un autre savant (cf. *Rom.* X, 462), le critique fait de cette édition et du commentaire philologique un éloge mérité, présente quelques observations que tout lecteur devra joindre à son exemplaire, et termine par quelques paroles de regret, partagé par tous ceux qui ont connu Apfelstedt, sur la mort prématurée de ce jeune philologue qui promettait tant et qui avait déjà tant donné.

1. On peut s'abonner à Paris chez Maisonneuve; le prix de l'abonnement pour l'étranger est de 12 fr. par an.

2. Cette Société se considère comme une branche d'une société nationale, *El Folk-lore español*, qui n'existe encore qu'idéalement. Elle a nommé dans différents pays étrangers des membres honoraires dont voici la liste: MM. Thoms, le comte Beauchamp, Gomme (*Angleterre*), — Coelho, Consiglieri-Pedroso, Braga, Carvalho Monteiro (*Portugal*), — Paris, comte de Puymaigre, Cosquin, Rolland, Sébillot (*France*), — Pitrè, de Gubernatis, d'Anconà, Salomone-Marino, Comparetti (*Italie*), — Kœhler (*Allemagne*), — Schuchardt (*Autriche*).

IX. — ARCHIV FÜR SLAVISCHE PHILOGIE. T. VI (1882). — P. 33-72. Wesselofsky, *La pierre alstyr dans les légendes locales de la Palestine et dans la légende du graal*; recherches très savantes et rapprochements tout à fait neufs. — P. 393-411, 548-599. Wesselofsky, *Nouvelles contributions à l'histoire de la légende salomonienne*; dans ces précieuses études, où l'auteur de *Salomon et Kitovras* revient à un thème qu'il a déjà abordé avec tant de succès, on trouve les renseignements les plus intéressants non seulement sur la légende de la femme de Salomon, dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs, mais sur plusieurs sujets plus ou moins voisins, par exemple l'histoire de l'Empereur orgueilleux (M. W. en rapproche celle du roi Girbert, et fait à ce propos sur cette histoire, celle du « roi Ange » et celle de Floovant des remarques fort intéressantes), celle de la mère de Salomon (où il joue le rôle du philosophe Secundus), etc. Les savants occidentaux sauront gré à M. W. d'avoir mis en allemand ce travail d'abord publié en russe, et trouveront largement à s'y instruire.

X. — REVUE CRITIQUE, octobre-décembre. — Art. 200, *Collection de contes et chansons populaires*, publiée par Leroux, t. I-V (G. P.). — 203. Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, éd. Bartsch (P. M.). — *Variétés* (p. 453) : Bibliographie créole, note supplémentaire (H. Gaidoz).

XI. — LITERARISCHES CENTRALBLATT, octobre-décembre. — N° 41. Meyer, *Die Geschichte der Kreuzholzes vor Christo; Der Ludus de Antichristo und über die lateinischen Rhythmen*. — 42. Stengel, *La cançon de saint Alexis*, etc. — 48. Balschan, *Zur romanischen Dialektologie*, I; Carigiet, *Rætoromanischen Wærterbuch*. — 50. Bartoli, *Crestomazia della poesia italiana*. — 51. Schweisenthal, *Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin*.

XII. — DEUTSCHE LITERATURZEITUNG, octobre-décembre. — N° 41. Eysenhardt, *Ræmisch und Romanisch* (Græber : justement sévère). — 42. Færster, *Lyoner-Ysopet* (Tobler). — 44. Gærlich, *Die südwestlichen Dialekte der langue d'oïl* (Ulrich). — 47. Graf, *Roma nel medio evo*, I (Schrœder). — 49. Scheffer-Boichorst, *Aus Dante's Verbannung* (Tobler). — 50. Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*. — 51. Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, éd. Bartsch (Stengel). — 51. Færster, *Aiol et Mirabel* (Koschwitz).

CHRONIQUE.

M. Arsène Darmesteter, ayant été nommé titulaire du cours de langue et littérature française du moyen âge à la Faculté des lettres, a abandonné la place qu'il occupait à l'École pratique des hautes études. M. Gilliéron a été nommé répétiteur à cette École, où il s'occupera surtout de l'étude des patois vivants de la France, rattachée d'ailleurs à celle des variations dialectales de l'ancien français.

— M. Alfred Morel-Fatio a été prié par M. Paul Meyer, alors malade, de le suppléer, pendant le semestre d'hiver 1882-83, dans sa chaire de langues et littératures du midi de l'Europe, au Collège de France. Il a pris pour sujet d'une de ses leçons le roman picaresque en Espagne, et dans l'autre il a expliqué des textes catalans. M. Meyer reprend son cours avec le second semestre.

— M. le Dr Emil Levy s'est « habilité » pour la philologie romane à l'université de Friburg en Brisgau.

— Le concours philologique et littéraire de la *Société des langues romanes* aura lieu à Montpellier le 13 mai prochain. La Société a constitué un « bureau d'honneur » dont les présidents sont MM. Mistral et Paris, les vice-présidents MM. Milá y Fontanals, Monaci, de Bornier, Darmesteter. La Société a lieu d'espérer que la majorité au moins des membres du bureau pourra prendre part au concours et aux fêtes qui l'accompagneront.

— La *Société des Anciens Textes français* a mis sous presse les *Œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir* (publiées par M. Suchier) et le roman de *Guillaume de Dole* (publié par M. Servois).

— M. Van Hamel a mis sous presse, pour paraître dans la Bibliothèque de l'École pratique des hautes études, son édition, d'après de très nombreux manuscrits, des œuvres du Reclus de Morliens (le *Roman de Charité* et le *Miserere*).

— M. Constans s'occupe d'une *Chrestomathie de l'ancien français* que doit publier la maison Vieweg, à Paris.

— M. Bartsch prépare pour l'éditeur Maisonneuve, à Paris, un recueil de textes en ancien français, accompagné d'une grammaire et d'un glossaire.

— Nous avons reçu le programme d'une « Revue internationale pour la science des langues en général » (*Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft*) dirigée par M. F. Techmer, *docent* à l'université de Leipzig. Le

titre nous semble un peu ambitieux et le programme bien vaste. Nous ne sommes pas persuadés qu'il y ait dans ce programme aucune branche d'étude à laquelle ait fait défaut jusqu'ici un organe suffisant. La rédaction de cette nouvelle revue semble devoir être très cosmopolite. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie y sont représentées par leurs plus illustres linguistes, la France par MM. Adam, L. de Rosny et J. Vinson.

— M. le comte de Bourmont nous prie (et nous le faisons volontiers) de dire à nos lecteurs qu'en publiant la curieuse légende recueillie par M. Carnoy sur « Gandon et Bourmont (*Rom.* XI, 412) » nous n'avons nullement voulu nous associer à l'accusation de trahison portée par Napoléon et d'autres contre le général de Bourmont et accueillie par la crédulité publique.

— Je donnerai dans un prochain numéro de la *Romania* un supplément à mon *Étude sur les manuscrits du roman d'Alexandre*. On y trouvera, notamment, la description du ms. de Rome (*Rom.* XI, 332), qui a une importance que ne laissait pas soupçonner la notice de M. A. Keller, et de nouveaux détails sur le ms. de Venise. Quant au ms. du baron de Lassberg (*Rom.* XI, 332), il est décrit¹ dans le catalogue des mss. de la bibliothèque princière de Donaueschingen (par M. Barack, Tubingue, 1865, gr. in-8°) sous le n° 168. Il ne contient que les *Vœux du paon* et le *Restor du paon*. — P. M.

— J'ai dit ci-dessus, p. 14, que le petit poème de Matazone, n'étant pas indiqué dans le catalogue de l'Ambrosienne, n'avait pas, à ma connaissance, attiré jusqu'ici l'attention des philologues. C'était une supposition inexacte. Mon article était imprimé lorsque j'ai appris que M. Biannu, jeune Roumain qui suit à Paris divers cours de philologie romane, avait, l'an dernier, découvert de son côté cet opuscule, et en avait pris copie. M. Biannu s'intéresse, comme moi, à l'histoire de la légende d'Alexandre, et c'est au cours de recherches sur les mss. de *l'Historia de praeliis* qu'il a rencontré le poème de Matazone. — P. M.

— Deux mots de réponse à mon ami le prof. Baissac, sur le point en litige à propos de l'étymologie de la négation créole *napa*. Je la dérive de « *n'a pas* » dont le son est identique, le prof. Baissac de « *ne ... pas* », et pour justifier le changement de *e* en *a*, il cite *sacouyé* de *secouer*, *ça* de *ce* et *ana* de *en a*.

Ces trois exemples ne sont pas probants. 1° Le créole *sacouyé* ne vient pas de *secouer*, mais bien du patois normand *saquier*, encore aujourd'hui existant, qui est l'ancien français *sachier*, tirer brusquement, secouer, de **saccare*, avec la prononciation picarde et normande, d'où *saquie*, *saquée*, *saccade*, *secousse*². Ce n'est pas, en effet, dans la langue littéraire, mais dans le langage populaire des premiers colons (Normands et Bretons) qu'il faut aller chercher l'étymologie de bien des mots créoles. Par ex. : *balier* pour *balayer* est le mot même normand, etc.

2° *Ça* vient tout simplement de *ça*.

1. Comme du reste tous les mss. ayant la même provenance.

2. Joret, *Essai sur le patois normand du Bessin*, p. 162. Le fréquentatif *saquoyer* rendrait encore mieux raison de *sacouyer*, mais je ne le trouve pas inscrit dans les glossaires.

3° Quant à *ena* que l'on prononce à peu près *ana*, il vient bien de *en a* dans « il y en a » ; mais le créole ayant été formé par l'oreille, *e* a ici le son de *a*.

Aucun de ces trois exemples ne prouve donc que *e* français puisse donner *a* créole. *E* muet donne *i* dans l'immense majorité des cas : *dimain*, *çimin*, *çimize*, *dilo*, etc., et très rarement *ou*, comme dans *çouval*, *zounou*, de cheval, genou. « *Napa* » dérivant de « *ne ... pas* » serait une anomalie, que je crois unique, du changement de *e* en *a*. *Napa* de *n'a pas* ne présente aucune difficulté phonétique, et a de plus l'avantage de n'avoir pas besoin d'une seconde supposition : la réunion en un seul de deux mots ordinairement séparés dans le discours.

Quant à *nèque*, *napli*, donnés comme venant de *ne ... que* : il *ne fait que* parler, de *ne ... plus* : je *ne* le ferai *plus*, pour prouver que le créole a pu réunir en un seul deux mots souvent séparés, ils viennent régulièrement de *n'est que*, *n'a plus*, réunis comme dans les phrases : il *n'est que* vétérinaire, il *n'a plus* de feu.

En résumé, la transformation des sons français en sons créoles est le plus souvent régulière : *e* fait *i*, et par conséquent *ne ... pas*, *ne ... plus* auraient donné *nipa*, *nipli*, et non *napa*, *napli*. Les négations *napa*, *narien*, *nèque*, *napli*, viennent régulièrement de *n'a pas*, *n'a rien*, *n'est que*, *n'a plus*. — A. Bos.

— Livres adressés à la *Romania* :

Les Lapidaires français du moyen âge, textes des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, réunis, classés et publiés, accompagnés de préfaces, de tables et d'un glossaire, par Léopold PANNIER, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, avec une notice préliminaire par Gaston PARIS. Paris, Vieweg, in-8°, xj-342 p. (cinquante-deuxième fascicule de la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études*).

De la part de la Champagne dans la formation et le développement de la langue et de la littérature française (discours prononcé à la distribution des prix du collège de Châlons-sur-Marne le 3 août 1882), par M. POULAIN. Châlons, impr. Le Roy, in-8°, 16 pages. — L'intention était bonne; mais dans quelle ignorance sont encore nos professeurs de province! M. P. croit à l'épithète de Flodoard publiée par Mabillon, aux vers de Doete de Troyes fabriqués par M. de Surville; il raconte que « sur les murs de son château de Provins, le comte Thibaut faisait peindre *en lettres d'or sur champ d'azur* ses gracieuses chansons, pour les porter à la connaissance de ses bien-aimés sujets, » etc. Le sujet est à reprendre pour un Champenois mieux informé.

Inventaire des manuscrits italiens de la Bibliothèque nationale qui ne figurent pas dans le catalogue de Marsand, par Gaston RAYNAUD. Paris, Picard et Champion, in-8°, 150 p. (extrait du *Cabinet historique*). — Ce travail est utile et paraît fait avec beaucoup de soin. Il aurait gagné à être accompagné d'un index méthodique et de cette concordance des numéros anciens avec les nouveaux que l'auteur dit avoir dressée.

Stanislao PRATO. *Una novellina popolare monferrina*, raccolta e illustrata con note comparative e preceduta da una prefazione sull' importanza della novellistica popolare comparata. Como, Ostinelli, in-8°, 67 p. — *La leggenda del tesoro di Rampsinite* nelle varie redazioni italiane e straniere, saggio critico di Stanislao PRATO. Como, Franchi, in-8°, xij-52 p. — Ces

- travaux, comme ceux qu'a déjà publiés le même auteur, sont pleins d'érudition et enrichissent la mythographie de beaucoup de renseignements précieux. *Ueber die Handschriften der Chanson de Horn ...* von Rudolf BREDE, in-8°, 52 p. (dissert. de Marbourg). — Commencement d'un travail qui sera complété dans les *Ausgaben und Abhandlungen* de M. Stengel.
- Tradições populares portuguesas*, por Z. CONSIGLIERI-PEDROSO, X. *O homem das sete dentaduras*. XI. *O diabo*. Porto, typogr. Elzeviriana, 16 et 19 p.
- Die Congruenz der Participii Praeteriti in activer Verbalconstruction im Altfranzösischen bis zum Anfang des XIII Jahrhunderts ...* von Johannes BUSSE (dissertation de Göttingen), 70 p. — Travail consciencieux, mais qui n'est pas exempt d'erreurs.
- Zur romanischen Dialektologie*. Heft I. *Ueber den jüdisch-spanischen Dialekt als Beitrag zur Aufhellung der Aussprache im Altspanischen*, von M. BALSCHAN. Belovar, Fleischmann, 50 p. — Ecrit singulier, où il y a quelques renseignements utiles à recueillir, mais où l'ordre et la clarté font complètement défaut. L'auteur écrit sur la phonétique sans avoir à sa disposition les ressources typographiques les plus élémentaires, et des fautes d'impression en nombre incalculable viennent rendre en outre son ouvrage presque illisible.
- Die Verflexion in der Oxf. Hs. des Girart de Rosillon*, von Georg HENTSCHE. Halle, Karras, 58 p.
- Achille COEN. *Di una leggenda relativa alla nascita e alla gioventù di Costantino Magno*. Roma, Forzani, gr. in-8°, 191 p. — Il s'agit dans cet important travail de la légende qu'a étudiée ici M. Wesselofsky (*Rom.*, VI, 173 ss.), à propos du *Dit de l'empereur Constant*, mais qui, d'après le savant italien, n'a pas de rapport avec ce poème et les récits semblables. Une version latine de cette légende a été récemment trouvée et publiée par M. Heydenreich; M. Coen en améliore le texte d'après un ms. de Rome; mais l'objet principal de son travail est le classement et la critique des différentes versions de la légende, et la recherche des éléments dont elle se compose. Il fait preuve dans cette étude d'une érudition très riche et très précise, d'un jugement excellent et d'une remarquable intelligence. Ses conclusions sont toujours plausibles, souvent assurées, et n'ont pu en bien des cas être obtenues que grâce à une pénétration peu commune. Il est à souhaiter que M. C. écrive lui-même cette *Histoire poétique de Constantin* dont il invite modestement un savant compétent à se charger: il n'aura pas à chercher loin pour le trouver.
- Vincenzo CRESCINI. *Due studi riguardanti opere minori del Boccaccio. Il Cantare di Fiore e Bianciflore ed il Filocolo. La Lucia dell' Amoroza Visione*. Padova, Crescini, in-8°, 62 p. — Nous reparlerons prochainement en détail de ces deux intéressantes études.
- Grundriss der Laut- und Flexions-Analyse der neufranzösischen Schriftsprache*, von Dr LINDNER. Oppeln, Maaske, in-8°, vij-109 p. — Assez peu satisfaisant.
- Légendes et récits populaires du pays basque*, par M. CERQUAND. IV. Pau, Privat, in-8°, 200 p. (extrait du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*). — Avec cette livraison se termine un ouvrage des plus importants pour la littérature comparée, dont on doit être fort reconnaissant à

l'auteur. Nous y signalons les curieux récits relatifs à Arrolan (= Rolland), où d'anciens contes de géants se mêlent à des emprunts faits aux poèmes français. Les Basques n'ont gardé aucun souvenir propre, cela va sans dire, de l'aventure du 15 août 778, et considèrent Arrolan comme ayant combattu les *Mairiac* (= Mores). Le n° 86, où les Basques sont au contraire représentés comme défendant contre lui leurs montagnes, et où ils ont pour chef un *Oxona* (= *Loup*) qui vient tout droit du *Lupus* de la charte d'Alaon, est certainement de fabrication érudite et toute moderne.

Die Lehre vom französischen Verb auf Grundlage der historischen Grammatik, von Dr Hermann BREYMANN, Professor an der Universität München. München, Oldenbourg, 1882, in-8°, viij-136 p. — L'auteur se propose de renouveler et de vivifier l'enseignement du français moderne en lui donnant pour base l'histoire de la langue. Cet écrit, qui nous paraît bien répondre à son but, est consacré au verbe ; il est précédé de remarques et de discussions sur la méthode suivie en Allemagne pour l'enseignement des langues vivantes.

Fr. BERGMANN. *Lettre sur la préamèle* (priamèle). Koloszvar, in-18, 8 p. — M. Bergmann avait proposé jadis d'appeler en français *priamèle* la forme poétique qu'on nomme en allemand *Priamel* ; sur l'observation que *Priamel* vient de *praeambula* et que *priamèle* viole l'accent et n'est pas formé à la française, il préfère aujourd'hui *préamèle*.

Gesang an Heinrich IV. a. 1084. Ueber Labyrinthdarstellungen. Von Wilhelm MEYER, aus Speyer. Munich, Straub, in-8°, 47 p. (extrait des *Comptes-rendus de l'Académie*, 1882, t. II). — La seconde de ces études est fort curieuse, et jette du jour sur plusieurs particularités mal expliquées jusqu'à présent par les paléographes, les littérateurs et surtout les archéologues.

Les deux plus anciens traités français d'algorithme et de géométrie, publiés par M. Charles HENRY. Rome [Paris, Leroux], in-4°, 24 p. (extrait du *Bullettino di storia delle scienze matematiche e fisiche*). — Reproduction diplomatique de deux courts traités contenus dans un ms. de Sainte-Geneviève qu'on croyait perdu et qui remonte à la fin du XIII^e siècle. Intéressant pour l'emploi de termes techniques et aussi par une longue énumération de monnaies avec leur valeur.

Ein Namenbuch zu den altfranzösischen Epen, Teil I (von) Fritz SEIFFERT, in-8°, 45 p. (dissert. de Greifswald). — Ce n'est ici que l'introduction d'un livre qui doit bientôt paraître ; nous en reparlerons. L'idée est bonne, mais l'auteur aurait besoin de plus de préparation. Dans une digression sur le *Perceval*, il soutient avec raison que la partie composée par Gerbert n'est pas une interpolation, mais une fin indépendante de celle de Manessier, qui commençait au même endroit, et qu'un copiste, en supprimant le dénouement, a intercalée avant celle de Manessier ; mais il prétend à tort que Chrétien a composé au-delà du vers 10601 de l'édition Potvin. Nous aurons bientôt occasion de traiter ces questions ici.

The Philology of the french language, by A. L. MEISSNER. Third edition. Paris et Londres, Hachette, in-12, 162 p. — M. Meissner a perfectionné sensiblement, dans cette troisième édition, l'ouvrage qu'il avait publié pour la

première fois il y a quinze ans (voy. *Revue crit.*, 1868, t. II, art. 256; pourquoi persiste-t-il à tirer *proue* de l'angl. *prowe*?). Il a abandonné sa malencontreuse théorie sur les formes de la conjugaison française modifiées d'après l'accent (voy. *Rom.* II, 143), et ne reproche plus aux philologues français leur ignorance; mais il a passé d'un extrême à l'autre en parlant (p. 128) de « la découverte de M. Gaston Paris, que la diphtongaison a lieu dans les syllabes qui ont l'accent en latin, mais qu'il n'y a pas de diphtongaison quand l'accent est déplacé ». C'est une découverte qui avait été faite avant que l'auteur cité vint au monde. En somme, malgré bien des omissions, des inexactitudes et des erreurs, le manuel de M. Meissner donnera aux écoliers anglais une connaissance de la philologie française supérieure à celle qu'en ont les écoliers de France. L'*appendix* contient, dans cette troisième édition, un certain nombre de morceaux d'ancien français, que n'accompagne aucun commentaire, et qui, malheureusement, n'ont pas toujours été puisés aux meilleures sources. Ainsi l'extrait de la *Passion* de Clermont-Ferrand reproduit les fautes des éditions antérieures au texte revu sur le ms. qu'a publié la *Romania*, II, 299 et suiv.; le morceau du Roman de Rou est emprunté à la première édition de la *Chrestomathie* de Bartsch, etc. De plus les fautes d'impression abondent dans tous ces textes.

Der Mantel, Bruchstück eines Lanzeletromans des Heinrichs von dem Türlin, nebst einer Abhandlung über die Sage vom Trinkhorn und Mantel und die Quelle der Krone herausgegeben von Otto WERNATSCH. Breslau, Kœbner, in-8°, vij-136 p. — Nous parlerons ailleurs de cet ouvrage, qui soulève des questions intéressantes pour l'histoire de Lancelot: disons seulement que c'est un travail aussi intelligent que consciencieux, et que le chapitre consacré à la légende du manteau mal taillé et de la coupe enchantée est ce qu'on a écrit là-dessus de plus complet.

Li Regret Guillaume, comte de Hainaut. Poème inédit du XIV^e siècle, par Jehan de le Mote, publié, d'après le manuscrit unique de lord Ashburnham, par Aug. SCHELER. Louvain, Leferer, in-8°, xvj-220 p. (publication de l'*Académie royale de Belgique*). — Jehan de le Mote composa en 1339 ses *Regrets* sur la mort du « bon Guillaume », comte de Hainaut, mort en 1337; son œuvre n'a été conservée que dans un manuscrit; M. Sch. l'a publiée d'après une copie de miss L. Toulmin Smith. L'éditeur est sévère pour l'auteur qu'il édite, et il n'a pas tort; mais il remarque avec raison qu'un ouvrage ancien, s'il n'a pas de valeur historique ou littéraire, en a toujours une linguistique, et il le prouve par les intéressantes notes dont il a accompagné le texte, et qui sont dignes, quoi qu'il en dise, de l'attention des philologues aussi bien que des lecteurs ordinaires. Un glossaire présente en ordre alphabétique les faits les plus importants qui y sont abordés. M. Sch., s'il ne négligeait systématiquement toutes les recherches qui sont d'ordre purement littéraire, aurait pu faire ressortir l'intérêt que présentent les allusions à des récits romanesques dont le poème est parsemé. Ajoutons que J. de le Mote est loin d'être aussi inconnu que le suppose son éditeur. C'est l'auteur du *Parfait du Paon*, sur lequel voy. Frocheur, dans le *Messa-*

- ger des sc. historiques de Belgique*, 1847, p. 412, et *Hugues Capet* (éd. La Grange), p. xviii].
- O *dialecto mirandez*. Contribuição para o estudo da dialectologia romanica no dominio glottologico hispano-lusitano por J. LEITE DE VASCONGELLOS. Porto, Clavel, in-8°, 39 p. — Étude du dialecte des environs de Miranda-do-Douro, dans Traz-os-Montes; ce dialecte, d'après l'auteur, tient le milieu entre le galicien-portugais et le léonais-asturien.
- Poésies inédites de Jean Moniot*, trouvère parisien du XIII^e siècle, publiées par Gaston RAYNAUD. Paris, in-8°, 35 p. (extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*). — Des neuf chansons de Jehan Moniot de Paris, M. R. imprime les cinq qui ne sont pas dans les *Romances et Pastourelles* de Bartsch. Il montre en outre que ce poète s'appelait bien Jehan et est l'auteur du *Dit de Fortune*, publié par Jubinal, que revendique aussi Moniot d'Arras. Le texte est très bien établi; à plusieurs reprises seulement il faut *m'i* au lieu de *mi*.
- Nouvelle méthode pratique et facile pour apprendre la langue portugaise*, composée d'après les principes de F. Ahn, par F. DE LENGASTRE. Leipzig, Brockhaus, in-18, 3 vol. de vj-87, iv-164 et 68 p. — Voyez ci-dessus l'appréciation de cet ouvrage par M. Vianna.
- Un poema sconosciuto degli ultimi anni del secolo XIV (Fimerodia di Jacopo del Pecora)*, analizzato ed illustrato da Rodolfo RÈNIER. Bologna, Fava, 102 p. (extrait du *Propugnatore*). — Analyse détaillée d'un poème en trente chants jusqu'ici absolument inconnu; M. R. doit plus tard s'occuper de l'auteur et apprécier l'ouvrage.
- Du caractère et de l'extension du patois normand*. Étude de phonétique et d'ethnographie suivie d'une carte, par Charles JORET. Paris, Vieweg, in-8°, xxxij-211 p. — Nous reviendrons en détail sur cet important ouvrage.
- Franzoesische Personennamen aus Guimans Urkundenbuch von Arras* von Egon FREYBERG, in-8°, 41 p. (dissert. de Halle). — Monographie qui peut être utile, mais qui contient bien des méprises.
- Die orthographischen Reformversuche der franzoesischen Phonetiker des .XIX. Jahrhunderts*. Teil I (von) Hugo NIEMER, in-8°, 34 p. (dissert. de Greifswald). — Commencement d'un travail qui doit prochainement paraître en entier.
- Beiträge zur Geschichte der Entwicklung der mittelalterlichen Bühne*, von Julius SCHIOETT, in-8°, 48 p. (extrait de l'*Archiv de Herrig*, dont nous reparlerons à propos de ce recueil).
- Die ritterliche Gesellschaft in den Dichtungen des Crestien de Troies...* (von) Wilhelm HEIDSEK (dissert. de Greifswald), in-8°, 40 p.

LA VIE
DE
SAINT GRÉGOIRE LE GRAND

TRADUITE DU LATIN PAR

FRÈRE ANGIER, RELIGIEUX DE SAINTE-FRIDESWIDE.

L'ouvrage qui voit ici le jour pour la première fois a une importance égale pour l'histoire littéraire et pour la linguistique. Il appartient à cette branche de notre vieille littérature qui s'est développée en Angleterre à la suite de la conquête normande, et nous fournit un témoignage très précis sur l'état de la langue et de la versification à une époque et en un lieu déterminés. En effet, par un bonheur singulier, nous savons où, quand et par qui il a été composé.

Le ms. d'où cette vie de saint Grégoire le Grand est tirée est un livre en parchemin de 174 feuillets, ayant à peu près le format d'un petit in-4° (0,190 sur 0,149). Les pages sont à deux colonnes réglées pour 36 lignes. Il appartient à la Bibliothèque nationale, où il porte le n° 24766 du fonds français. Avant la fusion des divers fonds de la Bibliothèque, il portait le n° 1382 parmi les manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque de Sorbonne. J'ignore à quelle époque il était entré dans ce dernier établissement. Je ne l'ai pas trouvé mentionné dans le catalogue des livres de la Sorbonne qui fut rédigé en 1338 et que M. Delisle a publié dans le t. III de son grand ouvrage sur le *Cabinet des manuscrits*¹. Il contient la traduction en vers français du *Dialogue* de saint Grégoire (ff. 2-151)², suivie de la traduction de la Vie de saint Grégoire ci-après publiée (ff. 153-174³). Le traducteur de ces deux ouvrages s'est fait connaître à la fin de chacun d'eux, en ces termes :

1. Cet ancien catalogue n'indique qu'un très petit nombre de mss. français, quatre en tout, *Cabinet des manuscrits*, III, 107.

2. En tête de la traduction du *Dialogue*, il y a (fol. 1) le texte latin et la traduction en quatrains de vers décasyllabiques du *Veni Creator*, et une *Oratio ad Trinitatem*, en quatrains de même mesure, qui sera publiée ci-après.

3. Le verso du fol. 151 et le fol. 152 sont restés blancs.

1° Fol. 151, à la suite du *Dialogue* :

Explicit opus manuum mearum quod complevi ego frater A. subdiaconus, Sancte Frideswide servientium minimus, anno verbi incarnati .m°. cc°. xij°, mense .xj°, ebdomada .iiij. feria .vj. in vigilia sancti Andree apostoli¹, anno conversionis mee .vij°, generalis interdicti per Angliam anno [.va.]², ad laudem et honorem Domini nostri Jhesu Christi, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus, per infinita secula seculorum. Amen.

2° Fol. 174 et dernier, à la suite de la Vie de saint Grégoire :

Istud complevi conversionis mee anno ix°, sacerdotii .ij°, in vigilia apostolorum Philippi et Jacobi.

Le « frater A. » de la première de ces deux notes a donné son nom en entier à la fin de sa traduction du *Dialogue* :

Si voeil nis requerre e preier
 Toz celz qui lire ou escouter
 La deingneront, por Dé amor,
 Q'is preient por lu translator,
 Ço est li vieil pecchierre ANGIER, f. 151 b
 De set anz joevre³, onqors cloistrier,
 Qe Deus ensemble od els l'ameint
 A la grant joie ou sont li seint. AMEN.

Il était religieux à Sainte-Frideswide, et c'est là qu'il termina, le 29 novembre 1212, la traduction du *Dialogue*, et un peu moins de deux ans plus tard, le 30 avril 1214, celle de la Vie de saint Grégoire. L'intervalle est clairement marqué par les mots « anno conversionis mee vij° » d'une part, et « anno ix° » d'autre part. Nous apprenons aussi par la seconde note qu'Angier avait reçu la prêtrise aussitôt après avoir achevé la traduction du *Dialogue*.

Sainte Frideswide, dont notre auteur se déclare le serviteur très humble, *Sancte Frideswide servientium minimus*, était l'ancienne patronne d'Oxford. Il y eut en son honneur, entre l'Isis et la Cherwell, un prieuré de chanoines de l'ordre de saint Augustin, qui, fondé en 1121, fut supprimé en 1524, et fit place à un collège dont l'église, l'ancienne église de Sainte-Frideswide, devint en 1542 « l'église cathédrale du Christ et de la bienheureuse vierge Marie »⁴. C'est maintenant la cathédrale d'Oxford, et le collège qui y est attaché est le collège de Christ Church.

1. Il faudrait, si je ne me trompe, feria v, car en 1212 le 29 novembre, veille de la Saint-André, était un jeudi et non un vendredi.

2. Ces mots, depuis *generalis*, sont en marge ; le dernier, que je restitue entre [], a été enlevé par le couteau du relieur.

3. Jeune de sept ans ; il faisait dater sa « vie nouvelle » de son entrée au couvent.

4. Voy. *Monasticon anglicanum*, nouv. éd., II, 134 et suiv.

Le cartulaire de l'ancien prieuré de Sainte-Frideswide existe encore. Il appartient à la bibliothèque de Christ Church. Je l'ai feuilleté, il y a quelques années, dans l'espoir d'y trouver quelque mention de frère Angier, mais mes recherches ont été vaines. Nous devons nous contenter de savoir de ce modeste religieux le peu qu'il a voulu nous apprendre dans les quelques lignes rapportées plus haut. Le nom même d'Angier n'est pas commun ni en Angleterre ni sur le continent. Je trouve un *Petrus Angerius* (ou *Angerii*), prieur d'Archiac, dans les *Rotuli litterarum patentium*, I, 111, à l'année 1214, et un *Angerus*, en 1201, dans les *Rotuli Chartarum in turri Londinensi asservati*, p. 94¹.

Frère Angier est, si je ne me trompe, resté jusqu'à ce jour entièrement inconnu. Ni l'*Histoire littéraire de la France*, ni Th. Wright, en sa *Biographica Britannica litteraria*, ni aucun autre auteur, que je sache, n'a jamais prononcé son nom ni fait mention de ses écrits. Je crois avoir le premier signalé sa personne et son œuvre en éditant, dans mon *Recueil d'anciens textes*², 240 vers de la traduction du *Dialogue*. Angier est un de ces laborieux versificateurs, comme la littérature normande en compte tant, à qui un pieux motif, bien plutôt que l'instinct poétique, a mis la plume à la main. Il a voulu, lui aussi, travailler à la conversion du monde. Répétant, dans la préface qu'il a placée en tête de sa traduction du *Dialogue*, l'éternelle plainte des prédicateurs, il se lamente de ce que parmi ses contemporains un trop grand nombre, préférant les vaines joies du siècle au trésor céleste, prennent la paille et laissent le grain. Comme d'autres pieux écrivains du même temps³, il s'afflige de voir que le public préfère le mensonge et la fable à la vérité :

Plus est hui ices t jor oï	E les chançons de Charlemaigne
Cil qui enseingne vanité,	Plus sont cheries e meins viles
Mençonge e fable e falseté,	Que ne soient les evangiles.
Qe cil qui enseigne le voir,	Plus est escouté li jugliere
Moralité, sen e savoir ;	Qe ne soit saint Pol ou saint Pierre,
Car vanité est escoutée	E plus est hui cest jor li fol
E verité est reboutée.	Oïz qe saint Pierre ou saint Pol.
Les fables d'Artur de Bretagne	(Fol. 9 c.)

Les auteurs ecclésiastiques, qui s'efforçaient de faire échec aux romanciers profanes sur le terrain de la littérature vulgaire, avaient souvent plus de bonne volonté que de talent. Aussi craignaient-ils, non sans quelque raison, les railleries. Frère Angier n'était pas sans appréhension

1. Il désigne probablement à l'origine une personne originaire de l'Anjou ; voy. Bardsley, *Our English Surnames*, 1875, p. 131.

2. Partie française, n° 23.

3. Voy. par exemple le prologue du Bestiaire de Gervaise, *Romania*, I, 426.

à cet égard. Il prévoit qu'on trouvera à reprendre dans son œuvre, et d'avance il se défend contre les attaques de ceux qu'il appelle les « envieux », — de nos jours il eût dit les « critiques », — leur opposant, selon l'usage, un inaltérable dédain :

Mais tant des envieux bien sai	Envieux soi meïme ronge
Qu'a lour poueir mal me querront.	Premierement, e puis voonge ²
Ja Deu le poueir ne lor dont	Sour autrui tote sa malice.
Qe il me puessent destorber.	Or face donques son office,
Le bien detraire e depraver	Car s'il deüst crever ou fendre,
Lour otrei : ço est lour mestier,	Ja por lui ne lairai emprendre
Mais ja miez ne me poet vengier	Ço que Deus m'a mis en courage,
De soi li envieux felon	Quel q'oem m'en tienge, ou fol ou sage.
Qe soi tuer de son baston ¹ .	(Fol. 10 b c.)

Ce n'est pas qu'il se fasse illusion sur son propre mérite : il sait bien, nous dit-il, qu'il n'a pas tout le savoir qui serait nécessaire pour une telle entreprise ; mais il compte sur l'aide de celui qui fit parler l'ânesse de Balaam. Aussi est-il plein de confiance :

Por tant ne pris pas une fie
 Se li fel envieux s'occie,
 Car sachez bien, n'en doutez pas,
 Ço qe Deu dit par saint Lucas
 En l'evangile al quer me touche :
 « Jo, » fait se il, « te donrai bouche
 « E sen al quel ti aversaire
 « Ne porront ja contredit faire ³. »
 (Fol. 10 c.)

Angier ne saurait prétendre à un rang élevé parmi les poètes de son temps. Il n'a aucune verve ; il manque de cette élégance facile qu'on ne peut méconnaître chez Wace et chez quelques autres. Il est bien loin d'avoir la vivacité d'esprit et la profondeur de sentiment qui caractérisent l'auteur du poème sur Guillaume le Maréchal. C'est un versificateur proluxe. Il se plaît à répéter deux fois la même pensée sur des rimes différentes. On en a un exemple plus haut dans le passage où il constate douloureusement que saint Pierre et saint Paul sont écoutés avec moins de faveur que le premier jongleur venu. On en trouvera maint autre exemple dans la traduction de la Vie de saint Grégoire dont le texte suit.

Cette Vie de saint Grégoire est traduite, comme celle qui a été publiée

1. Cf. le *Livre du Chevalier de la Tour Landry*, éd. Montaignon, p. 33 : « Et si y ot qui dirent... qu'elle s'estoit batue par son baston mesmes. »

2. Je n'entends pas ce mot.

3. « Ego enim dabo vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri, » Luc, XXI, 15.

dans le t. VIII de la *Romania* par M. de Montaiglon, sur la Vie latine composée au ix^e siècle par Jean le Diacre. Selon l'usage des romanciers (surtout des romanciers qui écrivaient en vers), notre traducteur a considérablement élagué la teneur de l'original latin. C'est du reste ce qu'a fait d'une manière encore plus marquée le traducteur du xiv^e siècle que nous a fait connaître M. de Montaiglon. Les vies de saints versifiées étaient destinées à l'édification des bonnes gens, non à l'instruction des clercs, qui pouvaient lire les originaux latins. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que le religieux de Sainte-Frideswide ait omis dans sa traduction les parties qui seraient pour l'historien les plus intéressantes, notamment les informations que le diacre Jean nous a données sur l'administration du pape Grégoire. Je n'insiste pas sur ce point : la concordance que j'ai établie dans les notes, entre la Vie française et l'original, permettra au lecteur de se rendre compte de l'étendue des omissions. Mais le traducteur s'est bien gardé de supprimer aucun des récits merveilleux ou simplement édifiants. A ce propos je dois noter qu'il a dû avoir sous les yeux un texte plus ample, au moins en un point, que celui qu'ont édité Mabillon dans ses *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti* (I, 398 ss.), les Bollandistes, au 12 Mars, et les Bénédictins dans leur édition de saint Grégoire. En effet, l'anecdote relative à l'hermite qui ne se trouvait pas assez récompensé par la promesse d'une place voisine de celle de Grégoire dans le paradis, manque dans le texte publié de Jean le Diacre¹. Elle se trouvait au contraire dans le texte de cette même vie qu'a abrégé Jacques de Varaggio, l'auteur de la Légende dorée, et dans celui qu'avait sous les yeux le traducteur du xiv^e siècle².

L'intérêt de l'œuvre d'Angier consiste en ce qu'étant parfaitement datée de temps et de lieu elle fournit à l'étude de la littérature anglo-normande et à celle du français d'outre-Manche un jalon on ne peut plus précieux. Il s'en faut de beaucoup que les textes anglo-normands connus et utilisés jusqu'à ce jour se présentent dans des conditions aussi favorables. L'autorité de l'œuvre d'Angier s'accroît encore si on admet que le ms. a été exécuté par Angier lui-même. Il me paraît impossible d'émettre à cet égard une opinion parfaitement assurée. Je considère toutefois comme probable que nous avons dans le ms. de Sorbonne l'autographe même du religieux d'Oxford. Ces mots de la première des deux notes citées plus haut *Explicit opus manuum mearum*, désignent clairement l'œuvre matérielle du copiste. Angier, après avoir composé le brouillon, la minute, de sa traduction du *Dialogue*, en fit une

1. Ci-après, vv. 1725-1866. Voir aussi, pour un emprunt à la vie rédigée par Paul le Diacre, la note sur le v. 1156.

2. Voy. *Romania*, VIII, p. 530, col. 2.

copie mise au net qu'il signa et data dans la note précitée, en 1212. Dix-huit mois plus tard, il ajouta à son ms. trois cahiers de parchemin, contenant la Vie de Grégoire le Grand, qu'il data d'une façon sommaire, mais cependant claire et précise pour quiconque se réfère à la note finale de la traduction du *Dialogue*. Mon hypothèse est que nous avons la mise au net exécutée par Angier lui-même. A ceux qui penseraient au contraire que le ms. de Sorbonne est simplement une copie de cette mise au net, je soumettrais les considérations suivantes. D'abord il n'y a pas, que je sache, d'argument paléographique à invoquer contre l'attribution du ms. aux années 1212 et 1214. L'écriture est de la première moitié du XIII^e siècle : la science paléographique ne permet pas de préciser davantage. On en jugera d'ailleurs par le fac-similé joint à la présente publication. Je note en passant que le ms. présente un caractère d'ancienneté dont un fac-similé en noir ne conserve pas la trace. C'est qu'aux ff. 125 à 143 les initiales peintes sont alternativement vertes et rouges. Ailleurs elles sont bleues et rouges. On sait que, passé les premières années du XIII^e siècle, on ne trouve guère de capitales vertes dans les mss. Ensuite, si le ms. de Sorbonne était la copie de l'autographe d'Angier, il est à croire que les deux ouvrages se suivraient sans intervalle. Or c'est ce qui n'a pas lieu. Le *Dialogue* se termine sur le recto du fol. 151, qui est l'avant-dernier feuillet d'un cahier. Le verso de ce feuillet et le feuillet suivant sont laissés en blanc, et la Vie de saint Grégoire commence sur un nouveau cahier au fol. 153. Evidemment la copie du *Dialogue*, datée de 1212, formait un ms. complet en soi, lorsqu'on y joignit, en 1214, les cahiers contenant la Vie de saint Grégoire. Ce n'est pas tout : on peut établir qu'il y a eu entre la copie des deux ouvrages un certain intervalle de temps, circonstance évidemment favorable à l'opinion selon laquelle nous posséderions l'autographe d'Angier. Les deux ouvrages sont évidemment d'une même main, que je suppose toujours avoir été celle d'Angier, mais certains détails diffèrent du premier ouvrage au second. Ainsi dans le *Dialogue* il y a presque partout sur certaines lettres des accents rouges¹ ; il n'y a dans la Vie de Grégoire que des accents noirs. Par-dessus tout, ce qui me confirme dans l'opinion que j'essaie de rendre vraisemblable, c'est l'extrême correction du texte, correction d'autant plus remarquable qu'elle est moins fréquente dans les mss. français exécutés en Grande-Bretagne. Les fautes très rares et très légères qu'on y peut remarquer sont de celles que tout auteur peut faire en se recopiant.

1. Ce qui n'empêche pas qu'il y en ait aussi de noirs. Les uns et les autres sont très bien venus sur le fac-similé ci-joint ; seulement il n'est pas facile de distinguer les rouges des noirs. Ces derniers sont plus fortement marqués.

Lorsque j'eus trouvé le ms. de Sorbonne, au cours de recherches commencées il y a bien des années sur les anciennes versions françaises des Vies des Saints, je fus tellement frappé de son importance que je formai le projet d'en donner une édition complète. D'autres occupations m'ayant empêché d'y donner suite, je résolus de publier du moins, à titre de spécimen, le plus court des deux ouvrages renfermés dans le ms., et dès 1880 la Vie de saint Grégoire fut annoncée parmi nos prochaines publications sur la couverture de la *Romania*. Je viens remplir présentement cet engagement déjà ancien. A la suite du texte je présenterai le plus brièvement que je pourrai les observations grammaticales que le sujet comporte. Actuellement, pour terminer cette courte introduction, je crois devoir rendre compte de la façon dont j'ai traduit les signes d'abréviation employés dans le ms. L'interprétation de ces signes ne présente que peu de difficultés. *Com* est souvent abrégé, mais il est écrit en toutes lettres aux vers 5, 44, 90, 117, 149, 155, 193, 198, etc., et toujours avec *m*. Faut-il lire *semblant* ou *senblant* quand le ms. porte *sēblāt* v. 28? Je lis *semblant*, et de même dans les cas analogues, parce qu'il y a *ensemblement* v. 15, *compareison* v. 28, *acomparé* v. 21, *empereours* v. 60, *acomplit* v. 97, etc.¹. J'écris *nom*, quand ce mot est abrégé, parce que le ms. porte *nom* en toutes lettres aux vers 94, 254, etc., mais *nons* (cas sujet) v. 98, à cause de *nons*, en toutes lettres, v. 655. *Dom* (de unde) est ainsi écrit aux vers 417, 647, 649, 721, 916; *don* seulement au v. 536. J'écris *ferom* au v. 213 à cause d'*osom* v. 507, *façom* v. 910, etc. *Qui* est souvent abrégé, mais il y a plus souvent encore *qui* en toutes lettres, vv. 11, 41, 42, 56, 68, 87, 91, 100, etc. De même *quele* 167, 173. Mais je n'ai pas rencontré *que*² : quand ce mot n'est pas abrégé il est toujours écrit *qe*, vv. 13, 37, 39, 84, 92, 95, 98, 107, 113, etc.; de même *q'* vv. 46, 47, 73, 107, 109, 116, 126, etc., *quanqe* vv. 128-9, *quanq'* vv. 42, 108, 112, etc. *Onqors* est écrit en toutes lettres aux vers 188, 422, etc., de même *onqes* au v. 361. Il y a doute pour l'abréviation de *quei*, ce mot étant ainsi écrit aux vers 34, 225, 346, 416, 465, et *qei* aux vv. 299, 300, 342. En cas d'abréviation, j'écris *quei*. La notation *q* au lieu de *qu* se rencontre d'une façon plus ou moins suivie en divers mss. français. Je citerai par exemple la partie ancienne du ms. de *Raoul de Cambrai* (fr. 2493) et l'un des mss. du roman d'Alexandre (fr. 25517³).

1. Il y a *enprist* v. 13, *enpris* v. 599, mais ce sont des mots composés; d'ailleurs on lit *emprist* au v. 2732.

2. *Por que* 199, 528, est l'équivalent de *Por quei*.

3. Voy. *Romania*, XI, 260.

<i>F. 153 a.</i>		
<i>Incipit proemium fratris A. in vitam beati Gregorii, doctoris magni</i> ¹ .		
Descrite avons, la Dé merci,		Si vos moi deingnez escouter 33
E translatee ainsi com si		Quei qe seit, un poi translater
Entrinement la veire ystoire		Des vertuz de sa seinte vie; <i>b</i>
Del Dialogue seint Gregoire,	4	Car sachez ne vos pramet mie 36
Autresi com ele est descrite		Qe totes les veilge avant traire,
De lui meisme en ordre e dite;		Q'ïço ne porreit nus oem faire
Mais veirement, si com jo quit,		Sanz ço qe Deu ne l'esperast
Trop par sereit li fruit petit 8		De sa grace e endoctrinast, 40
D'ïcest nostre tant grant labor,		Qui totes les qenoist a dreit,
Si feissons tel desenor		Com cil qui quanq'est set e veit;
A celui qui por nos enprist		Mais une partie en terrrai
Einsi très grant oeuvre e parfist, 12		En ordre si com les trovrai 44
Qe par folie ou par paresce,		El livre de sa vie escrites.
Par negligence ou par destresce,		Deu donst q'es puessent estre dites
Trespasissons com sourz e muz		Einsi q'a lui tourgent a gloire
Sa vie e ses seintes vertuz; 16		E a l'enour de seint Gregoire 48
Car veirement, si com jo crei,		E a nostre commun profit!
Si chasqun, senglement par sei,		Amen, ço donst seint Esperit!
D'ïcels dom faite est mention		<i>Amen.</i>
El dit dialogal sarmon 20		<i>Explicit prologus. Incipit vita beati Gregorii pape doctoris eximii.</i>
Fust a Gregoire acomparé,		<i>De nobilitate generis et de moribus adolescentie ejus</i> ² . <i>Cap. I.</i>
Lui trovreit al plus haut degré		Romeins ereit de grant parage,
E soi de loing en bas gisant;		D'art philesophes, seint e sage, 52
Nis toz li petit e li grant 24		Gregoire, fiz danz Gordien
S'od lui fussent ensemblement		De Rome noble citeien,
Mis en balance unaiement,		E de la seinte Silvia
Plus n'avroient vers lui foison		Qui en son ventre lu porta. 56
N'en semblant, n'en compareison,		L'iglise de Rome gardot
N'en charité, n'en patience, 29		Pape apostoile, com Dé plot,
N'en mours, n'en vertuz, n'en		Treze anz entiers, sis meis, diz jours,
[science,		En tens de treis empereours: 60
Qe les esteilles al soleil.		Fouques, Tyberes e Morice,
E por ço, seingnors, uimès veil,		Dom chasqun fut de grant justice.

1. RUBRIQUE. *L'indication marginale, en partie rognée, porte* Incip. prologus in ... beati Greg. pape doctoris magni.

2. RUBRIQUE. *Indication marginale*: De genere et moribus adolescentie...

31 Ms. Quel les — 61 « Temporibus Tiberii Mauricii et Phocæ Augustorum. » I, 1.

Handwritten marginal notes in a smaller script, likely a commentary or gloss on the main text.

p ardone. a cor. de cor son quer. I
ar deus ne recet a nul fuer.
e nul. don. ne offerre
S ainceis. de marcellent ne pure
S on quer. e. de raine. e. dire.
I co demoultre nostre sire.
E n leuangile. apertement.
S i fait soi il. quar eus plem.
D euat laltier. qnli taviage.
Q e de con frere toi souenge.
Q encheleqe rien setr offendu.
P ar toy. troblez. ou comev.
Q et us. ton don. deuat laltier.
S i te va reconcilier.
A luy. tot al comencemet.
P ues renien offer ton d'ent.
P ar teat poet oem die sauert.
Q e moty par est orible. e. net.
I pechie. dire. e. de disorde.
Q uat nul don. a de. uelacorde.
D elqoem poet par oblacion.
D e cor pechiez. auer pardon.
Q ol par deit cil estre tremu.
P o qui nul don. nest receu.
P o co. deuos a tel besoig.
Q uerre. ia t'at ne soient loig.
N ex proemes. par en charite.
E. paier les. d'umilice.
D'annour. e. de bone uoillace.
Q ar doc pardone sanz d'ontace.
I pecheour. deu. son pechie.
Q uat il est. de son quer paye.
D'el quat son quer peible net.
D'one agre. son present recet.
I co trel bien. prouer pais.
P ar la serf. doc fait mecion.

i sauueour en leuangile.
o ar blanz dit. co dit. dit mile.
A son seignoz qui il seruit.
Q ui por qe repertat lu dit.
T ote la dette pardona.
Q auis por co qil ne releilla.
A son dectour tot ensemble.
Q u iluy dit. de demiers soul cent.
P o t'at regier lu demandoc.
Q uaqueis pardone li ot.
N is la menoz fozaime nulle.
P o co sauos bien laz faulle.
Q e si de quer ne pardonos.
A noz proemes. loz melzios.
D'om il se sont ueri nos melzios.
D'erechief nos serot requis.
E nrienmet cor les pechiez.
Q u il aux nos fures relaschier.
P a penitence qen fermes.
P o t'at penios. de nos melzios.
E ant com deus nos offre la grace.
E done d'ameuder elpace.
R egehilos nostre durelce.
S i ne laulos pal par perelce.
P el entre nos. p'emel tomer.
E nos encharite garder.
Q ar tant ueraiement uol di.
E n deu masegur. e. mafi.
S i aux cis. diot trespallous.
S'air sacrefice a deu soions.
A prel la mozo. n'auos melhier.
D'el sent sacrement del altar. **Explic**
E ignoz. li liure. se finist. **fiat.**
D'adurez enseit iesu crist.
I u quel por nos fait. setr gregore.
S i lon. qe lauz en memoire.

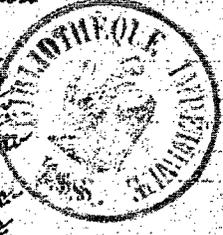
Explic dialog beati Greg.
pape. de miraculis scilicet.

Small handwritten notes at the bottom left of the page.

O ar molt serrez edebiez.
 P ez qen unz queri lu recagez
 M as plus dallez prou enaura.
 O il qui en deure lu mettra.
 Q e est qui soulemēt lement.
 O u cil qui lenseigne ala gē.
 R ar hōs fei sār deure est morte.
 R eligion sanz veulle corze.
 E ullemēt rest doit bon liure.
 S anz co qsem ne lu uoille liure.
 E por tāt dist en son sermo.
 A son fiz. U saūo. Cāton.
 Cāton fait sil oir. ou lire.
 S anz rīez entēdre. est a despire.
 L ire telcon sār rīez entēdre.
 F ar oem touz rest emei despire.
 T ot autrest rest par deca.
 S i es io uol dilōie ia.
 B ien enseigner. sanz bien ouer.
 F ar om touz rest pōre. e guale.
 Q u bien entēdre. e rīez nensāp.
 L a de peccant. enualy recato.
 O ar bien dire. e negun die faire.
 A loz mensūe om fait contraire.
 P oz tāt qleil. en dreire sōj.
 Q e chalquins. tāt en dreire sōj.
 S el bien qen tāt liure est dr.
 Q ueice co leit. grāt. ou pecc.
 S egōn lenreudement. qil a.
 C ar dōc āpūnez li vaudra.
 A. salū. li entēdement.
 S en oēure met. co est entēdre.
 S i uoel nul requere. e pient.
 S oz eek. qui lire ou edouer.
 L n deignēt de. pōr. de amōr.
 Q il pōrēt. pōr. lu trāllatōr.

C o est li viciū peccchiere. angus.
 D e ser anz. ioeure onqoz clōstrier.
 Q o deus ensemble. od elz lamerū.
 A la grāt roie. ou sont li seruit. Amēz.

Explīcīt opus manuum mearū
 quod cōplēui. Igo frat. A. sub
 diacon. scē fridolūde seruentiū
 minū. Anno nērdi incarnati.
 m. c. c. xii. mense. xi. Ebdomada
 iij. frā. vi. In vigilia scti andree
 apōt. Anno cōuersionis mee. vij. Genat. in die
 ad laude. honore dñi nri ihu xpi. P. Agħa. An.
 Q uī patre et spū sctō vult. Bōg.
 nar. d. p. infimta. sctā. sctōz. Amēz.



De senatours ert engendré		Car ço q'as autres enseingna	d
Trestot sis nobles parenté,	64	En soi meïsmo demoustra.	104
Tant noble quant religious,		Por itant di, desquant sa vie	
A Deu e al secle amorous,		Moustrot sa doctrine acomplie	
Car li quart papes, danz Felis,	c	Tant q'en ses oevres pot prover	
Qui tant par ereit de grant pris,	68	Quant'as autres vot enseigner,	108
Sainz oem sor totes riens e saives,		Q'asez veilla por soi meïsmo;	
A cestui Gregoire ert besaives,		D'autre part, quant tant ert sein-	
E la virge beneürée		[tisme	
Tarsilla, de Deu tant amée	72	Q'as autres enseingner poueit	
Q'en trespasant d'iceste vie		Quant'en oeuvre moustrer voleit,	
El ciel oit la melodie		Qe ne veillot pas soulement	113
Des angles e Jhesu Crist vit,		Por soi meïsmo senglement,	
Si com el Dialogue est dit,	76	Ainceis fut por toz ceus veillanz	
Sa ante ereit, soer a son pere.		Q'en Deu furent par lui creanz.	116
D'ital parage enourez ere			
Gregoire li beneüré,		Or oz com despendit son tens :	
Mais molt plus de la grace Dé,	80	En enfance ert maür de sens,	
Car iceste double noblesce		Joeve ert de corporal aage,	
Avançot en maire hautesce,		En sens morigerat e sage;	120
En sens, en oevres, en vertuz,		Les saives, les religious	
Tant qe sis noms est requeuz	84	Oir e sivre ert desirous,	
Par tot lu mont e seint clamez ;		E por tant a ceus s'aerdeit	
Dom Gregoire est a dreit nomez,		Les quels plus saives espereit.	124
Qui entent l'interpreteison		Si ert nis tant pleins de la Dé grace,	
Par dreite devination,	88	Ou q'il onc fust, en quelque place,	
Car en grec dit « Gregoire » itant		Q'il pot entendre e retenir	
Com en latin « li plus veillant »,		Quant des saives pot oir ;	128
Qui tant s'avance e s'appareille		Quant des saives pot aprendre,	
Qe por soi e por autres veille ;	92	Tot pot retenir e entendre	
E veirement, al men avis,		Erraument, sanz offension	
Onc nom plus proprement asis		De doute ne de question ;	132
Ne fut qe cist ereit en lui,		E por ço quant a age vint	
Car onc nus oem melz de cestui	96	Tant par saivement soi contint	
En totes guises n'acomplit		Q'en tot lu mont, de lonc en lé,	
Ço qe cist nons, Gregoire, dit.		Ne pot sis per estre trové	136
Ço poet voier apertement		N'ensens, ne en vertuz, n'en mours,	
En sa doctrine qui l'entent,	100	Car tant devint saives doctours	
Com por les autres laborot		Qe quant'en enfance apris ot	
Quant por soi meïsmo veillot,		[f. 154	

65 « Tam nobilissimam quam etiam religiosissimam genealogiam duxit » I, 1
 — 76 Cf. *Dial.*, IV, XVI — 90 « Quod latine Vigilantius resonat » I, II.

En vives oeuvres demostrot; 140	E lu senestre deguerpit, 176
Quanq'einz de bien ot retenu	Car lu secle prist a fuir;
Desquant a age ereit venu,	Si mist el ciel tot son desir.
Trestot despendit largement	Lu secle od toz deliz charnaus
Od grant usure en tote gent. 144	Qui tant sont decevanz e faus 180
Od grant usure di por tant	Guerpit de trestot son poeir;
Qe, qui son sens vait despendant,	Si se prist a l'entrin, al veir;
Quant plus despent plus i gaaigne,	Al regne Deu del ciel en haut
Car melz set ço qe plus enseingne;	Qui toz tens creist e ja ne faut, 184
E veirement, si com jo quit, 149	Son quer afichot fermement,
Onc nul vivant ne despendit	E ço fist tant discrettement
Plus beau son terrien avoir	Qe tot eüst il ferm porpos
Com fist Gregoire son saveir; 152	Neporquant onqors soi tint clos
Car tant ert douz e amiable,	Bien longement en atendant, 189
Saive en sa doctrine e resnable	Q'onc n'en fist chiere ne semblant
Com s'en Deu meisme abitast	Q'il fust ne mué ne changié,
Qui parmi sa bouche parlast. 156	Ne de moine estre encoragié; 192
E veirement ço n'est pas doute	Car veirement, si com jo quit,
A nuli qui de foi eit goute	Moine estre en seculer abit
Qe quanqe par lui est escrit	E Deu servir privéement
Ne seit fait par saint Esperit. 160	Mielz esperot qe autrement. 196
Ço poet saveir qui en prent cure	Por tant son porpos respeita
Qui garde en sa seinte escriture,	Com cil qui melz faire espera,
Car tant est pleine de douçor,	Por que q'en habit seculer
De sens, de divine savor 164	Peüst acomplir son penser. 200
Qe riens al monde ne set al	Mais a ço q'einsi porloingnot
Fors lu regne celestial.	Iço qe sis quers desirot,
	Es vos la seculere cure
<i>De desiderio et migratione ejus ad</i>	Soccreistre tant a desmesure, 204
<i>claustrum, et quod patrimonium</i>	De jor en jor diversement,
<i>suum satis amplum in usus ex-</i>	Sor lui e tant espesement,
<i>penderit pauperum. II.</i>	Q'estortre ne pot a nul foer c
Uimès orrez quele ert s'entente.	Q'il n'i fust retenu de quer 208
Tantost q'il parvint a juvente 168	Tot a enviz ou volentiers,
E s'enfance ert tote passée,	Quelq'il lu fust, ou vils ou chiers,
Tant q'il fut ja mis en l'entrée,	Por q'i feüst longe demere,
Tot dreit enz en la fourcheüre b	A tant q'un jor mourit sis pere, 212
De la lettre e de la figure 172	Com toz ferom quant Deu voudra,
La quele en sen d'umein aage	Qui vifs e morz en sa mein a.
Trova Pitagoras li sage,	E danz Gregoire ilors reçut
Errant lu destre raim choisit	Entrinement quanq'afferut 216

173 *En marge un Y* — 204 « Cæperunt multa contra eum ex ejusdem sæculi cura succrescere. » I, 1v.

A l'heritage, com dreit eir,	E pues a danz Maximiaïn
Terres, afiemenz, avoir,	Qui amdui furent esprovez,
Or, argent, pierres pretioses,	Religious, seinz e senez. 260
Homages, pecunes coitouses, 220	A ces deus ert obeïssanz,
Rentes, noblesces, granz baillies,	Od plusors autres Deu servanz,
E meintes autres seingnories	Gregoire en ordre, en patience,
Dom lonc sereit li aconter,	Deciple plein de sapience, 264
Qui totes les vousist numbrer. 224	Com cil qui n'ot autre desir
Mais que i q'onc del nombre enseit dit	Fors qu'a Deu soul peüst servir.
Li serf Dé lors, quant iço vit	Mais veirement pues en après,
Q'il en pot faire son plaisir,	Quant Deu vot q'eüst maire fès, 268
Tantost ne soi pot plus tenir 228	Ja seit iço q'amast melz estre
Q'il ne mostrast tot en apert	Deciple obeïssant qe mestre,
Ço q'en son quer tant longes ert	Maistre estre pas ne refusa,
Concelé devant icele heure,	Ainceis, quant Deu lui apela, 272
Car erraument e sanz demoure 232	Par lu commun assentement
De l'aveir qui lu fut remis	De toz ses freres, umblement
Funda des abbeïes sis	De lor almes reçut la cure
Enz en la terre de Sézile; 235	Od conscience seine e pure; 276
Pues fist la setme enz en la vile	Si ert par commune eslection
De Rome, en l'enour seint André,	Abes sacrez de sa meison.
Deu apostre beneüré,	<i>De abstinentia ejus, et quod ab an-</i>
Enz en son propre patre moine	<i>gelo in specie naufragi temptatus</i>
Ou sei vestit l'abit de moine, 240	<i>fuert. III. (f. 155 a.)</i>
E del secle eschapa tot nu	Quant Gregoire ere abes sacrez,
Ou ainz fut enviz retenu.	Si ainz cele hore fut celez 280
Mais avant q'il soi rendesist, d	N'en mours, n'en vie, n'en vertuz,
Tant donot e tant en i mist 244	Dès donc fut en apert qenuz,
Del soen es ainz dites iglises,	Car tant prist a sa char danter,
E freres e rentes asises,	Par veiller e par jeüner, 284
Qe toz porent souffisaument	Par estude e par oreïsons,
Deu servir enouréement. 248	Par lermes, par afflictions,
Tot einsi quanq'ot despedit,	E par divers autres labors,
E pus s'alme od son cors rendit	Sanz cesser de nuz e de jors, 288
Entrinement el Deu servise	Einsi com la desus est dit
En cele devant dite iglise, 252	Al Dialoge avant descrit,
La quele ot faite en la cité	Q'il chaït par vive destresce
De Rome el nom de seint André,	El mal qui les viailles blesce, 292
En sa propre possession,	Celui qui la grezesche gent
Sugget a danz Hilarion 256	Sincopin cleïme proprement,
Qui fut sis abes premerain,	

292-4 « Nam cum quodam tempore incisionem vitalium, quam Græci συκοπην dicunt, pateretur... »

Ço est li mal des trencheisons	Tant fort e legier sei sentit
Qui met la gent en pasmeisons 296	Qe s'il vousist sanz nul respit 336
De feiblesce et de vanité;	Jeüner jesq'a l'endemein,
De cestui fut li ami Dé,	Tant sei sentit vigrous e sein,
Qei par grant abstinence dure,	Bien lu pot faire sanz nul gref
Qei par travalz de desmesure, 300	Del mal del ventre ne del chief,
Tant par ataint e acoru,	Si q'il soi merveilla de sei 341
Qe, s'estre hore ne fust peü	Comment ço pot estre e par qei
Plus sovent qe li autre frere,	Q'il ne mangot com il seut faire.
Tant maz e veins e feibles ere 304	Ne voeil d'ïço plus avant traire,
Qe non soul pas ne pasmereit,	Car il meïsme asez recontre 345
Ainceis nature en lui faudreit ;	A quei cele aventure amonte
Q'a force mourir l'esteüst,	Enz el tierz livre renomé
Si plus sovent peü ne fust 308	Del Dialogue translaté, 348
S'en fut molt entrepris e maz.	La ou par sa raison escleire c
Atant es vos lu seint sabaz	Les vertuz del dit Eleutheire.
Des seintes paskes sorvenir ;	Ço poet asez chasqun voier,
Dom molt sei prist a dementir 312	Por q'il voilge tant travaillier 352
Por q'il voieit nis les enfanz b	Q'iloec en dreit lu deinge querre.
Meïsmement cel jor jeünanz,	Mais iceste avant dite guerre
E a lui covenait manjer 315	La quele encontre sei enprist,
Estre hore, ou par force pasmer;	Ja seit grant ennui lu feïst, 356
S'en fust, sachez, molt esmeü,	Onc por ço ne fut plus oïsdif,
Tristes, dolenz e irascu,	Ainceis ert tant plus ententif
Quant apela danz Eleuthere	Nut e jor d'orer e de lire,
Qui ja d'ïspolite abes ere, 320	Ou d'estudier, ou d'escire, 360
Mais donc moine ert de sa meison.	Si q'onqes ne cessa nule hore.
Icist Eleuthere par nom	Qei feroie plus de demore
Un mort jadis resuscita,	De reconter com pues vesqit,
E por itant lu amena 324	Com nostre Sire lu rendit 364
A cele hore, ovec sei, Gregoire	Por son servise sa merite?
Privéement en l'oratoire ;	
Si l'en requist, por Dé amor,	Gregoire en cele iglise ainz dite
Q'orast por lui Deu, q'ïcel jor 328	Lonc tens tot aresié maneit
Veaus non trespasser lu donast	Ou de cru leüm lu pesseit 368
Q'od les enfanz lu jeünast ;	La seinte Silvia sa mere,
Mais ne demoura fors brefment	Quant un jor en guise d'un frere
Pues q'is orent ensemblement 332	Lui trovot un angle escrivant
Amdui, tant com lor plot, oré,	Qui bien resembloit par semblant
Quant Gregoires li ami Dé	Uns oem qui fust de mer jeté, 373

320 « Penes Spoletum. » I, 8 — 328 *Ms.* q'ïcel — 348 *Cf. Dial.* III, xxxiii.
 370-81 « Ubi hunc, de more quædam scribentem, angelus Dei reperiens,
 « misereri sibi flebiliter sub habitu naufragi postulabat. » I, x.

De peril de mort eschapé,
 La nef de qui fust perillée,
 Par tempeste de mer brisée. 376
 Cist itel lu appareisseit
 La ou par costume escriveit.
 Si lu requist por Dé amor
 Q'eüst merci de sa dolor, 380
 Pitousement, od voiz plorable.
 Gregoire qi fut merciabile,
 Douz, francs, pitous e deboneire
 Tantost sanz demorer, en eire, 384
 Sis deners trest de s'aumosnere, d
 Si lu donot od franche chiere;
 E cil ilors graces rendant
 Partit de lui liez e joant. 388
 Mais ne demora fors briefment,
 Quant eis le vos tot freschement
 Un autre jor a lui venir.
 Si se perneit a dementir 392
 E se pleinst qe poi ot reçu
 Encontre iço q'ot molt perdu;
 E Gregoire erraument regiers
 Lu donot sis de ses deniers 396
 Doucement e de quer verai,
 E li perillié sanz delai
 Merciz rendant s'en vait joious.
 Mais el tierz jor este le vous 400
 Tot de novel par devant lui
 Pleingnant e plorant a ennui,
 Com s'il eüst tot oblié
 Quanq'il lu ot aincès doné, 404
 E dist : « Por amor Dé, beau sire,
 « Qui en son regne lu vos mire
 « E por la salu de vostre emme
 « Qe Deu la defende de blemme
 « E de damage e de pecchié, 409
 « Aiés merci del perillié,
 « De ma mesaise, e de ma perte
 « Qui tant par est dure e aperte 412
 « Aiez, por seinte charité,
 « Compassion e pieté;
 « Si me fai consolation 415

« De quei qe seit de vostre don,
 « Dom mis doels seit asouagiez. »
 Gregoire atant s'est esbrusciez,
 Com oem de charité espris, 419
 Douz, merciabile e francs e pis,
 E dist a son chamberlenc lors :
 [f. 156
 « Va tost e sis deners onqors
 « Lui aporte, si tu les as. 423
 — Sire, » fist s'il, « jo nes ai pas,
 « Si Deu me saut, n'or ne argent
 « Tant dom negun confortement
 « Lu peüsse a ceste hore faire. »
 Lors fut Gregoire en grant arvaire
 Desquant soi vit en tel destreit,
 Car d'une part pitous ereit 430
 E d'autre triste e angoissous
 Del povre qui vit souffreitous, 432
 E de sa destresce demeine.
 Neporquant a la fin aceine
 Regiers son chamberlenc a soi,
 Si lu dist : « Va tost, par ta foi,
 « Si cerche par trestot laienz 437
 « Hugues, almaires, vestimenz,
 « Si riens par aventure i truisses
 « Dom lu reconforter peüsses, 440
 « Q'il ne s'en aut triste e plorant.»
 Atant respondit li servant :
 « Sire, sachez qe dès piece a
 « Enquis ai trestot quanq'i a, 444
 « Mais veirement dener ne maille
 « N'i troefs ne nule rien qui vaille
 « N'en robe, n'en veisselement,
 « Estre l'escuële d'argent 448
 « La quele a vostre maladie
 « De legun sovent replenie
 « Vos tramet vostre bone mere.
 — Donc, » dist Gregoire, od bele
 [here, 452
 « Va donqes tost, e si l'aporte
 « Al povre qui se desconforte,
 « Q'is eit, seveaus, de tant solaz.»

- Ço q'il ot dit fut fait viaz 456
 Einsi com il l'ot commandé, b
 E cil qui ert povre quidé
 La reçut, s'acuillit sa voie
 Graces rendant od molt grant joie,
 Mais jo quit quant repeirira 461
 De chef, rens maes ne li querra,
 Ainceis lu voudra, sanz mentir,
 Quanq'ainz lu a donné merir. 464
 A quei vos tendroie lonc tens ?
 Mais tant par eroit en toz sens
 Gregoire espirez de vertuz,
 De miracles seinz reqenuz 468
 Enprès la visitation
 De l'angle dom faz mention,
 Qe tut cil qui od lui vivoient
 Tot autritant lu redoutoient 472
 Com s'il fust per a saint André
 Qui de s'iglise ert avoué.

*Quod visis Anglorum pueris, pro
 ipsis ad fidem convertendis pro-
 fectus, sed in itinere prepeditus,
 Romam reversus sit. IIII.*
 En icel tens vindrent a Rome, 475
 Com onqorors font par costome,
 Gens marcheanz od divers mers ;
 S'amenoiënt prisons e sers,
 Entre autres merz plusors a vendre,
 Quant un jor estes vos descendre
 Gregoire, lu dit Deu servant, 481
 Par cele feire en trespasant,
 E si tresvit, com a Deu plot
 Qui a cel' hore l'amenot, 484
 Ne sa quanz joevnes jovenceaus
 De cors gens, acesmez e beaus,
 D'oneste vult, de douz viaire,
 Od chevelure cresse e vaire, 488
 Venaus, entre autres merz plusors.
 Si dist as marcheanz : « Sein-
 [gnors, c
- « Dites me veir, nel me celez,
 « Icil serf dom sont amenez, 492
 « De quel liu e de quel país ?
 — Sire, par Deu lu poestis,
 « Qui nos i donst bone gaaingne,
 « Is sont de l'isle de Bretaingne; 496
 « E sachez teles cheres ont
 « Tut cil qui de la terre sont. »
 Ço respondent li marcheant.
 « E sont icele gent creant, » 500
 Dist saint Greg., « e crestiens,
 « Ou is sont onqorors paiens ?
 — Crestiens, » font s'il, « sire,
 [is non, 503
 « Ainz creient onqore en Mahon.
 « Ne seivent q'est crestienté,
 « Mais beaus sont e de grant bonté ;
 « Ço vos osom ben àfermer 507
 « Q'en tot lu mont ne fust lor per,
 « S'is fussent fors de paienisme
 « E creüssent en Deu l'autisme
 « E en Jhesu qui est li sire. »
 A cest mot de parfont sospire 512
 Greg., e dit : « Ha las! ha las!
 « Qe li aversier Sathanas
 « Rengne entre si bele gent !
 « Molt par est grant doel veire-
 [ment 516
 « Qe nostre Sire n'en prent cure
 « De gent de si bele figure. »
 Lors regiers les commence en-
 [querre :
 « La gent » fait s'il « d'icele
 [terre 520
 « Quel nom ont, comment sont
 [clamez ?
 — Engleis » font s'il « sont
 [apelez,
 « Par icest nom sont reqenuz
 « Tant com li mont s'est estenduz. »
 A tant respont li Deus amis : 525

487 « Vultu venustos » I, XXI — 504 « Sed paganis tenentur laqueis irretiti » I, XXI.

« Ben est, si Deu me saut, asis *d*
« Itel nom en itale face,
« Por que Deus i meist sa grace :
« Angles semblent, volt d'angles
[ont, 529
« Por tant Engleis ben nomez sont;
« Ben parroient angeliens
« Por q'is fussent bons crestiens.
« Molt avendreit angles por veir
« Engleis a compaignons avoir.
« E quel nom ont li paisanz 535
« Don eissuz sont tant beaus enfanz?
— Nomez sont » font s'il « Deiri.
— Ben sont nomez, a Dé l'afi, »
Respont li ami Dé, Gregoire ;
« Car, par la Dé grace, a grant
[gloire 540
« De l'ire Dé seront attrait ;
« Por tant est cist nons assez dreit,
« Car Deiri voelt itant dire
« Q'entreit seront de la Dé ire.
« E coment est nomé li rois
« Qui coment est nomé li rois ?
— Clamez est » font s'il « Aellé.
— E cest rest bons, si me gart Dé, »
Respont Gregoire qui s'en jue ; 549
« Por poi q'il n'a nom allelue.
« Ben déit loer son creatour
« Gent qui si cleime son seignour,
« Car Aellé dit Deu loer. » 553
Tot ainsi se prist a joer
Gregoire od les diz marcheanz
Por les venauz engleis enfanz ; 556
E sachez ben verairement
Que molt fut en grant pensement
Comment a Deu les gaaignast,
Ja seit ço q'einsi s'enveisast ; 560
E ço tot erraument mostra,
Car tantost a la pape ala *f.* 157
Qui donques fut Beneit par nom,
E d'ïço lu mist a raison ; 564
Si lu prist nis a deproier,
Por Dé, q'il deingnast envoier
Des preechors en Engleterre
Engleis a la Dé fei conquerre. 568
Si fist asez plus qe n'ei dit,
Car erraument, desquant il vit
Que nul des clers aler n'i vot,
Hardiement, com oem devot 572
Poroffrit sa propre persone,
E dist : « Beau pere, car me done
« Congié de faire icest message. »
Li papes ert discret e sage, 576
Car ja seit qe la laie gent
E trestot li clerz ensement
Reclamassent toz en contraire, 579
Disanz qe nel dut sanz eus faire,
Neporquant, por qei li serf Dé
Tant volentriifs e de bon gré
Al message aler desira,
Lu congié tantost li dona ; 584
Si requist Deu d'entente pure
Q'a lui donast bone aventure.
Lors quant Greg. ot lu congié,
Tantost se mist, joious e lié, 588
Vers Engleterre enz el chemin.
Mais veirement, a la parfin
Quant li Romein iço savoient,
Estrangement s'en corruçoient, 592
Que de la vile ert esmeü
Sanz lor conseil e lor seü ;
E por ço, par conseil commun
Trestoz vindrent ensemble en un,
Saveir com lu peüssent faire 597
Si q'is lu feissent retraire *b*
Del chemin q'il aveit enpris,
Tant qe de treis parz ont asis 600
Lu chemin par ont trespassot
Li papes qui lui envoiot
De vers Seint Pierre a sa meison.

535-6 « Iterum ergo interrogavit quod nomen haberet ipsa provincia? Mercator respondit : Provinciales illi Deiri vocantur. » I, XXI — 547 « Aelle vocatur. » I, XXI.

Si l'ont mis ainsi a raison : 604 E entendre a son vein chanter,
« Offendu as » font s'il « seint Dom li Romein, latine gent,
[Piere, La cleiment asez proprement, 644
« Rome destruite e mise ariere, Car, segon que sa nature esment,
« E sor ço Greg. as forstreit *Locustam* proprement la cleiment
« Qui soul nostre solaz ereit. 608 Dom cist nom *locusta* dit tant
« Saches molt en sumes iriez. » Com s'il deïst al trespasant : 648
A cest mot molt s'est esmaiez « Dom viens ? ou vais ? avant n'ir-
Li papes qui fut simples om. « Enten tei ça, ci resteras. [ras.
Pour ensemble e marrisson 612 « Dom viens ? ou vais ? enten tei ça ;
L'ont tant sospri estrangement « N'irras avant, ci aresta. » 652
Qe, sanz conseil, soudéement, Eslors, desquant la vit Gregoire,
Ses messages fist envoyer, Erraument lu vint en memoire
Gregoire arieres rapeler 616 Ço qe singnefie sis nons ;
Viaz sanz negune demoure. Car lors dist a ses compeingnons :
E neporquant, avant cele heure, « Seingnors, » fist s'il « errons
Ben sot tote icele aventure [por Dé ; 657
Gregoire en conscience pure, 620 « Trop sumes umès reposé.
Car a ses compainz la diseit « Ja serons reüsez ariers,
Tot ainsi com ele avendreit. « Ou seit enviz ou volentiers : 660
Ore orrez comment iço fut. « Si plus tost ne movons d'ici
Errez ert ja pues q'il s'esmut 624 « Plus loing n'irons, ço vos afi.
De Rome treis bones journées ; « Ja plus loing d'ici n'en irons
S'avint ainsi par reposées « Si plus tost d'ici ne movons. »
Q'en une pleine ert descendu N'ot dit fors itant soulement, 665
E si compainz oveqes lu, 628 Quant eis venir soudéement
Qui ja d'errer lassez eroient ; Messages de part l'apostoille
Mais tant com toz se reposoient, Portanz lettres prientes en boille
E Gregoire al repos se tint Ovec comandement esprès 669
Qui plus lu plot e melz avint, 632 Q'is retournassent a eslès ^d
Car en un livre q'il teneit A Rome ariers, meïsme l'oure,
Une seinte lesçon liseit, c Viaz, sanz negune demoure ; 672
Quant es vos une sauterole N'en alassent plein pié plus loing,
Qui souvent fait tenir a fole 636 Car molt ereit grant li besoing
La gent par ces chemins passante ; Por q'is furent contremandez.
Car en saillant chante e rechante A tant ariers sont retournez, 676
Une merveillouse chanson Enviz, escommeüz en ire ;
Par quei souvent fait lu bricon 640 Mais ne porent pas contredire
En mi son chemin arester Al precept apostolial :

645-52 Il y a dans le texte un de ces ridicules calembours que le diacre Jean se plaît à attribuer à Grégoire : « Tunc fertur dixisse : *Locusta*, inquit, dici « potest, quasi *loco sta*. » I, xxiv.

Quel q'il lor semblast, bien ou mal,	Tant durs, tant mortaus, tant gre-
Obbedience covint faire 681	[jous,
Ja seit qe lor fust a contraire.	Par tote Romanie estrous 712
	Qe nis en Rome la cité
<i>Quod levita septimus ordinatus Ro-</i>	De la gent une infinité
<i>manos de peste inguinaria, que de</i>	Mourirent de la pestilence.
<i>serpentium morticino et Tiberis</i>	Unaiement, d'une sentence, 716
<i>inundatione aucta est, sanaverit.</i>	Ferit a mort li mals mortaus
V.	Omes e bestes e oisaus, [sure,
Einsi revint li ami Dé,	Sanz fin, sanz nombre, sanz me-
Constreint, trestot estre son gré,	Tant ert la pestilence dure. 720
A la cure de sa maison. 685	Si vos dirrei dom ele avint.
Si fut cele expedition	Pues qe Gregoire s'en revint
Ben longues pues mise en respit;	De l'eire ainz dit, tost en après,
Mais veirement li pape ainz dit	Tant par sorondot a grant fès 724
Ne lu sofrit pas sejourner, 689	Li fluves qui l'en cleime Teivre
Car por ço q'il lu vit monter	Q'as Romeins tant donot a beivre,
En vertuz e en sapience,	Nis par en som les murs de Rome,
Tot a force e a violence 692	Qe en meison ne remist ome 728
De s'abbeie lui treist fors;	Ne beste ne nule ren vive
Si l'ordenot erraument lors	Par dedenz une grosse live.
Setme deiacre chardenal,	Les hautes tours veissez neier
Si lu mist nis en son estal 696	E les vielles meisons noer; 732
Sostenir od sei son office.	Nis as ecclesiaus gerniers
Gregoire n'ert pas fol ne nice,	Perissoient plusors milliers
Car lors quant deacre ert sacré	Mues del plus beau forment del
Tant creisseit en humilité, 700	[monde,
En sens, en mours, en dicipline,	Qui se germot flotant sus l'onde.
En science, en seinte doctrine,	D'autre part en icel deluve, 737
Qe veirement vis vos sereit f. 158	Par les chanaux de l'einz dit fluve
Qe per non seulement ereit 704	Descendit en la mer flotant b
As angles en beles colours	Un dragons sanz mesure grant, 740
D'abit, car de vie e de mours	Od serpenz sanz nombre etsanz fin,
Les resemblot parfitement,	Qui, quant del fluve Tyberin
Tant par ereit entrinement 708	Enz en la mer entrez eroient,
Morigeraz, discrez e saives.	De la sause tant en bevoient 744
En icel tens sorvindrent glaives	Q'en bref tens furent estranglez

685 « Redire tamen ad proprii compulsus est monasterii curam. » I, xxiv. — 704-17 « ... ut in ecclesiasticæ hierarchiæ ministerio videretur divinis angelis « non solum nitore habitus, verum etiam claritate morum probabilium quodammodo coæquari. » I, xxv. — 720 I, xxxiv. — 733-5 « ... ut ejus (Tiberis) unda ... ecclesiastica quoque horrea violenter subverteret, in quibus nonnulla modiorum tritici millia periere. » I, xxxiv. — 737 I, xxxiv.

E morz a terre rejettez,
 Si qe lors quant la mortekine
 De la venimouse vermine 748
 Prist a corrompre e a pourrir,
 Estes vos la gent a mourir
 Par la corruption de l'eir
 Qui ne lassot mescine avoir 752
 N'as riches ne as poestis
 Non plus q'as plus povres mendis,
 Ainceis ereit tant generale
 La pestilence e tant mortale 756
 Qe, quelq'is fussent, fous ou sages,
 As genitaires e as nages
 Soudement les prist a ferir ;
 Sis fist sanz demourer mourir. 760
 En cel tens nis furent veües
 La sus amont, parmi ces nues,
 Com fussent soietes ardantes
 Corporaument jus descendantes,
 Qui, soudement e sanz resort, 765
 La gent feroient a la mort.
 Un avant autre senglement
 Mouraient tant espesement 768
 Q'em n'est soz ciel peüst de veir
 Lu nombre des occis saveir ;
 Mais itant vos di sanz doutance
 Q'ïço fut aperte venjance 772
 De noz pecchez tant creminaus
 Qui tant par sumes veins e faus,
 Car, si com li prophete dit c
 Ezechiel en son escrit, 776
 Ou des angles fait mention
 Qui firent la grant occison,
 Q'al seintuaire commençoient
 E primes les clers occioient, 780
 De ça refut tot ensement,
 Car trestot au commencement

Ruot mort lu pape Pelage,
 E pues desreiot tant a rage 784
 El poeple la mourine ainz dite
 Q'a peine en remist nus oem quite
 En tote la cité Romeine
 Qui ne ferist la dite peine, 788
 Car les maisons tant despoilla
 Q'omme ne femme n'i laissa,
 E nis entrinement les rues
 En plusors leus fist totes nues, 792
 Desertes, sans abiteour.

Qualiter in summum pontificem in-
tus electus sit. VI.

Mais por ço q'en cele dolour
 Seinte iglise qui ert vedvée
 De son pere e desconseillée 796
 Pas ne pot estre longement
 Sanz pastoral gouvernement,
 Li senatour e li clergein,
 Ovec tot lu poeple romein, 800
 Concordaument en un venoient,
 E Gregoire a pape eslisoient
 Com celui qui fut de seinté
 E de vertuz sanz per prové. 804
 Mais veirement molt s'escusot
 E raison aperte moustrot
 Q'il n'ert pas digne a tel enor
 Ne fort a si très grant labor, 808
 Si com icil qui molt cremeit
 Lu monde qui despit aveit
 Qe derechef lu sortreisist, d
 Por qei de lui s'entremeist, 812
 Par fause pompe ou gloire veine.
 Mais por noient i metteit peine,
 Car tant com plus s'en escondit

752-66 « Secuta est vestigio clades inguinaria, quæ Romanam urbem adeo
 « vehementi pestilentia laniavit, ut etiam corporali visu sagittæ cœlitus venire
 « et singulos quosque percutere viderentur. » I, xxxvij. — 776 « Juxta illud
 « quod in Ezechiele propheta legitur : A sanctuario meo incipite » (Ez. IX, 6)
 I, xxxvij. — 792 I, xxxix.

Plus i trova dur contredit. 816	E pues errant, sanz destourbier,
Por ço, desquant saveit de veir	Remandot a l'empereour 849
Q'a nul fuer ne pot eschiveir	Par ses lettres, com a seingnour,
Iço que la generauté	De Gregoire lu debonaire
Communaument ot esgardé, 820	En ordre tot icel afaire, 852
A la parfin tant ert constreint	Com toz li grant e li menu
Q'il lor pramist, ja seit qe feint,	A pape l'orent esleü
Q'a lor esgart assentireit ;	Unaiement, sanz contredit,
Mais veirement iço feseit 824	Si que li grant e li petit 856
Por tant q'il vot, si il peüst,	Communaument s'i acordoient,
Destorner sei, comment qe fust,	E nis trestoz lu deproieient
Q'il n'enpreüst tant grant office ;	Q'il confermast l'eslection.
Car a l'empereour Morice 828	« Deus, eshaucié seit tis seint nom
Lu qui fiz des seint fonz leva	« D'iceste tant douce novele 861
Endementre un mès enveia	« Qui tant m'est desirouse e bele!»
Portant unes lettres privées	Dist l'emperere quant l'oït,
De son saiel ensaielées 832	Car veirement molt s'esjoït 864
Des queles tale ert la tenor :	Q'il pot celui tant eshaucer
« A son seingnor l'empereor	Lu quel desirot enorer.
« Morice, Gregoire salu.	Si comanda lors sanz demoure
« Jo toi pri por l'amor Jhesu 836	Q'il fust sacrez meïsme l'oure, 868
« Qe por nuli suggestion	Car bien sot sanz negun' essoine
« N'assenges a l'eslection	Q'a cel office ereit idoine.
« Qui faite est en moi des Romeins.	Delquer ert dingne e delcors monde
« Vauges en Deu, sauvementseins.»	Por gouverner trestot lu monde.
	Sa charité, sa fei non feinte 873
	Ensement od sa vie seinte
	Tot, sanz lui, porent par raison
	Confermer cele eslection. 876
	<i>De sermone ejus ad populum et de</i>
	<i>sanatione pestis inguinarie. VIII.</i>
Tot ensi soi quidot guenchir 841	En itel guise ert li serf Dé
Gregoire del feint assentir,	Par l'emperere confirmé,
Quant li prefect de la cité	Mais veirement n'ert pas tant dis b
Qui fut par nom Germein clamé	Choumant ne perreçous n'oïdis ;
S'en aperçut, com a Deu plot, f. 159	Car entretant com atendoient 881
Tant que lu message enterçot ; 846	
Si fist ses letres pesceier,	

817-20 « At ubi decretum generalitatis evadere nequivit, consensurum se tandem aliquando simulavit » I, xl. — 838 « ... ne unquam assensum populis præberet ut se hujus honoris gloria sublimaret. » I, xl. — 846 « ... ejus nuntium anticipavit. » *Ibid.* — 880 *Ou parreçous ; la première syllabe est écrite par un p barré, mais perreçous en toutes lettres au v. 1250.*

- Li Romein qui molt desiroient
 L'assentement de l'emperere,
 E la pestilence regiere 884
 Lu poeple occist e deguastot.
 Gregoire, li serf Deu devot,
 Trestoz les feseit assembler
 E si lor prist a sarmoner 888
 Qe por la dite pestilence
 Feissent quelqe penitence,
 Senglement chascun endroit sei ;
 E dist : « Chiers freres, creiez
 [mei : 892
 « Granz est li besoing veirement
 « Qe veaus non lu fleiau present
 « Batuz e tormentez criengons
 « Lu quel redouter deüssons 896
 « Ainceis q'il par fust avenu ;
 « Seif veaus non redoutez sentu
 « Qui non sentu despít ereit ;
 « Veaus non esprové cremu seit 900
 « Li maus qui tant creist a dolor
 « De mal en pis de jor en jor.
 « Seingnors, por la Dé passion,
 « Car feimes satisfaction ; 904
 « Li doels nos face repentir,
 « Dolor face dolor sentir,
 « Angoisse angoisse, mort la mort,
 « Einsi que par lu Dé confort, 908
 « E ceste mortale sentence
 « Façom veraie penitence.
 « Denos quers la duresce enfreingne
 « Tant qe nos amender destreingne
 « Veaus non la peine ja sofferte, 913
 « Car veirement tot est aperte
 « La prophetie de l'espée c
 « Dom la chaitive alme est nafrée,
 « Ço est la Dé ire manifeste 917
 « Qui por nule arme ne s'areste,
 « Ainz trenche par force e porfent
 « Quanq'ele encontre entrinement.
 « S'est ja tant parfont descendue
 « Qe jesq'a l'alme est parvenue.
 « Voiez mon, si ço n'est tot veir :
 « Rien vive n'i poet remaneir, 924
 « Toz sont de l'ire Deu feruz
 « Soudéement morz estenduz,
 « Li haut, li bas, li fous, li saive.
 « Tant par est communal li glaive
 « E la mort tant par soubitaine 929
 « Q'avisonc poet sentir la paine
 « Neguns oem ainz ço q'il finisse.
 « Chascun sei moert ainz qu'il lan-
 [guisse, 932
 « Tant par est forte la dolor
 « Q'ainz vient la mort qe li langor.
 « Trestoz veions avant morir
 « Q'is puessent lor pecchez gehir.
 « La subiteine pestilence 937
 « Nul ne leist faire penitence,
 « Car toz se moerent desconfès.
 « Pensom donques, seingnors, adès
 « Por la veire amor de Jhesu 941
 « E por nostre veire salu
 « Quel parra cil al jugement
 « Devant lu juge omnipotent 944
 « Qui nis nen a tant de leisir
 « Q'is soi peüsse repentir ?
 « Com jugera Deus en sa face
 « Celui a qui nis tant d'espace 948
 « Ne vot en cest secle doner
 « Q'is peüst ses pecchez plorer ?
 « Prengez garde de voz veisins : d
 « Ne s'en vont pas soula lor fins 952
 « Par deus, par treis, par cinc, par
 « Ainz s'en vait trestot li país [sis,
 « Environ nos entrinement

882-900 « Oportet, fratres carissimi, ut flagella Dei quæ metuere ventura
 « debuimus, saltem præsentia et experta timeamus. » I, xlj. — 914-22 « Per-
 « venit gladius usque ad animam, etc. » I, xlj. *Cette citation de JÉR. IV, 20*
est inscrite dans la marge — 929-34 « Nec languor mortem prævenit, sed lan-
 « guoris moras, ut cernitis, mors ipsa præcurrit. » I, xlj.

- « A tel fruis e tant nettement 956
 « Q'ome ne femme n'i remeint.
 « Les joevres od les vielz esteint,
 « Nis ainçais les fiz qe les peres
 « E les filles ainz qe les meres 960
 « La pestilence perillouse
 « De l'ire Dé orrible, hisdouse.
 « Les meisons sont voides guerpies
 « Qui ja furent tant replenies, 964
 « Nis les rues longues e léés
 « Desertes sont e despoillées ;
 « Une e autre poet oem passer
 « Sanz ome e sanz femme encontrar;
 « Tant se desreie a desmesure 969
 « Cist mortaus glaives qui tant dure.
 « E por ço, mes douz chiers sein-
 [gnors,
 « Fuions a penitence, a plors, 972
 « Veaus non tant com nos est leü
 « Plorer onqorors non feru,
 « Car veirement cil sovratent 975
 « Qui la soubite mort sousprent.
 « De noz pecchiez nos ensovienge,
 « Negin besoing ne nos detienge
 « Qe ne façons confession
 « Od digne satisfaction 980
 « Tant qe de lermes seït lavé
 « Quant'avons fait encontre Dé.
 « Faimes com li prophete enseingne:
 « Ensemble toz, nul n'i remeingne,
 « Levons a Deu noz quers, nos
 [meins, 985
 « Tant com nos sumes vifs e seïns ;
 « Ço est q'od bones oreïsons f. 160
 « Bones oeuvres a Deu rendons, 988
 « Car quer e meins a Deu lever
 « Est od bone oeuvre lui proier.
 « Cil son quer lieve qui ben ore
 « E cil ses meins qui ben labore.
 « Faimes donchastive penance, 993
 « Car veirement bone esperance
 « Nos done contre la timour
 « Cil qui la mort del peccheour 996
 « Pas ne coveite ne desire :
 « Ço est Jhesu Crist nostre sire
 « Qui par son prophete einçi crie :
 « Melz voeil qe li pecchere eit vie,
 « Fait s'il, e q'il se convertisse 1001
 « A moi, q'il merge ou q'il perisse.
 « Por ço desesperer ne deit
 « Nus oem, ja tant mespris nen eit,
 « Car Jonas dit li seint prophete :
 « Les vielz pecchez de Nenivete
 « Terstrent treis jors de penitence.
 « Nis li lerres de la sentence 1008
 « De mort enz en la croiz pendu
 « Al costé lu fiz Dé Jhesu,
 « Por q'en la mort ert repentis,
 « Ravi fu jesq'en paradis. 1012
 « Levons donqes segurement
 « Noz quers a Deu devotement
 « Ensement com si eüssons
 « Ja receü quanqe querons, 1016
 « Car si nos leïssons noz pecchiez,
 « Sachiez li juge ert tost flecchiez.
 « Ja plus tost merci ne querras
 « Qe tu ne la truïsses chaut pas, 1020
 « Quelqe pecchiere qe tu soïes,
 « Fors qe soul de tant te porvoïes
 « Qe soïes verais repentant. b
 « Q'alons nos donqes couardant
 « Com pouorous desesperez ? 1025
 « Trop par sumes fous asotez
 « Quant al besoing qui nos veïons
 « E a la peine qe sentons 1028
 « Deu qui soul est nostre refui

972-4 « Unus quisque ergo nostrum ad pœnitentiæ lamenta confugiat, dum
 « flere ante percussione[m] vacat. » I, xlj. — 983-5 « Et, sicut propheta admonet,
 « levemus corda nostra cum manibus ad Deum. » I, xlj. — 1000-3 « ... qui
 « per prophetam clamat : Nolo mortem peccatoris sed ut convertatur et
 « vivat » (Ez. XXXII, 11). I, xlj. — 1007 « tridua[n]a pœnitentia abstersit. » *Ibid.*

« Ne vencons veaus non par ennui ;
 « Par ennui di, quant al preier :
 « Non qe Deu pussons ennuier, 1032
 « Car sovent ço q'ennuier selt
 « A omme Deus en gré reqelt ;
 « Tant par est pius misericors
 « Q'il velt qe de lui seit estors 1036
 « Par preiere e par oreisons
 « Ço qe pas deservi n'avons ;
 « Par preiere apaié velt estre
 « Por q'a nos ne se pusses irestre,
 « Segon ço q'avons deservi. 1041
 « Dont dit li psalmiste Davi
 « De la part Deu al peccheor :
 « Requer moi, fait se il, al jor 1044
 « Quant avras tribulation
 « D'angoisse e de temptation :
 « Si t'en ostrai del mal qu'avras
 « E tu mei magniefieras. 1048
 « Par tant savons ben sanz essoine
 « Deus a sei meisme est tesmoine
 « Q'il nos desire esparnier
 « Dès q'il enseigne lui proier ; 1052
 « Et por iço, mi cher douz frere,
 « Jesq'a l'iglise a la Dé mere,
 « Nostre Dame seinte Marie,
 « Vendrons demein a letanie 1056
 « Trestoz ensemble unai[e]ment
 « En oreisons devotement,
 « Tantost com l'aube ert escreevee. c
 « Neguns oem d'iceste jornee 1060
 « Par mon conseil ne se destienge :
 « Li joevnes e li velz i vienge,
 « Li clerz, li lai, li ordenez ;
 « Trestoz i soient aprestez 1064
 « Riches, povres, granz e petiz ;
 « Nuls ne seit osez ne hardiz
 « Q'entende a besoingne foraine,
 « Car la letanie septaine, 1068
 « Si com ja l'orrez destincter
 « Trestoz, si Dé plaist, celebrer
 « Ensemble al jor demein vendrons
 « E nos mesfaiz toz amendrons.
 « Qe si com toz sumes mespris
 « Tot ainsi seions ententis
 « Toz ensemble as amendes faire,
 « Car sachez donc voudra retraire
 « Deus la porposée sentence 1077
 « Quant voirra nostre penitence.
 « Li clerz en la premiere liste
 « Istront vers seint Johan Baptiste,
 « E pues li lai qui masles sont 1081
 « Del moustier seint Marcel istront ;
 « Li moine e li religious
 « Devers les martirs pretious 1084
 « Seint Pol e seint Johan s'en vien-
 [gent ;
 « Pues, ordenéement se tiengent
 « Les noneins en procession
 « Vers seint Cosme e seint Damion,
 « E pues les dames mariées 1089
 « Devers seint Estevre ordenées
 « Viengent, sis siguent ben e bel
 « Les vedves devers seint Viel ; 1092
 « Pues al derrain vengent avant
 « La povre gent e li enfant
 « De l'iglise seinte Cecile. d
 « Nus n'i remeinge en ceste vile
 « Qui pusse sor ses piez ester 1097
 « N'i vienge ses pecchiez plorer ;
 « Car sachez bien vrai[e]ment,
 « Tant vos pramec segurement
 « Qe donques voudra nostre Sire
 « Sanz nule doute atemper sa ire
 « Quant verais repentanz serons. »
 Jesqe ça dura li sermons, 1104
 Mais pues, quant tot fu asemblé
 Al liu e al jor assigné
 Li poeple de divers aage,
 Tant par se desreiot a rage 1108

1042 *En marge* : « Invoca me in die tribulationis et eripiam te et honori-
 ficabis me » (Es. XLIX, 15). I, xli. — 1079 *En marge* : « De septiformi
 litania a Gregorio instituta. » — 1104 I, xliij.

La devant dite pestilence
 Par la Deu dreiturale sentence,
 Qe morz a terre soudement,
 Oranz trestoz devotement, 1112
 Cheirent en une soule heure
 Quatre vinz nombrez sanz de-
 Q'avisonc fut aperceü [moure,
 Com soudement furent feru. 1116
 Mais veirement onc por itant
 Ne se cessa li Deu servant,
 Ainz les sommonst a plus orer,
 Car la matire de plorer 1120
 Ert, ço dist, tant plus acreüe
 Quant entre tanz fut avenue.
 A quei feroie plus lonc tour ?
 Mais tant fist qe dès icel jour 1124
 De la mortalité ainz dite
 Escous erent par sa merite.
 Loez en seit li rois de gloire
 Qui, par son serf devot Gregoire,
 Com velt, as peccheors soccoure!
 Mais onqorors ne sot a l'oure
 Coment fut de ses lettres pris f. 161
 Car veirement tot cerz e fis 1132
 Estre espereit qe l'emperiere
 Eüst oie sa proiere,
 Mais quant s'aperçut al derrain
 Qe li ainz dit prefect Germein
 Son messagier ot entercé 1137
 E qe sis espeir fut quassé,

*Quod honorem papatus subterfugiens,
 sed post triduum indicio columne
 fulgide inventus, papa sit conse-
 cratus. X.*
 Erraument, sanz plus de sojour,
 Ainceis qe de l'empeor 1140
 Vensist as Romeins li respons,
 Privéement en tapisons
 Fors de la vile s'en bingnot
 Com cil qui en apert n'osot, 1144
 Car li Romein qui ço cremoient
 Trestotes les portes fermoient ;
 Si mettoient nis garde as rues,
 As entrées e as eissues, 1148
 De totes parz, por lui gueiter
 Qe ne s'en peüst eschaper.
 Dom li serf Dé, quant iço vit,
 Erraument muot son abit : 1152
 Si se perneit a desguiser
 Al melz q'il pot, por sei celer ;
 Sa robe od un povre chanja,
 E pues itel engin trova 1156
 Qe fors lu mist uns peissonier
 Prevéement en un panier.
 Pues se reponst as tapinages
 Des bruilz, des landes, des bos-
 [cages. 1160
 Parmi les desertes guastines
 Quereit les croutes souzterrines,
 Les chesnes e les fous cavez 1163
 E les autres lius plus celez b
 Ou por les Romeins soi musçot
 Al melz q'il onqes sot e pot,
 Com cil qui fuît gloire veine.
 Mais por noient i metteit peine,
 Car en vein sei fereit cuter 1169
 Nuls oem qui Deu velt eshaucer :
 Quant plus s'umelie e repont,
 Tant plus enoure e leve amont
 Deu nostre sire son servant. 1173
 Oiez por quei. Li Romein quant
 Savoient q'il s'en ert fuï,
 Tot erraument l'ont porsegui 1176
 Nut e jor angoissousement,
 Quant al terz jor soudéement
 Virent une coulompne ardante
 Del ciel a la terre ataignante, 1180
 Qui desus son chief soi pendit.

1110 Corr. dreitural. — 1130 I, xlv. C'est ici que devrait prendre place la rubrique qui, venant après le v. 1138, interrompt le sens — 1156-8 Cette particularité est prise à la vie de Grégoire par Paul Diacre, § 13.

Li poeple cele part tendit
 Ou la clarté les amena,
 E li serf Deu qui soi cuta 1184
 Ne se pot donques maes defendre,
 Car erraument lu firent prendre :
 Si lu trestrent a la cité
 Trestot estre sa volenté, 1188
 Jesq'a l'iglise de saint Piere,
 E lors iloec, si com dreiz iere,
 Lu firent sacrer apostoille, 1191
 Qui de toz pecchiez nos asoille ;
 Ço nos donst Deu par sa merci !
 Amen diez, ço vos en pri. Amen.

Explicit lib. I. Incipit lib. II.

*Quod statim post consecrationem
 primus omnium se in epistolis
 suis servum servorum Dei nomina-
 verit, et quod hereses destruens
 rectam fidem predicaverit. Cap. I.*

Seingnors, ainsi com vos ai dit c
 Fut li serf Dé Greg. eslit, 1196
 Mais onc plus tost ne fut sacrez
 Quant erraument s'est demoustrez,
 Car l'orguil de ses ancesors, 1199
 Par sens, par vertuz e par mours,
 Od meinte autre male coustome
 Qui devant lui selt estre a Rome,
 Tantost abatit e esquassa,
 Si qe de primes refusa 1204
 Lu titre de Johan lu noble
 Evesqe de Costentinoble,
 Qui donc, al fuer de ses ancestres,
 Soi nomot principal des prestres,
 E s'en i fist defension 1209
 Par nom d'escumunation
 Qe nuls ne fust maes tant hardi

Qe soi feist nomer ainsi 1212
 Por digneté ne por hautesce
 Ne por negune autre noblesce,
 Mais qe trestoz generaument
 Soi contensissent umblement 1216
 En mours, en oeuvres, en abiz,
 E mesmement en lour escriz
 Gardassent en humilité
 Lour hautesce e lour digneté. 1220
 Dom, por ço qe ço fust tenu
 Einsi com is l'ot porveü
 Entrinement, sanz violence,
 Erraument après la sentence 1224
 Lu premier essample dona,
 Car « serf as sers Deu » soi noma
 Pues en trestotes ses epistres,
 Tot premerains as chefs des titres,
 Tant qe pues toz sis successour
 En ço lu fesoient honour,
 E en molz autres documenz, d
 Si com en simples vestimenz, 1232
 En umble oneste contenance.
 E tant vos di bien, sanz doutance,
 Tant par ert donques sanz feintise
 Amez de tote seinte iglise, 1236
 Q'onqorors retient par coustome
 Maismement la cité de Rome
 Seinement tote sa doctrine
 Tant salvement e tant entrine 1240
 Com si ço fust fé d'eritage.
 Car sachez ben tant par ert sage,
 Desquant fut enz el trone mis
 E al plus haut degré asis 1244
 De seinte iglise universale,
 En la bretesche principale
 Com eschaugueit^e auctorizé,
 Tant de vertuz enluminé, 1248
 Q'errant moustrot q'il n'ert pas nice

1203 *Vers trop long. Corr.* quassa? — 1229-41 « cunctisque suis successio-
 ribus documentum suæ humilitatis, tam in hoc quam in mediocribus pontificali-
 bus indumentis, quod videlicet hactenus in sancta Romana ecclesia conservatur,
 hereditarium reliquit. » II, j. — 1246-7 « in specula sanctæ universalis eccle-
 siæ. » I, ij. — 1249 *Q'errant, corrigé; il y avait d'abord Errant.*

Ne perreçous en son office,	E pues vertuz edifiast,	1280
Car tantost prist a sarmoner,	Trestotes les males asises	
A toz la dreite fei moustrer, 1252	Qui eroient ja as eglises	
Abatre les mahomeries,	Par tot lu mond enracinées,	
Esquasser totes herisies ;	Coustomes malement levées	1284
Toz les poinz de nostre creance,	Contre la doctrine ancienne	
Par seine aperte demoustrance,	De la fei apostoliene,	
Enseingnot a trestote gent ; 1257	Esracer prist e esgrapir,	
Sis preechot haut e clerment	E bones encontre establir.	1288
Com evangeliem bedel	Pues commençot a redrescier	
Qui la meistrie e le cembel 1260	Quant q'en iglise ereit mestier,	
Enportot de toz les pastors	Com de chanz e de chanteors,	
Q'onc fussent ainz n'après ses jors,	De ministres, de servitors,	1292
Sanz les apostres principaus 1263	E nis des lais privez servanz	
As quels nul seint n'est paregaus,	Qui l'apostoile erent sivanz,	
Car sor trestoz les seinz del mont	Del louier por lu pallion	
Meistres e princes sanz per sont,	D'evesqal consecration,	1296
Si com cil les quels Deu meisme	Des fertres coverz de daumaires,	
[f. 162	De besoingnes mendres e maires	
En sa persone demeinisme, 1268	Com de non recevoir les lais	b
Veirs oem de la virge Marie,	A clergal office a eslais,	1300
Espirtaument en ceste vie	E meinte autre bone coustome	
Sa seinte doctrine enseingna,	De primes establir a Rome.	
Com ceus les quels sor toz ama.	E pues trestotes les iglises	
	Qui sont parmi lu mond asises	1304
<i>Quod vitia eradicans et virtutes sup-</i>	Par lu commun assentement	
<i>plantans, consuetudines ecclesie,</i>	De toz clers, ordenée gent,	
<i>prout hactenus observantur, ordi-</i>	Ordenéement redresça,	
<i>naverit et apostolica auctoritate</i>	E l'adrescement conferma	1308
<i>confirmaverit. II.</i>	Par privilege auctorizé	
	D'apostoiliau digneté,	
Lors quant Greg. ot rapelée	Si q'onqors retient sa doctrine	
La foi des apostres fundée,	Trestot li mond tant parentrine	1312
Tantost com cil qui entendit	Q'un soul point trespasser n'en ose,	
Iço qe li prophete dit 1276	Car tant par tient a seinte chose	
Qe sor lu poeple ereit posez	Quanqe de Gregoire est venu	
E principal pastor clamez,	Com si del ciel fust descendu.	1316
Por tant qe vices esraqast		

1291-1300 « videlicet de ministris cantoribus, de laicis pontifici familiariter adhærentibus, de contendo dalmaticis apostolico feretro, de pastillatico pro pallio vel consecratione pontificum, et de non admittendis passim laicis ad ecclesiastici juris officium... » II, v.

De peregrino ad mensam veniente et repente non invento. III.

Tant par ert pide e aumosniers
Gregoire, li Dé amis chiers,
Francs, deboneires, liberaus, 1319
Larges, despendant, hospitaus,
Qe, sanz chaitis e sanz prisons
De tant diverses regions,
E meimement de Romanie,
As quelz il sosteneit la vie, 1324
Toz les jors, ou q'il onques fust,
Acoustoméement peüst
A sa table demeinement
Quant q'oem trovast d'estrance
[gent, 1328

Tant q'un jor, entre autres plusors,
Uns oem semblant de bones mors
Vint pié poudrous, com pelerin,
A qui Gregoire ert tant enclin 1332
Qe por lu plus ne por lu meins c
Ne vot sofrir q'a piez n'a meins
Lui servist por negune peine
Autre omme qe son cors demeine,
Car umblement, par grant fran-
[chise, 1337

Tant se meteit en son servise,
Qe nis ja les bacins teneit
Dom l'aève doner lui voleit 1340
Doucelement, a ses meins laver;
Mais a ço q'il la vot verser,
Li pelerins qui il servit
Tant soudement s'envanoit 1344
Par entre eus toz, emmi la place,
Q'onc n'i parut sente ne trace
De lui, quel si ço fust fantome,
N'onc pues ne pot estre par ome
En negun sen aperceü 1349
Quele part s'en fust devenu.

S'en fut Gregoire a desmesure
Esbahiz d'icele aventure, 1352
Quant après, meisme la nut,
En avison lui apparut
Li fiz Dé, nostre sauveor,
Qui li diseit par grant douçor: 1356
« Gregoire, » fist s'il « mis chiers
[druz,
« Sovent as mes membres peüz,
« Mais ier receüs veirement
« Mei meismes demeinement. 1360

De angelo custode suo quondam in specie naufragi occulto, nunc autem in forma peregrini revelato, de quo supra in tercio capitulo. IIII.

Un autre tens avint regiers
Qe Greg. li sers Deu chiers,
Qui tant ert plein de charité,
Son aumosner ot commandé, 1364
Segon costome, q'enviast d
Pelerins ou q'is les trovast,
Douzze par nombre a son mangier.
E cil qui en ert costumier 1368
Sanz demourer, tot erraument,
Acomplit son commandement.
Mais, quant furent a table asis,
Gregoire li Dé chiers amis 1372
Vers les pelerins regarda
Segon costome e sis nombra :
S'en dut ben proef aveir grant honte
Li aumosner de son aconté, 1376
Car près del douzisme en nombrant
Lu treszisme i trova soiant,
Don s'esbahit estrangement
E por ço lors, tot erraument, 1380
L'aumosner fist a sei mander,
E si lu prist a demander

1317 II, xxij — 1321-4 « ... ut, exceptis his quos tam per diversas regiones
« quam Romæ quoque Langobardorum perfidiæ gladios fugientes, ecclesiastica
« stipe misericorditer nutriebat... » II, xxij.

Comment fust e par quele emprise
 Laienz, contre sa commandise,
 Li pelerin trezisme entré. 1385
 Li aumosnier ert esgaré;
 D'ïço dom l'ot mis a raison
 Ne sot respondre oïl ne non; 1388
 Mais, ja seit q'il fust esbahiz,
 N'ert pas del tot trop estordiz,
 Car les pelerins regarda
 E derechief les renombra, 1392
 Si n'i trova qe soulement
 Douzze par nombre eschagement,
 E por ço segur respondit :
 « Sire, » fist s'il « si Dé m'aït,
 « Quant les pelerins enviai, 1397
 « Douzze par dreit nombre i nom-
 [brâi,
 « N'onc, qe jo sache, tant ne quant
 « Ne trespasai de ton comant, 1400
 « Car onqorors, toz saus e seins,
 [f. 163
 « Douzze i troefs sanz plus e sanz
 [meins;
 « E si d'ïço ne moi voelz creire,
 « Fai les nombrer tantost en eire,
 « Car tot en sui segurs e fis : 1405
 « N'i troes plus q'a la primor fis.»
 Gregoire entent qe cil lu dit
 Tot lu veir, si com l'entendit; 1408
 Si s'esbahit lors plus q'ainceis,
 E por ço regiers en requeis.
 Les pelerins privéement
 Nombrot e renombrot sovent, 1412
 Mais toz tens, après lu douzisme
 En nombrant trova lu treszisme.
 S'en fut, sachez, forment pensis.
 Si ert l'aumosnier trop entrepris
 Qui son nombre trovot entrin, 1417
 E neporquant del pelerin
 Tot segurs e tot cerz ereit
 Qe pas ne lu chalangereit 1420

Sis sire a tort en nule guise.
 Grant garde endementre en a prise
 Li serf Dé qei ço peüst estre,
 Quant soudement garda sor destre,
 Si tresvit q'uns des enviez 1425
 Joste sei plus proef acoudez
 Sovent en diverse maniere
 Muot colour e chanjot chiere, 1428
 Car ors semblot tot viel chenu,
 Ors juvencel e non barbu,
 Ors fut pales, ors rovelenz,
 Ors bruns, ors blons, ors gros,
 [ors genz, 1432
 Com s'il fust aperte fantome;
 S'en fut pensis, ço 'n est la some,
 Gregoire, com ja vos disoie; 1435
 Mais plus lonc conte a qei feroie ?
 Après mangier congié pernoient b
 Li pelerin, si s'en tornoient,
 Graces rendant joious e liez;
 E li papes s'est aprochiez 1440
 Vers celui qui tot soul veieit
 Com a celui qui sei soieit
 A l'oure plus a sei proechein;
 Si lu seisit lors par la mein 1444
 E l'amenot privéement
 Ovoec soi trestot senglement
 En chambre, e pues lu conjurot
 Al mielz e al plus beau q'il pot,
 El non de Deu, q'il lui deïst 1449
 Quel nom eüst e q'il queïst.
 E cil lors respondit itant :
 « A quei » fist s'il « vais enquerant
 « Mon nom qui est dit merveil-
 [lous ? 1453
 « Mais itant saches a estrous :
 « Jo sui li perillié de mer
 « Qui ja te venoie tempter 1456
 « Enz en la celle ou escrivoies,
 « Quant douzze deniers me donoies
 « Ovoec l'escuële d'argent

- « Laquele t'envoioit sovent 1460
 « La seinte Silvia ta mere
 « Od la viande polmentere,
 « Laquele usas por t'enferté.
 « E tant saches ben de veirté 1464
 « Qe dès icele oure t'eslut
 « Deus a pastor si com lu plut,
 « E espous de s'iglise seinte 1467
 « Por laquele achetée e reinte
 « Son precieus sanc expandit,
 « Car por iço qe ton quer vit
 « Franc, aumosner, douz, debo-
 [naire, 1471
 « Por tant vot qe fusses vicaire
 « Del glorieus apostre Piere, c
 « Les qui vertuz en ta maniere
 « Bien as jesq'a cest jor segui,
 « Com successor bon escheri, 1476
 « Car icil quanq'oem li offrit
 « As mesaisiez por Deu partit
 « De totes parz e proef e loing,
 « Segon qe chasqun ot besoing,
 « E tu ras fait tot ensement. » 1481
 Gregoire a tant respont : « Com-
 [ment ?
 « Di, va ! se Deu te gart, par qei
 « Savoies tu qe Deus de mei 1484
 « Vot faire espous de seinte iglise
 — Saches, » fist s'il « tot sanz
 [feintise,
 « Jo qui ci vois sis angles sui 1487
 « Presentement trammis de lui
 « Por enquerre tot ton porpos. »
 A cest mot se tint trestot clos
 Li serf Deu tremblant de pour,
 Com cil qui onc mès a nul jour
 N'ot angle apertement veü. 1493
 Donc dist l'angle : « Di, va ! q'as tu ?
 « N'aies pour, ne t'esmaier,
 « Car onqors te pues melz paier :
 « Soies tot cerz, segurs e fis 1497
- « Jesq'a tei sui de Deu trammis
 « Qe dès ors soie tis gardeins
 « Tant com seras mès vifs e seins,
 « Com cil qui entre tei e lui 1501
 « Entrecessor message sui,
 « A tei noméement livrez 1503
 « Qui a ma garde es comandez ;
 « E saches quanqe mès querras
 « De Deu par mei sanz faille avras. »
 Tant dist, e lors s'envanoit,
 E Gregoire erraument cheit 1508
 Jus a la terre en oreson, d
 Orant od grant devotion,
 Si dist : « Deu pere glorieus,
 « Puissanz, misericordieus, 1512
 « Si por un mien tant petit don
 « Moi vols rendre itel guerredon
 « Q'a pape e pastor moi choisis
 « Sor t'iglise, quele reinsis 1516
 « De ton sanc pretieus seintisme,
 « Nis estr' iço, Deus pere autisme,
 « Por mei garder angle envoias,
 « Sor tot ço qei plus me donras
 « Si dès ors mès tot mon poeir
 « A despendre icesat grant avoir,
 « Segon tes seinz commandemenz,
 « Entrinement en povres genz ? 1524
 « Si lu meins vols tant ben merir
 « Lu plus qui pourra deservir ? »
- Quod post revelationem angelicam
 tantum fuerit largior de temporali
 commodo quantum certior de reci-
 piendo premio sempiterno. V.*
- Tot einsi li serf Dé orot, 1527
 E, sachez, dès donc commençot
 Tant plus large estre e aumosner
 Quant plus fut cert de son loier ;
 Tant large ert des bons temporaus
 Quant plus cert des celestiaus.

1462 « cum infusis leguminibus. » *Ibid.* — 1531-2 Cf. la rubrique qui repro-
 duit les premiers mots du ch. XXIV.

Avers, pecunes, pensions, 1533	Tient onqors la cité de Rome 1572
Cens, rentes, patrimoines, dons,	Entrinement sanz contredit,
Nis les juels d'or e d'argent,	Einsi com is les establît.
Trestot donot entrinement 1536	Nis estre iço refeseit al :
A toz, a povres e a riches,	Trestoz les anz, al jor pascal, 1576
Com cil qui n'ert n'avens ne chiches,	Par matin, a l'aube escrevée, b
Segon qe chasqun ot besoing	Soier se seut enz en l'entrée
De totes parz e proef e loing, 1540	D'une chapele enz en la vile
A clers, a lays, a abbeyes, f. 164	Qui ja fist li papes Vigile 1580
As hospitaus aumosneries,	Ou is meïsmes habitot
As solitaires reclusoires,	Quant en la vile sorjornot.
As desertées ermitoires, 1544	Iloeques ere acostomier
As paumers e as pelerins,	Lu poeple en nom de peis beisier
As vedves e as orfelins,	E ses aumosnes departir, 1585
As prisons e as exilliez,	Si com ors lu porrez oir :
As malades, as mesaisiez. 1548	As riches donot riches dons,
A toz ert peres soccorable	As rois, as princes, as barons, 1588
Tot autresi por veir, sanz fable,	Les bons chevaus, destriers de pris,
Com si trestoz fussent sis fiz	Les samiz e les porpres bis,
Joevres e velz, granz e petiz; 1552	Les riches pierres precieuses,
Car itant sachez veirement,	Od les especes delitouses; 1592
S'il soul eüst tot senglement	Pues redonot as ordenez,
Engendrez trestoz cels del monde,	As enoinz evesqes sacrez
S'estre peüst, a la roonde, 1556	E als deacres cardenaus
Charnaument, de son sanc demeine,	Les beubelez e les juaus 1596
Ne peüst il pas maire peine	D'or e d'argent, com francs be-
Mettre as cors n'as almes garder,	[ningnes,
Ne plus n'en Deu n'el secle amer.	Segon qe jasquns ereit dignes.
S'aumosne a quatre termes l'an,	Nis as chevalers e as contes
Segon l'istre Gelasian 1562	Donot sanz nombre e sanz acontes
De qui seguit la seinte vie,	Les anels d'or e les besanz; 1601
Departir seut par estable. 1564	As esquiers e as servanz,
Al jor de Pasqe ert la premiere,	A chasqun segon sa valour,
L'autre a la feste de seint Piere,	Donot robe nove a cel jour 1604
La tierce al jor de seint André	E plusors autres dons onestes.
Qui de s'iglise ert avoué; 1568	Mais veirement as autres festes,
La quarte fist en remembrance	Si com a la nativité
Del jor de sa propre neissance.	De seint Piere e de seint André
Icestes quatre par costume	E a sa neissance demeine, 1609

1587-1616 Il y a simplement dans le texte : « ... cunctis episcopis, presbyteris, Diaconibus aliisque axiomaticis (*dignitaires*) aureos erogabat. Natalitio « vero apostolorum (v. 1607) vel suo, mistos solidos offerens, peregrina nihilominus vestimenta donabat. » II, xxv.

As aliens, a gent loingteine,	Si com as prefectz e as maires,
Donot quanq'onc mester ereit	Donot pimenz e leitoiaires 1648
A chasqun qui a lui veneit ; 1612	E autres dons plus preciaus. <i>d</i>
As viscontes, as chevaliers, <i>c</i>	Si com is erent delitieux,
As vavassours, as soudeiers,	A chasqun segon sa mesure
Donot les robes aceesmées	Com cil qui de toz en prist cure,
Ovec meintes autres soudées. 1616	Qe jurer puessés sanz feintise 1653
Dom ne me pleist plus avant traire,	Q'en son tens n'ereit seinte iglise,
Car trop en i avreit a faire	Fors quele est grange communale
Trestot li miedre romançour	A povres, a riches egale, 1656
Qui seit el mond uy en cest jour,	Don chasqun prent ço qu'a mestier
Si totes les vousist descrire. 1621	Franchement, sanz negun dangier.
E por itant n'en voeil plus dire,	D'autre part plus feseit asez
Fors qe sanz ço generaument,	Gregoires, li Deu enourez, 1660
A trestote la povre gent 1624	Car toz les anz seut par costome
As chefs de toz les meis donot	Doner en la cité de Rome
Quant q'en l'an li renouvelot :	A treis mile povres noneins,
Lu vin, lu froment, les bacons,	Par dreit nombre, ainçais plus qe
Lu lard, lu legun, les peissons,	[meins, 1664
Lu burre, l'huile, lu fromage, 1629	Quinze livres de pur or fin,
Com oem sené, discret e sage,	Por dras faiz de laine e de lin,
En tens par ordre, proef e loing,	Por coiltes e por covertors,
Segon qe chasquns ot besoing.	Nis por lor soudées des jors 1668
En vendenges donot lu vin, 1633	Lor redonot tot ensement
Les bacons a la seint Martin	Tot dreit vint livres meins de cent
Leün en juing, fruit en setembre,	A soutenir lu Deu service.
Robes, fouailles en decembre, 1636	Dom a une dame patrice, 1672
Lu lart en fevrier, l'huile en marz.	Par nom clamée Theotiste,
Environ sei de totes parz	Rescrit Gregoire en une epistre,
Donot a toz a grant foison	Disant qe lor vie ert tant pure
Chasque rien en sa saison ; 1640	E lor abstinence tant dure 1676
Mais les fromages e les bures	Qe ne fussent lor oreisons
E lu leit donot totes hures,	Od lor seintes devotions,
En yver si com en esté,	Trestot certainement seüssent
Largement, sanz escharseté, 1644	Q'as Longebarz pas n'arestussent
A trestoz ceusqil voustrent prendre.	Tote la gent de Romanie, 1681
Mais veirement a la gent tendre,	Qe ne fust destruite e honie.

1650-62 « Pigmenta vero aliaque delicatiora commercia primoribus honorabiliter offerebat, ita ut nihil aliud quam communia quædam horrea communis putaretur ecclesia. » II, xxvj. — 1668-71 « eisque pro quotidianis stipendiis octoginta libras annualiter conferebat. » I, xvij. — 1679-82 « si ipsæ non essent, nullus nostrum jam per tot annos in loco hoc subsistere inter Langobardorum gladios potuisset. » II, xvij.

Plus onqorors fist li seinz om,
 Car par tote la region, 1684
 As viles, as chastels, as bours, f. 165
 As marchiez e as quarrefours
 Fist amener les poulmenz quiz
 Par veiturers bons establiz 1688
 Qui les livrerent as soufreitous.
 Mais as enfers, as vergondous,
 Qui por honte nel porent querre,
 Trammètre seult ou peis ou cerre
 Pleine une escuèle d'argent 1693
 De sa table demeinement,
 D'us en us, ainçais q'il manjast,
 Si qe nul jor ne trespasast 1696
 Nuli q'eüst en Deu creance
 Qe de sa seinte porveance
 Ne l'en donast par charité,
 Largement, sanz escharseté, 1700
 Segon que sis besoinz fust maire,
 Por q'a Deu lu peüst attraire.

De paupere quem famis tempore oc-
cisum invenit, pro quo supra mo-
dum tristabatur. VI.

E veirement asez moustrot
 Q'en charité trestoz amot, 1704
 Car un jor en trespas errant
 Un povre mort trovot gisant
 Qui fut de robbeours occis; 1707
 Mais quant lu vit li Deus amis
 Mort quidot qe fust de famine,
 De mesaise, non de mourine;
 E por ço lors tant triste ereit,

Tant plorut e tel doel feseit 1712
 Qe veirement si de ses meins
 L'eüst occis ne fut pas meins
 Marris ne mourne n'angoissous,
 Car tant par ot lu quer pidous 1716
 E tant mat e confus se tint
 Qe pues ben longes se destint
 Nis de la messe celebrer, b
 Com cil qui n'osot aprismer 1720
 A l'autier, tant soi tint non dingne.
 Mais ore orras un apert signe
 Par quei qenoistras la vertu
 Dom vertuous ereit qenu. 1724

De quodam heremita cui nichil preter
unam catam possidenti Gregorius,
cum tota gloria mundana quam
videbatur habere, divino judicio
prelatus est. VII.

Uns solitaires eremites,
 Quant a Deu de seintes merites,
 Qui onqes terrien avoir
 Negun ne vot al monde avoir, 1728
 Enz el desert ou il maneit
 Soule une soue chate aveit,
 La quele il soul soule nourrit,
 Por q'il l'amot e la blandit 1732
 Trop, poet cel estre, a desmesure.
 Cist tote s'entente e sa cure
 Mist a requerre nostre Sire
 Q'il lu deingnast moustrer ou dire
 Quel loiiier esperer deüst 1737
 Quant d'icest secle passé fust

1687-8 « cocta stipendia per constitutos veredarios emittebat. » II, xvij. — 1703-24 II, xxix. — 1714 fut; d'abord fut, dont l's a été grattée. — 1725-1866 Voici, d'après J. de Varaggio, le texte de ce récit, qui ne se trouve pas dans la Vie de Grégoire rédigée par le diacre Jean : Eo tempore fuit quidam heremita, vir magne virtutis, qui omnia propter Deum reliquerat, et nihil preter unam cattam possidebat, quam blandiens crebro, quasi cohabitaticem in suis gremiis refovebat. Oravit igitur ad Deum ut sibi ostendere dignaretur cum quo future remunerationis mansionem sperare debuisset, qui illius amore nil ex divitiis hujus seculi possideret. Quadam igitur nocte sibi revelatur quod cum Gregorio, Romano pontifice, mansionem sibi sperare deberet. At ille fortiter ingemiscens, parum sibi voluntariam paupertatem pro-

Por ses labors en l'autre vie,	Ne preisot une bele fie
Car la presente aveit guerpie 1740	Por q'a celui fust alouez
Entrinement por soue amour,	Qui tant ot de ses voluntes. 1776
Com trestot lu monde od sa flour,	L'or e l'argent e les juaus,
Avers, pecunes temporaus,	Les autres aveirs temporaus,
Nis toz ses delices charnaus, 1744	Dom quidot Greg. estre a aise
Ses desirs e ses voluntes	Acomparot à sa mesaise; 1780
Por soue amor ot obliez;	Si s'en pleinst de nut e de jor
Si se fut mis en cel desert	Si com icil qui sanz retor
Ou il ot meint ahan sofert, 1748	Tot en travers perdre cremeit
Faim, seif e freit, temptations,	Quant por Deu soufert aveit;
Enfertez, tribulations	Quant eis en avison regiere
E autres mesaises asez, c	Par devant lui nostre Salviere
Dom negun nombre n'est nombrez.	Qui lui a dit en chastiant : d
E por ço preot Deu sovent 1753	« Di ! va, » fist s'il, « qe vais con-
Q'il lu feist demoustrament	[tant 1788
Par quei de veir peüst saveir	« Tes peines e tes enfertez,
Quel guerredon deüst avoir, 1756	« Tes labors dom tant es grevez
Tant qu'une nut en avison	« E tes mesaises infinites 1791
Oït Deu sa peticion,	« Encontre les seintes merites
E si lu dist apertement : 1759	« De Gregoire qui tant m'est chier?
« Saches, » fist s'il « segurement	« Car plus es orguillous e fier
« Qe ta merite enz en ma gloire	« Soul de ta chate senglement
« Avras ovec mon serf Gregoire	« Q'il n'est de quant q'al monde
« Qui de Rome est papes sacrez. »	[apent. 1796
Lors s'est cil molt desconfortez	« Tu ton chat eimes e nourris,
Qui quidot estre deceüz. 1765	« Bailles e beises e polis
Ses merites e ses vertuz,	« Com celui qui par grant deport
Ses jeünes, ses oreisons,	« Te fait, soveaus, quelqe confort,
Ses lermes, ses afflictions 1768	« Pues q'es laissez de tes labors.
E sa volontaire poverté	« Mais Greg., mi cher servitors,
Od trestote s'autre desserte	« Ne soi conforte negune hore
Prist od Gregoire a comparer,	« Fors soul quant plus por mei la-
Mesurer, asmer e peser, 1772	[bore, 1804
Com cil qui trestote sa vie	« Com cil qui riens al ne desire

fuisse putabat, si cum eo remunerationem reciperet qui tantis mundialibus divitiis abundaret. Cum ergo Gregorii divitias sue paupertati die noctuque suspirando conferret, alia nocte audivit Dominum sibi dicentem : « Cum divitem « non possessio divitiarum sed cupido faciat, audes paupertatem tuam Gregorii « divitiis comparare, qui magis illam cattam quam habes quotidie palpando « diligere comprobabis, quam ille tantas divitias, quas non amando sed contem- « nendo, cunctisque liberaliter largiendo, dispersit? » Itaque solitarius Deo gratias retulit, et qui meritum suum decrevisse putaverat si Gregorio conferretur, orare cepit ut cum eo mansionem quandoque percipere mereretur. — 1775 Ms. Porqa avec un o suscrit sur le q.

- « Mès por m'amor sofrir martire.
 « Tu, poet cel estre, es coveitous
 « De ço dom te senz sofraitous.
 « Si te dementes e desheites 1809
 « Por ço qe n'as quanqe coveites,
 « Car por iço qe riens n'en as
 « Sovent diz : « Deu ! qe ferai,
 [las ? 1812
 « Comment cest jor trespaserei
 « Qui nul sostenement nen ai ? »
 « Mais icil, tot l'aveir del monde,
 « Quant plus li acreist e abonde,
 « Tant l'ad plus vil e en despit,
 « Meins l'eime e meins en a delit.
 « E ço demoustre apertement,
 « Car s'il l'amast veraïement 1820
 « Tant largement pas nel donast,
 « N'einsi pas ne l'esperpeillast.
 « Tu riches es en ta destresce,
 [f. 166
 « Mais cil est povre en sa richesce,
 « Car a tei est ta destresce aïse,
 « A lui sa richesce est mesaise.
 « Tu es fiers en adversité, 1827
 « Cil est umble en prosperité ;
 « Tu en poverté es orguilous,
 « Cil en richesce umble e pitous.
 « Por tant ne doiz estre esmaïez,
 « Aïnçais deiz molt estre apaïez
 « Quant en mon regne avras paroi
 « Od celui qui melz valt qe toi. »
 Li eremite atant s'esveille, 1835
 De ço q'oit molt se merveille.
 La verité ot e entent,
 E por ço lors granz graces rent
 A celui qui de toz est sire, 1839
 Qui si com lu plaïst les soens mire,
 E dit : « Beau sire Deus Jhesu,
 « Louez, aourez soies tu.
 « Graces te renc, grez e merciz,
 « Qui voelz qe jo soie acueilliz 1844
- « Ovec celui qui tant t'est chier.
 « Desormès toi pri e requier
 « Qe ço me donges deservir,
 « Car veirement, sanz riens men-
 [tir, 1848
 « Bien l'as mostré, n'en sui pas
 [dingnes.
 « Mais bien sai qe tant es beningnes
 « E veirs qe ja ne mei donras,
 « Si tei plaïst, meins que pramis
 [m'as ; 1852
 « Tant es justes, verais e pis
 « Ja meins n'avrei qe m'as pramis. »
 Einsi orot li eremite
 Qui tant ert de seinte merite ; 1856
 E sachez, dès lors en avant
 Alot sa vie en amendant [b
 De mours, de vertuz, d'abstinence,
 D'umilité, de pacience 1860
 E de quanq' aïert a prodome ;
 Car veirement, ço est la somme,
 Tant com melz valeir espereit
 De celui dom sordeire ereit, 1864
 Tant se penot d'estre meïllor.
 De celui dom fut sourdeor.
- De conversione gentis Anglorum per
 beatum Gregorium in fide renato-
 rum. VIII.*
- Uimès vos dierreï des Engleis,
 As quels Deus dont victoire e peis!
 Com par Gregoire e ses vertuz 1869
 A la Deu feï sont convertuz.
 Ja fut li tierz an trespasé
 PUES q'apostoille ereit sacré 1872
 Gregoires li Deu servitour ;
 S'iert entrez el quart an meïnt jour,
 Quant des Engleis soi porpensot,
 Les quels lonc tens en porpos ot
 A la Deu grace convertir.

Lors fist par devant sei venir	A ses chiers filz en charité,
Augustin od ne sai quanz moines	Messages, freres, compeignon,
Qui a cel oes erent idoines, 1880	Saluz, santé, beneïçon. 1920
Religious de seinte vie,	Sachez, mi ami, mi fiz chier,
Endoctrinez, de s'abbëie,	Mielz vaut negun bien commencer
Ensemblement ovoeqes soi.	Q'après commencement retraire,
Sis commandot qe la Dé foi 1884	Car commencer e non parfaire 1924
Portassent jesq'en Engleterre,	Fait home vein e non creable,
E, s'is puessent la gent conquerre	En totes oevres desestable ;
Par seinte predication,	E sachez qui desestable est
Erraument Augustin par nom 1888	Sor totes rens a Deu desplest, 1928
A evesqe ordener feissent	Car escrit est qe meuz vaudreit d
E ses commandemenz siguissent	Q'om fust ou tot chaut ou tot freit ;
Com de celui qui fut lor pere.	Car cil qui Deus tiede trovra
A cest mot se sont mis en ere 1892	Fors de sa bouche lu vomira. 1932
Vers Engleterre a grant espleit ; c	E por ço vos lou, mi cher fiz,
Mais molt erent en grant deheit	Ne soiez tant espoouriz
Q'is ne savoient lu langage	Qe por negune couardise
D'icele gent rude e sauvage 1896	Entrelessiez tant seinte enprise.
A laquele envioiez eroient,	Ne vos augez pas reteïanz 1937
Car por iço se repentoient	Por les langes des mesparlanz
Del chemin q'is orent enpris.	Ne por labor qe vos sofrez,
Si erent en tel desesper mis 1900	Car ben vos ert guerredonez. 1940
Q'is voustrent miez torner ariere	Vers la gloire del guerredon
A Rome q'en cele maniere	N'est nul travail si petit non.
Lor vie mettre en aventure 1903	Gardez donqes, mis chers amis,
Entre la gent qui tant ert dure,	Lu bien q'avez por Dé enpris
Contraire, envre e mescreante,	Qe de trestot vostre poeir 1945
E meimement non entendante	Vos esforciez de l'acheveir,
Nis un soul mot de lor sarmon.	Car veirement, tot sanz retour,
Dom lors, par iceste raison, 1908	Perdu sera vostre labour 1948
Lor pastor Augustin tranmistrent	S'il ne seit de meuz acompli.
A Rome ariers, e si requistrent	En sor ço vos conmanc e pri
La pape el nom de Jhesu Crist	Qe toz soiez obedient
Qe del chemin les asousist, 1912	A Augustin vostre abbé present
E lor deignast congïé doner	Qui pastor vos est assigné, 1953
Q'a meison puessent retourner.	Car, sachez bien de verité,
Mais li serf Dé tot erraument 1915	Si voulez sa doctrine entendre,
Lor rescrist icest mandement :	Ne pourrez pas granment mes-
« Gregoire evesqe, serf des sers Dé,	[prendre, 1956

1931-2 Allusion à Apoc. III, 16, mais il n'y a rien de tel dans l'original latin de la Vie. — 1952 Lisez Augstin, comme au v. 2164.

Ainceis a grant prou vos tourra	E si n'i demourent pas	1997
Si faciez quanq'is vos dirra.	Por tens atendre haut ne bas,	
La grace Dé trestoz vos gart	Car erraument i ont trovée	
Qui me dont ensemble od vos part	Une nef preste aparailée	2000
Del louier de vostre labour, 1961	Qui dut vers Engleterre aleir. <i>b</i>	
Car od vos laborer m'atour. »	Beaus ert li tens e pur li eir,	
Od cestes lettres ert païé	Prospres li venz, soef portanz,	
Augustin, si s'est repeirié, 1964	Li maringners prouz e vaillanz.	
Ses compeingnons reconforta, f. 167	La mer ereit peisible e bele, 2005	
Erraument quant il les trova,	La nef forte, entrine, novele,	
De l'apostolial message,	E si n'i ot plus qe tarzier,	
E pues tantost enz el veage 1968	Car tot ert prest quanq'ot mestier.	
Ensemble ovec eus se meteit	Entrent la nef, deprient Dé	2009
Vers Engleterre a grant espleit.	Q'il les conduie a sauveté,	
Passent les monz e les valées,	Levent la veile al mast amont,	
Meintes ennuieuses journées, 1972	La mer accueillent, si s'en vont. 2012	
Divers fleves, diverses terres,	Sis a portez tant ben li vent	
Par citez de diverses guerres	Q'arivez sont breve oure en Kent;	
Ou sovent fussent retenuz, 1975	Ço est d'Engleterre un conté	
Por q'is ne fussent meuz conduz ;	Q'einsi est de la gent nomé, 2016	
Mais par toz leus vait a segur	Vert orient, proef de la mer,	
Qui conduit a de bon seingnur ;	Pleniers de porz por ariver.	
Noméement qui Deus conduie	Eislors quant arivez eroient,	
Segur vait en vent e en pluie : 1980	Erraument plus ne demouroient,	
Ne doute orez ne male gent,	Ainz vindrent al roi Adelbert	2021
Car par toz leus vait sauvement.	Qui d'icel païs sires ert,	
E por itant sauvez eroient 1983	E si lu distrent lor messages,	
En toz les leus ou is passoient,	Com genz senez, discrez e sages,	
Com cil as quels Deus ert guiour,	De par l'apostoile de Romme, 2025	
Compainz e duitre e sauveour,	Demostrant la cause e la somme	
Par la merite de Gregoire	Brefment por q'il erent venuz :	
Qui les Engleis ot en memoire 1988	Li rois quant les ot entenduz	2028
Nut e jor en ses oreisons,	Erraument, sanz plus demourer,	
En lermes, en afflictions,	Lu congíé lor a fait doner	
As quels sauver furent messages.	De proecher parmi sa terre, 2031	
Ne direi plus de lor passages, 1992	La gent a la Deu fei conquerre ;	
Fors qe passée ont Lombardie,	Toz ceus qui Deu creire vousissent	
Borgoingne e France e Normendie;	Par toz les lius ou is venissent	
Si sont venuz jesq'a la mer	Segurement toz receüssent, 2035	
Tot sauvement, sanz encombrer,	Homes e femmes, qui q'is fussent.	

1977-82 *Maximes qui ne se trouvent pas dans le latin.* — 1997 demourent, sic ; corr. demourerent. — 2011 la, ms. lu.

E en som ço plus lor feseit,	c	Dom, quant enoint fut del seint
Car tot quanq'onc mestier ereit		[oille, 2076]
A trestot lor sostenement		Erraument s'en revint ariere
Lor fist livrer benignement 2040		Lu chemin par ont venuz iere
En la cité de Canterbire		En Engleterre l'avant dite.
Dom il ereit princes e sire,		S'ad tantost a la pape escrete 2080
Meisons, afiementz e rentes.		Des Engleis la conversion
Dom lors, sanz plus longues atentes,		Ensemble ovec sa sacreison ;
Augustin li Deu ami chier 2045		Nis od tot ço lu requist
Lu nom Deu prist a proechier,		Qe de ses clers lui tramisist 2084
Portant devant sei hautement		Saives, idoines, covenables
Une croiz petite d'argent, 2048		Qui lu pussent estre adjuables
Trés parmi la dite cité,		En mours, en vie, en sapience
Tant qe, par la grace de Dé		A seminer la Deu semence, 2088
E par la predication 2051		Car molt en i ot a sier,
Dom Augustin lor fist sarmon,		E poi qui puessent laborer :
Plusors a Deu se convertoient		Molt en i ot des blez meours
Si com ceus qui espris eroient		Vers ço q'il i ot poi siors. 2092
De lor vie innocente, entrine		Grant joie en ot estrangement
De la celestiau doctrine, 2056		Li papas d'icest mandement,
Qui tant ert douce e saluable,		E por ço lors, dès q'il l'oït,
Si qe lors veïssiez sanz fable		Erraument de ses clers choisit 2096
La gent venir com a contenz 2059		Trestoz les miedres proechors,
A presse, par millers, par cenz,		De sens, de science e de mors,
Qui pristrent a Maufé neier,		Q'il seüst entor sei enquerre ;
Si sei fesoient baptoier		Sis enveiot en Engleterre, 2100
El nom de seinte Trinité ;		Desquels erent li principaus,
Dom Augustins li ami Dé, 2064		Estruz en Deu, fers e leiaus,
Tot erraument quant ço vit,		Justus, Melides e Rufins
Arere en France revertit,		E li bons preechor Paulins 2104
Si com li papas commanda		Qui archevesqe ert pues sacré
Quant cel message lu chargea, 2068		D' Everwich la noble cité.
Q'evesqe se feïst sacrer		Ices quatre od autres plusors
Por q'il peüst tant espleiter		Tramist Augustin a soccors 2108
Qe les Engleis peüst conquerre.		La fei as Engleis enseingnier, f. 168
Lors vint al bon evesqe Euthere		E si lu fist nis envoier
Qui la cit Arelas gardot ;	d	Ecclesiaus aournemenz,
Cil a evesqe lui sacrot		Livres, reliques, vestimenz 2112
Par lu commant de l'apostoille.		Ovec meintes autres affaires

2064-79 « Quapropter Augustinus Arelas venit, et secundum Gregorii jussio-
 « nem, ab Ætherio episcopus constitutus, in Britanniam remeavit. » II, xxxvj.
 — 2089-92 « eo quod messem quidem multam haberet, operarios autem pau-
 « cos. » II, xxxvj. — 2105-6 *Addition du traducteur.*

Qui a lui furent nécessaires,	E se feïssent tabernacles,
Croce, anel, mitre, pallion ;	Pavillons, tentes, habitacles 2152
E si lu commandot par nom 2116	De foilleies e de ramiers,
Qe douze evesqes desouz sei	Tot par environ les mostiers
En Kent, enz en s'arcevesqei,	Des seinz martirs Dé precïous,
Bons clers idoines ordenast.	Si q'od convives religïous 2156
En som ço mandot q'il sacrast	Les seintes festes celebrassent,
Un arcevesqe a Everwic, 2121	Q'ensemble od Deu ses seinz paas-
E ensemment un autre eslit	Einsi vot q'el fust establi ; [sent,
Qui fust arcevesqe sacré	E sachez bien trestot de fi 2160
Meïst a Londres la cité, 2124	Qe nostre Sire al men espeir
Si q'is eüssent par costome	Ben s'acordot a son vouleir,
Lu pallion del sé de Rome,	Car tant donot grace as sarmons
E qe cil dui tant solement	D'Augstin e de ses compaignons
Par desoz sei tot ensemment 2128	Qe quanq'is de bouche disoient
Doze esliz suffragans sacrassent	D'apertes vertuz confermoient,
Qui seinte iglise od eus gardassent.	Si q'en poi de tens itant firent
Pues commandot q'après la fin	Qe toz a Deu se convertirent 2168
Del bon arcevesqe Augustin 2132	Li baron, li conte e li rois,
Entr'eus fust principaus nomé	Tant qe diz mile des Englois
Icil qui fust en ordre ainz né.	El premier an e plus asez
Un' autre ren vot que feïssent :	Furent en Deu regenerez. 2172
Les temples pas ne destruisissent	Dom, por ço qe la converson
Ou oem seut sacrer as mahons,	Des Engleis dom faz mention
Ainceis fussent muez les nons;	Ert faite par cestui Gregoire,
Mahomerie eglise faite,	Bien est raison qe la memoire 2176
Seintefiée d'avee benaite ; 2140	Des vertuz qui de lui sont dites,
E por iço q'Engleis souloient	Par trestote Engleterre escrites,
Quant as maufez sacrefioient	Uimès vos seit denontée.
Occire boefs a desmesure,	
Ne vouleït pas q'ïcele cure 2144	<i>De particula Dominici corporis in</i>
Fust en travers entrelessée, <i>b</i>	<i>carnem cruentatam mutata. IX.</i>
Ainceis vot q'einsi fust muée	
Q'as festes des dediemenz	Une matrone renomée <i>c</i> 2180
S'asemblassent totes les genz 2148	Manante en la cité de Rome
E as hautes sollemnitez,	Un jor veneit, segon costome ;
Si com ainz furent acostomez,	Si offrit ses oblations

2116-30 « Misit ei et pallium, jubens ut sub metropoli sua Cantiaë duodecim « episcopos ordinaret, ad Londoniam et Eburacam singulos episcopus mitteret, « qui sub se duodecim nihilominus episcopos consecrantes, pallium ab apos- « tolica sede perciperent. » II, xxxvij — 2135-40 « Præcepit quoque ut in « Anglorum gente idolorum fana non destrueret, sed sanctificatis aquis respersa « in basilicas dedicaret. » II, xxxvij. — 2158 *Addition du traducteur* — 2159-79 *Imité librement de la fin du ch. xxxviii* — 2180 II, xlij.

- A la pape as estations 2184 Com oem compunct e esbahi, 2224
 Ou il la messe celebrot, D'einsi très forte mescreance
 Mais a ço qe doner li vot Dom oït la regehissance,
 Lu sacrement après la messe, Tantost par grant devotion
 Cez moz dist a la peccheresse : Sei mist a terre en oreison 2228
 « Cist seint veir cors de Crist Od trestot lu poeple present,
 [Jhesu 2189 E si ne demoura fors brefment,
 « Garge t'alme en veire salu, Quant sus de terre se dresça,
 « E toi dont vie pardurable. » Lu peïn qe sus l'auter posa 2232
 A cest mot lors, com non creable, Trovot mué en char sanglante.
 Icele se prist a sozrire; 2193 Lors a la femme mescreante,
 E li papes sanz rens li dire, Veiant lu poeple, la mostrot.
 Erraument quant la vit riante Si fist tant q'il la ramenot 2236
 Pensot q'ele ereit mescreante, 2196 A la grace de dreite fei.
 E si retraist tantost sa mein S'en fut tot li poeple, ço crei,
 De sa bouche od lu seint veir peïn; En sa creance confermé,
 Sil remist sus l'auter ariere, E Deus en ses vertuz loué. 2240
 E li dist : « Di, fole provée, A terre en oreison regiers
 « Dont te vint icele risée ? Ensemble od trestote la gent ;
 « Porqei reisis tant folement 2203 S'orerent tant devotement 2244
 « Quant t'offri lu seint sacrement ? Qe la charnale creature
 « Di mei lu veir, ne me mentir. » Revint ariere a sa nature :
 De honte se prist enrougir Si fut de chief en peïn muée
 La matrone a ceste parole La char e dingnement usée. 2248
 E si se tut com nice e fole 2208
 Ben longes sanz negun mot dire; *De brandeo, id est panno altaris,*
 Neporoec, a la fin, par ire, *inciso et sanguine cruentato. X.*
 Com mescreante respondit : 2211
 « Jo m'en ris a bon dreit, ço quit, Autre miracle merveillable f. 169
 « Car une rien qe ne crei pas Qui a cest est asez semblable
 « Certement por veir affermas, Refeiseit par un autre tens ;
 « Disant qe cil demeine peïns Si vos dirrei bien en quel sens.
 « Qe jo fis de mes propres meïns d Une ne sai quele haute gent, 2253
 « Ereit li veir cors de Jhesu 2217 Manante devers occident,
 « Qui por nos fut en croiz pendu. Par ses messages l'en requist
 « Por cest dit m'en ris a bon dreit, Qe reliques lor tramisist 2256
 « Car quels oem d'iço vos crereit Des pretious martirs de Rome.
 « Sanz ço q'il ne fust enchanté E cil tantost, segon costome
 « Ou del tot fol e asotté ? » Sus l'autier prent une touaille,
 Tant dist, e li Deu cher ami, S'en trenche fors d'une cisaille 2260

Ne sai quantes beles cincettes ;
 Sis mist en boistes petitettes,
 Pues sis ad ben ensaelées
 E as diz messagers livrées 2264
 Qui erraument, od digne enour,
 Graces rendant al Creatour,
 Vers lor terres les apportoient,
 Quant el chemin se porpensoient
 E disoient par entre sei : 2269
 « Nos aportons ne savons qei :
 « Trop semes partiz folement
 « Quant ne savons certainement
 « Quel seintuare od nos portons.
 « Car feimes ben : si pesceons
 « Les boistes qui nos sont baillées,
 « Car tost seront raparaillées, 2276
 « Por saveir s'il i a dedenz
 « Ou char, ou sanc, ou ossement
 « De confessor ne de martir. »
 A tant, par commun asentir, 2280
 Totes lor boistes pesceierent ;
 Mais de tot ço q'is espererent
 N'i ont trové qe vausist maille,
 Fors les pieces de la touaille 2284
 Les queles li papes i mist. *b*
 « Par les reliques qe Deu fist ! »
 Fesoient lors li messagers, 2287
 « Engingnez sumes en travers.
 « Onc mès gent ne fut si traïe.
 « Beau sire Deus, la vostre aïe !
 « A noz seingnors qei respondrons
 « Quant en noz terres revendrons ?
 « A bon dreit por fols nos ten-
 [dront 2293
 « Desquant la verité savront,
 « Car por lanterne la vessie
 « Lor aportons : n'i ad qil nie.

« Qe ferons ? sofrirons l'einsi ? 2297
 « Ne place a Deu ! car vif honi
 « Serions a trestoz jors mès ;
 « Ainceis revertirons adès 2300
 « Sanz demourer vers Rome ariere ;
 « Si savrons par quele maniere
 « E par qui sumes si gabbez. »
 A cest mot s'en sont retornez 2304
 Lu chemin par ont is venoient ;
 Tot erraument si s'en pleingnoient
 Par ordre a toz les cardenaus ;
 Si distrent qe molt par ert faus
 Li papes, veins e ypocrites, 2309
 Quant viles cinces por reliques
 De vielz dras lor ot fait doner ;
 N'erent pas enfanz por gaber 2312
 Lor seingnors qui la les tranmis-
 [trent,
 Ainceis erent trestoz, ço distrent,
 Riches, mananz e poestis.
 Pailles, samiz e porpres bis 2316
 En orent asez plus, sanz gas,
 Qe toz li Romein de viez dras.
 E por ço pas, si lu pleüst,
 Li papes gaber nes deüst 2320
 Car seüst il de verité, *c*
 Si ço ne lor fust amendé
 Onc feupe n'ert plus cher vendue.
 Trestote en fut la court esmue 2324
 De la grant noise qe fesoient
 Li messenger qui se pleingnoient,
 Tant qe nis li Dé ami chier
 Gregoire, amont jesq'a l'autier 2328
 Ou donques la messe chantot,
 La noise e la plainte escoutot,
 Ensemblement od les manaces ;
 E por ço lors, après les graces,

2295-6 Il va sans dire qu'il n'y a pas trace dans le texte de cette locution proverbiale, dont nous avons ici le plus ancien exemple connu ; cf. *Le Roux de Lincy*, *Le Livre des prov.*, I, 207. Le traducteur s'en était déjà servi dans le prologue de sa traduction du *Dialogue* : Molt par est donc fol tricheour | Qui vent le pis por le meillour, | Car molt est plein de tricherie | Qui por lanterne vent vessie (fol. 9 c).

Quant *ite missa est* fut dit, 2333 A une voiz toz escroient,
 Erraument, sans plus de respit,
 Les cincettes devant nomées
 Ad par en som l'autier posées ;
 Si sei mist jus en oreison 2337 « Beau pere Deus, hautisme sire
 A terre par devotion « La qui vertu tant par est mire,
 Ovec tot lu poeple present, « Qui tant es pides e puissanz,
 Deu deproiant omnipotent 2340 « De nous chaitifs, las, repentanz,
 Qe signe apert deingnast monstrier « En eies, s'il te pleist, merci. »
 Dom al poeple peüst prover Lors quant ço vit li Dé ami, 2380
 Qe ço q'ot envoié de Rome, Regiers od eus se mist a terre :
 Segon l'anciene costome 2344 Q'onques d'ourer ne se cesserent
 Des seinz q'einsi lu solent faire, Tant qe trestotes closes erent 2384
 Dut reliqe estre e seintuaire, Les plaies e li sancs estanchiez ;
 E si com reliqe enoré. Dom toz en Deu, joious e liez,
 Pues, quant orent asez ouré, 2348 A nostre Sire omnipotent
 Sus de la terre sei dresçot Graces rendoient devotement, 2388
 E les messages apelot E a Gregoire son serf chier.
 Qui n'orent pas entrine fei ; Si pristrent lors li messagier
 Sis fist ester plus proef de sei 2352 Del pape les cincas nomées, 2391
 Ou toz porent apert voier En boisfes, si com ainz, fermées,
 Les cincas par en som l'altier, Sis portoient liez e joiant f. 170
 Pues fist com li papes Leion 2355 A lor terres graces rendant
 Qui tant par ert de grant renon : A Deu de ses seintes vertuz ;
 Erraument prist un coutelet d E lors, quant furent revénuz, 2396
 Trenchant, a pointe, petitet, Tantost a lor seingnors contoient
 S'en point les cincas sovent menu : Des reliques q'is apportoient
 Dom lors i fist Deus sa vertu, 2360 Trestote la dite aventure.
 Car parmi totes les pointures, E cil errant, od digne cure, 2400
 Si com de vives creatures, Deu merciant lu creator,
 En issit fors li sancs vermeilz. Les reçurent a grant enor,
 « Deus! tant est haut tis seinz Sis mistrent en leu seint e dingne.
 [conseilz ! » 2364 Un autre apert merveillous signe
 Fesoient lors li messagiers Vos pues raconter de Gregoire
 Qui ainçais tant par erent fiers, Qui ben deit mis estre en memoire.
 Qui dont furent plus pouourous
 Quant ainz erent plus orguillous,
 E plus confus e plus matez 2369
 Quant furent ainz plus sorquidez.
 Ensemble od trestote la gent
 Qui vit cel miracle present, 2372

*De magis propter caballum pontificis
miraculose excecat. XI.*

Uns riches oem romein ereit
 Li quels sa femme despiseit 2408
 A tort e a grant desraison.

Si fut por iceste acheison
 Par nom del pape escumngié;
 Vers qui tant par ereit irié 2412
 Qe por poi ne dut aragier,
 Car ne se pot de lui vengier,
 Tant ert de grant auctorité,
 Pas, si com il vot, a son gré, 2416
 Neporoec tot son poeir fist
 Q'en quelqe guise l'occeist,
 Ou par force ou par traïson,
 Par art ou par subduction. 2420
 Mais desquant par force ne pot,
 De trahison se porpensot;
 Si quereit adjue et soccors
 A ne sai quels enchanteors, 2424
 Qe par doner qe par pramettre,
 Tant q'is se durent entremettre
 A Gregoire tolir la vie, *b*
 Par engin d'art de sorcerie, 2428
 Tant soutifment, en trahison,
 Q'oem n'eüst de lui sospeçon.
 Li sorcere erent tenebrous,
 De la premesse covetous, 2432
 Car qui sereit tant alumez
 Ne fust de pecune assorbez
 Por qei q'il l'esperast avoir? 2435
 Par sens, par art ou par saveir,
 Quel qe fust, a dreit ou a tort,
 Lu pape lui rendreient mort;
 Ço lu pramistrent veirement,
 E si diseient nis comment : 2440
 « S'a cheval s'en veit quelqe part
 « Tant lu ferons d'engin e d'art,
 « Por qei qe lu cheval veions,
 « Ja seit ço qe ne peussions 2444
 « A son cors faire negun mal,
 « Q'espirt maligne en son cheval
 « Entrira par enchantement,
 « Sil crucira tant cruauement 2448
 « Q'ensemble amdui trubucheront,
 « Si qe les cous lor briseront. »
 Molt par ereit d'icest covant
 Li dit avoiltre lez e joiant, 2452
 Quant un jor la voie agueitot
 Par ont li papes passer vot,
 Segon coustome, en oreïsons
 Sarmoner as estations ; 2456
 Si fist ses sorceors ester
 Joste la voie ou dut passer
 En un haut leu tant eminent
 Qe ben porent apertement 2460
 Lu pape od son cheval choisir.
 Ors porrez ja merveille oir.
 Pas avant autre belement *c*
 Errot li papes simplement, 2464
 Quant vint endreit les sorceors ;
 Mais onc, ço quid, leons ne ours,
 Ne torz ne tigre ne lepart
 N'autre beste de male part 2468
 Plus cruauement ne desreia
 Qe li cheval q'il chevaucha ;
 Car lors en diverse maniere
 Saillit avant e pues ariere 2472
 Com jugleres qui se debrise ;
 Pues erraument en autre guise
 Soi virot trestot environ
 Plus vistement qe champion 2476
 Qui souz l'escu se mosle en champ.
 Si arbrot nis des piez d'avant
 Com chievre quant rampist porriere,
 Q'a poi ne reversot ariere. 2480
 Od ço se prist tant a escoure
 Hisdousement e sanz demoure,
 Qe negun frein nel pot tenir.

2416 *Il faut construire pas avec ne se pot du v. 2414 : « Auctoritatem tanti pontificis evacuare non prævalens... »* — 2432 *Le ms. a plutôt covettous, mais cf. 1807.* — 2447 *Entrira, sic ; cf. autritant 472, repeirira 461.* — 2452 « *Hac incestus judex pollicitatione lætatus.* » — 2466-92 *Il y a simplement dans le texte : Cumque magi ... magnum pontificem cognovissent, immisso « dæmone, tam fortiter ejus equum vexari fecerunt, ut nunquam a sessore sive « a stratoribus teneri posse putaretur. »*

- Si l'oïsez nis tant henir 2484 Ne lor vot lor veüe rendre, [dre,
 Qe ben puez jurer sanz fable Por tant, ço poet oem ben enten-
 Q'en son ventre ot lu vif deable ; Qe maes la male art ne leüssent
 Car veirement, s'en lui ne fust, Par quei lu poeple deceüssent,
 Tant desreier pas ne peüst. 2488 Ainceis les leissot assorbez. 2529
 Ne quidessez, ço en est la somme, Mais veirement tant ert discrez
 Qe jamès fust dantez par omme, Qe pas ne vot q'is sofrisissent
 Ne qe cil qui sus lui se sist Mesaise dom is perississent, 2532
 Ja vif de lui s'en partesist. 2492 Ainceis les fist jesq'al mourir
 Non eüst il fait veirement De seinte iglise sostenir.
- Si nostre Sire omnipotent
 Ne l'eüst de la mort gardé.
 Mais onc por ço li ami Dé 2496
 N'estriu ne saele ne guerpit,
 Ainceis lors, par seint Esperit,
 S'en avertit de l'eniemi 2499
 Dont sis chevaux ereit saisi ; d
 Si se seingna de sa mein destre.
 Ors poez oïr vertu de prestre :
 Onc plus tot ne se fut seingné
 Qe sis cheval n'ereit sané 2504
 Plus simples qe ne seit aingnels.
 Si ert nis li miracles tant bels
 Q'od lu seint singne de la croiz
 As sorceors tolit les oilz, 2508
 Autresi com d'une tariere
 Lor fust percée la lumiere.
 Si commandot erraument lors
 Q'oem les enjettast vilment fors
 Del leu ou is erent cutez. 2513
 Einsi fut par les assorbez
 Tote aperte la traïson,
 Car tantost en confession 2516
 La verité reqenoissoient,
 Regehissanz com is eroient
 Par cel avoiltre deceüz. 2519
 Pues furent nis tant convertuz
 Q'is pristrent deable a neier,
 Si se fesoient baptoier
 El nom de seinte Trinité.
 Mais veirement onc li serf Dé 2524
- De anima imperatoris Trajani a penis infernalibus liberata. XII.*
- Reconter soelent de seint Gregoire
 [f. 171
 Li dit Engleis un' altre istoire 2536
 Qui ne fait pas a trespasser.
 Un jor, ço dient, al passer
 Del noble marcheil Trajan
 Qi emperiere ereit roman, 2540
 En trespassant soudéement,
 Se remembrot d'un jugement
 Lu quel li dit Trajan feseit.
 Si vos derrei com ço fut fait. 2544
 Icist Trajans empereïour
 En ost s'ert esmeü un jour
 Sour ne sai quele gent conquerre,
 Quant es vos, trës parmi la guerre,
 Encontre lui, enz el chemin, 2549
 Une vedve de povre lin
 Veneit plorante, eschevelée,
 Com femme de doel forsenée. 2552
 E si se pleinst tot en plorant :
 « Mis fiz, fist s'ele, est, tei regnant,
 « A grant dolor occis a tort,
 « Mais por iço qe de la mort 2556
 « Ne me poez faire recovrer
 « Fai la soveaus par dreit venger.»
 Donc respondit li emperiere :
 « Soefre tei,» fist s'il, « fille chiere,

2502 Corr. Oïr p. v.? — 2535 Corr. Conter? — 2539 « Per forum Trajani » II, 44.

« Tant qe jo soie revenuz 2561 Icest fait adonc remembrot
 « De l'eire ou ors sui esmeüz. Quant par lu marcheil passot 2600
 « E saches ja ne revendrai Gregoires li chier ami Dé;
 « Plus tost qe ne te vengerai 2564 S'en ert compunct de pieté
 « A ton talent e a ton gré, Del prince qui tant ert pitous
 « Por qe jo vif soie e sené. » Juste e misericordious 2604
 « Donc dist la vedve : « Ors Deus i Qe damnez fust com mescreant.
 [vaille ! E por ço lors erraument, quant
 « Si tu te moerz en la bataille 2568 Jesq'a séint Piere ert parvenu, c
 « Qui me fera dreit après toi ? Tant se perneit por la salu 2608
 — Icil » fist s'il « qui après moi Del dit prince tant debonaire
 « Prechein empereour sera. b Fors del quer chaudes lermes traire
 — Iço » fist s'ele « qe te vaudra Q'après, en la seconde nut,
 « S'autre qe tei me fait lu dreit En avison lu apparut 2612
 « E ta corone en tant receit ? Un angles qui li dist de fi
 « Quele merite avras d'itant ? Q'is ert de son desir oï
 — Ne quid » fist s'il « qe tant ne Meismement por lu roi Traien,
 [quant, 2576 Par si qe por negun paien 2616
 « S'issi avient, de prou en oie. » Ne proiast en sa vie maes.
 Respondit la vedve : « Ors Deu Mais tant vos di tot a espraes,
 [l'oie! 2578 Ja seit qe les vertuz ainz dites
 « Ne te vaut donques asez miez Tant soient leües e escrites 2620
 « Tant com tu es seins e heitiez Com celes qui sont veires provées,
 « Qe d'icest grief justice faces, Par tot lu mont auctorizées,
 « S'en aies les grez e les graces, Qe nul n'en pusse estre doutant,
 « Q'a scient ta merite perges Neporoec li Romein auquant 2624
 « E tes loiiers autrui reserges ? » D'icest miracle escrit derrain
 Li emperere s'avertit 2585 Mescreant sont, ja seit q'en vain,
 Qe veirs est ço qe lui a dit. Soul por itant noméement
 S'en ot el quer compunction Qe ja li seint verai[e]ment, 2628
 De ses plours e de sa raison, 2588 Qui tant ert saive e sein doctor,
 Tant qe lors, sanz plus de demoure, Por lu paien empereior
 De pieté, meïsme l'oure, Deu ne deproiereit, ço dient;
 De son cheval se mit a terre, E ço provent e tesmonient 2632
 E si feseit tantost enquerre 2592 Par tant qe is meïsme dit
 Del dit murdre la veire estrace, El Dialogue avant descrit,
 Si q'onc del liu ne de la place, Enz el quart livre tranlaté,
 Ne se mut por negun besoing, Ou est apertement trové 2636
 Ne sus ne jus ne proef ne loing, Q'il prove e moustre par raison
 S'ot rendu lu dreit jugement 2597 Qe par meïsme l'achaison
 Par sei meïsme outréement. Ne voudront pas li seint orer 2639

Quant Deus vendra lu mond juger
 Por ceus qui donc damnez seront,
 Par quele cil qui ores sont
 Justes e bons en ceste vie *d*
 Por les defunz en felonie 2644
 Qui en pecchié mortal se moerent
 Deu ne deprient ne requerent,
 Car honte ont de Deu rens proier
 Q'il lor puesse par dreit voier. 2648
 Por tant n'est pas grant mal, ço
 S'auquns ceste vertu desdit. [quit,
 Mais veirement, qui la mescreit
 Une raison entendre deit : 2652
 Ne lisons pas qe il orast
 Einsi qe negun mot sonast,
 Ainceis plorut tant soulement
 Por lui molt angoissousement, 2656
 Sanz faire de parler semblant,
 Q'onc ne mut levre tant ne quant,
 Quel li prophetes Moysès 2659
 A qui Deu dist : « Va, car te taes !
 « Qe deit q'einsi cries sor mei ? »
 Si ne dist il ne ço ne quei.
 Par tant resemble q'autresi
 Poeit saint Gregoire estre oï 2664
 De son desir sanz mot soner,
 Car veirement tant par veit cler
 Cil qui les quers cerche e les reins,
 Q'a son serf lu plus e le meins
 Sovent otrie e done e mire, 2669
 Ço q'is com oem charnal desire,
 E neporquant ne l'ose pas
 Mettre a raison ne haut ne bas.
 Dom li psalmiste einsi nos dit :
 « Deu lu desir del povre oit. 2674
 « Iço, » fait il « Deus, ot t'oreille
 « Qe li quer del povre appareille. »
 D'autre part asez miez poons 2677
 Resoudre icestes questions :
 Ne trovons pas escrit en livre *f.* 172

Qe Trajans fust ensi delivre. 2680
 D'infern qe s'alme fust en gloire
 Par l'oreison de saint Gregoire,
 Car ço sereit, tot sanz arvaire,
 A l'evangile apert contraire, 2684
 Ou est apertement escrit :
 « Oem qui n'est del saint Esperit
 « E de baptesme regeneré
 « Ja n'enterra el regne Dé ; » 2688
 Ainceis lisons qe simplement
 Delivre ert d'infernal torment,
 Des peines soulement sentir.
 Car iço mostre, sanz mentir, 2692
 Icist serf Dé dom nos parlons
 Es diz dialogaus sarmons,
 Enz el quart livre avant nommé,
 Ou est apertement trové 2696
 Q'alme poet estre en infern close,
 E neporquant si se repose ;
 Car en tal liu estre porra
 Ou negun mal ne sentira. 2700
 Dom il dit del feu infernal
 Qe seingles est e desegal :
 Sengles en tant qe toz comprennent
 Qui damnez sont par jugement,
 Divers e desegal en tant 2705
 Qe toz pecchors n'est pas ardant
 Unaiement, d'une maniere,
 Ainz i sont li damné pechiere 2708
 Par lu Deu juste jugement
 Qui sa desserte a chesqun rent,
 Diversement ars e penez
 E en divers lius alouez, 2712
 Segon lor diverses merites.
 Por tant di qe des peines quites
 Bien poueit estre icist Traien ; *b*
 Mais q'en ciel onc estrast paien
 Ne vos poet nus oem affermer 2717
 Sanz ço q'il ne voille passer
 Entrinement la dreite fei.

2642-6 « Quæ nunc etiam causa est ut non orent sancti homines pro hominibus infidelibus impiisque defunctis. » II, xliv. — 2675-6 « Desideria cordis eorum audivit auris tua » (Ps. XIX, 17). II, xliv.

Hui mès d'icest plus ne direi, 2720	Regnant Fouquei l'empereour c
Car de la fin de saint Gregoire	El second an de son enour.
Vos recontrei la veire ystoire.	Si fut sis seint cors enterrez,
	Tost après q'il ert deviez, 2752
<i>De transitu beati Gregorii et de sepultura et de epitaphio ejus. XIII.</i>	Enz en l'iglise de Seint Piere,
	Al forein porcheiz qui ere
	Devant lu viel sacraire asis
Tant ert penible e curious,	Ou plusors cors seinz furent mis,
Pensis, veillanz, estudious 2724	Meismement li papes Leons 2757
De garder la cité Romaine	Qui tant ert bons clers e seinz ons,
Ensemble od sa salu demaine,	Simach e danz Gelasius
Od tot lu mond dom ert clamé	E li simples Simplicius 2760
Pastor e pere e avoué, 2728	Qui toz furent papes sacrez.
Qe del penser qe del labor	Od ces fut Gregoire enterrez
Cheit en tant forte langor	Dignement od molt grant enor.
Qe lu prophete Ezechiel,	S'ot sis epitaphes la flor 2764
Lu quel espondre emprist tant bel,	De trestotes les escritures
Ne poeit pas del tot parfaire, 2733	Escrites sus les sepultures,
Ainz l'estut son porpos retraire.	Car tals est del latin li titre,
D'autre part nis tant ert grevez	Ço poet entendre asez li litre, 2768
D'enemis e d'aversitez, 2736	Qui desus la tombe est escrit
Sor tot la corporau feiblesce,	Com la sivante lettre dit :
Q'a force e par vive destresce	
Trestot l'estude entrelessa	<i>Suscipe, terra, tuo corpus de corpore sump-</i>
E ses durs jors pleinst e plora,	<i>Reddere quod valeas, vivificante Deo. [tum,</i>
Com cil qui n'ot autre desir 2741	<i>Spiritus astra petit, Leti nil jura nocebit¹</i>
Fors qe del cors peüst transir,	<i>Quin vite alterius mors magis ipsa via est.</i>
Car ne quist al ne jor ne nut,	<i>Pontificis summi hoc clauduntur membra</i>
Tant q'a la fin, quant a Dé plut	<i>[sepulcro,</i>
Qe sa proiere fust oïe 2745	<i>Qui innumeris semper vivat ubique bonis.</i>
Transit en pardurable vie	<i>Esuriem dapibus superavit, frigora veste,</i>
L'an de son sacre quatorzisme	<i>Atque animas monitis textit ab hoste sacris.</i>
Quart ide en marz, entrant di disme,	<i>Implebatque actu quicquid sermone docebat,</i>
	<i>Se dedit exemplum mistica verba loquens,</i>
	<i>Ad Christum vertens Anglos pietate magistra,</i>
	<i>Adquirens fidei agmina gente nova.</i>

2734-42 « ... verum etiam hostilibus incursionibus multisque corporis debilitatibus aggravatus, a studio expositionis omnino desisteret, et ad dies illos « se pervenisse defleret, atque dissolutionem sui corporis totis conatibus flagitaret. » IV, lxvij. — 2748 *En marge* : « Quarto idus et die x^a tran. » — 2751-70 « Hujus præterea venerabile corpus in extrema porticu basilicæ beati « Petri apostoli, ante secretarium tunc antiquissimum quo videlicet Leo, Simplicius, Gelasius atque Symmachus apostolicæ sedis episcopi, cum nonnullis « aliis tumulati, suis hactenus epitaphiis prædicantur, sepultum tali titulo decoratur. » IV, lxvij.

1. *Corr.* nocebunt.

*Hic labor, hoc studium, hec tibi cura; hec
[pastor agebas
Ut Domino offerres plurima lucra gregis;
Hisque Dei consul factus letare triumphis, d
Nam mercedem operum jam sine fine tenes.*

*De combustione quorundam librorum
ejus. De transitu et testimonio Pe-
tri Diaconi, et de summa libro-
rum inventorum et quorundam
perditorum. XIII.*

Cist epitafe en som la piere
Escrit ereit ou sis cors iere, 2772
Fourmez a lettre d'or burnie.
E sachez tote Romanie
S'en aperçut tost en après
Quels ert li dolorous decès 2776
Del patron q'ele aveit perdu,
Car tantost quant li fut tolu 2778
Ne demoura fors molt brefment
Quant, l'an meisme, soudement
Sorvint einsi très grant famine
Qe la gent metoit a mourine
Sanz nombre, a si très grant dolour
Qe del retraire en ai hisdour. 2784
Mais onques veirement por tant,
Tant par ert la malice grant,
Nel reqenoistrent li envious,
Ainçais distrent tot [a] estrous
Qe Gregoires ereit boulieres, 2789
Del commun tresor destruieres,
Por q'oem dut quanq'il fist desfaire;
E por ço lors li aversaire, 2792
Quant a son cors ne porent nuire,
Ses oevres pristrent a destruire.
S'orent ja molz de ses escriz
Ars e destruis e parhouniz, 2796
Quant li ainz dit diacre Piere
Qui tant familier lu iere,

Od qui lu Dialogue ainz dit
En desputant mist en escrit, 2800
Arestut a tot son poeir, f. 173
E si lor dist itant por veir
Q'is s'entremistrent de naient,
Car seüssent is veirement 2804
Qe ja por ardeir ses escriz
Meins ne sereit sis noms cheriz,
Ne sa fame plus abatue,
Ne sa memoire meins tenue; 2808
Car tant par eroient semez,
En esemplaires recitez
Parmi lu monde, loing e près,
Qe par nule aventure mès 2812
Ne seroient parabatuz,
Tant par erent partot qenuz.
D'autre part od ço lor diseit
Qe veirement molt par sereit 2816
Icele lor très grant envie
Tenue a grant forsenerie,
Car grant sacrilege fesoient
Qui tanz e tels escriz ardoient,
Les quels cil fist noméement 2821
Sor lu qui chief personaument
Sovent vit seint Espirt ditant
En semblance d'un coulou blanc
Qui lui espirot e moustra 2825
Quanq'il escrit e enseigna.
D'icest tesmoine ert esmeü
Li poeple, quant l'ot entendu,
En tant qe les diz envious 2829
Contredistrent tot a estrous
A contenz, as espées traire,
Meimement por le dit libraire 2832
Qui mis fut a destruction;
Dom lors par ceste occasion
Danz Pierre li diacre ainz dit
Trestot lor contenz departit 2836
E dist: « Seingnors, mi frere chier, b

2778 IV, lxix — 2786-7 « invidorum tamen feritas minime recognovit. »
2827-907 *Tout ceci est très développé. Il y a seulement dans le texte: « Cum-
que dudum devotum populum Diaconus cerneret occasione temporis cum
« invidis resultare, in hoc omnium sententiam dicitur provocasse, ut, si quod*

« De vostre contenz n'est mestier,
« Carsachez bien verai[e]ment 2839
« Prest sui a proveir erraument
« Sanz delai e sanz nul respit
« Quanqe j'ai de Gregoire dit.
« Sour seintes reliques j'urrai
« De ma mein destre, e si mettrai
« Ma vie en gage, par ainsi 2845
« Qe Deus eit de m'alme merci,
« Qe cist apostoiles Gregoire
« Deit estre de seinte memoire,
« E entre les seinz anumbrez 2849
« Com cil qui dignes est provez
« De la celestre compaignie
« Od qui il ja regne en la vie
« Qui mès ne finira nul jor 2853
« As ciels od nostre Creator ;
« E si j'urrai nis ensemment
« Por ses escriz deminement 2856
« Q'is deivent estre autorizez
« Par tot lu mont de lonc en lez
« Com cels qui sont seinz e parfiz
« Enditez del seint Esperiz 2860
« Personaument, mes oilz veanz ;
« S'en ert itels li covenanz,
« En som ço, lu quel vos ferai,
« Qe s'en cele oure, quant avrai
« Lu serrement paracompli, 2865
« Avient par aventure ainsi
« Qe jo me moere enz en la place,
« E vos tantost sanz plus d'espace
« Cesserez des livres ardeir : 2869
« Si crerez ço q'ai dit por veir,
« E si jo soie vifs trové
« Après lu sacrement juré, 2872
« Itant vos pramet leiaument c
« Sor meisme lu sacrement

« Qe jo meisme a mon poeir
« Vos aidrai des livres ardeir.
« S'en serai principal autor, 2877
« Sanz mal engein e sanz poor,
« Des ardeir de ma propre main.
« Mais veirement tot sui certain
« E segur si com de la mort 2881
« Q'il ne me fera ja lu tort
« Q'en la confession veraie
« De son nom a sei ne m'atraie. »
A ceste sentence assentoient 2885
Trestoz cil qui presenz eroient :
Jovres e viez, petiz e granz,
E cil tantost, trestoz oanz, 2888
Jurot sanz male art e sanz guile
Sor lu seint text de l'Evangile
Trestot le sacrement ainz dit,
Si com jo lu vos ai descrit, 2892
A haute voiz apertement ;
Mais itant vos di veirement
Q'apert miracle i ert mostré,
Qar onc plus tost ne l'ot juré 2896
Quant veianz toz l'espirt rendit,
Si q'onc de la mort ne sentit
Peine n'angoisse ne dolor ;
Dom lors parut veir confessor
E veir tesmoine de veirté, 2901
E si fut tantost enterré
Enz en meisme icele place.
S'en i pert onqorors la trace 2904
De son sepulcre ou il jura,
Proef de la basse ou il poia
Les degrez al serment jurer. 2907
Por cest tesmoine confermer
Seut om depeindre par costome d
Par tote la cité de Rome
Un colum seint Espirt notant

« dixerat jurejurando confirmans mori continuo meruisset, ipsi a librorum exus-
« tione desisterent; si vero testimonii sui superstes extitisset, ipse quoque
« combustoribus manus daret. Itaque, cum Evangelii in ambonem venerabilis
« levita Petrus ascendens, mox ut Gregorianæ sanctitati testimonium præbuit,
« inter verba veræ confessionis spiritum efflavit, et a dolore mortis extraneus
« juxta pyrgi basim, sicut hactenus cernitur, confessor veritatis meruit sepeliri. »
IV, lxx. — 2908 IV, lxx.

Par desus Gregoire escrivant, 2912	L'Ezechiel, les Omelies,
Por ço qe li seint Esperit	Li Pastoral, es quelz noz vies
Lu espirot quanq'il escrit.	Si com en mireors mirons,
Sachez por itant fut perie	Si seinement les entendons. 2944
Des livres la maire partie, 2916	Autres escriz refist asez f. 174
Car par l'arson furent perduz	Qui onc pues ne furent trovez,
Q'om ne seit q'is sont devenuz.	Car par l'arson furent perduz
Neporquant la somme en avons	Ainceis qe ceus fussent seüz. 2948
En un escrit ou nos trovons 2920	
Q'il meïsme escrit a Johan	Seingnors, ici finist la vie
Son sozdeacre Ravennan,	Qui ja nen ert el ciel finie
Car en icel livre est trové	Del pape glorious Gregoire.
Q'un sis deciple endoctriné, 2924	Or preions Deu qe a la gloire
Qui apelez ert Claudion,	Ou il ensemble od lui habite 2953
Les proverbes de Salemon,	Nos donst venir par sa merite.
Le <i>Cantica Canticorum</i> ,	Amen. <i>Explicit.</i>
Les prophetes e lu <i>Regum</i> , 2928	
Les epistres canonias	<i>Istud complevi conversionis mee anno</i>
Par ordre les set principaus,	<i>IX^o, sacerdocii .ij^o, in vigilia</i>
Par son sen ot mis en escrit	<i>apostolorum Philippi et Jacobi.</i>
Si com il de lui les oït, 2932	
Mais veirement après l'arson	Sanctus antistes Gregorius vir perfectus
S'is fussent recovrez ou non	in omnibus in turbis erat monachus digne
Ne seit om pas certainement;	cunctis venerandus. Ecce sacerdos magnus.
Mais ceus qi sont presentement	Qui in diebus.
En seinte iglise plus usez, 2936	Deus, qui anime famuli tui Gregorii
Par tot lu mond auctorizez,	eterne beatitudinis premia contulisti, con-
Nomez sont en son evescal :	cede propitius ut, qui peccatorum nostro-
Li Dialoge e li Moral, 2940	rum pondere premimur, ejus apud te pre-
	cibus adjuvemur.

Nous allons maintenant grouper les faits linguistiques qui se dégagent de la Vie de saint Grégoire. Nous sommes en présence d'un texte que nous pouvons considérer comme absolument pur. Alors même qu'on hésiterait à voir dans le ms. unique dont nous avons fait usage l'œuvre autographe de frère Angier, on devrait reconnaître que ce ms.,

2921-2 *Il n'est pas sûr que le traducteur ait compris* : « Quarum (expositionum) « ipse summam Joanni-subdiacono Ravennæ, responsali suo, significare videtur. » IV, lxx. — 2928-30 « ... de libris quoque Regum et de Heptateucho... » *Ibid.* — 2939-44 « Quorum (librorum) memoriam quidam in episcopali ejus perstrin- « gens ait : Job, Ezechiel, Evangelia et Pastoralem exposuit, et multa alia. » *Ibid.* — 2948 *Je ne sais comment le traducteur a compris. Le texte porte* : « Ut « subaudias quæ jam inveniri non possunt, quoniam revera ante succensa sunt « quam edita. » *Ibid.*

exécuté dans l'abbaye même à laquelle appartenait Angier¹, et, selon toute apparence, du temps de l'auteur, offre, quant à la conformité du texte avec l'original, toute espèce de garanties. Nous n'aurons donc pas à établir tout d'abord, comme on est ordinairement obligé de le faire, une distinction entre la langue du copiste et celle de l'auteur.

Dans le précis qui suit, je ne tiens compte que des faits par lesquels la langue de notre texte diffère du français de France.

PHONÉTIQUE

1. *a* + nasale devient *ai*, comme en français, dans *premerain* 257, *raim* 175, *soubitaine* 929. Plus ordinairement il devient *ei* : *eimes* 1797, *cleime*, *cleiment* 294, 552, 644-6, *demein* 337, *mein*, *meins* 212, 989, 992, *romein*, *romeins* 551, 643, *sein* (sanus) *seins*, *seine* 272, 338, 986; *subiteine* 937, *vein*, *veins* 304, 642, *umein* 173. — Précédé d'un *i* latin ou roman, il devient comme en français *e* : *citeien* 54, *crestiens* 501, 503, *Gordien* 53; *gardeins* en rime avec *seins* (sanus) 1500 n'est pas une exception. Traianus est traité de deux façons. Une fois, la forme latine étant conservée sauf la finale, nous avons *Traian*, ou *Trajan*, 2539, ce qui entraîne à la rime correspondante *roman* au lieu de *romain* ou *romein*. L'autre fois la forme adoptée est *Traien* 2615, en rime avec *païen*. Maximianus devient *Maximiai*n 258 pour rimer avec *premerain*. — Il n'y a pas d'exemple d'*aun* pour *a* + nas. et cons.

2. *a* + *i* latin ou roman subsiste : *ai* (habeo) 1195, *faimes* (facimus) 983, *ainz* 242, *mesaise* (?) 411, *vait* (vadit) 399. Plus souvent il devient *ei* : *beises* (basias) 1798, *feimes* (facimus) 904, *attreit* (attractus) 541, *entreit* 544, *forstreit* 607, *leist* (laxat) 938, *ei* (habeo) 569, *avrei* 1854 *dirrei* 721, *eit* (habeat) 158, 1000; *escleire* (*exclariat) 349, *seint*, *seinte*, *seintes* 4, 16, 50, 52, 75, *einz* 141. Au v. 1004 *eit* (habeat) rime avec *dreit*. Au v. 2002 la rime *eir* (aer) avec l'inf. de la première conjugaison *aleir* n'est peut-être qu'approximative, car il est difficile d'admettre un son unique pour ces deux finales. *Ai* ou *ei* se réduit à *è* dans *set* (sapit) 148. Magis est rendu ordinairement par *mais*, mais on trouve aussi *maes* 462, 1185, 1211, et la réduction à *mès*

1. Le ms. était encore à Sainte-Frideswide à la fin du XIII^e siècle ou au commencement du XIV^e. Ce qui le prouve, c'est une prière écrite vers cette époque sur un blanc du fol. 8 : « Indulgenciam nobis, Domine, beata Frideswida virgo imploret, que tibi grata semper extitit, et merito castitatis et tue professione virtutis, per Christum. » Il est évident que cette prière ne peut avoir été écrite qu'à Sainte-Frideswide.

1500, 1505, *uimès, umès*, 32, 167, 658, *onc mès* 1492. Au v. 2616 *maes* rime avec *espraes* (exprès) c.-à-d. en è. Cf. *aeve* (aqua) 1340, 2140, et *taes* (tace) 2560, en rime avec *Moysès*¹.

3. *ē*, *a* précédé d'un son mouillé, *arium*. — Je groupe ici tous les cas où se produit en français le son *ié*². On sait que dans tout l'ouest de la France et sur le sol de la Grande-Bretagne, *ié* se réduit plus ou moins à *é*³. Ici nous avons l'une et l'autre forme. Je range les exemples en colonnes parallèles :

<i>arriere, ariers</i> 606, <i>bien</i> 1475, .	<i>arere</i> 2066, <i>ben</i> 526, 538, 991-2,
1901, 1910, <i>ciel</i> 178, <i>fier, fiers</i>	<i>bref</i> 745, <i>ere</i> (erat) 279, <i>erent</i>
1794, 1827, <i>ier</i> 1359, <i>iere</i> (erat)	1126, <i>leve</i> 1172, <i>lez</i> (lætus)
1190, 2078, <i>lié, léz</i> 388, 588, <i>mien</i>	2452, <i>melz</i> (melius) 96, 269, <i>men</i>
(meum) 1513, <i>Piere</i> 605, 1189,	(meum) 93, <i>rens</i> 1928, <i>sé</i> (sedem)
<i>rien</i> 2213.	2126, <i>secle</i> 68, 949.
<i>assouagié</i> 417, <i>changié</i> 191,	<i>brisée</i> 376, <i>chef</i> 462, <i>cher, chers</i>
<i>chiers, chieres</i> , 210, 386, 1357,	1053, 1943, <i>cheres</i> 497, <i>eshaucer</i>
<i>congié</i> 575, 584, 587, <i>encoragié</i>	864, <i>manjer</i> 315, <i>pecchez</i> 773, 950,
192, <i>esforciez</i> 1946, <i>mangier</i> 1437,	<i>perillée</i> 375, <i>prengiez</i> 951, <i>sachez</i>
<i>neier</i> 781, <i>pecchié, pecchiez</i> 409,	317, 443, 497, 1076, <i>veiller</i> 284.
977, 1098, <i>perillié</i> 410, <i>sachiez</i>	
1018, <i>travaillier</i> 352.	
<i>Angier</i> p. 146, <i>aumosnier</i> 1317,	<i>aumosner, aumosnere</i> 385, 1364,
1386, <i>aversier</i> 514, <i>chevaliers</i> 1613,	1376, <i>chevalers</i> 1599, <i>dener, deners</i>
<i>cloistrier</i> p. 146, <i>deniers</i> 396, <i>ger-</i>	422, 445, <i>fevrer</i> 1637, <i>seculer</i> 194,
<i>niers</i> 733, <i>legier</i> 335, <i>milliers</i> 734,	199, <i>seculere</i> 203, <i>veiturers</i> 1988.
<i>volentiers</i> 209.	

L'association des rimes *é* et *ié* d'origine (écrit *e*) est peu fréquente. Citons : *prover-enseigner* 107-8, *manjer-pasmer* 315-6, *neier-noer* 731-2, *eshaucer-enorer* 865-6, *lées-despoillées* 965-6, *lever-proier* 989-90, *empere-riere-proiere* 1133-4, *entercé-quascé* 1137-8, etc. La proportion des rimes régulières d'*é* avec *é* et d'*ié* avec *ié* est beaucoup plus considérable.

4. *ē*, *ī* deviennent *ei*, *oi*, parfois *è* :

<i>beivre</i> (bībere) 726, <i>creire</i> (crē-	<i>foi</i> 158, 436, 1274, <i>roi, rois</i>
<i>dere</i>) 1403, <i>eir</i> (hæres) 217, <i>eire</i>	545, 2021, 2169, <i>voie</i> 2453, 2458.
(īter) 384, 723, <i>esteilles</i> 31, <i>fei</i>	

1. On peut encore citer *saele* (sella) 3497, pour prouver qu'*ae* équivaut à *è*.
2. Ou *iè*; il y a sur ce point des doutes.
3. Ou *è*.

1252, 1870, *feire* 482, *seif* 1749,
veile 2011, *veir*, *veire* 3, 14, 182,
 516, 533, 590.
quei, *qei* 34, 225, 299, 300, *moi* 33, 1044, *soi* 23, 92, 102,
mei 1048, *sei* 18, 240, 312, 325, 104, 109, 134, 228, 243, 341,
 338, *tei* 650. *toi* 836, 2191.
Engleis 522, 530, 2174, *meis* *Englois* 545, 2170.
 59, 1625, *treis* 624.

Infinitifs en ère :

ardeir 2805, 2869, 2879, *aveir*
 151, 534, 1375, 1522, *poeir* 181,
 1521, *receveir* 1299, *remaneir* 924,
saveir 152, 161, 597, *valeir* 1863,
vouleir 2162.

Imparfais et conditionnels¹ :

aveireit 123, *aveindreit* 533, 622, *aportoient* 2267, *atendoient* 881,
aveit 599, *chalangereit* 1420, *creis-*
seit 700, *diseit* 621, 1356, *diseient* *avroient* 27, *bevoient* 744, *confer-*
 2440, *ereit* 608, 674, 870, *espereit* *moient* 2166, *convertoient* 2052,
 124, 1133, *feseit* 887, *liseit* 634, *coruçoient* 592, *desiroient* 882, *disoie*
maneit 367, *meteit* 814, 1338, *pes-* 1435, *disoient* 2165, 2269, *eroient*
seit 368, *porreit* 38, *poueit* 111, *voies* 1457, *feroie* 1436, *fesoient*
rendreient 2438, *saveit* 817, *sereit* 8, 1230, *passoient* 1984, *pernoient*
 423, *sosteneit* 1324, *teneit* 633, 1437, *porpensoient* 2268, *repen-*
 1339, *trovreit* 22, *veieit* 1441, *veneit* *toient* 1898, *repositoient* 630, *savoies*
 2182, *voleit* 112, 1340. 1484, *savoient* 591, 1175, 1895,
tornoient 1438, *venoie* 1456.

Autres temps :

crei 17, 2213, *deiz* (dēbes) *doiz* (dēbes) 1831, *soie* 1499,
 1832, *deivent* 2857, *vei* (video), 1844, *soies* 1021, 1497, 1842,
veit (videt) 42, *seit* (siat) 34, *soient* 1064, *porvoies* 1022.
 860, 1066.

ei se réduit à *é* : *avers* 1533, 1743, *ere* (iter) 1892, pour rimer avec
pere, *set* (siat) 165.

1. Les deux listes parallèles qui suivent renferment quelques verbes de la première conjugaison, qui n'ont l'imparfait en *eit*, *ient*, *oient* que par analogie. Voir ci-après § 18.

Je n'oserais pas affirmer absolument que les deux notations *ei* et *oi* représentent toujours ici un même son. Les deux notations ne sont pas employées tout à fait au hasard. Dans un cas au moins, lorsque la diphtongue est suivie d'*e*, l'écrivain préfère évidemment *oi*¹. Dans les autres cas, bien qu'il y ait un peu d'hésitation (*mei* et *moi*, *engleis* et *englois*), je pense que la prononciation de l'auteur était mieux représentée par *ei* que par *oi*. Mais le son de la diphtongue devait dès lors tendre à se simplifier. Toutefois le son simple que nous avons dans *avers* et dans *set* était-il un *e* fermé (*é*) ou un *e* ouvert (*è*)? L'analogie du provençal est certainement en faveur d'*e* fermé, et dans cette hypothèse on s'expliquerait fort bien la rime *ver* (*vēr*um) avec *eschiveir*, infinitif de la première conjugaison, 817-8, et celle de *poeir* avec *acheveir*, 1945-6. La terminaison de l'infinitif aurait été modifiée dans sa graphie, non dans sa prononciation, pour s'accorder avec *veir*, *poieir*, prononcés *vēr*, *poiēr*, bien qu'écrits avec la diphtongue, selon la graphie traditionnelle. — *Voier* (*vidēre*) est constant et se trouve en rime avec *travallier* 351, *altier* 2353. De même *soier* (*sedēre*) 1578. Pour ces deux mots il y a lieu d'admettre l'interversion d'*e-oi* en *oi-e*².

5. *ě ĭ + i* roman donne *ei* : *aincis* 115, 272, *Beneit* 563, *dreit*, *dreite*, *dreiz* 41, 86, 88, 542, 1190, *soleil* 31. Se réduit à *è* dans *aincès* 404. *Ainçais*, 2788, est exceptionnel.

6. *ō* en syllabe ouverte subsiste dans *nove* 1604, mais devient ordinairement *oe*. Je classe ici les mots comme *fluvius*, *juvenis*, *suus*, où l'*u* tonique a été assimilé anciennement à *ō* : *boefs* 2143, *doels* 417, *foer* 207, *iloec* 1190, *joevnes* 485, *joevres* 958, *joeve* 119, *moert*, *moerent* 932, 939, *oem* 373, 419, 572, 786, 931, *oes* (*ōpus*) 1880, *oeuvre*, *oevres* 12, 83, 107, 112, 140, *poepel* 785, 1107, *poet* 351, 930, *proef* 1375, 1426, 1479, *soen*, *soens* 245, 1840, *soer* 77, *troefs*, *troes* 1402, 1406, *voeil* (**vōleō*) 344, 1000, 1622, *voelz* 1403, 1844, *voelt* 545. — *Oe* se réduit à *e* dans *em* (*hōmo*) 769, *fleves* 1973, *merge* (*mōriat*) 1002, *selt* (*sōlet*) 1033, 1202, *velt* 1039.

La diphtongue *ue* se produit dans *fuer* 818, 1207, *quer* (*cōr*) 185, 208, 871, 989, 991. Elle s'observe plus particulièrement dans les mots où *ō* est suivi d'un *i* posttonique, soit en latin, soit seulement en roman : *mues* (*mōdios*) 735, *pues* (*post*, devenu **pocs*) 236, 258, 267, *puesse* (**poscat* devenu **pocsat*) 1040, *puessent* 46, 936, 2090. En ce cas le français a *ui* (*muis*, *puis*, *puisse*) qui a primitivement dû être

1. Il y a *demourent* au v. 1997, mais c'est le résultat d'une inadvertance, car le sens exige *demourent*.

2. Voy. Tobler, *Zeitschr. f. vergl. Sprachf.*, nouv. série, III, 417.

oei ou *uei*. — *Ue* se réduit à *u* dans *pusse* 1097, *pussent* 2084, *jue* (jōcat) 549, où l'usage eût difficilement admis la graphie *juee*. *Fluve* 738 (en rime avec *deluve*), 742, suppose une forme antérieure *flueve* qui s'est d'autre part réduit à *fleves*, comme on l'a vu à la fin de l'alinéa précédent.

7. *ō* et *ũ* aboutissent à un son unique qui est rendu à peu près indifféremment par *o* et par *ou*. Il est à remarquer toutefois que *ou* a décédé-ment la préférence dans les finales en osus :

amor 327, *ancessors* 1199, *dese-
nor* 10, *douçor* 163, *labor*, *labors*
9, 287, *mors* (mōres) 1330, *plu-
sors* 262, 289, *preehors* 567, *sa-
vor* 164, *seingnors* 32, 490.

jor, *jors* 288, 328, 359, 391,
400, *lor* 333, *molt* 309, 805, 809,
por 11, 101, *toz* 24, 115, *totes* 37,
41, 69, 124, *volt* (vultum) 529,
vos 33, 36, 83, 390.

demore 362, *hore* 280, 361.

pretioses 219.

amour 1741, *colours* 705, *crea-
tour* 751, *doctours* 138, *empereours*
60, *enour* 48, *flour* 1742, *mours*
29, 137, 281, 701, 706, *poour*
612, 1491, *preehour* 996, *senatours*
63, *timour* 995.

double 81, *douz* 113, *jour*, *jours*,
59, 1124, 1492, *soue* (sūa) 1730,
1741, *soul* 305, 608, 952, *sourz*
15, *tour* 1123, *tourgent* 47, *vous*
400.

demoure 232, 617, 867, *houre*,
oure 231, 325, 618, 868.

amorous 66, *angoissous* 431,
coitouses 220, *desirous*, *desirouse*
122, 862, *merveilleuse* 639, *pitous*
383, 430, *pitousement* 381 *poorous*
1025, 381, *pretious* 1084, 1517,
religious 65, 121, *soufreitous* 432,
vigrous 338.

L'emploi de *u* pour *ō ũ* latins, si fréquent dans la plupart des textes anglo-normands, est ici fort rare : *vult* (vultum) 487, *colum* 2911, *sumes* (sūmus) 609, 774, 986, 2288, *corrumpre* 749, *munde* 2811, *numbres* 225, mais on a aussi *nombre* 770, 1367. Au v. 1510 l'écrivain avait d'abord écrit *devotiun*, mais il a corrigé l'*u* en *o*. Je crois que *hures* (hōras) 1642 a l'*u* français, et a été ainsi altéré pour rimer avec *bures* (būtyrum). — *Semes* (sūmus) 2271 est exceptionnel, comme aussi *deus* (dūs) 953.

8. L'*ũ* de *consuetudinem* ne reste pas *u*, comme sur le continent (au sud comme au nord), mais devant *o* nasalisé, de sorte que *coustome* rime avec *Rome* 1201, 1301, 2258, 2344, qui lui-même rime avec *ome* 727. Cf. l'anglais *custom*.

9. Avant la tonique je ne vois que peu de faits dignes d'être notés. Un *i* semi-voyelle se développe soit spontanément, soit par analogie à

des mots tels que *preier preiere*, etc., dans *empereior* 2545, *empereior* 2630, *Leion* (Leonem) 2355, *creiez* (*credatis) 892, *veieit* (videbat) 1441, *veions* (videmus) 935, 1027, *poieir* 1521, qui seraient en pur français *empereor*, *Leon creez*, *veoit*, *veons*, *pooir*. Puis il arrive que *ei* devient *oi*, et nous avons *soiant* (sedentem) 1378, *soieit* (sedebat) 1442, *voieit* 313, *voier* (vetare) 2648. — Remarquons le passage d'*e* antetonique à *o* dans *proechier* 2046, *proecher* 2031, *proechors* 2097, *soveaus* 1880, 2558.

10. Certaines intertoniques, qui, pour des causes variables, se maintiennent régulièrement en français, tombent assez ordinairement en anglo-normand. Nous pouvons citer ici *entrin*, *entrine* 182, 1312, *entri-nement* 3, 216, 251, *vigrouz* 338, les futurs ou conditionnels *amendrons* 1072, *ostrai* 1047, *recontrei* 2722, *trovrai* 44, *trovreit* 22, pour *enterin*, *viguerous*, *amenderons*, etc.¹.

11. Les consonnes se comportent à peu près comme en français de France. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, le *c* initial ou deuxième consonne d'un groupe devient *ch*, comme cela a lieu en France entre 45° et 49° 30' environ : *changié* 193, *charité* 29, *chascun* 18, 62, dont *jasquns* 1598 est une variante graphique, *trencheions* 295. — Ce que j'ai observé de plus particulier, c'est la tendance à conserver les doubles consonnes : *soccoure* 1129, *soccors* 2108, *soccorable* 1549, *soccreistre* 204, *achettée* 1468, *asotté* 2222, *attraire* 1702, *attreit* 541, *cincettes* 2261, *lettre*, *lettres* 172, 849, *mettre* 1559, *metteit* 814, *nettement* 956, *petitettes* 2262, *rejettez* 746, *abbëie* 234, 1882, *gabbez* 2303, *obbedience* 681, *robbeours* 1707, *appareille* 91, 2676, *apparut* 2612, *sugget* 256.

FLEXION.

12. La flexion offre quelques faits intéressants. Comme dans la plupart des textes anglo-normands, la déclinaison est mal observée. Beaucoup de noms — ceux en particulier qui désignent des personnes — gardent la forme du sujet, lorsqu'ils sont employés comme régimes ; ainsi *compainz* 621, *danz* 53, 319, *Deus* 525, 1707, *emperere* 878, 883, *maire* 82, 268. Les mêmes noms, lorsqu'ils appartiennent à la déclinaison imparisyllabique, peuvent garder au pluriel la forme du sujet singulier : *li sorcere* 2477, *les miedres* (rég.) 2097. Toutefois, la tendance générale est, comme ailleurs, de substituer la forme du régime à celle du sujet. Les rimes constatent un grand nombre de manquements à la déclinaison ; voy. 8, 52, 79, 90, 116, 136, 382, 458, 576, 588, 593, et on en rencontre à tout instant dans le corps du vers.

1. Pour les futurs et conditionnels le même fait s'observe parfois en français du continent. Voy. Fœrster, *De Venus la deesse d'amor*, p. 63.

13. Les adjectifs, pronoms, participes, qui n'ont en latin qu'une forme unique pour les deux genres, reçoivent très souvent ici une terminaison spéciale pour le féminin : *quele* 167, *queles* 253, 355, 833, *teles* 497, *tale* 833, *charnale* 2245, *generale* 755, *mortale* 756, *universale* 1245, *forte* 933, 2006, *ardante* 763, 1179, *ateignante* 1180, *descendantes* 764, *manante* 2254, *mescreante* 2196, 2234, *passante* 637, *plorante* 2551.

14. L'emploi de la forme atone du pronom personnel régime est assez rare ; en voici cependant deux exemples dans le même vers : *Fait s'il e q'il se convertisse* 1001 ; mais en général c'est la forme emphatique qui est employée dans les cas où le français préférerait la forme atone : *Tant par saivement soi contint* 134, *Jo toi pri* 836, cf. 228, 240, 243, 335, 338.

15. Angier fait usage d'une forme de pronom personnel de la troisième personne que je n'ai pas rencontrée ailleurs : au lieu d'*il* sing. ou plur., il écrit de temps en temps *is* : *q'is eit* 455, *q'is soi peüsse* 946, *q'is peüst* 950, *com is l'ot porveü* 1222, *pues q'is orent* 332, *is sont* 496, *is non* 503, *s'is fussent* 509, *por q'is fussent* 532, *por q'is furent* 575, *si q'is lu feissent* 598, *q'is retournassent* 670, *q'is puessent* 936. Il y a aussi une forme féminine *es*, pour *eles* : *Deu donst q'es puessent* 46. Est-ce une forme venant d'*ipse*, *ipsi*, *ipsa*? On trouve *esse* (*ipsa*) dans un vers de Philippe de Thacon¹. Ou est-ce *iste*? Cf. *is campun*, dans *Gormond*, v. 274.

16. L'article masc. sing. sujet est *li* ; la forme du régime, qui est en même temps pronom, est non seulement *le*, mais aussi *lu*, 56, 85, 135, 166, 175-6-7, 179. Cette forme enclitique, dérivée de *illum*, n'est pas à confondre avec *lu*, variante du pronom personnel régime *lui*, qui est aussi d'un emploi fréquent dans notre texte, 233, 324, 377, 386, 396, 404, 427, en rime au v. 628². Il m'a semblé remarquer que *lu* de *illum* était moins employé dans le Dialogue que dans la Vie de saint Grégoire.

17. Remarquons l'emploi fréquent de la forme périprastique *lu quel*, *la quele*, *les quels*, *as quels*, etc., 124, 173, 253, 355, 866, 896, 1267, 1272, au lieu du pronom relatif *qui*, *que*, *cui*. L'emploi de la forme oblique *cui* n'est pas inconnue à Angier, mais il l'écrit *qui* comme au cas sujet, voir 293, 375, 432, 725, 810, 829.

1. *Par esse la chariere*, Comput, éd. Mall, vv. 1433 et 2469.

2. Dans des exemples comme *lu pesseit* 368, *si lu requist* 379, il n'est pas facile de savoir si *lu* représente *le* ou *lui*.

18. Pour les verbes, je me bornerai à relever un petit nombre de faits.

Dans les verbes de la première conjugaison, les imparfaits de l'indicatif font régulièrement en *ot* leur troisième personne du singulier : *gardot* 57, *avançot* 82, *laborot* 101, *veillot* 102, 113, *moustrot* 106, *demostrot* 140, *afichot* 185, *esperot* 196, *porloingnot* 201, *desirot* 202, *donot* 244. Mais l'auteur admet aussi, quoique rarement, la forme en *eit* : *espereit* 124 (en rime avec *aerdeit*), 1133, 1863 (rime avec *ereit*), par analogie avec le type en *ēbat*. Pour la deuxième personne du sing. et la troisième du pluriel du même imparfait, on ne trouve que la forme en *oi*, ou, rarement; en *ei* : *redoutoient* 492 (rime avec *vivoient*), *amenoient* 478, *reposoient* 630 (rime avec *eroient*), *desiroient* 882 (rime avec *atendoient*), *fermoient* 1146 (rime avec *cremoient*), *tornoient* 1438 (rime avec *pernoient*), *donoies* 1457 (rime avec *escrivoies*), *passoient* 1984 (rime avec *eroient*), *confermoient* 2166 (rime avec *disoient*), *porpensoient-aportoient* 2267-8. — Notons en passant qu'ici, comme dans beaucoup d'autres écrits composés en Angleterre, l'imparfait est souvent employé au sens du prétérit défini.

19. Je signalerai encore le prétérit *mourit* 212, *mourirent* 715, et *plorut* 2655; ce dernier n'est pas propre à notre auteur, car *plurt* et *plururent* ont été employés par Chardry¹. Citons enfin une riche collection de subj. prés. en *-ge*; *aler* : *augez* 1937, *vauges* 840; *assentir* : *assenges* 838; *deigner* : *deinge* 353; *doner* : *donges* 1847; *garder* : *garge* 2190; *perdre* : *perges* 2583; *prendre* : *prenges* 951; *remaner* : *remeinge*² 1096; *reserver* : *reserges* 2584; *tenir* : *teingent* 1086, *detienge* 978, *des-tienge* 1061; *tourner* : *tourgent* 47; *venir* : *vienge* 1062, 1098; *ensovienge* 977, *viengent* 1085, *vengent* 1093; *vouleir* : *veilge* (1^{re} pers.) 37, *voilge* (3^e pers.) 352³.

20. Le verbe *estre* a deux formes d'imparfait. La première, qui appartient à la langue commune, est la forme correspondante à *eram*. Elle présente, comme on sait, deux variantes à la troisième personne du singulier, *ert* et *ere*. *Ert* a un *e* ouvert, puisqu'il rime avec *apert* 229, *Adelbert* 2021, et ne se diphtongue pas. C'est pourquoi j'écris *Si ert*, en supposant que l'*i* est apostrophé (*S'ert*) aux vers 125, 277, 1416, et non *S'iert*. Il en est autrement d'*ere* qui se rencontre aussi sous la forme

1. Chardry's *Josaphaz, Set Dormanz und Petit Plet...* hgg. von J. Koch, Heilbronn, 1879, p. xl.

2. La forme *remeingne*, au subj., se trouve en rime au v. 984.

3. Le morceau publié dans mon *Recueil d'anciens textes*, n° 23, fournit quelques autres exemples : *auge* 208, *apeauge* 209, etc.

iere, rimant d'une part avec *pere* 78, *frere* 304, *Eleuthere* 320, et d'autre part avec *Piere* 1190, 2798. La seconde forme est, pour la troisième personne du singulier, *ereit* 51, 68, 77, 95, 608, 674, 870, 1277, 1290, ou *eroit* 466 ; pour la troisième personne du pluriel *eroient* 629, 743, 1282. Je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré cette forme ailleurs que chez Angier. Elle a été, selon les apparences, créée d'après l'analogie des imparfaits latins en *-ēbam*. Si le type suivi était celui des imparfaits en *-abam*, on devrait trouver de temps en temps la forme *erot*, ce qui n'a pas lieu. En provençal il a existé un imparfait formé analogiquement sur le type *-abam*, c'est *erava*, qui se rencontre dans quelques textes du XIII^e siècle ¹.

VERSIFICATION.

21. La versification d'Angier ne présente aucun caractère particulier. C'est, avec une correction un peu moindre, celle de tous les poètes de la France continentale qui vivaient au même temps. Les irrégularités qu'on peut relever dans les vers de notre auteur sont de deux sortes, selon qu'elles concernent la rime ou la mesure. Parlons d'abord des rimes. Il est certain qu'Angier prend avec les finales de ses vers des libertés qu'on ne se serait pas permises en France à la même époque. Nous avons vu qu'il n'hésite pas à donner aux mêmes mots deux terminaisons différentes, selon les exigences de la rime, par ex. *ere* et *iere* au § précédent. Mais il y a bien d'autres rimes que l'on peut qualifier de forcées. *Demore*, qui a régulièrement un *o* fermé et rime souvent avec *hore* ou *houre* (*hōra*), devient *demere* au v. 211, pour rimer avec *pere*. *Aie* (*habeam*) ou *ie* (voy. § 2) est changé en *oie*, 2577, pour rimer avec *oie* d'audiat. Je doute beaucoup que le participe *convertuz*, 1870, 2520, ait une autre raison d'être que la rime avec *vertuz*, *deceüz*. De même la forme *benaite*, 2140, pour *beneite* ou *beneite* est accommodée à la rime *faite*. Ce ne sont pas là des fautes contre la rime : ce sont bien plutôt des fautes contre la langue auxquelles la rime a donné lieu. De telles fautes ne paraîtront pas surprenantes si on considère que pour les écrivains anglo-normands le français devenait de plus en plus une langue apprise par voie littéraire, et qu'il était par suite de plus en plus difficile de connaître en toutes ses particularités. La langue transportée sur le sol anglais par les conquérants normands subissait sur bien des points un développement particulier. L'analogie engendrait sans cesse des formes nouvelles que le français de France ne connaissait pas. A ces formes, les écrivains nés en Angleterre en ajou-

1. Voy. Chabaneau, *Grammaire limousine*, p. 230, n. 1, et p. 373.

taient d'autres qu'ils puisaient dans la lecture des livres venus de France. De là résultaient des variétés et des inconséquences qui affectent en des proportions diverses la langue de chaque écrivain, et qui s'opposent à ce qu'on puisse traiter l'anglo-normand comme un dialecte régulier.

Une vingtaine de vers pèchent contre la mesure. C'est une bien faible proportion, eu égard à l'étendue du poème. Nous allons voir que cette proportion peut être considérablement réduite. Voici des vers trop longs :

Qui les livrerent as soufreitous. 1689.
 Gregoire evesqe, serf des sers Dé. 1917.
 Fors de sa bouche lu vomira. 1932.
 Si com ainz furent acostomez. 2150.
 Si q'od convives religious. 2156.
 S'en point les cinces sovent menu. 2359.
 Les plaies e li sancs estanchiez. 2384.
 Graces rendoient devotement. 2388.
 Li dit avoiltre lez e joiant. 2452.
 Reconter soelent de seint Gregoire. 2535.
 Tant soient leües e escrites. 2620.
 Com celes qui sont veires provées. 2621.
 E de baptesme regeneré. 2687.
 Nel reqenoistrent li envious¹. 2787.

Certains de ces vers se laissent ramener à la juste mesure par divers expédients. Au v. 1689 on peut corriger *Quis livrerent* ; au v. 2150 on n'a qu'à supprimer *Si*, comme *dit* au v. 2452. Il est facile de remplacer *Reconter* par le simple *Conter* au v. 2535. Mais les autres ne se laissent pas corriger si facilement. Mon opinion est que tous ces vers sont corrects ; que l'auteur, par une licence qui n'a rien d'excessif de la part d'un écrivain anglais, ne prononçait pas les *e* posttoniques de *livrerent*, *evesque*, *bouche*, *furent*, *cinces*, *plaies*, *rendoient*, etc. Dans beaucoup de mss. anglo-normands, et par exemple dans celui du poème de Guillaume le Maréchal, qui a dû être exécuté en Angleterre vers le milieu du XIII^e siècle, les finales en *-eint*, *-oint*, pour *-eient*, *-oient*, sont fréquentes. Ici nous avons au v. 1258 *clerment* au lieu de *clerement*. Ce qui est digne de remarque, c'est que l'auteur ne se permet cette licence que dans la seconde moitié de son poème.

Quelques autres incorrections me paraissent être dues à l'inattention du copiste. Elles sont si peu nombreuses et si peu graves qu'on n'en saurait tirer argument contre l'opinion d'après laquelle le copiste ne serait pas différent de l'auteur. Le v. 1051, *Q'il nos desire esparnier*, est trop court, car il n'est pas probable que l'*e* final de *desire* compte dans la mesure. Corrigions *Q[e] il* ou *Q'il nos desire [a] esparnier*. Pour le

1. *Envious* est sûrement de trois syllabes, voy. v. 2829.

v. 1203, *Tantost abait e esquassa*, j'ai déjà proposé une correction en note. Dans le v. 1952, *A Augustin vostre abbé present* on peut ou retrancher *A*, ou corriger *Austin*, cf. v. 2164. Au v. 2230, *E si ne demoura fors bresment*, on peut supprimer *Et* ou *si*. De temps en temps l'*e*, devenu muet, de *unaiement*, *veraiement*, a été oublié (vv. 1057, 2628) : je l'ai rétabli entre []. Dans des vers comme *Ço est la Dé ire manifeste* 917, *Ne quidessez ço en est la somme* 2489, il faut lire *Ço'st, ço'n*; cf. v. 1434.

En résumé, la versification d'Angier est remarquablement correcte, eu égard au lieu et au temps où il composait.

VOCABULAIRE.

L'œuvre d'Angier offrira à nos futurs lexicographes une moisson qui n'est pas à dédaigner. Comme dans tous les ouvrages traduits ou imités du latin, on y trouvera beaucoup de mots de création savante. Ces mots, que les auteurs de glossaires négligent trop souvent, sont bons à recueillir. L'histoire de la partie scientifique de notre vocabulaire est encore à faire, et ne pourra être entreprise tant qu'on ne saura pas quand et, autant que possible, par qui, a été introduit chaque terme emprunté au latin par voie littéraire. Voici une liste, bien incomplète, des mots de ce genre qu'offre notre Vie de saint Grégoire. Je me borne à relever ceux qui n'ont pas persisté dans l'usage, ou dont il n'y a pas d'exemples aussi anciens dans Littré.

<i>auctorizées</i> 2622, <i>autorizés</i> 2857, <i>auctorizé</i> 1247, 1309.	<i>expedition</i> 686.
<i>adversité</i> 1827.	<i>generauté</i> 819.
<i>compassion</i> 414.	<i>infinité</i> 714.
<i>compunct</i> 2224, 2602.	<i>infinites</i> 1791.
<i>converson</i> 2173.	<i>interpreteison</i> 87. Littré n'a qu' <i>interpretation</i> .
<i>convives</i> 2156, au sens de <i>convivium</i> .	<i>libraire</i> 2832, au sens de collection de livres.
<i>destincter</i> 1069.	<i>manifeste</i> 917.
<i>devination</i> 88.	<i>morigerat</i> 120, 709.
<i>discret</i> 576, 709, 2024. Littré donne comme du XII ^e s. un ex. tiré de l'anc. trad. des Sermons de saint Bernard. Mais c'est un texte du milieu du XIII ^e siècle seulement.	<i>patremoine</i> 239, 1534.
<i>discretement</i> 186.	<i>patrice</i> , adj. 1672.
<i>doctrine</i> 1185.	<i>polmentere</i> 1462.
<i>eminent</i> 2459.	<i>rude</i> 1896.
<i>entrecessor</i> 1502.	<i>seminer</i> 2088.
<i>epitafe</i> 2771.	<i>soubite</i> 976.
	<i>subduction</i> 2420.
	<i>universale</i> 1245.
	<i>volontaire</i> 1769.

Voici maintenant un court glossaire où je ne relève que les mots ou les formes les plus notables.

- acesmez** 486, **aceesmées** 1615, parés.
- acoru** 301, le sens paraît être « frappé, abattu, » ce qui convient mal au partic. d'*acorre*; p.-ê. l'auteur a-t-il confondu avec *acoré*.
- aeve** 1340, 2140, eau.
- afiemenz** 218, 2043. Le sens ordinaire de ce mot est « sûreté, garantie. » Ici il s'agit d'une nature de biens, probablement d'une sorte de rentes.
- aliens** 1610, étrangers.
- alouez** 1775, 2712, placé, adlocatus, adlocati.
- arbrer**, **arbrrot** 2478, se cabrer « *enarbrar*, erigere duos pedes et in duobus sustentari », Donat provençal; voy. *Romania*, VII, 467.
- aresié** 377. Je ne sais ce que veut dire ce mot. Le sens ordinaire du français *arecier*, les deux sens du prov. *aresar* (*Lex. rom.* II, 118; V, 82) ne conviennent point ici.
- arvaire** 428, 2683, hésitation, arbitrium.
- asmer** 1772, estimer, apprécier; voy. **esmer**.
- assises** 1281, taxes, impositions.
- avison** 1785, vision.
- avisonc** 930, 1115, ou **a vis onc**; je réunis les trois mots en un, à l'exemple du ms.; à grand'peine. M. Godefroy cite trois exemples, du XIII^e siècle, d'*avisonkes*, *avisonques*. Les exemples plus anciens qu'a réunis G. Paris à propos du v. 115 e de S. Alexis (p. 194) lui ont échappé.
- avoiltre** 2452, 2519, terme injurieux ayant le sens général de païen, infidèle.
- bedel** 1259, bedeau, officier subalterne de justice. Ce mot ne doit pas être confondu avec *bidal*, sorte de soudoyer.
- beubelez** 1596, bijoux, p.-ê. pièces plus ou moins ornées de jeu d'osselets, si ce mot est le même que bibelot que Cotgrave rend par « hucklebones ».
- bingner**, **s'en bignot** 1143, s'esquiva. On trouve dans la Vie de saint Auban (éd. Atkinson, v. 554) *s'en est binnez*, dans la Vie des Set Dormans, de Chardry, v. 521, *s'en binnout*, au même sens.
- blemme** 408, blâme.
- boille** 668, forme qui paraît créée en vue de la rime, bulle.
- boulières** 2789, trompeur.
- bricon** 640, homme léger, écervelé.
- cembel** 1260, tournoi, mêlée, et par extension le prix du tournoi.
- cerre** 1692, pois chiches; Du Cange-Henschel VII, Godefroy, **CEIRE**.
- choumant** 880, chômant, paresseux.
- cinces** 2310, **cincettes** 2261, 2335, rognures d'étoffe; voy. G. Paris, S. Alexis, p. 183.
- coiltes** 1667, couettes.
- coitouses**, **pecunes** 220, mot à mot, argent pressant, promptement exigible, dettes criardes.
- creспе** 488, dont les cheveux frisent.
- crucir** ou **crucier**, **crucira** 2448, briser.
- cuter** 1169, **cuta** 1184, **cutez** 2513, cacher.
- daumaires** 1297, dalmatiques. Godefroy, *dalmairé*.
- debrisier**, réfl. 2473, se disloquer, en parlant d'un faiseur de tours.
- demeinisme** 1268, propre, personnel.

- dementir** 392, au sens de **dementer**, se lamenter. Cambridge, *s'esbrucier* traduit *expergisci*.
- desegal** 2702, 2705, inégal.
- desestable** 1926-7, instable, inconstant. Manque au dictionnaire de M. Godefroy.
- desirouse** 862, désirable.
- desquant** 105, 142, 429, 570, 653, 817, dès que, aussitôt que, lorsque; p.-ê., au v. 105, puisque; non pas « depuis quand » comme dans les deux ex. cités par M. Godefroy.
- desreier** 784, 2469, 2488, réfl. 969, 1108, 2488, s'emporter, se déchaîner.
- duitre** 1986, conducteur.
- eire** 723, 2561, **ere** 1892, voyage (iter); **en-** 384, 1404, sur-le-champ, aussitôt.
- eis** 390, 1785, voici.
- eislors** 2019, **eslors** 653, là-dessus, dans ce moment même; cf. *epslor*, dans le poème de Boèce, v. 15.
- emme** 407, âme.
- en** explétif 225, 744, 1351, 2093, 2499, p.-ê. 945 (*n'en*), 1814.
- endementre** 830, 1422, pendant ce temps-là.
- enrevre** 1905, endurci, obstiné; cf. Chardry, *Petit plet*, 1356, 1400, *Gir. de Rouss.*, ms. d'Oxford, v. 5759, et Du Cange-Henschel, VII, ENRIEVRE.
- entercier** 846, 1137, saisir, confisquer, intercepter. Du Cange, INTERTIARE.
- entrer**, construit sans préposition, 2009.
- enviez** 1425, invités.
- erraument** 131, 561, 570, 654, 694, aussitôt, sur-le-champ. Cf. *Chevalier as deus espées*, note sur le v. 204.
- esbruscier**, **s'est esbrusciez** 418, se réveiller, se ranimer, cf. *s'esburuche* dans Du Cange, sous ELECTUARIUM. Dans le Psautier de
- escharsement** 1394, strictement. Diez, *Wart.* I, SCARSO.
- escharseté** 1644, 1700, mesquinerie, avarice.
- escheri** 1476, choisi.
- escommeüz** 677, excité.
- escoure**, réfl. 2481, se secouer, se démener; part. **escous**, 1126, secourus.
- esgrapir** 1287, couper, émonder?
- eslais**, **eslès**, **a-** 670, 1300, en hâte.
- eslors**, voy. **eislors**.
- esmer**, **esment** 645, voy. **asmer**.
- esquasser** 1203, 1254, détruire, mettre en pièces.
- estal** 696, siège, poste.
- estes vos** 480, 750, **este le vos** 400, voici.
- estevoir**, **esteüst** 307, il fallut.
- estortre** 207, part. **estors** 1036, échapper.
- estre** 302, 316, 448, 684, 1188, en dehors de.
- estrous** 712, subitement; la locution usuelle, tant en fr. qu'en prov., est *a estrous*, qu'on trouve ici v. 1454, 2788, 2830.
- fantome**, féminin, 1433.
- fé** 1241, fief.
- fertres** 1297, chasses.
- feupe** 2323, haillon, friperie. Cf. *Romania*, IV, 363. Du Cange, *FREPATÆ VESTES*, *Richars li biaux*, v. 1907, *defelippreez*.
- fie** 1774, figue.
- flecchiez** 1018, fléchi. Tous les exemples connus se rattachent à *flechir*.
- foison**, **avoir** — **vers** 27. Se maintenir sur un pied d'égalité à l'égard de quelqu'un, lui être comparable. Voy. la note de Diez sur le v. 26 de Boèce, dans les *Altromanische Sprachdenkmale*.

- fouailles** 1636, sorte de pèlerine ou de cravate en laine, focale.
- fruis** 956, subst. formé sur *fruisier*; brisement.
- gaaigne** 495, gain, profit.
- glaive** 710, 928, 970, calamité, épidémie.
- guenchir** 841, réfl., se détourner.
- here** 452, figure, mine.
- hisdour** 2784, horreur.
- huge** 438, huche.
- ierre** 2479, lierre.
- ilors** 215, 387, alors.
- istre** 1562, état, manière d'être; cf. **segont lor istre**, Et. de Fougères, *Livre des manières*, XCV. C'est probablement une forme parallèle d'**estre**, qui est fréquent dans le même sens.
- ja seit qe** 822, bien que.
- joevnes** 485, 1062, **joevres** 958, 1062, 1552, **joeve** 119, **jovres** 2887, jeune.
- legun** 450, 1628, **leüm** 368, **leün** 1635, légume.
- litre** 2768, lecteur.
- live** (rime avec **vive**) 730, lieue.
- marcheñl** 2539, 2600, marché.
- maür** 118, **meuors** 2091 (p.-é. par intervention des voyelles, pour **mouirs** ?), mûr.
- mers** 477, **merz** 479, 489, marchandises.
- mire** 1840, forme de subj. de **merir** employée pour l'indicatif.
- mon** 923, particule affirmative. Voy. Diez, *Etym. Wart.* II c.
- mortekine** 747, cadavre.
- mosler**, réfl. 2477, prendre la forme de, se presser contre un objet; cf. « se moula en armes, » Du Cange, MOLARE.
- mourine** 783, 1710, 2782, maladie mortelle, mortalité.
- nages** 758, fesses.
- né** explétif, après **sanz ço qe**, 39, 2221.
- neporoec** 2210, 2417, 2624, néanmoins; cf. G. Paris, *S. Alexis*, p. 185.
- nis** 24, 565, 696, 713, 733, 761, même.
- oisdis, oisdif** 357, 880, oisif.
- onqore** 522, **onqors** 188, 422, 504, 1311, 1496, encore.
- onqorors** 476, 502, 974, 1130, 1237, 1401, 1683, maintenant encore, alors encore.
- Paroi** 1833, parité, position égale à une autre.
- penible** 2723, qui prend de la peine. Voy. Littré à l'historique de ce mot.
- pesceier** 847, 2274, 2281, briser.
- pide** 1317, 2277, qui a de la pitie.
- pius** 1035, même sens.
- poestis** 474, 753, puissant.
- porcheiz** 2754, porche.
- por qe** 1011, 1040, **por ço qe** 690, 1221, pour ce que; 1040, 1732 de façon que; 2027 pour quoi; 2566 pourvu que.
- por quei** 199 (ms. **por que**), 812, 2435, 2443, pour peu que; 581, parce que.
- poulmenz quiz** 1687, soupes, potages. Cf. Raynouard, *Lex. rom.* IV, 592.
- prientes** 668, part. passé fém. de **preindre**, empreintes.
- prospres** 2003, propice.
- Qei ... qei ...**, 299, 300, **qe... qe** (forme atone) 2425, tant... tant..., au sens de l'anglais *what... what...*;
- a** — 1436, 1452, pourquoi.
- Quel** 1347, **quele** 1655, semblable à, tel que.

quiz 1687, cuits.

Ramiers 2153, branchages, voy.
Du Cange, *RAMERIUM* 2.

rampir, rampist 2479, se dresser, se tenir sur les pieds de derrière, en parlant d'un quadrupède.

regiers 395, 435, 519, 1361, 1410, **regiere** 884, 2200. Dans les psautiers d'Oxford et de Cambridge, le simple **gieres** traduit ergo ou itaque. L'origine en serait *igitur*, selon M. Cornu, *Romania*, X, 399; on a fait observer que cette étymologie suppose l'accentuation *igítur* (*Zeitschr. f. rom. Phil.* VI, 478). On pourrait répondre que le *g* disparaissant de très bonne heure, *igitur*, *igetur* a dû se réduire à *ietur*, *ietur*, où les deux voyelles consécutives ont formé diphtongue. Ici le sens est plutôt celui d'*iterum*, de nouveau. De même, Pannier, *Lapidaires*, p. 153, v. 266.

reüsez 659, repoussés. Cf. *Romania*, II, 233-4.

rovelenz 1431, rougeâtre.

sage 120, 174, 1242, opposé à *fous* 757.

saive 69, 121, 124, 128-9, 138, 154, 709, sage, ou plutôt savant.

saüse 744, eau salée.

sauterole 635, sauterelle.

sé 2126, siège épiscopal.

sei, de — 341, peut à la rigueur s'expliquer par « de soi », mais semble avoir plutôt le sens du prov. *de se*, conséquemment, aussitôt après.

seveaus 455, **soveaus** 188, 1780, 2558, au moins; Diez, *Etym. Wært.* II c *VEAUS*.

siors 2092, scieurs de blé; voy. Littré.

sivre 122, ind. prét. **seguit** 1563,

subj. prés. **siguent** 1091, subj. imp. **siguissent** 1890, part. prés.

sivanz 1294, part. passé **segui** 1475, **porsegui** 1176, suivre.

soccreistre 204, *succrescere*.

som, en — 727, 2336, 2354, sur, au-dessus de; **en som ço** 2037, 2120, 2863, par là-dessus, en outre, comme **en sor ço** 1950.

sordeire 1864, **sourdeor** 1866, inférieur, de moindre valeur.

soronder 724, déborder, couvrir de ses eaux, en parlant d'un fleuve.

soubitaine 929, **subitaine** 937, subite.

soudéement 614, 666, 926, **soudement** 759, 1111, 1344, 1424, subitement. Cf. Tobler, *Mitteilungen a. altfr. Handschriften*, p. 268, *SOUTEMENT*.

soveaus, voy. seveaus.

Tapinages 1159, cachettes.

tapisons, en — 1142, en cachette.

Terdre, prét. **terstrent** 1007, es-suyer, purifier.

traire, prét. **treist** 693, **tres-trent** 1187, tirer.

travers, en — 1783, 2145, 2288, entièrement, d'un bout à l'autre (*throughout*).

trubuchier, trubucheront 2449, s'abattre. Diez, *Etym. Wært.* I, 92 *BUCCO*, n'a que les formes *trabucar* (provençal) et *trebuchier*.

Unaiement 26, 716, 855, 1057, 2707, d'une façon une.

Veaus non 329, 894, 898, 900, 913, 973, 1030, du moins.

vedvée 795, devenue veuve.

viailles 292, les organes essentiels à la vie.

viaz 456, 617, 672, promptement. Diez, *Etym. Wært.* II c.

Le fac-similé joint à la présente publication reproduit les deux dernières pages de la version du *Dialogue* avec la date, transcrite ci-dessus p. 146, de cette partie du ms. Cette date est écrite en vermillon. Il a été exécuté il y a quelques années pour l'École des chartes, et publié dans le premier fascicule du *Recueil de fac-similés* de cette école (Paris, Picard, 1880). Nous avons vu plus haut, p. 150, que dans la version du *Dialogue* les mots sont pourvus d'accents, les uns noirs, les autres rouges. Les noirs paraissent avoir été écrits par l'écrivain, en même temps que le texte, avec l'intention de marquer 1° les toniques, 2° les *i*. Mais bien souvent ils font défaut dans l'un et l'autre cas. L'addition d'accents rouges paraît avoir été le résultat d'une révision qui ne s'est pas étendue à la vie de saint Grégoire. Le réviseur paraît du reste avoir dépassé la mesure et mis des accents là où il n'en fallait pas. Pour aider le lecteur à distinguer les accents noirs des rouges, dans le présent fac-similé, — les premiers ressortant en général beaucoup plus nettement que les seconds, — je donnerai ici quelques indications précises sur les premiers et les derniers vers reproduits : à la première colonne, ont des accents noirs : v. 1, *pardone, toz, quer* ; v. 2, *Deus, fuer* ; v. 3, *nuli* (l'*i*), *don* ; v. 4, *ainceis* (le premier *i*) ; v. 5, *dire*. Ont des accents rouges : v. 1, *a, tot* ; v. 2, *car, recit* (deux), *nul* ; v. 3, *nuli* (l'*u*), *offerture* (deux) ; v. 4, *ainceis* (le second *i*), *mautalent, pure* ; v. 5, *quer, e, rancune, e* ; v. 6 et 7, tous les accents sont rouges. Voici maintenant pour les quatre derniers vers. Accents noirs : v. 1, tous ceux du premier vers ; v. 2, *joevre* (l'*o*), *cloistrier* (les deux, le second a été repassé au rouge) ; v. 3, *Deus* (l'*e*) ; v. 4, *joie* (le second *i*), *seint*. Rouges : v. 2, *anz, joevre* (l'*i*), *onqors* ; v. 3, *Deus* (l'*u* ou l'*s*), *ensemble, els, ameint* (l'*m*) ; v. 4, *A, joie* (le premier *i*), *ou, sont*.

Je ne puis entreprendre ici une étude sur l'accentuation du ms. d'Angier. Cette étude, en effet, devrait porter bien plutôt sur la traduction du *Dialogue*, dont je ne m'occupe pas présentement, que sur la vie de saint Grégoire. Je me borne à rappeler qu'un système beaucoup plus régulier d'accentuation a été observé dans le Psautier d'Oxford¹, dans l'ancienne traduction de Marbode (Bibl. nat. fr. 14470)², et dans la traduction limousine des chapitres XIII à XVII de saint Jean³.

Paul MEYER.

1. Voy. Brachet, *Revue critique*, 1870, II, 254.
 2. Voy. Pannier, *Les lapidaires français* (*Bibl. de l'École des Hautes Études*, fasc. LII), p. 29.
 3. Voy. Bartsch, *Chrest. prov.*, 4^e éd., p. 9, et mon *Recueil d'anciens textes*, p. 32.

DES AVOCAS
DE LA JUMENT AU DEABLE
DE LUQUE LA MAUDITE

TROIS DITS TIRÉS D'UN NOUVEAU MANUSCRIT DE FABLEAUX.

Parmi les nombreux manuscrits français de la collection Hamilton, acquise dernièrement par le gouvernement prussien et déposée aujourd'hui au cabinet des estampes du musée de Berlin, il en est un, un ms. de fableaux, qui a été à peine signalé dans les articles relatifs à la vente Hamilton, et qui cependant mérite toute notre attention : les fableaux en effet, outre qu'ils ne nous sont parvenus que dans un petit nombre de manuscrits, constituent la partie la plus vivante et une des plus intéressantes de la littérature du moyen âge. Grâce à l'obligeance de M. Eugène Wolter, de Berlin, nous avons pu obtenir une description de ce ms. et la copie des pièces inédites qu'il contient. M. Ad. Tobler, que nous ne saurions trop remercier, a bien voulu revoir sur le ms. l'épreuve des textes que nous publions plus loin.

Le ms. en question porte le n° 459 (anc. 257) de la collection Hamilton ; il a été écrit sur parchemin dans la seconde moitié du XIII^e siècle¹ et mesure 330^{mm} sur 215. Le ms. comptait primitivement 91 feuillets, mais il n'en a plus aujourd'hui que 64, les feuillets 56 à 82 manquant. Chaque feuillet comprend 4 colonnes, 2 au recto, 2 au verso, chacune de 50 vers. Le ms. n'a ni rubriques ni miniatures ; les lettres initiales même doivent être suppléées. La reliure, en velours rouge, porte au dos ce titre : « Fabiliaux et Poesies des XII-XIII siecles. » Ce ms., avant d'entrer dans la collection Hamilton, a sans doute appartenu, dans les

1. Une des pièces publiées plus loin, le n° II, fait allusion à des événements de 1239, dont le poète a peut-être emprunté les éléments historiques à Albéric de Trois-Fontaines.

temps anciens, à un chanoine de Langres, un certain Estienne Jacoby, dont le nom se lit au verso du feuillet 88, et à une époque plus moderne au bibliophile sir Francis Douce, qui a placé en tête une assez longue notice, qualifiée par lui-même de « tolerably accurate account. »

Les pièces contenues dans ce ms. sont au nombre de 40 ; ce sont pour la plupart des fableaux déjà publiés ; quelques-unes cependant étaient jusqu'ici inconnues et inédites. Nous imprimons plus loin trois de ces pièces qui ne sont pas des fableaux proprement dits ; les autres, au nombre de huit, trouveront leur place dans l'édition que nous donnons en collaboration avec M. A. de Montaiglon¹. Nous joignons à ces trois pièces des notices et un glossaire.

Nous croyons utile aussi de les faire précéder de la table détaillée du ms. auquel elles sont empruntées. Nous donnons donc ci-dessous la liste des 40 pièces du ms. Hamilton ; nous restituons leur titre aux fableaux déjà connus, nous en attribuons un à ceux qui sont inédits, et dont nous donnons alors une courte analyse. Quant aux pièces déjà imprimées, nous renvoyons à notre *Recueil* pour le détail des éditions précédentes ; nous ne citons Barbazan, Méon, etc., que lorsque nous n'avons pas encore publié les fableaux en question.

I. — Fol. 1a-2d. [*Le dit des avocas et des notaires*], pièce publiée plus loin sous le n° 1 ; voyez ci-après la notice et le texte.

II. — Fol. 2d-3d. [*Du Vilain qui conquist paradis par plait*], fableau publié dans notre *Recueil*, III, 209-214 ; voyez les notes à la fin du volume.

III. — Fol. 3d-4c. [U]n riche quens d'estrangle terre

Aloit par le pais pour querre...

(fin) Plus hardi barat et plus bel

Fist ceste : je li doing(e) l'anel.

Nouvelle version du fableau *Des .III. dames qui trouverent l'anel*, publié dans notre *Recueil*, I, 168-177 ; voyez les notes, II, 298-299. Il s'agit toujours de trois dames, qui, ayant trouvé un anneau, s'engagent à l'attribuer à celle d'entre elles qui aura fait le meilleur tour à son mari. Les récits des trois aventures diffèrent dans les deux versions, soit dans l'ordre suivi par les narratrices, soit par le fonds même de l'histoire ; ces deux versions ne semblent pas non plus se rapprocher d'une troisième rédaction fournie par un ms. de Genève² et où nous voyons intervenir

1. *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles, imprimés ou inédits, publiés avec notes et variantes d'après les manuscrits*, par A. de Montaiglon et Gaston Raynaud, 4 vol. in-8°, 1872-1881 (le cinquième sous presse, les autres à suivre).

2. Eugène Ritter, *Notice du ms. 179 bis de la bibliothèque de Genève*, dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, année 1877, p. 89.

une abbesse qui n'existe pas ailleurs. Nous publierons la version du ms. Hamilton dans le tome VI du *Recueil général des fabliaux*; cette version a pour auteur HAISEL, trouvère déjà connu.

IV. — Fol. 4c-5c. [*Du Prestre qui ot mere a force*], fableau publié dans notre *Recueil*, V, 143-150; voyez les notes à la fin du volume.

V. — Fol. 5c-7c. [*De sire Hain et de dame Anieuse*], fableau de HUGUES PIAUCELE, publié dans notre *Recueil*, I, 97-111; voyez les notes, II, 290-391.

VI. — Fol. 7d-10d. [*Le chevalier qui faisoit parler les cus et les cons*], fableau de GARIN, publié par Barbazan, III, 85-112, par Méon, III, 409-436, et abrégé par Legrand d'Aussy. La fin semble ici un peu différente du texte de Méon.

VII. — Fol. 10d-11d. [*De Gombert et des .ii. clers*], fableau de JEAN DE BOVES, publié dans notre *Recueil*, I, 238-244; voyez les notes, II, 301-304. Une autre version de ce conte se trouve plus loin sous le n° XXXI.

VIII. — Fol. 11d-13c. [*Du Vilain Mire*], fableau publié dans notre *Recueil*, III, 159-169; voyez les notes à la fin du volume.

IX. — Fol. 13c-15d. [I] est bien droiz que je retraie,
Puis que nus hom ne m'en delaie...
(fin) Mès que du prestre fust vengié;
Or est de li bien estrangié.

Ce fableau du *Prestre taint* n'était jusqu'ici connu que par son titre, cité dans *Connebert* (*Recueil*, V, 160), autre pièce du même auteur, GAUTIER; c'est une version allongée du *Prestre crucifié*, publié dans notre *Recueil*, I, 194-197; voy. les notes, II, 298-299. Dans cette nouvelle rédaction, qui ressemble de près à celle de conteurs italiens, un prêtre est forcé, pour éviter la vengeance d'un mari jaloux et complice de sa femme, de se jeter dans un bain de teinture. Le mari feint de prendre le prêtre ainsi teint pour un Christ de bois, qu'il s'appête à *chapuiser* de la belle façon. Le prêtre n'a que le temps de fuir. Nous publierons ce fableau dans le tome VI du *Recueil général des fabliaux*.

X. — Fol. 15d-18d. [*De Pirus et de Tisbé*], imitation d'Ovide, publiée par Méon, IV, 326-354.

XI. — Fol. 18d-19d. [*Du Vallet aux .xii. fames*], fableau publié dans notre *Recueil*, III, 186-191; voyez les notes à la fin du volume. La fin dans ce ms. semble un peu différente du texte publié.

XII. — Fol. 19d-22b. [*Du Bouchier d'Abeville*], fableau publié dans notre *Recueil*, III, 227-246; voyez les notes à la fin du volume.

XIII. — Fol. 22b-26c. [*Du Segretain moine*], fableau publié dans notre *Recueil*, V, 215-242; voyez les notes à la fin du volume.

XIV. — Fol. 26c-27a [*De celle qui se fist foutre sur la fosse son mari*],

publié dans notre *Recueil*, III, 118-122 ; voyez les notes à la fin du volume.

XV. — Fol. 27 a-28a. [*Du Pescheor de Pont seur Sainé*], fableau publié dans notre *Recueil*, III, 68-75 ; voyez les notes à la fin du volume.

XVI. — Fol. 28a-28c. [*Du Vilain de Bailluel*], fableau de JEAN DE BOVES, publié dans notre *Recueil*, IV, 212-216 ; voyez les notes à la fin du volume.

XVII. — Fol. 28d-29a. [*Du Couvoiteus et de l'Envieus*], fableau de JEAN DE BOVES, publié dans notre *Recueil*, V, 210-214 ; voyez les notes à la fin du volume.

XVIII. — Fol. 29a-30d. [*Du Chevalier a la robe vermeille*], fableau publié dans notre *Recueil*, III, 35-45 ; voyez les notes à la fin du volume. — On lit dans la notice de sir Francis Douce : « A separate Ms. of it with a beautiful miniature apud F. D. »

XIX. — Fol. 30d-31d. [*De la Jument au deable*], pièce publiée plus loin sous le n° II ; voyez ci-après la notice et le texte.

XX. — Fol. 31d-32b. [*Du Vilain a la couille noire*], fableau publié par Barbazan, III, 128-134 ; Méon, III, 440-444. Ce fableau sera publié dans le tome VI du *Recueil général des fabliaux*.

XXI. — Fol. 32c-34a. [*De la Borgoise d'Orliens*], première version de ce fableau publiée dans notre *Recueil*, I, 118-125 ; voyez les notes, II, 291-292.

XXII. — Fol. 34a-35b. [V]os qui fableaus volez oïr
Peine metez a retenir...

(fin) Ce est la fin de ceste fable :

Trop fu ceste fame deable.

Ce fableau, qu'on pourrait intituler *De la dame qui conchia le chevalier*, rapporte l'aventure d'une dame, qui, froissée par son amant, s'en venge en lui faisant craindre d'être surpris par son mari. Cette pièce sera publiée dans le tome VI du *Recueil général des fabliaux*. On peut en rapprocher le conte des *Deus Changeors* (*Recueil*, I, 245-254).

XXIII. — Fol. 35b-37c. [*De pleine Bourse de sens*], fableau de JEAN LE GALOIS, publié dans notre *Recueil*, III, 88-102 ; voyez les notes à la fin du volume.

XXIV. — Fol. 37c-42b. [*La Chastelaine de Vergi*], roman d'aventure, publié par Méon, IV, 296-326.

XXV. — Fol. 42b-45a. [*De la male Dame*], fableau publié par Méon, IV, 365-386, et qui sera imprimé dans le t. VI du *Recueil*.

XXVI. — Fol. 45a-45c. [*De la Damoiselle qui ne pooit oïr parler de foutre*], fableau publié dans notre *Recueil*, III, 81-85 ; voyez les notes à la fin du volume.

XXVII. — Fol. 45c-48d. [*D'Auberée, la vieille maquerelle*], fableau

publié dans notre *Recueil*, V, 1-23 ; voyez les notes à la fin du volume.

XXVIII. — Fol. 48d-49a. [*De Gauteron et de Marion*], fableau publié dans notre *Recueil*, III, 49-50 ; voyez les notes à la fin du volume.

XXIX. — Fol. 49a-50a. [O]r escoutez sanz fere estrif.

Il se fu ja .i. fol cheitif..

(*fin*) Qu'il nos lesse bien devier :

Je ne vos sai mieus definer.

Ce fableau est l'histoire d'un *Vilain qui donne son ame au diable* en échange de la richesse et des plaisirs qu'elle procure. Avant de le laisser mourir, le diable prend l'engagement de prévenir plusieurs fois le vilain, qui s'efforcera alors de mieux se conduire. Mais l'amour de l'argent est le plus fort ; le vilain meurt impénitent et le diable emporte son âme. Cette pièce, qui semble être d'un certain RICHART BOMER, sera publiée dans le tome VI du *Recueil général des fabliaux*.

XXX. — Fol. 50a-50c [D]e trois prestres, voire de quatre

Nos dit HAISIAUS por vos esbatre..

(*fin*) Soventes foiz avient a court

Que tiens ne peche qui encourt.

Le fableau *Des .IIII. prestres* est, comme le n° III, l'œuvre de HAISEL, qui nous donne ici une nouvelle version du conte que nous retrouvons dans les *Trois boçus* de DURAND (*Recueil*, I, 13-23). Une femme est aimée de trois prêtres ; le mari jaloux les tue. Embarrassé par les cadavres, il charge un ribaud de les faire disparaître successivement, en lui faisant croire qu'il ne s'agit que d'un cadavre, qui retourne ainsi par deux fois à sa première place. Sa besogne terminée, le ribaud voit venir à lui, vivant cette fois, un quatrième prêtre ; le ribaud croit encore avoir affaire au même prêtre, revenu à la vie ; il le prend et, en voulant le tuer, se précipite avec lui dans une carrière. C'est ainsi, nous dit le poète, qu'on est souvent puni des fautes qu'on n'a pas commises. Ce fableau sera publié dans le t. VI du *Recueil général des fabliaux*.

XXXI. — Fol. 50c-52a. [*Le Meunier et les deus clers*], fableau publié dans notre *Recueil*, V, 83-94 ; voyez les notes à la fin du volume. C'est une autre version que celle qu'offre plus haut le n° VII.

XXXII. — Fol. 52a-53a. [*Luque la maudite*], pièce de BOURDET, auteur jusqu'ici inconnu, publiée plus loin sous le n° III ; voyez ci-après la notice et le texte.

XXXIII. — Fol. 53a53c. [J]adis avint du chapelein

Qui ne fu ne fous ne vilein...

(*fin*) Et fere soupes d'autre peïn :

Si fu servi le chapelein.

Un jeune clerc fait croire à ce *Prestre volé de son oie* que durant son

absence son souper a été mangé par le Christ de son crucifix. Ce fableau sera publié dans le tome VI du *Recueil général des fabliaux*.

XXXIV. — Fol. 53c. [U]n prestres amoit une dame
Qui d'un chevalier estoit fame...

(*fin*) Par ce vos veut Haisiaus montrer
Qu'il se fet bon de tot garder.

Cette petite historiette, œuvre nouvelle de Haisel, peut s'appeler le *Prestre et le belier*. Un bélier, se croyant provoqué par un prêtre qui hochait la tête, se précipite sur lui et le tue ; il « fet bon de tot se garder, » ajoute le trouvère, qui semble n'avoir raconté ce fait que pour amener ce proverbe.

XXXV. — Fol. 53c-56d. [*Les Proverbes au Vilain*], publiés par Leroux de Lincy, *Le livre des Proverbes français*, II, 376-385. La pièce est incomplète dans notre manuscrit ; il y a une lacune après le vers :

En ne prise pas home.

XXXVI. — Fol. 83a-85a. [*De Narcisus*], récit imité d'Ovide, publié par Méon, IV, 143-175. La pièce est ici incomplète au commencement ; elle débute par le vers 519 de l'édition Méon :

L'eve li chiet aval la face.

XXXVII. — Fol. 85a-86a. [*De la Vielle truande*], fableau publié dans notre *Recueil*, V, 171-178 ; voyez les notes à la fin du volume.

XXXVIII. — Fol. 86a-88c. [*De Barat et de Haimet ou des Trois Larrons*], fableau de Jean de Boves publié dans notre *Recueil*, IV, 93-111 ; voyez les notes à la fin du volume.

XXXIX. — Fol. 88c-88d. [U]n prestre maneit en Chartein,
S'amoit la fame a .i. vilein...

(*fin*) Chascun d'eus acheta mout chier
Cil son deduit, cil son mengier.

La femme d'un vilain est aimée d'un prêtre ; le vilain creuse une fosse où tombent successivement un loup, le prêtre en question et la servante envoyée à sa recherche par la dame ; le vilain alors, donnant à chacun son loier, tue le loup et chasse le prêtre et la servante. Ce fableau très court du *Prestre et du Loup* sera publié dans le tome VI du *Recueil général des fabliaux*.

XL. — Fol. 88d-91d. [*Florence et Blancheflor*], roman publié par Méon, IV, 354-365.

I.

Le dit des Avocas.

Cette première pièce est la seule qui dans le ms. porte un titre, écrit

du reste à une époque postérieure à celle où a été copié le ms. : « le dit des avocas et des notaires. » C'est une violente satire contre la rapacité des gens de robe, ancêtres de Pathelin. On y remarquera que le poète, contrairement à l'usage de ses confrères, y prend le parti des vilains. Ce qu'il fait dire à leurs ennemis de la chartre qui les condamne à peiner sans relâche (v. 349) semble se référer à quelque pièce facétieuse dans le genre du « calendrier au vilain » qui forme la seconde partie du *Dit* de Matazone publié récemment par Paul Meyer dans la *Romania* (t. XII, p. 20-24).

[D]e beaus mos conter et de dire	Qu'il [l']en feront aler tot quite.
Ne se doit nus homs escondire ;	Einsi asotent meint prodome
Enceis i doit metre s'entente,	Et funt pledier a Reins, a Rome,
Et nepourquant ne fié ne rente	Et par totes les evesquies
N'a pas chascun pour estre oiseus. 5	Font aler lettres et copies, 40
Tiex seroit de trover voiseus	Semones et peticions,
Se de son vivre ne soignast ;	Causions et posicions.
Ne troveroit qui l'enseignast	Il ne se sevent pourpenser
A trover beles entretures :	Comment il puisent desbourser
Se il avoit bien ses droitures, 10	L'argent des bourses et des males. 45
Mout savroit fere de beaus contes	Sachiez, meintes parrolles males
Pour dire devant rois et contes.	Content li clerc et font escrire ;
N'est pas pour chose que me vant,	Mès cil n'ont pas talent de rire
Mès vos orrez bien ci avant	Cui il convient l'argent paier.
Dont je veil dire et de quel cas : 15	Se chascun avoit monnoier, 50
Conter vos veil des avocas,	Qui li forjast monnoie nueve
Des procureus et des notaires	Et donast chascun qui li rueve
Et de ceus qui ne prisent gueres	Argent pour sa besoigne fere,
Nule gent s'eus meïmes non.	S'avroit il certes trop a fere,
Qui avocas les mist a non, 20	Qui les vodroit servir a gré. 55
Mout les apela bien par foi,	Ne sai s'il m'en saront mal gré,
Car il ne portent nuli foi	De ce que je parroil sour aus :
En plus que chat a frès fromage.	Il m'ont fet peines et travaux,
J'en avroie meint tesmoignage,	Pour ce m'en sui ge entremis,
S'on m'en voleit courre a la mein. 25	Car g'i ai de mon argent mis, 60
S'on semont .i. home a demein,	Dont j'ai le cuer enflé et gros.
Et il entre dedenz lour marches,	Je ne veil mie dire en gros
Ausi bien le vendroit de maches	Ma reson ne tot mon afere,
Courre sus et escerveler ;	Mès se nus a aillours a fere,
Hom ne le puet miex afoier 30	Si voist errant en sa besoigne, 65
Que de fere semondre a court,	Ne le lest mie pour vergoigne,
Car sachiez, hom le tient si court,	Et je diré ja tot a tret
Quant il [se] vient issi tendant	A ceus qui sunt près de mi tret
Que chascun li fet entendant,	Comment il euvrent, li traître.
Quant i[l] leur a sa reson dite, 35	Ja n'iert l'acheson si petite 70

Dont il ne facent .i. grant plet		Se vos troverez nule chose. »
Soit de parole ou de dit let,		Et cil qui desdire ne l'ose
Soit d'eschaance ou d'eritage,		Li moutre tantost sa chemise : 119
Soit de desfere mariage,		« Sire, » fet il, « par seint Denise,
Ou soit de note tresalée,	75	Je n'ai plus denier ne maaille,
Soit de tenchon ou de merlée		Et si ne sai comment m'en aille
Ou soit d'une buffe donner.		Qu'encor sui ge a desjuner ;
Tantost convient abandoner		Traveillier m'ont fet et pener
Sa bourse chascun qui i plede ;		Ces gens a tort et sans reson ; 125
Hon les doit miex haïr de feide	80	Je ne lessai en ma meson
C'on ne fet autres maufeteurs,		Pein ne argent, par saint Thomas,
Ribaus, houliers ne haseteurs ;		Dont je sui mout dolent et mas.
Ne sunt si aspre ne si aigre.		Sire, j'ai .iii. enfans petis ;
Ja tant ne verront la gent megre		Chascun est povres et cheitis. 130
A la court venir por pledier	85	Sire, por Dieu ne vos poist mie :
Qu'il ne facent errant vidier		Je ne lor lessai de pein mie,
Lour bourse et raler desconfit ;		Par les sains c'on proie merci,
Et cil n'i aront ja profit		Si m'en laist Diex aler de ci
Fors anui et duel et pesance ;		Que je n'aie le col rompu ; 135
Il funt chier tens a meinte pance,	90	Et si me sunt tot derompu
Il ont meint povre home afamé :		Mi souler, enpiegne et semele.
Bien doivent estre disfamé.		— Vos me servez de la favele, »
S'uns hons n'avoit c'un seul denier		Fait li avocat, « beaus amis ;
Ou deus, ne le porroit noier		Vos m'aviez si bien promis 140
Qu'il ne li facent fors saillir ;	95	A paier et fere mon gré ;
Mout les sevent bien asaillir :		Bien voi que n'en avrai ja gré
« Cha, » funt il, « desliés vo(s) bourse;		De chose que face pour vos ;
Ne fetes pas chiere rebourse ;		Gardés moi en ces girons tos
Fetes errant et sanz rebrois !		Tant que g'eüsse .xx. tornois, 145
— Sire, foi que doi sainte crois,	100	Ou, par les seins de Vienois,
J'ai ore mout petit d'argent :		Je lairé vo(s) besoigne ester.
Par foi, nos somes povre gent ;		Mout covient ore desputer
Sire, tenez .xii. deniers.		A vos ; ausi est ce a chascun
— De ces irai ge as poisoniers, »		Qui ceans viennent de quemun : 150
Feit li mestres, « a mon disner ! 105		Quant hon a leur besoigne fete,
Certes or se doit hon pener		N'i a celi qui ne se guete
De vo(s) besoigne et metre poine !		Et ne face mout le destroit ;
Entrez soit en male semeine, »		Mout tienent lor argent estroit
Feit il, « qui ja les prendera,		En rigoz et en gaiteaus ; 155
Ne qui jamès s'en mellerà, » 110		Tiex a .ii. ou .iii. noisiaus
Fet cil, « de vo(s) besoigne fere !		Qui mout par fet le meschevé.
— Sainte Marie debonere !		Meinte foiz l'avon esprové,
Con vos par estes anoious !		C'est la costume a tote gent.
— Mout fetes ore le pitous, »		Fetes, ataigniez cel argent 160
Fet cil qui le prent a hoquet ; 115		Dont vos avez .ii. neuz ou trois.
« Gardez as pans de vo(s) roquet		— Sire, foi que doi sainte crois,

Je n'ai plus denier ne monnoie.	La povre gent a rachater.
Cuidiès vos dont que je le noie?	Mout doit hom les pleiz redouter
Nai[e], par saint Leu de Cerenz! 165	Qui n'a denier a grant foison :
— Vos me gabez, par saint Lorenz;	Nus n'i puet trover acheson
Trop me tenez bien por foubert.	As notaires n'as avocas 215
— Biaux douz sire, par saint Lambert,	Qui plus sunt engrès que li chas
Par moi n'en poez plus avoir. 169	Ne soit fameilleus de let boivre.
— Gabez me vos? — Ainz vos di voir.	Meinte parrolle funt acroire
— Comment! si estes si près pris?	Li avocas, li procureur;
Par foi, or m'avez bien appris	Sovent metent a grant erreur 220
Que je doi une autre foiz fere.	La gent de pledier et en peine;
Alez : vos n'avez plus que fere	Il funt bien une caranteine
Ceanz, se vos avez vo(s) note; 175	.Ii. jours durer, voire asés plus,
Mès, par sainte Bride d'Escoce,	Qu'il sevent bien qu'il aront plus
Ne foi que je doi tote gent,	D'argent quant plus dure li plès. 225
Se vos revenez sanz argent	Cis usages est trop mauvès,
Et vers moi ne vos apoiez,	Car il funt grant pechié mortel :
Vos serez mout mal avoiez. » 180	Miex lour vendroit prendre a l'autel
Einsi sunt povre gent mené	Nostre dame sainte Marie;
Qui a la court sunt ajourné :	Car il i vient meinte esmarrie, 230
Li uns demande argent des sains,	Meinte povre persone mate
Foi que je doi Dieu et tous sains,	Qui n'avroit mestier de barate
Et li autre de son libelle. 185	Ne de li fere travaillier.
Einsi par la court merlle merlle	Certes mout me puis merveillier
Se debatent, crient et breent,	Comment il osent si près prendre 235
Et les povres gens mout s'esmoient	Un povre home qui n'a que tendre
Qui les chieres en ont rebourses;	Ne que prendre ne que saquier;
Sovent metent la mein as bourses 190	Mout tost li ont fet esloquier
Pour l'argent sachier et atendre.	Sa journée dont il doit vivre.
Li autre ne se veulent feindre,	Il en sunt meinte foiz touz yvre, 240
De ceus qui se sieent amont :	Li avocaz et li notaire;
Resgardent aval et amont	Meinte espice qui soef flere
Ceus qui leur viennent a offrende; 195	En usent et meint gingenbraz,
Li .i. note de jour demande	Dont il ont mout petit les bras
Et li autre note d'atente.	Traveilliez ne d'ovrer lassez. 245
Mout est a chascun bone rente	Je n'avroie jamès assez
Qui de ces escriz se funt metre, 199	Bien lor vie dite en apert;
Car il en funt meint denier nestre,	Je vos di chascuns s'ame pert
Li tabellions et li autre,	Et chace a grant destrucion
Qui haut sieent l'un delez l'autre.	Tout par la bone livroison 250
[P]uis s'en revont au seilleur :	Qu'il veulent chascun jor avoir.
Que vaut? c'est une grant douleur,	Cil qui cuident le plus savoir,
Qui tot vos diroit mot a mot. 205	C'est cil qui plus se dampne a l'ame,
Mout demeinent grant halimot	Car il funt plorer meinte lerne
A ces chartres enseeller;	[A] meint preudome et meinte fame.
Mout les sevent bien chier saler,	Tiex labeure sa terre et seme 256
La cire et vendre au seel fere;	Dont il recevront les deniers,
Sovent i funt crier et brere 210	Et sunt encontre parchoniers

Por assez petit de servise;		Et si me raquita mon gage	305
Tiex est d'avoir manant et riche	260	Que j'avoie pour mon ostage	
Qu'il ont tost mis a povreté,		Lessié sire Auberi mon oste.	
S'auques ne fet lour volenté;		Mes compains, qui lés moi encoste	
Quant il l'ont entr'eus acoilli,		Soeit, en avoit tel leece	
Meint denier en ont recoilli,		De la dolour, de la tristece	310
Des bones gens por qui il pledent.		Ou li vilein fu enbatuz!	
Sachiez bien de fin qu'il i ardent	266	Miex fui vengiez que se batuz	
Qu'il en prennent bien lor salaire;		Eüst esté jusqu'au chier.	
Ja ne sera de si mal aire		Einsi les doit hon chastier	
Qu'il ne le facent airier.		Et metre a point, la vilenaille.	315
Or me convient il reperier	270	Voire par Deu, se je baaille	
A autre chose dont il servent.		Et il me regardent sans dire :	
Par Dieu qui me fist, il deservent		« Diex vos saut et beneie, sire! »	
Mout sovent c'on leur feïst honte.		Maint en ai pris a acheson	
Se vos volez que je vos conte		Que je en la plus fort seson	320
Plus avant de leur bone vie,	275	Les ai ge fet a Reins aler,	
S'aiez de l'escouter envie,		Les mons et les vaus avaler	
Et je vos dirai meint mot bon.		Par mi pluie, par mi orage :	
Quant il sunt au feu de charbon		Ce sembloient home sauvage	
Asis par grant joliveté		Quant il venoient si croté!	325
Et il ont a lour volenté	280	— Je n'avroie jamès conté	
Assez et beü et mengié,		Ce que j'ai bracé et ourdi, »	
Dont sunt durement ledengié		Feit li autres; « mès or me di	
Li prodome laboreüs		Quant fet il meillor esveillier	
Des avocaz, des procureurs.		Le vilein por li travaillier,	330
Fet li .i. : « L'autr[i]e[r] je disnoie		Ne quant puet il plus peine avoir?	
En .i. lieu vers Ailli sour Naie;	286	— Par foi, je t'en dirai le voir :	
La fui ge trop bien abevrez,		Entre Noel et Chandelier	
Tant que je fui touz enyvrez,		La plus fort semeine espier	
Dont commençai meintes parrolles		Doit hon por le vilein taner;	335
A dire qui estoient folles;	290	Dont le doit hon fere ajorner	
Mes ostes qui en ot engeigne		La ou quide sanz nul resort	
.		Qu'il doie fere le plus ort.	
A bouter hors de sa meson.		— Mestre, savez vos ou c'est ore?	
Mout fui liez quant j'oi acheson		— C'est en Borgoigne, par saint Joire,	
De lui fere ennui et contrere,	295	Ou li chemin sunt enfundré;	341
Car je li fis ses hueseaus trere		La doit on le vilein gorré	
A Seint Julien a Paris,		Envoier por le chemin batre.	
Dont il devint tous esbahis.		Certes hom doit le vilein natre	
Quant il s'oï la envoyer,		Fere tout le pis que hom puet.	345
Il n'ot talent de lui joier,	300	— Vos dites voir, il li estuet	
Einz fist semblant de pome quite.		Qu'il ait assez peine et tormente :	
Ençois que li clamasse quite		Ce li a Diex doné de rente	
De ce qu'il m'avoit ledengié,		En cest siècle, et si en ont chartre;	
Ot il mon escot alegié,		L'en doit les ors vileins bien batre.	350

— Tès toi, males eaues te noient!	Funt la penduaille mavese,	
Que sés tu quex gent ci nos oient ? »	Qui avroient mainte malese,	370
Fet li autres, « tu diz pechié.	Se n'estoient li laboreur	
— Non faiz, car il sunt entechié	Qui les meintient a enneur	
De tote vilanie et plein ;	Et gaaignent ce dont il vivent.	355
Il sunt trop de mauvès pelein,	Einsi se moquent et estrivent	
Et felenés et aboutis.	De ceus qu'il ont nut et grevé ;	375
Quant li vileins est aastiz,	Dont ne sunt il larron prové ?	
Nul ne le porroit apaier	Oïl certes, encore pire.	
Ne a nul bien fere avoier,	Je ne vos veil ore plus dire	360
Mès que ce fust bien de son tort.	De cest fabliau(x) des avocas	
Trop sunt felenés et entort	Qui pledent de meint mavès cas.	380
Et de pute corioie ceint.	Or m'en terai, que j'ai reson.	
Diex lour envoit tout le porcheint	Diex doit as bones gens foison	
.I. mal c'on apele la cengle !	De bien, et i[!] lour doit contraire,	365
Trop fet bien qui les vileins cengle	S'il ne funt ce qu'il doivent fere.	
D'un baston quant il li mesfet :	<i>Explicit.</i>	
Ne seroit ce mie bien fet ? »...		

II.

[De la Jument au deable.]

La pièce à laquelle nous attribuons le titre qui précède est des plus intéressantes à tous les points de vue ; elle se rapporte à une croyance très répandue au moyen âge, à savoir que la *prestresse* (c'est le nom qu'on donnait alors à la concubine du prêtre), en punition de son indignité¹, était après sa mort changée en jument noire et chevauchée par le diable. Notre récit nous transporte en Normandie ; la nuit est sombre ; c'est l'hiver, il fait froid. Monté sur sa jument noire, le diable, sous le nom de Maquerel, se hâte : il veut arriver au plus tôt en Champagne au mont Wimer², où il trouvera une nouvelle âme de prêtresse à ravir. Mais la jument marche depuis longtemps ; elle se déferre et ne peut plus aller. Maquerel frappe alors à la porte d'un forgeron, qui, avec l'aide de sa femme, ferre à nouveau la bête. Obligé de dire qui il est et quelle

368 *Lacune après ce vers.*

1. Sur cette indignité de la *prestresse*, voy. l'article de G. Paris sur Wilham de Wadington, *Hist. litt.*, t. XXVIII, p. 191. Notre récit (v. 169-175) dit que la présence de la *prestresse* à l'église fait perdre aux fidèles le bénéfice de leur messe. La même idée se retrouve dans Wadington et dans un passage des *Latin Stories* publiées par Th. Wright (p. 67).

2. Mont Imer, Moïmer, aujourd'hui Mont-Aymé ; les comtes de Champagne construisirent en 1210 un château sur cette éminence (Pertz, *Monum. German. Script.*, t. XXIII, p. 891).

est cette jument, Maquerel décrit le triste sort qui attend les prêtresses, qui ne peuvent y échapper que par une pénitence des plus longues et des plus pénibles.

Ce récit est, au moins dans sa première partie, la reproduction d'une histoire publiée par Thomas Wright dans ses *Latin Stories*. La morale seule semble avoir été ajoutée par le poète français, qui d'autre part doit avoir recueilli ce conte assez altéré dans les traditions orales. Voici le texte latin :

DE SACERDOTIS FORNICARIA.

Contigit in Anglia quod dæmon in specie hominis, sedens super jumentum, venit nocte ad domum cujusdam fabri, excitans eum ut jumentum suum ferraret; et cum clavos in pedem feriret, exclamavit animal illud, dicens : « Leniter age, fili, quia multum me gravas. » Quo stupefacto et dicente : « Quis es tu ? » respondit : « Ego sum mater tua, quæ, quia fueram sacerdotis fornicaria, facta sum dæmonis vectura. » Quo dicto disparuit cum sessore suo. Merito enim fuit dæmonis jumentum, quod ad modum vixit jumentorum. » (Th. Wright, *Latin Stories*, p. 37.)

En dehors du côté fantastique qu'offre ce récit, il présente aussi un élément historique qui n'est pas à dédaigner. Le poète, à propos du mont Wimer, qui semble avoir été au moyen âge un lieu tout spécial pour les légendes¹ et les hérésies², raconte le fameux autodafé de Cathares fait en 1239³. Le trouvère n'oublie rien, ni la présence du comte de Champagne, Thibaut le Chansonnier, et de plusieurs autres grands seigneurs, ni l'intervention du moine dominicain, Robert, le grand inquisiteur, qui, ancien hérétique lui-même⁴, brûlait⁵ avec la rage de l'apostat ce qu'il avait adoré autrefois, ni le nombre des victimes, 180 environ.

1. Albéric de Trois-Fontaines (Pertz, *Monum. Germ. Script.*, t. XXIII, p. 712-713) fait mention de plusieurs chansons de geste où il est question du Mont Aymé.

2. Dès le X^e siècle nous voyons apparaître des Cathares en Champagne (Schmidt, *Hist. et doctr. de la secte des Cathares ou Albigeois*, t. I, p. 33, en note); Leutard était de Vertus, et florissait vers l'an 1000. Voy. aussi un texte cité dans Pertz, t. VII, p. 226, qui prouve l'existence en 1042-1048 de Cathares dans le diocèse de Châlons, et un passage publié par Martene, *Ampliss. collectio*, t. I, col. 776-777, qui représente le mont Aymé comme un foyer de catharisme en 1144.

3. Voy. Albéric de Trois-Fontaines dans Pertz, *Mon. Germ. Script.*, t. XXIII, p. 944-945.

4. Voy. Pertz, *loc. cit.*, p. 936.

5. M. Julien Havet a précisé l'époque à laquelle la peine du feu a été définitivement appliquée aux hérétiques (*Bibl. de l'Éc. des chartes*, t. XLI, p. 592-606). Le texte d'Albéric de Trois-Fontaines qu'il cite lui fournit un de ses arguments.

Ce récit diffère fort peu ¹ du texte d'Albéric de Trois-Fontaines, et il concorde parfaitement aussi avec certains passages de Philippe Mousket ² et d'Étienne de Bourbon ³, qui avait assisté en personne à cette terrible exécution. Le seul fait que le trouvère laisse de côté est ce fameux combat de chiens, qui, accourus de tous côtés, s'entredévorerent entre eux.

Mais s'il oublie ce détail, le poète en ajoute un autre qui a son prix pour nous ; il nous parle en effet d'une *indulgence* de 30 ans, accordée par Robert aux assistants nombreux de cette exécution ; c'est là une circonstance que nous ne trouvons nulle part ailleurs.

[I] avint ja en Normendie,		Du nom Imer, c'en est la some,	
Por ce est reson que je vos die,		Uns bougres que seins Augustins	
Une aventure merveilleuse.		Chaça par soir et par matins	
Par nuit obscure et tenebreuse		De la terre de Lombardie	
Chevauchoit .i. de ceus d'enfer,	5	Por sa tres grant papelardie ;	30
Mès sa jument n'avoit nul fer,		En cel mont fist cil sa meson,	
Einz estoit tote desferrée,		Si orrez par quele reson,	
Qu'el n'ot pas esté enserrée,		Et une fosse ou se boutoit,	
Einz iert venue cele nuit		Et mout grant entente metoit	
.Xxx. leues, cui qu'il anuit,	10	A enseignier iluec sa loi.	35
Et encor estoit loinz de jor		Si mena sa gent a belloï	
Et de repos et de sejour ;		Tant que par lui et par ses ars	
Si clochoit doulerusement,		Furent puis .ixxx. bougres ars,	
Et cil desus mout fierement		Le merquedi de Pentecouste	
Feroit jument des esperrons,	15	Souz Moïmer iluec dejouste,	40
Et sachiez que pas n'esperrons		Voiant gent qui ierent venu	
Que il la vosist deporter,		De meint país, et apleü	
Qu'il se voleit fere porter		Por avoir le très grant pardon	
Cele nuit jusqu'a Moïmer		Dont frere Robert leur fist don ;	
Qui jadis fu Montaigne Imer,	20	Si sachiez que il en dona	45
Or i est fermez .i. chasteaus		.Xxx. anz a chascun et bonna	
A merveilles et fors et beaus,		Por voer la très grant justise	
Desus cele haute monteigne		Des bougres ars dedenz la lice	
Qui est le conte de Champaigne ;		Qui estoit fete de paliz	
Monz Moïmer a droit se nomme,	25	Novel, qu'il n'i iert enpaliz.	50

1. Albéric parle d'un Fortunat qui, chassé d'Afrique par saint Augustin, vint s'établir en Champagne et fit son disciple d'un chef de brigands, Wimer, établi sur la montagne qui porta depuis son nom. Dans le texte français, il n'est pas fait mention de Fortunat ; c'est Wimer qui aurait été chassé de *Lombardie* par saint Augustin.

2. Éd. Reiffenberg, t. II, p. 665-666.

3. *Anecdotes historiques* d'Étienne de Bourbon, éd. Lecoy de la Marche, p. 149-150, 331 et 415.

18 Quel — 19 boïmer — 48 cite

En l'en de l'incarnacion		Sa fame apele, si li dit	
Orent leur grant dampnacion		Qu'ele se liet sanz contredit,	
.M. et .cc. et .xxxix.,		Les fers aport en mi la rue,	
N'i ai mespris vaillant .i. uef.		Et sour le pavement les rue ;	100
[O]r reperré a ma matere	55	Si lour alume a la lanterne	
Qu'avoie commencié a dire.		Pour le fort tens qui si iverne :	
La vot aler li anemis,		« Sire, » fet cil, « que vos faut il ?	
Qui de son erre iert entremis,		— .iii. piez a ferrer, » fet cil.	
Pour la prestresse de Vertus		— Levez .i. pié, » le fevre dit ;	105
Qui estoit ja sus les festuz	60	Et cil si fet sanz contredit,	
De la couche mise a la terre		Si li ferre et les .iii. après ;	
Pour morir, et cil l'aloit querre :		Cil les lieve qui en est près,	
Porter l'en voleit en enfer		Et cil qui est bons mareschaus	
En chartre et en liens de fer ;		Si li a dit : « Sire vassaus,	110
Mès tant ot sa jument erré	65	Je vodroie bien par seint non	
Que li pié li sunt desferré.		Que je seüse vostre non,	
Si connut bien li anemis,		Qui chevauchiez tele jument	
Qui n'estoit mie ses amis,		Qui est plus noire c'arrement ;	
Qu'il la convenoit a ferrer		Ele ressemble mout bien beste	115
Por plus legierement aler,	70	Qui n'est mie torjors a feste.	
Tant qu'il s'en vint a une vile		— Sire, je ai non Maquerel,	
Que l'en apeloit Longueville ;		Si ai mout noir le haterel ;	
La meson trueve, que il quiert,		Si t'en dirai bien la verté,	
Au fevre ; il boute et hurte et fiert,		Que je sui sovent en nerté,	120
Et li fevres touz esfrees	75	En dolor, en mal et en peine	
Li dist que cil ait mal dahez		Sor ceste jument que je meine,	
Qui a tele eure a li en vient		Qui l'ame convient travaillier,	
Se a fere ne li covient.		Et jor et nuit m'estuet veillier	
« Fevre, » fet il, « ne te coroce,		Por li fere peine et tormente,	125
Qu'en bat sovent celi qui grouce ;	80	Qu'ele forfist en sa jovente,	
Aes pès, si vien gaagnier		Quant au siecle fu mariée :	
.Xx. sous, ja ne faudra denier. »		Si fu itieus sa destinée	
Quant il ot parler de souz vint,		Qu'el aama comme musarde	
Inelement a l'uis en vint,		Le proverre qui l'ot en garde,	130
C'on se met en grant aventure	85	Qui bien li deüst enseignier	
Por gaagnier sovent et dure.		Le feu d'enfer a esloignier,	
L'uis entrovri inellement		Et il li enseigna la voie	
Et vit mout noir le firmament		Par quoi ele est orendroit moie :	
Que lune nule ne luisoit,		Nos amon mieus a chevauchier	135
Si que celui pou avisoit	90	Prestresses et plus (les) avon chier	
Qu'il entrevit et grant et noir		Que destrier a roi ne a conte,	
Et esfrooit tot le manoir ;		Por fere leur asez de honte.	
Si s'en revet en sa meson :		— A ! Maquerel, » fet la favresse,	
Poor a grant, si a reson,		« Porroit merci avoir prestresse	140
Que deable tote creature	95	Por nule rien qu'en peüst fere ?	
Entour qui vet herice et hure.		— Oil, s'el se voleit retrere	

	TROIS DITS	223
De son pechié let et vilein		
Et confesser a chapelein,		
Et si feist sa chaneviere,	145	
Si vos dirai en quel maniere :		
Qu'ele meïmes par ses meins		
La labourast et soir et meins,		
Si qu'autre ne s'entremeïst		
De nule rien qu'el en feïst,	150	
Arast, semast et la coillist		
Et arotast, et si boulist		
Le fil quant el l'avroit filé		
Et aünast tot son filé,		
Puis en feïst fere chemise	155	
Ou tote cele oeuvre fust mise ;		
Quant la toile en seroit ovrée		
Et par ses meins tote curée,		
Puis la vestist criant merci,		
Batant sa coupe et ça et ci ;	160	
Puis n'i alast plus coardant,		
Et se lanchast eu four ardant		
Por espeneir le [vil] pechié		
Dont son cors avroit entechié.		
Se par conseil de seinte iglise,	165	
Fesoit itant, si seroit mise		
Hors de nos meins a sauveté		
Devant le roi de maesté ;		
Et si dient aucune gent		
Que il seroit et bel et gent	170	
Que la prestresse fust asise		
Derrier les autres en l'iglise,		
Car l'autre gent perdent la messe		
Quant devant eus est la prestresse ;		
Tant est vis et desordenée	175	
Qu'ele devroit estre menée		
Fustant de chief en chief la vile,		
Que les autres fames avile.		
Fevre, fevre, » dist Maquereaus,		
« Je ne sui mie trichereaus ;	180	
Je ne te veil mie trichier ;		
.Xx. sous avras ; s'un seul denier		
Pour l'amour de Dieu en donoïes,		
		Saches de voir, tu les perdroies,
		Que jes toli .i. usurier
		185
		Qui a Senliz morut l'autrier,
		Et Deu n'a cure de tel don :
		Il ameroit miex .i. chardon
		Qui offert li fust de droiture
		Que pleine tour de tel ordure ,
		190
		Que Diex dist con cil qui ne ment :
		« Je sui Deu qui eim jugement,
		« Que ne veil mie que l'en m'osfre
		« Riens de rapine nis plein cosfre. »
		Et Ovide dit et devine
		195
		Que chose qui vient de rapine
		Ne doit mie bon chief tenir,
		Einz doit a nient revenir.
		De ces deniers achate fer
		Et fei esperons cest iver,
		200
		Couteaus aguz et alemeles
		A esandre sanc et cerveles,
		C'on doit convertir en tel art
		Chose qui vient de male part. »
		Honie soit prestresse et s'uevre
		205
		Qui se desnue et se descuevre
		Por fere prestre en li pechier :
		Ne se puet plus vilment techier.
		C'est asemblée d'anemi,
		Mavèse avant, mavèse en mi :
		210
		Conchiée est et si conchie
		Celi a qui ele se lie,
		Et met en enfer cors et ame.
		Or aut, et praigne, fole fame,
		Le guerredon et la monnoie
		215
		Qu'ele desert quant el foloie :
		Par la folour, par la luxure
		En enfer avra sepolture
		S'au siecle n'en fet penitance ;
		Itant vos di ge sans doutance :
		220
		Bien se gart qu'en enfer ne chie,
		Car ele seroit chevauchie !
		<i>Explicit.</i>

III.

[*Luque la maudite*]

(par BOURDET).

La pièce suivante, dont l'auteur, BOURDET, était jusqu'ici inconnu, se rapporte à la fameuse légende de la *Maisnie Hellequin*. Cette légende, qui apparaît dans de nombreux textes¹ du moyen âge, parmi lesquels il faut citer de préférence un passage d'Orderic Vital², semble avoir été particulièrement répandue en Normandie : notre texte en fournit une preuve de plus. La scène se passe en effet dans le pays normand ; Luque, la sorcière maudite, est tombée malade à Rouen, et se sentant mourir elle appelle le diable, c'est-à-dire Hellequin, pour qu'il vienne la prendre et l'épouser. Hellequin se livre avec toute sa maisnie à la joie la plus folle : le vent souffle, les arbres sont déracinés, les clochers sont abattus, les moulins retournés, toute la nature s'associe aux fiançailles de Luque et de Hellequin. Les diables emportent l'âme de Luque en enfer. Le mari humain de Luque, Boutecarete, meurt bientôt après elle, en léguant ses meubles à l'archevêque de Rouen. — Il y a sans doute ici le souvenir d'une violente tempête qui causa de grands désastres dans le pays de Caux et à Rouen, et qui coïncida avec la mort d'une femme de cette ville, réputée sorcière, et de son mari. Peut-être pourrait-on retrouver la date de cet ouragan. Malheureusement le poète, s'il nous a laissé son nom, ne nous a pas donné celui de l'archevêque à qui Boutecarete légua son mobilier.

Puis que Roen fu establee		Mande li que il li sovieigne	
Ne fu fete tel deablee,		De li et que querre la vieigne,	
Si comme m'est contée et dite,		Qu'ele veut estre s'espousée :	
Comme fist Luque la maudite.		El ne donroit une bousée	
Quinte nuit devant la seint Pierre		En son mari Boutecareste ;	15
Que l'en apele iver souz pierre,	6	Proie li que il s'entremete	
Luque [la] maudite acoucha		De fere la plus desguisée	
Et tant que la mort l'aprocha,		Feste c'onques fust devisé[e],	
Et ne poeit santé avoir :		Que par le mont en soit parlé	19
A Helequin le fist savoir,	10	Par mons, par vaus, par lonc, par lé.	

1. P. Paris, *Les manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, t. I, p. 322-325 ; Leroux de Lincy, *Le livre des légendes*, introduction, p. 148-150 et 240-245 ; Gachet, *Glossaire*, p. 252-253 ; etc., etc. — J'ai entrepris sur cette légende un travail spécial, que je compte prochainement publier.

2. Éd. Le Prevost, t. III, p. 367-377.

§ Quite

	TROIS DITS	225
Quant Hellequin a ce oï,	Jouste .i. hamel lés Ivetot	
Mout dur[em]ent s'en esjoï;	Troverent .i. molin a vent	
Lors en apele la mesnie,	Que Helequin et son covent	
Cortoisement l'a aresnie	En naves sus une roelle	
Et dit qu'il se veut marier,	25 Font fere la torne boelle.	70
En cele ou plus se puet fier :	Par la forest du Tret revindrent	
C'est dame Luque la maudite.	Ou jolivement se contindrent,	
Si tost con la parole ot dite,	Car il firent en .i. moment	
Si a chascun juré par s'ame	Tot le plus tort tornoioient	
Que ce est la plus sage dame	30 Qui jamès soit ne onques fust.	75
Qui seit d'iluec si qu'a Viterbe :	Leur lances estoient de fust,	
El monde n'a si mavèse erbe	De tel fust con il le troverent :	
Que ele par cuer ne quenoise;	Mout bien leur force i esproverent,	
El en fist trere meinte angoise	Chascun .i. arbre enbracha	
A Elie le poitevin,	35 En lieu d'escu et l'esracha.	80
Et li fist boire en lieu de vin	Lors firent leur tornoioient	
L'erbe qu'a non crampepoo[i].	Mès pas ne sai dire comment,	
Lors mut entr'eus .i. grant too[i].	Que pas avecques eus ne fui,	
Pour loer la a Hellequin.	Mès li .i. d'eus si s'en fui,	
Il ne fist pas comme quoquin,	40 Et les autres torjors après	85
Mès comme preuz et comme sages;	Qui le suirent de si près	
D'enfer a pris .i. mesages	Torjors de muete et de randone,	
Pour envoier en lieu divers;	Si qu'en la forest de Brotonne	
Mès einz que soit passé ivers	Le chacerent torjorz batant.	
Lor a dit qu'i l'espousera,	45 Lors s'aresta celui estant;	90
La greignor joie lor fera,	Si lor livra a touz estal,	
Con nule gent si grant ne virent.	Lors veïssiez grant batestal.	
Par tot le monde s'espandirent :	Il ne l'eüsent jamès pris	
Trestouz iceus que il troverent	S'il ne l'eüsent si surpris,	
Firent qu'avec eus amenerent	50 Mès tant d'arbres firent chaer	95
Qui savoient de l'ingromance,	Entor li qu'il ne pot veer	
Amenerent fesant la dance	Con il peüst eschaper d'eus.	
Devant Hellequin en enfer	Lors li torna au cuer grant deus,	
Qui teneit .i. baston de fer,	Car il set bien qu'il iert veincus.	
Dont il s'aloit esbanoiant;	55 Au roi a rendu ses escus,	100
Lors lor a dit tot en oiant :	A seint Hernoul sous Caudebec;	
« Seignors, montez, alon, alon !	La firent il croitre le Bec	
Or verra Cauz que nos valon. »	Et d'iluec abatent la tour	
Lors s'en issent tuit cil d'enfer ;	Si c'onques puis n'en fu retour.	
Par mi le pertus d'Antifer	60 En cel bois chascun endroit soi	105
Sont cil d'enfer entré en Cauz	Prist a chascun d'eus si grant soi	
La ou firent meint grant encauz;	Que de noir orent les vis teins.	
Par Neville pointrent lor cour,	Iluec fuserent de sei esteins,	
Qu'il en abatirent la tour	S'il n'eüsent Seine trovée.	
Et autresi a Ivetot.	65 Dant Hellequin et sa mesnée	110

26 En ceus — 65 Ivetot doit être ici fautif et mis pour un des noms en -tot si fréquents dans cette région.

Vin troverent de Seint-Yon, S'en burent, qu'i lor sembla bon. De ce furent il bien chaanz Que sanz le gré as marchaans Qui les vins orent achetés Firent des vins leur volentés. Du pein de rive soupes firent Que es bateaus entor eus virent. Mès li .i. d'eus estoit malade : Si li sembla le pein trop fade Por ce qu'il estoit dessalé. Lors est chascun tantost alé Querre du sel du plus demeine Qu'il troverent en une haigne, De quoi trestot le pein salerent. D'iluec a Roen s'en alerent, Et très torjors entregetant Et cens desus desouz tornant Les nés au sel et au harenc, Si con il erent renc a renc ; Ce fu trop bel enchantement. Les tonniaus de vin ensemment Firent aler du premier quei, Je ne sai pour quoi ne a quei, Au pié de seinte Cateline : Ce fu sanz volenté devine. Meint pleur, meint cri et meint damage Firent iluec par lor grant rage En mas et en nés et en très. Lors sunt dedanz Roen entrés Ou meinte bele cheminée. Fu par eus cele nuit minée Et cornez de mesons .ii. mile. Tant tracerent par mi la vile Que il troverent dame Luque Qui or [en] enfer s'espeluque, Et si trestost con la troverent, Entre leur braz l'ame leverent ; Pour itant comme Luque iert fame, La porterent a Nostre Dame : Mès l'us devers la Masoleine Truevent fermé ; a voiz hauteine Dist Hellequin : « Tu comperras, Arcevesque, si le verras	Qui ceste porte fermée as l » 155 Lors dist : « Atholite portas ! » Et si tost con il ot ce dit, Ce fu fet sanz nul contredit Ne de barre ne de toroil ; Ausi con fust toroul boroul 160 Firent barres, torouz brisier : Ce fu d'enfer le mestre huisier. Hors isirent par la verrine Qui estoit devers la cuisine L'arcevesque ; sus .i. piler 165 Pristrent .c. quarreaus por piler L'arcevesque, mès n'i ert pas : Dieus le gari a cel trespas, Mès il destruitrent ses mesons : Oï avez les achesons. 170 D'iluec en enfer s'en alerent Dont onques puis ne retournerent Ne ja mès ne retourneront, Mès trop greignor joie feront Que onques nule gent ne firent. 175 Crestien, gieué ne cardieu, Que tant comme Deu sera Deu, Dur[e]ra lor feste et lor joie, Et ne croi pas que parler oie 180 D'eus par nule peine qu'i mete, Se ce n'est par Boutecarestes Qui fu mandé, si i corut : Tant fu hasté que il morut Sanz prendre a son prestre congié : Asez avoit au soir mengé ; 186 Saol morut et pleine dois ; Mès d'autre part fist que cortois, Et pour ce que a l'arcevesque Fu fez par Luque la travesque 190 [De] destruire li ses mesons, Ne fist pas comme mavès hons, Mès con preudons riches et nobles : A l'arcevesque tot ses mobles A lessié dont iert en sesine. 195 Ici BOURDET sa rime fine. <i>Explicit.</i>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

GLOSSAIRE.

- aboutis, I, 357, *entêtés*.
 acouchier, III, 7, *s'aliter*.
 AILLI SEUR NOIE, I, 286, *Ailly-sur-Noye (Picardie)*.
 ANTIFER, III, 60, *le cap d'Antifer, à l'extrémité du pays de Caux*.
 aplovoir, II, 42, *accourir en foule*.
 aroter, II, 152, *faire rouir*.
 arrement, II, 114, *encre*.
 AUBERI, I, 307, *nom d'homme*.
 AUGUSTIN (S.), II, 27.
- batestal, III, 92, *tumulte*.
 BEC (le), III, 102, *ruisseau de Caudebec*.
 belloï, II, 36, *tort, désordre*.
 bonner, II, 46, *fixer, déterminer*.
 BORGOGNE, I, 340, *Bourgogne*.
 BOURDET, III, 196, *nom d'un trou-vère*.
 bousée, III, 14, *bouse de vache*.
 BOUTECARETE, III, 15, 182, *mari de Luque*.
 BRIDE (S^e) D'ESCOCE, I, 176, *sainte Brigide d'Irlande*.
 BROTONNE (la forêt de), III, 88, *près de Caudebec*.
- cardieu, III, 177, *Chaldéen*.
 CATELINE (pré Sainte), III, 135, *lieu sur la Seine près de Rouen*.
 CAUDEBEC, III, 101 (en Normandie).
 CAUZ, III, 58, 61, *pays de Caux*.
 cengle, I, 365, *zona (maladie)*.
 CERENZ, I, 165, *Cérences (Normandie)*.
 CHAMPAIGNE, II, 24, *Champagne*.
- chandelier, I, 333, *la Chandeleur*.
 chaneviere, II, 145, *linceul de chanvre*.
 cornet de maison, III, 143, *coin*.
 crampepoil, III, 37, *herbe toxique*.
- DENISE (S.), I, 120, *saint Denis*.
 desguisé, III, 17, *étrange*.
 dois, III, 187, *panse (m. à m. conduit, tuyau) (?)*.
- ELIE le Poitevin, III, 35.
 encauz, III, 62, *poursuite*.
 engeigne, I, 291, *colère*.
 entort, I, 362, *déraisonnables, faussés*.
 entreture, I, 9, *histoire, conte (?)*.
 ESCOCE, I, 176, *Irlande*.
 esloquier, I, 238, *dilapider*.
 espeluquier (s'), III, 146, *s'éplucher*.
- favele (servir de la), I, 138, *tromper en paroles*.
 favresse, II, 139, *femme du forgeron*.
 felenés, I, 357, 362, *de nature félonne*.
 foubert, I, 167, *dupe, niais*.
- gaïteaus, I, 155, *cachettes (?)*.
 gingenbraz, I, 243, *gingembre*.
 gorré, I, 342 (?).
- haigne, III, 124 (?).
 halimot, I, 206, *embarras, empressément (?)*.
 haseteur, I, 82, *joueur de dés*.

- haterel, II, 118, *derrière du cou*.
 HELEQUIN, HELLEQUIN, III, 10, 21, 39, 53, 68, 110, 153.
 HERNOUL (SEINT-) sous Caudebec, III, 101, *Saint-Arnoult, près de Caudebec*.
 hoquet (prendre a), I, 115, *prendre à Phameçon, au crochet (?)*.
 hurer, II, 96, *faire dresser les cheveux sur la tête*.
 IMER, II, 26, *nom d'un hérésiarque*.
 IMER (montaigne), II, 20, voy. MOÏMER.
 ingremance, III, 51, *nécromancie*.
 iver souz pierre, III, 6; voy. sur cette locution l'Ann. de la Soc. de l'hist. de France pour l'année 1852, p. 36.
 IVETOT, III, 65, 66, *Yvetot (Normandie)*.
 JOIRE (saint), I, 340, *saint Georges*.
 JULIEN (SEINT) DE PARIS, I, 297.
 loer, III, 39, *flancer*.
 LAMBERT (S.), I, 168.
 LEU (S.), I, 165, *saint Loup*.
 LOMBARDIE, II, 29, *Italie*.
 LONGUEVILLE, II, 72, *ville de Normandie*.
 LORENZ (S.), I, 166, *saint Laurent*.
 LUQUE la maudite, III, 4, 7, 27, 145, 149, 190, *nom d'une sorcière*.
 MAQUEREL, II, 117, 139, 179, *nom pris par le diable*.
 MARIE (S^e), I, 112, 229.
 MASOLEINE, III, 151, *La Madeleine*.
 merlle merlle, I, 186, *pêle-mêle*.
 meschevé, I, 157, *malheureux*.
 MOÏMER, II, 19, 25, 40, *Mont Aymé, près de Vertus (Champagne)*.
 naie, I, 165, *non (avec un verbe à la 1^{re} pers. sous-entendu)*.
 natre, I, 344, *naïf, complet*.
 naves, III, 69, *bateaux*.
 nerté, II, 120, *noirceur*.
 neuz, I, 161, *nœuds faits pour garder l'argent*.
 NEVILLE, III, 63, *Neuville, près de Dieppe*.
 noïsel, I, 156, *petit nœud; v. neuz*.
 NORMENDIE, II, 1, *Normandie*.
 note, I, 175, 196, 197, *compte; note tresalée, I, 75, compte non payé*.
 OVIDE, II, 195.
 PARIS, I, 297.
 pelein, I, 356, *m. à m. pelage, fourrure; naturel*.
 penduaille, I, 369, *gent pendable*.
 PIERRE (la seint), III, 5, *fête de la chaire de saint Pierre (18 janvier)*.
 porcheint, I, 364, *ceinture*.
 rebourse (avoir la chiere), I, 98, 189, *être bouleversé*.
 rebrois, I, 99, *résistance, opposition*.
 REINS, I, 38, 321, *Reims*.
 rigot, I, 155, *bourse-ceinture, cf. Romania, VIII, 100-101*.
 ROBERT (frere), II, 44, *inquisiteur au XIII^e siècle*.
 ROEN, III, 1, 126, 140, *Rouen*.
 ROME, I, 38.
 roquet, I, 116, *sorte de blouse*.
 sains, I, 183, *signatures*.
 SEINE (la), III, 109.

SENLIZ, II, 186, *Sanlis*.

techier, II, 208, *souiller*.

tooil, III, 38, *bruit, tumulte*.

torneboelle (la), III, 70, *la cul-*
bute.

toroil, III, 159, 160, *verrou*.

toroul boroul, III, 160, s. d., *tohu*
bohu (*Littre n'a pas d'exemple*
ancien).

travesque, III, 190, *contrariété,*
désagrément.

TRET (la forêt du), III, 71.

VERTUS, II, 59, *ville de Champagne*.

verrine, III, 163, *fenêtre*.

VIENOIS, I, 146.

VITERBE, III, 31, *ville d'Italie*.

voiseus, I, 6, *habile, avisé*.

YON (SEINT-), III, 111, *Saint-Yon*
(Seine-et-Marne); cf. *Œuvres de*
Henri d'Andeli, p. p. Héron,
p. 24, v. 26 et la note.

Gaston RAYNAUD.

MÉLANGES

DE LITTÉRATURE CATALANE

II. *Le livre des trois choses.*

Ce petit recueil de proverbes, de sentences et de plaisanteries parfois un peu grasses a été transcrit sur les feuillets 209 à 214 du manuscrit n° 377 de la bibliothèque de Carpentras, auquel j'ai déjà pris le conte rimé de *L'amant, la femme et le confesseur*¹. Le titre qui lui a été donné, *Libre de tres* ou *Livre des trois choses*, fait allusion à la formule invariable, *trois choses sont* ou *trois choses font*, par laquelle débute chacun de ses articles. Cette formule, est-il besoin de le dire ? n'a pas été inventée par l'auteur du *Libre* : déjà le chapitre xxx des *Proverbes* de Salomon a plusieurs versets commençant par un *tria sunt*, et, sans parler des fameuses *triades* galloises, il n'est pas un recueil de proverbes, ancien ou moderne, qui ne contienne plus ou moins d'exemples de cette tournure². Les rechercher tous serait un travail fort long, que je ne puis entreprendre en ce moment ; mais je voudrais au moins faire connaître les triades qui se trouvent dans un ouvrage catalan du xiv^e s., en grande partie inédit ; il s'agit du recueil intitulé *Proverbis e dits de filosofos*³, traduit de l'arabe par un juif de Barcelone, Jafuda, fils d'As-truc, à la demande du roi Jacme II d'Aragon⁴. En voici le relevé :

1. *Romania*, t. X, p. 497 et suiv.

2. Voir les exemples réunis par M^{me} Ida de Düringsfeld et le baron de Reinsberg-Düringsfeld dans leurs *Sprichwörter der germanischen u. romanischen Sprachen*. Leipzig, 1872, t. I, p. 153 et suiv.

3. Quelques chapitres de cette compilation ont été publiés par les éditeurs de la *Coleccion de doc. inéd. del archivo de Aragon* (voir t. XIII, p. 165 à 183), qui n'ont pas su à quel ouvrage ils avaient affaire ; leur texte d'ailleurs est déplorablement incorrect. Je prépare une édition complète de cet important recueil d'après les trois manuscrits actuellement connus.

4. Et non pas Jacme I^{er}, comme l'ont cru Helfferich, *Raymund Lull u. die*

En .iij. coses nos pot hom fiar, ço es rrey, mar e temps.

Rey deu hauer .iij. coses : castigar aquell qui erra e retre guardo a quel merex e eser vertader.

Rey deu eser membrat de .iij. coses : la primera que ell es .j. e ha poder sobre molts, e la segona que aquells en qui ell ha poder son francs e no obligats, e la tercera que sa senyoria deu durar temps sabut ques deu esplegar.

Tres coses no son vergonya a çell qui les ha : açercar saber, e malaltia de cors e parents pobres.

Tres coses son perilloses de fer : beure tuxech per assaig e anar per mar per guanyar e descobrir son secret a fembra.

Conseller no es bo sino a .iij. coses : que aia vsats los fets e saber e conexença en l'ordonament e que aia son esguart e son pensament en la fi del temps.

Ab. .iij. coses nos uia (auia?) el franch : son pare, son hoste e sa bastida.

La [bona] vida es en .iij. coses : ampla casa e molts seruidors e auinent dona.

Auol vida es en .iij. coses : mal vehi e foll fill e muler ab auols costumes.

Tres coses no han consell : batalla ab enuega e maleutia ab ualesa e pobresa mesclada ab paresa.

Tres son excusats si an auols costumes : malalt e qui ue de cami e qui dejuna.

Tres nols meynsprea qui a seyn : rrey e saui e amich ; per ço com qui meynsprea rrey pertse del segle, e qui menysprea saui afolla sa lig, e qui meynsprea amich affolla ensenyament e sa ualor.

Ffer viatge son .iij. afayns : el primer pensar, el segon apparellar, el terç el moure, e el pensar es lo maiör.

Tot hom qui aia .iij. coses no ages dupte si sera bon : si loa son vehi e son amich e sos parents.

Ce même recueil contient aussi plusieurs sentences où le nombre trois est remplacé par deux ou quatre. Par exemple :

Dos homens nols troba hom : qui do molt ni qui deman poch.

Quatre coses son leges e son en quatre pus leges : auaricia en richs e ira en sauis e falçia en jutges e leig perlar en fembres.

Quatre nos sadollen de quatre : hull de vaser e orella de hoir e terra de pluia e fembra de hom.

Quatre coses ocien tot hom qui les vsa : amar fembres e caça e joch e vi.

Dues coses nobles no conex hom tro que les pert : salut e jouent.

Quatre coses ne han obs quatre : paratge bon nodriment, goitg seguretat, parentesch amor, seny proua.

Quatre coses no son poch per poch que sien : deuta e foch e maluolença e maleutia.

Anfänge der catalanischen Literatur, p. 51, et Knust, *Mitteilungen aus dem Eskurial*, Tübingen, 1879, p. 526 et 564. Dans son prologue, Jafuda donne au roi Jacme le titre de roi de Sicile, ce qui tranche la question.

Quatre nos poden sadollar : foch de lenya e mar daygua e mort de animes e cobeu de hauer ¹.

Il existe d'ailleurs des collections uniquement composées de sentences ou de proverbes ainsi formulés. Je n'ai pas trouvé de *Livre des trois choses* qui fasse pendant au recueil du manuscrit de Carpentras ; mais nous avons en français un *Livre des quatre choses*, autrement nommé *Le quaternaire Saint-Thomas*, qui a été souvent imprimé, dès les premières années du XVI^e siècle au moins ². Les Italiens ont aussi un *Livre des quatre choses*, semblable à notre collection française, mais pas plus que Duplessis je n'ai réussi à découvrir un exemplaire de l'opuscule du Bolonais Orazio Riminaldo, dont je ne connais qu'une traduction castillane, insérée dans plusieurs éditions du *Galateo español* de Lucas Gracian Dan-tisco. Dans l'édition de Madrid 1599 que j'ai sous les yeux, cet ouvrage est ainsi annoncé : « Destierro de ignorancia. Nuevamente compuesto y sacado a luz en lengua italiana por Horacio Riminaldo Boloñes. Y agora traduzido de lengua italiana en castellana ³. » Les articles de ce recueil sont rangés par ordre alphabétique du mot le plus essentiel, dans lequel se concentre l'idée de chaque sentence. Par exemple, c'est sous la rubrique *casa* qu'est placé le proverbe suivant : « Quatro cosas echan al hombre de casa : el mucho humo, la gotera, el mucho hedor y las riñas de la muger. » Entre le quaternaire français et le quaternaire italien, tel que nous le connaissons sous sa forme espagnole, il y a plus de rapports que n'en a admis Duplessis, mais je ne m'arrêterai pas à les mettre en évidence, car ni l'un ni l'autre recueil ne contient rien qui puisse être utilement rapproché de la collection catalane.

Tous les articles de ce *Livre des trois choses* n'ont pas été puisés dans la tradition orale, tous n'ont pas un caractère populaire ; même parmi les triades assonancées, il en est qui ont été rédigées à dessein pour

1. Dans une autre compilation catalane du XV^e siècle, la *Doctrina moral* d'En Pachs (Bibl. nat., ms. esp. 54), je relève encore ces deux sentences : « E son tres cosas que no an durada : hom batallador, caual saltador, hodre de bon vi » (fol. 25) ; — « Sinch cosas son que rompen la justicia : amor, hoy, preu, temor, pregaries » (fol. 51 v^o).

2. Voir G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, Paris, 1847, in-8^o, n^o 237. La Bibliothèque nationale possède *Le Quaternaire saint Thoma. Aultrement dict Les quatre choses S. Thoma*, pet. in-8^o, s. l. n. d., gothique. Ce recueil commence par : « Quatre choses sont necessaires a soy bien gouverner en ce monde : penser au temps passé, disposer au temps present, pourueoir au temps aduenir, et declarer la chose douteuse », et finit par : « Quatre choses sont qu'on ne peut jamais recouurer : la pierre gettée, la virginité, la parolle dite et le temps perdu. »

3. Dans le titre général du livre on lit : « y de nuevo ya añadido el destierro de la ignorancia, que es, *Quaternario* de auisos conuenientes á este nuestro Galateo. »

grossir la collection. Beaucoup de ces belles sentences et constatations instructives n'ont d'autre source que l'imagination du joyeux compère catalan ou majorquin du XIV^e ou du XV^e siècle, qui a eu le tort de ne pas se nommer.

L'écriture du manuscrit de Carpentras m'est maintenant assez familière pour qu'il me soit permis de garantir l'exactitude de ma transcription. Mais si j'ai la conviction d'avoir bien lu, je dois humblement confesser que je n'ai pas tout compris. Les mots, trop nombreux, dont le sens m'échappe, sont indiqués dans les notes avec un point d'interrogation. La syntaxe aussi laisse parfois à désirer ; le compilateur, cela se voit, n'était pas né grammairien.

A. MOREL-FATIO.

LO LIBRE DE TRES.

[209 a] 1. Libre de tres, qui val a tres mals : a tolre set, a curar tisich, etic e tisich.

2. E val encara a tres coses : a memeles inflar, a cul bufar e acompanyat star.

3. Encara val : a colera baxar, la boca badar, la tasa besar.

4. Encara val : a mals oblidar, alegra star, de iuern no suar.

5. Encara val : riquea mantenir, pobrea sofrir, mal i be retenir.

6. Encara val : a dones honrar, cauallers acompanyar e sabates acungar.

7. Tres coses saluan hom : para, fill e sant spirit.

8. Tres coses danpnen hom : fer pecat, aquell continuar e de aquell no penedir.

9. Tres coses conseruen jouent : engenrat de jouent, cast viure e alegrement viure.

10. Tres coses fam (*sic*) hom tost veyll : engenrat de veyll, neximent de luna noua, paor de mort.

11. Tres coses fan hom rrich : cura en ajustar, diligencia en conseruar e de gardar se de mal.

[209 b] 12. Tres coses fan hom pobre : poca cura, no auer masura e mala companya.

13. Tres coses fan hom alegra : salut, rriquea e plasent companya.

14. Tres coses fan hon alegra : be menjar, be beure, be dormir.

15. Tres coses fan hom alegra : honor inflada, mala muller soterrada e bela seruenta sots flassada.

1. La répétition du mot *tisich* est naturellement fautive.

6. *acungar* est pour *acunyar* ou peut-être *acunzar*. — *sabates* = *sabaters*.

15. *flassada*. De première main : *frassada*.

16. Tres coses fan l'om trist : ventre buyt e cul sduyt e auer mala nuyt.
17. Tres coses fan l'om trist : porga pendra, lo cul no la pot compendra e gran strabant pendre.
18. Tres coses fan hom gras : molt menjar, molt dormir, la caramella no massa febrir.
19. Tres coses fan hom tost gras : bufar en foc, gardar abeyles e maleueiar en rabost.
20. Tres coses honren hom : rriquea, linatge e bell vestit.
21. Tres coses desonren hom : mal [209c] parlar, squinsat anar e vent detras gitar.
22. Tres coses enganen l'om joue : pluge manuda, vi dolset e lagremes de putana.
23. Tres coses fan hom saui : molt viure, molt legir e molt cercar del mon.
24. Tres coses fan hom pech : de son loch no axir, ne res legir, ne sermons hoyr.
25. Tres coses son de que nangun pot be axir : mocar candela, jutjar dau e torcar cul d'infant poch.
26. Tres coses giten hom de casa : fum, pluge e mala fembra.
27. Tres coses engenren hom : .j. longuet e dos radons.
28. Tres coses desfan l'om : plet, bando e joch.
29. Tres coses desfan l'om : mala fembra, boca leminera e lenga mal parlera.
30. Tres coses fan mal papa : los [209d] clergues scorxar, los benifets a sos parents dar e fer part entre los rreyes que an guerra.
31. Tres coses fan bon papa : que sia gracios, misericordios e en guerra reyal no sia parcial.
32. Tres coses fan bon cardenal : humiltat, leyaltat, de simonia mundat.
33. Tres coses fan bon bisbe : que sia bon e mansuech e bon defenedor de la sgleya e tenga bons officials.
34. Tres coses fan mal bisbe : que sia demanador de pecunia e poc misericordios e als patits rigoros.

16. *sduyt*?

17. *strabant*. Le ms. a *strabant* ou *strabater*, *strabatar*; le signe abrèviatif est à la fois sur le second *a* et le *t*. Labernia a un verbe *esrabatar*, qu'il traduit par « desbaratar ».

18. *caramella*, sorte de chalumeau. Ici « membre viril ». — *febrir* = *fabrir*, « polir ».

19. *maleueiar*? — *rabost* (*repositus*) « office »; en aragonais *reposte*.

26. Ce proverbe est bien connu; nous l'avons en français: « Fumée, pluie et femme sans raison chassent l'homme de sa maison. »

35. Tres coses fan bon abat : esser deuot e fassa la regla seruar e lo temporal be administrar.
36. Tres coses fan mal abat : del spiritual no curar, lo temporal mal administrar e la regla no seruar.
37. Tres coses fan bo rrey : justicia, misericordia e bon conseyll.
38. [210 a] Tres coses fan bon rrey : al son poble no sia ynuasible e souin oge missa e tenga la sua terra pacifica.
39. Tres coses fan bon rrey : tenir bona companyia, no despena mes que no guanya e fer se tembra en pla e en muntanya.
40. Tres coses fan mal rrey : guerra sercar, forques d'argent fermar e so que es be fet desfer.
41. Tres coses fan bona rregina : humil si mostrar, la honor del rrey guardar e per los perseguits injustament soplicar.
42. Tres coses fan bona regina : deuotament missa scoltar, auaricia no amar e ses donseyles no leixar apartar.
43. Tres coses fan mala regina : auaricia amar, per los perseguits injustament no soplicar e a missa a tart anar.
44. [210 b] Tres coses fan bon chivaler : be armât, be armat e be encaualcat.
45. Tres coses fan mal caualler : sa fe trencar, sos homens mal tractar e aquells no defensar.
46. Tres coses fan bon clerga : fogir al temporal, tenir aprop lo missal e no tocar al cuxal.
47. Tres coses fan mal clerga : lo offici de Deu leixar, entendra en mercaderia e les paroquianes brocar.
48. Tres coses fan mal rreligios : esser desobedient, anar per vila souen e fermar dos radons en vna staca.
49. Tres coses fan bon religios : que sia obedient e scient e aja color de capo.
50. Tres coses fan bon aduocat : benignament hojr, e lo dret [210 c] be mantenir e gran paga no querir.
51. Tres coses fan mal aduocat : dues parts aduocar, los drets no gardar e gran salari demanar.
52. Tres coses fan mal scriua : scriure falcia, dobla salari querir e los contractes en cedules tenir.

41. *bona*. Ms. *mala*.

44. La répétition de *be armat* est sans doute fautive.

46. *bon*. Ms. *mal barré*. — *cuxal* « braguette » ?

48. Cf. n° 27.

49. *capo*, « châtré ». *Auer color de capo* est le contraire de *fermar dos radons en una staca*.

53. Tres coses fan bon scriua : veritat scriure, esser deliura e salari trempat pendra.
54. Tres coses fan bon mercader : veritat dir, sa promesa tenir, a son companyo no faylir.
55. Tres coses fan mal mercader : son companyo enganar, sa mercaderia falsar e per aquella desperjurar.
56. Tres coses fan bon manastral : en son offici sia leyal e seure [210 d] en son bancal e que sia liberal.
57. Tres coses fan mal menestral : auol obra fer, no tenir aprop son mester e fer sa renouer.
58. Tres coses fan bon alberch : lo senyor ajustar, la dona conseruar, son tafurell no prestar.
59. Tres coses fan bona vinya : be cauar, be podar, ben magencar.
60. Tres coses fan bon ort : cauar fort, stront mort e bon plantar de coll.
61. Tres coses fan bon capita de mar : quel sou que prometra pach liberalment e so que pres aura en batalla partesque egualment, e no sia superbios a la gent.
62. Tres coses fan mal capita [211 a] : no pagar lo sou que promes ha, tolra als galiots so que pres auran e sercar guerra nouela.
63. Tres coses fan bon mariner : esser leuger e bon vll auer e molts mars saber.
64. Tres coses fan mal mariner : Deu renegar, no saber nauagar e fexuch star.
65. Tres coses fan bon official : que no sia corruput e fassa justícia al gran e menut e d'alcauots no fassa scut.
66. Tres coses fan mal official : justícia vendra, qui mal no mer per diners pendra e jaure ab stranya fembra.
67. Tres coses fan bon jutge : lo dret de les parts a ple oyr, los processses examinar e en pronunciar demanar conseyll.
68. [211 b] Tres coses fan mal jutge : lo dret de les parts a ple hoyr (*sic*).
69. Tres coses fan bon saig : tenir aprop son official, en les relacions esser leyal, sia ardit a pendra hom mal.

53 *trempat* = *temprat* « modéré ».

57. *fer sa renouer* ?

58. *tafurell* est peut-être pour *tafurer*, « joueur ». Mais que signifie *son tafurell no prestar* ?

59. *magencar*, « sarcler ».

60. *stront*. Est-ce le français *ttron* ?

68. Le scribe a répété ici le commencement de l'article précédent et a oublié de donner le vrai texte.

70. Tres coses fan mal saig : falsa relacio fer e l'om que deu citar diu que nol ha trobat, e lo crimosos ha lexat.
71. Tres coses fan bel pa : xexa candeyal, ma angelical e forn rreyal.
72. Tres coses fan leig pa : cugula e mela e flaquera pacera.
73. Tres coses fan bon lum : oli, meixa e crezol.
74. Tres coses apaguen lum : voler e poder e saber.
75. [211 c] Tres coses fan beyla dona : beyla cara e lo cors e bell vestit.
76. Tres coses fan dona graciosa : bell parlar e bells ulls e bells pits.
77. Tres coses fan dona plasant : humilitat, netedat e ben seruicial.
78. Tres coses fan dona deuota : poch parlar e Deu pregar e souen dejunar.
79. Tres coses fan dona sancta : castadat, benignidat e caritat.
80. Tres coses fan dona lege : nas tort, vlls torts e bocha torta.
81. Tres coses fan dona desplasant : color de albudeca assaunada e sechs pits e anques stretes.
82. [211 d] Tres coses fan dona sutze : camisa trapada, detras cun-cagada e pixar al lit banyada.
83. Tres coses fan dona laminera : star prop lepola flaquera e comara carnissera e menjar en carrera.
84. Tres coses fan fembra plorar : galina perduda e canter trencat e pich descarauat.
85. Tres coses fan dona d'orden axir : carn crua e nuyt scura e obediencia faxuga.
86. Tres coses fan dona viuda marit pendra : son forat tapar e mal parlar cessar e son dot conseruar.
87. Tres aygues son perdudes : aquelles que hom met en lo vi e aquella qui serueix a batiar jueu veyll e aquella del [212 a] bany qui serueix a dona veyla.
88. Tres plers son en aquest mon : beure en tauerna, jaure en bordell e cagar en prat.
89. Tres plers son : menjar carn, jaure ab carn e caualcar carn.

71. *xexa candeyal*, « le plus beau froment ».

72. *cugula*, « ivraie ». — *mela*? — *flaquera*, « boulangère ». « Muy aparejado es el oficio de la panadera á las pendençias de Cupido, e á qualquier ora de la noche se ofresçen demandantes ; y siempre oy dezir en Castilla que la vezina que de noche ha de abrir la puerta ha de ser partera o panadera, que, por razon de sus ofiçios, han de tener el aldaa muy presta y no perezosa. » Oviedo, *Quinquagenas*, t. I, p. 183. — *pacera*?

81. *albudeca*, « sorte de melon insipide ». — *assaunada* = *assahonada*.

84. *pich descarauat*? — Sur la femme qui a perdu sa poule, voir le charmant passage du *Corbacho* de l'archiprêtre de Talavera : « Item si una gallina pierden van de casa en casa conturbando toda la uezindad. Do mi gallina la rubia? » etc. Edit. de Logroño, 1529, fol. 18, et dans Lemcke, *Handbuch der spanischen Litteratur*, t. I, p. 109.

90. Tres plers son : sol jaure d'estiu, d'iuern fer niu e bons capons en caliu.
91. Tres plers son : miga dona, mig lansol e mig foch.
92. Tres bens son : amat e preat e tamut.
93. Tres mals son : valea, pobrea e desgrat de tota res.
94. Tres enueges son : sciencia, loquencia e potencia.
95. Tres enueges son : be cantar, be baylar e trempat star.
96. [212 b] Tres dolors son : mals d'ulls, dolor de dents e pussa en la orella.
97. Tres dolors son : squinencia e pestilencia e donsela al cap del dit.
98. Tres dolors son : morenes e mals de pare e colica passio.
99. Tres dolors son : ciatica, mal de rroyons e dolor de cor.
100. Tres mals no son plants : flux de ventre, cadarn e mal de cap.
101. Tres mals son de dones qui no son plant(e)s : infantar, dolor de mameles e mal de mara.
102. Tres miserias son en lo mon de que algun no ha enuege : orp, contret e desfet. Diu Sent Gregori : sola miseria fretura de enuege.
103. Tres coses fan hom dormir : molt menjar, molt beure, molt vetlar.
104. Tres coses fan dormir [212 c] : dir oracions, febrir e no res dir.
105. Tres coses toylem dormir : paor, dolor e fam.
106. Tres coses fa l'aza ensemps : bramar, siular e petejar.
107. Tres coses fa la oreneyla ensemps : vola, caga, menja.
108. Tres coses fa la fembra : plora, riu e filla.
109. Tres coses fa la fembra ensemps : porta carrech e va e mene les anques.
110. Tres coses fan les dones com se descalsen : tiren la calsa, mostren les mameles e baden lo cul.
111. Tres grans coses son en lo mon : fe de christians, colre festes a jueus e justicia de moros.
112. Tres coses desfan la terra : ladres que hom non gosa ponir e mogobels e males anyades.

97. *donsela*, « panaris » ?
 98. *morenes*, « hémorrhoides ». — *mals de pare* ?
 100. *cadarn*, « catarrhe ».
 104. *febrir*, « avoir la fièvre » ?
 111. On lit ceci dans une lettre de Nicolas Cleynaert, écrite à Fez, le 12 avril 1541 : « Didici adagium, quod non noverat adagiosus Erasmus : *Opes perdunt christiani litigando, judaei convivii festorum, mauri celebrandis nuptiis* (Nicolai Cleynardi Epistolarum libri duo. Hanoviae, 1606, p. 89).
 112. *mogobell*, « l'interés que's cobra pera pagar las lletras de cambi. » Labernia.

113. [212 *d*] Tres paors son : caure de banch e auer cranch e cagar sanch.
114. Tres glays son : lamps, trons e diables.
115. Tres maneres hi a de vent detras : pet, bufa, biula.
116. Tres maneres hi a de homens : home e homene e macany.
117. Tres maneres hi a de fembres : fembra barbuda, memeluda e colonuda.
118. Tres mameles son : mamela, mameleta, mamelassa albudequeya e venosa.
119. Tres coses an los homens que no an les fembres : pus grossa veu, pels en la barba e al cul.
120. Tres coses an les dones que no an los homens : pus mirades, pus culades e pus foradades.
121. Tres coses fan bon sermo : hom scient e bell parlar e no massa tener.
122. Tres coses fan bel conuit [213 *a*] : bela casa, bones viandes e be administrades.
123. Tres coses fan beyla festa : missa sollempna, bon menjar e puy dansar.
124. Tres coses son de que qualche hora hom se penet : pendre muyller, pendra sancta orde e entrar en religio.
125. Tres males sabors son : oli de basses e carn de spatla e sagi de xv anys.
126. Tres coses son de que hom se deu gardar : de vent de forat, de amich reconsiliat e de carn .ii. vegades cuyta.
127. Tres coses son qui fan hom molt viure : menjar poch, tenir se calt e star alegra.
128. Tres coses fan bon seny : be scoltar, poch parlar e benignament respondra.
129. Tres rrues son anques : de frare [213 *b*] menor, ventre de dona souin partera e cuxes d'infant poch.
130. Tres coses fan be star marit e muyller : que sien leyals la .i. a l'altre e que la dona sia obedient al marit e quel tenga net.
131. Tres coses fa[n] mal marit e muyller : vna pessa prop del cul quil fa cogul e lo rebotegar que ella fa e esser mal curosa, perque diu Sent Enselm que la dona fa o desfa la casa.

116. *homene*. Lire *homenet*? — *macany*? Les deux dernières lettres du mot ne sont pas sûres.

117. *colonuda*?

118. *mamelassa albudequeya venosa*, « tétasse en forme de melon veiné ».

125. *oli de basses*, « huile qui reste au fond du réservoir ».

129. *rrues* = *arruges*, « rides ».

131. *cogul*. Lire *cogut*. — *rebotegar*?

132. Tres coses fa la dona per enganar lo marit : es li plasentera, pensant volentera e te lo net, per so que no crega res d'eyla.
133. Tres coses fa joch : Deu renegar, bens consumir e los amics oblidar.
134. Tres pudors son sobiranes : pet de col, rrot de rraua e de cors mort.
135. Tres pacions soferren les dones d'orde : veen e no tenen, oen e no toquen, senten e no palpen.
136. [213 c] Tres coses son per seruar en lo stiu : be beure, be menjar e poch calcar.
137. Tres rancors o maluolenses son en aquest mon, que, pus son comensades, tart son oblidades : deserarement, gelosia e reptament de tracio.
138. Tres maneres hi a de raptar : bo, cominal e auol.
139. Tres maneres hi a de fe qui son poc presades : fe de carnicer, de vsurer e de bordeler.
140. Tres bens aporta dejuni : merit enuert Deu, castedat e sanc-tedat.
141. Tres pecats son de gola e perden dejuni : diu hom « sopem be que dema dejunarem e dinem nos be que al vespre no soparem » ; len-dema : « dinem nos be que ir dejunam ».
142. Tres maneres hi a de vi : fresch [213 d] e fi e fort.
143. Tres maneres hi a de auol vin : florit, farreny e fusteny.
144. Tres coses fan bon temps : salut e molts diners e bon sol.
145. Tres coses fan mal temps : malaltia e pobrea e grant pedrenya.
146. Tres coses fan diners : fan tort, fan dret e fan furgar cony stret.
147. Tres coses son en que hom nos pot fiar : en cul d'infant patit e en sere d'iuern e en falsa fembra.

138. *bo*. Lire *be*? — *cominal* est une expression de droit féodal et signifie « en présence de témoins ».

139. Le métier de boucher, je ne sais trop pourquoi, était fort peu estimé en Espagne au moyen âge. Un historien catalan du XV^e siècle rapporte que, lorsque le comte Borel appela à son secours la chrétienté pour reprendre la ville de Barcelone aux Sarrazins, il octroya un privilège spécial à tous ceux qui viendraient le servir avec armes et cheval, « solament non fossen *carnicers*, ne *tauerners*, ne *hostalers* ... per ço que de gent tan baxa com son *carnicers* e altres axi com ells no sen podien sperar feyts honrats » (Bernat Boades, *Libre dels feyts d'armes de Catalunya*, éd. Aguiló, p. 165).

143. *florit*, « moisi ». — *farreny*, « dur »? — *fusteny*, « qui a un goût de bois ».

145. *pedrenya*, probablement « mal d'estomac ». *Pedreny* signifie « estomac ».

146. *furgar* : cf. anc. fr. *furgier* (Sainte-Palaye).

147. *sere* = *sera*, « soirée ».

148. Tres maneras hi a d'uylls : humils e gardadors en la cara ab perla, e no aja macula en lo negre dels vylls.
149. Tres maneras hi a de vylls qui mostren falcia : de hom alt gardar e baix gardar, cant parlaras ab eyll, e fa lengajar los vylls com parla.
150. Tres coses fan bon mestre [214 a] d'escolans : lo mestre continuar, les letres be formar, en batra manera seruar.
151. Tres coses fan mal[s] mestres d'escolans : la lisso a tart passar, bons nodriments no ensenyar e la squena scorxar.
152. Tres grans defayliments son : molt presar e poc valer, molt cuydar e poch saber, molt despendra e poch auer.
153. Tres enpagahiments son preemptoris : examinar la primera missa e lo primer sermo.
154. Tres enpegahiments son dilatoris : la primera muyller pendra, la primera junta fer e de cosa secreta e vergonyosa esser reptat publicament.
155. Tres bones salses son : salsa de pago, salsa blanca e salsa camalina.
156. Tres mals brous son : brou de porc mesclat ab pels de ca, brou de coyma salada ab vedriol e brou [214 b] de vres ab rreyna de pi.
157. Tres suchs son de que viuen aquells qui an desfici : such de bruch, such de suro e such de sponge.
158. Tres coses son bones e foren de gran preu si no s'en trobassen sino en les Indies : ays, cols e molto.
159. Tres menyspreus son : beneficiats per canonges, pagers per chivalers e menestrals per ciutadans.
160. Tres condicions son de persones qui poden dir falsies a lur guisa : gran senyor denant sos vassals e veyls denant jouens e qui parla de lunny terra.
161. Tres condicions son de persones qui de rriquea tornats a pobrea se fan : metges o horats o alquimiyres.
162. Tres besties son : qui diu « arri » a la bestia qui caualca e te sperons, e qui diu « sta » e te les rregnes, e qui li siula com vol beure.
163. [214 c] Tres coses sont fort nicies : coyrons de berber qui bay-

148. *gardadors en la cara ab perla?* *Perla* signifie « taie ».

155. *camalina* : voy. la recette de cette sauce dans la note du nouvel éditeur du glossaire de Sainte-Palaye à l'art. *Cameline*; cf. aussi Godefroy, *Camelin*, 1.

156. *coyma?* — *vres ab rreyna de pi?*

157. *bruch*, « bruyère ».

158. *ays* = *alls*.

159. *pagers*, plur. de *pages*, « paysan ».

163. *berber* = *barber*; — *tasores*, cat. mod. *estisores*, « ciseaux ». Sur l'expression « danser au son des ciseaux », cf. le *Libre de consells* de Jaume Roig, *Romania*, XII

len ab so de tasoires, e mameles de porgadora, e ferrer que tan clepege que petege.

164. Tres coses pòden fer al lit que non cal hom leuar : Deu pregar e ahorar be assimateix e gratar lo cul.

165. Tres grans dolors son en cort rreal o ducal : enueje de honor, de officis e de rrichs comportaments.

166. Tres perills corren aquells qui son de cort : amor perdre del senyor, esser ponit per fals acusador, de gran ofici tornar en menor.

167. Tres vils officis son : budayler qui fa cordes d'esturments, merda cauer e fer paper.

168. Tres coses son menyspresades en lo mon : balea de auol fembra, fforsa de bastaix e cõseyl de hom pobre.

169. Tres pets feu Salamo : lo primer [214 d] en barba de aquell quis desfa per maridar sa fiyla, lo segon de les nines qui prenen marits veylls, lo ters de aquells qui an fiylls legitims e fan hereues lurs muylers.

170. Tres defayliments ha sabater con pren muyler : al cul la besa, puden li les dents e lo cul tostemp per lo cuyr que tira ab les dents.

171. Molt mes tres son, mas per tres m'en stich, que pus non dic : perque prenets so qui bo sera, e l'als lexats o arrera ma.

Deo gracias.

éd. de Barcelone 1561, f. xiv v°, col. 2 : « O si t'afaytes Ser bon barber, A ton plaer, Cantant cançons, *Ballant al sons De les tisoires*, Tots jorns dos ores, Prou guanyaras ».

167. cauer. Pour cauar ?

PHONOLOGIE SYNTACTIQUE

DU

CANCIONEIRO GERAL.

Pour des raisons trop connues et sur lesquelles il serait inutile de m'étendre, les rencontres de voyelles sont répandues à profusion en portugais. Elles sont une grave difficulté pour tous ceux qui apprennent l'idiome de Camoens, et, il y a une dizaine d'années, lorsque je me mis à lire les *Lusiades*, j'étais embarrassé à tout moment par la mesure des vers et je ne trouvais nulle part des renseignements suffisants sur les modifications auxquelles sont soumises les voyelles qui viennent à se choquer.

Aujourd'hui, grâce aux deux étés que j'ai passés à Lisbonne et aux recherches que j'ai faites en lisant les œuvres de Camoens avec mon bienveillant ami, M. Severiano Augusto da Fonseca Monteiro, qui ne s'est jamais lassé de répondre à mes incessantes questions, il m'est possible d'apporter quelques lumières dans un sujet jadis si obscur pour moi et d'établir quelques lois de phonologie syntactique ou phraséologique¹.

Je commence par le *Cancioneiro geral* (éd. de Stuttgart, 1846-1852, 3 vol. in-8°), qui contient les derniers reflets des écoles poétiques du moyen âge, afin que je puisse poursuivre ces recherches d'autant plus aisément dans les chansonniers antérieurs dont nous possédons des éditions diplomatiques et dans les poètes de la renaissance jusqu'à ceux de l'école romantique. On s'étonnera sans doute que je n'aie pas compris dans ces études les œuvres de Gil Vicente, mais le grand comique de la renaissance portugaise diffère en trop de points des poètes du *Cancioneiro geral* et mérite un travail spécial.

1. Le remarquable *Essai de phonétique et de phonologie de la langue portugaise d'après le dialecte actuel de Lisbonne*, que A.-R. Gonçalves Vianna vient de publier dans la *Romania*, prête à ces recherches le meilleur commentaire que je me puisse désirer. Je regrette pour moi et pour ceux de mes collègues que le portugais intéresse qu'il n'ait pas paru plus tôt.

En combinant les voyelles toniques avec les voyelles toniques, les voyelles toniques avec les voyelles atones, les atones avec les toniques et les atones avec les atones, nous obtenons les cent formules suivantes dont la plupart se rencontrent dans le *Cancioneiro geral* et feront l'objet de cette étude :

I	II	III	IV
á + á	á + a	a + á	a + a
á + é	á + e	a + é	a + e
á + í	á + i	a + í	a + i
á + ó	á + o	a + ó	a + o
a + ú	á + u	a + ú	a + u
é + é	é + e	e + é	e + e
é + á	é + a	e + á	e + a
é + í	é + i	e + í	e + i
é + ó	é + o	e + ó	e + o
é + ú	é + u	e + ú	e + u
í + í	í + i	i + í	i + i
í + á	í + a	i + á	i + a
í + é	í + e	i + é	i + e
í + ó	í + o	i + ó	i + o
í + ú	í + u	i + ú	i + u
ó + ó	ó + o	o + ó	o + o
ó + á	ó + a	o + á	o + a
ó + é	ó + e	o + é	o + e
ó + í	ó + i	o + í	o + i
ó + ú	ó + u	o + ú	o + u
ú + ú	ú + u	u + ú	u + u
ú + á	ú + a	u + á	u + a
ú + é	ú + e	u + é	u + e
ú + í	ú + i	u + í	u + i
ú + ó	ú + o	u + ó	u + o

Si nous ajoutons à ces combinaisons celles des voyelles avec les diphtongues, celles des diphtongues avec les voyelles et celles des diphtongues avec les diphtongues, nous aurons encore un très grand nombre d'autres formules ; mais plus les voyelles s'accroissent, moins elles

offrent d'intérêt, parce que les contractions et les élisions deviennent de plus en plus difficiles.

Nous retranchons de ces recherches les rencontres des voyelles toniques avec les voyelles toniques, parce qu'elles ne se contractent jamais ; car tous les passages où l'on pourrait être tenté d'y voir une contraction offrent ou bien la formule VOYELLE TONIQUE + VOYELLE ATONE, ou bien la combinaison inverse.

Pour la commodité du lecteur, nous traitons à part de quelques monosyllabes qui autrement auraient été dispersés mal à propos en différents endroits.

VOYELLES ET VOYELLES.

1. *d* + *a*.

Le hiatus est assez fréquent : mas sofrer me dá | a paga I 316. 15, que s'estaa | a liberdade II 140. 8, e tyrar vos há | a vida III 289. 2, nam vá | arrufada I 504. 22, vos estaa | aparelhado II 299. 22, se daa | a qualquer pessoa II 474. 12, correm quá | as novas, correm III 162. 18, poderey cá | acudyr III 533. 30, Poys que já | aveys de dar III 261. 13, e as naos já | acabadas II 561. 21. Mais plus fréquente encore est la contraction des deux *a*, laquelle donne un *a* long et clair : Dyrá a senhora de Sousa II 14. 1, Triste vida será a nossa II 175. 11, Dará as armas ao marido II 397. 23, será a pena que padecem II 581. 2, mil vezes perderá a vida III 615. 9, Tal cuydar me dá alegria I 315. 7, Dirá aquela que se chama II 14. 25, e bem se poderá achar II 110. 22, mas bem sey que será assy II 442. 34, Pois quem dará aqui rremedeo III 20. 18, outros piores áaquy III 665. 28, hum ano e meyo áagora III 8. 20, que conta dará a deos d'ela II 167. 5, qu'está a par d'uña rribeyra II 560. 10, qu'está ante vos esqueçido I 338. 23, qu'era já a morte comigo I 34. 32, tendo já as vidas perdidas II 175. 19, vay de pena jalyvando I 18. 9, quantas vezes me já achey II 559. 33, day quáquela palha II 482. 18, o viessem caa ajudar II 353. 21, nunqua lá aproveyta nada II 405. 34, jácabou II 172. 12, jássy I 12. 9, II 288. 3, III 280. 4, já agora ou jágora, dans de nombreux passages, tá agora I 164. 7, atáquy III 245. 12, táquy I 120. 1, 121. 25, 122. 16, II 596. 27.

2. *a* + *d*.

Le hiatus est rare : da | alma II 37. 24, nunca ter a | alma boa III 318. 9, como chegua | aa orelha II 538. 8, que çuja | ambas as mãos

II 541. 22, E nam diguo agora | al III 212. 11, com nada, há muytos dias II 475. 5, où la pause justifie le hiatus. On rencontre d'ordinaire la contraction ; l'orthographe néglige souvent la voyelle atone : alma = a alma, arma = a arma I 505. 26, arte = a arte I 506. 12, nagoa I 450. 5, narbor II 278. 10, hũa alma I 98. 8, hũ alma I 55. 3, hũa ave I 286. 6, dũa arte III 357. 1, dũ arte III 334. 3, 580. 24, minha ama II 385, 11, minh alma (souvent), sua arca II 223. 13, su arte II 597. 22, voss alma (souvent), vos arte I 173. 4, voss ave III 321. 1, ess arte II 552. 7, dest arte (souvent), per outr arte III 430. 11, toda arte II 324. 16, tod arte II 64. 7, 488. 2, tod alma II 279. 6, toda ave III 497. 20, toda quanta aagoa aqui vem III 494. 21, de bo arvore bom fruyto III 626. 3, dona Ana II 428. 9, don' Ana III 109. 5, quarent anos III 160. 8, sesent anos III 533. 14, setent anos III 89. 1, novent anos III 239. 25, vindos de Biscaya há tanto II 361. 26, começa alma (= a alma) de sayr II 310. 12, e tinha aás (alas) com que voava III 499. 13, sospirar me leva á cova I 14. 7, E tornada aa fee Espanha II 361. 8, Eu que era moça aa partida II 386. 8, rroguo Alvaro (= a Alvaro) d'Abreu III 178. 17, e poys a ambos o cometo I 74. 9, trazer' antes hũa murça III 124. 3, Nunca al vy se nam sesudos III 151. 12, cadano venha paryda I 251. 25, ca á de ser por vos perdido II 584. 8.

3. a + a.

Le hiatus ne se rencontre que dans peu d'exemples : da | antiga cama amada II 557. 9, sendo minha | a paixam II 128. 25, esta | ardente faysca I 449. 11, em mym toda | a tristeza III 64. 8, coronysta | abastante II 70. 11, verdadeyra | amizade I 394. 14, tenha tanta | afeyçam II 114. 6, Tem estranha | andadura II 480. 9, ela mesma | as desfaz III 307. 9, venha çerta | a contya II 130. 31, Avorreçe a | a rraynha II 525. 6, que m'estorva | a payxam II 128. 8, todas leva | a d'Abreu III 5. 23, nam me salva | a rrezam III 64. 3, se lhe lembra | algum bem III 440. 5, anda | adarga embraçada I 154. 30, foy por ela | apodado III 372. 20, folgarya | apartarme I 232. 7, Tam asinha | acabadas I 299. 25, nam foy nunca | apodada III 146. 20, se faz agoa | a seu salvo I 142. 27, vossa vyda | a perdela III 185. 25, me torna | a | o meu mestre I 384. 15, òbrigua | a vos servir III 41. 14, que deos dysse | a | Adam I 504. 28, sua vida | apos elas II 540. 34, que se faz contra | amor I 81. 15.

Deux *a* atones se contractaient facilement et donnaient alors comme aujourd'hui un *a* clair et bref que Joam de Barros écrit *á* : a armada III 128. 21, alteza III 153. 21, A abadessa III 200. 5, a agulha III 538.

4, Da abadia I 466. 23, na area II 566. 32, na aguda espada cayr II 416. 18, naljaveyra III 277. 12, minha vogada I 230. 18, tu armada II 562. 29, vossa amizade II 333. 23, voss alteza III 122. 25, 533. 23, 534. 3, esta aamargura I 99. 12, esta alegria III 25. 3, toda anoyte I 111. 29, facha aacendida II 403. 2, sem caus algũa I 112. 19, cous algũa II 138. 2, gross armada II 561. 20, pouca alegria III 25. 20, manday a assentar no feyto I 35. 27, namna amostr ele co dedo I 78. 25, como vos nem naprendemos (= a apr.) I 506. 13, quemn assy emcamynhou II 167. 4, por leve perda assenty II 401. 21, conta as e dylas dũa arte III 580. 24; venha a prova sem tardar I 71. 27, çerra a serpente os ouvydos II 324. 7, Pinta as batalhas campaes II 378. 29, me nam tragua alguum conforto I 73. 22, Jorge da Sylveira acusado I 32. 7, A terra estranha acheguey II 410. 31, avya açertado I 408. 18, tinha avida II 424. 5, que se possa aquy julguar III 535. 18, que se leyxa assy calar I 78. 28, praza a deos I 249. 9, II 397. 10, que se nam torna Castela III 128. 22, a agosto III 128. 13, 482. 17, este proçesso a arelhano III 535. 6, aquela (= a aq.) çidade II 283. 9, disse a aquele que bradava III 622. 4, a aquesta tal vossa dama II 484. 8, para a cova I 43. 16, para çea I 137. 23, guanhala pera a perder I 125. 7, para (= para a) trazer III 117. 14, per agora I 270. 24, para aquy II 163. 10, per aly II 379. 10, contra a ley III 257. 23, a morte coma tristura II 265. 14, coma a grande vaydade II 457. 32, eu nam sey mais ca aadorar III 44. 17, que eu sam mais obriguado || a vos ver qua a me salvar III 556. 24, c'a vida qu'ee descontente || de tudo se descontenta II 307. 22, ca a que fez pecar Adam I 4. 23, Calguums sam já conheçidos I 146. 27, cassy fazya o filho I 149. 23, casy compra o sesudo I 152. 1, caquy hé a pascoela I 173. 8. Mais quand l'a est omis, il pourrait aussi y avoir la conjonction *que*.

4. *á + e*.

Hiatus : perdy toda a | esperança III 594. 6, maa | esperança III 48. 22, ma | estrea III 506. 29, maa | empresa III 227. 15, muytos há | em cada casa I 197. 26, durará | em quanto viva II 501. 11, poys estaa | em vossa mam II 517. 15, e que jaa | entam fodias II 27. 19. Diphthongue syntactique, rare : mestre lhe sseraa escusado III 269. 28, quem jaa esperança non tem II 412. 9, que já entam nam hé cuydado I 68. 21, lá estam III 264. 25, 285. 8.

5. *a + é*.

Hiatus : da | era, a | erva, nesta | era III 290. 11, hũa | eguoa rruça panda III 97. 18, hũa | hé que me gabeys II 445. 28, trinta | hé

pouco ganhar I 50. 32, A maa ventura | hé minha II 312. 9, A mula | hé vagarosa III 263. 24, esta | hé boa maneira III 279. 29, 284. 9, Esta | hé sua tençam III 73. 6, ela | era mal lavada II 186. 12, que quem tanta cousa | erra II 439. 16, nom veja | essa molher III 55. 23, se ponha. | este ditado III 178. 25, era | este mall logrado II 14. 2, qu'a | essa Santa Cruzada I 106. 26, a | essa tua senhora II 16. 8, a | esta triste coyhada III 509. 14, a | esta terra cheguou III 532. 14, a | ela III 20. 21, a | ele daa claridade II 446. 10, Para | estas tudo rrima III 172. 18, por quem nam tem para | ela III 182. 25, Contra elle I 77. 7, contra | ela III 531. 27.

Hormis entre l'article et le substantif où le hiatus est régulier, il est bien plus ordinaire de rencontrer la contraction de ces deux voyelles : toda_esta gente II 384. 24, toda_esta ssomana III 373. 22 etc., a hũa_hé saber vestyr I 145. 3, minha vida_hé acabada II 376. 2, esta regra_hé verdadeyra III 639. 23, esta_hé a que mays mal faz III 17. 25, Nam s'entenda_este perder II 169. 21, e seja_este agouro vão II 406. 23, o que me causa_este dano III 378. 18, Tomay ora_este conselho II 163. 3, a_esse Pero de Lixboa III 386. 31, querê a_estas rresponder I 279. 15, ha_este rrey tam excelente III 467. 2.

La voyelle qui résulte de cette contraction est un *e* ouvert ¹, comme le montrent une bonne partie des passages suivants : tod esta crueza II 168. 21, todesta corte III 121. 4, tode esta culpa III 622. 2, Tode esta voss obra feede III 651. 28, em todela junta II 454. 15, essas partes I 52. 16, heessas ylhas I 157. 22, Dae poys fym eese d'yrlanda I 163. 29, eessa terra d'acheguar II 412. 34, disse loguo eessas oras III 252. 9, logu essas oras III 256. 9, logo essora nos ssacou III 265. 28, loguo hesóra protestey III 601. 4, nem vejo heessa coyhada || porque deva de morrer III 622. 9, heessa dou mays que fazer III 662. 10, heeste tal, sabeis que digo? I 123. 33, que trouxe seys eesta terra I 266. 5, fim eesta vyda II 193. 22, eesta terra antigualmente veyo II 367. 11, eesta parte aparecia II 379. 4, aquy eesta parte estavam II 379. 7, se vierdes eesta nossa II 422. 15, sempre vem ter eeste fym II 440. 12, Vym alegre eesta terra II 525. 26, eu cheguey eesta çidade II 529. 3, se vyr eestes trovadores II 587. 17, prazer destes eestas damas III, 102. 4, que nome lhe tendes dado || eeste vosso guabynardo III 105. 1, cũa copra eeste rryfam III 179. 15, antes sey muy bem contar || estas damas minhas dores III 209. 3, Eu cuidey d'yr em batel || com fidalguos esta festa III 209. 27, Eu eest' omem nam lhe vy III 226. 3, eestas oras III 255. 18, eeste Jorge d'Oli-

1. *ee* marque au xv^e siècle un *e* ouvert. *Essa*, *esta* et *ella* avaient alors un *e* fermé.

veyra III 275. 15, eest' Oliveyra III 284. 2, vinde loguo eesta bandeyra III 388. 7, eesta vyda III 398. 18, a dey eeste mal presente III 408. 26, eeste meu triste cuydado III 560. 9, se foy eele o rreposteyro III 247. 23, os galantes qu'eele vaão III 574. 23, vos manda pereesta yda III 95. 12, que se perdesse pareela III 10. 21, e eu syntome pareela III 305. 10. Il est vraisemblable que cette contraction avait lieu dans beaucoup d'autres cas, mais l'orthographe la marque rarement. Des passages tels que les suivants sont rares : vos vede que cousee estee III 166. 15, amostreela mais amor II 469. 14, Je l'entam em ssy abranda I 8. 18. Tal cativo jeele jaz II 526. 8, hũa çidade || comeesta que feyta estaa II 402. 22. Quoique la graphie *ee* (est) revienne souvent dans le *Cancioneiro geral*, je pense que nous devons reconnaître la même contraction dans les passages suivants : o cuydar cousee sabida I 10. 14, ca cousee que muyt' alarda I 145. 15, que cousee algum saber II 531. 24, saiba que cousee prisão II 545. 5, que cousee esta alegria III 25. 3, que cousee desgravyzar¹ III 666. 6, estee a graça que lhe fyca II 525. 23, Estee a que me faz mal III 58. 6, qu'estee manha dos amores III 74. 15, qu'estee verdade III 294. 15, mas este ssuma das dores III 392. 12, pois por vos elee perdida II 139. 19, acabadee minha vida II 172. 9, Faryee (= Farya hé) II 371. 4, a vossa barbee rrapada III 109. 3, aguoree o seu prazer III 196. 3, ayndee por mal de quem II 132. 14. Quelquefois l'orthographe pourrait faire croire à l'élision de l'atone, mais les exemples ci-dessus prouvent d'une manière évidente que ceux-ci présentent également la contraction de *a* et *e* : e poys and este zumzum II 179. 3, a lob era jaa çafada III 397. 6, eu par esta altrecação I 3. 11, par este vos esqueçer I 472. 8, naturaes par este outono II 120. 17, par esta cousa janelas III 169. 7, meus dias par esta pena III 381. 21, e chegando se par eles I 102. 2, e oulhastes bem par ele I 478. 10, porque par ela ter cura III 56. 25, tomam ss'aguora par ela III 580. 15, C'alegays contr esta parte I 12. 22, mas sayb este que vos cae I 39. 30, hé rrezam que s'escrev esta envençam III 138. 4, aynd est' encarecer III 47. 6.

6. *a + e*.

Hiatus : da | ermyda I 269. 28, da | envençam III 138. 20, da | espora I 160. 33, na | esperança I 98. 11, 327. 6, a | esquivança I 302. 11, da | estrada III 534. 9; l'art. s'est changé en *e* dans : e poys tem e | esperança I 66. 18; minha | esperança I 359. 26, a minha | entençam III 296. 13, nossa | esperança I 223. 3, 488. 1, esta vossa

1. Cf. *poys que cousa | hé nam sey* II 531. 25.

| envençam III 137. 15, desta | esperança II 535. 32, perco toda |
 esperança II 396. 11, muyta | estopa d'estrigua I 481. 6, muyta | em-
 veja II 297. 20, cuja | espada se chama I 162. 1, com perdida | espe-
 rança I 302. 8, a tristeza | encuberta I 326. 13, cousa | errada I 451.
 21. sento vela | enguanada I 249. 17, noyte escura | escondo I 293. 30,
 cada dia | esperay I 454. 17, nam seja | escassa I 136. 11, Isto seja | en-
 tendido II 484. 28, nelle nam aja | emenda I 256. 10, ou dizer viva | el
 rrey II 288. 23, que se possa | escrever II 119. 7, vos possa | emtris-
 tyçer III 418. 32, e soes fora | escudeyro III 590. 34, que nunca |
 estaa em paz II 536. 2, nunca | errey III 619. 26, vou me de dia | em
 dia I 232. 12, nem guarida | em qu'estê I 6. 29, metyda | em mãos de
 guerra II 124. 12, nam me fica | em poder III 309. 14, que nunca | em
 outras oras III 257. 29, a | el rrey muytas merçês I 202. 8, tema deos
 e a | el rrey I 216. 2, a | el rrey, nosso senhor II 186. 20, a | el rrey
 a nam levou III 291. 30, pera | esqueçervos III 389. 17, para | estar III
 626. 8. La contraction des deux voyelles n'est pas moins fréquente que le
 hiatus. Tantôt elles semblent produire la diphtongue *æe* et tantôt donner
ee : da_erdade I 218. 11, da_emperatriz I 367. 7, a_espada II
 417. 10, a_esperança III 450. 6, polla_esperança II 415. 28, hũa_
 espada II 432. 6, hũa_esperança I 66. 16, II 312. 1, minha_espe-
 rança I 28. 20, tua_espada II 416. 14, nossa_entreçessorã I 383. 16,
 toda_esperança III 389. 3, algũa_esperança II 453. 15, outra_em-
 vençam III 148. 12, chama_ençendida I 34. 22, Santa_egreja I 41.
 24, cousa_empossivel II 156. 16, em pouca_estima II 328. 12, terra_
 _estranha II 361. 5, verdadeyra_estorea II 373. 27, montanha_es-
 cura II 404. 19, naguda_espada cayr II 416. 18, minha_esperança_
 _enganhosa III 14. 17, cousa_estranha III 161. 18, largua_espõra
 III 255. 15, negra_entrada III 480. 1, boa_estrea III 524. 25, isto
 nam no sayba_el Rey I 31. 26, vyva_el rrey II 483. 32, rreyna_el
 rrey dom Manuel III 465. 8, soube logo que era_el rrey III 618. 17,
 que me podia esqueçer I 414. 16, feyta_estaa II 402. 22, quem rrepy-
 ca_esta em salvo I 367. 26, e depõys da casa_estar III 638. 27, days
 pedrada_em vosso_escudo I 41. 2, 368. 6, ando já de rrua_em rrua
 III 205. 14, D'esperança_em esperança III 541. 1, que falava_em
 nossas vidas I 287. 27, dá pareas a_el rrey de Fez III 241. 8, ou a
 pedyrey a_el rrey III 397. 2, Faley tres vezes a_el rrey III 474. 17,
 Mandey a_Esparta tambem II 382. 3, mas porqu'am d'yr para_el rrey
 III 272. 22, para_encheres esse tanho III 282. 16, ando pera_en-
 ssandeçer III 366. 3, para_entrar em nova vyda III 638. 11, para_
 estardes mais esperto III 591. 30, para_esperar III 626. 6.

La contraction *ee(e)* étudiée plus haut se rencontre dans les passages
 suivants : com que pesam eesperança II 469. 21, neespedida I 258.

9, nescaramuça metydo II 25. 14, Neestalajem da Guerreyra III 222. 5, que dam tam longue esperança II 465. 7, per vos arte longue e curta I 173. 4, dê me cá tynte e papell II 187. 10, vos hesoutra que sabees I 167. 16, que estoutros faz vir febre II 504. 32, pelo qual todos eel rrey III 493. 3, a mão eescrevelo I 136. 12, nunca falo eescudeyro III 663. 8, pere escapula III 100. 15, Ce serait une inconséquence d'admettre l'élosion dans : nũ erdade I 257. 14, minh esperança III 345. 4, que me nom mat' est esquyva II 328. 17, De quant esperança eu tinha III 544. 20, falss esperança II 215. 8, Falar hé cous escusada II 307. 24, que me nam sej escusado II 306. 18, tinh emprestado II 349. 23, que er escusado criar III 227. 10, A mula vinh espantada III 252. 21, nunca seri esqueçido III 326. 18, de cas em casa pedyr III 640. 17, par enguanar I 33. 18, par escapar III 44. 28, per estimar III 181. 1, par estalar III 647. 14, Nos freixos ind estaraa II 560. 4, c'aínd estaa por naçer III 51. 17.

7. *d + i*.

A cousa qu'estaa | incerta III 344. 8.

8. *a + i*.

Hiatus : a | ysca, a | yra, na | ylha, nũa | ilha III 579. 7, tua | yda II 415. 17, nesta | yda I 456. 2, II 345. 24, III 92. 4, nũa muy pequena | ylha II 121. 17, que nam custa | isto nada II 482. 4, Nunca | ysto confessey III 363. 11, ora | isso nam me faz III 520. 21, poys justiça | hy nam haa III 169. 21, s'estava | hy Joam Foguaça III 109. 7, s'eu nam fora pera | isso I 175. 19, para | isso III 580. 9, Pera | ysto mostrareys III 97. 29, pera | isto poder ser III 401. 4, para | ysto de vos crer III 608. 21, pera | irdes a caçar I 163. 3. Il est très rare que *a* et *i* forment une seule syllabe : e sua_yra s'estendeo II. 555. 10, andando na mata_Yda II 557. 13, nam vos presta_hyr a Lorvam III 200. 7.

9. *a + i*.

Hiatus : a | igreja, a | ydade, na | idade etc., da minha | hydade II 595. 19, minha | irmãa III 95. 11, nem da sua | imbiguada III 504. 1, A | outra ssua | ygoal III 578. 2, vossa | igreja I 267. 14, esta | ymiga provada I 497. 9, de pouca | ydade II 497. 18, III 619. 6, dona | ilena I 337. 19, 348. 2, 349. 17, dona | Ynes III 617. 5, Ana, | irman verdadeyra II 416. 3, em toda cousa | igoal II 114. 28, a coyhada | ynoçente III 386. 10, de minha vida | imiguos III 498. 25, poder pera | ynsynar I 340. 17.

Excepté entre l'article et le substantif où il y a presque toujours hiatus, *a*

forme assez souvent avec *i* une diphtongue syntactique : ant'as janelas da ifante III 374. 10, Lembrame que tua yrmãa II 566. 26, que sem sua intercessão II 331. 1, nossa inquiryçam I 73. 2, pera nossa interçessorã II 253. 27, vossa ynfynda fermosura I 401. 11, nesta ydade II 374. 14. E por esta inquiryçam III 533. 6, tanta yproçesia III 240. 13, Chamam a vos suma ydade II 128. 3, toda inteira I 417. 27, III 276. 1, Tanta ynfinda descriçam I 404. 5, Sacabuxa irmão de Jaques III 641. 20, que seja igoal em tormento I 359. 3, pesqua yfantes com sedela II 181. 11.

10. *d + o*.

Entre *d* et *o* il y a presque toujours hiatus : vá | o feyto já con-
cruso I 32. 5, hond' estaa | o pelourinho I 220. 10, que nam dará | os
seus panos II 187. 18, poys perdy jaa | o comer II 435. 22, quem pode-
rey já | olhar II 168. 7, çaa | o diz minha tenção III 44. 8, nam farey
cá | o que devo III 494. 25, Como quer lá | o dereyto I 4. 13, E se
laa | os convidarem III 358. 1, tá | o quoa I 72. 9, da cabeça atá | os
pees II 25. 22. Il est très rare que *d* et *o* forment une diphtongue syn-
tactique : sempre hyrá o nome diante II 372. 6, emmendaraa o
que quyser II 524. 9, quem seraa o que nam quysesse III 184. 9.
Lá s'est contracté avec l'article en *loo* dans : busque loo contenta-
mento III 413. 2, car il n'est pas permis de regarder *loo* comme équi-
valent de *lá*, cette forme ne se rencontrant pas dans le *Cancioneiro geral*.
Une autre contraction toute pareille est celle de *atá* et de l'article : e
do cu atoos artelhos I 480. 7, desd'o rrey atoo pyam II 473. 4, do seu
pee ató colar III 229. 18.

11. *a + ó*.

Hiatus : A | ora III 56. 15, pola | ora III 626. 7, na | ora I 123.
16, da | onrra I 483. 5, nessa | ora II 116. 23, esta | ora II 167. 26,
III 402. 3, 419. 8, aquesta | ora II 18. 25, nesta | obra I 287. 6,
esta | honrra I 398. 14, desta | orta III 492. 24, esta | orfãa III 530.
20, 22, aquela | ora III 309. 6, outra | ora I 277. 27, toda | ora III 3.
21, todo | ora I 205. 16 avec assimilation de l'atone, hũa | ora III
584. 2, 612. 29, algũa | ora d'um dia III 544. 4, em bo | ora I 259.
2, cada | ora (très fréquent), nunca | ora minha dor | de vos me pode
apartar III 391. 26, na brava | onda II 561. 23, faça | ondas da rribeira
II 394. 9, na rrua | onde nam fiam I 22. 33, na mesa | onde comemos
I 441. 27, para | onde nomno ssey I 461. 3, vejo vir a | olho a morte
II 164. 9, parece c'a olho creçem III 493. 12, ho mana, | ho prima
minha II 14. 34, où la pause justifie la conservation de la voyelle atone.

Dans d'autres cas en partie tout pareils, on trouve l'assimilation de l'atone à la tonique et la contraction des deux voyelles en *ó*, ce que l'orthographe ne marque pas toujours : d'onde bat' a_onda quebrada II 563. 3, voss obra III 651. 28, est orfãa III 533. 19, nessorora I (souvent), logo_essorora III 265. 28, 601. 4, naquela_ora III 386. 23, naquelora II 233. 2, 338. 17, 562. 12, hũa_ora II 220. 12, III 378. 16, hũo ora II 465. 26, 466. 7, d'ordinaire huũ ora ou hũora, dans un grand nombre de passages, algũu ora ou algũ ora, très souvent, nenhũ ora III 1. 11, 6. 9, 620. 6, outra_ora III 269. 11, outro_ora II 418. 4, outrora (souvent); bóa ora est devenu successivement : bõo ora, boora, bora : na boa_ora e no bon dia I 267. 13, o triste « boora vos hy » II 388. 10, emboora III 5. 11, 110. 4, 510. 20, etc., embora II 444. 3, 562. 15, etc., cada meora III 8. 1, 10. 23, cadora (rare) II 307. 20, III 2. 1, 391. 1; dans : jora vedes III 507. 34, já semble avoir perdu son accent; cf. jouveryeys algũ ora II 5. 58, cuydando no que jovy (= já ouvi) vos II 172. 17. La même assimilation et contraction a lieu dans les vers suivants : quem achar damo o escuro I 149. 19, que canso omem d'esperar II 467. 8, e fic omem enguahado II 182. 8, Rebolo qu'and oo rreves III 652. 8, nunca oolho (= a olho) vos vera II 441. 7, deyx'oo-ras (= a horas 'a bom tempo') huum bom dytado I 99. 23, par omem nele trovar III 218. 10, passages qui indiquent comme ceux-ci doivent être lus : day me lá figua o porteyro I 464. 10, dá tristeza_o coraçam II 263. 12, de nobreza_oos que os trazem II 373. 23, nom dès mais pena_o sentido II 403. 22, estar ela_o cavalguar II 480. 26, e day goarda_o pousadeiro III 249. 10, daa gram pena_oos corações III 385. 13, que me chega_o coraçam I 13. 9, em qu'estava_o soalheyro II 424. 16, Day ora_o demo tal manha III 161. 1.

12. *a + o*.

Hiatus : na | oferta I 269. 14, minha | openiam I 166. 20, 282. 18, minha | orelha I 367. 19, tanta | onestidade I 236. 3, nympha | onrrada II 558. 26, lynda, | onesta fegura I 7. 3, c'assy fazia | o filho I 149. 23, c'asy compra | o sesudo I 152. 1, ordena | o duque II 284. 4, nam se torna | o guanhado II 474. 4, quantas arma | o diabo II 537. 32, Afyrma | o gram monarca III 129. 15, que nam lembra | o rryfam II 141. 22, Era | o cantar, senhor, || mais forte do que cuidey III 90. 5, Desfaça o fundamento III 307. 13, Poys se prova | o que dygo II 112. 11, pagua | o que deve II 538. 32, olha | o que te dirão II 565. 17, qual era | o que fedia III 249. 8, S'a Senhora | o julgara I 3. 24. Le *Cancioneiro geral* offre encore de nombreux passages où *a* et *para* ne forment pas diphtongue avec l'article : a | o portal da ermyda I 269.

28, me torna a | o meu mestre I 384. 15, A | o tempo que rrepousam II 227. 16, A | o senhor duque II 285. 17, D'Abril a | os onze dias I 178. 6, A | os nobres sem dynheyros I 195. 31, a | os presentes espanta 224. 18, que fará | a | o que tem I 144. 14, que chegue | a | o que sento II 591. 14, que days a | os que prendeys II 546. 25, avoou pera | o cham III 200. 20, Pera | os ares corrutos I 180. 13, Pera | os desesperados II 24. 14, Pera | os males II 420. 1; ca | o que a nos matou I 7. 28, ca | o guabar I 160, 19, ca | o mal que m'adoeçe I 329. 2, coma | o fogo que tyro I 86. 31, mas poys ventura | ordena III 379. 24, poys vos era | ordenado III 519. 21. Plus souvent a et o donnent une diphtongue syntactique : a minha_opynyam II 111. 3, tua_ordenança II 252. 24. sua_openyam II 142. 26, III 305. 17, vossa_openiam II 419. 14, 438. 27, desta_openiam III 565. 20, hũa_ovelha II 290. 28, hũa_ordenaçam II 493. 1, outra_openyam I 76. 15, em estreyta_obriguaçam I 39. 31, e vos senhora_obriguada I 378. 10, chamar pena_o sospirar I 48. 23, que perd'a rrota_o cosyro I 187. 13, que demonstra_o mal que tem I 321. 13, que lho sinta_o coraçam II 114. 7, e pois s'acaba_o prazer II 120. 7, mas quando me torna_o vento II 396. 7, que me preesta_o saber meu ? II 458. 2, nam vos lembra_o mal passado III 373. 20, Fica_o mundo destroydo III 417. 1, era_o ar tudo cuberto II 228. 26, este era_o filho meão III 104. 15, nom tinha_o coração quedo II 380. 8, quer seja_o sol escondido II 394. 21, que lhe nam faleça_o ar III 259. 24, e que aguora_o mar te digua II 405. 26, deyxte fora_o coraçam II 533. 10, nunca_o joguo se ganhou II 473. 10, cada hũa_o que deseja III 657. 12, que sua dama_o sayba_o çerto I 98. 22, de ventura_o achareys II 163. 2, porque de guisa_o tratara III 283. 24, de tal maneyra_o achey II 420. 9, vendo que nada_o os condena III 391. 17, Faça d'ela_o que quiser III 551. 18, nesta tristeza_o busquey III 568. 3, sendo morta_o fez por ley III 623. 20, faça_o que me vyr fazer II 474. 9, ou s'aconteça_o que temo II 399. 16, que me quey-ra_o que lhe quero II 403. 30, e agora_o faz jazer II 566. 8, ayn-da_o as d'amargar III 276. 26, nunca_o louvaes I 385. 7, nunca_o eu tal vy II 25. 10, Nunca_o leyxo d'abraçar II, 398. 29, nunca_o tays vya ninguem III 362. 26. Le datif de l'article (ao) compte ordinairement pour une syllabe, para et l'article ou le pronom font deux syllabes : pera_o qual vos dou poder I 4. 7, pera_o mays arrapiardes I 26. 27, pera_o eu determinar I 71. 30, e vida pera_o soffrer II 451. 9, pera_o males que quysetes III 73. 26, e vay contra_o padre santo II 538. 22, contra_o qu' este ssenhor diz III 297. 15, contra_o ho imiguo II 398. 24, coma_o meu e tam inteyro III 224. 1, e ser tudo coma_o vosso III 591. 12, vossa

fremosura_olhar I 339. 2, quero, senhora_ordenar III 530. 19, se pousada_ofereçer III 590. 8, hora_olhay ess' apodar III 654. 4, ser muy doce pera_olhar III 226. 10, mais ces combinaisons étaient peut-être susceptibles d'une autre prononciation, car souvent il y a assimilation de l'a à l'o avec contraction en un o ouvert, qui est au XVI^e siècle souvent marqué par oo : qu'aveys por vido enguano III 426. 15, porque se cumproo desejo I 121. 13, tragoo cabo I 146. 5, sejoo par que desfechar I 156. 12, queyro sua senhoria I 163. 33, sejoo galante ypotente I 252. 24, vejoo eu antes d'um anno I 254. 4, dyguoo Alvaro de Brito I 277. 8, que nuum amingo o poder || e noutra o consseytyr II 109. 3, diveroo de ser tambem II 566. 15, cada hum dygoo que quyser III 57. 9, sejoo moor que lhe façays III 98. 19, Dyguoo conde de Tendida III 143. 28, poys d'y se ganhoo folguar III 188. 16, tenhoo laa quem o tever III 319. 6, sejoo tormento mayns mansso III 415. 6, que matoos omens per força III 577. 30, que nam synto coraçam III 577. 34, vejo que fez esta dama III 616. 8, mas nunquo vy sem começo II 461. 22, que lhe descobre horelha II 290. 25, Deu vos deos mayor sabeza que nunca deu oorador III 153. 4. Le datif de l'article et du pronom est souvent oo (o) ¹, et *parao* est devenu *paroo* on *paró*, surtout dans des combinaisons fréquentes dans le discours; Garcia de Resende écrit o et os : oo cuydado, oo partyr, oo marido, o coraçam, o paço, ho demo, oos olhos, oos domingos, oos Mouros, Ho diabo dou taes damas I 481. 13, Dou oo deemo vossos feytos III 223. 25, Day m'oo deemo que me leve II 478. 14, ho menos nam sentirey II 1. 6, 329. 5, ho longuo do rrio II 283. 18, oo pee d'um castelo herguido II 370. 29, Tyras presões os culpados, os çeguos das crarydade II 252. 17 et 18, eu m'yrey os pes del rrey III 257. 24, hos coelhos e veados III 649. 24, que oo que nam sey começo II 10. 13, ho que quer minha vontade II 206. 4, oos que fostes no matar III 281. 22, darem mootes oos de fora III 304. 21, peroo cuydado I 47. 12, peroo paço se trautar I 147. 9, peroo auto do gynete I 154. 10, tornando peroo casal I 258. 26, vento hé Mouros de Grada paroo medo que levamos II 300. 30, paroo lançar da guaryda I 277. 10, peroo qu'aves de sofrer I 319. 20, paro entender II 155. 26, paros desertos fugya II 203. 13, peros dessa ley seguro pidindo II 285. 18, guavyães paro inverno II 299. 18, paro

1. Cf. Fernão d'Oliveira, *Grammatica de linguagem portugueza* (1536), p. 100 de l'édition d'Oporto : « ... os artigos na nossa lingua diversificação ou variaão a forma de sua voz em generos : numeros e casos. Em generos como .o. e. a. e .os. e. as. e em casos como .o. .do. .oo. .o. .a. .da. .aa. a : .os. .dos. .oos. .os : .as. .das. .aas. .as. » — P. 101 : « mas no terceiro caso a que nos e os latinos chamamos .dativo. acabaão os masculinos e. o. grãde e os femeninos em. a. grande. » — Mais il écrit lui-même presque toujours *ao* et *aos*.

qu'aveys de saber II 530. 18, com'eu fuy paros soffrer II 531. 6, hé nada paro que vemos III 45. 21, nem tenho olhos paro ver III 61. 19, paro saber III 72. 14, etc., controo cuydar I 43. 24, controo cuydado I 71. 8, 77. 4, controo sospirar I 79. 24, controo triste castelão I 255. 19, controos deoses tam ousado II 434. 22, controo triste sospirar I 11. 25, controo cuydado I 18. 15, 25. 5, os Cristãos contros Judeus I 440. 22, o tipre contro tenor III 85. 3, que fordes controo que sygo I 11. 17, no que diz controo que digo II 115. 27. Après le comparatif, les anciens textes se servent de *qua, ca* (quam), dont il y a un certain nombre d'exemples dans le *Cancioneiro geral* et qui, combiné avec l'article ou le pronom, fait *quoo* ou *coo* (*quo, co*) : Nam quero mayor vinganca coo chamar : minha molher I 251. 2, qu'ee melhor o meu coo vosso I 258. 10, nem omem mais aviltado || coo c'algũas vezes mente I 397. 38, nem omem mais esforçado coo vencedor da vontade I 398. 8, vos farey juras fartas, que vos hveys mais bastardo coo vosso sayo de martas II 27. 8, tardaria mais quoo meu II 494. 12, hé seu conselho melhor || quoo que t'estoutros darão II 565. 20, que sem duvida foy mayor quoo qu'em Tanger elevey III 89. 8, tem mais mangas coo Ssanpayo III 216. 8, mais bravo coo d'um lyam III 299. 4, que mays val hum desengano ... quooos enganos de prazer III 314. 18. Dans les vers : muyto moor co galarim I 44. 3, e cada dya avorreça || a vyda mays quo morrer I 379. 27, mais leal co mesmo Mouro III 299. 5, outro mal mayor quo seu III 460. 4, il est difficile de savoir s'il y a *qua* ou *que*. Trois ou quatre fois on trouve la graphie *ou* que j'ai rencontrée au lieu de *ao* dans des textes plus anciens : hyr ou fundo II 328. 21, antes vam ou gualarim III 342. 16, parou c'aves lá de ter III 412. 15, da banda qu'ee controu sul II 367. 9, mas tam pouco m'aproveita || calalo comou dizer III 424. 21, cité sous *o + o*.

13. *d + u*.

Há (art.) | umana jente II 247, 9, que me dá | hum homem feyto III 229. 22, Antre vos há | hũa dama III 548. 8.

14. *a + ú*.

E de quem per ella | husa II 534. 22, o que desta manha | usa III 268. 16, cada | hum, cada | huũa, qui revient souvent, offre toujours le hiatus, excepté dans un exemple isolé : cada _hum dygoo que quyser III 57. 9, mais ce vers peut et doit, comme je crois, être mesuré autrement. Voir *Proparoxytons*.

15. *a + u*.

Hiatus : ereys divina | umana I 247. 15; que hé, senhora, | hum

tyro I 11. 5, se calça | humm pee I 137. 22, do que leva | humm tenor I 216. 17, me lembra | hũa que fiz III 631. 13, a | humm cabo I 156. 2. Mais ces hiatus sont exceptionnels ; il y a contraction et diphtongue syntactique dans : da_ucharia III 241. 13, aa vida_humanal II 455. 2. Nunca_usey em meu talente I 451. 21 ; *hum* s'unit dans de nombreuses combinaisons au mot précédent : nũa mula_ũas esporas III 257. 28, desejeys nela_hũa dama III 591. 20, e por tocha_hum gram tyçam III 644. 9, que nam tenha_hũo ora boa II 466. 7, cada mes lança_hum pedido III 241. 20, Aquy anda_hum capelão III 264. 5, caro custa_hum desengano III 542. 2, e que seja_hum pouco velho III 662. 13, a_hũa triste noyte escura I 243. 13, dizem todos a_hũa mão III 285. 10, as pernas pera_hũa dama III 266. 26, já se foy pera_hum luguar III 544. 6, qu'a de fora_huns contadores II 524. 6, nunca_hũ ora com' arroz III 241. 4.

16. é + e.

Hiatus : hé | escusado I 440. 7, hé | el rrey emportunado III 582. 7, que nam ponho pee | em chãõ II 185. 22, hé | em fazer bom valado I 258. 4. Une fois nous rencontrons la contraction des deux voyelles : de fidalgo téscudeiro III 411. 8.

17. e + é.

Hiatus : grande | erro nam ter fé III 349. 7, Mas a morte | hé forçada I 370. 19, A vontade | hé contrayra I 483. 6, se verdade | hé tal nova III 612. 12, triste | hé meu coraçam II 175. 12, o mays forte | hé ousar III 183. 7, mas este | hé d'ambos nosso II 170. 10, Este | hé meu pareçer III 68. 5, Esse | hé o meu cruzado III 488. 17, que nam sabe | esta jente III 137. 18, porque sempre | estes tays I 152. 21, Porc'as bestas sete | eram II 336. 2, Esse | homem donde | hé III 489. 8, Onde | hé tal carantonha III 508. 32, que tam lonje | es presente I 321. 5. Dans d'autres combinaisons pareilles à celles-ci, les deux voyelles ne forment qu'une syllabe : este_hé o mais mao rrapaz III 280. 6, se verdade_hé que nest' ano II 573. 13, poys deleyte_hé desear I 41. 6, sempre_hé I 282. 23, quem vos trouxe_esta questam I 39. 28, nam me mate_esta tristura II 174. 25, sobre_este feyto I 32. 16. Souvent la voyelle atone est supprimée : est'erro II 590. 3, est'ee o muy alto II 248. 11, est'ee dom Vasquo da Gama II 372. 8, est'ee o mal verdadeyro III 438. 17, nem ssey ond'ee morador III 489. 22, esse vento ond'era entam ? II 387. 14, farlh'es c'um espanto tome I 19. 28, eu nam sey ond'ele vive III 489. 18, entr'essa jente II 551. 27, antr'eles III 558. 11, sobr'esta perfyra nossa I 11. 8, sobr' este caso I 85. 25, sobr'ella I 250. 31, etc.

18. *e + e*.

Le hiatus est rare : o príncepe | excelente I 465. 10, D'outra parte | esperança II 68. 2, depois que nele | entrey I 440. 5, como pode | esperar II 115. 8, eu podesse | esqueçervos II 126. 25, quem vos vysses | estroydas II 310. 21, namno pode | encobrir III 610. 17, logo triste | em vos ver I 348. 10, nem verdade | em terçeyra II 119. 19, golpe | em vida perdida III 417. 26, se nam naçeste | em Fez III 253. 2, Açende | em frammas vyvas III 382. 2, onde | em brasas ardemos I 87. 25, sempre | em cousas mundanas II 540. 20, sempre | em quanto vyver III 401. 13, que soamente | em vos ver I 224. 13, madre | e filha I 248. 3. D'ordinaire les deux *e* ne forment qu'une syllabe : este escrito I 167. 17, deste engano III 378. 19, grande error I 81. 14, grande estremo I 182. 19, grande enxerto III 630. 16, noyte escura III 498. 30, poys nunca tyve esperança I 119. 1, nam sofre estalagem I 137. 30, per antigua posse estar I 41. 15, honde esté seguramente I 219. 22, sempre estaa no coraçam I 100. 29, hé erege em nossa fee I 52. 4, fale em vos nam desfazendo I 226. 21. Souvent aussi il y a élision : est' encareçer III 47. 16, dest' embaraço III 270. 4, grand' enguano III 541. 3, verdescuro I 62. 25, II 289. 11, hé meu mal trist' encuberto I 122. 28, pod' estar I 129. 29, dae com el' em outra feyra I 30. 2, pod' em bem e mal estar I 66. 25, sobr' esperança perdida I 67. 35, sempr' em çima I 155. 30, sempr' em vinha I 256. 7, sempr' em vos, meu bem, cuidando I 357. 20, já desd' entam II 67. 22.

19. *é + a*.

Hiatus : hé | a pena I 122. 24, vossa mercê | as comprehenda I 64. 19, que vos hé | aparelhado I 88. 5, hé | a ele tam estranho III 564. 23, sê | agora piadosa I 94. 3, vê | agora I 48. 21, e d'aqui tee | a Batalha III 99. 11. A côté du hiatus il y a plusieurs exemples dans lesquels *é* et *a* se contractent en *ee*, mais l'orthographe ne marque pas toujours cette contraction, qui a lieu aussi dans le corps des mots : Tristee minha (= *é a* minha) pola vossa II 175. 13, estee a graça que lhe fyca II 525. 23, porquee azedo como fel II 162. 22, vossa mercê hé atalhada II 587. 2, mais ces deux passages ne sont pas assurés, voir *Proparoxytons* et *Pronoms possessifs* ; qual héquela cousa que nunca se vyo II 156. 3, Pera queequy rresponder III 535. 14, peraqueequy proçeder III 535. 16, em todas té derradeira I 235. 6, servidor tee derradeyra III 70. 9 (cf. tud'ee vento aa derradeira III 283. 21), té vynda de Jesu Cristo II 169. 10, estar sem elle atee fym II 403. 15, m'ão de

sseguyr atee fym III 336. 1, tee minha fym II 327. 30, 334. 11, atee morte me faram || esta triste companhia II 531. 11, meus dias ... seram sempre lastymados até morte III 522. 25, nunca tee morte foy frio III 617. 22, atee somana acabada III 170. 5, atees quynas devynaes II 359. 23, ateequy III 198. 8, 373. 3, 408. 4, etc., atéquy II 408. 25, 570. 2, III 60. 21, etc., teequy I 252. 19, téquy III 185. 12, 539. 1, ateehora I 466. 22, III 46. 2, 406. 4, atéhora I 486. 15, II 60. 5, 207. 7, etc., dentão teegora III 407. 12.

20. e + á.

Hiatus : este | ano II 489. 14, III 630. 16, sam sete | annos pasado I 348. 1, Mas ond' ele | anda mansso I 8. 16, verdade | á de diante I 56. 10, ou quem pode | all notar I 76. 29, Ja vos nam faleçe | al III 100. 17, Nunca pude | al fazer III 431. 3, honde | há vil con-diçam II 542. 10, onde | há ynfyndo sal III 514. 16. Dans d'autres passages en partie pareils à ceux-ci, nous rencontrons l'éllision : Lop' Alvarez de Moura III 174. 19, dest' ano II 353. 12, daquest' ano III 116. 14, seete_anos há que detydo II 408. 12, averaa dezanov' anos II 187. 1, vint' anos III 296. 7, o navyo pend' á banda I 114. 6, ond' ache tal fermosura II 167. 28, sempr' aarde I 372. 23.

21. e + a.

Hiatus : desse | aleo I 163. 21, grande | alegria I 299. 11, III 501. 23, grande | alquemista I 397. 8, grande | afeyçam II 111. 26, grande | agudeza II 542. 8, grande | arroido III 169. 16, grande | aparelho III 218. 9, nossa firme | afeyçam II 152. 9, seu topete | atoucado I 153. 19, porque olhe | a padeyra I 160. 23, que se deve | ha mesura I 298. 21, e vede | a vaydade III 436. 7, donde | a terra tomada II 361. 6, negua sempre | a verdade I 218. 9, tende | a bem emcrespada III 110. 10, sempre | a tragua na mão III 117. 17, e por elle | allegado I 52. 23, e d'ele | avorreçido II 151. 12, d'entro nele | acharas I 82. 3, nem pode | amor sem arte II 111. 29, onde soube | açertar II 58. 22, lhe disse : | avey, Senhor III 618. 29, senhora, disse | assy I 476. 21, Honde | acharão folguaça II 67. 13, Ando sempre | acupado III 603. 27, doje_avante | açertemos III 10. 1, por elle | a maravilha I 82. 24, por dar mate | a Castilha I 155. 23, morte | a huum servidor I 337. 22, dais toque | a Çepiam II 65. 3, oolhe | a que lh eu dysser III 54. 1, 59. 11, como compre | ha donzela I 142. 22, em que creçe | a meude III 575. 6, qua andar antre | a jente I 219. 12, qu'antre | as de mays estima II 576. 17, Tras bedem antre | arçam II 530. 5, mays vivo sobre | a terra II 52. 3, sobre | as da Gama en fuñdo II 372. 2, vem

sobre | amor verdade I 66. 10. Beaucoup plus souvent les deux voyelles ne forment qu'une syllabe, et il y avait probablement, dans la plupart des cas, élision de la première voyelle atone : grande_acatamento I 95. 17, grande_amyguo III 354. 7, grande_alegria III 470. 22, grande_afronta III 471. 15, triste_amador I 6. 3, 57. 11, sete_avisamentos I 473. 4, o duque_Alberto I 274. 33, mestre_Antonyo III 535. 23, do | ifante_Anrique III 465. 24, poys vay da verdade_avesso I 77. 5, nesa parte_algũa grossa I 85. 30, a vinte_a gualinha I 136. 21, a treze_a çevada I 137. 4, que pague_as custas em dobro I 79. 25, vossa sola crye_a terra I 269. 24, onde_a pena muy crecyda I 317. 19, onde_as oras I 336. 22, e dura sempre_a trestura I 400. 11, sobre_a terra I 157. 1, ca sse vos ele_apertasse I 8. 25, ouve_aquisto por emmenda I 124. 8, ponde_açiprestes e palmas I 269. 3, quem tyvese_alguum lugar I 85. 6, antremete alguum favor I 98. 10, e porem sede_avysado I 17. 4, esta se deve_adorar I 489. 15, onde_amor nam se desmande I 381. 20, que digays que deyte_alonge I 41. 31, ande sempre_alvorocado I 152. 16, Vyseu já tarde_acodyo I 141. 17, d'oje_avante III 292. 11, d'oje_a mays III 29. 1, 383. 14, de monte a monte III 270. 19, 645. 21, de verde_a verde III 645. 17. L'a est devenu e dans : ee todos dereyto guarda I 30. 24, a creçer hévorreçer III 412. 7. Voir e.

Fréquemment aussi l'e est supprimé : ess' apodar III 654. 4, est' arreyo III 213. 20, est' avyso III 526. 11, dest' amiguo III 547. 24, grand' aparato I 170. 11, o grand' amor III 518. 11, 619. 16, vontad' alhea III 310. 10, Anriqu' Almeida III 150. 20, soub' a verdade (1^{re} pers.) I 121. 8, que o nam consent' amor III 577. 25, cab' aquy I 27. 15, nos vingui' a nos I 256. 12, os vejo sempr' acordados I 18. 22, antr' as damas III 155. 20, antr' as molheres mais dina I 245. 13, entr' as cativas Troiãas II 553. 33, contente sobr' agravado I 78. 30, fim d'Abril III 260. 11, d'ahy I 470. 15, d'aquy III 510. 20, d'aguora III 3. 1, desd'a ora que vos vy I 362. 15, desd'aquy III 439. 20, desd'agora III 2. 20, 6. 11, 658. 25, doj'avante II 25. 25. Voir De.

22. é + i.

Fee | inteira II 172. 5, III 280. 11, hé | igoal do sospirar I 30. 10, hé | incuberto I 89. 19, comee ynçerto II 169. 29.

23. e + i.

Hiatus : nam pode | hyr bem a mym II 62. 18, nem pode, | hinda que queira I 460. 22. Élision : nam sacude_ysso o pelejo I 67. 26, mas bem sey domd' isto vem I 44. 15, Hond' is II 396. 25, sobr' isso III 155. 23, 201. 6, sobr' isto I 253. 16, fycays d'y honrrado III 524. 32.

24. *e + i.*

Hiatus : Hé guerra grande | inteýra III 27. 9. Élision : est' inverno II 356. 5, ond' yrey aqui nem fora II 167. 27, ond' yraa quem de vos parte II 167. 30, estes omêes donde yram III 618. 15.

25. *é + o.*

Hiatus : mas a dor hé | o cuydado I 45. 8, quanto hé | o qu'eu dyrya III 141. 16, quem vê | o desemparo I 462. 20, vê | o tempo II 295. 23, deos lhe dê | o parayso II 450. 9, III 162. 25, nem vossa mercê | o queýra I 69. 18, vossa mercê | o emmende II 131. 2, querê | o vos tall I 139. 30, este aviso querê | o : rreço III 413. 11, fazê | o III 473. 26, 493. 4, trazê | o III 494. 3, da cabeça atee | os pees I 242. 9, da pousada tee | o paço III 661. 8. Dans un cas unique, *é* (est) forme avec l'article une diphtongue syntactique : Estee o cabo dos louvores III 21. 22, mais on doit peut-être mesurer ce vers autrement, voir *Proparoxytons*.

26. *e + ó.*

Hiatus : esse | homem III 488. 22, 489. 8. 16, este | omem III 490. 20, deste | orto terreal III 465. 2, Em esta presente | obra I 156. 17, e disse : | ho mal esquivo II 20. 30, muyto tarde | oo seraão II 523. 2, florece | oje este dia II 363. 15, onde | ontem foy mostrada III 65. 12. Ailleurs la voyelle atone est supprimée : est' oomem (est' omem) II 183. 26, III 228. 3, 243. 2, 490. 10, em fort' ora I 21. 6, 25. 29, II 288. 15, III 5. 29, 267. 2, Anrrique Omem III 642. 16, ant'ontem II 341. 17, d'oje II 440. 10, d'ojavante II 25. 25, desd'oje mays II 355. 16, III 52. 1, antr' ovos d'ema III 241. 11.

27. *e + o.*

Hiatus : hum muy grande | ortelam III 491. 20, byssete | o ano I 170. 1, piadade | os humanos I 220. 2, favoreçe | ho rroim II 535. 24, fyque | o mays por dizer III 266. 2, Bem disse | o ssabedor III 514. 33, antre | os metaes III 531. 17, vem sobre | o consentyr I 77. 30, mas ante | o rreçar III 188. 6, vysto sobre | o dereyto I 96. 14, onde | ho mayor servir II 465. 22, donde | o bem esperey III 360. 14, tenha sempre os milhores I 152. 20, mays santo que | o d'um Mouro III 299. 24 ; le pronom ne se contracte pas avec le verbe : Deve | o primeyramente I 219. 19, julgue | o quem o bem sente II 71. 8, que m'ouvyssé | o que diguo II 130. 13, pague | o em sua vida II 133. 11, que nam sabe | o que diz II 538. 14, Sabe | o dissimular II 556. 27, pode | o com a tençam III 20. 17, e vede | o que seraa III 170. 10, e pode | o

de verdade demandar dona Maria III 286. 15, o melhor donde | o solta I 300. 14, sempre | o fuy III 406. 12, foy mo príncepe | olhar III 617. 12, vos prouve | honrrar II 251. 31, que deos pode | ordenar III 433. 22. Dans d'autres cas les deux voyelles ne forment qu'une syllabe, qui était probablement une diphtongue syntactique : deste_offiçio III 164. 9, grande_onor I 95. 8, e pos ele_o esmayar I 11. 3, diz por ele_o gracioso I 27. 17, se | hé este_o escrivam I 218. 16, que os mate_o sospirar I 28. 10, em que arde_o coraçam I 34. 23, toda sente_o escrivam I 37. 13, entristeçe_o namorado I 47. 34, çese_o mal que nos feria I 69. 14, ou se quando bate_o dente I 143. 26, vos escreve o ssy por nam I 217. 16, a mym goarde_o salvador III 154. 20, se me descobre_o mor dano III 542. 1, me faleçe_o coraçam III 600. 13, fica sempre_o matador I 55. 18, vyssse_o que determinava I 33. 4, nam enxugue_os qu'aly vam I 220. 30, ora vede_o qu'aa de ser III 168. 8, o nome o diz II 369. 27 (cf. plus haut le traitement du pronom o), tod esta corte_obrigastes III 121. 4, sempre_ordena I 312. 21. Cependant les quelques exemples qui offrent l'élision semblent ébranler cette manière de voir; ce sont : d'est' Oliveyra III 277. 21, trist' o dia que vos vy II 169. 33, que proçed' o sospirar I 19. 23, antr' os sotos I 250. 8, antr'os outros servidores I 449. 14, antr' os honrrados honrrado II 517. 2.

28. *é + u.*

Hé | hum cabo de paixam I 6. 4, hé | huum mal I 85. 13.

29. *e + ú.*

Vede_hu s'este caso mete I 207. 24, sooment' um II 178. 15.

30. *e + u.*

D'ũa pobre | huum coelho I 181. 28, ouve | huum tam grande mal I 81. 13, ouve | hum tam grande_error I 81. 14, que descobre_huum sospirar I 67. 2, quem tyvese_huum sospirar I 85. 8.

31. *í + i.*

Perdy | infyndo desquansso I 401. 24, poys quem hé de ssy | imiguo III 554. 18. — 32. *i + í.* — 33 *i + i.*

34. *í + a.*

Mas vy | a rrezam sogeyta I 132. 14, ouvy | a quem vem da cova I 80. 9, aquy | acudo I 12. 12, faz m'assy | adoeçer I 28. 21. Le vers : Se queyxa de ty agravada II 558. 28, semble présenter une diphtongue syntactique. Comme elle est tout à fait insolite, je crois qu'il est plus prudent de mesurer le vers autrement. Voir *Proparoxytons*.

35. *i + d.*

Aujourd'hui la conjonction *se* devient *si* devant les voyelles. Le *Cancioneiro geral* nous donne quelques rares exemples de cette modification, qui est la même que celle que nous avons dans *ni* et *si* en français : e ssy | há quem vos asome I 19. 27, mas sy | há quem crer se peja I 41. 21. Mais il est probable qu'il y en a bien d'autres que l'imperfection de l'orthographe ne nous permet pas de distinguer.

36. *i + a.*

Que casy a nam conhecy I 310. 34.

37. *i + e.*

Hiatus : alegar por ssy | emvyam I 22. 30, Por sy | e polo parçeyro I 144. 3, assy | en comprimento I 105. 30, muytos vy | esmorecidos I 18. 18, de quem perdy | esperança I 26. 21. L'*e* de la formule ES + *cons.* semble s'être fondu assez fréquemment avec l'*i*, ce qui est indiqué par l'orthographe dans quelques passages : Eu fyquey de my esqueçido I 339. 11, por my(m) estroido II 549. 21, Ally vi star a Pryteo I 307. 8, na çidade c'aquy estaa II 413. 19, oos gualantes c'aqui stam III 372. 22, Ateequy estev' emçerrado III 373. 3, aquy star juyz no fora III 478. 32, ante quantos aly estam II 523. 5, assy espero de notar II 130. 5, a terra sempr' assy estaa II 456. 12, qu'assy stays desmazalada III 505. 11, assy estou III 542. 11. Cf. *partis* = *parties partides*. — 38. *i + é.* — 39. *i + e.* — 40. *i + o* : Ouy | o que dyguo I 138. 15, hy | o ver III 168. 25, perdi | o III 595. 17, 617. 21. — 41. *i + ó.* — 42. *i + o.* — 43. *i + u.* — 44. *i + ú.* — 45. *i + u.*

46. *ó + o.*

E nam soo | o já ganhado II 7. 6, Porque soo | o que padeço III 613. 25.

47. *o + ó.*

Hiatus : o | olho, o | omem, o | odio, no | ombro, no | odre, no | orto, voso | olho I 139. 33, Todo | homem qu'é escasso III 528. 15, Embo | ora te eu vy III 256. 17, beocos de velho | orquo III 650. 22, pesame ter feyto | omem I 211. 7, Es tam feyto | o rreves I 65. 5, Feyto | oo trajo da terra II 529. 10, a Carthago | onde Dido II 400. 23, tenho | olhos com que vejo II 598. 28, rrespondo | oo preguntado III 429. 12, e dizendo : | ho mesquinho I 476. 1, como | homem muy yncreo I 243. 1, como | omem namorado III 552. 8, Quando | homem tem prazer III 595. 24, Quando | oje adormeçy I 406. 14. Il y a contraction de *o* et *ó* dans : a todo homem que sospyra I 45. 22, vida que todo omem toma II 296. 26, outr omem II 579. 18, III 488. 12,

Pedr Omem III 240. 23, oyt oras II 285. 21, está çerto_o despedir III 187. 4, e dar d'olho_oos derredor III 663. 10, e tu cuydalo_o rreves III 256. 26, tanto_olha pola sobrinha III 239. 18, nem tenho_olhos paro ver III 61. 19, como_omem que prometera II 232. 28, com-omem c'anda pasmado III 239. 6. Eu com' omem teu amyguo III 252. 3, quando_omem sospyra_e chora I 48. 29, logu oje deprenderia I 449. 7, Logoje dela farya III 121. 26.

48. o + o.

Hiatus : o | olhar II 593. 12, vosso | obrar III 385. 2, cujo infindo | onor I 275. 20, no mundo | onyversal II 514. 32, ousado | ordenador II 517. 4, todo | o vyvo contempre I 313. 15, que todo | o al que vejo I 413. 23, de tudo | o que farey II 131. 6, hé alheo | o fengir II 128. 4, Hé tanto | o mal que ssento III 400. 19, será primeyro | o meu III 4. 22, Em que salvo | o cuydado I 100. 16, Tanto ssynto | ho contrayro II 139. 5, teendo | ho marido çeguo II 538. 4, nam ouço | o que seraa I 465. 18, eles tenho | os dobrados III 459. 22, vysto | o que aparece I 83. 11, qu'eu primeyro | o nam veja I 16. 28, tantas vezes o | olhey III 486. 28, que nam posso | obrigar II 140. 19, tereys desso | o colcham III 639. 25, ca segundo | os synaes I 242. 21, çedo | o faram por mym II 63. 7, çedo | o descobriram II 597. 5, entam loguo | o sospiro I 11. 4, Eu sam loguo | o primeyro III 70. 24, como | o devyno rey I 383. 21, que vive como | ho leyguo I 538. 38, ou falay como | obrays III 384. 22, quando | o que me guyou I 407. 28, foge me, quando | o ssyguo III 377. 3. Mais ces hiatus, quoique nombreux, sont exceptionnels. Nous rencontrons bien plus souvent la contraction. Il est probable qu'on prononçait les deux o comme la diphtongue *ou*, cf. *todou dia* pour *todo o dia*, Fernão d'Oliveira, *Grammatica de linguagem portugueza* (1536), seconde édition, Porto, 1871, p. 42, et mas tam pouco m'aproveita calalo comou dizer III 424. 21. Cependant cette graphie est tout à fait isolée. Ordinairement on trouve les deux voyelles, bien plus rarement o. L'article conserve presque toujours son individualité, de manière que : no_Oriente I 451. 17 et rreneguo do_offiçyal II 538. 1, présentent une contraction isolée; ailleurs, comme je viens de le dire, elle est fréquente : todo_o sentido, todo_o mundo, todo_o mall, todo_o dya, todo_o all, tudo_o all, todo_o de Castilha, todo mundo, todo anno, todo dia, todo bem, todo mar, tudo al, todo al, pagarey todo_o que monta I 35. 26, seja teu todo_o que vestes I 399. 18, noutro_offiçio III 652. 30, e Juppiter rico_honrrado I 294. 31, pareceys honrrado_odreyro III 649. 32, quero_offereçer I 71. 22, onde te vejo_ordenar II 404. 23, tanto_olhar e rremirar III 228. 25, eyxo_o mal I 26. 19, sento_o pesar I 329. 21, tenho_o desengano

I 338. 22, ponho_o sselo III 105. 28, vejo_o paço III 221. 16, ygualando_o mal co bem I 241. 21, destroyndo_o mays leall I 497. 1, e vendos vossos morrer II 546. 31, visto_o proçesso I 77. 1, provo (= provo o) pela chançeta I 30. 21, e provo_o por Salaman I 244. 23, espero_{os} naquele dia I 466. 3, e quero_o que mee contrayro III 56. 4, vejo_{os} todos rremexer III 221. 17, se vossa mercê o_o olhar I 238. 24, fará muyto_o meu dereyto I 35. 24, e por isso_o namorado I 57. 23, segundo_o demo_o hé ssotil III 276. 27, ca segundo_o eu entendo II 7. 3, segundo_o que se parece II 367. 17, toma logo_o mal primeyro I 29. 26, morreo loguo_o capitão III 117. 24, logo_o sento II 111. 21, o por vir como_o passado I 128. 2, feyto comoo do Syntrão I 146. 4, como vençydo II 152. 20, como inoçente II 247. 10, como_{os} grosa Vita Criste I 59. 24, se perguntas como_o sey II 567. 34, que fingly quando_o amor II 549. 1, quando_o viram defraldar II 122. 5, quando_o creio III 377. 6. — 49. *ó + a.*

50. *o + á.*

Hiatus : o | all, o | amo, o | ar, do | anno, polo | ano, no | ano, polo | alvo, sobelo | ancho I 142. 17, vosso | alto procurar I 52. 5, vosso | Alvaro de Moura I 278. 7, vosso | alto naçimento III 473. 20, tanto | haar na fala e rryr III 655. 18, meo | ano I 206. 8, Muyto | alto I 275. 18, muyto | aa minha vontade III 84. 2, 405. 19, no cuydado | há cuydar I 29. 10, mas por çerto | há mester I 142. 7, por çerto | ham I 380. 1, ysso | á de ser de mym I 449. 20, A culpa que nisso | haa II 425. 16, que tudo | há em Castela III 212. 26, que tudo | há d'acabar III 594. 14, Muyto | há já que leyxey III 552. 5, e vivo | anda queymado I 98. 28, çego | ando I 413. 25, tam fora de syso | ando I 515. 8, poys vos esta tanto | ata I 18. 27, que a mym bem pouco | ama III 508. 22, nunca vejo | all I 29. 5, nam lhe diguo | al II 574. 7, nam quero | al III 409. 14, mando | alma ao parayso III 177. 7, e passando | agoa turva I 160. 7, e quanto | aa saudade II 128. 4, que rrespondo | há pergunta II 518. 16, peço | ás verçeyras III 177. 33, Roguo | á virgem Maria III 364. 6, quero | antes ter meu mal III 319. 11, nam ho | há nem pode ser II 116. 33, o | haa sempre de fazer III 68. 17, nemno | á hy nos amores III 392. 2, falalo-há I 138. 34, falo-am I 57. 5, velo-am I 59. 28, ser- vem loguo | aa tenção II 594. 9, como | anda Vasco Palha III 125. 25, Quando | al quero cuydar II 595. 23. Plus rarement il y a diphtongue syntactique : que ladre batendo_{aa} porta I 270. 2, todos quatro_{am} de dizer I 88. 31, e deos d'Amor vos tanto_{ama} I 105. 15, o capelo _{ande} no | ombro I 146. 3, de quantos no mundo_{am} sido I 404. 4,

o demo_aja d'ela doo I 482. 12, ysto_há de ser II 155. 5, por ysso _há de trabalhar II 392. 30, que pecado_há dum soo dia II 433. 3, sey que comprido_há de ser II 443. 6, loguo_há de ser descuberto II 420. 21. Il faut probablement ranger ici le vers : porque cedoo á de deixar I 129. 23, s'il est bien conservé. L'élision proprement dite ne se trouve que rarement : esse voss' amo III 508. 19, quatr' anos II 250. 21, cinq' anos II 247. 28, çent' anos III 528. 18, o que foy yss' aa de ser II 456. 19, quant' á por contriçam III 517. 18, toujours comme on voit dans des combinaisons journalières.

§1. o + a.

Hiatus : o | aviso, o | amor, do | amar, do | artelho, do | arreo, no | arçam, polo | artelho etc., vosso | allvoroçar I 49. 20, E poys vosso | amor hé III 378. 17, hum vosso | amyguo III 638. 13, este feyto | apontado I 95. 28, soes huum bruto | animal I 210. 24, nem mais çerto | Antecristo I 396. 15, é sseu craro | alamento III 295. 17, e por hum sonho | avydo III 383. 18, fysyco | alcovyteyro III 649. 31, meu senhor Vasco | Abul III 523. 3, vida tanto | anojada I 499. 31, e sser muyto | apodada III 290. 16, e nam ssoys muyto | aguda III 658. 5, eu vos quyto | a emmenda I 30. 5, e poys vejo | a crueza II 57. 3, conheçemdo | a verdade I 282. 10, Reçeando | a trestura I 319. 21, vendo | a cruz espantosa I 383. 23, emcurtam muyto | as vidas III 592. 25, descalçey loguo | as bragas I 477. 26, condano | a I 100. 13, deyxo | a I 464. 15, sento | a I 502. 1 etc., vendo | a III 56. 17 etc., que logo | a treladasse I 105. 23, Logo | a crucifiquemos I 496. 17, o | afirma meu desejo I 413. 22, ja foy isto | alegado I 58. 8, como quem preyto | apaga I 64. 21, quem macho | alquança I 139. 5, do partido | aceytar I 219. 10, quanto | aveys de fazer I 266. 15, foy forçado | acabar II 133. 16, no inferno | arderas III 285. 7, para vos isto | avonda III 591. 35 etc., que mays vos quero | amando I 348. 29, Eu vos posso | afirmar I 477. 28, nem me quero | agravar II 307. 33, namnos quero | acoymar III 269. 16, Tudo vejo | acabado II 132. 31, Tambem ando | acupado III 305. 3, correndo | Apolo I 170. 3, foyse logo | assentar I 95. 22, mete logo | antrelinha I 218. 8, huum soo nam meto | aquy II 511. 29, vos aconselho | aguora III 181. 13, torno | a mandar I 80. 2, pergunto | a vos, senhora I 237. 17, nam m'atrevo | a guabar III 20. 13, tam feyto | a ssa vontade III 115. 9, e que tenho | a meude III 603. 9 etc., so | a terra (toujours avec hiatus). Dans d'autres passages tout pareils, il y a diphtongue syntactique, mais des contractions telles que les suivantes sont exceptionnelles : sem o_alegado provar I 40. 21, e dous o_açaqual I 137. 11, e emna pascoa do_asofar II 291. 25, mas ho_amor grande sem par II 550. 19 (cf. ho | amor grande sem

par II 557. 8), do direyto nem do avesso III 271. 20, do avarento lyberal III 527. 25 (de Gil Vicente qui contracte autrement que les poètes du *Cancioneiro geral*). Elles sont plus communes avec *polo* : polo alegado e provado I 56. 17, 97. 4, ajudayme polo amor II 205. 13, vosso aperfiar I 10. 11, vosso avisamento I 33. 12, 151. 15, vosso amygo (souvant), vosso arreyo III 99. 26, vosso amor III 309. 12, 377. 1, outro amor II 402. 16, tudo aquylo que quyser II 125. 24, todo aviso II 524. 5, este negro apelar I 73. 21, cuydados de fogo ardente I 89. 27, perro arreneguado III 393. 7, quatro avangelistas III 535. 3, cinco-enta e oyto a era I 178. 7, Vasco Arnhalho II 478. 1, Vasco Abul III 649. 6, muyto azul III 111. 17, Fostes lá muyto aramaa III 144. 18, vejo a morte ja comyguo I 122. 20, perco a vida por querervos I 124. 3, peço a morte que me deys I 349. 20, mas olhando a calydade I 20. 2, sobyndo a calçada I 137. 7, etc., como a boca tras a oorelha I 242. 6, como a vontade queria II 399. 28, etc., que moyra segundo a ley I 482. 15, que segundo a barba vem II 427. 17, quando a sua copra leram II 20. 6, quando a chuva que chuvia II 408. 31, tendes quando avês mester I 144. 17, e temdo a entre meus braços II 552. 30 est une diphtongue isolée, soportalo a vyda canssa II 8. 13, felo assy minha fyrmeza II 56. 15, guarday de fazelo azul II 433. 18, Isto nam mo aguardeçaaes III 23. 17, 549. 25, ou ssoltemno arrepelão III 284. 8, de mo assy desconheçer III 390. 31, sse mo alguem nam desdisesse III 559. 10, namno aveys vos de sofrer III 641. 8, como as que soem nas obradas II 395. 19, de quem morto aves o filho I 12. 1, nysto soo com vosco acabo I 15. 1, em que todo povo atenta III 651. 18, acho alguem que me conforte I 123. 32, vejo andar com desfavores I 27. 20, nam me posso arrepender I 132. 2, vos quero avysar I 149. 25, quero acabar III 363. 16, Ja nam posso agardeçer III 274. 6, de quem me posso agravar III 610. 2, tenho avido III 92. 11, nam rreço aqui tal prova I 27. 25, Hacho aqui mays alegado I 99. 21, digo agora I 87. 13, sento agora I 316. 4, mays çedo anoytece III 562. 21, que logo averas dereyto I 81. 26, logo avyva I 84. 23, moyra logo atenazado I 101. 5, como aquele que sentindo I 321. 11, como afirmo e digo agora I 87. 13, darem cabo a minha vida I 27. 13, rrosto a rrosto III 267. 26, pouco a pouco III 541. 2, torno a viver I 24. 14, dama, rrecomendo a vos I 64. 18, e perdoo a quem me mata I 122. 35, começe loguo a rroncar I 251. 11, e torno loguo a cuidar III 566. 30.

Comme on le voit, les diphtongues syntactiques sont déjà très nombreuses, plus nombreuses que les hiatus. L'élision de l'o est en revanche assez rare et ne se trouve que dans des combinaisons de fréquent usage : noss' amor III 107. 11, voss' amigo, qui revient dans plusieurs passages,

vos' aleguar I 19. 20, voss' agravo I 70. 26, voss' arreo III 107. 12, Vasc' Abul III 531. 34, 534. 11, Em mula tant' acycate III 253. 19, nam n'aves vos d'enganar I 10. 8, ora já tudyst' acabe II 171. 33, pouc' aproveyta rrezão III 412. 11, nam ssend' as obras tam mas III 299. 7, perdend' álegria II 226. 17, vivend' acabou II 192. 31, poss' afyrmar III 45. 13, mand' a Lixboa I 156. 16, quant' a | isso III 524. 14, mays çed' acabar II 193. 30, quand' apertays I 113. 22, que fyque com' asombrado I 20. 1, com' aguora que es de dias II 27. 23.

52. ó + e.

De pro | e contra no feyto I 74. 15.

53. o + é.

Le hiatus est très fréquent : todo | esse que nam crer I 282. 14, porque tam fermoso | es III 253. 10, dar o seu a cujo | hee I 52. 1, isto craro | hé de ver I 72. 23, tudo | hé nada das nadas I 113. 23, vento | hé ysto que falo I 185. 25, Morto | hé o bem d'Esanha I 221. 26, etc., etc., por servo | eras avido II 559. 15, vy meu mal camanho | era III 568. 17, entam logo | hé parado II 513. 16, como | hé (souvent), quando | eram meus cuydados II 227. 22, alego | esta cantiga I 75. 19, eu entendo | estas chamas III 137. 2, Assy passo | esta vida III 361. 9, sendo | ella muy fermosa I 381. 7, disse loguo eessas oras III 252. 9, como | elles a farão II 405. 15. Souvent o et é forment une diphtongue syntactique ; mais ce traitement est plus rare que le premier, quoiue dans certains cas il soit ordinaire : todo_este mal I 453. 6, todo_este prantear II 17. 1, todo_este caminho II 128. 27, por todo_esto sam contente II 71. 9, day o demo_este cuydado I 51. 4, 319. 7, dygo que vysto_este feyto I 77. 14, primeyro_elle a de fazer I 465. 21, logo_essora III 265. 28, 601. 4, mas veo çedo_este mal II 325. 21, como_esta que nomeey II 16. 13, ca bem craro_hé de saber I 10. 22, perigoso_hé navegar I 114. 2, meu juramento_hé quebrado I 449. 4, seu marido_hé marinheyro II 180. 17, o tempo_hé mudado II 362. 8, tempo_hé de | a nomear III 394. 14, meu descansso_hé sospirar III 345. 20, etc., escusado_era debate I 3. 22, e poys isto_era sabydo II 580. 5, segundo_hé a fama II 391. 15, como_és II 382. 34, dizendo como_ereys sua II 19. 11. Notons la graphie *logu* : que logu_é desemxergado I 54. 22, meu rrosto logu_ee rregado II 333. 32. L'élision ne se rencontre que dans des combinaisons d'un usage très fréquent : Tod' este tempo II 323. 13, e tod' este mao rrepayro III 100. 13, vos mand' este que nam cura I 162. 21, vos mand' esse que proveys II 337. 5, com' esta minha II 429. 17, Nam ssey tal caso com' esse III 128. 4, quand' estes dous

juntos sam I 53. 26, mas ist' ee para descrer II 1. 9, yst' ee o que mais empeçe III 317. 22, tud' ee para my hum veo II 439. 22, tud' ee vento aa derradeyra III 283. 21, o meu mal e vosso tod' é meu III 511. 12, com' ee, dans plusieurs passages; mais ce dernier exemple n'est pas assuré, car *com' ee* est peut-être pour *coma é*. Voir sous *a + é*.

54. *o + e*.

Hiatus : o | engenho I 287. 15, o | extremo de meu mal I 349. 26, o | efeyto III 451. 4, do | esforçado caroz I 274. 16, do estudo III 651. 4, no | evangelho I 242. 11, pergunto polo | erdeyro II 354. 6, que com vosso | entender II 151. 26, Nam per modo | emcuberto I 272. 14, vy o fero | Escorpiam I 295. 29, ho manifesto | engano I 328. 20, que descansso | enganoso II 123. 6, hé trabalho escusado III 415. 3, autor de novo | estylo III 525. 20, bedem velho | enprestado III 589. 3, dou moo demo | entregado I 61. 28, e dos muyto | esforçados II 517. 9, estou muyto | enleado II 517. 17, Muyto | embora vos seja I 267. 12, Este bem nom mo | escondam II 351. 6, nam no | espero III 33. 13, 353. 5, 417. 34, a quanto | entender pude I 61. 22, o mays contrayro | escolho II 307. 16, porque bem craro | estaa II 439. 28, para tudo | emmendar II 496. 2, o | engenho | espertay I 287. 15, nunca peço | emprestado II 504. 21, Estando | estoutro dya I 81. 7, poys nam tenho | esperança III 309. 29, que calando | encobria I 322. 6, que nam posso | esqueçervos II 126. 19, que nam posso | escusar III 400. 20, hu me mando | enterrar III 176. 20, da me limbo | em que viva I 63. 28, que anda todo | em fogo I 84. 25, que desmayo | em cuydando I 9. 15, conssyro | em tal vivenda I 179. 7, ardendo | em vyvas chamas I 307. 28, metydo | em gram cuydado I 46. 19, é feyto | em quatro partes I 221. 1, metyvos dentro | em casa I 477. 7, verdade como | enguano III 369. 2. Bien plus souvent il y a diphtongue syntactique : o _estado da terra I 136. 16, poys vivendo vy o _extremo II 8. 18, e dyz o _estalajadeyro III 222. 11; mais : He pecar no Spyrito Santo III 48. 1, est tout à fait exceptionnel; ca en so _estribo perdendo I 155. 21, vosso _estado I 227. 2, 229. 5, 458. 2, vosso _engenho II 454. 25, vosso _elamento III 639. 21, vosso esqueçer III 655. 32, este negro _encantamento I 105. 2, falso _enganador I 318. 33, aquelle cuydado _esquivo I 63. 30, alto _estado I 475. 22, todo _extremo II 113. 7, as cinco _estrelas sanguinhas II 361. 9, no lyndo _estylo Rromano III 535. 9, pareceisme santo _entruydo III 647. 17, deos d'Amor muyto _espantado I 81. 17, e ir-vos-eyes muyto _emboora III 526. 13, a quererdes o _esfolar III 200. 2, o negar mo _escusaraa III 564. 4, mas temno _em mym o desejo III 451. 2, cos de seu conselho _estando I 32. 21, o primeyro _esta provado I 72. 1, aquesto

todo escrevy I 79. 15, muyto errastes I 453. 1, todo espero de meter III 303. 6, invoco el rrey dom Denis I 460. 3, tenho esperança perdida III 309. 17, nas palhas m'acho empolgado I 415. 6, que me nam quero espantar III 282. 14, vejo estar já tam provado I 51. 28, que nam posso estar aqui III 487. 30, e em campo el rrey vençia III 623. 29, levo gosto em padeçer I 24. 1, o cuydado em que me vejo I 370. 14, que me quedo em sa posada I 59. 14, e o tomo em liberdade I 100. 17, dyto em cyma I 146. 32, e posto em segredo I 504. 7, Ho qual logo em comprimento I 33. 10, dentro em meu coraçam sento I 305. 8, segundo estaveys pintada II 436. 2, assy como está provado I 77. 18, como estays? lhe preguntey III 91. 7, como engeytam os senhores II 577. 1, como em vida namorada I 339. 34, como em outra parte diguo II 400. 10, cando estaa sobre-cachondo I 142. 20, quando em gram cuydar estava I 34. 16, de quando em quando II 563. 13. L'élision est rare et n'a lieu que dans des combinaisons fréquemment usitées : vos' escrito II 47. 2, ssant' esprito III 487. 7, 11, em compryd' esqueçimento II 133. 10, Per' Estaço II 506. 13, Foy muyt' era maa naçer II 286. 26, que muyt' eera maa te sseja III 109. 14, 111. 3, que muyt' embora vos seja III 109. 5, que muyt' emboora te sseja III 110. 4, poys morte m'ist' escusava II 171. 27, que me nam poss' enganar II 133. 18, querend' esqueçervos II 154. 7, quant'em tua carta ly II 552. 27, tud' em casteelos de vento III 361. 4, jur'em deu (avec un archaïsme de déclinaison à noter) III 483. 12, 484. 1, 485. 18, caland' e soffrendo II 153. 22, com' estrangeyro II 286. 25, com' escapey II 552. 22, com' em quatorze de sete I 66. 32, ou cand' estaa forioso I 143. 6, de quand' en quando I 159. 6, assy moyro mans' e manso I 130. 18.

55. ó + i.

Guavyães paro | inverno II 299. 18, oo | irmão II 488. 21.

56. o + i.

Hiatus : tudo | ysto II 407. 4, III 156. 13, 299. 1. 11 etc., deixo | isto por lembrar I 122. 9, Dyguo | isto III 594. 4, e Dedalo | ir voando I 307. 5, onde tudo | hya ter II 457. 26, e quando | hymos no fyo II 530. 12, pero poys o | hy nam há I 461. 3, do grande fogo | hy tenso I 86. 29, muyto perto | hy de fronte II 121. 16. Dans d'autres passages tout pareils, il y a diphtongue syntactique : peroo tudo isto leyxado I 56. 14, todo ysto ve bem I 138. 4, pera quem faço isto tudo II 428. 23, Mas quando isto vou saber II 532. 9, que vos vejo hyr açoutando I 270. 7, tudo temo quanto hy há II 382. 29, em quanto y ouver solya III 113. 27, pera tudo hy aa rrezão III 405. 2,

nam avendo hy outro cobro I 79. 22. Il y a, mais très rarement, éli-
sion de l'o : ora já tud' ist' acabe II 171. 33, com' ysto III 260. 22,
com' ys II 476. 1, segund' ys aparelhada III 101. 9.

57. o + i.

Hiatus : o | ynferno, o | irmão, ho | imigo, do | infante, no | inverno,
no ilhal etc., o senhor vosso | yrmão III 291. 4, dobrado fogo | inmenso
I 86. 26, todo feo | interese I 187. 17, soes huum demo | infernal I
211. 2, que faz do servo | isento III 527. 23, es perdido | in eterno I
65. 11. L'o forme avec l'i une diphtongue syntactique dans : vosso_
irmão, qui revient souvent, vosso_intaresse III 128. 6, trumfo_inteyro
I 157. 13, o caminho_infernal II 192. 9, tamanho_imiguo de mym II
321. 10, fraco_inmiguo II 390. 16, Abraça teu duro_irmão II 403.
26, Pareçey's guansso_ypotente III 653. 8, Dou moo demo todo_
inteiro III 221. 20, gram palheyro todo_ynteyro III 627. 18, nam nos
ser de todo_immigua I 298. 28, Quando_igreja se vos dava I 268. 1.
L'o est supprimé dans les combinaisons suivantes : sant' isprito III 526.
7, ssant' ileno III 492. 28, que o paço tod' inteiro III 225. 18.

58. ó + u.

Ho | usura conheçida II 511. 21.

59. o + ú.

Hé certo | hũa por hũa I 94. 14, Tyrando | hũa que syguo II 472.
15, eu vos mando | hum d'enpreyta III 95. 23, no paço | u vos trau-
traes I 159. 16, No segundo : | u for posta I 474. 1.

60. o + u.

Hiatus : nem o | humano ssaber III 499. 31, huum corpo | humano
II 250. 24, de gram feltro | huum sombreyro I 154. 11, me veyo |
huum gram desejo II 31. 4, se vyvo | huum dia II 153. 20, Eu vos
mando | hũa nova III 633. 9, cremno como | hum Sam Marcos I 37.
17, Tam alvo como | huum gyz I 273. 22, como | hũa besta fera I 452.
16. Dans d'autres passages en partie fort semblables à ceux-ci, o et u ne
forment qu'une syllabe, et cette syllabe était vraisemblablement une
diphtongue : se fores hum pouco_humano II 409. 30, poys sabeys de
tudo_usar III 76. 18, trazela todo_hum verão III 126. 26, ho pescoço
huum boom rramal I 146. 20, que valha tudo_huum vyntem III 200.
12, sempre com vosco_hum gozinho I 270. 1, vejo_hũa grande fer-
vura I 84. 19, acho_huum caso muy profundo I 267. 25, miays quero
hũa dor segura III 540. 16, veo_huum homem que gemya I 81. 9

etc., chamou logo_hum secretareo I 33. 5, como_hũa facha_açen-
dida II 403. 2.

61. $\acute{u} + u$.

Seres tu | hum velho rrelho II 27. 26. — 62. $u + \acute{u}$. — 63. $u + u$.

64. $\acute{u} + a$.

Bem eras tu | avisado II 380. 5, Pois tu | avias de ser II 411. 31,
Manda me tu | atentar II 415. 16. — 65. $u + \acute{a}$. — 66. $u + a$.

67. $\acute{u} + e$.

Qu'estas tu | entr'essa jente II 551. 27, quer aqui, quer u_estiver I
62. 8. — 68. $u + \acute{e}$. — 69. $u + e$.

70. $\acute{u} + i$.

Tu | invocaste III 501. 6. — 71. $u + \acute{i}$. — 72. $u + i$.

73. $\acute{u} + o$.

Tu | o sentiste II 172. 30. — 74. $u + \acute{o}$. — 75. $u + o$.

RÉSUMÉ.

I. Dans les formules de la seconde série ($d + a$ etc.), il y a presque toujours hiatus. Les exceptions à cette règle ne sont nombreuses que dans les combinaisons $d + a$ et $\acute{e} + a$.

II. Le hiatus est permis dans toutes les formules de la troisième série ($a + \acute{a}$, etc.).

Il y a contraction dans les formules $a + \acute{a}$ (\acute{a}), $a + \acute{e}$ (ee), $a + \acute{o}$ (oo), $o + \acute{o}$.

Les formules $a + i$, $o + \acute{a}$, $o + \acute{e}$, $o + i$ produisent des diphtongues syntactiques.

L'élision est fréquente dans les formules $e + \acute{e}$, $e + \acute{a}$, $e + i$, $e + \acute{o}$, $e + \acute{u}$, tandis qu'elle est rare dans les formules $o + \acute{a}$, $o + \acute{e}$, $o + i$, et ne se trouve que dans des combinaisons syntactiques souvent répétées.

III. Les règles qu'on peut tirer de la quatrième série sont à peu près les mêmes que celles de la troisième.

Le hiatus est permis partout.

Il y a contraction dans les formules $a + a$ (\acute{a}), $a + e$ (ee), $a + o$ (oo), $e + e$, $e + a$ (ee), $o + o$ (oo).

Il y a diphtongue syntactique dans les formules $a + e$ (\acute{e}), $a + i$, $a + o$, $a + u$, $e + o$, $e + u$, $o + a$, $o + e$, $o + i$, $o + u$.

L'élision se rencontre dans les formules $e + e$, $e + a$, $e + i$, $e + o$, $o + a$, $o + e$, $o + i$.

1. Fernão d'Oliveira, *Grammatica de linguagem portugueza*, cap. xxv (p. 51 de la seconde édition) : « Quando hũa diçãõ acaba em vogal e outra diçãõ logo

VOYELLES ET DIPHTONGUES.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la langue du *Cancioneiro geral* n'évite point l'accumulation des voyelles sans contraction ni élision, de sorte que nous y rencontrons des vers tels que les suivants : que maa | ora | o | eu vy II 449. 19, Trazem per grandes baixeças || aagoa | a | o seu moynho II 469. 32, ou | oo | asno da | yfante III 209. 19, Tambem tenho bom rrespeyto || a | o | eu mal nam tratar III 219. 2. Entre les voyelles toniques et les diphtongues, le hiatus est presque de règle ; aussi laisserons-nous hors de cette étude des combinaisons telles que les suivantes :

á + au : maa | auçam III 490. 18, meu viver seraa | ausente I 365. 30 ;

á + eu : e jaa | eu vejo d'aquy III 664. 33 ;

á + ou : maa | ou boa III 443. 9, nunca já | ouvry dizer II 341. 21.

Mais quand la voyelle est atone, nous rencontrons un assez grand nombre de passages où elle se lie avec la diphtongue et d'autres où elle s'élide.

76. a + ao.

Punhada | ao gato I 139. 9, cf. sse daa punhada | ho gato I 143. 23, dona | Orraqua | ao padre III 241. 32, Mas praza | ao rrey devino I 221. 21, nom era | ao começar II 423. 15. Contraction : nam levaraa_ ao parayso I 94. 9, Luzia_ao longe e ao perto II 391. 14.

77. a + au.

Hũa vossa | audiência I 478. 28, capa | augoadeyra I 154. 13. Contraction : vossa_aussença III 477. 25.

78. a + ey.

Hiatus : essa | ey sempre de ter II 34. 2, Triste vida | ey de ter III 432. 25. Contraction : donzela_excelente I 408. 10, Enveja_ey II 397. 13, Nesta vyda_ey d'acabar II 598. 10, poys que nela_ey d'acabar II 174. 17, que de vos nunqu ey de ver II 35. 21.

começa também em vogal se são ambas de hũ mesmo genero mesturanse ambas e fazê hũa vogal : e as vezes grãde de seu genero de q̃ ellas eraõ como : descrever : por de escrever : estavassi por estava assi : e como latinos por como os latinos : e se são de diversos generos a primeira prendesse e a segũda em q̃ começa a segũda dição fica, e muitas vezes é mayor cãtidade como mesturãsbas por mesturãse abas : e comeste por como este. Ainda porê q̃ as vezes ficaõ abas êteiras mayormête se são diversas como acaba e a vogal : e começa a segũda. »

79. *a + eu.*

Rrespondy, senhora, | eu I 477. 14, ora | eu nam tenho culpa III 521. 21. Contraction : vos sem pena, eu com tormento I 315. 18. Quand le pronom suit le verbe, le hiatus est bien plus rare que la contraction : querya | eu II 632. 4, dera | eu III 387. 8, veja | eu II 564. 1, estav eu III 393. 6, trazy eu III 4. 2, descansari eu II 464. 9, soportar eu II 170. 14, for eu II 552. 14, sayb eu I 250. 25, vej eu I 253. 32. 254. 14. 27, 255. 3, etc.

80. *a + ou.*

Hiatus : A | outra II 128. 26, III 578. 1, da | outra vida III 288. 6, mas a toda | outra jente I 48. 1, A toda | outra rrazam I 414. 15, nenhũa | outra donzela II 574. 8. que tenha | outrem cuydado II 481. 29, onde faça | outra vyda III 512. 2, reprecarey a | outras I 52. 18, coma | outros desastrados II 218. 7, a | Ourem III 289. 5, a | ousadas III 344. 18, para | ouvyr II 476. 22, III 626. 4, quanta fama | ouço | eu III 473. 4, que vos tolha | ousadia I 6. 30, comenda | ou abadya I 267. 15, perdyda | ou ganhada II 56. 5, da pena | ou do prazer III 49. 6, ssobre pera | ou maçãa III 503. 21, a quem pertença | ou tem I 62. 4, etc. A côté de ces hiatus, fréquents comme on voit, il y a de nombreux passages où l'*a* se contracte avec *ou* : e per aquel outra parte II 379. 12, toda outra gente peleje II 393. 10, qu'em tamanha oupiniam III 19. 13, nam foy pequena ousadya III 112. 19, mas lá fyca outra mas fyna I 98. 7, nam achava outra pousada I 476. 26, que se sigua outra mudança II 424. 14, Nam s'espera outro rremedio III 12. 1, seria outra vez perdyda III 185. 5, compr outro de teu dinheiro III 395. 10, se m'isto tomara outr ora III 541. 5, Nem lhe dav outra rrezam III 605. 33, mas aynda outro mais bravo I 70. 23, hynd' outro dia III 248. 17, poys nunc outras am de ser II 4. 5, e tambem contra outras duas III 272. 15, pera outro lugar II 452. 22, que seu dono trag oufano I 145. 24, nem tem a quem seja ousado II 10. 21, me seja outorguada II 249. 16, Que nom tomara ousadia II 391. 9, Ninguem non tenha ousadia II 437. 27, e leva ousadia II 454. 18, mas isto, senhora, ouvy II 163. 7, Eu hũa ouvy na fresta III 209. 6, se mula ouverdes mester III 263. 10, que quanto mor rrenda ouveram III 435. 25, mas ss'agora ouvesse lama III 508. 25, que nunca ouvestes rremolho I 242. 19, ca da crasta ou do | estudo I 396. 22, sem coroa ou semonia I 398. 30, d'ilharga ou de costa I 503. 23, se nom for em prata ou | ouro II 374. 2, minha boa ou maa ventura III 381. 9, desaventura ou mudança III 542. 16, hé na taverna ou na praça III 651. 22, pouco lhe prestára ou nada II 450.

21. Dans les vers : nam cavalgarás em pôtro. Nem ta molher gabes a_outrô I 399. 20, pouvons-nous conclure de la rime à la prononciation ? A côté de *a | ousadas* cité plus haut, qui ne se rencontre qu'une fois, nous trouvons *a | osadas* II 438. 13, III 89. 12, 301. 11, et *a_ousadas* (voir Moraes Silva s. v. *dosadas*) : e nestas trovas a_ou sadas || podem ser muy bem culpadas || as varandas d'Almeyrym II 440. 13, que fyco por ele a_ousadas || que nam gaste seu dinheyro III 266. 9, et aussi *ousadas* : tam carregado d'amores || que ousadas I 178. 15, ela chorava || ousadas assaz de bem || por vosso mal II 19. 8, e hũa d'elas ousadas || qu'ee d'isso mereçedor ! III 577. 9. Cf. *oulhar*, fréquent dans le *Cancioneiro geral*.

81. *e + ao*.

Minha sorte | ao contrairo II 561. 3, pyd' ao rrey çelestial II 253. 30.

82. *e + au*.

Delle_ausente II 375. 12.

83. *e + ei*.

Este | Heytor II 391. 34, este | ey por mays perdido III 38. 2.

84. *e + eu*.

Onde | eu embalde vy II 552. 23. Voir *Eu*.

85. *e + ou*.

Hiatus : sey que | ouve | outra ora I 277. 27, nam precure | outra grorea I 350. 6, naçe | outro moor desejo II 323. 8, nam s'espere | outro bem III 12. 8, d'Eitor soomente | ouvyr II 377. 7, deveys d[e] oulhar primeyro III 261. 15, voir *De*; se por morte | ou proveza I 279. 25, se anda longe | ou perto I 272. 17. L'élision aussi est fréquente et est indiquée dans quelques passages par l'orthographe : este_ouono II 120. 17, dest' outono III 213. 17, dentro na corte_outrossy I 79. 12, que dyss' outro, nam por gabo I 15. 2, que tom' outrem por prazer II 127. 6, hũa dor sobr' outra dor I 130. 16, em vos fale_ousadamente I 224. 2, per milagre_ou caso tal I 305. 22, que nam s'acabe_ou m'acabe II 160. 2, tarde_ou çedo I 367. 13, tard' ou çedo III 666. 5, tard' ou nunca III 592. 15, *estoutro* ne doit point être rangé ici, c'est, comme *essoutro* et *aqueloutro*, un ancien composé que les éditeurs ont tort d'écrire en deux mots.

86. *o + ao*.

Hiatus : Item quanto | ao correo I 101. 3, do corpo | ao coração II 551. 25, vos nam falo | ao presente III 372. 2, Porque logo | ao sentir II 420. 8, E loguo | ao entregar III 532. 6, poys que logo | ao pescar

III 532. 9. Une fois *o* et *ao* ne font qu'une syllabe, d'Ulises, e rrogo aos fados II 557. 5, mais ce vers doit peut-être se mesurer d'une autre manière.

87. *o + au.*

Todo | auto de guerreiro II 129. 22, e meu bem todo | aussente III 300. 21 ; com' ausente III 321. 14.

88. *o + ei.*

Falo-ey I 73. 24, tanto | ey de merecer II 462. 9, medo | ey II 391. 28, III 538. 3, tudo | ey de soffrer III 332. 17, Isto | ey de padeçer III 566. 10, poys como | ey d'esperar II 159. 15, nam sey quand' ey de morrer I 461. 32.

89. *o + eu.*

Hiatus. La terminaison de la première personne de l'indicatif présent et celle du gérondif restent devant le pronom : diguo | eu dans un grand nombre de passages, tenho | eu I 339. 19, 500. 26, etc., sendo | eu o cacyreyro III 410. 19, vos vivendo, | eu morrendo, vos folgando, | eu penando I 315. 17 et 18, est justifié par l'antithèse ; que sem lho | eu merecer I 378. 27, mesmo | eu me desconheço III 379. 22, çerto | eu naçy maa ora III, 484. 13 çerto | eu bem folguarya III 519. 23, como | eu descansaria I 373. 6, como | eu por vos quera II 34. 33, como | eu trarey vestidas ? II 389. 32, de quando | eu nam vevia III 416. 13. Il y a élision dans : Quant' eu gosto de vos ver II 580. 18, cant' eu devinhar nam posso III 79. 5, em quant' eu por tantos modos II 383. 8, com' eu, dans plusieurs passages : toujours comme on voit dans des combinaisons qui reviennent souvent.

90. *o + oi.*

E nam parando | oytavo I 102. 19.

91. *o + ou.*

Hiatus : o | outro, o | ouro, o | ouvir, hum polo | outro falar III 218. 16, do | ouro, o | ousar, no | outono I 50. 3, do | ouriente I 295. 7, no | outeyro I 296. 1, o coraçam que o | ouve I 58. 12, e o | ouve bem servydo I 70. 19, nam no | ouso de dizer I 131. 2, nam no | ouso desejar II 159. 18, todo | outro padeçer III 336. 24, e no campo | outro tal I 159. 11, Fez o tempo | outra volta I 196. 25, Tomo | outra concrusam I 97. 27, D'outro tenho | outro mal II 498. 9, porque partydo | ouvestes III 509. 22, Quanto | o[u]ves nam creras I 399. 8, Dyzendo : | ouve senhor I 81. 12, antes o quero | ouvyr III 319. 8, Quando | ouvyr tal mistura III 88. 1, se sse vio morto | ou vivo I 34. 13, quem for velho | ou doente I 283. 21, de barro | ou de m'adeyra III

246. 24. Excepté entre l'article et le substantif, le pronom et le verbe, où le hiatus est presque de règle, on trouve un assez grand nombre de combinaisons où l'o se contracte avec la diphtongue : há o_outró viver || por desaventura I 503. 14, nam no_ouvyr era mais saão II 162. 21, com que tod' outro faz fim III 450. 13, de todo verbo_ouçyoso I 385. 15, mas por serdes moucho_oufão III 650. 34, Huum tempo_outró lemrará II 171. 13, a emprestalo_outra vez III 538. 35, querendo_outra nomear I 414. 27, eu tenh outro mor cuydado II 325. 14, que nom tenho_outra moor jura II 399. 5, nom tenho_outró gualardão II 426. 23, que nam poss outro comprar II 489. 7, e log outra no | ilhal I 155. 26, nem que posso_ouvyr dizer II 8. 22, Grande bem faz tudo_ousar II 116. 2, ysto_ousarey de dizer II 462. 16, co ele segundo_ouvy III 580. 5, tam corteses como_oufanos I 299. 6, como_ouvistas da barguilha III 145. 10, Quand ouve os Alpes de todo passado I 281. 24, quando_ouverom de leyxar II 497. 2, se nam quando_ouvy, senhor III 90, 27, Mas hum de nos cinco_ou seis I 142. 13, sempre pouco_ou nada dura I 300. 9, sem dinheyro_ou boa prenda II 178. 20, que a torto_ou a direyto II 599. 15, meu jaez fermoso_ou feo III 108. 12, este desvayro_ou mudança III 327. 14, que desejo_ou que rreço III 360. 16, frasco_ou lanterna III 650. 8, como posso_ou como faço II 185. 12, que cabo_espero_ou que fim II 321. 7, vos qu'achastes dentro_ou fora II 288. 12.

DIPHTONGUES ET VOYELLES.

Des nombreuses rencontres de diphtongues et de voyelles que l'on trouve dans le *Cancioneiro geral*, telles que *ai + a*, *ai + e*, *ai + i*, *ai + o*, *ei + a*, *ei + e*, *ei + i*, *eu + a*, *eu + e*, *eu + i*, *eu + o*, *oi + a*, *oi + e*, *ou + a*, *ou + e*, *ou + i*, *ou + o*, *ou + u*, *ui + a*, *ui + e*, *ui + i*, il n'y en a que quelques-unes qui offrent quelque intérêt, et que nous étudierons, car d'ordinaire elles comptent toutes pour deux syllabes. Ce sont :

92. *ae + a*.

Me cae | a pena de mão I 26. 22; que cae_a pena a quem sospira I 49. 12.

93. *eu + a*.

Meu | agravo I 35. 21, meu | amigo I 123. 34, eu | a | ey por casy nada III 219. 2; mais le vers : que deu a Nuno de Sampaio I 202. 20, peut être mesuré d'une autre manière. Voir *Proparoxytons*.

94. *eu + e*.

Seu | entender I 83. 32, seu | estado I 95. 6; ha sseu_estado triumphal III 467. 4.

95. *eu + i.*

Meu | irmão, teu | irmão, seu | irmão, teu | inferno ; meu_irmão I 255. 18, pera meu_irmão don Rrodrigo II 15. 23.

96. *ou + a.*

Eu, senhor, vos dou | as armas II 7. 21 ; mandou_a mym seu secretario I 105. 22.

97. *ou + e.*

Vou | errada II 131. 1, ou | escrivam I 16. 10. pareçeyz grou | espantado III 665. 11.

98. *ou + o.*

Bem custou | o peytoral III 214. 6, já estou | ofereçido III 345. 22, ou | obray como dyzeys III 384. 23 ; e levou_ho a por em monte II 121. 19, em que vos mingou_o cavalo III 200. 25, que guabou_o caparazam III 214. 20 (incertain, cf. mas o caparazam hé tal III 214. 25), ou vos deixam ou_os deixays II 457. 24, se_hé assy ou_o contrafaz III 270. 24.

DIPHTONGUES ET DIPHTONGUES.

99. — Plus les voyelles s'accumulent, moins les contractions sont faciles ; aussi y a-t-il toujours hiatus entre deux diphtongues : acabay | ou acabayme I 377. 21, eu | ey I 154. 19, amor me deu | ousadia I 348. 19, meu | ousar II 452. 18, por ventura sou | eu besta III 208. 16, se nom for em prata_ou | ouro II 374. 2, ou hum ou | outro forçado III 621. 30, o que guanhou | ou perdeo III 623. 5, se disestes huy | ou | hay II 490. 5.

VOYELLES NASALES ET VOYELLES.

Ordinairement les voyelles nasales ne se combinent point avec les voyelles suivantes. Cependant nous rencontrons d'assez nombreux passages dans lesquels elles forment avec la voyelle suivante une seule syllabe :

100. *ão + á.*

Se vos nam_aa de contentar II 464. 6, que nam_á hy igoal molher III 18. 14, nesta terra nam_á hy rrey III 91. 9.

101. *ão + a.*

Ey por çego que nam_asela III 184. 13, que me fez nam_aver por

mal III 274. 12, e poys mester me nam_aveys III 530. 8, se nam_a vos, minha senhora III 378. 13, huum prazer tam_agradoado I 105. 4, veja vos todos tamados (= tam amados) I 11. 26, de que falam_as profecyas I 246. 3, todos foram_apousentados III 513. 15.

102. ão + é.

Nam_hé boa nem má ventura II 125. 16.

103. ão + e.

Ca em mym nam_estaa poder I 484. 9, a vida nam_estaa segura II 325. 13, hũa morte tam vydente (= tam evydente) III 197. 3, que me fyzeram_esqueçer I 308. 26.

104. ão + ê.

Pois em fee limpa_e nam_em guerra II 7. 26, que trovavam_em Portugal I 268. 4, sse posseram_em myl perigos III 517. 1.

105. ão + o.

Serãos lembram_os que ja vy II 171. 18.

106. ê + e.

Nem esperança II 15. 36, estar quá com' em_Elmeyrym III 304. 13, sen_Enone que rreçebio II 560. 25, sen_Enone que choraraa II 560. 32, de mao homem_e boom cristão III 277. 28.

107. ê + ê.

Qual outra nom vimos nem livros (= nem em livros) se nota II 279. 2.

108. ê + a.

Ca nam myngoa nem_acreçenta I 37. 19, nem aproveyta ser calada I 262. 14, nem_ajaes d'isso medo I 505. 8, n Avyçena nem Rrasys III 248. 19, Estava bem_aventurado II 553. 3, que sam companhões em Abraico II 292. 29, para s'omem_ajudar d'ela II 597. 21, as que podem_aproveitar II 569. 8, escolhem_a mays perigiosa III 15. 14, que rrequerem_atal ydade III 164. 14, que valesem_a minhas dores I 304. 21, porque se vem_a encalmar III 259. 22.

109. ê + ã.

Por vos homem_intitular III 165. 4.

110. ê + o.

Nem_o grão Pero de Lobam III 139. 15, nem_o gram pelouro de pez III 475. 9, cagua-aly homem_o dinheyro II 482. 8, fazer homem_o que nam ousa III 33. 20.

111. $\tilde{e} + u$.Ninguem foy em umanidade I 246. 14.112. $\tilde{e} + \tilde{u}$.Tem hũas agoas de donzela III 305. 9, sem hũa pouca d'omildade III 64. 12, Tambem me levem hum alqueyre III 177. 21.113. $\tilde{e} + ao$.Nem ao penssamento lhe vem III 270. 1.114. $\tilde{o} + o$.E com o rreçoep perdido III 385. 17, mais on pourrait lire *co* (= *co o*), descobrirom os elementos III 465. 5.115. $\tilde{o} + a$.Com amarelo e emcarnado III 267. 3, com a espera e com a cruz II 358. 19, mais on pourrait lire *a* espera, quoique la contraction de l'article avec le substantif soit rare, que com a vida que me days III 379. 7.116. $\tilde{o} + \tilde{a}$.Va dom Anrrique presumyr III 288. 1, que dom Anrrique dê penhor III 289. 21.117. $\tilde{o} + \tilde{e}$.Com essa pança muy atento III 645. 30.118. $\tilde{o} + \tilde{u}$.Ca de jugar com hũa facha I 273. 16, porque nam dam com hũa seta III 242. 11, vou com hum homem nesta | hyda III 508. 17, mais l'orthographe est peut-être inexacte, car on pourrait lire *cuum*, *cũã*¹.

1. Dans le Jorat, à Villars-Mendraz (Suisse romande), nous avons des contractions toutes pareilles à celles-ci :

$\tilde{a} + a$: *Lã* atsevã d'ecaure 'ils ont achevé de battre (le grain)', *sã* aruvã 'ils sont arrivés', *sã* afamã, *vã* aryã 'ils vont traire', *vã* avó *lu velãdzu* 'ils vont en bas le village', *vã* a l'otó 'ils vont à la cuisine', *vã* a la fayrẽ 'ils vont à la foire', *sã* a ma pòta, ils sont à ma convenance', *lu savã* assebẽ 'ils le savaient aussi', *tsãpã* avó 'ils lancent en bas', *pãssã* adi 'ils passent toujours', *pòrtã* a bayre 'ils portent à boire'.

$\tilde{a} + e$: *vã* ecaure 'ils vont battre (le grain)', *sã* eturlu 'ils sont ivres'.

$\tilde{a} + \tilde{e}$: *fã* ẽsẽblyã 'ils feignent', *vã* ẽsẽblyu 'ils vont ensemble', *vã* ẽ *tsã* 'ils mènent pãtre le bẽtail', *alavã* ẽsẽblyu 'ils allaient ensemble'.

$\tilde{a} + o$: *Lã* oyũ *dere* 'ils ont entendu dire'.

$\tilde{a} + \tilde{o}$: *Lã* õ *tsevó* 'ils ont un cheval', *vẽdrã* õ *yãdzu* 'ils viendront une fois', *lã* õcõdra prau bẽ 'ils ont encore assez de bien', *mẽnã* õ *bau* 'ils mènent un taureau', *trauvã* õcõdra prau a lyená 'ils trouvent encore assez à glaner'.

$\tilde{a} + ay$: *vã* ay friye 'ils vont aux fraises', *alavã* ay friye.

APPENDICE.

EU; ME, TE, SE, LHE; O, A; JA; COM, CO; DE; E; SE; QUE.

EU.

Eu ne forme presque jamais une syllabe avec l'*o* du présent de l'indicatif. Les poètes du *Cancioneiro geral* prononcent : diguo | eu, tenho | eu, fico | eu. Les seules exceptions sont : saybam laa que digu_eu ysto II 28. 8, e diguo_eu II 181. 2, de Mendoça me chamo_eu III 406. 26 ; ainsi trois cas sur une cinquantaine où il y a hiatus.

A l'imparfait, au conditionnel, au plus-que-parfait et au présent du subjonctif, il y a tantôt hiatus, tantôt élision ou contraction de l'*a* avec le pronom, ce qui est le plus ordinaire : querya | eu III 632. 4, dera | eu III 387. 8, veja | eu II 564. 1 ; estav eu III 393. 6, trazy eu III 4. 2, pody eu III 408. 20, descanssari eu II 464. 9, sery eu III 3. 10, peytaria_eu III 272. 4, soportar eu II 170. 14, Nam for eu milhor vencido II 552. 14, m'ouver eu III 6. 18, Bem vos poder eu matar III 653. 12 ; assy aja_eu boa fym I 277. 1, sayb eu I 250. 25, 254. 31, Assy me veja_eu em Beja III 84. 1, vej eu I 253. 32, 254. 14. 27, 255. 3, II 168. 13, mal viv eu II 20. 15, III 4. 4.

Au parfait de l'indicatif avec accent sur le radical, au présent du subjonctif de la première conjugaison et au plus-que-parfait du subjonctif, nous rencontrons une fois le hiatus, une autre fois l'élision : trouxe | eu III 360. 6, fosse | eu III 5. 2, Oxala me visse | eu III 279. 24, Nam queirays que guaste | eu III 477. 3, dyss eu I 476. 8, Mas paas eu antes engano II 384. 14, que me viesse_eu a ty III 487. 27.

Après le gérondif il y a hiatus ou élision : sendo | eu o cacyreyro III 410. 19, immortal, sendo_eu mortal II 425. 12. Dans vos vivendo, | eu morrendo, || vos folgando, | eu penando I 315. 17 et 18, le hiatus est justifié par l'antithèse.

\tilde{a} + au : $f\tilde{a}$ _au $f\tilde{o}$, $v\tilde{a}$ _au $b\tilde{u}$ 'ils vont au bois', $alav\tilde{a}$ _au $b\tilde{u}$.
 \tilde{e} + e : $n\tilde{o}z-\tilde{e}$ _ecò 'nous avons battu', $n\tilde{o}z-\tilde{e}$ _etè 'nous avons mis de la litière', $sav\tilde{a} b\tilde{e}$ _ecaure 'ils savent bien battre', $s\tilde{e}$ _ecaure 'sans battre'.
 \tilde{e} + \tilde{e} : $s\tilde{e}$ _étrá 'sans entrer', $n\tilde{o} n\tilde{o} trauv\tilde{e}$ _éséblyu 'nous nous trouvons ensemble'.
 \tilde{e} + a : $Lu t\tilde{e}$ _aruve 'le temps arrive', $n\tilde{o}z-\tilde{e}$ _atsevá 'nous avons achevé', $me sov\tilde{e}$ _adí 'il me souvient toujours', $n\tilde{o} n\tilde{o} s\tilde{e}$ _abohlyá 'nous nous sommes baisés', $m\tilde{e}dz\tilde{t} s\tilde{e}$ _avay $f\tilde{a}$ 'manger sans avoir faim', $b\tilde{e}$ _apray 'bien élevé'.
 \tilde{e} + \tilde{o} : $n\tilde{o} lay far\tilde{e}$ _ô ni 'nous lui ferons un nid', $d\tilde{e}$ _ôna $mez\tilde{o}$ 'dans une maison'.
 \tilde{e} + ay : $n\tilde{o}z-audr\tilde{e}$ _ay $z-\tilde{a}pe$ 'nous irons aux framboises'.
 \tilde{e} + au : $n\tilde{o}z-audr\tilde{e}$ _au $b\tilde{u}$ 'nous irons au bois'.
 \tilde{o} + a : $b\tilde{o}$ _a $d\tilde{e}re$ 'bon à dire'.

Avec d'autres mots nous trouvons la même incertitude, mais le plus souvent il y a hiatus : rrespondy, senhora, | eu I 477. 14, ora | eu nam tenho culpa III 521. 21, vos sem pena, eu com tormento I 315. 18; Triste | eu seguy o mar I 489. 1, que sempre | eu certo ssam II 151. 1; que sem lho | eu mereçer I 378. 27, mesmo | eu me desconheço III 379. 22, como | eu por vos queria II 34. 33, como | eu trarey vestidas? II 389. 32, de quando | eu nam vevia III 416. 13, çerto | eu naçy maa ora III 484. 13, Çerto | eu bem folguarya III 519. 23; e neste caso eu vos diguo II 492. 8, e por ysso eu quero ter III 43. 12, por vos mesmo eu ousarya III 270. 8, com' eu I 11. 20, 25. 3, 69. 25, etc. *Eu* ne se contracte jamais avec la voyelle suivante.

ME, TE, SE, LHE.

Me, te, se et lhe ne conservent que rarement la voyelle.

Me : Nom me | es tu coraçam I 470. 23, ver uos me | hé já poder II 581. 3, de ty, senhor, me | hé dito III 487. 13, me | era mais rrecreçer I 303. 23, com que me | ey d'ajudar II 311. 3, hyr me | ey III 485. 10, que tam alto me | estenda I 31. 13, me | emvya hum tratado I 274. 7, contra mym m[e] esforçava I 311. 26, vos sso me | entristeçeyss II 137. 17, s'alguora me | escuyta III 605. 5, me | ando sempre guardando I 415. 10, A que cuidays que me | ama II 476. 7, tu só me | ás de abraçar II 556. 24, me | há vossa senhoria de despachar III 631. 23, me | acho tam ynorante III 496. 34, ca sem vos me | avisardes I 160. 11, me | amostre sa medyda I 169. 3, antes me | avorreçês I 452. 15, desto todo me | aqueyxo I 454. 11, querer vos me | atormenta II 138. 3, me | assentem, hé forçado II 179. 8, loguo me | aconsselhey II 561. 15, que me | acolhays na mão III 315. 12, nam cuydeys que me | aqueyxo III 400. 14, E por vosso me | avê III 476. 1, A rrezam nam me | abasta III 558. 5, me | aprouve III 650. 35, vossa mercê me | obriga I 75. 17, me | offereço III 433. 33, nam me | ouvem nem me val III 300. 17, me | ouvera de perder III 323. 25, se me | eu nam enganey II 430. 11, Nem porque me | eu deytava II 564. 31, mas se me | eu nam engano III 119. 26, ja que me | eu nam aqueyxo III 419. 11; Poys me | esta confessaes II 114. 13, Matame | a ssaudade III 430. 13, Pareçeyssme | almofreixe III 628. 1, dandome | onrra na morte III 177. 16, se me | hum podesse aver III 272. 2, dessejarme | outra cousa II 115. 22, tyrarme | o que mays quero II 134. 10, porque vedes me | aquy III 509. 4, e poys me | assy conheço III 316. 21, Trazme | assy enganado III 377. 17, fazme | a isso ousado I 75. 9, quem me | a mym preguntasse III 19. 17, e eu perdyme | a mym III 547. 15, acheyme | em soo cuydar I 64. 12, verme | em sua prisam II 150. 27, queyxo-me, ¹ en quanto dyguo III 402. 1, matame, | ho tu esquivia I 499. 27.

Te : perdoa a quem te | erra I 127. 21, nem te | ey de leyxar yr III 486. 22, porque | eu nam te | empeço II 569. 29, se te | ás tu castamente II 551. 29, Lembrete que te | aviso I 474. 14, Loguo | te acordarias II 406. 27, Emboora te | eu vy III 256. 17.

Se : se | engana I 7. 22, II 575. 6, nam se | esguardam favores I 87. 26, e no filho se | esmalte I 290. 11, nem velho que se | enmende I 397. 25, se | entende II 131. 5, se | emmenda II 537. 20, se | entende III 298. 2, a cadea se | entregue III 533. 18; se | há por bençãam I 139. 6, se | acha I 158. 20, 273. 14, 329. 14, III 350. 16, 495. 18 (sans doute par dissimilation), dobrarsse- | am nossas dores III 612. 13, ele sse | ama e desama III 665. 20, ele cae, ele se | aalça III 665. 22, se | acabou a perfia I 273. 25, tam gram chama se | alçava I 308. 19, minha dor se | acreçenta I 329. 4, a molher que se | atreve I 496. 12, se | alongua mynha vida II 151. 21, e desque sse | apartou III 501. 30, por se | yr I 23. 10, por meu mal se | hyr dobrando I 357. 23, se | inclyne I 2. 17, se | yrá I 62. 19, sse | inora III 519. 16, se | ordena I 88. 7, II 137. 16, 138. 30, se | outorga I 105. 9, levantam se | as moedas I 186. 9, Poys se | oje dam boons annos II 465. 24, mas por rryrse | e zombar III 269. 6.

Lhe : entam lhe | hé outorguado III 536. 14, lhe | era praçeyro II 453. 27, dyrlhe- | ey : mao namorado I 11. 23, peralhe | encher a cynta III 510. 7, como quem tanto no caso lhe | hya II 283. 22, que lhe | ocupou a morte I 460. 11, perdêlhe | o medo I 503. 27, tyrem lhe | o arrendar III 284. 6, vylhe | o rrosto e feição 424. 20.

Quoique ces hiatus soient assez nombreux, il arrive bien plus souvent que *me*, *te*, *se* et *lhe* perdent la voyelle, qui est presque toujours omise par l'orthographe de l'époque : que vida m'ee ja morrer I 28. 23, calar m'ey I 31. 27, confessarm'ês I 68. 6, m'espanto I 22. 24, m'escuso I 41. 11, m'afadigo I 28. 3, m'acabo I 28. 15, pelo que m'ys alegando I 19. 18, poder m'ya queyxa d'ela I 131. 5, donde morte sse m'ordena I 9. 10; assy como m'ele aperta I 8. 26, diz m'a mym meu coraçãam I 8. 20, porque m'a isto nam calo I 8. 21, de m'ora vivo tornar I 49. 5, exemples où il vaudrait peut-être mieux omettre l'apostrophe, car au XIII^e et au XIV^e siècle on disait *mh acabo* qui a aussi bien pu devenir *m'acabo* que *vendimha*, *vendima*, et *coimha*, *coima*; e terra t'as de tornar I 127. 18; s'esguarda I 16. 16, s'esmoreça I 20. 18, s'enganam I 33. 17, s'entenda I 55. 10, s'amanssa I 6. 4, s'apagam I 6. 7, ss'avyva I 16. 1, s'ordena I 9. 18, s'ofereçe I 83. 12, ca poys s'a verdade ve I 20. 10, deve s'ysto decrarar I 61. 1, etc.; farlh ês c'um espanto tome I 19. 28, a vida lh'á de custar I 129. 16, lh'alarga I 140. 19, o gasto lh'amarga I 140. 20, que aly lh'acudam todas I 142. 8; Querey dar lh'algun

conforto I 119. 9; Façolh esta concrusam I 100. 26, buscaes lh'outra dor estranha I 25. 34, etc.

Les exceptions telles que : dem-me_a mym hum estormento I 79. 19, faz-me algũa saudade I 109. 7, sont rares.

O, A (LO, LA).

Les pronoms *o* et *a* conservent leur individualité : nam ho | há nem pode ser II 116. 33, o | haa sempre de fazer III 68. 17, nem no | á hy nos amores III 392. 2, julgue | o quem o bem sente II 71. 8, pague | o em sua vida II 133. 11, e vede | o que seraa III 170. 10, vendo | a, me custa_a vyda III 56. 17, sento vela | enganada I 249. 17. Mais quand le pronom s'appuie sur un autre mot, il peut y avoir diphtongue syntactique : e querello_aprefyar I 59. 12, e desy fazê o_andar I 156. 7, se o acolhe mays em trovar III 271. 4 (mais il faut peut-être lire *colhe*), Isto nammo_aguardeçays III 549. 25, namno_aveys vos de sofrer III 641. 8, sse mo_alguem nam desdisesse III 559. 10, ou ssoltemno_a rrepelão III 284. 8, poys fazelo_hé acabar III 183. 23, mais ce vers peut être mesuré autrement, porque nam no_encantoe y III 27. 16, o negar mo_escusaraa III 564. 4.

Quand le pronom se place entre l'infinitif et l'auxiliaire *aver*, il n'y a jamais diphtongue syntactique entre lui et celui-ci : falo-ey, falo-ás, dilo-aa, acholo-ês¹, velo-eys, velo-am, darto-am, tela-ey, cre-la-á, vela-emos, cantala-emos, vela-eys ; dylo-hya, hyllo-hya cometer III 483. 31, dala-hya por perdida II 109. 15, verma-yas escrever II 416. 13, tornala-hya alevantar III 28. 24. Voir pour la mesure du vers s. *Proparoxytons*.

Le pronom *o* se contracte plus difficilement que l'article avec la préposition *a* : quem me forçou a | o ser II 151. 4, a | o eu mal nam tratar III 219. 2, que fará a | o que tem I 144. 14, a | o que menos parece I 225. 8, a | o que_a umanydade I 227. 4, que chegue a | o que sento II 591. 14, quero ver a | o que deço III 318. 19, a | os qu errey perdam peeço I 122. 34, A | os que se vay mostrando I 224. 21, que days a | os que prendey II 546. 25, a | os que vossos nam sam III 346. 11. Voir *De*.

Já.

Hiatus : já | hé perdida II 172. 11, já | era casy de dia I 406. 3, já | este demo ss'atrígua III 488. 6, que já | ele rrezaria III 504. 5, que

1. Cette forme n'est pas fautive, comme on pourrait être tenté de l'admettre.

já | ey sempre de ter III 595. 5, e por d'outrem já | esposo I 254. 28, Nam tenho já | esperança III 347. 5, já | estou desesperado III 339. 18, já | estou offereçido III 345. 22, e que jaa | entam fodias II 27. 19, nunca já | ouvy dizer, etc.

A côté de ces hiatus qui sont presque de règle, il y a quelques passages où *já*, qui a un *a* ouvert, subit les mêmes modifications que si l'*a* était atone : *jacabou, jé destroyda* II 172. 12, *que nam tenho jaa—essa manha* III 209. 1, *Jel' entam em ssy abranda* I 8. 18, *Tal cativo jeele jaz* II 526. 8, *Nam mo ja_eys por vosso mays* III 52. 10, *Je está mal determinado* III 404. 24, *jora vedes* III 507. 34, cf. *embora ; cuydando no que jovy (= já ouvi) vos* II 172. 17, *jouveryeis algüora* II 5. 5. Deux voyelles toniques ne pouvant se contracter, il me semble nécessaire d'admettre certains cas où *já* perdait l'accent.

COM, CO.

En théorie, *com* doit conserver la nasale devant les consonnes, à l'exception de *s, f* et *v*, et il en est effectivement ainsi. Que l'on ne trouve qu'un seul passage tel que le suivant : *val co vos esta rrazam* III 245. 1, cela n'a rien d'étonnant ; car il est naturel que les formules *com + s, com + f, com + v*, n'aient pu se maintenir au milieu des autres beaucoup plus nombreuses : *com + c, com + g, com + t, com + d, com + p, com + b*. Devant les mots commençant par une voyelle, la nasale devait disparaître, et elle disparaît en effet : *co_arte* I 297. 13, *co | aquisto* I 406. 13, *co | esse, co | esse teu deos* II 412. 21, *co | esse aviso* II 450. 12, *co | este* dans une foule de passages, *co | estes ventos d'agora* I 114. 1, *co | estas cousas taes* I 150. 5, e *co_estes a minha vyda* III 402. 14 si le vers est bien conservé, cf. *co(m) essa pança muy atento* III 645. 30, *co | ele, co | espada oo peçoço* I 161. 16, *co | isto* II 131. 12, 384. 9, *co | homeens saãos* II 507. 24, *por quebrar co | outro_a voz* II 289. 11 ; *co* et *uū-a* se contractent et donnent *cuum cum, cuūa cūa* : *cum soo* II 380. 1, *cuuns poucos dos nossos escaramuçar* II 283. 14, *cuūa vontade contente* I 150. 25, *que quem jaz cūa de vos* I 505. 25, *cūa pedra me tirastes* II 462. 23¹. En conséquence, l'orthographe moderne qui met une apos-

1. *Co* est, à ma connaissance, peu employé par les écrivains du XVI^e siècle, dont il faut excepter les poètes. Barros ne s'en sert pas. Dans Fernão Lopez de Castanheda, *Historia do descobrimento e conquista da Índia pelos Portugueses*, ouvrage qui a paru à Coïmbre de 1551 à 1561 et que reproduit fidèlement la nouvelle édition publiée à Lisbonne en 1833, j'ai remarqué que *cō* a sa place devant les deux articles, devant les substantifs, les adjectifs et les pronoms, hormis devant *esse, este* et *ele*, où il est très rare. Dans ce cas il écrit presque toujours : *coela, coestas, coisto, coesta guerra, coesses senhores, coisso*, en unissant la préposition avec le pronom.

trophe entre *c* et l'article indéfini n'est pas fondée. La préposition aurait dû donner avec l'article *comno comna*, formes qui se rencontrent dans des textes du XIII^e siècle. Mais peu à peu *o* et *a* viennent s'unir à la préposition et donnent *com o cõo*, d'où *coo co*¹, et *cõ a*, d'où *co | a*, où il n'y a plus de voyelle nasale : *coo braham* I 154. 29, e mais *coo meu me doendo* II 171. 2, seuls passages qui présentent la graphie *coo* ; *co | amor*, *co | agouro*, *co dedo*, *co sal*, *co conde*, *co medo*, *co sol*, etc., *cos servidores*, *cos mays*, *cos olhos*, *cos dinheyros*, *cos cavallos*, etc., *co | a serva*, *co | a vida*, *co | a dor*, *co | a tenção*, *co | as mãos*, *co | as armas*, toujours avec hiatus entre la préposition et l'article, excepté dans le vers facile à corriger : *a ssua lingoã coa vossa* III 173. 2 ; *co que sento* I 359. 9, e *co que laa lhe farão* II 438. 6, *co que da Mina trouxeram* II 506. 31, *falamos cos que por doo || poeem a saya ao rreves* II 298. 33, *cos que matays* II 547. 13.

Com, qui d'abord n'avait sa place que devant les consonnes, a fini par être mis aussi devant les voyelles : *com armas* II 367. 21, *com agoa fria* II 389. 6, *com agoa rrosada* II 599. 23, *com al* III 378. 22, *com afronta* I 205. 6, *com amargura* I 323. 19, *com ajuda* I 370. 25, *com amor* II 398. 2, *com aver* II 449. 26, *com amarelo e emcarnado* III 267. 3 (cf. *Voyelles nasales et voyelles*), *com este medo* I 502. 27, *com este dedo* I 503. 8, e *com este apartamento* II 201. 5, *com este mal* II 31. 35, etc., *com estas donzelas tays* II 481. 24, *com esta mezinha tal* II 528. 9, *com ele* II 279. 19, 292. 10, 399. 3, etc., *com el rey* I 257. 32, *com Eva* II 493. 19, *com esforço* I 296. 20, *com esperança de morte* I 365. 15, *com ençenço* II 395. 14, *com enveja* II 441. 2, *com espellio* II 482. 32, *com Elena* II 557. 21, *com Erudyce vy Orfeo* I 309. 14 (voir *Proparoxytons*), *com isto* I 262. 27, 337. 3, II 31. 9, 160. 13, etc., *com isso* II 591. 8, *com omens* I 444. 10, *com ondas* II 434. 27 ; *com hũa* I 456. 13, *com hum odre* I 481. 3, *com hũa fala* II 14. 8, *com hũa freyra* III 374. 20 ; mais les vers : *ca de jugar com hũa facha* I 273. 16, *porque nam dam com hũa seta* III 242. 11, *vou com hum homem nesta | hyda* III 508. 17, doivent probablement être corrigés (voir cependant *Voyelles nasales et voyelles*) ; *que hé com outra casado* I 239. 19, *com outras muytas provezas* II 523. 20, *com outro desvio* II 454. 23, *que viveo com outro homem* II 535. 12.

Devant l'article, la forme *com* est exceptionnelle, car il n'y a que dix passages sur cent à peu près où nous la rencontrons : *com o bem de meu ymyguo* II 528. 8, *com o rremo* II 562. 19, *com o menos que*

1. Fernão d'Oliveira, *Grammatica de lingoagem portuguesa*, p. 102 de l'édition d'Oporto, cite *co* pour *cõ o*, sans s'en servir lui-même.

podéreys III 390. 20, com o colar III 528. 1, dans : e com o rreço per-
dido III 385. 17, il faut rétablir la forme *co*; com os câis II 560. 2, com
os Affricanos II 247. 32, com os de pouca ydade II 497. 18, com os
pees todos descalços II 454. 23, com a pobreza pelejo I 199. 16, a
serva com a senhora I 241. 22, com a moorte I 243. 8, com a serra I
243. 14, com a espera e com a cruz II 358. 19, com a mão II 432. 4,
fycar com as mãos vazias II 296. 6, com as barras II 370. 10, com as
cousas II 479. 7, com as ervas II 569. 13, juntas com as que lá_—estam
III 264. 25.

DE.

De perd sa voyelle : d'arte, d'amores, d'amigo, ante d'agosto,
d'aquesta guisa, d'aquisto, d'andar, d'aquy, d'aly, d'agora, d'esse mes,
d'este cuydado, d'elle, d'engañar, d'estar, d'entro, d'isso, d'isto, d'y,
d'omem, d'olhos, d'olhado, doje mays, d'onde, d'hum coraçam, d'hũa
flor, d'u, d'oytenta, d'outras fruytas, etc., etc. Les exceptions à cette
règle sont bien rares : vida de | extremo tal I 303. 21, fervura d[e] agoa
viva I 84, 20 si la correction est bonne, como de | acossamento I 369.
3, e a livre de | afronta II 489. 18, e foy filho de | alguem III 489. 24,
vierão de | Ingraterra II 370. 24, grorea de | hy s'alcança I 66. 21,
de | homem que vejo coxo II 480. 24, de | olhar vos me senty I 338.
6. Devant *huũ-a*, *de* conserve sa voyelle dans quelques passages : de |
hũa conformidade I 20. 5, de | huum asno_—a lenha I 138. 1, hé goria
de | huum momento I 313. 17, Há (= aa) custa de | huum senhor I
441. 11, que ja passa de | huum ano I 453. 25, de | hum sonho que
sonhey I 476. 5, fuy de | hũa mortal pena II 32. 8; senhora de | eu
querer I 478. 30, com rrico paleo de | ouro I 106. 20, Fez de | ouro,
prata e sseda III 268. 6, nem rrey de | outrem mandado I 396. 13,
graçioso de | ouvir I 95. 27, deveys de | oulhar primeyro III 261. 15.
Mais il est des cas où *de* garde toujours ou presque toujours sa voyelle,
par exemple devant le participe passé et l'infinitif, quand la prépo-
sition est précédée de *despois* : E despoys de acabado I 105. 1, e
despoys de | entendidas I 288. 15, despois de | offererçer II 553. 23.
Il en est de même aussi quand *de* est suivi du pronom *o*, *a*, ou d'un
autre accusatif suivi de l'infinitif : sem ousar de | o fazer II 109. 12,
maneyra de | o perder II 120. 2, nam ouse de | o tomar II 120. 10,
nem leyxar de | os fazer II 109. 2, de | a servir nam entende I 236.
24, goarde sse de | a dizer II 178. 2, nem ousam de | a deyxar II
497. 13, nam curo de | as julgar I 102. 15, nam m'espanto de | as
ver I 280. 25, ouve deos rreço de | o ela padeçer III 50. 23, de | o
tam fermoso ver II 391. 25. Sur une cinquantaine de passages, il n'y en
a que trois ou quatre qui ne confirment pas cette règle : mas o que de

—a ver s'alcança III 21. 2, nam cureys de—a cometer III 600. 26, porque espera de—as levar III 271. 24, d'esperar d'aquisto ser III 609. 17¹.

E.

Cf. Joam de Barros, *Grammatica da lingua portuguesa* (1540), édition de 1785, p. 190 : « E pequeno tem outros dous ofiços : s'erve per sy só de conjunçã em vóz, per semelhante exemplo. Tu e eu e os amigos da pátria louvamos a nóssa linguágem. E quando s'erve em composiçã das dições dizemos : António *le*. » Ainsi, au xvi^e siècle, *e* avait le son fermé.

E ne forme pas une diphtongue syntactique avec une voyelle tonique : ve | e comprende I 198. 5, minha fee | e saudade III 323. 9, sem porquê | e sem rrazam III 565. 18, daa | e toma I 231. 7, cá | e laa III 494. 31, de pro | e contra no feyto I 74. 15. La seule exception est : tomaraa e fara fiel III 466. 31, dans une pièce qui n'est pas très régulière. Suivant un *e* atone, *e* ne se lie pas toujours avec lui : Manrrique | e quantos sam I 41. 19, Nome | e grandes façanhas I 225. 27, d'ele | e de Joam Tomee I 274. 23, que de noyte | e de dia I 360. 10, III 385. 12, a ponte | e mays Çamora I 458. 18, se a morte | e a vida I 499. 11, vivo livre | e vençido II 151. 9, teve parte | e quynhom III 463. 5, no | nome | e na ydade III 578. 2, a mym goarde | e defenda I 257. 17, que m'esfole | e me mate I 415. 28, do que disse | e direy II 436. 30. Plus souvent l'*e* atone se contracte avec la conjonction : por dar morte—e nunca vida I 2. 27, per custume—e per boom uso I 41. 14, daquele segr e da vida I 63. 35, por teu grande nome—e fama I 94. 2, omem livr e alvo I 102. 22, firme—e forte I 103. 26, noyte—e dia I 106. 1, 371. 10, 383. 10, sete—e meo I 137. 17, este tall me vençe—e lega I 63. 35, sofre—e cala I 78, 17, etc.

Entre *-a* et *e* il y a tantôt hiatus : mays longa | e pessoyr I 57. 6, per hũa | e outra parte I 96. 17, antr'a vespora | he noa I 149. 20, sua | e vingança minha I 255. 2, tristeza | e saudade II 63. 32, Da barba | e do cabelo II 130. 30, acabada | e perdyda II 131. 28, Pobreza | e castidade III 640. 11, de mula | e de cavalo III 663. 21 ; que vos adora | e cree I 275. 24, como quem canta | e chora II 300. 3, o rrey guaba | e despreza III 158. 23. Tantôt aussi la conjonction fait avec *-a* une diphtongue syntactique : por minha senhora—e filha I 23. 12, porem grorea—e nam vitorea I 44. 29, enmenda—e corregymto I 79. 18, por lembrança—e por avyso I 94. 6, hé palavra santa—e dyna I 98. 6,

1. L'usage moderne est d'accord en ce point avec celui du XVI^e siècle, comme le montre Gonçalves Vianna, *Essai de phonétique et de phonologie de la langue portugaise*, p. 67-8.

minha vida_e meu viver I 121. 32, da | era d'oytenta_e tres I 79. 8, com a espera_e com a cruz II 358. 19, que quarenta_e oyto ssam III 490. 25, mande m'a_e rresponderey III 270. 22; e la veja_e determyne I 2. 20, dor os chama_e lha gram medo I 54. 6, esperava_e mereçya II 20. 4, papa_e çea I 143. 14, assy (l. sy) eu viva_e prazer veja III 270. 3.

Entre -o et e il y a hiatus : com cuydado | e por fama I 39. 4, sobreçerto | e nam çerto I 63. 14, conforto | e alegria I 247. 8, veador longo | e belo I 273. 21, rryjo | e bem forte I 274. 12, bem desposto | e valente I 276. 16, fermoso | e deleyxado I 277. 15, doce tormento | e mal I 371. 2, manco | e magro II 47. 13, muy fermoso | e muy bem II 70. 22, polo tempo | e sazam II 514. 24, emvejoso | e sandeu II 537. 26, todo sseu braço | e nembro III 216. 8, vinho | e pão III 411. 14, çercado | e combatido III 428. 5, compro com vosco | e vendo II 468. 21, e avelo | e buscalo II 287. 29; m'abraço | e lyo I 234. 4, Amo | e praz me servir I 236. 20, que vyvo | e nam sey como I 361. 19, isto quero | e nam al II 123. 2, moyro | e padeço II 140. 20, creo | e tenho por fee II 584. 1, como | e quando I 399. 13. Souvent aussi -o et e forment une diphtongue syntactique : queyjo_e pam I 23. 25, teysto_e grosa I 54. 7, aselado_e bem coseyto I 74. 12, bem leudo_e declarado I 82. 8, tam perdido_e sem conforto I 124. 22, branco_e vermelho I 145. 27, pouco_e pouco I 169. 14, paso_e paso I 368. 19, este feyto_e maa auçam III 490. 18, hum cruzado_e meo III 532. 7; em cuidando_e maginando I 18. 11, diguo_e sento I 64. 6, com' eu synto_e todos vedes II 168. 19.

Entre e et la voyelle suivante tonique ou atone, il y a ordinairement hiatus¹, de sorte que les contractions que voici sont exceptionnelles : e_este caso mays convem III 535. 26 (G. V.), e_ella nom ouse bollyr I 251. 12, e_ele nam cure de vos I 256. 9, e_ella desfechou aguora I 268. 23, qu'eram tantos e_ele soo II 18. 9, nam chorasse e_ela chorava II 19. 7, e_ela morre por Alonsso II 129. 10, e_elas ham mays que dizer II 483. 16, e_ela ri-sse do ducado III 287. 23, e_ela nam o negará III 521. 10, e_ele trala mais cornuda III 548. 15, Syseyro dos cotos elos (= e elos) III 650. 28, e_hé mays conheçida II 156. 4; e pocresia I 188. 32, e dulterios I 189. 34 (cf. edulterynas I 190. 4), tantos bocados e_engulhos I 198. 10, e_emperador d'Alemanha III 623. 23, ouvir e_escuytar I 215. 16, por servir e_

1. Une fois ou deux nous rencontrons y au lieu de e, ce qui indiquerait que la forme moderne qui a dû naître d'abord devant les voyelles remonté au moins au XVI^e siècle : y *elas sem mays ouvir* II 17. 19. Mais dans le vers : y *a filha de Lucano* I 296. 12, il faut lire probablement vy.

envelhecer II 294. 17, e_estand' um dia assentada II 563. 1, e zombar e_escarneçar III 147. 10, e_estavam pera hyr os pees III 298. 23; e em meu mal nam pod estar II 111. 22, e_em na pascoa do asofar II 291. 25, e em comprar sam acupados II 511. 28, e em tays primores sobeja II 525. 2, e_em mais esquivã prisão II 544. 15, e em cadela se tornou II 554. 8, e_em lugar de me matar III 554. 14, e_em tam bem aprefiados I 40. 10, e_às custas I 74. 9, e_a segunda I 409. 14, e_a fermosa rrainha Elena II 558. 5, e_as velas todas alçadas II 562. 17, e_as outras todas de fundo II 576. 20, e_a senhora Bobadilha III 143. 29, e_a primeyra (l. *primer*) noite passar III 161. 3, e_a rrazam o fez perder III 428. 8; e_a pode saber I 503. 12, e_as fez temer II 554. 7; verdadeyra fee e_amor I 339. 26, senhor e_amigo II 468. 22, E_Apolo qu'est arte achou II 569. 17, e_acharês I 15. 10, 73. 3, e_asentem tudo no feyto I 71. 28, e_alegua I 77. 13, servir e_amar II 574. 11, pera servir e_adorar II 585. 6, e_arreçeo o qu'á de ser III 32. 14, e avême por voss' amiguo III 99. 33, çedo caçe e_ande caminho III 268. 15, e_arrendou chancelaria III 277. 26, de saltar e_andar contente III 647. 4. Dans : a | creçer hevorreçer III 412. 7, et dans : e e todos dereyto guarda I 30. 24, il y a une singulière assimilation qui indique comment on prononçait; — e_a quem tem dereyto torto I 46. 5, e_a mym triste de cuydado I 370. 22, tardará e_a teu pesar II 415. 18, e_a vos, senhor, e | a mym II 450. 10, e_a nossa terra tambem II 567. 4, E a quemna per melhor cobra II 571. 11, e_a quemna traz na cabeça III 122. 6, a Tynocos e_a Noronhas III 207. 18, e_a vos e | a nos dareys III 621. 19; e apos elles os trançados II 513. 11, e_aqui vos solto cuydado I 17. 7, e_agora I 133. 14, II 323. 4, 324. 9, 564. 6, e_assy I 72. 26, 79. 1, II 131. 8, 133. 4, 554. 19, 560. 14, III 146. 29, 538. 21; a molher d'Eitor e_yrmaas II 553. 31, e_o modo da falla I 138. 32, e_hos inorantes mostraes I 287. 3, e_os ventos por m'estrovar II 549. 10, vos e_o macho comereys III 99. 12, e_o outro sospiraraa III 356. 16, e_o profeta Jeremyas III 532. 28, e_o que se per ele mostra I 77. 15, e_os que tall sabem seguir II 287. 34, e_o que minha vyda assela II 186. 24, e_o que deu III 534. 28.

E se contracte avec eu dans plusieurs passages ; voir I 362. 20, 413. 31, 475. 34, II 117. 17, III 38. 17, 100. 19, 342. 5, 423. 11, 513. 2. E forme avec outra une triptongue dans : e_outra tal vos aconteça II 490. 20; mais quelque nombreux que soient ces passages, ils offrent tous des contractions exceptionnelles.

SE.

Cf. *Canc. geral* II 575. 5-9 : « Mas porque nam com rrezam || meu

yrnão culpa me dê, || nam lhe diguo al se nam : || que darey outro jubam || a quem vos achar hum ssê¹. »

La conjonction *se*, qui avait par conséquent un *e* fermé pour les poètes du *Cancioneiro geral*, garde ou perd sa voyelle selon le besoin du vers : se | estes competidores I 3. 7, se | hé vosso I 9. 7, se | hé rrijo e bem forte I 274. 12, e se | em vossa companhia I 456. 9, ou se | anda d'andadura II 179. 16, se | anda lonje | ou perto I 272. 17, nem se | há hy já verdade II 541. 32, se | a morte e a vida I 499. 11, sse | aluum bem esperey I 328. 17, e sse | isto me negays III 325. 18, se | os que sam ja finados I 8. 1, se | o dama dava I 35. 3, se | olharem I 349. 28, se | eu tempo tyvesse I 36. 22, se | eu ouve mal falado I 499. 3, se | outrem o quys fazer I 101. 17, se | ouvyr I 147. 3. La forme usitée aujourd'hui devant les voyelles ne se rencontre qu'une fois ou deux : e ssy | há quem vos asome I 19. 27, mas sy | há quem crer se peja I 41. 21, cf. *i = e*. L'élision de l'*e* est également très fréquente : s'eles minha dor tiveram I 47. 16, s'ele nunca cobyçasse I 58. 26, s'ee de mole carnadura I 143. 20, s'ee verdade I 161. 14, s'ee bem ou mal despendida III 603. 6, nam ssabemos ss'ee de frio III 664. 12, s'escrivam tem I 37. 16, s'aa hy cousa mays sobida I 9. 4, s'a senhora o julgara I 3. 24, s'a ventura m'ajudasse I 131. 19, S'achardes quem bem descarne I 9. 21, s'aquy acudo I 12. 12, e s'algũa mays sse der I 37. 12, s'assy hé I 57. 3, ss'arranha coma lagarto I 143. 3, s'ysto lembra I 44. 18, s'o cuydado me tomasse I 34. 31. Quelquefois *se* ne perd pas la voyelle, quoiqu'il ne fasse qu'une syllabe avec la voyelle suivante : se_o sospyro nam acude I 99. 14, se_o que se qua passa I 136. 9. Peut-être y avait-il diphtongue syntactique.

QUE.

Que, pronom relatif et interrogatif et conjonction, peut, ainsi que ses composés, conserver ou perdre l'*e* devant toutes les voyelles, tant toniques que atones : A pena que | hé mais fera I 6. 21, Lembrate, que | és de terra I 127. 17, vy que | estava çercado I 46. 16, Ho que enveja vos ey I 257. 6, que | emvenções que fareys I 266. 33, que | extremo tomarey III 323. 13, nem outro mayor prazer || que | esprementar amyguo I 396. 27, hũa soo rrezam que | ata I 31. 2, que | al tem, se nam sospyro ? I 84. 26, que desque | amores syguo I 10. 26, o que | a dama dezia I 58. 24, a mester que | a provês I 31. 3, mais triste que | a tristeza III 611. 15, mays vermelha que | a brasa I 477.

1. Cf. avec ce substantif tiré d'une conjonction le proverbe vaudois : *sé n'ire ò sé e ò ma, ò mètray ò tsevó dē òna botòlhé*.

4, nam sey a que | ysto ponha I 160. 2, nam duvideys || que | isto trago por ley I 144. 25, passatempo melhor que | hyr passear III 605. 14, porque | oje viveraa I 246. 32; mas aquelles que | os davam I 23. 4, ho que | o cuydado manda I 62. 12, Meu viver menos prezado || que | o periguo da morte I 305. 8; e que | u lançaveys mão I 161. 5, que saybaes que | hum de nos I 35. 6, que | eu nam sam tam letrado I 31. 12, etc., etc. Elision : e sabês qu'ee tal quebranto I 22. 26, vyda qu'ee pior que morte I 57. 7, ante qu'ele me destrua I 168. 5, porque escollhestes cuydado I 4. 24, das vertudes qu'em vos cabem I 45. 27; e bem sey que al nom quereis I 122. 3, goay d'alma qu'á de pagar I 126. 25, olha qu'as de ser julgado I 128. 3, o c'aquy tendes metydo I 29. 30, porc'as jentes vam e vem I 220. 20, porc'afirmo | e direy II 286. 19, de quem amo mays qu'a mym I 483. 22, mays desayrado c'ayroso II 160. 8; qu'hy nam há em que cuydar I 70. 20, dizemos que sera qu'yso I 94. 8, ante qu'yso que dizeys I 167. 21, em c'omem possa dizer I 30. 13, ou ave c'oo sol sse cura III 225. 16, C'onde sobeja rrezão faleçe o entendimento III 47. 3, c'o dereyto nola daa I 73. 7, desc'o feyto passa jaa I 176. 3, muyto moor c'o galarim I 44. 3, perigosas mais que o paço I 398. 12, e vy c'um deles dezya I 407. 5, que uña rry de dom Martinho I 467. 11, porqu'usa de feytyceyro I 270. 12, e morte qu'ey de passar I 119. 16, porqu'ey medo de vyver I 131. 3, o qu'eu nam posso cuydar I 53. 5, mas na ora qu'eu morrer I 123. 16, finjo c'outrem mos ordena I 403. 12, e parece me c'ouvy I 406. 5, mas sey que outras vodas cá I 465. 20, sobre campo c'ouro banha II 362. 20. Mais le calembour de Joam de Barros (*Grammatica da lingua portuguesa*, p. 168) ne serait, à ce que je crois, plus possible aujourd'hui dans le langage de Lisbonne : « *Cacophaton* qu'er dizer máo som, e e viçio que a orelha recebe mal : e cometese quando do fim de hũa palavra e de principio d'outra se fáz algũa fealdade, ou significa algũa torpeza : como, colhoês tam manhos tem aquella lèbre : por que olhoês tammanhos tem aquella lèbre. »

Il me semble qu'au commencement du XVI^e siècle l'élision de l'*e* des monosyllabes *me, te, se, lhe, de, se, que*, était encore plus fréquente et non moins capricieuse qu'aujourd'hui. Selon Joam de Barros, *Grammatica da lingua portuguesa*, p. 164 de l'édition de 1785, il était permis de dire : « Souver doulhár ás cousas desse hómẽ » et « se Ouver de oulhár ás cousas de esse hómẽ. »

MESURE DES MOTS
DANS LE
CANCIONEIRO GERAL.

Les observations sur la mesure des mots réunies en ordre alphabétique dans les pages qui suivent auraient pu entrer en partie dans la PHONOLOGIE SYNTACTIQUE du *Cancioneiro geral*. Car plusieurs d'entre elles traitent de phénomènes qui ne sont explicables que par certaines combinaisons syntactiques, comme on peut le voir aux articles *agora*, *boa*, *for*, *Joam* et *Jam*, *ora*, *pôr*, *primer*, PRONOMS POSSESSIFS, PROPAROXYTONS, *segum*.

On voudra bien me pardonner d'avoir rassemblé sous PROPAROXYTONS d'autres mots que des proparoxytons proprement dits, parce que les vers cités présentent tous la même particularité, que deux syllabes atones y valent une syllabe tonique. Aujourd'hui, en revoyant les épreuves, quelques mois après l'achèvement de ce travail, je suis tenté d'augmenter le nombre de ces vocables. *Dona*, suivi d'un nom propre, compte sans doute fréquemment aussi pour une unité métrique. Dans ce cas il faudrait modifier les articles *Guyomar*, *Joana* et *senhor*. La mesure des atones en portugais demande des éclaircissements. Je les attends de mes amis de Portugal et les prie en même temps de bien vouloir corriger les erreurs qui ont pu se glisser et dans la *Phonologie syntactique* et dans ces menues remarques.

Agora avec chute de l'*a* devant un autre adverbe accentué : *Aguor(a)já nenhum espera* I 452. 13, e se *agor(a) lá á donzela || que queyra saltar janela* I 464. 14.

aguea ou *aguia* compte pour trois et pour deux syllabes : *Vy hũa aguy-a rrompente* I 301. 9, *Ague-a çeestrial* II 366. 9, *Hũa ague-a temorosa* II 370. 19 ; ou *agyas venham do çeo* I 163. 23.

ainda compte pour trois syllabes. Les passages où il semble n'en avoir que deux et qu'il serait facile de corriger en écrivant *inda* peuvent et

doivent, à ce que je crois, être lus autrement. Le vers : nam acabas, aynda bem I 291. 29, aurait dû être cité plus haut, *Phonologie syntactique*, 101. *ão + a*; et quant aux trois autres : aynda que me prometiã II 551. 3, a esta dor || que farey c'aynda me dura ? II 569. 16, a vyd aynda me leixára III 542. 27, voir à l'article *Proparoxytons*, où nous avons réuni des vers tout pareils.

alvard est une fois de deux syllabes : day m alvará d'apousentado I 283. 7.

ameyxea : vossas ameyxeas creçydas III 190. 3.

arvor : em hũa arvor ser trepado III 498. 28.

autoridade compte une fois pour quatre syllabes : hé tam chea d'autoridade III 241. 30.

boa, qui est de deux syllabes, n'en a qu'une dans : bradando com boa vontade I 478. 19. *Boa* monosyllabe s'est contracté en *bo* dans : a bo fee sse me soltava III 178. 3, a bo fee bemno lograstes III 491. 4, A bo fee bem vos meteyas III 506. 31.

Briatyz de deux syllabes : que nam á hy igoal molher || a senhor(a) dona Briatyz III 18. 15, cf. le vers : por todos Britiz Pereyra III 242. 6.

Briolanjo : que estes deemos dos Briolanjos II 189. 8.

Brito, Barreto condenaram I 82. 30, Brito, Barreto concordantes I 101. 22. Comment mesurer ces deux vers qu'il n'est pas aisé de corriger ?

cae compte exceptionnellement pour deux syllabes dans le vers pro-verbial : e quem mal ca-e, mal jaz II 301. 9; *caem* de deux syllabes : Nysto ca-em os letrados I 191. 20; em que caem e sam cahidos I 265. 4, est un passage incertain, voir *Voyelles nasales*.

caparazam de quatre et de trois syllabes : caparazam, cabeçadas III 212. 6, que guabou o caparazam III 214. 20, mas o caparazam hé tal III 214. 25, à moins que ces deux derniers vers ne doivent être mesurés autrement. Voir *Voyelles nasales* et *Diphthongues et voyelles*.

Carybydes = *Carybdis* : nem Carybydes nem Çylla I 398. 111.

Casevell compte pour deux syllabes : com hydade de Casevell I 469. 20, ante vos nunca casevell que fazer tall casamento I 469. 20 et 21, o bom senhor de Casevell que tantas vezes cansevell I 470. 6 et 7.

çelestial, rarement de trois syllabes : Nos esscaques çelestriaes II 368. 19, ao nosso deos çelestial III 465. 26.

çe-ume : myl çeumes, myl rrebates I 104. 15.

çincoenta compte toujours pour quatre syllabes : çinco-enta_e_oyto_a era I 178. 7, sobre çinco-enta II 280. 30, que çinco-enta sse monta III 164. 24, sobre cárregas çinco-enta III 202. 27, E que

1. Cf. Gonçalves Vianna, *Essai de phonétique et de phonologie de la langue portugaise*, p. 32, note.

percays cynco-enta III 525. 12, por cynquo-enta cruzados III 532. 4, cynco-enta de cavalo III 579. 32.

çirmonia : e as çirmonias usar II 413. 24.

coelho compte pour trois syllabes.

co-entro : socorre-vos ho coentro I 150. 14.

Co-hymbra : Co-hymbra d'esta s'amarra I 141. 13.

CONTRACTION. La chute des consonnes *g*, *l*, *n* et *d* a mis souvent en contact deux ou plusieurs voyelles qui ne peuvent conserver leur individualité que lorsqu'elles diffèrent sensiblement entre elles. Les contractions sont déjà achevées dans le *Cancioneiro geral*, dont la langue en ce point se distingue peu du portugais moderne. Il reste il est vrai d'assez nombreux exemples de graphies anciennes où les voyelles sont écrites deux fois, mais *aa*, *ee*, *oo* peuvent aussi marquer le son ouvert. Comme nous avons l'intention de traiter ailleurs avec détail de la rencontre des voyelles dans le corps des mots, nous ne donnerons que des exemples :

aas¹ (alas) II 371. 12, III 497. 30, 499. 13, braados, maa (mala), paadar; vaa (vadat), vamos; mortaes, maos, saam (sana, adj.), etc.; seetada (sagittata), beesta (balista), beesteiro, peego (pelagus); queeda ('cadita), esqueeçer esqueçer (*excadiscere); ler (legere) le (legit), ser, sede (sedete), ver, ve (videt), (vey, id. III 17, 12), vede, crer crem (credunt), ter temos tem, vem (veniunt); empeçer (impediscere) meezinha, geeral, geeraçam. Dans la conjugaison nous trouvons tantôt les graphies modernes *-eis* = *-edes* et *-ei* = *-ede*, tantôt aussi *-ees*, *-ee*, et *-es*, *-e*, que nous écrirons avec le circonflexe : querees, gemees, dizees, vivees, devees; sabe, avec; curees, cho-rees, etc.; querês, fazês, rreçebês, metês, avês, sabês, etc.; darês, enganarês, achalos-ês, etc.; querê, rreçebê, rregê, sabê, etc.; dês, leixês, julguês, falês, etc.; lido = liido leido, cri = crii crei, crido = criido creido; dor (dolorem), soo (solus-a), moor mor = maor, muus (mulos). Les mots qui peuvent encore présenter le hiatus sont du reste traités ici même; voir *cae caem*, *destrue destruy*, *doy doem*, *juiz*, *moesteyro*, *rroim*, *say saem*, *saudade*, *soy soem*, *soydade* et autres.

contrateor? : organysta, contratenor I 268. 15, mais ce vers doit peut-être avoir sa place parmi ceux dont nous parlons plus loin. Voir *Proparoxytons*.

coraçam compte dans les passages suivants pour deux syllabes : e descanse teu coraçam I 81. 25, seu coraçam tomou tençam I 99. 1, e rrayvas de meu coraçam I 357. 27, o coraçam do rrey na mão II 217. 24, m'atravessam o coraçam III 622. 17.

1. *asa*, que Diez voudrait tirer de *ansa*, vient du pluriel *as aas*, devenu *aásas*, avec une métathèse ou un glissement qui n'est pas rare en portugais.

correo, ordinairement de trois syllabes, n'en a que deux dans : se tall correo for achado I 101. 14.

cruezas compte une fois pour deux syllabes : trabalhos, fadiguas, cruezas I 318. 4.

destrue : se destrue no que deseja I 132. 15 ; *destru-y* imp., 2^o p. du sing. : destruy-nossos pecados II 252. 19.

Dí-oguo I 272. 13, III 240. 14, 260. 10, 485. 15 ; mais le même nom est de deux syllabes dans le vers : Porque Dioguo da Sylveira III 240. 9, et probablement aussi dans : Deogo de Melo, o lasso I 277. 23.

doy d'une syllabe : *doyte* de minha paixão II 403. 28 ; *doem* d'une syllabe : que doem mais que desenguanos II 459. 21.

duas d'une syllabe dans un seul passage : tem duas peças de valor III 266. 24.

empeeçer, toujours de trois syllabes, car : em que possa | empeeçer II 124. 26, avec hiatus, est un vers correct selon la métrique du *Cancioneiro geral*. *Empeeçer* de quatre syllabes serait contraire à l'usage de l'époque.

especial, une fois de trois syllabes : Vos soys soo em especial II 525. 15. Voir cependant s. *Voyelles nasales*.

esperança compte dans quelques passages pour trois syllabes : Esperança dos pecadores I 246. 5, 248. 13, quero mays que ter perdida || esperança sobre perdido I 350. 25, o cabo de Boa Esperança III 466. 5.

esprementar : que | esprementar amyguo I 396. 27, tudo já esprementey II 132. 32, mas em vão o | espremento II 463. 22, a qual vos esprementastes III 521. 24, nestas cousas s'espermenta III 525. 15.

esprito : encomenda seu esperyto I 167. 16, que se guasta meu esprito II 46. 15, per esprito divinal III 465. 18.

espiritual : danos beens espirituaes II 252. 22.

esquecer compte toujours pour trois syllabes ; le vers : Mem Rroiz m'esqueçia I 218. 29, se corrige aisément en lisant *me* | *esqueçia*.

estrelidade : pola gram estrelidade I 293. 8.

femea de trois syllabes : se sam feme-a, se macho I 506. 24, e soys feme-a | ou macho III 77. 24, e ficay feme-a _ou macho III 78. 15 ; de deux syllabes dans un seul passage : e femea pera Nogueyra III 76. 20, à moins que le vers ne doive être mesuré autrement. Voir *Proparoxytons*.

for : a for de mouro foçem III 108. 16.

fragoa compte pour trois syllabes dans le vers : na frago-a do cunhado II 290. 6.

jelosya : Vossa gram jelosya II 264. 9. Cf. *genilogia* blâmé par Fr. Luis do Monte Carmelo.

geometria, *gemetria* : e mestre de geometria III 653. 31, que foy alta gemetria III 246. 14.

gyomançia : e mouriscas *gyomanças* I 183. 5.

Guyar d'une syllabe : Pereyra, Meneses, *Guyar* I 82. 21¹.

Guyomar compte tantôt pour trois et tantôt pour deux syllabes : Este mar hé *Guyomar* I 489. 12, Das tres grandes *Guyomares* II 127. 17, salvo dona *Guyomar* II 576. 8, Em Anriquez *Guyomar* III 372. 1 ; Guabar m'á dona *Guyomar* II 15. 13, Guabou vos dona *Guyomar* II 20. 29, a fora dona *Guyomar* II 574. 23, ser macho para *Guyomar* III 76. 19, Da senhor(a) dona *Guyomar* III 164. 10, dona *Guyomar* de Meneses III 576. 26. On prononçait *Gyomar*, comme l'indique la graphie *Gyomareta* III 242. 9.

-*ia* de l'imparfait et du conditionnel compte pour deux syllabes. Les vers où cette terminaison paraît être monosyllabe : me fazya de seus *gemydos* I 311. 10, do com que soya folguar I 414. 18, mas como pody eu ter bem III 408. 20, doivent être mesurés d'une autre façon. Voir *Proparoxytons*.

-*ia* (-*ea*) et -*io* (-*eo*) ne font généralement qu'une syllabe ; cependant il y a des exceptions :

çiri-o : com seus çirios nas mãos III 177. 12.

furi-a : e com furia derrama III 650. 16.

grori-a : aquestas groryas vâas I 231. 6, A *groria* | hé perdida III 404. 19, e de gloria compridos III 466. 23.

memori-a : memoria nam fazeyz I 280. 17.

neçessari-o : neçessario naçydo I 212. 9.

negoçe-o : nem dous negoçeos ter I 395. 35.

notory-o : Notem notoryamente I 212. 4.

offçi-o : offçio, nem comenda II 295. 27.

oratori-o : num oratorio meu II 409. 10.

Ouvidi-o : Ouvidio nos servia II 437. 7.

premi-o : d'aver premyos mundanos I 231. 15.

prope-o -e-a : vem do propyo amar I 76. 31, e o propeo leyxasse I 105. 24, da propea forma II 250. 28, a sua propia terra II 396. 18.

vitori-a : que vitoria buscays II 396. 33, já vytorea nam hee III 470. 27.

Jerusalem compte une fois pour trois syllabes : Eu fuy rrey em *Jerusalem* II 457. 9.

Jo-ane, *Jo-am*, *Joam*, *Jam*. Ces quatre formes se rencontrent dans le *Cancioneiro*. La première qui revient plusieurs fois dans *Camoens* ne se trouve que dans un seul passage : com Joane de Barbedo I 151. 5. *Jo-am*, écrit aussi *Joham* ou *Johaão*, s'emploie presque toujours

1. A moins qu'il ne faille lire Preyra ; cf. Gonçalves Vianna, *Essai de phonétique et de phonologie de la langue portugaise*, p. 32, note 1.

quand il n'est suivi d'aucun autre nom propre : Jo-am III 206, 466. 2. *Dom Jo-am* est constant, voir I 3. 13, 62. 1, 105. 29, et autres passages nombreux. De même : mestre Jo-am III 250. 1, Sam Jo-ham III 525. 11, Gram sam Jo-am Barbadouro III 646. 3. Mais il est rare de rencontrer des exemples tels que les suivants : Com myçer Jo-am do Vique I 278. 19, Jo-am de Melo copeyro I 278. 25, Jo-am Rroiz del Padram I 382. 22, e Jo-ham Piz de Bragança III 532. 23, com Jo-am Rroiz de Saa III 576. 12. Devant un autre nom propre ou quand il est suivi d'un complément prépositionnel, il compte pour une syllabe : Joam Gomez e dom Jo-am I 3. 13, Joam Gomez I 38. 1, 82. 22, Joam Gomez Lymam I 273. 11, Joam Rrodriguez del Padram I 41. 18, Joham Barbato I 477. 22, Joham Mourato II 43. 1, Joam Correa II 178. 14, Joam Lopez de Sequeyra II 183. 21, Joam Rroiz de Saa II 429. 12, S'estava | hy Joam Foguaça III 109. 7, Joam Paiz III 209. 22, Joam Moniz III 239. 5, Joam André III 249. 20, Joam Falcam III 373. 8, dele | e de Joam Tomee I 274. 23, Joam de Mena I 36. 14, 40. 17, 41. 17, et autres vers, da touca de Joam de Saldanha II 186. 10 (voir *Proparoxytons*), Joam do Basto I 274. 2, Joam de Faria II 480. 15, Joam de Silveira III 46. 13, Joam da Nova III 385. 20, Joam de Belas III 488. 1, 489. 1. Mais *dom Joam* III 161. 5, est tout à fait exceptionnel ; il peut se comparer avec *dom*, qui est tiré de combinaisons syntactiques telles que : *dom Carlos*, *dom Joam*. Souvent aussi dans les mêmes cas *Joam* s'est contracté en *Jam*, écrit une fois *Jaom* : Jam Gill I 209. 11, Myçer Jam Freyre Berlade I 276. 24, Jam Falcam I 462. 25, Jam Garçes III 102. 18, Jam Gomez III 201. 8, Jam Caldeyra III 203. 28, 239. 13, Jam Lopez Sequeira III 240. 29, Jam Cotrim III 363. 4, Jam Grande III 492. 5, Jan Esperadeos III 532. 24 ; Jam de Rraboreda I 210. 1, Jam de Melo II 25. 15, Jam d'Ornelas II 530. 13, Jam da Silva III 217. 11, 228. 13. — Jam I 209. 1, quoique explicable, est tout à fait anormal.

Joana compte tantôt pour trois, tantôt pour deux syllabes : Dona Joana me disse III 114. 25, da senhor(a) dona Jo-ana III 373. 34. 406. 25 (cf. *senhora*), Dona Jo-ana de Ssousa III 78. 8, Jo-ana do Taço III 263. 25, a Jo-ana de Faria III 386. 2 ; dona Joana de Vilhana II 177. 4, dona Joana de Mendoza III 577. 26, dona Joana Manuell III 578. 8 ; mais : sua menos dona Joana II 431. 2, est insolite.

juiz, ordinairement de deux syllabes, voir II 418. 5, 427. 25, 512. 20, etc., n'en a qu'une dans les deux vers suivants : o precurador co juyz : diz III 537. 25, tres juyzes estar julgando I 307. 2.

Lianor de trois et deux syllabes : Mazcarenhas Ly-anor II 14. 13, Dona Li-anor Pereyra II 19. 16, dona Ly-anor, erdeira III 466. 14 ; Dona Lyanor Mazcarenhas II 18. 27.

lingoiça de quatre syllabes : tres voltas de lingo-yça || ou souriça || oo pescoço por cadea I 95. 18.

Luys compte d'ordinaire pour deux syllabes : Lu-is de Santa Maria I 460. 9, que se chama Lu-ys d'Arca III 129. 17, Lu-ys Freire III 177. 23, etc. Une fois il est monosyllabe : Luys da Sylveyra III 68. 9.

magoa de trois et de deux syllabes : s'estas mago-as sentisseys III 417. 10; toda_a magoa fyca_a mym II 56. 17, quantas magoas qu'atalhára III 543. 7, *magoas* rime avec *agoas* II 396. 13, 453. 4.

magoar est toujours de trois syllabes.

Manças est une fois de deux syllabes : Narçiso, Manças morrêrão I 7. 10.

Manuel est une fois de deux syllabes : E Manuel sobrepojante III 466. 17.

ma-osynha : e com novas ma-osynhas III 371. 25.

Mares = Mars : Mares em guerras armado I 294. 32. Même forme, III p. 234.

moesteyro, rarement de quatre syllabes : ermidas e mo-esteyros I 189. 7, do paço num mo-esteyro III 576. 28, gualante de mo-esteyro III 626. 3; presque toujours de trois syllabes : ho moesteyro de Lorvam III 196. 24, quando me vy no moesteyro III 515. 18, té cheguardes ho moesteyro III 634. 6, etc.

monsseor compte pour trois syllabes : Pareçyas monsse-or II 25. 21, A vos diguo, monsse-or III 165. 13, de prazer, o monsse-or III 226. 25, e monsse-or das esporas III 256. 10. Une fois il compte pour deux syllabes : Monsseor, que andou em Castela III 272. 7.

or = ora ? ora là vos avinde jaa I 259. 1; cf. e se agor(a) lá á donzela || que queyra saltar janela I 464. 14.

original : trelado sem orryginal I 281. 22; mais *sem* fait peut-être une syllabe avec l'o suivant.

osoluto : se nam d'ossoluto poder I 245. 10, cf. absoluto I 213. 4.

paniguado : s'este vosso paniguado I 336. 10.

Patrocollo (Patroclus) : que Patrocollo vestira II 377. 15.

peytoral : Que cabeçadas, peytoral III 211. 1, cf. mas o vosso peytoral III 212. 3.

perla : de perlas toda borlada I 297. 21, levar nos a perla do prinçepe Affonso II 247. 21.

pe-uga : pe-ugas brancas mays traga I 254. 23.

piadade, exceptionnellement de trois syllabes : ey de vos, senhor, piadade I 44. 7.

py-astram : Leyxar py-astram I 139. 25.

pyor a ordinairement deux syllabes : o py-or ja feyto hé II 35. 16, em sseraão muyto pi-or III 658. 16. Dans deux passages il compte

pour une seule syllabe : fazey o pyor e mylhor II 35. 16, fazê o pi^or que souberdes III 407. 30.

poderaa : de mym se poderaa dizer I 485. 17, emfadalo poderá sser III 269. 22.

poderoso : o poderoso rrey segundo III 466. 1.

po-er, por, poem : na presente vos po-er I 154. 4, nam vos val brados po-er I 277. 9, mas eu ey de pospo-er II 11. 14, notar caronistas, po-er em estorea II 250. 1; à côté de *po-er*, on trouve *pôr* tiré du futur et du conditionnel : e guarday de a pôr mays III 122. 20, vos foy pôr em tant altura III 516. 24. Dans les vers suivants, la rime exige *por*des et *despor*des : Ca despoys que juntos fordes, || sem contra vos sser ninguem, || poderês tyrar et poerdes || e nam fazer, mas despoerdes || do dereyto a quem o tem I 26. 8-12; poem (ponunt) d'une syllabe II 469. 30, 509. 28, III 352. 14, 508. 2. Fernão d'Oliveira, *Grammatica de lingoagem portuguesa* (1536), p. 114 de l'édition d'Oporto, fait sur ce verbe la remarque suivante : « este verbo. ponho. poês. faz o seu infinitivo ã. or. dizêdo. por. oqual todavia ja fez poer e ainda assi ouvimos a alghūs velhos. » Joam de Barros cite dans sa Grammaire (p. 164) *poemos* pour *pomos*.

poeta : de Platam qu'ee : homem poeta II 433. 33.

pryguo : em meu querer deste pryguo II 140. 9, que periguo por melhoria III 19. 19.

prigosa : e cada vez que em peleja || prigosa ouveres de ser II 392. 10, escolhem a mays perigosa III 15. 14. Cf. *prigo* et *prigoso* blâmés par Madureyra et par Fr. Luis do Monte Carmelo.

primer = primeyra : a primeyra cousa que foge I 312. 1, e_a primeyra noite passar III 161. 3, sont des vers faux qu'il est facile de corriger en lisant *primer*.

pryol est une fois d'une syllabe : comendador, pryol, abade I 267. 17.

PRONOMS POSSESSIFS. *Tua* et *sua* ont toujours deux syllabes, mais les poètes du *Cancioneiro geral* ont encore la faculté de se servir des formes atones *ma, ta, sa* : ma senhora II 478. 17; ta santydade I 230. 22, tas graças I 287. 22, ta duçura I 290. 28, ta fama I 500. 12, ta piadade II 261. 2, ta morte II 261. 20; les vers : No primeyro de tua dama I 472. 13, Por tua grey e na tua ley || morrerás III 278. 4, se corrigent facilement en lisant *ta*; — sa mercê, sa dor, sa pena, sa cara, sa paz, sa calydade, sas fayscas, sa companha, sa madre, sa morte etc.; dans les vers : que pousa nas suas pousadas III 266. 8, a ssuas mercês ss'emcomenda III 411. 15, sua devisa e sseu synal III 465. 10, com sua morte escusareis III 621. 16, ser sua morte tam sentida III 623. 10, lire *sa* ou *sas*.

Nosso et *vosso, nossa* et *vossa*, quoique de deux syllabes, comptent

comme proclitiques pour une unité métrique dans les passages suivants : Acord el rrey nosso senhor III 289. 19, vosso syso tornay a vos II 483. 24, senhor : sseja por vosso bem III 261. 22 ; que nossa sobeja tristura I 285. 15, dezya de nossa ventura I 286. 14, a rainha nossa senhora III 575. 5, porque vossa mercê nam chora I 85. 18, se vossa mercê o olhar I 238. 27, e vossas mercês veram çedo III 622. 24, catyvo de vossa beleza I 337. 9, confessara vossa rrezam III 15. 18, e toda vossa descriçam III 141. 20.

PROPAROXYTONS. Les mots dactyliques comptent ordinairement pour trois syllabes :

alemo : Alemo, que assentado II 560. 19.

Alvaro : tambem Alvaro da Cunha II 177. 9.

apostolo : mas apostolos lhe chamo I 193. 1.

arvore : todallas arvores maas II 405. 19.

aspero : Polas muy asperas vias I 321. 19.

barbaro : barbaras presas da terra II 378. 5.

camara : Nom vy camaras pintadas II 228. 33.

hetego-a : hetegua de mill maneiras II 161. 18, hetego, magro, coy-tado II 293. 19.

lagrima : lagrimas de devaçãõ II 395. 15.

lampado : Fazem lampados, torvões II 189. 10.

ospede : ospede, que m'avorreçe II 234. 20, ospede nella serás II 413. 35.

pampilo : qu'ee de pampilos çercada II 389. 24.

pessego : por pessegos, por melão I 23. 22.

príncipe : rrey e príncepe tambem I 465. 26.

tytolo : Em tytolo de valya II 363. 14.

ultemo : no | ultemo desta vyda II 261. 22.

Il en est de même des terminaisons dactyliques :

caronyca : d'outra caronyca nova III 531. 11.

domestico-a : nossas domesticas aves II 232. 21.

grandissimo-a : em grandissima quentura II 231. 5.

legitimo-a : por legitimo marido II 564. 10.

Mais dans un certain nombre de vers trop longs en apparence, le dactyle équivaut à deux syllabes ou deux unités métriques¹. Ils sont trop nombreux pour que nous puissions penser à les corriger. Ces mots, qui paraissent mesurés à la latine, sont :

1. « Dans ces vocables (les proparoxytons) les deux dernières syllabes sont tout à fait atones ; en castillan, au contraire, la dernière syllabe peut avoir un accent secondaire : cast. *tūmuló*, port. *tūmylô*, » dit A.-R. Gonçalves Vianna avec une admirable sagacité (*Essai de phonétique et de phonologie de la langue portugaise*, p. 90).

- abrayco* : bulras abraycas sotys I 190. 31.
alemo : Dum alemo sou acordada II 560. 9.
Alvaro : Alvaro Lopez de saber III 241. 16 ; probablement aussi : Oo Alvaro, yrmão amigo III 481. 6.
Alvarez : Branc Alvarez com suas mãos III 245. 24.
apostolo : Apostolo santificado I 383. 17, Apostolo santo primeyro I 385. 24.
arvore : agoar arvores ou varrer III 640. 32.
aspero : sam tam asperas em cuydar II 533. 11.
camara : da sua camara do ouro I 96. 12, que na camara sse sentyo III 247. 22.
carrega : sobre carregas cinco-enta III 202. 27.
cinere (lat.) : quya in cinere rreverteres I 127. 23.
covado : ata a tres covados de sseda III 298. 1.
duvida : que sem duvida foy mayor III 89. 7.
epistola : as epistolas de Catam III 490. 24.
Ercoles : Ercoles, Cesar correedores III 463. 19.
Erudyce : com Erudyce vy Orfeo I 309. 14.
Estunhyga : prova-se per ty que fales, || Estunhyga, de teus gemidos I 72. 8.
Ipolito : Ipolito, Fedra, Semeta I 310. 24.
lagryma : as lagrymas, que se dobráram II 208. 13.
merito : os meritos todos pesando I 295. 27.
príncipe : o príncipe da vozaria II 63. 23, do príncipe nosso senhor III p. 149-160.
purpura : De purpura çelestial II 369. 9.
Satiro : e gram companha passava || de Satiros que me buscava II 568. 14.
Troylos : a Troylos ou a Eytor I 273. 18.
 Ajoutons à ces proparoxytons ceux formés par un verbe et un pronom¹ :
 Prova-se, poys do sospirar I 51. 3, chamando-me de cujo sou III 4. 11, devemolo bem de louvar III 40. 13, Tornala-hya alevantar III 28. 24. D'autres vers, en assez grand nombre pour que nous ne les tenions pas pour fautifs, doivent évidemment être mesurés d'après le même principe : cuidando de rremedearme I 42. 9, nos tempos da moor caramunha I 53. 11, Açerqua do que compre sser I 61. 11, com todo o agravo que sento I 79. 16, nam sera homem que rremonte I 96. 31, sam primeyros e mays inteyros I 97. 8, das rrefeyções que lhe dyrey, || dos olhos e fynda mostrança I 103. 2 et 3, que melhor grorea, que vytorea I 105. 13, Reçebimentos fareys finos I 106. 17, eu porque mym

1. Cf. Gonçalves Vianna, *Essai de phonétique*, p. 89-91.

me mataria I 132. 6, que deu a Nuno de Sam Paio I 202. 20, do virginal ventre de vos I 245. 2, elhe tolhêram parte jaa I 272. 25, me fazya de seus gemidos I 311. 10, namorado dos namorados I 319. 4, Assy me levando ventura I 323. 15, por mays çedo me nam matar II 55. 8, ho vençedor como vençido II 152. 20, porquee azedo como fel II 152. 20, da touca de Joam de Saldanha II 186. 10, Fogyamos de povorados II 214. 9, que da cabeça fazem pees II 524. 27, Arreneguo de ty, Mafoma II 534. 1, rreneguo do offiçyal II 538. 1, e dally sempre me guiou II 555. 1, se queixa de ty agravada II 558. 28, cf. cependant II 563. 11, que pera s' Ellena cobrar II 565. 6, E luitando o arpepeley II 568. 26, E totalas ervas sabidas II 569. 7, que pera saber e poder II 596. 17, de ser perdydo polo seu III 6. 10, Tormento que atormenta assy III 17. 16, O que se na vida mays preza, || que se na vontade mays traz III 17. 23 et 24, Estee o cabo dos louvores III 21. 22, nam volo quererá ninguem III 30. 20, cada hum dygoo que quyser III 57. 9, de chaparia de latam III 100. 3, qu'alvoroço lha fez fazer III 114. 10, juro o corpo de deos, dom frade III 166. 11, he dos gozos e comedia III 200. 4, Mas vendela coma Judeu III 207. 5, mas o caparazam hé tal III 214. 25, de myl e quinhentos e dez III 255. 12, que eu me fyo no que sabês III 265. 1, nam ssey o que sse lá á de passar III 272. 23 (vers corrompu probablement), de Ssantiago que d'Oliveyra III 278. 3, pera que querem mereçer III 434. 15, pera folguar de lhe correr III 462. 5, Tolomeu, Prinyo mesejeyro III 463. 27, e que por ela se soprique III 465. 25, vestido como faz mester III 640. 3, nalgũas bochechas do sul III 642. 32. Notons encore le vers : faraa rredeas e látegos, qui a pour assonance *embargos*, III 202. 26.

Cette particularité des vers portugais a déjà été, ce me semble, remarquée par Joam de Barros, qui, dans un passage intéressant à un autre égard, s'exprime là-dessus de la manière suivante (p. 77 de la *Grammatica da lingua portuguesa*, édition de 1785) : « Espaço de tempo, porq̄ hũas sam curtas e outras lōgas, como nesta diçã. *Bárbora*, q̄ a primeira e longa, e as duas sã breves. Porq̄ tâto tēpo se gásta na primeira, como nas duas seguintes, á semelhança dos musicos, os quáes tanto se detē no ponto desta primeira figura *bár*, como nas duas derradeiras, *bo*, *ra*. E os Latinos e Grēgos, sentē melhor o tēpo das syllabas, por causa do vērso, do q̄ õ nós sentimos nas trovas : porq̄ casi mais espēra a nõssa orelha o consoante, q̄ a cãtidade, dado q̄ a tem.

O terceiro açidente da Syllaba, e canto alto ou baixo : porq̄ como os musicos alevantã e abaixã a voz cantando, assi nos temos a mesma ordē, como nesta diçã, *lê*, *mos*, que na primeira syllaba alevantamos, e na segunda abaixamos. E dãdo q̄ em algũa maneira nos poderamos estender cõ rēgras pera a cãtidade e açento das nõssas syllabas : leixamos

de õ fazer, porq̄ pera se bem exēplificar as suas regras ouvera de ser em tróvas, q̄ tem medida de pees, e cantidade de syllabas. E porq̄ o tempo em q̄ se as trovas faziã e os homēes nã perdiam sua autoridade por isso ẽ degradádo destes nõssos reynos : ficará esta matéria pera quando o uso õ requerer. »

puridade : nom m'a terdes em puridade II 429. 20.

querer compte parfois pour une syllabe : d'um querer que me quer matar I 55. 1, por se menos querer mostrar I 78. 29, U puseres teu bem querer I 474. 16, aa de querer e nam querer II 524. 13, a quererdes o esfolar III 200. 2, Queremos vos desenguanar III 288. 23.

rrainha est de trois syllabes : rra-yinha de rreys senhores I 248. 10. Cependant il y a des passages assez nombreux qui semblent prouver que ce mot pouvait compter pour deux syllabes : rrainha de todos anjos I 246. 7, rrainha de todos e minha I 247. 4, com a rrainha minha madre I 453. 9, e da rrainha muito amada I 454. 9, vos vinheys de cas da rrainha I 476. 8, a rrainha nossa senhora III 575. 5; mais plusieurs de ces vers peuvent être mesurés d'une autre manière, voir *Proparoxytons* et *Pronoms possessifs*.

rre-aes n'est pas encore contracté en *rréis* : em buscar tres myl rre-ays II 489. 11, mais de seys çentos rre-aes II 509. 12. Mais Fernão d'Oliveira, *Grammatica de lingoagem portuguesa*, p. 109, connaît la forme *reéis* et la rejette comme fautive : « os (nomes) acabados em .l. mudaõ essa letra .l. ẽ. i. e acreçetaõ. s. q̄ he proprio do plural como. cabeçal. . cabeçays. . real. . reais. assi quãdo he sustantivo como ajetivo. E naõ digamos dous reeis : tres reeis. »

rrealeza : e rresguardey sa rrealeza I 452. 4.

rredea est de trois syllabes : Val rredea d'uvas I 138. 3, faraa rredeas e látegos III 202. 26.

rroim de deux et d'une syllabe : d'este vinho qu'ee rro-ym II 293. 16, que usa de rro-ins manhas II 535. 36, a lenha em rro-im mato II 539. 6; que rroins desembargadores I 396. 38.

rro-yndade : far lh ya gram rroyndade II 349. 25.

Rroiz de deux syllabes : Joam Rro-iz del Padram I 382. 22, com Joam Rro-iz de Saa III 576. 12.

Rromão (Romanus) : onde os Rromãos nom chegarão II 359. 8, os Rromãos, desde venceram II 514. 7, com que o Rromano Columnes (l. Rromão) II 368. 24.

Rruy d'une syllabe : de Rruy Gomez da Chamusca I 276. 24, Rruy de Ssousa I 276. 30, 478. 3, III 145. 29, 239. 6, Rruy Lobo, Jorge de Ssousa II 301. 18.

say : nom say fora da pousada II 433. 11, hé pedra que say da mão II 433. 14; *saem* de deux et d'une syllabe : sa-em mill do coraçam I

51. 3, que ssaa-em culpas diversas I 197. 23, que sa-hem do coraçam ; Grosas nam ssaem d'antre nos III 223. 7.

saudade est ordinairement de quatre syllabes : Mas agora sa-udade I 121. 21, com tam grande sa-udade I 203. 10, chorey mortal sa-udade III 456. 26, etc. ; deux fois nous le trouvons de trois syllabes : e com saudade padeça I 252. 2, a saudade que me days III 53. 27.

segum = *segundo*, avec suppression de la syllabe finale, souvent prononcié par sa place devant le substantif : que lhe faltam segum fama III 266. 27, segum sse ssoa III 386. 29, segum m'esforça III 644. 10, Pareçeis-me, segum maço III 644. 31.

senhor, forme féminine bien connue des anciens chansonniers, doit être probablement mis au lieu de *senhora* dans les passages suivants : senhora, per cujo rrespeyto I 247. 19, vos fazem senhora de mym I 484. 22, e vos senhora poderosa I 485. 13 (comp. cependant plus haut *pod(e)raa* et *pod(e)roso*), o qu'a minha ssenhora falo III 224. 5 (mais on pourrait lire *ma* au lieu de *minha*), senhora, d'ũa gram verdade III 412. 2, senhora, pera meu senhor III 413. 17, a senhora dona Maria III 40. 13, da senhora dona Maria III 68. 22, 209. 7, Da senhora dona Guyomar III 174. 10, Da senhora dona Joana III 373. 4, 406. 25.

semsualidade : hé neguar semsualydade III 449. 19.

seor : e se ouvyr : nom se-or I 147. 3.

Silveyra, Silveyra, Silveyra I 81. 25, comment corriger ? Lire peut-être : Silver, Silveyra, Silveyra.

soy (*solet*) d'une syllabe II 401. 8 ; *soem* d'une et de deux syllabes : Todos sso-em de goardar III 275. 16, como soem as desejadas I 302. 32. Les anciens romances comptaient *soẽ* pour deux syllabes, comme le montre le vers : « os que me soẽ guardare, » cité par Joam de Barros, *Grammatica da lingua portuguesa*, édition de 1785, p. 163.

soydade de quatre syllabes : so-ydade nam o leyxa II 176. 13, Fycar vos há so-ydade III 200. 15, etc. ; une fois de trois syllabes : e ssoydades que mos faz III 325. 1.

suydosa est de trois syllabes dans les deux vers : Nom vy aves muy suydosas II 229. 7, a maõ viuva e suydosa II 376. 29.

Tanjere : Para Tanjere, senhor II 180 6, que vy Tanjere tirar II 505. 29¹.

tavoa de trois et de deux syllabes : como em tavo-a no mar III 547. 22, Dou-vos tavoas concertadas III 100. 28,

teor d'une syllabe : assy se segue seu teor I 96. 10.

1. Cf. ALÇAÇERE cité par Fernão d'Oliveira, *Grammatica de lingoagem portuguesa*, p. 60 : « *alçaçer* por castello o qual tem a penultima grande ainda q̄ alghūs o pronúciãõ : *alçaçere*. »

trédoro = *tredro* : o trédoro, por ventura II 412. 2.

vaydade a ordinairement quatre syllabes : que sonhos som va-ydade II 435. 14, e tudo hé va-ydade II 456. 2, e vede a va-ydade III 436. 7, Nam curo de va-ydade III 660. 23 ; mais dans : vaydade das vaydades II 456. 1, III 416. 3, il semblerait compter pour trois syllabes. Le vers doit probablement être classé ailleurs. Voir *Propa-roxytons*.

valrrá, ancien futur à rétablir au lieu de *valerá* dans le vers : sey que valerá em Lixboa III 267. 22.

varyedade : vem a tanta varyedade III 534. 8, cf. *piadade*.

vereador : vereador de Benavente III 653. 10.

Vymyoso : Myra, Tentuguel, Vymyoso II 360. 27.

viuvo-a est toujours de trois syllabes.

viverás est une fois de deux syllabes : e viveras vida folgada I 399. 2, cf. *poderaa*.

Jules CORNU.

Prague, le 8 mars 1883.

LA CLAIRE FONTAINE,

CHANSON POPULAIRE FRANÇAISE.

EXAMEN CRITIQUE DES DIVERSES VERSIONS.

Plusieurs auteurs de recueils de chansons populaires ont donné le nom de *Claire Fontaine* à la ronde dont nous allons nous occuper. J'adopte cette dénomination, quoiqu'on puisse lui reprocher de ne pas s'appliquer à toutes les versions, et en outre de ne reposer que sur un détail du récit, un décor dans le tableau, décor commun à bien d'autres chansons.

Notre ronde est d'une facture fort simple : elle se compose de vers de 12 syllabes ou de 13, si l'on veut, le premier hémistiche se terminant régulièrement par une syllabe muette ; ces vers assonnent tous en *e* fermé. Parmi les chansons du xv^e siècle publiées par M. G. Paris, j'en trouve plusieurs dont la facture est identique. Je citerai particulièrement la chanson LXXXI, qui a avec la nôtre un autre trait commun : à partir du second, chaque couplet a pour premier vers le second vers du couplet précédent ; c'est ainsi que se chante généralement la nôtre.

Au jardrin de mon pére il y croist un rosier :
Trois jeunes demoiselles sy s'i vont umbraiger.
(*refrain*)

Trois jeunes
Trois jeunes gentilzhommes sy les vont regarder, etc.

Voici sous forme de résumé les traits communs à toutes les versions que j'ai pu consulter, abstraction faite de divergences tout à fait insignifiantes ; j'y ajoute entre parenthèses les divergences importantes de versions plus ou moins isolées et j'en élimine tout ce qui, en dehors de ce récit (au commencement et à la fin de la chanson), n'est pas confirmé d'un commun accord par toutes les versions. •

(.....) Une personne (jeune homme ou jeune fille, selon les versions) se baigne (se lave les mains, les pieds) dans l'eau d'une fontaine (d'une rivière, de la Seine). Elle s'essuie à la feuille (sous les feuilles) du chêne (d'un chêne). Sur la plus haute branche un rossignol chante. « Chante, » lui dit-elle, « toi qui as le cœur gai. Moi je ne l'ai pas gai, car mon amant (ma maîtresse) m'a quitté (s'en est allé, avec moi s'est brouillé, s'est fâché, ne veut plus m'aimer, etc.), pour un bouton (bouquet, etc.) de rose que je lui ai refusé (qu'un autre lui a donné, que trop tôt j'ai donné — dans deux ou trois versions, non remplacé). Je voudrais que la rose fût encore au rosier et que mon ami Pierre (ma maîtresse) fût encore à m'aimer (etc., etc.). »

Le récit qui est la base de toutes ces versions, récit fort rapide, fort concis, n'a été compris par aucun des chanteurs que nous connaissons, et toutes les altérations importantes qu'a subies la chanson dans le cours de ses pérégrinations à travers tous les pays français sont dues à cette circonstance ¹.

Ils ont cru comprendre qu'il s'agissait d'une querelle d'amoureux, causée par le refus d'une fleur (refus qui pouvait être fait aussi bien par un jeune homme que par une jeune fille), que la personne qui parle au rossignol regrettait son refus, regrettait que l'objet de la querelle, ce bouton de rose, ce bouquet, fût jamais tombé entre ses mains, voulait « que la rose fût encore au rosier, que le rosier même fût encore à planter, » etc., etc. On verra plus loin toutes les conséquences de cette interprétation.

La chanson n'est pas d'une simplicité aussi banale, et je n'aurai pas de peine à en persuader ceux qui connaissent les allures de la chanson populaire.

Ces vers : *Pour un bouton de rose que je lui refusai et Je voudrais que la rose fût encore au rosier*, ne peuvent sortir que de la bouche d'une jeune fille, d'une femme, dont Pierre pouvait dire avec un poète anonyme :

J'ay advisé ung rosier
Dont la rose est fleurie,
Et en esté comme en yver
Elle est toute espanye.

Cette jeune fille dit au rossignol que son amant l'a quittée pour un bouton de rose qu'elle lui a refusé, qu'elle voudrait que la rose fût encore au rosier et que son ami Pierre fût encore à l'aimer. Notre interprétation nous cause un embarras : elle a refusé à Pierre un bouton de

1. Nous le répétons : notre résumé est loin de contenir toutes les variantes, le désaccord se manifestant surtout dans la dernière partie de la chanson, partie qui n'est pas résumée.

rose, et cependant elle avoue que la rose n'est plus au rosier. Est-ce, comme le disent deux versions qui paraissent entendre ce passage, qu'elle l'eût trop tôt donné, et qu'alors par pudeur elle l'ait refusé à Pierre ? Non ! La chanson n'ayant plus été comprise, une bonne partie des versions omettent un premier vers qui, parce qu'il n'est pas commun à toutes les versions, ne figure pas dans notre résumé. Ce vers n'avait plus sa raison d'être pour nos chanteurs ; à nous, il nous donne la clef du mystère :

En revenant de noces.

Il s'agit donc ici non plus d'une jeune fille, mais d'une jeune femme, d'une *mal-mariée*. L'amante a refusé à Pierre un bouton de rose, et Pierre l'a quittée à cause de cela. Elle est mariée maintenant, contre son gré peut-être, en tout cas à un homme qu'elle n'aime pas autant que Pierre, et en revenant de noces elle regrette que la rose ne soit plus au rosier pour la donner à Pierre, à qui elle ne la refuserait plus ¹.

Voici la liste des versions telles que je les désigne dans ce petit travail :

— *Gagnon, Champfleury, Beaurepaire, Buchon, Tarbé, Puymaigre, Ampère, Bujeaud* (plusieurs versions), *Haupt, Combes*, versions empruntées aux recueils de chansons bien connus qui portent ces noms d'auteur.

1. Je prévois l'objection qui me sera faite : comment se peut-il que la mariée se trouve seule le jour de ses noces, qu'elle soit fatiguée d'une longue marche ? Cette objection, que je me suis faite à moi-même et qui m'a été faite par M. Gaston Paris, vient ébranler dans sa base l'échafaudage que j'ai laborieusement élevé. En effet, le vers :

En revenant de noces j'étais bien fatiguée
s'appliquerait plus naturellement à une amie de noces, à une amie de la mariée qu'à la mariée elle-même. Mais alors comment expliquer les regrets que cette amie exprime :

Je voudrais que la rose fût encore au rosier, etc.,
regrets qui sont ce qu'il y a de plus authentique dans la chanson ? De deux choses l'une : ou notre chanson est dans ce cas pleine de sous-entendus (sous-entendus qui me paraissent peu en accord avec le caractère de la chanson populaire française et, si je ne me trompe, qui enlèvent de sa valeur à la nôtre), ou elle est tronquée et de toutes les versions que nous avons aucune n'a conservé l'originale (ce qui me paraît bien peu probable, car pouvons-nous admettre que d'une version qui présentait une suite d'idées nettes et claires les chanteurs en aient produit d'aussi énigmatiques, et que pas même l'ombre de la bonne ne se reflète dans celle que nous avons ?).

La situation de notre mariée paraît peu naturelle, je ne le dissimule pas. Pour nos chanteurs elle est tellement exceptionnelle qu'elle leur fait méconnaître le caractère, le sexe même du personnage. Sans vouloir passer en revue les cas où une séparation aussi immédiate après la noce peut avoir eu lieu, je ferai observer que l'auteur de la chanson peut avoir eu en mémoire un cas spécial, un cas qui le touchait peut-être de près, qui lui faisait concevoir d'une façon personnelle son sujet : il n'y a rien là qui sorte du cadre de la chanson populaire.

— *Marmier* : dans l'ouvrage *Lettres sur l'Amérique* ; c'est une version du Canada.

— *Moniteur, Canadienne* : au *Moniteur*, année 1853.

— *Legrand* : à la *Romania*, t. X, p. 389.

— *Romania* : *Romania*, t. VII, p. 81.

— Les suivantes font partie du recueil manuscrit légué à la Bibliothèque nationale par la commission chargée de la publication des chansons populaires de la France (voir *Romania*, t. XI, p. 97). Je les désigne par le nom de l'endroit ou de la contrée où elles ont été recueillies : *La Rochelle, Berry, Côtes-du-Nord, Cambrésis, Champagne-Ardenne, Bergues (Nord), Sancerrois, La Réole, Bretagne, Givet (Champagne), Vendée, Yvetot, Sans indication, de Gourgues*.

— M. E. Rolland, ayant appris que je m'occupais d'un examen critique des versions de la *Claire Fontaine*, a remis pour moi à M. Gaston Paris la version *Lorient* recueillie par lui-même dans les environs de Lorient, ainsi que la copie d'une autre qui a paru dans un livre portant la date de 1704 et dont je n'avais pas connaissance ; la version *Moniteur* se trouve en être la reproduction exacte. Je prie ici M. Rolland de m'excuser d'avoir tant attendu pour le remercier des matériaux qu'il s'était empressé de me communiquer. Ce petit examen critique était commencé il y a plus d'un an ; des occupations plus pressantes m'ont empêché d'y travailler d'une manière suivie.

— C'est également à M. Gaston Paris que je dois la connaissance des versions *Warloy-Baillon* (Somme) et *Ouest, Centre*, que lui ont communiquées, la première M. Carnoy, les deux autres M. Hanotaux¹. Je prie ces messieurs de croire que j'ai été très sensible à l'intérêt qu'ils ont bien voulu montrer pour ce petit travail.

— *Suisse, Seine-et-Oise, Cayeux* sont des versions recueillies par moi.

Je n'ai point retrouvé notre ronde dans les recueils des xvi^e et xvii^e s. que j'ai eu l'occasion de consulter.

1. En revenant de noces J'étais bien fatigué².

Cette leçon est appuyée par *Castres* (Bien las, bien fatigué), *Bujeaud* 1 à 4,

1. M. Hanotaux a entendu chanter la version *Centre* à Cannes (Alpes-Maritimes), mais il croit se rappeler que le chanteur la tenait d'une personne originaire du centre de la France. La version *Ouest* lui a été chantée à Paris par une personne qui l'avait apprise à Nantes ou à Angers.

2. Je remplace par une apostrophe l'*e* féminin ne se prononçant point. Il règne une grande confusion dans nos textes : des collectionneurs rétablissent *fatiguée, reposée*, etc., à cause du vers : *Et que mon ami Pierre fût encore à m'aimer* ; d'autres, malgré la présence de ce dernier vers, ont gardé *fatigué, reposé*, etc. « *Mon amant m'a quitté*, » dit M. de Laugardière (*Berry*), « indique que c'est

Berry, Warloy-Bailion, Sans ind., Givet (En revenant d'la noce), Suisse, Lorient, Seine-et-Oise (... Que j'étais bien fatiguée), Legrand, Champfleury, Buchon, Tarbé, La Rochelle (En m'en venant des noces), Vendée, de Gourgues, Ouest, Bergues (En revenant des noces Etant bien fatiguée), Cayeux (... fort fatigué). Ces neuf dernières ont : *des noces pour de noces*.

Nous avons vu plus haut que ce premier vers, nécessaire pour comprendre le récit, avait perdu sa raison d'être aux yeux de nos chanteurs, qui ne se rendaient plus compte de l'idée contenue dans les derniers vers de la chanson. Son existence était fortement menacée. Nous le voyons, pour ainsi dire, disparaître peu à peu. Il a perdu sa signification dans :

La Réole : En revenant de fête J'étais bien fatigué'.

Cette substitution de *fête* à *noces* devait paraître bien innocente au chanteur. Dans le Velay (*Romania*) on chante : En revenant de Nantes, J'étais bien fatigué; dans le *Sancerrois* : Je m'trouvai fatigué. A *Yvetot* il y a deux versions en présence l'une de l'autre : En revenant de route, et : En venant de Pontoise. La leçon *route* est un nouvel affaiblissement de *fête*. Ces leçons : *de Nantes, de Pontoise* ne se sont pas produites indépendamment l'une de l'autre, cela va sans dire. Je serais porté à croire que *Nantes* est l'intermédiaire entre *noces, fête* ou *route* et *Pontoise*, car Nantes est une ville favorisée de la muse populaire, et plusieurs chansons commencent par ces mots : En revenant de Nantes, ou d'autres analogues. Une fois l'une de ces versions adoptée, elle permettait une foule de variations géographiques, et qui sait à combien de prétentions locales elle aura donné satisfaction ?

Ce premier vers a disparu complètement dans les trois versions du Canada (*Gagnon, Marmier, Canadienne*), *Cambrésis, Ardennes, Beaurepaire, Ampère, Côtes-du-Nord, Bretagne, Puymaigre, Moniteur, Haupt*.

La version *Centre* est une parodie appropriée à une petite fille revenant de l'école :

En revenant de classe, J'étais fort fatigué'.

Cette petite fille, comme la mariée, se baigne dans l'eau de la fontaine, s'essuie de la feuille d'un chêne et adresse la parole au rossignol, ainsi que suit :

une femme qui parle, et pourtant les participes passés se trouvent au masculin. » La version *Castres* a : *Bien las, bien fatigué*, puis plus loin *C'est mon ami Pierre Qu'avec moi s'est brouillé*. Cette confusion, nous l'avons vu, provient de ce que le vers : *Pour un bouton de rose Que je lui refusai*, etc., n'était plus compris. Peut-être l'élosion de l'*e* a-t-elle contribué aussi à faire croire aux chanteurs que c'est un homme qui se plaint, et non une femme. Si les recueils étaient faits avec le soin désirable, nous pourrions peut-être constater le fait que, tandis que les femmes chantent : *Et que mon ami Pierre fût encore à m'aimer*, les hommes disent : *Et que mon amie..... fût encore à m'aimer*.

Chante, rossignol, chante, Si tu as le cœur gai,
 Car moi, je ne l'ai guère ; Ma maîtresse m'a grondé'
 Pour un temps de mon verbe Que j'avais oublié.

La parodie ne va pas plus loin, sans doute parce que le vers suivant donnait inmanquablement une syllabe de trop :

Je voudrais que le verbe Fût encore à réciter.

Le dernier devait être probablement :

Que ma bonne maîtresse Ne m'eût jamais grondé'.

Une autre version, *Bujeaud* 5, commence ainsi : En tâtant dans ma poche mon couteau m'a copé. C'est une espèce de travestissement de notre chanson. Cette version ayant le même nombre de vers que *Bujeaud* 1 à 4, recueillies dans la même contrée, il est permis de voir dans *En tâtant dans ma poche*, le premier hémistiche, un souvenir de *En revenant de nocés*, et de croire que l'original de *Bujeaud* 5 était le vers que nous avons adopté.

2. Au bord d'une fontaine Je me suis reposé',

3. Et l'eau était si claire Que je m'y suis baigné'.

Leçon appuyée par : *Buchon*, *Bujeaud* 1 à 4, *Tarbé*, *Romania*, *La Rochelle*, *Sancerrois*, *Warloy-Baillon*, *Centre*, *Ouest*, *Sans ind.*, *La Réole*, *Givet* (Auprès), *Vendée* (Je me suis arrêté), *Yvetot*, *Suisse* (Sur le bord d'une f. Je me reposai), *Légrand*, *Champfleury* (Je m'y suis), *Berry* (Auprès d'une font.), *de Gourgues* (Au pied d'une f., sans doute pour Auprès d'une), *Seine-et-Oise* (Sur le bord d'une rivière...).

Toutes les versions qui n'ont pas le premier vers devaient presque nécessairement laisser tomber dans le second l'hémistiche *Je me suis reposée* qui répondait à *J'étais bien fatiguée*. Pour rétablir le vers, elles associent le premier hémistiche du second vers au second du troisième vers en relevant du premier hémistiche du troisième vers l'épithète *claire*¹. Mais, la contraction en un seul hémistiche des deux premiers vers 2 et 3 excluait toute proposition commençant par *que* ; *que je m'y suis baigné* n'allait plus, et pour ma part j'avoue que j'aurais été bien embarrassé pour trouver un hémistiche qui conservât l'idée. La jeune femme ne se baigne plus dans la *Claire Fontaine* : elle s'y lave les mains : — *Les mains me suis lavé*.

Le tableau suivant montrera plus clairement comment, selon moi, l'altération s'est produite :

1. *Claire* est du reste dans la chanson populaire une épithète constante de *fontaine*.

Texte adopté.	Texte altéré.
1. En revenant de nocés J'étais bien fatiguée.
2. Au bord d'une fontaine Je me suis reposée.	1. A la claire fontaine
3. L'eau en était si claire Que je m'y suis baignée. Les mains me suis lavé.

Voici ces versions :

A la claire fontaine Les mains me suis lavé.
(*Beaurep., Ampère, Bretagne, Haupt.*)
A la claire eau de fontaine Les mains me suis lavé.
(*Côtes-du-Nord.*)
A la claire fontaine Mes mains j'allai laver.
(*Cambrésis.*)
A la claire fontaine Mes mains y ai lavées.
(*Puymaigre.*)
Sur le bord de la Seine Me suis lavé les pieds.
(*Moniteur.*)

La version suivante n'a pas omis le premier vers, mais elle contracte les premiers hémistiches des vers 2 et 3 de la même façon que le *texte altéré* et donne la leçon :

En revenant de nocés J'étais bien fatigué,
A la claire fontaine Les mains me suis lavé. (*Bergues.*)

Fait analogue dans cette autre :

Près la claire fontaine Je me suis reposé,
A la claire fontaine Les mains me suis lavé. (*Castres.*)

Les versions *Lorient* et *Legrand* ont toutes deux les premiers vers :

En revenant de nocés J'étais bien fatiguée,
Au bord d'une fontaine Je me suis reposée,

mais le premier hémistiche du 3^e vers changeant (La fontaine était claire), nous avons :

La fontaine était claire Mes mains je me suis lavé (*Legrand.*)

La fontaine était claire Les mains je m'suis lavé (*Lorient.*)

Il faut croire que ce vers : *L'eau en était si claire Que je m'y suis baignée* était d'une élégance peu propre à rester dans la mémoire d'une bonne partie des chanteurs : ils l'avaient oublié et le refont comme ils peuvent.

Voyons maintenant comment s'en sont tirées les autres versions qui, comme *Beaurepaire, Ampère, Bretagne, Haupt, Côtes-du-Nord, Cambrésis, Puymaigre, Moniteur*, omettent le premier vers, les versions du *Canada*

et celle des *Ardennes*. Elles ont conservé les 2 vers II et III, mais remplacent *Je me suis reposée*, qui répondait à *J'étais bien fatiguée*, par : *M'en allant promener* ; en outre, comme les autres versions tronquées, elles ont : *A la claire fontaine*.

A la claire fontaine M'en allant promener
 J'ai trouvé l'eau si claire Que je m'en suis lavée.
 (Ardennes.)

Cette correction est bien préférable aux autres ; mais elle est encore plus élégante dans les trois versions canadiennes :

A la claire fontaine M'en allant promener
 J'ai trouvé l'eau si belle Que je m'y suis baigné.
 (Marmier, Gagnon, Canadienne.)

Si belle au lieu de *si claire*, parce que *claire* se trouvait plus haut. Ces leçons qui ne sauraient être considérées comme originales, puisque le premier vers leur manque et que l'altération subie provient de sa chute, sont presque trop bonnes pour que je les croie vraiment populaires.

Nous avons vu jusqu'à présent l'altération : *Les mains me suis lavé* (ou *les pieds*) marcher constamment de pair avec la modification du premier hémistiche. Une seule version, du reste fort mauvaise, fait exception, et est évidemment due à un chanteur qui connaissait la bonne version à côté du texte altéré.

En revenant de Nantes Je m' trouvai fatigué ;
 Au bord d'une fontaine Je me suis reposé,
 Et l'eau était si claire Qu'les pieds me suis lavé.
 (Sancerrois.)

Une version patoise ou semi-patoise recueillie par Bujeaud (5) dit :

En tâtant dans ma poche Mon couteà m'a copé.
 La blessure est profonde Faut o médeciner :
 A la cllaire fontaine M'en andgi la laver.

Est-ce un travestissement voulu, dû à une influence savante ? Ce n'est pas sûr, car le reste de la chanson est identique à nos versions. Je ne suis pas éloigné de croire que, de bonne foi, un chanteur poitevin, ou autre, ait cru nécessaire de motiver par une coupure le lavage des mains ou des pieds. Cette version repose sûrement sur le texte : *les mains* (ou *les pieds*) *me suis lavé*. On peut préciser davantage : si l'on attribue quelque valeur à la circonstance que ce travestissement a le même nombre de vers que la version adoptée, elle repose sur le texte :

En revenant de noces

 A la claire fontaine Les ... me suis lavé.

La version de *Cayeux* ne se rattache à aucun groupe ; elle est inepte dans tout son commencement :

A la première montagne Je me suis reposé.

Plus loin c'est aussi à la *première branche* que le rossignol a chanté. Le chanteur que j'ai entendu à *Cayeux* ne sait pas ce que c'est qu'une fontaine, même dans le sens actuel du mot, pour la bonne raison qu'il n'y en a point dans la contrée. Il remplace *fontaine* par *montagne* ; *montagne* est pour lui la traduction du mot *cotte*, désignant une petite élévation de terrain. C'est à la première *cotte* qu'il se repose. Cette substitution a naturellement amené de grands changements dans la chanson.

3. Et l'eau était si claire Que je m'y suis baigné'.

Leçon donnée par *Yvetot, Champfleury, La Rochelle, Warloy-Baillon, Centre, Buchon* (Et l'onde), *de Gourgues* (Et l'eau était si fraîche), *Sancerrois* (Et ..., voir vers 2).

Leçon tout aussi bonne : L'eau en était si claire Que ... (*Romania, Seine-et-Oise, Bujeaud* 1-4, *Berry*).

Ouest, Givet : L'eau y était si claire que je m'y suis baigné. — *Sans ind.* et *La Réole* : que je m'y suis lavé. Voir d'autres versions au vers 2.

En *Vendée*, après :

En revenant de noces J'étais bien fatigué,
Au bord d'une fontaine Je me suis arrêté,

on chante une version analogue à celle de *Bujeaud* (5) :

En tâtant dans ma poche Mon couteau m'a blessé,
Mais l'eau était si claire Les mains me suis lavé.

Il est évident que pour certains chanteurs il paraissait nécessaire de donner la raison (!) pour laquelle le jeune homme s'était lavé les mains. Tandis que ces vers, dans la version *Bujeaud* 5, remplacent les deux premiers, ici ils leur sont juxtaposés. Je crois que *Bujeaud* 5 est antérieur, vu que *En tâtant dans ma poche* me paraît remplacer : *En revenant de nocés* et que par conséquent la version de *Vendée* a adopté à côté de la version ordinaire celle du *Poitou*.

Notre vers manque dans *Tarbé* : il n'y est question ni de bain ni de feuille de chêne (vers suivant). A *Cayeux*, après :

A la première montagne Je me suis reposé,

vers qui nécessairement supprimait le nôtre, puisqu'il n'y était plus question de fontaine, on chante :

Desur un pied de chêne Je me suis endormi.

Cette version cayolaise remonte dans son premier hémistiche à :

Après d'une fontaine (auprès ... au pied ... desur un pied).

(Même sottise dans *de Gourgues* : Au pied d'une fontaine). Quant à ce *chêne*, il est amené par le vers suivant, que l'on a connu à Cayeux : *A la feuille du chêne je me suis essuyée*, mais qui devait être également supprimé, puisqu'il n'était pas question de bain, ni de lavage, puisqu'il n'était plus question de fontaine ni d'eau quelconque. Sur un pied de chêne le héros ... s'endort de fatigue. Sans se soucier de l'assonance, la version dit :

Je me suis endormi.

Il ne dort pas longtemps, car sitôt après il parle au rossignol. Telles sont les conséquences de la malheureuse omission du mot *fontaine*, qui n'était pas compris à Cayeux.

Notre vers et le suivant ont été omis par *Suisse* : cette version les remplace par un seul vers détestable :

Au bout de cette fontaine Y avait un oranger

(*au bout* remonte sans doute à *au bord*), réminiscence d'une autre chanson, qui n'avait rien à faire avec la *Claire Fontaine*.

4. A la feuille d'un (du) chêne Je me suis essuyée.

Leçon de *Buchon, Romania, Bujeaud 1 à 4, Sans ind., La Réole, de Gourgues, Vendée, Yvetot, Centre (De la ...), Champfleury (... du chêne je m'y suis essuyé), Seine-et-Oise (du chêne) La Rochelle (du chêne)*. Elle est en outre appuyée par les versions suivantes qui, dans le vers précédent, avaient : *les mains (ou les pieds) me suis lavées*.

A la feuille du chêne J'allai les essuyer (*Cambrésis*) ... me les suis essuyées (*Beaurepaire, Haupt*) ... Je les ait essuyées (*Côtes-du-Nord*) ... Je les ai essuyées (*Bretagne*) ... d'un chêne me les suis essuyées (*Castres, Ampère, Bergues, Legrand*) ... de chêne je les ai essuyées (*Puymaigre*) ... de chêne je fus les essuyer (*Lorient*), et par la version *Bujeaud 5* : A la feuille d'un chêne J'allai l'essuyer (la blessure) (A la feille d'in châgne Allit o essuer).

La jeune fille s'essuie à une feuille de chêne ! L'idée est bizarre. Rien dans toutes les versions que nous connaissons ne vient nous aider à conjecturer un sens qui puisse nous satisfaire mieux que ce vers énigmatique. Les versions qu'il nous reste à examiner l'ont interprété comme nous. Elles ne font que le préciser encore davantage si possible :

D'une feuille de chêne Me les suis essuyées (*Moniteur*).

Avec une feuille de chêne Me les suis essuyés (les pieds)

(*Sancerrois*).

Avec la feuille d'un chêne je me suis essuyé (*Givet*), ... m'y suis... (*Ouest*), ou encore :

J'ai pris des feuilles de chêne, C'était pour m'essuyer (*Berry*).

Un chanteur des Ardennes s'est mis en grands frais d'imagination

pour restaurer ce vers qui l'étonnait. Il a dû être heureux de sa trouvaille !

A la plus large feuille Je me suis essuyé (*Ardennes*).

Les trois versions canadiennes diffèrent les unes des autres. Nous avons déjà remarqué qu'elles montrent une certaine supériorité dans la conception du sens et, dans le style, un rudiment d'esprit de critique qui manque aux versions européennes et qui ferait croire qu'elles ont été faites sur plusieurs versions.

Sous les feuilles d'un chêne Je me suis essuyée

(*Canadienne*).

Ceci n'a plus rien d'étonnant. Mais si c'était le vers original, pourquoi les autres chanteurs auraient-ils été chercher si loin un autre vers : *A la feuille* qui est si singulier pour nous et qui paraissait également singulier à plusieurs d'entre eux ? Il faudrait supposer que toutes nos versions remontent à une faute commise de très bonne heure, faute qui consistait à transformer une expression parfaitement claire en une expression obscure, ou tout au moins présentant un sens singulier, et que seule la Canadienne ait conservé la bonne leçon.

C'est évidemment l'inverse qui a eu lieu. Choquée par : *A la feuille du chêne je me suis essuyée*, elle a cherché un vers qui fût plus clair et a réussi mieux que ses versions sœurs du Canada, que voici :

Sous les feuilles d'un chêne Je me suis fait sécher (*Gagnon*).

« Je me suis fait sécher » est bien mauvais, je ne raisonnerai pas sur son authenticité ; mais pourquoi ce changement, car c'est une modification qui a été recherchée ? Pourquoi le chanteur rejette-t-il *Je me suis essuyée* ?

Son original disait que c'était à la feuille du chêne que la jeune fille s'essuie. Cela lui paraît étrange. Dans ce cas il pouvait corriger ce vers simplement comme le chanteur de la *Canadienne* :

Sous les feuilles d'un chêne Je me suis essuyée,
lequel laisse à l'auditeur le soin de se figurer avec quoi ; mais il repousse cette correction, parce que s'il maintient *Je me suis essuyée* il se considère comme obligé à dire avec quoi la jeune fille s'essuie, ce qu'il savait être dit dans son texte original qu'il comprenait, mais ne pouvait admettre vu son étrangeté, et *Je me suis fait sécher* vient fort heureusement couper court à ses scrupules. Ce procédé est des plus naturels, quoique l'analyse le fasse paraître compliqué.

La version *Marmier*, la troisième des versions canadiennes, a éprouvé des scrupules semblables, mais s'en tire à meilleur marché :

Et c'est au pied d'un chêne Que je m'suis reposé.

Il y avait une façon plus commode encore de se tirer d'embarras : c'était de retrancher purement et simplement le vers, ce qui pouvait se

faire sans préjudice dans les versions où le couplet ne se compose que d'un vers. C'est ce qu'a fait *Warloy-Baillon*.

Ce vers manque pour des raisons indiquées plus haut dans les versions *Cayeux*, *Tarbé*, *Suisse*, où il n'est pas question de bain.

5. Sur la plus haute branche Rossignol a chanté.

Plusieurs versions portent : *Le rossignol chantait* ; mais une telle rime est à peu près inadmissible ; elle a été introduite parce qu'on a été choqué de l'emploi de *Rossignol* sans article, fréquent cependant dans les chansons populaires. La leçon que nous adoptons est dans *Bujeaud* 5 et *Côtes-du-Nord* ; *L'rossignol a chanté* dans *Champ.-Ard.* ; on a *Le rossignol chantait* dans les 3 versions canadiennes, *Berry*, *Sancerrois*, *Beaurepaire*, *Buchon*, *Champfleury* (Un rossignol), *Warloy-Baillon*, *Ouest*, *Centre*, *Puymaigre*, *Seine-et-Oise*, *Haupt*, *Bretagne*, *Vendée*, *Suisse* ; Le rossignol chanta dans *Bujeaud* 1-4 et *Tarbé*. Au lieu de : *Sur la plus...* on a : *A la plus...* (*Romania*, *Castres*, *Ampère*, *La Rochelle*, *Cambrésis*, *Bergues*, *Sans indic.*, *La Réole*, *de Gourgues*, *Yvetot*, *Lorient*, *Legrand*) ; Sur une haute... (*Tarbé*) ; Sur la plus haute des branches (*Givet*) ; A la première branche (*Cayeux*) ; Caché dans le feuillage (*Champfleury*). La version *Moniteur*, d'accord avec celle de 1704, donne le vers ainsi :

J'ai entendu la voix Du rossignol chanter.

6. Chante, rossignol, chante, Toi qui as le cœur gai.

Leçon de : *Gagnon*, *Canadienne*, *Romania*, *de Gourgues*, *Marmier*, *Côtes-du-Nord*, *La Réole*, *Legrand*, *Warloy-Baillon*, *Bretagne*, *Vendée*, *Buchon* (si gai), *La Rochelle* (si gai), *Moniteur* (tant gai), *Castres* (Puisque t'as le cœur gai), *Ampère* et *Yvetot* (Puisque tu as ...), *Bujeaud* 1 à 4 (Si t'as le cœur à chanter), *Bujeaud* 5, *Berry*, *Centre*, *Ouest* (Si tu as le cœur gai), *Cambrésis* (Tu as bel à chanter), *Puymaigre* (Tu as beaux à chanter), *Sans ind.* (Tu as le cœur bien gai).

Chante, beau rossignol, toi qui as le cœur gai (*Beaurepaire*, *Cayeux*, *Haupt*) ... tant gai (*Champfleury*), ... Si tu as le cœur gai (*Sancerrois*), ... Toi qui as le cœur joyeux (*Givet*), ... Puisque tu as le cœur gai (*Seine-et-Oise*, *Lorient*) sont des versions fautives. Le premier hémistiche de tous les vers de notre chanson doit avoir 7 syllabes, c'est-à-dire se terminer par une syllabe muette. *Chante, beau rossignol*, est la seule infraction à cette règle que j'aie remarqué dans les versions de notre ronde. Les trois chanteurs que j'ai entendus (*Cayeux*, *Suisse*, *Seine-et-Oise*) donnent à rossignol une syllabe féminine (*rossignolle*) ; c'est ce que doivent faire tous les chanteurs de cette version. Les trois suivantes se rattachent à la même version :

Chante, ô rossignol, Toi qui as le cœur si gai (*Suisse*).

Chantez, vous rossignol, Qui avez le cœur gai (*Ardennes*).

Les deux chanteurs ont mal entendu : Chante beau...

Bergues : Chante, toi, rossignol, Toi qui as le cœur gai.

Tarbé : Le rossignol qui chante A donc le cœur bien gai.

Je préfère *gai* à *tant gai, si gai* (*Toi qui as l'cœur... ou Tu as le...*),
parce que *Toi qui as le cœur gai* convient mieux au vers suivant.

7. Le mien n'est pas de même, Mon amant m'a laissé'.

8. Pour un bouton de rose Que je lui refusai (*Yvetot*).

... que je lui ai refusé (*Beaurepaire, Puymaigre, Haupt*). Pour moi je ne l'ai guère Mon amant m'a laissée ... que je lui ai refusé (*La Rochelle, Berry*). Pour moi je ne l'ai guère ... quitté ... j'ai refusé (*Ouest*). Pour moi je ne l'ai guère Mon ami m'a quittée Pour un bouquet de roses... (*Romania*) Et moi que mon amant vient de me délaisser ... ai refusé (*Ardennes*) Moi j'ai ?? Mon amant ?? ... (*Cayeux*)¹.

Nous avons parlé plus haut de ces vers, qui ont fait le désespoir des chanteurs, et dont l'interprétation dans le sens que nous avons indiqué donne à la chanson une valeur littéraire qu'elle n'aurait point sans cela. A partir de ces vers, on peut dire que tout accord cesse entre les différentes versions : les unes ont un texte analogue au nôtre, soit que les chanteurs l'aient compris, soit qu'ils ne l'aient pas compris et n'aient pas cherché à le rendre compréhensible ; deux seulement ont saisi le sens, mais, soit que le langage imagé : *Pour un bouton de rose que je lui refusai* leur semblât trop obscur ou avoir fait son temps, soit qu'ils voulassent faire preuve de leur sagacité, ils l'analysent brutalement ; d'autres chanteurs enfin ont pris les mots contenus dans ce vers à la lettre : pour eux il s'agit vraiment d'une fleur, d'un bouquet refusé.

Nous allons passer rapidement en revue les versions qu'il nous reste à faire connaître. Les trois suivantes donnent un texte analogue à celui que nous adoptons, sauf que la personne qui parle est un homme.

Le mien il ne l'est guère,	Ma mie m'a quitté
Pour un bouton de rose	Que je lui ai refusé (<i>La Réole</i>).
Moi ce n'est pas de même,	Ma maîtresse m'a quitté
Pour un bouquet de rose	Que j'ai refusé (<i>Sancerrois</i>).
Pour moi je ne l'ai guère,	Ma maîtresse m'a quitta
Pour un bouton de rose	Que je lui refusa (<i>Bujeaud 1 à 5</i>).

1. Les points d'interrogation ne sont point rares dans les chansons que j'ai recueillies en France et en Suisse. Je suis étonné que la plupart des auteurs de recueils imprimés aient toujours eu affaire à des personnes qui possédaient une excellente mémoire.

La version *Givet* contracte nos deux vers en un seul :

Pour un bouton de rose Mon amant m'a quitté.

Dans ce rapide récit :

Chante, rossignol, chante, Toi qui as le cœur gai,
Le mien n'est pas de même, Mon amant m'a laissé
Pour un bouton de rose Que je lui refusai.

certaines chanteurs croient constater une réticence, un manque de concordance : il leur fallait le pendant de *toi qui as le cœur gai*, ils ajoutent : *car il est affligé* à : *Le mien n'est pas de même*. Cette adjonction est si naturelle qu'il n'est pas même nécessaire de supposer qu'elle soit due à une réflexion quelconque. A cette place elle se présentait si facilement à l'esprit, cette phrase qui se retrouve dans une foule d'autres chansons, qu'une mémoire défaillante devait s'en emparer ; elle se présentait si facilement à l'esprit, que, si cette leçon avait été l'originale, il est plus que probable qu'aucun chanteur n'aurait pensé à la remplacer par *Mon amant m'a laissé*. Mais, *Mon amant m'a laissé* étant nécessaire au sens, il s'agissait de trouver un nouvel hémistiche. Voyons comment les chanteurs s'en tirent :

Le mien n'est pas de même, Il est bien affligé
Pour un bouton de rose Que je lui ai refusé (*Sans ind.*).

Refusé à qui ? à son cœur ?

La version de *Gourgues* s'en tire presque aussi mal :

Le mien n'est point de même, Qu'il est bien affligé,
Pour un bouton de rose Mon amant m'a quitté,
Pour un bouton de rose Que je lui refusai.

Elle n'invente que ce malheureux : *Qu'il est bien affligé*.

Les versions suivantes, qui dénotent un peu plus de travail de la part des chanteurs, ne sont qu'un peu moins détestables :

Le mien n'est pas de même, Il est bien affligé,
C'est de mon ami Pierre Qui ne veut plus m'aimer
Pour un bouton de rose Que je lui ai refusé (*Côtes-du-Nord*).

... fort affligé Pour mon ami ... (*Bretagne*) ... Car il est affligé C'est pour ... (*Lorient*) ... Car il est affligé A cause de mon ami Pierre Qui n'a plus voulu m'aimer Pour ... (*Seine-et-Oise*) ... Car il est affligé C'est mon ami Pierre qui avec moi s'est brouillé Pour ... que je lui refusai (*Buchon*).

La version *Suisse* n'a pas même l'assonance :

Pour moi n'est plus de joie, J'ai le cœur bien triste
Pour un bouton de rose Que je lui ai refusé
C'est mon ami Pierre Qui m'a abandonné.

Les versions canadiennes sont en complet désarroi. Les raccommo-

dages sont absurdes. Elles ont recours à des chevilles qui n'ont aucun sens à la place où elles se trouvent.

Tu as le cœur à rire, Moi je l'ai à pleurer ;
 J'ai perdu ma maîtresse, Comment m'en consoler ?
 Pour une blanche rose Que je lui refusai (*Canadienne*).
 Tu as le cœur à rire, Moi je l'ai à pleurer ;
 J'ai perdu ma maîtresse Sans l'avoir mérité
 Pour un bouquet de roses Que je lui refusai (*Gagnon*).
 Tu as le cœur à rire, Moi je l'ai à pleurer ;
 J'ai perdu ma maîtresse Sans pouvoir la trouver
 Pour un bouquet de rose Que je lui refusai (*Marmier*).

L'amant, pour un bouquet de roses qu'il lui a refusé, a perdu sa maîtresse sans pouvoir la trouver !

Ce premier vers *Tu as le cœur à rire, moi je l'ai à pleurer* se retrouve dans beaucoup d'autres chansons. Les versions canadiennes ne sont du reste pas les seules à les avoir ici.

Tu as le cœur à rire, Moi je l'ai à pleurer
 Pour ma jolie maîtresse Qui ne veut plus m'aimer
 Pour un bouton de rose Que je lui refusai (*Vendée*).
 Tu as le cœur en joie, Et le mien est à pleurer :
 J'y pleure de ma maîtresse Qui va se marier
 Pour un bouton de rose Que j'ai refusé (*Cambrésis*).
 Tu as le cœur en joie, Moi je l'ai en regret
 De ma belle maîtresse Qui va se marier
 Pour un bouton de rose Que je lui ai refusé (*Puymaigre*).

nos dernières versions se rapprochent beaucoup plus du texte adopté, que nous appelons sans crainte texte primitif. Trois de ces versions n'ont pas admis l'adjonction : *il est bien affligé*, ce qui ramenait le nombre de vers à deux, nombre primitif, mais les chanteurs n'ont pas compris le sens du vers : Pour un bouton de rose que je lui refusai.

Je ne suis pas de même, Ma maîtresse m'a chassé
 Pour un bouquet de rose Que je lui dérobai (*Tarbé*).
 Le mien n'est pas de même, Ma maîtresse m'a quitté
 Pour un bouton de rose Qu'un autre lui a donné.

(*Tarbé-Ardenne*.)

Le mien n'est pas de même, Mon amant m'a quitté
 Pour un bouton de rose Qu'un autre m'a donné (*Legrand*).

Version *Bergues* :

Le mien n'est pas de même, Il est bien affligé :
 Pour un bouton de rose Mon ami s'est fâché.

Quoique supérieures à celles qui précèdent, ces quatre versions sont évidemment des remaniements.

Enfin, nous avons encore à parler d'une version fort importante pour ce passage, celle de *Champfleury*. Elle montre que l'auteur a interprété à peu près comme nous les vers dont il est question :

Je ne suis pas de même, Je suis bien affligée
Pour un bouton de rose Que trop tôt j'ai donné,

puis elle continue correctement :

Je voudrais que la rose Fût encore au rosier
Et que mon ami Pierre Fût encore à m'aimer.

Une seule chose m'étonne, c'est que cette même version qui dénote de la part de son chanteur un esprit critique contienne le premier vers

En revenant de noces J'étais bien fatiguée.

Si le chanteur connaissait ce vers, il aurait pu reconnaître qu'il modifiait un peu la situation. On peut admettre qu'il n'a pas compris la valeur de ce premier vers, valeur que, je l'avoue, je n'ai reconnue qu'après bien des tâtonnements, ou bien qu'il n'a pas connu le vers du tout (c'est-à-dire que la version telle quelle ne représente pas dans toutes ses parties celle qu'il chantait), ou bien que le collectionneur a usé d'un procédé fort préjudiciable aux travaux critiques, qu'il a fondu deux ou plusieurs versions en une seule¹, ou bien que le vers est de M. Champfleury, lequel aurait compris que le bouton de rose avait été donné à *l'amant*, qui alors avait abandonné la belle.

La version *Warloy-Baillon* nous donne également l'hémistiche .

. Que trop tôt j'ai donné,

mais dans les vers suivants elle montre un mélange de versions étrangères à celle que représentent ces deux vers :

Car moi je ne l'ai guère, Mon amant m'a quitté
Pour un bouton de rose Que trop tôt j'ai donné.

1. Je dois l'avouer, les recueils imprimés ne m'inspirent, pour la plupart, qu'une médiocre confiance. Lorsqu'un collectionneur entend plusieurs versions d'une chanson, il importe qu'il indique soigneusement toutes les variantes, qu'il ne se contente pas de choisir entre les leçons qu'il a recueillies « celle qui lui paraît la plus belle, la plus énergique, » qu'il se garde aussi de fondre ses versions en une seule. Dans ces deux cas, il fait œuvre de critique sur des matériaux tout à fait incomplets ; au lieu de travailler à la seule fin de reconstituer le texte *français*, il agit comme si la chanson qu'il recueille était la propriété exclusive de son domaine d'études ; il nous prive de matériaux qui ont peut-être un intérêt dont ne peut se rendre compte que celui qui fera le travail critique définitif. Quelquefois les collectionneurs avouent avoir usé de ce procédé d'élimination, mais c'est le cas le plus rare. Je suis persuadé qu'ils en ont usé partout où ils disent avoir entendu la chanson de diverses personnes, dans différentes localités. Je ne mets point en cause leur bonne foi, puisque leur but était tout autre que celui de fournir des matériaux irréprochables à la critique. Il m'est arrivé de relever deux versions de chanson dans le même village : presque jamais elles n'étaient complètement identiques, souvent elles différaient *considérablement*.

9. Je voudrais que la rose Fût encore au rosier,
 10. Et que mon ami Pierre Fût encore à m'aimer.

C'est, selon nous, la seule leçon admissible, ainsi que je l'ai exposé plus haut. Elle n'est donnée que par six versions : *Bretagne, Bergues, Côtes-du-Nord* (Que mon ami), *Castres, Ampère, Legrand*. Je ne compte pas dans ce nombre la version *Lorient* qui a : soit encore à planter. Et..... Soit..... parce qu'elle remonte évidemment à un texte portant *Et que le rosier même fût encore à planter*.

Notre leçon est appuyée en outre par *Vendée, Bujeaud, Champ.-Ard.*, où c'est un homme qui se plaint.

Plût au ciel que la rose Fût encore au rosier
 Et que ma belle maîtresse Fût encore à m'aimer (*Vendée*).
 Je voudrais que la rose Fût encore au rosier
 Que ma belle maîtresse Fût encore à m'aimer (*Bujeaud*).
 Je voudrais que la rose Soit encore à cueillir
 Ou que la jeune fille Soit encore à aimer (*Champ.-Ard.*),
 et par *Champfleury* (voir plus loin).

Nous avons déjà parlé de l'origine du vers :

Et que le rosier même Fût encore à planter.

Ce vers a-t-il été trouvé pour remplacer :

Et que mon ami Pierre Fût encore à m'aimer,

vers fortement ébranlé par les interprétations données à ceux qui le précèdent, et s'est-il ensuite faufilé dans les versions contenant ce dernier ? C'est ce que nous ne saurions déterminer ; généralement il exclut : *Et que mon ami ...* ; cependant dans quelques versions les deux se trouvent l'un à côté de l'autre.

- 1) Versions où se retrouve le vers : *Et que mon ami Pierre fût encore à m'aimer*.

Je voudrais que la rose Fût encore au rosier
 Et que le rosier même Fût encore à planter
 Et que mon ami Pierre Fût encore à m'aimer.

(*Buchon, Yvetot, Ouest, Seine-et-Oise.*)

Ces trois versions permettent l'adjonction d'un seul vers, parce que le couplet se compose de la répétition du vers final du couplet précédent et d'un vers nouveau. Dans les trois suivantes ce n'est pas le cas : il fallait un second vers pour adopter *Et que le rosier même...*

Je voudrais que... Fût encore... Et que... Fût encore... Et que le planteur même Ne fût pas encore né Et que mon ami... Fût... (*Beaurepaire, variante Puymaigre*). La version *Seine-et-Oise* exigeait également

un second vers : ne l'ayant pas à sa disposition, elle répète : *Et que le rosier même...*

Je voudrais que la rose Soit encore au rosier
Et que le rosier même Soit encore à planter
Et que le rosier même Soit encore à planter
Et que mon ami Pierre Ne m'eût jamais quitté.

La version *Haupt*, dont je ne connais pas la musique, était sans doute dans le même cas : c'est la même que *Beaurepaire*, variante *Puymaigre*.

Celle de *Warloy-Baillon*, dont le couplet ne se compose que de deux hémistiches répétés et séparés par un refrain, permettait l'adjonction d'un nombre indéfini de vers. Voici ce qu'elle donne :

Je voudrais que la rose Fût encore au rosier,
Et que le rosier même Fût encore à planter,
Et que la terre même Fût encore à piocher,
Et que la pioche même Fût encore à forger,
Et que mon amant Pierre Fût encore à m'aimer.

L'équivalent de : Et que mon ami Pierre fût encore à m'aimer, se retrouve dans *Cambrésis* :

Je voudrais que la rose Fût encore au rosier,
Ou bien que le rosier S'rait encore à planter,
Ou bien que la fillette S'rait encore à m'aimer.

... Soit... Je voudrais q'le rosier Soit encore... Et que la jeune fille Soit encore... (*Puymaigre*)... Fût... Et moi et ma maîtresse Dans les mêmes amitiés Et que le rosier même Fût à la mer jeté (*Gagnon*). On remarquera que dans cette dernière *Et moi et ma maîtresse dans les mêmes amitiés* se trouve immédiatement après *Je voudrais que la rose Fût encore au rosier*, c'est-à-dire à la place où se trouvait : *Et que mon ami Pierre Fût encore à m'aimer*.

2) Versions où ne se retrouve plus le vers : *Et que mon ami ni son équivalent*.

a) Même nombre de vers.

Je voudrais que la rose Fût encore au rosier
Et que le rosier même A la mer fût jeté (*Canadienne*).

... Fût à la mer jeté (*Marmier*)... Soit... Soiz encore à planter (*Cayeux*)... Ell' fût sur le... Fût encore à planter (*Sancerrois*)... Que le rosier que j'aime Fût encore à planter (*Sans indic.*)... Fût encore à planter (*La Rochelle*)... Fût encore à coupa Et que le rosier même Fût encore à planta (*Bujeaud 1*) Au diable fut la rose... Que le rosier même Fût encore à planter (*de Gourgues*). Dans la version *Givet*, le transcripateur a oublié le premier vers ; après *Pour un bouton de rose*

Mon amant m'a quitté, il ajoute : Et que la rose elle-même Serait encore au rosier Et que le rosier même Serait encore à planter.

b) Autres adjonctions sur le même thème.

Je voudrais que la rose Fût encore au rosier
Et que le rosier même Fût encore à planter
Et que la terre entière Fût encore à créer (*Tarbé*).

Je... Fût... Et... Fût... Je voudrais que la terre Fût encore à piocher
Et que la pioche même Fût encore à forger (*Romania*) Je... Sût... Et...
Sût... Et que même la terre Sût encore à bessaer Et que la besse même
Sût encore à forger Que le forgeron même Sût aussite à forger (*Berry*)??
Et que le rosier même Fût encore à planter Ainsi que le parterre Encore
à cultiver Que le jardinier même N'y fût jamais entré (*Bujeaud 2*).

3) Versions isolées.

Parmi les versions qui ne se rattachent pas aux précédentes, il y en a une qui mérite tout particulièrement l'attention. C'est la plus vénérable par son âge. Elle a paru dans un livre publié en 1704¹ et est reproduite dans le *Moniteur*. Malgré son ancienneté, c'est une des versions les plus éloignées du texte original tel que nous l'avons reconstruit. La voici à partir de notre 7^e vers :

Tu as le cœur tant gai, Et moi je l'ai navré :
C'est de mon ami Pierre Qui s'en est en allé.
Je ne lui ai fait chose Qui ait pu le fâcher,
Hors un bouquet de rose Que je lui refusai.
Au milieu de la rose Mon cœur est enchaîné :
N'y a serrurier en France Qui puisse le déchaîner
Sinon mon ami Pierre Qui en a pris la clef.

Ce n'est pas l'élégance de style qui lui manque (cependant *tu as le cœur tant gai* ne peut aller, il nous faut une syllabe féminine de plus ; *N'y a serrurier en France* n'est guère possible) ; mais que signifient les cinq derniers vers : Mon ami Pierre a pris la clef de mon cœur qui est enchaîné au milieu d'une rose que je lui ai refusée ? Cela est décidément amphigourique ; peut-être l'auteur a-t-il compris à moitié l'allégorie de la rose, et a-t-il voulu exprimer que tout en la refusant l'héroïne a donné son cœur à Pierre, qui en est maintenant le maître. Je regarde cette version Ballard comme un remaniement fait par un auteur fort au-dessus des remanieurs que nous avons vus à l'œuvre jusqu'à présent, quoiqu'il paraisse n'avoir compris son original qu'à moitié. Il ne faudrait

1. Christophe Ballard, *Brunettes ou petits airs tendres* ; Paris, t. II, 1704, p. 284.

du reste pas lui attribuer comme siennes les idées contenues dans son remaniement : ce sont des données courantes dans la chanson populaire. S'il en est de cette version ainsi que je le pense, elle nous montre que depuis fort longtemps notre chanson n'était plus guère comprise et par conséquent était sujette à des altérations profondes. Si nos versions contemporaines n'ont conservé aucun trait qui se rattache à celle de 1704, c'est ou que cette dernière fut un fait isolé qui n'a peut-être vécu que la vie de son auteur, ou que des centaines de versions qui parcourent les pays français on n'a encore publié aucune de celles qui en sont les dépositaires. Ballard n'accompagne son texte d'aucune note, d'aucun renseignement sur la provenance de la chanson ; le fait que son livre contient surtout des chansons d'origine savante, que les chansons vraiment populaires y sont seulement en petit nombre, peut bien faire supposer que sa *Claire Fontaine* n'est pas une transcription fidèle d'un texte recueilli parmi le peuple.

Les deux versions suivantes ne méritent point de commentaire :

Je voudrais que la rose	Fût encore au rosier
Et que mon ami Pierre	Fût encore à m'aimer,
Que le roi qui l'appelle	Fût mort et enterré ;
Car bientôt par la reine	Il serat appelé :
Dans sa chambre de marbre	On le fera monter
Et dans son beau lit d'ore ¹	Elle me frat oublier,
Puis on le fera pendre	Pour l'avoir trop aimé.

(*Champfleury.*)

Je voudrais que la rose	Fût encore au rosier
Et que toutes les filles	Fussent à marier ;
Je m'en choisirais une	Qui fût faite à mon gré.
Quant à ma mie Jeanne	Il n'y faut plus penser.

(*La Réole.*)

A *La Réole* on chante également après le premier vers :

Et que le rosier même Fût encore à planter.

Notre ronde a un refrain. Dans la plupart des versions il se compose de *tra la la...*, de *gai gai...*, de *don daine...*, etc., etc. ; nous ne nous occuperons point de celles-là, la critique n'a rien à y voir. Celui de la version de *Gourgues* peut être cité comme curiosité : *Il la dea gracia, il la dea gracia ya ya* ; de même *Bujéaud* 3 : En revenant de noces — *Buvons nous en allons* — J'étais bien fatigué — *Faut boire et prendre haleine* — J'étais bien fatigué — *Faut boire et s'en aller*.

1. Voir plus haut : Chante, beau rossignolle.

Les trois versions du *Canada* ont le même refrain ; comme on ne le retrouve pas dans les versions européennes, il est permis de croire qu'il est d'origine canadienne. Pour original, il ne l'est pas : il est banal et pourrait s'appliquer à cent autres chansons.

Il y a longtemps que je l'aime Jamais je ne l'oublierai

(*Canadienne*).

... que je t'aime ... t'oublierai (*Marmier*), Lui y a ... t'aime ... t'oublierai (*Gagnon*). J'aime mieux les versions suivantes :

Et vous m'avez la lon la la Vous m'avez laissée là

(*La Rochelle*).

Vous m'avez eh ! lon lon la Vous m'avez laissée là

(*Bergues*).

(On m'avait la la la la On m'avait laissé là : *Sans ind.*)

Vous m'avez tant aimé Et vous m'avez délaissé (*Puymaigre*).

Bujeaud 4 (cf. Bujeaud 3) En revenant de noces — *Vous m'avez lon vous m'avez lon lan la* — J'étais bien fatigué — *Vous m'avez laissé là*.

Il est possible que les suivantes soient originales.

Oui j'lattends (*bis*) Celui que j'aime (*bis*) Oui j'lattends (*bis*) Celui que j'aime depuis longtemps (*Givet*).

Ah ! j'lattends l'attends Celui que j'aime (*bis*) Ah ! j'lattends j'lattends L'attendrai-je encor longtemps (*Ouest*) ?

Ah ! je l'attends (*ter*) Celui que j'aime Que mon cœur aime Ah ! je l'attends (*ter*). Ah ! l'attendrai-je encore longtemps (*Buchon*) ?

Ah ! j'attends (*ter*) Celle que j'aime Que mon cœur aime Ah ! j'attends (*ter*) Celle que mon cœur aime tant (*Cherbourg*, entendu d'un jeune homme qui n'avait retenu de la chanson que le refrain).

Un seul refrain me satisfait complètement. C'est celui de Ballard (*Moniteur*) :

Que ne m'a-t-on donné Celui que j'ai tant aimé 1 ?

J'ai plus d'une raison pour le croire original : c'est celui qui de tous précise le plus le cas dont il est question dans la ronde, ce serait déjà une raison qui parlerait jusqu'à un certain point en sa faveur. A celle-là vient s'en ajouter un autre, c'est que ce refrain n'est pas en rapport avec le récit de la version qui le renferme (*Moniteur*), ce qui prouve qu'il n'est pas du remanieur Ballard et qu'il s'est pour ainsi dire imposé à lui. En effet, tandis que les autres refrains : *Vous m'avez laissée là*, *J'attends celui que j'aime depuis longtemps*, pourraient servir à toute complainte d'une amante ou d'un amant délaissé, celui-là nous dit : *Pourquoi ne m'a-t-on pas donné celui que j'ai tant aimé ?* et ces mots résument

1. Il va sans dire que le refrain n'a pas nécessairement la même facture que les vers du récit.

le récit de la chanson telle que nous l'avons reconstituée, et telle qu'aucun chanteur ne la comprenait, pas même celui que représente la version Ballard, celui qui chantait : *Que ne m'a-t-on donné Celui que j'ai tant aimé ?*

(On a donné à la jeune fille un mari qu'elle n'aime pas, ou du moins pas autant que Pierre.) En revenant de noces elle se repose auprès d'une fontaine, s'y baigne, s'essuie à la feuille du chêne. Sur la plus haute branche le rossignol chantait. Elle adresse sa plainte au rossignol : « Mon amant m'a quitté Pour un bouton de rose Que je lui refusai. Je voudrais que la rose Fût encore au rosier Et que mon ami Pierre Fût encore à m'aimer... » (car je ne lui refuserais plus le bouton de rose), et comme refrain :

Que ne m'a-t-on donné Celui que j'ai tant aimé ?

Voici la chanson telle que je la reconstitue :

En revenant de noces J'étais bien fatigué' ;
 Au bord d'une fontaine Je me suis reposé',
 Et l'eau était si claire Que je m'y suis baigné',
 A la feuille du chêne Je me suis essuyé'.
 Sur la plus haute branche Rossignol a chanté.
 Chante, rossignol, chante, Toi qui as le cœur gai !
 Le mien n'est pas de même : Mon amant m'a quitté'
 Pour un bouton de rose Que je lui refusai.
 Je voudrais que la rose Fût encore au rosier,
 Et que mon ami Pierre Fût encore à m'aimer.

Le refrain vient s'ajouter soit après le second vers, puis ensuite après chaque vers, soit après chaque paire de vers, selon que la ronde se chante :

En revenant de noces J'étais bien fatigué',
 Au bord d'une fontaine Je me suis reposé'.
 Au bord d'une
 Et l'eau était si claire Que je m'y suis baigné',

ou qu'au lieu de répéter le vers, on commence par le second et ainsi de suite.

La version publiée en 1704 par Ballard, version qui s'écarte beaucoup de l'original tel que nous l'avons adopté, est le plus ancien texte que je connaisse de la *Clair Fontaine*. C'est à ce titre, et aussi parce que le *Moniteur* (c'est sous ce nom qu'elle figure dans notre examen) en a modernisé l'orthographe, que je la reproduis ici *in extenso*.

Sur le bord de la Seine, Me suis lavé les pieds.
 D'une feuille de chesne Me les suis essuyez ;

Que ne m'a-t-on donné } refrain
Celui que j'ai tant aimé? }

D'une feuille, etc.

J'ay entendu la voix D'un Rossignol chanter.

Chante, Rossignol, chante, Tu as le cœur tant gay,

Tu as le cœur tant gay, Et moi je l'ay navré.

C'est de mon amy Pierre Qui s'en est en allé.

Je ne luy ay fait chose Qui ait pu le fâcher

Hors un bouquet de Rose, Que je luy refusay.

Au milieu de la Rose, Mon cœur est enchaîné.

N'y a Serrurier en France Qui puis' le déchaîner,

Sinon mon amy Pierre, Qui en a pris la clef.

(Christophe BALLARD, *Brunettes ou petits airs tendres*, t. II, 1704, p. 284.)

P. S. — Déjà avant qu'il ait paru, l'*Examen critique des diverses versions de la Claire Fontaine* n'est plus l'expression exacte de ce que je pense à ce sujet. La confiance que m'inspirait l'interprétation à laquelle je me suis arrêté, après en avoir examiné d'autres, qui aujourd'hui me paraissent tout aussi plausibles quoique pas plus satisfaisantes, est considérablement ébranlée. L'insuccès de mes recherches est peut-être imputable à leur insuffisance, mais je suis plutôt porté à croire qu'il faut l'attribuer à une autre cause, d'ordre supérieur, cause dont je devenais de plus en plus conscient à mesure que j'avançais dans mon travail, à l'impuissance de la critique en général en matière de textes transmis oralement, de ces textes qui, vrais jouets de la fantaisie populaire, sont constamment remaniables et renouvelables, et qui ne permettent d'établir aucune base d'opération critique.

M. Hanotaux, qui s'intéresse vivement à ce genre de travaux et qui m'avait prié de lui remettre la première épreuve de *Claire Fontaine*, m'écrivit ce qui suit :

« Je ne vous cacherai pas que je ne suis pas d'accord avec vous sur
« le sens général. Vous voyez dans la femme dont il s'agit une *mal-mariée*.
« Observez que vous êtes le seul à comprendre ainsi et que parmi tous
« les remanieurs qui ont essayé de mettre de la logique dans cette chan-
« son, il n'en est pas un seul qui ait par un seul mot manifesté qu'il
« admettait une hypothèse analogue à la vôtre. Au contraire, c'est ce

« vers gênant : *En revenant de nocés*, etc., qu'ils ont tous écarté ; ce qui
 « prouve bien que dans leur esprit ce n'est pas l'idée de *nocés* qui était
 « l'idée fondamentale.

« Pour moi, il s'agit seulement d'une jeune fille que son amant a
 « quittée. Elle a été à la noce, elle a vu sa compagne heureuse, tout est
 « gai autour d'elle, la fontaine était claire, le rossignol chantait dans les
 « arbres : alors la tristesse lui est venue au cœur. Elle regrette d'avoir
 « refusé ce bouton de rose (qui, pour moi, est pris ici au figuré), et
 « d'avoir éloigné son ami Pierre. »

C'est la première interprétation que j'ai examinée.

« Mais, me direz-vous, comment expliquer alors ce vers : *Je voudrais
 « que la rose...?* J'avoue que je suis embarrassé. Ou bien il répond à
 « quelque incident qui nous échappe, ou bien il veut dire que depuis le
 « départ de l'amant la jeune fille s'est donnée à un autre. Mais c'est tou-
 « jours le premier qu'elle aime.

« Tout cela n'est pas très plausible (— Je suis aussi de cet avis —).
 « Aussi je serais assez porté à admettre une autre explication de la con-
 « tradition. Ne serait-il pas possible que ce vers : *Je voudrais que la
 « rose...* fût une interpolation et n'appartint en rien à la chanson ? (— Ce
 « vers manque dans la plus ancienne version, celle de Ballard, celle qui
 « contient le refrain : *Que ne m'a-t-on donné celui que j'ai tant aimé?* —)
 « Je ne suis pas éloigné de penser qu'il y aurait là une autre chanson
 « tout indépendante qui se serait, grâce à ce mot *rose*, employé dans le
 « vers précédent, introduite de vive force dans la chanson de *Claire
 « Fontaine*. Cette chanson parasite serait une chanson par énumération
 « comme il en existe tant et comme vous en connaissez certainement :

« Je voudrais que la rose Fût encore au rosier

« Et que le rosier même Fût encore à planter

« Et que la terre même Fût encore à piocher, etc.

« La chanson parasite que je suppose introduite dans *Claire Fontaine*
 « par le mot de *bouton de rose* me paraît avoir tout à fait ce caractère.
 « Par là elle se distingue de la chanson même, qui est une simple
 « rêverie.

« Voilà mon hypothèse. Elle se confirmerait si l'on trouvait le texte
 « indépendant de la chanson de la *Rose*. Il faudrait alors rencontrer un
 « ou deux couplets de début qui nous manquent. »

Je comprends parfaitement qu'une chanson par énumération ait pu se
 souder à « Je voudrais que la rose fût encore au rosier. » Ce vers
 l'amenait naturellement :

Je voudrais que la rose Fût encore au rosier

Et que le rosier même

Et que la terre
 Et que la pioche
 Mais je ne crois pas qu'il y ait pu y avoir soudure après :
 Pour un bouton de rose Que je lui refusai.

Si l'hypothèse de M. Hanotaux était vraie, *toutes les versions* (sauf celle de Ballard, qui traite le thème d'une façon originale) auraient subi l'interpolation, et certaines d'entre elles n'auraient cependant gardé de la *chanson par énumération* que le vers : *Je voudrais que la rose fût encore au rosier*, qui ne présente aucune énumération.

J. GILLIÉRON ¹.

1. [Les efforts ingénieux de M. Gilliéron ne réussirent sans doute pas à persuader les lecteurs, puisqu'ils ne suffirent plus à le persuader lui-même, mais son travail méritait d'être communiqué au public qui s'intéresse à ces études, comme le premier de ce genre qu'on ait entrepris ou au moins publié. En montrant les détours, peut-être inextricables, du labyrinthe où il s'est engagé, l'auteur, j'en suis convaincu, n'aura fait qu'encourager d'autres, et lui-même, à chercher un fil sûr pour y pénétrer de nouveau. L'article de M. Gilliéron est précieux par mille détails, et je ne puis trop engager notamment les collecteurs de chants populaires à méditer les avis qu'il leur donne. — Pour la chanson même dont il s'agit, il y aurait encore bien des observations à présenter; mais il sera plus sage d'attendre de nouveaux matériaux, qui ne manqueront certainement pas de se produire. L'hypothèse de M. Hanotaux est séduisante, mais je ne crois pas que la fin de la chanson fût originellement une simple énumération; c'est un souhait de détruire, d'abord un passé importun, puis soi-même, fort naturel dans la douleur. Le vers *Et que mon ami Pierre fût encore à m'aimer* et le vers *Et que le rosier même fût encore à planter* sont deux suites différentes et contradictoires données au vers *Je voudrais que la rose fût encore au rosier*; ils appartiennent à des époques diverses, comme le montre le sens opposé donné à *fût encore à...* Quant aux suites données à la deuxième de ces versions (la plus ancienne à mon avis) dans quelques variantes, ce sont de pures fantaisies de gens qui ne pouvaient se résigner à finir si tôt une aussi jolie chanson. — G. P.]

MÉLANGES.

I.

LUI ET LEI.

I.

Voici les différentes étymologies qui ont été données jusqu'ici de la forme pronominale masculine *lui*, commune, on le sait, au français, au provençal, à l'italien et au roumain.

- 1° Le gén. lat. *illius* 1 ;
- 2° La combinaison de l'acc. *illum* et de l'adverbe *hic* : *illu(m-h)ic* 2 ;
- 3° La combinaison du datif *illi* et du datif *huic* : *ill(i-h)uic* 3 ;
- 4° Un datif *illuic* formé analogiquement d'après le nom *illic*, comme *huic* de *hic* 4 ;
- 5° L'adverbe *illuc* employé pronominalement 5 ;
- 6° L'adverbe *illunc* employé pronominalement 6.

Contre toutes ces étymologies, M. Paul Meyer a très justement demandé la question préalable en rappelant « que *lui* (*illui* sous la forme complète) est un cas oblique (gén. ou dat.) de *ille*, dont les exemples, qui remontent à l'antiquité, ont été maintes fois relevés 7. » Mais comment expliquer *illui* ?

1. Cette étymologie est déjà dans le Dictionnaire de Ménage. Diez la mentionne en première ligne (*Gramm.*, trad. franç., II, 74), mais reconnaît que des raisons de phonétique empêchent de l'accepter ; M. Schuchardt s'est appliqué avec beaucoup d'ardeur à réfuter ces objections (*Zeitschrift für vgl. Sprachst.*, XXII, 165).

2. Delius, dans le *Jahrb. für rom. und engl. Literat.*, IX, 98 ; cf. Diez, *ubi supra*.

3. Diez, *ubi supra*.

4. Cette explication est donnée par Diez concurremment avec la précédente.

5. Chabaneau, *Revue des langues romanes*, III, 347.

6. Clédât, *ibid.*, 3^e série, VII, 49 ; cf. *Romania*, XI, 163.

7. *Romania*, XI, 163.

M. Tobler avait déjà vu le point faible de toutes les étymologies proposées jusqu'ici. Dire avec M. Schuchardt que le latin populaire a employé illui au lieu du génitif illius, c'est esquiver la difficulté et non la résoudre, puisque entre illius et illui il y a des barrières phonétiques infranchissables. Supposer une forme illuic dont on n'a aucun exemple n'est qu'un expédient : d'une part il n'est guère permis de penser que le pronom *hic*, qui a disparu dans toutes les langues romanes, qui par conséquent ne devait pas être populaire, ait exercé une influence quelconque ; d'autre part, en admettant le datif *illuic*, comment expliquer la chute du *c* dans les textes bas-latins, qui tous nous offrent *illui* ou *lui*, parfois *lue* ? Frappé de ces objections, M. Tobler a été amené à penser que illui était une création analogique du latin populaire ayant son point de départ dans le datif *cui* du pronom relatif et interrogatif¹.

L'explication de M. Tobler me paraît supérieure à toutes celles qu'on a données avant lui ; je l'adopterais volontiers ... si je n'en avais à proposer une nouvelle.

Ille fait au génitif illius : la même forme de génitif en ius se retrouve en latin dans les pronoms ou adjectifs ipse, iste, unus, ullus, nullus, solus, totus, alius, uter, alter, neuter. Francis Meunier a expliqué la formation de ces génitifs², et son explication paraît aujourd'hui admise dans le domaine de la philologie latine³. Le génitif normal de ille est illi : à ce génitif primitif, formé comme domini de dominus, est venu s'adjoindre le génitif ius du pronom is. Illius n'est donc qu'une forme contractée de illi + ius.

Ce qui s'est passé au génitif a dû se passer au datif, au moins dans la langue populaire. Le datif classique illi paraît n'être qu'un locatif employé abusivement ; le véritable datif masculin de ille est illo, correspondant à l'accusatif illum et au génitif illi. Illo s'est combiné avec le datif ei, comme illi avec le génitif ius : de là illo + ei = illoei = illoi, de même que illi + ius = illius = illius. Quant au passage de illoi à illui, il s'est effectué conformément aux lois de la phonétique historique du latin, comme celui de quouis et quoi à cuius et cui, et de hoius et hoic à huius et huic. Illius a obtenu droit de cité dans la langue littéraire ; illui au contraire, par une de ces anomalies dont le linguiste ne s'étonne plus, n'a vécu que dans la bouche du peuple, jusqu'au jour où le latin populaire a supplanté le latin classique : ce jour-là illius a disparu, illui seul est resté dans les langues romanes.

1. *Zeitschr. für rom. Philologie*, III, 159 ; cf. *Romania*, VIII, 463.

2. *Mém. de la Soc. de ling. de Paris*, I, 14 et s.

3. Voyez une note de M. Louis Havet à sa traduction de la *Déclinaison latine*

II.

La forme pronominale féminine correspondante à *lui* est en italien *lei*, en roumain *ei* (affaiblissement de *lei*), en provençal *lei* et *liei*, *leis* et *lieis*, en ancien français *liei*, forme primitive qui, dans le dialecte de l'Île-de-France, s'est contractée régulièrement en *li*, dans les autres dialectes en *lei*, *lié* ou *lé*.

Diez tire l'italien *lei* du datif féminin *illa e* au lieu de *illi*, avec cette remarque : « *l'i* ajouté sert à conserver la longue, comme dans *noi*, *voi*, de *nos*, *vos*¹. » Cette explication du maître ne saurait être admise aujourd'hui : *l'i* de *noi* et *voi* est un *i* analogique qui s'est peu à peu développé sous l'influence des pluriels en *i*; quant à *l'i* de *lei*, il est inexplicable avec la base *illa e*. M. Tobler suppose *illa e c*; mais la vocalisation du *c* en *i* est contraire aux lois de la phonétique italienne. *illa e c* conviendrait à la rigueur à l'explication des formes françaises et des formes provençales sans *s*: mais par cela même qu'il ne peut expliquer ni l'italien ni le roumain, il est insuffisant. Pour le prov. *leis*, *lieis*, Diez propose *illa e + i p s u m*. M. Tobler dit très bien que cette forme ne peut être séparée des autres, mais, quand il propose *illa e c e*, nous ne pouvons nous rallier à son opinion : *illa e c e* traité conformément à la phonétique provençale n'aurait pu donner que *letz*, *lietz* (cf. *patz* de *p a c e m*, *vetz* de *v i c e m*, *vozt* de *v o c e m*, etc.).

La véritable explication de *lei* est intimement liée à celle de *lui* que nous avons donnée plus haut. À côté de *illui*, le latin populaire avait la forme féminine correspondante *illei*², et cette forme s'explique de même. Elle est le résultat de la combinaison de *illa e*, datif féminin primitif, avec *e i*: *illa e e i* = *illa e i* = *illei*.

Les formes provençales avec une *s* s'expliquent par le génitif. *Illius* n'est à l'origine que masculin; le féminin est *illa e i u s* = *illei u s* = (*il*)*leis*.

Il va sans dire que toutes les autres formes pronominales des langues romanes en *ui* et en *ei* ont la même explication³.

Ant. THOMAS.

1. *Gramm.*, II, 74.

2. Voyez P. Meyer, dans *Romania*, XI, 163.

3. Ce qui rend la supposition en latin populaire de *illo + ei* et *illae + ei* plus que vraisemblable, c'est que ce datif redoublé existe pour *is* et *qui*; M. Fr. Meunier a réuni de nombreux exemples de *eiei* et de *quoui* pour *ei* et *quoi* (*loc. laud.*). Quant au génitif féminin *illaeius*, ce n'est pas une simple supposition : dans une inscription de Ladik (Asie-Mineure), on lit *ipseius* (= *ipsaeius*, la même inscription portant *sue* pour *suae*), génitif féminin de *ipse* (*Corp. Insc. Lat.*, III, 287).

II.

BELET.

Ce mot se trouve deux fois dans le *Roman de Rou* :

Richard enveia par sa terre
Chevals e dras e *belez*¹ quere,
E vaissele d'or e de argent.

(Rou, 3^e partie, 1410, Andresen.)

Dunc prist li reis le duc, sil baisa e joi,
Ses *belts*, ses deduiz, ses aveirs li offri.

(Ibid., 1^{re} partie, 1668, id.)

Diez (*Et. Wb.* II c *bele*), Littré et M. Andresen lisent ou corrigent *beles* et voient dans le mot *bele* le primitif de *belette*. M. Godefroy, qui ne donne que le premier exemple, en extrait le sing. *belet*, et l'explique par « fourrure, peau de belette ; » La Curne, qui cite seulement le second, y reconnaît également le pluriel de *belet*, et donne à ce mot le sens de « joyau. » Cette dernière interprétation paraît la plus vraisemblable. Il est naturel que le duc Richard, qui marie sa fille à Geoffroi, comte de Bretagne, offre plutôt à la jeune fiancée des bijoux que des peaux de belette, ce qui n'est point rare maintenant et ce qui l'était encore moins à cette époque. Mais c'est dans le second exemple surtout que *belet* ne peut guère signifier autre chose que « joyau. » Le roi Henri d'Allemagne offre des présents d'amitié au duc Guillaume : est-il raisonnable d'admettre qu'il aille lui offrir des fourrures de belette ? Ce ne sont pas là des cadeaux de prince à prince.

Belet est évidemment un diminutif de *bel*, et *embeleter*, « enjoliver, » employé par Wace (*Brut*, 10042), en est un dérivé qui vient à l'appui du sens donné par La Curne.

Au xvi^e siècle, un poète qui, comme Wace, était normand, Vauquelin de La Fresnaye, se sert du mot *belet* avec la signification bien claire de joyau, de joujou, d'objet artistement façonné :

C'est pourquoi l'enfançon de sa nature en haste
Prendra plus tost qu'un pain un oiselet de paste,
Et quand on luy presente un pourtrait, un *belet*
En argent imprimé, l'argent luy semble laid
Qui n'est que simple masse : il aime une meslange
Qui la chose sujette à l'artifice range. (*Art poët.*, 57. Genty.)

Vauquelin ne fait ici que traduire en poète un passage de Plutarque,

1. C'est la leçon des mss. A et D ; B a *bestes*, C *velez*.

tiré des *Symposiaques*. Je le donne plus textuellement en prose, afin qu'on soit bien fixé sur le sens de *belet* : « Si quelqu'un place devant l'enfant et lui montre un morceau d'argent non façonné, tandis qu'une autre personne lui offrira un petit animal ou un gobelet faits en argent, il prendra de préférence l'objet où il verra l'art et l'intelligence unis à la matière. »

Belet est resté dans le patois haut-normand sous la forme *bélot*. Une mère veut-elle faire taire son enfant qui pleure ou qui crie, elle ne manque jamais de lui dire : « Tais-toi, min petiot, t'éras (tu auras) un *bélot*. » Mot magique, au large sens, qui fait passer devant les yeux de l'enfant, soudainement calmé, toutes sortes de choses merveilleuses, toute la bou-tique d'un lapidaire, je m'en souviens encore.

A. DELBOULLE.

III.

LES MANUSCRITS DU CONNÉTABLE DE LESDIGUIÈRES.

Le connétable de Lesdiguières, mort en 1626, possédait un certain nombre de manuscrits, qui, après diverses vicissitudes, furent vendus à Toulouse en 1716 et achetés en bloc par l'abbaye de Marmoutier. De là ils passèrent, lors de la Révolution, à la bibliothèque de la ville de Tours. En 1633, un catalogue très sommaire en avait été rédigé. Ce catalogue nous a été conservé dans un des recueils de Peiresc, à Carpentras¹. Il a été publié par M. J. Roman, en 1877, dans le *Cabinet historique*, 2^e série, t. I, *Documents*, pp. 49-53. M. Roman, ayant reconnu que plusieurs des mss. de Lesdiguières se retrouvaient à la bibliothèque de Tours, a établi, dans un second article (ouvrage cité pp. 110-2), la concordance des numéros du catalogue de 1633 avec ceux du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Tours* publié en 1875 par M. Dorange². Nous allons reproduire ici, d'après le *Cabinet historique*, la liste de 1633 en y joignant cette concordance :

1. Un vieux livre manuscrit, vers allemands, de l'an 1418.

1. M. H. Omont, de la Bibliothèque nationale, a bien voulu me signaler une autre copie de cette liste, dans le ms. 17917 du fonds latin, Bibl. nat. (anciennement Bouhier B 43), qui est un recueil d'anciens catalogues copiés à la suite les uns des autres, d'après les papiers de Peiresc. Cette copie, ayant pour original la pièce même qu'a publiée M. Roman, ne peut servir qu'à contrôler l'édition du *Cabinet historique*.

2. M. Chabaneau s'est occupé des manuscrits du connétable de Lesdiguières dans ses recherches « sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés » (*Revue des langues romanes*, mai 1882, 3^e série, VII, 211-2). Mais il n'a pas connu la publication de M. Roman, et n'a extrait du catalogue conservé dans le fonds Peiresc que cinq articles.

2. Autre livre manuscrit en vers françoys ; le Songe du pelerinage de la vie humaine, de l'an 1000, bien escript. Tours, n° 950.
3. Grand livre manuscrit de la venerie, sans date.
4. Le decretalus¹ en françoys, manuscrit sans date.
5. La Legende dorée en françoys, manuscrit sans date.
6. Un roman Deoclesian et Samarinde².
7. Vieux livre ms. de la destruction de Troye, en françoys. . . Tours, n° 953.
8. Legende de Nostre Dame, en provençal et italien.
9. Les Propheties de Merlin, vieux manuscrit.
10. Autre livre manuscrit : Songe du pelerinage de la vie humaine.
11. Miracles de Notre Dame, en vieux vers françoys Tours, n° 948.
12. Un vieux roman : *Tristan*.
13. Un breviaire.
14. Un vieux missel manuscrit.
15. Un manuscrit des chevaliers d'Artus.
16. Contemplation de la vie et miracles de J.-C. en vieux provençal.
17. Le roman d'Athis et Protesilas, en vieux vers françoys . . Tours, n° 940.
18. Le roman de Barlaam et Josaphat, en vieux vers françoys. Tours, n° 949.
19. Chansons provençales vieilles.
20. Combats du corps et de l'âme, en vieux vers françoys.
21. Un vieux missel manuscrit.
22. La vie de saint Honoré, en vers provençaux. Tours, n° 943.
23. Un vieux roman : Ogier le danois. Tours, n° 938.
24. L'Image du monde. Tours, n° 946.
25. Le roman de Guion de Bourgogne. Tours, n° 937.
26. Livre de faulconnerie.
27. Vieux livre de recettes de médecine.
28. Un manuscrit en lettres fort anciennes sur le Nouveau Testament.

Voilà donc 9 mss. retrouvés sur 28. L'une de ces identifications, toutefois, n'est pas exacte : celle du *Saint Honorat* porté sous le n° 22. Mais, avant de rectifier ce détail, cherchons ce que sont devenus les autres mss. Le récent mémoire de M. Delisle sur les pertes subies en ce siècle par la bibliothèque de Tours³ va nous l'apprendre. Dans ce mémoire, le savant directeur de la Bibliothèque nationale a réussi à reconstituer à l'aide

1. Dans la copie de Bouhier il y a *Les decretales*, ce qui est probablement aussi la leçon du ms. de Carpentras.

2. *Samarinde* n'a pas de sens ; *d'Amarinde*, leçon de Bouhier, n'est vraisemblablement qu'une correction peu heureuse. Il faut peut-être corriger *sa marastre*. En ce cas le ms. aurait contenu les *Sept Sages de Rome*.

3. *Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIX^e siècle*, in-4°, 1883, 200 pages (extrait des *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1^{re} partie).

d'anciens inventaires souvent très peu explicites (celui des mss. Lesdiguières est du nombre) l'état des collections de manuscrits que possédait la bibliothèque de Tours au commencement de ce siècle. Il a constaté de nombreux déficits résultant de spoliations successives. Entre ces spoliations les plus récentes sont celles dont Libri fut le coupable auteur. Elles ont été accomplies en 1842 ou peu après. On sait que Libri vendit en 1847 au comte d'Ashburnham la plus grande partie de la collection de manuscrits qu'il avait formée en peu d'années, soit par des acquisitions légitimes, soit par des procédés plus économiques mais moins honnêtes. S'aidant du catalogue très sommaire, souvent même inexact, que Libri avait rédigé et que le comte d'Ashburnham a fait imprimer¹, mettant à profit les notices publiées à diverses époques sur quelques-uns des mss. qui constituent actuellement le fonds Libri à Ashburnham Place, M. Delisle est parvenu à identifier vingt-trois articles du catalogue Libri avec autant de volumes qui ont disparu de la bibliothèque de Tours entre 1842 et 1847². Si rigoureuses ont été les déductions de notre éminent paléographe, que l'examen des mss. eux-mêmes, entrepris à Londres au mois de mars dernier par M. Delisle, assisté de deux anciens élèves de l'École des chartes³, a confirmé tous les résultats consignés dans le mémoire qui dès lors était imprimé et mis en pages. Les modifications suggérées par cet examen n'ont porté que sur des détails sans importance⁴.

Entre les vingt-trois mss. de Tours que Libri a fait passer en Angleterre, il en est six qui, d'après les recherches de M. Delisle, peuvent être identifiés avec autant d'articles du catalogue Lesdiguières. Je les indique dans l'ordre de ce catalogue :

Lesdiguières, 4 = Libri 101, ainsi décrit dans le catalogue Libri :
« *Traité de droit*. Manuscrit sur vélin, en provençal, à longues lignes, in-4°,
« du XIV^e siècle. Ce volume précieux se compose de 184 feuillets⁵. »

1. *Catalogue of the manuscripts at Ashburnham place*. Part the first, comprising a collection formed by Professor Libri. London, printed by Charles Francis Hodgson. In-4° paginé B — HH 2. Ce catalogue contient 1923 articles dont quelques-uns sont très volumineux, par ex. le n° 1872 qui se compose de cinquante portefeuilles remplis de pièces variées et généralement volées.

2. Voy. le relevé de ces mss. dans le mémoire précité, p. 193.

3. M. J. Havet et l'auteur du présent article.

4. Ces modifications, très peu nombreuses, sont indiquées à la fin du mémoire (*Additions*, pp. 194-200) parmi un grand nombre de preuves nouvelles à l'appui des identifications proposées antérieurement à l'examen des manuscrits.

5. L'identité de ce ms. avec l'article 4 de Lesdiguières « *Le decretalus en françois, manuscrit sans date* » n'est pas évidente, mais ce qui est évident c'est que le ms. Libri 101 vient de Lesdiguières, car il a la marque *propria* dont il sera question plus loin, et il est certain qu'il y avait à Tours, au commencement de ce siècle, un ms. de droit composé de 184 ff. et venant de Marmoutiers, voy. la Notice de M. Delisle, art. LXII et les additions.

Lesdiguières, 16 = Libri 109 : « *Contemplations de saint Bonaventura*. Ms. sur papier et sur vélin, en provençal, à longues lignes, in-fol., du « XIV^e siècle. »

Lesdiguières, 19 = Libri 111 : « *Chansons*. Ms. sur papier, en provençal¹, à deux colonnes, in-fol., du XIV^e s. Parmi les pièces contenues dans « ce volume se trouve un roman intitulé : *Storia del amat Frondino e de Brisona ou se contiene quatre letres d'amors ab alguns cansons en Frances*². »

Lesdiguières, 22 = Libri 106 : « *Vie de saint Honorat*. Ms. sur papier en vers provençaux, in-fol., du XIV^e siècle³. »

Lesdiguières, 26 = Libri 108 : « *Roman des oiseaux*, par Dandas⁴ de Pradas. Ms. sur pap. de coton, en vers provençaux, à longues lignes, in-4^o, du XIII^e siècle. A la fin de ce précieux volume il y a un petit traité de faulconnerie du XV^e siècle, en français⁵. »

Lesdiguières, 28 = Libri 110 : « *Le Nouveau Testament, avec la vie apocryphe de Jésus-Christ*. Manuscrit sur papier, en provençal, à longues lignes, « in-folio, du XIV^e siècle. Ce recueil très important paraît se rattacher à l'histoire des Albigeois⁶. »

Mais il s'en faut que la liste des mss. de Lesdiguières que nous a conservée Peiresc soit complète. Il existe, tant à la bibliothèque de Tours que dans la collection Libri, un certain nombre de mss. qui ne figurent pas sur cette liste, et qui pourtant viennent incontestablement de Lesdiguières. De ce nombre est le précieux volume qui contient le *Mystère d'Adam*⁷. M. Luzarche publiant en 1854 ce mystère déclare que le ms. où il se trouve fut acheté en 1716 de la famille de Lesdiguières par les Bénédictins de Marmoutier, et s'exprime dans une note (*Adam*, p. iij) ainsi qu'il suit : « La Bibliothèque de Tours possède le *Catalogue des*

1. Erreur de Libri. Le ms. est catalan d'un bout à l'autre. J'ai copié de ce qu'il contient de plus important. J'ajoute en passant que ce ms. est celui que j'ai signalé dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*, année 1880, comme ayant appartenu à Fr. Redi. Mais depuis j'ai acquis la conviction que la signature *Francesco Redi*, placée au dernier feuillet, est fautive. Elle a été apposée par Libri, qui était coutumier de ce genre de falsification, pour dépister les recherches.

2. *Sic* dans Libri, mais il y a des fautes de lecture.

3. On a vu plus haut que M. Roman identifiait le ms. 22 de Lesdiguières avec le ms. conservé actuellement à Tours sous le n^o 943. C'est aussi l'identification que propose M. Chabaneau, *Revue des langues romanes*, 3^e série, VII (1882), p. 212. Mais M. Delisle a montré (art. LXXIV de sa *Notice*) qu'il y a eu à Tours deux mss. de *Saint Honorat*, tous deux provenant de Marmoutier. L'un portait dans la bibliothèque de ce monastère le n^o 192 — c'est le ms. 943 de Tours, — l'autre portant le n^o 164. C'est ce dernier qui vient de Lesdiguières et qui a été volé par Libri.

4. *Sic* Libri !

5. M. Chabaneau a lu malheureusement « Livre de *Fantomerie* » là où M. Roman avait bien lu « Livre de *faulconnerie*. » Cette fautive lecture l'a entraîné à des conjectures qui naturellement ne peuvent plus subsister.

6. Non.

7. Décrit dans la *Romania* par M. Delisle, II, 91-9.

« livres qu'on a acheptés de la bibliothèque de M. Lesdiguières, l'année
« 1716. Dans cette aride nomenclature, qui fait peu d'honneur au
« moine de Marmoutier qui l'a rédigée, on désigne sous les titres sui-
« vants les trois plus importants manuscrits français que la célèbre
« abbaye nous a transmis :

« N° 283. *Histoire de chevalerie*, in-8° (notre très célèbre Ogier
« de Danemarche) ¹.

« N° 241. *Histoire du temps*, in-8° (notre précieux Huon de Bor-
« deaux, en vers) ².

« N° 237. *Prières en vers*, in-8° (le beau recueil de drames litur-
« giques et de légendes que nous allons faire connaître) ³. »

De ces trois mss. un seul, celui d'Ogier, se retrouve indubitablement sur le catalogue Lesdiguières que nous a conservé Peiresc (n° 23). Aussi, M. Luzarche, affirmant qu'ils proviennent tous trois de Lesdiguières, se fonde-t-il non pas sur cette liste qu'il ne connaissait pas, mais sur le « catalogue des livres qu'on a acheptés de la bibliothèque de M. Lesdiguières l'année 1716. » C'est ce catalogue qu'il faudrait avoir pour compléter la liste si imparfaite de Peiresc. Malheureusement, ce catalogue, que M. Luzarche doit avoir eu sous les yeux en 1854, n'a pu être retrouvé : M. Delisle le constate p. 6, n. 5, de son mémoire.

En attendant qu'il reparaisse à la lumière, nous avons un moyen assez sûr de distinguer les mss. Lesdiguières. L'examen des mss. qui viennent indubitablement de cette collection a permis de constater l'existence sur la plupart d'entre eux d'une marque de provenance tracée sur le premier ou sur le dernier feuillet vers la fin du xvi^e siècle, et qui semble pouvoir se lire *propria* ⁴. Or cette marque se trouve sur le ms. actuellement Libri 112, du xii^e siècle, qui contient la vie de saint Brandan, celle de saint Alexis et divers autres ouvrages ⁵. Ce ms. vient incontestablement de Marmoutier. M. Delisle a pu affirmer ⁶, grâce à la

1. Actuellement n° 938 de la Bibliothèque de Tours.

2. N° 936 de la même bibliothèque.

3. N° 927 de la même bibliothèque.

4. Cette marque ne se trouve pas sur le ms. Libri 111 (Lesdiguières 19). Mais ce ms. ne paraît pas nous être parvenu dans son intégrité. D'autre part je ne puis assurer que la marque en question se soit trouvée originairement sur tous les mss. de la collection Lesdiguières. Cette collection fut sans doute formée par des accessions successives, et la marque *propria* peut appartenir à un fonds particulier acquis par la famille du connétable. Quoi qu'il en soit, il résulte d'une vérification que M. Ch. de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, a bien voulu faire pour moi, que les mss. 937, 938, 940, 946, 948, 949, 950, 953 de Tours portent cette marque. On a vu ci-dessus (p. 337) que tous ces mss. figurent sur le catalogue Lesdiguières.

5. Voy. G. Paris, *Vie de saint Alexis*, pp. 3-4.

6. *Notice*, p. 198, addition à l'article LXXIII

marque *propria*, qu'il avait antérieurement appartenu à Lesdiguières. Et cependant il paraît bien difficile de l'identifier avec aucun des articles dont se compose l'inventaire rapporté plus haut.

La difficulté n'est pas moindre pour le ms. Libri 107 : « *Vies des Saints*. Ms. sur vélin, en provençal, à longues lignes. In-4° du XIV^e siècle »¹ ; à moins qu'on veuille y reconnaître le n° 5 de Lesdiguières « Légende dorée en françoys », ou le n° 8 « Légende de Notre-Dame en provençal et italien. » Ce qui rend toute identification incertaine, c'est que ce ms. a perdu ses cinq premiers feuillets, peut-être par le fait de Libri. Il y a effet une ancienne pagination qui est grattée presque partout, comme c'est le cas pour beaucoup de mss. qui ont eu le malheur de passer par les mains de Libri. Mais quelques numéros ont échappé au grattage, ainsi 14 qui correspond au fol. 9 actuel. Le début faisant défaut, on ne doit pas s'étonner que la marque *propria* ait aussi disparu.

Il y avait à Marmoutier, sous la cote 266, un ms. ainsi décrit dans un catalogue du XVIII^e siècle cité par M. Delisle (p. 181, col. 1) : « Roman en « langue provençale, dont on ne peut dire le titre : il commence cepen-
« dant par le saint nom de Dieu, ce qui pourrait faire croire qu'il y est
« parlé de dévotion. Il est du XIV^e siècle. » Il faut assurément l'identifier avec le ms. Libri 103 qui commence ainsi : *Au nom de Dieu vuelh comensar Que my lay dire et acabar...* Ce ms. contient (ff. 33 et suivants) la vie de saint Trophime. Libri le décrit ainsi : « 103. *Vie de saint Trophème (sic) et autres pièces*. Ms. sur papier, en vers provençaux, à longues lignes, in-4°, du XV^e siècle. » Ce doit être encore un ms. Lesdiguières, bien que je ne le retrouve pas sur l'inventaire et que je n'y aie pas relevé la marque *propria*.

Si les trois mss. Libri que nous venons d'examiner ne peuvent être reconnus sur l'informe inventaire des mss. Lesdiguières que nous a conservé Peiresc, il en est tout autrement du ms. Libri 105, ainsi décrit dans le catalogue imprimé par les soins de lord Ashburnham : « Manus-
« crit sur papier, en provençal, à longues lignes, en deux volumes in-4°,
« du XIV^e siècle. Ces deux précieux volumes contiennent un grand nombre
« de pièces en prose et en vers, toutes en provençal. Ils paraissent auto-
« graphes. On y trouve en vers le roman du Chapon, la vie de sainte
« Marguerite, la Passion de Jésus-Christ, etc., etc. ; un traité de botani-
« que en prose, etc. ; avec un grand nombre de notes diverses, dont
« quelques-unes portent pour date les années 1347, 1353, 1354 et 1355.

1. J'en ai publié un extrait dans mon *Recueil d'anciens textes*, n° 33 de la partie provençale. On lit à la fin cette frauduleuse mention : « Iste liber est conventus S. Dominici de Mantua, » preuve surabondante que le ms. a été volé par Libri ailleurs qu'en Italie.

« Probablement c'est là un recueil écrit par quelque troubadour et médecin du XIV^e siècle. Plusieurs notes commencent ainsi : « Remembrances que yeu Peyre de Serras ou de Ferras, etc. » Ce Pierre de Serras est-ce l'auteur des écrits contenus dans ce recueil² ? — Bien que j'aie eu ce ms. plusieurs fois entre les mains depuis octobre 1865, alors que le feu comte d'Ashburnham voulut bien m'admettre pour la première fois à consulter les inestimables trésors de sa bibliothèque, ce n'est qu'en juin dernier que j'y ai remarqué la marque *propria*³. A cette date, le mémoire de M. Delisle était tiré, c'est pourquoi il n'y est pas fait mention du ms. Libri 105. Actuellement je n'hésite pas à identifier ce ms. avec l'article 27 de l'inventaire Lesdiguières, ainsi conçu : « Vieux livre de recettes de médecine. »

Pour résumer tout ce qui précède, je vais donner un tableau comparatif des n^{os} de l'inventaire Lesdiguières avec les n^{os} correspondants de la bibliothèque de Tours et du fonds Libri :

Lesd. 2 = Tours 950	Lesd. 22 = Libri 106
— 4 = Libri 101	— 23 = Tours 938
— 7 = Tours 953	— 24 = Tours 946
— 11 = Tours 948	— 25 = Tours 937
— 16 = Libri 109	— 26 = Libri 108
— 17 = Tours 940	— 27 = Libri 105
— 18 = Tours 949	— 28 = Libri 110
— 19 = Libri 111	

Manuscrits Libri provenant de Lesdiguières, mais qui ne se laissent pas reconnaître dans l'inventaire conservé par Peiresc :

Libri 103, 107, 112.

P. M.

IV.

NO NORMAND ET ON FRANÇAIS.

Dans un article récemment inséré dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* (t. V, p. 149-154), M. Joret conteste l'étymologie que j'ai proposée (*Rom.* X, 402) pour le mot qui signifie *on* en patois normand, et qui, suivant les localités, se prononce *no*, *nou*, *non*, et devant une voyelle *noz*, *nouz*, *nonz*, cette dernière forme extrêmement rare. Pour lui répondre il me faut préciser davantage et compléter ce que j'ai déjà dit. Je tâcherai d'être court et surtout catégorique.

1. Je copie littéralement Libri.
 2. Je répondrai à cette question dans un prochain mémoire. On verra que ce ms. intéresse non pas seulement l'histoire de la littérature provençale, mais aussi celle du village désormais célèbre de Maillane.
 3. Elle est par exception placée au 2^e feuillet du second volume.

Les preuves historiques nous manquant, nous en sommes réduits aux hypothèses. L'hypothèse ici devra satisfaire à deux conditions : 1° expliquer toutes les formes du mot ; 2° s'accorder avec son emploi grammatical.

M. Havet et M. Joret proposent le pronom nos, fr. *nous*. L'hypothèse satisfait à une des conditions. On fait aisément sortir de nos *noz*, *nouz*, *no*, *nou*, et même *nonz* et *non*.

Mais elle ne satisfait pas à la seconde condition. *No*, sous quelque forme qu'il se présente, de même que le français *on*, l'anglais *one* et l'allemand *man*, ne s'emploie jamais que comme sujet d'un verbe à la troisième personne du singulier. J'ai demandé qu'on me citât une phrase, une locution, où l'une des formes de *no* se trouve associée à un verbe, à un adjectif, à quelque chose enfin qui rappelle la première personne du pluriel, comme indice que nos a passé par là. J'attends toujours ¹.

J'ai dit, dans mon précédent article, qu'aucune forme tirée de nos latin ne s'emploie comme sujet dans le patois moderne du nord du département de la Manche. M. Joret me cite : « C'est nous », — en haguais : « Ch'est nouës. » Mais qui ne sait que dans ces constructions le pronom est au régime, comme le montrent les formes françaises : *C'est moi*, *c'est toi* ?

Encore un mot : bien que ce soit en dehors de la question qui nous occupe, M. Joret m'accuse deux fois d'ignorance à propos du langage de la Hague. Le reproche est au moins singulier. Le patois de la Hague est ma langue maternelle ; je n'en ai ni parlé ni entendu parler d'autre jusqu'à l'âge de douze à treize ans ; jusqu'à cette époque, je n'ai connu le français que par les livres. Je puis lui garantir qu'à la Hague le pronom de la première personne se décline ainsi au pluriel :

Avant le verbe : nominatif *je*, datif et accusatif *nous*. Après le verbe : *nouës*, uniformément :

I *nou* doune ; i *nous* ème ; *ch'est* à *nouës* ; *ch'est* *nouës*.

Jamais, dans le pays que j'ai habité, on n'a dit :

Je *vō* done ; je *vos* ème,

et encore moins, quoi qu'en dise M. Joret :

Je *von* done ; je *vonz* ème.

Un haguais n'arriverait même pas à prononcer cette dernière forme sans faire la grimace.

No, *noz* ne s'emploient jamais avant le verbe ni comme sujet ni comme régime. *Vo*, *voz* s'emploient, mais seulement comme sujets :

1. M. Joret me cite un vers du poème sur Thomas Hélie « en Hague langage » du XIII^e siècle : *Nous devons estre curious*. Ce vers évidemment n'a rien à faire ici ; le sujet et le verbe sont à la première personne du pluriel, et rien n'indique dans l'un ni l'autre de ces mots une tendance à passer à la troisième personne du singulier.

Vo dites, *voz* émaëz ; *vo* nou dites, *vo* nous émaëz.

Ces particularités nous ont éloignés de *no*, *noz*, pronom indéfini ; revenons-y.

L'hypothèse de M. Havet étant écartée comme ne satisfaisant qu'à l'une des conditions du problème, examinons si celle que j'ai proposée : *l'on*, *l'hom* = *no*, satisfait aux deux.

Pour la condition grammaticale, il n'y a pas de difficulté. *No*, *nou*, *non*, avec ou sans *s* ou *z*, s'emploie dans les mêmes conditions que *on*, *l'on* en français moderne, *en*, *l'en* en vieux français.

Quant à la phonétique, il y a trois éléments dans *noz* ; étudions-les séparément : *n*, *o*, *z*. Le *z* final ne peut faire question. Cette lettre s'emploie à chaque instant en normand pour éviter un hiatus :

J'ai *z* eu ; il a *z* eu ; *noz* a *z* eu ; il on *z* eu, etc.¹.

M. Joret demande comment *on* de *l'on* a pu devenir *ou* ?

C'est une règle de la phonétique haguaise qu'à *o* accentué, et même non accentué, du latin et du français, correspond généralement *ou* : *nomen*, *noun* ; *homines*, *houme* ; *to(n)sare*, *tousdê* ; *rosa*, *rouse* ; *nodus*, *nou* ; *gloriosus*, *glorious* ; *columba*, *coulombe*, etc., etc.

La négation *non* devient même *nou* dans certains cas :

Jouaë à pé ou *nou* (à pair ou non).

Le patois haguais ajoute souvent des nasales, mais il en supprime aussi. Il dit : *éfant* au lieu d'*enfant* ; *s'évoler* et non *s'envoler* ; *tôto* et non *tôton*, etc.

Les trois formes *no*, *nou*, *non*, peuvent donc avoir toutes trois la même origine.

Quant au changement de *lon* (*l'on*, *l'hom*) en *non*, il s'explique facilement par l'assimilation de l'*l* initiale à l'*n* finale².

1. [Cette explication est très admissible ; notons cependant qu'il ne serait pas impossible que l'*s* de *nos* fût un reste de celle de *ons*, *l'ons*, forme usitée au XIII^e siècle. — G. P.]

2. [Ce qui met hors de doute l'explication de M. Fleury, d'ailleurs si probable par elle-même, c'est le rapprochement de *nen* (*n'en*) pour *len* (*l'en*), que M. Joret indique lui-même (p. 152, n. 1), mais sans y attacher l'importance qu'il mérite. Il est impossible de contester que *nen*, au sens de *on*, soit pour *len*. Cette forme se trouve pour la première fois, à ma connaissance, dans la *Chronique* du rouennais P. Cochon (éd. Vallet de Viriville, p. 381) : *Et de fait n'en ne savoit qui ce peust avoir fait*. Dans le *Miracle de saint Nicolas*, pièce du XV^e siècle réimprimée en 1868 pour le libraire Baillieu, je la trouve deux fois : *Il est temps que nen le sequeure* (p. 66), *C'est raison que nen te l'acorde* (p. 78). Deux chansons du XV^e siècle, citées dans la *Comédie des Chansons*, la présentent encore : *N'allez plus sans farrement, Car nen vous espie* (*Anc. Th. Fr.*, t. IX, p. 130) ; *Belle, ne vous marissez point Quand nen vous fait la revesance* (p. 174). On ne peut évidemment séparer *nen* de *non*, pas plus que *len* de *lon* et *en* de *on*. Dans le Bas-Maine, d'après M. de Montesson, on dit également *n'on* pour *l'on* et *n'en* pour *l'en*. — G. P.]

Il résulte de là que *l'on* a parfaitement pu devenir *n'on*, *non*, *nou* et *no*.
C. q. f. d.

M. Joret aime les digressions. Je l'ai déjà suivi dans une à propos de la déclinaison du pronom de la première personne. Je le suivrai aussi volontiers dans une autre qu'il rattache à *no*, bien qu'elle ne s'y rapporte que très indirectement.

On dit ordinairement :

No z en est content

Mais on dit aussi, quoique rarement :

Non'n est content¹.

On pourrait dire qu'ici ce n'est pas *no* qu'on a employé, mais *non*, qui est une forme tout aussi légitime, et que l'*e* de *en* est élidé, comme *i* dans : « Pieis qu'ainchyn 'n en est. »

Mais ce n'est pas après *no* seulement que cette double *nn* apparaît. On dit également :

Tu n'n as menti. Tu en as menti.

Vo n'n avæz menti. Vous en avez menti.

I n'n ont menti. Ils en ont menti.

M. Joret a publié lui-même (*Romania*, V, p. 374) une chanson normande dans laquelle se trouve ce même détail :

In'n ont menti par leur goule.

Seulement il a eu tort de placer entre *n* et *ont* (ou *on*) une apostrophe qui fait croire à tort à une négation. La dernière *n* est évidemment celle de *en* restée après l'élosion de l'*e*.

Cette duplication de l'*n* se produit quand, dans la conjugaison, le mot *en* se trouve placé entre le pronom sujet et un verbe commençant par une voyelle quelconque et non pas devant *e* muet seulement, comme le prétend M. Joret en me reprenant, oubliant qu'il a lui-même fourni un exemple qui le dément dans la chanson précitée. Il est probable qu'il faut voir ici le même genre d'attraction qui fait dire aux Parisiens : *Je ll'ai vu* au lieu de : *Je l'ai vu*. Peut-être y a-t-il aussi un fait d'imitation. Avec la négation, les deux *nn* sont obligatoires, et il est possible qu'à cette phrase : *Je n'en ai pas menti*, et par abréviation : *Je n'n ai pas menti*, on ait été entraîné à répondre : *Tu n'n as menti*.

Quoi qu'il en soit, ce doublement de l'*n* en Normandie, de *l* à Paris est tout à fait étranger à l'origine de *no* = *on*.

J. FLEURY.

¹. J'ai mal transcrit cette phrase dans mon précédent article de la *Romania*, je la rétablis ici selon sa prononciation.

V.

LE PRONOM PERSONNEL NEUTRE DANS LE FOREZ,
LE LYONNAIS ET LA BRESSE.

Dans un article plein de remarques intéressantes sur *quelques pronoms provençaux* (*Romania*, 1875, p. 338), M. Chabaneau dit (p. 341, note 3) que le pronom neutre *o*, *ou*, *vou* est presque exclusivement employé comme attribut ou régime direct, et qu'on ne le rencontre comme sujet, à l'exemple de *l'ol* poitevin, que dans des textes récents de la Basse-Auvergne. Il faut ajouter à la Basse-Auvergne le Forez, le Roannais, et, en partie du moins, le Lyonnais. Ce même pronom, sous une autre forme, se retrouve en Bresse et en Franche-Comté.

I.

Les habitants du Forez et du Roannais emploient toujours *ou* et *vou* comme sujet. Dans ces deux pays, *ou*, *vou*¹ (*ou* se rencontre surtout après le verbe, dans les locutions interrogatives) est le pronom personnel neutre sujet ; il remplace le *il* neutre français², et souvent aussi notre pronom démonstratif neutre *ce*, dont l'équivalent dans ces patois, *çou*, *ce*, ne s'emploie guère que devant le pronom relatif ; on dit :

L'uzai creyeit *ce que* dizit
Quo boémou (*Patois forézien* de Gras, p. 247).
« L'oiseau crut *ce que* lui disait ce bohème. »

Mais, dans la célèbre chanson du « Grand Valet » on a :

N'avons ben de boun pan blanc
De pan moullèt
Vou est pa madama noutra fenna
Et soun valèt. (*Ibidem*, p. 237.)
« Nous avons bien du bon pain blanc, du pain mollet,
C'est pour madame notre femme et son valet. »

Le pronom personnel (ou plutôt *impersonnel*) neutre se distingue bien nettement du pronom masculin singulier, qui, dans le Forez, est *aul*, *ol*

1. On est parfois tenté de lire : *oul*, *voul*, devant l'adverbe *y* (*vou l'y orat de musiciens*, Linossier dans Onofrio, *Patois lyonnais*, p. 97). Mais *l'* est ici une lettre euphonique, qui fait corps avec l'adverbe *y*. On ne la retrouve pas après *vou* devant les autres mots commençant par des voyelles.

2. Sur l'origine de ce *il* neutre, voyez l'article de M. Horning (*Rom. Studien*, IV, 229).

devant les voyelles (Linossier écrit *œul*), et *au*, *o* devant les consonnes ¹. Voici des exemples pris dans les différents patois du Forez et du Roannais :

SAINT-ETIENNE ².*Pronom masculin.*

Au va tant preïe Dio...
(Chapelon, *Requête*, p. 207. — Onofrio, p. 62.)
Au l'a fat sur son corps lou signou de
[sa crency
(Chapelon, *Testam.* p. 177. — Onofrio, 138.)
Onte *aul'* ey sen cret.
(Chapelon, *Noël*, IX, p. 99. — Onofrio, 141.)
« Où il est sans berceau. »
œu n'ère pas plus gros que lou pung...
Pouortant *œul* ozait prouvâ soun in-
[nouçenci.
(Linossier, dans Gras, p. 258.)
Aul essoble qu'*aul* a grandzit
Et par essoubla la viellessa
Au bramara jusqu'à la fin :
Vive la joie et lou bon vin !
(*Chans.* de Philippon, 1853, p. 17. —
Onofrio, p. 187.)
« Il oublie qu'*il* a grandi, etc. »

Pronom neutre.

Que sier *tu* de se trazeyrie ?
Vou n'e que charchie de veyie.
(*Ballet forézien*, commencement du
XVII^e siècle. Cf. Onofrio, *Patois
lyonnais*, p. 60.)
« Que sert-il de se tourmenter ? Ce
n'est que chercher du souci. »
Peu que *vous* nous faut tous siore la
[mesma crency.
(Chapelon, — du XVII^e s. — *Thèse*,
p. 227. — Cf. Onofrio, l. c. p. 138.)
« Puisqu'*il* nous faut tous suivre la
même croyance. »
Ne voudrit *ou* pas mio porta lour
[chandaley.
(Chapelon, *Requête*, p. 214. — Onofrio,
p. 55.)
« Ne vaudrait-il pas mieux porter
leur chandelier ? »
Si *vous* est pas toi.
(Linossier, 1853, dans Gras, p. 259.)
Quand *vous* passe pas d'houra
Sens que l'apprehensioun me sebroule
[lou coura.
(*Chans.* de Philippon, 1853, p. 70. —
Onofrio, 101.)
« Quand *il* ne passe pas d'heure
sans que la crainte m'ébranle le cœur. »

SAINT-CHAMOND.

A ³ se risque le pi, s'étend teu de son lon

1. Le pronom masculin a souvent la forme *ai* (au lieu de *aul*) quand il n'est pas protonique, quand il suit le verbe et prend l'accent tonique :

« Tout votron sang, moun Dio, suffira-t-*ai* ? »

(Philippon, *Chansons*, etc. Saint-Étienne, 1853, p. 26. Cf. Onofrio, *Patois lyonnais*, p. 69.)

« Djizit-*ai* » = *disait-il* (Linossier, dans Gras, l. c. p. 259).

2. Dans la charte de Saint-Bonnet-le-Château (1262), publiée dans *l'Histoire du Forez de La Mure*, dans celle de Bernard et dans P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, I, 173 ss., on ne trouve que le pronom neutre régime *o*.

3. Cf. ci-dessous le patois de Rive-de-Gier.

Par malheur dans la blaoge, ont *ou* gnia de saboullie.

(Savel, *Mariage de Jean*, p. 51. — Onofrio, p. 69.)

Trad. : « Il se heurte le pied, s'étend tout de son long

« Par malheur dans la boue, où il y a du barbotage. »

MONTBRISON.

Aul ot prou l'echina longi.

(Gras, p. 233.)

Vou est par rapport au jour

(Gras, p. 234.)

PATOIS DE LA PLAINE.

Au sot tant ben criblà l'avena

(*Le grand Valet*, Gras, p. 237.)

Au ne tombeit pas à l'abada

(Gras, p. 247.)

« Il ne tomba pas à l'abandon. »

Les trois derniers couplets de la

chanson du *Grand Valet* (Gras, p. 237)

se terminent par :

Vou est pa madama noutra fenna

Et soun valèt.

Dans la même chanson, on a :

Vou faudrot ben creitre soun gageou.

« Il faudra bien augmenter son gage. »

Pour le Roannais, Gras (p. 263 de son *Patois forézien*) donne la chanson des *Reproches à Catherine*, qui lui a été communiquée par M. le D^r Noël, de Saint-Haon-le-Châtel. On y trouve deux fois le pronom neutre *ou* :

Qu'on saye sadze ou qu'on badine

Avè tei *ou* est sou pour sou.

Et plus loin :

Quand z'aime ine créature

Ah ! bourgne, *ou* est par tout de bon.

J'ai eu l'occasion d'entendre parler le patois de Saint-Haon-le-Châtel. Le pronom personnel masculin de la 3^e personne y est : *el* (*é* devant les consonnes). On ne trouve jamais le pronom *él* à la place de *ou* ; on dit toujours : « *ou* plò » (*il* pleut), jamais : « *é* plò » ; « *ou* fò » (*il* faut), jamais : « *é* fò ». Quand le mot qui suit *ou* commence par une voyelle, on met généralement un *z* euphonique devant la voyelle.

Dans un texte de patois lyonnais, une chanson de Revérony, qui paraît avoir été composée quelque temps après le 9 thermidor, on trouve le pronom masculin *ol* et le pronom neutre *vou* :

O l'aït inventa de battiau a soupapa.

(Onofrio, 178.)

« Il avait inventé des bateaux à soupape. »

Vouere tant ension parmey et defondu

De faire solamont lou signou de sa

[cronci.

(Onofrio, 138.)

« Il était permis et défendu de faire seulement le signe de sa croyance. »

Le patois de Rive-de-Gier (Var-de-Gi), entre le Lyonnais et le Forez, nous est surtout connu par les nombreuses publications patoises de Guillaume Roquille (1834-1859). Le pronom neutre y a la forme *o* (*ov* devant les voyelles); le pronom masculin est *al* (*a* devant les consonnes) :

Enfin <i>a</i> po compto sur cou long per-	<i>O</i> faut qu' <i>o</i> nein fignese, <i>o</i> vet pro
[sonnajo...	[cancorno.
Pourvu qu' <i>a</i> l'y promete au bout de	(<i>Discours</i> , 1858, p. 10.—Onofrio, 92.)
[quoque jours	« Il faut qu'on en finisse, c'est
Ina decoration qu' <i>al</i> apinche toujours.	assez bavardé. »
(<i>Lo deputo manquo</i> , p. 11. — Onofrio, 26.)	<i>Ov</i> est par vos galò que j'essayo
« Enfin il peut compter sur ce long	[d'écriture.
personnage... pourvu qu'il lui promette	(<i>Ballon d'essai</i> , dans Gras, p. 261.)
au bout de quelques jours une	« C'est pour vous amuser que j'es-
décoration qu'il guette toujours. »	saye d'écriture. »
Après le verbe le pronom masculin	<i>So</i> vos plait = <i>s'il</i> vous plait.
est <i>é</i> :	(<i>Ibid.</i> p. 261.)
Onte est t' <i>é</i> donc, cou grand blagueur.	
(<i>Les Ganduaises</i> , p. 20. — Onofrio, 52.)	

Le pronom *vous* s'emploie aussi dans le Forez avec la valeur de notre pronom indéfini *on* :

Vous veit tous lou jour pretres ou capucins
 Confessa de fiorou mai de quaranta cinq.
 (Chapelon, *La Misera*, p. 202. — Onofrio, 207.)

« On voyait tous les jours prêtres ou capucins confesser de fiévreux plus de quarante-cinq. »

Vous gagne pas son pon,
Vous epuise sa fontana.
 (*Remou et Baroueni*, p. 6. — Onofrio, 211.)

Dans tous les patois locaux que nous venons d'énumérer, le pronom neutre régime est *zo*, que l'on trouve écrit : *zo*, *z'au* et *z'œu* (dans Linossier, qui a aussi *œu*) :

Lou major que court par *zo* tout bien eigua.
 (Chapelon, de Saint-Étienne, *Entrée sol.*, p. 136. — Onofrio, p. 177.)

« Le major qui court pour *le* tout bien arranger. »

Vequia ce que n'on sao; si *z'œu* voulez pas creire
 Djirai coumma ma grand, pouèdes *œu* z'allà veire.
 (Linossier de Saint-Étienne, dans Gras, p. 259.)

Faudrèt que *z'au* saubeissin.
 (Patois de Montbrison, dans Gras, p. 233.)

« Il faudrait que je *le* susse. »

Et san ben *z'au* demandâ au marchi.
 (Idem, *ibid.*, p. 234.)

Le boussu z'au volit.ben.

(Patois be Boën, en Forez, dans Gras, p. 240.)

Qu'ompachiont louz autrou de zo voulé ega.

(Poème lyonnais sur le 9 thermidor. — Onofrio, p. 177.)

« Qui empêchaient les autres de le vouloir arranger. »

II.

Dans une partie du Lyonnais et du Dauphiné, dans la Bresse et une partie de la Franche-Comté, le pronom personnel neutre est aujourd'hui *é* (*ey* ou *y*, ou quelquefois *éz*, devant une voyelle).

Pour le Lyonnais, nous pouvons faire remonter à la fin du XIII^e siècle l'histoire de ce pronom. Dans les œuvres de Marguerite d'Oingt, publiées par M. Philipon (Lyon, Scheuring, 1877), on trouve constamment : « *oy* li fut senblanz » (pages 43, 61, 85, 87, 89, etc.), « *oy* no ha pas mout de tens que... » (p. 43), etc. Dans le dernier chapitre de la *Vie de Béatrix d'Ornacieux* et dans une des *Lettres* de Marguerite, *oy* est remplacé presque partout par *ay* ou *hay*, forme que l'on trouve accidentellement ailleurs. Le pronom masculin est *il* et aussi *el*. Le pronom neutre régime est *o* ou *ho* : « Deus non *ho* voucît sofrir » (p. 69).

Un peu plus tard, au milieu du XIV^e siècle, nous avons les *syndicats* (procès-verbaux d'élections) publiés par M. Guigue à la suite du cartulaire municipal de Lyon (Lyon, Aug. Brun, 1876).

Dans le syndicat de 1352, on lit :

Leur enjoignant que il vignant toz los vendros et los atos jours que *ay* lour semblera bon.

Et plus bas, dans le même document :

Item volunt et ordenent li diz puebls et mestros des mestiers que li diz conseilors eslisant una bonna persona por visitar sovent les portes, murs quant *ay* sera covignablo.

Il faut aussi voir le pronom neutre dans la phrase suivante, qui se trouve dans les deux syndicats de 1352 et de 1355 :

Se l'on fet tort a acon povre citein que li dit conselliour lo puysant fere siegre et menar aus depens commons duchi que *ai* seyt adressia czo qui tocherit lo fet common.

Le même pronom se retrouve dans un autre texte lyonnais du XIV^e s., récemment publié par M. Georges Guigue, le livre de raison d'un bourgeois de Lyon (*Lyon-Revue*, octobre 1882) :

L'an de Notront Segnur M. III^e et XXIII, lo vendros d'avan la festa senti Katelina, que *ai* fut festa san Clément...

A cette époque et dans ce texte, le pronom masculin singulier de la 3^e personne est *el* :

El defalit en la quareima après.

Les textes plus récents du patois lyonnais ont aussi le pronom neutre, écrit *et*, *es*, ou *ey* devant une voyelle :

Eyet assé querquavela
Depechon-nou, *eyet* tot un.

(*Chevauchée de l'âne*, 1566. — Onofrio, 95.)

« C'est assez babillé. Dépêchons-nous, *c'est* la même chose. »

Si *es* fo baily huit sous à une lavandiri.

(*La Bernarda buyandiri*, 1658. — Onofrio, p. 48.)

« S'il faut donner 8 sous à une lavandière. »

Et yet d'excellent vin nouviau.

(*Lyon en vers burlesques*, 1683, 2^e journée, p. 10. — Onofrio, 2.)

Dans ces textes, le pronom masculin est *il*, *y* :

Lo savon de quay *y* seret savonna.

(*La Bernarda buyandiri*, p. 17. — Onofrio, 315.)

Les documents du Dauphiné et de la Bresse nous offrent le même pronom neutre, distinct des formes masculines (*ul* pour le Dauphiné, *il* pour la Bresse) :

DAUPHINÉ.

Si de vespro <i>u</i> l'entend sizina quoque	<i>E</i> me fau retourna du coutié de ma
[mouchi	[crotta.
<i>U</i> saute enragia, nu, defour de sa	(<i>Pastor. de Janin</i> , prol. — Onofrio,
[couchi.	443.)
(<i>Lo banquet de le faye</i> , p. 10. — Onofrio, 214.)	« Il me faut retourner du côté de ma grotte. »
« Si, le soir, il entend bourdonner une mouche, <i>il</i> saute, enragé, nu, hors de sa couche. »	Car <i>e</i> gnat pas una que ploure. (<i>La vieille Lavandière</i> , p. 65. — Onofrio, 403.) « Car <i>il</i> n'y en a pas une qui pleure. »

BRESSE¹.

Tant de co qu' <i>i</i> se bechove	A Noyé, san marçando
Fasé cère son bonnet.	<i>Et</i> fau s'abado.
(<i>Noëls bressans</i> de Le Duc, p. 35. — Onofrio, 303.)	(<i>Noëls bressans</i> , p. 11. — Onofrio, 2.)
« Tant de fois qu'il se baissait, il faisait choir son bonnet. »	« A Noël, sans marchander, <i>il</i> faut se livrer à la joie. »
Quand Dieu fit l'om' a l'an premi,	<i>E</i> nos <i>y</i> fau to cori.
<i>I</i> lo beti dans son curti.	(Noël de Bourg, dans Mignard, <i>Idiome bourguignon</i> , p. 200.)
(<i>Ibid.</i> , p. 108. — Onofrio, 145.)	

1. Dans les pièces bressanes citées par Monnier (*Vocabulaire de la langue du Jura dans les Mélanges sur les langues*, Paris, 1831), le pronom masculin est *i* devant les consonnes, *l'* devant les voyelles, le pronom neutre est le plus souvent *y* devant *est* (p. 146, 148, 149). Mais, dans une chanson des collines de la Bresse, on trouve : *eu' est ran* (ce n'est rien), et *quand è faut* (quand il faut).

On trouve encore le pronom neutre *é* (le pronom masculin étant *il*) dans l'arrondissement de Poligny (Jura), où l'on dit : *é pleù* (il pleut). Devant les voyelles on met *ez*, ou *y*, probablement dérivé de *ey*. Après le verbe on dit « *ô* » : *pleut-ô* (pleut-il ?). Le pronom neutre régime est aussi *ô*. Mon information ne s'étend pas au-delà de cette partie du Jura. Toutefois, je sais par un de mes collègues à la Faculté de Lyon, M. Regnaud, que, à Gray (Haute-Saône), le pronom masculin et le pronom neutre sont identiques (*el*). A Vesoul, les deux pronoms semblent être distincts ; dans la parabole de l'Enfant prodigue en patois de Vesoul (*Mélanges sur les langues*, Paris, 1831), je lis : « Per èprée qu'èl eu tot dissipà... *Ei* fau qu'i m'leuve » (p. 479).

De tous les patois qui ont le pronom neutre *é*, celui qui m'est le mieux connu est le patois des deux cantons de Coligny et de Saint-Amour, sur la limite des départements de l'Ain et du Jura. Dans ce patois le pronom masculin de la 3^e personne est : *i* devant les consonnes, *'l* devant les voyelles. Le pronom neutre est :

avant le verbe : *é* devant les consonnes, après le verbe : *eù*.
éy (presque *iy*) devant les voyelles.

On dit : *é pleù* (il pleut) ; *éy areve que...* (il arrive que...) ; *pleùt eù* (pleut-il ?).

Le patois de Coligny n'emploie le pronom démonstratif neutre *che* que devant le relatif. Partout ailleurs on se sert de *é* : *é fi ye* (ce fut hier) ; *é 't iquye* (c'est ici) ; *cui 't eù ?* (qui est-ce ?).

é s'emploie aussi comme régime : *on é di* (on le dit) ; *on ey évète* (on l'invente).

C'est sans doute ce pronom, avec sa valeur de régime, qu'il faut voir dans la phrase suivante du *syndicat* lyonnais de 1352 :

... et que li diz ... jurant sur sant evangilo que il *efarant* bien et leialment.

Il faut probablement lire : « *é farant*, » c'est-à-dire : qu'ils *le* feront.

Le Dauphiné paraît avoir aussi une forme spéciale pour le pronom neutre après le verbe :

Eito comme celey

Que me faut engrounie ?

(*Pastor. de Janin*, act. I, sc. 1. — Onofrio, 182.)

« Est-ce comme cela qu'il faut m'égratigner ? »

Nous avons vu que le pronom neutre, dans ce même texte, est *é* devant le verbe. Les pièces dauphinoises publiées par Champollion (*Nouvelles recherches sur les patois*, Paris, 1809) offrent quelques exemples de *o* après le verbe *être*. Mais dans ces pièces, partout ailleurs le pronom personnel neutre est *lo* ou *la*. Voici les exemples de *o* :

Qu'êto que lor bien (p. 104)

Qu'eito que faron

Notres yvrognasse (p. 127).

Dans un des textes de Champollion, appartenant au patois de Grenoble, on rencontre *eu* comme pronom neutre régime :

Faut qu'on m'*eu* pardonneyse (p. 109).

Quelle origine faut-il assigner au pronom *é* ? La première explication qui se présente à l'esprit, si l'on considère uniquement la forme actuelle du patois de Coligny, consiste à y voir le latin *illud*, devenu *el*, puis *é* ou *eû*, suivant que le pronom est protonique ou accentué. Un *y* euphonique se serait introduit entre *é* et les mots commençant par une voyelle, postérieurement à la chute de l'*l*. Mais cette explication offre des difficultés : pourquoi l'*l* serait-elle tombée dans *el* protonique, tandis qu'elle s'est maintenue dans *il* ?

C'est vraisemblablement à *hoc* que *é* doit être rattaché. Dans le patois de Coligny on a *cêlà* (cela), qui offre une transformation analogue du pronom *hoc*. D'autre part, dans Marguerite d'Oingt, à côté de *oy* neutre, duquel dérive le *é* lyonnais du XVI^e siècle, on trouve « *avoy* » (= avec).

Le tableau ci-joint résumera les observations contenues dans cet article¹.

	Pronom personnel neutre			Régime	Pronom personnel masculin singulier sujet
	Sujet				
	Précédant le verbe	Devant voyelles	Suivant le verbe		
Charte de Saint-Bonnet (XIII ^e siècle)				<i>o</i>	<i>el</i>
Patois de St-Étienne	<i>you</i>	<i>you</i>	<i>ou</i>	<i>zo</i> <i>z'œu, œu</i>	<i>aul, au</i> <i>œul, œu</i>
Montbrison, pl. du Forez	<i>you</i>	<i>you</i>	(<i>ou</i>)	<i>z'au</i>	<i>aul, au</i>
Chans. lyonn. du 9 therm.	<i>you</i>	<i>you</i>	(<i>ou</i>)	<i>zo</i>	<i>ol, o</i>
Roannais : S. - Haon - le - Châtel	<i>ou</i>	<i>ou, ouz</i>	<i>ou</i>	<i>le</i>	<i>él, èz</i>

1. J'ai souligné dans le tableau les noms des pays sur lesquels j'ai des renseignements directs. — Depuis que cet article est écrit, je me suis enquis de la forme actuelle du pronom neutre dans un grand nombre des communes de la région lyonnaise. Je me propose de donner bientôt le résultat de ces nouvelles recherches. Je dirai seulement ici que dans le canton du Bois-d'Oingt le pronom personnel neutre est aujourd'hui *y*.

2. De la forme du pronom masculin à Saint-Haon, il faut rapprocher la 2^e forme de ce même pronom à Saint-Étienne et à Rive-de-Gier : *ai, é* après le verbe.

Saint-Chamond	ou	(ou)	(ou)		(al), a
Rive-de-Gier	o	ov	(o)		al, a
Dauphiné	lo, la e		o	eu	ul, u
Lyonnais du XIII ^e et du XIV ^e siècle	oy, ay	oy, ay		ho, o, é (?)	el il
Lyonnais du XVI ^e et du XVII ^e siècle	et, es et, e, ě	ey eu', y			il, i 'l, i
Bresse					
Coligny (Ain) et <i>Saint- Amour</i> (Jura)	é	éy	eá	é, éy	'l i
Poligny (Jura)	é	éz, y	ó		il
Vesoul	ei				il

L. CLÉDAT.

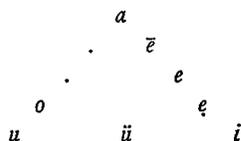
VI.

PHONÉTIQUE MENTONAISE.

I. Voyelles toniques.

La comparaison avec le latin qui sera exposée ici paraît justifier les généralisations suivantes. L'*a* latin reste généralement intact sans être modifié ni par la quantité ni par l'entrave. L'*e* ne se modifie pas selon sa quantité, mais bien plutôt selon qu'il est entravé ou non. Devant une consonne devenue finale, pourvu que cette consonne ne soit pas *h*, il se comporte comme à l'entrave. En somme l'*e* latin donne en mentonais trois sons : *e* fermé (*é*) devant une consonne simple qui n'est pas devenue finale ; *e* moyen, correspondant à *e* latin entravé ; *e* ouvert devant *h* final. L'*i*, l'*o* et l'*u*, libres ou entravés, se développent selon leur quantité ; l'*i*, comme partout, est assimilé à l'*e*, et l'*ü* à l'*ö*. L'*æ* et l'*œ* sont assimilés à l'*e*. L'entrave se produisant dans le dialecte à l'effet de celle du latin. Les voyelles nasales font défaut. La syllabe tonique est la même qu'en latin, avec les exceptions ordinaires en roman ; l'accent aigu servira à l'indiquer en cas de besoin. Les formes d'origine analogique sont écartées. Les formes du latin vulgaire, ou hypothétiques, sont désignées par l'astérisque.

Les voyelles du dialecte sont :



Elles sont les nos 1 (a chat), 5 (o beau), 7 (u poule), 9 (ü lune), 11 (i if), 14 (e dé)¹, 15 (e musette), 16 (ē père), de M. Ascoli; voir l'*Archivio glottologico*, I, XLIII.

Quant à la notation des consonnes, *c* et *g* sont gutturaux; *z* est s sonore; *š* et *ž* sont les chuintantes douces, la sourde et la sonore; *č* et *ǰ* sont les chuintantes dures; le *j* est l'*i* consonne et sert à palataliser la consonne précédente; *ñ* est *n* palatal ou mouillé; *ñ* est *n* guttural; les autres consonnes ont les valeurs françaises.

A.

1. *a* latin reste *a*, avec rares exceptions, que la voyelle soit longue ou brève, libre ou entravée: *ca carum*, pl. m. et f. *carę*, *sa sal*, *scara scala*, pl. *scarę*², *ca quale*, *paja palea*, *gal*, *bañ balneum*, *sarvia salvia*, *caud*, *lana*, *mañ manum*, pl. *ma*, *sañ sanum*, pl. m. et f. *sane*, *pañ panem*, *muntaña*, *cumandu*, *eñfant*, *cantu canto*, *cant quantum*, *fam*, *naz nasum*, *mascje masculum*, *past pastum*, *gağa cavea*, *a habet*, *fava faba*, *rabia*, *raba rapa*, *capañ*, *lag lacum*, *pagu*, *sac* pl. *sace*, *fač factum*, *miraj miraculum*, *eñgrat*, *gat*, pl. *gate*.

2. *ai*, devant les chuintantes douces (*š*, *ž*) et parfois devant un *g* dialectal médial: *scaiži* quasi, *baiž* basium, *baiša* bassa, *graiša*, *faiš* fascem, *naiše*, *laišu* laxo, *caiša* capsula, *aiga* aqua, *maigre*; placet donne *piaiže*, mais aussi *apieže*, ainsi que *cera sea* donne *serieža*³.

3. *e*: *ver de vallem de*, mais seulement devant la préposition, *erga* alga, *erbu arborem*, *encrestu in castro*.

4. -ARIUM, -ARIA donne *-ie*, *-iera*, avec de rares exceptions parmi les mots d'origine populaire: *furnigurię* formicarium, *furnię*, *granie*, *vurentię*, *fručię* fructuarium, *sariera* salaria, *figiera*, *caudiera* caldaria, *gatię*; mais *vari varię*⁴, *aria* area.

E (Ē, Æ).

5. *e* latin devient généralement *ę* quand il est libre, qu'il soit en

1. L'*ę* est un peu moins fermé que l'*é* français.

2. On n'a pas cru devoir mettre le type latin dans les cas où ce type peut être retrouvé à première vue sans erreur possible.

3. [Les cas réunis dans ce paragraphe ne sont pas identiques. Je les expliquerais de la façon suivante: pour les représentants de *quasi* et de *basium* il y a attraction de l'*i* postonque; pour *laxo* (*lacs*) et *capsula* le *c* et le *p* suivis d'*s* sont devenus *i* (cf. le prov. *eis* d'*ipsé*); il en est de même pour *fascem* et *nascere*, qui ont passé par les formes intermédiaires *facssem*, *nacsere*; *aiga* correspond à **acqua* (anc. fr. *aigue*) plutôt qu'à *aqua* (anc. fr. *ève*). Pour *cera sea*, les différentes formes romanes obligent d'admettre un type **ceresia*. Reste *placet* dont je ne saurais expliquer la double forme, l'une pour le simple, l'autre pour le composé, mais il y a probablement là un fait d'analogie.— P. M.]

4. Cf. pour cette exception l'explication de M. G. Paris, *Romania*, IX, 331.

latin long ou bref; *e* long : *mē* me, *tē*, *vē* vero, *avē*, *trē*, *rē* regem, *sēra*, *candēra*, *mēra* mela, malum, *pēna* poena, *avēna*, *pēzu* penso (je pèse), mais *pezē* pensa (poids, pl.) et *mezē* menses, *frema* foemina, *remē* remos, *sēba* caepa, *sēu* sebum, *tēga* theca, *tēda* taeda, *creu* credo; bref : *afē* fel, *mē* mel, *pē* pedem, *gēru* gelum, *lēvu*, *lēbrē* leporem, *negu*, *prēga*, *sege* sequere, *rūmēdi* remedium; il faut excepter : *erañ* erant, *peira* petra; — devenu final, mais entravé en latin : *aneñ* anellum, *castē* castellum, *añe* agnellum; — *iē* heri et *mastiē* ministerium ont l'*i* attiré et devenu tonique; cf. n° 4.

6. *e*, qu'il soit en latin long ou bref, quand il se trouve devant une consonne devenue finale, ou à l'entrave latine ou romane, ou quand il est proparoxyton; long : *vel* velum, *rem* remum, *ciet* quietum, *čerge* clericum, *sert* certum, fém. *serta*, *peñsu* je pense, *pez* pensum, *mez* mensem, *vendē* vendere, *lent*, *dreč* directum, *teč* tectum, *pet* peditum, *petē*; bref : *sera* serra, *tera* terra, *eñfern* infernum, *perde* perdere, *diibert* de-opertum, *rastele* rastellos, *castele* castellos, *tengu* teneo, *venañ* veniunt, *esca*, *nebia* nebula, *reñ* regnum, *nesa* neptia, *prez* pretium, *lelura*¹ hederā.

7. *ē* devant *ñ* devenu final; long : *serēñ*, *verēñ* venenum, *vezeñ*, *fēñ* foenum; bref : *rēñ* rem, *mēñ* meum, *vēñ* veni, *tēñ* tene.

8. *ié*, par l'influence d'un son mouillé ou palatal : *miejē* melius, *ričgu* regit, *liegu*, *diez* decem, *lieč* lecto, *pieč* pectorem, *despieč*, *pienč* pectinem, *entriég*, *mieg* medium, *piegē* pēdius, *pejus*, *viej*, *siervu*, *viestu*; mais *siē* sex.

9. *éi*, cf. nos 2 et 22 : *creišē* crescere, *pareišē*, *gieiža* ecclesia, *seira* cerea* cera.

10. *i*; long : *pais* pagensem, *razim* racemum; dans l'hiatus : *diu* deum, *mia*.

11. *o* : *croia*, *crēta*.

12. *ü* : *süpia* sēpia, à cause de la labiale.

13. *a* : *darairē* deretro.

I.

14. *i* long reste *i* généralement, qu'il soit libre ou entravé : *mira*, *pia* pilat, *fi* filum, *spina*, *vi* vinos, *izura* insula, *auriva* oliva, *viu*, *viva*, *vipera*, *aili* illic, *raiz* radicem, *castig* pl. *castige*, *digu* dico, *niu* nidum, *fni*, *fniā*, *fij*, *fijá*, pl. *fije*, *mile*, *linge*, *viña*, *visc*, *fis* fixum, *frič*, *dič* dictum, pl. *diče*, *vist*, *visi* visio.

1. *Lelura*, et au § 28 *pibura* sont proparoxytons.

15. Devient *e* devant *ñ* médial : *leñsa* lintea pl. *leñse*, *meñga* miga ; *frei* frigidum avait probablement une forme vulgaire *frīgidum*.

16. Devient *ē* devant *ñ* devenu final : *leñ* linum, *vēñ*, *feñ* finem, *pēñ*, *crēñ*.

17. Devient *ü* dans : *sübj* sibilum, à cause de la labiale.

18. *i* bref reste *i* à l'hiatus latin ou dialectal : *piu* pia, pl. masc. et fém. *pie*, *siñuria*, *famia* familia, pl. *famiē*, *maravia* mirabilia.

19. *e*, comme l'*e*, voy. n° 5 : *mēnu* mino, *mēnu* minus, *neū* nivem, *beū* bevere, *peure* piperem, *pega* pica* picea, *seze* cicerem, *negre*, *eñvea*, *vedu* viduum, *bięa* blita* blitum, *de* digitum.

20. *e*, comme au n° 6 : *eñsem* insimul, *fem*, *ferm*, *serca*, *verga*, *vent*, *semeja* similiat*, *mej* milium, *sej* cilium, pl. *seje*, *cabej* capillum, *aišela* axilla, *strenč* strictum*, *señza* sine, *leñga*, *ente* intus, *vesciē* episcopum, *cavestre* capistrum, *sep* cippum, *surej* soliculum, *abeja* apicula pl. *abeje* sec, *streč* strictum, *streča* pl. *streče*, *veja* vigiliá, *mareñ* malignum, *señ* signum, pl. *señe*, *duresa*, *luñgesa*, *güstesa*, *seja* situla, *net* nitidum *neta*, *mete*, *dümenige* dominicum, *vedua* vidua.

21. *ē*, cf. n° 7 : *sēñ* sitem.

22. *éi*, cf. n° 9 : *peiš* piscem.

O.

23. *o* long devient *o*, traité comme bref, voy. n° 29, dans les mots plutôt savants en -ori, -oni, -oti : *gloria*, *oratori*, *patrimoni*, *osiotium* ; mais aussi

24. *üé*, selon l'analogie normale d'*o* bref, voy. n° 34 : *sigüeña* ciconia.

25. *u*, représentant normal de l'*ō* latin : *ura* hora, *stezuire* tonsoriae ; *aunu* honorem, *fiu*, *curuna*, *leu* leones, *rađu* rationes, *spuz*, *num*, *pum* pl. *pume*, *ruę* roborem, *scuba* scopa, *vuz*, *cua* coda*, *tut*, *furma*, *duja* dolia pl. *duje*, *curca* collocat, *ascutu*, *prunt*, *cunuše*, *cubja* copula.

26. *ü* : *aüra* hac hora, *cüžu* consuo.

27. *a* devant *ñ* final : *leañ* leonem, *purmañ* pulmonem, *rağañ* rationem.

28. *i* : *pibura* popula ; c'est probablement un cas de dissimilation. *Pibol* se trouve déjà en ancien provençal.

29. *o* bref devient *o* : *vora* volat, *scora* schola, *trona* tonat, *bonos*, *ome* hominem, *nou* novum, *piou* plovere*, *pioğa*, *prova*, pl. *prove*, *opera*, *prope*, *roda* rota, *memoria*, *storia*, *crou* corvum, *sou* solidum, *gros*, *grosa*, qui ne sont pour la plupart que des mots mal assimilés.

30. *u* : *sfuira foria** flux de ventre, *cuę cordem, majue malleolum*, s. et pl., *linsue, puę potet**.

31. *ü* : *cüę corium, añcüi hanc hodie, püi postea*.

32. *a* devant *ñ* final : *bañ bonum, sañ, trañ tonnerre*.

33. *e* : *rezura rosula**, *nečura noctula** (noctua.)

34. *uá*, qui généralement se modifie en *üé* devant les gutturales ou sous l'influence d'une palatale ; *uá* : *suareę sororem, fuara foras, muara mola* pl. *muareę morere**, *vairuara variola, suanu, buana, cuazeę coquere* ; de même dans le suffixe roman *ot* : *lagaruat* (lacum), *aigruat* (acrem), fr. griotte, *beluat* (belum), *rabasuat* (bassum), *cuarba* corbeille, *cuarp* pl. *cuarpeę, stuarseę torquere, puargeę porrigere, cuarda, reguardu, muart, puarta, mual mollem, cual collem, cuarcu colloco, cuarp colpum**, *respuandu, puant, suan somnum, uas ossem**, *cuasta* ; — *ué* : *üeri olium, lüeg locum* pl. *lüegeę, güega jocat, süerbu, cüerbu cooperio, sgüerča cortica**, *üerdi, füej folium* pl. *füeję, cüejju colligo, üej oculum, trüej, cüeša coxa, več üeč** octo*, *nüec*, pl. *nüeče*.

35. *ié* : *vieju voleo**, *piešu potio** possum.

U.

36. *u* long devient *ü*, avec de rares exceptions : *tü, mezüra, següra, dü durum, maü maturum, müra mula*, pl. *müreę, üna, lüna*, pl. *lüneę, cumüna, püma pluma, füm, pü plus, füz fuseau*, pl. *füzeę, pertüz, rüga, crü crudum, seęü secutum, vertü, engüria, pürga, sahgüt singul-tum, güst*, pl. *güsteę, güst, früst, šüg sucum**, *agüja acucula, menüsia, spüsa putea**.

37. *ě*, devant *ñ* final : *ěñ unum, carcěñ qualemque unum, dügěñ jejunum, cumeñ comunem*.

38. *u* bref devient *u*, avec de rares exceptions, comme l'*o* long, cf. n° 25 : *du duo, sua, gura gula* pl. *gureę, cuni cuneum, gúę juornem, sufru suffero, suffj sufflum**, pl. *suffę, dubj duplum, lub lupum* pl. *lubeę, subreę super, cubreę cupreum, cruz, buca, gúg jugum, cureę currere, tureę, furm, urs, gurg gurgitem*, anc. fr. *gourt, furca, surd, pus pulsum*, pl. *puseę, dus dulcem, unč unctum, fund, suma, rus, angüša, suta subter, rut ruptum, gęnuj genuculum**, pl. *gęnujeę, peuj, conduč, puñ pugnum, duzeę duodecim, pus puteum*.

39. *ü*, cf. n° 26 : *sü sum, dübi dubium, füria, büje bullit*.

40. *ě* devant *ñ* final : *sěñ suum, těñ tuum* ; *suñ, tuñ* sont proclitiques.

41. *ua*, indiquant *ö* en latin vulgaire : *nuara, nuaz nucem*, cf. *cuazeę* n° 34, *ruat rotum* ructum, *guat guttum*.

AU.

43. *au* reste *au*, généralement, qu'il soit d'origine latine ou dialectale : *daura*, *caure* *caulem*, *nauze*, *pauza*, *cauza* pl. *cauze*, *bauba*, *auca*, *pauc* pl. *pauce*, *auzu audeo*, *gaug* *gaudium*, *laudu*, *ciau clavem*, *laura laborat*, *taura tabula*, *sauma sagma*, *faus*, *caud calidum*, *aut altum*.

44. *o* : *oru aurum* cf., *daura*, n° 43, *lodura alaудula*, *fo fagum*.

45. *u* : *u aut*, *cua cauda* mais aussi *cōda**, voy. n° 25.

J.-B. ANDREWS.

VII.

LA LÉGENDE DU CHATELAIN DE COUCI DANS L'INDE.

Dans un article imprimé d'abord ici (VIII, 343-73) et inséré ensuite dans *l'Histoire littéraire de la France* (XXVIII, 352-390), j'ai rassemblé et comparé les diverses formes de la légende dans laquelle un mari offensé fait, par vengeance, manger à sa femme le cœur de celui qu'elle aimait. Diverses vraisemblances m'avaient induit à croire cette légende d'origine celtique, et je n'en avais pas, en tout cas, trouvé de trace en Orient. Une publication récente change complètement la question, et nous montre dans l'Inde un récit qui, bien qu'avec quelques différences, est très semblable aux plus anciens récits occidentaux, et présente même avec certains d'entre eux des ressemblances extraordinaires.

Le rév. C. Swynnerton a publié dans le n° de mai du *Folk-Lore Journal*¹ quelques légendes recueillies de la bouche des villageois du Pendjab et relatives à un ancien héros national, le roi Rasalou. L'une de ces légendes se rapporte à son mariage. Rasalou a pour femme Koklan, la fille d'un roi qu'il avait vaincu au jeu d'échecs ; comme elle venait de naître, son père, averti par ses devins qu'elle lui portait malheur, allait la faire périr ; mais Rasalou l'avait sauvée, emmenée chez lui, élevée et épousée. Pendant qu'il est à la chasse, Koklan reçoit les visites d'un prince voisin, Raja Hodi. Je laisse de côté les circonstances étranges et fantastiques de leurs amours. Averti de la trahison, Rasalou rencontre son rival, le tue d'un coup de flèche et lui coupe la tête. « Aujourd'hui, se dit-il, je ne rapporte pas, comme d'ordinaire, de venaison à ma femme ; cependant elle en mangera, et de si délicate qu'elle n'a jamais goûté de

1. *The Folk-Lore Journal* est l'organe de la *Folk-Lore Society*, fondée à Londres il y a six ans. On peut s'abonner chez M. Elliot Stock, 62, Paternoster Row.

pareille. » Dépouillant de ses riches vêtements le corps décapité, il lui coupe un morceau de chair et l'emporte. Il fait à sa femme diverses questions auxquelles elle répond tant bien que mal.

Le roi, refrénant sa colère et sa douleur, s'écria : « Assez ! Allez, reine, occupez-vous de la venaison que j'ai mise à cuire, et pétrissez-moi du pain. » Et il s'assit, triste et sombre. Quand la reine parut avec le plat fumant et les pains, le roi lui dit : « Allons ! mangeons ensemble une fois encore. » Avec la légèreté d'une femme, oubliant ses torts, elle accepta son apparente bonté, et reprit courage ; mais les hommes sont différents, ils ruminent leurs pensées et gardent leurs soupçons. Le roi mit quelque peu de pain à ses lèvres, et dit : « Mon pain me semble aujourd'hui fade. » Mais la reine dit : « Quelle viande m'avez-vous donc apportée aujourd'hui, cher cœur ? Jamais venaison n'a été aussi délicate et aussi douce au goût. » Le roi répliqua :

« Vivant, il était votre plaisir ;
Mort, vous avez mangé sa chair.
Comme un four (?) soit la vie de celle
Qui met ses espérances dans un autre (que son mari) ! »

La malheureuse reine laissa tomber le morceau de sa bouche et se dit à elle-même : « Ah ! je suis trahie ! je suis trahie ! il sait tout. Tout est fini. » Et, avec un ton d'orgueil et de bravade, elle répondit à son mari :

« Si je me lève, vous me tourmentez,
Si je m'assieds, vous m'injuriez ;
Avec celui au sujet duquel vous m'insultez,
Avec lui sera ma mort¹. »

En disant cela elle se leva, s'élança vers le rempart (qui entourait le jardin où ils étaient) et se précipita en bas ; mais avant que son corps eût atteint les rochers, son souffle l'avait abandonnée, et la belle, la perfide reine Koklan était morte².

Si nous comparons cette histoire aux versions occidentales du même récit, nous trouvons dès l'abord une différence notable. Celles-ci prennent

1. M. Swynnerton a donné de ces deux quatrains le texte original et une traduction littérale, plus une imitation en vers anglais que je laisse de côté.

2. Le récit indien ne s'arrête pas là ; il a une suite d'un tout autre caractère. Rasalou, voulant cacher cette aventure, va de grand matin jeter à la rivière les corps des deux amants. Il se cache pour n'être pas vu d'un blanchisseur et de sa femme, qui sont venus avant le jour à la rivière avec un paquet de linge, et il entend une histoire que le mari raconte à sa femme. Cette histoire, que le mari dit lui être arrivée avec une première femme qu'il a eue, est la même que la 6^e du livre III du *Panchatantra*, sur laquelle, outre Benfey, il faut voir les rapprochements de M. Cosquin, *Rom.* VIII, 604. Seulement elle se termine autrement : le mari trompé, qui emporte sur son dos, dans une natte, l'amant qu'il a surpris, arrive chez un homme dont la femme a aussi un amant, que le premier mari fait découvrir au second. Celui-ci veut tuer l'amant, mais l'autre lui arrête le bras. « Regarde, lui dis-je, en ouvrant la natte et relâchant mon prisonnier, en voilà un autre. Ta destinée n'est pas différente de la mienne, ni de celle des autres hommes. Ne tue donc personne, mais faisons bonne mine à

toutes parti contre le mari et envisagent l'histoire du point de vue des amants, tandis que la légende indienne, consacrée à la gloire de Rasalou, flétrit les amants et approuve la vengeance du mari. Je ne crois pas cependant que la forme indoustani soit en cela la plus ancienne : le conte, en entrant dans la légende de Rasalou, aura sans doute modifié son esprit. Ce qui me le fait supposer, c'est que Rasalou périt ensuite sous les coups du frère de Hodi, et cela semble être l'expiation de sa barbarie, et rappelle la guerre faite, d'après certaines versions de la biographie de Guilhem de Cabestaing, à Raimon de Castel-Rossillon par le roi d'Aragon, pour le punir de sa cruauté¹.

Quoi qu'il en soit, le conte indien se rapproche d'une manière frappante de la version provençale de notre récit. Dans l'un comme dans l'autre le mari tue l'amant et lui coupe la tête² ; dans l'un comme dans l'autre la femme, après avoir appris la vérité, se jette d'un endroit élevé (balcon, fenêtre, rempart) et meurt. Le bref résumé que nous possédons du lai de *Guiron* ne nous apprend pas comment il se terminait ; mais on y voit aussi que le mari tuait l'amant (il en est de même dans les histoires du Brennberger, d'Ignore-Linaure, et, avec changement de sexe, de la marquise d'Astorga) : il est possible qu'il eût le même dénouement que les récits provençaux et indiens³.

Ce rapprochement permet de reconstituer un peu autrement que je ne l'ai fait la généalogie des diverses formes du récit. Dans la plus ancienne, le mari, averti de son déshonneur (les moyens varient), rencontre son rival et le tue. Il lui coupe la tête (indoustani, provençal, allemand, espagnol), et lui arrache le cœur (toutes les versions occidentales⁴). Il le fait cuire et le sert à manger à sa femme comme de la venaison (indoustani, Boccace). Après quoi il demande à sa femme comment elle trouve ce qu'elle a mangé, et, quand elle lui dit qu'elle l'a trouvé exquis, il lui révèle ce que c'est et lui montre la tête de son amant (rédactions proven-

mauvais jeu. Car puisque Raja Rasalou, tout grand et puissant qu'il est, a dans son palais le même sort que nous et le supporte patiemment, qui sommes-nous pour nous plaindre ? » Rasalou fait du bonhomme son ami et son conseiller. Ainsi se retrouve dans l'Inde la philosophie de *Joconde* (cf. Rajna, *I Fonti dell' Ariosto*, p. 386).

1. *Hist. litt.*, XXVIII, 377 ; *Rom.* VIII, 363. Des traces de cette fin se retrouvent d'ailleurs dans Boccace et dans le poème du *Châtelain de Couci*.

2. La version provençale la plus courte ni Boccace ne mentionnent ce fait ; mais il devait figurer dans leur source commune ; on le retrouve dans l'histoire du Brennberger et dans celle de la marquise d'Astorga.

3. Cependant les derniers vers : *E la dolur ke la dame ont Kant la mort de son ami sont* ne favorisent pas beaucoup cette hypothèse.

4. Le lai d'Ignore ajoute « le daerrain membre aval (v. 550), » et ce trait a bien pu faire partie du récit primitif. Il est même possible que dans ce récit il ne s'agît pas d'abord du cœur, qui aurait été plus tard substitué à l'autre organe.

çales, espagnol). Elle s'écrie alors qu'elle ne mangera plus rien après un mets si délicieux (provençal, *Châtelain*, allemand) et se donne la mort en se précipitant.

C'est dans le roman provençal perdu qui est la source à la fois de la biographie de Guillaume de Cabestaing et de la nouvelle de Boccace sur Guardastagno que cette ancienne forme était le plus fidèlement conservée; il en était de même sans doute dans le lai breton de *Guiron*, qui était peut-être la source de ce roman provençal. Ni Guardastagno, ni Hodi, ni Ignaure n'étant désignés comme poètes, il n'y a pas de raison pour supposer qu'il en fût autrement de Guiron, et il faut attribuer au hasard l'attribution de ce récit en France à un trouveur (le châtelain de Couci), en Provence à un troubadour (Guilhem de Cabestaing), en Allemagne à un minnesinger (Reinmann de Brennenberg). Le roman provençal est plus exactement représenté par le conte de Boccace que par les biographies de Guilhem de Cabestaing. Le conte indien est assez altéré sur quelques points; sur d'autres il présente avec certaines versions occidentales, notamment avec Boccace, un accord presque littéral. Signalons rapidement ces deux ordres de faits.

Dans le conte indien, Rasabon coupe à son ennemi un morceau de chair et non le cœur: c'est visiblement une altération¹. Au terrible repas, Rasalou, préoccupé de sa vengeance, ne mange pas. De même Guglielmo Rossiglione: « Egli, per lo malificio da lui commesso nel pensiero impedito, poco mangiò. » Sa femme, au contraire, comme Koklan, a bon appétit. — Dans la version indoustani, c'est la femme qui déclare spontanément qu'elle trouve délicieux le mets qu'elle vient de manger; il en est de même dans le *Châtelain de Couci*. Dans les versions provençales, le mari l'interroge. Cette différence est peu importante. Mais l'accord des textes dans ce que dit la femme est remarquable. On a vu plus haut les paroles de Koklan. La femme de Guglielmo Rossiglione dit: « In buona fé, ella (questa vivanda) m'è piaciuta molto. » La femme de Raimon de Castel-Rossillon²: « Mout es estada bona vianda e saborida. » Le poème français porte: « Et li samble bien c'onques mès ne manga si savoureux mès. » — Là-dessus le mari lui dit qu'il est naturel qu'elle trouve bon ce qu'elle a tant aimé. Les paroles de Rasalou se retrouvent textuellement ailleurs. Boccace: « Io il vi credo, ne me ne maraviglio, se morto v'è piaciuto

1. Voyez la note précédente sur ce qu'on peut croire avoir été la version primitive. Il ne serait pas impossible que le narrateur anglais ait ici modifié volontairement le récit qu'il a recueilli.

2. J'entends ici par là la biographie la plus étendue. Les rapports de cette biographie avec la version indienne prouvent que, contrairement à l'opinion de M. Beschnidt, la version la plus courte n'est pas la plus ancienne, ou du moins que les additions qui y ont été faites ont été puisées dans le roman provençal perdu qui en est la source comme il est celle de Boccace.

ciò che vivo più che altra cosa vi piacque. » Le poème français : « N'aiés merveille s'elle est bonne... Que vous en ce mès cy mengastes Le cuer qu'el mont le mieus amastes... Vous l'amastes en son vivant. » — Pour corroborer cette assertion, le mari devait montrer la tête de l'amant ; le conte indien omet ce trait, mais il l'avait préparé en disant que le mari avait coupé cette tête ; il manque aussi dans Boccace, mais il se retrouve dans la biographie provençale, et, comme je l'ai indiqué plus haut, dans l'histoire de la marquise d'Astorga. — Les paroles de la femme, à cette horrible révélation, sont affaiblies dans le quatrain indoustani ; elles rappellent cependant celles de plusieurs autres textes. Boccace : « Ma unque a Dio non piaccia che sopra a cosi nobil vivanda... mai altra vivanda vada! » Biographie provençale : « Seigner, ben m'avetz dat si bon manjar que ja mais non manjarai d'autre. » Poème français : « Je vous affy certainement Qu'a nul jour mès ne mengeray, N'autre morsel ne metteray Deseure si gentil viande. » — Ayant ainsi parlé, la femme de Rasalou s'élança du haut des remparts ; celle de Guglielmo Rossiglione, *levata in pié, per una finestra, la quale dietro a lei era, indietro senza altra deliberazione si lasciò cadere*. Telle est la forme première, malencontreusement altérée dans la biographie provençale, où la femme semble ne se jeter de la fenêtre (ou du balcon) que par peur de son mari qui s'avance sur elle l'épée à la main.

Que faut-il conclure du rapprochement de la légende indienne et des récits européens ? A la rigueur, on pourrait croire que le conte occidental a été transporté dans l'Inde à une époque plus ou moins ancienne ; mais l'inverse est bien plus vraisemblable. La légende indienne a conservé divers traits visiblement primitifs qui se retrouvent tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des versions européennes, mais qui ne sont réunis dans aucune. Il faudrait donc que ce fût leur source commune qui eût passé dans le Pendjab et y eût été insérée dans le cycle de Rasalou. Cette source devait exister au XI^e siècle, puisque le lai de Guiron, cité comme ancien par Thomas vers 1170, et qui en est une dérivation, remontait certainement à la première moitié du XII^e. Perdue en Europe, comment, à cette époque, la rédaction en question aurait-elle été apportée au delà de l'Himalaya ? Il est bien plus probable que le conte du cœur mangé a suivi la grande route de tant d'autres contes, qu'il a pénétré d'abord en Perse, puis dans l'empire byzantin, et de là en Europe. Ce n'est pas, tant s'en faut, le seul exemple de récits celtiques qui, par les mêmes intermédiaires, remontent à la même origine.

G. P.

1. Cf. *Ignare* : *A Diu fisent totes un veu K'elles ja mais ne mangeroient Se* (éd. Ne) *si precieus mès n'avoient*. De même dans le *meistergesang* du *Brennberger*, le dénouement de la mort par inanition, que j'avais jugé primitif, ne doit plus être considéré comme tel d'après le rapprochement du conte indien.

COMPTES-RENDUS.

Friedrich Diez' Kleinere Arbeiten und Recensionen herausgegeben von Hermann BREYMANN. München und Leipzig, Oldenbourg, 1883, in-8°, xvj-352 p.

Tous les romanistes, et surtout ceux qui ont eu l'honneur de connaître et d'entendre Diez, sauront gré à M. Breymann de la peine qu'il a prise pour composer ce volume. Il a recherché dans différents recueils scientifiques les articles du maître qui y sont épars, et dont la plupart sont des comptes-rendus. A partir de 1859, Diez n'a plus écrit que dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, auquel il a donné six articles, que tout le monde peut facilement y trouver ; mais dans les quarante-deux années précédentes il avait publié dans les *Heidelberger Jahrbücher der Literatur*, la *Jenaische Allgemeine Literaturzeitung*, les *Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik*, la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, la *Zeitschrift für die Wissenschaft der Sprache*, dix-huit articles qu'il était beaucoup plus difficile de lire et même de connaître, surtout hors d'Allemagne. M. Breymann a réimprimé ces vingt-quatre articles, dont quelques-uns ont jusqu'à quinze pages. Il y a joint un petit écrit latin, le discours que Diez prononça en 1831 en prenant possession de sa chaire (de philologie germanique) de Bonn : *Antiquissima Germanicae poseos vestigia*, deux poésies, un *Chœur bachique* (!) et une ode à Schiller, et la traduction en vers du *Corsaire* et de *Lara*. M. Breymann a apporté dans son pieux travail le soin le plus digne d'éloges ; il s'est abstenu, avec toute raison, d'un commentaire inutile aux lecteurs à qui sa publication est destinée ; mais il a revu toutes les citations et a, quand il y avait lieu, complété ou corrigé les indications de Diez. Il a terminé le volume par un tableau des cours faits par le maître et par une bonne table.

On ne peut pas s'attendre à trouver dans ce livre rien de bien nouveau. Diez a naturellement fait entrer dans ses grands ouvrages les remarques importantes qu'il avait eu l'occasion de présenter dans ses comptes-rendus. Cependant, comme plusieurs articles concernent non la philologie, mais l'histoire littéraire, notamment de l'Espagne et de l'Italie, sur laquelle il n'a pas écrit *ex professo*, on y trouvera bien des observations et des vues intéressantes. Au point de vue de la grammaire, il faut surtout signaler la curieuse petite étude sur quelques formes redoublées dans les langues romanes, à laquelle il a renvoyé dans la *Grammatik*, mais sans l'insérer tout entière. On sortira de la lecture de ces opuscules avec une estime et une sympathie plus grandes pour l'auteur, dont ils nous aident à comprendre le développement scientifique. Un bon portrait de Diez, d'après une photographie, le remet bien tel qu'il était sous les yeux de ceux qui l'ont aimé.

G. P.

Das Verbum être und die französische Conjugation. Ein Bruchstück aus der Entwicklungsgeschichte der französischen Flexion. — Zur Erlangung der Licentia docendi bei der Universität Jena eingereicht von E. R. THURNEYSSEN, Dr. phil. Halle, Karras, 1882.

Dans cet opuscule d'une quarantaine de pages, M. Thurneysen étudie les formes du verbe *être* en ancien français et l'influence de ce verbe sur la conjugaison française. L'ouvrage proprement dit est précédé d'une introduction assez étendue contenant des considérations générales sur le rôle de l'analogie. Parmi plusieurs remarques justes et ingénieuses, on en peut relever une à laquelle tout le monde ne souscrira pas : on a été poussé, dit l'auteur, à créer des formes analogiques, parce qu'on avait oublié la forme normale. Cela, à la rigueur, peut être vrai dans certains cas, pour des mots d'un usage peu fréquent ; mais comment admettre, par exemple, que l'imparfait *ere*, appartenant au verbe le plus usité de la langue, et employé tous les jours bien des fois par tout homme parlant français, ait pu sortir de la mémoire ? Ou si par hasard la mémoire est en défaut au premier instant, n'est-il pas plus simple de l'interroger, de réfléchir pour retrouver la forme perdue, que d'emprunter à un autre verbe sa terminaison, de l'adapter au thème contenu dans les autres formes du mot qu'on a sur les lèvres, et de créer ainsi un imparfait nouveau ? Non, ce n'est pas l'oubli, c'est le besoin d'unité qui a fait naître les formations analogiques. Pour nous en tenir à la conjugaison seule, on sait sur combien de types différents se conjuguèrent les verbes au moyen âge ; la variété des formes était trop grande, la mémoire en était encombrée ; on sentit le besoin de simplifier, et l'analogie opéra un grand travail d'unification. De plus il répugne à un peuple d'employer plusieurs procédés pour exprimer un même rapport. Je suppose, par exemple, qu'un écrivain ou un poète se soit servi dans un long récit de plusieurs imparfaits en *-eie* ; avait-il besoin de l'imparfait de *estre*, la forme *ere* le frappait par sa singularité, il hésitait à s'en servir ; la terminaison *-eie* flottait, pour ainsi dire, dans son esprit, et il était tout naturellement amené à donner aussi à *être* un imparfait ayant cette terminaison. Sans pouvoir rien affirmer de certain, c'est là, semble-t-il, l'explication la plus probable.

Dans son premier chapitre, M. Thurneysen essaye de rendre compte des anomalies de quelques formes du verbe *être*. Il pense que la première personne *soi* a pris un *i* par analogie avec *ai*, première personne d'*avoir*. On ne voit guère quelle autre explication on en pourrait donner. Le latin vulgaire avait du reste transformé la première personne de quelques-uns des verbes les plus usités. Ainsi *ai* suppose un type latin **ajo*, car *habeo*, **abjo*, quoi qu'en dise l'auteur, ne peut donner que **age*, comme *rubeo* donne *rouge*. Quant à l'*s* ajoutée plus tard à cette même personne *sui*, l'auteur ne sait trop comment l'expliquer. Peut-être serait-il parvenu à un résultat plus précis en étudiant avec soin à quelle époque et dans quels textes elle apparaît pour la première fois, et à quels autres verbes que *être* elle s'ajoute à la première personne. Il rapproche de *suis* les premières personnes *pruis*, *truis*, *ruis* et *puis*, dont l'*s* est aussi inexplicable, mais qui pourtant peuvent avoir servi de patrons à *suis*. Il étudie aussi les formes provençales *vau*, *vauc*, *estau*, *estauc*, quoique cette question ne

rentre pas directement dans son sujet. Ses hypothèses sont très ingénieuses, mais il serait trop long de les discuter ici. Relevons encore une de ses nombreuses remarques : *seit*, la troisième personne du subjonctif, supposerait l'existence en latin vulgaire de *sit*, qui se serait conservé pur à côté de *siam*, *sias*, parce que c'était la personne la plus usitée du temps. Que *sit* ait existé en latin vulgaire, c'est fort possible ; mais il est difficile d'en voir une preuve dans le « *in damno sit* » des Serments de Strasbourg. En effet, cette phrase est purement latine, et elle a sans doute été écrite par un clerc assez instruit pour connaître la conjugaison classique du verbe *esse*.

Quant au futur *serai*, M. Thurneysen croit qu'il faut le dériver de *essere* *habeo*, **serabeo*, plutôt que de *sedere* *habeo*. Il expose clairement les raisons qui appuient son explication, mais la question a été déjà trop discutée pour qu'il soit facile d'apporter des arguments nouveaux dans le débat, et les deux opinions paraissent devoir garder définitivement leurs partisans parmi les philologues.

L'auteur consacre son deuxième et dernier chapitre à montrer quelles formes verbales ont été créées par analogie sur le modèle des formes correspondantes du verbe *être*. Cette deuxième partie de son travail renferme aussi des idées nouvelles et beaucoup de rapprochements heureux. Ainsi, pour expliquer la fortune prodigieuse de la terminaison *-ons* à la première personne du pluriel, qui n'est étymologique que dans le seul verbe *être*, et que tous les autres ont adoptée¹, l'auteur suppose que ceux qui donnèrent l'exemple furent ceux qui, comme *être*, avaient une terminaison analogue à la troisième personne du pluriel, ainsi *estont* et les futurs *chanteront*, *ameront*, etc. Or M. Thurneysen nous paraît avoir été moins heureux, c'est dans son explication des imparfaits du subjonctif. Prenons un exemple : d'après lui, *dormisse*, *dormisses*, *dormist*, *dormissiens*, *dormissiez*, *dormissent*, ne peuvent pas dériver de *dormissem*, *dormisses*, *dormisset*, *dormissemus*, *dormissetis*, *dormissent*, car ces formes n'expliquent pas l'*e* final des deux premières personnes du singulier, et aux deux premières personnes du pluriel la terminaison *iens*, *iez* suppose un type latin en *-iamus*, *-iatis*. Toutes les difficultés seraient levées, dit-il, si l'on adoptait pour le latin vulgaire le type *dormissiam*, *dormissias*, *dormissit*, *dormissiamus*, *dormissiatis*, *dormissant*, formé du plus-que-parfait du subjonctif auquel on aurait ajouté comme terminaison le subjonctif présent du verbe *être*. On peut objecter à cette hypothèse que l'imparfait *dormisse*, *dormisses*, *dormist*, *dormissieus*, *dormissiez*, *dormissent*, n'est pas si irrégulier que veut bien le dire M. Thurneysen. La troisième personne du singulier est tout à fait normale ; les deux premières personnes du pluriel ont emprunté, comme tant d'autres, la terminaison *iens*, *iez* aux verbes qui l'avaient conformément à l'étymologie, comme *doiens* de *debeamus* ; la deuxième personne du singulier et la troisième du pluriel ont pris un *e* euphonique pour faciliter la prononciation de toutes les consonnes, la deuxième du singulier peut-être aussi pour se distinguer de la même personne du parfait : *dormis* ; il ne reste plus que la première personne, où réellement

1. Voy. *Rom.* VII, 624, etc.

l'*e* final offre quelques difficultés ; mais on peut croire qu'on l'y a mis par analogie avec la deuxième personne ¹. Quant aux formes avec *i* de la première conjugaison, telles que *amaisse*, elles sont plutôt dialectales. Dans la règle on trouve *amasse*, que *amassiam* n'explique pas. On peut faire la même remarque pour *fuisse*, que l'auteur dérive de *fuissiam* ; la forme normale est *fusse*. Mais l'objection la plus grave qu'on puisse adresser à cette hypothèse, c'est qu'elle ne tient pas compte de l'accent. *Síam*, en effet, a l'accent sur l'*i*, et *dormissiam* devrait donner *dormisseie*. Or on ne rencontre aucune trace de cette forme, et pour dériver *dormisse* de *dormissiam*, il faudrait admettre que l'accent s'est déplacé et s'est porté sur l'antépénultième. Mais cet *i* en hiatus, accentué, est justement ce qui donne à *siam* sa forme propre et sa physionomie particulière ; du moment que *siam* perd cet accent, on ne voit plus pourquoi on le substituerait à la terminaison *-sem* du plus-que-parfait du subjonctif.

Une des remarques judicieuses de l'auteur est que *aiet*, troisième personne du subjonctif d'*avoir*, a perdu de bonne heure son *e*, sans doute sous l'influence de *seit*. Ce même *seit* a déterminé probablement aussi la chute de l'*e* à la troisième personne du singulier dans les imparfaits de l'indicatif, tels que *aveit*, plus anciennement *aveiet*, et dans les conditionnels.

Nous ne pouvons relever ici toutes les idées de cet opuscule qui méritent d'être retenues. Nous nous sommes plus étendu sur celles qui suscitaient des objections que sur celles, bien plus nombreuses, auxquelles on peut donner son assentiment. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage lui-même. M. Suchier en a donné dans le *Literaturblatt* un compte-rendu par trop sévère. Il reproche surtout à l'auteur de manquer de précision. Sans doute les expressions vagues de : « un peu plus tôt, d'assez bonne heure, dans quelques textes, » viennent trop souvent sous sa plume ; mais les idées neuves et les rapprochements ingénieux compensent amplement ce léger défaut. Plusieurs de ses hypothèses sont hardies, et il faut lui savoir gré de son imagination ; si quelques-unes manquent trop de preuves pour qu'on puisse les admettre, beaucoup d'autres méritent une sérieuse attention. Avec un peu de patience et de soin, tout le monde est capable de dresser un relevé ou d'établir un catalogue. Ce genre de travail a son mérite, mais les idées originales ont bien aussi leur prix, et c'est à elles que la thèse de M. Thurneysen doit sa valeur.

A. T.

L'Historia Britonum attribuée à Nennius et l'**Historia Britannica** avant Geoffroi de Monmouth, par Arthur DE LA BORDERIE. Paris, Champion, M. DCCC. LXXXIII. In-8°, vij-132 p.

Les véritables Prophéties de Merlin. Examen des poèmes bretons attribués à ce barde, par Arthur DE LA BORDERIE. Paris, Champion, M. DCCC. LXXXIII. In-8°, 80 p.

Nous avons ici trois dissertations fort intéressantes, qui touchent toutes trois à l'étude des origines de l'épopée bretonne. Je les examinerai l'une après l'autre, en me tenant surtout au point de vue littéraire.

1. Cf. *Rom.* VII, 622.

La dissertation sur l'*Historia Britonum* attribuée à Nennius est un morceau de critique solide, judicieuse et pénétrante. L'auteur suit, il est vrai, la trace de Schoell¹ et adopte à peu près toutes ses conclusions ; mais, outre qu'il y a un réel mérite à répandre des résultats trop peu connus en France et en Angleterre, M. de La Borderie a fait du sujet qu'il traite une étude toute personnelle, et il a en maint endroit ajouté des arguments à ceux du savant allemand, contesté avec bonheur quelques-unes de ses opinions, fait des recherches supplémentaires, précisé certains détails restés indécis, et présenté des points de vue nouveaux.

Il commence par montrer que l'*Historia*, dans l'édition la plus développée, se compose de huit morceaux distincts : 1. *Prologus major*, 2. *Prologus minor*, 3. *Capitula*, 4. *Calculi*, 5. *Historia Britonum* proprement dite, 6. *Genealogiae regum Saxonum cum aliis calculis*, 7. *Civitates Britanniae*, 8. *Mirabilia Britanniae*. Les nos 5 et 7 sont les seuls qui se trouvent dans tous les manuscrits, et doivent être regardés comme composant seuls l'œuvre primitive de l'auteur (on peut même douter (p. 27) du n° 7, *Civitates*, qui n'est pas à la même place dans les diverses classes de manuscrits et qui paraît être un document, d'ailleurs ancien, incorporé à l'*Historia*). En outre, une vie abrégée de saint Patrice est intercalée dans l'*Historia* même. Les nos 1 et 2, qui font seuls mention du prétendu Nennius, ne sont, l'un que dans un seul manuscrit, l'autre que dans six, qui forment la troisième des trois classes dans lesquelles M. de La B. répartit les trente manuscrits connus et décrits jusqu'ici. Le n° 3, table des chapitres faite après coup, n'est aussi que dans un ms. de Cambridge. Le n° 4, *Calculi*, est dans tous les mss. moins un, mais il n'en est pas moins l'œuvre de copistes successifs, qui l'ont diversement remanié. Le n° 6 n'est que dans les dix-sept manuscrits qui composent la première classe. J'ai parlé du n° 7, *Civitates*. Le n° 8 manque dans les deux meilleurs manuscrits de la deuxième classe, et se dénonce comme de rédaction postérieure.

C'est donc uniquement dans le n° 5, l'*Historia* proprement dite, qu'il faut chercher les éléments de la date du livre. M. de La B. se livre sur ce point à une discussion extrêmement ingénieuse et savante, mais qui, je dois l'avouer, ne m'a pas pleinement convaincu. L'auteur dit : *A primo anno quo Saxones venerunt in Britanniam usque ad annum quartum Mervini regis supputantur anni CCCC. XXIX*. Or il résulte de la critique irréfutable de M. de La B. lui-même que l'auteur place la première venue des Saxons en 449² ; il écrivait donc en 878. M. de La B. repousse cette date, parce qu'il trouve dans le *Brut y Tywysogion* que le roi Mervin, mort, d'après les *Annales Cambriae*, en 844, commença à régner en 818, et il fixe par conséquent la date du livre à 822. Il veut que par la première arrivée des Saxons en Bretagne l'auteur entende, non le débarquement de Hengist et Horsa, qu'il place certainement en 449, mais une incursion quelconque antérieure, qui aurait eu lieu en 393. Il est très vrai que les Saxons avaient

1. *De ecclesiasticae Britonum Scotorumque historiae fontibus*. Berlin, 1851.

2. Schoell, qui date comme M. de La B. l'*Historia* de 822, admet qu'elle met cet événement en 393, mais M. de La B. l'a victorieusement réfuté. Cette date de 449 est d'ailleurs donnée par diverses autres sources.

plus d'une fois inquiété la Bretagne avant 449 ; mais l'auteur de l'*Historia*, qui raconte toute cette histoire avec une tendance patriotique que M. de La B. a fort bien caractérisée, n'admet précisément pas ces incursions antérieures : il veut que les « tres ciulae a Germania expulsae in exilio in quibus erant Hors et Hengist » aient été les premières barques saxonnes qui aient touché la Bretagne, et on ne peut, sans lui faire une violence inadmissible, douter que ce ne soit cet événement, placé par lui en 449, qu'il a pris pour le point de départ de son calcul. Mais le roi Mervin ? M. de La B. nous indique lui-même (p. 12) qu'un autre roi Mervin mourut en 903 ; rien ne nous empêche de croire qu'il avait commencé à régner en 874 ou 875, et par conséquent que la quatrième année de son règne tombait en 878. — M. de La B. a, il est vrai, une autre raison pour rejeter cette date, c'est que les *Calculi*, qui contiennent des dates de transcriptions successives, nous en fournissent une de 831, une de 832, et une de 857 ou 859 ; mais il ressort des excellents commentaires de M. de La B. lui-même que toutes ces dates, bien antérieures aux manuscrits où elles se trouvent, ont été gravement altérées et ne sauraient avoir de vraie valeur. Qui sait d'ailleurs si les *Calculi*, étrangers en réalité à l'*Historia*, ne sont pas un morceau à part, qui a pu être composé antérieurement, mais dont la soudure avec l'*Historia* ne saurait rien prouver pour celle-ci ? C'est dans l'*Historia* seule, comme l'a très bien dit le savant critique, qu'il faut chercher des éléments de datation.

Si on adopte la date de 878 comme celle où l'ouvrage a été écrit, on est porté à se demander si une autre question, celle de l'auteur, ne doit pas aussi se poser autrement. Trois auteurs sont désignés par divers témoignages : Gildas, Nennius et Marc. Nennius est à écarter de prime abord ; l'attribution à Gildas (qui n'apparaît qu'au XII^e siècle en Angleterre) est absurde. Mais en est-il de même de la désignation de Marc ? Elle se trouve dans le ms. du Vatican, le plus ancien de tous ceux qui nous sont parvenus¹, le meilleur aussi². Ce ms. porte en titre : *Incipit Istoria Britonum, edita ab anachoreta Marco, ejusdem gentis episcopo*. Or un miracle opéré par saint Germain en Bretagne, et raconté dans l'*Historia Britonum*, se retrouve dans les *Miracula sancti Germani* de Heiric, qui écrivait entre 873 et 875, et Heiric dit l'avoir connu *per sanctum senem Marcum, ejusdem gentis episcopum, qui, natione quidem Brito, educatus vero in Hibernia, post longa pontificalis sanctitatis exercitia, ultroneam sibi peregrinationem indixit ; sic traductus in Franciam, piissimique regis Caroli [Calvi] munificentia illectus, apud beatorum Medardi et Sebastiani coenobium anachoreticam exercet vitam* ; il ajoute, après avoir raconté le miracle : *Haec ita apud Britanniam catholicis litteris contineri praedictus mihi episcopus jurisjurandi interpositione firmabat*³. Si l'*Historia* a été écrite par Marc en 878, on comprend que le récit

1. Ce ms. a été imprimé par Gunn en 1819. M. de La B. n'a pas su qu'une autre édition en a été donnée à Rome, en 1871, dans le volume intitulé : *Appendix ad opera edita ab Angelo Maio*. L'éditeur a cru mettre au jour non seulement un manuscrit inédit, mais un ouvrage inconnu jusqu'à lui.

2. Il est le type de la deuxième classe de M. de La B., qui, selon moi, devrait être la première. C'est à cette classe qu'appartient le seul ms. qui ne contienne pas le n° 4 ; mais ce ms. est du XI^e s. Le ms. du Vatican ne contient que les n° 4, 5 et 7.

3. *AA. SS. Jul. VII, 282, 283.*

qu'il avait fait à Heiric quelques années plus tôt ne coïncide pas absolument avec celui qui se trouve dans l'*Historia*. D'autre part, un Breton élevé en Irlande serait assez naturellement l'auteur d'un livre qui mêle au sujet principal des renseignements inattendus sur l'Irlande et une vie de saint Patrice. Enfin il semble que l'*Historia* ait été écrite sur le continent : le plus ancien manuscrit provient de Saint-Germain-des-Prés, et personne ne la connaît en Angleterre jusqu'au XII^e siècle¹. Aussi ai-je cru pendant longtemps que Marc, évêque breton devenu, sous Charles le Chauve, moine à Saint-Médard de Soissons², était réellement l'auteur de l'*Historia Britonum*. L'omission de son nom dans tous les mss. autres que celui du Vatican (omission qui a donné lieu plus tard aux attributions mensongères à Nennius et à Gildas) ne peut surprendre aucun de ceux qui connaissent les habitudes des copistes du moyen âge. — Mais en y regardant de plus près, l'identité absolue des mots *ejusdem gentis episcopum*³ dans le titre du ms. du Vatican et le passage de Heiric m'a paru prouver que l'attribution à Marc provenait de quelque moine qui, ayant remarqué la ressemblance du récit en question dans les *Miracula S. Germani* et dans l'*Historia*, en a conclu que cette dernière était l'œuvre du Marc mentionné par Heiric. D'ailleurs la différence des deux textes, pour ce miracle, ne se borne pas aux détails : dans le récit de Marc, saint Germain expulse simplement un roi qui lui a refusé l'hospitalité et met en sa place un porcher qui l'a bien reçu, tandis que dans l'*Historia* son hôte est un serviteur du roi, non un porcher, et il fait tomber sur la ville et le château de ce roi⁴ le feu du ciel, qui les réduit en cendres. On ne comprendrait pas que le même homme eût raconté deux fois la même chose si différemment. L'*Historia Britonum* reste donc, j'en suis d'accord avec M. de La B., une œuvre anonyme.

La critique à laquelle M. de La B. soumet ensuite l'ouvrage en lui-même est de tout point excellente ; mais elle rentre plus dans le domaine de l'histoire que dans celui de l'histoire littéraire. On lui saura gré notamment d'avoir fait toucher du doigt l'usage, absurde d'ailleurs, que l'auteur de l'*Historia* a fait des chroniques d'Eusèbe et des deux Prosper pour écrire son incohérente histoire de la domination romaine en Bretagne, et on acceptera sans doute la fine et probable explication qu'il donne de la fable, destinée à devenir si célèbre, de la colonisation de l'Armorique par les Bretons partis avec Maxime, fable qui est sortie tout entière du cerveau de notre auteur, développant à sa manière une phrase de Gildas qui ne veut rien dire de pareil. La discussion sur les quatre systèmes présentés par l'*Historia* relativement à l'origine des Bretons est aussi très ingénieuse et très convaincante. — En résumé, l'histoire et l'histoire littéraire trouveront largement à profiter dans le mémoire du savant antiquaire⁵.

1. Il faut cependant noter que les deux plus anciens mss. de la première classe, qui sont du XI^e s., ont été écrits en Angleterre, comme le montre l'adjonction des généalogies saxonnes. Notons aussi la version irlandaise du XI^e s. publiée par Todd à Dublin en 1848.

2. Un *Marcus episcopus scotigena* mentionné par Ekkehard à l'année 884 comme s'étant établi à Saint-Gall (voy. la préface de l'édition Mai) n'est sans doute pas le même.

3. Comparez aussi *anachoretica vita* dans Heiric et *anachoreta* dans le ms. du Vatican.

4. Outre sa dureté, ce roi, dans l'*Historia*, est coupable de lois plus que draconiennes et de leur implacable application.

5. Je rejette en note quelques menues observations. P. 3, qu'est-ce que le *Brut er*

La seconde dissertation de M. de La B. n'a que vingt pages, mais elle soulève des questions très importantes. Il a découvert un texte qui établirait l'existence, entre l'*Historia Britonum* et Gaufrei de Monmouth, d'un intermédiaire, composé au Xe siècle, qui aurait porté le nom d'*Historia britannica* et aurait déjà contenu l'essentiel de l'*Historia regum Britanniae*. Voici les faits. Le Père Albert le Grand, dans ses *Vies des saints de Bretagne*, parle d'une vie de saint Gouëznou, « écrite en beau style latin.... par Guillaume, prestre et chapellain ou aumosnier d'Eudon, evesque de Léon, auquel il la dédia l'an 1019, qui estoit le 24^e de son pontificat. » Cette vie est perdue, mais M. de La B. a trouvé, dans un recueil de notes prises au XV^e siècle (peut-être par Pierre Le Baud), les trois premiers chapitres d'une *Legenda sancti Goznovei*, précédés de cette dédicace : *Domino et patri in Christo Eudoni episcopo fratribusque cum eo in Christi servicio congerentibus Guillelmus, eorum presbiter, in Domino salutem, anno ab incarnatione Domini M^o nono decimo, qui est XXIII^{us} episcopatus tui, domine episcopo.* Le texte de cette légende a d'ailleurs été utilisé en 1394 par l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc* et plus tard par Pierre Le Baud. Or elle débute ainsi : *Legimus in Ystoria Britannica quod, cum Brutus et Corineus*, etc. Elle raconte la conquête de la petite Bretagne par Conan Meriadec, puis parle de Vortigern, et d'Artur, « le grand roi des Bretons, » qui remporta beaucoup de victoires « in Britannicis et Gallicis partibus. » Corineus, Conan Meriadec, les conquêtes d'Arthur en Gaule ne se trouvent pas dans l'*Historia Britonum* du IX^e siècle, mais apparaissent dans l'*Historia regum* de Gaufrei. M. de La B. admet qu'ils étaient déjà mentionnés dans un livre composé en Grande-Bretagne au X^e siècle et transporté en Armorique avant 1019. Ce serait là un résultat aussi neuf que considérable ; on aurait ainsi la source de Gaufrei. Mais de graves objections surgissent aussitôt. Si ce livre a existé et s'est répandu jusqu'en Armorique, comment aucun historien anglais ne l'a-t-il connu ? Guillaume de Malmesbury déclare positivement en 1125 qu'il n'a trouvé pour l'histoire ancienne de l'île d'autres sources que Bède et Gildas ; on n'en connaît aucune autre, sauf le pseudo-Nennius utilisé par Guillaume lui-même et Henri de Huntingdon, jusqu'à l'apparition du livre de Gaufrei (1136), et quand celui-ci a paru, les récits qu'il contient sur les victoires d'Arthur en Gaule sont pour tout le monde une révélation, que Henri de Huntingdon et autres acceptent avec autant de confiance que de surprise, que Guillaume de Neuburgh et autres rejettent avec mépris. D'ailleurs Gaufrei, se targuant de la possession du livre breton que lui a apporté son ami Gautier, déclare que les historiens anglais,

Brenined du x^e siècle dont Gaufrei de Monmouth serait l'amplificateur ? il s'agit peut-être de l'*Historia britannica* qui fait l'objet du mémoire suivant, mais il aurait fallu le dire. — P. 39, l'*Historia* énumère non les empereurs romains qui ont « régné en Bretagne, » mais ceux qui y sont venus. — P. 76, l'*Historia* ne qualifie pas Arthur de « roi, » mais seulement de *dux bellorum*. — P. 71, par un singulier lapsus, M. de La B. fait déclarer, en analysant l'*Historia*, à l'enfant merveilleux qui comparait devant Guortigern « qu'il s'appelle Merlin. » L'*Historia* ne connaît pas Merlin ; l'enfant que plus tard Gaufrei de Monmouth a appelé *Merlinus* se nomme ici *Ambrosius*. Dans son mémoire sur Merlin, apprécié plus loin, M. de La B. dit encore que Nennius appelle ce personnage *Merlin Emrys* (p. 25). Ce double nom, *Merlinus Ambrosius*, ne se présente que dans la *Prophetia Merlini* de Gaufrei, que nous prenons ici sur le fait, accolant son *Merlinus* à l'*Ambrosius* de Nennius ; dans le corps de son livre (publié après la *Prophetia*), il dit simplement *Merlinus*.

n'ayant pas les documents que lui possède, ne peuvent rien dire des rois bretons dont il sait seul l'histoire : comment cela s'expliquerait-il s'il avait existé une *Historia britannica* que tout le monde pouvait consulter? Je crois qu'il y a dans le raisonnement de M. de La B. un point faible, et qu'en le signalant on arrive à dissiper le fantôme de ce livre imaginaire. Albert le Grand ne nous dit pas seulement que la Vie de saint Gouëznou, composée en 1019 par Guillaume, était « en beau style latin » ; il ajoute qu'elle était « divisée en neuf leçons, ensemble avec le reste de l'office de sa feste, en vers latins ou, pour mieux dire, rythmes du temps, la quantité n'estant pas observée. » Or le texte utilisé par la *Chronique de Saint-Brieuc* et copié en partie dans le recueil découvert par M. de La B. n'est nullement en vers rythmiques ; il est en prose, et n'est donc pas celui qu'avait connu Albert le Grand, lequel faisait d'ailleurs partie de l'office du saint, ce qui ne convient pas à ce texte d'allure tout historique. L'auteur du recueil de notes a simplement copié la dédicace de l'œuvre poétique de Guillaume, perdue pour nous, et, à la suite, le début d'une Vie de saint Gouëznou qui n'est pas de Guillaume, et dont nous ne savons pas la date. Dès lors il faut reconnaître tout simplement dans l'*Historia britannica* mentionnée par l'auteur de cette Vie le livre de Gaufré de Monmouth, très ordinairement désigné sous ce nom, et conclure que cet auteur a écrit postérieurement à la diffusion de ce livre. M. de La B. fait remarquer, il est vrai, que sur « les causes et les circonstances de la conquête de Conan Mériadec » il diffère sensiblement du récit de Gaufré, et c'est parfaitement vrai ; c'est que sur ce point l'hagiographe armoricain puisait dans des légendes locales, tout en alléguant l'autorité de l'*Historia britannica*, qui ne lui fournissait que le nom de Conan Mériadec. Ainsi disparaît l'intermédiaire supposé entre l'*Historia Britonum* et l'*Historia regum Britanniae*¹.

Je suis au contraire tout à fait de l'avis de M. de La Borderie sur la seconde question qu'il traite, celle de la provenance galloise, et non bretonne, des fables de Gaufré. Celui-ci prétend à trois reprises avoir trouvé l'histoire des rois bretons dans un livre écrit *Britannico sermone*, que lui avait fait connaître son ami Gautier, archidiacre d'Oxford². Il ment certainement, car on a prouvé³ qu'il reproduisait textuellement des phrases latines d'écrivains antérieurs, et que par conséquent il ne traduisait pas du gallois. Il se contredit d'ailleurs : il prétend à un endroit (XII, 20) qu'il a simplement traduit le livre gallois (*in latinum sermonem transferre curavi*), et à un autre (XI, 1) il dit qu'il écrit tant d'après ce livre que d'après les récits de Gautier (*ut Gaufridus Monemutensis in Britannico praefato sermone invenit et a Gualtero Oxinefordensi audivit*). La vérité

1. Il ne s'en suit pas que Gaufré ait « inventé de toutes pièces les trois quarts de son œuvre, supposition bien dure à admettre ». Assurément il a beaucoup, — et très pauvrement, — inventé ; mais il s'est appuyé, en beaucoup de points, sur des légendes galloises, sur des contes populaires qu'il a arbitrairement rattachés à des noms de rois (par ex. l'histoire de Leir, celle de Bladud, etc.), et c'est ce qui fait l'intérêt de son ouvrage pour l'histoire littéraire. Voyez d'ailleurs ce qui est dit plus loin.

2. M. de La B. a eu une distraction en disant qu'« on l'appelle aussi Walter de Mapes. » Gautier Map n'a rien à faire avec ce Gautier d'Oxford, qui vivait un demi-siècle avant lui, ce qui n'empêche pas qu'on les ait souvent confondus.

3. Voy. Zarncke et Ten Brink, dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. V, p. 249 ss., et t. IX, p. 262 ss.

est, à mon sens, dans cette dernière phrase. C'est avec l'*Historia Britonum* d'une part et les récits de son ami Gautier¹, ainsi que ses propres souvenirs de contes gallois d'autre part, que Gaufréi a composé son roman. Quant au fameux livre gallois, il a existé : les formes de beaucoup des noms propres de l'*Historia regum*, formes souvent plus archaïques que celles de Nennius, et que Gaufréi n'a pu inventer, montrent qu'il a eu sous les yeux des documents fort anciens ; en quoi ils consistaient, et s'ils contenaient autre chose que des listes de noms propres, c'est ce qu'il faudrait étudier de près. Mais pourquoi, en parlant de ce livre, Gaufréi dit-il que Gautier le lui a « apporté de Bretagne (*ex Britannia advexit*) ? » On a compris jusqu'à présent que *Britannia* désignait ici la Petite-Bretagne, et on est parti de là pour chercher en Armorique l'origine de toutes les fables arthuriennes. M. de La B. montre parfaitement que *Britannia* employé seul, dans Gaufréi, signifie toujours la Grande-Bretagne, et que pour désigner l'autre il dit ou *Armorica*, *Armoricanum litus*, ou *Letavia*, ou *Britannia minor* ou *altera*. Que d'ailleurs les contemporains aient compris ici *Britannia* comme Grande-Bretagne et le *britannicus sermo* comme du gallois, c'est ce qui ressort du passage de Geoffroi Gaimar, où, parlant de l'*Historia regum*, dédiée à Robert de Gloucester, il dit : *Roberz, li coens de Glocestre, Fist translater icele geste Sulunc les livres des Waleis Qu'il aveient des Bretuns reis*. Mais alors que veut dire Gaufréi de Monmouth en nous racontant que son ami Gautier lui a apporté ce livre *ex Britannia* ? M. de La B. suppose que *Britannia* désigne ici, non toute l'île, mais « la partie de l'île où se conservait la langue bretonne. » Mais il faudrait trouver un exemple de cet usage, soit dans Gaufréi, soit ailleurs², et c'est ce que ne fait pas le savant critique. Reprenant son raisonnement même, nous dirons : « Puisque, dans tout le reste de l'œuvre, le nom de *Britannia*, seul et sans déterminatif, est constamment employé pour désigner l'île de Bretagne, on n'a point le droit de lui donner ici un autre sens, à moins d'une nécessité évidente et certaine, qui n'existe pas. »

L'explication du problème est, à mon sens, bien plus simple. Toute la difficulté repose sur ce point : puisque Gaufréi était en Grande-Bretagne, comment pouvait-on lui apporter un livre de Grande-Bretagne ? Mais il y a pétition de principe. Rien ne nous prouve que Gaufréi fût en Grande-Bretagne quand il écrivait son livre, et il y a même des vraisemblances pour qu'il fût en Normandie.

1. Ce Gautier, surnommé *Calenius*, est un personnage assez mystérieux. Henri de Huntingdon (*De Contemptu Mundi*, § 4, éd. Arnold, p. 302) l'appelle « superlative rhetoricus. » On lui attribue (voy. l'article de Tanner) une continuation de l'*Historia regum* de Gaufréi pendant quarante ans, qui ne s'est pas retrouvée. Il figure en 1129 avec son ami *Gaufridus Artur* (ce surnom ne fut donc pas donné à Gaufréi pour son *Historia*) dans les chartes de fondation de l'abbaye d'Oseney près d'Oxford (voyez Dugdale, *Monasticon*, VI, 251 ; je tire ce renseignement d'une note de sir Fred. Madden, sans titre ni date, extraite de quelque recueil). Quant à la prétendue traduction qu'il aurait faite en gallois de l'*Historia regum*, après l'avoir traduite une première fois soit du gallois soit du breton de France, on n'a là qu'une série d'inventions et de falsifications. Le *Brut Tysylyo* ou *Brut i Brenned* est une traduction de Gaufréi, avec quelques changements assez intéressants, dont on ignore la date, et qui suffit à prouver que l'*Historia regum* n'est pas traduite du gallois.

2. J'ai cité moi-même (*Rom.* I, 16) un passage où *Britannia* désigne, au VII^e s., l'Armorique bretonne, par opposition à la *Romania* ; mais on ne trouve rien de pareil en Angleterre.

Le premier ouvrage de Gaufrei, fondé évidemment sur l'*Historia Britonum*, n'est pas l'*Historia regum*, c'est la *Prophetia Merlini*, qui fut d'abord publiée à part, plus tard insérée dans l'*Historia regum*. Telle qu'elle est dans ce livre, cette prophétie est intelligible jusqu'en 1136, c'est-à-dire qu'elle a été composée à cette date ; mais une première rédaction s'arrêtait avant 1135. En effet, Orderic Vital, qui écrivait son livre XII à Saint-Evroul en 1136 ou 1137, cite avec la plus grande admiration cette prophétie, sans donner la phrase suivante, qui l'aurait assurément plus frappé que tout le reste¹ : *Vae tibi, Neustria, quia cerebrum leonis in te effundetur, dilaceratisque membris a patrio solo eliminabitur !* Or cette phrase a trait à la mort de Henri I^{er} à Rouen, en 1135, et à son embaumement. Ainsi la première rédaction de la *Prophetia* était connue en Normandie à peu près aussitôt que faite et semble n'avoir été connue que là. Il en est à peu près de même de l'*Historia*. On sait qu'en 1139 Henri de Huntingdon, passant à l'abbaye du Bec pour aller à Rome, trouvait en la possession de Robert de Torigni le livre de Gaufrei, dont il n'avait jamais entendu parler, bien qu'il y soit nommé, et en était si frappé qu'il en composait immédiatement un extrait². L'*Historia regum*, commencée avant 1135 (l'auteur dit qu'il s'était interrompu de l'écrire pour publier la *Prophetia Merlini*), fut publiée une première fois en 1136 ou 1137 et dédiée en commun à Robert de Gloucester et à Étienne de Blois, qui étaient alors amis, et qui dès 1138 étaient ennemis mortels ; aussi le nom d'Étienne disparut-il plus tard de la dédicace, et il ne s'est conservé que dans un seul manuscrit, celui de Berne³. Si Gaufrei était en Normandie⁴, on comprend très bien qu'il prétende que le livre gallois qu'il dit traduire lui a été apporté⁵ de Grande-Bretagne par Gautier d'Oxford, et ainsi disparaît toute difficulté sur ce passage.

Un mot encore sur les sources de Gaufrei. Il avait très probablement trouvé dans quelque cloître de Normandie un exemplaire de l'*Historia Britonum*, et, croyant cet ouvrage inconnu en Angleterre, il s'était mis à l'exploiter, en s'aidant de divers auteurs latins, pour en tirer sa grandiose mystification. Il reçut sans doute, pendant qu'il y travaillait, la visite de son ami Gautier d'Oxford, qui lui apporta quelque document gallois, et tous deux arrangèrent en commun l'imposture qui devait avoir tant de succès : il fut convenu que Gautier aurait apporté à Gaufrei une histoire complète des rois bretons, qui contenait toutes les belles choses que celui-ci allait apprendre au monde. On a vu que Gaufrei n'avait même pas su soutenir ce mensonge sans se contredire. Tout ce qui,

1. En parlant de ce *libellus de Merlino*, il dit : *Cujus aliquam partem in rebus gestis intellexi ; plura vero, ni fallor, cum moerore seu gaudio experientur adhuc nascituri*. Naturellement le bon Orderic trouvait merveilleux l'accord de la prophétie avec les événements jusqu'à son temps, puisqu'elle venait d'être fabriquée tout fraîchement.

2. Le fait est d'autant plus surprenant que Henri avait écrit son *Historia Anglorum* pour son évêque Alexandre de Lincoln, auquel est dédiée la *Prophetia*.

3. Madden, *loc. cit.*

4. Il devait y avoir des relations, ayant été, si l'on en croit des renseignements gallois qui paraissent acceptables (Owen, *Cambrian Biography*, p. 143), attaché à Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse. Après la mort de Guillaume, en 1128, il était cependant retourné en Angleterre, puisqu'il était, comme on vient de le voir, à Oxford en 1129.

5. L'expression *advexit*, dont il se sert, ne peut désigner qu'un voyage par mer, et écarte à elle seule l'ingénieuse explication de M. de La Borderie.

dans son livre, n'est pas tiré de l'*Historia Britonum* (ou d'autres ouvrages latins) repose, sauf ce qui pouvait se trouver dans le document en question, sur l'invention ou sur des contes populaires gallois, recueillis par Gautier et par lui. C'est à la critique à s'efforcer de discerner ce qui doit être attribué à l'une ou à l'autre de ces provenances.

Le troisième mémoire de M. de La B. nous transporte sur un terrain où, pour bien des raisons, je ne puis le suivre. On trouve dans divers manuscrits gallois, dont les plus anciens paraissent remonter à la fin du XII^e siècle, des œuvres de bardes qui sont censés avoir vécu au VI^e, notamment de Taliesin, Aneurin, Llywarch-Hen et Myrddin. On sait que depuis la première publication de ces œuvres une discussion s'est ouverte sur leur authenticité. Quand on a lu tout ce qui a été écrit là-dessus, notamment (sans parler de la *Vindication* de Sharon Turner, qu'on cite sans se lasser, et qui ne prouve rien) les dissertations de Stephens et de M. Skene, on est à peu près aussi avancé qu'avant, sauf sur un point : l'un retranche ceci, l'autre cela, mais tout le monde est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que, s'il y a dans cet immense fatras quelque chose d'authentique, il y a une masse énorme d'interpolations et de falsifications. Je suis très porté, pour ma part, à croire qu'il n'y a rien d'authentique du tout, mais on ne pourra le décider que quand on aura appliqué à ces productions bizarres l'instrument de la critique philologique. Elles sont écrites (les plus anciennes) dans la langue du XII^e siècle, et ce n'est pas, comme on veut bien le dire, une simple question d'orthographe : la mesure des mots et l'homophonie des syllabes qui riment y sont ce qu'elles étaient alors. Or du VI^e au XII^e siècle; si je ne me trompe, le gallois avait subi de tels changements que des vers composés à la première époque ne devaient plus avoir à la seconde, si on remplaçait les formes anciennes par les nouvelles, ni mesure ni rime. Le vocabulaire fournirait sans doute d'autres moyens de contrôle. Tant que tous n'auront pas été appliqués par une main habile et impartiale, on ne pourra faire aucun usage de cet amas de rimes, desquelles il est d'ailleurs difficile de tirer soit un renseignement historique, soit un plaisir poétique.

M. de La B. n'est pas aussi sévère. Il croit pouvoir démêler, dans les huit pièces attribuées à Myrddin, ce qui est authentique et ce qui ne l'est pas. Je ne le suivrai pas dans cette discussion, où il montre d'ailleurs, comme d'habitude, beaucoup de science et de méthode. Quelques remarques seulement. Pourquoi appelle-t-il le barde-prophète du VI^e siècle *Merlin*? Ce nom est de l'invention de Gaufréi de Monmouth, qui sans doute a reculé devant le *Merdinus* qu'il aurait obtenu en latinisant le nom gallois, mais qui trouvait assurément dans la tradition une forme avec *d*, puisqu'il prétend que Caermerdin (Carmarthen, ancien *Maridunum*) doit son nom à Merlin. — M. de La B. appelle toujours la *Vita Merlini* en vers *Vie de Merlin le Calédonien*, et dit (p. 28) qu'elle a été écrite « sur la fin du XII^e siècle ; » mais ce poème est sans aucun doute de Gaufréi de Monmouth et a été par conséquent écrit avant 1154. Quant au surnom de *Caledonius* (ou plutôt *Celidonius* ou *Silvester*) donné à Merlin, il ne figure pas dans le poème ; il est de l'invention de Giraud de Barri (*Itin. Kambr.* II, 8), qui, frappé de l'anachronisme qu'avait commis Gaufréi, a essayé, à la façon des gens

du moyen âge¹, de tout concilier en supposant deux Merlin ; mais la *Vita Merlini* dit expressément que son héros était le même qui avait jadis parlé à Wortigern. — Le *Malgo rex Britonum* de Fordun (p. 33) me paraît venir tout simplement de Gaufrei, et ne peut donc servir à établir l'existence d'un second Maélgoun. — La voyelle *y* n'est pas « une sorte d'article que les Gallois mettent devant les noms communs et les noms propres, comme *y-sbrid* (esprit), *y-scol* (école), *Y-Styffan* (Stéfan ou Étienne), » mais la voyelle d'appui préposée à l'*s* impure, et je me demande si *yscolan* ne veut pas tout simplement dire « écolier. »

G. P.

Sir Gawayne and the green Knight, a comparison with the french *Perceval*, preceded by an investigation of the author's other works and followed by a characterization of Gawain in english poems. Inaugural Dissertation for obtaining the degree of doctor of philosophy, presented before the philosophical Faculty of the University of Zürich by Martha CAREY THOMAS. Zürich, Füsçh, 1883, in-8°, 105 p.

L'opuscule dont on vient de lire le titre est en lui-même un petit événement dans l'histoire littéraire. C'est la première fois qu'une femme obtient, avec une dissertation en règle, au moins dans le domaine de nos études, le titre de docteur en philosophie dans une université germanique. Il faut noter ici ce qu'il y a de curieux dans le fait d'une dissertation présentée en anglais, à une université suisse, par une Américaine, sur un sujet qui touche à la fois la littérature de l'Angleterre et celle de la France au moyen âge. Hâtons-nous de dire que la faculté de philosophie de Zurich, pour accorder le titre de docteur à Miss Martha Carey Thomas, n'a eu besoin ni d'indulgence ni de galanterie. Sa dissertation est très bien faite, atteste beaucoup de lecture, montre partout un esprit judicieux, et est certainement au moins égale à la plupart des travaux du même genre. Nous en parlons ici d'abord pour faire connaître à nos lecteurs le fait en lui-même, ensuite parce qu'une partie au moins de l'étude de miss Thomas rentre dans le cadre de notre journal.

On sait que le poème anglais sur *Gauvain et le Vert Chevalier* est le joyau de la poésie narrative anglaise du moyen âge. L'auteur en est inconnu, mais paraît avoir composé trois autres poèmes, ceux-là des ouvrages de morale et de piété. Dans la première partie de son travail, miss Th., discutant et souvent rectifiant les opinions de Madden, Morris, Trautmann, Ten Brink, etc., montre que l'auteur de ces trois poèmes est bien le même que celui de *Gauvain*, et, quant aux dates relatives et absolues des quatre ouvrages, conclut ainsi (p. 33) : « Je placerais la *Perle* avant *Gauvain* ; *Gauvain* vers 1375-77 ; la *Pureté* vers 1378-80 ; et la *Patience* après la *Pureté*. » Ces conclusions, appuyées sur l'examen attentif des idées, de la langue et de la versification dans les divers poèmes, paraissent très bien fondées.

La seconde partie nous intéresse de plus près. Elle a pour sujet la compa-

1. De même, pour concilier l'*Historia Britonum* avec Gaufrei, il dit : *Merlinus, qui et Ambrosius dictus est, quia binominis fuerat.*

raison de *Gauvain* avec une partie du *Perceval* français. Sir Fred. Madden avait déjà émis l'opinion que le poème anglais était imité d'un épisode du *Perceval*, dont le héros en français est Carados et non Gauvain. Le sujet de cet épisode est fort étrange : un inconnu vient à la cour d'Arthur, et invite un chevalier à lui couper la tête avec sa propre épée, à condition qu'au bout d'un an il se la laissera couper par lui ; Carados accepte, tranche la tête de l'inconnu, qui la ramasse tranquillement, la remet sur ses épaules, et s'en va ; il revient au bout d'un an, et Carados, héroïquement fidèle à sa promesse, s'agenouille pour en subir l'exécution ; malgré toutes les prières du roi et de la cour, l'inconnu refuse de renoncer à son droit ; il lève le bras, mais, au lieu de laisser retomber sur le col de Carados le tranchant de sa lourde épée, il ne lui donne qu'un léger coup de plat, et, le prenant à part, lui apprend qu'il est un enchanteur et son vrai père (cette aventure a plus tard des suites dont il n'y a pas à parler ici). — Les différences avec le récit du *Vert Chevalier* sont importantes : ici l'inconnu se présente armé d'une hache et non d'une épée ; il fait jurer à Gauvain, non pas de l'attendre dans un an, mais de venir le retrouver à « la Chapelle verte » ; il lève deux fois sa hache sans la laisser retomber et la troisième fois fait à Gauvain une blessure légère ; enfin il n'est nullement le père de Gauvain, mais agit sous l'inspiration de Morgain la fée, la sœur d'Arthur, qui veut causer du souci à Guenièvre (ce dernier trait semble emprunté au *Lancelot* en prose).

Il ne me paraît pas démontré, en présence de ces divergences, que l'auteur anglais ait puisé dans le *Perceval* (l'épisode de Carados fait partie de la première des suites ajoutées à l'œuvre inachevée de Chrétien). En effet l'histoire en question est un lieu commun des romans bretons. On la rencontre déjà, à ce que m'apprend mon ami H. d'Arbois de Jubainville, dans l'épopée irlandaise, et dans les poèmes français de la Table-Ronde j'en connais cinq versions différentes : celle du *Perceval*, celle du *Green Knight*, celle du *Perceval* en prose que rapproche Miss Thomas, et deux qu'elle n'a pas connues, l'une, sans intérêt d'ailleurs, dans le poème inédit de *Hunbaut* (ms. de Chantilli, f° 127 a-b), l'autre dans la *Mule sans frein* de Faïen de Maisières (v. 503-632¹). Dans *Hunbaut* et dans la *Mule*, comme dans le *Green Knight*, le héros de l'aventure est Gauvain. Il est donc au moins aussi probable d'admettre que le poète anglais a travaillé sur un poème français épisodique, qui racontait cette histoire de Gauvain. Ce qui donne beaucoup de vraisemblance à cette conjecture, c'est que divers traits, comme l'indique Miss Th., qui se trouvent réunis dans le poème anglais, sont les uns dans le *Perceval*, les autres dans le *Perceval* en prose ; ainsi la hache est l'arme du chevalier étranger dans la prose et dans l'anglais ; dans l'un et dans l'autre le héros, au lieu d'attendre à la cour d'Arthur le retour de l'étranger, va chercher celui-ci chez lui ; dans l'un et dans l'autre, au moment où la hache va lui trancher la tête, il ne peut retenir

1. De là cet épisode a passé, avec le poème entier, dans la *Crone* de Henri du Türlin (v. 13004-13185). — Notons à ce propos qu'il est inexact de dire, comme le fait M. Warnatsch (*Der Mantel*, p. 126, n. 5), que la *Mule sans frein* se retrouve aux vers III, 22271 ss., du *Lancelot* néerlandais. L'aventure qui y est racontée n'est autre que celle de *Tyolet* (*Rom.* VIII, 40 ; cf. *Rom.* X, 493).

un mouvement d'appréhension que son ennemi lui reproche ¹. Les deux contes sont d'ailleurs tellement différents qu'il est peu probable que, comme le croient Sir Fred. Madden et miss Thomas, l'auteur du *Green Knight* les ait « combinés » ensemble ; il a eu sans doute sous les yeux un poème français qu'il a suivi. Ce poème donnait seul la meilleure forme du conte : il est absurde en effet que l'étranger propose, comme il le fait dans le *Perceval* en vers, dans *Hunbaut* ², dans la *Mule sans frein* ³, de se laisser couper la tête à condition de la couper ensuite à son exécuteur. Dans le *Green Knight*, au contraire, il propose seulement « a strok for an other, » ce qui paraît acceptable : Gauvain lui applique de toute sa force un coup sur la nuque, et fait tomber sa tête par terre ; mais alors, à la stupeur de tous, il la ramasse, et s'en va en rappelant à Gauvain qu'il doit au bout d'un an venir recevoir le même coup. Le *Perceval* en vers suivait un récit pareil, et en a sans doute conservé les termes en disant : *Le dan est colée recevoir Por une autre colée prendre* ⁴ ; mais il ajoute maladroitement : *s'il a çaiens chevalier Qui la teste me puist trenchier A un seul cop de ceste espée, Et se repuis de la colée Après saner et regarir*, etc.

Le *Green Knight* mêle à l'histoire du coup donné et reçu une autre aventure. Tout près du but de son redoutable voyage, Gauvain est hébergé dans un château dont l'hôte lui fait l'offre suivante : il ira à la chasse et Gauvain restera auprès de la dame du château ; le soir, ils échangeront les produits de leur journée. La dame s'efforce de séduire Gauvain ; mais elle échoue complètement, et le mari, en rentrant, donne sa chasse sans rien recevoir en échange. On recommence le lendemain, et le soir Gauvain rend loyalement à l'époux quelques baisers qu'il a reçus. Mais le troisième jour, il manque à son engagement ; non qu'il ait entamé l'honneur de son hôte, mais il a consenti à accepter de la dame une ceinture qui préserve des blessures et de la mort, et, loin de la remettre le soir au mari, il ne lui dit mot de ce présent. Or le mari n'est autre que le Vert Chevalier lui-même, et c'est pour cela que, lorsqu'il semble vouloir décapiter Gauvain, il lève à deux reprises son épée sans le toucher, mais lui fait, la troisième fois, une légère blessure.

On n'avait pas indiqué jusqu'à présent de source pour ce second élément du poème anglais. Miss Thomas le croit tiré d'un épisode du même *Perceval*, de l'aventure de Gauvain avec la sœur de Guigambresil dans la partie due à Chrétien. Le rapport se borne à ceci : dans les deux cas l'ennemi de Gauvain, que celui-ci ne reconnaît pas, le laisse à la société d'une femme (de sa femme dans

1. Au reste, dans le *Perceval* en prose, toute l'histoire est modifiée ; ce n'est plus celui qui a eu la tête coupée, c'est son frère qui prend sa revanche sur Lancelot.

2. Le conte est très altéré dans ce roman, où il s'agit d'un vilain armé d'une hache : quand il veut relever sa tête tranchée par Gauvain, celui-ci le retient par ses habits, et ainsi il reste mort.

3. Dans le *Perceval* en prose, comme il vient d'être dit, le personnage dont Lancelot coupe la tête et celui qui fait mine de la couper à Lancelot sont deux frères et non un seul et même homme. Il en résulte que tout diffère : le *jeu parti* que l'étranger propose à Lancelot est de le tuer ou d'être tué par lui ; Lancelot préfère naturellement la première alternative, mais elle entraîne la promesse de revenir dans un an s'exposer au même sort.

4. C'est la variante du ms. de Montpellier (et des mss. B. N. fr. 1429 et 12577) ; l'autre famille (B. N. fr. 794, 1453, 12576, Mons) donne (Potvin, v. 12659-60) : *Colée demanc sans decoivre Por une autre errant a recevoir*.

l'anglais, de sa sœur dans le français) pendant qu'il est à la chasse ; dans les deux cas il s'établit entre elle et Gauvain une intimité un peu trop grande, et Gauvain en est puni. Mais c'est là une ressemblance bien générale, et dans beaucoup de romans de la Table-Ronde nous retrouvons des données analogues à celle de l'épisode du *Vert Chevalier*, et même plus ressemblantes que l'aventure de Gauvain avec Guigambresil, où manque le trait essentiel, le piège tendu exprès au chevalier par le mari, qui veut l'éprouver. Il ne paraît donc pas certain que l'auteur du poème anglais ait puisé dans Chrétien cette seconde partie de son récit, et les rapprochements, fort intelligents d'ailleurs, que fait Miss Th. entre divers passages du *Green Knight* et du *Perceval* pour établir que l'auteur du premier était, en l'écrivant, tout imbu de la lecture du second, ne sont pas absolument probants. Le plus remarquable est celui qui concerne l'épithète donnée à Agravain, frère de Gauvain : le poète anglais accole à son nom un surnom tout français : « Agravayn a la dure mayn, » et sir Fred. Madden a remarqué que ce surnom ne lui était jamais donné dans les romans. Miss Thomas allègue cependant ce vers de Chrétien, dans l'épisode même dont il s'agit : *Et li secons est Agravains, Li orgueilleus as dures mains*. Mais pour avoir mis, en français, *a la dure main*, et non *aus dures mains*, il faut sans doute que le poète anglais ait eu les mots tels quels dans sa source, et pour que Chrétien ait donné ce surnom à Agravain, il faut qu'il lui ait été donné par d'autres. La question reste donc douteuse, et je suis porté, pour ma part, à croire que le poème anglais est fait tout entier, sauf probablement d'assez grandes modifications de détail, sur un modèle français. J'ai dit ailleurs (*Rom. X, 467*) que presque tous les romans *épisodiques* étaient consacrés à Gauvain : son aventure avec le *Vert Chevalier* était sans doute, déjà en français, le sujet d'un de ces romans.

La troisième partie de l'étude de Miss Thomas a pour objet le caractère de Gauvain dans les romans anglais où on parle de lui. Je citerai ici un passage de l'introduction à cette troisième partie, qui montrera combien la critique de la jeune *doctoress* est judicieuse et avisée : « Il n'a pas pu y avoir de Hartmanns, de Wolframs ou de Gottfrids anglais pour traduire ou refondre dans leur entier les romans d'Arthur : à l'époque où ils intéressaient le plus, c'était le français qu'on écrivait à la cour d'Angleterre, et on lisait les originaux français. Ce qui existe en ce genre dans la langue du peuple a donc un caractère plus populaire ; on y remarque l'ignorance des mœurs courtoises ; c'est le reflet du goût du public *anglais* jusqu'auquel ont pénétré ces histoires ; et à cause de cela précisément il semble intéressant de faire ce que Madden n'a pas fait, c'est-à-dire de noter l'attitude prise envers Gauvain par les poèmes anglais, comme tels, dans tous les cas où ils diffèrent de leurs originaux immédiats. Ce n'est pas que nous ayons à attendre d'eux beaucoup d'incidents nouveaux, ou quelque point de vue qui ne se trouverait pas dans les poèmes français : c'est le choix qu'ils font dans les incidents qui, dans la plupart des cas, est leur verdict. » Miss Thomas montre ensuite que tous les poètes anglais ont fait de Gauvain un type accompli de loyauté, de prouesse et surtout de courtoisie (en quoi d'ailleurs ils se sont conformés à leurs modèles français), et signale en terminant l'étrange contraste que fait ce Gauvain des anciens conteurs avec le Gauvain hypocrite et déloyal que

Tennyson a représenté au public anglais moderne d'après les indications des moins anciens romans en prose française. On sent que l'auteur éprouve une secrète indignation devant ce travestissement de son héros, et Gauvain, dans sa longue carrière poétique, a garanti ou vengé l'honneur de tant de dames et demoiselles qu'il méritait bien que l'une d'elles se fit le champion du sien.

G. P.

Li hystore de Julius Cesar. Eine altfranzoesische Erzæhlung in Prosa von Jehan de Tuim, zum ersten Mal herausgegeben von Dr. F. SETTEGAST. Halle, Niemeyer, 1881, in-8°, 270 p.

J'ai déjà communiqué aux lecteurs de la *Romania* (IX, 622) les intéressants résultats des recherches de M. Settegast sur Jehan de Tuim et Jacot de Forest : ce dernier, dans son roman de *Julius Cesar*, n'a fait que mettre en vers la prose du premier, et il le cite même nominativement à un endroit. Devant cet état de choses, M. S. a renoncé, ce qui avait été son dessein primitif, à publier le poème long et médiocre de Jacot, se bornant à en communiquer de nombreux fragments dans les variantes. En revanche, il a imprimé avec beaucoup de soin l'ouvrage de Jehan ; il n'en connaît d'abord que deux manuscrits, à Rome (V) et à Saint-Omer (S) ; il a eu depuis connaissance de deux autres, l'un à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris (A), l'autre à Bruxelles (B). Il a copié ou collationné complètement les trois premiers ; le quatrième a pu être à peu près laissé de côté comme appartenant à une famille déjà représentée par deux autres. M. S. montre en effet que A S B ont en commun, du commencement à la fin, des fautes nombreuses et remontant certainement au même auteur ; V est isolé en face d'eux, et, s'il a quelquefois de moins bonnes leçons que la famille A S B, il lui est généralement supérieur. C'est donc ce manuscrit, le plus ancien des quatre (A seul pourrait lui disputer cet avantage), que M. S. a pris avec raison pour base de son édition. Il est d'ailleurs arrivé à constater que les quatre manuscrits ont en commun des fautes qui attestent qu'ils dérivent tous d'un intermédiaire déjà défectueux en certains endroits, en sorte qu'on n'est pas assuré, en les comparant, de remonter à l'original.

Cela étant, il semble que l'éditeur a tranché un peu précipitamment la question du rapport de F (poème de Jacot de Forest) avec les manuscrits en prose. Après avoir établi que Jacot n'a fait que mettre en vers le livre de Jehan, il cherche à se faire une idée du manuscrit sur lequel le rimeur a travaillé, et il pense qu'il appartenait au groupe représenté par V. Les quatre preuves qu'il en donne (p. vij) sont très peu satisfaisantes. 1) Jacot a dû écrire *criant*, que le copiste de l'unique ms. de son poème a changé en *errant* ; 2) *leuee* pour *leue* se trouve dans beaucoup de manuscrits du Nord-Est, et l'erreur de Jacot, qui a compris *levee*, prouve peut-être que son ms. avait *leuee*, mais cela n'implique pas que ce ms. fût proche parent de V ; 3) *dont* de V est la bonne leçon ; le fait que Jacot l'avait sous les yeux ne prouve donc rien ; 4) *errant* dans F est une cheville pour la rime, et n'a nullement besoin de s'appuyer sur le *tos* de V, pris pour *tost*. En revanche, comment se fait-il qu'aucune des fautes communes à V A S B ne se retrouve dans F ? M. S. cite deux cas où F a, d'après lui,

amélioré par critique conjecturale ; il y en aurait beaucoup plus à citer, et dès lors cette excellence de critique devient bien invraisemblable. Il est clair que F remonte à un manuscrit indépendant de x' (= V + A S B), et dès lors il aurait pu sans doute fournir à la critique du texte un secours plus grand que celui que M. S. lui a demandé.

Cette remarque en amène une autre. M. S. signale divers passages où F est plus long que la prose et se trouve, pour ses additions, d'accord avec Lucain ou les Commentaires de César ; il suppose donc que Jacot s'est muni de ces auteurs pour amplifier le texte qui les avait pris pour guides et qu'il suivait à son tour¹. Cela paraît fort peu vraisemblable, étant donnée la manière de travailler habituelle aux rimeurs de son temps et particulièrement à lui. Il me semble plus croyable que la rédaction conservée dans V A S B est une rédaction abrégée, tandis que F a eu et mis en vers le texte plus ample qu'avait écrit Jehan de Tuim.

M. S. explique ensuite comment il a établi son texte, et notamment comment il a lu le ms. V ; puis il examine, dans une étude sommaire mais soigneuse et méthodique, les traits linguistiques de ce texte. Il s'occupe ensuite de la personne de l'auteur, sur laquelle on ne sait malheureusement rien (cf. *Rom.* XI, 619), si ce n'est qu'il vivait au XIII^e siècle et qu'il était de Tuim, aujourd'hui Thuin, dans le Hainaut (Belgique) : la langue, telle qu'elle apparaît par la comparaison des manuscrits, peut fort bien en effet être celle de cette région. Jehan était un clerc, cela va sans dire ; il a écrit son ouvrage, d'après le latin, pour plaire sans doute à quelque seigneur ou à quelque noble dame. M. S. examine ses sources, qui sont d'abord Lucain, puis les suites des Commentaires de César ; Jehan s'arrête au retour de César à Rome, le laissant en pleine prospérité, sans indiquer le moins du monde la catastrophe déjà si proche. A ses sources, il a ajouté beaucoup dans les détails, notamment dans les descriptions, et un grand morceau où il peint, sur le modèle des romans en prose de la Table-Ronde², les amours de César et de Cléopâtre, et dans lequel il intercale tout un traité de l'amour. J'aurais voulu que M. S. ne se contentât pas de ces indications sommaires et étudiât comment Jehan se comporte notamment avec Lucain, où et pourquoi il l'abrège, quand et pourquoi il comprend de travers, et par quelles additions et modifications curieuses il substitue partout à l'esprit et au milieu antique le ton et le costume du moyen âge. C'est une étude qui reste à faire, et qui n'est pas sans quelque intérêt, Jehan de Tuim étant après tout (en laissant de côté les livres religieux) le premier traducteur en prose d'un auteur de l'antiquité dont l'œuvre nous soit parvenue ; il est probable en effet que son *César* a été écrit avant le *Végèce* de Jehan de Meun, qui a eu, comme *César*, la fortune singulière, et encore plus inattendue, puisque l'original latin était en prose, d'être mis en vers peu de temps après sa publication.

1. A un endroit, d'après M. S., le texte de Lucain aurait induit Jacot à gâter son propre texte ; pour *deos*, Jehan, 24, 1, donne *notre seignour*, Jacot *les nons Dieu* ; or, tout près de ce mot, Lucain a *Numina*, et Jacot aura lu et traduit *Nomina*. Je crois plutôt qu'il a écrit *les noz dieus*, ce qui était sans doute aussi la leçon de Jehan.

2. Le portrait de Cléopâtre (p. 161 s.) paraît imité du fameux portrait d'Iseut dans le *Tristan* ; Jehan dit du reste expressément qu'elle « estoit tant biele c'onques autre dame ne fu plus, se ne fu Helene ou Yseus de Cornouaille. »

Je n'aurais guère à relever dans le texte fort satisfaisant de M. S. que des fautes d'impression et de ponctuation. Je passe au glossaire, qui est la partie de son travail la plus intéressante et la plus méritoire. Je ne relève pas, naturellement, tout ce qu'il contient de bon¹; je me borne à présenter des observations et des additions sur quelques points.

Acouvetter. Le sens de « vernichten, zu Grunde richten, » ne paraît pas tout à fait exact : il est trop éloigné du sens primitif ; je traduirais plutôt « accabler » par le nombre, et de là même « écraser ».

Aigre et engre, au sens de « désir, » paraissent fort douteux ; les deux fois le ms. V est seul à les donner ; on peut faire sur ce qu'il y avait dans l'original diverses conjectures. M. S. rapproche *li quivert de mal engre* dans *Aiol*, « bien que les éditeurs français le rendent par 'race'. » Si le mot est bien assuré, il doit en effet se rapporter à *engier*, et n'a rien à faire ici ; c'est aussi l'opinion de M. Tobler (voy. la note de l'éd. Fœrster). Au reste, il est erroné de dire que l'anc. fr. *encre* (*ancres* dans *Gerart de Rouss.*, p. 267) vient du latin *acer* ; les exemples anciens ont tous un *e*, qui exclut ce rapprochement.

« *Elligier*, acheter, » dit M. S. ; « de même dans *Aiol* (*esligiè*), où cependant les éditeurs français le traduisent par 'payer'. » M. Fœrster traduit également : « *auslœsen, bezahlen*, » et, si dans beaucoup de passages *esligier* peut être rendu par « acheter, » il en est d'autres où il ne peut signifier que « payer. » Voy. sur ce mot Tobler, *Jahrb.* VIII, 342. M. Tobler propose là comme étymologie *exlitigare*, mais le sens convient à peine et la forme ne convient pas, parce qu'à côté d'*esligier* on a *eslegier*. Je rattache le mot à l'all. *ledig*, qui a donné en français *lige* et *lege* ; *eslegier* ou *esligier* signifierait d'abord « rendre quitte, franc, » d'où « dégager, » puis « payer ». Ce serait un composé de *ex* et d'un thème allemand, comme *esmaier, esfreer*.

Enrumier me semble fort douteux ; je lirais, 16, 5, *espees enrumjies*, d'autant que le mot n'est que dans V.

Dans ce passage : *Si est venus a la mellee, la droit u on assaloit les murs pour abatre les, et monte sur le frete des murs c'on avoit abatus*, M. S. traduit *frete* (var. *ferte*) par « sommet, » s'appuyant sur le passage correspondant de Lucaïn : *valli summa*. *Frete* serait alors une variante de *feste*, primitivement *ferste*, et souvent *freste* (voy. *Rom.* I, 96 ss.). J'ai cependant quelques doutes, n'ayant jamais rencontré de forme sans *s* en langue d'oïl, et je me demande si *frete* ne signifie pas ici simplement « brèche, » de *fracta*, mot bien connu.

Fretin, au sens de « bris », se retrouve dans les *Coutumes de Namur*, et ce sens me semble donner la véritable étymologie du mot dans ses diverses acceptions.

A propos de *redossiè*, M. S. propose pour *redoïs* l'inadmissible étymologie *retensus*, et rejette celle de M. Lücking, *redossius* (cf. *Rom.* VII, 136) : pourquoi ?

Rouëgnier vient de *rotundiare* et non de *rotundare*.

Sine ou *sine*, « soif, » expliqué par *siccina*, est visiblement pour *seine*, et

1. Je veux au moins signaler quelques articles, comme *asseniaus* (je traduirais cependant par *asseniaus* plutôt par « au hasard, au juger »), *atendre, enserir, fellon* (cf. *Rom.* VII, 630), *haster, mais, niens, rapoies* (cf. *rapoi* dans Bartsch, *Rom. u. Past.* I, 60, 23), *rime* (où toutefois il y a quelque confusion), qui sont particulièrement instructifs.

la phrase *ou famine ou seine* suffit à montrer l'étymologie : *sitina comme *famina.

Vitrier est loin d'être assuré : V donne *viuties*, A *witreus*, S *witrellies* ; j'aurai occasion prochainement de revenir sur les différentes formes de ce mot.

Les textes en prose de notre ancienne littérature qui ont été publiés sont jusqu'ici en assez petit nombre ; on doit savoir d'autant plus de gré à ceux qui s'imposent la tâche de les mettre au jour. Cette tâche est d'ordinaire à la fois plus difficile et moins attrayante que celle de publier des œuvres poétiques ; M. Settegast, en ce qui concerne le roman de *Julius Cesar*, l'a parfaitement remplie ¹.

G. P.

Cantos populares españoles recogidos, ordenados e ilustrados,
por FRANCISCO RODRIGUEZ MARIN. Sevilla, Francisco Alvarez y Ca, editores.
— Tomo I.

Ningun pueblo precedió ni aventajó al español en coleccionar sus cantos populares narrativos, lo cual unido al especial mérito de muchos de ellos, fué causa de que se les considerase como tipos del género á que pertenecen. Mas otros ramos de poesía popular fueron olvidados ó poco menos en España, como en otros países.

Hubo, sin embargo, excepciones. Los refranes, por su brevedad, su índole didáctica y aplicaciones prácticas, han llamado la atención desde los tiempos de Santillana. Los enigmas ó adivinanzas, género en que siempre han mediado comunicaciones entre la region erudita y la popular y que ofrecia cierta afinidad con los hábitos dialécticos de una parte de la poesia cortesana, fueron estimados como ejercicio de ingenio ². El espíritu humanista en Rodrigo Caro ³ (autor de las *Ruinas de Itálica*) y el deseo de buscar nuevas formas para la enseñanza religiosa en Alonso de Ledesma ⁴ produjeron dos tratados de juegos infantiles.

A pesar de que el gusto académico del siglo pasado no iba por estos caminos, el talento escudriñador del P. Sarmiento no dejó de aplicarse, con acierto y por primera vez segun pensamos, al estudio de las « coplillas y canciones del pueblo » (coplas sueltas ó cantares) ⁵. En el último año del mismo siglo se publicó la primera coleccion de obras de este género, á la que siguieron otras

1. Je n'ai lu qu'après avoir écrit cet article les comptes-rendus de la publication de M. Settegast donnés par M. Stengel dans le *Literarisches Centralblatt*, 1881, n° 45 ; par M. Mussafia dans le *Literaturblatt für germ. und rom. Literatur*, 1882, n° 2, et par M. Tobler dans la *Deutsche Literaturzeitung*, 1882, n° 14. On y retrouvera quelques-unes des observations qui ont été présentées ici.

2. Vide en Ticknor, *Hist. de lit. esp. Segunda época, cap. V. Preguntas y respuestas de Escobar y de Lopez de Corelas y Enigmas de Gonzalez de la Torre*, y especialmente en Demófilo, *Colec. de Entgas y Adivinanzas, Bibliografía*, p. 482 y sig.

3. *Días geniales y lúdricos*, obra que se estaba escribiendo en 1625, segun observa Rodriguez Marin. Este se ha servido de un ms. de la Colombina y habla de otras dos copias. En la Nacional de Madrid hay otra de que tomé notas en 1879.

4. *Juegos de noches buenas á lo divino*, Barcelona, 1605, reimpresso en la Bibl. de Rivadeneyra, tomo XXXV.

5. *Memorias para la hist. de la poesia y poetas españoles terminadas en 1745*, impresas en Madrid 1775. V. principalmente § 35 y 36.

de mediano valer¹. Con miras o pretextos pedagógicos se describieron nuevamente los juegos infantiles², de que con fines más literarios trató también D. José Amador de los Ríos³ y de cuyas letras dió una colección poco numerosa el autor de las presentes líneas⁴. La escritora conocida por el pseudónimo de Fernan Caballero matizó con variadas flores del vergel popular sus interesantes relatos, donde parecen conservar la primitiva fragancia⁵. Finalmente D. Emilio Lafuente y Alcántara publicó una copiosa y ordenada colección de coplas y seguidillas⁶.

En estos últimos años ha dado grande impulso a semejantes estudios D. Antonio Machado y Alvarez (Demófilo), ya en artículos sueltos publicados los más en la revista sevillana *La Enciclopedia*, ya en sus dos colecciones de *Enigmas y adivinanzas* y de *Cantes flamencos* (Sevilla, 1880 y 1881), ya promoviendo la formación de los *Folklores* andaluz y fresnense. De él proviene también, nó el primer trabajo de investigación, sino el plan más ampliado de la colección que es objeto del presente artículo.

La primera sección de la obra del s^r Rodríguez Marín comprende las *Nanas* ó *Coplas de cuna*. Contiene 41 cantarcillos, todos de cuatro versos. Muchos han sido compuestos adrede para adormir á los niños, y algunos llevan las exclamaciones características *A-la-ro, Ea-la-ea, A la nana, nanita*. Otras no son

1. *Colección de las mejores coplas de seguidillas, tiranas, polos que se han compuesto para cantar á la guitarra*. Por D. Preciso (Zamacola). Madrid, 1799. V. Wolf, *Beitr. zur Span. Volkspoesie aus den Werken Fernan Caballero's*. Dicha obra fué aumentada por su autor con un nuevo tomo en la tercera ed., 1805. Siguiéron las colecciones de D. E. A. P., segunda ed. 1807, de un anónimo en la imprenta Barcelonesa de Agustín Roca, segunda ed. 1825 y más tarde la de Segarra, Leipzig, 1862. V. Lafuente y Alcántara, *Cancionero popular, Prólogo*.

2. *El Mentor de la Infancia... Director y Redactor El excmo S. D. José Muñoz Maldonado*, Madrid, 1843, 2 tomos, contiene varios juegos, la mayor parte mudos, pero algunos con letra no siempre auténtica. V. más adelante nuestras observaciones sobre los n^{os} 122 y 211. De la pag. 89 de 5^o tomo se deduce que el redactor del artículo tenía noticia directa ó indirecta de un pasaje de R. Caro. — *Juegos de la primera edad*, Madrid, 1862, y *Juegos y entretenimientos de las niñas*, Madrid, 1864, por D. Fernando Villabrilie. Pone los juegos sin las letras pero indica algunas, por ejemplo: *Doña Ana no está en casa Que está en el vergel*. Pone dos melodías, una que dice analoga á la de este juego y otra francesa que es *La bolanchera (La boulangère, de Quinault?)*.

3. *Historia crítica de la literatura española*, IV, 338 y VII, 432. V. las observaciones sobre los n^{os} 75, 186 y 219.

4. En el *Jahrbuch für romanische u englische Literatur*, VII, 180 y sig. V. las observaciones al n^o 118.

5. Además de las poesías populares insertas en sus novelas, Fernan Caballero publicó las dos colecciones: *Cuentos y poesías populares andaluzes*, Sevilla, 1859, y *Cuentos, oraciones, adivinas y refranes populares é infantiles*, Madrid, 1878. No recuerdo el título de otra colección de la misma autora que se me ha extraviado y que contiene leyendas y cuentos infantiles y versos de varias clases (como los de los *seises* de Sevilla). Parece que Rodríguez Marín no ha querido aprovecharse tanto como hubiera podido de las colecciones de Fernan. — Algunos poetas han puesto la atención en el género de las coplas sueltas. Augusto Ferrán, junto con algunas originales, publicó como un centenar de las populares. Antonio Trueba glosó otras. Ruiz Aguilera y D. Melchor de Palau (catalán por cierto; lo es Ferrán?) se han distinguido también en el cultivo en esta clase de poesía, de que el último acaba de publicar una nueva serie.

6. *Cancionero popular: colección escogida de coplas y seguidillas*. 2a ed., Madrid, 1865. El mismo Lafuente nos habla de *El cancionero infantil* de D. José Grimaud, 1863. En el *Museo Balear* (Junio a Diciembre de 1877) D. Geronimo Forteza publicó una regular colección de *Poesías populares recogidas en Andalucía*.

nanas por el sentido pero sirven para el mismo uso, no menos que algunos vilancicos de noche-buena, el romancillo del casamiento del piojo y la pulga, etc. R. M. compara tres de sus *nanas* con otras tantas de la colección de Pittrè y con una portuguesa¹, pero la semejanza es remota y en general puede decirse que este género de nuestra poesía popular ofrece menos frecuentes analogías con la de los demás pueblos que los cantarcillos de otras clases.

Nº 8, nota 5. *A la-ro-ro*. R. M. cree que el origen de esta voz es el mismo de *a-la-vò*, *vo-vò*, *alaò* etc. de las *ninne-nanne* de Sicilia y derivadas las últimas del latín *lallus*, *i* ò *lallo*, *as*. La última derivación (ó parentesco) parece probable, á pesar de la traslación del acento, sin necesidad de acudir á una etimología griega que propone también el vocabularista Pasqualino; en cuanto á lo otro es posible, pero no hay medio de probarlo.

Nº 10, nota 5. Habla de San Vicente (de Paul) y es por consiguiente de fecha poco antigua.

Nº 24, nota 55. Dice que *sueñito* es diminutivo extremeño. En una copla citada entre las demás andaluzas por Fernán Caballero se dice *Que lindas manitas* (*La Gaviota*, I, 71).

Nº 23 y 24, nota 12. Alude á la extraña creencia de que san Juan está sujeto á un sueño de tres días, porque de otra manera el de su fiesta (24 de junio), según un dicho de Badajoz, *atronara los cielos con alegría*.

Nº 38, nota 21. Coco: figura imaginaria ó asombro con que se espanta á los niños: *papão* portugués (*papo* catalán).

— Síguese en el libro de R. M. *Noticia* (en especial *Índice*) de la obra inédita de Rodrigo Caro intitulada *Dias* etc. y transcripción de uno de sus capítulos. Este (*Dial.* VI, vj) versa sobre las palabras *Nina*, *Nina*, *Lala*, *Lala*, madres, según Caro, de todos los cantares y cantares de todas las madres. El docto anticuario juzga naturalmente *Nina* derivada de *nænia* y *Lala* de *lallo*, *as*, pero no explica la forma actual *Nana*, acaso proveniente de la mezcla de las dos palabras, quedando las consonantes de una y las vocales de otra.

— Después de esta digresión viene la copiosa serie de *Rimas infantiles* (nº 42 á 445), apresúrandose el colector á escudarse con las palabras de Rodrigo Caro: « no sé que orden podemos tener en la cosa que por su naturaleza no lo tiene. » Una clasificación rigurosa fuera en verdad imposible, pero creemos que es dado bosquejar una aproximativa, que en el fondo no olvidó enteramente R. M. Ensayémosla.

Ejercicios para los niños de menor edad: se les hace mirar arriba, dar con sus manos en su propia cara ó en la de otros, saltar como que cabalgan, se les balancea, se enumeran sus dedos personificándolos etc. (nº 42 a 62). — *Suertes* ó preparación á los juegos para saber quien ha de llevar la peor parte (nº 77 á 80). — *Juegos*, corros, danzas representativas ó especialmente imitativas, filas ó bandas, saltos, esconderse etc. (nº 69 a 76, 86, 130, 209 á 245). — *Juegos de chinas*, á veces complicados y que exigen especial ejercicio, en lo cual se distinguen de los demás juegos (nº 205, 697). — *Juegos de prendas*, mas

1. Esta es mas semejante en el fondo al nº 37 que al 38.

propios de adultos (nº 202, 394). — *Religiosas y reflexivas* á su manera (nº 95 á 188, 156, 798). — *Escolares y análogas*. Recitadas al ir á la escuela ó al salir de ella el sábado; en los exámenes; relativas a números ó á la solfa, parodias de oraciones etc. (67 a 92; 99 á 505; 160 á 169)¹. — *Burlescas y satíricas* (nº 142 a 155)². — Para pedir (172 á 175). — *Cantarillos á la lluvia, á la luna, á varios animales* (112 á 128). — *Cuentecitos* para engañar (nº 63 a 68). — *Fantasías narrativas ó líricas* (176 á 191 alguna, al parecer, de mal sentido). — *Trabalenguas* (63 a 68). — Hay algunas, como los nº 93 y 4, que se usa al atajar una calle, irreductibles á una de las clases anteriores. El 175, que se canta cuando se deja la escuela para ir a robar frutas, puede contarse entre las escolares.

Difícil será siempre distinguir cuales de estas cancioncillas fueron compuestas por niños (pocas sin duda), cuales para niños y cuales para los adultos que más tarde las han olvidado. De muchas de ellas está demostrada la suma antigüedad, al paso que otras, á lo menos en su actual forma, han de ser modernas³. La difusión de un gran número de estas rimas (como también de los enigmas y oraciones) prueba además un punto de partida común en tiempos remotos, excepto en casos determinados en que puede conjeturarse una comunicación reciente. R. M. coteja muchas rimas de su colección con otras catalanas (de Maspons), italianas (de Pitré, Imbriani, Ferraro y Gianandrea) y portuguesas (Coelho). Párecenos que el mayor número y las más semejantes son catalanas.

Nº 48, nota 7. *Jarre, jarre, cabayito* (en castellano no andaluz: *Arre, arre, caballito*). Las cancioncillas similares catalanas e italianas comienzan por *arri* y *arre* (hállase también esta exclamación en una anécdota relativa á Dante). I no debería tenerse presente esta igualdad al inquirir la etimología de la palabra que el eminente orientalista García Blanco atribuye al hebreo? Del mismo origen vemos más adelante que hace derivar el *bu* con que se espanta á los niños (?).

Nº 69, nota 22. Según Demófilo « el Dr Schuchardt afirmaba que en la pronunciación andaluza [lo mismo dice de la madrileña, *Die Cantes flamencos*, p. 63] del vocablo *yo* percibía el sonido muy rápido de una *d*, como si pronunciásemos *dyo* »; creemos que es efecto del esfuerzo que se hace para consonificar completamente la *y*. Mas esto no puede aplicarse a *dir* cuya *i* es vocal y cuya

1. No consideramos populares las tres últimas: *Si este libre se perdiera*, etc.

2. No son infantiles, aunque las cantan los niños, las 131 a 139, a las que R. M. da sobrada importancia.

3. Por ejemplo *Madrugué una mañana*, en *Jahrb. f. rom. lit.* VII, 183, que termina *Porque las buenas mozas Se suelen perder Por las botillerías Tiendas y cafés*. También es moderno el gracioso juego publicado por Fernán Caballero:

De dos melones y dos pepinos
Nació una mata de lechuguinos.
Unos son altos (se empujan en la punta de los pies),
Otros son chicos (se ponen de rodillas),
Chiquirritos (se pronen en cuchillas),
Y todos tienen pelo bonito (se levantan y saltan).

La denominación, muy sonada, de *lechuguinos* que sucedió a la de los antiguos *galanes*, *currutacos*, *pisaverdes* y *petimetres* hubo de introducirse hacia el año 1825 poco más o menos.

d ha de tener otro origen, á no ser que se suponga (violentamente á mi ver) que *dir* se ha formado á imitacion de *dyendo*. — Añadiremos una observacion acaso más curiosa que oportuna. Es sabido que, como en varias regiones de las lenguas castellana, catalana y francesa, suele sustituirse en Andalucía la y á la ll. Lo singular es el caso, que hemos notado, de reaccion ó error inverso. En *Las inscripciones arabes de Granada*, 1879, p. 222, se imprimió *hállamos* por *háyamos* (ó *hayamos*). Igual fenómeno se ha observado en Bogotá, segun vemos en la *Romania*, VIII, 622.

Nº 71, nota 25. Se trata de un juego en que el director va pellizcando las manos de otros muchachos. Lo compara R. M. con el cat. *Vall, manetas* (Maspons, p. 13), mas este cantarcillo sirve para hacer dar una mano con otra a los niños menores.

Nº 75, nota 31. *Soy biudita, Lo manda la ley* etc. D. J. A. de los Rios, IV, 540, trae otra version : *Yo soy la viudita Del conde de Oré* etc. Hemos oído : *Yo soy la viudita Del baile del rey*, etc.

Nº 77, nota 35. *Esta bayesta* (?). Sobra la interrogacion, pues la version catalana *Sesta, ballesta*, etc. fija la palabra.

Nº 80, nota 40. Cita a R. Caro, *Dial.* III, 1, que trae varios textos relativos al *par impar ludere* de los antiguos.

Nº 82, nota 41. *Recotin, recotan*. Un niño esconde su cabeza entre las piernas de otro y ha de adivinar lo que este señala o figura. Recuerda R. M. la etimologia de aquellas palabras (*crdo*) dada por Demófilo, confirmada por el *De codin, de codon* de Ledesma y el *de coden, de codán* de los gallegos. Cita un pasaje de Petronio en que un niño que Trimalcion puso sobre sus espaldas las golpea y grita : « Bucca, bucca, quot sunt hic? »

Nº 85, nota 46. Recuerda el uso de las jóvenes que para saber si son o nó amadas van arrancando las hojas de una margarita diciendo : « me quiere, no me quiere, » uso notado tambien en Italia por Pitriè. Es la misma flor que deshoja la desgraciada heroina que lleva su nombre en el *Fausto*.

Nº 95, nota 57. Por un recuerdo imperfecto del difundido romance de Santa Catalina (nó la de Sena como cree R. M. que publica un bello comienzo del mismo romance) se supone nada menos que la Santa mató a sus padres.

Nº 101, nota 65. *Mañana es Domingo*. Trae tres versiones de diferentes estados de América.

Nº 102, nota 67 y seg. Cantos de lluvia. No trae el *Que llueva que llueva la Virgen de la Cueva* usado en Castilla y Aragon, ni la version de Fernan Caballero (*Familia de Alvareda*) aunque sí otras parecidas. Cita una de Ledesma.

Nº 110, nota 75. Con motivo de las apóstrofes, derivadas probablemente de las invocaciones gentilicas á la Luna, cita un version de Ledesma y luego un pasaje de R. Caro en que habla del juego de su tiempo : Sonsoluna (*Dial.* V, 14). Pero este es otra cosa : es uno de los juegos en que hay dos bandas ó filas, puestas en el de que se habla, una al sol y otra a la sombra. De aqui Sonsoluna (*sum sub luna*).

Nº 118, nota 76. *Teresa, Pon la mesa* etc. Sólo cuatro versos que recuerdan

la danza : *Teresa De la cama á la mesa ... Confites De los que tu me distes ... Tabaco Del que fuma mi majo ... etc.* (*Jahrb. f. rom. Lit.* VII, 84)¹.

Nº 122, nota 78. *Bilano, bilano* etc. Simple apóstrofe al milano. El *Mentor de la infancia*, I, 29, despues de una leyenda feudal que nada tiene que ver con el asunto, trae un juego de niñas que tambien, dice, usan los niños con el nombre de San Miguel y el Diablo. Las que hacen de palomas cantan : *Vamos á la huerta De Pedro Torongil ! Veremos al milano Comiendo peregil. Gil ! Gil ! Gil !* — *Palomita la de atrás — Que manda, madre ? — Ves a ver si el milano está muerto ó vivo. Esta muerto... Ésta vivo !!... Huyen, etc.*

Nº 136, nota 92. *Muñeca* : segun R. Caro de *Manaducta*, diosa de los niños.

Nº 160, nota 113. *Quien me dirá que no es una la rueda de la fortuna ? Quien dirá que no son dos* etc. Recuerda en cierta manera el *Dic mihi quid unum ?*

Nº 175, nota 125. *Al higuí* etc. Para coger con la boca un higo colgado en una caña. Costumbre ahora de carnaval usada tambien en Cataluña. A ella aludió Aristófanes, segun cita de Caro.

Nº 179, nota 130. El ya citado romancillo del piojo y la pulga, cantado tambien en Cataluña.

Nº 186, nota 152. Lindo é incompleto romancillo que recuerda la cancion de *Mambrú* por el asunto y por el estribillo : (*Carabi ... Carabi, urí, urí, urí : Elisa, Elisa de Mambrú*) etc. Version (incompleta) de Madrid, igual en el estribillo y casi igual en los primeros versos : *A Atocha* etc. (*Carabi* (etc.). *Que despacito va* (*Carabi*, etc. *Elisa*, etc). *Que hermoso pelo tiene quien se lo peinará ? Se lo peina su tia* (Falta un verso) *Con peinecito de oro Y horquillas de cristal*. — D. J. A. de los Rios, VII, 599, habla de un jueguecito llamado la rueda que empieza *Este es el Mambrú, señores Que se canta del reves* (sin duda reminiscencia de Duran, *Rom. Gen.* I, 175), y tiene este bello mote ó cordoncillo en otra version (hablará de otra rueda) : *Las ovejuelas, madre, Las ovejuelas Como no hay quien las guarde Se guardan ellas*.

Nº 288, nota 159. *Me casó mi madre Chiquita y bonita* etc. En Cataluña tenemos una version tambien en castellano y con el asonante en *i-a*, pero con versos (o hemistiquios) de 7 silabas. V. *Romancerillo catalan*, nº 402.

Nº 195, nota 166. La fórmula pedagógica : *Mañana bajará chafallada la pacata garrasayaza* (que puede servir de paradigma de las articulaciones castel-lanas), fué compuesta, publicada y personalmente aplicada por el entonces reputado matemático D. Mariano Vallejo.

Nº 203. A propósito de *Juan de Pilindrica Que tiene larga la pica* segun el cantarcillo, enumera R. M. varios personajes proverbiales como *Pero Grullo, Juan Lanus*, etc. Creo que podria añadirse un *Juan de las Viñas*. No hubo sólo el *Bobo de Coria*, sino ademas *La niña boba de Coria, Que pide el riñon por torna*.

Nº 205, nota 178. *Nadita, una, Nadita, dos* etc. Juego de chinas que se divide nada menos que en veinticuatro partes.

1. Las demas danzas allí publicadas y de que no hablamos en otros lugares comienzan *Uvas traigo que vender — Sábado por la tarde — Papeles son papeles* (simple copla) — *Al caldero y la madeja — Las hijas de Ceferino*.

Nº 206, nota 182. *Cantáro* por *cántaro*, como en el nº 207 nota 207, *perègil* por *peregil* : licencia (en verdad no muy comun) de la poesia popular.

Nº 216, nota 191. Variante de Galicia, segun nota del sr Murguia : *Estando la pájara pinta En las ramas de un verde limon Con las alas esparce las ramas, Con el pico derriba la flor. Ay! ay! Cuando veré mi amor? Ay! Ay! Cuando lo veré yo? Lo que sigue casi igual a la version de R. M. — Ledesma : Donde pica la pájara pinta, Donde pica?*

Nº 209, nota 190. *Cordoncito de oro traigo Que se me viene quebrando* etc. Es el paso dramático que se publicó por primera vez en las *Observaciones sobre la poesia popular* (Vease Wolf, *Proben*), mas tarde en las *Representaciones catalanas* (*Rev. de Cat.*) con un final muy pòetico : *Feuli punteta Los dos donzells*, etc., y finalmente con leves variantes por Maspons y Pin y por Soler (*Rev. d. l. rom.*). En el *Jahrb. f. rom. lit.* VII, 182, hay la version de Madrid, *A la cinta, cinta de oro*, con la qual concuerda un fragmento de la extremeña que trae R. M. En Aragon comienza con estos lindisimos versos : *Piso oro, piso plata Piso las calles del Rey...* Dice despues : *De tres hijas que V. tiene Una quiere darme V?... Del buen pan que Dios me ha dado Con ellas me comeré...* En Puerto-rico : *Hilo, hilo, hilo de oro, Yo jugando la erré (!), Por un camino me han dicho Que buenas hijas teneis. Téngalas ó no las tenga Yo las sabré mantener [Que] del pan que yo comiere Comeran ellas tambien, Zapatos que yo gastare Gastaran ellas tambien...* Sigue muy semejante a la de Madrid. La andaluza es la mas divergente. Parece (por ahora) este juego exclusivamente español.

Nº 211, nota 193; nº 212, nota 119. *San Serení (Serenin) der (del) monte...* *San Serení (Serenin) de la güena, güena bi (de la buena vida)*. En su forma castellana son muy comunes estas dos cancioncillas. En la primera los niños se santiguan, persiguan, arrodillan, levantan etc. En la segunda imitan el trabajo de un zapatero, de un cavador, de un campanero etc. R. M. cita otros juegos imitativos, algunos de los cuales, que merecen formar una clase separada, se refieren a faenas agrícolas. De ellos trae una version castellana muy notable y única que hemos visto en esta lengua *El Mentor de la infancia*, I, 398 : *Avena, Avena, avena Que Dios la dé buena! Padre la sembraba, Y así descansaba; Avena, avena, avena, etc. — Avena etc. Madre la segaba Y al padre abrazaba etc. Avena etc. — Antes pone otro corro cuya letra tambien tenemos por auténtica : Ya no iremos á la seiva, Los laureles han cortado; Esta dama que se esconde, Los laureles se ha llevado. — Entrad en la danza, Ved como se danza, Danzad y bailad. Bailad y danzad Que luego al amigo Os toca abrazar. — Habla de otra ronda : El otro dia plantando hacederas mi pastor hallé; y del alegre coro de las ranas al cual atribuye unos versos en que sólo creemos auténtico el estribillo : *Cra! Cra! Cra! Cra! Cra! Cra! Cra!* o poco mas.*

Nº 219, nota 200. *Ande la rueda y coces en ella (Y coz con ella : Quevedo)*. R. Caro encuentra este juego en el libro 18 de la *Ilíada* y en las *Avispas* de Aristófanes. Por tratarse tambien de una rueda R. M. copia un pasaje del *Dial.* V-VI de R. Caro, relativo al juego de niñas *Chelichelona*, análogo al de la olla. El dialogo que se establece entre la sentada en medio y las restantes niñas puestas en rueda es : *Chelichelona, quid agis in medio? — Lanas correcto et flum Milesium. — Tuus vero filius quid faciens perit? — Album ab equis in*

mare desiliit. R. Caro lo traduce : *Tortuga, tortuga, que haces en medio etc.*, y cita como análogo un juego de su tiempo en que una niña se ponía en medio de muchas y decían : *Aquí esta Doña Sancha vestida de oro y plata*, y ella respondía : *Quien es este ombre que me anda persiguiendo noche y dia?* Cita otro juego : *A do las yeguas? En el prado estan etc.* — D. J. A. de los Rios IV, 538, habla del « juego de la tortuga descrito por los poetas de la antigüedad y conservado en los siglos medios como lo persuaden diferentes fórmulas del mismo, propias todas de dicha época. La mas antigua dice : *Aquí esta Donna Sancha vestida de oro et plata etc.* (algunos versos de lenguaje muy anticuado). » La mas reciente, prosigue diciendo, es *Tortuga etc.* y copia la traducción hecha por R. Caro, donde las solas palabras *hilo milesio* advierten que no se trata de la edad media. Todo esto va acompañado de una nota en que habla de mss. de las principales bibliotecas « donde se hallan, dice, estos y otros muchos motetes y cantarcillos ». El docto y meritisimo escritor, que se distingue por la exactitud y precision de sus citas, estuvo vago y arbitrario en este punto¹.

Nº 220, nota 201. *San Pantaleon, Cuantas son?* etc. Algo deferente en *Jahrb. f. rom. Lit.* VII, 186. *San Pantaleon que cuentas las uvas San Pantaleon que cuantas son?* etc. Madrid y Zaragoza.

Nº 225, nota 205. *Hay uvas?* etc. Un niño andando à pié cojita va à saltar sobre la espalda de otro etc. R. Caro, *Dial.* I, iv « y en un juego que llaman *Espada lucia* es ceremonia necesaria que el que salta en el otro ha de venir à la coscojita. Lo mismo en otro juego que llaman *Palomita blanca, ahaa*, si ya no es el mismo. »

Nº 227, nota 206. *Compadre ajo. — Que manda mi amo?* etc. En Ledema : *Ah fray Juan de la Cadeneta — Que manda mi señor? — Cuantos panes hay en el arca etc.* En Cataluña : *Mossen Joan* (o bien Sant Joan) *de las Abadesas — Que mana mi-senyó?* etc. Se halla tambien en Italia con el nombre de *Allonga, catena* o *A longa catena*. R. Caro *Dial.* I, iv : « Digame V. si acaso ha encontrado por ahi a *Juan de las Cadenas ahaa*, porque se engasgan y encadenan los muchachos y pasan a la redonda. — No sé que ecos oigo allá en el libro *De rerum natura* de Lucrecio : *Quos memorant Phrigios inter se forte catenas Ludunt etc.* Por estos textos que reúne R. M. se ve que la version de Ledesma conserva lo de las cadenas, perdido en la version de Cataluña donde los niños tambien « se engasgan y encadenan », y que la moderna version andaluza, à lo nenos en el comienzo, es la que más se aparta del origen.

Nº 228, nota 207. *Alálimo, alálimo etc.* En Ledesma : *Ora liron, liron etc.* Advierte R. M. que en algunas partes dicen los muchachos *A la limon, a la*

1. En el mismo tomo, ademas de lo antes citado nºs 75 y 186 inserta el cantarcillo *Yo no quiero al Conde de Cabra, Triste de mi!* etc. En el tomo VII, 432 y 3 copia uno muy interesante del libro de Musica de Salinas : *Donde son estas serranas... Donde son estos moçicos*; otro que oyó y fijó (!) en Asturias : *Ensiella, ensiella Enecalabaciella. El rey Don Juan casó en Castiella*; y otro, cantado en tierras de Leon y Campos, semejante al de Doña Ana (Villabrilie, *Juegos etc.* p. 3, *Jahrb. f. rom. Lit.* VII, 181) en donde Doña Ana es la reina *Berenguela* y los ladrones *Donceles del rey*. De todo esto y de una version del ultimo, citada por el mismo Rios, parece deducirse que el antiguo juego de Doña Sancha mencionado por R. Caro se ha convertido en el moderno llamado en algunos puntos de Doña Ana y en otros de Doña Berenguela (reina ó nó).

limon, y así se halla, en efecto, en la versión del *Jahrb. f. rom. Lit.* VII, 185, bastante parecida en lo demás a la andaluza.

Nº 230, nota 210. *Parpaliyo, parpalasio* etc. Dice R. M. que es el mismo juego de esconderse descrito por R. Caro, *Dial.* I, 14, y de que da la siguiente letra: *Zarzabuca, Del rabo de Cuca, De Cucandur Que no sabe arar, Ni pan comer; Veste a esconder Detras de la puerta de San Miguel.* Todos uno tras otro se van a esconder menos el que ha recitado los versos, el cual luego sale a buscarlos diciendo: *Salsalero, Vendras caballero En la mula de Pedro.* — R. C. habla de la costumbre de escupir en ciertos juegos, especialmente en el que corresponde a la letra de este número ¹.

Sigue en la obra de R. M. el tratado *Varias rimas infantiles del siglo XV y ceremonias de los muchachos en la actualidad*, en donde inserta las rimas de la obra de Ledesma que no ha tenido ocasión de citar en las notas anteriores y trata luego de las penalidades que se imponen los niños en sus juegos, y de la ceremonia *echar pelillos a la mar* (fórmula de reconciliación), lo cual le da pie para explayarse a su sabor en consideraciones jurídicas y filosóficas.

— Viene después una numerosa colección de ADIVINANZAS, ménos numerosa, sin embargo, que la de Demófilo, pues contiene 592 obrillas, mientras la última consta de unas 1190. La diferencia ha de provenir de que R. M. habrá eliminado todas las evidentemente eruditas. Además parece que coleccionó sin valerse de la obra de Demófilo, como demuestran algunas variantes de esta que R. M. cita en sus notas. Así como aquel distribuye las composiciones según la inicial de su solución, el nuevo colector las ordena por materias (astros y elementos; hombre y sus miembros, animales etc.). Los similares están principalmente tomados de las colecciones catalanas, ribagorzana, vasca, sicilianas

1. R. M. solo dió cabida en sus notas (y no estaba obligado a más) a lo pasajes de R. Caro que correspondían a los juegos que forman parte de su colección. Creemos que no disgustará un breve extracto de otros pasajes que hablan de juegos acaso perdidos o a lo menos no coleccionados en nuestros días.

Dial. V, § IV. Minda cree Caro que es *Advína quien te dió.* — Al esconder. Preguntan al tapado: *Que tienes en el pié?* — *Un ascua* — *Pues no se te quite hasta la Pascua.* Luego dice el tapado: *Hay galgos* — *Galgos hay en el pajar.* La olla: *Chitindra.* Un muchacho pone su sombrero dentro de una raya redonda y dice: *Siembro y aviso, Pan y panizo. Si no hay quien lo coma Cómaló Mahoma.* Los otros van a llevarse a coces el sombrero etc.

§ VI. *Gallineta ciega. Musca aenea.* El vendado: *Cazar é la mosca de metal—Cazaras pero no la gozaras.* Danle cinco azotes. Trata de coger a alguno: *Par par gallinetas al corral.* — Juegos en que se imita a un ciego: *Yo soy ciego y no veo nada, A quien diere no se me da nada.* — Cita a Stratos en sus *Phænisas*: *Exi, dilecte sol,* y añade que el sol obedece todavía a los muchachos cuando dicen: *Sal, sol amado, Ahora sal, sol, y dame en la cara.* Enseñan una bolsa llena a la luna sin duda como contraría a los ladrones.

Galleruca, insecto que se hacía volar pegándole una pelotilla de lodo para que diese vueltas en el aire. « Esto hacemos, dice, con las escarabajos, caballetes y avispas con las que solemos enviar cartas al rey. »

Dial. VI, § 1. Los antiguos rociaban a la Maya. Nonio Marcelo dice que el agua se trahía en un cestillo que se parece también a la *Almarrasa* que le ponen a la maya (en Cataluña se rocía en las bodas y en ciertos bailes con un cántaro especial llamado *morratxa* o *borratxa*). Se pide diciendo: *Rica a la Maya.* Si dan rocían, sino increpan: *Barba de perro que no tiene dinero, Barrabas de gato que no tiene cornado.* Covarrubias en quien se hallan indicado varios juegos habla también, aunque escasamente, de la Maya.

Dial. VI, § 111. Con respecto al juego: *Moros vienen* cita el mote conservado por San Agustín: *Pestilentia ad ostium venit; nummum querit, da illi duos et ducat se.*

etc. de la obra de Demófilo y de la de Eugène Rolland, *Devinettes ou énigmes populaires de la France*, sin olvidar las de otras colecciones de rimas varias italianas y portuguesas ya citadas, y algunas eruditas de antiguos poetas castellanos. Como es de ver adopta el nombre de *Adivinanza* sin tratar de distinguirlo del de acertijo, como intentó Demófilo, y sin curarse del de *Adivina* usado por Fernan Caballero. Segun citas de Demófilo y R. M. nuestros antiguos comenzaban á veces las adivinanzas : « *Que es cosa y cosa*, » y aun Agustín de Roxas dice : « *Un enigma ó cosi-cosa* ». Algunas adivinanzas modernas ponen : *que cosa es cosa* o bien *Que es quisicosa*. En cuanto al nombre de enigma es, a no dudarlo, erudito.

Nº 393 y siguientes, notas 58 à 65. R. M. da noticias acerca de las tradiciones relativas à la culebra, a la víbora, al gallo, al lagarto y à la sirena. En cuanto à la primera se dice que es amiga de la mujer (por recuerdo, probablemente, de la historia bíblica) à diferencia del lagarto, amigo del hombre; que aquella agota la leche de la madre dormida y es causa del raquitismo de algunos niños etc. Cita una copla : *Ya mataron la culebra, La que estaba en el castillo, La que por la boca echaba Rosas, claveles y lirios*, acaso referente à alguna tradicion local de encantamiento. Con respecto a la sirena cita tres lindas coplas : *La sirenita del mar Es una pulida dama Que por una maldicion La tiene Dios en el agua*, etc.

Nº 402, nota 63. Es la de la casa que escapa por las ventanas (de la red) que dando prisionero el huésped (el pez). V. *Devinettes* de Rolland, prologo de Gaston Paris, p. ix. R. M. cita a Demófilo que notó en el *Libre de Apolonio* la traduccion de la version de Symposio : *Dime cual es la cosa, preguntó la mallada Que nunca seye queda, sienpre anda lazdrada, Los huéspedes son mudos, da voces la posada?* En los antiguos enigmas catalanes del siglo XVI, que publicó en la *Revue des langues romanes* : « *Qu'es una cosa qui de continuo sona y los ostes son muts y tots corren ensemps? Una cosa qui sono es la mar y los ostes son los pexos.* »

Nº 439, nota 74. Es el de los piojos que no supo resolver Homero. R. M. cita el mismo prologo de G. Paris.

Nº 978, nota 144. Otra version del caso que aquí se refiere, y va tambien de episodio. Un torero, emigrado en Inglaterra, preguntado por su profesion contestó : « *literato* » como todos sus compañeros. Se le pidió luego la firma y hubo de decir que no sabia leer.

Nº 936, nota 215. Trae tres ecuaciones en verso del celebre Caramuel tomadas del *Tratado elemental de Matemáticas* del ya citado Vallejo ed. de 1841. En alguna edicion anterior se halla otra ecuacion, mal versificada, acaso compuesta por el mismo autor del Tratado : *Juno y Juspiter pesan veinte libras* etc.

R. M. termina esta seccion de su obra con el cuento de las tres adivinanzas. En la redaccion (que es libre) de este cuento usa de la expresion popular : *aunque sepa mas que Brijan*, nombre y personaje que cree acaso derivado del gramatico *lebrijano*. No es este por cierto el origen. Brijan es un personaje tradicional conocido en Provenza (Brincan), que Boráo halló en Aragon (Brijan), Trueba no sé si en Castilla o en las Provincias (tambien Brijan), y que antes habiamos hallado en Cataluña (Brican). Proviene acaso de un Brian mencio-

nada por el Gramatico sajón y que se ha supuesto haber sido tipo del Hamlet o, como alguno ha afirmado, refiriéndose à un Dicc. arabigo-frances de A. Biberstein, de Burjan, célebre facineroso árabe?

— Sigue la breve seccion de las Pegas, nombre dado à ciertas fórmulas con que se da un chasco, un desengaño etc., por ejemplo : *A que te la pego — A que no — Pues comes m... y yo no*. Ab uno disce omnes.

— Concluye el volúmen con la seccion titulada : « Oraciones, conjuros y Ensalmos. » R. M. advierte que le movió a unir los dos ultimos à las primeras una razon de analogia : analogia que puede admitirse en cierto sentido, pues los ensalmos son por lo general falsas oraciones.

Alguna oracion, como el n° 977 (incompleto) no es popular. Otras como son la mayor parte de las anteriores al n° 1053 (deben exceptuarse los 1005 y 1006) son populares ó infantiles pero de buena doctrina. Muchas de las que siguen (no todas) contienen algo apócrifo o supersticioso.

R. M. da paralelos catalanes, sicilianos y mallorquines algunos muy analógicos a las rimas castellanas.

N° 1005, nota 20. Esta seguidilla, cuyo autor adora un imposible, no tiene de oracion mas que la forma.

N° 1006, n. 21. La extraña costumbre de bailar, pronunciando un oracion popular en presencia de la imagen de San Juan Bailon o de San Gonzalo de Amaranto, que se conservaba, no hace muchas años, entre las pescaderas de Barcelona, proviene sin duda alguna, en cuanto al primero, de su segundo nombre. A una buena mujer oimos asegurar que el santo bailaba en el vientre de su madre.

N° 1067, nota 58. Al hablar de las formulas supersticiosas para curar enfermedades, R. M. da noticia de una observacion de A. Coelho referente à la cancion portuguesa *Nascram dez meninas, Mettidas dentro d'un folle*, igual en el fondo a la gallega publicada en la *Romania*, VII, 7, n° 136. Es derivacion de una formula de Marcelo burdigalense, *Novem glandula sorores*, que tiene version francesa mas próxima al original que la portuguesa ó gallega.

En este tomo ha incluido R. M. los géneros poéticos que ha juzgado mas propios de la infancia, lo cual naturalmente debe entenderse con cierta elasticidad, tratando, por ejemplo, de los enigmas, ensalmos etc. No podia exigirse à una coleccion tan copiosa y variada el rigorismo de la especialísima de *Chants du premier âge (Chants pop. de Languedoc)* de Montel y Lambert.

Hemos procurado limitar el presente escrito, reduciendolo poco mas que al estudio del mismo libro y à algunas notas tomadas de nuestras papeles, pero ha salido bastante extenso por tratarse de géneros hasta ahora poco atendidos en España. Para los cuatro volúmenes restantes nos bastará un breve artículo.

Manuel MILA Y FONTANALS.

Charles JORET. **Des caractères et de l'extension du patois normand.** — Étude de phonétique et d'ethnographie, suivie d'une carte. In-8°, 195 p. Paris, Vieweg, 1882.

Le livre de M. Joret se compose de deux parties, qui forment deux études différentes. Dans la première, qui occupe plus de la moitié de l'ouvrage, il

cherche par l'étude de la toponomastique normande à fixer les limites de la région où se sont établis les Norois. Il a le mérite d'être le premier qui ait traité en détail de ce sujet si difficile. Il n'a épargné ni temps, ni peine, ni sacrifices pécuniaires pour rendre son étude aussi complète que possible ; aussi est-ce à regret que, vu mon incompetence en pareille matière, je me vois forcé d'écarter de mon examen critique toute cette partie de l'ouvrage et de me contenter d'examiner la seconde, qui ne me paraît pas avoir été faite avec un soin aussi minutieux.

Dans la seconde partie de son travail, M. Joret s'est proposé d'étudier les variations dialectales de la Normandie. A cet effet il a fait adresser aux instituteurs normands des questionnaires contenant quelques vocables qui présentaient sept caractères phonétiques à déterminer. Les matériaux ainsi recueillis ont été, en partie, du moins, contrôlés sur place par M. Joret lui-même. Se basant sur ces sept caractères, il établit des subdivisions dialectales du normand. Aucun des caractères étudiés par M. Joret n'appartient en propre à la Normandie : l'un manque à l'est et dépasse les limites de la province au sud-ouest, l'autre n'existe que dans la partie nord, les autres ne se retrouvent que dans des domaines peu étendus du territoire étudié et se présentent ailleurs qu'en Normandie. Alors que toutes les observations de M. Joret démontrent que ce qu'on a appelé jusqu'à présent *patois normand* n'a pas d'existence réelle, ne peut être spécifié ni par un, ni par plusieurs caractères qui lui soient particuliers, l'auteur lui-même paraît persister à croire à son existence, subdivise en sous-patois ce *normand*, et dans une introduction à cette étude des variations dialectales, combat la théorie qui résulte indubitablement de ses propres observations, et croit entrevoir un moyen d'entente entre ses contradicteurs (MM. P. Meyer et A. Darmesteter) et lui dans un point de comparaison qui ne parle nullement en faveur de sa théorie : il compare « les patois ou dialectes d'une même langue ou même les langues d'une même famille, non pas à des espèces végétales ou animales, mais à des flores ou à des faunes naturelles, lesquelles sont caractérisées par certains types particuliers, comme les patois le sont par les faits phonétiques qui leur appartiennent en propre. » Je ne sache pas qu'il y ait ni faune ni flore exclusivement normandes.

J'ai entrepris de mon côté pour le Ponthieu, contrée limitrophe d'une partie du territoire étudié par M. Joret, une étude semblable, et je pense la poursuivre cette année au-delà des limites de cette région. On me permettra, avant d'aborder la critique du livre ci-dessus désigné, d'exposer quelques résultats généraux sur les conditions dans lesquelles se manifestent les transformations phonétiques dans le Ponthieu. Ce préambule me paraît nécessaire, car les résultats de l'enquête de M. Joret sont d'une tout autre nature que ceux auxquels je suis arrivé de mon côté, et cela tient en grande partie à une différence dans notre manière de procéder.

Les trois paragraphes dans lesquels je vais grouper mes observations résument sous la forme de thèses résultant de ma propre enquête les objections principales que j'ai à faire à la méthode d'investigation de M. Joret, méthode que j'examinerai ensuite en détail dans trois autres paragraphes.

1) Les recherches qui ont pour but d'établir les principaux caractères phoné-

tiques d'un parler doivent nécessairement être restreintes à un territoire peu étendu, pour qu'elles soient exactes et que les faits apparaissent sous leur véritable jour. Tout observateur sera, dès le premier jour de son enquête, convaincu de cette nécessité : le parcours qu'il fait ne fût-il que de 25 à 30 kilomètres, le nombre de mots choisis comme caractéristiques que de 50 à 100, il y verra sûrement des faits divers se produire. Si, de retour de son enquête, il éprouve un regret en examinant les matériaux recueillis, ce ne sera certes pas celui d'avoir été trop minutieux. En principe il n'est permis de ne considérer comme définitive une carte phonétique d'une contrée que si elle tient compte des parlers de toutes les communes.

2) L'étude de l'ancien dialecte d'un pays au moyen des chartes qui en proviennent, une première récolte de mots faite sur place dans un village central du domaine à étudier, permettent dans une certaine mesure de présumer sur quels points particuliers porteront les variations phonétiques; mais il ne faut pas trop se fier à ces présomptions. Les caractères que l'on croit les plus fixes dans le langage d'une contrée viennent quelquefois tout à coup à s'ébranler, à céder la place à des produits tout autres, que l'on ne s'attendait pas du tout à rencontrer sur son parcours. Il m'est arrivé plus d'une fois, pour avoir cru pouvoir négliger l'enquête sur tels ou tels mots que je retrouvais toujours sous la même forme, de constater tout à coup dans un village, et souvent par hasard au cours d'une conversation entendue entre paysans, des sons inattendus dans les mots que je négligeais dans mes recherches, et d'être obligé de rebrousser chemin pour aller reprendre une investigation que j'avais crue terminée. Ces retours en arrière sont trop désagréables pour que je ne me sois pas corrigé de ces négligences. Qui pourrait supposer, après avoir étudié les langages anciens de la Picardie, après avoir recueilli sur trois ou quatre points du Ponthieu le patois actuel, que tout à coup, dans un village de cette dernière contrée, on constatera que l'*o* fermé accentué est devenu *èv* ou que l'*á* final est devenu *èü* ?

3) Les transformations phonétiques s'opèrent indépendamment les unes des autres, à moins qu'elles ne soient produites par une même cause. Il en résulte que ce ne peut être que tout à fait fortuitement qu'un caractère phonétique couvrant un espace tant soit peu considérable coïncide avec le domaine d'un autre caractère. Cette observation, tout dialectologue peut la faire dès la première journée de son itinéraire sur n'importe quelle partie du territoire gallo-roman, pourvu qu'elle soit dans son état linguistique normal, c'est-à-dire dans un état d'indépendance vis-à-vis d'autres langages, du langage littéraire ou de patois exerçant une prépondérance sur les autres. Ainsi s'il est démontré que les traitements *c* (dev. *c*) = *k*, *c* (dev. *e, i*) = *ch* remontent à deux causes diverses, j'affirme que leur domaine géographique n'a pas été le même au moyen âge et qu'il ne l'est pas actuellement, car il y a je ne sais combien de milliers à parier contre un que les limites de deux caractères aussi étendus n'embrassent pas le même territoire. D'autre part, s'il est démontré que ces deux caractères ont le même domaine géographique, il est démontré par là même qu'ils remontent à une même cause¹.

1. Je prévois pour ce cas du *c* une foule d'objections, mais si je voulais les aborder je

La constatation de ce fait condamne absolument la théorie qui consiste à établir des divisions dialectales basées sur la coïncidence de limites phonétiques et de limites politiques : ces deux genres de limites n'ont jamais coïncidé ensemble que dans l'esprit de savants qui n'ont pas contrôlé leur théorie par l'observation des faits ; — elle condamne également la théorie qui consisterait à établir des divisions dialectales basées sur la présence de plus d'un caractère phonétique ; car si la coïncidence de deux limites phonétiques existe, c'est un cas fortuit, très exceptionnel et datant souvent d'une époque bien proche de la nôtre.

Il y a plus. Bien souvent un seul et même fait phonétique ne recouvre pas uniformément une surface de terrain que l'on puisse englober dans une seule ligne de démarcation, que l'on puisse teinter d'une seule nuance sur une carte uniquement consacrée à l'observation de ce seul fait. Il existe ce que j'appelle plus loin des *îlots phonétiques*, c'est-à-dire des affleurements sporadiques ne présentant pas le caractère de la surface au milieu de laquelle ils se trouvent. Je crois que même dans la théorie qui consisterait à établir des individualités linguistiques basées sur un seul caractère phonétique, il n'y a pas de refuge pour les idées représentées par M. Joret ¹.

J'avoue qu'un patois normand, ayant un ou plusieurs caractères spécifiques coïncidant géographiquement avec les limites de la Normandie, me paraîtrait une des choses les plus étranges de ce monde. Pour que pareil fait se fût produit, il faudrait qu'à une certaine époque tous les villages de la Normandie, conscients de leur unité politique, eussent abandonné leur langage normal pour adopter celui d'un de leurs centres ; il faudrait admettre que ce qui se produit actuellement dans le domaine gallo-roman, c'est-à-dire l'invasion lente du langage littéraire de Paris, se fût accompli en Normandie en faveur d'un langage normand en partant d'un centre donné et en s'arrêtant aux limites de la province. Ce fait pourrait bien s'être produit dans le domaine de la littérature, mais on ne peut le supposer pour le langage populaire ; car, outre qu'il est invraisemblable, l'étude des patois vient en contredire formellement l'existence. Or on ne pourrait parler d'un dialecte normand que si pareil fait s'était produit ; le livre de M. Joret prouverait qu'il n'en est rien, si cela était à prouver.

J'ai cependant une petite restriction à faire aux observations qui précèdent. J'ai dit qu'en règle générale deux caractères phonétiques s'étendant sur un certain espace de terrain ne peuvent coïncider ensemble géographiquement que d'une façon tout à fait fortuite. Je maintiens que tel est le cas des patois à leur état normal de développement et d'indépendance, mais si je soumettais au lecteur mes cartes linguistiques, il constaterait que le cas de coïncidence des frontières de deux faits phonétiques est plus fréquent que ne le ferait supposer son caractère de fortune. Cette contradiction entre les faits relevés et les thèses exposées n'est qu'apparente. Voici ce qui s'est produit.

ne saurais où m'arrêter. Toutes celles que je me suis faites à moi-même me paraissent maintenant insoutenables, car elles s'écroulent devant les données que fournit l'observation. J'aurai dans la suite l'occasion d'établir des faits qui sapent dans leurs fondements les objections qui paraissent les moins improbables à première vue.

1. Ces observations ne sont pas seulement les résultats de recherches faites dans le Ponthieu, mais d'une série d'autres qui embrassent un territoire bien plus vaste.

Les patois ne jouissent pas d'une indépendance complète les uns vis-à-vis des autres. Il y a des patois qui en absorbent d'autres : tels sont, par exemple, en Ponthieu ceux de la vallée de la Somme, peuplée par des habitants qui représentent un degré de civilisation supérieur à celui des populations des deux plateaux qui s'élèvent à droite et à gauche du fleuve. Quoique les parlers locaux des bords de la Somme soient menacés de destruction par le français, ils représentent aux yeux des habitants des plateaux un langage moins vulgaire, et c'est de leur part une question d'amour-propre de l'adopter. Il résulte du phénomène qui se produit alors ce que nous appelons des îlots phonétiques ; voici comment.

L'irruption du caractère absorbant (ou du patois absorbant) se fait d'abord en vertu d'une loi basée sur la proximité géographique, mais aussi en vertu d'une autre basée sur l'affinité sociale, et, ces deux lois n'agissant pas toujours d'accord, il en résulte que l'irruption s'opère comme celle d'un puissant cours d'eau qui viendrait déposer ses alluvions dans tous les bas-fonds d'une contrée, mais ne recouvrirait pas les endroits plus élevés qui forment alors des îlots au milieu de la nappe d'eau, îlots que le flot montant recouvrira plus tard. Ceux-ci témoignent de l'existence d'une couche linguistique antérieure et en sont souvent les seuls restes.

Dans les recherches de phonétique, la présence de ces îlots ne peut souvent être constatée que par le dire de vieillards.

Ce fait n'étant pas des plus connus, je vais en donner un exemple :

Sur toute l'étendue du Ponthieu, l'*a* accentué est devenu *é* devant *r* (comme ailleurs) :

cantare = *kāté* ; *pomarium* = *pōmyé*.

Mais dans quelques localités agricoles, éloignées des grandes voies de communication, cet *é* s'est changé en *ö* sous l'influence de l'*r*. Ces quelques localités forment quatre îlots phonétiques complètement séparés les uns des autres et représentés par les villages suivants :

- 1) *Saint-Blimont, Woincourt, Feuquières* (Vimeu).
- 2) *Bernay* (près de Rue).
- 3) *Epécamps* (vers Doullens).
- 4) *Brimeux* (près de Montreuil).

Ces îlots nous représentent-ils peut-être une transformation dans sa genèse, quatre taches qui vont peu à peu s'étendre et se relier l'une à l'autre, de façon à couvrir le Ponthieu et déborder au-delà ? S'il en était ainsi, le fait serait important au point de vue de l'histoire de la genèse des sons ; mais il n'en est rien : ces quatre îlots sont des affleurements d'une couche linguistique emportée, et ils disparaîtront eux-mêmes sous peu ; car, si dans le premier groupe *ö* = *é* est encore parfaitement vivant, il n'en est pas de même dans les autres : lorsqu'un habitant de Bernay se rend à Rue, il ne prononce plus *kātö*, mais *kāté*, pour ne pas se rendre ridicule ; à Epécamps, il n'y a peut-être plus en ce moment une seule personne qui ait gardé la prononciation *ö*, car je la tiens de deux vieillards de plus de soixante-dix ans qui, en 1882, étaient à peu près les seuls représentants du patois autochtone ; à Brimeux, les vieillards seuls disent *ö*, les jeunes disent *é*, et devant les étrangers se font un devoir de sourire de la prononciation *ö* appartenant à la génération qui les précède.

Le langage d'autres communes du Ponthieu qui ont *é* a conservé des traces non équivoques du passage de *é* à *ø*, je ne puis m'arrêter à les exposer, je me contenterai d'en dire la nature : le retour de *ø* à *é* a eu lieu pour quelques mots dont le son *ø* ne remontait pas à *é*.

Tels sont les quelques points qui me paraissent résulter de toute investigation impartiale et consciencieuse, et qui ne ressortent pas du livre de M. Joret, parce que son enquête a été faite d'après un plan qui ne pouvait aboutir à de bons résultats.

1) La Normandie était un territoire beaucoup trop vaste. Obligé de la parcourir avec des bottes de sept lieues, pour ainsi dire, il lui échappe sûrement bien des faits, bien des flots phonétiques qui auraient peut-être considérablement modifié ses idées sur « l'individualité linguistique » des patois qu'il établit. Il n'a pu reconnaître sous son vrai jour la répartition des faits phonétiques sur le sol normand.

Pour me rendre exactement compte de la répartition des faits normands, j'ai colorié la carte de M. Joret avec des couleurs correspondant à celles de mes propres cartes du Ponthieu. Or, il s'est trouvé que la carte linguistique du Ponthieu présente une foule de nuances diverses, un fouillis de faits qui contraste singulièrement avec l'uniformité de tons de celle de la Normandie. Certes, on ne saurait en vouloir à M. Joret de n'avoir pas parcouru dans le vaste territoire qu'il s'était assigné tous les villages et hameaux; mais je suis étonné que dans les six voyages qu'il a entrepris il ne se soit pas achoppé à ces flots phonétiques dont j'ai parlé longuement, et dont la constatation lui aurait fait comprendre, sinon qu'il fallait un temps plus long pour l'étude entreprise, du moins qu'il fallait faire des réserves en vue de travaux futurs et que les matériaux recueillis devaient être soigneusement étiquetés, ce qui n'a pas été le cas, comme nous allons le voir.

Il suffit, du reste, de lire attentivement son livre pour voir que la Normandie doit présenter des faits analogues à ceux que l'on constate ailleurs. Certains patois sont, d'après lui, caractérisés par des transformations qui se sont *presque toujours* opérées! Les faits relatifs à *ellum*, que M. Joret expose d'une façon plus détaillée qu'il n'a coutume de le faire, à cause de l'embarras que ce suffixe lui cause, montrent bien que les patois normands ne sont pas ce que l'auteur en a fait.

2) Au lieu de faire un choix de mots qui comprît les caractères phonétiques généraux du nord de la France, M. Joret se contente de l'examen de sept faits. Ce sont ces sept faits qui vont lui permettre de diviser son territoire. Je ne trouve rien dans son livre qui explique ce choix, et j'affirme que les patois normands dans leur ensemble présentent des caractères dont plusieurs sont bien plus importants que certains des sept choisis par lui; je suis sûr que si M. Joret a des imitateurs de son système qui soient en même temps ses continuateurs dans l'étude phonétique du territoire normand, ses divisions dialectales seront autant de fois remaniées qu'il y aura de ces continuateurs. On se tromperait grandement si l'on croyait que ces sept faits reproduisent les caractères principaux des patois étudiés. Quoique mes itinéraires ne m'aient jamais conduit au delà de la Bresle, rivière qui forme la limite entre le Ponthieu et la Norman-

die, j'ai eu l'occasion de recueillir quelques mots d'un village du pays de Caux. Je constate dans ces quelques mots la transformation de *a* final en *ò*, la présence de *é* = *ellum*, caractère que M. Joret signale comme particulier au nord-ouest de la Normandie. J'aurais été fort étonné de ne pas y trouver ces faits. Il n'en est pas question dans le livre de M. Joret.

3) M. Joret admet l'individualité linguistique des patois parlés en Normandie. Il existe selon lui un patois normand ; ce patois normand se laisse subdiviser en divers sous-patois. C'est ce qu'il cherche à établir *théoriquement* dans l'introduction de son livre, à l'aide d'images empruntées aux divers règnes de la nature, mais sans citer un seul fait d'observation à l'appui de sa thèse.

Il est, dans ces conditions-là, impossible d'entrer en discussion sur cette théorie. Qu'il me suffise de dire que le livre intitulé « *Des caractères et de l'extension du patois normand*, » malgré l'imperfection des procédés suivis dans le relevé des matériaux, démontre à tout lecteur que le patois normand n'a pas un seul caractère dont le domaine coïncide à peu près avec celui de la Normandie, n'en a peut-être pas un seul qui lui soit particulier, qu'il prouve l'inverse de ce qui devait être démontré, et que nulle part dans les 186 pages de l'ouvrage M. Joret ne nous dit ce qu'est le normand, quels sont ses caractères spécifiques.

J'ai cru jusqu'à présent que cette théorie surannée, qui n'a jamais reposé sur des observations faites sur place, était parfaitement inoffensive au point de vue du progrès de la connaissance des variations dialectales ; mais je vois par le livre de M. Joret qu'elle peut avoir des conséquences fort malheureuses. C'est du moins à cette théorie que j'attribue en grande partie le peu de soin qu'il apporte à nous renseigner sur les faits phonétiques eux-mêmes.

D'un trait de plume, d'après quelques mots recueillis par lui ou par d'autres et qu'il ne nous communique point, il attribue au territoire *ui* = *o* + *y* de vastes contrées telles que celles des pays de Bray, de Caux, du Vexin, alors même que, dans d'autres cantons de la Normandie, il constate dans un seul et même endroit divers résultats de ce même son latin. Les faits ne se présentent certainement pas sous ce jour.

« Dans l'est du pays de Bray, du Vexin et le sud-est de la plaine de Saint-André, cette forme (*ei*, *é*=*é* lat.) n'apparaît plus que mêlée aux formes picardes « et françaises en *oi*. » Pas un exemple cité ! Y a-t-il vraiment mélange de formes ? De quelle nature est ce mélange ? Les demandes du questionnaire de M. Joret envoyé aux instituteurs normands comprennent les mots suivants relatifs à l'*é* lat. : *moi*, *toi*, *froid*, *soif*, *poire*, *toile*. Les formes normandes en sont : *mè*, *té*, *fré*, *sé*, *père*, *tèle*. Si dans les cantons en question M. Joret trouve *tèle* à côté de *froid*, etc., et qu'il appelle la présence de ces formes, contradictoires selon lui, un mélange de normand et de picard, il a tort. Trouve-t-il vraiment dans ces cantons : *moi*, *toi*, qu'il croit être des formes *picardes* et françaises ? Enfin quel est le son qu'il représente par *oi*, et qu'il appelle son *picard* et *français* ? Si c'est le son *wa* du français qu'il y trouve, dans ce cas il n'a fait qu'y constater l'influence française dans certains mots qu'il ne nous cite pas, car je ne crois pas à l'existence populaire du son *wa* à cette latitude. Est-ce le son *wè*, que l'on retrouve généralement en Picardie ? Mais on y trouve aussi *ò*, *òé*, *òé*, *òé*, selon les contrées et selon qu'il est ou n'est pas initial.

Presque partout l'auteur procède aussi sommairement qu'on vient de le voir par les deux exemples qui précèdent. Il omet de nous dire les localités d'où proviennent les matériaux, quels sont ceux qu'il a recueillis lui-même et qui méritent par conséquent notre entière confiance, quels sont ceux que nous devons aux personnes à qui il a cru pouvoir recourir.

Même en se plaçant au point de vue de M. Joret, on est forcé de convenir que sa façon de procéder pour délimiter les patois est inadmissible. Il dit lui-même que « pour établir l'individualité des patois, il suffit d'y découvrir quelque caractère particulier qui en est le signe spécifique. » Mais pour ne pas courir risque d'établir des *signes spécifiques* qui se retrouvent dans d'autres provinces que la Normandie, il faudrait connaître, avant de les établir, la phonétique de tous les patois gallo-romans, au moins celle des patois qui avoisinent ceux qu'on étudie plus spécialement. Or, ni M. Joret, ni personne, n'en savent assez sur les patois pour entreprendre un travail qui, s'il était possible, ne pourrait se faire que lorsque l'on aurait dressé le volumineux atlas phonétique de la Gaule romane, travail à peine commencé.

Il nous reste maintenant à examiner successivement chacun des sept caractères observés par M. Joret et à les commenter dans le sens des remarques critiques qui précèdent.

I. *e* fermé = *ei*, *é*, *è*.

C'est un caractère qui dépasse de beaucoup les limites de la Normandie; d'autre part plusieurs cantons de l'ouest ont traité la voyelle latine différemment (son représenté malencontreusement par *oi*). Où se trouve *ei*, où *é*, où *è*?

II. Suffixe *ellum*.

« Ce suffixe s'est, dans le patois moderne, atténué en *é* au sing., transformé « en *id* au pluriel (— est-ce *id* ou *yd*? —); mais à côté de la forme *é* on ren-
« contre encore fréquemment *io*, forme qu'on regarde comme propre au picard
« (— elle n'existe pas dans le Ponthieu—), mais que présentent aussi les patois
« du Maine; de là une source presque inévitable d'incertitudes; c'est cette rai-
« son aussi qui, en fin de compte, m'a fait prendre, de préférence au sing. *ellus*,
« le pluriel *ellos* transformé, comme signe spécifique du patois normand; mais
« la forme *id* qu'il donne faisant elle-même souvent place à *id*, il ne m'a pas
« toujours été facile, vu l'incohérence des renseignements que j'ai reçus, de
« déterminer avec une entière certitude la limite du domaine linguistique
« qu'elle caractérise. » M. J. expose ensuite les résultats obtenus. Si je m'en
rends bien compte, voici les cas que l'on trouve en Normandie :

- 1) *é*, *id*
- 2) *ia*, *id*
- 3) *é*, *id*; *io*, *ið* (dans un seul et même endroit)
- 4) *io*, *id*
- 5) *io*, *ið*
- 6) *ieu*

Je ne connais aucun patois français qui traite le suffixe *ellum*, *ellos* de la même manière dans tous les mots qui le présentent. Cela s'explique par le fait que l'analogie, qui est loin de procéder aussi régulièrement que la transformation phonétique, a joué un grand rôle dans l'histoire du suffixe *ellum*; elle n'a

pas touché à un *substratum* de mots qui varie selon les contrées et qui peut causer une grande confusion, lorsqu'on se contente d'un nombre d'exemples restreint.

M. Joret n'exposant point ses matériaux, il est impossible de contrôler ses résultats. Je me contenterai de dire que, à ma connaissance, un patois de la Normandie appartenant au groupe 5 a plusieurs mots en *è*, qu'il en est de même d'un patois appartenant au groupe 6 (patois dont il a déjà été question)¹. Les transformations du suffixe *ellum* relevées par M. Joret n'ont rien qui soit particulier à la Normandie. Il considère *è*, *yá* comme un caractère spécifique du nord de la province; ce caractère disparaît au nord-ouest, c'est-à-dire dans le domaine qui avoisine le territoire que j'ai étudié; mais il se retrouve dans le Vimeu, en Picardie. Ainsi le suffixe *ellum* cesse déjà en Normandie d'être traité à la façon « véritablement normande » pour reparaître « véritablement normand » en Picardie!

III, IV) *c* dev. *a* et sons qui en dérivent = *k*; *c* dev. *e*, *i* = *ch*.

La limite méridionale de la conservation du *c* vélaire coupe la Normandie de l'est à l'ouest en deux parties, faisant une part un peu plus grande au territoire septentrional, celui du *c* = *k*. Les patois méridionaux du territoire *c* = *k* étant fortement entamés par notre langue littéraire, plusieurs d'entre eux ne présentent plus qu'un ou deux mots où le *c* vélaire se soit conservé.

La limite méridionale du *c* = *k* coïncide selon M. Joret avec celle du *ce*, *ci* = *ch*. Cette coïncidence n'est pas très facile à constater précisément à cause de la contamination des patois dont il s'agit par le français, contamination qui s'attaque à la vélaire et à la palatale avec intensité variable. Quoique M. Joret constate que d'après ses matériaux certains patois présentent le traitement normand du *c* devant *a* sans présenter celui du *c* devant *e*, *i*, c'est-à-dire sont normands quant à la vélaire, français quant à la palatale (et vice-versa), il n'admet point leur existence normale: lorsque pareil fait se présente, il est dû à l'influence française qui s'effectue sur la palatale de préférence à la vélaire. Il croit que « partout où nous trouvons aujourd'hui une des deux gutturales traitées comme dans le normand proprement dit, nous pouvons affirmer vraisemblablement que l'autre, à une époque plus ou moins reculée, a été traitée de la

1. Voici un exemple qui montrera les erreurs auxquelles on peut s'exposer en procédant trop sommairement dans l'étude du suffixe *ellum*.

Dans la plus grande partie du Ponthieu, à *ellum*, *ellos*, ne correspond plus que la forme unique *yèü*; cependant bien des mots ont conservé une ancienne forme *è*, remontant directement à l'acc. *ellum*, pour des raisons que l'on peut quelquefois deviner (dédoublément: *vaisseü*, *vaisseau*; composés: *kapè d'lèü*, champignon). Je suppose que pour le Ponthieu j'eusse procédé comme M. Joret l'a fait pour la Normandie et que j'eusse recherché les formes de: *flèau*, *rateau*, *vaisseau* (vaisselle), *gâteau*. J'aurais trouvé dans presque tous les villages du Ponthieu: *flèyè*, *ratè*, *vaxè* (*plavaxè* = pétrin), *watè*; j'en aurais conclu que le suffixe *ellum* s'est réduit à *è* dans le Ponthieu, ce qui est tout à fait inexact.

M. Joret constate la présence de deux traitements divers dans le groupe 3 (*é*, *yá*; *yo*, *yò*). Quelle est la nature de ce mélange? Voit-on un mot prendre les deux formes dans le même village? Le mélange existe-t-il dans tous les mots? Parmi les exemples que M. Joret adresse à ses correspondants pour l'étude de *ellum*, il y en a qui ne sont pas populaires partout. On peut fort bien avoir *batyo*, *batyò* à côté de *kuté*, *kutyá*, par exemple, sans admettre le mélange de deux traitements de *ellum*; dans ce cas, il y a simplement intrusion de mots étrangers dans le patois local.

même manière. » Toutes les raisons longuement développées qu'il donne à l'appui de cette thèse ont une certaine valeur, mais ne persuaderont pas les savants aussi complètement que l'auraient fait celles qu'il pouvait tirer du langage même. En effet, si M. Joret avait recueilli des mots qui fussent à l'abri de l'influence française (mots particuliers au lexique normand, soit quant à la forme, soit quant à l'acception), il aurait remarqué, ce que j'ai constaté pour un patois de la campagne d'Évreux dont j'ai quelques matériaux, que l'envahissement de l'élément français ne les a point touchés. Ces mêmes matériaux, par un hasard singulier, me permettront même, je l'espère, de déterminer assez exactement à partir de quelle époque l'envahissement du français a commencé dans la campagne d'Évreux.

La limite du traitement normand-picard du *c* étant tracée quant à la Normandie, l'auteur cherche ensuite à subdiviser ce groupe linguistique du *c = k*, *ch* qu'il paraît considérer comme le véritable normand (*normand* qui dans la partie orientale de son territoire n'a rien qui soit étranger au picard et qui, dans la partie occidentale, ne diffère du picard que par un fait qu'il a en commun avec une foule d'autres). Voyons ce qui lui permet de subdiviser cette contrée.

V) *a* atone entravé suivi de *r*.

Exemples : *carbonem*, *carruca*, *carpentarium*, *marca*, *tardicare* (lisez : *tardiare*). Éliminons *marca*, qui figure ici à tort pour deux raisons : l'*a* n'y est pas atone, et d'autre part ce n'est pas un mot populaire.

Dans la partie orientale de la Normandie (pays de Caux, Bray, nord du Vexin) on a : *carbon*, *carue*, *carpenquié*, *tarjié*; partout ailleurs *kerbon*, *kerüe*, *kerpanquié*, *terjié*.

Il s'agit dans ce dernier cas d'un accident d'origine récente, qui s'opère sporadiquement et d'une façon tout à fait capricieuse un peu dans toutes les provinces de la Gaule française. L'auteur aurait dû s'apercevoir du caractère de cette transformation de *ar* en *er* : il dit lui-même que dans le premier groupe de patois l'*a* s'est presque toujours affaibli en *è*; donc pas toujours ! donc il y a dans le groupe de patois *ar = er* des patois qui ont conservé l'*a*, et cela ne m'étonne nullement ; j'ai au contraire lieu de m'étonner que dans tous les patois des pays de Caux, de Bray et le nord du Vexin la conservation dans ces quatre mots soit intacte partout.

L'accident inverse (et c'est là un des caractères des accidents que l'on en trouve presque toujours la contre-partie), la transformation de *e* en *a* devant *r* appuyée, se trouve également en Normandie ; M. J. n'en parle pas. On pourrait tout aussi bien baser une délimitation, puisque délimitation il faut, sur des mots tels que *pardu* (à côté de *je perds*).

Dans le territoire picard qui avoisine les contrées normandes, je retrouve les mêmes faits côte à côte, *ar* devenant *er* sporadiquement.

VI) *o + i* et *o + c*.

« *O + i* et *o + c* ont donné *ui* dans le dialecte de l'Île-de-France et dans le picard ; il en est de même dans les patois du pays de Bray, du pays de Caux et du Vexin, c'est-à-dire dans les patois normands de la rive droite de la Seine, où EN GÉNÉRAL *a* atone suivi de *r* a persisté. »

Les observations de M. Joret sont loin de présenter des faits concordants. Seule, la partie occidentale de la Normandie présente quelques traitements que je n'ai pas constatés en Picardie, mais que l'on retrouve à l'est de la France. Pour la partie orientale, le lecteur doit se contenter des renseignements que contient le passage que je viens de citer ; mais M. Joret se fait illusion s'il croit qu'en picard *o + i* et *o + c* deviennent *ui* dans tous les mots qu'il cite à propos des traitements normands (*ieu*, etc.). La carte qui accompagne le volume ne tient pas compte de toutes les difficultés dont il est question dans le texte, elle les simplifie considérablement.

VII) *K* devenant *tch* devant *ieu*, *iè*, *u* et même *i*¹.

Cette transformation n'est nullement particulière à certains patois normands. Dans les limites très restreintes du Ponthieu, il ne manque aucune note, susceptible d'être transcrite, de la gamme des sons qui s'étend de *quîn* à *tchin* (chien).

VIII) Une dernière recherche portait sur la présence à l'orient des formes picardes *le*, *me*, etc., pour *la*, *ma*, etc.

En résumé, l'ouvrage de M. Joret contient des faits intéressants, mais il ne présente pas, comme le titre le ferait attendre, les *caractères* ni les *limites* du patois normand, et il y a pour cela une bonne raison, c'est que le patois normand n'existe pas et n'a par conséquent ni *caractères* ni *limites*. Si on en avait douté auparavant, le livre de M. Joret mettrait ce fait hors de doute, et l'auteur lui-même paraît bien s'en être, une fois son travail fini, rendu à peu près compte. S'il avait aperçu nettement cette vérité avant de commencer ses recherches, il les aurait certainement dirigées avec plus de précision et les aurait rendues plus fructueuses.

J. GILLÉRON.

1. Ce point ne figure pas dans le questionnaire envoyé aux instituteurs.

PÉRIODIQUES.

I. — REVUE DES LANGUES ROMANES, 3^e série, t. IX. Février 1883. — P. 53, C. Chabaneau, *Sermons et préceptes religieux en langue d'oc du XIII^e s. Notes* (suite). — P. 70. C. Chabaneau, *Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés* (suite). La notice (n^o XIX) qui, de prime abord, semble la plus intéressante entre celles que M. Ch. a groupées sous ce titre, concerne un chansonnier provençal de la bibliothèque du Louvre, dont il y aurait eu une copie entre les mains de Hubert de Gallaup, avocat au parlement d'Aix vers la fin du règne de Louis XIV, et une autre, cotée *F*, dans les recueils de Sainte-Palaye. L'original et les copies seraient actuellement perdus. Ce qui prouverait que ce chansonnier était distinct de tous ceux que nous connaissons, c'est qu'il aurait contenu la biographie d'un certain Pons de Merindol, troubadour dont le nom et les œuvres ne se retrouvent nulle part ailleurs. Cette biographie, publiée en 1701 par Pierre de Gallaup, frère de Hubert, est rééditée par M. Chabaneau, p. 73. Je crois que M. Ch. s'est laissé entraîner par une illusion à laquelle j'ai failli céder aussi jadis. Ces diverses hypothèses en effet ne sont pas nouvelles. J'ai dit dans le t. I de la *Romania*, p. 55, et M. Ch. ne l'ignore probablement pas¹, que Pierre de Gallaup avait eu à sa disposition un chansonnier provençal aujourd'hui perdu, et, p. 386 du même tome, j'ai annoncé l'intention de réimprimer la vie de Pons de Merindol que réédite actuellement M. Chabaneau. C'est qu'en effet j'ai fait moi aussi, il y a dix ans, un mémoire sur le chansonnier perdu du Louvre, mettant à profit, outre les témoignages utilisés par M. Ch., un opuscule de Pierre de Gallaup qui est conservé manuscrit à Oxford. Seulement, avant d'avoir achevé mon travail, je reconnus que les conclusions auxquelles je tendais, et qui sont celles même que défend actuellement M. Ch., n'étaient pas soutenables, et que notamment la vie de Pons de Merindol était une fabrication moderne. Je ne puis traiter ici cette question qui ne laisse pas d'être assez compliquée : ce sera l'objet d'une note spéciale. Les deux notices XX et XXI sont consacrées à M^{me} Lheritier de Villadon, auteur d'un roman intitulé *la Tour ténébreuse* (Paris, 1705), et à Achard, l'auteur du *Dictionnaire de la Provence et du comté Venaissin* (Marseille, 1785-7). Je doute fort qu'ils aient eu des mss. qui depuis lors se soient perdus. M. Ch. s'exprime du reste sur ce point avec réserve. — P. 81. Mir, *Comparaisons populaires*, etc. (suite). Lettres Q-S. — Variétés. P. 98, C. C. *Une nouvelle conjecture concernant Guillaume VII*. M. Ch. rapporte

1. Cf. *Revue des langues romanes*, 3^e série, III, 184, note.

à ce seigneur l'anecdote contée par Étienne de Bourbon, éd. Lecoy de la Marche, p. 411 (n° 478). *Le chevalier Raimbaud et la comtesse de Flandres*. Sur un passage du commentaire des *Documenti d'amore* de Francesco da Barberino. — Bibliographie. P. 99. Mirisch, *Geschichte des suffixes -olus in den romanischen Sprachen* (A.-B. ; cf. *Romania*, XI, 463).

Mars 1883. — P. 105. C. Chabaneau, *Sainte Marie Madeleine dans la littérature provençale*. I, *Vie de sainte Marie Madeleine* extraite d'une traduction provençale de la « *Legenda aurea*. » C'est le commencement d'un recueil dans lequel M. Ch. se propose de faire entrer tout ce qu'il connaît de textes provençaux inédits ou déjà publiés, depuis les origines de la langue jusques et y compris le XVI^e siècle, sur Marie Madeleine. Il semble que la Légende dorée n'aurait pas dû figurer dans ce recueil. L'œuvre de Jacques de Varaggio n'a rien de provençal. La circonstance qu'il en existe une version en provençal, comme en tant d'autres langues, n'en change pas le caractère. Le ms. d'où est extrait le morceau publié par M. Ch. est une mauvaise copie du XV^e siècle, où les lacunes et les erreurs de tout genre abondent. M. Ch. a rétabli entre [], d'après le latin, les mots oubliés par le copiste. Il a aussi fait de nombreuses corrections dont il est impossible de soupçonner l'existence, à moins de collationner le ms., les notes où elles doivent être indiquées et justifiées étant, suivant la fâcheuse habitude de la *Revue des langues romanes*, renvoyées à une époque indéterminée. Du reste il subsiste encore bien des fautes. Ainsi, l. 255 « Girart duch de *Bri-tasia*, » où l'on doit évidemment corriger *Bergonha*, et, l. 260, *reliquias* au lieu de *riquesas*. Il faut dire que, si le copiste était détestable, le traducteur ne paraît pas avoir été fort habile, de sorte qu'en croyant corriger le premier, on s'expose parfois à corriger le second. — P. 115. Chabaneau, *Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés* (suite). Aucun des mss. supposés perdus dont il est question dans cet article ne paraît avoir été bien important, sauf la « *Canso de San Gili*, » connue par des citations de Du Mège. Notons à ce propos que les renseignements donnés par M. Ch. pouvaient déjà se lire tant dans une note de M. Riant publiée par le *Polybiblion* (1878, p. 285), que dans la préface de mon édition du poème de la Croisade albigeoise¹. — P. 130-145. *Termes de marine et de pêche en usage à Palavas près Montpellier*, recueillis et classés par M. Westphal-Castelnau (1^{er} art.).

Avril 1883. — P. 157. Chabaneau, *Sermons et préceptes religieux en langue d'oc du XII^e siècle* (suite). — P. 170. Mir, *Comparaisons populaires*, etc. (fin). — Bibliographie. P. 180. Vising, *Étude sur le dialecte anglo-normand du XII^e s.* (A.-B.). — P. 187. Périodiques. — P. 194. Nécrologie. *Anatole Boucherie*.

Mai 1883. — P. 209. H. de la Combe, *Fragments d'une traduction de la Bible en langue romane*. Ces mots « en langue romane » manquent de précision. Le ms. de Carpentras, dont on nous donne ici des extraits, est en dialecte vaudois ou peut-être dauphinois. Il eût été plus utile de nous donner sur ce point des

1. A ce propos, il me sera permis de mentionner ici que j'ai la copie du fragment d'un poème provençal sur la première croisade dont M. Milá y Fontanals a jadis cité deux vers (voy. mon édition du poème de la croisade albigeoise, p. xlv). Je publierai prochainement ce fragment qui, si je ne me trompe, appartient à la chanson d'Antioche à laquelle Guillaume de Tudèle fait allusion.

éclaircissements que de réimprimer la notice du catalogue Lambert. Cette notice en effet est loin de nous renseigner avec une précision suffisante sur le ms. en question, et, d'autre part, les notions qu'elle donne sur les traductions en langue vulgaire de la Bible sont banales et en partie inexactes. Les observations ajoutées au travail de Lambert (p. 212) laissent bien à désirer. L'auteur ne s'est pas aperçu que le fragment du ms. Harleien publié dans mon *Recueil d'anciens textes* et celui qu'ont édité MM. Fr. Michel, Hofmann et Bartsch n'en font qu'un, avec cette différence que ma publication est partielle. Les extraits du ms. de Carpentras ici publiés correspondent à LUG V, ACTES IX, et EPHES. V. Il eût mieux valu faire choix d'un morceau qui se prêtât à la comparaison avec d'autres textes déjà publiés, tel que JEAN XIII. Les versets n'ont pas été numérotés, ce qui ne facilite ni la comparaison avec le latin ni les citations. — P. 221. *Poésies de Dom Guérin, de Nant.* — P. 237. Mir, *Comparaisons populaires, etc.* (appendice). — Bibliographie. P. 247. Tamizey de Larroque, *Les correspondants de Peiresc.* — Périodiques. P. 249. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1879 (article posthume de J. Beauquier).

Juin 1883. — Ce fascicule ne contient aucun travail qui puisse entrer dans le cadre de la *Romania*. P. M.

II. — *GIORNALE DI FILOLOGIA ROMANZA*, n° 6 (t. III, fasc. 1-2). Gennajo 1880. — P. 1. G. Mazzatinti, *La Fiorita di Armannino giudice*. La *Fiorita* est une sorte de florilège des histoires anciennes composé en 1325 et rédigé en prose entrecoupée de vers, à l'imitation de la *Consolation* de Boëce. M. M., après avoir reconstitué autant que possible la biographie de l'auteur, étudie la composition de l'ouvrage, qui n'a été publié que partiellement, et en indique les sources, au nombre desquelles il faut ranger, paraît-il, le roman français d'Eneas. Mais il n'y a aucune raison de croire qu'Armannino ni l'auteur de *l'Intelligenza* se soient inspirés du Roman d'Alexandre (p. 19) : c'est bien plutôt de *l'Historia de praeliis* qu'ils ont fait usage. D'autre part il n'est point exact que « presque toutes les *Alexandreides* du moyen âge » dérivent de cette *Historia de praeliis* (p. 20, n. 5). La fin de ce mémoire, qui semble être l'introduction d'une édition projetée, est occupée par la description des mss. — P. 56. F. Novati, *Sulla composizione del Filocolo*¹. Montre que certains défauts, certaines contradictions que M. Zumbini trouve dans cet ouvrage, sont imputables non à Boccace, mais à l'édition fautive (Moutier) dont celui-ci a fait usage. — P. 68. A. Luzio, *L'Orlandino di Pietro Aretino*. — P. 85. G. Mazzatinti, *I disciplinati di Gubbio e i loro uffizi drammatici*. D'après un ms. du XIV^e siècle appartenant à l'auteur. — *Varietà*. P. 103. E. Teza, *Di un Codice a Napoli del Roman de Troie*. Ce ms., que j'ai examiné il y a quelques années, offre peu d'intérêt. — P. 106. P. Rajna, *Un nuovo mistero provenzale*. C'est le mystère du mariage de Notre Dame et de Joseph, dont le ms., conservé à Séville, a déjà été signalé par M. Fr. Michel (voy. *Romania*, X, 449). — *Rassegna bibliografica*. P. 110. Constans, *Légende d'Œdipe* (F. Torraca, bonne analyse critique ;

1. M. Novati adopte la forme *Filocolo* de préférence à *Filocopo*.

cf. *Romania*, X, 270). — P. 114. *El cantare di Fierabraccia et Ulivieri*, hgg. von E. Stengel (A. Zenatti). — P. 124. *Periodici*.

N° 7 (t. III, fasc. 3-4). Luglio 1880. — P. 1. U.-A. Canello, *Peire de la Cavarana e il suo sirventese*. Les copies qu'on possède de ce sirventés bien connu se divisent en deux familles dont la plus autorisée porte *Cavarana*, leçon que M. C. préfère à *Caravana*, forme adoptée jusqu'ici. Ce surnom, toutefois, reste encore inexplicé. M. C. a réussi, croyons-nous, à prouver que cette pièce appartient non pas, comme on l'avait cru jusqu'ici, à l'année 1236 ou 1237, mais à l'année 1195. Comme elle a été composée en Lombardie, ou du moins en faveur des Lombards, elle devra être comptée désormais au nombre des plus anciens témoignages que nous possédions sur la poésie des troubadours en Italie. A la suite de ses recherches, M. C. a donné du sirventés une édition nouvelle accompagnée des variantes bien classées des mss. — P. 12. A. Thomas, *Richard de Barbezieux et le Novellino*. Diez avait déjà remarqué (*Leben u. Werke d. Troub.* p. 631) que la nouvelle 64 (texte de Gualteruzzi) semblait être la *razos* de la chanson de R. de Barbezieux *Atrissi com l'orifans*. M. Thomas a trouvé, dans le ms. XLF-42 de la Laurentienne, une suite à la vie de R. de Barbezieux, et cette suite, qu'il publie, est bien certainement la source où a puisé l'auteur de la nouvelle 64, tout en faisant subir à sa matière des altérations considérables. — P. 18. R. Renier, *Versi greci del Dittamondo*. Il s'agit de quelques mots en grec vulgaire insérés en forme de dialogue dans le ch. XXIII du l. III. La restitution en est généralement aisée, et avait du reste été faite, ou à peu près, dans l'édition de 1826. Je conteste la restitution *ipé mi* (ἐπέ μοι) qui n'est pas meilleure que le *ipému* des éditions modernes. Les mss. portent *ipeto* qui est bon (ἐπέ το). Là où les mss. donnent *calosirtis* ou *calosirtes* il faut transcrire selon l'usage vulgaire *καλως ἦρες* avec un τ, non pas avec un θ; la même formule de salutation se rencontre avec une variante dans le *Florimont* d'Aimon de Varennes : *Sirtes calo*; voy. *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 6^e série, II (1866), 333-4. Au v. 12 *mata*, donné par tous les mss., peut être conservé : la correction *meta* est inutile. M. Renier a joint à sa petite dissertation une intéressante bibliographie du *Dittamondo*. — P. 34. Rajna, *Un vocabolario e un trattatello di fonetica provenzale del secolo XVI*. Ouvrage de très peu de valeur en soi, mais qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire des études provençales en Italie. L'auteur, un certain Honorato Drago, d'ailleurs inconnu, mais que M. R. suppose avoir été niçard, écrivait entre 1536 et 1546. — P. 51. G. Ferrari, *Canzoni ricordate nell' Incatenatura del Bianchino*. Observations sur une série de poésies populaires soudées ensemble, dont le texte a été réimprimé par M. d'Ancona dans son livre *La poesia popolare italiana*. — P. 89. T. Casini, *Un testo franco-veneto della leggenda di Santa Maria Egiziana*. M. C. suppose que cette vie, tirée d'un ms. de la Bibliothèque nationale de Florence, est traduite de la vie française dont j'ai indiqué plusieurs mss. dans mes *Rapports*, p. 205. Il n'a pu toutefois le vérifier parce que je n'ai transcrit de cette vie que les premiers vers, tandis que précisément le début manque dans le ms. de Florence. Mais M. Mussafia a cité d'assez nombreux fragments de cette même vie dans sa dissertation sur les sources de la vie espagnole de sainte Marie Égyptienne (Académie de Vienne, 1863). M. C. mentionne, p. 89, n. 1, cette dissertation à l'aide de laquelle il

eût pu aisément contrôler sa supposition. En réalité la version vénitienne, plutôt que franco-vénitienne, du ms. de Florence est un développement très libre du texte français. Voici quelques passages choisis parmi ceux qui se tiennent le plus près de l'original :

<i>Texte français</i> (Bibl. nat. fr. 23112).	<i>Texte vénitien</i> ¹ .
Quant cest mestier aras guerpi f. 335 a Nous te donrrons rice mari,	Dolce figlola, or me crey, 74 Fuçi questo mal e desmetilo, 75 E quando tu l'avere fuçio E te daro un rycho mario.
Bouche petite par mesure f. 335 c Et le pie (<i>sic</i> ²) et le regardeüre.	La bocha bella et per mesura 263 E pietosa la guardaüre.
Che fu en mai le mois d'esté, f. 336 a Qu'ele iert al mur de la cité, Et esgarda aval au port Ou soloit faire son deport. Arriver vit une galie Qui de Libe iert esquepie ; Toute iert plainne de pelerins, De viex homes et de meschins.	Ço fo de mayo un mexe de stae 289 Ch'el'era al muro de la citae, E guarda quella inversso lo mar, E vi venir e arivar Una nave pinna et guarnia De una molto bella compagna ; Et eran tuti pelegrin, Homi e femene et fantin.
Par Diu, sire, dist le dolente, f. 336 a Je i voi mout bele jovente.	Per Deo, respoxe la dolenta 332
Seignor, dist ele, pelerin, b Dex vos amaint a bone fin, Et vos doinst tele volenté Que me fessissiés carité.	Seignor, dixe quella, Deo ve salve 347 Et ve conduga à bone fin, Chi sa che voy si pelegrim Et si ve metesse in volumtae Che voy me faysi karitae.
Se jou laiens o vos estoie, Molt volentiers vos serviroie, Et molt volroie o vos aler, Se vos me voliés porter. Ja por porter une caitive Ne venrés ja plus tart a rive.	Et a Deo piaxesse et voy volissi 358 Susa in la nave me devissi Portar cum voy in compagna ; Per Deo che nonn o qued ve dea, Ma voluntera ve servireve De quelle cosse che sareve ; Ni ça per portar una cativa Non zonçerissi piu tarde a riva.
En haute mer drechent lor voiles, Toute nuit ceurent as estoiles. c Mais del dormir n'i ot nient Car Marie si lor deffent.	Appresso quel levam le velle 380 Per navegar drito a le stelle. Quella nocte chi fo seguente May de dormi no ge fo mente, Tanto como la nocte dura.
Ahi ! dist ele, pecherris, f. 337 a Tant mar fui onques meretris !	Et o, dixe quela peccarixe, 468 Cum mal son stagyà meretrix !

1. Je laisse à M. Casini la responsabilité de son texte, qui n'est pas toujours correct.
2. Dans le texte cité par M. Mussafia (ms. de C. C. Oxon.) il y a *E simple avoit la regardure*. La leçon originale paraît avoir été *Et pie la r.*

Com mar fis les ordes pekiés	Tanto o facto de peccao,
Por quoi Dex est vers moi iriés !	Che lo me creator e irao,
Mal conseil ai tostans eü	E son si pina de sozura
Quant men creator ai perdu.	De mi non par ch'el abia cura ;
Tant sui plainne de ville ordure,	Si mal cum sço me son abuo
De malvaistié et de luxure,	Che al postuto e ll'po perduo.
Que el temple ne puis entrer.	

Varietà. — P. 104. O. Antognoni, *Frammento d' antico poema didattico*. Fragment d'un enseignement moral en quatrains. — P. 107. A. Thomas, *Cinq sonnets italiens tirés du ms. Riccardien 2726*. C'est le ms. d'après lequel la *Romania* a déjà publié un fragment de la nouvelle provençale du perroquet (VII, 327), et un fragment de *Cliget* (VIII, 266, cf. 631). M. Th. indique le contenu de ce ms. qui a été exécuté en France au XIII^e siècle et ne contient rien que l'on n'ait ailleurs ; puis il publie les cinq sonnets italiens qui ont été écrits au XIV^e siècle sur l'avant-dernier feuillet. Ils expriment des règles de civilité. — *Rassegna bibliografica*. P. 111. *Le rime di Guido Cavalcanti*, testo critico pubblicato da N. Arnone (S. Morpurgo). — P. 116. F. d'Ovidio, *La Lingua de' Promessi Sposi nella prima e nella seconda edizione* (X.). — P. 118. *Grammatik der portugiesischen Sprache...* von Reinhardstoettner (F. d'Ovidio). — P. 119. *Bolletino bibliografico*. — P. 125. *Periodici*. — P. 126. *Notizie*.

N^o 8 (t. IV, fasc. 1-2)¹. — P. 1. A. Gaspary, *Il poema italiano di Florio e Biancofiore*. On admet généralement que ce poème est postérieur au *Filocolo* de Boccace, mais en est-il imité ou est-il tiré d'ailleurs ? La première opinion a été soutenue par M. Bartoli, la seconde par M. Zumbini. M. G. tient pour la première, tout en reconnaissant que l'auteur anonyme, peut-être Antonio Pucci, a subsidiairement puisé quelques traits à une autre source. — P. 8. F. Torraca, *Reliquie viventi del drama sacro nel Napoletano*. Lettre à M. Monaci, contenant de nombreux renseignements, classés par localités, sur des représentations religieuses encore en vogue. — P. 50. A. Machado y Alvarez, *Juegos infantiles españoles*. — P. 63. G. Mazzatinti, *Storie popolari umbre*. — P. 73. E. Teza, *Versi spagnoli di Pietro Bembo ristampati sull' autografo*. — P. 78. G. Antognoni, *Le glosse ai Documenti d'amore di M. Francesco da Barberino, e un breve trattato di ritmica italiana*. Le commentaire de Fr. da Barberino à ses *Documenti d'amore* n'est connu que par quelques extraits qui piquent vivement la curiosité. M. A. en publie deux gloses assez longues intitulées, l'une *Inveniendi et rimandi modi*, l'autre *Tractatus de quibusdam inveniendi ordinibus*. Nos lecteurs savent que M. A. Thomas a fait sur l'ouvrage de Barberino un travail qui ne tardera pas à voir le jour. — P. 99. A. Graf, *Un testo provençale della leggenda della croce*. Édition pure et simple d'un texte assez peu intéressant (Musée brit. Harl. 7403). — P. 105. Th. Cart, *Sopra alcuni codici del Tesoretto di Ser Brunetto Latino*. — *Varietà*. P. 112, A. Graf, *Sopra i versi 58-60 del canto XXXII del Purgatorio*. La même note contient une nouvelle tentative à l'effet d'expliquer le sens symbolique de la lonza du ch. I de l'*Inferno*. — *Rassegna bibliografica*. P. 114. A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo*, vol. I (O. T.);

1. La couverture ne porte pas de date : ce n^o est daté à la fin du 9 août 1882.

le critique fait, sur le manque d'ordre et de méthode qui caractérise ce livre, des observations qui confirment celles que j'ai faites moi-même dans la *Revue critique* du 1^{er} mai 1882. — P. 117. Canello, *Storia della letteratura italiana nel secolo XVI* (F. Torraca, critique approfondie et sûre, qui porte principalement sur la conception de l'ouvrage. — P. 123, *Bulletino bibliografico*. — P. 127. *Periodici*. — P. 123. *Notizie*. P. M.

III. — ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOGIE, VI, 4. — P. 501. *Trois lettres* (intéressantes) de Jacob Grimm à Diez, de 1826, 1827 et 1836, publiées par Tobler. — P. 506. Tobler, *Mélanges de grammaire française* (suite). 28. *Tout ce qui ... n'est pas* (pour employer la formule de Littré); explications psychologiques et grammaticales : on ne peut entendre comme l'auteur la phrase citée d'après Hölder, p. 508 : *maxime usée et triviale et que tout le monde ne pratique pas* signifie que « quelques-uns la pratiquent, mais non tous, » et non pas que « tout le monde la laisse de côté ». 29. Déplacement de la négation. 30. Emploi d'un datif apparent pour l'accusatif après les verbes qui expriment l'idée de donner lieu, concéder, voir, entendre (*je lui ai fait changer d'habit, je lui ai laissé prendre mon livre, je lui ai vu prendre cette arme, je lui ai entendu dire*); article particulièrement instructif et profond, où sont mêlées des remarques sur d'autres points de syntaxe. 32. Histoire du sens et de la construction de *il faut* (l'auteur parle aussi de *il fait bon, cher*, etc.). 32. *De, a* faisant double fonction (*La femme vise au mari nuire Et cil a sa femme détruire*¹); cet emploi n'existe réellement pas pour *que*; additions aux importantes remarques faites il y a quelques années (*Rom. VIII, 297*) sur une singulière construction qui se rencontre en ancien français (*mais li vrais Dieus ki bien delivre Les siens i souffri a aler*). 33. Construction anacoluthique de l'ancien français (*Ceste parole ot escoutee Li seneschax, il et ses frere*). — P. 526. Roux, *Proverbes bas-limousins*, avec traduction française, très joli recueil. — P. 570. Decurtins, *Livre de formules de la Haute-Engadine*; curieux recueil, écrit au XVII^e siècle, de discours tout faits pour noces, baptêmes, etc. — P. 582. Decurtins, *Quatrains populaires de la Basse-Engadine*. — P. 598. Scheffer-Boichorst, *Pétrarque et Boccace sur l'origine de la poésie*. On a expliqué de diverses manières l'insertion dans la *Vita di Dante* de Boccace d'un morceau entier de Pétrarque; M. Sch.-B. montre que dans deux autres endroits Boccace a reproduit ce morceau, une fois d'après une communication orale de Pétrarque, et l'autre fois en citant l'écrit où il se trouve; c'est donc sans doute par un pur hasard que dans la *Vita di Dante* il n'a pas nommé sa source (cf. *Literaturblatt für germ. und rom. Philologie*, p. 123). — Comptes-rendus. P. 608. Sittl, *Die lokalen Verschiedenheiten der lat. Sprache* (G. Meyer et Schuchardt, article peut-être un peu trop sévère, mais rempli d'observations justes et importantes). — P. 628. Voll-

1. Je cite cet exemple, tiré des extraits de *Ovide moralisé* publiés par Tarbé, pour rectifier un léger lapsus de M. Tobler : Tarbé, dit-il, attribue ce poème à Phil. de Méry. lisez de Vitry (c'est une confusion de mémoire avec Huon de Méry, publié par Tarbé). Au reste, il est certain maintenant que l'ouvrage est de Chrétien Legouais de Sainte-More (voy. *Rom. X, 455*).

mœller, *Octavian* (Mussafia : beaucoup d'excellentes corrections et remarques). — P. 636. Giuliani, *Le opere di Dante Allighieri* (Scheffer-Boichorst).

VII, 1. — P. 1. Zeitlin, *Les adverbess de temps en ancien français* (fin). Ce travail, commencé dans le tome précédent, est méritoire et bien fait, quoique l'auteur n'entre pas toujours jusqu'au fond des questions. Il commence par donner l'étymologie des adverbess de lieu, puis étudie leur emploi et indique, quand il y a lieu, l'époque où ils ont cessé d'être usités. Voici, sans tenir compte des variantes, des dérivés et des composés, les mots dont il traite : *donc, ains, après, hier, hui, ja, lors, lues, demanois, maintenant, entresait, incontinent, errant, delivrement, isnelement, a estrous, tost, mais, onques, ainc, or, ouan (antan), primes, puis, sempres, tempre, main, tart*, les adverbess de fréquence (*souvent*, etc.), les synonymes d'*interea* (*dementre*, etc.). Il remarque que du latin au roman et de l'ancien français au moderne, un grand nombre de ces adverbess se sont perdus et ont été plus ou moins heureusement et complètement remplacés par des formations nouvelles. — P. 23. Beyer, *La Flexion du vocatif en ancien français et en provençal*. Malgré quelques erreurs de détail, ce travail fort louable résout définitivement une question qui, surtout pour le français, a été fort agitée. L'ancien français n'a pas eu de forme flexionnelle remontant au vocatif latin ; il a toujours employé, au pluriel comme au singulier, le nominatif pour le vocatif ; quand on trouve la forme de l'accusatif, il n'y faut voir qu'un cas particulier de la substitution, dans le cours des temps, de l'accusatif au nominatif. J'ai autrefois, à cause des formes des plus anciens manuscrits de l'*Alexis* (et du *Rolland*), hésité sur ce point ; mais ce sont, comme le dit M. B., des formes anglo-normandes, et je suis depuis longtemps de son avis (cf. *Rom.* XI, 621). Le provençal se comporte comme le français ; il n'a pas non plus gardé le vocatif latin, excepté peut-être dans *dom* = domine. — P. 45. Risop, *L'influence de l'analogie dans le développement de la conjugaison française*. Cette monographie est riche de faits, et l'auteur les interprète en général judicieusement. Il ne traite de ce vaste sujet qu'une partie, celle à laquelle il donne pour titre : *La consonne finale du thème* ; le reste viendra sans doute plus tard ; M. R. annonce qu'il s'occupera dans un compte-rendu de la partie si bien étudiée par M. Behrens (voy. *Rom.* XII, 122). Voici les titres des paragraphes dans lesquels l'auteur divise son chapitre : a) *Influence de la voyelle dérivative e, i, des verbes en eo, io, et suppression de cette voyelle* (l'auteur, qui, sur la question de *-iunt*, est en somme de mon avis (voy. *Rom.* IX, 167) contre M. Færster, me fait une objection dont je ne saisis pas bien la portée) ; b) *Traitement fautif du c* ; c) *Insertion fautive de c assibilé* ; d) *Insertion fautive de s* (signalons une bonne explication de *destruisons* par l'influence du parfait ; il faut seulement noter que ce sont les formes faibles du parfait fort, *destruisis destruisimes destruisistes*, qui ont agi) ; e) *Chute fautive de s* (M. Grœber fait remarquer en note, avec raison, que *feis* n'est pas plus régulier que *deis, meis* ; c'est *veis* qui doit être le point de départ de toute l'analogie) ; f) *Les consonnes secondaires b, d, t (intercalaires)* ; g) *Chute inorganique du d intercalé* ; h) *Chute inorganique du d thématique* (les formes de *prendre* demanderaient plus d'explications) ; i) *Remplacement du d intercalé ou thématique par j, g* ; k) *Les formes je prins, prins pour je pris, pris*. Le simple énoncé de ces titres montre l'importance de l'étude de M. Risop

pour l'étude de la conjugaison française. — P. 66. Scheffer-Boichorst, *Encore Dino Compagni* (premier article).

MÉLANGES. I. *Histoire littéraire*.—1. P. 94. Bartsch, *Une chanson d'enfant au XI^e siècle*; il s'agit du passage de Raoul de Caen (voy. *Rom.* V, 261) sur la *naenia puerorum*, « Franci ad bella, Provinciales ad victualia »; la forme originale en aurait été *Li François a bataille, Provençal a vitaille*; *vitaille* est bon, mais il est peu probable que l'un des deux noms de peuples ait eu l'article et l'autre non; en outre, il faudrait *Francis* et *Provençal*. — 2. P. 94. C. M. de Vasconcellos, *Sur le Cancioneiro d'Evora*; observations complémentaires sur l'édition très insuffisante de Hartung. — II. *Textes*. P. 99. Decurtins, *Chanson satirique ladine* du XVII^e siècle. — III. *Étymologies*. 1. P. 102. C. M. de Vasconcellos, *Étymologies portugaises*. 1. *Sengo*, mot qui ne s'emploie guère pour introduire un proverbe: *diz o sengo, o bon sengo*, etc., signifiant à peu près « le sage »; M^{me} de V. y voit une autre forme de *Seneca*, mais on ne trouve jamais ni *Sengo* pour *Seneca*, ni *seneca* ou *senca senga* pour *sengo*; je le tirerais plutôt du lat. *senicus*, qui est attesté par *senica* et *seniculus*, et qui a aussi donné le pr. *senec*. — 2. *Nanja* = *não ja*. — 3. *Em que* = *émgue*. — 4. *Endes, endez*, « œuf qu'on laisse dans le nid de la poule, nichet, » du lat. indice. — 5. *Meigo*, esp. *meço*, « insinuant, séduisant, » est fort ingénieusement et vraisemblablement tiré de *magius* (ou *magicus*?). A propos de toutes ces étymologies, l'auteur rassemble beaucoup de faits intéressants. — P. 115. Baist, *Étymologies*: 1. Esp. *armuelle*. 2. It. *bubbone*, fr. *bobo*, it. *buà*, esp. *buba*, etc. 3. Esp. *cholla*. 4. It. *carogna*. 5. *Cuivre* (non *cupreum*, mais *cyprium*?). 6. Port. *eito* (actus). 7. Fr. *éclanche* (de *cran*; peu probable). 8. V. esp. *enguera* (equaria au lieu d'angaria, voy. *Rom.* IX, 431). 9. Esp. *salagar* (viendrait de l'all. *plahhan*, ainsi que *lagotear*, cf. *Rom.* IX, 133). 10. Fr. *gai* (oiseau), etc. 11. Esp. *ganzúa*. 12. Fr. *horion*. 13. Esp. *hascas*. 14. Esp. *leira* (de *area*). 15. Esp. *lesda* (licita). 16. Esp. *loro* (ruber). 17. *Lobrego* (rubricus). 18. Esp. *marco*, châssis de fenêtre. 19. Esp. *mangla* (non *mannula*, *Zeitsch.* V, 562, mais *macula*). 20. Esp. *nieve* (nivea) et non *neve*; notons que le fr. *neige* est le subst. verbal de *neiger*; en note remarques sur des mots esp. où il semble venir d'*é*, mais qui doivent s'expliquer autrement. 21. Esp. *pintacilgo, jilguero* (cf. *Zeitschr.* V, 239). 22. Esp. *podenco*. 23. It. *sesta*, esp. *siesto* (non de *ἑστέον*, mais de *sexta*; cf. *Zeitschr.* IV, 383). 24. Esp. *sesgo* (de *sesecus*; cf. *ibid.*). 25. Esp. *toldo* (tollito?) n'est-ce pas l'all. *zelt*? remarques sur le *d* intercalaire). 26. Esp. *tobillo* (non de *tuber*). 27. Esp. *tieso* (tersus et non *tensus*). 28. Esp. *umbral* (anc. *lumbral*, de *luminare*). 29. It. *orca*, fr. *hourque*, néerl. *huker*, gr. *ὑρχη*. 30. It. *verone, veranda*. 31. Esp. *xato*, veau (proprement « *camus*, » même mot que *plat*). 32. Esp. *zurdo* (plutôt absurde que *surdus*). Pour beaucoup de ces mots, où l'auteur renvoie à Diez pour le compléter ou le combattre, il ne donne que des doutes ou des hypothèses qu'il aurait été trop long de rapporter ici. — III. *Grammaire*. P. 125. Dziatzko, *L'Origine des prépositions participiales en roman*; note sur la locution latine *praesente nobis*, qui n'a guère à faire avec la philologie romane.

COMPTES-RENDUS. P. 131, *Camoens Gedichte ... deutsch von Storck*, III-IV

(C. M. de Vasconcellos). — P. 157. Suchier, *Denkmäler provenzalischer Literatur*, I (Bartsch). — P. 163. Siemt, *Ueber lat. c vor e und i im Pikardischen* (Horning). — P. 165. Robert, *Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France*, II (Grœber). — P. 166. *Giornale di Filologia romanza*, n° 8 (Gaspary). — P. 169, *Il Propugnatore*, anno XV (Gaspary).

G. P.

IV. — LITERATURBLATT FÜR GERMANISCHE UND ROMANISCHE PHILOGIE. 1883. — 1. Janvier. Col. 14. Förster, *Aiol et Mirabel u. Elie de Saint-Gilles* (Bartsch et Neumann : remarques nombreuses et intéressantes de ce dernier sur les notes de l'éditeur). — C. 18. Schoppe, *Ueber Metrum und Assonanz der chanson de geste Amis et Amiles* (Neumann). — C. 21, *Collezione di opere inedite o rare dei primi tre secoli della lingua* (Canello : parle surtout de l'ouvrage de M. Isola, *Delle lingue e delle letterature romanze... Parte prima e seconda*, qui paraît assez extravagant).

2. Février. — C. 66. Appel, *Das Leben und die Lieder des Trobadors Peire Rogier* (Bartsch). — C. 67, Giuliani, *Le opere latine di Dante* (Gaspary). — C. 73. Del Martino, *Tradizioni popolari catalane* (Kœhler). — C. 74, Gartner, *Die Judicarische Mundart* (Sittl).

3. Mars. — C. 100, *Publications récentes sur Dante* (long et utile article de M. Scartazzini). — C. 108. Leite di Vasconcellos, *O dialecto Mirandez* (Schuchardt : remarques importantes). — C. 112, *Revista pentru Istorie, Archeologie și Filologie* (Gaster).

4. Avril. — C. 125. Weinhold, *Die deutschen Frauen im Mittelalter* (Bechstein : ce livre excellent, dont la seconde édition vient de paraître, intéresse tous ceux qui étudient le moyen âge). — C. 135. Clairin, *Du génitif latin et de la préposition* de (Sittl : matériaux mal digérés). — C. 138. Miklosich, *Rumunische Untersuchungen* (Jarnik : long article plein de remarques de détail, complètement indispensable des études de Miklosich). — C. 145. Varnhagen, *Ein indisches Märchen* (Nyrop : il s'agit de l'Empereur orgueilleux). — C. 146, Koch, *Die Siebenschläferlegende* (Nyrop : excellent).

5. Mai. — Col. 180, Rolfs, *Die Adgarlegenden Egerton 612* (Vising : cf. *Rom.* XII, 132). — C. 183, Jæger, *Die Quantität der betonten Vokale im Neufranzösischen* (Joret : observations nombreuses et généralement justes).

6. Juin. — C. 220, Breymann, *Diez' Kleinere Arbeiten* (Neumann). — C. 226, *Scelta di curiosità letterarie* (Canello). — C. 230, Gaster, *Literatura populara română* (sommaire, par l'auteur lui-même, de ce très important recueil). — C. 233, Ulrich, *Vier nidwaldische Texte* (Schuchardt). — Adam, *Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen* (Schuchardt : article très intéressant).

V. — GIORNALE STORICO DELLA LETTERATURA ITALIANA, diretto e redatto da A. GRAF, FR. NOVATI, R. RENIER. Roma, Torino, Firenze, E. Loescher. I, n° 1. — Ce premier fascicule paraît accompagné du prospectus que nous avons annoncé l'an dernier (*Romania*, XI, 627). Nous remarquons que le nombre des directeurs du nouveau journal s'est réduit de cinq à trois. Nous signalerons,

parmi les travaux publiés dans cette revue, ceux qui peuvent entrer dans le cadre de la *Romania*. — P. 11. T. Casini, *La coltura bolognese dei secoli XII e XIII*. Compilation faite avec soin et intelligence, mais qui contient peu de faits nouveaux. Au sujet de Boncompagno, l'auteur de l'*Ars dictaminis*, M. C. aurait pu citer l'ouvrage de Thurot, sur les grammairiens latins du moyen âge, dans le t. XXII des *Notices et extraits des manuscrits*; voir notamment, p. 36 et suiv., la description des mss. que la Bibliothèque nationale possède de l'*Ars dictaminis*. — P. 33. G. Mazzatinti, *Inventario dei Codici della Biblioteca Visconteo-Sforzesca, redatto da ser Facino da Fabriano nel 1459 e 1469*. On sait qu'une bonne partie de cette bibliothèque fut transportée en France sous Louis XII. Le catalogue que publie en entier M. Mazzatinti d'après le ms. latin 11400 de notre Bibliothèque nationale, avait déjà été mis à profit par M. L. Delisle qui en a extrait le chapitre relatif aux mss. français¹. Comparant le texte de ce chapitre dans l'ouvrage de M. Delisle et dans la publication de M. Mazzatinti, je trouve que ce dernier a omis, après les mots *Libro del ordine di cavalieri* (p. 55), les deux articles suivants (Delisle, p. 135) : *Peires Cardinales, Arvel de Meroi, — De proprietatibus animalium, in ritmo galico*. Le second de ces deux ouvrages est sans doute un Bestiaire, celui de Guillaume ou un autre; le premier doit être un recueil de chansons provençales. Les noms de Pierre Cardinal et d'Arnaut de Mareuil ne suffisent pas pour établir l'identité de ce chansonnier avec aucun de ceux que nous possédons : c'est probablement un ms. perdu. L'inventaire publié dans le *Giornale* est si bref que l'éditeur a dû renoncer à établir la concordance des mss. qui y sont mentionnés avec les mss. Visconti-Sforza qui nous sont parvenus, et dont le plus grand nombre appartient à la Bibliothèque nationale. Il eût été à propos toutefois, pour faciliter les citations, de numéroter les articles de cet inventaire. Je note en passant qu'aux mss. connus de Francesco Sforza, il y a lieu, si je ne me trompe, d'ajouter le n° 59 de la Collection Barrois (Ashburnham place) qui contient un abrégé de la première croisade rédigé en italien, au XV^e siècle, d'après Guillaume de Tyr. — P. 60. *Varietà*. M. Landau, *Le tradizioni giudaiche nella novellistica italiana*, brèves indications. — P. 62-74. Fr. Novati, *Tre lettere giocose di Cecco d'Ascoli*. L'authenticité de ces lettres n'est pas certaine; l'éditeur rassemble quelques données intéressantes sur l'usage de la parodie. — P. 91. *Rassegna bibliografica*. Suite de comptes-rendus en général bien faits. Citons : D'Ancona et Comparetti, *Le antiche rime volgari secondo la lezione del Codice Vaticano 3793*, vol. II, Bologne, 1881 (T. Casini, c'est moins un compte-rendu qu'une série de remarques détachées). Labanca, *Marsilio da Padova, riformatore, politico e religioso del secolo XIV*, Padova, 1882 (L. Chiapelli); Villari, *Niccolò Macchiavelli e i suoi tempi*, III, Firenze, 1882 (L.-A. Ferrai). — P. 130. *Bolletino bibliografico*. Notices plus sommaires que celles de la *Rassegna*. — P. 153-184. *Spoglio delle pubblicazioni periodiche*. Ce dépouillement, qui s'étend à un nombre considérable de périodiques, est divisé en deux séries : 1° Italie; 2° étranger. — P. 185-8. *Cronaca*.

P. M.

1. *Cabinet des manuscrits*, I, 133 et suiv.

VI. — MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, t. XLII (1882). — Quicherat, *La rue et le château de Hautefeuille à Paris*; cet article posthume du savant archéologue est plein de renseignements intéressants sur la topographie antique de Paris; mais nous ne pouvons admettre le rapprochement proposé entre le nom de Ganelon et un prétendu *gannum* bas-latin; les édifices appelés *tour* ou *château de Ganne* et énumérés ici sont tous plus ou moins en ruines et ont été sans doute le sujet de légendes analogues à celles que M. Carnoy a recueillies en Picardie (*Rom.* XI, 410). Quant aux noms où figure le mot *feuil* ou *feuille*, ils l'ont certainement pris au latin *folium* ou *folia*, non au gaélique *foil*. Il est possible que plusieurs lieux appelés aujourd'hui *Folie*, notamment dans le nord-est, se soient originellement appelés *Foillie* ou *Feuille*; mais très souvent, comme ne l'ignorait assurément pas Quicherat, ce nom de *Folie* est tout récent (XVIII^e siècle) et a été donné à des maisons dont la construction somptueuse semblait une folie.

G. P.

VII. — TRANSACTIONS OF THE PHILOLOGICAL SOCIETY. London, 1880-1. Part III (1883)¹. — P. 402-60. R. Martineau, *On the Romansch or rhaetian language in the Grisons and Tirol*. L'auteur connaît les travaux de M. Ascoli, et même ceux de moindre importance qui ont été publiés sur telle ou telle partie du domaine ladin depuis l'apparition du grand ouvrage de l'éminent professeur de Milan. Mais ce n'est pas en 60 pages qu'on peut traiter à fond de la géographie de la grammaire et du vocabulaire des idiomes ladins. — *Appendix V*. P. *91-168*. W. Skeat, *A rough list of english words found in anglo-french, especially during the XIIIth and XIVth centuries: with numerous references*. Dépouillement, sans prétentions, d'un certain nombre d'auteurs normands tels que Wace, S. Nicolas (l'auteur déclare n'avoir pas dépouillé le *Rou*, « because the length of it frightened him ») et Ph. de Thaon, et anglo-normands. L'ordre alphabétique est ordinairement déterminé par la forme que les mots ont prise en anglais, ainsi *avis* doit être cherché sous *advice*, et *banc* sous *bench*. — P. *181-183* *Post-script to Prince L.-L. Bonaparte's paper on neuter neo-latin substantives*. Réponse à quelques remarques de la *Romania*, XI, 623. Je reconnais volontiers qu'en disant d'une façon générale que les collections d'exemples formées par le prince L.-L. Bonaparte sont « beaucoup plus riches que celles de ses devanciers, » je n'ai pas indiqué avec assez de précision que pour certains dialectes italiens, et surtout pour ceux de la Calabre, le prince avait le premier signalé la persistance des pluriels neutres. Mais je persiste à croire qu'une étude sur la continuation en roman des pluriels neutres du latin devait admettre les formes en *e* aussi bien que celles en *a*. Une étude de morphologie ne doit pas être limitée par des circonstances purement phonétiques.

P. M.

1. Ce fascicule, qui complète le volume des *Transactions* de 1880-1, a paru postérieurement au fascicule 1 des *Transactions* pour 1882-4 dont il a été rendu compte ci-dessus. XI, 623.

VIII. — PROCEEDINGS OF THE AMERICAN PHILOSOPHICAL SOCIETY, t. XXI (1883). — P. 49-78. F. T. Crane, *Medieval Sermon-Books and Stories*. Le sujet traité ici par M. Crane, professeur à Ithaca, est fort intéressant pour ce que l'auteur appelle la « storiology, » mais il a été à peine abordé jusqu'ici. M. Crane donne une reconnaissance générale de ce domaine étendu, et insiste sur quelques points particuliers. Il montre partout des connaissances précises, et apporte quelques renseignements utiles pour l'histoire de plus d'un conte répandu au moyen âge.

IX. — TIJDSCHRIFT VOOR NEDERLANDSCHE TAAL- EN LETTERKUNDE, III (1883). — *Middelnederlandsche Fragmenten*, medegedeeld door M. De Vries. I. Nouveaux fragments du roman des *Lorrains* ; nous reviendrons sur cette intéressante communication. — II. Un fragment du roman de *Limborch*. Ce fragment, qui a appartenu à Oberlin, sert à établir l'authenticité d'un passage qui ne se trouvait que dans un ms. sans autorité. Le roman des *Enfants de Lembourg*, assurément traduit du français, mériterait d'être étudié chez nous. — III. Un fragment du livre I de *Lancelot*. On sait que l'immense poème néerlandais de *Lancelot* ne nous est pas arrivé complet ; le premier livre, répondant à la plus grande partie du roman français en prose, manque. Le très court fragment publié ici appartient certainement à ce premier livre (cf. P. Paris, *Les Romans de la Table-Ronde*, IV, 324) ; M. De Vries signale aussi un morceau publié par Serrure et qui appartient à l'épisode de la *Charrette*, contenu dans cette première partie.

X. — REVUE HISTORIQUE, mars-avril. — P. 312-322. Kaulek, *Louis XI est-il l'auteur du Rosier des guerres ?* Dans cette excellente dissertation, M. K. démontre que l'ouvrage communément attribué à Louis XI n'est pas de lui, mais de son médecin et astrologue Pierre Choynet, qui a composé également un poème sur les trois âges de l'homme (n° 39 du *Catalogue Didot* de 1878), et qui mourut en 1476 ou 1477 à 65 ans, comme nous l'apprend son épitaphe, encore aujourd'hui conservée dans l'église de Murville près Rouen. Choynet écrivit le *Rosier* à la requête de Louis XI et pour l'instruction du dauphin Charles.

XI. — MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE, t. XII, p. 39-61. — Bénét, *Les Manuscrits des Minimes de La Guiche conservés aux archives départementales de Saône-et-Loire*. Ces Minimes avaient une assez jolie collection de manuscrits français, qui provenait du duc d'Angoulême, fils de Charles IX. Quatre de ces manuscrits, conservés aujourd'hui aux archives de Saône-et-Loire, sont décrits avec soin par M. Bénét : ce sont : la *Chronique d'Orose* (XIV^e siècle), l'*Arbre des Batailles* (XV^e s.), la *Somme le Roi* (XV^e s.), et une traduction de *L'Aguillon d'amour* de saint Bonaventure (XV^e s.). D'autres se trouvent à la bibliothèque de Mâcon, dont M. B. nous annonce qu'il prépare le catalogue.

G. P.

XII. — ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX. 2^e série, 4^e année, pp. 27-37. Janvier-février 1882. — Thomas, *Notice sur la Carliade, poème épique latin de Ugolino Verino*. Ce poème épique, consacré à la gloire de Charlemagne, terminé en 1494 et dédié à Charles VIII, est inédit; M. Th. l'a étudié à Florence dans le ms. riccard. 838 et en donne une rapide analyse, précédée d'un court résumé de l'histoire de la légende carolingienne en Italie: Il le signale comme « un curieux essai de fusion entre le poème chevaleresque du moyen âge et le poème épique de l'antiquité. » Il y a là en effet un phénomène littéraire intéressant qui avait passé inaperçu jusqu'ici.

XIII. — NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DU DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER. 1883. Janvier-février. — P. 41-72. Laboulaye, *Les axiomes du droit français par le sieur Catherinot*; P. 73-98. Flach, *Bibliographie raisonnée des écrits de Nicolas Catherinot*. Catherinot, mort en 1688 à l'âge de soixante ans, fut un écrivain fécond, mais médiocre, dont l'activité s'est dispersée sur les sujets les plus divers, sans qu'il ait réussi à produire une œuvre véritablement distinguée. On ne peut toutefois lui contester le mérite d'avoir été un esprit curieux et aimant la recherche avec passion et désintéressement. Il est surtout connu des philologues pour son petit traité intitulé *Les doublets de la langue française*, imprimé à Bourges en 1683¹, mais la plupart de ses travaux ont pour objet l'histoire de sa province ou des questions de droit. M. Flach a composé une excellente bibliographie des nombreux opuscules de Catherinot, faisant principalement usage d'un recueil factice de la Bibliothèque nationale où ils se trouvent à peu près tous réunis. Il y en a 134, dont beaucoup à la vérité n'ont que 4 ou 6 pages, le plus long ne dépassant pas 92 pages. C'est l'un de ces courts écrits qu'a réédité M. Laboulaye, qui fut lui aussi un esprit curieux et ouvert entre tous, et que rien de ce qui touche à l'histoire des idées ou des institutions ne laissa jamais indifférent. La notice élégante de forme et riche d'idées et de faits qui précède la réimpression des *Axiomes* est le dernier écrit qui soit sorti de la plume du regretté administrateur du Collège de France. Nous ne pouvons nous y arrêter, les sujets traités n'étant pas du ressort de la *Romania*. Mais les *axiomes* pris en eux-mêmes intéressent l'histoire de nos anciens proverbes. Ils sont rangés sous un certain nombre de chefs (ABSENCE, ACTIONS, AJOURNEMENT, etc.) classés par ordre alphabétique. Nous ne possédons que les lettres A B C (et encore le C paraît-il incomplet), Catherinot n'en ayant pas fait imprimer davantage. Ce qui donne à ces axiomes un certain intérêt au point de vue de nos études, c'est que plusieurs sont très anciens et se retrouvent, avec de légères variantes, en maint texte du moyen âge. Je citerai ceux-ci : AVOCATS : « A défaut de sage monte fou en barre, » cf. le prov. « Pour souffreite de prodhome met l'om fol en banc » (Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes français*, I, 240; II, 470). Sous BANQUEROUTE se trouve cette locution : « Il est allé faire un tour à la lune, » qui semble plus claire que notre expression actuelle « faire un trou. » Cependant l'emploi de *trou* dans cette

1. Voir sur cet opuscule A. Brachet, *Dictionn. des doublets ou doubles formes de la langue française*, pp. 49-53.

façon de parler est ancien, car on lit dans Cotgrave, sous TROU : « faire un trou » à la nuict ... to slink aside, or slyly to be gone before he be missed or suspected to stir. » Certains proverbes anciens sont modifiés ; ainsi : GHETEL. « Mieux vaut chetel en voie qu'argent en courroie. » La forme originale est : « Mieux vaut ami en voie que denier en courroie » (*Aye d'Avignon*, p. 28, cf. la note; Le Roux de Lincy, II, 236). « A mol pasteur le loup rendra laine. » Pour rendra M. Laboulaye propose vendra, qui n'éclaircit pas le sens. La forme ancienne est : « a mol pasteur le loup chie laine, » ce que Le Roux de Lincy (I, 179) a mal interprété. En somme, ce petit recueil, jusqu'ici à peu près inconnu, est un document à ajouter à la littérature déjà si riche de nos anciens proverbes.

P. M.

XIV. — REVUE CRITIQUE, janvier-juin. — Art. 19. Rolland, *Faune populaire de la France*, IV-VI. — 30. *Französische Studien*, II-III (Darmesteter). — 50. Lindner, *Grundriss der Laut- und Flexionslehre der neufranzösischen Sprache* (Darmesteter : mauvais). — 61. Flechtner, *Die Sprache des Alexander-Fragments* (Darmesteter). — 75. Ayer, *Grammaire comparée de la langue française* (Darmesteter). — 80. Breymann, *Die Lehre vom französischen Verbe* (Darmesteter : travail méritoire). — 103. Landau e Antona-Traversi, *Giovanni Boccaccio* (C. J.). — 111. Fœrster, *Altfranzösische Bibliothek*, I-V (Darmesteter).

XV. — LITERARISCHES CENTRALBLATT, janvier-juin. — N° 2. Finamore, *Tradizioni popolari abruzzesi*, I; Wissmann, *Das Lied von King Horn*. — 3. Fœrster, *Aiol u. Elie de Saint-Gilles*. — 4. Monaci, *Archivio paleografico italiano*, I, 1. — 4. Burguy, *Grammaire de la langue d'oïl* (simple réimpression); Orth, *Ueber Reim und Strophenbau in der altfranzösischen Lyrik*. — 7. Rosa, *L'elemento tedesco nel dialetto piemontese* (faible). — 11. Gartner, *Die Judicarische Mundart; .Viaggi ladini*. — 16. Wigand, *Formation et flexion du verbe français*. — 17. Fœrster, *Lyoner Yzopet*. — 18. D'Ancona, *Due Farse del secolo XVI*. — 20. Michelant et Raynaud, *Itinéraires français à Jérusalem*; Haller, *Altspanische Sprichwörter*, I. — 26. Raynaud, *Inventaire des manuscrits italiens de la Bibliothèque nationale*; Appel, *Das Leben und die Lieder des Trobadors Peire Rogier*.

XVI. — DEUTSCHE LITTERATURZEITUNG, janvier-juin. — N° 1. Schweisthal, *Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin* (Keil : assez peu favorable); Carigiet, *Rhætoromanisches Wörterbuch*. — 4. Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. Fabre (très mauvaise publication). — 5. Appel, *Das Leben und die Lieder des Trobadors Peire Rogier* (Stengel). — 11. Meyer, *Der Ludus de Antichristo* (Voigt). — 14. Engel, *Geschichte der französischen Literatur* (Koschwitz : ouvrage superficiel). — 16. Hofmann, *Amis et Amiles und Jourdain de Blavies*. — 17. Varnhagen, *Ein indisches Märchen auf seiner Wanderung*. — 19. Koch, *Die Siebenschläferlegende* (Schröder : ouvrage très louable). — 20. Haller, *Altspanische Sprichwörter*, I (Baist : précieux pour la masse des matériaux réunis). — 23. Kœlbing, *Sir Tristrem* (Zupitza). — 24. Warnatsch, *Der Mantel* (Martin). — 25. Sittl, *Die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache* (Thurneysen).

CHRONIQUE.

Les études romanes en France ont fait une perte sensible dans la personne d'Anatole Boucherie. Boucherie était en philologie française un autodidacte. Longtemps professeur des classes de grammaire à La Rochelle, à Poitiers, à Angoulême, et depuis 1864 à Montpellier, il s'était pris de goût pour l'étude de la vieille langue française et des patois. Il débuta en 1865 par un opuscule intitulé : *Patois de la Saintonge, curiosités étymologiques et grammaticales*, qui le montre encore assez hésitant sur la vraie méthode scientifique. Mais une fois qu'il eut reconnu la bonne voie, il s'y engagea avec courage et persévérance. Son travail sur *Sept formules rythmées et assonancées* appela à bon droit l'attention de la critique, et nous avons signalé à nos lecteurs plusieurs de ses publications subséquentes relatives au bas-latin, qui sont d'une utilité et d'un mérite incontestables. Son ouvrage sur le *Dialecte poitevin* (1873), composé assez longtemps avant d'être publié, prêtait encore beaucoup à la critique, mais marquait cependant un progrès considérable sur ses premiers essais dialectologiques. Nous avons apprécié ici tout ce qu'il a produit dans ces dernières années (sauf quelques travaux relatifs à l'antiquité classique), et nous n'avons pas à y revenir. Nous avons eu parfois à exprimer notre désaccord avec les opinions émises par Boucherie, mais nous avons toujours reconnu ce que ses efforts avaient de sérieux, ses convictions de sincère, ses idées d'ingénieux et souvent de juste. Le meilleur de lui-même a été surtout apprécié par ceux qui ont vécu dans son intimité : il avait au plus haut degré le zèle de la science, et il faisait passer dans ceux sur lesquels il pouvait agir le feu qui le remplissait. Il fut le principal fondateur de la Société des langues romanes, et la *Revue* qui en est l'organe vécut surtout de son esprit. Nommé en 1878 maître de conférences de philologie romane à la Faculté des Lettres de Montpellier, il donna pendant quatre ans et demi un enseignement solide, qui ne l'empêchait pas de continuer activement ses travaux personnels. Le plus important était une édition du poème de *Galurent de Bretagne*, qu'il avait découvert à la Bibliothèque nationale, et dont l'impression était déjà assez avancée quand il est mort. Son ami et collègue M. Chabaneau s'est chargé de terminer cette publication, que Boucherie préparait depuis longues années avec le plus grand soin, et qui sera sans doute celle qui lui fera le plus d'honneur. M. Chabaneau restera seul chargé, à Montpellier, de l'enseignement de la philologie gallo-romane ; nos lecteurs savent qu'il est parfaitement en état d'enseigner l'histoire des deux langues et des deux littératures d'oïl et d'oc. — Anatole Boucherie était né à Challignac (Cha-

rente), le 29 mars 1831 ; il est mort le 3 avril 1883, à Montpellier, après une courte maladie, mais à la suite d'un long état de faiblesse et de souffrance, supporté avec une grande résignation.

— Au mois de mars est mort à Halle M. Karl Witte, qui, juriste de profession, s'était de bonne heure senti attiré par l'étude de Dante, et a publié sur le grand poète italien des travaux qui ont rendu son nom justement célèbre.

— Le 13 mars est mort à Tubingue M. Adalbert de Keller, professeur de philologie germanique et romane à l'université. M. de Keller était né en 1812. Il se consacra à l'étude des littératures du moyen âge sous la direction de Louis Uhland, dont il était le compatriote. Dès 1836, il donnait son édition du *Roman des Sept Sages* en vers français, dont le texte, d'ailleurs fort difficile à établir, laisse à désirer, mais dont l'introduction attestait une érudition très étendue, sinon très originale et très critique. Ses traductions d'*Altfranzösische Sagen*, parues en 1838, ont été réimprimées en 1876. Parmi ses diverses publications subséquentes, celle qui a rendu le plus de services est sa *Romvart* (1844), où il fit connaître en partie les trésors renfermés dans diverses bibliothèques d'Italie.

— M. Wentrup, connu par une étude du dialecte sicilien, qui est encore ce qu'on a de meilleur sur ce sujet, est mort le 15 mars.

— Le 28 mars est mort à Darmstadt Lorenz Diefenbach, à qui Diez a dédié le *Dictionnaire étymologique*. Diefenbach est surtout connu par ses travaux d'ethnographie et de linguistique comparée et par son *Glossarium latino-germanicum mediae et infimae latinitatis*, œuvre d'une patience et d'un travail extraordinaires ; mais on ne doit pas oublier son petit écrit intitulé : *Sur les langues littéraires romanes actuelles, l'espagnol, le portugais, le rhéto-roman (en Suisse), le français, l'italien et le daco-roman (dans plusieurs pays de l'Europe orientale)*. Cet écrit, paru en 1831 (in-4°, 122 p.), cinq ans avant le 1^{er} volume de la *Grammaire des langues romanes*, contient beaucoup de vues intéressantes et embrasse pour la première fois l'ensemble des langues romanes. Il se termine par cette promesse, qui n'a pas été remplie : « A la suite du présent travail je publierai une *Histoire de toute la famille linguistique latine (romane) avec les dialectes, de la première origine jusqu'à l'époque présente, en exemples, avec des remarques dialectologiques et autres.* »

— M. Flechtner, l'auteur d'une dissertation sur la langue de l'*Alexandre* d'Albéric dont nous avons rendu un compte favorable (*Rom.* XI, 634), est mort tout jeune encore, le 1^{er} avril.

— M. U. A. Canello, qui n'avait pas encore trente-cinq ans, vient de mourir à Padoue à la suite d'une chute de voiture. Nous disons plus loin quelques mots de son livre sur Arnaut Daniel, et nous avons eu plus d'une fois à entretenir les lecteurs de la *Romania* de ses intéressants travaux. Nous ne pouvons mieux faire, en nous associant aux regrets exprimés par M. Rajna, que de reproduire l'article qu'il a consacré à son ami dans la *Perseveranza* de Milan du 13 juin :

« *Ugo Angelo Canello.* — Abbiamo da Padova una notizia tristissima : la morte di Ugo Angelo Canello.

« Per gli studi romanzi, così giovani ancora da noi, così scarsi di cultori, è una perdita che non sappiamo quando sarà riparata.

« Pare che una fatalità perseguiti questi poveri studi, privandoli inaspettamente dei loro migliori sostegni. Poco tempo fa era Napoleone Caix; oggi il Canello: entrambi nel fiore degli anni; entrambi quando, alla molta attività, aggiungendo una piena maturità scientifica, onoravano maggiormente sè stessi e il paese. Ed entrambi avevano appena conseguito il premio delle loro lunghe fatiche: il Caix era stato promosso professore ordinario nel mese di giugno dello scorso anno, e morì nell'ottobre; il Canello, promosso nel novembre, muore dopo sette mesi.

« Ugo Angelo Canello era nato a Guia, provincia di Treviso, il 21 giugno 1848. Scarso di mezzi di fortuna, compì gli studi a forza di lotte e di privazioni. Attratto potentemente alla filologia neolatina, si guadagnò un sussidio, col quale gli fu dato di condursi a Bonn, e di sentirvi per un semestre le lezioni del gran padre della sua disciplina prediletta, di Federico Diez. E il Diez dette occasione al Canello, tornato in patria, di scrivere il primo lavoro, per cui si facesse notare; e fu una memoria intitolata appunto *Il prof. F. Diez e la filologia romanza nel nostro secolo* (Firenze, 1872).

« Per qualche tempo il Canello insegnò nel Ginnasio di Ravenna; ma non potendosi rassegnare a vivere in una città dove gli mancavano i libri necessari, lasciò quell'ufficio, e se ne ritornò a quella Padova, che gli era seconda patria. Là si guadagnava la vita con insegnamenti privati; quando da queste durezza lo tolse il nostro Ascoli, che già faceva di lui molto conto, chiamandolo qui a professare letteratura tedesca nell'Accademia scientifico-letteraria. Anche nel nuovo ufficio il Canello fece ottima prova; e molti rammenteranno sicuramente di aver udito da lui splendide lezioni intorno al Lessing e al Goethe.

« Ma la letteratura tedesca non aveva punto sostituito nell'animo del Canello la prima dama dei suoi pensieri; però, quando, propagate per opera del Bonghi a tutte le Facoltà Letterarie le cattedre di letterature neolatine, l'Università di Padova desiderò che il Canello assumesse presso lei cotale insegnamento, Milano lo ebbe subito perduto. Nè da Padova egli si sarebbe più mosso.

« I lavori del Canello attestano tutti un ingegno fecondo e versatile al sommo, naturalmente pieno di slancio, disciplinato dallo studio. Chi legge di lui la memoria severa sugli *Allotropi italiani* non sospetterebbe ch'egli avesse ad essere nel medesimo tempo artefice di buoni versi. Eppure la sua *Fiorita di liriche provenzali* (Bologna, 1881) tradotte in italiano ebbe l'onore di piacere al Carducci, che la presentò al pubblico con una sua prefazione. Un lavoro del Canello, che, insieme con certi difetti, ha il pregio di una rara originalità, è la *Storia della letteratura italiana nel secolo XVI*, scritta per l'*Italia* del Vallardi.

« L'ultimo libro fu la raccolta, ampiamente illustrata, delle oscure liriche del trovatore Arnaldo Daniello: impresa arduissima, tentata con forza e pertinacia pari alle difficoltà, e sulla quale la critica non è arrivata a tempo a pronunziare il suo giudizio prima che l'orecchio dell'autore fosse sordo per sempre.

« Oltre alle opere menzionate, il Canello pubblicò non pochi altri scritti: un volume di *Saggi di critica letteraria* (Bologna, 1877), un giudiziooso ed acuto

commento dei *Sepolcri* del Foscolo, articoli d'indole speciale. Un giornale cittadino ebbe da lui parecchie rassegne bibliografiche, da lui firmate collo pseudonimo di *Silvanus*.

« E nel Canello c'era realmente qualche cosa di selvatico. Egli era una natura solitaria, ma che dalla sua solitudine amava profondamente gli amici. E gli amici ora lo piangono, senza altro conforto che il pensare come il Canello, sebbene ancora così giovane, lasci dietro di sé un cumulo di lavori più che bastevoli ad onorarne il nome, e un esempio di lotte valorosamente combattute e gloriosamente vinte, nel quale la gioventù potrà specchiarsi con frutto. »

— M. Hippeau, qu'avaient fait connaître diverses publications, dont plusieurs relatives à l'ancien français, est mort au mois de juin, à l'âge de 80 ans.

— M. Émile Lévy, dont nous avons apprécié le mémoire sur Guilhem Figueira (X, 261) s'est *habilité* à l'université de Fribourg en Brisgau pour la philologie romane.

— La Société des langues romanes a tenu le dimanche 12 mai, à Montpellier, une séance solennelle en l'honneur de son quatrième concours philologique et littéraire. G. Paris, désigné comme président avec Fr. Mistral, n'avait pu se rendre à la fête; mais les romanistes de Paris étaient représentés par A. Darmesteter.

— Le 9 juin a eu lieu, à Giessen, la pose d'une plaque commémorative sur la maison où est né Frédéric Diez. C'est le « Cartellverband neuphilologischer Vereine deutscher Hochschulen » qui a fait les frais de ce pieux monument. La cérémonie a donné lieu à une petite fête. Le comité organisateur avait à sa tête MM. Lemcke, Stengel et Birch-Hirschfeld. Des témoignages de sympathie lui ont été adressés de plusieurs points de l'Allemagne et de l'Europe.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 15 juin, a décerné le premier prix Gobert à M. Frédéric Godefroy, pour les tomes I et II de son *Dictionnaire de la langue d'oïl* (M. Godefroy avait eu l'année précédente le second prix Gobert pour le t. I).

— Dans la même séance, l'Académie a décerné pour la première fois le prix fondé par le marquis de La Grange et destiné à l'édition de poésies françaises du moyen âge. On avait cette année à disposer des arrérages de deux ans, soit 2,000 francs. L'Académie a accordé le prix à la Société des anciens textes français, pour l'ensemble de ses publications en 1881 et 1882.

— Le prix de la fondation Diez sera décerné pour la première fois en juin 1884. Ne peuvent concourir que des ouvrages relatifs à la grammaire des langues romanes ou à l'histoire des littératures romanes, écrits en latin, français, italien, allemand ou anglais, et publiés entre le 1^{er} janvier 1880 et le 31 décembre 1883. Nous rappelons que les juges du concours sont MM. Tobler (président), Ascoli, Ebert, Mommsen, Mussafia, Paris, Waitz.

— M. Fr. Wulff a fait en 1881, au congrès des philologues scandinaves à Christiania, une communication *sur l'accent en général et sur l'accentuation du français moderne en particulier*. L'auteur y émet des vues que nous ne pouvons

ni exposer ni discuter ici, mais qui sont intéressantes et que nous recommandons à l'attention des phonétistes.

— Nous avons reçu les cinq premières feuilles, datées de 1880, de *Notas lexicologicas*, par M. Manuel de Mello, extraites de la *Revista Brasileira*. Ce spécimen, qui atteste chez l'auteur beaucoup d'esprit, une bonne méthode philologique et une lecture prodigieuse, nous met fort en goût de la suite ; mais nous ne savons si elle a paru. Les mots examinés par M. de Mello sont : *dormindinho* et autres formations pareilles, *saudade*, *tangro-mangro*, *paria*, *polca*, *ambos de dous* et *purpureo* (incomplet).

— Dans la « section des langues modernes » du congrès des philologues du Nord tenu l'année dernière au mois d'août, M. P. C. Geijer, professeur adjoint à Upsala, a lu un travail, qui occupe les p. 143-168 des actes du congrès, sur *l'origine des formes du vers épique français*. M. Geijer rapporte les diverses opinions émises sur ce sujet, et conclut en disant qu'on n'est pas encore arrivé à la certitude, mais que le triomphe paraît assuré à l'opinion de Diez, adoptée par M. Suchier, d'après laquelle il y a en français des vers *populaires* et des vers *savants*, ayant leur source, les uns dans la poésie populaire, les autres dans l'imitation de la poésie métrique. La question est loin en tout cas d'être résolue ; mais on saura gré à M. G. de son fidèle rapport sur les pièces du procès. Qu'il me soit seulement permis de dire que je n'ai jamais exprimé mes idées sur l'origine de la versification romane d'une façon assez complète pour qu'on puisse les bien apprécier dans leur ensemble. — G. P.

— Le t. IV de la nouvelle série des *Mélanges historiques* publiés l'an dernier dans les *Documents inédits* s'ouvre par une édition des « pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour, du XIV^e au XVII^e siècle, » due à M. A. Bruel, des Archives nationales. A la p. 41 de ce volume, M. Bruel a publié l'inventaire des livres et effets mobiliers ayant appartenu à Guillaume de la Tour, seigneur d'Olliergues, archidiacre de Saint-Flour, vers 1416. Le texte de cet inventaire est assez corrompu, et l'éditeur n'a peut-être pas fait tout ce qu'on pouvait attendre de lui pour rectifier les erreurs du copiste. Nous relèverons les mentions suivantes : N^o 14. « Item, ung romans des dis dez philosophes translaté par maistre Guillaume de Chembonville. » (Corrigez : Tignonville, l'ouvrage est des plus connus, voy. P. Paris, *Manuscrits français*, V, 1 et suiv.; Knust, *Mittheilungen aus dem Eskurial*, 579 et suiv.) — N^o 18. « Item, ung « Robemant (lis. testament?) de maistre Johan de Mehun, em papier. » — N^o 21. « Item, le Songe maistre Eustache Maurel, en romans et en papier. » On sait que les mss. des poésies d'Eustache Morel ou Deschamps ne sont pas communs. — N^o 25. « Item ung romans de une force d'amors » (?). — N^o 27. « Item, ung romans petit sur l'eustenement (*sic* dans l'édition) du Dieu « d'amors. »

— L'université de « John Hopkins, » fondée il y a quelques années à Baltimore, publie à des intervalles irréguliers un *Circular* qui rend compte de ses travaux. Nous avons sous les yeux celui d'avril 1883. Nous remarquons que les langues romanes sont enseignées par deux professeurs, MM. Elliott et Marcou.

M. Elliott faisait dans le dernier semestre sept leçons par semaine sur le provençal (extraits), le portugais (Camoens), le vieux français (*Vie de saint Alexis*), le franco-normand (*Roman de Rou*), les dialectes provençaux, et l'espagnol (*Don Quijote*) ; il avait cinq élèves aux cinq premiers cours, quatre au dernier (cours supérieur) ; M. Marcou, outre des cours et exercices de français moderne, faisait à deux élèves deux leçons par semaine d'ancien français. — Un bachelier de l'Université de France, M. Bernard O'Connor, a été reçu docteur en philosophie avec une thèse sur la syntaxe de Villehardouin, et a fait six conférences sur les historiens français des Croisades. — M. Jagemann a fait à l'« Association philologique » une communication, dont on nous donne un extrait (p. 68), sur « la seconde substitution des consonnes dans les mots allemands passés en français. » M. Elliott en a fait une autre sur « la différence fonctionnelle du participe passé dans les parfaits périphrastiques du latin, de l'ancien français et du français moderne. »

— Dans l'*Academy* du 23 juin, M. Webster communique un passage intéressant sur la fabrication du fameux *Chant d'Altabiscar*, longtemps regardé comme contemporain du combat de Roncevaux et comme conservé en basque depuis mille ans. On sait que deux couplets de ce chant, imprimé entre autres dans l'édition princeps de la *Chanson de Roland*, se terminent par les nombres 1 à 20, énumérés d'abord *crescendo*, puis *decrecendo*. « Les jeunes Basques, et notamment les étudiants faisant leurs cours à Paris, aiment à chanter en chœur un air accommodé sur les noms de nombre basques jusqu'à vingt, rebroussant ensuite de vingt à un. Garay de Montglave fréquentait ses compatriotes. Il était Bayonnais. Cet air, ce souvenir attrayant du pays loin du pays, lui inspira l'idée du chant d'Altabiscar. Il le composa en français. Un de mes cousins, Louis Duhalde, traduisit en basque l'œuvre de M. de Montglave. Il ne s'était jamais occupé de sa langue maternelle, il n'en savait que ce qu'il en avait appris dans l'enfance ; aussi sa version trahit-elle une main inexpérimentée. Il a traduit simplement en prose, sans mesure et sans rime ; le morceau ne peut être que récité ; on chante seulement l'énumération : *un, deux, trois*, sur un air qui n'a certes rien de guerrier. Ai-je besoin d'ajouter que les prétendues variantes conservées dans la montagne n'ont jamais existé ? La plus simple réflexion aurait dû faire comprendre que, si la tradition orale peut conserver un chant, un récitatif inchangeable n'aurait pas eu de lendemain. Duhalde a bien ri avec moi de la méprise où sont tombés tant d'auteurs. »

— M. le baron Ch. de Tourtoulon annonce la prochaine publication d'une revue dirigée par lui sous le titre de *Revue du monde latin*. Ce recueil doit faire une place à l'étude du passé des nations latines, et aussi à celle de leur *folk-lore*. Parmi les articles annoncés par le *prospectus* comme devant figurer dans les prochains numéros, nous relevons les suivants : *Farnica*, conte populaire roumain, par Carmen Sylva ; — Un îlot ladin au pays de Trente, par M. Ernest Francoz¹.

— La librairie Champion mettra en vente au mois de décembre prochain la

1. Le prix d'abonnement pour un an est de 36 francs. On s'abonne en écrivant à l'administrateur, 31, rue de Provence.

traduction de *Girart de Roussillon* de M. Paul Meyer, en un fort volume in-8°. Cette traduction, accompagnée d'un copieux commentaire et suivie d'une table analytique des noms et des principales matières, est précédée d'une introduction de plus de 250 pages dont voici les divisions : Chap. I (p. iij) L'histoire : le comte Girart. — Chap. II (p. xiiij) La poésie : Girart de Vienne, Girart de Frete, Girart de Roussillon. — Ch. III (p. xxj) L'ancienne et la nouvelle chanson de Girart de Roussillon (§ 1, Vie latine de Girart de Roussillon ; § 2, Éléments à l'aide desquels elle a été composée ; § 3, L'ancienne chanson de geste, telle qu'on peut la connaître par la vie latine comparée avec la chanson renouvelée ; § 4, Le renouveleur, sa personnalité, son talent poétique ; § 5, Rapport entre le Girart historique et le Girart épique). — Ch. IV (p. lvij) Etat des personnes et civilisation dans *Girart de Roussillon* (le roi ; les seigneurs ; le clergé ; bourgeois et vilains ; la guerre ; les arts, décoration des édifices, costume, armes ; mœurs). — Ch. V (p. lxxix) Girart de Roussillon dans l'épopée française (§ 1, Girart de Roussillon dans *Doon de Nanteuil*, *Beuve d'Aigremont*, *Gaufrei* ; § 2, Girart de Roussillon dans *Hervis de Metz*). — Ch. VI (p. cij) Témoignages divers. — Ch. VII (p. cxxiiij) Les romans en vers et en prose de Girart de Roussillon aux XIV^e et XV^e siècles (§ 1, le roman en alexandrins de Girart de Roussillon ; § 2, l'histoire de Girart de Roussillon par Jean Vauquelin ; § 3, *l'Histoire de Charles Martel*, d'après le ms. n° 6 de la Bibliothèque royale de Belgique). — Suivent (p. clxxiiij) deux longs appendices : 1° Mss. existant et mss. perdus de la chanson renouvelée ; langue de la chanson renouvelée ; 2° Extraits de *l'Histoire de Charles Martel* (ms. 6 de la Bibliothèque royale de Belgique).

— La *Société des Anciens Textes français* a accepté la proposition que lui a faite M. Todd, jeune philologue américain, de publier pour elle le *Roman de la Panthère*, de Nicole de Margival, d'après les deux manuscrits de Paris et de Saint-Pétersbourg.

— M. Mussafia publiera prochainement, dans les *Comptes-rendus des séances de l'Académie impériale de Vienne*, un très important mémoire sur « la formation du présent en roman. »

— M. Mussafia a remis à M. Thomas la copie prise autrefois par lui de *l'Entrée de Espagne*. M. Thomas va prochainement, avec le concours de l'éminent romaniste de Vienne, s'occuper de la publication de cette œuvre intéressante à tant de titres, mais dont l'étendue considérable avait jusqu'ici effrayé les plus courageux.

— La maison Alvarez, à Séville (Zaragoza, 21), a entrepris, sous la direction de M. Machado y Alvarez (Demófilo), la publication d'une *Biblioteca de las tradiciones populares españolas*. Les premiers volumes, qui paraîtront très prochainement, seront : *Coleccion de cuentos populares* (A. Machado y Alvarez), *Supersticiones populares* (Guichot y Sierra), *Costumbres y fiestas populares andaluzas* (Montito y Rautenstrauch), etc. La bibliothèque comprendra aussi des réimpressions d'ouvrages anciens. Il paraîtra tous les trimestres un volume de 300 pages. Le prix de souscription annuelle à l'étranger est de quinze francs.

— Nous apprenons avec plaisir (cf. *Rom.* XI, 627) que MM. Stengel et Bonnardot ont résolu de s'associer pour la publication de la chanson de *Hervi de Metz*.

— On annonce une édition critique du *Tesoretto* de Brunetto Latino par M. B. Wiese.

— Pour honorer la mémoire de Napoléon Caix, on a conçu le projet de réunir en un volume des articles relatifs à la philologie romane, envoyés à cette intention par des savants des divers pays de l'Europe. Il paraît que le plan du volume en question sera agrandi et qu'il sera consacré à la fois au souvenir de Caix et à celui de Canello, qui l'a suivi de si près dans la tombe.

— M. Mussafia a bien voulu m'adresser quelques rectifications tant à la traduction qu'au texte du *Dit* sur les *Vilains* publié dans notre précédent numéro. Je m'empresse de communiquer à nos lecteurs ces précieuses remarques, qui donnent la solution assurée de plusieurs des difficultés que présente le curieux petit poème de Matazone :

« Dalla vostra nota § alla pag. 17 parmi rilevare che voi interpretate l'invocazione della villana come diretta al gentiluomo, cui ella pregherebbe di prender vendetta di alcun torto fattole da un villano. Io spiego altrimenti, e (se non m'inganno), tutto allora procede chiaramente. La villana impreca al cavaliere che le passa dinanzi, invoca Dio che lo punisca e tragga così la vendetta della costui tirannia. E Matazone dice : « A Dio non « piaccia che ciò avvenga che male alcuno incolga il gentiluomo, ... salvo il caso ch'ei sia « ferito in battaglia, giacchè questo io non lo considero un male. » Restano oscuri i versi *Che nesun zentil homo | Habia ni si ni como | Ni mala nominanza* (53-3), che io parafrao liberamente : « sia colpito da alcun male fisico o morale. » Forse *ni si ni como* è una locuzione somigliante a *ne tant ne quant* : « Dio tolga che il gentiluomo abbia nè « così nè come, cioè nè quello che la villana gli desidera nè altro. »

V. 66, mi contenterei di *tresenda*, che è di dialetti lombardi, e significa « vicolo. » Il villano faccia una stradiciuola, per la quale vada chi vuol recarsi alla strada maestra. Il v. 67 abbisogna per avventura di lieve emendazione.

V. 77, la vostra emendazione sarebbe soddisfacente se si potesse ammettere *vergognasse* col valore di « vergognerebbe. » Io non lo credo. Io suppongo una lacuna, o un passaggio inavvertito da un pensiero all'altro. Lo scrittore vuol dire : 1° « Se il villano sentisse « vergogne e si ricordasse quale fu la storia della sua nascita, egli ... ; 2° *Quale* fu la « storia della sua nascita voglio che voi da me ascoltiate. » Non finì il primo concetto e trapassò al secondo, traviato a ciò dalla formula « quale ... », che qui fa doppio ufficio.

V. 82. Dalla osservazione che precede risulta che io non leggo con voi *intènda*, ma *intèndà*, forma regolarissima per il lat. *intendatis*, ital. *intendiate*. Sparisce così la difficoltà che voi trovavate nel mancare la rima fra *natività* e *intènda*. Dite lo stesso degli altri due luoghi, che voi citate a questo proposito ; 115-16 *ma e' voyo che sapid* (non *sápia*) ; lo scrittore si dirige ai suoi uditori, invocati nel primo verso ; 142 *como vu domandà* (non *un domànda*) = « come voi domandate ». In tutti e tre i passi la vostra traduzione va modificata.

V. 100. *Zigola* non è il franc. « seigle » ma l'ital. « cipolla ». La *g* è anche de' dialetti odierni.

V. 103. Cancellate la nota 4 della pag. 18 ; si tratta di *caneyazo*.

V. 199. Non si tratta d'una donzella sola, ma di tutte ; cfr. 206 *Sapiemo*, 208 *volemo*. Nei dialetti settentrionali (a dir vero, più negli orientali che negli occidentali) la *3a* per-

sona del plurale ha forma eguale a quella del singolare. Del resto potrebbesi leggere 199 *estavange*, e 200-201 potrebbesi far rimare tra loro i due verbi alla 3^a plurale.

V. 240 credo (ma non ne son certo) che *zonchata* corrisponda all' ital. *giuncata* « latte rappreso ».

V. 241 per *l'erbatico* dubito che sia bene tradotto « par l'herbage »; io suppongo che *erbatico* significhi « contribuzione che si paga al padrone della terra per avere il diritto di pascolare ».

V. 247 cancellerei la nota 5 della pag. 19. Il mese di giugno è in tutta l'Italia chiamato « ciliegiajo ».

V. 256 avete fatto bene di mettere un punto interrogativo a « jusqu'à ce qu'il soit reposé » qual traduzione di « fin che avrà reposto ». Che debba significare « finchè il campo sia stato mietuto e le spighe riposte nel granajo ».

V. 265 le si riferisce a *scraze*; quindi nella traduzione non « [le raisin] », ma « [le marc] ».

En terminant M. Mussafia me signale deux fautes d'impression : v. 241, *ma[r]zo*, c'est *mazzo* que j'avais voulu mettre (le mois de mai), mais mieux eût valu laisser *mazo*; p. 24, note 5, *genaro*, *genaio*, lis. *febraro*, *febraio*. J'ajoute qu'au premier des vers cités, p. 17, note 3, il faut *cuide* et non *cui de*. — P. M.

— Livres adressés à la *Romania* :

J. LEITE DE VASGONCELLOS, *Amuletos italianos e portuguezes*, in-8°, 12 p. (extrait de la *Revista scientifica* de Porto).

Cours de littérature celtique. I. Introduction à l'étude de la littérature celtique, par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Paris, Thorin, in-8°, 409 p. — Le monde celtique est trop voisin du monde roman et surtout français pour que nous ne signalions pas cet important ouvrage, dans lequel, après un coup d'œil général, fort instructif, sur « les Celtes et les langues celtiques », est exposé dans trois livres ce qu'on sait sur les druides, les bardes et les *filé* irlandais. Grâce à l'activité du savant auteur, les volumes du *Cours de littérature celtique* se succéderont rapidement; ils introduisent dans l'histoire de la *Weltliteratur* un chapitre aussi intéressant que neuf.

Itinéraires à Jérusalem et Descriptions de la Terre-Sainte, rédigés en français aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles, publiés par Henri MICHELANT et Gaston RAYNAUD. Genève, Fick, gr. in-8°, xxxij-283 p. (publication de la *Société de l'Orient latin*). — Recueil précieux et bien fait. Le XI^e siècle est représenté par quelques extraits du *Pèlerinage de Charlemagne*, qui ont été relus par G. Paris, mais dont il n'a pas revu l'épreuve; au XII^e siècle est attribuée avec raison la description de Jérusalem qui se trouve dans les *Estoires d'outre-mer*, tandis qu'on fait voir combien Ernoul a remanié ce texte pour l'insérer dans sa chronique. La savante préface est de M. Riant.

Rhetoromanische Chrestomathie, I Theil. Oberländische Chrestomathie. Texte. Anmerkungen, Glossar. Herausgegeben von Dr J. A. ULRICH. Halle, Niemeyer, in-8°, viij-274 p. — Complément de l'ouvrage dont la seconde partie, parue la première, a été annoncée dans notre précédent volume (p. 463). Ce recueil de textes, très commode, répandra certainement dans les hautes écoles l'étude trop négligée du latin.

La vita e le opere del trovatore Arnaldo Daniello. Edizione critica corredata delle varianti di tutti i manoscritti, d'un' introduzione storico-letteraria e di versione, note, rimario e glossario, a cura di U.-A. CANELLO. Halle, Niemeyer. 1883. In-8°, vj-283 p. — Arnaut Daniel est devenu, grâce à Dante, l'un des plus illustres parmi les troubadours. Cela ne veut pas dire qu'il soit l'un des meilleurs. Mais il lui restera toujours la singularité d'être l'un des plus malaisés à entendre. M. Canello s'est imposé une tâche d'une difficulté exceptionnelle, en tentant de nous donner une édition critique, accompagnée de la traduction et de commentaires, des poésies de ce bizarre poète. Autant que nous avons pu en juger par un examen très sommaire, il s'est acquitté avec zèle et intelligence de sa tâche. Sur quelques points, que nous avons particulièrement examinés, nous ne serions pas de son avis, mais il faudrait, pour exprimer nos divergences, faire de l'édition un compte-rendu en règle qu'elle mériterait assurément, mais que nous n'avons pas le temps de rédiger. Ne terminons pas sans dire que M. Canello a trouvé un auxiliaire très utile en M. Chabaneau, qui lui a communiqué un certain nombre d'observations souvent fort ingénieuses. — P. M.

Chansons de Roger d'Andeli, seigneur normand des XII^e et XIII^e siècles, publiées avec introduction, variantes et glossaire, par A. HÉRON. Rouen, in-8°, lxiv-16 p. (plus huit pages de musique) (publication de la *Société rouennaise des bibliophiles*). — On a deux chansons qui portent le nom de Roger d'Andelis ; la seconde est anonyme dans trois manuscrits sur onze, attribuée par quatre au châtelain de Couci, par deux mss. sans autorité à Gace et à Moniot, et par deux seulement à Roger. M. H. les publie toutes deux avec soin, et fait précéder l'édition de ces deux petites pièces, en elles-mêmes sans intérêt, d'une introduction fort savante sur Roger d'Andeli. Malheureusement il n'est nullement assuré que le personnage important de la Normandie qui portait ce nom au XIII^e siècle et l'auteur des chansons ne fassent qu'un. Nous avons bien souvent fait remarquer que l'accord d'un prénom et d'un nom d'origine, au moyen âge, ne prouve pas grand'chose, et M. H. nous montre par surcroît qu'il y a eu en France plus d'un Andeli. On ne voit guère que les Normands aient participé à la production de la poésie lyrique imitée des Provençaux ; c'est dans les régions plus orientales qu'elle a été cultivée, et nous hésiterons toujours beaucoup à admettre, sur une simple homonymie, un chevalier de Jean sans Terre comme émule des Blondel de Neele, des Renaut de Magni, des Guilebert de Berneville et des Tibaut de Champagne. — Dans le glossaire, il faut effacer *Nonques*, qui, aux deux passages où il figure, doit être imprimé *N'onques*.

Essai critique sur les œuvres de François Villon, par W. G. C. BIJWANGK, docteur ès-lettres. 1^{re} partie : *Le petit Testament ; Ballades inédites*. Leyde, De Brenk et Smits, in-8°, 228 p. — Ce livre, plein d'esprit et de savoir, demande un compte-rendu détaillé, que nous donnerons dans notre prochain numéro.

Quatorze superstitions populaires de la Gascogne, par M. Jean-François BLADÉ.

- Agen, Lamy, in-8°, 50 p. — Nouveau spécimen, donné par avance, du grand recueil de contes annoncé par l'auteur et qui va être mis sous presse.
- Versuch einer Darstellung der Mundart von Tournai im Mittelalter ...* (von C. SCHWAKE. Halle (diss. de docteur), 1881, in-4°, 23 p. — Travail utile, bien qu'il ne soit pas exempt d'erreurs et de confusions (ainsi *nois* dans Mousket 16522 est *nu ces* et non *noctes*; on peut bien avoir en picard *anoi*, mais non *noit*, v. *Rom.* XI, 605). La publication des poésies de Gille le Muisit apporte maintenant une importante contribution à notre connaissance de l'ancien tournaisien.
- Ueber Sage, Quelle und Composition des Chevalier au lion des Crestien de Troyes.* Von Dr. Heinrich GOOSSENS. Paderborn, Schöningh, in-8°, 62 p.¹. — J'aurai occasion de parler de ce travail à propos de l'étude que j'ai faite moi-même du Chevalier au lion et qui paraîtra prochainement dans la *Romania*. — G. P.
- Der Nominativ der verbundenen Personalpronomina in den ältesten französischen Sprachdenkmälern ...* von Peter NISSEN. Kiel, Lipsius, in-8°, 83 p. (dissertation de docteur). — Travail encore incomplet, dont nous parlerons quand il sera terminé.
- A short history of french Literature*, by George SAINTSBURY. Oxford, Clarendon Press, in-12, xij-591 p. — Signalons, dans ce livre remarquable, la part plus grande que d'ordinaire faite à la littérature du moyen âge. L'auteur a cherché à s'orienter, et, s'il n'a pas évité bien des erreurs, il a donné des vues générales assez justes et présente un nombre respectable de faits.
- Poesia popular.* Post-scriptum à la obra *Cantos populares españoles* (de F. R. Marin) por DEMOFILO. Sevilla, Alvarez, in-18, 125 p. — On a lu plus haut un compte-rendu de l'important recueil de M. Marin; dans cet agréable opuscule, M. Machado y Alvarez (Demofilo) nous fait connaître l'histoire des origines de cet intéressant mouvement *folk-loriste* espagnol à la tête duquel il s'est mis. La visite que M. H. Schuchardt fit à Séville en 1881 eut sur ce mouvement une influence aussi considérable qu'heureuse : « Desplegó ante nuestros ojos, dit Demofilo, inmensos horizontes de conocimientos para nosotros hasta entonces ignorados. » Les fruits de cette initiation sont déjà abondants et promettent de l'être bien davantage.
- Francesco NOVATI. Dante da Maiano ed Adolfo Borgognoni. Ancona, Morelli, 35 p. — L'auteur réfute fort pertinemment un paradoxe de M. Borgognoni, qui avait prétendu que Dante da Maiano était un personnage fictif et que ses poésies provençales et italiennes avaient été fabriquées au XVI^e siècle.
- Zur Lautkritik der Reimpredigt « Grant mal fist Adam » ...* von Hermann BOCKMÜLLER. Halle (dissertation de docteur), in-8°, 26 p. — Un texte du Sermon rimé publié par M. Suchier se trouve dans le ms. de Paris qui contient le

1. Premier fascicule des « *Neuphilologische Studien*, herausgegeben von Dr Gustav Koerting, o. ö. Professor der romanischen und englischen Philologie an der koenigl. Akademie Münster. »

texte P de l'*Alexis*; M. B. a pensé que ce texte (A) devait être à l'original (O) ce que P est à L (ms. de Lamspringen d'*Alexis*), et a institué sur cette base une révision critique des formes graphiques du Sermon. Il y aurait plus d'une objection à faire à cette méthode, mais elle amène l'auteur à réunir sur la graphie de l'ancien français des observations assez intéressantes.

Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen, essai d'hybridologie linguistique par Lucien ADAM. Paris, Maisonneuve, in-8°, 76 p. — M. A. étudie les créoles de la Guyane, de la Trinidad et de Maurice pour prouver que le fond de ces langues est nègre ou malai, bien que le vocabulaire soit français. Il prend dans la question créole le contre-pied direct de M. Coelho, qui n'attribue aux langues primitives des noirs aucune influence *positive* sur la formation des parlers divers des colonies (il est clair qu'elles ont une influence *néga-tive*). Cette question n'est pas mûre encore; les rapprochements de M. A. ont de l'intérêt; mais il faut attendre pour conclure un bien plus grand nombre d'études comparatives.

Kreolische Studien, von Hugo SCHUGHARDT. II. *Ueber das indoportugiesische von Cochim*. III. *Ueber das indoportugiesische von Diu*. Wien, Gerold, in-8°, 20 et 18 p. — Spécimens accompagnés de remarques; l'auteur observe que l'indo-portugais a un domaine beaucoup plus vaste qu'on ne le croit d'ordinaire, mais que dans ce domaine il offre peu de variété.

Der Tristan des Thomas, ein Beitrag zur Kritik und Sprache desselben ... von W. ROETTIGER. Göttingen (dissertation), in-8°, 56 p. — L'édition des fragments du *Tristan* de Thomas promise par M. Vetter paraîtra, il faut l'espérer, bientôt; en attendant, l'étude de M. Roettiger mérite d'être lue. Il relève avec méthode les faits intéressants que présentent la versification, la phonétique et la flexion des fragments, et traite quelques points d'histoire littéraire. Il remarque que je me suis trompé (*Rom.* VIII, 428) en disant « que par *Bretagne* et *Bretons*, dans le *Tristan* de Thomas, il faut entendre l'Angleterre celtique et ses habitants. » Je me suis simplement mal exprimé; je voulais dire: « dans le passage cité »; car je ne pouvais ignorer que le pays de la seconde Iseut, femme de Tristan, appelé *Bretagne* par Thomas, est l'Armorique. M. R. veut que Thomas ait écrit avant Gaimar et vers 1125; c'est tout à fait inadmissible, et les raisons alléguées n'ont pas de valeur. Thomas doit avoir écrit vers 1160 ou 1170.

Remarques sur le rôle de l'élément franc dans la formation de la langue française, par Martin SCHWEISTHAL. Paris, Leroux, in-8°, 44 p. — L'auteur soutient que l'ancien franc est représenté aujourd'hui par le dialecte luxembourgeois, et, s'appuyant sur ce fait, essaie de démontrer l'influence du franc sur le français. Malheureusement, ses procédés manquent absolument de rigueur, et sa dissertation, au moins pour la philologie romane, ne fournit aucun résultat utilisable.

La Vie saint Thomas le Martir, poème historique du XII^e siècle composé par Garnier de Pont-Sainte-Maxence. Etude historique, littéraire et philologique. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris

par E. ETIENNE, professeur agrégé au lycée de Nancy. Paris, Vieweg, in-8°, 269 p. — Nous espérons pouvoir examiner en détail cet ouvrage consciencieux.

De deminutivis, intentivis, collectivis et in malam partem abeuntibus in francogallico sermone nominibus disputavit E. ETIENNE. Nancy, impr. nancéenne, iv-152 p. (thèse latine de docteur de la Faculté des lettres de Paris). — L'ouvrage de M. Etienne n'apporte rien de très nouveau, et pour l'ancienne langue l'auteur s'est contenté d'un matériel bien insuffisant, borné presque à l'*historique* de Littré. Malgré cela, son travail est intéressant par la réunion des faits et par les idées que cette réunion même suggère. L'auteur est au courant des récents travaux allemands et français, et son jugement, s'il est peu personnel, est d'ordinaire juste. Il a vu que beaucoup de mots qu'il étudie sont d'origine étrangère, mais il n'a pas toujours appliqué avec assez de rigueur la critique qu'ils appellent, et qui aurait rejeté hors du vrai domaine français bien des mots qu'il y a laissés. L'examen d'un travail de ce genre demanderait un grand détail; notons seulement un point minuscule: M. E. se demande d'où vient *chasselas* (p. 22); voici ce qu'on lit dans un article du *Journal des Débats* du 22 octobre 1879 sur le raisin de Fontainebleau: « Disons en terminant un mot sur l'expression: *chasselas*. C'est le nom d'un village de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon, situé dans un vallon fertile. On y cultive la vigne, qui donne des fruits très estimés. Dans le pays, l'expression *chasselas* est usitée pour désigner un raisin de haut goût. »

Die altvenezianische Uebersetzung der Sprüche des Dionysius Cato. Von Adolf TOBLER. Berlin, in-4°, 87 p. (extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences de Prusse*). — Cette version se trouve dans un ms. de la seconde moitié du XIII^e siècle, récemment acquis par le gouvernement prussien parmi les mss. Hamilton. L'intérêt en est tout linguistique, et l'éditeur a relevé et commenté dans son introduction tout ce qui concerne la langue (notons au glossaire l'étymologie adrigere assignée au fr. *aerdre*, qui nous paraît contestable). L'édition elle-même est un modèle de soin. Le traducteur a accompli son médiocre travail sur une mauvaise rédaction en prose des distiques, qui est imprimée en regard du texte vénitien.

Der syntactische Gebrauch des Imperfects und des historischen Perfects im Altfranzösischen... (von) Franz KOERNIG, in-8°, 50 p. (diss. de Breslau). — Travail qui paraît fait avec intelligence sur un sujet intéressant.

Neu-Hengstett (Byrsët). Geschichte und Sprache einer Waldenser Colonie in Württemberg, von Dr. Alban RÖESIGER. Greifswald, Abel, in-8°, 77 p. — Des Vaudois, venus de la Savoie, du Dauphiné et du Piémont, et réfugiés en Suisse, furent à la fin du XVII^e siècle transportés en Württemberg et y fondèrent plusieurs communes. La plupart de ces villages sont aujourd'hui complètement germanisés, et ce sera bientôt le cas pour Neu-Hengstett, où, sur 448 habitants, il n'y en a plus que 60 environ qui parlent et comprennent couramment le patois roman de leurs ancêtres. M. Roesiger a fait

une œuvre utile en étudiant ce patois et en le conservant pour la science. Il n'a pu, par suite du manque de travaux suffisants sur les patois de la région alpine, déterminer au juste à quel point de cette région appartenaient les émigrants de 1699 ; la tradition chez eux est que le nom de Bourset, qu'ils donnent à leur village, est celui du village dont ils étaient originaires, dans la vallée de Pragelas, aujourd'hui italienne, dauphinoise jusqu'en 1713. Il semble que le patois des réfugiés ait accompli, depuis deux siècles, quelques évolutions. L'étude de M. R. est faite avec beaucoup de soin et de méthode ; il en promet de pareilles sur d'autres communes vaudoises du Württemberg.

DEUX FRAGMENTS ÉPIQUES.

OTINEL, ASPREMONT.

M. André, archiviste de la Lozère, a trouvé dans ses archives, servant d'enveloppe à une liasse, la feuille qui fait l'objet de cette étude. Il l'a signalée à M. de Rozière, membre de l'Institut, et la lui a remise pour être apportée à Paris. M. de Rozière l'a communiquée à M. Gaston Paris, qui a bien voulu me charger d'en faire l'examen et l'édition pour la *Romania*. J'offre ici mes remerciements à MM. André, de Rozière et Paris.

C'est une feuille de parchemin pliée en deux feuillets de 36 centimètres sur 21. Ces deux feuillets dans le ms. ne se suivaient pas. Le premier contient 293 vers de la chanson d'*Otinél*, correspondant aux vers 639-929 de l'édition imprimée ; le second feuillet comprend 395 vers de la chanson d'*Aspremont*, commençant au vers 85 environ du poème, qui est encore inédit dans son ensemble. Les feuillets ne sont pas numérotés, mais le pli du parchemin ne permet pas de douter que dans le ms. *Otinél* n'ait été placé avant *Aspremont*. Sans nul doute les feuillets intermédiaires comprenaient la fin d'*Otinél*, à peu près 1,200 vers, et les premiers vers d'*Aspremont*. Quelle était l'étendue de ce début ? Il est assez difficile de le dire, même approximativement. En comparant notre fragment aux différentes versions du poème que j'ai eues à ma disposition et dont je parlerai plus loin, à savoir aux mss. fr. de la Bibl. nat. 2495, 25529 et 1598, et aux deux textes italianisés de Venise publiés en partie par I. Bekker, on voit que le début manquant correspond aux 85 premiers vers environ des trois mss. de Paris, et aux 545 et 790 premiers vers des mss. de Venise. Le fragment de Mende fait partie de la même famille que les deux mss. de Venise, qui ont un long prologue avant le début, mais le ms. 1598 de la Bibl. nat. fait aussi partie de la même famille, et il a le même début que les deux autres mss. de Paris. Il faudrait donc encore subdiviser cette famille en groupes, mais

le peu d'étendue de notre texte ne permet pas de le rattacher à un groupe plutôt qu'à l'autre. Ainsi la classification des mss. ne répond pas jusqu'ici à la question, mais l'étude matérielle du ms. de Mende donne quelques renseignements. En général les cahiers dont se composent les mss. de chansons de geste sont de 4 feuilles, c'est-à-dire de 8 feuillets. La feuille que je publie ne pouvait être la 4^e du cahier, car dans ce cas les deux feuillets se suivraient; elle ne pouvait non plus être la 3^e, car alors ces deux feuillets n'auraient été séparés que par une seule feuille, c'est-à-dire par quatre pages, sur lesquelles n'auraient pu tenir les 1200 vers de la fin d'*Otinél*; elle était donc la deuxième ou la première du cahier, autrement dit, elle enveloppait deux ou trois feuilles. En attribuant à chacune de ces feuilles une moyenne en chiffre rond de 650 vers, basée sur notre fragment, on trouve un total soit de 1300, soit de 1950 vers. Si de ces deux sommes on retranche les 1,200 vers de la fin d'*Otinél*, il reste en définitive, pour le début d'*Aspremont*, 100 vers dans le premier cas, 750 dans le second. La question est donc maintenant de savoir si notre feuille occupait le premier ou le deuxième rang dans le cahier. On ne peut y répondre avec certitude, mais il est très probable que nous n'avons que la deuxième feuille, car dans un cahier la dernière page, qui est formée de la première feuille, porte presque toujours une *réclame*, et on n'aperçoit sur notre fragment aucune trace de cette réclame. Il est vrai qu'elle a pu être enlevée par un relieur, mais c'est fort douteux, car les marges des feuillets sont encore très larges et les rognures ont dû être de peu d'importance. En résumé, il est fort probable, sans toutefois être certain, que notre fragment était la seconde feuille du cahier, que cette feuille en enveloppait par conséquent deux autres qui contenaient au maximum 1300 vers, dont 1200 environ appartenaient à *Otinél* et le reste à *Aspremont*.

Le premier fragment de ce feuillet est écrit sur deux colonnes; les lignes sont très serrées, 73 dans chaque colonne. Le second feuillet est écrit sur trois colonnes. Le scribe, qui semble vouloir économiser du parchemin, perd une partie de cet avantage en desserrant les lignes. On n'en compte plus que 69 sur le recto et 59 seulement sur le verso.

L'écriture est celle du milieu du XIII^e siècle. Le copiste était Anglo-Normand, impossible d'en douter, l'orthographe et la paléographie sont d'accord pour le prouver. Sans parler de ces caractères bien connus qu'on retrouve plus ou moins dans tous les textes écrits par des Anglo-Normands, il en est d'autres qui, pour être moins généraux, n'en sont pas moins intéressants. Le plus remarquable est le double accent, en forme d'accents aigus, placé sur deux *e* qui se suivent dans le même mot, quelle que soit d'ailleurs la qualité de ces *e*, qu'ils soient féminins, ouverts ou fermés, dans *epéé* par exemple. L'*i* aussi est accentué, mais

très irrégulièrement : ainsi dans *bruine*, où il est entouré de quatre jambages avec lesquels il peut être confondu, il n'est pas accentué, tandis que dans *ocie*, où toute confusion est impossible, il a reçu l'accent. *U* et *v* sont employés indifféremment l'un pour l'autre dans tous les cas, de sorte que, pour prendre un exemple, le pronom personnel de la 2^e personne du pluriel peut être écrit *vus*, *vvs*, *uvs* et *uus*. La diphtongue *ie* est tantôt écrite ainsi, tantôt réduite à *i*, *Ollivier*, *Ollivir* ; de même *chif* = *chief*, *live* = *lieue*. Cette hésitation vient de ce que l'original n'avait pas le même système de graphie que le copiste : le premier écrivait *ie*, le second *i*. Le mot *a* (3^e pers. sing. pr. de l'ind. de *avoir*) a toujours un *d* final ; de même *fud* ; *ki* est généralement, et *ke* quelquefois, écrit par un *k*.

Un autre caractère anglo-normand est le grand nombre de vers et de mots estropiés ; à ce point de vue encore le copiste est bien de son pays. Il ne comprenait que très médiocrement ce qu'il écrivait, et beaucoup de ses vers en sont devenus inintelligibles et contiennent des mots qui n'ont jamais été d'aucune langue.

Le second fragment est surchargé d'un certain nombre de corrections dues à une main de la même époque. Ces corrections portent les unes sur un mot, sur une lettre seulement, les autres sur un ou même plusieurs vers entiers.

Au point de vue paléographique, l'écriture est assez belle, mais l'inexpérience de la langue et le manque de soin de la part du copiste, joints à l'usure du temps, à des déchirures, à des taches de différentes sortes, rendent le ms. d'une lecture difficile, et même pour quelques vers complètement impossible.

Il est curieux de retrouver à Mende un ms. écrit en Angleterre. On peut croire que pendant la guerre de Cent ans un Anglais l'avait apporté avec lui et que, par un accident quelconque, il a laissé ses dépouilles dans le pays. A cause de son dialecte, le ms. n'a plus été compris et on l'a dépecé.

Jusqu'ici on ne connaissait que deux mss. de la chanson d'*Otinel* ; ils ont été décrits par les éditeurs du poème (préface, p. x et ss.). L'un est conservé à la bibliothèque du Vatican (*Regina* 1616), le second est à Cheltenham (auparavant à Middlehill) et porte le n^o 8345 de la bibliothèque de feu sir Thomas Philipps. Tous deux sont du xiv^e siècle. En 1859, MM. Guessard et Michelant ont publié le texte d'*Otinel* (*Les anciens poètes de la France*, t. I) d'après le ms. de Rome, en se servant de celui de Middlehill pour combler les lacunes et corriger les erreurs. En comparant notre fragment avec les variantes, malheureusement trop rares, données par les éditeurs, on reconnaît facilement qu'il fait partie de la même famille que le ms. de Middlehill. En voici des preuves.

Par suite d'une lacération, le ms. de Rome a une lacune du vers 669

au vers 737; pour la remplir, les éditeurs se sont servis du ms. de Middlehill. L'étude de ce passage montre que ce ms. qui, comme le nôtre, est anglo-normand, a avec lui des fautes communes. Au vers 682 de l'édition, le ms. de Middlehill, que je désignerai, comme les éditeurs, par la lettre *b*, et le vers 32 du ms. de Mende, que j'appellerai *M*, ont une même faute contre la mesure :

A l'entrée d'Averil quant Marz iert (M iret) passez.

Le vers devrait être décasyllabique.

V. 690-53, *b M* donnent tous deux *aler* dans une rime en *iers*.

V. 733-96, *b* : *Lez l'eye del Ton* en la praerie

M : *Delez l'ewe del Ton*

V. 735-98, *b* : *Suz l'eye del Ton*

M : *Desuz l'ewe del Ton*

Cet hémistiche devrait être de quatre syllabes. Ainsi dans un passage de 68 vers, *b* et *M* ont quatre fautes communes.

Au vers 104-180, autre lacune du ms. de Rome corrigée par celui de Middlehill. En comparant de nouveau les deux ms. *b M*, on arrive aux mêmes résultats :

V. 814-180, *b M* : *Ascanard fiert sur l'escu [de] Rollant,*

V. 819-185, *b M* : *Que escu (b K'escu) ne haberc ne li val[u]t niant,*

V. 822-188, *b M* : [*quens*] Rollant en riant

V. 828-194, *b M* : *Del halberc trenche mailles [bien] trente trois.*

Il serait inutile de multiplier ces exemples; par ceux qui précèdent, la parenté de *b* et *M* est suffisamment mise hors de doute. J'en citerai cependant encore quelques-uns, pris au hasard, pour montrer combien les scribes des deux mss. se rendaient peu compte de la mesure. Ils trouvaient des vers dont la correction était des plus faciles et ils ne la faisaient pas.

V. 844-206 *b M* : *La bele (M La vile) bruine ne li val[u]t nient*

V. 872-234 *b M* : *L'escu embrace [et] forment se defent*

V. 873-235 *b M* : [*Et*] *Rolant sache Durendal la vaillant*

V. 885-249 *b M* : *Clavel unt pris, si l'[en] quident mener.*

Ainsi les deux mss. n'offrent entre eux que très peu de variantes, et pour l'établissement du texte ils feraient la plupart du temps double emploi, ce qui enlève à notre fragment, en ce qui concerne *Otinél*, une partie de sa valeur, mais ce qui nous console en même temps de la perte du reste du poème dans ce ms. Ce n'est pas à dire pourtant que le fragment soit complètement dépourvu d'intérêt, car, outre quelques variantes, il a pour lui l'avantage d'être du XIII^e siècle, tandis que le ms. de Middlehill n'est que du XIV^e.

Les mss. connus d'*Aspremont* sont bien plus nombreux que ceux d'*Otinél*. M. Léon Gautier en cite 13 (*Ep. fr.*, 2^e éd., t. III, p. 397). Mal-

heureusement ils sont pour la plupart dispersés à l'étranger ; trois seulement sont en France, à la Bibliothèque nationale, sous les numéros fr. 2495 (anc. 8203), XIII^e s., — fr. 25529 (anc. La Val. 123), XIII^e s., — et un texte italianisé, fr. 1598 (anc. 7618). — I. Bekker a publié le début et les vers de la fin d'après les deux mss. italianisés de Venise, *S. Marc* fr. IV et fr. VI (*Die altfranzösischen Romane der S. Marcus Bibliothek*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, octobre 1839, p. 252).

Le premier vers du fragment de Mende correspond au vers 88 du ms. fr. 25529, 22 du ms. fr. 4925, dont le début manque, mais était le même que dans le ms. précédent, 85 du ms. italianisé fr. 1598, et à peu près au vers 545 du ms. de Venise IV, et 790 de Venise VI.

Une comparaison sommaire de ces six mss. amène d'abord à les séparer nettement en deux groupes, d'une part les deux mss. français 25529 et 4925, d'autre part les trois mss. italianisés et le fragment de Mende. Ce qui caractérise ces groupes, c'est l'absence dans les deux mss. fr. de la Bibl. nat. de trois laisses en *é*, *ant*, *ier*, qui se retrouvent dans les trois versions italianisées. La première et le commencement de la seconde laisse sont également dans le ms. de Mende (v. 334 à la fin); la troisième s'y trouverait assurément si le fragment était plus long.

Maintenant dans quel rapport sont entre eux les divers mss. de chaque groupe ? Je n'ai pas à classer les différents mss. du poème. Je signalerai seulement comme un lien étroit de parenté entre les deux mss. de Venise leur début, de 545 vers dans l'un, de 790 dans l'autre, début qui correspond à 85 vers seulement des deux mss. français et du ms. italianisé de la Bibl. nat. Le ms. de Mende avait-il ce long début ? J'ai montré plus haut que c'est peu probable.

Quoi qu'il en soit, le fait que notre fragment n'est pas de la même famille que les versions françaises de la Bibl. nat. lui donne beaucoup d'intérêt, et ceux qui voudront s'occuper du texte d'*Aspremont* devront le consulter.

L'édition que je donne des fragments n'est pas une édition critique, mais une édition presque diplomatique, sauf l'attribution de capitales aux noms propres, la séparation meilleure de quelques mots, et la ponctuation. Les *i*, *j* et les *u*, *v* sont distribués comme dans le manuscrit. Pour les accents sur les *e* doubles, ce qui est dit ci-dessus suffit. Aucun accent moderne n'a été introduit. Les abréviations sont résolues, mais marquées par des italiques. Les mots entre crochets sont ceux qu'il est à peu près impossible de lire. — Les leçons différentes de l'édition sont indiquées pour *Otinel*. Pour *Aspremont*, les notes se bornent à quelques rectifications.

OTINEL.

De quei Franceis unt li plusur envie
 « est la lei empli
 avez uostre lei gerpie
 Prenez ma fille Belissent a amie ;
 5 Pur li uos [doins] Verceles e Inorie,
 Chaste e Placence, Tuela e Pauie,
 Sire serez de tute Lumbardie. »
 Otinel l'ot, uers la terre se plie,
 Les piez lui beise, forment se humilie :
 10 « Sire, fait il, ço ne rufs jo mie,
 Si la pucele cummande, e jo l'otrie. »
 Dist Belissant : « E jo me tienc pur garie.
 De bon marri ne me deit peser mie,
 La mei amur n'ert ja uers lui guenchie. »
 15 Dist Otinel : « Quant uus estes m'amie,
 Pur la uostre amur frai jo chevalerie
 Deuant Atilie a m'espee forbie ;
 Mort sunt paen quant ai baptesmerie.
 Dreiz empereres, a uus commant m'amie
 20 Tres ke noz uenuns al pleins de Lumbadie.
 Les noces serrunt a prez toz Atelie,
 Quant auerai mort l'emperur Garsie. »
 Den sun palais est li reis muntez,
 Cis granz barnages après lui est alez.
 25 Li mangir est prest e cunrez,
 Cil le mangerent a qui il fud donez.

¹ Le commencement des quatre ou cinq premiers vers est effacé ; comme ils ne correspondent pas exactement aux vers de l'édition, il est difficile de les rétablir. Voici le passage du texte imprimé :

De quei Franceis ont li plusur envie.
 « Ffilloeil, dit il, Jhesu te beneie ;
 Or as Mahom et ta loi deguerpie,
 Si crois en Dieu le fix sainte Marie,
 Jhesu de gloire croiras mès an aie.
 Ber, pren ma fille, Belissant l'echevie ;
 Por li auez mult riche manantie,
 Sires serez de tote Lumbardie. »

5 l. Inorie — 10 l. refus — 12 édition ge m'en tien a garnie — 16 éd. Por vostre amor ferai chevalerie — 20 l. Tres ke venuns — 21 éd. Les noces erent ; toz (sic) pour soz — 23 éd. s'en est l. r. m. — 25 éd. tot prest et conreaz

- Après li supers est li uins aportez
 Enz en la chambre v li reis est entrez.
 Dormir se uunt, si unt les hus fermez.
 30 Desque al deman que li soleil est leuez.
 Li rei se liue, si ad ses baruns mandez,
 Sur une table de savie est muntez,
 Tint un bastun tut a or neez :
 « Seignrus, » ço dit, « un petit m'atendez.
 35 Conseillez mei, kar fere le deuez,
 Del rei Garsie dunt l'avez oi,
 Ki par la force est en ma terre entrez.
 Mes chastels aer e brise mes citez,
 Ja ert destruite seinte cristientez.
 40 Irum nos ainz que uenge estez,
 V nus atendum desque iuer set passez ? »
 Dient Franceis : « De meruelle parlez.
 Celui n'i a ad tut ne seit aprestez ;
 Mal erent autres termes nomez.
 45 — Si erent, » fait Karles, « si uos tus le loez.
 A l'entree de Averil, quant Marz iret passez,
 Pur la mei amur lores uos aprestez. »
 Dient Franceis : « Si cum uos commondez. »
 Nostre emperere fait escrire les briefs,
 50 Par sun enpire tramet les messagiers,
 Que ne remainent neis vn chevalirs,
 Ne humme a pie ne archir ne arblastiers
 Que dunc ne uienge, e ki n'i put aler
 A seint Denise rende .iiii. deniers.
 55 Ore ua Decebre, si est passe genuirs,
 Feuerier e Marz e uint li tens ligers.
 A Paris est nostre empere fiers,
 Li dunze per, Rollant e Oliuirs,

27 l. Après super — 29 Le ms. de Rome dit également les huis, l'éditeur a corrigé à tort les ius, emprunté au ms. de Middlehill — 30 l. que soleil. L'édition donne, contrairement à la rime : que le jor paru cler — 31 l. s'ad ses b. m. — 32 On peut lire aussi vesavie, la première lettre a une forme intermédiaire entre v et d. L'édition donne, d'après le ms. Middlehill, d'eschevine, qui n'est pas plus intelligible — 34 l. m'entendez — 36 éd. dunt vos oi avez — 38 l. art — 40 éd. Irum nos i — 41 l. U atendum — 43 l. n'i ad ... aprestez — 44 éd. Mar i avera — 45 l. si ert — 46 Le ms. de Middlehill donne de même : A l'entre d'Averil que l'édition, pour rétablir la mesure, corrige ainsi : Avril entrant. Le vers manque dans le ms. de Rome par suite de la lacération d'un feuillet — 47 l. Pur mei amur — 53 La rime est fausse. Le ms. de Middlehill a la même leçon

- E Anseis, Gironp e Engeliers,
 60 Estut de Lengres e Turpin e Guerriers
 E Nemes li duc e li Daneiz Ogiers.
 As *granz* fenestres un mis lur chies
 E uirent uenir Alemans e Baiuers
 E Loerengs cels as curages fiers,
 65 Ageuins, Gascuns e Berruiers,
 E Peteuins e Prouencels les guerriers,
 E Burguinus, Flamencs e Ruhers,
 De Normandie la flur des cheualirs;
 Bretuns in uient as escuz a quartiers,
 70 En destre menent les anfans destries.
 Celui n'i ad nen ait quatre esquiers,
 Si mestier unt, dunt il frunt chevalirs.
 Desuz Munt Martre s'aument a milliers.
 Le premir jor d'auril quant l'aube est esclarie (f^o 1, r^o, c. 2)
 75 Munte li reis en sa cheualerie.
 De Paris uient, si uunt a *seint* Denise.
 Le congie *pernent*, si unt la ueie acueillie.
 Plurent ses dames, si maldient Garsie,
 Sonent ces cors ki unques en ait envie.
 80 Or s'en ueit li rei en Lumbardie;
 Li duc Rollant al premir chif les guie,
 Dereire *est* Nemes od la barbe flurie.
 Mes Otinel n'i uolt leisier s'amie:
 Belissent munte sur hun mul de Hungrie
 85 Ki plus tot ueit l'amblier serrie
 Que par mer ne ueit nef ne galie.
 Set cenz baruns ad a sa mesnie burnie,
 Tot jufne gent de grant cheualerie.
 Or issent de France e Burgunie unt gerpie,
 90 Passent Mungui la fire *compaignie*,
 Issent des muns, si uient a Inorie,
 Desuz Uerceles passent a nauie,

59 l. Girard — 60 *éd.* Giriers — 61 l. Nemes l. d. — 62 *éd.* en ont mis hors les chiés — 63 l. Virent venir — 65 l. E. A., G. e B. — 66 l. E P., P. l. g. — 67 l. E B. e F. e P. — 70 l. auferans — 74 *éd.* Prim jor d'A. — 80 l. ore — 85 l. ambleure — 86 l. que par la mer — 87 l. mainburnie — 89 l. I. de F. — 90 l. Mungiu — 91 *L'édition a lu Morie au lieu de Ivorie, et pour compléter la mesure elle fait une intercalation: [si] vient à Morie. Dans notre texte, au contraire, si se trouve et doit être supprimé, car Inorie pour Ivorie est très lisible, et du reste se retrouve au vers 5 également lisible* — 92 l. passerent

- Munferant mument, si uient Atelie,
 La forte cite v est la gent haie ;
 95 Desuz Munpounc pernent herbergerie,
 Delez l'ewe del Ton en la prairie.
 Nostre enperere fet Franceis arester,
 Desuz l'ewe de Ton les fait osteler,
 Vit jurs pleners les fet demurer,
 100 Lur chevaux funt seiner e repose
 E lur malades guarir e meciner.
 Le fiz Pepin ne se uolt pas oblier,
 Tant dementier ad fait un punt leuer
 Par unt Franceis deueint utre passer.
 105 Sur le punt *est* nostre emperere fir,
 V il fait les haies e les suliues fermer,
 A mailz de fer confire e soder.
 Fait *est* li punt, bin i put l'un passer ;
 Franceis s'en uunt as herberges manger,
 110 Mes li nies Karles s'est curu aduber
 Si *que* nel seurent nul de li unze per
 Ne meis Olivir e li daneis Ogir.
 Tut treis s'adubent desuz l'umbre du lorier,
 Es destriers mument, si uunt le punt passer
 115 E *vers* la cite commencent a errer,
 E uunt joste quere si la poent trouer ;
 Meis einz *que* il uingent al retourner
 Li *plus* hardi auerat tant a penser
 Que n'i uoldreit estre pur vn mui d'or cler.
 120 De fors Atelie, a un liu grant,
 Ot quatre reis de la lei mescreant :
 Issuz s'en sunt, si *s'en* uunt deportant ;
 Bin *sunt* armé chascun a sun talant.

93 l. veient — 94 l. La fort cite — 95 éd. Sus Monpoün — 96 éd. L'ez l'ewe del Ton en [mi] la prairie — 98 éd. Sur l'ewe del Ton les a fait ostelier — 99 éd. Vint j. p. les i f. d. — 102 l. nes v. o. — 105 éd. Desus le pont estoit Karles le ber — 106 *Ce vers n'est pas dans l'édition* — 107 e c. e s. — 109 mangier détruit la rime, l'éd. donne diner — 111 per au régime plur. est également dans l'éd. — 112-113 mesure et rime fausses, l'éd. donne :

Ne mes Ogier et Oliver le ber

Ces .iii. s'adoubent sens point de demorer

— 115 l. Vers l. c. — 116 l. Vont j. q. — 117 éd. Mes ainz que viene, ce quit, a l'avesprer — 119 éd. N'i vodroit estre por .M. marz d'argent cler — 120 éd. Fors d'A. a une lieue g.

- Ces sunt lur num's si la chançon ne ment :
- 125 Li unz Balsami, li reis de Niniuant ;
 Li altre Curables, un rei de pute gent,
 Vnkes n'ot fei uers humme viuant ;
 Li tirz ad nun Ascanard le tirant,
 Fort est e fiers e hardement ad grant,
- 130 Mort ad mil hummes de s'espee trenchant ;
 Li quarz ad nun Clarel a la chire riant,
 N'ad tant bel humme tan cum soilleil resplent ;
 Il ne truue nul qui just lui demant
 Ne seit si hardi ke si a colp lui atent
- 135 Qu'il ne ocie v abate sanglant.
 Par le champ uunt lur destrieres alaissant,
 Forment manacent Oliuir e Rollant
 E jurent si il poent uire tant
 Que en duze France puissent mener lur gent,
- 140 Ja Karle uers eus n'auereit garant.
 Des duze pers de France funt lur talant.
 « Seignors, » ço dit Clarel a la chire riant,
 « En tel manacer ne guaine l'un niant.
 Jo ai oi mult presir Rollant,
- 145 N'a plus prodom deske a Orient,
 E vers sa spee n'at humme garant.
 Meis jo pri mes deus Mahum e Tervagan
 Que uncore aie de lui asaimant (f^o 1, v^o, col. 1)
 Que un colp lui duinse de m'espee trenchant
- 150 Amunt le chif sur le heime luisant,
 Mut par iert dur si desque as denz me fait ;
 Kar jo ai grant dreit si ne l'aime de niant,
 Kar il m'ocist Samsonie de Mumbrant,
 Desuz Pampelune a un turnemans ;
- 155 Il fu mes freres, si en ai le cur dolant,
 Murai de dul si oi mun frere ne uang. »
 Franceis cheualchent tut celement
 Leez un bois ki ad nun Forestant,

127 l. nul h. v. — 131 l. Li quarz, Clarel, a — 133 éd. Il n'est nus home
 — 134 l. l'atent — 136 l. destriers — 138 On pourrait rétablir ainsi le vers :
 E Mahum j. s'il p. vivre t. — 140 l. Charlemaigne — 141 Middlehill : D. d. p.
 frunt trestut l. t. — 142 éd. C. d. C. a. l. c. r. — 143 l. En m. — 144 l. p. le
 duc R. — 146 l. n'at nul h. g. — 147 l. or pri m. d. — 148 l. aaisement
 — 151 au lieu de me fait l. nel lent — 154 l. Suz P. a u. turneiement — 156
 l. s'oi m. f. n. v. — 157 éd. tut .iij. serrément

- La noise atendent, si arestunt atant.
- 160 Li duc Rollant les ueit *premeremant* :
 « Seignurs, » fait il, « ore estes gentemant.
 Veez paiens sur la roiche ki pant :
 Ne sunt *que* quatre al men iciant,
 Bin duisum juster aduremant,
- 165 La merci Deu ki est omnipotent. »
 E cil responent : « Tut al uostre talant. »
 Les hantes mettent sur les feltres deuant,
 Vers les paines s'en uunt a esporunant.
 Clarel regarde encontre soleil deuant,
- 170 E ueit les *cuntes* brocher *mult* formant,
 Ses *compaignuns* apele ignelemant :
 « Seignurs, » fait il, « aiez hardemant grant.
 Treis cheualirs uei de ca puinant :
 Alez encuntre, sachez ki il uunt *querant*.
- 175 Vos estes troi e il sunt altretant. »
 E cil laissent cure sanz nul detenemant,
 N'i ot *plus* dit ne demande niant,
Que il sunt ne dunt uinent ne *quei* uunt *querant*,
 Mais de lur lances fierent duremant.
- 180 Ascanard fiert sur l'escu Rollant,
 Desuz la bucle le perce e fant :
 Forte *est* la bruine, ne depice neant,
 Fruisse la lance en sun le fer deuant.
 Li quens refiert tant acememant
- 185 Que escu ne *haber* ne lui ualt niant :
 Le piz lui treche, le curaille lui fant,
 Mort l'abati del bon destrir curant,
 Puis li *ad* dit Rollant en riant :
 « Fiz a putein, troue avez Rollant,
- 190 Ki aliez ore si forment manecant. »
 Corsables juste a Ogir le curteis,
 Grant colp lui dune sur l'escu d'Espaneis :
 Vltre lui passe l'enseine des cites,
 Del *haber* trenche mailles trente tres,

159 l. entendent — 163 *éd.* par le mien essiant — 168 l. paiens s'e. v. e. —
 169 l. contre — 170 *éd.* fierement — 173 *éd.* v. de deça p. — 174 l. Ki v. q.
 — 176 l. Cil l. c. — 177 l. Qu'il s., dunt v. ne que il v. q. — 179 l. les f. d.
 — 180 l. a R. — 181 *éd.* le depiece e [le] f. — 184 l. acemeement — 185 l.
 valut — 188 l. quens R. — 192 l. espaneis — 193 *éd.* de cicleis — 194 l. m.
 bien t. t.

- 195 Lez le coste lui met le panun a or fraeis,
 Ne lui ualt mie le haberec un paneis.
 Al reperir lui dit dous moz curteis :
 « Fiz a puten, co est Oger le Danes :
 Pur tels colps faire m'aime Karle le reis. »
- 200 Oliuir juste al rei de Niniuant,
 A Balsami ki a grant hardemant.
 Li Saracin le fiert irreemant
 Sur sun escu v out un liun peint.
 Mais Oliuir le refert si dreitemant
- 205 Sur la ruele que par mi la fant,
 La uile bruine ne li ualt niant,
 L'enseine lui met el cors deuant,
 Mort l'abati del destrir sanglant,
 Puis lui ad dit : « Al malfeiz te commant. »
- 210 Al tur qu'il fait si uint Clarel puinant,
 Cil prendera del paen uegemant
 Si Oliuir a cest colp lui atent.
 Meis li nies Karle lui trauerse deuant,
 Clarel le firt sur l'escu deuant ;
- 215 La bone bruigne lui fu de mort garant.
 Le bon destrier liue ses piez deuant,
 Li destrier recule, cil uaeit consuiant
 Que en un munt les let le destrier e Rollant.
 En halt s'escrie s'enseine naunant,
- 220 Vers la cite se uolt aler fuiant,
 Meis li Daneis li est ale deuant, (fo 1, v^o, col. 2)
 Grant colp lui done de l'espee trenchant
 En mi le piz sur cel harbec luisant ;
 La bone bruine ne falce ne n'estant,
- 225 Delez un munt l'abat de l'auferant.
 Oliuer prent le bon destrier corant,
 Veint a Rollant, par le frei lui rent :
 « Sire, » fait il, « muntez ignelemant,
 De part Oger le vus duins e present.
- 230 Miudre est de uostre, jo quid qu'il vait les cent. »
 Li quens i salt sure, ke a arcun ne se prent

195 *éd.* li m. le fer galeis — 203 *L'éd.*, d'après le ms. de Middlehill, donne la même leçon — 204 l. fiert — 205 l. tut l. f. — 206 l. valut — 207 *éd.* L'e. met tut dreit el c. d. — 208 l. jus d. d. s. — 214 l. desur — 217 même leçon dans l'*éd.* d'après Middlehill — 218 *éd.* chiet le d. R. — 219 *éd.* raünant — 227 l. le l. r. — 231 l. Li q. s. s.

- E li paiens est lieue en estant.
 Trait ad l'espee, Mellee la trenchant,
 L'escu enbrace, forment se defaint.
- 235 Rollant sache Durendal le uaillant,
 Vn colp lui va doner maintenant.
 Tut le trenche quanque l'esprant,
 Fort se combat, mais ne li ualt niant :
 « Seignurs, » fet il, « manee uos demant ;
 Pernez me uif, eschec aues fait grant.
 Queus est li reis ? par m'espee reant. »
 S'espee lur rendi, li quens Rollant la prent.
 Puis li amenant sun uer destrier muant,
- 245 Dunt fu ocis li reis de Ninuant,
 Et Balsami, qui ot grant hardenant,
 E Anaschard, un rei de putei gent.
 Li compaignum repairent de juster ;
 Clarel unt pris, sil quident bien mener,
- 250 A Garlemane le uoleent presenter ;
 Mais ainz qu'il puissent une lieue aler
 De altre Martin lur estuuerad canter,
 Kar Saracin repeirent de preier,
 Mil e v cent les pot l'um aemer.
- 255 Oient les cors e les busines suner,
 Veint les helmes menument estenceler
 E les enseines par amunt venteler.
 Rollant les ueit, si cummence a sifler.
 A ses estrius s'est afichie li ber,
- 260 Enves Oger prist li quens a jurer :
 « Si a Durendal me puisse a ues meller,
 Tant me uerez ocire e decoper
 Que les noueles irunt ultre mer.
 — Seignur barun, » ço dit Oliuir,
- 265 « A sages humes l'ai oi reconter,
 Que l'um ne se puit de tut ses maulx garder,
 Ne l'um ne pot mie tuz jorz senz juste ester,
 E quant home quide grant leece auer
 Iduc est il plus pres del desturbir.

234 l. et f. s. d. — 235 l. E R. s. — 236 l. de m. — 238 *ld.* Trestut l.
 t. q. l'espee en prent — 242 l. p. m'e. me rent — 243 l. s'e. rent — 255
 l. O. l. c. l. b. s. — 256 l. Veient l. h. menu e. — 263 l. en i. u. m. —
 264 l. co li d. O. — 266 l. qu'um — 267 *supprimez* mie — 268 *au lieu de*
 aver l. mener

- 270 — Ver *est*, » co dit Oger, « ici ad mal a penser,
 Ne ci n'auerat mestir d'espoueter.
 Veez paens; nes poez echiuer,
 Parmi lur lances nus estuuerat passer.
 Or doit chascun sa pensee mustree :
- 275 Puis *que humme est*, nel deit l'um afoier.
 Laisum Clarel cest Saracin aler,
 Kar bin uez nel pouum mener.
 Bin les nus pout agui guerdoner. »
 E dit li reis Clarels : « Franc quor te fist parler. »
- 280 « Sire Rollant, » fait Oger li bres,
 « Fors e firs estes, hardiz e redotez
 E de bataille dux enluminez,
 E Oliuers est bons cheualirs prueez,
 E jo meimes sui de ment pas eschapez.
- 285 Veez paens, refuser nes poeez,
 Ne altrz succurs de humme n'i atendez.
 Ki ore ne firche quart seit il prueez. »
 Munjoie escrient, es les *vus* ajutez.
 Ja i uerez des morz e des naffrez.
- 290 Rollant feri un paen buenier,
 Ki plus est neir ke murere de murier;
 Mort le tresturne en miliu d'un sentir.
 E Olivir fiert Balsan de Mupellier.

ASPREMONT.

-
 « Li tun conseil m'at meint mestir eu;
 As colps doner al brant d'acir mulu
 Te ai deuant mei tut dis *bien* coneu.
 Trestut recuuerent *entur* le tun escu.
 5 Ainz ke le tun tresor i seit uenu,
 Vos ert li miens par matinet rendu.

270 l. Veirs, dit O., ci a. m. a p. — 275 *éd.* P. q. h. e. pris — 277 l. K. b. veez ne l'en p. m. — 278 *éd.* encui reguerdoner — 279 l. E d. C. — 280 l. co dit O. l. b. — 282 *éd.* [mult] bien e. — 283 *éd.* E O. e. c. p. — 284 *éd.* E j. m. d. m. p. e. — 290 *éd.* Berruier — 291 l. mure — 294 l. O. f.

- Men escintre, quant tu l'auers uev,
 Me diras k'enkes grennur ne fu,
 Car de duner mar serras espererdu.
- 10 Tant en donez que tuz aeiz uencu,
 Que tut s'en augent de joie reuestuz. »
 Quant li duc *Naim* ot parler sun seinvr,
 Adonc ot joie, unches nen ot grenur :
 « Barun, » fet il, « nel tenz a folur,
- 15 Cestui seruez sanz nul contreditur,
 Ki apres Deu a sur tuz la ualur.
 Jo en sui ostage al grant e al menur,
 Tel uint sa fiz a pouere uausur
 Ki al partir sera duc v conteur. »
- 20 A uns arceuesques *commenc* a paller.
 Gentiz hum fud e joifne bacheler.
 A grant merueille se fet a tuz amer;
 N'a duc en France, tant se sace pener,
 Ki si grant cust uoille a tuz mener.
- 25 Mieuz eme il cheuals achater
 E beles armes as uallez adubber
 Qu'il ne fait tresor a amasser;
 Ne heritage ne feu ne uolt clamer,
 E qui uoldrat le rei desheriter,
- 30 Il deit en l'ost ensemble od lui aler,
 Por ses armes e sun cheual mener,
 Cumbatre sei sanz nul desordener.
 A l'apostoille le *commence* a mustrer :
 « Sire apostoille, ne uos deit peser;
- 35 Nus *deuum* mult les cheualirs amer;
 Quant nus sumes a uostre disner
 E nus serruns a matines chanter,
 Il se cumbatent pur les almes sauuer.
 E uos e je e uostre abbes Fromer
- 40 Deuuns pur eus noz *tresor* enfundre.
 Tant lor en deit chascun de nos doner
 Que il nos uiegent seruir et honorer. »
 E ainz que li reis se life de suz le pin,
 Ne qu'il se dresse del perun acerin,

7 l. m. escientre — 8 l. m. d. bien — 9 l. esperdu — 20 A *mis à tort*
 par *l'enlumineur*; l. *commenca* — 24 l. v. a la curt m. — 27 l. que i. n. f.
 — 34 l. n. v. en d. p. — 36 l. Q. n. seons a v. haut d. — 40 l. enfundrer
 — 43 E *mis à tort* par *l'enlumineur*

- 45 Les dras de sei, de paille alisandrin,
 Les granz ostrus, les falcus petevin,
 Les riches pierres e les copes d'or fin,
 Iceles dune Karles le fiz Pepin
 As gentiz hummes ke sunt de riche lin.
- 50 Les palefrais, les dras e les deniers,
 Ces done Karles as poures cheualiers ;
 Le ver, le gris e les ignaus destrirs,
 Les falcus, les muez esperuirs,
 Cels done Karles as bachellers legers,
- 55 As damisiaus, as nouais primsautirs.
 Dut fist li reis a chascun sun uoler.
 Treis cent cheuas i donat einz le ser.
 Naime parole qui ot le grant saueir :
 « Seignurs, » fait il, « jo uos uoil dire uer :
- 60 A cestui deit curone al chif seer ;
 Il put uers Deu e al puple ualer.
 De cestui faites uostre sire e uostre er,
 Ki apres Deu ad sur tuz le poreir. »
 O oez, seignurs, que defent Karlemaigne,
- 65 E sil defent a tuz cels d'Alemaigne,
 A cels de Pulle e a cels de Romaigne,
 De Lumbardie, d'Angou e del Maigne,
 E sil defent a tuz cels de Bertaigne,
 Ke il n'i ait si hardi cheuataigne
- 70 Ke a dammisel negune espee ceigne, (fo 11, rº, col. 2)
 Kar s'il le fait ja ne ert jor ne m'en plaie,
 N'ert si hardi que en sa terre remaine.
 Ne se penst ja nus reis pur sa ponee
 Ke cheualier face en sa cuntreiee,
- 75 Vienge en sa cort quant ert assemblee,
 Cascun dura e cheval e espee,
 Haberc e helme, escu e lance planee,
 E tut ico que cheualier agree,
 Dunt a mestir en bataille numee.
- 80 Li reis en ad sa curorne juree,
 Si autrement est la chose purparlee,

50 Ici le scribe a oublié de commencer une nouvelle laisse — 53 l. E l. f. —
 63 l. poeir. — 64 La letrine O fait double emploi — 67 l. e d'A. — 71 l. ne
 s'en plaigne — 75 l. q. ele e. a. — 77 l. escu, lance p.

- Tel le fra, s'il est en la matinee,
 Que ert iriez ainz que seit la uespree.
 « Pvs lur durez e armes e denirs,
 85 Si lur dorrez dras a remuers ;
 Jv lur durai espees e destrers;
 Ja avilance nel uoil auer premiers.
 Ja ne deit estre nul prodome losengier
 De bien pramettre e de doner loirs,
 90 Meiz bien pramettre e doner uolentiers.
 E de seit membrez e costumirz,
 Ke ses duns sent larges e plenirs
 E ne seit pas orguillus e firz,
 De sa parole eschuis ne motieriez
 95 De bel parler as poures cheualirs ;
 De sa parole les aimt e tienne chires.
 Si fra co dunt il en est mestrers,
 Si en perrendra les maueis reprovers. »
 Ore fu li reis tut joiant e tut liez.
 100 Nul ne se parte qu'il ne seit tut aitez.
 .vii. mile s'en sunt uantez e afichiez,
 De lui seruir prest e apareeilliez.
 Deus ducs se drescent e Naime fu le tierz,
 Deuant le rei se sunt agenuliz :
 105 « Drez enperer, si vvs pleit, or oiez.
 Co dient cist que il sunt apretez,
 Cels qui sunt seuz sur ces pailles cochiez ;
 Suz ciel n'at terre, si uos la uoliz,
 Ne la cunquergent od fers e od espiez.
 110 Trop nos sunt pres Saracin herbergiez,
 Mut nus en peisse que uus tant en lessiez. »
 Quant li reis l'ot sis en ad merciez :
 « Mais que tant faites que de moi la uengiez. »
 Li mangier fut prez e apareliez,
 115 E les napes mises, es les uus assiez,
 Sur les salereiz le cutealx cuchiez.
 Par mi la sale deus .c. en ueissiez
 Vestu de uer e d'ermin engulez ;

84 *Ven. IV et VI* Vos l. d. — 85 *Ven. VI* les d. a. r. — 91 l. E d. co s. —
 92 l. e l. e p. — 93 l. e o. e f. — 97 l. fera — 106 l. qui ci sunt apoié (cf.
Ven. IV, VI, 25529) — 115 *supprimez e* — 116 l. ont l. c. c. — 118 l. e
 d'ermes dougiez

- Fiz sunt as ducs e a cuntes preisez.
- 120 Ainz que li reis se dreca sur ses piez
Lui presentent al perun teiss deitez
Dunt ainz ne fu si grainz ne si irriez
Ne noz Franceis si mal desconseiliez.
- E ainz que li reis seit ale al mangier
- 125 Ne que il se dreca de sun perun d'acier,
De rei d'Affriche es uos vn messagier.
Descendu est de vn fauve destrier,
Auques ert megrez e las ert de l'errer ;
Il out vn meis acumppli auant ier
- 130 Ke de repos nen ot un jor entir.
Mais quil ueist a l'eire commencier,
Suz ciel n'at beste plus feist a presier
N'en nule terre plus feist a cuveitier.
En mi la sale le uassal descendie.
- 135 Bloi ot le poil menument turchie,
Sur les espaules l'ot detriez chociez,
De si as hanches erent il rengiez ;
Gros ot les oilz, le vis apert e lie,
Ne l'a pucele plus bel ne deliez,
- 140 Meis que del vent e del chaut fu allez ;
Gros contre quor e le pis bien tailliez,
Par les costez grant e aligniez ; (f^o 11, r^o, col. 3)
Dreite ot la gambe e bien turne le pie,
Mult li auint l'espurun ke ot galcie ;
- 145 Poi truuissez hume miez enseeignie :
De tuz languages fv bien aromancie ;
Si est d'un jupe de paille despolie,
Il remist sengle en bliaut camosie
Ki fu d'as cutes d'ambes pars trenchiez ;
- 150 Decoint le brant al punt de or entaillie,
A un turchople les ad tuz treis carchie.
Pas auant autre s'est al rei aspremie,

121 l. l. presenterent a. p. t. deintiez — 124 E mis à tort par l'enlumineur — 125 l. drece — 127 Ce vers et les deux suivants, omis par le scribe, ont été ajoutés par une seconde main en marge. Ils se trouvent dans les autres versions ; l. d'un grant f. d. — 128 On pourrait rétablir ainsi le vers : e las del chevau-chier — 133 Le scribe avait écrit comencier, qu'on a corrigé en cuveitier — 134 Le scribe a oublié ici de commencer une nouvelle laisse — 135 l. menusement — 137 l. si e. i. r. — 139 Le scribe avait écrit : Not plus bele ne plus deliez, vers qui a été exponctué et remplacé par celui que je donne — 142 l. fu g. e. a. — 149 l. d'ambesdos

- En haut parole ke bien fud entendie :
 « Cel Mahummet ki paens ont proie,
 155 Par qui nus sumes leuez e escaucie,
 Gart Agulant e Elmunt le presie,
 Triamodes e Gurrant l'enueisie
 E tut le puple ki est ot eus logie,
 E il confunde Karle le tresquidie
 160 E tuz iceus qui co li unt conseillie
 Ke tant nos a lungement oblie,
 Que mun seigneur est od tei corecie :
 En la terre ad un meis cheuachie.
 Bin purras dire ke mar as espleite,
 165 Par tun *utrage* tu serras issilliez.
 E jol te di, ki sa sui enuoie,
 Tut a le regne destruit e eissillie.
 Qui cest anel ad a men dei baillie,
 Ne fud pas leide, ainz ot le frunt dulgie ;
 170 Par druerie si li ai otrei
 Ke ja ne me ert del dei meis tachie
 Si aurai mort un Franceis ot l'espie.
 — Ami, » dist Karles, « Deu en prenge pitie ! »
 « L'epereur, feites mei escoter :
 175 Il sunt tres terres *que* jo sai bien nomer,
 Asie a nun l'une, Europe sa per,
 La tierce a nun Affrik, ne pouum trouver.
 Icels treis terres qui funt partir par mer,
 Ki funt les illes e la terre severer,
 180 Mun seigneur ad la grenur a garder.
 L'autreir en firent paens un sort juter,
 K'ices deveit a icele acliner,
 Pur co uienc ci le message porter,
 E l'ost s'en uient, ne l'osent pas tresturner.
 185 — Ami, » dist Karles, « *cum* te faiz numer ?
 — Balam m'apelent, issi me faz apeler,

163 l. bien un m. c. (25529) — 166-167 *Ces deux vers, omis par le scribe, ont été ajoutés en marge* — 168 *Le scribe avait écrit : Quant cest anel me fud al d. b. (leçon de Ven. VI) que l'on a corrigée* — 171 *Ven. IV, VI : Ja li anel ne m'ert d. d. s.* — 174 *L mis à tort par l'enlumineur* — 177 l. plus n. p. t. (2495) — 179 *Le scribe avait écrit sefrer, l'i a été exponctué et remplacé par ve mis en marge* — 184 l. n. l'ot — 185, 186 *Pour rétablir la mesure des deux vers, l. apeler dans le premier et numer dans le second*

- E serf le rei de message porter,
 Si nel serf pas de minçoqe cunter.
 Si il est chose que l'estuce prouer,
 190 Vers un uassal le uoil en chapm mustrer.
 Or tien mun guage, si tu les os penser,
 Al meillur humme *que* tu purras truer,
 E jo irai mes harmes achater
 De l'or de Aufric *que* jo ai fet porter;
 195 E cil tun me put en chapm mater,
 De mun seel frai ja enseeler,
 Vnnes enseignes i frai enbreuer
 Que tu fras a mun seignur porter;
 Ja mes nul jur nel uerrez trespasser.
 200 Tu es fou, reis, jo ne te quier celer,
 Tu n'as pas gent pur la terre guuarder.
 Tant te querum *que* te porum trouer,
 Ne te garra bois ne terre ne mer,
 Se ne poes cume autre oisel uoler.
 205 Or ten cest brif, si fai dedenz garder,
 Si tu ne cres co que tu m'oz cunter,
 Si me faites si uilment demener
 Cum larun ki est entrepris d'emblor,
 Si co n'es veir que tu m'oz ci deuiser.
 210 Apres le brief te voderai je mustrer
 Co que mi sires m'osa a commander. »
 Sur vn mantel a fait le brif juter;
 Li reis le baille al bon abes Fromer.
 Cil fraint la cire, si comence [a garder] (f^o II, v^o, col. 1)
 215 Une grant piece commença a penser,
 Del cuer [del uentre commence a suspirer,
 [Apres commence] durement a plurer,
 Laische le deit, si lest le brif aler.
 Turpins de Reins le ueit suz leuer :
 220 « Empereur, uos faites a blamer,
 Ki a tes humes faites uos bries liurer,

195 Ven. VI : E sel tuen campion — 197 l. terai — 198 l. feras — 201 Le copiste avait écrit grever, que le correcteur a remplacé par guuarder — 204 Vers ajouté par le correcteur ; au lieu de autre l. haut (Ven. IV, VI) — 207 l. Si m. fai lues (2495) — 208 l. repris — 214 La lecture des premiers vers de la colonne est excessivement difficile et même tout à fait impossible pour certains mots que j'ai restitués à l'aide des autres versions — 219 l. relever

- Ju ui jadis, quant il ert bachelier,
 E cascun jur ert al uin en sun celir ;
 Mot li oi prametre e poi doner.
 225 Saciez que co lui fait les oiliz lerner ;
 Or quid il ses tresors enfundrer
 Que lui estuce e partir e doner.
 Alez, danz abes, les matines chanter :
 Melz leisiej la uie saint Homer.
 230 Mais jo lirrai qu'en sauerai deviser. »
 Al bon abe n'en out que curecir.
 De sei rescoure fu sages e manier,
 Ne truissiez mielz se sust aidir :
 « Sire arcevescke, ne uos deit ennuir ;
 235 Ki mei uodert e uos par dreit jugier,
 Il nus ferreit les membres tus trenchier,
 Quant nus auum le rei a conseilir.
 Ne se penst prince, qui terre ad a baillir,
 Que de sun clerc face sun conseilir,
 240 Mais le face de sun bon chevalir
 Ki a brugun li puisse auer mestir
 E sun cors le sun vielle esguagier. »
 Quant l'empereur les ot de molt tencir,
 Trestute sa ire lui funt asuager :
 245 « Leissez, danz abes, parler le [m]essagir. »
 Li arceuesche se drece en estant,
 Si ad parle hautement en oant :
 « Oez, seignur, co que mande Agulant.
 Il sunt treis terres, il en ad la plus grant ;
 250 Des a Calabre ben co est ca avant,
 N'i ad remés femme ne enfant. »
 Balam jure Mahum e Tervagant :
 « Pur co vvs fait, Karles, cest matalant,
 Pur sul itant que es en Deu creant ;
 255 Se uostre col n'estendes sus son brant

222 *Le scribe avait écrit q. jo ere b., qui est la leçon de Ven. IV, VI. Le correcteur a mis q. il ert b.* — 223 *suppr. E* — 225 *l. oilz* — 226 *l. ore* — 229 *Le scribe avait écrit lutiez, corrigé en leisiej* — 231 *Le copiste a oublié de commencer ici une nouvelle laisse* — 240 *l. m. qu'il l. f.* — 242 *l. E pur s. c. l. s. voille e.* — 243 *l. de moz* — 246 *l. dreca* — 250 *Le correcteur a écrit ben dans l'interligne au-dessus de co* — 251 *l. ne f. n. e.* — 252 *l. jura* — 253 *Le scribe avait écrit lui, qui a été corrigé en vvs* — 255 *Vers ajouté dans l'interligne*

- E de sa lei n'estes recunisant,
 Pur uostre uie ne dorei ge un besant. »
 Dient Franceis : « *Bien* parole Balant
 E bien manace e de buche e de guuant. »
- 260 « Oez, seignurs, unchore uus ai a dire.
 Reis Agulant vint ot mul[t] grant ire,
 Cristiente uolt a estrus destruire,
 Ot ses deus meins uos uoderat il ocire,
 Elmunt sun fiz ferrat a Rome sire.
- 265 Des Sararacins at o lui tels empire .
 N'at humme al monde que co seust descriure ;
 Pur co qu'eust receu batestirre
 Pur nule joie en ust talent de rire ;
 Kar si tel ost uers *Crestiens* se uire
- 270 Onques ne fu plus dolerus martire.
 « Oez, seingnurs, dunt Agulant *tencone*.
 Cristiente destruit e depersone,
 Elmunt sun fiz uolt coroner a Rome,
 A uos meimes abatera la corune ;
- 275 [Mult prise poi le Deu] qui tut nus done. (f^o 11, v^o, col. 2)
 [Tant sunt ses humes tut le mont avirone,
 E quant qu'il voillent tut co] lur abandune.
 [Cornes, buisines, dont li] pais resune,
 [C. mile braient] entre midi e nune. »
- 280 Turpins parole, mes n'a talent *que* rie.
 « Reis Agulant uient ot sa barunie,
 Par set feiz .C. M. conduit en sa baillie,
 Par haute mer vient ot mult grant navie.
 Reis Troiens sun einzne fiz les guie.
- 285 Tant i at gent n'i a nul qui ver en die.
 Ainz que uingez as plenz de Lumbardie
 Ne que ueez *Uerzails* ne Yvorie,
 Deuers la u la terre ert sasia,

259 Vers ajouté dans l'interligne — 261 Au lieu de vent lisez vers vus — 266 Le scribe avait écrit que seit descriure, qui a été corrigé — 275 Ce vers et les quatre suivants ne se trouvent ni dans les deux mss. fr. ni dans le ms. italianisé de la Bibl. nat., mais seulement dans les deux mss. de Venise. Ils sont presque absolument effacés dans notre fragment ; les trois premiers commencent la colonne, les deux autres, omis par le scribe, ont été ajoutés dans la marge du haut. Je les ai restitués à l'aide de Ven. IV et VI. — 282 l. S. f. — 288 Ven. IV, VI : Devers Bertagne

- Cristiente en eret si mal baillie*
 290 N'i aura humme ki ne perde la uie ;
 E uos meimes, kis auez en ballie,
 Ki consentes ceste nouelerie,
 Metez le col suz s'espee forbie,
 E s'il tant ne fait *que* il ne uos occie,
 295 Vos ne ferrez ja mes chevalerie.
En autre terre auerez vne baillie
 Ke uos uaudrat une senechausie. »
 A icest *mot* est la chartre finie.
 Co dit Balam : « Enten, enperevr :
 300 *Que* dirai ge Agulant mun seinur ?
 De tei cumbatre od lui n'at nul retur
 Plus *que* de l'ane e del muier ostur.
 Cent mile sunt *nostre* commenceur,
 E jo en dei estre le premier fereur,
 305 Jo l'ai en fiu, si urent mi anceur,
 Sur un cheual si blanc *cum* flur,
 Fauue ne gris, einz est de une colur,
 Nient menur de autre, einz *est* poi grenur.
 Quant uos ueirez uos gent juster as lur,
 310 N'estes pas sein n'auiez tant de peur,
 Se *uostre* joie ne uos *turne* a dolur. »
 Ot le li reis, mut *en* ot grant irrur,
 Ferir le uolt, mes les dux *Naime* i cur :
 « Merci, biau sire, pur Deu le creatur !
 315 Ja uos *turnerunt* a mal tut li plusur. »
 Dit l'empereir : « Il ment, li lecheur.
 Di tun seignur, sanz nul *contreditur*,
Que ainz quatre meis m'aurat il d'icest jur.
 En Aspremnt porterai ma orreflur.
 320 Tant *cumme* Deu saue le mien cors en honur
 N'auerai jo ja terrien seignur. »
 Balam out ire del rei *qu'il* ot en pense

295 *supp.* E — 298 *Au lieu de mot le premier copiste avait écrit prisun* —
 306 l. s. b. c. une f. — 308 *Ven. IV* : Melor des autres e si est gregnor, *Ven.*
VI : Meudre des autres, si est un pe maior. *Les autres mss. n'ont pas ce vers* —
 315 l. J. l. tenront (2495, 25529) — 319 *Le premier scribe avait écrit mareflur*
 — 320 l. cum — 321 *Au lieu de ja terrien, le premier copiste avait écrit joie de*
 un — 322 l. d. r. qu'ot e. p.

- Que le ferist si il ne fust oste.
 Des ore parole cum cheualier membre
 325 De sun message quanque il ot cele :
 « Rei Karle, entent que Agulant te a mande :
 Par mei l'orras ki il fu cumande.
 Pur sun trev que ne li as porte
 Va tost a lui que il ne seit trestrunne,
 330 Fai lui humage ueant tut sun barne ;
 Si nel feiz a malur fus ne,
 Ne te lerra ne chastel ne cite,
 Ne bois ne tur ne plein ne fermete,
 Corune al chif ne avtre dignete ;
 335 N'i auerat humme de tun linage ne,
 Que il puisse ateindre en la cristiente,
 Que d'un des membre ne seit deshonore :
 V il av[ra u pie] v puig cope,
 V al mex ert as furches encroe.
 340 Puis te [ferra] si cum at en pense :
 Ta prime barbe, que tiens en tel chierste,
 A la manire de runcin escurte
 Te ert recope e le peil trunsune,
 Ne auras pel que ne te seit pele ;
 345 E puis seras a runcin traine,
 Tant cum ore dure tute ta poeste.
 Vnques puis le ore que Adam fu furme
 E tut li munt li fu abandune,
 Ne fu humme si uilement demene.
 350 Itel est l'ire de Agulant le sene.
 Nel corocier ne saes si ose,
 Nun ferras tu, n'es pas a co mudle.
 Jombles hom es, si as poi endure,
 N'as nul mestir fors d'estre encurtine,
 355 En tes chambres seignie e uentuse,
 Souent baingnie e chuchie e leue.
 Co afier a hume ki est de jombe ee.
 Deheit reis en sun paleis mate,

331 l. S. tu n. f. a male ure f. n. — 339 Les premiers vers de la colonne
 sont très effacés — 343 Le copiste avait écrit trenchie, le correcteur a mis
 trunsune, qui est dans Ven. VI — 349 l. N. f. mais h. — 358 l. D. r.
 n'iert (1598) .

- Ki de tant regnes est sires clame,
 360 Puise estre de sun ostel jute !
 Recreant es, jol sei de uerite.
 Par tei Sarazins en uilte charun :
 N'auerunt vers qui mustrer lur frete,
 Mut est grant hunte humme de tun ee
 365 Que sisle est de te encumbre.
 Mais par icel Deu qui tant ad humilite,
 Que *Agulant* me teneit en tel chirter
 Que sun message t'at par ma buche mande,
 Suz cil n'at humme, tant *cum* li monde *ert* lee,
 370 Fors sul mun cors e mun brant acere,
 Si en ert par mei le pais aquite. »
 Par l'entrecop od le bon brant acere,
 Que li pendi al senestre coste.
 Par ire l'at tant de feorre jete
 375 D'un demi pelee li pace le brandire.
 Le que *que* fust, sens v folie,
 Ja en fust *Karle* par mi le chif elme,
 Quant *Naimé* od ses braz acolee :
 Pur fol ne tint e pur demasure ;
 380 E tels .lx. en sunt lui jure
 Que ja usent le sicle deliure,
 Que message die tut sun pense,
 Meis de plus faire ne lui laissez sun gre,
 Kar surquidance l'aurat tot afole.
 385 Quant Hoger l'ot, pur poi n'est forsene,
 Colur lui mue, li sanc li est trouble,
 Grens e plen d'ire s'est uers le rei turne
 En itel guise [si] l'at aresune.
 Oger parole ki gref ire susprent :
 390 « Dreiz enperirer, » fait il, « a me entent.
 Par icel Deu a qui li munt apent,
 Ki en la uirgine uint par anouncement,

359 l. e. or s. c. (*Ven. VI*) — 360 l. qui il p. e. (*Ven. VI*) — 362 l. P. t. charun s. e. v. — 363 l. m. la l. f. — 365 l. Q. icest s. — 366 l. M. p. cel D. — 367 l. tient — 368 l. t'ai par b. c. (*Ven. VI*) — 372 l. o. l. b. br. leve — 375 l. D'u. d. pie l. p. l. baudre — 376 l. E. quel q. f. u s. u tolete — 378 l. Q. li dus N. — 380 *Ven. IV, VI* : e s. vers l. turne. *Notre copiste avait peut-être dans son original* : e. s. vers l. vire — 381 l. eusent — 382 l. Ainz q. m.

Se a ceste fie passez mun talent,
De cest glutun ki ci uei en *present*
395 Ke ore *en* dreit ne prenge vengement.

.

Ernest LANGLOIS.

393 *l. trespassez (Ven. IV, VI).*

ÉTUDES SUR LES ROMANS DE LA TABLE RONDE.

LANCELOT DU LAC¹

II.

LE CONTE DE LA CHARRETTE.

I. — *Le poème de Chrétien de Troyes.*

Avant d'examiner le poème que Chrétien de Troyes a consacré à un épisode des amours de Lancelot et de Guenièvre, je dois dire un mot de ce poète et tâcher de déterminer la date à laquelle il a composé ses

1. Dans son livre récent sur Arnaut Daniel (Halle, Niemeyer, 1883; voy. *Rom.* XII, 430), M. Canello, dont nos études déplorent la mort prématurée, a traité la question des compositions épiques attribuées à ce troubadour. Il est d'accord, en général, avec ce que j'ai dit à ce sujet dans mon premier article sur Lancelot; mais il interprète autrement que moi le passage de Dante. D'après lui Dante a voulu dire qu'Arnaut, outre ses *versi d'amore*, avait composé des « *poesie di metro meno artificioso, d'argomento morale e didattico.* » C'est ce que signifierait « *prose di romanzi* »! Et quelles seraient ces compositions didactiques qu'aurait connues Dante et qui ne seraient pas en strophes lyriques? M. Canello ne trouve que le *serventes* qu'il a imprimé en tête des poésies d'Arnaut, et qui est, on en conviendra, un singulier ouvrage didactique! Notons en passant que M. Canello veut que Dante ait connu ce *serventes*, parce qu'il range Arnaut parmi les sodomistes; or le *serventes*, dans l'interprétation de M. Canello, est dirigé contre la sodomie! Il n'en est rien d'ailleurs, et l'interprétation de M. Chabaneau est seule vraie; conférez le conte de la *Gageure*, Montaiglon et Raynaud, n° XLVIII. Il faut avouer que le savant romaniste que nous regrettons a fait ici complètement fausse route. — Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai lu dans le *Giornale storico di letteratura italiana* (I, 1883), p. 312 ss., un compte-rendu de l'ouvrage de Canello par M. R. Renier. L'auteur discute très longuement mon opinion et celle de Canello sur le passage de Dante. Il trouve avec raison l'explication de Canello « *molto più ingegnosa che vera* »; quant à la mienne, elle lui semble approcher de très près la vraie solution, mais sans l'atteindre. Dante a voulu dire d'après lui « *che la lirica d'Arnaldo ha un carattere particolare, é una lirica che sorpassa i versi e le prose, che ha in grado eminente le qualità dei versi e delle prose.* » On peut choisir

principaux ouvrages. On ne sait à peu près rien de lui que ce qu'il nous en apprend lui-même ; le passage capital pour la chronologie de ses

entre cette interprétation et celle que j'ai donnée. M. R. me reproche ensuite d'avoir attribué au Tasse une « légèreté », et ajoute : « A me sembra che uno scrittore, prima di accusare gli altri di leggerezza, dovrebbe cercare di non esser leggero egli stesso. » L'auteur de cette sage maxime aurait bien fait de la méditer lui-même avant d'écrire. Dans un premier passage, le Tasse range Arnaut Daniel parmi les écrivains français et lui attribue le *Lancelot* en prose ; c'est ce que j'ai appelé (*Rom. X*, 481) « une remarque lancée sans doute un peu au hasard, » et je m'imagine que Torquato sourirait s'il voyait qu'on se fâche pour cela. Dans un passage postérieur, prenant toujours, d'après Dante, Arnaut Daniel pour un auteur de romans en prose, il en fait correctement un Provençal et ne parle pas du *Lancelot*. J'ai dit que sans doute entre les deux écrits le Tasse « avait réfléchi, et, reconnaissant qu'Arnaut Daniel était Provençal, ne songeait plus à lui attribuer un roman français. » M. Renier traduit ainsi : « Il Tasso, crede il Paris, quando scrisse queste righe non pensava più ad attribuire al Daniello un romanzo [i. un romanzo francese], se l'era dimenticato. » Le raisonnement qui suit étant fondé sur ce contre-sens, il n'y a pas à le discuter. Au reste, dans ces quelques pages il ne manque pas d'autres exemples de légèreté ; ainsi M. R. dit que mon premier mémoire sur Ulrich de Zatzikhoven suivit celui de M. Baechtold (et non Baechthold), paru en 1870, tandis que le mien est de 1865, et que M. Baechtold, qui d'ailleurs s'est rétracté, en rejetait les conclusions et me traitait d' « hypercritique. » J'ai prouvé (*Hist. poét. de Charlemagne*, p. 492) que les faits donnés par Pulci dans le *Morgante* comme garantis par Alcuin sont tirés d'Eginhard ; M. R., qui, cette fois, comme tout à l'heure, s'est borné aux indications de mon article sur *Lancelot* sans recourir aux sources citées, le conteste sans bonnes raisons. J'ai dit expressément que le passage de Dante me semblait avoir été mal interprété, et je l'ai traduit, non pas, comme on l'avait fait jusqu'ici : « Il surpassa tous dans les vers d'amour et les romans en prose », mais : « Il a dépassé tous les vers d'amour et toutes les proses de romans ; » cependant M. R. dit que tous les critiques, moi compris, « s'ostinarono nel voler riconoscere nei primi versi una ellissi, quasicchè Dante avesse voluto dire : *Egli soverchid tutti nei versi d'amori e nelle prose di romanzi.* » M. R. est d'avis, pour en revenir au Tasse, qu'il a eu sous les yeux un *Lancelot* provençal traduit du français, et il oublie une seconde fois que le Tasse, dans ce trop fameux passage, range Arnaut Daniel parmi les *Francesi*, et fait allusion par conséquent au roman de *Lancelot* en français. — M. Stengel, dans un compte-rendu du livre de Canello que je lis à l'instant, rejette aussi son explication des vers de Dante et en propose une qui se rapproche assez de celle de M. Renier : « Ne peut-on apprécier la réunion de *versi d'amore* et *prose di romanzi* comme les locutions provençales *paucs e grans, paubre e ric* et autres, c'est-à-dire comme désignant une totalité en en signalant les éléments les plus éloignés ?... Le passage du *Purgatoire* signifierait alors : Arnaut a surmonté tous les troubadours, lyriques et didactiques, c'est-à-dire il est le premier de tous les poètes provençaux. » Mais *prose di romanzi* ne peut signifier des poésies didactiques, et à mon avis l'interprétation qui donne à un vers de Dante le sens le plus plein et le plus complexe est presque toujours la meilleure. — Un remarquable mémoire, où il est fort question de *Lancelot*, a paru récemment comme second fascicule des *Germanistische Abhandlungen* dirigées par M. Weinhold (Breslau, Kœbner, 1883) : « *Der Mantel*, Bruchstück eines Lanzeletromans des Heinrich von dem Türlin, nebst einer Abhandlung über die Sage vom Trinkhorn und Mantel und die Quelle der Krone herausgegeben von Otto Warnatsch. » M. W. donne une édition critique du fragment (déjà publié) d'une version allemande du *Mantel*

œuvres est le début de *Cligès*, bien souvent cité, mais qu'il faut citer encore :

Cil qui fist d'Erec et d'Enide,
 Et les commandemens d'Ovide
 Et l'art d'amors en romanz mist,
 Et le mors de l'espaule fist,
 Del roi Marc et d'Iseut la blonde,
 Et de la hupe et de l'aronde
 Et del rossignol la muance,
 Un autre conte recommence.

mautailié, et démontre, autant que je puis en juger, que le poème dont ce fragment (les 994 vers du début) fait partie était de Henri du Türin, l'auteur de la *Crone* (voy. *Rom. X*, 495). Il veut ensuite établir que ce poème était consacré à Lancelot (appelé *Lanzelet*) et avait une étendue considérable ; là-dessus il ne m'a point convaincu. Le passage de la *Crone* dans lequel Henri rappelle que l'amie de Lanzelet, qui sort à sa honte de l'épreuve du gant féé, avait cependant fort bien réussi dans celle du manteau d'après un autre poème (la correction *tihtere* pour *rihtere* au v. 24087 paraît fort bonne), me semble se référer au *Lanzelet* d'Ulrich, que Henri connaissait, beaucoup plus naturellement qu'à un autre ouvrage de l'auteur lui-même. Un poème sur Lancelot qui commencerait par l'aventure du manteau et finirait comme le *Lanzelet* d'Ulrich, c'est-à-dire qui, devant avoir le caractère d'un poème *biographique*, débiterait en nous montrant le héros au sommet de sa renommée, serait sans analogie avec tout ce que nous savons de ce genre de romans. Si Henri, dans ce premier roman, avait raconté, comme le croit M. W., l'histoire de la charrette, il ne se serait pas étendu dans la *Crone* comme il le fait (v. 2111-126) sur l'usage infamant de la charrette, qu'il explique en homme qui n'en a pas encore parlé. Si le poème dont nous avons un fragment était consacré à Lanzelet, le début le nommerait, tandis que le prologue se borne à célébrer Arthur et son temps. D'après M. W. les allusions de la *Crone* à des aventures de Lanzelet autres que celles qui proviennent du poème d'Ulrich (je les ai indiquées dans mon premier article) se rapportent à ce *Lanzelet* perdu : elles se réduisent, outre l'aventure de la charrette, à fort peu de chose, car dans la seule qui ait quelque importance c'est Gauvain et non Lancelot qui est le héros principal ; en sorte que M. W. ne sait que mettre dans son *Lanzelet* imaginaire. Malgré cette divergence, je ne puis que faire un grand éloge de l'étude intelligente et consciencieuse de M. W. (tout le chapitre sur la légende du cor enchanté ou du manteau est fort louable) ; il a sans doute raison de dire (p. 107, 131) que Henri appelait Lanzelet *d'Artac* et non *du Lac* (cf. *Rom. X*, 495, n. 2), et (p. 123, 134) que *ris*, « rameau, » substitué par Hahn au *rise* des deux manuscrits, n'est pas assuré (mais on ne sait ce que signifie *rise*). Je suis tout à fait d'accord avec lui sur l'appréciation de la *Crone*, qui est une compilation que l'auteur allemand a fabriquée avec des poèmes français, des réminiscences et des inventions, et je vois avec satisfaction qu'il la place vers 1210 et non, comme l'ont fait plusieurs critiques, vers le milieu du XIII^e siècle ; je crois aussi très volontiers que l'absurde histoire du gant féé (voy. *Rom. X*, 486) appartient tout entière à l'imagination de Henri, qui, ayant déjà traité celle du manteau et celle de la coupe, a voulu inventer de son chef une autre épreuve du même genre. Je parlerai plus loin des allusions de la *Crone* au conte de la Charrette. — Il n'y a rien de neuf, en ce qui concerne le *Lancelot* français, dans l'article de M. A. Peter (*Germania*, XXVIII, 125-185) sur les divers romans de *Lancelot* en prose allemande ; l'auteur montre qu'ils remontent tous à une première traduction du roman français en prose.

Il ne faudrait pas donner à ce précieux passage une portée trop précise, et décider que Chrétien y a mentionné tous ses ouvrages, et dans l'ordre exact où il les avait composés ; mais il est certain qu'il n'aurait point passé sous silence des œuvres aussi importantes que le *Chevalier au lion* et la *Charrette*. Nous pouvons donc admettre avec sûreté que ces deux poèmes sont postérieurs à *Cligès*. Avant *Cligès* avaient été écrites, outre une traduction de *l'Ars amatoria* et peut-être des *Remedia amoris*¹, des imitations de deux épisodes des *Métamorphoses*, celui de Pélopes et celui de Philomèle ; toutes ces œuvres sont perdues². Je suis porté à croire que ce sont là les premiers essais du poète, alors que, jeune clerc sortant de l'école, il commença à chercher honneur et profit en mettant en français, pour l'usage des grands seigneurs, ce qui, dans la poésie latine, convenait le mieux à leurs goûts et à son génie. Les deux romans bretons qui ont précédé *Cligès* durent venir ensuite, et *Erec*, le premier ouvrage de Chrétien que nous ayons conservé, a été écrit après *Tristan*, malheureusement perdu : en effet le poète fait par quatre fois dans *Erec* des allusions à *Tristan*, qui indiquent qu'il en avait encore la mémoire remplie³. — Après *Erec* vint *Cligès*, après *Cligès* le *Chevalier de la charrette*, et après celui-ci le *Chevalier au lion* ; l'ordre relatif de ces deux romans n'est pas douteux : le poète renvoie aussi précisément que possible au premier dans le second⁴. Or le *Chevalier au lion* a été fait probablement avant 1175, comme il ressort du passage où Noradin (c'est d'ailleurs un singulier anachronisme) est mentionné par Ké comme vivant :

Après mengier, sanz remuer,

Vait chascuns Noradin tuer (éd. Holland, v. 594).

Noradin, sultan d'Alep, mourut en 1173 ou 1174⁵, et fut remplacé par Saladin⁶. Ce passage important rejette donc tous les ouvrages de Chrétien, sauf le *Conte du Graal*, avant 1174 ou 1175. A ce terminus ad quem

1. S'il faut entendre ainsi « les commandemens d'Ovide ; » peut-être n'est-ce qu'une autre manière de désigner « l'art d'amors. »

2. Il est possible en revanche que nous possédions une imitation d'Ovide par Chrétien non mentionnée ici, le *Piramus* publié par Méon.

3. V. 418 (éd. Haupt) : *Por voir vos di qu'Iseut la blonde N'ot tant les crins sors et luisanz Que a ceste ne fust neanz.* — V. 1239 : *Onques encor tel joie n'ot La ou Tristanz le fier Morhot En l'isle saint Samson veinqui.* — V. 2066 : *La ne fu pas Yseuz emblee Ne Brangien [enz] en [son] leu mise.* — V. 4909 : *O lui une dame tant bele Qu'Yseuz semblast estre s'ancele.*

4. Voy. éd. Holland, v. 3698 et la note.

5. Et non en 1161, comme le dit M. Holland dans sa note sur ce vers.

6. Les manuscrits de Rome et de Chantilli ont remplacé *Noradin* par *Saladin* ; les mss. A et B de Holland ont *Loradin* : les scribes ne connaissaient plus Noradin. La locution que Chrétien a admise ici sans en remarquer l'incongruité remonte évidemment à la croisade de Louis VII ; elle cessa forcément quand on sut en France la mort de Noradin.

correspond pour notre roman un *terminus a quo*. Chrétien l'a écrit pour « sa dame de Champagne, » c'est-à-dire pour Marie de France, fille de Louis VII et d'Alienor de Poitiers, qui épousa Henri I^{er}, comte de Champagne, en 1164¹. Chrétien, né à Troyes, était en droit de l'appeler « sa dame. » Je reviendrai plus tard sur l'influence et le rôle littéraire de la comtesse de Champagne, qui avait fourni au poète, d'après son dire, et le sujet et l'esprit de son œuvre (*matière et sen*). C'est donc entre 1164 et 1172, à peu près, que le *Conte de la Charete* a été composé. Pour une raison que nous ne connaissons pas, Chrétien n'acheva pas son œuvre ; il chargea un ami, le clerc Godefroi de Lagni, de la terminer, sans doute d'après des notes qu'il lui laissa. Godefroi s'exprime ainsi en prenant congé du public :

Seignor, se avant en disoie,
 Ce seroit outre la matire :
 Por ce au definer m'atire.
 Ci faut li romanz en travers.
 Godefroiz de' Laigni li clers
 A parfinée la Charete.
 Mès nus hom blasme ne li mete
 Se sor Crestiien a ovré,
 Car il l'a fet par le bon gré
 Crestiien, qui le commença.
 Tant en a fait dès la en ça
 Que Lanceloz fu enmurez :
 Tant com li contes est durez,
 Tant en a fait ; n'i vout plus metre
 Ne meins pour le conte maumetre².

D'après cette indication, Chrétien a dû s'arrêter au v. 6146 de l'édition Jonckbloet ; bien que cela n'ait pas grande importance, puisque Godefroi suivait *la matire, le conte*, comme Chrétien, il est bon de tenir compte de cette coupure.

Cinq manuscrits seulement de la *Charete* sont arrivés jusqu'à nous : 1^o Ms. de la B. N. fr. 794, complet, publié par M. Jonckbloet (J) ; 2^o B. N. fr. 12560, complet, publié par Tarbé (T) ; 3^o Vatican *Reg.* 1725 (K), ne commence qu'au v. 851 de Jonckbloet, M. de Keller en a imprimé de longs morceaux ; 4^o ms. de Chantilli (le ms. bien connu qui contient *Giglain, Rigomer*, etc. ; j'ai pu comparer ce ms. (C) pour quelques

1. Et non en 1153, comme le disent Raynouard et Diez (*Ueber die Minnehæfe*, p. 72). Elle devint veuve en 1181 et mourut en 1198, âgée d'environ soixante ans.

2. Je donne ce passage d'après la comparaison des éditions Tarbé et Jonckbloet et du ms. de Rome.

passages : il lui manque le prologue, et il s'arrête au v. 5853 J. ; 5° ms. de l'Escorial M-III-21 (celui qui contient aussi le *Fierabras*) ; je n'en connais que l'existence : la *Charete* y compte, d'après M. Knust (*Jahrbuch für rom. Literatur*, IX, 44), 5368 vers ; le poème y est donc fort défectueux. Les deux seuls mss. complets ont été imprimés. Malheureusement ces deux manuscrits offrent des fautes communes qui montrent qu'ils appartiennent à une même famille. Un texte critique ne pourra s'établir que sur la comparaison méthodique des cinq manuscrits : nous l'attendons de M. Förster.

Voici une analyse du *Conte de la Charete* ; un résumé fidèle fait suffisamment ressortir les bizarreries, les lacunes, les incohérences du récit ; je devrai insister particulièrement sur quelques-unes.

Artu¹ tient sa cour à Camaalot, un jour d'Ascension, avec la solennité requise. Arrive un chevalier qui se vante de retenir en captivité beaucoup de sujets d'Artu, chevaliers et dames, qui ne pourront jamais rentrer dans leur patrie ; cependant si le roi ose confier la reine Guenièvre à un seul chevalier qui, l'ayant menée dans le bois voisin, la défende contre l'inconnu et sorte vainqueur du combat, il rendra tous ses prisonniers. Sur ce il s'éloigne, laissant la cour fort troublée. Ké² le sénéchal, en feignant de vouloir quitter le service d'Artu, obtient de lui et de la reine un *don* ; et ce don est qu'on lui confiera Guenièvre pour la défendre contre l'inconnu. Artu est obligé, bien malgré lui, d'y consentir ; la reine, encore plus affligée, monte sur un palefroi, et ne peut s'empêcher de dire tout bas, au moment du départ : « Ah ! si vous le saviez, vous ne me laisseriez pas emmener ainsi ! » Tous gémissent en les voyant s'éloigner, et se disent qu'ils ont perdu la reine pour toujours (v. 219). — Gauvain reproche à son oncle d'avoir cédé à Ké, et propose au moins de le suivre ; ils partent, Gauvain emmenant deux destriers de rechange (v. 256). — Bientôt ils voient revenir de la forêt le cheval de Ké, sans cavalier, les arçons pleins de sang, la selle brisée⁴. Gauvain prend une

1. Telle est la forme attestée par les rimes.

2. Voy. les rimes des v. 162, 4781, 5215, 5269.

3. Le ms. J porte ici : *Ha ! rois*, ce qui est certainement fautif ; le ms. T a : *Ha ! ha !*, ce qui est au moins admissible ; je n'ai pas noté la leçon de C.

4. C'est ainsi seulement que le poète nous fait connaître ou plutôt deviner ce qui s'est passé, l'arrivée de Ké dans le bois, sa rencontre avec le chevalier inconnu, leur combat, la défaite et la prise du sénéchal. Cette manière a paru trop elliptique à un lecteur du XIII^e siècle, qui a intercalé ici tout un morceau, conservé dans le ms. T. Les v. 222-4 y sont remplacés par 119 vers dans lesquels on rapporte d'abord les plaintes de la reine, puis le combat, la blessure de Ké et la confection, par les gens de Méléagant (il est nommé dans ce morceau), d'une litière pour emporter le blessé. Cet épisode n'est pas dans C plus que dans J et a été également inconnu, comme nous le verrons plus tard, de l'auteur de la rédaction en prose.

grande avance sur ses compagnons (v. 269). — Il voit arriver, sur un cheval épuisé, un chevalier qui lui demande un de ses destriers, et, l'ayant obtenu, disparaît au galop (v. 300). — Gauvain s'engage à sa suite dans le bois, et au bout de quelque temps il trouve, mort, le destrier qu'il avait prêté, et tout alentour les traces d'un combat acharné entre plusieurs chevaliers (v. 313). — Il continue d'avancer, et plus loin, sur la route, il rejoint celui à qui il avait prêté son destrier : il marche à pied, tout armé, près d'une charrette qui suit la route. Or

De ce servoit charete lores¹
 Dont li pilori servent ores,
 Et en chascune bone vile,
 Ou or en a plus de trois mile,
 N'en avoit a cel tans que une²,
 Et cele estoit a ceus comune
 (Aussi com li pilori sont)
 Qui traison ou murtre font
 Et a ceus qui sont champcheu³
 Et as hommes qui ont eu
 Autrui avoir par larrecin
 Ou tolu par force en chemin :
 Qui a forfet estoit repris
 S'estoit sur la charete mis
 Et menez par totes les rues,
 S'avoit puis totes lois perdues,
 Ne puis n'estoit a cort oiz
 Ne enorez ne conjoiz⁴.
 Por ce que charete estoit tel
 Et si vilaine et si cruel
 Fu premier dit : « Quant tu verras
 Charete ne encontreras,
 Fai crois sor toi et te soviagne
 De Dé, que maus ne t'en aviegne s. »

1. Je n'ai pour ce passage que J et T à ma disposition ; mon texte repose sur la comparaison de ces deux mss., mais n'a pas la prétention d'être vraiment critique.

2. Inutile de faire remarquer l'absurdité de cette assertion.

3. Leçon de J ; *encheu* dans T. *Champcheu*, « vaincu en champ, » se retrouve plus loin (v. 417) et au v. 6402 d'*Ivain*. M. Godefroy cite ce dernier exemple et un autre tiré d'une charte, mais il a laissé de côté les deux de la *Charete*.

4. Ces deux vers ne sont pas dans T ; ils doivent être authentiques, car il semble bien qu'il y est fait plus d'une allusion par la suite.

5. Je ne trouve nulle part aucune trace de la superstition indiquée ici, d'après laquelle une charrette était *de male encontre* ; Chrétien ne l'a cependant pas inventée ; il n'est pas besoin de dire qu'elle n'a aucun rapport avec notre roman.

Cette charrette est conduite par un nain, assis sur les limons. Le chevalier inconnu lui demande s'il n'a pas vu passer la reine ; le nain refuse de lui répondre, à moins qu'il ne consente à monter sur la charrette ; dans ce cas il lui fera voir la reine le lendemain matin.

Tantost a sa voie tenue, 360
 Qu'il ne l'atent ne pas, ne ore.
 Tant solement deus pas demore¹
 Li chevaliers que il n'i monte² :
 Mar le fist, et mar en ot honte
 Que maintenant sus ne sailli, 365
 Qu'il s'en tendra por mal bailli...
 Amors le vueut et il i saut,
 Que de la honte ne li chaut 375
 Puis qu'Amor le commande et vueut.

Gauvain suit la charrette à cheval, et refuse d'y monter (v. 394). — Ils arrivent à un château ; tout le monde hue le chevalier de la charrette ; le nain le fait descendre et s'en va pour ne plus reparaître³ (v. 444). — Au soir la demoiselle du château conduit dans leur chambre ses deux hôtes : à côté de leurs lits en est un troisième, beaucoup plus magnifique, mais où ils ne doivent pas reposer, surtout celui qui est honni pour avoir été sur la charrette. Il s'y couche cependant : à minuit une lance, armée d'un pennon de feu, descend comme la foudre sur le chevalier, mais elle ne fait que l'égratigner légèrement ; il saisit et rejette la lance, éteint le feu qu'elle avait mis à son lit, et se rendort⁴ (v. 532).

Le lendemain, pendant que Gauvain, après la messe, devise à une des fenêtres de la tour avec la demoiselle, l'autre rêve seul à la fenêtre voisine. Ils voient passer dans les prés, au-dessous de la roche à pic que domine le château, une litière avec un chevalier blessé, puis trois demoiselles qui se lamentent, puis une troupe de gens armés, et enfin une dame

1. Ces deux vers manquent dans J, et l'éditeur n'indique pas qu'ils sont dans T. Ils sont cependant fort importants, comme on le verra par la suite. — Au second, T a « un pas ; » mais ma correction s'appuie sur le v. 4487, où « deus pas » est également dans T et dans J.

2. T ne m., J i m.

3. Qui était ce nain ? comment savait-il le chemin que la reine devait suivre ? le poète ne nous le dit pas. C'est de lui sans doute que la reine apprit plus tard l'aventure de la charrette (voy. ci-dessous, p. 478) ; mais on ne nous explique pas comment.

4. Cette aventure du lit périlleux, qui ne sert ici à rien et n'est même remarquée par personne, est un lieu commun des romans bretons. En la racontant, on en donne généralement le sens : la lance tue tous ceux qui se couchent dans le lit, et ne doit épargner que le meilleur chevalier du monde ; c'est ce qui devrait être exprimé ici. Gauvain est le héros de l'aventure dans le *Perceval* (v. 9054 ss. ; traduit dans la *Crone*, v. 20433 ss.), dans le *Chevalier à l'Épée*, et dans un autre passage de la *Crone*. Je ne parle pas des romans en prose.

à cheval, menée par un grand chevalier. Le chevalier de la charrette reconnaît la reine, et veut s'élancer par la fenêtre ; Gauvain le retient juste à temps. « Vous avez tort de haïr ainsi votre vie. — Il a raison, dit la demoiselle : après le déshonneur qu'il a encouru en montant sur la charrette, sa vie ne sera plus que honte et malheur. » Cependant elle consent à lui donner un cheval et une lance, et il part avec Gauvain (v. 590).

Ils rencontrent une demoiselle, à laquelle ils demandent si elle sait où est allée la reine. Celle-ci déclare qu'elle peut leur donner des renseignements exacts sur le ravisseur de la reine et le pays où il l'emmène ; pour les obtenir Gauvain lui promet *tot son pooir*, et l'autre *quanqu'ele voldra*¹ (v. 634). — Elle dit alors :

« Par foi, signor, Meleaguanz,
 Uns chevaliers corsuz et granz,
 Filz le roi de Gorre², l'a prise,
 Et si l'a el reame mise 640
 Dont nus estranges ne retourne,
 Mès par force el pais sejourne
 En servitume et en essil. »
 Et lors li redemandent cil :
 « Damoisele, ou est ceste terre ? 645
 Ou porrrons nos la voie querre ? »
 Cele respont : « Tost le savrez ;
 Mès ce sachiez mout i avrez
 Encombriers et felons trespas,
 Que de legier n'i entre on pas 650
 Se par le congïé le roi non :
 Li rois Bademaguz a non.
 Si puet l'en entrer totes voies
 Par deus mout perilleuses voies
 Et par deus mout felons passages. 655
 Li uns a non li ponz evages,
 Por ce que soz eve est li ponz,
 S'i a de l'eve jusqu'al fonz
 Autant desoz comme desus
 Ne deça meïns ne dela plus, 660
 Ainz est li ponz tot droit en mi,

1. On croirait que cette double promesse doit avoir des conséquences dans le récit, d'autant plus que la demoiselle la leur rappelle en les quittant (v. 704) ; mais il n'en est plus dit un mot.

2. Le ms. T a *le roi des Ogres* ; C *le roi de Goïrre* ; *Gorre* est la bonne leçon.

Et si n'a que pié et demi
 De lé et autretant d'espès.
 Bien fait a refuser cest mès,
 Et s'est ce li meins perilleus ; 665
 Mès il a asez entre deus¹
 Aventures dont je me tès.
 Li autres ponz est plus malvès
 Et est plus perilleus asez,
 N'ainz par homme ne fu pasez², 670
 Qu'il est comme espée trenchanz ;
 Et por ce trestotes les genz
 L'apelent le pont de l'espée. »

Là-dessus les deux compagnons décident de prendre chacun une des deux voies : Gauvain choisit le *pont evage* ; ils se séparent tous les trois (v. 710). — Le chevalier de la charrette poursuit sa route, tellement enfoncé dans sa rêverie qu'il n'entend pas un chevalier qui garde un gué lui défendre de le passer ; il est abattu sans y penser, mais se relève, vainc son adversaire, et va le tuer ; celui-ci demande la vie pour Dieu, à condition de tenir prison à la requête de son vainqueur ; mais une demoiselle qui l'accompagnait obtient de ce vainqueur la remise même de cette condition, en promettant de lui rendre, à l'occasion, tel service qu'il souhaitera d'elle³. Ils se quittent (v. 930). — Le chevalier de la charrette rencontre ensuite, à la tombée de la nuit, une demoiselle qui lui offre l'hospitalité, mais à une condition, c'est qu'il couchera avec elle. Il y consent, bien que fort peu volontiers. Il livre chez elle un combat terrible, qu'elle semble avoir fait naître pour l'éprouver⁴, et, pour accomplir sa promesse, partage son lit, mais sans la toucher⁵. Elle a pitié de

1. Le ms. T ajoute ici les deux vers : *Eves grans et parfons rivages, Encombriers et felons passages*, qui paraissent interpolés ; le second rappelle de trop près le v. 649.

2. Ces deux vers sont omis, certainement à tort, par le ms. T.

3. Il y a là un passage obscur. T et J lisent : *Et lors i ot cil connaissance Par la parole qu'ele ot dite*, K (que nous avons pour ce morceau) : *Et lors si ot tel covenance*. Les trois mss. ont ensuite : *Et cele en a honte et angoisse, Car ele crient* (J *Qu'ele cuida*, K *Tel paor a*) *qu'il la connoisse, Car ele ne le conoist pas*. Il semble, surtout si on pense à la promesse de la demoiselle, que cette aventure doit avoir une suite, mais elle n'en a aucune.

4. Rentrant dans l'appartement après une promenade au jardin, Lancelot voit un chevalier d'une force extraordinaire qui a saisi la demoiselle et va lui faire violence ; il l'en délivre. On ne voit pas bien si ce péril était réel ou simulé par elle.

5. Il a soin de ne pas ôter sa chemise en se couchant (v. 1214), contrairement à l'usage du moyen âge ; cela indiquait précisément la réserve où il voulait rester. On comprend moins pourquoi la demoiselle, qui s'est couchée la première, a aussi gardé sa chemise (v. 1203) ; quand elle quitte son compagnon

lui et se retire seule dans sa chambre ; là elle réfléchit à cette aventure, et se dit que ce chevalier, auquel ne se compare aucun de ceux qu'elle a connus, a certainement en tête quelque entreprise bien haute et bien périlleuse ; elle souhaite qu'il y réussisse (v. 1280).

Le lendemain matin, la demoiselle demande au chevalier de l'escorter, s'il veut le faire d'après les coutumes anciennes du royaume de Logres :

Les costumes et les franchises
 Estoient tels a cel termine
 Que damoisele ne meschine,
 Se chevaliers la trovast seule,
 Ne plus qu'il se tranchast la gueule
 Ne feist se tote enor non,
 S'estre volsist de bon renon,
 Et s'il l'esforçast, a toz jorz
 En fust honniz en totes corz. 1310
 Mès se ele conduit eust,
 Uns autres, si tant li pleust
 Qu'a celui bataille en feist
 Et par armes la conqueist,
 Sa volenté en poust faire 1315
 Sanz honte et sanz blasme retraire.

Il accepte la proposition, et ils partent ensemble. Ici se place un des épisodes les plus singuliers et les plus caractéristiques, à un certain point de vue, de notre poème. Ils arrivent près d'une fontaine ; sur le *perron* qui est à côté on avait oublié un peigne d'ivoire doré, dans les dents duquel était bien restée une demi-poignée des cheveux de celle qui s'en était servie là. La demoiselle essaie en vain de détourner le chevalier de cet endroit ; il voit le peigne, l'admire et le prend pour le donner à la demoiselle. En le voyant tenir le peigne à la main et regarder les cheveux, elle se met à rire, et, sur sa demande, lui dit que ce peigne est à la reine,

« Et d'une chose me creez,
 Que li chevel que vos veez
 Si beaus, si clers et si luisanz, 1415
 Qui sont remés entre les denz,
 Que del chief la reine furent,
 Onques en autre pré ne crurent. »

« De quelle reine ? dit-il. — De la femme du roi Artu. » A ce mot,

et va se coucher seule dans sa chambre, le poète remarque qu'elle est *toute nue* (v. 1268).

il commence par tomber en défaillance ; puis, en donnant le peigne à sa compagne de nuit, il en retire subtilement les cheveux. Il les adore comme des reliques ; il les prise plus que les remèdes les plus rares, et même que les saints les plus puissants ; il ne les donnerait pas pour un char plein d'émeraudes ou d'escarboucles, ni pour tout l'argent qu'on pourrait trouver à l'endit, quand la foire y est dans son plein ; il en touche ses yeux, son front, sa bouche, sa face, et finit par les enfermer dans son sein ; au reste ils méritaient tant d'honneur, car si on mettait à côté de ces cheveux de l'or épuré cent mille fois et autant de fois refondu, il serait en comparaison plus obscur que la nuit n'est obscure en comparaison du plus beau jour d'été (v. 1494). — Ils rencontrent bientôt un chevalier qui veut ravir la demoiselle et combattre son protecteur : le combat doit avoir lieu dans une prairie où sont des gens qui *carolent* et jouent à divers jeux. Quand ils voient arriver la demoiselle et son compagnon, ils s'écrient : « Cessons nos jeux, tant que sera parmi nous ce chevalier qui fut mené sur la charrette ! ! » Mais ils les reprennent bientôt, en voyant l'honneur que lui rend le père de celui qui voulait ravir sa compagne. Ce père en effet empêche absolument son fils de combattre contre l'inconnu, et consent seulement à le suivre pendant deux jours, pour voir s'il est tel que le vieillard le suppose (v. 1828). — Ils arrivent à un moutier, près duquel est un cimetière où sont les tombes destinées aux meilleurs chevaliers encore vivants, dont les noms sont inscrits sur chacune². Au milieu en est une beaucoup plus belle que les autres, couverte d'une lame que sept hommes forts ne pourraient soulever ; sur la lame on lit :

« Cil qui levera	1900
Cele lame seus par son cors	
Getera ceus et celes fors	
Qui sont en la terre en prison	
Dont nus ne sers ne gentis hon	
N'istra dès qu'il i est tornez,	1905
N'encor n'en est nus retornez ;	
Li estrange prison i tienent,	
Et cil del pais vont et viennent	
Et enz et fors a lor plesir. »	

1. Comment savaient-ils cette aventure et comment reconnaissent-ils le chevalier ?

2. *Et s'avoit letres sor chascune Qui les nons de ceus devoient Qui dedenz les tonbes gerroient ; Et il meismes tot a tire Comença lors les nons a lire Et trova : « Ci gerra Gauvains, Ci Beduers et ci Ivains. »* Au lieu de *gerroient*, K et T, qui n'ont pas compris, portent *gesoient* ; les deux vers qui suivent manquent dans K ; pour *Beduers* J a *Looy*s, C *Leones*, K *Amaugis* ; T altère tout ce passage ; *Et trova ci Girart Gauchier Ci Aloys et ça Gautier*.

Le chevalier lève la lame sans difficulté, à la grande admiration du moine qui lui sert de guide et qui, après lui avoir en vain demandé son nom, lui apprend que cette tombe est précisément destinée à celui qui délivrera

Toz ceus qui sont pris a la trape 1935
El reame dont nus n'eschape.

Le père et le fils, qui suivaient les voyageurs, arrivent au moutier peu après eux, et apprennent du moine l'aventure de la lame. Le fils comprend alors qu'il avait tort de vouloir combattre un tel héros, et s'en retourne. Bientôt après, la demoiselle prend congé de son compagnon pour ne plus reparaitre (v. 2010).

Le soir venu, il est hébergé chez un vavasseur, auquel il apprend qu'il est du royaume de Logres (le royaume d'Artu). Le vavasseur s'en attriste : « Vous allez donc être comme nous en servitude et en exil : tous les étrangers qui viennent dans cette terre y sont retenus sans pouvoir en sortir ; c'est notre sort et ce sera le vôtre¹. — J'espère en sortir, répond l'inconnu, et du même coup, d'après la destinée, tous les autres seront délivrés. » Le vavasseur comprend que son hôte est le chevalier dont un bruit s'est répandu, annonçant qu'il venait pour délivrer la reine ; il lui décrit les difficultés du *passage des pierres*, où il va bientôt arriver ; deux des fils du vavasseur s'offrent à l'accompagner (v. 2186).—Le lendemain matin, ils le guident en effet, et ils franchissent heureusement le passage des pierres, gardé par un chevalier qui reproche à l'étranger d'être monté sur la charrette, mais qui est vaincu par lui (v. 2254). — Bientôt nos trois voyageurs apprennent que les captifs de Logres, leurs compatriotes, se sont soulevés contre ceux du pays, excités par la nouvelle qui s'est répandue de la venue d'un chevalier incomparable. Pour les aider, ils suivent un sergent ennemi, qui les attire dans une forteresse située sur le haut d'un tertre ; elle a deux portes *coulantes* qui sont ouvertes, mais dont on laisse retomber l'une après eux quand ils sont entrés, l'autre après le sergent quand il est sorti². Ils se croient victimes d'un enchantement ; or le chevalier inconnu

Avoit un anel en son doi
Dont la pierre tel force avoit

1. Il y a là une incohérence, ou tout au moins une obscurité notable. D'après ce qui a été dit plus haut (v. 653 ss.), la frontière du royaume de Gorre est la rivière où sont les deux ponts merveilleux, et nous sommes loin d'y être arrivés encore. Plus loin (voy. p. 474) cette rivière n'a pas l'air d'être à la limite du royaume de Bademagu, car elle coule devant son propre palais ; mais plus loin encore elle paraît en faire la frontière (voy. p. 479).

2. Telle est la leçon de K. C. T. ; la leçon de J (v. 2324-30) est altérée et inintelligible.

Qu'enchantemenz ne le pooit
 Tenir, puis qu'il l'avoit veue ;
 L'anel met devant sa veue, 2340
 S'esgarde la pierre et si dit :
 « Dame, dame, se Deus m'ait,
 Or avroie je grant mestier
 Que vos me venissiez aidier. »
 Cele dame une fée estoit, 2345
 Qui l'anel doné li avoit,
 Si l'avoit norri en s'enfance ;
 S'avoit en li mout grant fiance
 Que ele, en quel leu que il fust,
 Secorre et aidier li deust. 2350
 Mès il voit bien a son apel
 Et a la pierre de l'anel
 Qu'il n'i a point d'enchantement,
 Et set trestot certainement
 Qu'il sont enclos et enserré. 2355

Enfin ils réussissent à couper la barre qui ferme une poterne et vont aider leurs amis ; le chevalier étranger fait merveilles, et la victoire était à ceux de Logres sans l'arrivée de la nuit (v. 2436). — Tous les *chétifs* se disputent à qui hébergera le chevalier qui doit les délivrer tous ; il demande surtout à ne pas être détourné du plus court chemin, et, après s'être reposé la nuit, il le reprend de bon matin, toujours accompagné des deux fils de son hôte précédent¹ (v. 2504). — Ils chevauchent toute la journée sans aventures, et le soir, à l'issue d'une forêt, ils trouvent la maison d'un chevalier, où ils sont fort bien reçus. Pendant qu'ils soupent, paraît à la porte un chevalier armé, sur son cheval : « Qui est, dit-il, celui d'entre vous qui est assez orgueilleux et fou pour avoir la prétention de passer le pont de l'épée ? — C'est moi, dit l'étranger. — Toi ? tu as donc oublié la honte dont tu t'es couvert en montant sur la charrette ? Je te propose de te faire passer l'eau sans péril, dans une nef, à condition qu'une fois sur l'autre rive je pourrai, si je veux, te trancher la tête. » Le chevalier de la charrette refuse, et un combat s'ensuit. L'insulteur, vaincu, demande grâce ; l'autre consent à l'épargner, mais à une condition :

« Il te covendrait
 Sur une charete monter.
 A nient porroies conter 2760
 Quanque tu dire me savroies,

1. Et la bataille interrompue ? qu'en advint-il ? on ne nous le dit pas.

S'en la charete ne montoies,
 Por ce que tant fole boche as
 Que vilment la me reprochas. »
 Et li chevaliers li respont : 2765
 « Ja Deu ne place que g'i mont ! »
 « Non ? » fet cil : « et vos i morrez. »
 « Sire, bien fere le porrez,
 Mès por Deu vos quier et demant
 Merci : fors que tant seulement 2770
 Qu'en charete monter ne doive,
 Nus plez n'est que je n'en reçoive
 Fors cestui, tant soit griés ne forz ;
 Mieuz voldroie estre, ce cuit, morz
 Que j'eusse fet cest meschief. » 2775

Survient une *pucele*, qui demande au vainqueur un don, et ce don c'est la tête du vaincu. Il se trouve embarrassé : d'une part il a fait grâce, d'autre part il est tenu d'accorder le don qu'il a promis. Il prend le parti d'engager le vaincu à reprendre ses armes et à recommencer le combat, et, vainqueur de nouveau, il coupe cette fois la tête de son ennemi et l'offre à la *pucele*, qui en fait grande joie et lui dit que ce service recevra une riche récompense¹. Elle s'éloigne ; les autres reprennent leur souper, puis se couchent (v. 2982).

Le lendemain matin, le chevalier de la charrette se remet en marche avec ses deux compagnons ; vers le soir ils arrivent au pont de l'épée :

Au pié dou pont, qui mout est maus,
 Sont descendu de lor chevaus,
 Et voient l'eve felenesse,
 Rade et bruiant, noire et espesse, 3010
 Tant lede et tant espoentable
 Com se fust li fluns al diable,
 Et tant perilleuse et parfonde
 Qu'il n'est riens nule en tot le monde
 S'ele i cheoit ne fust alée 3015
 Ausi com en la mer salée².
 Et li ponz qui est en travers
 Estoit de toz autres divers,
 Qu'ainz teus ne fu ne ja mès n'iert ;
 Ainz ne vi, se nus m'en requiert, 3020

¹. Elle rend en effet par la suite un grand service à Lancelot (voy. plus loin, p. 482) ; cela se trouve dans la partie du poème qui est de Godefroi.

². Ces quatre vers manquent dans T.

Si mal pont ne si male planche :
 D'une espée forbie et blanche
 Estoit li ponz sur l'eve froide ;
 Mes l'espée estoit fort et roide
 Et avoit deus lances de lonc. 3025
 De chascune part ot un tronc
 Ou l'espee estoit cloufichiée ;
 Ja nus ne dot que il i chiée
 Por ce que ele brist ne ploït :
 Si ne semble pas qui la voit 3030
 Qu'ele puisse grant fès porter¹.

Sur l'autre rive on voit deux lions attachés à un *perron*. Les compagnons du chevalier inconnu le supplient de renoncer à son projet : quand il réussirait à passer le pont, il serait dévoré par les lions. Mais, sans les écouter, il désarme ses jambes et ses mains, aimant mieux se blesser que risquer de glisser sur la lame, et il s'avance, s'appuyant sur les genoux et sur les mains :

A grant dolor si com lui sist 3110
 S'en passe outre et a grant destrece ;
 Mains et genouz et piez se blece,
 Mès tot le rasoage et saine
 Amors qui le conduit et maine,
 Si li estoit a soffrir douz. 3115
 A mains, a piez et a genouz
 Fet tant que de l'autre part vient.

Quant aux lions, ce n'étaient que des fantômes, qui disparaissent quand il regarde son anneau. Ses compagnons, restés sur l'autre rive, se réjouissent de son succès² (v. 3135).

Non loin de là se trouvait la tour du palais du roi Bademagu³. De la fenêtre où ils se trouvaient, le roi et son fils Méléaguant⁴ avaient vu le chevalier accomplir son périlleux exploit. Bademagu, frappé d'admiration, comprend qu'il vient pour délivrer la reine, et conseille à son fils

1. Les vers 3028-31 sont réduits dans T₁ par une altération évidente, à ces deux : *Ja nul ne dout que ele chiee : Ele pooit grant fès porter.*

2. On n'en entend plus parler ; ils retournent sans doute tranquillement chez eux.

3. C'est la forme du cas-régime ; voy. les rimes v. 5138, 6619. Au cas-sujet on a *Bademaguz*, ce qui indique sans doute que la forme primitive du régime avait un *t* (voy. v. 3143). — Les mss. ont plus souvent *Baudemagu*, et c'est la forme adoptée par le roman en prose ; mais on verra plus loin pourquoi *Bademagu* me semble préférable.

4. Les mss. ont plus ordinairement *Meleagant* ; j'écris *Meleaguant* par une considération étymologique qui sera expliquée plus loin.

de la rendre sans combat ; mais autant le père était courtois et loyal, autant le fils était violent, entêté, et même, comme on le verra, perfide. Il déclare qu'il ne rendra Guenièvre que par force. Bademagu dit alors que le chevalier étranger sera du moins bien accueilli par lui, et n'aura à craindre dans son royaume d'autre adversaire que son fils. Il descend de la tour et s'approche de l'étranger, occupé sur la rive à étancher le sang de ses blessures ; il lui propose de le faire panser avec de *l'oignement aus trois Maries* ; mais l'étranger désire combattre sans le moindre délai contre Méléaguant : il est décidé que la bataille aura lieu le lendemain matin ; le roi envoie le soir à l'étranger un excellent médecin qui le panse (v. 3488).

Au matin le peuple de Gorre et surtout les captifs du royaume de Logres se rassemblent, pleins d'attente¹, devant la tour. Le roi essaie encore en vain de décider son fils à rendre Guenièvre de bon gré ; il va la prendre dans sa chambre, et, d'une fenêtre, assiste avec elle au combat. Après quelques péripéties, on s'aperçoit que le chevalier étranger, dont les mains ne sont pas encore guéries de leurs blessures de la veille, porte des coups moins assurés ; les captifs tremblent pour leur champion (v. 3633). — A ce moment une *pucele* de Logres se dit que ce chevalier n'a pas dû courir tant de périls sans une grave raison, et suppose qu'il aime la reine et que s'il pouvait savoir qu'elle le regarde il reprendrait des forces. Elle veut l'en prévenir et pour cela apprendre son nom. Elle s'approche de la reine et le lui demande : « C'est, dit celle-ci, Lancelot du Lac. » Alors la *pucele*, se penchant à la fenêtre, s'écrie : « Lancelot, retourne-toi et vois qui te regarde ! » Lancelot se tourne et aperçoit la chose de tout le monde qu'il aime le plus ; mais le résultat n'est pas celui qu'on attendait : les yeux fichés sur la tour, il ne voit plus Méléaguant et lui lance de temps à autre derrière son dos des coups mal dirigés. La *pucele* lui crie alors de se tourner de façon à mettre son ennemi entre la tour et lui. Il le fait, et bientôt Méléaguant est près d'être outré. Bademagu, le voyant perdu, a recours à la reine et lui demande d'empêcher Lancelot de tuer son fils ; celle-ci dit : « Je veux bien qu'il s'arrête. » A peine ce mot est-il prononcé que Lancelot cesse de combattre ; il se serait laissé tuer sans se défendre. Méléaguant, furieux, continue à le frapper, quand le roi descend de la tour et fait saisir son fils qui proteste et dit qu'on a arrêté le combat au moment où il allait être vainqueur. On convient cependant d'une paix aux conditions suivantes : Méléaguant

1. Chrétien nous dit (v. 3524) que les *pucelles* de Logres qui étaient là avaient, pour attirer la faveur du ciel sur leur champion, jeûné pendant trois jours. Cela n'est pas trop compréhensible, puisque ce champion n'était arrivé que la veille au soir.

rend la reine à Lancelot, qui s'engage, un an jour pour jour après qu'il en aura été sommé, à livrer à celui-ci un nouveau combat, lequel aura lieu à la cour d'Artu (v. 3898).

D'après la coutume de la terre, si un prisonnier était délivré, tous les autres devenaient libres également ; tous les captifs de Logres vont donc pouvoir retourner chez eux ; aussi font-ils grande joie et assurent-ils Lancelot de leur reconnaissance. Celui-ci demande à être mené chez la reine. Elle était descendue dans la *salle*¹, et c'est là que le roi le conduit. Elle se lève en les voyant approcher, mais ses traits sont empreints de courroux. « Dame, lui dit Bademagu, voici Lancelot qui vient vous voir ; cela doit vous plaire. — A moi ? dit-elle. Je n'ai que faire de le voir. — Comment ! il a risqué sa vie pour vous et vous a délivrée. — Eh ! bien, il a mal employé sa peine, car je ne lui en sais point de gré. » Lancelot reste confondu ; il hasarde un mot, mais la reine, sans lui répondre, entre dans une chambre voisine :

Et Lanceloz jusqu'a l'entrée 3970
 Des ieuz et del cuer la convoie ;
 Mès aus ieuz fu corte la voie,
 Que mout estoit la chambre près ;
 Et il fussent entré après
 Mout volentiers s'il peust estre. 3975
 Li cuers qui plus est sire et mestre
 Et de plus grant pooir assez
 S'en est outre après li passez,
 Et li ueil sont remès defors,
 Plein de lermes, avuec le cors. 3980

Le roi, très surpris de cette manière d'agir, conduit Lancelot auprès du sénéchal Ké, qui est toujours dans son lit, à la suite des blessures qu'il a reçues de Méléaguant. Le premier mot de Ké est : « Comme tu m'as fait honte ! — En quoi ? — En menant à bonne fin ce que je n'ai pu accomplir. » Le roi sort et les laisse seuls. Ké raconte alors à Lancelot qu'il a été près de mourir, que le roi l'a fait parfaitement soigner, mais que le traître Méléaguant faisait mettre sur ses plaies des onguents empoisonnés. Il lui apprend encore que Bademagu a fait garder la reine avec le plus grand honneur, et n'a jamais permis à Méléaguant de la voir autrement que devant le monde. « Mais est-il vrai, ajoute Ké, qu'elle vous a si mal reçu ? — C'est vrai, et sauriez-vous me dire pourquoi elle me hait ? — Non, et je m'en émerveille fort. — Ce sera comme elle voudra, » conclut Lancelot. Il va annoncer au roi qu'il compte partir

1. La *salle* est la grande pièce de la demeure seigneuriale, celle qui sert à la réception et aux repas, tandis que les *chambres* servent à l'habitation intime.

pour aller à la rencontre de Gauvain, qui a dû arriver au pont sous l'eau ; le roi lui donne congé ; une partie des captifs délivrés accompagnent Lancelot ; les autres restent avec la reine, qui ne veut pas partir avant de savoir ce qu'est devenu Gauvain (v. 4106)¹.

Les gens du pays, qui ne savent pas que la paix est faite, croient faire plaisir au roi en s'emparant de Lancelot, ce qui leur est facile puisqu'il est désarmé² : ils lui lient les pieds sur son cheval et le ramènent à la cour. La renommée les y précède et annonce qu'ils l'ont tué. Bademagu est indigné. Guenièvre, en apprenant cette nouvelle, ne peut cacher son émotion : « Il est juste, dit-elle, que sa mort m'afflige, puisque c'est pour moi qu'il est venu en ce pays. » Mais tout bas elle se dit qu'elle ne mangera ni ne boira plus, s'il est vrai que celui-là soit mort « par la vie duquel elle vivait. » Elle se retire dans sa chambre et là se reproche sa cruauté envers lui. « Je ne le faisais pas sérieusement, dit-elle, mais il l'a pris ainsi et ne m'a pas pardonné. C'est moi qui lui ai porté le coup mortel ; je dois en être punie. Je pourrais trouver le repos dans une mort prompte, mais je ne veux pas abrégier la souffrance que j'ai méritée. » Elle reste ainsi deux jours sans manger ni boire. La nouvelle arrive à Lancelot qu'elle est morte : il détache sa ceinture, et, en faisant un nœud coulant autour de son cou, attache l'autre bout à l'arçon de la selle et se laisse glisser à terre³. On le relève, et on trouve le nœud qui lui serre la gorge ; on le tranche, et on garde le prisonnier à vue ; il se désespère de ne pouvoir mourir. « Si au moins, se dit-il, j'avais su pourquoi ma dame m'a fait voir de la haine, j'aurais amendé mon tort avant sa mort. Car j'avais sûrement un tort envers elle ; lequel ? je ne le devine pas. Peut-être a-t-elle su que j'étais monté sur la charrette. Et cependant, ou je ne me connais pas en amour, ou elle devrait, loin de m'en blâmer, m'en aimer davantage, puisque par amour j'ai accepté cette honte. » Cependant arrivent nouvelles que la reine n'est pas morte ; Lancelot renaît à l'espérance. D'autre part, quand ceux qui le mènent sont arrivés à six ou sept lieues du séjour de Bademagu, on y apprend que Lancelot n'est pas tué ; Bademagu le dit à la reine, qui s'en réjouit. Et « nouvelle qui ne repose » vient lui annoncer qu'ayant appris sa mort à elle il a voulu se tuer ; elle en est contente, bien que pour rien au monde elle n'eût voulu qu'il accomplît son dessein (v. 4435)⁴.

1. Il y a à la suite de ce vers, dans T, une lacune de 82 vers.

2. Cela doit se passer à une trentaine de lieues du château, quatre à cinq jours après le départ de Lancelot.

3. Il n'avait donc plus les pieds attachés à son cheval ? On ne nous l'a pas dit.

4. Il est inutile de faire remarquer tout ce qu'il y a de puéril et de forcé dans cette double erreur et cette double tentative de suicide. Les discours mis dans la bouche de Guenièvre et de Lancelot sont d'une subtilité recherchée et froide qui contraste singulièrement avec les résolutions tragiques qu'ils prennent.

Lancelot arrive ; le roi le fait délivrer, et, sans son intercession, il aurait sévèrement châtié ceux qui l'avaient arrêté. Bademagu le mène à la reine, qui cette fois le reçoit fort bien. Ils s'asseyent l'un près de l'autre, et parlent à leur plaisir. Lancelot rappelle à sa dame l'accueil qu'elle lui a fait la première fois, et lui demande de lui dire le tort qu'il avait eu envers elle ; il est prêt à l'amender. « Comment ! dit-elle, n'avez-vous pas éprouvé quelque honte à monter dans la charrette ? et n'avez-vous pas même hésité à le faire ? Vous y êtes monté à contre-cœur, puisque vous êtes resté immobile l'espace de deux pas¹. C'est pour cela que je n'ai voulu ni vous regarder ni vous parler. — Je reconnais mon crime, dit Lancelot, et je vous en ferai telle amende que vous voudrez. — Je vous pardonne, » répond-elle. Lancelot lui dit alors qu'il voudrait bien pouvoir lui parler plus à loisir ; elle lui montre de l'œil, non du doigt, une fenêtre de la salle, et lui dit d'y venir la nuit par le verger. « J'y serai jusqu'au matin si vous voulez, mais vous ne pourrez entrer ; d'ailleurs il serait impossible de nous réunir dans ma chambre, car le sénéchal Ké y est couché, et la porte de la tour est fermée et bien gardée. » Lancelot est d'accord avec elle, et ils se quittent (v. 4532).

Au milieu de la nuit, les amants se trouvent à la fenêtre. Les gros barreaux de fer les séparent, mais Lancelot les arrache par un effort violent, et pénètre dans l'intérieur. Il gagne le lit de la reine, et passe avec elle une douce nuit², sans que le sénéchal qui dort à côté s'éveille. Au jour il part, et remet si bien en place les barreaux de la fenêtre qu'on ne peut s'apercevoir qu'ils aient été déplacés. Mais en les arrachant il s'était blessé à la main, sans s'en apercevoir, et le sang avait taché les draps du lit de Guenièvre. Celle-ci ne s'en doutait pas et s'était endormie. Méléaguant entre dans sa chambre³, et voit les draps tachés de sang frais ; puis, regardant ceux de Ké, il les trouve également ensanglantés, parce que les plaies du sénéchal s'étaient rouvertes. Il accuse aussitôt violemment la reine et Ké d'avoir des relations coupables. La reine pro-

1. Voici le texte de ce passage, qu'il faut rapprocher de celui qui a été cité plus haut (v. 360-375) : « Comment ! dont n'eustes vos honte De la charete, et si dotastes, Et mout a enviz i montastes, Quant vos demorastes deus pas ? Por ce, voir, ne vos vos je pas Ne aresnier ne esgarder (v. 4484-89). » Le texte de T est ici meilleur que celui de J, qui en outre dans l'édition est mal ponctué.

2. Il y a là un passage qui, sous une forme délicate, laisse deviner une pensée fort lascive. Il est utile de le citer, pour apprécier le caractère de la poésie que nous étudions : *Tant li est ses jeus douz et buens Et del baisier et del sentir Que il lor avint, sanz mentir, Une joie et une merveille Tel qu'onques encor sa pareille Ne fu oie ne seue ; Mès toz jorz iert par moi teue, Qu'el conte ne doit estre dite : Des joies fu la plus eslite Et la plus delitable cele Que li contes nos tet et cele* (v. 4674-83).

3. Cette liberté indiscrete de Méléaguant n'est guère en harmonie avec ce qui a été dit plus haut sur la réserve que lui impose son père.

teste : « S'il y a du sang à mes draps, dit-elle, c'est que j'ai saigné du nez. » Et elle pense dire la vérité. Mais Méléaguant, qui ne la croit pas, va chercher son père. Devant le roi, Guenièvre et Ké affirment de nouveau leur innocence ; Méléaguant persiste à les accuser, et Ké consent, tout blessé qu'il est, à livrer combat contre lui pour justifier la reine. Mais Lancelot, qu'elle a fait prévenir, arrive et prend la cause en mains. — Les deux adversaires jurent sur les reliques et engagent un nouveau combat ; il a le même dénouement que le premier : Guenièvre, à la prière de Bademagu, intervient encore pour sauver Méléaguant (v. 5044).¹

Lancelot se remet alors en chemin pour trouver Gauvain. Une lieue avant d'arriver au pont sous l'eau, il rencontre un nain qui lui demande de le suivre en un *mout bon lieu*, dont il sera bien vite revenu à ses compagnons. Mais il est pris et saisi (v. 5086). Ce récit est très obscur ou au moins très écourté. — Ceux qui l'accompagnaient, après l'avoir vainement attendu, poursuivent leur route ; ils arrivent au pont *evage*, juste au moment où Gauvain, qui en le passant était tombé dans le fleuve, allait périr noyé. Ils le tirent de l'eau, et ils lui apprennent les événements. Il se rend à la cour avec eux, apportant à la reine la triste nouvelle de la disparition de Lancelot. Le roi le fait chercher par tout son royaume ; mais on n'en trouve aucune trace. Gauvain, Ké et les autres s'apprêtent à se mettre en armes à sa recherche, quand un valet arrive et présente au roi une lettre, dans laquelle Lancelot annonce qu'il est paisiblement auprès d'Artu, et que celui-ci mande à la reine et aux autres de venir à sa cour le plus tôt possible (v. 5271)². — Ils prennent congé de Bademagu, et reviennent chez Artu. Là tout le monde félicite Gauvain, croyant que c'est lui qui a délivré la reine. Gauvain refuse ces louanges et les reporte à Lancelot, qu'il croit auprès d'Artu ; quand il apprend qu'on ne l'a pas vu à la cour, il comprend que la lettre apportée à Bademagu était fautive ; l'inquiétude sur le sort de Lancelot est plus grande que jamais (v. 5358).

Pendant l'absence de la reine, les dames et les demoiselles du pays, pour faire diversion à leur souci, avaient résolu de convoquer les chevaliers à un parlement et à un tournoi, pour juger ceux qui mériteraient d'être choisis pour amis ou pour époux ; c'était la dame de Noanz³ qui avait provoqué à cet effet la dame de Pomelagoi. Le jour du tournoi approche : on y invite la reine (v. 5414). — La nouvelle s'en répand et arrive jusque dans le pays de Gorre³, chez le sénéchal de Méléaguant,

1. Cette lettre est un moyen peu primitif, et qui ne se trouverait pas dans un récit quelque peu voisin de la forme celtique originale.

2. Pour la forme, voy. la rime des v. 5369, 6069.

3. *El reaume fu espandue Dont nus retourner ne soloit, Mes ores quiconques voloit Avoit et l'entree et l'issue* (v. 5418-21). La délivrance de Guenièvre avait détruit pour toujours l'enchantement du pays.

qui était le geôlier de Lancelot, car Méléagant, qui l'avait fait prendre par la trahison du nain, le lui avait donné à garder. Lancelot se désole de n'y pouvoir aller. La femme du sénéchal (sans doute en l'absence de son mari) lui permet de s'y rendre, à condition qu'il regagnera la prison aussitôt après ; il le jure, et part, couvert des armes vermeilles du sénéchal, que la dame lui a prêtées. Arrivé à Noanz, Lancelot, qui prend parti pour ceux de Noanz, reçoit l'hospitalité dans une pauvre maison. Il a mis (suivant l'usage) son écu à la porte, et se repose sur le lit. Un héraut, que cet écu inconnu intrigue, entre et reconnaît Lancelot. Celui-ci lui défend de le faire connaître. Le héraut promet la discrétion ; mais il sort en criant :

« Or est venuz qui aunera !
 Or est venuz qui aunera ! » ...
 Et sachiez que dit fu lors primes : § 570
 « Or est venuz qui aunera ! »
 Nostre mestre en fu li hira
 Qui a dire le nos aprist,
 Car il premièrement le dist ¹.

Le tournoi commence ; Lancelot, inconnu, y accomplit de grands exploits. La reine, qui l'a deviné, envoie une *pucele* lui dire simplement : *Au pis* ² ! Aussitôt il se comporte du pis qu'il peut, manque ses coups,

1. J a les trois fois *qui l'aunera* (de m. aux v. 5617, 5682 et 5963) ; *qui aunera* est dans T et en outre dans le ms. du Vatican (voy. le dict. de M. Godefroy, au mot *auner*). La leçon de J, qui n'est donc pas la bonne, se retrouve dans le roman en prose. — Ce passage est aussi important qu'énigmatique en quelques points. Il prouve que le cri : *Or est venuz qui aunera !* était souvent poussé, au XII^e siècle, dans les tournois, par les hérauts qui voulaient acquérir un grand crédit à quelque chevalier ; cependant je ne l'ai trouvé mentionné nulle part. *Auner* est pris ici dans un sens figuré que développent les v. 5682-5, dans lesquels on se moque de la prédiction du héraut : *Amis, cist n'aunera hui mès ; Tant a auné c'or est brisiée S'aune, que tant nos as proisiée* (le second vers de ce passage, identique dans J et C, prouve encore que les leçons de J où on a *l'auner* pour *auner* sont fautives). La forme *hira* pour *hirauz* est tout à fait bizarre ; je retrouve *hera* au suj. plur. dans un autre passage de Chrétien (*Chev. au lion*, v. 2202 : *dira*), et *hyras* au suj. plur. dans *Gilles de Chin* (v. 4607). — Enfin il semble résulter de ce passage que Chrétien était héraut d'armes. « C'est ce jour-là, dit-il, qu'on cria pour la première fois : Or est venu qui aunera. *Nous* en avons pour maître ce héraut, qui *nous* enseigna à le dire, car il le dit le premier. » Ce *nous* n'a guère de sens s'il ne s'applique à l'auteur lui-même associé aux autres hérauts ; il paraît difficile de croire que ce cri ait été poussé, au temps de Chrétien, par d'autres que les hérauts. Cette manie d'assigner, dans un trait du récit, une origine à un usage contemporain est fréquente au moyen âge ; nous en avons déjà vu un exemple ; Rabelais s'en est moqué avec une verve incomparable.

2. Dans T comme dans J la phrase est coupée de même : « *Et si li dites a conseil Que au (J a) noauz que je li mant* (v. 5646) ; » « *Sire, ma dame la reine Par moi vos mande et jél vos di Quz au noauz...* » *Quant cil Poi*, etc. Le

donne des signes de peur, s'enfuit ; tous rient, et le héraut qui avait annoncé sa victoire est couvert de confusion. Le lendemain le tournoi recommence¹ ; mais on ne voit pas le chevalier aux armes vermeilles dont la double conduite a tant étonné. Guenièvre, qui n'a plus de doute, le fait chercher par la même *pucelle* ; elle le trouve, et lui dit de la part de la reine de le faire encore au pis ; mais, renvoyée une seconde fois, elle lui dit de faire au mieux. Aussitôt il montre une force et une prouesse si merveilleuses que tout le monde en est ébahi, et le héraut recommence à proclamer sa vaillance². Les demoiselles qui étaient venues pour choisir un mari disent toutes qu'elles ne veulent que le chevalier aux armes vermeilles, et quand, la journée finie, il s'esquive sans qu'on puisse le retrouver, elles déclarent qu'elles ne se marieront pas de cette année, et ainsi le « parlement » se termine sans avoir atteint son but (v. 6056). — Cependant Lancelot est retourné dans sa prison. La dame qui l'avait laissé aller au tournoi avait cru devoir en prévenir son mari le sénéchal, lequel, fort inquiet, était allé raconter la chose à Méléaguant. Celui-ci lui ordonne, dès que son prisonnier sera revenu, de l'enfermer si solidement qu'il ne puisse plus sortir. Le sénéchal fait construire une tour sur le bord de la mer ; on y enferme Lancelot, puis on mure³ les portes, et on ne laisse d'ouverte qu'une petite fenêtre par laquelle on passe à Lancelot chaque jour, à heure fixe, une maigre pitance (v. 6146).

Ici⁴ se termine la partie du poème écrite par Chrétien. Ce qui suit est rédigé par Godefroi ; le style est d'ailleurs sensiblement le même. — Méléaguant, charmé du succès de sa perfidie, se rend à la cour d'Artu et provoque Lancelot, de ce jour en un an, pour la bataille convenue entre eux (voyez ci-dessus, p. 476). On lui dit qu'on n'a pas de nouvelles de Lancelot, et il est convenu que s'il n'est pas là au jour marqué, c'est Gauvain qui fera le combat à sa place (v. 6225). — Méléaguant retourne chez son père, qu'il trouve fêtant son jour de naissance dans sa ville de Bades, et se vante d'avoir inspiré à Lancelot une telle crainte qu'il n'a

poète a voulu sans doute indiquer que la soumission de Lancelot était telle qu'il n'était même pas besoin d'exprimer l'ordre en entier. Il est au complet plus loin, au v. 5854 : *Que encor au noauz le face* ; mais nous retrouvons la phrase interrompue au v. 5889 : « *Or vos mande ma dame, sire, Que tot le mieuz que vos porrez....* » Et il respont, etc.

1. Il y a là une énumération des chevaliers qui y prennent part, intéressante en elle-même, et par la description de leurs armoiries, qui semble confirmer la supposition émise plus haut.

2. Gauvain ne prend pas part au combat ; il lui suffit d'admirer les hauts faits du chevalier vermeil : il était convenu que nul ne pouvait vaincre Gauvain ; cf. *Rom. X*, 471.

3. *Murer* de T est la bonne leçon ; J a par erreur *barrer*.

4. C'est du moins l'opinion de M. Holland, que j'ai adoptée plus haut. Tarbé fait cesser Chrétien au v. 6129 : la différence est peu de chose.

5. J porte *Bode*, mais c'est une faute ; voy. plus loin, p. 512.

pas osé le rencontrer à la cour d'Artu. Son père se moque de sa vanité, et lui dit que Lancelot n'a sûrement pas peur de lui, mais qu'il est mort ou prisonnier (v. 6374). — La sœur de Méléaguant, entendant cela, se promet de le trouver et de le délivrer. Longtemps elle erre au hasard sans résultat ; mais un jour elle arrive devant la tour et devine qu'elle a trouvé ce qu'elle cherche. Elle s'approche et elle entend les plaintes de Lancelot. Elle l'appelle, il paraît à la fenêtre ; elle lui apprend que c'est à elle qu'il a donné la tête du chevalier qu'il avait vaincu en allant au pont de l'épée (voy. ci-dessus, p. 473), et qu'elle veut lui payer ce service. Elle trouve un pieu¹ qu'elle passe à Lancelot, qui élargit la fenêtre et sort par là². Elle le met sur sa mule, et le mène à une maison qu'elle a ; là on soigne Lancelot, que les privations avaient fort affaibli. Quand il est revenu en bon point, il la remercie, et prend congé d'elle pour se rendre à la cour d'Artu (v. 6706).

Ce jour même Méléaguant était venu réclamer sa bataille, dont le terme était échu. Lancelot n'ayant pas reparu, Gauvain se fait armer pour combattre à sa place. Il va prendre son écu, quand il aperçoit Lancelot, qui arrive autant à l'improviste que s'il tombait des nues. Gauvain aussi heureux que surpris embrasse son ami. Tout le monde apprend ce retour et en fait grande joie, surtout la reine, mais elle ne le montre pas. Lancelot raconte la trahison dont il a été victime et manifeste l'intention d'en punir l'auteur. Gauvain le prie de le laisser faire le combat, mais il refuse, et paraît devant Méléaguant, qui ne peut en croire ses yeux. Le combat a lieu, et après quelques péripéties Lancelot est vainqueur et tranche la tête de Méléaguant :

Li rois et tuit cil qui i sont
 Grant joie en demeinent et font ;
 Lancelot desarment adonques 6995
 Cil qui plus lié ne furent onques ;
 Si l'en ont mené a grant joie.

Seignor, se avant en disoie, etc. (voy. ci-dessus, p. 463).

Telle est l'œuvre de Chrétien et de Godefroi. On ne peut contester qu'elle ne présente une certaine unité : Méléaguant est vainqueur de Ké, auquel la reine était confiée, et l'emmène dans le royaume de Gorre, où languissent déjà beaucoup de sujets d'Artu, qui ne seront délivrés que si

1. C'est la leçon de T, qui me paraît préférable à celle de J : *un pic*. Où, dans ce désert, se serait-elle procuré un pic ?

2. Ce récit est très bref et peu clair. Lancelot dit qu'une fois la fenêtre élargie il pourra descendre à l'aide de la corde dont il se sert pour monter son manger. La fenêtre est donc située au haut de la tour ; alors comment la demoiselle a-t-elle pu lui tendre le pieu ? Au reste, quand il s'en va, on ne parle plus de cette corde.

un homme hardi pénètre dans ce royaume par le pont de l'épée ou par le pont sous l'eau et délivre un seul d'entre eux. Gauvain et Lancelot se mettent à la poursuite de Méléagant ; ils se dirigent, le premier vers le pont sous l'eau, le second vers le pont de l'épée. Lancelot franchit ce pont, livre à Méléagant un combat qui reste indécis et doit être repris à la cour d'Artu, mais qui suffit pour délivrer Guenièvre et les autres captifs. Après divers incidents qui nous font connaître ses relations avec la reine, il part à la rencontre de Gauvain, mais il est victime d'une ruse de Méléagant et enfermé pendant longtemps. Enfin, grâce au dévouement de la sœur de ce perfide ennemi, à laquelle il avait rendu service, il est délivré, arrive à la cour d'Artu le jour même où devait avoir lieu le second combat, et cette fois, vainqueur sans conteste, tranche la tête de son ennemi.

Mais, si le plan général du récit est simple et clair, il n'en est pas de même d'un grand nombre des traits dont ce récit se compose. D'abord plusieurs épisodes sont absolument inutiles : la première partie du roman, prise en bloc, n'a aucun lien avec la seconde. La demoiselle au lit périlleux, celle qui soumet Lancelot à une si rude épreuve, le chevalier qui veut la ravir, les gens de Logres soulevés contre ceux de Gorre, l'inconnu qui reproche à Lancelot d'être monté sur la charrette apparaissent et disparaissent sans qu'on comprenne leur raison d'être et d'agir. La charrette elle-même est inexplicable : qui était ce nain qui la conduisait ? quel intérêt avait-il à contraindre Lancelot à un acte déshonorant ? comment la reine a-t-elle connu cette aventure ? nous ne l'apprenons nulle part. Ce qui est plus singulier encore, c'est l'obscurité qui règne sur la conduite du héros principal : d'où arrivait-il, sur son cheval essoufflé, quand il rencontre Gauvain et lui emprunte un de ses destriers ? Il volait évidemment à la poursuite de Méléagant ; mais qui donc l'avait prévenu de l'enlèvement de la reine ? Plus tard il faut supposer qu'attiré dans le bois où Ké venait déjà d'être blessé et fait prisonnier, il a soutenu un combat acharné contre Méléagant et toute sa troupe, combat dans lequel il a eu son cheval tué (celui qu'il venait d'emprunter à Gauvain), et a dû, contraint par le nombre, laisser s'éloigner ses ennemis, emmenant leur proie¹ ; cependant nulle part dans la suite il n'est fait allusion à ce combat, et on ne s'explique pas comment Méléagant et ses gens, qui portent

1. M. Mærtens (p. 652, n.) soutient contre P. Paris que la rencontre de Gauvain et de Lancelot a lieu après le combat de celui-ci contre Méléagant, et il le conclut de l'état où est le cheval de Lancelot. Mais les vers qu'il cite (272-3) : *Sor un cheval duillant et las, Apantoisant et tressue*, nous montrent un cheval fatigué, mais non blessé. C'est plus tard que Gauvain retrouve mort le destrier qu'il avait prêté, et à côté les traces d'un grand combat.

Ké blessé dans une litière¹, ont pu s'éloigner assez vite pour que Lancelot perde complètement leurs traces et soit obligé de monter sur la charrette pour reprendre la piste ; cette piste une fois ressaisie, il la laisse d'ailleurs s'effacer, et il s'inquiète non plus du chemin qu'a pris la reine, mais du moyen de pénétrer dans le royaume de Gorre. Le personnage de Bademagu n'est pas clair non plus : comment ce roi débonnaire retient-il prisonniers tous ceux que Lancelot finit par délivrer ? comment, ennemi des injustes prétentions de son fils, se borne-t-il à les combattre en paroles au lieu de les réduire à néant ? Comment le royaume de Gorre est-il rendu accessible à volonté à ceux du pays, tandis qu'il est inaccessible aux étrangers ? il y a donc pour les premiers d'autres entrées que les deux terribles ponts² ? on ne nous les fait pas connaître. J'ai déjà signalé l'incohérence qui règne dans le récit sur les frontières de ce royaume.

A ces obscurités, qui tiennent sans doute en bonne part à l'état où il avait recueilli le conte, Chrétien se plaît à en ajouter d'autres, qui font partie de sa manière et qui sont destinées à rendre le récit plus piquant. Le poème est plus qu'au milieu quand nous apprenons pour la première fois (v. 3260) le nom du héros ; les auditeurs du XII^e siècle étaient sans doute jusque-là vivement intrigués : les amours de Lancelot avec Guenièvre n'étaient peut-être pas encore connus, et on disputait sans doute sur le nom du chevalier de la charrette (le passage, v. 2345 ss., sur la fée qui l'avait élevé devait éclairer ceux qui avaient déjà entendu l'histoire de l'enfance de Lancelot). Le combat de Ké et celui de Lancelot contre Méléaguant dans le bois sont indiqués simplement par la fuite du cheval de l'un, par la rencontre du cheval mort de l'autre. On ne dit pas clairement si la violence qu'on veut faire à la demoiselle que Lancelot délivre (voy. p. 468, n. 4) est réelle ou simulée, etc. — Godefroi imite son maître dans l'emploi de ce moyen, un peu pénible, de piquer la curiosité. Il ne nous dit nullement, au début, pourquoi la sœur de Méléaguant s'intéresse tant à Lancelot, et ne nous apprend que plus tard, par elle-même, que c'était elle à qui il avait fait, en allant à Gorre, le grand plaisir de couper la tête d'un chevalier qu'elle haïssait³.

1. Soit dit en passant, cela contraste singulièrement avec ce qui est raconté plus tard de Méléaguant, qu'il faisait empoisonner les blessures de Ké : pourquoi ne l'avait-il pas achevé sur place ?

2. Le chevalier qui offre, à une si étrange condition (voy. ci-dessus, p. 472), à Lancelot de lui faire passer le fleuve en barque le pouvait-il réellement ? et comment cela se concilie-t-il avec la donnée générale du poème ?

3. Ce passage a échappé à P. Paris, qui dit (*Les Romans de la Table Ronde*, t. V, p. 94) que Godefroi n'explique pas les motifs de la conduite de la sœur de Méléaguant, et se contente de dire : *Et sachiez bien que ce fu cele Qui n'est pas liée a mon conte* ; on aurait là une preuve palpable de l'antériorité du roman

Pour bien apprécier l'œuvre des deux poètes français, il faut tâcher de se rendre compte de la source à laquelle ils ont puisé, de l'état dans lequel ils ont trouvé le récit et des changements qu'ils y ont faits ; mais, avant de nous livrer à cette recherche, il faut résoudre une question préalable : le rapport de leur poème au *Conte de la Charete* en prose qui fait partie du grand roman de *Lancelot*.

II. — Le *Conte de la Charete* en prose.

L'enlèvement de Guenièvre par Méléagant et sa délivrance par Lancelot du Lac sont racontés aussi dans le grand roman en prose de *Lancelot*, qui contient une histoire de ce chevalier depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et qui, avec le *Saint Graal* et le *Merlin*, constitue un grand cycle de compositions étroitement reliées l'une à l'autre. Le récit en question, dans le *Lancelot*, forme un épisode assez nettement délimité et auquel, à l'exemple d'autres critiques, je donne comme au poème le nom de *Conte de la Charete*¹. La question du rapport des deux contes de la charrette, en prose et en vers, mérite d'être examinée avec soin : suivant le sens où on la résoudra, en effet, on devra résoudre la question générale du rapport des romans en prose aux romans en vers, et notamment aux poèmes de Chrétien. Si Chrétien a travaillé sur le *Lancelot* en prose, ce *Lancelot* et subséquemment les romans du *Saint Graal* et de *Merlin* (et aussi de *Tristan*) ont été écrits tels que nous les avons peu après le milieu du XIII^e siècle et ont dû puiser presque directement aux sources celtiques ; si au contraire l'auteur du *Lancelot* a eu sous les yeux le poème de Chrétien, les romans en prose sont d'une époque sensiblement plus récente, et, loin d'être plus voisins des récits bretons originaires, ne les ont connus que par l'intermédiaire de poèmes composés en France, et qui puisaient déjà eux-mêmes dans des récits de seconde main. Enfin, si Chrétien et le *Lancelot* dérivent, indépendamment l'un de l'autre, d'une même source, la date des romans en prose et leur rapport avec la tradition bretonne restent indéterminés.

Les trois opinions ont été soutenues. L'abbé de La Rue le premier, puis Paulin Paris ont exprimé en général l'idée que les romans en prose étaient les originaux des poèmes et spécialement que Chrétien avait tiré la *Charete* du *Lancelot*. Cette opinion, M. Jonckbloet l'a appuyée de nom-

en prose, mais la leçon du vers en question est : *Qu'orainz amentui en mon conte*, et il se rapporte aux v. 6242 ss., où cette sœur a été mentionnée pour la première fois par Godefroi.

1. Ce nom est étranger au roman lui-même ; voy. ci-dessous, p. 497, n. 2.

breux arguments¹, auxquels mon père, dans le t. V de ses *Romans de la Table Ronde*, en a ajouté quelques autres. Ces arguments ont convaincu la plupart des critiques, entre autres M. Conrad Hofmann, qui en a tiré les conséquences, et nous a montré Chrétien à l'œuvre, extrayant de l'interminable *Lancelot* son élégant et court poème². — D'autre part, Valentin Schmidt, Fauriel, Wolf, Grimm, Gervinus, M. de La Villemarqué, sans connaître les raisons de M. Jonckbloet et sans en donner eux-mêmes de bien précises, ont émis l'opinion inverse, à savoir que les poèmes de Chrétien étaient antérieurs aux romans en prose et leur avaient servi de modèles. Spécialement pour le *Conte de la Charete*, M. Holland³ est porté à se rattacher à cette manière de voir, et réfute quelques-uns des arguments de M. Jonckbloet. — Enfin tout récemment M. Paul Mærtens a minutieusement étudié la question, et, après avoir pesé les raisons données pour et contre, s'est décidé pour le troisième système et a conclu que le poème de Chrétien et la *Charete* en prose étaient indépendants l'un de l'autre et avaient une source commune⁴.

Le système de M. Jonckbloet et celui de M. Mærtens sont les seuls qui aient été soutenus par une argumentation sérieuse. Ils sont cependant, on ne saurait en douter, erronés l'un et l'autre, et il faut leur substituer définitivement l'opinion qui voit dans la *Charete* en vers la source de la partie correspondante du *Lancelot*. Pour l'établir, des arguments positifs sont à peine nécessaires ; car la postériorité de la prose sur les vers frappe tout de suite les yeux qui ne sont pas prévenus. Mais les

1. *Le Roman de la Charrette*, par Gauthier Map et Chrestien de Troïes, publié par le docteur W. J. A. Jonckbloet. La Haye, 1850, in-4°. Je cite cette publication de préférence à l'introduction au *Lancelot* néerlandais. — M. Mærtens donne exactement les autres indications d'auteurs qui se sont occupés de notre sujet ; il est inutile de les répéter ici.

2. « Le *Lancelot* ... est d'une grande importance. C'est lui seul, jusqu'à présent, qui nous permet d'étudier la manière dont Crestien se comporte avec ses sources. Il prend un de ces grands romans en prose qui, environ une génération avant lui, en Angleterre, sous l'influence de la cour normande (on sait qu'on attribue dans l'impulsion qui leur donna naissance la part principale à Henri II), avaient réuni dans plusieurs grands conglomerats une masse de traditions celtiques ; il en extrait un épisode (ici celui du voyage de Lancelot sur la charrette infamante) ; il le dépouille de tout ce qui se rapporte à des événements antérieurs ou postérieurs, il raie une masse de noms propres, abrège et hâte la narration prolixie et lente, fait passer devant nous le sujet, avec agilité et vie, dans ses petits vers coulants de huit syllabes à rimes plates, relève çà et là le récit par des expressions brillantes et des traits de mœurs courtoises, et c'est ainsi que vient au monde un poème de Chrétien, c'est-à-dire une œuvre non de génie, mais du talent le plus éminent. »

3. Voy. Holland, *Crestien von Troies* (Tübingen, 1854), p. 131 ss.

4. *Zur Lancelotsage, eine literarhistorische Untersuchungen*, p. 557-706 du t. V des *Romanische Studien* de M. Boehmer (voy. *Rom.* X, 307, 477). La discussion du rapport de Chrétien au roman en prose forme le § III (p. 648-687). — J'adopte la désignation de C pour le poème, R pour le conte en prose.

deux critiques dont je conteste l'opinion ont apporté à l'appui de leur thèse des raisonnements qui sont plus ou moins spécieux et qui demandent à être discutés. Je commencerai par examiner ceux de M. Jonckbloet, dont quelques-uns ont déjà été réfutés, avec plus ou moins de bonheur, par M. Mærtens. On verra que plusieurs d'entre eux reposent sur des malentendus.

On peut grouper sous trois chefs les arguments donnés par le savant critique néerlandais pour établir l'antériorité de *R* (la *Charete* en prose) sur *C* (la *Charette* en vers). D'après lui, plusieurs traits du poème, ou ne s'expliquent que par des parties antérieures et postérieures du roman en prose, ou ont été modifiés par Chrétien pour éviter de renvoyer à ces parties ; en outre, il y a dans le poème des passages qui ne s'expliquent bien que si l'auteur avait sous les yeux la prose du roman ; enfin ce roman est, en plusieurs passages, plus clair, plus naturel et plus simple que le poème, et doit par conséquent être regardé comme plus ancien. J'examinerai successivement ces trois ordres d'arguments.

Il est incontestable, d'abord, que *R* et *C* présentent, au point de vue de l'ensemble des récits relatifs à Lancelot, l'aventure de la charrette dans un jour très différent. Dans Chrétien c'est un épisode parfaitement complet en soi, dont les origines, il est vrai, sont obscures, mais qui trouve en lui-même son commencement et sa fin. Dans *R* au contraire il est rattaché par mille fils à toute une série d'aventures étrangères. La cour d'Artu, brillante dans *C* comme au début de tous les poèmes *épisodiques*, est triste dans *R*, parce qu'on a appris successivement la mort de Galehaut, le roi des Iles-Lointaines, ancien ennemi d'Artu devenu son allié, celle de la dame de Malohaut, l'amie de Guenièvre, et la disparition de Lancelot, qu'on croit mort aussi. M. Jonckbloet veut que Chrétien ait supprimé l'indication de cette tristesse pour ne pas embarrasser son récit d'allusions au passé ; mais ce personnage de Galehaut est étranger à tous les romans de l'ancienne époque, celui de la dame de Malohaut en est inséparable, et la disparition de Lancelot est liée à la mort de Galehaut. Galehaut est d'invention moderne, et était parfaitement inconnu à Chrétien ; pour le démontrer il me faudrait, il est vrai, anticiper sur l'étude du roman de *Lancelot* et de ses éléments ; mais je pense qu'il suffit de faire, une fois prévenu, attention au caractère de ce personnage¹, et de remarquer son absence dans toute la littérature en vers. — Dans le cimetière où Lancelot, d'après *C*, trouve les tombes où reposeront un jour les plus illustres chevaliers et lui-même, il ren-

1. P. Paris, qui regardait les romans en prose comme antérieurs aux poèmes, a été cependant, en maint endroit, frappé de ce qu'il y a d'inconsistant et de visiblement moderne dans ce personnage de Galehaut.

contre bien autre chose dans *R* : il soulève la lame qui recouvre la tombe de Galahaz, fils de Joseph d'Arimathie, et ce Galahaz lui fait toutes sortes de révélations (sur lesquelles j'aurai à revenir ailleurs) relatives en partie au saint graal. M. Jonckbloet voit dans *R* le récit primitif, et pense que Chrétien a emprunté le sien à l'épisode, en effet fort semblable, des tombes visitées par Lancelot, dans la première partie du roman, à la Douloureuse Garde¹. Mais il est certain, et M. Mærtens le reconnaît, que le saint graal est originairement tout à fait étranger à l'histoire de Lancelot, et par conséquent la forme de cet épisode qui l'y mêle est postérieure à l'autre. Si le prosateur a ici changé le récit du poème, c'est que le roman de *Lancelot* l'avait déjà utilisé une première fois (précisément dans l'épisode de la Douloureuse Garde), et qu'il n'a pas voulu se répéter trop littéralement. — J'arrive à un passage qui jusqu'à présent a été mal compris. Le mauvais accueil que Guenièvre fait à Lancelot quand il se présente devant elle après avoir combattu Méléagant est, d'après M. Jonckbloet, bien mieux motivé dans *R*, où il s'explique par des événements antérieurement racontés, et « la comparaison de ce passage dans les deux versions suffirait pour démontrer la priorité du récit en prose. » En effet dans *C*, si Guenièvre reçoit aussi mal Lancelot, « c'est parce qu'il est monté dans la charrette, ce qui était un déshonneur. Cette réponse dénoterait chez Guenièvre la plus noire ingratitude, parce que c'est pour elle que le chevalier a bravé l'opinion du monde ; c'eût été pour elle plutôt une raison d'être fière que de se montrer courroucée. Si Chrétien est réduit à un si pauvre expédient, c'est qu'il ne pouvait pas donner la vraie raison, parce qu'elle se rattache à une partie antérieure du roman de Lancelot. » M. Holland n'admet pas cette appréciation : « D'après les idées raffinées de courtoisie de notre poète, dit-il, Guenièvre, sans être ingrate, pouvait ne pas pardonner facilement à Lancelot la vilénie de son voyage en charrette, bien qu'il l'eût commise uniquement pour elle, ou même à cause de cela, car on était en droit d'exiger de celui que la reine aimait qu'en aucune circonstance il ne manquât aux convenances extérieures (p. 141). » M. Mærtens (p. 668) est du même avis. Mais, comme on peut le voir plus haut dans mon analyse, l'omission de deux vers après le v. 360 dans le ms. suivi par M. Jonckbloet et la fausse ponctuation des v. 4484-7 dans son édition ont altéré le sens de ce passage. La reine reproche à Lancelot non pas d'être monté dans la charrette, mais d'avoir hésité un seul instant à y monter, ce qui est absolument conforme au code de l'amour courtois. — Le tournoi qui est cause que Lancelot sort passagèrement de sa prison a dans *R* une autre origine que dans *C* (une origine que Chrétien, soit dit en passant, aurait

1. Voy. aussi P. Paris, V, 44.

sûrement adoptée s'il l'avait connue, car elle fait disparaître plus d'une invraisemblance de son récit); mais, comme *C* y mentionne la dame de Noanz, M. Jonckbloet en conclut qu'il a connu tout le roman de *Lancelot*, car cette dame y figure ailleurs. Les noms des personnages des romans de la Table Ronde appartiennent à tous les romans, et, soit que celui-ci ait été inventé par Chrétien, soit qu'il lui soit venu de contes antérieurs, il ne saurait rien prouver¹.

Il résulte de cet examen que les raisons alléguées pour prouver que *C* a connu les parties antérieures de *R* sont dénuées de toute valeur. Venons aux arguments qui ont été donnés pour établir que Chrétien avait sous les yeux, pour l'épisode même qui nous occupe, le texte du roman en prose. Quand Lancelot, après sa première victoire sur Méléagant, se présente devant Ké, celui-ci, dans la prose, « se liève encontre lui tant comme il puet et dit : « Bien veigniez, li sires des chevaliers ! Certes « mout est hors del sens qui devant vos enquier et emprent chevaleries. « — Por quoi ? » fet il. — « Por ce que vos achevez ce que ge empris « comme fous. » Dans le poème on lit :

Quant Lanceloz vint devant lui....
 Si li dist au premerain mot : 4005
 « Com m'as honi ! — Et je de quoi ? »
 Fet Lanceloz. « Dites le moi ;
 Quel honte vos ai je donc fete ?
 — Molt grant, que tu as a chief traite 4010
 La chose que ge n'i poi trere,
 S'as fet ce que ge ne poi fere. »

M. Jonckbloet voit dans ces deux passages de grandes différences. Ké, dans la prose, est vif, valeureux et magnanime ; ici, il est représenté comme brutal, envieux, déloyal et fanfaron ; or, d'après lui, ce changement du caractère du sénéchal s'est produit peu à peu dans les romans, et le poème présente une conception de ce personnage qui est postérieure à celle du roman. M. Holland a répondu (p. 140) que le caractère de Ké a pu être diversement traité par divers auteurs sans que cela implique un développement chronologique ; M. Mærtens (p. 666) exprime à peu près la même pensée, et ajoute que le *Lancelot* présente plus d'une fois le sénéchal sous un jour peu favorable. Mais ces deux critiques auraient dû remarquer que l'observation de M. Jonckbloet porte à faux et repose en partie sur une mauvaise lecture. Dans le passage cité, Ké n'insulte

1. Cf. Holland, p. 142 ; Mærtens, p. 671. Ce dernier se trompe en voyant dans le v. 5368 *Vers celi de Pomelagoi* (ou p.-ê. avec T *Envers celi de Pomagloi*, cf. *Pomeglai* dans *R*) l'indication du lieu du tournoi ; voy. ce qui a été dit plus haut, p. 479 : *celi* veut dire « celle. »

nullement Lancelot ; il ne montre pas « de dépit brutal et d'envie ; » il lui dit simplement, avec un sentiment d'humilité qui, pour être pénible, n'est pas nécessairement amer envers son rival : « Tu m'as fait honte, en accomplissant ce que je n'ai pu mener à bonne fin. » Et la preuve, c'est que dans les vers comme dans la prose, après ces premières paroles, les deux chevaliers, pour emprunter les paroles que M. Jonckbloet applique à la prose seule, « se mettent à deviser comme de vieux amis. » L'éditeur de la *Charete* renvoie, il est vrai, aux v. 5184-5 du poème, où on lit dans son texte que ceux qui ramenaient Gauvain, tiré de l'eau, se rendirent à la cour, où était le roi et Guenièvre (ces vers sont altérés dans J)

Et Kex avoec, li seneschax,
 Et si estoit si desleax
 De traison plein et conblez, 5185
 Qui molt laidement a troblez
 Por Lancelot toz ces qui vient.

Ici Ké serait présenté comme un traître qui aurait causé, par ses agissements envers Lancelot, un grand chagrin à tous ceux qui l'aimaient. Jamais Chrétien n'a représenté le sénéchal sous ces traits odieux ; on ne voit pas d'ailleurs à quoi se rapporterait cette allusion, et enfin la phrase boite évidemment. La leçon de T nous tire d'affaire : ce ms. lit au v. 5184 : *Si i estoit li deslaiaux*, et, sans son secours, on pouvait corriger : *Et s'i estoit li desleaus* ; il s'agit non de Ké, mais de Méléaguant. Au reste, si l'un des deux textes est plus sévère pour le sénéchal que l'autre, c'est la prose, et de beaucoup : quand Méléaguant croit avoir convaincu la reine de relations coupables avec Ké, il ne dit rien, dans Chrétien, d'outrageant pour celui-ci, et s'étonne même qu'un chevalier de son prix (v. 4886) ait commis un pareil acte contre l'honneur de son seigneur ; Bademagu déclare que Ké est trop loyal et trop courtois (v. 4840) pour être soupçonné. Dans R au contraire Méléaguant reproche à la reine de trahir son époux, qui est le meilleur chevalier du monde, pour le plus mauvais qui y soit : « Si en est grans la desleauté de tel « dame com l'en vos tesmoine, quant vos honissiez le plus prodome dou « monde dou plus malveis (p. 41). » On ne trouvera rien de pareil dans Chrétien. — « La description du tournoi de Pomeglai nous donne une nouvelle preuve, dit M. Jonckbloet, que le conte en vers a pour base le roman en prose. Lancelot, en se rendant à cette assemblée, reçoit les armes *vermoilles* du sénéchal de Méléaguant (v. 5499), et plus tard (v. 6026) il est désigné comme

Cil qui porte l'escu vermoil.
 D'où vient que (v. 5957) le poète l'appelle le chevalier
 As armes de sinople taintes ?

C'est qu'il oublie pour un moment la couleur des armes qu'il lui a prêtées, en jetant les yeux sur le récit en prose où il trouve que son héros « porte escu de sinople, taint a trois escueles d'argent » (pag. 50). » M. Holland dit là-dessus (p. 142) : « Si Lancelot est désigné (v. 6026) comme *cil qui porte l'escu vermoil*, au v. 5957 au contraire comme le chevalier *as armes de sinople taintes*, on peut l'expliquer par une négligence du poète ; mais il n'y a sans doute pas là la preuve qu'il ait eu pour modèle le roman en prose. » La négligence, il faut l'avouer, serait fort singulière, d'autant plus que les armes vermeilles de Lancelot sont mentionnées dans six passages (voy. Mærtens, p. 672) et ont une grande importance dans le récit. Aussi M. Mærtens propose-t-il d'admettre que l'écu vermeil avait une marque que désignerait l'expression *teintes de sinople*. L'explication est bien plus simple : *sinople*, qui, dans la langue actuelle du blason, au moins depuis le xv^e siècle (voy. Littré), signifie la couleur verte, était autrefois le nom de la couleur rouge, et c'est d'ailleurs le seul sens conforme à l'étymologie : *Sinopis*, *Sinopica* en latin, comme *σινωπίς*, *σινωπική* en grec, désigne l'ocre rouge de fer, qu'on apportait de Sinope¹. En français les exemples ne sont pas rares. Dans *Fergus* (v. 540) on lit : *Li haubers estoit si vermaus... Mais ce n'iert mie de sinople Ni de bresil*. Dans le *Bel Desconeu*, v. 1698 : *Roses vermelles i avoit, De sinople les roses sont* (add. v. 2045). Dans *Joufroi*, v. 899 : le comte commande *Un escu a sinople peindre... Vermeilles fist ses conoissances Et son heume et son escu*. Dans le *Ménestrel de Reims* (§ 126), on voit le roi d'Espagne portant son écu *qui estoit poinz de sinople a trois chastiaus d'or qui senefient qu'il est rois de Castele*, et on sait que les armes de Castille sont de gueules à un château d'or à trois tours². Il n'y a donc aucune contradiction dans Chrétien, et la prose et les vers disent la même chose.

Le troisième ordre d'arguments de M. Jonckbloet a été l'objet, de la part de M. Mærtens, d'une objection générale fort judicieuse, et qui suffit à le réfuter. Si, dans plusieurs passages, dit-il à peu près, le récit en prose est plus clair et plus vraisemblable que le récit en vers, et si Chrétien a eu sous les yeux le récit en prose, il a donc rendu obscur ce qui était clair, invraisemblable ce qui était vraisemblable ? C'est ce que n'admettra aucun critique, pour peu qu'il ait quelque connaissance des autres œuvres de Chrétien. La preuve alléguée par M. Jonckbloet se

1. On peut voir là-dessus la savante note de Du Cange, dans ses *Dissertations sur l'histoire de saint Louis*, p. 7 ; mais il s'est mépris en croyant que *sinople* en blason avait toujours voulu dire *vert*. Ce sens paraît venir des pelleteries vertes apportées de Sinope.

2. Le moy. h. all. *sinopel* ou *sinoper* a le même sens : *Sin schilt was Von sinopel rot genuoc* (*Lanzelet*, v. 4429).

retourne donc contre lui : Chrétien n'a pas dû gâter le récit en prose pour le mettre en vers. J'ajouterai, ce que ne fait pas M. Mærtens, qu'il est au contraire très naturel que l'auteur du roman en prose ait éclairci certaines obscurités dans le récit qu'il suivait, ait exposé certains traits plus simplement, ait comblé des lacunes et corrigé des invraisemblances. Il est inutile de reprendre après les deux critiques l'examen des divergences de ce genre, dont la constatation les amène à des conclusions opposées. Je toucherai seulement quelques points qui appellent une explication autre que celle qu'ils ont reçue. Tandis que dans *C* le combat de Ké contre Méléagant n'est pas raconté, mais que le poète le fait seulement deviner en nous montrant le cheval de Ké qui revient sanglant et sans cavalier, *R* raconte ce combat. C'est assurément plus simple ; mais la preuve que ce n'est pas pour cela plus ancien, c'est que le ms. *T* du poème, également choqué du procédé elliptique de Chrétien, a, tout comme *R*¹, inséré là un récit du combat de Ké (voy. ci-dessus, p. 464, n. 4). — D'après *C*, le roi Bademagu assiste au second entretien de Lancelot avec Guenièvre (v. 4458-9), et cependant les paroles qu'ils échangent (v. 4472 ss.) ne peuvent être dites devant un tiers. La prose est bien supérieure, qui dit : *Mès li rois qui mout estoit... courtois n'i fu gueres, ainz dist qu'il vielt vooir coment Kex le fet*. Mais on n'a pas remarqué que Lancelot, dans *C*, parle à la reine *a conseil*, c'est-à-dire « tout bas, » et s'ils avaient été seuls tous deux, il ne lui aurait pas dit (v. 4502-3) : « *Je ne vos puis mie ci Tot dire quanque ge voldroie*². » — Quand Gauvain ramène la reine à son époux, dans *C* tout le monde croit que c'est lui qui l'a délivrée ; on l'acclame, et il faut qu'il déclare que c'est Lancelot qui en a eu l'honneur ; dans *R* au contraire le roi demande tout de suite à Gauvain des nouvelles de Lancelot. Le récit de *R* est-il « plus simple ? » Il est tout naturel que le roi, qui a vu partir Gauvain à la poursuite de Méléagant et qui ne sait pas que Lancelot s'y est mêlé, attribue au premier la délivrance de sa femme. — Les réflexions de M. Mærtens (p. 658 s.) sur les prétendues invraisemblances du récit de Godefroi de Lagni dans l'épisode du combat final ne sont nullement fondées : il est particulièrement inexact de dire que les chevaliers ne devaient jamais voyager sans être armés ; Lancelot va sans armes, par deux fois, dans la prose comme dans les vers, à la recherche de Gauvain.

Chrétien n'a donc pas travaillé sur le roman en prose ; c'est le mérite de M. Mærtens d'avoir déjà mis ce fait hors de doute. Il ajoute avec

1. On pourrait croire que ce ms. a emprunté le récit de ce combat à *R*, mais il n'en est rien, et *R* n'a pas davantage puisé dans *T* ; les deux récits sont trop dissemblables.

2. De même c'est à cause de la présence du roi que Guenièvre lui montre la fenêtre de l'œil et non du doigt (ci-dessus, p. 478).

toute raison (p. 674) que, si *R* était la source de *C*, on ne comprendrait pas pourquoi *C* aurait laissé de côté tout ce qui dans *R* se rapporte au saint graal : « Chrétien a lui-même traité la légende du graal dans un autre poème¹ ; d'ailleurs l'unité du récit de la *Charete* n'aurait pas souffert s'il y avait admis les passages du conte en prose relatifs à ce sujet. Cependant *C* ne dit pas un mot du graal, d'où on peut conclure qu'il n'en était rien dit dans sa source : nouvelle et plus forte preuve que la source de *C* est plus ancienne que *R*. » Enfin il est bien difficile d'admettre, dit encore le critique allemand (et je suis tout à fait de son avis), que la rédaction de *R* puisse remonter à une époque antérieure à celle où Chrétien écrivit son poème.

Il paraît dès lors tout naturel de conclure que *R* dérive de *C* ; mais M. Mærtens se refuse à cette conclusion. Les raisons qu'il donne (p. 675) sont si faibles qu'on s'étonne qu'elles aient persuadé un critique qui en général fait preuve d'un fort bon jugement. La rédaction de *R* est en plusieurs endroits plus claire et meilleure que celle de *C* ; or le roman en prose aime en général à amplifier et à répéter : on ne peut donc croire qu'il ait ici amélioré ; — *R* diffère souvent de *C* sans qu'on puisse toujours indiquer pourquoi il aurait pratiqué un changement ; — *R* ne parle pas de l'aventure du château enchanté (v. 2312 ss.), et cependant le roman en général aime les récits d'enchantement² ; — il omet le passage où *C* raconte que Bademagu envoie par tout son royaume des messagers en quête de Lancelot, et le roman en général abonde en récits de « quêtes, » et n'aurait donc pas omis celle-là³ ; — *C* raconte que Lancelot, dans le château où le mena la charrette, entendit la messe le matin (v. 535 ss.), et, si *R* avait eu ce texte sous les yeux, il n'aurait pas supprimé ce détail, car en général il n'est pas chic de messes⁴ ; — enfin *R* n'aurait pas négligé les deux passages (v. 1815, 2111) où on reproche à Lancelot d'être monté sur la charrette. A ces considérations tirées du fond du récit, et qu'il est inutile de discuter, M. Mærtens en ajoute de plus singulières tirées de la forme : « Il serait surprenant qu'on ne trou-

1. Chrétien ne composa son *Conte du graal* que quelques années après la *Charete* ; quand il écrivit ce roman, il est probable qu'il n'avait jamais entendu parler du *graal* destiné à devenir si célèbre.

2. Mais précisément dans *C* il est dit que dans ce château il n'y avait pas d'enchantement ; cette aventure est peu intéressante, et elle n'est pas la seule que *R* ait omise.

3. Mais c'est justement parce que *R* abonde en longs récits de « quêtes » qu'il pouvait négliger celle-là, qui n'offre aucun intérêt et est racontée en neuf vers.

4. Tout ce passage est très changé dans *R*, le prosateur ayant amélioré le récit en faisant éveiller Lancelot par le nain qui lui a promis de lui faire voir la reine ; le nain l'éveillant et le passage du cortège ayant lieu au point du jour, la messe a naturellement disparu.

vât dans *R* aucune trace des mérites littéraires qui distinguent *C*, si *R* provenait de *C*. Or nous cherchons vainement dans *R* un passage où le romancier sorte personnellement du récit pour se livrer à des réflexions sur le sujet, tandis que Chrétien aime à l'occasion à quitter le ton narratif pour prendre le ton didactique... *C* nous offre en outre un proverbe (v. 341-44¹) qui n'est pas dans *R*. Il affectionne les comparaisons, dont *R* présente très peu d'exemples... Il anime son sujet par de brillantes descriptions... et il traite le dialogue d'une façon vraiment magistrale. Or beaucoup de ces descriptions ne se retrouvent pas dans *R*... et dans le maniement du dialogue on ne remarque pas d'influence de *C* sur *R*. » Il est trop clair que toutes ces différences tiennent à la façon d'écrire et de composer des deux auteurs, et ne prouvent nullement que le prosateur n'ait pas eu sous les yeux, pour le remanier à sa façon, le récit du poète.

Appuyé sur ces arguments qui n'en sont pas, M. Mærtens admet pour *R* et pour *C* une source commune qu'il appelle *o* ; dans les passages où *R* est meilleur et plus simple que *C*, on doit supposer que *o* était conforme à *R* : or *C* n'ayant pas dû gâter son modèle, il faut admettre entre *o* et *C* un intermédiaire, *c*, qui doit être responsable de toutes les lacunes et imperfections qu'on remarque dans *C* ; entre *o* et *R* il a dû y avoir plusieurs intermédiaires. — Tout cela ne mérite pas qu'on s'y arrête ; mais il est utile de répondre à ce qui suit. M. Mærtens veut prouver que *o* contenait plus que *C*, « ce qui ressort non seulement de *R*, mais de *C* même. » Méléagant parle de gens de Logres qu'il retient prisonniers dans son royaume : si le poète n'explique pas mieux cette circonstance, c'est que ses auditeurs savaient par un autre ouvrage comment et pourquoi Méléagant avait fait ces prisonniers ; or cet ouvrage devait être *o*. Il est singulier qu'un auteur qui refait un ancien poème y laisse de côté certaines parties qu'il suppose ensuite connues de son public. Mais que nous importe et qu'importait à Chrétien l'histoire de ces prisonniers ? le fait seul de leur captivité est intéressant, et suffisait aux auditeurs du XII^e s. comme aux lecteurs du XIX^e. L'aventure du chevalier du gué (voy. p. 468) et la tentative de la demoiselle pour détourner Lancelot de son chemin, qui sont dans *C* mais non dans *R*, se retrouvent dans des parties antérieures du *Lancelot* en prose ; or Chrétien n'a pas connu ce roman et n'a pu y puiser ces récits : donc ils étaient dans *o*, et le roman en prose les a transportés dans un autre endroit. Mais il est fort naturel d'admettre que l'auteur du *Lancelot* les a pris dans *C*. — L'aventure du cimetière, telle qu'elle est dans *C*, se retrouve ailleurs dans le roman en prose, tandis que dans

1. Ce n'est pas un proverbe : c'est la remarque citée plus haut sur la signification *malencontreuse* de la charrette.

notre épisode le roman la remplace par une autre : *o* racontait donc comme *C*, et *R* a changé. J'ai déjà dit que le *Lancelot* avait emprunté cette aventure à *C* et l'avait insérée ailleurs, à cause de quoi il l'a remplacée ici par une autre, rattachée au saint graal¹. — Les vers de *C* sur la dame qui avait donné à Lancelot son anneau : *Cele dame une fée estoit Qui l'anel doné li avoit Et si le norri en s'enfance*, prouvent que Chrétien trouvait dans *o* l'histoire de la jeunesse de son héros. Ils prouvent simplement que Chrétien, ainsi que son public, connaissait l'histoire de la dame du lac qui éleva le jeune Lancelot, comme elle est racontée dans le *Lanzelet* d'Ulrich et ailleurs. — Quelques personnages mentionnés dans *C* jouent un rôle dans d'autres parties de *R* ; leur histoire devait donc figurer dans *o*, où Chrétien a pris leurs noms. Mais ces noms appartiennent à l'ensemble des romans bretons, et c'est dans les poèmes de Chrétien, comme nous le verrons, que les romans en prose les ont pris, souvent pour les défigurer. — D'après toutes ces remarques, M. Mærtens conclut que le prétendu *o* « racontait la jeunesse de Lancelot, sa première entrevue avec Guenièvre², ses premiers exploits, ses amours avec la reine et sa liaison avec Galehaut, ainsi que les événements suivants jusqu'à la mort de Galehaut... Puis venait le conte de la charrette, et il est probable qu'on trouvait ensuite (à en juger d'après *R*) d'autres événements dont Lancelot était le héros. La fin de *o* était sans doute la reconquête du royaume de Benoïc (royaume du père de Lancelot) par les chevaliers de la Table Ronde, et le couronnement de Lancelot... Le *Lanzelet* d'Ulrich finit aussi par la restauration de Lancelot sur le trône qui avait été celui de son père. » Tout cela est absolument erroné. Il n'a jamais existé, antérieurement à Chrétien, d'ouvrage qui ait ressemblé à celui que M. Mærtens prétend restituer. Galehaut, comme je l'ai déjà dit, est un personnage inconnu à la deuxième comme à la première époque des poèmes de la Table Ronde, et est le produit de l'invention de l'auteur du *Lancelot* en prose. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut penser de la source de Chrétien ; mais rien ne nous empêche d'admettre que le conte de la charrette, dans le roman en prose, ait été fait directement sur son poème, et tout concourt, au contraire, à nous le persuader.

M. Mærtens en a donné la meilleure preuve en montrant (p. 677 ss.) qu'un grand nombre de vers du poème de Chrétien se retrouvent textuellement, avec le mot qui leur sert de rime, dans le récit en prose. Toutes les fois que nous trouvons un rapport de ce genre entre une version

1. Inutile de discuter d'autres rapprochements du même genre que fait l'auteur. Certains épisodes de *C* ressemblent à des récits qui se trouvent ailleurs dans le *Lancelot* ; donc *C* et *Lancelot* ont puisé dans *o* ; mais il n'y a aucune raison de ne pas admettre que *Lancelot* a puisé dans *C*.

2. M. Mærtens écrit toujours, je ne sais pourquoi, *Ginevra*.

rimée et une version prosaïque d'un même récit, nous pouvons être sûrs que la seconde provient de la première. Un poète qui travaille sur un texte en prose ne s'astreint jamais, particulièrement à la rime, à en conserver les expressions, surtout à en garder des phrases entières ; il le voudrait qu'il ne le pourrait pas. Au contraire, un écrivain qui *dérime* des vers en conserve presque toujours d'entiers en se contentant, pour les faire entrer dans son contexte, d'ajouter quelque syllabe, de déplacer quelque mot, ou simplement de détruire la rime jumelle. Je ne citerai ici qu'un petit nombre des exemples les plus saillants qu'en a relevés M. Mærtens en comparant *R* avec *C*. Il est probable qu'on en trouverait plus encore si, au lieu de comparer *C* avec le texte d'un seul manuscrit, publié par M. Jonckbloet, on le rapprochait d'une édition critique du conte de la charrette en prose.

C

67 Et vient jusqu'a l'uis de la sale
125 Et ainz l'en chez vos as piez
347 Et voit un nain sor les limons
1591 Vos en menrai veant ses iauz
1802 Sivrons moi et toi, setu viaus,
Le chevalier hui et demain
2190 Tantost com le jor veoir pot
2743 Que a merci venir l'estuet
3136 Le sanc jus de ses plaies tert
3942 Dame, veez ci Lancelot,
Fet li rois.
5859 Et lors comencent a huier
6141 Si li donoit l'en a mangier.

R

et va jusqu'a l'uis de la sale
et ainçois li chaoiz aus piez
et voit sor les limons un nain
et ge vos en merrai voiant ses iauz
si irons après le chevalier hui et
demain
si tost comme il pot le jor vooir
que a merci l'estuet venir
il tert le sanc jus de ses plaies
Dame, fet li rois, veez ci Lancelot
si le comencent a huier
si li portoit l'en a mangier.

M. Mærtens n'a pas étendu ces rapprochements à la partie du poème qui est de Godefroi de Lagni ; ils y sont plus rares, mais ils n'y font pas défaut. En voici quelques-uns :

6494	N'eust destor ne repostaille Ou je ne vos eusse quis... Se je en prison vos seusse, Ainz que trové ne vos eusse	se vos fussiez autresi en prison com- me ge sui... il ne remansist tor ne forteresce... ou ge ne vos queisse tant que ge vos trovasse
6563	Quant sa veue a mise fors Si com il puet	et met sa teste hors tant comme il puet
7015	Si s'entrefierent maintenant Es escuz [cous	si s'entredonent granz cops sor les escuz
7027	Andui s'entrefierent granz Sor les escuz qu'il ont aus cous Et sor les hiaumes.	sis'entredonent grans cops et pesanz parmi les heaumes et parmi les escuz.

Pour expliquer ces coïncidences autrement que par un emprunt direct de R à C, il faudrait admettre que l'original commun où auraient puisé les deux rédactions était un poème en vers de huit syllabes, dont un grand nombre étaient absolument identiques à ceux de Chrétien et de Godefroi. Or c'est là, évidemment, une supposition absurde ; car si Chrétien avait connu un poème semblable, il ne se serait pas amusé à le récrire, ou s'il l'avait récrit, il n'en aurait pas conservé tant de vers intacts (disons-en autant de Godefroi¹). La preuve est donc faite, et il est établi que l'épisode de l'enlèvement de Guenièvre, dans le *Lancelot* en prose, a été écrit d'après le *Conte de la Charete* de Chrétien de Troyes et Godefroi de Lagni².

C'est là un résultat fort important, et qui servira souvent de point d'appui à nos raisonnements dans nos recherches ultérieures sur l'histoire des romans de la Table Ronde. Sauf le *Tristan*, que je laisse de côté provisoirement, et les poèmes de Robert de Boron, reconnus par tous les critiques compétents comme sources des rédactions en prose correspondantes, il n'y a pas, dans tous ces romans, un cas où nous puissions comparer, comme ici, l'original et l'imitation. Mais ce cas est capital. Du moment que l'auteur du *Lancelot* a imité Chrétien de Troyes, il n'a pas écrit avant 1170, et il doit sans doute avoir écrit sensiblement plus tard ; tout ce qui, dans son récit, est étranger au poème qu'il suivait doit être considéré comme ajouté par lui, soit d'après d'autres poèmes, soit d'après sa propre imagination, en sorte que son œuvre apparaît comme un grand travail à la fois de compilation et d'invention. Ce qui est vrai du *Lancelot* le sera bien probablement du *Saint Graal* et du *Merlin*, dont nous avons d'ailleurs, au moins en partie, les sources dans les poèmes de Robert de Boron. C'est en effet la conclusion que nos études confir-

1. M. Mærtens (p. 686) ne recule pas devant cette conséquence de son système. Il croit même retrouver dans R des paires de vers qui ont bien pu exister tels quels dans o. Les deux premiers exemples qu'il en donne (*Devant le roi, et dit : Tenez, sire, mon gage, que sui prez ; — Si s'en ist de Camaalot, vers la forest s'en va trestot*) sont malheureux : *tenéz* ne rime pas avec *préz* = *prests* (en outre il y a *que ge sui prez*), ni *Camaalot* avec *trestot* (d'ailleurs le texte porte : *si s'en ist de Camaalot et s'en va trestot son pas vers la forest*). Les autres sont insignifiants ou ne s'obtiennent qu'en modifiant le texte.

2. Le prosateur semble lui-même citer sa source quand il dit, en parlant de Guenièvre (p. 39) : « Car ce dit li contes qu'ele fu deus jors et deus nuiz sanz boivre et sanz mangier. » Cela se rapporte à ces vers (4245-6) : *La reine en tel duel estut Deus jorz que ne manja ne but*. Le renvoi est peut-être plus clair encore dans l'introduction, où on rapporte que Lancelot « vint a dreite hore de midi a Camaalot en la place ou Kex li seneschaus fu abatuz et navrez por la reine qu'il conduisoit, si comme li contes de la charete le devise. » On ne voit nulle part que l'auteur de *Lancelot* divise son ouvrage en « contes » ; quand il cite ainsi des « contes », ce sont toujours des récits étrangers et non des parties du roman. C'est ce qui fait qu'on ne peut lui attribuer la désignation de *conte de la charete* donnée à cet épisode de son livre.

meront de plus en plus, mais que nous pouvons dès maintenant considérer comme assurée. Il nous restera à rechercher, d'après toutes les données que nous auront fournies ces études, quand, où, par qui furent exécutées ces immenses compositions, ces *pulcherrimae regis Arturi ambages* qui faisaient l'admiration de Dante. Une autre tâche, que je n'aborderai pas, au moins maintenant, consistera à étudier comment les romans en prose se comportent avec leurs originaux en vers ; mais je chercherai à démêler dans les premiers la part qu'il faut faire à l'invention propre de leurs auteurs. Pour aborder ces questions avec quelque sûreté, il faut d'abord avoir suivi de sa source à son embouchure l'autre grand courant qui est venu se jeter dans cette « mer des histoires, » à savoir la légende du graal. Ce sera l'objet d'un prochain travail ; mais auparavant, revenant au *Conte de la Charete*, je vais essayer de retrouver l'origine et le sens primitif du récit conté par Chrétien, et de marquer l'importance qu'a dans l'histoire littéraire l'œuvre du poète champenois.

III. — *Le sujet du poème de Chrétien.*

En dehors du poème de Chrétien, qui est, comme on vient de le voir, la source directe de l'épisode qui lui correspond dans le *Lancelot* en prose, nous possédons un récit réellement indépendant de l'enlèvement et de la délivrance de Guenièvre dans une compilation anglaise bien connue, mais trop peu utilisée jusqu'à présent pour les études de ce genre, le *Livre d'Arthur*, appelé improprement *Le Morte Darthure*, rédigé par sir Thomas Malory (ou Malorye, ou Maleore) en 1469 ou 1470, et imprimé pour la première fois en 1485 par Caxton, et souvent depuis¹. On distingue à première vue dans le livre de Malory, qui demanderait une analyse spéciale, deux éléments : ce qui se retrouve plus ou moins identiquement dans des romans français connus, et ce qui ne s'y retrouve pas. Il serait fort précipité de regarder ces dernières parties de l'œuvre comme étant sorties de l'imagination du rédacteur anglais ; plusieurs récits, auxquels on attribuait naguère cette origine, ont déjà pu être identifiés avec des récits français qui n'avaient pas été signalés jusqu'à présent, et il est extrêmement probable que Malory s'est borné tout le temps à traduire, en abrégant toujours et en modifiant çà et là son original ou ses originaux. Tel est aussi le cas pour les neuf premiers chapitres du livre XIX², dans lesquels il raconte d'une manière assez différente l'aventure qui fait le sujet du *Conte de la Charete*. Voici un résumé de ces chapitres.

1. Je me sers de l'édition de Macmillan, 1868, bien qu'elle soit « revised for modern use » ; cela n'a pas d'importance ici.

2. La division en livres et en chapitres est du fait de Caxton.

Un jour du mois de mai, Guenièvre (*Guenever*) invite ses chevaliers à l'accompagner le lendemain matin pour aller au mai¹ (*maying*) dans le bois non loin de Westminster². Elle part avec dix dames et les dix chevaliers qui lui appartenaient spécialement, parmi lesquels le sénéchal Ké (*Kay*)³; chacun d'eux amène un écuyer et deux sergents (*yeomen*); tous sont habillés de vert, et n'ont d'autre arme que leur épée. Après qu'ils ont cueilli le mai, chargés d'herbes, de mousse et de fleurs, ils vont reprendre le chemin du palais, quand apparaît Méléaguant (*Sir Meliagrance*). Ce fils du roi Bademagu (*Bagdemagus*) avait un château à sept milles de Westminster. Il aimait la reine depuis des années, et « le livre dit » qu'il avait souvent déjà essayé de l'enlever, mais avait toujours été retenu par la crainte de Lancelot (*Sir Launcelot*). Cette fois, sachant par ses espions que Lancelot ne l'accompagnait pas et que les gens de sa suite étaient sans armures, il se présente avec quatre-vingts hommes bien armés et arrête, « comme dit le livre français, » le gai cortège. Les chevaliers de la reine veulent cependant la défendre, mais bientôt ils sont tous grièvement blessés. Pour empêcher qu'on les achève, la reine consent à suivre Méléaguant, à condition qu'on ne la séparera pas de ses dames et de ses nobles chevaliers. — On emporte donc les blessés à cheval ou en litière. Guenièvre trouve moyen de remettre son anneau à un page, et de lui dire d'aller prévenir Lancelot de ce qui se passe. Méléaguant, qui s'est aperçu de la fuite du page, dresse sur la route de son château une embûche à Lancelot : trente archers attendront, bien cachés, le chevalier qui accourra bientôt sur un cheval blanc, mais ils se contenteront de tuer son cheval, sans s'en prendre à lui, car il est trop difficile à vaincre. Averti par le page, Lancelot s'arme en toute hâte, fait dire à Lavain, son écuyer⁴, de le suivre, monte à cheval, et s'élance aussi vite qu'il peut. « Le livre dit qu'il prit l'eau au pont de Westminster, et fit remonter son cheval à la nage jusqu'à Lambeth⁵. » Il arrive à l'endroit du

1. Sur cette expression et le sens qu'elle a, voyez l'art. *May* dans Sainte-Palaye.

2. C'est à Westminster que réside Arthur dans cette partie du livre.

3. C'est là un trait qui n'a certainement rien d'ancien. Les noms des neuf autres « chevaliers de la reine, » empruntés à divers romans, n'ont pas besoin d'être mentionnés.

4. Ce Lavain (*Lavaine*), dont le nom est inconnu aux romans français, est le frère de la belle Elaine d'Escalot (*Astolat* dans Malory), qui mourut d'amour pour Lancelot. Son introduction dans notre épisode, où il joue d'ailleurs un rôle très inutile, paraît être du fait de Malory, qui semble avoir une grande prédilection pour ce personnage.

5. Si Malory entend « le livre français, » il est plus que probable qu'il lui prête une de ses propres inventions. Il aime en général ces indications géographiques plus ou moins exactes. C'est ainsi qu'il prétend (l. XVIII, ch. 9) qu'Astolat (= Escalot) est Gifford.

combat, et suit les traces des chevaux jusqu'à un bois où des archers embusqués lui enjoignent de retourner sur ses pas s'il ne veut perdre son cheval ; sur son refus ils percent en effet son cheval de flèches. Lancelot, après avoir en vain essayé de les joindre à travers les haies et les fossés, poursuit sa route à pied ; mais bientôt il se sent accablé sous le poids de son armure, de son écu et de sa lance. A ce moment il rencontre deux charretiers de Méléaguant, qui venaient chercher du bois. Le premier, auquel il demande de le prendre dans son chariot, refuse grossièrement ; Lancelot l'étend mort d'un « buffet. » L'autre, épouvanté, consent à le mener, et bientôt, de la fenêtre du château de Méléaguant, Guenièvre et ses dames voient arriver un chariot, dans lequel se tient debout un chevalier : « Voyez, madame, dit l'une d'elles, ce chevalier, fort bien armé, qui voyage dans un chariot : sans doute il va se faire pendre. » Mais la reine reconnaît l'écu de Lancelot, et réprimande celle qui avait ainsi parlé. Arrivé à la porte, Lancelot descend, ouvre la porte en renversant le portier, et provoque à grands cris le traître Méléaguant. — Celui-ci, rempli de terreur, va se jeter aux pieds de Guenièvre en la suppliant d'intercéder pour lui auprès de Lancelot ; elle y consent, calme son chevalier, non sans quelque peine, le fait désarmer, et le conduit auprès des chevaliers blessés ; ils se racontent les perfidies de Méléaguant, et regrettent d'être empêchés de s'en venger. « Et, à ce que dit le livre français, Lancelot fut appelé longtemps après le Chevalier du Chariot.... Et nous laissons ce conte[-là], *le Chevalier du Chariot*, et venons à ce conte[-ci]. » Lancelot et la reine conviennent de se voir la nuit suivante à une fenêtre munie de barreaux de fer. — Dans la nuit en effet, Lancelot, quittant son écuyer qui l'avait rejoint, appuie une échelle au mur et trouve Guenièvre à la fenêtre. Ils se parlent, mais ils souhaitent se voir de plus près. « Eh ! bien, dit Lancelot, je vais éprouver ma force pour l'amour de vous. » Il arrache les barreaux, mais il se coupe la main jusqu'à l'os. En partant, quelques heures après, il remet les barreaux comme ils étaient, et fait panser sa main blessée, qu'il couvre d'un gant pour qu'on ne remarque rien. Au matin, Méléaguant entre dans la chambre de la reine et voit du sang sur ses draps : Persuadé que ce sang vient d'un des chevaliers blessés qu'elle a voulu garder dans sa chambre, il l'accuse de trahison envers son époux ; elle proteste avec indignation, ainsi que les dix chevaliers. — Lancelot arrive sur ces entrefaites et prend aussi la défense de la reine. Méléaguant l'engage à ne pas embrasser cette querelle, car, tout vaillant qu'il est, il succomberait dans une cause où il aurait le droit contre lui. Lancelot persiste à affirmer qu'aucun des chevaliers blessés n'a pénétré dans le lit de la reine, sur quoi Méléaguant et lui échangent leurs gants, qui sont scellés de leur sceau et remis aux

chevaliers¹. Le jour du combat est fixé à huitaine. « Jusque-là, dit Méléaguant, vivons en paix ; dînons, et ensuite nous retournerons à Westminster avec la reine. » Puis il offre à Lancelot de lui faire visiter son château : Lancelot accepte, mais en suivant son hôte il tombe par une trappe dans un souterrain. Méléaguant feint de ne pas savoir ce qu'il est devenu, et Guenièvre et sa suite reviennent auprès d'Arthur, qui apprend seulement alors toute l'histoire. — Lancelot est visité dans sa prison par une demoiselle qui lui offre de le délivrer s'il veut l'aimer ; il s'y refuse absolument, malgré la mort et même la honte qu'elle lui annonce s'il n'est pas au rendez-vous le jour du combat. Enfin, ce jour-là même, elle lui propose de le délivrer s'il lui donne seulement un baiser. Il y consent, sort de la prison, prend et selle un cheval, et galope vers Westminster. — Guenièvre allait être brûlée, car Méléaguant réclamait son dû, puisque Lancelot ne paraissait pas. Lavain demande et obtient de livrer la bataille à sa place, mais au moment où les deux adversaires sont en lice et où les hérauts vont crier « *Lessés les aler*, » arrive Lancelot forçant son cheval. Il raconte au roi toutes les trahisons de Méléaguant. Le combat a lieu : Méléaguant, se voyant outré, demande grâce ; Lancelot regarde Guenièvre, qui lui fait de la tête signe de ne pas l'accorder. Il engage alors son adversaire à se relever et à recommencer la lutte, et comme celui-ci s'y refuse, il lui propose de combattre la tête et le côté gauche désarmés, et la main gauche liée derrière le dos. Méléaguant consent cette fois, et, après quelques passes, « Lancelot lui donna un tel coup sur le heaume qu'il lui fendit la tête en deux parties... Et le roi et la reine firent dès lors encore plus de cas de Lancelot, et il fut mieux traité qu'il ne l'avait été jamais. »

L'auteur lui-même semble diviser son récit en deux parties distinctes, quand il nous dit, après avoir mentionné le surnom de Chevalier du Chariot donné à Lancelot : « Nous laissons ce conte-là, *le Chevalier du Chariot* et nous venons à ce conte-ci. » Il me paraît en effet qu'il a puisé à deux sources distinctes : la seconde partie peut fort bien, malgré les différences qui la séparent de la seconde partie du poème de Chrétien, en provenir plus ou moins directement², et je ne m'en occuperai pas davan-

1. Ces formalités avant le combat judiciaire sont inconnues au XII^e siècle ; ce sont des interpolations postérieures.

2. Les différences sont grandes, mais elles peuvent toutes être le fait d'un abrégiateur et arrangeur, d'ailleurs assez habile. Ainsi la trappe dont se sert Méléaguant est heureusement substituée à l'obscur histoire du nain (ci-dessus, p. 479) ; le bûcher où Guenièvre doit être jetée, qui rend la fin plus dramatique, se retrouve dans plusieurs récits analogues ; la générosité de Lancelot envers Méléaguant dans le combat final est déjà (ainsi que le signe de tête de Guenièvre), quoique sans l'addition étrange du roman anglais, dans la *Charete* en prose, ce qui prouve que cette partie du récit de Malory a passé par le *Lancelot*

tage. Mais il n'en est pas de même de la première partie. Nous trouvons ici des faits tout à fait particuliers, et qui remontent très probablement à une source indépendante de celle où a puisé Chrétien.

En effet certains de ces traits nous sont attestés par divers textes gallois comme ayant appartenu à d'anciens récits celtiques. Il ne faut pas de longues démonstrations pour établir que Méléagant, qui enlève Guenièvre dans les deux poèmes français, celui de Chrétien et celui que Malory a suivi dans sa première partie, n'est autre que le Maelwas ou Melwas¹ de la tradition bretonne, dont j'ai parlé dans mon premier article sur Lancelot, et qui enlève également la femme d'Arthur. Or cet enlèvement est célèbre dans la poésie galloise, et les allusions qui y sont faites montrent que dans sa forme primitive il ressemblait bien plus au récit de Malory qu'à celui de Chrétien.

Une note ajoutée à une pièce bizarre, le Dialogue d'Arthur et de sa femme, dit, en parlant de Gwenhwyvar, qu'elle était la seconde femme d'Arthur et celle qu'enleva Melwas, prince d'Albanie (Écosse)². — Un poète du XIV^e siècle, David ab Gwilym³, a fait trois allusions à cette histoire. Aucune n'est d'ailleurs fort claire. L'une (p. 220, 153) n'est que d'un mot, et on n'est pas d'accord sur le sens de ce mot : le poète, parlant d'un doux sommeil qu'il a eu, dit qu'il était plus doux que celui de l'apôtre Paul, plus doux que celui des Sept Dormants, plus doux que celui de Melwas y *glas glog*. « Sous la grotte verte, » traduit M. de La Villemarqué dans une lettre qu'il a bien voulu m'écrire à ce sujet⁴; Williams, dans ses *Eminent Welshmen*, traduit « sous le manteau vert, » et voit là une allusion à l'histoire de l'enlèvement. Le sens ordinaire de *clog* est « pierre ; » il y a là sans doute une référence à quelque trait légendaire qui nous est inconnu. — Le second passage (p. 106, 73) est plus long et plus intéressant ; mais l'interprétation en est assez difficile. Deux celtisants anglais, consultés par mon savant ami M. Ward, M. Jenner, du British Museum, et M. Cowell, professeur de sanscrit à l'université

en prose ; au reste cette générosité de Lancelot est imitée de celle qu'il montre dans Chrétien envers le chevalier qui l'a insulté (ci-dessus, p. 473), et que le prosateur a répétée. Ce qu'on ne comprend seulement pas bien, c'est pourquoi Méléagant, une fois débarrassé de Lancelot, renvoie Guenièvre. Le compilateur n'ayant pas à sa disposition Bademagu, inconnu au poème qui lui avait fourni sa première partie, n'a pas su se tirer de cette difficulté.

1. Le *w* a dû passer par *gu* pour arriver à *g* ; c'est pourquoi j'ai préféré la graphie *Meleagant*.

2. *Myvyrian Archaiology*, I, 175 ; cf. La Villemarqué, *les Romans de la Table Ronde*, p. 10, 59.

3. Ses poésies ont été publiées deux fois, en 1759, à Londres, par Jones et Owen, et récemment à Liverpool. Je dois à M. Ward les renseignements qui suivent.

4. M. de La Villemarqué, qui a le premier (p. 59) renvoyé à ce passage de David, n'a pas signalé les deux autres.

d'Oxford, ont donné des huit vers qui le composent deux versions qui concordent à peu près sur tous les points. Voici donc en français le sens de ces vers, et le texte gallois en regard :

Och ! nad gwiw-uchenaïd gwas,	Hélas ! il ne sert de rien de pousser
I mi alw am grefft Melwas ;	un soupir d'amant malheureux,
Y lleidr, drwy hud a lledryd,	Et je souhaiterais en vain la ruse
Aeth a bun i eitha' byd ;	de Melwas :
I'r coed ir ai 'r hocedydd,	Le voleur, par illusion et jonglerie,
I furiau caingc o frig gwydd :	Emporta la belle au bout du monde.
A dringo heno, fal hwn,	Au vert bois alla le trompeur,
Yn uchel a chwenychwn.	Aux murailles de branches des cimes
	des arbres.
	Et cette nuit, comme lui,
	Je voudrais bien grimper en haut.

Ces mots, *hud a lledryd*, traduits ici par « illusion et jonglerie, » peuvent, comme me l'a fait remarquer M. Ward, avoir un sens un peu différent. Si on admet en effet avec Stephens¹ que *hud a lledryd* signifie « masque, divertissement, jeu théâtral, » on peut croire que Melwas s'était déguisé pour enlever la reine. Il résulte en tout cas du sixième vers, d'ailleurs peu clair, que c'est dans un bois que se passa la scène. — Le troisième passage (p. 326, 229), signalé et traduit par M. Cowell, est ainsi conçu dans le texte et la traduction :

Astrur fu 'r ffenestr oefdraul,	La fenêtre dévorant la vie a été une
Lle rhoed ; ddwyn lleufer haul :	cause de tourment,
Na bwy' hen a bu o hud	Là où elle était placée pour amener
Ffenestr a hon unffunud ;	la lumière du soleil :
Dieithr hwyl, da uthyr helynt,	Puissé-je ne pas vieillir ! mais il y
Yr hon o Galleon gynt,	a eu par magie ²
Y doe Felwas o draserch	Une fenêtre de même façon que la
Drwyddi, heb arswydi serch,	mienne ³ ;
	Ce fut un étrange voyage, une mer-
	veilleuse aventure,
	Quand jadis, de Caerléon,
	Melwas alla, par une passion excès-
	sive
	Au travers [de cette fenêtre], sans
	aucunes craintes d'amour,

1. Je me sers de la traduction allemande de Schulz, *Geschichte der welschen Literatur*, p. 62 ss.

2. C'est le mot *hud*, déjà mentionné, qui signifie proprement « illusion. »

3. La pièce d'où sont tirés ces vers a pour titre : *Sur une fenêtre de chêne*.

Cur trymhaint cariad tramawr,	Dans l'angoisse de la souffrance de son grand amour,
Gynt ger ty ferch Gogfran Gawr.	Jadis, près de la demeure de la fille de Gogfran Gawr.

Cette fille de Gogyrfan ou Gogfran Gawr est bien, d'après les renseignements gallois, la femme d'Arthur ; seulement, au lieu d'être la seconde Gwenhwyvar, comme le dit l'annotateur du dialogue, ce serait la troisième. — Enfin, William Owen, dans la *Cambrian Biography* (Londres, 1813), dit, à l'article *Melwas*¹ (p. 248) : « Il se vêtit de feuilles, pour épier Gwenhwyvar et sa suite, qui, selon la coutume, étaient allées, au premier de mai, cueillir des branches de bouleau afin d'en faire des guirlandes pour la bienvenue de l'été ; et au moyen de ce déguisement il l'enleva². »

Quelle est au juste la valeur de ce dernier passage ? Il est difficile de le décider. Owen n'indique pas ses sources, et il a fort bien pu, sans le dire, deviner l'identité de Melwas et de Méléaguant et prendre tout simplement dans Malory le cadre de la cueillette du mai. Mais les passages de David ab Gwilym, tout obscurs qu'ils sont, ne laissent pas de doutes sur un point : Melwas, d'après d'anciens contes gallois, enlevait la femme d'Arthur dans un bois, et, autant qu'il semble, en se déguisant par un vêtement de feuillage. Or c'est bien ainsi que le poème français perdu qu'a suivi Malory représente l'enlèvement ; il n'est pas question du déguisement de Méléaguant, mais il semble que ce trait ait disparu par inadvertance, et qu'il soit préparé par l'ordre que donne la reine à tous ceux qui l'accompagnent de s'habiller de vert ; quand ils reviennent, ils sont en outre chargés d'herbes et de feuilles, et le ravisseur s'en couvrirait aussi, sans doute, pour se faire passer pour l'un d'entre eux et enlever ainsi la reine. Le combat qui, dans Malory, remplace cette ruse est alors étranger au récit primitif, et n'a peut-être été inséré que par le compilateur, pour rattacher (par l'histoire des blessures) la seconde partie de l'épisode à la première.

Le poème français dont j'admets l'existence comme source de la première partie de cet épisode a peut-être laissé une trace en dehors du livre de Malory. La *Crone*, de Henri du Türlin, contient à l'aventure de

1. M. de La Villemarqué (p. 59) avait, par distraction, attribué ce petit récit à David ab Gwilym ; c'est le savant auteur lui-même qui, sur une question que je lui avais adressée, m'a fait connaître cette confusion arrivée dans ses notes et m'a indiqué le passage de la *Cambrian Biography*. Je dois d'ailleurs remarquer que la traduction qu'il donne de ce petit récit offre plusieurs additions, suppressions et modifications.

2. Il est singulier que l'auteur de cette courte notice ne dise pas comment la reine fut reprise à Melwas.

Guenièvre avec Méléagant des allusions que j'avais d'abord, sans les examiner de plus près, rapportées au poème de Chrétien, mais qui me semblent maintenant avoir trait à un récit différent et semblable en quelques points à celui de Malory. C'est M. Warnatsch, dans l'intéressant travail dont j'ai parlé au début de cet article, qui a le premier signalé les traits particuliers de ces allusions du poète allemand.

La première se trouve aux v. 2098 et suivants. Il s'agit de la coupe où ne peuvent boire que des chevaliers sans reproche¹ : Lanzelet ne réussit pas dans cette épreuve, parce que, « contrairement à ce qui convient à un chevalier, il était monté dans une charrette², poursuivant sa vengeance, quand Milianz emmena malgré lui la reine ; car il avait perdu son cheval, et à cause de cela il ne pouvait à pied franchir les ronces et le fourré, et il ne voulait pas non plus retourner en arrière avant d'avoir trouvé dans quelle situation³ était la reine. » — Plus loin (v. 5990), le poète, parlant des vicissitudes de la fortune, après avoir cité différents cas, dit : « Et il en fut de même pour Milianz, quand, par son outrecuidance, il combattit Lanzelet, pour Ginover, près du fleuve, après qu'il l'avait emmenée dans son pays. » — Enfin, en racontant l'épreuve du gant féé (voy. *Rom.* X, 486), Henri nous montre (v. 24496 ss.) Lanzelet échouant une fois encore ; Keii lui dit : « Sire Lanzelet, vous n'étiez pas satisfait, quand Milianz eut tué votre cheval et le mien, dans la poursuite que nous faisons, et qu'il vous fallut de nécessité monter sur un chariot⁴, contraint par la fatigue, et moi je fus emmené⁵ avec la reine⁶. »

Le récit auquel paraissent se rapporter ces allusions diffère et de celui de Malory et de celui de Chrétien. Il diffère du premier en ce qu'il rapporte, comme Chrétien, un combat près du fleuve (voy. ci-dessus, p. 475) entre Lancelot et Méléagant⁷, et en ce qu'il représente Ké seul comme emmené avec la reine. Il diffère du second en ce qu'il représente,

1. C'est Henri qui a inventé cette contre-partie à l'épreuve des dames ; voy. Warnatsch, p. 114 ; ci-dessus, p. 461.

2. *Uf einen karren* : charrette ou chariot.

3. *In welchem urkunde* : je ne comprends pas quel sens ce mot a ici.

4. *Uf einen wagen* : chariot ou charrette.

5. *Und ich wunders wart hin gevüeret* : je ne comprends pas ce que peut signifier ici *wunders* ; on s'attendrait plutôt à *gewunt*, « blessé ».

6. Keii ajoute qu'en vérité c'est là un bien petit tort qu'a eu Lanzelet, et que s'il n'a pas réussi dans l'épreuve, il doit y avoir d'autres motifs : c'est sans doute parce qu'il a dédaigné l'amour de la déesse (*gotinne*) qui l'a élevé dans le lac : « Si je voulais, j'en dirais plus long ; vous savez bien où tend ce discours. »

7. La forme *Milianz* est assez éloignée du français ; il n'est pas probable cependant que Henri ait connu à ce personnage un autre nom que celui de Méléagant.

comme Malory, Lancelot montant sur la charrette par fatigue¹, et non, comme dans Chrétien, pour obtenir des renseignements sur la route suivie par la reine. Un trait qui est étranger aux deux versions connues est que le cheval de Ké soit tué : dans Chrétien il s'enfuit après que son maître a été désarçonné, dans Malory il n'est pas mentionné spécialement. Ce qui est dit de Milianz pourrait faire croire que le poème connu de Henri se terminait par le combat entre Méléagant et Lancelot, combat dans lequel le premier était vaincu définitivement²; tel a pu être aussi le dénouement primitif du poème suivi par Malory, changé par le compilateur parce qu'il a voulu souder à ce poème la seconde partie du poème de Chrétien.

M. Warnatsch présente, pour établir que le poème de Chrétien n'est pas celui auquel renvoie Henri du Türlin, une observation très fine³ : « Henri, dit-il, ne mentionne aucunement la liaison amoureuse de Ginover et Lancelot. Dans les épreuves de la coupe et du gant, il cherche (souvent à grand'peine) à découvrir une faute morale des personnes qui y prennent part pour en faire la cause de leur échec. Il n'aurait certainement pas, à cette occasion, laissé échapper les relations coupables de Ginover avec Lancelot, pour fournir, à propos des deux, ou au moins de Ginover, au sénéchal matière à ses railleries et à ses dénonciations impitoyables. Au lieu de cela, nous voyons, sans parler de Lancelot, que dans l'épreuve de la coupe on ne reproche à la reine aucune faute précise, et que dans celle du gant on lui impute sans raison à faute l'attentat de Gasozein. Henri était évidemment embarrassé de motiver l'insuccès de Ginover (d'ailleurs représenté comme aussi faible que possible, cf. *Rom.* X, 486) : preuve certaine qu'il ne savait rien des amours de la reine avec Lancelot, qui évidemment (au moins aux yeux d'Artur, témoin de l'épreuve) auraient apparus comme sa faute principale. Il suit de là que Henri connaissait bien l'aventure de la délivrance de la reine par Lancelot, le voyage en charrette et autres détails, à peu près iden-

1. De même que dans Henri il s'agit de ronces et de fourré (*gedrenge*) que Lancelot ne peut franchir, de même dans Malory, quand son cheval est tué, il ne peut atteindre les archers, à cause des fossés et des haies qui l'arrêtent.

2. En effet, dans Chrétien, grâce à l'intervention de Bademagu et de Guenièvre, le combat entre Méléagant et Lancelot reste indécis : il ne serait donc guère bien choisi comme exemple, en Méléagant, de fortune adverse, à côté d'autres guerriers réellement vaincus par leurs adversaires.

3. P. 136. En revanche je ne comprends pas pourquoi M. Warnatsch veut (p. 108, n. 3) que les allusions de Wolfram d'Eschenbach dans le *Parzival* se rapportent au même poème qu'a connu Henri. Les allusions de Wolfram conviennent très bien au poème de Chrétien. Les noms sont *Lanzilot* et *Meljakanz*. Quant au père de ce dernier, Wolfram lui donne le nom étrange de *Poydiconjunz*, qui doit provenir de *Badegamus*, qu'on trouve parfois dans les manuscrits pour *Bademagus*.

tiques au récit de Chrétien et du roman en prose, mais sans qu'un amour coupable entre Lancelot et la reine fût mis en relation avec cette délivrance. C'est Chrétien, ou le roman en prose, ou leur source commune¹, qui a introduit ce motif dans le récit². »

Le poème qu'a connu Henri du Türlin racontait, d'après cela, l'enlèvement de Guenièvre par Méléagant. Lancelot, averti sans doute comme dans Malory, la suivait ; son cheval était tué, et il s'avancait péniblement à travers les broussailles et les ronces qui entouraient le château du ravisseur. Il se résignait, n'en pouvant plus de fatigue, à monter, pour continuer sa route, sur une charrette. Il franchissait un fleuve pour entrer dans les domaines de celui-ci, et le trouvait sans doute sur la rive ; il lui livrait un combat dans lequel il était vainqueur, et ramenait la reine, ainsi que le sénéchal Ké, qui, lui aussi, avait voulu la délivrer, mais qui avait été démonté, blessé et emmené prisonnier. Lancelot n'accomplissait cette prouesse qu'en sa qualité de fidèle serviteur d'Arthur et de hardi chevalier ; il n'y avait entre lui et Guenièvre aucune relation plus intime.

Tel était aussi, à mon avis, le rôle de Lancelot dans le poème qui a servi de source à Malory pour la première partie de son récit. Ce compilateur³ a supprimé le combat de Lancelot contre Méléagant, parce qu'il trouvait suffisant de les mettre une fois en présence, ce qui avait lieu dans la deuxième partie ; il a également retranché la mention du fleuve franchi par Lancelot, et a effacé le rôle de Ké en le faisant accompagner de neuf autres chevaliers ; mais on peut croire que, lui aussi, il trouvait dans sa source la prouesse et la fidélité comme seuls motifs de l'entreprise de Lancelot⁴, et que, s'il a présenté les choses autrement, c'est qu'il était influencé par le roman en prose de *Lancelot*, auquel il a emprunté une très grande partie de sa compilation.

C'est aussi un poème analogue qui a dû servir de base à celui de Chrétien, et rien n'empêche de croire que ce soit lui le premier qui ait présenté Lancelot comme l'amant aimé de Guenièvre. Je dis un poème analogue, et non précisément celui qu'a suivi Malory et qu'a peut-être

1. M. Warnatsch n'avait pas, en écrivant sa dissertation, d'opinion arrêtée sur le rapport des deux textes.

2. M. Warnatsch en conclut que ces allusions se rapportent au prétendu *Lanzelet* de Henri, dans lequel il aurait raconté cette histoire. J'ai montré plus haut qu'il était peu probable que ce *Lanzelet* eût jamais existé.

3. En m'exprimant ainsi, je n'entends pas désigner expressément Malory ; nous ne savons pas quelle est dans son œuvre sa part personnelle et celle de son original ou de ses originaux français.

4. C'est ainsi, comme nous l'avons déjà remarqué, que dans le poème d'Ulrich de Zatzikhoven il aide à la délivrance de Guenièvre enlevée par Falerin ; c'est ainsi que Durmart, dans le poème qui lui est consacré, la reprend à Brun de Morois, et que Gauvain, dans la *Crone*, la tire des mains de Gasozein.

connu Henri du Türlin. Les différences en effet sont trop grandes. Les unes s'expliquent, il est vrai, si on admet, ce que je crois très vraisemblable, qu'il y a eu entre l'original anglo-normand et Chrétien une transmission purement orale. La comtesse de Champagne lui avait sans doute raconté cette histoire, qu'elle tenait elle-même de quelque chevalier d'Angleterre. Fille d'Alienor de Poitiers, elle était naturellement en relations constantes avec sa mère et avec les Anglais, et c'est ainsi que nous voyons en 1179 Walter Map recevoir à sa cour une large hospitalité¹. Passant ainsi de bouche en bouche, le conte de l'enlèvement de Guenièvre n'arriva sans doute à Chrétien que fort altéré, et il faut tenir, en appréciant son œuvre, grand compte de cette circonstance. Mais d'autre part, le poème de Chrétien présente des traits qui ne semblent pas s'être retrouvés dans la version suivie par Malory, et qui, étant assurément fort anciens, remontent sans aucun doute à un poème anglo-normand d'abord, et par là des sources celtiques.

Méléaguant (en laissant ici de côté son père Bademagu, auquel nous reviendrons) est roi du royaume « dont nul ne retourne » (voy. ci-dessus, p. 467, v. 641 ; p. 470, v. 1903-6, 1936). Or quel est ce pays, si ce n'est celui des morts ? Méléaguant nous apparaît comme le roi de ce séjour, et il enlève Guenièvre pendant qu'elle cueille le mai, comme Hadès enleva Perséphone pendant qu'elle cueillait des fleurs. Si on doutait de cette explication, deux circonstances viendraient la mettre hors de doute. Pour pénétrer dans le royaume de Méléaguant, il faut passer sur un pont mince et tranchant comme le fil d'une épée (voy. ci-dessus, p. 468 et 474). Or c'est une croyance répandue chez un grand nombre de peuples, aryens et autres, qu'il faut passer sur un semblable pont pour entrer dans le royaume des morts². Cette croyance était également

1. *De Nugis Curialium*, éd. Wright, p. 216.

2. Sur le *ichivat* des livres zoroastriques, qui paraît aux justes large d'une parasange, et aux mauvais d'une excessive étroitesse, voy. D'Ancona, *I Precursori di Dante*, p. 46. — D'après la tradition talmudique (Levi, *Parabole*, etc., p. 86), à la résurrection générale tous les peuples passeront sur un pont : il semblera aux infidèles n'avoir que la largeur d'un fil, et ils tomberont dans l'abîme. — On connaît le *sirât* des Musulmans, large comme un cheveu, tranchant comme un glaive (Weil, *Biblische Legenden der Muselmänner*, p. 277 ; Hammer, *Rosenæl*, I, 315). — Déjà dans le *Dialogue* de saint Grégoire (IV, 37), puis dans la *Vision de S. Paul*, apocryphe très ancien, nous trouvons le fameux pont introduit dans la légende chrétienne : voici le passage de la traduction de ce dernier texte par Adam de Ros (Migne, *Dictionnaire des légendes*, col. 1056) : *Puis vit un flun orrible e grant U les deables vunt noant... Desur le flun a un grant punt Qui bien est halt [en]contremunt. Moult est li punz lons et estreit : N'i a laor mais de plein deit. Qui bien passer le [punt] porra Ignele pas o Deu sera, E qui ne l[e] porra passer En l'ève l'en estuet aler E si fera iloc sa peine.* Sur d'autres mentions chrétiennes, voy. d'Ancona, p. 45, 46, 65. Gauthier de Coinci parle aussi de Longpont et de Malpas, et plusieurs oraisons

répandue chez les Celtes. Nous la trouvons, sous une forme christianisée, dans l'histoire, composée sous le règne d'Etienne, de la descente du chevalier irlandais Yvain au « Purgatoire de saint Patrice » : ce chevalier vit dans l'autre monde un pont que les âmes doivent passer, si étroit qu'il ne semble pas qu'un homme y ait la place de ses pieds, si glissant qu'il ne paraît pas possible de s'y tenir ; mais pour les justes il devient plus solide et plus large à mesure qu'ils y avancent¹. A peu près à la même époque, et également en Irlande, était composée la vision de Tungdal : celui-ci, ressuscité après avoir été trois jours au pays des morts, y franchit successivement deux ponts, l'un long de mille pas et large seulement d'un pied, l'autre encore plus long et plus étroit : ce dernier est entouré de bêtes féroces d'une grandeur énorme, qui jettent du feu par la bouche et dévorent ceux qui essaient de passer². Mais le texte qui a le plus d'intérêt pour nous, en ce qu'il se rapproche davantage du nôtre, est celui qui se lit dans le poème néerlandais de *Walewein*, évidemment d'après un original français perdu³. Gauvain (*Walewein*), poursuivant une aventure, arrive près d'une rivière dont l'eau, en apparence claire et fraîche, brûle comme du feu ; le seul moyen de la passer est un pont plus aigu et plus tranchant qu'une lame d'acier (v. 4939 ss.). On lui apprend que cette rivière est le purgatoire : les âmes qui désirent arriver au bonheur céleste doivent passer le pont redoutable (v. 5824

populaires conservées jusqu'à nos jours se réfèrent à ce pont terrible qu'il faudra passer après la mort. On a aussi en Italie le *Pont du Cheveu* (Basile, *Pentameron*, trad. Liebrecht, II, 262). — On retrouve une croyance analogue chez les Américains ; voy. Tylor, *Die Anfänge der Kultur*, II, 49, 92. — Il faut remarquer que dans la croyance des Perses (et celle des Juifs et des Arabes, qui en dérive visiblement), le pont ne se franchit qu'à la résurrection générale, tandis qu'ailleurs chaque âme doit le passer au moment de la mort.

1. Sur la bibliographie de cette légende, voy. d'Ancona, l. I., p. 59. Voici la traduction de Marie de France (éd. Roquefort, II, 463) avec quelques corrections : *Treiz periz i aveit trop granz Desur le punt as trespassanz : Li premiers, qu'ert escolurjables, Nus n'i tenist ses piez estables.... D'autre part li punz esteit teus, Si estreiz, ke nus hom morteus Por nule rien ne se tenist, Co li fu vis, k'il ne chaist. Li terz esteit desmesurez, Que li puiz ert si haut levez Del flove, ki esteit ardanz, Mult ert hisdus as trespassanz Qu'il ne chaisent contreval El dolerus puiz enfernal.*

2. Voy. *Visio Tungdali*, herausgegeben von A. Wagner (Erlangen, 1882), p. 17, 19. Ces bêtes féroces qui gardent le pont semblent bien avoir laissé leur trace dans les deux lions qui, d'après Chrétien (voy. ci-dessus, p. 474), semblent défendre le passage à Lancelot pendant qu'il passe le pont de l'épée. Ce ne sont, il est vrai, que des fantômes qui disparaissent quand il a touché le bord, de même que dans beaucoup de visions infernales les périls ne sont qu'apparents et s'évanouissent devant les prédestinés. — Comme curiosité, on peut noter que dans les croyances des Indiens de l'Amérique du Nord (voy. Tylor, l. I.), le pont que doivent passer les âmes est gardé par un chien qui se jette sur elles pour les empêcher de réussir.

3. *Roman van Walewein*, door Penninc en Pieter Postaert, uitgegeven door W. J. A. Jonckbloet (Leiden, 1846-48, 2 vol. in-8°).

ss.)¹. On voit ici clairement l'altération chrétienne d'une ancienne tradition celtique², d'après laquelle le « pont de l'épée » donnait accès à la terre des morts³.

Cette terre des morts jouait un grand rôle dans les anciennes croyances celtiques, et les renseignements que les anciens nous ont laissés sur les Gaulois n'en parlent pas moins que les documents les plus authentiques de la poésie irlandaise, cette source si importante et jusqu'à présent si peu accessible de la mythologie et de la poésie celtique. Je m'en occuperai longuement à une autre occasion : je ne veux ici toucher qu'un point qui a un rapport direct avec notre sujet. C'est comme une île située à l'occident que les Celtes se représentaient le séjour des morts, qui était en même temps pour eux le séjour des bienheureux. Là, sous un ciel toujours clément, les héros, entourés de fées toujours jeunes et belles, ne vieillissaient pas non plus, et goûtaient des plaisirs sans fin. Le nom habituel de cette île des morts chez les Bretons est l'île d'Avallon, mot qui appelle encore bien des explications, mais que, depuis Gaufréy de Monmouth⁴ et William de Malmesbury⁵, on explique par « île des pommes ». J'ai dit dans mon premier article (*Rom.* X, 491) que les moines de Glastonbury avaient eu l'idée de prétendre que l'*Avalonia insula* n'était autre que la plaine, entourée de marécages et de forêts, où s'élevait leur abbaye. Pour le faire croire, Guillaume de Malmesbury assure d'abord que l'ancien nom de ce lieu était *Ynis witrin*, *Insula vitrea*⁶, puis il en conclut sans autre explication que *Insula vitrea*

1. Par une confusion évidente, on voit ensuite les âmes pécheresses, sous forme d'oiseaux noirs, se baigner dans le fleuve et en ressortir blanches comme la neige. Ces oiseaux et ce bain appartiennent visiblement à une autre tradition que celle du pont.

2. Un passage de la *Mule sans frein* (rapproché par M. Jonckbloet de celui de *Walewein*) mérite aussi d'être rapporté, quoique beaucoup moins important : Gauvain, porté par la mule qui lui sert de guide, traverse à grand-peine un pont fait d'une barre de fer *Qui n'est mie plus d'un dor lee* (v. 404), et sur laquelle Keu n'avait osé se risquer.

3. La chanson des morts qui se chante encore dans le nord de l'Angleterre (voy. Tylor, I, 488), et où il est question (voy. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 794) du *bridge of dread, no brader than a thread*, me paraît avoir son origine dans la mythologie celtique plutôt que dans celle des Germains, qui ne connaît pas ce pont.

4. *Vita Merlini*, édition San-Marte, v. 908 : *Insula pomorum quae fortunata vocatur*.

5. *De Antiquitatibus Glastoniensis Ecclesiae*, dans Gale, I, 290 : *Insula Avallo-niae, id est insula pomorum ; avalla enim britonice poma interpretatur latine*.

6. M. Ward m'a adressé à propos de ce qui a été dit là-dessus dans mon premier article des observations très savantes et très intéressantes, qu'il exposera sans doute publiquement. Je veux seulement noter qu'il ne trouve pas inadmissible l'explication du nom de Glastonbury donné par Giraud de Barri (*Spec. Eccl.*, II, 9) : « *Inis Gutrin, hoc est insula vitrea, propter amnem scilicet, quasi vitrei coloris, in marisco circum fluentem.* »

et *Insula Avallonia* sont synonymes. Il résulte de là que *Ynis witrin* était, dans l'usage gallois, un autre nom de l'île d'Avallon¹. On pourrait toutefois se demander si ce témoignage est suffisant, n'étant pas, autant que je sache, confirmé par d'autres ; mais le passage d'*Erec* que j'ai cité dans mon premier article ne laisse pas de doute sur ce qu'était l'*isle de voirre* :

En ceste isle n'ot l'en tonoirre,
Ne n'i chiet foudre ne tempeste,
Ne boz ne serpenz n'i areste ;
N'i fait trop chaut, ne n'i iverne.

C'est évidemment un séjour surhumain, une « île fortunée ». Le roi de cette île s'appelle Maheloas, et nous avons vu que ce nom était le même que celui de Maelwas, et Méléaguant à son tour n'est qu'une forme plus altérée du même nom : Chrétien ne s'est certainement pas aperçu de l'identité des deux personnages dont il mentionne l'un en passant dans *Erec*, et dont l'autre joue dans la *Charete* un rôle capital ; il les avait puisés à des sources différentes.

Il s'agissait donc, dans la tradition primitive qui fait le fond des différentes versions de notre conte, du roi du pays des morts, de l'île de verre. Il enlevait Guenièvre, la femme d'Arthur, pendant qu'elle cueillait au bois des fleurs et des feuillages, et l'emmenait dans son domaine². Un guerrier la suivait, pénétrait dans le royaume des morts, et, après avoir livré au ravisseur un combat où il était vainqueur, il délivrait Guenièvre et la ramenait chez elle. Mais qui était ce guerrier à l'origine ? Assurément ce n'était pas Lancelot. C'était Arthur, comme le prouve le passage, cité dans mon premier article (*Rom. X, 491*) de la *Vita Gildae*. Nous y voyons Arthur assiéger dans l'île de verre, que le légendaire identifie à Glastonbury, le roi Melvas qui a enlevé sa femme Guennuvar. L'auteur prétend, il est vrai, qu'elle lui fut rendue pacifiquement grâce à l'intervention de Gildas et de l'abbé de Glastonbury ; mais qui ne voit que nous avons ici la déformation monacale d'un récit populaire ?

C'était donc Arthur qui, pour délivrer sa femme, la belle Guanhuvar, ravie par le roi des morts, franchissait toutes les barrières qui défendaient son empire³, passait, sur le redoutable pont de l'épée, le fleuve de feu

1. Sur l'origine possible et le sens de cette dénomination, voy. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 781, 786 ; Liebrecht, *Otia Imperialia*, 151 ss. Sur les noms qui désignent le verre et le rôle qu'il joue dans les croyances des Celtes, il y aurait à faire des recherches que je ne puis aborder ici.

2. Si ce domaine était un séjour aussi enchanté, on peut se demander pourquoi on en retire Guenièvre. Le pays des morts est toujours conçu à la fois comme un lieu de tristesse et un lieu de bonheur, mais de bonheur plutôt négatif. On trouve dans toutes les mythologies des contradictions semblables.

3. Ces barrières ne sont pas seulement la rivière, seule mentionnée dans

qui entourait le royaume « dont nul ne revient », combattait et terrassait le ravisseur, et ramenait triomphalement son épouse. Arthur lui-même s'était sans doute substitué à quelque roi plus ancien, et cette héroïque et formidable aventure, pendant belliqueux de la pacifique victoire qu'Orphée remporta sur Hadès pour lui arracher Eurydice, était peut-être chantée en Bretagne et en Gaule, sous d'autres noms, avant que César eût franchi les limites de la province et commencé la destruction, destinée à ne plus s'arrêter, de la civilisation gallo-bretonne.

Le roman de Chrétien n'a avec cette épopée mythologique, qu'il ne soupçonnait guère, qu'un rapport bien lointain. Mais chez les Gallois eux-mêmes, autant qu'il semble, le conte s'était singulièrement altéré avant de passer aux conteurs anglo-normands qui devaient l'introduire en France. L'île de verre avait été transportée de sa lointaine région, de l'extrémité de la mer occidentale où le soleil quitte notre terre, dans une province de la Bretagne ; le roi des morts était devenu un prince comme un autre, et avait reçu le nom de Maelwas, qui paraît être celui d'un personnage véritablement historique¹ ; l'élément surnaturel du récit avait disparu en ne laissant que de faibles traces. Soit que le Maelwas de l'histoire ait réellement habité Glastonbury², soit que le nom d'*Yniis Witrin* fût effectivement donné à Glastonbury en gallois, Maelwas était devenu un roi du Somerset. C'est ainsi que nous le représente la légende de saint Gildas : on pourrait croire que c'est une simple invention du légendaire ; mais nous trouvons dans le poème même de Chrétien une confirmation frappante de cette localisation ancienne. Le royaume de Méléaguant a pour capitale *Bade* (voy. ci-dessus, p. 481) ; or *Bade* ne peut désigner autre chose que la ville de Bath, une des villes principales du Somersetshire. Le nom de Bath est anglo-saxon, mais il figure de bonne heure dans les légendes celtiques. Là, d'après Gaufréi de Monmouth (l. II, c. 10), avait régné le roi Bladud, qui, nouvel Icare, périt en essayant de traverser les airs sur des ailes qu'il s'était fabriquées. C'est lui qui construisit la ville appelée alors Kaerbad, et depuis Bad, et y fit les

Chrétien (voyez cependant le passage des pierres). Nous avons vu que Malory et la *Crone* mentionnent des ronces et des fourrés. Falerin, qui n'est qu'une autre forme de Méléaguant, emmène Guenièvre dans un château qu'entoure une ceinture impénétrable de monstres, de serpents, etc. (*Rom.* X, 475). Bran de Morois, autre doublure de Méléaguant, a un château tout entouré « de marès et de crolière (*Durmart*, v. 4309). »

1. M. Ward m'a communiqué sur ce point de précieuses remarques.

2. M. Ward pense que ce Maelwas est originellement un chef irlandais, et il rapproche de sa présence à Glastonbury le nom de Glastonbury « des Goidils (= Gaëls = Irlandais) » donné à cette ville dans le glossaire de Cormac (X^e siècle).

bains chauds qu'on y voit encore¹. Wace, en traduisant ce passage et les autres mentions de Bad qui se trouvent dans Gaufrey, rend toujours ce nom par Bade², et c'était certainement le nom que les Normands donnaient à la ville. Le royaume dont Bade est la capitale s'appelle dans Chrétien le royaume de Gorre, nom que je ne sais comment expliquer. Il est probable que le nom du père de Méléagant, Bademagut, se rattache à celui de la ville. Quant au rôle qu'il joue dans le poème, il est sans doute tout entier de l'invention du poète français : Chrétien trouvait seulement dans sa source que Méléagant était fils de Bademagut, et il a utilisé ce personnage, qui ne figure pas, comme nous l'avons vu, dans le récit de Malory³.

Le récit de l'enlèvement de Guenièvre subit bientôt une autre modification. A Arthur, comme libérateur de sa femme, un autre héros, Lancelot, se substitua. Cette substitution se trouvant également dans Chrétien et dans Malory, on doit croire qu'elle s'était déjà faite dans la poésie anglo-normande ; il est probable que c'est là qu'elle s'est produite pour la première fois, car on ne trouve dans la littérature galloise aucune trace de Lancelot. Elle s'explique d'ailleurs par la tendance générale des contes bretons de cette période à mettre Arthur sur le second plan et à faire accomplir tous les exploits par les chevaliers qui l'entourent. Celui-ci, où il s'agissait de sa femme, aurait dû cependant lui être réservé.

Dans l'histoire de la délivrance de Guenièvre, telle que la disaient les conteurs anglo-normands, un chariot ou une charrette jouait un rôle : Lancelot se trouvait obligé d'y monter, ayant perdu son cheval, et il en résultait pour lui un certain déshonneur et le surnom de *Chevalier du chariot* (Malory) ou *Chevalier de la charrette* (Chrétien). Ce déshonneur provenait simplement de ce qu'il y avait de peu noble pour un chevalier dans cette manière de se faire voiturier, et l'explication bizarre qu'en donne Chrétien est une invention ou au moins une exagération⁴. Ce

1. Gaufrei ajoute que dans le temple de Minerve il avait allumé un feu qui ne s'éteignait pas, et dont l'aliment, au lieu de devenir cendres, se changeait en pierres. C'est probablement une allusion aux mines de houille qui se trouvent dans le Somerset. — Wace n'a pas traduit ce passage, qu'il ne comprenait sans doute pas.

2. Wace ajoute ici : *De Bladud fu Bade* (éd. Balda) nomée, *La seconde letre, l, ostée, Ou Bade ot por le[s] bain[s] cest non*. Wace, ici comme ailleurs, aime à montrer par une étymologie sa connaissance de l'anglais.

3. Malory dit seulement au début que Meliagraunce était fils de Bagdemagus, personnage qui d'ailleurs paraît plusieurs fois dans d'autres parties de sa compilation ; mais il ne lui donne aucun rôle dans l'épisode de l'enlèvement de la reine.

4. Quelque chose de semblable, mais de plus raisonnable, a dû se trouver aussi dans la source de Malory ; voyez ci-dessus, p. 500, les paroles de la dame

rôle de la charrette est sans conteste propre à l'évolution anglo-normande du récit : l'épopée galloise s'est produite et développée dans un milieu qui n'était pas chevaleresque, et où les guerriers n'avaient même pas l'habitude de monter à cheval. Mais la charrette devait figurer à une occasion quelconque dans le récit primitif ; dans quelques contes, le fait de monter sur une charrette fait rentrer sous l'empire de la mort un habitant du « pays de l'éternelle jeunesse »¹ ; peut-être dans le nôtre ce véhicule avait-il quelque fonction analogue.

Nous pouvons maintenant suivre avec une assez grande vraisemblance l'histoire de notre poème depuis l'origine. Il s'agit d'abord de l'enlèvement d'une reine par le roi de la terre des morts ; son époux, malgré tous les obstacles, va la rechercher et la ramène. — A un certain moment, cette reine est désignée comme étant la femme d'Arthur, et c'est lui qui la délivre. En même temps ou un peu plus tard, le roi des morts perd son caractère mythologique et devient Maelwas, roi de Somerset (ou de Gorre), ayant Bade pour capitale : des traces de l'ancien récit se conservent dans les noms d' « île de verre » ou de royaume « dont nul ne retourne » donnés à son pays et dans la description du pont de l'épée, par lequel on y arrive. C'est sous cette forme que le conte breton pénètre dans la poésie anglo-normande ; il paraît y avoir pris trois formes diverses, qui remontent toutes à une même source, où Lancelot était substitué à Arthur : le *Chevalier du chariot*, que nous connaissons plus ou moins exactement par Malory, où le pont a disparu² ; — le poème qu'a connu Henri du Türlin, où le fleuve, sinon le

de Guenièvre en voyant arriver Lancelot ; on conduisait effectivement les condamnés au supplice dans une charrette. — Henri du Türlin a sur la charrette une explication qui ressemble beaucoup à celle de Chrétien, mais qui se rapproche cependant de celle de Malory en ce qu'elle présente également la charrette comme conduisant les condamnés au gibet, tandis que Chrétien la regarde comme constituant en elle-même un supplice, qu'il compare au pilori : « Il y avait une coutume dans le pays : celui qui avait mérité la honte d'être pendu ou mutilé et qui était condamné, les bourreaux le prenaient et l'asseyaient sur un chariot qui le portait tout alentour, de villes en villages, et tous ceux qui le voyaient sur le chariot vengeaient sa honte sur lui, car on lui jetait tout ce que chacun avait sous la main, bois ou pierre ; ainsi il expiait son crime (v. 2111-126). »

1. Dans le poème populaire italien de *Senso, che cercava di non morire mai* (je me sers d'une édition s. d. de Bologne), *Senso*, parcourant la terre des mortels sur un cheval du pays de l'immortalité, ne doit pas en descendre ; il commet l'imprudence de mettre le pied sur une charrette, qui est conduite par la Mort elle-même, et il retombe sous son pouvoir. — Il est à remarquer que dans le conte irlandais d'*Oisín à Tirnanoge*, qui est absolument semblable à celui de *Senso*, il ne s'agit pas de charrette : Oisín met malgré lui pied à terre en faisant un grand effort pour soulever une pierre.

2. Il reste sans doute une trace du fleuve infernal dans le passage de la Tamise par Lancelot à cheval (voy. ci-dessus, p. 499).

pont, était conservé, et où, comme dans Henri, Lancelot monte sur le chariot parce qu'il est trop fatigué pour poursuivre la route à pied ; — enfin la source de Chrétien.

Cette source n'a dû lui être accessible que par un récit oral. Qu'y a trouvé le poète français ? Probablement assez peu de chose. Il a su que Méléaguant, fils de Bademagu, roi de Bade, enlevait Guenièvre et l'emmenait dans le pays dont nul n'est jamais revenu ¹, que Ké essayait vainement de la suivre ², que Lancelot réussissait mieux, bien qu'obligé à un certain moment de monter sur une charrette, qu'il franchissait le pont de l'épée, livrait bataille à Méléaguant et ramenait la reine. Tout le reste semble de son invention. Au lieu de l'enlèvement de Guenièvre cueillant le mai par Méléaguant caché dans le bois, tel qu'il est raconté par Malory et attesté par les allusions galloises, il a inventé le défi du commencement, lieu commun des romans bretons chevaleresques ; quant à l'intervention de Lancelot, très bien motivée dans le récit de Malory, il la laisse pour ses lecteurs totalement inexpliquée. Il a donné comme parallèle au voyage de Lancelot celui de Gauvain, pour étoffer un peu sa matière, et créé le *pont evage* comme pendant au pont de l'épée ³. Il a motivé assez obscurément l'épisode de la charrette. Il a allongé son récit trop maigre de plusieurs façons : d'abord par les différents épisodes du voyage de Lancelot, le lit périlleux, le chevalier du gué, la demoiselle qu'on veut forcer puis enlever, le cimetière et son inscription prophétique, le passage des pierres, le combat des gens de Logres et de ceux de Gorre, le château cru enchanté, le combat avec un insulteur qui est tué. De ces épisodes, aucun, sauf l'histoire du lit périlleux, déplacée ici et empruntée à d'autres contes, n'a un caractère celtique ; ce sont des aventures assez banales, dont l'agréable manière de les conter fait tout l'intérêt, et que le poète, comme nous l'avons vu, ne s'est même pas soucié de rendre vraisemblables ou liées entre elles. Le récit entendu par lui finissait sans doute après le premier combat de Lancelot contre Méléaguant ; celui-ci était vaincu, et Lancelot ramenait la reine ⁴. Mais cela ne faisait pas le compte du poète français : grâce à l'intervention de Bademagu, il a prolongé l'aventure ; l'accusation portée par Méléaguant

1. Chrétien est le seul qui ait conservé cette précieuse dénomination.

2. Le rôle de Ké était à peu près pareil dans le poème connu par Henri du Türlin (voy. ci-dessus, p. 505), et aussi dans celui qu'a suivi Malory.

3. Il n'est pourtant pas impossible que nous ayons là aussi une ancienne tradition mythologique. Le royaume des morts est quelquefois conçu comme étant non dans une île, mais sous l'eau, et on y accède par un pont dans le genre de celui que décrit Chrétien.

4. Chrétien, qui ne sait plus ce que veut dire ce pays « dont nul ne retourne, » veut que la délivrance de la reine entraîne celle de tous les autres prisonniers qui y sont retenus : c'est évidemment une malencontreuse addition.

contre Guenièvre amène un second combat, qui reste indécis comme le premier ; la trahison de Méléaguant, le tournoi de Pomelagoi avec les exploits de Lancelot inconnu, sa délivrance définitive et sa victoire sur Méléaguant à la cour d'Arthur sont encore des épisodes qui me paraissent sortis de l'imagination de Chrétien.

J'ai laissé de côté ceux qui touchent aux amours de Lancelot et de Guenièvre : la continence du héros et la trouvaille du peigne dans la première partie, et dans la seconde le mécontentement de la reine, la double tentative de suicide, l'entrevue nocturne, et les ordres contradictoires que Guenièvre donne à son chevalier au tournoi où elle est seule à le reconnaître. Tous ces traits demandent en effet à être examinés ensemble et à part. La seule question qui se pose ici est celle de savoir si c'est Chrétien qui a inventé ces amours. Si nous avons eu raison de penser que le poème auquel se rapportent les allusions de la *Crone* ne les connaissait pas, il deviendra très probable que c'est à Chrétien qu'ils doivent leur existence. Dans le récit qui lui a été communiqué, comme dans celui qu'a suivi Henri du Türlin, Lancelot ne délivrait la reine que pour accomplir le devoir d'un chevalier brave et fidèle : c'est le poète champenois qui paraît avoir eu l'idée de lui prêter d'autres sentiments, et qui en a profité pour peindre l'amour, dans son roman, d'une façon qui a fait jadis et fait encore aujourd'hui le principal intérêt de son œuvre.

IV. — *L'esprit du poème de Chrétien.*

Le *Chevalier de la Charrette* me paraît en effet avoir, dans l'histoire de la littérature française au moyen âge et particulièrement du chapitre qui nous occupe, une importance plus grande que celle qu'on lui a d'ordinaire attribuée. L'originalité de ce poème, une fois la question du fond et du sens primitif mise à part, consiste dans la façon dont il présente ses personnages, dans les mobiles qu'il donne à leurs actions, et notamment dans la conception qu'il nous offre de l'amour. C'est à ce point de vue nouveau que je vais maintenant l'examiner.

Les deux principaux héros, Lancelot et Gauvain, se distinguent également par la prouesse et la courtoisie. Gauvain, n'ayant pu empêcher la malencontreuse remise de Guenièvre à Ké, la suit du moins pour la délivrer ; il ne se laisse pas effrayer par les dangers de l'aventure, et risque le passage du pont sous l'eau, où il manque périr. Non moins loyal et courtois que brave, il abandonne sans hésiter au chevalier inconnu qu'il rencontre le cheval qu'il lui demande, et à la fin du poème il s'apprête à soutenir pour son ami absent le combat contre Méléaguant. Lancelot possède les mêmes qualités à un degré plus apparent encore :

il ne recule jamais devant aucun péril, il est trois fois vainqueur de Méléagant, il remporte comme en se jouant le prix du tournoi. Sa générosité égale sa vaillance : il permet à un vaincu de reprendre ses armes et de recommencer la lutte. Fidèle à sa parole jusqu'au scrupule, il partage, malgré sa répugnance, la couche de la demoiselle à qui il l'a promis, et revient dans la prison dont on l'a laissé sortir sur son engagement. Mais, à la différence de son ami Gauvain, toutes ses actions, toutes ses pensées, sont dominées par l'amour qu'il porte à Guenièvre. Cet amour est une sorte de fascination et en même temps d'idolâtrie qui ne le laisse maître, en dehors de ce sentiment, d'aucune partie de son être. Il n'est rien qu'il ne brave pour arracher Guenièvre à son ravisseur. En la voyant passer du haut d'une fenêtre qui domine un abîme, il s'élançait vers elle et se précipiterait s'il n'était retenu (ci-dessus, p. 467). Il ne peut avoir pour l'amour de toute autre femme que de l'aversion (p. 468). En voyant le peigne où sont restés quelques cheveux d'elle, ce guerrier que rien ne fait pâlir tombe en défaillance. Pour les cheveux qu'il a dérobés il donnerait tous les trésors (p. 470). Sa vue inopinée le plonge dans une telle extase qu'il ne sait plus ce qu'il fait et manque de laisser vaincre (p. 475). Soumis près d'elle comme un enfant, après l'avoir sauvée à travers mille dangers, il s'incline devant un mauvais accueil dont il ne comprend pas la cause et se contente de gémir (p. 476). Quand il croit qu'elle a péri, la vie ne lui semble pas un instant supportable, et il cherche à se procurer immédiatement la mort (p. 477). Il lui sacrifie plus que la vie, l'honneur : il est vrai qu'avant de monter dans la charrette infamante, il a une minute d'hésitation (p. 466), mais il reconnaît plus tard qu'il a été coupable, et, quand par la suite elle lui impose ce qui peut être pour lui le plus pénible, l'apparence de la coura-dise, il ne balance plus un moment, et par deux fois se laisse honnir sans murmurer (p. 481). Il ne semble pas d'ailleurs qu'il ait l'ombre d'un scrupule sur ses relations avec elle, et que ce chevalier loyal entre tous se reproche la trahison qu'il commet envers son noble seigneur, le roi Artu. L'amour règne dans son âme avec une tyrannie sans nul contre-poids ; il y est le principe des actions les plus hardies et les plus nobles, comme il le fait passer par-dessus toutes les considérations, même de gloire et de conscience. C'est le type absolu de l'amoureux tel qu'il a longtemps été conçu dans la poésie, et rêvé, sinon réalisé, dans la vie.

Plaçons en regard le caractère de Guenièvre. Il est moins souvent en évidence, mais il n'est pas moins nettement marqué. Elle est le modèle de toutes les perfections de la femme, comme Lancelot est celui de toutes les vertus viriles. Sa courtoisie et sa douceur ont captivé le bon roi Bademagu, comme la façon accomplie dont elle remplit ses fonctions de

reine fait le bonheur de son mari et le charme de sa cour¹. Elle aime Lancelot autant qu'elle en est aimée, et ne paraît pas plus que lui éprouver de remords de sa conduite. Quand elle le croit mort, et qu'elle a lieu de penser que sa dureté avec lui en est la cause indirecte, elle se résout à mourir de faim, cachant d'ailleurs l'excès de sa douleur et son sinistre dessein, et conservant avec tous le décorum qui convient à son rang. Pour le voir et le recevoir, elle oublie les dangers qu'elle peut courir, et lui donne le rendez-vous qui manque en effet la perdre. Mais à côté de ces traits qui lui sont communs avec son amant, sa conduite avec lui en présente de tout opposés. Elle l'accueille, après la merveilleuse aventure qu'il a pour elle seule menée à bonne fin, avec une dureté extrême, fondée sur ce qu'il a hésité un instant à accepter l'infamie pour la suivre, ce qui serait la plus cruelle ingratitude si ce n'était l'application des règles d'un art raffiné de l'amour. Elle se plaît à lui imposer ses fantaisies les plus singulières, comme quand elle lui ordonne de se comporter au tournoi du pis qu'il pourra, et elle se réjouit en son cœur de la docilité enfantine qu'elle rencontre, et qu'elle a préparée en réprimant comme elle l'a fait la plus légère apparence d'écart. Aux yeux du poète, elle est en cela dans son rôle tout aussi bien que lui, et elle est le type accompli de la *dame* tout comme il est celui de l'*ami*.

Les principaux caractères de l'amour ainsi entendu sont les suivants :

1° Il est illégitime, furtif. On ne conçoit pas de rapports pareils entre mari et femme ; la crainte perpétuelle de l'amant de perdre sa maîtresse, de ne plus être digne d'elle, de lui déplaire en quoi que ce soit, ne peut se concilier avec la possession calme et publique ; c'est au don sans cesse révocable d'elle-même, au sacrifice énorme qu'elle a fait, au risque qu'elle court constamment, que la femme doit la supériorité que l'amant lui reconnaît.

2° A cause de cela, l'amant est toujours devant la femme dans une position inférieure, dans une timidité que rien ne rassure, dans un perpétuel tremblement, bien qu'il soit d'ailleurs en toutes rencontres le plus hardi des guerriers. Elle au contraire, tout en l'aimant sincèrement, se montre avec lui capricieuse, souvent injuste, hautaine, dédaigneuse ; elle lui fait sentir à chaque moment qu'il peut la perdre et qu'à la moindre faute contre le code de l'amour il la perdra.

3° Pour être digne de la tendresse qu'il souhaite ou qu'il a déjà obtenue, il accomplit toutes les prouesses imaginables, et elle de son côté songe toujours à le rendre meilleur, à le faire plus « valoir » ; ses

1. Ces traits du caractère de Guenièvre sont peu marqués ici, mais se retrouvent dans d'autres romans de Chrétien et dans le *Lancelot* en prose, qui suit la même inspiration.

caprices apparents, ses rigueurs passagères, ont même d'ordinaire ce but, et ne sont que des moyens ou de raffiner son amour ou d'exalter son courage.

4° Enfin, et c'est ce qui résume tout le reste, l'amour est un art, une science, une vertu, qui a ses règles tout comme la chevalerie ou la courtoisie, règles qu'on possède et qu'on applique mieux à mesure qu'on a fait plus de progrès, et auxquelles on ne doit pas manquer sous peine d'être jugé indigne.

Dans aucun ouvrage français, autant qu'il me semble, cet amour *courtois* n'apparaît avant le *Chevalier de la Charrette*. L'amour de Tristran et d'Iseut est autre chose : c'est une passion simple, ardente, naturelle, qui ne connaît pas les subtilités et les raffinements de celui de Lancelot et de Guenièvre¹. Dans les poèmes de Benoit de Sainte-More, nous trouvons la galanterie, mais non cet amour exalté et presque mystique, sans cesser pourtant d'être sensuel. Il en est de même de l'*Eracle* de Gautier d'Arras. Il en est de même des poèmes de Chrétien antérieurs à celui-là : dans *Erec* nous voyons même la femme traitée avec une certaine brutalité². L'amour conventionnel et idéal se retrouve, quoique moins en évidence, dans le *Chevalier au Lion*, mais ce poème, comme nous l'avons vu, est postérieur au *Conte de la Charrette*. C'est donc dans ce dernier ouvrage qu'il se présente pour la première fois dans le monde poétique, qu'il devait pendant longtemps éblouir et dominer.

Une telle conception, destinée à un succès si prompt et si grand, n'est certainement pas sortie tout à coup, sans que rien l'eût préparée antérieurement et l'appelât dans le milieu contemporain, du cerveau du poète champenois. Elle a des origines multiples, qu'il n'est pas possible d'étudier ici en détail, mais qu'il est au moins possible d'indiquer. L'idée de traiter l'amour comme une science, de lui faire un code, de lui constituer une jurisprudence, paraît avoir son origine dans l'*Ars amatoria* d'Ovide, livre si goûté des clercs, si lu dans les écoles, et que Chrétien lui-même, comme nous l'avons vu, avait traduit à ses débuts.

1. Dans une version cependant, nous trouvons quelque chose de fort analogue. Dans le poème d'Eilhart d'Oberg (éd. Lichtenstein, v. 6832 ss.), Pleherin, qui prend pour Tristran un cavalier qui s'enfuit, l'adjure en vain au nom d'Iseut de s'arrêter. Iseut, croyant Tristran coupable de cette infraction aux lois de l'amour, le repousse et le fait cruellement maltraiter le lendemain quand, déguisé en lépreux, il essaie de s'approcher d'elle. Eilhart écrivait vers 1175, et cette partie de son poème, qui diffère beaucoup de la partie correspondante du poème de Thomas, a un caractère assez peu ancien. Il est possible que cet épisode ait été inséré dans un poème français composé après le *Conte de la Charrette*.

2. Il est vrai que cela se passe entre mari et femme. Mais l'amour d'Erec pour Enide, dans la première partie du poème, n'a rien que de naturel et de simple. Voyez aussi les épisodes de l'amour, fort peu raffiné, dont Galoain et le comte de Limors se prennent pour Enide.

Si l'amour qu'enseigne Ovide ne ressemble guère à l'amour chevaleresque et courtois, il a cependant avec celui-ci un point commun, et un point fort essentiel : l'un et l'autre sont nécessairement des amours illégitimes, en dehors du mariage. D'autres analogies seront facilement trouvées par qui voudra examiner de plus près un sujet qui n'est ici qu'effleuré. Le moyen âge, avec sa tendance logicienne et généralisatrice, devait transformer en rigides maximes les frivoles préceptes de cette théorie mondaine. Convaincu comme il l'était que toute œuvre d'art est avant tout destinée à l'instruction, il devait prendre au sérieux ce traité, classique au même titre que tout ce qui venait de l'antiquité, et chercher à le rendre plus systématique et plus pratique. Cette disposition coïncidait d'ailleurs avec le fait capital du XII^e siècle, la création de la société courtoise par l'établissement dans l'aristocratie, à laquelle se rattachait le monde des clercs, des règles d'une étiquette subtile et souvent bizarre dont l'observation rigoureuse était une science, dont la négligence *disqualifiait* un homme et en faisait un « vilain ». La réunion des deux sexes dans les fêtes, qui commençait alors à être habituelle, donnait naturellement l'idée de régler leurs rapports, et dans ces règles on ne s'arrêta pas aux relations extérieures, on voulut déterminer même ce qui était de bon ton, de convenance ou de rigueur dans les liaisons les plus intimes.

Ces réunions mondaines des deux sexes paraissent avoir été d'abord plus fréquentes et plus brillantes qu'ailleurs à la cour du roi Henri I^{er} d'Angleterre. Ce prince, dont nous ne connaissons malheureusement pas le règne avec assez de détail, est évidemment un des rois les plus remarquables qu'ait eus ce pays. Il aimait beaucoup le plaisir et les fêtes, et dans ses châteaux, surtout avant la catastrophe de la *Blanche Nef*, il se plaisait à inviter les dames et les demoiselles, cherchant à plaire et plaisant à plus d'une, donnant l'exemple de la galanterie à ses chevaliers, et mêlant aux brillants tournois les assemblées et les jeux. Geoffroi Gaimar, dans le curieux passage de son *Estoire des Engleis* où il annonce son intention d'écrire la vie de Henri, dit qu'il parlera surtout de ces galanteries et de ces fêtes splendides qu'il reproche à David, autre historien de Henri, d'avoir laissées de côté¹. Nous n'avons malheureusement pas l'ouvrage promis par Gaimar (en admettant qu'il l'ait écrit), pas plus que nous n'avons celui de David. Mais il me semble qu'il est permis de voir un écho de ces fêtes et de ce premier éveil de la galanterie chevaleresque dans ce curieux passage de Gaufrei de Monmouth, où il repré-

1. *Mès des festes ke tint li reis, Del boscheier ne del gabeis, Del donneier e de l'amur Ke demena li reis millur Ki unkes fust ne ja mès seit... Ne dit gueres l'escrit Davi*, etc. David avait écrit la vie de Henri en laisses monorimes, pour Aeliz de Louvain, la veuve de Henri, qui, au dire de Gaimar, lisait souvent ce poème ; il est assez naturel qu'il eût laissé dans l'ombre ce côté de la vie du roi.

sente la cour d'Arthur telle qu'elle apparaissait, comme idéal, à l'imagination d'un homme qui écrivait précisément à la fin du règne de Henri I^{er} : « La Bretagne était arrivée alors à un tel comble de grandeur que pour la richesse, le luxe et la politesse, elle surpassait de beaucoup tous les autres royaumes. Les chevaliers y étaient renommés pour leur prouesse et les femmes, non moins célèbres par leur courtoisie, n'estimaient dignes de leur amour que ceux qui avaient donné des preuves de leur valeur dans trois combats différents. Ainsi la valeur des hommes était un encouragement pour la chasteté des femmes ¹, et l'amour des femmes était un aiguillon pour la valeur des chevaliers (l. IX, c. 13) ². »

Assurément ce n'était pas dans les traditions celtiques que Gaufréi avait trouvé une pareille conception. Les Celtes ont créé, dans l'histoire de Tristan et d'Iseut, le plus merveilleux poème d'amour qu'ait peut-être produit l'humanité, mais cet amour sauvage, indomptable et passionné n'a rien des conventions, des quintessences et des langueurs de l'amour chevaleresque. Il en est de même des aventures amoureuses, d'ordinaire tristes et tendres, qui font le sujet d'un grand nombre des lais bretons : l'amour, il est vrai, y est souvent coupable, mais jamais il ne présente les caractères que j'ai indiqués plus haut, et notamment la supériorité de la dame sur l'ami, et l'influence qu'elle exerce sur celui-ci pour le pousser à grandir sans cesse en prouesse et en renommée. L'amour qu'on rencontre ailleurs dans les narrations de Gaufréi ³ est d'un tout autre genre, et le passage qui vient d'être cité est parfaitement isolé dans son livre. Je crois donc qu'il est inspiré par le souvenir des cours fastueuses et galantes du roi Henri, dont l'imitation se répandit bientôt en France, et qui, par les tournois et les assemblées des deux sexes, formèrent le vrai point de départ et le foyer de la société courtoise, amoureuse et raffinée.

A ce courant venu d'Angleterre répondait un autre courant venu du Midi. Là, de bonne heure et indépendamment, s'était aussi formée une société polie et galante, qui, n'étant pas attachée comme en Angleterre à un centre fixe, était éparse dans maintes petites cours hospitalières. Dans cette société assez oisive et de mœurs peu sévères s'était produite une poésie qui, de bonne heure, avait été surtout une poésie d'amour, et d'amour raffiné et savant, d'amour de tête, comme on l'a fort bien dit, et non d'amour de cœur. Là le côté guerrier, que développaient

1. Cela n'est pas fort clair : par « chasteté » il faut sans doute entendre « perfection féminine ».

2. Voy. encore le chap. suivant.

3. Sans parler des récits antérieurs, voir les amours d'Uter avec Igerne (VIII, 19) et ceux de Modred avec Guanhumara (XI, 13).

ailleurs les tournois, avait été laissé à peu près à l'écart ; mais en revanche l'idée que l'amour est une vertu et qu'il excite à toutes les autres, surtout aux vertus sociales, était devenue un principe fondamental. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les origines de cette conception qui, de plus en plus idéalisée et systématisée, devait aboutir au mysticisme amoureux d'un Guido Guinicelli ou d'un Dante. Il suffit, pour voir à quel point elle était établie comme convention poétique chez les troubadours, de parcourir les témoignages que Diez en a réunis¹. Il n'était pas moins convenu que l'amour était un art, une science, et que pour avoir le droit de s'en mêler il fallait en posséder les règles. C'étaient surtout les femmes qui s'intéressaient, en cette matière qui les touchait particulièrement, à l'établissement et au maintien des bonnes coutumes d'amour, et qui se faisaient un amusement de société de les discuter, de les fixer et de les commenter. Or, précisément à l'époque où fut composé le *Conte de la Charete*, la lyrique des troubadours, avec tout l'ensemble de formes poétiques, de conceptions littéraires et de conventions sentimentales qui la composait, pénétrait dans la France du Nord. Aux chansons simples et plus ou moins populaires, à rimes plates ou entrelacées deux à deux, qui avaient jusque-là été seules connues, se substituaient les chants à strophes compliquées, toujours divisées en trois parties, aux agencements artistiques de rimes, à la structure modifiée pour chaque pièce. Dans le nord comme dans le midi, les princes, les hauts barons, les grandes dames se mettaient à *trouver*, et là aussi l'amour faisait le fond de cette poésie de société, et c'était l'amour tel que l'avaient présenté les troubadours, l'amour qui faisait le charme et le danger des réunions mondaines, l'amour illégitime et caché, et en même temps l'amour considéré comme un art et comme une vertu. Chrétien de Troyes est un des premiers, le premier peut-être, qui ait imité en langue d'oïl la poésie lyrique de la langue d'oc. Les trois chansons qu'on a de lui n'ont rien de remarquable, si ce n'est leur ressemblance avec plus d'une *canço* provençale. Dans l'une d'elles, il exprime ses idées sur l'amour d'une façon qui correspond exactement à la doctrine des troubadours : « On ne peut faire aucun progrès dans la science de l'amour, dit-il, si on n'est à la fois *courtois* et intelligent. »

Nuls, s'il n'est cortois et sages,
Ne puet riens d'amors aprendre².

La même théorie qui dictait ces vers a inspiré la peinture de l'amour telle que nous la trouvons dans le *Conte de la Charete*. Or Chrétien semble bien nous indiquer lui-même dans quel milieu et sous quelle

1. Dans son livre *Die Poesie der Troubadours*.

2. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder*, p. 15.

influence il l'a conçue comme poète lyrique et exprimée comme romancier.

La comtesse de Champagne, nous dit-il, lui avait fourni non seulement la *matière* de son poème, mais encore le *sen*, l'esprit. Je crois qu'il faut entendre ce mot dans son sens le plus positif, et que le cercle de Marie de Champagne et des siens a été le principal foyer de la propagation en France de l'idéal social, sentimental et poétique dont j'ai indiqué les origines. Elle était fille d'Alienor de Poitiers, et resta toujours en commerce avec elle. Or on sait que celle-ci, petite-fille du célèbre Guillaume IX, conserva, comme reine de France puis d'Angleterre, le goût de la poésie et des mœurs du Midi. Elle appela à elle plusieurs troubadours, et on peut croire que ce fut elle qui fit connaître et imiter leur art compliqué aux poètes qui voulaient lui plaire. La galanterie à laquelle elle se livrait avec passion ne dut pas exercer autour d'elle une moindre influence, et les brillantes assemblées qu'elle présidait furent bientôt imitées ailleurs. Sa fille Marie avait hérité et de son amour pour le monde et les plaisirs et de ses goûts littéraires. Malgré la rareté extrême des documents d'un caractère intime et personnel que nous possédons sur cette époque, il nous est arrivé des preuves suffisantes de l'un et de l'autre fait. Nous possédons, outre la *Charete* et la célèbre chanson que de sa prison lui adressait son frère Richard Cœur de Lion, deux poèmes qui ont été composés sous les auspices de la comtesse Marie : ce sont, il est vrai, des ouvrages d'un tout autre genre, des livres de piété ; mais on sait qu'au moyen âge la dévotion et la galanterie n'avaient rien d'inconciliable ; d'ailleurs quand elle les fit faire, elle était arrivée à un âge plus que mûr, et ses goûts littéraires prenaient naturellement une autre forme. L'un de ces ouvrages, la paraphrase anonyme du psaume *Eruclavit*, conservée dans de nombreux manuscrits ¹, fut écrit après son veuvage (1181) ; l'autre, la traduction de la *Genèse* par Everat, ne fut terminée qu'après sa mort (1198) ². D'autre part, même étant veuve et âgée de plus de quarante ans, elle n'avait pas renoncé aux succès mondains, car c'était pour lui plaire que Conon de Béthune, entre 1186 et 1190 ³, composait ses premières chansons. C'est aussi pour elle qu'Aubouin de Sézanne paraît avoir composé une de ses meilleures pièces ⁴. Mais le témoignage le plus curieux et le plus sûr que nous ayons sur l'influence sociale et poétique de Marie

1. Voy. *Rom.* VI, 9.

2. Voy. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des comtes de Champagne*, t. IV, p. 640.

3. Dans la pièce célèbre où il se plaint de la reine mère de France (Aeliz de Champagne) et de son fils le roi, qui ont blâmé ses essais poétiques, Conon dit que c'est la présence de la comtesse de Champagne qui l'a le plus affligé.

4. Voy. d'Arbois de Jubainville, *l. l.*, p. 643-4.

ainsi que de sa mère Alienor est le fameux livre d'André le Chapelain, *Flos amoris* ou *De arte honeste amandi*, sur lequel, pour plus d'une raison, il est nécessaire que je m'arrête quelque peu.

L'ouvrage singulier dont il s'agit se divise en deux livres. Le premier, après des définitions de l'amour, de ses effets, de la manière dont il s'acquiert, enseigne comment on doit présenter une requête d'amour et y répondre dans les différentes situations sociales. A ces préceptes se mêlent des remarques sur la noblesse, condition indispensable de l'amour, sur la courtoisie, la prouesse, la largesse, etc. L'un des entretiens fictifs qui remplissent plusieurs chapitres nous représente un chevalier qui prie d'amour une dame, laquelle lui objecte que, mariée à un époux excellent et aimée de lui, elle ne peut donner son amour à un autre ; le chevalier essaie de lui démontrer que le sentiment qui existe entre un mari et sa femme ne peut être l'amour (pas plus, dit-il, qu'entre un père et un fils il ne peut exister ce qu'on appelle proprement de l'amitié), et que, tout en étant un^e épouse parfaite, elle reste libre de donner à un autre cet amour que son mari ne peut recevoir ; entre autres raisons, il allègue que la jalousie ne doit pas avoir de place entre époux, tandis qu'entre amants elle est nécessaire. La dame conteste ces propositions, et ils conviennent de s'en rapporter à l'arbitrage de la comtesse de Champagne, dont personne ne pourra récuser le jugement. Suit (ch. X¹) la lettre qu'ils sont censés rédiger en commun : *Illustri femine ac sapientii M. Campanie comitisse mulier nobilis et comes quidam salutem et quicquid in orbe jocundius. Antiqua nobis consuetudo demonstrat aperte, et veterum istud ordo deposcit, ut inde justicie precipue requiratur effectus ubi sapientia ipsa manifeste cognoscitur sibi domicilium invenisse; et rationis [est] veritatem potius ex fontis querere pluritudine quam ex parvulorum tenuitate rivorum mendicata postulare suffragia. C'est pourquoi ils soumettent leur différend à la comtesse : Nam liquido et manifesta veritate scientes sapientie vos omnimodam plenitudinem possidere ac neminem justicia decipere velle decipique nullatenus posse credentes, excellentie vestre instantissime judicium imploramus (f. 55). La comtesse Marie (l'initiale la désigne suffisamment) décide sans hésitation les deux questions dans le sens du chevalier, c'est-à-dire qu'elle déclare que l'amour est impossible entre époux, et qu'entre amants il est inséparable de la jalousie. Elle termine en disant que ce jugement a été rendu après mûre réflexion (*cum nimia moderatione*) et confirmé par le conseil de beaucoup de dames (*plurium dominarum consilio roboratum*). La lettre est datée *ab anno M^o. C^o. LXXXV^o. 2*;*

1. Je me sers du ms. de la B. N. lat. 8758, le même qu'ont employé pour leurs études Raynouard, Diez et Fauriel (*Hist. litt.*, XXI, 320 ss.).

2. Et non 1174, comme on l'a toujours répété d'après Raynouard (*Choix*, II, xc).

tercio kalendas Maii, indictione VII^a. Marie, née vers 1138, devait avoir à cette époque trente-huit ans. Le *Conte de la Charete* avait été écrit, sous son inspiration, quelques années auparavant. — Plus loin (f. 62), ce jugement de la comtesse de Champagne est invoqué par un chevalier auquel la dame qu'il sollicite objecte qu'il a une femme digne de toute sa tendresse : *Confiteor me pulcrum satis habere uxorem, et ego quidem ipsam tota mente et affectione diligo maritali; sed cum sciam inter virum et uxorem posse nullatenus esse amorem, Campanie hoc comitisse roborante sententia, et in hac vita nullum posse fieri bonum nisi illud quod ex amore originis sumpserit incrementa, non immerito extra nuptialia mihi federa postulare cogor amorem* (f^o 96 v^o). Dans le ch. 6 du liv. II, André cite encore la comtesse de Champagne et se réfère à des paroles d'elle : *hoc quidem Campanie comitissam ex quibusdam suis dictis sensisse cognovimus* (f^o 91 r^o b). — Mais c'est surtout dans le célèbre chapitre 7, sur les « jugements d'amour », qu'elle est souvent mentionnée. C'est elle qui décide le plus grand nombre des cas litigieux que l'auteur assure avoir été soumis au jugement des dames : on rapporte sept de ces arrêts (f. 92 r^o b, 92 v^o b, 93 r^o a, 93 v^o a, 95 r^o b, 96 v^o a, 97 v^o a¹), tandis qu'on n'en attribue que quatre à sa mère Alienor, trois à « Mingardis », c'est-à-dire Ermenjart de Narbonne, trois à une comtesse de Flandres non nommée, mais qui doit être Marguerite d'Alsace², trois à « la reine », sans doute Aeliz de Champagne, reine de France depuis 1160 et belle-sœur de Marie de Champagne³, et une à une *curia dominarum in Guasconia habita*. — Ainsi c'est l'autorité de Marie de Champagne qui est

1. Celui-ci est assez curieux : *Quesitum quoque fuit a Campanie comitissa quas deceat amantes a coamantibus oblatas accipere. Cui taliter inquisitioni comitissa respondit : Amans quidem a coamante licenter hec suscipere potest, scilicet orarium, capillorum ligamina, auri argentique coronam, pectoris fibulam, speculum, cinctulum, marsupium, lateris cordulam, pectinem, manichas, cyrothecas, anulum, piscidem, species, lavamenta, vascula, repositoria, vexillum causa memorie; et ut generali sermone loquamur, quodlibet datum modicum quod ad corporis pertinet culturam vel aspectus amenitatem, vel quod potest coamantis afferre memoriam, amans potest a coamante percipere, si tamen dati acceptio omni videatur avaricie suspitione carere.*

2. Raynouard (*Choix*, II, xcj) reconnaît ici Sibylle d'Anjou, mère de Marguerite; mais elle est un peu trop ancienne. Marguerite, femme de Baudouin V, comte de Hainaut (celui qui fit copier le Turpin), succéda comme comtesse de Flandres en 1191 à son frère Philippe, le protecteur de Chrétien.

3. F^o 96 v^o b, 97 r^o b. Je crois cette attribution vraisemblable : en effet, partout ailleurs où il s'agit d'Alienor, elle est nommée (notre ms. écrit *Almorja* pour *Alinoria* ou *Alienoria*); d'autre part cette *regina* cite le jugement classique de la comtesse de Champagne, et il semblerait singulier que la reine Alienor, mère de Marie de Champagne, dît : *Comitisse Campanie obviare sententie non audemus*. Dans la chanson de Conon de Béthune citée plus haut, on voit que la reine Aeliz, comme sa belle-sœur, aimait la poésie amoureuse, et présidait des assemblées où celle-ci se trouvait et où on récitait des vers.

le plus souvent invoquée dans ce manuel du droit amoureux, et ensuite celle de sa mère.

Pour attacher à ces mentions quelque importance, il faut avant tout savoir à quelle époque approximative remonte le livre d'André. Diez, dans son premier ouvrage relatif à nos études, son mémoire *Ueber die Minnehæfe*, publié en 1825, a cherché à prouver que ce livre ne pouvait avoir aucune valeur pour le XII^e siècle, n'ayant été composé qu'à la fin du XIV^e; il n'avait pas changé d'opinion en 1845, quand il revoyait son opuscule à l'occasion de la traduction qu'en fit le baron de Roisin, et il ne paraît pas en avoir changé depuis. Cette opinion est cependant insoutenable, comme il est facile de l'établir. Diez ne donne au fond d'autre raison que le silence absolu des écrivains du XIII^e et du XIV^e s. sur cet ouvrage, dont il n'existerait aucune mention avant le XV^e siècle, et l'absence de traductions en langue vulgaire avant la version allemande de 1404¹. Or des textes qui n'étaient pas tous inédits quand il écrivait montrent qu'il s'est trompé. Nicole de Margival, qui composa vers la fin du XIII^e siècle son roman de la *Panthere d'Amors*, qui sera prochainement publié par M. Todd, non seulement mentionne le livre d'André, qu'il désigne par le nom de *Gautier*, d'après le nom du personnage auquel il est adressé, mais nous fait connaître une traduction française exécutée par un auteur qui l'avait précédé d'assez longtemps, puisqu'il était mort quand Nicole écrivait. Voici le passage d'après les deux manuscrits de Paris et de Saint-Pétersbourg :

Et se de ce vuelz la science
 Bien encerchier et bien enquerre,
 Coment en doit d'amours requerre
 Chascune selonc sa noblece,
 Selonc l'estat de sa hautece,

1. Il est parlé (p. 21) d'un roi de Hongrie contemporain de l'auteur, qui, bien qu'étant laid et ayant de grosses jambes et des pieds plats, remplit le monde de sa renommée, tandis qu'un comte italien, beau de corps, de figure et de jambes, est honni pour son absence de vertus morales. Diez croit reconnaître dans ce roi de Hongrie Louis le Grand (1342-1382), parce qu'une chronique dit qu'il était *labiosus et aliquantulum in humeris curvus*. La ressemblance est faible. Il s'agit sans doute d'André II (1204-1235), dont on parlait beaucoup en France au commencement du XIII^e siècle, tant à cause de sa participation à la cinquième croisade que de son séjour en Italie et de son mariage en troisièmes noces avec Béatrix d'Este. C'est ce mariage qui semble avoir inspiré le passage d'*Aimeri de Narbonne* (*Hist. litt.* XXII, 466; *Gautier, Ep. fr.* IV, 231) où la sœur de Boniface de Pavie, parlant de ses prétendants, dit : *Si me demande rois Andrés de Hongrie, Mais il n'avra ja a moi compaignie; Car il est vieus, s'a la barbe florie, Et si est rous, s'a la chiere flaistrie*. Le roi André devait être particulièrement connu dans le cercle où nous transporte le livre du Chapelain; car il était fils de Marguerite de France, sœur de Marie de Champagne et femme en premières noces de Henri, fils d'Alienor.

Tout ce trouveras a delivre
 Mais que tu vueilles lire ou livre
 Qu'on apele en françois *Gautier*,
 Miex ens qu'en bible n'en psautier;
 Et celui livre translata
 Cil qui onques jor ne flata
 Ne blandist home que je sache :
 Ce fu mestre Diex de la Vache ¹...
 Mors est, or ait s'ame pardon ².

Il existait donc avant la fin du XIII^e siècle une traduction du livre d'André. Une autre, partielle, a été signalée par M. Mussafia dans l'ouvrage franco-italien d'un certain Enanchet, que ce savant se propose de publier bientôt, et qui est conservé dans un ms. provenant des Gonzague et daté de 1288³. Le poème de Jacques d'Amiens, *l'Art d'amors*⁴, n'est pas une traduction du livre d'André, mais il en présente en maint endroit l'imitation : les modèles de conversations, notamment, entre les amoureux de différentes classes, sont visiblement empruntés à *l'Ars amandi* du Chapelain. Jacques d'Amiens écrivait vers 1250 ; mais nous pouvons remonter encore notablement plus haut. Albertano, juge à Brescia, a écrit en latin trois traités moraux qui ont eu, comme on sait, un grand succès au moyen âge, et ont été souvent traduits. L'un d'eux, *l'Ars loquendi et tacendi*, a été composé en 1245 ; M. Sundby a donné du texte latin, à la suite de son livre sur Brunetto Latino⁵, une excellente édition. Or on y lit (p. civ) : *Secundum regulam amoris, si amor minuatur, cito deficit et raro convalescit*, et c'est précisément une des *regulae amoris* qui se trouvent au ch. 8 du l. II de *l'Ars amatoria*. Dans un autre traité, *Sur la vie honnête*, Albertano cite trois autres de ces règles d'amour⁶. On pourrait objecter, il est vrai, que les *regulae amoris* n'ont peut-être pas fait à l'origine partie du livre d'André, et semblent avoir existé comme

1. Ces deux vers sont omis dans le ms. de Saint-Pétersbourg, en sorte qu'on ne peut contrôler la forme de ce nom, qui paraît bien bizarre.

2. Ce passage a été déjà imprimé dans *l'Histoire littéraire*, t. XXIII, p. 232.

3. *Voy. Rom.* X, 232.

4. Publié en 1868 par M. Koerting. Cette remarque a déjà été faite par Brakelmann (*Jahrbuch*, IX, 429), d'après une indication d'E. du Méril. P. Meyer (*Les derniers Troubadours*, p. 68) s'est appuyé sur Enanchet et Jacques d'Amiens pour signaler l'erreur de Diez.

5. *Brunetto Latino's Levnet og Skrifter*, Copenhague, 1869. M. Sundby ne paraît pas avoir connu la dissertation de Diez et les doutes élevés sur la date de l'ouvrage d'André. Il le cite parmi les sources d'Albertano et le place au XII^e siècle, mais sans signaler l'importante preuve de son antiquité fournie précisément par les allusions d'Albertano. C'est à lui que je dois le renvoi à l'ancienne version italienne des *Tre trattati*, où est mentionné *Gualtieri*.

6. *Voy. Tre Trattati di Albertano di Brescia*, éd. de 1610, p. 20.

ouvrage indépendant¹. Mais, dans le traité qui vient d'être allégué, Albertano cite positivement *Gualterius*, donnant ainsi au livre d'André le même titre que Nicole de Margival, et lui attribue la définition suivante de l'amour : *Amor est passio quedam innata ob quam quidem aliquis super omnia cupit alterius potiri amplexibus, et omnia de utriusque voluntate in ipsius amoris precepta complecti*². Or ces paroles sont en effet d'André, et se trouvent au ch. 2 du l. I 3.

Pour que, avant 1245, le livre d'André le Chapelain, composé dans le nord de la France, eût pénétré jusqu'à Brescia, et pût être cité, sous le nom de *Gualterius*, comme un livre connu, il faut sans doute qu'il ne soit pas plus récent que les premières années du XIII^e siècle, et c'est en effet l'époque où il paraît probable qu'il a été composé. Il parle des nobles dames aux décisions desquelles il se réfère, Alienor d'Angleterre, Aeliz de France, Marie de Champagne, Ermenjart de Narbonne, comme de personnes qui appartiennent déjà au passé³, mais à un passé assez récent pour que leurs noms soient connus et qu'on puisse les désigner sans que le lecteur se trompe sur leur identité. Or Alienor mourut en 1192, Ermenjart de Narbonne en 1194, Marguerite de Flandres aussi en 1194, Marie de Champagne en 1198, Aeliz de France en 1206⁴ : le XII^e siècle se clôt par la disparition presque simultanée de toutes ces femmes, qui lui avaient donné un si grand éclat mondain et poétique, et qui lèguent à l'âge suivant un héritage qu'il accueille avec empressement, et dont le livre d'André le Chapelain est une sorte d'inventaire. Il nous permet de nous représenter ce que furent ces cours

1. Diez, l. I., p. 80. Fauriel, l. I., p. 321, parle d'une version italienne du livre d'André, « faite au XIV^e siècle, restée inédite, et attribuée par la tradition à un certain juge de Brescia, nommé Albertano. »

2. Le texte latin est cité en note dans l'édition donnée par F. Selmi (Bologna, 1873) d'une autre version italienne des traités d'Albertano.

3. Ms. 8758, f^o 3 v^o a.

4. Il n'en parle jamais au présent, et semble avoir sous les yeux des recueils de leurs décisions. Voy. le passage cité plus haut (f^o 91 r^o b) : *hoc quidem Campanie comitissam ex quibusdam suis dictis sensisse cognovimus*, ou celui-ci (f^o 92 v^o b) : *et extat iudicium Campanie comitisse*. Ailleurs (f^o 95 r^o b) : *Super hoc articulo non desunt nobis Fraudensis (= Flandrensis) comitisse responsa*. Je n'essaie pas ici d'expliquer toutes les incohérences de ce livre, par exemple la citation que la comtesse de Flandres (f^o 94 v^o b) est censée faire d'André lui-même : *ut in Capellani doctrina manifestius edocetur*, et celle plus étrange encore que fait le dieu d'amour des préceptes contenus *in libro ad Galtherium scripto* (f^o 40 r^o a). De même les *regulae amoris* sont citées et supposées connues dans le livre I, bien qu'elles ne se trouvent que dans le livre II, etc.

5. Il est à remarquer que presque toutes ces femmes ont gouverné plus ou moins directement leurs états : Ermenjart de Narbonne perdit ses maris de bonne heure et n'eut pas d'enfants ; Alienor fut régente pendant l'absence de son fils Richard, Aeliz et Marie le furent pendant la minorité de leurs fils ; Marguerite était comtesse de Flandres de son chef et non par son mari.

brillantes, entre lesquelles circulaient les poètes, portant, comme les abeilles d'une fleur à l'autre, les semences de poésie et de courtoisie du Midi au Nord et de l'Ouest à l'Est. Nous savons que Bernard de Ventadour séjourna longtemps auprès de la reine Alienor, dont il fit l'objet de ses chants¹, comme Peire Rogier pour Ermenjart de Narbonne²; nous voyons Conon de Béthune chanter devant la reine Aeliz et la comtesse de Champagne; nous suivons Chrétien de la cour de Marie, pour laquelle il compose le *Conte de la Charete*, à celle de Philippe de Flandres, frère de Marguerite, où il écrit le *Conte du Graal*. Nul doute qu'un des amusements favoris des réunions que présidaient ces belles et peu sévères princesses n'ait été la solution de questions galantes et l'établissement d'un code et d'une jurisprudence d'amour. Que ce ne fussent pas des « cours d'amour » au sens où les modernes ont lourdement pris ce mot, il est, je pense, inutile de le démontrer aujourd'hui. La nature même de l'amour qui faisait l'objet des débats et des sentences exigeait le plus grand secret, au XII^e siècle au moins autant qu'aujourd'hui et dans tous les temps³, et il est dit expressément à plusieurs reprises⁴ que, lorsqu'une affaire est soumise au jugement des dames, on doit toujours taire les noms des parties contendantes : il suit de là que ces jugements ne pouvaient avoir aucune application et n'étaient que de purs jeux d'esprit, au moins en ce qui concerne les cas particuliers. Mais la tendance générale qu'ils expriment dépassait quelque peu cette définition : il faut y reconnaître, chez les grandes dames de ce temps où apparaît ce qu'on appelle « le monde », un effort pour créer et faire accepter aux hommes un amour idéal et raffiné, nullement platonique toutefois, et fondé sur la pleine possession, mais ne laissant aux sens

1. Bien qu'il s'agisse ici de tout autre chose qu'une protection accordée aux troubadours par Alienor, notons le reproche que lui adresse Bertran de Born (*Quan vai pels vergiers*) d'avoir fait périr le jongleur Peire, qui, d'après la *razo* de ce *serventes*, avait dit grand mal d'elle. Diez, à l'article *Bertran de Born*, suivi en cela par M. Stimming, *Bertran de Born*, p. 289, interprète la *velha que Fons Ebraus aten* par « die verwittwete Koenigin von England Mathilde. » C'est un *lapsus*; il n'y a pas eu à cette époque de reine d'Angleterre veuve de ce nom; Alienor, comme on sait, habita Fontevrault dans les derniers temps de sa vie.

2. On peut noter ici que Bertran de Born non seulement fut en relations suivies avec toute la famille de Henri II, mais, comme il résulte de ses deux pièces en l'honneur de Mathilde, fille de Henri II, séjourna assez longtemps, vers 1185, à Argentan et ailleurs en Normandie. C'est M. A. Thomas qui me rappelle ce fait.

3. Ce que Fauriel a écrit à l'encontre d'une vérité aussi évidente dans son article sur André le Chapelain (*Hist. litt.*, XXI, 327, 330) ne se soutient pas.

4. F^o 91 r^o a : *amantium qui litigant personis penitus non expressis*; de même f^o 98 r^o a : *si ob aliquam causam ad dominarum devenerint amantes judicium, amantium persone nunquam debent judicantibus indicari, sed sub infinita eis propalatione proponi.*

qu'une part secondaire, étroitement lié à la pratique et à l'accroissement des vertus sociales, et donnant à la femme, à cause du risque qu'elle courait en s'y livrant, une supériorité constante qu'elle justifiait par l'influence ennoblissante qu'elle devait exercer sur son amant. C'est quelque chose de fort analogue, avec bien des nuances amenées par la différence des temps, à ce qu'essaya plus tard l'hôtel de Rambouillet; et Chrétien de Troyes, dans le *Conte de la Charete*, a été le poète épique de ces précieuses du XII^e siècle, auxquelles les poètes lyriques n'ont pas manqué.

C'est à lui sans doute, ou à l'inspiration de la comtesse Marie, dont j'ai rappelé plus haut les relations avec l'Angleterre, qu'est due l'intime fusion de cet idéal amoureux et courtois avec la « matière de Bretagne ». Cette fusion réussit si bien qu'elle fut consacrée pour toujours, et nous en avons, entre autres, une preuve curieuse dans l'avant-dernier chapitre du livre d'André le Chapelain, dans cette histoire de la découverte des *Regulae amoris* qui est visiblement l'imitation des romans bretons et particulièrement de ceux de Chrétien. Un chevalier de Bretagne¹, désireux de voir Artur, parcourt la « forêt royale ». Le pays où se trouve cette forêt et où séjourne Artur semble être absolument fantastique, et il s'agit là sans doute du séjour mystérieux d'Artur après sa mort. Ce chevalier rencontre une demoiselle qui lui dit : « Je sais ce que tu cherches : tu aimes une dame qui t'a promis son amour si tu lui apportais l'épervier victorieux qui est sur une perche dans la cour d'Artur ; tu ne pourras réussir que si je t'aide. Il te faut d'abord, dans le palais d'Artur, prouver en combattant que ton amie est plus belle que celles des chevaliers qui sont là. Mais tu ne peux pénétrer dans le palais que si tu as le gant de l'épervier², et tu ne peux l'obtenir qu'après avoir vaincu seul deux chevaliers très vaillants ; si tu y réussis, n'accepte pas le gant qu'ils t'offriront, mais prends celui qui pend à une colonne d'or. » Elle lui donne son cheval, qui saura le guider où il faut. Il arrive près d'un fleuve aux bords escarpés, et bientôt trouve un pont : il était d'or, et allait d'une rive à l'autre. Mais au milieu il vacillait et était souvent submergé par les flots. Un guerrier en défend l'accès, mais il est vaincu par le Breton. Un géant, qui se tient sur l'autre rive, imprime alors au pont une telle oscillation que le Breton le passe à grand'peine, non sans avoir été plus d'une fois sous l'eau ; une fois arrivé, il noie le géant. Il parvient devant un palais splendide, mais où il ne voit pas de porte : dans le pré qui l'entoure sont dressées des tables somptueusement garnies ; il s'assied et mange. Tout à coup une porte s'ouvre avec fracas dans le

1. *Britannia* désigne sans doute ici la Grande-Bretagne.

2. Le gant qu'on mettait pour tenir l'épervier sur le poing.

palais et un homme d'une stature gigantesque, gardien du palais, armé d'une massue, provoque le Breton : celui-ci lui coupe le bras et va le tuer, mais l'autre demande grâce et promet de livrer le gant de l'épervier. Le Breton exige qu'il lui montre la colonne d'or où est le vrai gant ¹, et le gardien le mène dans l'intérieur du palais. Il voit la colonne et saisit le gant : aussitôt des plaintes retentissent de toutes parts sans qu'on voie personne : « Hélas ! hélas ! notre vainqueur part avec son butin ! » Il sort, et arrive dans une prairie où est un autre palais tout en or et en argent : dans la plus belle salle est assis le roi Artur sur son trône, entouré de dames et de chevaliers ; sur le seuil est la perche où se tient l'épervier, gardé par deux chiens. Le palais est protégé par une solide muraille, que défendent douze chevaliers ; le Breton leur montre le gant, et ils le laissent passer. Il salue Artur, et déclare qu'il vient prendre l'épervier, parce qu'il a une amie plus belle qu'aucun autre. Un chevalier se lève alors, et lui dit qu'il faudra le prouver par les armes. Ils combattent : le Breton est vainqueur, et prend l'épervier avec les chiens. Il voit un parchemin attaché à la perche par une chaîne d'argent : « Ce sont, lui dit-on, les règles d'amour, que le roi d'amour lui-même a édictées ; si tu veux emporter paisiblement l'épervier, il te faut les prendre aussi et les communiquer aux amoureux. » Il prend donc le parchemin, et, ayant demandé congé, revient auprès de la demoiselle de la forêt, qui le félicite ; puis il va trouver sa dame, et obtient la récompense de son amour et de sa prouesse. « Et la dame, ayant convoqué une nombreuse cour de dames et de chevaliers, leur fit connaître les règles d'amour, et, par l'autorité du roi d'amour, leur enjoignit de les tenir fermement. La cour entière les accepta, et, sous les peines d'amour, promit de les observer à perpétuité. Et ceux qui avaient été convoqués à la cour transcrivirent les règles et les emportèrent, et les firent connaître à tous les amoureux par les diverses parties du monde ². »

Raynouard a donné en entier (*Choix*, II, cv-vj) le texte de ces 31 règles d'amour, mais il ne sera pas inutile, pour montrer combien l'esprit de ce chapitre s'accorde avec celui que nous avons constaté dans notre roman, d'en citer ici quelques-unes :

1. Cela ne s'accorde pas avec l'annonce de la demoiselle, qui lui avait dit que le faux gant lui serait offert par les deux premiers chevaliers qu'il aurait vaincus, qui sont tous deux traités de *custodes*. Cependant on peut regarder le défenseur du pont comme le premier *custos*, et il n'y a plus alors qu'une ellipse.

2. Il est singulier que le ch. 7 du l. I contienne déjà une histoire du même genre, où on voit un écuyer pénétrer dans le palais du roi d'amour lui-même, et en recevoir treize préceptes qu'il communique également aux amants. La poésie du moyen âge nous offre plusieurs autres fictions semblables (voy. notamment la *Cour d'amour* provençale récemment publiée par M. Constans), et il semble qu'on ait réuni ici deux d'entre elles originellement indépendantes.

1. Causa conjugii ab amore non est excusatio recta.
12. Verus amans alterius nisi sue coamantis ex affectu non cupit amplexus.
13. Amor raro consuevit durare vulgatus.
14. Facilis perceptio contemptibilem reddit amorem, difficilis eum carum facit haberi.
15. Omnis consuevit amans in coamantis aspectu pallescere.
16. In repentina coamantis visione cor tremescit amantis.
18. Probitas sola quemque dignum facit amore.
20. Amorosus semper est timorosus.
23. Minus dormit et edit quem amoris cogitatio vexat.
24. Omnis ¹ amantis actus in coamantis cogitatione finitur.
25. Verus amans nichil beatum credit nisi quod cogitat coamanti placere.
28. Modica presumptio cogit amantem de coamante suspicari sinistra.
30. Verus amans assidua sine intermissione coamantis imagine detinetur.

De même qu'on retrouve dans ces règles la théorie dont le poème de Chrétien nous montre la pratique, de même la fiction, d'ailleurs pauvre et mal agencée, qui leur sert d'introduction, s'appuie sur ses œuvres narratives : l'épervier conquis par l'amant de la plus belle est emprunté à *Erec*, le pont tremblant et à moitié submergé est le *pont evage* de la *Charete*, et tous les autres motifs sont également familiers aux romans bretons. Grâce à Chrétien, et surtout au poème que nous avons étudié dans ce travail, l'amour chevaleresque et courtois était devenu inséparable des récits relatifs à Artur et à sa cour. C'est dans le roman en prose de *Lancelot* qu'il atteint son apogée ; mais tous les traits qui s'y trouvent avaient été dessinés ou indiqués d'avance par le poète champenois, que l'auteur du roman a suivi ou imité, non seulement dans l'épisode de Méléagant, mais dans toute l'étendue de son immense compilation, elle-même amplifiée et remaniée à plusieurs reprises, comme nous le verrons quand nous l'étudierons directement.

Ce n'est pas seulement la conception de l'amour courtois, réalisée dans les personnages de Lancelot et de Guenièvre, que les romans postérieurs ont empruntée au *Conte de la Charete*. Plusieurs de leurs éléments essentiels y ont leur première origine. L'apparition de Méléagant à la cour d'Artur et sa provocation, le lit périlleux, le nain discourtois ou perfide, la rêverie où s'absorbe Lancelot et qui l'empêche de voir le chevalier du gué, sont sans doute des traits antérieurement familiers aux contes bretons. Mais on peut en regarder plusieurs autres, destinés à un grand succès, comme étant sortis de l'imagination de Chrétien, qui a voulu, comme je l'ai dit, remplir par divers incidents le voyage de Lancelot à la poursuite de son aventure. Je range dans cette catégorie le *don* que Ké demande et obtient du roi, sans avoir spécifié de quoi il

1. Ms. *Omnibus*.

s'agit, en sorte qu'Artur est obligé bien malgré lui de le lui accorder : on sait jusqu'à quel abus a été poussé ce motif dans les romans et notamment dans *Lancelot* ; — la prétendue ignominie attachée à la charrette, développée dans un récit particulier du même roman ¹ ; — la demoiselle qui essaie de rendre Lancelot infidèle ; — les coutumes de Bretagne, sur les demoiselles escortées ou non, qui sont formulées par le *Lancelot* ² presque dans les mêmes termes qu'ici (voy. p. 469), et qui y fournissent matière à maints épisodes ; — les tombes prophétiques et les inscriptions qui annoncent celui qui doit mettre une aventure à fin, machine dont l'usage apparaît ici pour la première fois et s'est propagé à travers tout le moyen âge jusqu'aux poèmes italiens du xvi^e siècle ; — le tournoi dont un chevalier inconnu remporte le prix, incident qui ne manque presque dans aucun roman postérieur ; — la prison dont on laisse sortir le héros pour prendre part à un tournoi, à condition qu'il reviendra s'y enfermer, motif très fréquent aussi et qui, développé, a fourni à l'auteur du *Lancelot* le grand épisode de la captivité de Lancelot chez la dame de Malohaut, sans compter beaucoup de traits moins importants qu'il serait trop long de rechercher.

On voit que le *Conte de la Charete* occupe dans l'ensemble des romans de la Table Ronde une place d'une grande importance, et qui justifie sans doute l'étude minutieuse que j'ai cru devoir lui consacrer. Résumons les principaux résultats de cette étude. Le conte breton que Chrétien a connu sous une forme très altérée avait un fond mythologique : il racontait à l'origine l'enlèvement d'une reine par le dieu des morts et sa délivrance par son époux. Par la suite des temps, on avait identifié l'époux avec Arthur, et la reine enlevée avec Guanhumar sa femme. Plus tard encore, le dieu des morts reçut le nom de Maelwas, et, confondu sans doute avec un personnage historique, perdit en grande partie son caractère surnaturel ; mais la trace de l'ancienne conception persista dans le nom d'« île de verre » et de « pays dont nul ne retourne » donné à son royaume, et dans la description du « pont de l'épée » qu'il faut franchir pour y pénétrer. — Un poème anglo-normand perdu recueillit le conte à peu près à cet état, mais fit accomplir la délivrance de la reine par Lancelot et non par Artur, relégué sur le second plan. Toutefois dans ce poème Lancelot n'était sans doute pas encore l'amant de la reine. Des dérivations de ce poème se retrouvent d'une part dans le *Chevalier du Chariot* tel qu'on le devine à travers Malory, d'autre part dans le *Chevalier de la Charrette* tel que nous le représentent Henri du Türlin et Chrétien. Ces deux versions donnant une importance particulière au fait que Lancelot, ayant perdu son cheval, monte sur une voi-

1. Voyez le texte dans Jonckbloet, l. 1.

2. Voy. Mærtens, *Rom. Studien*, V, 651.

ture, contrairement aux habitudes chevaleresques, il faut que ce trait se trouvât dans leur source commune, et la signification qui lui est attribuée montre que cette source commune avait déjà profondément remanié dans l'esprit chevaleresque le conte gallois, qui pouvait bien contenir cet incident, mais ne lui assignait certainement pas le même caractère. — Tandis que pour le poème connu par Henri du Türlin Lancelot ne paraît pas être encore l'amant de Guenièvre, il l'est dans Chrétien, et c'est peut-être lui qui a le premier introduit cette liaison coupable dans les récits arthuriens. Il a en outre amplifié et complété de mille façons le conte qui lui servait de thème, qu'il ne comprenait pas et dont il a laissé subsister les incohérences, y en ajoutant même d'autres, par sa manière d'inventer des épisodes qui ne se tiennent pas et ne servent qu'à allonger le récit. — Chrétien nous dit qu'il tenait sa *matière* de la comtesse Marie de Champagne, et il est probable en effet que cette princesse, fille d'Alienor d'Angleterre et restée en relation avec elle, avait entendu quelque résumé plus ou moins fidèle du poème anglo-normand et l'a transmis à Chrétien. — Il nous dit aussi qu'elle lui avait fourni le *sen*, l'esprit de son œuvre, et tout porte à croire qu'il dit vrai : Marie, avec sa mère Alienor, avec ses contemporaines Aeliz de France et Ermenjart de Narbonne, a été l'une des principales instigatrices d'un mouvement mondain qui se produisit dans la seconde moitié du XII^e siècle et qui a pour principaux caractères le rapprochement de la poésie du Nord et de celle du Midi et la conception d'un amour raffiné, savant, intimement lié à la courtoisie et à la prouesse, et donnant à la femme, en tant que maîtresse, une importance qu'elle n'avait pas eue jusque-là. Cet amour est précisément l'inspiration du poème de Chrétien, qui l'a peint, tel que l'avait conçu la théorie de ces cercles élégants, dans la liaison de Lancelot et de Guenièvre. — C'est par la peinture de cet amour que le poème de Chrétien a eu surtout de l'influence : il a fait de l'amour courtois un élément presque inséparable des romans de la Table Ronde, et il a servi de modèle, en cela et dans plusieurs autres données, aux grands romans en prose de l'âge suivant, et notamment au *Lancelot*. — Il est démontré en effet que le récit de l'enlèvement et de la délivrance de Guenièvre dans le *Lancelot* en prose n'est pas la source du poème de Chrétien, n'est pas non plus dérivé indépendamment d'une source commune, mais qu'il provient directement de ce poème, et il est établi par là même que les romans arthuriens en prose ne sont pas antérieurs aux romans en vers, mais qu'au contraire ils en sont une imitation, un développement, une suite, et représentent, dans l'histoire du cycle breton, une phase très distincte, secondaire et postérieure.

Gaston PARIS.

L'ORMA DEL LEONE

RACCONTO ORIENTALE CONSIDERATO

NELLA TRADIZIONE POPOLARE.

Syntipas, redazione greca dell' opera indiana *Il libro di Sindibad* ¹.

L'anello del re ².

Un re che amava con vivo ardore le donne, scorge un giorno una dama, la cui beltà produce una tale impressione su di lui, che egli ne diventa perduto innamorado. Affine di conseguire l'oggetto de' suoi voti, il re allontana il marito di questa bella donna, incaricandolo d'una missione importante, e, profittando della sua assenza, appena s'appressa la notte, egli si reca nella camera di questa donna, e le scopre il suo amore colle più tenere espressioni; non è un principe che parla e vuole essere ascoltato, ma un amante che prega, cercando di commuoverla; ma la donna saggia, quanto bella resta inaccessibile ad ogni seduzione, anzi gli dimostra l'indegnità dell' azione, che sta per commettere. Allora il re non potendo riuscire a vincere una resistenza così poco comune, e che fors' egli non ha mai sperimentato, se ne parte, senz' accorgersi di aver lasciato cader il suo anello. In tale frattempo il marito, ritornando a casa, vede brillare presso il letto quest' anello, lo raccoglie, e lo raffigura per quello del re. Mille pensieri l'agitano alternativamente, egli non saprebbe dubitare che durante la sua assenza il principe non abbia sostituito lo sposo, e per rispetto al re quegli si determinò ad astenersi quindi innanzi da ogni commercio con sua moglie. In capo a qualche tempo questa dama virtuosa che, temendo di far inquietar suo marito, non aveva

1. Intorno a quest' opera indiana vedi D. Comparetti, *Ricerche intorno al libro di Sindibad*, Milano, 1869, pag. 2-5, e la nuova redazione inglese fattane e pubblicata in Londra per cura della *Folk-Lore Society: Researches respecting the book of Sindibad* ecc. London, 1882, vol. IX della collezione, pag. 4-8.

2. Loiseleur Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe*. Paris, Techener, 1838, pag. 96-97.

creduto conveniente di doverlo informare dell' amore del re; ignara peraltro della particolarità dell' anello e ferita nel vivo dalla freddezza del marito, se ne lagna col padre e coi fratelli. Questi s'affrettano incontanente d' andarne a chiedere giustizia al re, davanti al quale fanno comparire il marito : « Sire, gli dicono essi, noi abbiamo dato a quest' uomo un campo a condizione che lo seminasse, ma costui lo lascia incolto; ce lo restituisca dunque, o almeno lo coltivi, secondo il suo dovere. » — « Che hai tu a rispondere a questo lagno? » gli chiede il re. « Nulla, Sire, gli risponde il marito, essi hanno esposto la verità. Io fino ad ora avevo coltivato con diligenza il campo consegnatomi, ma un giorno avendovi scoperto l'orma di un leone, confesso che da quel momento il timore non mi ha più consentito di avvicinarmi. » — « Non temer nulla, soggiunge il re, il leone è penetrato nel tuo campo, ma non vi ha recato alcun danno e non vi ritornerà più; prosegui dunque a coltivar il tuo campo, come per l'addietro. »

LIBRO DE LOS ENGANNOS, ET LOS ASAYAMIENTOS DE LAS MUGERES, DE ARAVIGO EN CASTELLANO TRASLADADO POR EL INFANTE DON FABRIQUE FIJO DE DON FERRANDO ET DE DONA BEATRIS ¹.

II. *Enxemplo de la muger en como apartó al ynfante en el palacio, et como por lo quella le dixo olvidó lo que le castigara su maestro* ².

Udii dire che vi era un re, il quale amava molto le donne, e non aveva altro difetto che questo; e un giorno il re sedeva sopra un' altissima terrazza, e guardando in giù vide una bellissima donna, che gli piacque assai. Ed egli mandò a chiederle il suo amore. Ed essa gli disse, che non poteva fare così (*appagarlo*), essendo suo marito in città. E quando il re udì questo, mandò suo marito all' esercito in campagna: e la donna era veramente molto casta e molto buona e molto sagace e gli disse: « Sire, tu sei il mio padrone ed io sono la tua schiava, e quello che desidero tu, desidero ancora io; ma debbo andare a far il bagno e (*poi*) ad acconciarmi. » E quando tornò, gli dette un libro di suo marito, libro, in cui vi erano leggi e giudizi del re, coi quali castigava la donna adultera,

1. Nel Comparetti, sopra citato, 1^a ediz. ital. il testo spagnuolo è da pag. 37 sino al fine del fasc. e la novellina a pag. 40; nell' ediz. inglese il testo spagnuolo è a pag. 73-114 e la traduz. inglese a pag. 117-174; la novellina nel testo spag. è a pag. 81-82; nella traduz. ingl. a pag. 125-26; il titolo poi dell' opera nella traduz. inglese è il seguente: *Book of the Deceits and Tricks of Women translated from the Arabic into Castilian for the infante Don Fabrique Son of Don Ferrando, and of Doña Beatris.*

2. Nella traduz. inglese: *Example of the Woman how she took the Prince to her Apartment, and how through what she said to him he forgot what his Master had taught him.*

e gli disse : « Sire, leggi questo libro, mentre io mi acconcio. » Ed il re aprì il libro e trovò nel primo capitolo come l'adulterio debba essere proibito, ed ebbe gran vergogna e si pentì molto di quello che voleva fare, e depose il libro sul pavimento, e uscì dalla porta della camera, e lasciò i sandali sotto il letto, sul quale si era adagiato. Ed in questo frattempo venne dall' esercito a casa il marito della donna, e, quando egli sedette in sua casa, sospettò che il re avesse dormito con sua moglie, ed ebbe paura, e non osò dir nulla per timore del re, nè più andare dov' ella stava. E questo durò per una grande stagione (*per un buon tratto di tempo*) e la moglie disse ai parenti, che suo marito l'aveva lasciata, e non ne sapeva la ragione. E costoro dissero al marito : « Perchè non usi più con tua moglie ? » Ed egli disse : « Ho trovato le pantofole del re in casa mia, e temo, e perciò non ardisco usare con lei. » Ed eglino dissero : « Andiamo dal re ora, e diamogli un esempio (*parliamogli figuratamente*) di quest' azione di tua moglie, e non dichiariamogli il fatto (*apertamente*), e se egli è sagace, l'intenderà incontanente. » Costoro andarono dal re (*tutti insieme*), e gli dissero : « Noi avevamo una terra, e la demmo a lavorare a quest' uomo dabbene, acciocchè la coltivasse, la fecondasse, e ne godesse i frutti, ed egli fece così per una grande stagione (*per lungo tempo*), e da un gran pezzo tralascia di lavorarla. » E il re disse : « Che hai a replicare ? » — E il buon uomo rispose ed esclamò : « Affermano la verità, che mi dettero una terra, così com' essi sostengono, e quando un giorno passai per la terra, m'avvenni nell' orma d'un leone, e però temetti che mi volesse divorare. Per questo tralasciai di coltivare la terra. » Ed il re disse : « È vero che il leone entrò nella terra, ma non vi fece cosa che tu non avessi desiderato (*che ti fosse spiaciuto*) facesse ; nulla di male ti provenne da lui. Perciò riprendi la tua terra e coltivala. » — E il buon uomo ritornò da sua moglie, e interrogolla su ciò, che essa aveva fatto con quello, e costei gli raccontò il tutto, e gli disse la verità, come già gliela aveva detta (*il re*), e le credette dietro i contrassegni che gli aveva dato il re, e dopo si fidava di lei molto più di prima.

Les sept Visirs, version turque du Livre de Sindabad, dans les Mille et un jours, édition du Panthéon littéraire. Paris, Desrez, M DCCC XXXVIII, pag. 289.

La femme du visir.

Un sultan qui aimait les femmes avec passion, en se promenant un jour sur la terrasse de son palais, aperçut sur celle d'une maison voisine une femme qui lui parut charmante et dont soudain il devint amoureux. Ayant appris qu'elle était mariée à un de ses visirs, il envoya chercher

le ministre et lui donna une mission qui devait le retenir absent pendant quelque temps, avec ordre de ne point revenir qu'il n'eût terminé l'affaire qui lui était confiée. Le visir obéit à l'ordre de son souverain et se mit en route aussitôt. Lorsque le sultan apprit qu'il était parti, dans son impatience de voir la dame qu'il aimait, il se rendit à sa maison. Elle alla à sa rencontre, baisa la terre devant lui et appela sur sa tête les bénédictions du ciel ; mais elle était vertueuse et nullement disposée à enfreindre ses devoirs. « Monseigneur, lui dit-elle, à quoi dois-je attribuer l'honneur de votre visite ? » — « A l'excès de mon amour et de ma passion pour vous. » Alors elle se prosterna de nouveau, et dit : « Seigneur, il n'est pas convenable que je sois votre maîtresse ; mon cœur n'a jamais aspiré à un tel honneur. » Alors le sultan lui prit la main et voulut l'attirer à lui. « Seigneur, s'écria-t-elle, cela ne doit pas être. » Voyant cependant que ses refus mécontentaient le sultan, elle dissimula, et lui dit : « Seigneur, attendez que j'aie préparé le souper ; lorsque vous aurez pris une légère collation, j'obéirai aux ordres dont il vous plaira de m'honorer. » Alors elle fit asseoir le sultan sur le divan de son mari, et lui apporta un livre, dans lequel le visir avait coutume de lui faire des lectures. Ce livre renfermait des préceptes et des admonitions contre l'adultère et les liaisons coupables, ainsi que l'ordre donné par le ministre à son épouse de ne jamais admettre personne dans son appartement sans son ordre. La lecture de ce livre fit impression sur le sultan et le fit renoncer à son coupable projet. Il cessa en conséquence de l'importuner davantage. Après souper, il se leva pour faire ses ablutions et ôta sa bague, qu'il plaça sous un coussin du sofa ; mais, au moment de son départ, il oublia de la reprendre. Lorsque le visir fut de retour de son voyage, il alla rendre compte de sa mission au sultan, puis il retourna chez lui et s'assit sur le sofa. Quel fut son étonnement en trouvant la bague du sultan sous un des coussins ! Naturellement jaloux, il conçut des soupçons contre sa femme ; dans son dépit, il se sépara d'elle pendant une année, et durant tout ce temps il ne voulut pas même entendre parler d'elle. Piquée de la froideur de son époux, la dame s'en plaignit à son père et l'informa de la conduite qu'il avait tenue à son égard pendant une année. Le père alla sur l'heure trouver le sultan et lui dit en présence du visir : « Que Dieu conserve les jours du sultan ! Je possédais un élégant jardin formé de mes propres mains et que j'ai arrosé jusqu'au moment des fruits. Alors j'en ai fait présent à votre visir, qui, après en avoir joui quelque temps, l'a tout à coup négligé et abandonné, laissant flétrir les belles fleurs de ce jardin, qui demeure maintenant en friche. » — « Qu'as-tu à répondre ? » demanda le sultan à son ministre. — « Seigneur, répliqua le ministre, cet homme a dit la vérité ; mais un jour, étant entré dans mon jardin, j'y ai aperçu la trace d'un

lion ; la crainte s'est emparée de moi, et depuis ce moment je me suis abstenu de le visiter. » Le sultan comprit cette parabole et, se rappelant qu'il avait oublié son anneau dans la maison du visir, il pensa que c'était à cette circonstance que le ministre faisait allusion. « Il est vrai, dit-il au visir, que le lion est entré dans ton jardin, mais il n'y a pas commis de dégâts. Dissipe d'injustes soupçons ; ta femme est vertueuse et pure. » Le visir s'inclina et fut convaincu que le sultan avait respecté l'honneur de son épouse. Il retourna auprès d'elle, apprit ce qui s'était passé entre elle et le prince, et se fia dorénavant à sa vertu et à sa fidélité.

Adjaïbel Measer, n° 153 ; Cardonne, *Mélanges de littérature orientale traduits de différents manuscrits turcs, arabes et persans de la bibliothèque du roi*. Paris, Hérisant le fils, 1770, volumi due, vedi il I, pag. 8-16.

La pantofola del sultano.

Un sultano vide un giorno dalla terrazza del suo palagio una giovane donna di peregrina bellezza ; la vista de' costei vezzi lo commosse vivamente, egli chiamò una delle sue schiave per chiederle se la conosceva : « Sire, gli disse la schiava, è mai possibile che la Maestà Vostra non abbia inteso parlare di Cemsennissa ¹ Cadun, sposa del Visir Firuz ; ella riporta con ragione il vanto della più leggiadra donna della città, e l'elevatezza del suo spirito adegua pienamente la beltà del corpo. » Queste parole infiammarono il cuore del sultano, ed egli risolvette di manifestare a quel portento di bellezza i sentimenti che gli aveva ispirato : si trattava però d'allontanare il marito, e chi dice un marito in Oriente, dice un geloso molto incomodo. Il sultano manda a cercare Firuz, e consegnandogli una carta : « Andate, Visir, gli dice, ad eseguire gli ordini racchiusi in questo scritto e venite poi a rendermi conto dell' esito della vostra missione. » Firuz ritorna a casa, impugna le sue armi ed esce con tanta precipitazione, che dimentica sul sofà la carta a lui testè consegnata dal sultano.

Questo principe impaziente, non appena ha saputo la partenza di Firuz, vola al palazzo del Visir ; un eunuco gli apre, e l'introduce nell' appartamento della sua padrona. Qual' è mai lo stupore di costei al vedersi dinanzi il monarca ! Tremante, sbigottita, ella appena ardisce alzar gli occhi ; riavutasi dal suo turbamento comprende il disegno del sultano, ma essendo ad una saggia e bella, non gli vuol lasciare il tempo di spiegarsi e pronuncia due versi arabi, che suonano così :

1. Questa voce in arabo vale : *Sole-delle-donne*

« Il leone ¹ crederebbe d'avvilirsi rosicando i resti del lupo, e questo « re degli animali disdegnerebbe dissetarsi nel ruscello, che il cane ² « avesse contaminato colla sua lingua impura. »

Queste parole, che il sultano agevolmente viene a comprendere, gli mostrano chiaro che non ha niente a sperare; allora il principe si ritira tutto confuso, e il turbamento che lo agita gli fa dimenticare una delle sue pantofole.

Frattanto Firuz, dopo d'aver cercato invano la carta consegnatagli dal principe, si risovviene d'averla dimenticata sul suo sofà; è quindi costretto a ritornare indietro per prenderla; intanto la pantofola del sultano, che nessuno ha fino allora veduto prima di lui, gli rivela troppo bene i colpevoli disegni del monarca, e i motivi che ha quegli avuto d'allontanarlo. Tormentato dalla sua ambizione ad un tempo e dalla gelosia costui cerca i modi più valevoli per ripudiare sua moglie, senza correr rischio di perdere la propria dignità: esso comincia dal render conto al re della missione affidatagli; -ritornato a casa dice a sua moglie d'averle fatto dono d'un palazzo assai bello, e che, per lasciargli agio di ammobiliarlo, conviene che ella vada a passar qualche giorno presso suo padre; nello stesso tempo le dà cento pezze d'oro.

Cemsennissa, non avendo alcun rimprovero a fare a sè stessa, è ben lontana dal sospettare la verità. La donna obbedisce senza inquietudine; scorrono intanto varî giorni, senzachè più comparisca Firuz; una sì lunga assenza fa maravigliare la sua sposa, ed ella non può dissimulare la propria inquietudine a' fratelli; essi vanno a trovare Firuz: « Svelaci, gli dicono costoro, i motivi del tuo procedere colla nostra sorella; se questa è veramente colpevole, noi ben lontani dall' assumerne le parti, siamo disposti a lavare nel suo sangue l'oltraggio che ti ha fatto. » Il Visir, senza voler entrare in alcuna dichiarazione, risponde ai cognati che egli ha pagato alla loro sorella la dote stabilita nell' atto del matrimonio, e che quindi costei non ha più a domandargli niente. I fratelli sdegnati della risposta di Firuz lo citano in tribunale; secondo l'uso del paese il sultano debbe assistere a tutti i giudizi che si tengono, affinchè la presenza del principe contenga i cadì.

I fratelli di Cemsennissa dicono al giudice: « Signore, abbiamo affit-

1. Il leone presso gli orientali, come presso di noi, è considerato il re degli animali; allegoricamente poi significa un re, un sultano.

2. Il cane viene riguardato come impuro dai maomettani, e chi ne abbia toccato si considera una contaminazione legale, e non può far la sua preghiera senza una precedente abluzione: questo non impedisce loro però d'allevare cani per la caccia, e per la guardia degli armenti. Il cane dei *Sette Dormenti* è oggetto di culto presso i medesimi, essi gli assegnano un posto in paradiso accanto all' asinello di Gesù Cristo, e all' *alborac*, favolosa giumenta, su cui, secondo il Corano, Maometto fece un viaggio notturno al cielo.

tato a Firuz un giardino delizioso; questo luogo incantevole era un paradiso terrestre; glielo abbiamo ceduto cinto d'alte mura e piantato de' più begli alberi, ornati di fiori, e carichi di frutti; esso ne ha distrutto le mura, ne ha divelto i teneri olezzanti fiori, e ne ha divorato i più bei frutti. Ora egli pretende di rendere questo giardino, spogliato di tutto quanto lo rendea delizioso, allorchè noi glielo abbiamo affittato. »

Il cadì avendo imposto a Firuz di particolareggiare le ragioni del suo procedere: « È mal mio grado, dice costui ch'io rinunzio al godimento di questo luogo che m'era così caro; ma un giorno, passeggiando in un'ajuola di questo giardino, vi ho scorto l'orma della zampa di un leone; il terrore m'investì l'anima, ed amai meglio cedere il giardino a questo animale formidabile, anzichè alla sua collera espormi. »

Allora il sultano, che assiste al giudizio, volgendo la parola al Visir gli dice: « Rientra nel tuo giardino, Firuz, tu non hai nulla a paventare; egli è vero, il leone vi ha messo il piede, ma non vi ha potuto toccare alcun frutto, e n'è anzi uscito ricolmo d'onta e di confusione; non vi fu giammai un giardino più ameno, e ad un tempo meglio guardato e difeso da ogni attentato. »

Queste parole, che riescono un enimma per tutti coloro, cui le medesime non riguardano, rassicurano Firuz; egli riprende la sua moglie, torna ad amarla ancor più di prima, appena venuto in sentore dell'ardua prova, cui la costei virtù è stata sottoposta.

Matthieu de Vendôme, *Milo*¹.

Afra vaghissima donzella diviene moglie di Milone; essi sono poveri, ma l'amore tiene loro luogo della fortuna. Il re del paese accendesi di vivissima passione per la bella Afra, e profittando dell'assenza del costei marito, il quale se n'è andato in campagna al lavoro, si reca a visitarla in casa, e tanto la incalza colle sue sollecitazioni amorose che la fa soccombere. Intanto Milone ricomparso improvvisamente sorprende il re presso la sua moglie infedele; ma alla voce del marito l'amante fugge con tale prestezza che dimentica i suoi sandali nella camera. Entra Milone quasi in quel frattempo con la spada alla mano, scopre i sandali del re, quindi crucciato dell'onta subita caccia via con disprezzo Afra, come indegna ormai del suo amore. I fratelli di essa, per vendicarla, accusano Milone al tribunale del re, di lasciare in abbandono la terra ricevuta da loro, e che si è obbligato di coltivare. L'accusato da sè medesimo

1. Maurice Haupt pubblicò per il primo nel 1834, ne' suoi *Exempla poeseos latinae mediæ ævi*, il poema latino sopra citato, che in uno de' due manoscritti, ond'egli si è servito, ha il titolo: *De Milone Constantinopolitano*, e nell'altro: *Comoedia Milonis*.

difende la propria causa e risponde che ha realmente ricevuto una vigna assai bella, da lui resa ancor più florida mercè le proprie amorevoli ed assidue cure, ma che ha però scoperto intorno alla sua vigna le tracce minacciose d'un leone, alla cui vista subito egli ha interrotto ogni coltura. Il re benissimo capisce il significato di questo linguaggio, e, volendo essere un leone generoso, affrettasi a pronunciare questa sentenza favorevole : « Che Milone ritorni alla sua vigna, senza nulla paventare, che riprenda in pace i suoi antichi lavori : ogni pericolo è scomparso. » Dopo tale giudizio i due sposi riconciliatisi vivono insieme felici, come se nulla fosse fino allora accaduto ¹. — Vedi sul *Milo* l'*Histoire littéraire de la France*, tomo XXII, pag. 56-57.

Chronicon Imaginis Mundi Fr. Jacobi ab Aquis, Ord. Prædicatorum (ex codice cartaceo seculi XV in regia Bibliotheca Athænei Taurinensi asservato), in : Historiæ patriæ Monumenta edita jussu Regis Caroli Alberti, Scriptorum tomus III, Augustæ Taurinorum, E regio typographeo MDCCCXLVIII, pag. 1577.

De Petro de Vineis notario imperatoris....

In curia imperatoris erat quidam notarius curiæ, completus in omnibus et pulcherrimus dictator, nomine Petrus de Vineis. Hic Petrus notarius habuit uxorem pulcherrimam, quam habebat Petrus suspectam de imperatore Friderico, et tamen non creditur quod ibi esset malum, licet de hoc multus sermo fieret in curia imperatoris. Accidit uno mane imperatorem intrare domum Petri, sicut sæpe intrabat propter officium quod habebat notarii, et etiam quia homo sollempnis erat, et videt imperator in absentia Petri cameram ipsius apertam, et intrat imperator cameram, et invenit uxorem Petri in lecto dormientem, quam imperator cooperuit, quia habebat brachia discooperta, et tunc imperator cooperuit dominam et cum frequentia recessit, ne aliquis propter honorem dominæ de hoc adverteret, nihil aliud faciens; sed super cophinum dominæ relinquit imperator suam chirothecam ², vel libenter, vel ignoranter.

Venit Petrus a casu et invenit chirothecam imperatoris in lecto suo. Et cognoscens cum dolore totum dissimulat; tamen Petrus loquitur dominæ,

1. L'autore in fine prende a testimonio della veracità del suo racconto la medesima città di Costantinopoli :

Non phalero falsum : Constantinopolis hujus

Se spectatricem jactitat esse rei.

Non levis arbitrium linguæ, non livor obumbret

Debile Matthaëi Vindocinensis opus.

2. L'edizione ha *suam cirotheca*; parecchi errori, sia dell' editore, sia del codice, vengono corretti senz' altro.

que de hoc multum affligitur. Notificat domina imperatori de duritia viri sui contra illam. Vadit imperator ad domum Petri, et est imperator et Petrus et domina simul, et alia familia a longe. Et Petrus, videns se cum imperatore et cum domina sua, vult imperatorem reprehendere cum concordantia verborum, non nominato imperatore, nec domina, et dicit.

Petrus de Vineis loquitur stilo materno :

Una vigna ò piantà' :
Per travers è intrà'
Chi la vigna m' à goastà' ;
'An fait gran peccà'
Di far ains che tant mal (?).

Domina loquitur concordia verborum :

Vigna sum, vigna saray,
La mia vigna non fallì may.

Consolatus Petrus respondit concorditer :

Se cossì è como è narrà',
Plu amo la vigna che fis may.

Et sic facta est pax inter dominam et Petrum, et tunc Petrus cantat pro gaudio metricè de XII mensibus anni et de proprietatibus eorum.

Vies des Dames galantes par le seigneur de Brantome. Paris, Garnier frères, 1848 ; Discours second : Sur le sujet qui contente le plus en amour, ou le toucher, ou la veuë, ou la parole ; Article III : De la veuë en amour, pag. 172-74 :

Moy estant à Milan, un jour on me fit un conte de bonne part, que feu M. le marquis de Pescaire, dernier mort, vice-roi en Sicile, vint grandement amoureux d'une fort belle dame ; si bien qu'un matin, pensant que son mary fust allé dehors, l'alla visiter qu'il la trouva encores au lect ; et, en devisant avec elle, n'en obtint rien que la voir et la contempler à son aise sous le linge, et la toucher de la main.

Sur ces entrefaits survint le mary, qui n'estoit du calibre du marquis en rien, et les surprit de telle sorte, que le marquis n'eut loisir de retirer son gand, qui s'estoit perdu, je ne sçay comment, parmy les draps, comme il arrive souvent. Puis, luy ayant dit quelques mots, il sortit de la chambre, conduit pourtant du gentilhomme, qui après estre retourné, par cas fortuit trouva le gand du marquis perdu dans les draps, dont la dame ne s'en estoit pas apperçue. Il le prit et le serra, et puis faisant la mine froide à sa femme, demeura longtemps sans coucher avec elle, ny la toucher : parquoy un jour elle seule dans sa chambre, mettant la main à la plume, se mit à faire ce quatrain :

Vigna era, vigna son,
 Era podata, or più non son ;
 E non so per qual cagion
 Non mi poda il mio patron.

Et puis laissant ce quatrain sur la table, le mary vint, qui vid ces vers sur la table, prend la plume et fait response :

Vigna eri, vigna sei,
 Eri podata e più non sei ;
 Per la granfa del leon
 Non ti poda il tuo patron.

Et puis les laissa sur la table. Le tout fut apporté au marquis qui fit response :

A la vigna, che voi dicete
 Io fui e qui restete (*sic*) ;
 Alzai il pamparo (*sic*), guardai la vite,
 Ma non toccai, si Dio m'ajute (*sic*).

Cela fut rapporté au mary, qui, se contentant d'une si honorable response et juste satisfaction, reprit sa vigne, et la cultiva aussi bien que devant ; et jamais mary et femme ne furent mieux.

Je m'en vais les traduire en françois, afin que chacun l'entende :

Je suis esté une belle vigne et le suis encore,
 Je suis esté d'autrefois très-bien cultivée ;
 Ast heure je ne le suis point, et si ne sçay
 Pourquoi mon patron ne me cultive plus.

Response :

Ouy, vous avez esté vigne belle, et l'estes encore,
 Et d'autrefois bien cultivée, ast heure plus ;
 Pour l'amour de la griffe du lyon
 Vostre mary ne vous cultive plus.

Response du marquis :

A la vigne que vous autres dites
 Je suis esté certes, et y restay un peu ;
 J'en haussay le pampre et en regardai la vis et le raisin,
 Mais Dieu ne me puisse aider si jamais j'y ay touché !

Par cette griffe de lion il veut dire le gand qu'il avoit trouvé esgaré entre les linceuls. Voylà encor un bon mary qui ne s'ombragea pas trop, et se despouillant de subçon, pardonna ainsi à sa femme.

*La trampa del leone.*Novellina popolare viterbese ¹.

C'era 'na volta no re, e 'na regina ; aviano 'na fijetta piccula ; venuta all' età di deciotto o vent' anni pensarono i so' parenti de faije prenne marito, e je lo dissero. Issa arrespose ca l'arebbe priso, se je fusse piaciuto. Allora 'l padre pe' cuntentarla anzio quisto matrimonio, e molti gioinotti viensero, e 'gni volta era preparato no ricco pranzo ; mentre issi magnaano, tenia la fijetta entro 'n' urna 'n quilla sala, e dumannava ai gioinotti, se je piaciva, e issi diciano de sì ; ma quando lo dumannava a so' fija, quista arrespunnia de no. La secunna volta lo re invitò a pranzo i gioinotti forastieri, quisti viensero, e lo re dumannò de novo a la so' fija se quarcuno je piacisse, e issa arrespose como prima de no. La terza volta arfece lo bando in altri paesi : che chi vulia la so' fija per sposa, avisse a ven', e morti altri gioinotti d'ogni paese viensero ancora, squasi tutti fiji de re ; anca 'sta volta lo re chiese a so' fija se nissuno je garbava, e issa je arrespose che je sarebbe piaciuto uno de' quei fiji de re, e lo mostrò a so' padre, ma no' lo vulia, perchè, ner magnà' lo granato, je s'era sporcata la camicia co' i semi de lo granato. Quillo principe, che j'era avvenuta 'sta piccula disgrazia, senti quista cosa da no so' confidente, e pensò de vendicassi. Intanto lo padre nun facia più pranzi e lassava de marità' la so' fija ; certi jorni la mannavava a spassigià' co' na so' governante 'n un giardino, ch' isso avia qualche mijo distante da lo paese. Lo principe 'nsurtato no giorno se travestì da pecorajo, annò da lo padre de quilla bardasciotta, e je chiese de mettesse a servizio co' lue. Quando fu a so' servizio, 'na volta ca la principessa era annata a spassiggio pe' lo giardino, isso je corse addosso, la rapì, e la portò via con sè. 'Ntando la lassò 'n una capanna, e poi la menò a casa de so' madre, e je disse ca l'avia trovata de fora smarrita. Quista la pose 'n una stanza, senza daije molestia ; ma issa sempre piagnia, nun sapenno, perchè l'avisse rapita lu pecorajo ca issa no' cagnoscia. La governante era addulurata pe' la perdita de la so' padroncina, e annata poi a casa recevette morti rimproveri, e fu licenziata. Il pecorajo tenia quilla gioinotta como donna de servizio pe' vendicassi dell' affronto sofferto. Dopo quarche tempo lo pecorajo je parlò accussi : « Poichè nun vòì prenne 'n porco, como dicisti a lo pranzo a to' padre, prenerai no mio servo. » Quisto era no bello gioine, ca veddeno puro assae bella la fija de lo re, nun la ricusò, anzi fu ben con-

1. Venne da me raccolta il 10 Maggio del 1879, e scritta sotto la dettatura della Sig^a Maria Petti nubile, nativa di Viterbo, e dimorante in Spoleto, d'età d'anni 62.

tento de sposane quilla graziosa bardasciotta. 'Ntando se fece lo matrimonio co' la sodisfazione de quisti do' belli gioinotti. Ma puro lo finto pecorajo continuava ancora a voleije bene, senza però nissuna intenzione cattiva; quarche volta isso la visitava nella so' camera. Un giorno vedennola accusò bella, pentito d'avella sposata a lo so' servo, incaricò quisto de portaije 'na lettera; fece accusò pe' allontanarlo per qualche giorno, e je disse de partisse assae de bòn' ora, ca la lettera, che je aea consegnato, era morto de premura. Besogna sapè' che l'alloggio de lo servo era accanto a quillo de lo padrone. Lo servo obbedì, ma quando fu pe' via, s'acorse ca nella fretta s'aea dimenticato la lettera. 'Ntando lo padrone era entrato nella camara de la so' moije, l'aea trovata ca dormia, e profittando de lo so' sonno alzò i lenzoli pe' ammirarla, ma sentenno 'l rumore de lo marito ca saliva le scale, in fretta scappò via, e je cadde un guanto. 'Ntando appena che lo marito ebbe montato le scale pe' annà' a prenne la lettera de lo so' padrone, ca s'aea lassato nella camara, vidde lo guanto de lo re a la porta, lo raccogliette, se lo messe 'n sacchetta, sospettando che la so' moije je aesse mancato de federtà, e amasse lo re; ma nun disse nulla a la moije, e se contentò de annà' a prenne la lettera, e fece la commissione che j'aea dato lo re. Dopo quarche giorno tornò quillo, e lo re nun s'arrischiò più d'annà' da issa, perchè nun vulia destà' li sospetti de lo marito. Quisto però, como aviamo ditto, sospettando ca fusse infedele la so' moije, je tenia lo muso, e la donna nun sapia spiegane la raggiune. Un giorno però issa trovò 'n sacchetta de lo so' marito lo guanto de lo re, e temenno quarcosa je disse: « Perchè stai con me accusò 'ngrugnato? Che t'hajo fatto? » — E isso je arrespose: « Quisto guanto è lo testimonio della to' 'nfedertà » e puro la donna era inocente. Da quillo giorno lo marito nun guardò più la so' moije, e issa de quisto nun se potia dà' pace, e stea tutta manincunusa. Lo re puro s'era acorto che lo servo stea 'mbronciato co' lue, e colla so' moije, e temette che issi nun s'amassero piue e che fra loro fusse finita la pace. Allora lo re pe' arconciaiije preparò no gran pranzo, invitò lo servo, la moije e morti so' amici, sulla fine de quisto pranzo lo re pregò i invitati a cantane 'na canzocina; tutti dissero la sua. Quando poi toccò alla sposa, quista arcominciò a cantà' accusò:

Vigna ero e vigna so',
 Era podata e ora no;
 Pe' 'na trampa de lione
 No' me poda 'l me' padrone.

E lo re arrespose:

Nella vigna io entrai,
 'Na pampana v'alzai,
 Ma l'ua nun la tocai;

Giuro a voi, o servo mio,
Nun la tocai sull' onor mio.

Lo marito allora restò persuaso dell' innocenza de issa ; se viensero a scoprine i fatti, e a arconosce l'innocenza de la mojje. Così de novo :

Arfeceno le nozze
Compite, e composte,
Co' no sorcio arostito
Stiedeno bene la mojje, e 'l marito.

Lu pringep', e la cambrjere.

Novellina popolare abruzzese ¹.

Nu pringepe s' ave da 'ccasà', e ddecè : « Me vuojje pijjà' 'na ggiovane abbaste che è bbéllé ; ne' mme ne cure ca nen dé' dódde. » E sse pijjà' 'na giovane. Ère povere, ma ére careche de bbellézz' e dde 'mmašciate. E cquiste, tande ére bbéllé, nne' le facè jì' ma' a la mèsse, e nne' le facè', 'ffaccià' mang' a lu bbalcone. Derembétt' a lu palazze de 'stu pringepe ce stè' lu palazze de lu rrè ; e lu rrè nem butè vedè' ma' 'sta ggiovane. Va nu ggior'n', e ddiss' a la camarjere de lu pringepe ; disse : « Se ttu me fè vedè' la patrona tè', jì' t' arijale. » E cquélle je disse : « E cquando te le facce cunósce ? Ji' nen dénghe nesciune mézze de fáretele cunósce. » Lu rrè j' areféce : « E nen ghéšce ma' lu pringepe ? » Quélle je disse : « Eh, nen ghéšce se nen guande va ccacce. » Lu rrè je disse : « Mbè, quande quille va ccacce, tu chiámeme, e jji' sališce. »

Ècche, dope pranze, lu pringepe va ccacce, e la camarjere féce mótt' a lu rrè ca lu pringep' avè' 'šcite, e la signore s' avè' ddurmíte. Va lu rrè, sališce sopra, e la camarjere le port' a la cambr' addò' durmè' la signure. Quélle durmè' a lu létte che lu padijjóné. Lu rrè alzi lu pizze de lu padijjone, e vvidde la signure. Disse : « Oh, cquando è bbéllé ! » E sse n' areéšce. A lu recalà' che fféce, perdi 'na huánde pe' le scale, che cce stè' scritte lu nome sè' nghe llétte d' ore. A lu rejì' lu pringepe, — nen ge passì cchiù nnesciune, — e retrove 'sta huand', e ddisse : « Lu rrè che cc' è mmenut' a ffà' cqua ? É ccèrte che mmójjeme m' à tradite ! » Ccusì, a lu resalì' a la cambre, va a la mojje ; je chiavì nu schiaffettone, e sse n' reéšce, e nen ge 'ndrì cchiù pe' ssétt' anne. E la mojje stè' 'n benzjere, ca nem butè' sapè' che ccaggion' avè' 'vute lu marite. Jindande, lu pringepe ne' jje facè' mangà' nesciuna cose. Quand' arrive le sétt' anne, lu rrè sapì ca lu pringepe stàttè' hodije che la mojje ; e ppenzè' : « Ah ! Ji' perdive 'na huand' abballe pe' la gradenate de lu prin-

1. Mi venne gentilmente favorita dall' ottimo mio amico Dott. Gennaro Finamore.

gepe e cquéste sarrà la ccaggione de farle sta' 'nn hodije. » Dunghe, ppenzè da sè stésse de fà' nu 'mmite a ttutte le pringep' e bbarune che ttutte la famijje; e otte ggiorne prime manni 'stu sgride pe' lu pahése. Lu pringepè manni ddir' a la mojje ch' avè' da jì' pure éss' a lu 'mmite; e je manni lu scarpape, che ss' avésse fatte pijjà' la mesure de le scarpe. E cquélle j' arespunni : « Dijj' a mmio marite ca jì' le ténghe le scarpe; nen n' ájje de bbesogne. » Diss' a lu sartore : « Dijj' a mmia mojje che sse facce pijjà' la mesure de la véste. » Quélle j'arespunni : « Dijj' a mmio marite ca jì' le ténghe la véste; 'n n' ájje de bbesogne. »

Dunghe, quand' arrevì lu ggiorne precise ch' avè' da jì' a lu pranze, manni ddir' a la mojje : « Dijje che sse véste. » « Dijj' a mmio marite ca jì' sténghe vestite. » Quélle s' aremettì tutti l'abbete che ttenè' de lu spusalízije, e stè' 'nn órdene. Va lu marite, se le métte sotto bracce, sénza parlà' e sse ne va a cchi' (quelli = in casa) de lu rrè. Tutte stè' 'nn órdene, e hisse sole s' aspettè'. Quande vedi chille lu rrè, le faci 'ssettà' vecin' a éss', e sse mettì a ttavele. Dunghe chille, doppe la tavele, ugnun' arcundè 'na favulétte. C -i- avè restate lu pringepè e la mojj' e lu rrè sénz' arcundà' njiénde. Tutte je decè' a lu pringepè ch' avéss' arcundate pure ésse 'na favulétte, e lu pringepè decè' : « A mmè ne' mm' è state succésse nesciuna cose; n'n ájje che ddirè. » Po' decè' a la pringepésse : « E a vvoje manghe njiénde v' è state succésse? » A mmè ne' mm' è state succésse njiénde; ma pure vojje di' 'na cose :

« Vigna so' stat' e vvigna jio sone,
Prime ére culdevate, e ore non zo',
Ma jio non zo' quale sia la ccaggione
Che la vign' à pérze 'l suo patrone. »

Arespuonne lu marite :

« Per una zzamba del lehone
La vign' à pérze la sua staggione. »

Aresponne lu rrè, che ssubbet' avè capite :

« A la vigna tue jì' c -i- ágge state;
La pambulétte l' ágg -i- alzate,
Ma, pe' quèsta cróne, che tténg' al cape,
Ho vviste l' uve, e nne' ll' ò ttuccate. »

E ccuscì s' arpacefèchì mojj' e mmarite. E lu rrè allòre je disse : « Jì' nem butè cunóšce' la vostra mojje. Jì', pe' ccunóšcele, m' arcummanniv' a la camarjere, e ccuscì me le féce cunóšce' quande vojje avavate jìt' a ccacce.

(Gessopalena.)

*La granfia del leone.*Novellina popolare livornese ¹.

C'era 'na volta un re, questo re aveva fra l' altri un cortigiano, che s'era sposato cor una bellissima donna, e 'l re aveva concepito 'na forte passione per lei, ma questa non li dava punto retta, e non s'era mai curata de' su' discorsi amorosi. Questo cortigiano abitava nello stesso palazzo del re, e s'era un po' ingelosito del principe, vedendo la corte che faceva a su' moglie. Intanto 'l re innamorato, per poter andar con suo comodo dalla bella signora, manda fòri il cortigiano a portare 'na lettera; 'l cortigiano parte, era di mattinata, e 'l re entra in camera della donna per parlarli, e trova che dorme. Senza svegliarla, s'avvicina al su' letto, pian piano apre 'l cortinaggio, alza le lenzòla per ammirare 'l su' bellissimo corpo, ma poi trattenuto da una certa vergogna la ricopre, se n'esce di camera, e nella furia lascia cadere un guanto sul letto di quella bellissima donna. Ritorna 'l cortigiano di fòri, entra in camera di su' moglie, vede 'l guanto del re, appieno conosce l'amore di lui per la moglie, e per questo sospetta che lei si sia arresa alle voglie del re, e l'abbia mancato di fedeltà. D'allora in poi concepisce un grande odio contro su' moglie e 'l re, sta sempre ammusonito, e non li può più patire. 'L re s'avvede presto del cambiamento che ha fatto 'l cortigiano, e li chiede cos' abbia con lui; 'l cortigiano non li risponde, altre volte l'interroga e questo continua a tacere. Alla fine 'l cortigiano, importunato dalle continue domande del re, li mostra tutto arrabbiato 'l su' guanto, e li dice che l'ha trovato sul letto di su' moglie, e che sospetta giustamente, che abbia macchiato 'l su' onore. Allora 'l re, per venire a una spiegazione chiara, fa preparare un bel desinare, c'invita 'l cortigiano, la su' moglie, e tutti i signori della Corte. Quando il desinare è alle frutta, 'l re propone all' invitati di dire ognuno per passatempo qualche cosa, e prega intanto la moglie del cortigiano a cominciar lei, per dare il bòn esempio alla compagnia. Lei allora dice:

Vigna ero e vigna sono,
 Ero potata e ora non sono,
 E non so per che ragione
 Non mi pota 'l mi' padrone.

E 'l marito li risponde:

Vigna eri e vigna sei,

1. Venne raccolta da me in Livorno il 15 settembre del 1880, e scritta sotto la dettatura di una vecchia popolana, una certa Maria Cardini fantesca, d'età di 65 anni.

Eri potata e ora non sei;
 Per la granfia del leone
 Non ti pota 'l tu' padrone.

E in così dire 'l cortigiano mette sulla tavola 'l guanto.

Allora 'l re soggiunge :

Ti giuro, o mio vassallo,
 Sulla corona mia,
 Che nella vigna entrai,
 Alzai la pampana,
 E l'uva non toccai.

Allora 'l cortigiano, sentendo che la su' moglie era innocente, chiede scusa de' su' ingiusti sospetti al re, perdona la moglie, e vive sempre in pace e in amore con lei.

NOTE COMPARATIVE.

Per le varianti orientali di questa novella vedi Engelmann, *Das Buch von den sieben weisen Meistern*, Halle, 1842, pag. 40, 87; Keller, *Li Romans des Sept Sages*, pag. cxxxviii, *Tausend und eine Nacht*, deutsch von Max Habicht, von der Hagen, und Schall, Breslau, 1836, vol. XV, pag. 112; *Tales, Anecdotes, etc., translated from the Arabic and the Persian* by Jonathan Scott, Shrewsbury, 1800, p. 72; e finalmente A. d'Ancona, *Leggenda di Sant' Albano, prosa inedita del sec. XIV ecc.*, Bologna, G. Romagnoli, 1865, pag. 24-26. — Due versioni popolari pomiglianesi leggonsi in Vittorio Imbriani, *XII Conti pomiglianesi con varianti avellinesi, montellesi, bagnolesi, milanesi, toscane, leccesi ecc.* Napoli, Detken e Rocholl, 1877, pag. 208 e 318, n^o VI e VI bis, dal titolo: *Villa*; una versione veneta si legge in D. G. Bernoni, *Tradizioni popolari veneziane*, Puntata I, Venezia, Antonelli, 1875, intitolata: *Vigna era e vigna son*, questa è riprodotta pure dall' Imbriani in nota alla prima variante pomiglianese; nella stessa nota l' Imbriani riporta ancora una lettera di Sp. Zambelios, comunicatagli da Giuseppe De Blasiis, nella quale viene indicata sommariamente una variante messinese ¹. Una variante siciliana di Palermo susseguita da due altre, palermitana pure la prima, e marsalese la seconda, è contenuta in Giuseppe Pitrè, *Fiabe, novelle, e racconti siciliani*, Palermo, Pedone-Lauriel, 1875, t. II, pag. 175, n^o 76: *Lu bracceri di manu manca*; con lievissime variazioni la seconda versione palermitana del dialogo si legge nella *Raccolta amplissima di canti popolari siciliani* di Leonardo Vigo, pag. 678-79, n^o 5145-49: *Il guanto*

1. In questa variante Pier delle Vigne, in luogo di cancelliere, è il grande cacciatore del re.

dell' imperatore. Il Carducci nell' opera : *Cantilene e ballate, strambotti e madrigali nei secoli XIII e XIV*, Pisa, Nistri, 1871, pag. 28, sulla redazione letteraria della novellina fa le seguenti considerazioni : « Narrazioni e versi sono citati anche dal Cantù, *Storia degli Italiani* XII, xc1, not. 32. Primo li aveva citati il Fauriel, *Dante et les origines de la langue italienne*, Paris, Durand, II, Lez. XVI, senza però accennarne le fonti. Noi non crediamo che la redazione in dialetto subalpino di Fr. Jacopo d'Acqui sia la forma originale della meridional tradizione, ma non sappiamo con quale autorità il Fauriel legga così i primi sette versi : *Una vigna ho piantata : | Ma per traverso è entrato | Chi la vigna m' ha guastato : | Hanne fatto gran peccato | Di fare a me tanto male.* » Secondo l'Avogadro frate Jacopo d'Acqui nasceva sulla fine del secolo XIII e fioriva verso il 1330, cioè meno d'un secolo dopo di Pier delle Vigne. Il d'Ancona soggiunge in una nota che si legge al luogo citato del libro di G. Carducci : « Dell' attribuire questa tradizione al cancelliere di Federico II certo deve essere stata principal causa l'immagine della vigna. Poi la novella durò nella memoria delle genti, ma perduti i nomi dei protagonisti, altri pur illustri e noti furono scelti a sostituire gli antichi. » Nel 1861 il De Blasiis, *Vita di Pier della Vigna*, pag. 209, riferiva i versi finali, quasi come parte della novella di frate Jacopo d'Acqui. È pure qui da osservare per incidenza che due versi della chiusa del racconto di frate Jacopo d'Acqui cioè : *Chi la vigna m' à goastà' | 'An fait gran peccà'*, s'incontrano in un' antica canzonetta a ballo, contenuta in un codice Laurenziano del secolo XIV, pluteo 42 e pubblicata da Pietro Fanfani nelle annotazioni al *Decamerone*, Nov. V, Giorn. 5^a, Firenze, 1857, tomo I, pag. 349. Essa consta di due strofe, ciascuna delle quali è il principio di due ballate che per lungo tempo furono credute diverse, e invece non ne formano che una sola ed antichissima. Il Boccaccio fu il primo a ricordarla, quando nella citata novella 5^a della IV^a Giorn., dopo aver narrato della Elisabetta Messinese, alla quale dai propri fratelli fu tolto il vaso di basilico, in cui questa con gelosa idolatria custodiva la testa dell' amante dai medesimi ucciso, conchiude : « Divenuta questa cosa manifesta a molti, fu alcuno che compuose quella canzone, la quale ancora oggi si canta : *Quale esso fu lo mal cristiano | Che mi furò la grasta ecc.* » Ecco adesso la canzonetta a ballo in questione : *Questo fu lo malo cristiano | Che mi furò la resta | Del bassilico mio selemontano : | Cresciuta era in gran podesta | Ed io lo mi chiantai colla mia mano, | Fu lo giorno della festa | Chi guasta l'altrui cose è villania — Chi guasta l'altrui cose è villania | E grandissimo il peccato | Ed io la meschinella ch' i' m'avia | Una resta seminata | Tant' era bella, all' ombra mi dormia | Dalla gente invidiata | Fummi furata e davanti alla porta, ecc.* La popolarità di questo canto è dimostrata dal fatto, che quasi non v'abbia antica raccolta di laudi, edita (*Laude ecc.* edizione del 400, *esemplare magliabechiano*,

f. 5) o inedita (vedi il *Codice magliabechiano*, Cl. VII, N^o 30, 367, 744) dove, se viene sempre indicata l'aria, su cui ogni laude si doveva cantare, non occorra costantemente fra le altre indicazioni questa: *Cantasi come*: CHI GUASTA L'ALTRUI COSE FA VILLANIA, che è appunto il principio della variante toscana. Questa canzonetta perduta (da cui il Boccaccio ha cavato quella da lui citata nella novella dell' Elisabetta, della quale canzonetta riporta due soli versi) pare, secondo alcuni, che sia stata rifatta dappoi; ecco perchè si legge nelle *Canzoni a ballo, composte da Lorenzo de' Medici e Poliziano*, Firenze, 1568. Senza dubbio siciliana è l'origine di questa canzonetta, come il Boccaccio accenna, ciò essendo dimostrato da quel vocabolo: *grasta*¹, che è di puro siciliano dialetto e che significa: *vaso da fiori*. È a notarsi poi che la sua origine debba essere molto anteriore ai tempi del Boccaccio, perchè altrimenti questi non avrebbe avuto motivo di aggiugnere, come se tale canzonetta fosse qualcosa di singolare: « *anche oggi si canta* ². »

La novellina presente nella forma popolare si riconnette in modo manifesto al racconto orientale, ond' essa è sincera emanazione, e ce lo prova l'espressione figurata, ma poco propria, che ricorre nelle varianti popolari per indicare il guanto (lasciato dal re sul letto della donna da lui visitata), cioè: *la granfia, granfa, trampa del leone*. Questa espressione nelle medesime non ha significato alcuno, nè ci si offre nella forma popolare episodio che giustifichi siffatta maniera di dire, tanto se il leone si prenda in senso proprio, quanto se si tolga in senso figurato, ed essa non è altro che una reminiscenza dell' allegoria del leone rappresentante il re nelle varianti orientali; talchè la traccia del leone, impressa nell' allegorico campo o giardino, sia in esse il guanto, la pantofola, o il sandalo che lascia il re nella camera della donna da lui amata. Quest' osservazione, che pur mi pare abbia il suo peso, perchè intesa a dimostrare l'origine orientale della novellina popolare, onde qui si è impreso lo studio, non fu, per quanto mi sappia, ancora fatta da nessuno di quelli che hanno illustrato le differenti varianti della medesima edite fino adesso.

Inoltre, benchè presso gli Orientali spesso un re, un sultano sia rappresentato sotto l'immagine d'un leone, che è il re degli animali, e così pure talvolta sotto l'immagine di un tigre, appellato reale nel Bengala, mi sembra la detta espressione troppo ricercata ed eteroclita

1. Il Redi nelle *Annotazioni al Bacco in Toscana* parlò così sulla voce *grasta* occorrente in uno de' due versi della canzonetta nel Boccaccio: « *La Engrestara de' Provenzali è cosa facilissima che prendesse origine dalla voce greca Ἰάστρα, vaso corpacciuto mentovato da Ateneo e da altri [vedi pure Mussafia nella *Rom.* II, 477], dalla qual voce senz' alcun dubbio derivò il vocabolo Ciciliano *Grasta* usato dal Boccaccio nella novella della Ciciliana. »*

2. Per le considerazioni su questa canzonetta mi sono valso di E. Rubieri, *Storia della poesia popolare italiana*, Parte I, capo 11^o, pag. 141-144.

specialmente per il popolo, cui la coltura manchevole non consente un concetto tanto elevato, qual' è quello che la medesima racchiude, concetto che senz' alcuna cognizione o studio non può spontaneo presentarsi alla mente.

Il concetto allegorico finale del racconto, in cui la donna viene assomigliata ad un campo, ad un giardino, ad una vigna, concetto assai frequente fra gli Orientali, e segnatamente fra i Musulmani (infatti la comparazione della donna con un campo occorre pure nel *Corano*, lib. II, pag. 223), ne rivela manifestamente la fervida ed accesa fantasia di quelli, e quindi la costante loro vaghezza di adombrare sotto immaginosa poetica figura qualunque cosa più ovvia. E che poi sovente costoro di buon grado volgessero l'occhio alla terra, da cui riceveano l'alimento, agli animali domestici, onde pure usavano per il loro sostentamento, ce ne fanno fede le frequenti relative immagini allegoriche, ricorrenti nel linguaggio poetico di essi. Quindi, fatta ragione di tale carattere degli Orientali, in ispecie Musulmani, non reca stupore il concetto allegorico che occorre sulla fine della presente novella, cioè il paragone della donna ad un campo, o ad un giardino. Già nel *Cantico dei Cantici* si parla d' una ragazza, come d'un giardino (IV, 12), e si tratta allegoricamente (I, 5) della vigna che ella non seppe bene guardare; parimente nel Vangelo sotto l'immagine della mistica vigna viene adombrata la Chiesa.

Il protagonista della novella è un re, un sultano, un imperatore, che, avendo veduto la moglie d'un suo cortigiano, invaghitosi della costei bellezza, anelandone al possesso, allontana con una scusa il marito, e furtivamente riesce ad entrare nella camera di lei, mentre giace in letto addormentata; egli ardisce alzare le coltri del letto, contemplare la perfezione del suo corpo, ma non trascorrere fino all' appagamento della sua malnata passione; nel turbamento dell' animo il medesimo lascia cadere senz' accorgersene il suo anello, od un guanto, od una pantofola presso il letto della donna da lui amata; ritornato nel il marito, poscia vedere quegli oggetti appartenenti al principe, si figura quello che non è, vale a dire che la moglie abbia col principe mancato a lui di fede, però intimorito dalla potenza di questo, e mosso dall' ambizione, per schivare il rischio di perdere il suo grado, non fa motto di nulla nè al principe, nè a sua moglie; tuttavia da quel momento lascia in abbandono costei, donde il dolore della donna, e l'allegorica spiegazione finale, con cui essa riesce a riacquistare la grazia e l'amore del marito, dopo avergli provato la sua innocenza. Nelle varianti orientali, per giustificare la biasimevole passione del re verso la moglie del suo cortigiano, vien detto in principio che egli amava grandemente le donne; in esse un re vede la donna dal balcone del suo terrazzo, e così egli se n'innamora; invece nella prima variante palermitana del Pitrè il modo del-

l' innamoramento è diverso, ed ecco quale. Si racconta n essa di un re di Spagna, il quale aveva *il bracciere di mano manca, e il bracciere di mano dritta* (*sic*); il primo aveva per moglie una donna oltremodo bella, e casta, che però stava sempre ritirata. Il bracciere di mano dritta frat-tanto, che stava alla Corte, non aveva mai fino allora potuto vedere quella bellissima sposa, del che sentiva profonda stizza. Un bel giorno, andando a diporto col re, gli disse: « Maestà, se sapeste che bel tocco di sposa ha il bracciere di mano manca! Che bella signora, Maestà! » Un' altra volta gli ripeté: « Maestà, ho visto questa mattina la moglie del vostro bracciere, mi fece sbalordire, quanto è mai bella!... » ed un' altra volta: « Sapete Maestà, la signora del bracciere di mano manca, più va avanti, e più si va facendo bella!... » Sicchè d'oggi, d'oggi domani, il re, che non era di legno, al sentir dire queste cose dal bracciere di mano dritta, ebbe una somma curiosità di conoscere tale rara bellezza. Un giorno montò a cavallo col suo seguito, e passò davanti al palazzo del bracciere di mano manca; stava appunto allora quella bellissima sposa affacciata alla finestra. Il re passò, la vide, si sentì tutto commuovere in petto il cuore al contemplare quella peregrina bellezza, e suscitare un vivissimo desiderio di ottenerne il possesso. Il cominciamento della variante viterbese si riconnette al tema del *Pelo storto in barba, o del principe carbonajo*, salvochè, mentre nelle differenti forme di questa novellina popolare il principe disprezzato dalla figlia del re si vendica col rapirla sotto mentita sembianza, col sedurla, e poi collo sposarla, sottoponendola però a maltrattamenti, in quella il principe travestito da pecorajo, postosi a servizio del re, padre della principessa amata, e divenuto giardiniere del re stesso, la rapisce pure, mentr' essa un giorno passeggia in giardino, per vendicarsi dell' insulto ricevuto da lei; la porta seco in una capanna, però non la sposa, ma la tiene quale fantesca, e gli fa sposare un suo servo. A questo tema si riconnette una variante livornese: *Il pelo storto in barba*, e un' altra umbra (di Spoleto): *Lo principe carbonaro*, entrambe contenute nelle mie collezioni inedite di novelline popolari livornesi ed umbre. Per esso vedi ancora, in Carolina Coronedi-Berti, *Novelle popolari bolognesi*, quella dal titolo: *Brisla in barba*; Basile, *Pentamerone*, G. IV, T. 100: *La superbia castecata*; Ermanno Knust, *Italienische Volksmaerchen*, n° 9: *Der Königssohn als Backer*; Laura Gonzenbach, *Sicilianische Maerchen*, n° 18: *Die gedemüthigte Koenigstochter*, cfr. eziandio la novella di Luigi Alamanni intorno alla *Contessa di Tolosa e al Conte di Barcellona* (E. von Bülow, *Novellenbuch* I, 21; A. Keller, *Italienischer Novellenschatz* II, 62), aggiungi la novella di Temistocle Gradi (variante senese) intitolata: *La principessa Salimbecca, e il principe carbonajo*, contenuta nel libro: *La vigilia di Pasqua di Ceppo*; riscontra ancora Francisco Adolpho Coelho, *Contos populares portugueses*, Lisboa, P. Plantier, 1879, n° 43: *O conte*

de Paris; Grimm, *Kinder und Hausmaerchen*, Berlin, Ed. Hertz, 1880, n° 52 : *Koenig Drosselbart*; Ignazio Zingerle, *Sagen, Maerchen, und Gebräuche aus Tirol*, n° 1, pag. 436; Proehle, *Kindermaerchen*, n° 2; Asbjørnsen, *Norske Folke-eventyr Ny Sammling*, n° 45; A. Kuhn, *Westfaelische Maerchen*, n° 13; Grundtvig, *Gamle Danske Minder i Folkemunde*, Kjøbenhavn, 1854, III, 1; Gueulette, *Contes chinois, ou aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoam*, 18° soirée : *Aventures de Mogireddin, roi d'Agra, et de Rouz-Behari, princesse de Pegu*.

Il cominciamento delle due varianti pomiglianesi e di quella veneziana differisce un poco dalle altre, ed eccolo : in queste si racconta di un re che si obbligò insieme a tutti gli altri uomini della sua Corte che nessuno di loro dovesse prender moglie. Un giorno però uno dei cortigiani vide una ragazza sur un balcone, e se n'invaghì. Ne parlò al padre di lei, e la sposò di nascosto. Il re però lo seppe, e una volta mentre quel cortigiano era uscito, esso andò a casa di lui a vedere la moglie, perchè seppe che era molto bella; la trovò addormentata, la vide e gli piacque, e non contento solo di guardarla, ancor la volle palpare e, per far ciò con più gusto, si levò il guanto, e, quando se ne partì, lo lasciò senz' accorgersene sul capezzale del letto; tale è in ispecie il cominciamento della prima variante pomiglianese. Affine di visitare sua moglie nella variante turca, e nelle altre popolari viterbese, livornese e veneziana, il re dà al marito una lettera da portar fuori, avendo così un pretesto di allontanarlo; in quella turca e nella viterbese il cortigiano, per dimenticanza, lascia in camera la lettera consegnatagli dal re e, nel ritornare indietro a riprenderla, il marito trova la pantofola del sultano presso il letto nella versione turca, e in quella viterbese il guanto del re sul letto, poichè, durante la sua assenza, la costui moglie è stata visitata dal principe. Nel racconto di frate Jacopo d'Acqui, in quello del Brantome, e così pure nella prima variante pomiglianese non si parla di alcun' astuzia, onde si serva il re per allontanare il marito, poichè il re appunto entra nella costei camera, mentre il marito si trova assente. Nella prima variante palermitana il re, per poter visitare la bella sposa da lui amata, ordina che nessuno dei cortigiani esca dal palazzo, finchè non sia egli ritornato, quindi anche il marito colà viene trattenuto; intanto se ne va il re al palazzo del bracciere di mano manca, e dopo un battibecco colla cameriera, che non vorrebbe lasciarlo entrare in camera della padrona, la quale sta riposando, si dà il re a conoscere; la cameriera gli chiede scusa dell' ostacolo oppostogli a entrare; il re però, invece di rimproverarla, prende a lodarla come donna fedele, e, accompagnato da essa, entra in camera della vaga sposa, la quale dormendo pare anche più bella, sicchè il medesimo ne rimane incantato; si leva un guanto, lo depone sul padiglione del letto, guarda a lungo la donna e poi se ne

va. Nella seconda variante pomiglianese l'accorgimento per allontanare il marito è diverso : in questa il re, dietro il consiglio ricevutone da un cortigiano, fa venire alla Corte la serva della donna da lui amata, e le promette una buona somma di danaro, dov' essa trovi la maniera di fargli vedere la padrona ; la serva gli dice che darà alla padrona una bevanda alloppiata, il sonno la obbligherà quindi a coricarsi, e in tale frattempo, s' egli vorrà visitare, e contemplar la vaga donna, lo potrà fare a suo bell' agio. Venuta la sera concertata, con un cavaliere va il re alla casa della donna amata, la serva gli ha lasciato la porta di casa aperta, ed essi vi entrano in carrozza. La padrona per la bevanda narcotica ricevuta è immersa in profondo sonno. Il re sale nella camera di lei, s'avvicina al letto, si leva un guanto dalla mano, lo pone sul capezzale del letto, per poterla accarezzare un poco, la contempla ben bene, si ferma un tratto di tempo colà, poi se ne parte, ma si dimentica di riprendere il guanto. Anche nella variante abruzzese, mercè la convenzione colla cameriera, riesce il re a vedere la donna amata. Nella variante del *Syntipas* non è fatta menzione di lettera, ma vi si dice solo che il re dette una commissione a compiere al suo cortigiano, e nel racconto del *Libro de los engannos* si narra che il re mandò il marito all' esercito in campagna ; nella variante veneziana il marito, che ebbe andar fuori per portare al suo destino la lettera consegnatagli dal re, nella fretta lascia aperta la porta di camera, e offre quindi agio al re d'entrarvi. In parecchie varianti la donna, mentr' è visitata dal re, dorme di sonno naturale, invece di narcotico propinatale nella seconda variante pomiglianese ; al contrario nelle varianti orientali la donna è desta e resiste coraggiosamente alle istanze amorose del re ; nel racconto del *Libro de los engannos* il mezzo, a cui ricorre la donna per distogliere il re dagl' insani propositi dell' illecita passione di lui, rivela la costei somma saggezza ; ecco che fa : mentre si acconcia, al re presenta un libro di suo marito, libro contenente leggi e giudizi del re medesimo, coi quali castigava la donna adultera, ed essa invita il re a leggerlo in quel frattempo. Il re apre il libro, e trova nel primo capitolo, come l'adulterio debba essere proibito ; a siffatta lettura costui sente vergogna grave di sè stesso, pentesi molto di quello che voleva fare, depono il libro sul pavimento, esce dalla camera, e lascia i sandali sotto il letto, sul quale si era adagiato. Questo particolare occorre anche, ma molto indebolito, nel racconto persiano dei *Sette Visiri*, dove si tratta di un libro qualunque. Nel racconto turco la donna saggia e bella, prima che il sultano le dichiari il suo amore, pronuncia i versi arabi, di cui sopra ho riportato la traduzione e il cui senso allegorico a quello mostra chiaro l'inutilità della sua impresa, e ne lo fa desistere. Nel racconto del Brantome, allorchè il marchese di Pescara, vicerè di Sicilia (la sola variante, in cui sia il protagonista un vicerè, invece di

essere un re), una mattina, durante l'assenza del marito, visita in camera la bella sposa da lui amata, ancora corica, benchè desta, dopo un colloquio tenuto seco, non ne ottiene altro favore che quello di vederla e contemplarla a suo bell'agio sotto le lenzuola, e di palparla pure colla mano; qui mi sia lecito osservare che tale concessione fatta da lei all'amante riveli come questa donna fosse di gran lunga meno savia e onesta di quella dell'altre versioni del presente racconto; quindi non mi reca stupore la conclusione del racconto che fa travedere una certa incredulità dell'autore sull'assoluta innocenza di questa donna colle parole: « Voilà encor un bon mary, qui ne s'ombragea pas trop, et, se despouillant de subçon, pardonna ainsi à sa femme. » Nel solo racconto del *Milo* di Matteo da Vendome la bella Afra, moglie di Milone (la cui rara bellezza viene dall'autore in modo particolareggiato descritta con versi poveri e volgari) in assenza del marito andato in campagna a lavorare, cede alle sollecitazioni del re di lei invaghito e soccombe. Al ritorno inaspettato di Milone nella frettolosa fuga il re dimentica in camera i suoi sandali. Nel racconto di frate Jacopo d'Acqui e nella variante veneziana entrando il re nella camera della donna amata, e appressatosi al costei letto, anzichè scoprirla (per poterla meglio ammirare, come nelle altre varianti), in quello vedendole scoperte le braccia, gliele ricopre, e in questa scorrendola col seno scoperto, gli pare conveniente di doverla ricoprire, perchè la donna destandosi, non debba vergognare di sè stessa; tale tratto cavalleresco è proprio degno di un re.

Nelle differenti versioni, per il turbamento e per la fretta dell'uscire, il re dimentica un oggetto nella camera della donna amata presso il costei letto. Nel racconto dei *Sette Visiri* il re, dopo aver cenato presso la donna tanto a lui cara, fa le sue abluzioni prima di partire, e dimentica il proprio anello sotto uno dei cuscini del sofà. Anche nel *Syntipas* il re lascia l'anello, invece nel *Libro de los engannos* egli dimentica i sandali, come pure nel *Milo* di Matteo da Vendome e nell'*Adjaibel Measer* una pantofola; al contrario nel *Mischlè Sendabar* il re vi scorda il bastone che teneva in mano entrando; in tutte le altre varianti al contrario egli vi lascia un guanto, sulla cui denominazione figurata occorrente nelle medesime, sopra si sono fatte varie considerazioni. Al vedere questi oggetti del re nella propria camera il marito sospetta d'infedeltà la moglie, ma, per timore e riguardo del re, non ne fa motto a persona; solo però si astiene dal frequentar la infedele. Nelle varianti orientali vedendosi la donna, trascurata da suo marito, ne parla coi parenti, che la fanno citare davanti al re, o davanti al cadì, per rendere conto della sua condotta, però nel racconto del *Libro de los engannos* il marito a'parenti, cui sua moglie ha fatte le proprie lagnanze, dice la ragione della freddezza usata fino allora con lei, e questa si è ch'egli ha trovato sotto il letto nuziale i sandali del

re. Allora i parenti gli dicono : « Andiamo adesso dal re, e parliamogli figuratamente di quest'azione di tua moglie, e non dichiariamogli il fatto apertamente, e se quegli è sagace, l'intenderà subito a volo. » Così fanno. Nelle altre varianti invece il re, per venire a dichiarare la innocenza della donna, imbandisce un pranzo, al quale invita, oltre a tutti gli altri cortigiani, anche quello che possiede la vaga donna ambita dal re insieme a costei ; il re propone che ogni commensale per ricreazione dica una canzonetta, ed in questo modo viene agevolata la via da lui alla spiegazione mutua de' due congiugi, e addimostrata la innocenza della donna.

L'allegorica conclusione nelle varianti orientali e così pure nel racconto del *Milo* di Matteo da Vendome è la seguente ; cominciano i parenti a dire al re : « Sire, noi avevamo dato a quest' uomo un campo (una terra, un giardino, una vigna) perchè lo coltivasse, lo fecondasse, e ne godesse i frutti ; egli così fece per lungo tempo, ma da un pezzo omette di lavorarlo e lo lascia in abbandono, adunque o ce lo restituisca, o almeno prosegua a coltivarlo secondo il suo dovere. » Il marito dal re interpellato risponde : « Essi dicono la verità, affermando che mi dettero un campo a lavorare; ma un giorno vi passai, m'avvenni colà nell' orma d'un leone, e temendo che questo sbranare mi volesse, tralasciai di coltivare la terra. » Il re allora soggiunge : « È vero che il leone penetrò nella terra, ma non vi fece cosa che ti potesse dispiacere ; niente di male ti provenne da lui ; riprendi perciò la tua terra e coltivala, come prima. » Nel racconto del Brantome la soluzione non ha luogo per mezzo del pranzo imbandito dal re, ma diversamente : la donna, scritti sur una carta i primi quattro versi, li lascia poi su di una tavola ; il marito vedutigli ad essi risponde con altri quattro lasciandoli pure sulla stessa tavola ; questi versi vengono portati al re, il quale ve ne aggiugne in risposta definitiva quattro altri, che risolvono la questione. In quasi tutte le varianti prende a parlare la donna, a cui risponde prima il marito, e poi il re sempre in versi, ma le due varianti pomiglianesi sono un po' difettose in questa parte, e nella prima mancano assolutamente le parole del re, nella seconda il re risponde in prosa e dice : « Aggiate pazienze, 'sta povera figliole nu' ne canosce niente ; mo' ve conte l' o' fatte comme va. » E dopo esso racconta como ha fatto e così vien ristabilita la pace. La variante viterbese del pari è difettosa, perchè vi manca la risposta in versi del marito ; nel racconto poi di frate Jacopo d'Acqui, nella seconda versione palermitana, e nella marsalese comincia a parlare il marito, ma i versi che egli pronuncia e i due primi che dice la donna in questa versione appartengono manifestamente ad un' altra canzone, e infelicemente furono appiccicati a questa. Concordano pienamente i versi pronunciati dal marito (vi mancano però quelli del re) nel racconto di frate Jacopo d'Acqui e nella seconda variante palermitana con alcuni de' versi citati

sopra di quell' antica canzonetta per ballo d'origine siciliana, da cui avrebbe il Boccaccio cavato i due che riporta in fine alla novella della Lisabetta, più addietro indicati. Ecco la conclusione in versi nelle differenti lezioni.

Variante viterbese :

Moglie : Vigna ero e vigna so',
Era podata ed ora no ;
Pe' 'na trampa de lione
No 'me poda 'l me' padrone.

Marito : *Manca.*

Re : Nella vigna io entrai,
'Na pampana v' alzai,
Ma l' ua nun la tocai ;
Giuro a voi, o servo mio,
Nun la tocai sull'onor mio.

Variante livornese :

Moglie : Vigna ero e vigna sono,
Ero potata e ora non sono,
E non so per che ragione
Non mi pota 'l mi' padrone.

Marito : Vigna eri e vigna sei,
Eri potata e ora non sei ;
Per la granfia del leone
Non ti pota 'l tu' padrone.

Re : Ti giuro, o mio vassallo,
Sulla corona mia,
Che nella vigna entrai,
Alzai la pampana,
E l'uva non toccai.

Variante leccese de' soli versi, riportata dall' Imbriani in nota alla 1^a var. pomiglianese :

Moglie : Vigna eru e vigna su',
Eru putata e mo' nu' su'.

Marito : Pe' la guancia de lu glione,
La vigna ha perzu la sua stagione.

Re : Signursi, a la vigna andai,
Tutte le pampane spampanai,
Ma lu giuru pi' 'sta curuna
Ca l' ua nu' la tuccai.

Variante 1^a pomiglianese :

Moglie : Villa era e villa sono,
Era amata e mo' non ci sono ;
Io non so per quala ragione
Non mi tratta più il mio padrone.

Marito : Per la guancia del leone
Non ti tratta il tuo padrone.

2^a var. pomigl. :

Moglie : Villa era e villa so',
Era amata e mo' nu' nce so ;
Non mi ama il mio patrone,
Io non so per quala ragione.

Marito : Per la guancia del leone
Non ti ama il tuo padrone.

Variante messinese :

Moglie : Vigna era e vigna sono,
Però amata più non sono ;
Non so per qual ragione
Perduta ho la stagione.

Marito : Vigna eri e vigna sei,
Però amata più non sei.
Hai perduta la stagione
Per la griffa del leone.

Re : Nella vigna sono stato,
Fronde e pampani ho toccato,
Ma del frutto, giuro a Dio,
Non gustai, perchè non mio.

Marito : Se così la cosa è stata,
Tua stagion non è passata.

Variante veneziana :

Moglie : Vigna era e vigna son,
Amata era e più non son,
E non so per qual cagion
Che la vigna ha perso la so' stagion (*sic*).

Marito : Vigna eri e vigna sei,
Amata eri e più non sei,
Per la branca del leon
La vigna ha perso la so stagion (*sic*).

Re : Ne la vigna io son entrato,
 Di quei pampani ghe n' ho tocato (*sic*);
 Ma lo giuro per la corona che porto in capo (*sic*),
 Che de quel fruto no ghe n' ho gustato.

Prima var. palermit. :

Moglie : Vigna era e vigna sugnu,
 Era stimata e ora nun sugnu;
 Senza causa e raggiuni
 Haju persu la me' fataciumi.
 Marito : Vigna eri e vigna si',
 Eri stimata e ora nun si';
 Mi jeru l'occhi 'ntra lu pavigghiuni,
 Vitti la 'nguanta de lu me liuni,
 Ed hai persu la to' fataciumi.
 Re : Di 'ssa vigna chi parrati,
 Diu mi senti e Diu lu sapi,
 E la pampina di 'sta viti;
 Nu 'la còsi, nè la toccaì,
 Pri 'sta curuna, chi m' incurunai !

Variante abruzzese :

Moglie : Vigna so' stat' e vvigna jio sone,
 Prime ére culdevate e ore non zo'
 Ma jio non zo' quale sia la ccaggione
 Che la vign' à pérze 'l suo patrone.
 Marito : Per una zzamba del lehone
 La vigne à pérze la sua staggione.
 Re : A la vigna tue ji' c-i-ágge state,
 La pambulétte l'ágg -i- alzate;
 Ma, per quèsta cróne che tténg' al cape,
 Ho vviste l' uve, e nne' ll' ò ttuccate.

Variante marsalese :

Marito : Bemminuta, donna savia,
 Cu 'ssu saviu parlari,
 Iu mi susu di la tavula,
 Assittativi a manciari.
 Moglie : Iu nun vinni pi' manciari,
 Mancu vinni pi' 'sidiri;
 Vigna era e vigna su',
 Dicitimi pirchè fu ?
 Re : A la to' vigna hè annatu,
 Rose e ciuri haju truvatu,

Pi' la mia sagra curuna,
 Nun ti l' haju maniatu,
 La 'nguanta di liuni l' haju lassatu.

Variante del Brantome :

Moglie : Vigna era, vigna son,
 Era podata e più non son ;
 E non so per qual cagion
 Non mi poda il mio patron.

Marito : Vigna eri, vigna sei,
 Eri podata e più non sei ;
 Per la granfa del leon,
 Non ti poda il tuo padron.

Re : A la vigna che voi dicete,
 Io fui e qui restete (*sic*) ;
 Alzai il pamparo (*sic*), guardai la vite,
 Ma non toccai, sì Dio m' ajute (*sic*).

Variante di frate Jacopo d'Acqui :

Marito : Una vigna ò piantà',
 Per travers è intrà'
 Chi la vigna m' ha goastà',
 Han fait gran peccà'
 Di far ains che tant mal (?)

Moglie : Vigna sum, vigna saray,
 La mia vigna non fallì may.

Marito : Se cossi è como è narrà',
 Plu amo la vigna che fis may.

2ª Varian.. palermit. :

Marito : Una vigna avia chiantatu,
 Ma pi' dintra cc' eni entratu
 Cu la vigna m' ha guastatu,
 Iddu ha fattu gran piccatu¹.

Moglie : Vigna hê statu e vigna sugnu,
 E curata cchiù nun sugnu,
 Ma qual' eni la ragiuni,
 Ca 'un mi cura lu patruni ?

Marito : Vigna ha' statu e vigna si',
 Ma curata cchiù nun si';

1. Nel Vigo questo verso invece è così :
 Havi fattu gran piccatu,
 A questo poi se ne aggiugne un altro, che è il seguente :
 M' havi fattu tantu mali.

Pi' 'na vranca di draguni,
Ca trovau lu to' patruni.

Re : 'Nta 'ssa vigna io cci h  statu,
Una frunna haju tuccatu,
Una vranca ci h  lassatu ;
Ma ti juru a Diu sagratu
Ca racina 'un n' h  manciatu.

Marito : S' iddu   comu m' hai juratu,
Ca 'na frunna hai tuccatu,
E racina 'un 'n ha' manciatu,
L' amu quantu l' haju amatu.

Osserviamo ancora che mentre il nome figurativo della donna nelle differenti versioni   *vigna*, nelle due pomiglianesi al contrario   *villa*, e invece dell' espressione *branca del leone* pi  comune, vi occorre l'altra cio  *guancia del leone*, e l'Imbriani afferma in nota che, quantunque altri creda si debba correggere *guancia* in *granfia*, tuttavia la voce *guancia* abbia pure il significato di mano ; nella seconda variante palermitana *la vranca del liuni*   mutata, forse per storpiatura del popolo, in *vranca di draguni*. V' ha chi vorrebbe scorgere qualche rapporto fra la tradizione presente e la novella della *Marchesa del Monferrato*, 5^a della 1^a Giorn. nel *Decamerone*; ma se occorre sul principio qualche lontana analogia fra entrambe, la chiusa loro   del tutto diversa. Invece la tradizione orientale si assomiglia molto pi  al racconto di Davide e Betsabea, e un raffronto fra l'una e l'altro chiara mostra siffatta maggiore identit  ; e invero nella tradizione orientale il re, stando al balcone del suo palazzo, vede la bella moglie del suo cortigiano, se n' innamora, e ne agogna il possesso ; nel racconto biblico poi David parimente dal terrazzo della sua reggia scorge Betsabea moglie del suo generale Uria, mentre la medesima   nel bagno, ed aspira pure a farla sua ; il re orientale entra in camera della donna amata, avendone fatto allontanare il marito, per  le sue amorose istanze ricevono un' acerba ripulsa, che l'obbligano a partirsene vergognosamente ; David al contrario invita nel suo palazzo Betsabea, ma questa cede senz' alcuna resistenza alle voglie del re, anzi vi accondiscende assai di buon grado, con una facilit  propria d'una cortigiana e non gi  d'una donna onesta, quale invece appare la protagonista della tradizione orientale. Acciocch  poi il marito di Betsabea, Uria, che milita allora sotto Gioabbo all' assedio di Rabba contro gli Ammoniti, non gli possa contestare pi  il possesso della moglie, or divenuta sua vile druda, manda l' ordine secreto a Gioabbo di fare in modo che Uria rimanga ucciso dal nemico. Il ch  avviene poco dopo, avendogli Gioabbo affidato un posto pericoloso, per combattervi contro i nemici. Quindi, mentre la conclusione del racconto

orientale è d'un' irreprensibile moralità, e mette in bella vista la virtù della donna, la chiusa della narrazione biblica è d'una rivoltante immoralità, e ci presenta in Betsabea la donna più pervertita e sfacciata che mai si possa dare.

Prima di compiere la illustrazione di questo racconto orientale mi piace qui d'indicare un'altra novella, d'indole affatto diversa, nella quale ricorre quella comparazione della donna ad un giardino, o ad un prato. Essa è intitolata : *La sentence arbitrale* e per la medesima vedi *Anthologie satyrique, répertoire des meilleures poésies et chansons joyeuses parues en français depuis Clément Marot jusqu'à nos jours, publié par et pour la Société des bibliophiles*, tomi otto, Luxembourg, imprimé par les presses de la Société, 1877, t. IV, pag. 172, l'argomento di essa è il seguente : il giovane vicario di un paesello, un certo Messire Imbert, sul pulpito avendo parlato aspramente del gentil sesso, la bella moglie d'un vecchio castellano, ancor sul fior dell'età, stizzita di ciò, fa venire in sua casa il giovane prete, e s'impegna di farlo prevaricare; scommette costui cento scudi d'oro che resisterà alla seduzione, ma, non ostante la propria accortezza e le cautele da lui prese cade mal suo grado nel tranello tesogli dalla vaga e giovane castellana, che pretende di aver vinto i cento scudi; invece il prete glieli contesta dicendo, che dov'ella non lo avesse posto nell'impossibilità di resisterle, non sarebbe succeduto nulla. Viene il marito intanto, ed il prete lo sceglie per loro arbitro, esponendogli il fatto col seguente racconto allegorico : « Un giorno cavalcando su di un mio polledruccio me n'andavo ad amministrare l'estrema unzione a un moribondo; era a metà luglio, e faceva un gran caldo; acceso di sete veggio un limpido ruscelletto scorrere su d'un prato; per rinfrescarvi le mie aride fauci, a tal fine, lego il polledruccio al tronco d'un olmo, ma mentre sto bevendo col maggior gusto, capita ivi una donna, e ne scioglie la cavezza; il polledruccio libero di sè galoppa per il prato appartenente a quella donna, e fa guasto nel suo fieno; io avanti mi ero obbligato a pagarle i danni che il polledruccio avesse potuto fare, quando esso da sè medesimo si fosse sciolto : ora la donna pretenderebbe che, per la corsa e il guasto fatto dal polledruccio sul suo prato, io dovessi pagarle il danaro, e vostra moglie è pure di quest' avviso. » — « Voi però non pagherete un soldo, gli risponde il castellano, checchè opponga in contrario mia moglie; voi non dovete nulla alla donna del prato : il polledruccio fece il suo mestiere; tanto peggio per chi andò a scioglierlo. » La variante di questa novella, con una conclusione analoga, si legge nei *Contes à rire, ou récréations françaises*, tomi tre, Paris, aux dépens de la Compagnie, 1769, t. II, pag. 158 : *Subtilité d'un homme pour faire déclarer son hôte cocu par lui-même*; così pure in Grécourt, *Œuvres diverses*, Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1775, quattro tomi, I, pag. 246, vedi il conto in versi : *L'abaiteur de noi-*

settes ; riscontra eziandio Nicolas de Troyes, *Le grand parangon des nouvelles nouvelles*, publié d'après le manuscrit original par Émile Mabille. Paris, F. Vieweg, 1869, pag. 203, n° 47. Un analogo cominciamento però senza l' allegorica chiusa occorre in Aloyse Cynthio de' Fabritii, *Libro della origine delli volgari proverbii*, ecc., Vinegia, Bernardino e Matteo dei Vitali fratelli, 30 sett. 1526, n° 39 : *Per via si contia soma*, cfr. parimente *Le novelle di Gentile Sermini da Siena, ora per la prima volta raccolte e pubblicate nella loro integrità*, in Livorno coi tipi di Francesco Vigo, 1877, pag. 120, n° 7 : *Papino e Giovan-Bello*. In questa novella Lauretta moglie di Papino, obbligata quasi dal marito per la stretta dimestichezza che ha con Giovan-Bello, è tratta a mancar di fedeltà a suo marito, e per giustificare l'accaduto gli racconta un sogno fattosi, analogo al racconto allegorico precedente, e Giovan-Bello a lei narra un altro sogno ; i due amanti così ne prendono argomento per cacciar via ogni scrupolo e proseguir la tresca incominciata.

Stanislao PRATO.

CONTES DE LA BIGORRE.

Les contes suivants ont été recueillis à Bagnères-de-Bigorre et à Asté. Bien que ces deux localités soient assez rapprochées (Asté, canton de Campan, se trouve sur la rive droite de l'Adour, à 4 kilomètres au midi de Bagnères), les patois justifient le proverbe : *Cado bilatye soun lengatye*. La différence la plus sensible consiste en ceci qu'à Bagnères la semi-voyelle *ou* remplace souvent la consonne latine *b*, conservée à Asté et à Campan.

Une autre différence très appréciable se remarque dans la voyelle atone qui termine un très grand nombre de mots. A Bagnères cette voyelle peut se rendre par *ø* faible, à Asté par *ǎ* ; en réalité c'est un son intermédiaire entre *e* et *a* mais plus voisin de *a*. Enfin, à Campan, surtout lorsqu'on s'enfonce profondément dans la vallée, la voyelle finale se rapproche beaucoup de *e*. Dans les contes recueillis à Asté, et qui mettent en scène des habitants de Campan, cette particularité est relevée et un peu exagérée.

A Gerde, village situé à 2 kilomètres au sud de Bagnères, on emploie *ou* à la place du *b* latin, mais la voyelle finale n'est pas un *o* aussi distinct qu'à Bagnères ; elle semble conserver le souvenir de l'*a*.

Nous sommes porté à croire que la voyelle finale, qui, à Bagnères, tend à se confondre complètement avec *ø*, était primitivement un son intermédiaire entre *e* et *a*. La preuve se trouve dans les plus anciennes chartes de Bagnères-de-Bigorre. On écrit dans le même document *conogude* et *conoguda*, *cause* et *causa*. (*Fors et Coutumes de Bagnères-de-Bigorre*, 1251 ; *Bulletin Ramond*, 1882 ; Règlement municipal de Bagnères, 1260 ; *Musée des archives départementales*, p. 167, n° 188 et planche XXXVII.)

Nous efforçant de reproduire les sons dans leur variété, nous n'avons pu adopter l'orthographe proposée par M. Lespy dans sa grammaire béarnaise, orthographe qui est un retour aux formes anciennes. Nous n'avons pas voulu non plus adopter une graphie purement phonétique : nous nous sommes servi des conventions actuellement adoptées pour la langue française. Bien que ce système soit assez imparfait, il a du moins l'avantage de ne mettre sous les yeux des lecteurs que des notations auxquelles ils sont accoutumés. Les gens mêmes du pays liraient difficilement leur propre patois si les sons n'y étaient pas exprimés conformément au seul usage qu'ils connaissent.

C'est d'ailleurs le parti qu'a pris, sauf pour *lh*, M. Alexis Peyret (*Countes biarnès*, Concepcion del Uruguay, 1870, 48 p. in-8°). Il s'exprime ainsi p. 45 : « Avant d'aller plus loin, je dois dire que je n'ai pas adopté l'orthographe établie par M. Lespy dans son excellente grammaire parce que j'ai voulu faciliter la lecture du béarnais. »

Nous avons accepté avec quelques modifications l'orthographe usitée dans les rares publications faites sur le patois de Bagnères¹.

Nous aurions pu mettre *e* final, ainsi que le veut M. Lespy, en prévenant qu'ici il faut le traduire par *o*, ailleurs par *a* et plus loin par *e*. Il nous a semblé qu'il était préférable de rendre sensible aux yeux l'impression perçue par l'oreille.

Mais examinons comparativement l'ancienne et la nouvelle orthographe :

Pour *a* pas de difficulté. Les voyelles longues *a*, *i* sont marquées dans les anciens textes de Bigorre par le redoublement de la voyelle (*aa*, *ii*) : nous emploierons l'accent circonflexe, ex. : *pâ* = panem, *bi* = vinum.

Pour *e* final M. Lespy reconnaît qu'il se prononce dans certains mots comme un *o* adouci (*Grammaire béarnaise*, p. 12) et que, dans certains textes, il était remplacé par *a* (*Gramm. béarn.*, p. 3).

L'*e* muet n'existe pas ; mais indépendamment de l'*e* ouvert et de l'*e* fermé, M. Lespy a appelé l'attention sur l'*e* doucement fermé. C'est l'atone posttonique de *prener* ; nous le rendons par *e* sans accent. Le plus souvent l'*e* final ou occupant la dernière syllabe est doucement fermé. Il nous suffira, à l'exemple de M. Lespy (*Gr. bearn.*, p. 10) d'indiquer par l'accent aigu l'*e* fermé qui occupe cette position dans les mots, et qui est alors tonique. Ex. *arré*, rien.

Conformément à l'usage, nous distinguons l'*e* ouvert par l'accent grave.

Dans les mots terminés par *t*, *d* et *n*, la tonique le plus souvent se porte sur la voyelle qui précède. Il ne sera donc pas nécessaire d'accentuer *ét*, *éd* et *én*, mais seulement *èt* et *èd*. Ex. : *martèt*, marteau. *Èn* et *en* atone se trouvent seulement dans les formes verbales. Ex. *auèn* avaient, *que baillen* qu'ils donnent.

Pour *i* et pour *u* pas de difficulté.

Nous avons conservé *y* dans un certain nombre de mots où il est actuellement employé pour rendre un son voisin de l'*i* semi-voyelle. Dans les textes anciens ce son est noté tantôt par *i* tantôt par *g*, et parfois dans le même document, ainsi *iudiamet* et *iudgament*. Dans le corps des mots, ce son mouillé et dental se trouve après les lettres *n*, *d*, *t*, ex. : *minya*, *iudye*, *mainatye*.

Les mots terminés par les mêmes consonnes *n*, *d*, *t*, modifient de la même manière la prononciation de l'*i* initial du mot suivant, lorsque *i* est suivi d'une voyelle. On dira *u bou iudye* et *u machant iudye*.

Laissant à *y* cette valeur définie voisine de la semi-voyelle *i*, nous n'acceptons ni la notation *ay*, *ey*, *oy*, *ouy*, *uy*, ni l'emploi du tréma sur l'*i*. Nous nous contentons de remarquer que dans nos contes, les diphtongues *ai*, *ei*, *oi*, *oui*, *ui*, ont toujours un son mouillé. — Nous adoptons sur ce point la notation de M. Bladé.

i placé entre deux voyelles s'unit, dans notre patois, à celle qui suit. Ex. : *bèie*, *bé-ie*. C'est une semi-voyelle, mais selon nous distincte de *y*.

o a le son de l'*o* ouvert français. L'*o* final et l'*o* occupant la dernière syllabe est le plus souvent atone. Quand il sera tonique, nous mettrons l'accent *ó*. Même remarque pour l'*a* d'Asté et l'*e* de Campan.

Pour *au*, *eu*, *iu*, *ou* prononcés *a-ou*, *e-ou*, *i-ou* nous aurions volontiers, à

1. *Estreos d'et permé d'et an*, per Pecondom, coiffur a Bagnéros. Bagnères-de-Bigorre, Plassot, 1860.

l'exemple de M. Bladé, accepté l'orthographe de M. Lespy, mais nous y voyons des inconvénients ; le signe *u* a ainsi deux valeurs : *u* et *ou*.

Dans les anciens textes le son *ou* est exprimé par les voyelles *o*, *u*. Lespy, admettant la figuration *ou*, est obligé de proposer une convention nouvelle : *oï* pour *o-ou* (trois signes différents correspondraient ainsi au même son : *ou*, *u*, *ï*).

Ce son, placé entre deux consonnes, est actuellement figuré *ou* par tous les auteurs.

Nous adoptons dans tous les cas la notation moderne *ou* en remarquant que *ou* final précédé d'une voyelle et *ou* dans le corps des mots précédé d'une voyelle et suivi d'une consonne se comporte comme une voyelle et forme diphtongue descendante avec la voyelle qui précède. Cet *ou* succède à *l* ou *v* latin :

maou malum — *naou* novem
ma-ou *na-ou*

Nous avons ainsi les diphtongues *aou*, *eou*, *iou*, *oou*.

La diphtongue initiale *aou* peut remplacer *a* latin *aoubri* a perire, *o* latin *aoudou* odor, *u* latin *aoutrigo* urtica.

ou dans le corps d'un mot, placé entre deux voyelles, remplaçant le *b* ou le *v* latin, remplit le même rôle à l'égard de la voyelle suivante et forme syllabe avec elle. C'est alors une semi-voyelle, ainsi que le remarque M. Luchaire (*Idiomes pyrénéens*, p. 221). Dans ce dernier cas *ou* correspondrait au *w* anglais à peu de chose près.

Lh avait aussi en Bigorre comme en Béarn la valeur du *ll* espagnol, comme *ll* dans le mot *mouillé*. Dans le corps des mots *ll* précédé de *i* remplacera parfaitement *lh* et satisfera aux usages de la prononciation française. *ll* seul ne peut avoir la même signification qu'en espagnol, car il est nécessaire dans un grand nombre de mots, ex. : *soullat* (*soul-lat*, soldat). Exceptionnellement, au commencement des mots nous figurerons par *ll* le son de *l* mouillée.

Gn était assez souvent employé dans notre pays: Vital de Curred, notaire à Tarbes vers la fin du XIII^e siècle, employait cette forme. (Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, n° 23, p. 39-40.) Vital de Curred a employé dans ce même acte la notation *ill*, p. 40, ligne 12.

Nous garderons *ch*, au sens français, pour marquer la chuintante qui, dans les textes anciens, est figurée par *x*.

Après *t*, *d* et souvent *n*, *s* était remplacé par *z*. Nous mettrons cependant *s*, réservant *z* pour indiquer le zézaïement habituel dans certaines localités, à Cieu-tat et dans les villages voisins de la vallée de l'Arros. *Z* représentera pour nous un son voisin du *th* anglais.

Le tableau comparatif qui suit indique les valeurs correspondantes de l'orthographe ancienne et de celle que nous adoptons.

Orthographe gasconne ancienne.		Orthographe moderne ou française.
<i>o</i> ouvert ;	—	<i>o</i> ;
<i>o</i> fermé ;	—	<i>ou</i> ;
<i>au</i> , <i>eu</i> , <i>iu</i> , <i>ou</i> (<i>oï</i> Lespy) ;	—	<i>aou</i> , <i>eou</i> , <i>iou</i> , <i>oou</i> ;
<i>ay</i> , <i>ey</i> , <i>oy</i> , <i>uy</i> (<i>ouy</i> Lespy) ;	—	<i>ai</i> , <i>ei</i> , <i>oi</i> , <i>ui</i> , <i>oui</i> ¹ ;

1. Dans les deux plus anciennes chartes de Bagnères ci-dessus mentionnées, nous trouvons la notation que nous avons adoptée. *Ay*, *ey*, etc., ont été intro-

<i>lh</i> ;	—	<i>ill</i> , et <i>ll</i> au commencement des mots ;
<i>nh</i> ;	—	<i>gn</i> ;
<i>x</i> ;	—	<i>ch</i> ;
<i>i, g</i> ;	—	<i>y</i> son spécial dont la valeur a été déterminée plus haut (<i>j</i> français mouillé).

Nous ajoutons quelques remarques grammaticales concernant l'article. — Devant une voyelle le *t* de l'article masculin s'adoucit et se rapproche de *d*. Ex. : *Ed aousèt*, l'oiseau.

A ce sujet notons que le *d* final devant une consonne tend à se transformer en *t*. Ex. : pour *nad, nado*, aucun, aucune, *nad aousèt*, aucun oiseau, mais *nat chibaou*, aucun cheval.

Ainsi que le remarque M. Lespy (*Gram. béarn.*, p. 162), *etz* devient *es*. Dans le patois de Bagnères, on prononce *ets* (*t* adouci) devant une voyelle : *ets aboucats*, les avocats, et *es* devant une consonne : *es pastous*, les pasteurs.

M. Lespy (*loc. cit.*) remarque aussi qu'à la suite d'un mot terminé par une voyelle, l'article féminin est *ra*. De même à Bagnères l'*e* tombe dans *ero, eros*¹, précédés d'une voyelle. Nous ne croyons pas devoir marquer par un signe ce fait général. — Notons que l'article féminin ainsi modifié reste distinct du mot précédent, comme l'admet M. Lespy dans l'exemple cité par lui, *gaha ra crabe*, prendre la chèvre. Aussi nous repoussons, pour notre localité du moins, les formes contractées *aro aros, dero deros*.

Après les prépositions *a* et *de*, comme après toutes les voyelles, l'*e* de l'article féminin tombe, mais il y a le contraire de la contraction. L'article se décline de la même manière à Saint-Beat (*Vestiges d'un article archaïque roman*, etc., par Alph. Roque-Ferrier, p. 14).

Et ets avec les prépositions *a* et *de* forment, d'après M. Lespy, les contractions *at, ats, det, dets*. Nous préférons l'élision, à cause de la chute facile de l'*e* dans l'article, et nous orthographions *a't, d'e't, a'ts, d'e'ts* devant une voyelle, *a's, d'e's* devant une consonne.

Per ero (par la) devient *pe ro* ; il y a chute de *r* de *per* et de *e* de l'article, ou double élision. Nous sommes amenés à écrire *pe't* (*per et*) et au pluriel *pe'ts* ou *pe's*, selon le cas.

Dans le Béarn (Lespy, *loc. cit.*, p. 163) on a l'article appuyé *en, ena, ens, enas*, dans le, dans la, dans les. — A Bagnères nous avons pour le féminin *eno, enos*, mais pour le masculin nous avons *en* et *en et*. *En* s'emploie surtout devant les voyelles. Au pluriel devant une consonne on dit *en es*. Ex. : *en es prats*, dans les prés, et devant les voyelles *ens*. Ex. : *ens armaris*, dans les armoires. La déclinaison de la préposition *en* serait moins complète dans la Bigorre que dans le Béarn.

L'*e* initial de cet article est souvent supprimé après un mot terminé par une voyelle.

Dans les pronoms *et, ero*, lui, elle, l'*e* précédé d'une voyelle se maintient. Ex. : *a et*, a lui. On introduit quelquefois un *d* euphonique, comme dans le Béarn, *a d-et*.

duits dans le courant du XIV^e siècle. *i* et *ou* initiaux peuvent être semi-voyelles. Ex. *iames* jamais, *oué* aujourd'hui.

1. A Bagnères bon nombre de personnes prononcent plutôt *era, eras*.

Après *de* il y a élision et nous écrivons avec M. Lespy *d'et, d'ero*, de lui, d'elle. Nous écrivons aussi comme lui *de-t* (de te) devant un verbe commençant par une consonne.

Pour les pronoms *me, te, se*, etc. et leurs inversions, nous adoptons l'orthographe adoptée par M. Lespy. Nous ferons toutefois une exception pour *n* de *en*, pronom. Afin de ne pas confondre avec *n* négation, nous unissons toujours ce pronom avec le mot qui précède le verbe.

A Tarbes, situé à 20 kilomètres de Bagnères, l'article n'est plus *et, ets, era, eras*, mais bien *lou, lous, la, las*. C'est à peu près à mi-distance entre ces deux villes que s'opère le changement de l'article. A His (Finis), qui limite l'arrondissement de Bagnères, on dit *et*, ainsi qu'à Vielle, tandis qu'à Bernac-Debat, le village suivant, on emploie *lou*. Il en est de même à Momères. A Arcizac, qui est une zone neutre, on se sert des deux articles. Telle est à peu près la limite des deux articles dans la plaine de l'Adour. Il serait intéressant de la déterminer dans les autres vallées.

A Bagnères et au midi de cette ville, on emploie aussi l'article *lou* devant quelques mots : *lou boun Diou, lou Diable, lou Rei*. Notons que la répugnance pour l'*r* initial diminue et cesse même après les voyelles, surtout après *ou* et après *a*.

A Bagnères et au nord de cette ville, *ou* se substitue au *b*. L'article constitue donc la principale différence dans les diverses variétés de patois qui se parlent au nord et au midi de la ligne dont il a été question. Nous avons eu occasion d'entendre parler et de parler nous-même le patois de Miélan, commune du Gers, voisine des Hautes-Pyrénées. Le son correspondant à notre *y* manque et est remplacé par *j*, qui se substitue fréquemment à *i*. On a moins de répugnance pour *f* et pour *r* initial. Les sons mouillés sont moins marqués.

Les contes se débitent principalement pendant les soirées de novembre au moment de la récolte du maïs. Des chars, dont la forme n'a pas varié depuis plusieurs siècles, transportent les épis qui sont amoncelés dans la plus vaste chambre de la maison. Les voisins sont avertis, personnes âgées, jeunes gens, jeunes filles, enfants se précipitent à l'envi et, dès sept heures du soir, on procède à l'ouvrage, les grains du maïs sont mis à nu, et les feuilles repliées forment des bandes qui servent à réunir les épis en longues tresses. Celles-ci sont longuement exposées au soleil avant l'égrènement qui se fait le plus souvent d'une manière primitive en pressant l'épi contre une tige de fer. La farine du maïs est employée de deux manières différentes : elle est bouillie mélangée avec du lait (*hariat*) ou bien torréfiée (*pastet tourrat*).

C'est surtout pendant la première de ces opérations que les contes sont narrés : les vieillards rappellent les hauts faits de leur jeunesse ; les récits de fées, de loups-garous, de sorcières, de revenants effraient la réunion que divertissent les devinettes, les mots à double entente et les contes d'un réalisme souvent très cru. Nous sommes obligé de reconnaître que ces derniers ont beaucoup de succès. A minuit l'assemblée se sépare après avoir fait une ample consommation de châtaignes arrosées de vin blanc.

Ces usages tendent à disparaître, du moins dans les villes ; ils se conservent

encore dans les villages, en s'altérant toutefois. Les vieilles gens nous ont assuré que la décence est moindre que jadis, que les propos sont plus risqués et les contes moins moraux ; elles nous ont dit que les jeunes gens embrassent plus fréquemment les jeunes filles, sous le plus léger prétexte, et non comme autrefois lorsqu'on avait trouvé un épi à grains rouges. Qu'y a-t-il de vrai dans ces appréciations chagrines ? Nous l'ignorons.

Il y a bien longtemps, dans notre enfance, nous avons assisté au *déshouillardé*, et nous nous rappelons qu'à certains passages des contes, alors qu'ils nous semblaient le plus intéressants, on nous renvoyait pour un motif quelconque. Un souvenir réaliste était resté dans notre mémoire : la cheville singulièrement placée du premier conte. Elle nous a permis de retrouver la personne de qui nous l'avions entendu, Justine Gachassin, actuellement âgée de soixante-dix-huit ans ; elle nous a obligeamment laissé recueillir sous sa dictée son petit répertoire.

I.

CONTES DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE (VILLE).

ET SOULLAT YENDRE DE'T ARREI*.

U soullat qui se-n tournaouo de r' armado nou troubaouo pas en sué camî nat cabaret ni nado maisou oun poudouso entra ; que s'estanquè¹ a't can de uo houn, que s'assietè et que-s boutè a minya u tros² de pâ tout eschuc³ e a beoue aiguo. Uo hroumigo que-s presentè entre ros suos camos e que-s minyaouo ros griouaillos⁴ qui èron caiudos. Et soullat qu'ou disgou : « *Diable de fourmi ! que viens-tu faire ici ? tu ramasses les miettes dont j'ai besoin ; il faut que je tire mon sabre et que je te tue.* » Ero hroumigo que l'arrespounou : « *Ne me tue pas ; mets-moi dans ton sac et un jour je te rendrai service. — Quel diable de service peux-tu me rendre ?* » Toutu⁵ et soullat que la-s prenou e que disgou : « *Entre dans mon sac,* » e puch que s'en anè.

Et soullat que countinuè a camina en u país desèrt e que tournè trouba u'aouto houn e que-s boutè encoro a minya pâ e a beoue aiguo. Qu'ou se presentè u grillou. Et soullat qu'ou disgou : « *Diable de grillon, que viens-tu faire ici ? La fourmi ramassait les plus petites miettes et toi tu prends les plus grandes. Faut que je tire mon sabre et que je te tue. — Ne me tue pas,* » disgou et grillou, « *mets-moi dans ton sac avec la fourmi, et peut-être un jour nous te rendrons service. — Eh bien ! entre dans mon sac.* »

*. Cénac-Moncaut (*Littérature populaire de la Gascogne*, p. 202) a publié un conte, *Le maréchal-ferrant de Barbaste*, dont la donnée présente une grande analogie avec celui que nous avons recueilli.

1. s'arrêta. — 2. morceau. — 3. sec. — 4. miettes. — 5. cependant.

De tout et dio et soullat nou arrencountrè pas uo soulo maisou ; et sé⁶ qu'arribè a u'aouto houn e que hasou encoro et madéché arrepas ; can agou minyat e begut, u arrat qu'ou bengou prene et pâ mes gros que 't grillou e que ro hroumigo. « *Diable de rat, tu viens manger des miettes plus grosses que ne le faisaient le grillon et la fourmi. Il faut que je tire mon sabre et que je te tue. — Ne me tue pas, mets-moi dans ton sac avec le grillon et la fourmi, peut-être qu'un jour nous te rendrons service. — Quel diable de service pourrez-vous me rendre ? Enfin, entre dans mon sac.* »

Can agou marchat caouquos pausos, et soullat qu'entrè en uo grano bilo oun y-aouè u arrei qui èro pai de uo hillo qu'arris n'aouè iames poudut hè arrise. E iuste en aquet moumen que troumpillaouon qu'et de qui la heré arrise que l'aouré per henno. Ero hroumigo, et grillou e't arrat qu'at entenoun e que-s disgoun entre tous tres : « *Nous avons promis à notre maître de lui rendre service, c'est à présent qu'il faut le faire.* » Que s'anèn hè u bèt car ; ero hroumigo e't grillou qu'èron atelats, et arrat qu'èro poustillou e't soullat qu'èro deguens. Que s'anèn passeia daouant ero maison de't arrei, e can ero hillo beiou aquet equipatye que s'en arriscou coumo uo crebado. Tous que cridèn : « *Voilà le gendre du roi.* » Et arrei que hasou entra et soullat, qu'ou presentè a ro hillo, et gouiat qu'ou platsou e que-s maridèn a't cap de caouques dios pourtan.

Et soullat qu'èro praoube, e n'aouè nado tario⁷ nta-s⁸ besti e enta hè u presen a ro nobio. Mes u gran moussu, u segnou qui aimaoou ro princesso, e nou l'aouè poududo iames hè arrise qu'aoufriscou a't soullat u sarrot⁹ d'arien a ro counditiou que nou disgouso arré de tres nets a ro suo henno. Et gouiat que prengou es dinés e qu'at proumetou. Et lende dio¹⁰ et pai qu'anè demanda a ro hillo quin aouè passat ero net. « *Eh bien, ma fille, comment as-tu passé la nuit ? — Mon Dieu, papa, bien tristement. Il n'a rien dit. On dirait qu'il n'a pas de langue. — Ma fille, prends patience, ton mari avait peut-être honte ; mais tu verras que les autres nuits tout se passera mieux.* »

Tout et aoute dio, et gouiat qu'èro charman puch que s'anèn droumi, e qu'estè aouta mut que ro permero net. Ero troisièmo¹¹ net que-s passè coumo ros aoutos. Et arrei qu'anaouo beie ro nobio. Toustém madécho demando e madécho respounso. Et segoun dio et pai que disgou : « *Pas-sons pour cette nuit, mais si demain il est la même chose, nous le mettrons avec les bêtes féroces.* »

Et troisièmo maiti coumo n'aouè dit arré, que l'anèn bouta dab eros malos bèstios. E prou biste¹² que maridèn ero princesso dab et aoute

6. le soir. — 7. gros sou, ainsi nommé de la *targe*, bouclier figuré anciennement sur ces pièces de monnaie. — 8. pour se. — 9. une grande quantité. — 10. Le lendemain. — 11. mot ancien perdu, *terce*. — 12. assez vite.

qui l'aimaouo, dab et segnou qui aouè baillat es dinés a't praoube soullat. Et maridatye hêt, es nobis que-s ban coucha en llet noubiaou.

« *Nous lui avons déjà rendu un grand service,* » se disgoun ero hroumigo, et grillou e't arrat, « *mais il faut encore lui en rendre un plus grand.* »

Ta ro ¹³ permero net ero hroumigo que s'anè hica en et cu de't nobi e qu'ou hasou hê caca, ero nobio que-n estè touto empliado¹⁴. Et arrei qu'anè beie quin aouè passat ero net : « *Eh bien ! ma fille, comment as-tu passé la nuit ? — Ah ! mon Dieu, papa, je l'ai passée bien tristement, l'autre ne disait rien, celui-ci n'a rien dit non plus, et il a rempli le lit de caca. — Prends patience, ma fille, peut-être qu'il avait trop mangé hier soir, car il était bien content d'être ton mari.* »

Et dio que-s passo. Et moussu qu'èro tâ counfus que nou minyè arré ta disna. Ero hroumigo que s'i assaiè, sense hê bengue¹⁵ arré ; et grillou qu'entrè en et madéç endret que hasou mes d'arrabatye, et nobi mes de caca, que s'esbourrouè¹⁶.

« *Eh bien ! ma fille, comment as-tu passé la nuit ? — Eh ! mon Dieu, papa, bien tristement. Il en a fait encore plus que la nuit passée, j'en suis toute remplie. — Peut-être avait-il trop mangé le premier jour, car hier il n'a rien pris du tout à ses repas. Ma fille, prends patience encore cette nuit, et s'il se conduit aussi mal nous le mettrons avec les bêtes féroces, comme ton premier mari.* »

Et moussu nou sabèouo oun da ¹⁷, que-s hasou hê uo caouillo e que-s boussè et traou de't cu. Ero hroumigo e't grillou que bouloun entra mes nou poudoun. Que disgoun alabets a't arrat que calèouo que hasoussou et suétribaill¹⁸. Can es nobis estèn adroumits, et arrat que-s pouiè¹⁹ tout dousomen sus ero figuro de't moussu, qu'ou hiquè²⁰ ro couo en et nas e que hurguè²¹ horto ; et moussu que hasou u tâ gran estournut que ro caouillo sourtiscou e que coupè ro couécho de madamo.

« *Eh bien ! ma fille, comment as-tu passé la nuit ? — Je suis bien triste ; l'autre au moins ne me disait rien, celui-ci m'a coupé la cuisse. Ah ! que je suis malheureuse ! — Eh bien ! ma fille, il faut le donner aux bêtes féroces.* »

Que lou metoun dab eros bèstios. Aquestos que-s craquèn tout biou et moussu. E qu'estèn touts esmiraglats can beiouen en bito et brabe soullat. Eros bèstios nou l'aouèn pas minyat e que l'aouèn neourid, qu'estè amiad en palai²², qu'ou tournèn marida dab ero hillo de't arrei, que parlè plâ e qu'agou hêro mainats.

Tric-trac, moun counte qu'ei acabat.

13. pour la. — 14. remplie. — 15. *bengue*, venir, qui a pris la place de *bie* que l'on dit encore. — 16. se vida complètement. — 17. ou donner ; donner s'emploie souvent pour aller. — 18. travail. — 19. monta. — 20. mit, ficha. — 21. appuya, enfonça. — 22. fut amené au palais.

PRAT.

Uo henno beouso, arricho e drin broucho¹, qu'ouè u gouiat qui s'aperaouo Prat e qui-n sabèouo mes que't Pater. Ero beouso qu'ouè tabé² uo gouio. Prat e ro gouio que s'aimaouon; ero mai nou-n èro pas countento, e cado cop que se-n anaouo que lou demandaouo caouqu'arré d'impoussible.

Et permé cop qu'ou boutè u sac de plumos per dehorro, qu'estè esparricat³ pe't ben. En tout parti, ero beouso que disgou a ro gouio qu'ouè a mouri de sas mâs si ro plumo n'èro amassado en sac can tourneré.

Ero gouiato qu'en anè ta Prat. E Prat qu'ou disgou : « Qu'ei so que « t'a hêt ? — Que m'a esparricat ero plumo e que m'a dit que si n'èro pas « en sac can tourneré, qu'ouèi a mouri de sas mâs. — Nou-t chagrines, « disgou Prat. — Pe ro⁴ bertut d'aquesto lateto que ro plumo sio en « sac. »

Ero mai en beie⁵ ro plumo en sac que hèouo : « Qu'as bis a Prat. » E ro gouiato : « Si Prat m'a bist'a iou, iou n'èi pas bis a Prat. » Et gouiat nou èro iames a caso, ero gouiato que i-èro toustém.

Sa mai que se-n tournè ana, que l'esparriqué u sac de mill e qu'ou disgou que se nou tournaouo tout et mill en sac, qu'ouè a mouri de ros suos mâs. Ero gouiato que s'en anaouo de cab a Prat : « Qu'ei so que t'a « hêt [h]oué ? — Se m'a deboucat⁶ u sac de mill, e que m'a dit que si 't « mill nou èro pas en sac, qu'ouèi a perî de sas mâs. — Nou-t chagri- « nes. Pe ro bertut de ro lateto que't mill sio deguens et sac. » Can tournè ro mai, qu'ou disgou : « Qu'as bis a Prat. — Si Prat m'a bist'a « iou, iou n'èi pas bis a Prat. »

U aouté cop que lou debessè⁷ uo barrico de bî per terro, e que lou disgou que si et bî nou èro tournat eno barrico, qu'èro et sué darrè dio qu'ouè acabat de bioue. Ero gouiato que s'en anaouo ta Prat hère triste : « Que t'a hêt ? — Que m'a debessat uo barico de bî, e que « m'a dit que si't bî nou èro eno barrico, qu'ouèi acabat de bioue. »

Toutu ro mai que tentè et gouiat e que lou hasou marida dab u' aouto gouiato pramou⁸ qu'èro arricho. Ero gouio que demouré eno maisou. Et maridatyè hêt, es nobis que s'anèn coucha; ero mai que fourcè ro gouio de tengue ro candelo touto ro net daouant et llet. Enta meïo net, et nobi qu'ou disgou a ro nobio : « Llèouo-t, ero gouio qu'a prou tengut « ero candelo, aro que l'as a tengue tu. » E que disgou a ro gouio : « Bouto-t en llet dab iou. » Can l'i agou qu'aperè a sa mai :

1. un peu sorcière. — 2. aussi. — 3. Eparpillé. — 4. *Pé ro* pour *per èro*, par la. — 5. voyant, mot à mot : en voir. — 6. répandu. — 7. versa. — 8. parce que, mot à mot : pour l'amour de ce que.

« Mai, o mai? — Que bos? — Que-n èi a hè d'éro de qui tengui « entre's bras? — Embarrasso-lo de u bèt drolle. Can at agou hèt. — E « de r'aouto? — Que maou houec⁹ l'arguo. Ero candélo qu'ou se gahè¹⁰ « dessus e que-s brullè touto biouo! »

Can ero mai s'at beiou, que disgou a ro gouio qui èro en llet : « Iames nou seras desliourado que nou aii dît tres cops : Ièsus. »

Can ero gouio bengou a't moumen d'accoucha-s nou poudèouo iames. Prat alabets que-s soubengou de so qu'aouè dît sa mai.

Aquesto qu'èro debat en courné de't houec, e'ts aoutes eno crampo la-haout : « Mai, o mai! — Eh Ièsus, Maria! mainat que bos? — « Arré, mai, arré. »

At cap de caouquos pausos que tournè hè : « Mai, o Mai! — Eh Ièsus « Maria, mainat que bos? — Arré, mai, arré. »

E u darrè cop :

« Mai o Mai! — Eh Ièsus Maria! mainat que bos? — Arré, mai arré. »

Alabets¹¹ ero henno qu'estè desliourado.

ET HORT GOUIAT*.

Uo henno beouso qu'aouè u mainat e qu'ou dechè poupa d'inqo dus ans ; puch que lou blè¹ despoupa, mes et mainat nou boulou pas decha ro poupo ; sa mai que l'at agou a countinua d'inqo couat'ans. Alabets que lou disgou : « Mes mainat de Diou, que-m bos chuca² touto biouo? « — Nani ma mai, e nou me-n boui paira³ d'inqo qu'aii bint ans. — Mai- « nat, que-m bos tua e can sió⁴ mourto quin bos hè ta bioue? — Ma mai, « nou-b blet pas mouri ; dechat-me poupa tout et tens demandat, e « can aourèi bint ans que-p proumeti de-p hè bioue sense aoué a tribailla. « — Quin me pouderas hè bioue d'arrento, bos ana pana ou que bos hè? »

A bint ans qu'èro u plà bèt droullas. Bè hè u hèch de legno⁴, lou disgou sa mai : « Tió⁵. Que prengou ro piccolo⁶, que partiscou ta't bosc e que « coupè legno. » Que s'i tournè et aoute dio t'ana la cerca, que-n aouè debarat⁷ ero meitad de't bosc. Que disgou a sa mai : « Aro qu'as « legno per loung tens que-m boui beie de gagna quaouqu'arré, que-m « boi bouta bailet. »

Que s'en anè en u bilatye e que beiou uo grano maisou, que i-entrè e qu'anè demanda a's mèstres si aouèn besougn de u bailet. Qu'ou disgoun se sabèouo laoura e pica legno? Qu'arréspounou que sabèouo hè tout acó. Qu'ou prengoun e tout aquet dio qu'ou dechè⁸ sense arré a hè, mes

*. Ce conte offre quelque rapport avec celui de *Benedicite*, *Romania*, VIII, 558.

9. le mauvais feu, le feu de l'enfer. — 10. prit. — 11. alors.

1. Contraction de *boulè*, voulut. — 2. sucer. — 3. priver. — 4. va faire une charge de bois. — 5. Oui. — 6. hache. — 7. descendu. — 8. laissèrent.

et lende dio que l'amièn en u cam qui n'èro pas estat laourat despuch loung tens. « Aco harai, » se disgou, « qu'at boui aoué daouit⁹ acabat. » Can lou pourtèn et deïuna, qu'ou troubèn tout assietat, qu'aouè birat touto ro terro : « Digat a't mèstre de bengue dab et houssé¹⁰ e de beie « s'èi hèt de plâ. » Et mèstre qu'at troubè hèro de plâ hèt, e qu'enbiè et bailet ta't bosc : « Que coupè tout et bosc, e en u biatye qu'ous ne « pourtè a caso u gran car sus et cot. » Et mèstre que s'espauentè can beiou qu'aouè coupat tout et bosc. Et bailet qu'agou daouit acabat tout et tribaill, mes se tribaillaouo plâ que minyaouo horto. Et mèstre qu'ou hasou parti, qu'ou paguè e que l'enbiè ta u arrei.

Et gouiat que se-n anè en endret oun l'aouèn dit. Que truquè¹¹, que l'anèn aouri e que lou hasoun parla a't arrei qui lou demandè. « Que « sables hê e que bos hê ? — Que boui hê tout so qui bouillat mes que « m'aouet a enseгна drin. »

Qu'ou hasoun tribailla pe't castèd en deguens, mes tout so qui lou baillaouon qu'at coupaouo, qu'aouè trop de couratye et qu'èro trop gaillard. Que l'enbièn alabets tribailla dehorò pe's cams e pe's bosc, houtya¹² coupa e pica legno. Mes et gouiat qu'èro tâ gaillard que hasou tan d'oubratye que't arrei nou lou se poudou saouba. Et arrei que l'escrigou u lettro e que lou disgou : « Bè cerca so qui-s trobo en aqueste papè, e se « m'at portos que-t herèi bioue sense hê arré. » Et gouiat n'aouè pas après de legui e qu'enseгнаouo et papè a touts ets de qui attrapaouo. Et permé qui arrencountrè qu'èro u gouiat : « Leguit-me èste papè ? — « Sè sabèouot so que-p demandon e oun pe bon enbia, nou i-aneret pas. « E que-m demandon tan. — Qu'aouet ana cerca et diable en Infer. — « Que-i boi. » Coumo es meshidaouo que't permé nou l'agoussou troumpat, qu'ensegnè et papè a hèro d'aoutes. Tous que lou disgoun ero ma-décho caouso. E a tous qu'arrespounou : « Que-i boi. »

En et permé endret oun s'estanquè que troubè u haoure : « Quantes « d'oubriès aouet ? — Que-n èi dus. — Nou-n aouet pas prous. » E que se-n anè. Qu'anè trouba et aoute haoure d'aquet endret e qu'ou demandè : « Quantes d'oubriès aouet ? — Que-n èi couate. — Nou-n aouet pas « prous. » E que se-n anè. Qu'arribè en u grano bilo. A't permé haoure qui arrencountrè, qu'ou demandè : « Quantes d'oubriès aouet bous ? — « Que-n emplegui cheis. — De bous qu'èi a besougn. Hèt-me uos este- « naillos de cen quintaous e u martèt d'aoutan. » Can agou et martèt e ros estenaillos que paguè et haoure e que s'en anè t'ana cerca et diable en Infer.

Can y-estè arribat que truquè a ro porto. Et diable que sourtiscou : « Que bos ? — Que t'èi a remete aqueste papè. » Que hasou samblans

9. promptement. — 10. bêche. — 11. frappa. — 12. bêcher.

de l'at bailla mes que dechè caie ¹³ ro lettro. « Amasso-m acó, » se lou dis et diable. « Nani, » dis et gouiat. « Qu'ei a tu, nou l'as sabudo prene « Amasso-lo tu. — Amasso-lo tu. » Enfègn et diable se la blou que la s'agou a prene. Et diable que-s degou abacha, et aoute dab eros estenaillos toutos prestos qu'ou gahè pe't cap e qu'ou se carguè sus er'arreio ¹⁴, puch que gahè ro courrudo ¹⁵. Et diable que hèouo : « Decho-m ana ! » Et aoute : « Demouro-t atyéou ¹⁶. » E coumo et diable remudaouo, qu'ou dè u gran cop de't martèt de cen quintaous sus et cap. Et diablè nou gousè mes bada. Et gouiat qu'anè pourta et diable a't arrei at bèt mei de ro suo cour. Et gouiat que lou disgou . « Que m'auet baillat uo lettro ta « p'ana cerca et diable en Infer. Atyéou que l'auet, hèt-ne so qui bouillat « e pagat-me a iou so qui m'auet proumetud. » E arrei qu'ou paguè. Et gouiat que se-n tournè 'nta caso : « Mai, que p'auèi proumetud « que-p blèoui hè beie uo bèro bieillessou, atyéou qu'auet tout et arien « que m'èi gagnat. — Mainat de Diou, quin t'as gagnat tant de dinés « en tâ pauc de tens ? Que-n èi plâ de chagrî. — Nou siot pas desou- « lado, qu'ous m'èi de plâ gagnats, que soi anat cerca et diable en Infer; « e que m'an paguat per aquet tribaill. »

ES NOBIS.

U bouscassè ¹ qué s'èro maridat; et sé de ro nousso que placè darrè et catsè de't llet noubiaou es pantalous e u bastou. Et lende dio can se des-beillè qu'aperè ro suo henno e qu'ou disgou : « Henno qu'ei deia dios « e que nous caou lleoua, saoutém de't llet, atyéou qu'auet es pantalous. « hicat-lous-pe ². » Ero henno que l'arrespounou : « Iou hica-m es pan- « talous, nou, nou qu'èt bous et mèstre e qu'ous p'auet a bouta. » Et home que-s birè alabets de cab a't traquè ³ e qu'ou disgou : « Ian de't « Bosc, sios temouègn, qu'as entenu so qu'a dit ero henno, que déoui « toustém pourta es pantalous, mes si iames s'at desbroumbaouo ⁴ e qu'ous « boulouso pourta, que t'en soubenguerés, que herés et tué deoué e « qu'ou couchirés ⁵ ets os. »

II.

CONTES D'ASTÉ*.

CAN ERAS BESTIAS PARLABAN.

U cob eras bestias que parlaban. U arriche paisà qu'abè u pareill de bouéous que's bailets hasèn tribaillâ tout dia.

13. laissa tomber. — 14. le dos. — 15. prit la course. — 16 là (*ty* = *t* mouillé).
1. bûcheron. — 2. mettez-les vous. — 3. se tourna alors de tête au gros bâton, c'est-à-dire vers le gros bâton. — 4. oubliait. — 5. tu lui romprais.

*. M. Castillon, archiviste de Bagnères et originaire d'Asté, nous a été d'un grand secours pour la collection des contes de cette localité.

Aquet paisá qu'abè tabé u asou qui nou hasè sounque passeiá ra mastressa de ra maisou. Et sé, can es bouéous éran arribats de't tribaill que iemiban sus et loué sort, et asou que se-n trufaba ¹ et que-ous disèba : « Couma nou hèt couma iou, que soi plà achibat e nou hèi arré, « madama qu'ei tà leouièra que nou la trobi sus er' arria can la porti. » Es bouéous que-ou digoun : « Mes nous aoutis nou poudém pas hè couma « tu. — Si, » arrespoun et asou, « maiti can be baillen et hé, nou caou « pas gardá-ou ; que-s pensaran qu'èt malaous e labets nou-b haran pas « tribaillá. »

Et aoute dia, es bouéous que seguigoun et counseill de't asou e nou bouloun pas minyá. Et bailet qu'anè dise a't mèstre que's bouéous qu'éran malaous : « Eh be! alabets, atelat et asou, e que-ou hen tribailla tout et « dia. » Et sé, can estè tournat entá ra'staca, que digou a's bouéous : « Se sabèt so qu'an dit de bous aoutis. — E qu'an dit ? — Et mèstre « qu'a dit, puch que's bouéous soun malaous que-ous caou hè tuá, que « pouderam bene ra car. » Et mèstre qui-ous escoutaba que sourtigou de ra borda en hè u gran esclacarat ² d'arrie. Era henna qui-s troubè ena cour que-ou demandè et sutyèt d'aquet arrie. Et mèstre nou l'at boulou pas dise. Era mastressa que-s fâchè, nou boulou pas soupá, que-s boutè en llet, e que digou qu'èra malaouta.

Et aoute maiti et pouret que cantaba. Et cá que-ou digou : « Qu'ès plà bèstia de cantá, madama qu'ei tà malaouta. — Oh ! » arrespoun et pouret, « si et mèstre prenèba u bastou de couate pans e que-n anèssa « de cab a't llet, que beirés si ra henna-s llebaré biste. » Et paisá qui at entenou que-s prenou et bastou, e que-n anè de cab a't llet : « Dècha-m, » digou ra henna, « que-m boui llebá e nou at boui pas sabé. »

Le conte suivant, qu'il ne nous a pas été possible de compléter, mentionne une idée encore bien répandue. Les paysans d'Asté croient que l'aulne (bèr) possède des vertus cachées.

U cob enas pareds de's Totous que troubèn u hadoulou¹ e que-ou pourtèn en et Castet d'Astè. Nou boulè parla iames proumou que² sa mai que l'anaba dise de't soum de ra chemineia en la : « Hadoulou, lou mié hadou- « lou, per tant que t'en beias, iames nou digas era charlita³ de't bèr ta « qu'ei bouna. »

Es paisàs que pourtarén guilladas d'or.

U dia et hadoulou que beiou que ra lèi que bouriba e que-s debessaba pe't houec en bad, alabets que digou : « O la ! ra manna de Diou que « se-n ba. »

1. s'en moquait. — 2. éclat.

1. fils de fée. — 2. parce que, mot à mot : pour l'amour de ce que. —

3. fleurs de l'aulne.

ERAS NAOU BERTATS.

Dis me-n ua, dis me-n ua ?
 Et soureill qu'arraia mes que ra lua.
 Dis me-n duas, dis me-n duas ?
 Qui a dus oueills en a testa
 Que pod plà gardá pe ra hiestra ¹.
 Dis me-n tres, dis me-n tres ?
 U mainat a tres ans
 Que pod aná a't loung de's bancs.
 Dis me-n couate, dis me-n couate ?
 Couat'arrodas ² en u car, qu'estan toustém plà.
 Dis me-n cinq, dis me-n cinq ?
 Qui a cinq dits ena mà
 Que pod plà esperlitá ra là ³.
 Dis me-n cheis, dis me-n cheis ?
 Cheis iègas pradèras ⁴
 Que poden saoutá ras arribèras.
 Dis me-n sèt, dis me-n sèt ?
 U chibaou plà achibatat ⁵ que pod plà accoumpagná soun mèstre.
 Dis me-n oueit, dis me-n oueit ?
 Et pâ en bi gouhat ⁶ qu'ei plà bou.
 Dis me-n naou, dis me-n naou ?
 Qui a naou porcs ena saou
 Que pod beie arribá Nadaou.

PLAISANTERIE APRÈS DÎNER.

Aou nom
 De't haou ¹,
 De't paou ²,
 De't ber et de't madu,
 Tira-t-en moussu ;
 Qu'abém plà minyat et plà begut,
 Mes n'aourém minyat s'en abèm agut ;
 Aqueró qu'ei ra faouta de ra mastressa,
 Maou houec l'argua ra haouta de ra quessa ³.

1. fenêtre. — 2. roues. — 3. peut bien écharper la laine. — 4. juments dans les prés. — 5. bien pourvu d'avoine. — 6. mouillé.

1. hêtre. — 2. coq de bruyère. — 3. que mauvais feu lui brûle le devant de la chemise.

ERA CRABA E'T LOUP.

L'aoute dia ra craba qu'èra a't cat de ua roucotta ¹, et segnor Lucou (loup) que l'aperè e que-ou digou : « Bene-t-en ensá. — Oh! nou at harèi « nou, que te-m minyarés. — Be sabes tu craba, que iou nou minyi pas car « ni't dibés ni't dissatte. » Era craba qu'en ba'stá tá fada que debarè 'nta ra courada². Et segnor luou que la gahè pe ra memèla³ e que-ou hasou cridá : mè mè mè.

Tristis ministris era craba in bentris meis.

On met quelquefois en scène, soit des étrangers, soit des habitants des villages voisins ou des personnes d'une position différente. Ces acteurs ont rarement les beaux rôles.

ET PARISIEN A CAMPA.

LE PARISIEN : *Dites-moi, femme, où est-il le chemin pour aller à Barèges?*

LA FEMME DE CAMPAN : *Que diset ?*

LE PARISIEN (*un ton plus élevé*) : *Où est-il le chemin pour aller à Barèges?*

LA FEMME. Mourat drin, et mié hill qu'ei estat près e louegn a ras pourtetes de Tarbe que b'at sabera dise.

LE PARISIEN AU FILS : *Même question.*

LE FILS : Nou at entenet pas, mamaï, que-b demande batisses¹ dab et cuillè gran.

LA MÈRE : Ah!!! bengad, bengad!

ET GOUIAT DE CAMPA.

Ua henna beousa de Campá qu'abè u hill ; u bèt dia que l'enbiè enta't marcat ent'aná croumpá u porc. Et gouiat que croumpè et porc, e can arribè a ra sarra ¹ de Caoubetá que s'estanquè e que digou : « Ma « home toi! que se me soun desbrenbades² eres hailles³, bos te-n tourna « tout soul? can arribes a ra barane⁴ qu'apereras a ma e qu'ou diseras « qu'ès nouste. At bos hè? » Et porc qu'arrounnè⁵, et gouiat que creiou que disèba que tió. Can arribè a casa que digou a sa mai : « E doun, « ma, que be-n semble de't porc? — Nou l'èi pas bist; oun ei? — Ma « home toi! que s'ei truffat de iou, que m'abèi desbrenbat eres hailles e

1. petit rocher. — 2. petit vallon. — 3. partie qui pend sous le menton de la chèvre.

4. Liquide qui reste après la formation du beurre. Le narrateur se moque de la femme de Campan, car l'expression *est allé aux petites portes de Tarbes* se dit pour quelqu'un qui n'est guère sorti de chez lui. Il se moque aussi de l'ignorance et de l'assurance du fils qui, ne comprenant pas la demande du Parisien, répond à faux.

1. scierie. — 2. oubliées. — 3. chandelles de résine. — 4. barrière. — 5. grogna.

« que m'a proumetut de bie-be-s apera enta hè-s aouri ra barane⁶. —
« Mainat, nou calè pas hè ataou, que-t calè croumpa ua corde e que-ou
« calè estaca pe ra came. — Hèi ! enta u ooute cob, mama, qu'at harè. »

Et aoute dissatte ra mai que l'enbiè croumpá u caoutè⁷. Et gouiat
can aou croumpat et caoutè, que l'estaquè pe r'ansa e que l'arroussegùè⁸
entio casa; et caoutè qu'estè tout plechat⁹ : « Aqueste cob, mama, b'at è
« hèt couma m'abèt dit. — Ah ! moun Diou, mainat ! qu'ou te calè mete
« en cot a't cat de't bastou. — Enta u ooute cob, mama, qu'at harè. »

Et marcat d'après, era mai que-ou mandè bene ua bola de burri. Et
mainat que i-anè, e can èra pe't camí, que beiou u cassou¹⁰ tout croubit
de crebassas : « O re home toi ! be debes souffri, iou nou-n abèi que ua
« e que-m he tan de maou ! » E de pietat que untè¹¹ et arbe dab era mèi-
tat de't burri. Que hèba u bèt dia de calou; et gouiat que-s penou et burri
qui-ou soubraba¹² a't cat de u bastou. Et burri qu'ou se deligou¹³ pe't camí,
e can arribè en marcad nou-n aou pas briqua¹⁴. « E doun, mainat, as
« plá benut et burri ? ou digou ra mai can estè tournat. — Carat-be,
« mama, que se m'ei delit tout pe't camí. — Nou abès pas a hè ataou ;
« que l'abès a mouilla de tens en tens en aigue heresque. — Enta u ooute
« cob, mama, qu'at harè. »

U aoute dia, ra mai que l'enbiè croumpá u saquet de saou. Per tout
et camí et gouiat que la gouhè¹⁵ en aigua. Can tournè, ra mai qu'ou
digou : « Oun as era saou ? — He, mama, que m'abèt dit de gouha-le en
« aigue per tout et camí e qu'at è hèt, mama. — Qu'è a hè iou de tu,
« mainat ? »

U aoute dissatte qu'ou mandè bene ua baqua e que-ou digou : « Nou
« la benies pas a d-aqués de qui parlen tan mes a u qui nou parle gaire. »
Can arribè en et marcat, u marchan que-ou demandè : « Can ne bos
« de ra baqua ? — Nou l'auras pas tu, que parles trop. » En s'en tourna,
daban era capèra de Sen Roch a't cat de ra lana, que beiou u san que't
ben hèba aná, que s'estanquè : « Qu'at béii que la bos, era baque ? »
Et san¹⁶ toustém que senaba¹⁷ que tió : « E dounc atyéou que l'as,
« era baque e se nou la-m podes pas pagua ara, que la-m paguaras
« mes tard. » Et gouiat que lechè ra baqua e que s'en tournè. Sa mai
que-ou digou : « Qu'as hèt de ra baca ? — Carahou toi ! mama, qu'è atra-
« pat u home qui nou parlabe pas, e que l'è baillat era baque. — Oun
« as eres taries ? — Hèi, mama, que m'a senat que-m pagueré mes tard.
« — Caouque r-ue que-n aouras hète, » digou ra mai. A't cat de caouques
dias et gouiat que s'anaba hè pagá ra baqua, can arribè daban era

6. m. à m. : venir vous pour lui appeler pour faire à lui ouvrir la barrière.
— 7. chaudron. — 8. traîna. — 9. plein de creux. — 10. chêne. — 11. froitta.
— 12. restait. — 13. fondit. — 14. du tout. — 15. mouilla. — 16. statue
du saint. — 17. faisait signe.

capèra de Sen Roch, que demandè a't san de pagá-ou ra baqua. Era statua, miada pe't ben en u aoute sens, que senaba que nou. « E la-m bos « paga rà baque ? » Era statua toustém que senaba que nou. « Ah ! nou « la-m bos pas paga ra baque ! » E de u cop de bastou que la hasou en boucis ¹⁸, e que s'en tournè pourtá ra respounsa a casa.

Aoueiada ¹⁹ de tan de bestiesa, ra mai qu'arresoulou de nou pas mandá-ou en laug mes e d'aná-s-i era madécha, so que hasou. Et gouiat can se beiou soul que-s boutè en cousina, que hiquè ra padena en houec ²⁰, e mentre que't lard es deliba qu'anè tira bì, mes aban que ra bouteilla nou hou plia, et houec que-s gahè ena padena ; sense barrá et brouquet ²¹, et cousiné que courrou amourti et houec, e can tournè enta ra barriqua et bì que s'estè debessat ; enta hè sequá tout aqueró que-i boueité ²² u sac de haria ²³ ; près d'atyéou que i-abè u' aouca ²⁴ qui couaba, can beiou tan d'amerat ²⁵ que-s boutè a cridá, et gouiat qu'ou digou : « Couquine « et bos cara ? que l'at bos dise a mama, eh be ! que-t boui cot-torce ; » e qu'at hasou ; mes puch que-s troubè embarrassad de ra couada de'ts ouéous, alabets qu'anè cercá et asou, enta hè-l-i abachá qu'ou coupè ras camas. Et asou en bèt caie qu'esmoustè ²⁶ touts ets ouéous.

Era mai, enta se-n desbarrassá, qu'ou boulou maridá-ou : « Que caou « ana enta ua taou maisou, que i-a ua gouiate, que la calera plase, e « que-ou daras lard e bèt cop de oueill. » Et gouiat que-s taillé u tros de lard en petits boucis, e qu'anè tirá ets oueills a ras crabas. Can estè dab era gouiate que-ou ietaba bèt ²⁷ bouci de lard e bèt oueill de craba. « E doun quin as hèt ? » ou digou ra mai can tournè. « E de plá, mama, « qu'ou tirabi bèt bouci de lard e bèt oueill de crabe. — Que dises, « mainat, qu'as tirat ets oueills a res crabes ! Nou caou pas hè ataou, « que caou esta charman e canta bèt drin. — Ya-t harè, mama. — « Que t'i tournaras doumá d-assé. » Que s'i tournè. En tout entrá que troubè que plouraban, e que-s boutè a cantá. Que-ou tirèn dehora, e can sa mai lou beiou a tourná tá biste, que-ou digou : « Quin as hèt ? — Oh, « mama, que m'an tirat dehore ; can soi entrat qu'èi bis que i-abè u llet « tout enblanquit, et mounde que chemucaben ²⁸. » Sa mai que-ou digou : « Que i-abè u mourt e que calè hè coum' ets, prega Diou e en lleba-s « dise : Diou que nous hassie ra gratie d'ana-ou trouba en cèou ! — E « doun enta u ooute cob, mama, qu'at harè. »

Caouque tejs après que s'i tournè ; qu'abèn escanat ²⁹ et porc, e que l'abèn penut pe ra'scala en bat. Et gouiat que s'alougnè ³⁰, que preguè Diou, e en se llebá que digou : « Diou que nous hassie ra gratie d'ana-ou trouba

18. morceaux. — 19. ennuyée. — 20. poêle. — 21. fosset. — 22. vida. — 23. farine. — 24. oie. — 25. pâte pour les animaux faite avec de la farine de maïs. — 26. écrasa. — 27. bèt, beau, s'emploie souvent comme adjectif indéfini avec le sens de *quelque*. — 28. sanglotaient. — 29. éborgné. — 30. s'agenouilla.

en cèou ! » Can lou beïoun tâ pêpi³¹ que-ou tirèn dehora e que-ou defendoun de s'i tourná mes.

Sa mai que-ou mandè labets ent'aná gahá ua taoupa. « Qu'ei aqueró³², « mama ? — Ua bèstie touta negre. » Et gouiat que partigou. Caouque tens après que bencou a passá u moussu tout bestid de negre. « Be i-a « bère pause que-t demouri. » E qu'ou tuè a cops de houssé. « Are que « l'è ra taoupe, mama, qu'ei grane, plâ grane, biet la beie. » Sa mai que-n anè e que beïou qu'abè aoucit³³ u home. « Malurous! qu'as hèt? « Que caou hè biste u clot³⁴, que l'i escouneras³⁵, e pus que tuaras ua « crabe e que la-i boutaras a't dessus. »

At cap de dus dias era iusticia qu'arribè a ra resèrqua d'aquet home ; que demandèn a't gouiat si l'abè bist? Que-ous digou que l'abè bist. « E « oun ei ? — Bengat dab iou. » Qu'anè desenterrá ra craba e que la gahè pe's cors en dise : « Ei aquet et home qui cercat ? » Era iusticia que-s birè sense-ou demandá arré mes.

ET COUNDE DE RA BOUHADERE¹.

Es de Campá que mandèn u home ent'aná-s hè prestá ua bouhadera, pas era de hus² mes era de hèr, enta cridá ra hèira³ de Sen Chimoun a Iude, e que-ou baillèn ua troueta⁴ enta hèn-presen a't de qui abè a prestá ra bouhadera. Que-s boutè ra troueta en capèt⁵ de ra capa e que partigou enta Bagneras. Can estè a't poun de't Martinet, qu'au set que s'aiouquè⁶ enta bebe. Mentre que bebè, era troueta que-ou se sourtigou de't capèt de ra capa e qu'anè en aigua. Et home en bèt beie a passá aquera troueta que digou : « Si t'abièi dab era de qui èi en capèt, quin « presen que harièi. » Que countinuè et sué camí e qu'arribè a Bagneras. « Adichat es de Bagneres ! es de Campá que se b'arrecoumanden « plâ e que-p hèn dise s'ous boulet presta ra bouhadere, pas era de « hus mes era de hèr, enta crida ra hèire de Sen Chimoun a Iude, e « que-p manden e que-p manden. — E que ? — Ma fouè arré * . »

On le voit, les conteurs d'Asté se montrent peu bienveillants pour leurs voisins de Campan. Ceux-ci leur rendent probablement la pareille. Les habitants d'Asté doivent-ils à leurs propos mordants le sobriquet qui leur est donné : *taouas* ou *tabas* (taons) ? La plupart des localités ont aussi le leur. Les habitants de Bagnères sont, à cause des eaux minérales, appelés *cu-labats*. Quoique nous soyons fils de *taba*, et qu'à ce titre il nous ait été facile d'avoir commu-

31. imbécile. — 32. Qu'ast cela? — 33. tué. — 34. trou. — 35. cacheras.
1. trompette. — 2. bois. — 3. foire. — 4. truite. — 5. capuchon. —
6. s'accroupit.

*. Nous ferons remarquer que les habitants de Campan accentuent assez fortement les syllabes finales en *es*. Au singulier la voyelle atone est en réalité *a*. On dit *era baqua* mais *eres baques*.

nication des contes d'Asté, nous recueillerons très volontiers les récits qui pourraient être désobligeants pour cette commune, quand bien même ils nous seraient transmis par les *bermes* (vers) de Campan, les *gaoutruts* (goîtreux) de Gerde ou les *ahirous* (hargneux) de Baudéan, etc.

Les *tabas* ont porté leurs piqures jusque dans la vallée d'Aure, à preuve les rimes injustes ou du moins exagérées que nous reproduisons :

Aouresailla,
 Piqua pailla¹,
 Dab u limac que hèn gasailla²,
 Dab ua mousca que hèn presen.
 Oh! la lèda rassa de ien!

D^r DEJEANNE.

1. pique-paille, avare. — 2. cheptel.

MÉLANGES.

I.

EN ET NA EN PROVENÇAL.

On sait que dans les textes provençaux et catalans le nom de tout personnage un peu marquant est précédé de la particule *En* (par aphérèse *N*), s'il s'agit d'un homme, de la particule *Na* (par apocope *N'*), s'il s'agit d'une femme : *En Bertran de Born*, *N'Aimar vescomte de Lemoges*, *Na Tibors de Montausier*, *N'Azalais de Porcairargas*.

Raynouard regarde sans hésitation *Na* comme dérivé par aphérèse du substantif *domna* ; en ce qui concerne l'étymologie du masculin *En*, il ne se prononce pas et se borne à renvoyer aux conjectures de Pierre de Marca¹. Ces conjectures, auxquelles nous nous sommes référé, ne sont pas très nettes : il semble que Marca considère *En* comme une abréviation de *Mossen* = *meus senior*, opinion qu'aucun philologue de nos jours ne prendra au sérieux, qu'elle ait été ou non celle du laborieux archevêque de Paris².

Diez s'occupe de nos deux mots à l'article *Donno* de son dictionnaire étymologique, et il le fait en ces termes : « Une abréviation prov. et catal. de *dominus* employée devant les noms propres est *En* (*dom-en* pour *dom-in*), correspondant à *Na*, abréviation de *domina* (*dom-na*)³. » il n'y a pas lieu d'insister longuement sur l'in vraisemblance de l'étymologie de Diez : *domen*, de *dominus*, n'existe pas, et l'on ne peut

1. *Choix*, I, 133 : « On conçoit que *Na* a pu venir de *domna* par la suppression de *dom*, mais il est plus difficile d'expliquer d'où dérive *En*. M. de Marca a proposé des conjectures à ce sujet, *Marca hispanica*, liv. 3, cap. 9. » Cf. *Lexique roman*, III, 67 et 118.

2. *Loc. laud.* « In Aquitania, Occitania, Vasconia, Benearno et alibi dictio similis sed paulo remotior a latina usurpata est, scilicet *En*, sive composito nomine *Mossen*, quasi diceres per contractionem *sen*, id est *senior* sive *meus senior*. »

3. Ed. Scheler, p. 122-123.

admettre que *dómnus* ait subi un déplacement d'accent extraordinaire pour devenir *domínus*, puisque le latin populaire ne connaissait pas *dominus* et disait certainement *domnus*.

La découverte de formes jusqu'ici inconnues du mot *En* nous permettra peut-être d'en fixer plus sûrement l'origine. Ces formes, que nous avons relevées dans des chartes limousines récemment publiées, sont : un cas sujet *Nos* et un cas régime correspondant *Non*. Voici l'indication des textes où elles se présentent :

1° Une charte originale de la fin du XII^e siècle provenant du monastère de Saint-Jean d'Aureil¹ et écrite dans la paroisse de Mérignac². Le nominatif *nos* s'y rencontre trois fois : *NOS P. G. Raspaus* — *NOS P. G.* — *NOS G. Beraus Eriços*. On y trouve également le cas régime *non* : *P. Raspau lo frair NON P. G.* La forme *NON* est même employée, évidemment par suite d'une distraction du scribe, devant un nom de femme : *NON Petronilla la Marbou*³.

2° Une charte originale de 1207, écrite à Limoges et scellée des sceaux des consuls de la ville et de la cité, nous offre un exemple du cas sujet et du cas régime : *Aquesta dona fo facha en la ma NON J., lo chapela de la Maijo Dieu et preget NOS Foschiers los cossols de las doas vilas que i mezesan lors saeus*⁴.

Je n'hésite pas à tirer *nos* de *domnus* et *non* de *domnum*, de même que *na* de *domna*. On peut être surpris au premier abord de l'aphérèse violente dont ces trois formes ont eu à souffrir, aphérèse qui a évidemment eu pour point de départ un déplacement d'accent ; mais, en y réfléchissant plus mûrement, on s'aperçoit que rien n'est moins surprenant. *Domnus* a eu deux accentuations différentes dans le latin populaire du Midi de la France, parce qu'il avait deux emplois distincts. Comme substantif indépendant et ayant sa pleine valeur, il est régulièrement accentué sur la première syllabe : de là le prov. *donz*, *don*, *domna*. Comme particule honorable, il n'a plus été bientôt qu'un mot proclitique. Or qu'est-il arrivé dans le Midi comme dans le Nord de la France au proclitique disyllabique le plus employé, à l'article ? L'accent a glissé de la première syllabe sur la seconde, puis cette première syllabe elle-même a disparu. Il y a là un parallélisme évident. On a dit : *mea*

1. Aureil, commune des environs de Limoges.

2. Canton de Bourgneuf (Creuse).

3. *Documents historiques bas-latins, provençaux et français concernant la Marche et le Limousin*, p. p. MM. Alfred Leroux, Emile Molinier et Antoine Thomas (Limoges, Ducourtieux, 1883), p. 151.

4. *Ibidem*, p. 157.

5. De même en limousin actuel on a *no* (une), forme proclitique de *uno*, au pluriel *na*.

dómna domná Maria, absolument comme : illa, illá femna. De là le provençal *ma domna na Maria* et *ella, la femna*. On peut se demander pourquoi dans l'article illum on ne trouve aucune trace de la consonne finale *m*, tandis qu'on retrouve cette même consonne dans le proclitique domnum, pourquoi (il)lum patrem = *lo paire*, tandis que (dom)num Petrum = *non Peire*. Répondre à cette question n'est pas chose facile ; mais qui ne sait qu'elle se pose de même pour m(e)um, t(u)um, s(u)um patrem = *mon, ton, son paire* ?

Dans quel rapport sont les formes *Nos* et *Non* que nous venons d'étudier avec la forme classique *En* ? *Nos* et *Non* étant proclitiques, on peut à juste titre assimiler l'o qu'ils renferment à un o atone ; or l'ō ou ū latin atone devient généralement *e* en provençal. Après la tonique cet affaiblissement a toujours lieu : *majer* (major), *pejer* (pejor), *melher* (melior), *senher* (senior), etc. Avant la tonique il est moins régulier, mais se produit assez fréquemment : *Bergonha* (Burgundia). *Caerci* (Cadurcinum), *comergar* (communicare), *emprentar* (impromutuar), *seror* (sororem), etc. ; les exemples de *le* et *les* au lieu de *lo* et *los* ne sont pas rares et se trouvent un peu partout. On peut donc admettre des formes affaiblies *Nes* et *Nen* à côté de *Nos* et *Non*. De *Nes* s'est développé *Ens* que l'on trouve, sous la forme *Enz*, dans la coutume de Saint-Bonnet le Château² (la métathèse inverse de l'*n* se retrouve dans *ne* pour *en* du latin inde) ; et enfin *Nen* s'est simplifié en *En* par une raison d'euphonie.

Il est curieux que, sauf dans la charte de Saint-Bonnet le Château, on n'ait pas d'autre exemple du nominatif *Ens*. *En* semble de bonne heure avoir été considéré comme indéclinable. Il y a encore là un rapprochement intéressant entre notre particule *En* et l'article. *Lo* = illum sert également pour les deux cas du singulier, et ce n'est que dans la région où se montre ce nominatif *Enz* que l'on trouve quelques traces d'un nominatif *li* :

Ant. THOMAS.

1. [Dans *mon, ton, son*, la nasale a persisté parce que le mot était monosyllabique, comme dans divers dérivés romans de *sum, cum, rem, quem*.—*Réd.*]

2. Paul Meyer, *Recueil*, n° 56.

3. [Il faut remarquer en roman, dans un autre cas encore, un traitement tout particulier du mot *dominus*, ou plutôt du vocatif *domine*. Toute une série de mots appartenant à diverses langues et qu'il serait intéressant de réunir et de classer se rattachent à la formule *domine Deus*, devenue un seul mot. Dans cette locution, *domine*, à cause de son emploi spécial et religieux, semble, au moins dans plusieurs régions, n'être pas devenu *domne*. — G. P.]

II.

PAIENIE, PAIENIME.

Icil chevalchent ensemble fierement e ad ire ;
 Pois, [si] escrient l'enseigne *paenie*.

(*Ch. de Roland*, 1920, L. Gautier.)

« Le ms., dit M. L. Gautier, porte *paenime*, et c'est *paenie* que l'on emploie comme adjectif. Il faut supposer une erreur de scribe. » (*Ch. de Roland*, édit. classique, p. 601.)

Il faudrait donc, suivant M. Gautier, corriger aussi les deux exemples suivants, où *paenime* est également employé comme adjectif :

Car c'est li plus forz ennemis que la loi *paennime* ait.

(Joinville, ch. LXXIII, de Wailly.)

Flagos a a nom l'aigue en la loi *paenime*.

(*Fierabras*, 4644, A. P.)

En réalité, on a perdu de bonne heure le sentiment de la signification précise du mot savant *paenisme*, et on l'a traité, sans doute sous l'influence des superlatifs en *-isme*, et aussi par analogie avec *paenor*, comme un adjectif, qui a été accolé surtout au mot *loi*. Il est curieux de trouver cette confusion déjà dans le *Roland*, mais on n'a pas le droit, en bonne critique, de la supprimer.

D'ailleurs, *paenie* est originairement un substantif tout comme *paenisme*, et l'emploi de ce mot comme adjectif n'est pas moins incorrect. Les exemples de *paenie* dans son sens propre ne sont pas rares ; en voici deux :

Cil marinier sont riche, de Gennes et de Pise,
 Qui mainent le navie par toute *paenie*.

(*Aie d'Avignon*, v. 2331.)

Or vient bone chançon, s'il est qui la vos die,
 De Guy le filz Garnier et de la *paennie*.

(*Ib.* v. 3216.)

A. DELBOULLE.

III.

NO = ON.

Dans un article publié dans le dernier numéro de la *Romania*, M. J. Fleury s'est attaché avec beaucoup de force à réfuter l'explication de *no* par *nos* que j'ai donnée dans les *Mémoires de la Société de linguis-*

tique ; comme la question ne manque pas d'intérêt, on me permettra de la reprendre rapidement ; d'ailleurs M. Fleury m'accuse d'erreurs que je n'ai pas commises, et dont les lecteurs de la *Romania* qui n'ont pas à leur disposition les *Mémoires de la Société de linguistique* ne pourraient juger, d'autant plus qu'il me cite presque toujours inexactement ; il est donc tout naturel que je réponde. Commençons par les erreurs. Je serai très court.

M. Fleury a dit que « les formes normandes tirées du latin nos ne s'emploient jamais comme sujet avant le verbe ; » je lui ai répondu que c'était là un cercle vicieux, puisque c'était « supposer que *no*, *no-z* = *on* ne vient pas de nos. » Je ne lui ai évidemment pas pu donner et ne lui ai pas donné comme exemple du contraire *ch'êe noū*¹, où *nous* suit le verbe.

J'ai donné la déclinaison du pronom personnel haguais d'après une autorité que M. Fleury connaît et ne saurait récuser, puisque c'est celle d'un compatriote qui n'a jamais quitté son pays. Quant aux phrases

Je *vō* done, je *vos* ème,

je *von* done, je *vonz* ème,

qui feraient, paraît-il, « faire la grimace à un Haguais, » je ne les ai jamais écrites.

M. Fleury m'a déjà reproché deux fois d'avoir mis une apostrophe après *n'* dans les phrases comme la suivante, publiée en 1878 dans la *Romania* :

In' n'ont manti par leū goule ;

j'ai répondu dans les *Mémoires*, etc., que j'avais mis cette apostrophe parce que j'expliquais alors *n'* par *ne*, transposition qui existe dans les patois du sud-ouest. J'ai renoncé depuis à cette explication, mais la règle que j'ai donnée du développement de *n* à la fin d'un mot et que M. Fleury, à la fin de son article, reproduit inexactement, n'en convient pas moins ici ; *en* suivi d'une voyelle perd sa nasalisation et devient *ène* ; comme ce mot est enclitique et par suite n'a pas l'accent, *è* tombe dans la prononciation et *ène* se réduit à *'ne*, dont l'*e* s'élide plus tard ; c'est donc là un cas particulier de la règle qui veut que « *n* se développe devant une nasale suivie de *e* muet². » Je n'ai jamais dit devant *en* « placé devant un verbe commençant par un *e* muet seulement. » Les exemples que j'ai donnés le prouvent (*Ibid.*, 152).

1. *Ch'êe noū* se trouve beaucoup plus loin et est donné comme exemple de la forme du pronom de la 1^{re} personne pluriel placé après le verbe. En outre, de ce que *noū*, comme *moi*, est un accusatif, il n'en résulte point que ce soit un régime.

2. La même règle s'applique au développement de *l* ; il suffit d'y mettre *l* à la place de *n*.

J'arrive maintenant à *no* = *on*. J'ai autrefois (*Mémoires*, etc., III, 231) dérivé *no* de *homo* par l'intermédiaire de la forme *on* transposée, mais j'ai renoncé plus tard à cette hypothèse, pour adopter l'explication de M. Havet *no* = *nos*; il en résulterait qu'après avoir entrevu la vraie étymologie, *homo*, de *no*, j'en aurais adopté une mauvaise, *nos*, et l'aurais défendue. J'ai dit que pour que *no* vînt de *l'on*, il fallait prouver deux choses : la transformation de *l* en *n*, la disparition de la nasale; les exemples que j'ai cités d'après M. Gustave Le Vasseur (*Recherches sur quelques expressions usitées en Normandie*) semblent montrer que *l* de *l'en* peut avoir été remplacé par *n*; M. G. Paris en a ajouté d'autres¹, données déjà en partie par M. Le Vasseur, à qui reviendrait ainsi le mérite d'avoir le premier mis ce fait en évidence; mais reste à apporter la seconde preuve, à savoir que *non* peut perdre sa nasale et même s'allonger, par suite devenir *no* ou *noū*. M. Fleury répond en citant une liste de noms dont un seul, — dans les autres *o* n'est point nasalisé, — peut convenir ici, c'est *no men*, qui, dans le patois haguais, aurait donné *noun*²; cela n'avance guère la question, puisque la difficulté principale est que la nasale puisse tomber³; il est vrai, M. Fleury donne un exemple qui paraît prouver la possibilité de cette chute :

Jouaë à pé ou nou ;

mais malheureusement cet exemple paraît seulement la prouver; en effet, la traduction de M. Fleury est inexacte; *jouaë à pé ou nou* (je conserve toujours son orthographe) ne signifie pas :

Jouer à pair ou non,

mais probablement : Jouer à pair ou nouc ;

le *c* de *nouc* est tombé, comme cela a lieu régulièrement dans les patois du Cotentin septentrional⁴. Quant à *tôto* pour *tôton*, on me permettra de n'en pas tenir compte; on ne connaît que la forme *tôton* dans le Val de

1. [Je profite de l'occasion pour apporter des exemples plus anciens que ceux que j'ai cités de l'emploi de *nen* pour *l'en*. Dans la *Clef d'amour*, poème publié en 1866 par M. Tross, on trouve perpétuellement *nen*; le poème est du XIII^e s., mais le ms. d'après lequel il a été imprimé est du XIV^e siècle et très probablement normand. — J'ajoute que dans une pièce de la *Muse normande* de 1629; qui me tombe par hasard sous les yeux (Floquet, *Anecdotes normandes*, p. 360), on rencontre à plusieurs reprises *no* pour *on* : *Quant no tiendra le premier jugement, Depis deux jours no m'a donné avis*, etc. — G. P.]

2. Je dis « aurait donné » et non « a donné, » parce que *noun* est plus que douteux; on dit bien *noumai* dans la Hague, mais à Cherbourg, Omonville, Herqueville, les Pieux, etc., on ne connaît que la forme *non*.

3. C'est même la seule difficulté, puisque, excepté à Jersey et à Guernesey, on ne dit que *no*.

4. Je dois dire toutefois qu'on connaît aussi, en particulier dans le Val de Saire, la locution : *jouai à pé ou non*.

Saire, à Guernesey, etc. ¹. — Je ne parle pas naturellement de *éfant*, *s'évoler*, pour *enfant*, *s'envoler*, qui n'ont rien à faire ici. — Puis il ne suffirait pas d'établir, ce qui n'est pas fait d'ailleurs, que la nasale finale peut tomber en haguais, il faudrait montrer qu'elle peut disparaître dans tous les patois où *no* s'emploie pour *on*; alors seulement, c. q. f. d., on pourra conclure que *no* = *non* et par suite *l'on* et *on*. On voit que malgré l'appui bien nécessaire que M. G. Paris, dans la note si substantielle de la page 344, est venu prêter à la théorie de M. Fleury, elle n'est point encore démontrée, et que la question en est à peu près au point où M. G. Le Vavasseur l'avait portée, sans s'en douter.

Charles JORET.

IV.

DI = J.

On sait comment le son *j* (*ž*) est sorti de *di* + voy. transformé; il est curieux que des patois, remontant en quelque sorte de ce son dérivé à ses éléments primitifs, le remplacent par *di*; c'est ce qui a lieu dans le parler populaire de Dozulé (Auge), où l'on dit *diè* pour *j'ai*, *diour* pour *jour*, *ardian* pour *argent*. Ce phénomène y est si ordinaire qu'on a inventé un mot particulier pour le désigner; on l'appelle *guêpé*.

Charles JORET.

V.

R BAS-NORMAND.

1°.

J'ai dit précédemment ici-même (XII, p. 125) que l'*r* du patois du Val de Saire, qualifié de supradental par M. Axel Romdahl, était uvulaire, et que l'*r* qu'il appelait uvulaire avait tout simplement disparu ou avait été, dans la partie méridionale de ce pays, remplacé par un yod; cette affirmation, j'ai pu m'en convaincre dans un récent voyage, est loin d'être exacte de tout point ²; comme la question n'est point sans intérêt, on

1. Et probablement aussi dans la Hague; les seules formes que j'y ai recueillies sont *iōton*, *rōton* ou *rōtron*, toutes, on le voit, avec *o* nasalisé.

2. Puisque je suis en train de faire des rectifications, qu'on me permette d'ajouter les suivantes: p. 126, l. 3, au lieu d'*abouōlo*, il faut probablement *abouēlo* (voy. plus loin la valeur de *e*); p. 127, l. 1 et 2, au lieu de *fouorc*, *fouorqué*, lire *fouērc*, *fouērqué*; même p., l. 14, effacer l. *naviā*, et, au lieu de *navi(a)ō*, l. *naviāō*; *ibid.*, l. 16, au lieu de *pouèrē(e)*, l. *pouèrēe*; *ibid.*, l. 27, au lieu de *couōte*, l. *couēte*.

me permettra d'y revenir et d'établir, autant que mes moyens d'information me le rendent possible, la valeur de l'*r* du patois de la presque île du Cotentin. Si au sud de cette région l'*r* n'est pas sensiblement différent de l'*r* français, il en est tout autrement au nord, dans le Val de Saire et la Hague. Au commencement des mots et dans les groupes *pr*, *br*, etc., il n'est pas guttural, comme dans le français proprement dit et notamment à Paris, mais à peu près cacuminal; quant à l'*r* médial, il est alvéolaire ou supradental, avec tendance à devenir postdental¹. C'est un *r* presque postdental que j'ai entendu prononcer dans *nuère*, *suère*² à M. Dehoux, instituteur d'Omonville-la-Rogue (Hague), mais originaire de Réthoville (Val de Saire). L'*r* m'a paru avoir la même valeur à Gréville (Hague). Une dame originaire de Fermanville (Val de Saire), qui a bien voulu prononcer devant moi le mot *Marie*, a donné à l'*r* qui s'y trouve un son se rapprochant beaucoup de l'*r* provençal, si voisin, on le sait, de l'*l* alvéolaire³. Mais ce qui distingue l'*r* médial de toute cette région, c'est sa faiblesse de son; même quand il est prononcé distinctement, il l'est rapidement et disparaît presque, dans une partie du Val de Saire, au milieu des autres sons qui composent le mot; à Réville, par exemple, il est devenu une véritable sonante analogue à l'*r* voyelle des mots anglais *lord*, *sir*; ainsi *cuère* (cuire) s'y prononce *cuèæ*⁴; il en est de même à Barfleur; à Saint-Pierre-Eglise, il paraît avoir complètement disparu. Il en est toujours ainsi quand *r* médial est suivi d'un *e* atone; mais devant une autre voyelle il est parfois, au moins dans le Val de Saire, remplacé par *y*; ainsi dans mon dernier voyage, si j'ai entendu à Barfleur prononcer *oāje* ou même *oāje* le mot *orage*, à Gatteville, deux kilomètres plus loin, je l'ai entendu prononcer *oyāje*, et dans un hameau situé entre Saint-Pierre-Eglise et Cosqueville, on m'a appelé *moyok'min*

1. Je me sers des dénominations employées par Sievers, dans ses *Grundzüge der Phonetik*.

2. Je désigne par *è* un *e* qui s'est développé après *u* ou *ou*, là où le patois du Bessin a *eu*, *è* ou *o*; il paraît se rapprocher de l'*a* de *man*, mais il est moins ouvert et a un son plus clair.

3. Cette ressemblance entre *r* et *l* des patois du Cotentin septentrional a déjà été signalée. « Cette consonne, remarque à ce sujet le D^r Le Joly-Sénoville, se rapproche un peu de l'*l*, ainsi dans les cantons de Beaumont et des Pieux on dit à peu près *moueuli* pour *mourir* » (M. Le Joly représente par *eu* le son que je figure par *è*). L'observation n'est pas entièrement exacte, mais elle renferme quelque chose de vrai. La dame qui m'a prononcé le nom est M^{me} Le Clerc, femme de l'inspecteur primaire de Mortain; M. Le Clerc, quoique originaire de Hagueville (Hague), ne peut prononcer l'*r* de Fermanville; j'y suis parvenu en faisant entendre un *r* provençal, comme dans *roure*.

4. Je me sers de la notation employée par M. J. Storm, dans son excellent livre de l'*Englische Philologie*. Je dois dire que l'instituteur de Saint-Germain-des-Vaux, en m'envoyant quelques mots de sa commune, remarquait que l'*r* s'y prononçait comme l'*r* anglais.

le marrable blanc, qui porte le nom de *moriok'min* dans le Cotentin proprement dit. L'y est-il ici une véritable transformation de *r*, comme je l'ai admis autrefois¹, ou bien est-il tout simplement adventice et n'a-t-il été introduit que pour éviter l'hiatus? J'inclinerais presque aujourd'hui vers cette seconde manière de voir.

Quoi qu'il en soit, je n'en ai pas fini avec les différentes valeurs de *l'r* du Cotentin septentrional; à l'ouest de la Hague, en effet, il prend un son analogue au *th* doux anglais; c'est ainsi du moins que M. Giot, instituteur à Rauville-la-Place, mais originaire de Flamanville, me l'a à peu près prononcé, et M. Le Boullenger, de Cherbourg, originaire de Herqueville, à qui je dois de si précieux renseignements sur le patois de la Hague, m'a affirmé que *l'r* se prononçait ainsi même à Cherbourg. Cela n'a rien qui doive surprendre; du moment où il tendait à devenir postdental, *l'r* devait bien vite aussi tendre à se transformer en spirante du même ordre. Il est devenu tel ou à peu près dans des patois de la Hague occidentale; il l'est complètement dans plusieurs patois jersiais; ainsi à Saint-Laurent et à Saint-Pierre il se prononce *th*, à Saint-Martin, où il était resté sans doute plus alvéolaire, il a pris le son *z* :

A Saint-Martin i disent *veze*
Faisant de *l'r* un *z* comme en *peze*.

A Saint-Luothains et à Saint-Pierre
L'*r* entre voyelles se change
En *th*, est-che pon étrange?

dit un poète jersiais².

II°. — R FINAL ADVENTICE.

Tandis que *l'r* final a disparu complètement dans les patois bas-normands, là où il était étymologique et où le français le conserve, il est curieux de le trouver là où le français ne le connaît pas et où il ne paraît pas étymologique. M. Axel Romdahl, dans son glossaire du patois du Val de Saire, a donné la forme *veur* comme la troisième personne pluriel de l'indicatif présent du verbe *vouli* (vouloir), mais *veur* est aussi la troisième personne du singulier du même temps dans ce patois; le dialecte jersiais connaît également cette forme, et il l'emploie même à la première et à la seconde personne: *j'veur*, tu *veurs*. De même *ueil* fait au pluriel *uèr*, *ūr*, dans le patois de la Hague et du Val de Saire, ainsi que du Cotentin septentrional; il fait *yèr* (*ièr*) dans ceux de Jersey et de Guernesey. Dans ces derniers *vieil* (vieux) se dit aussi *vier* avec *r* final

1. *Mémoires de la Société de linguistique*, V, 64.

2. *La Nouvelle Année*. Pièces en jersiais, 1875, p. 15 et 16.

au masculin. Comment expliquer l'*r* qui termine ces différents mots ? Quand on considère les formes *veulent*, *vieil* qui ont un *l* étymologique, on pourrait être tenté de voir dans l'*r* des formes patoises équivalentes *veur*, *vier* une simple transformation de *l* en *r* ; mais si *r* représentait ainsi l'*l* de *volunt*, **veclo*, on se demande pourquoi l'*l* de **volitis*, **vecla* ne serait pas lui aussi représenté par *r* ; or aux formes *veur*, *vier* correspondent, non *vourez*, *vière*, mais *voulez*, *vièle* ; et puis comment expliquer *uèr* ou *ūr* et *yèr* à côté de *ūe* ou *ū* et de *iel*, quand l'*l* étymologique a disparu depuis si longtemps des premières et s'est conservé jusqu'à présent au moins dans l'une des dernières ? Mais il y a plus : dans le patois du Bessin le pluriel de *neveu* (ne pote) se dit souvent *neveur* (nepote s) ; ici il n'y a pas plus d'*l* au singulier qu'au pluriel, et par conséquent on ne peut expliquer par un changement d'*l* en *r* la finale de *neveur*¹. En présence de ces difficultés phonétiques, je crois qu'il vaut mieux voir dans le fait que je signale une simple épenthèse de *r* ; peut-être y a-t-on eu recours pour distinguer des formes qui sans cela se seraient confondues, comme *ūr(r)* et *ū*. Quoi qu'il en soit, on trouve encore cet *r* dans le patois de Jersey, au pluriel *chour* de chou (caule) et *sueur* de *sueu(l)* (solo)².

III°. — R = H.

A Dozulé, à l'extrémité orientale de la Basse-Normandie, les mots commençant par *h* aspiré ont substitué *r* à cet *h* ; ainsi

haie, *hameau*, *hareng*, *honte*, *houx*, etc.

se disent *rèe*, *ramè*, *rarān*, *ronte*, *rou*, etc.

avec *r* guttural : comment expliquer ce fait ? L'*h* d'origine germanique est fortement aspiré dans nos patois, mais cette aspiration exige un effort ; peut-être est-ce pour l'éviter qu'on y a substitué *r*, beaucoup plus facile à produire. Quoi qu'il en soit de cette substitution, elle n'est point particulière à la contrée de Dozulé ; on l'a signalée aussi dans l'arrondissement de Pont-Audemer, en particulier dans les communes situées sur la rive gauche de la Risle³.

5 octobre 1883.

Charles JORET.

1. Il est vrai qu'on pourrait ici voir dans l'*r* une transformation de l'*s* finale ; mais cette explication ne convient plus pour *veur* = *volunt*, *vier* = *veclo*, etc.

2. *La Nouvelle Année*. Pièces en jersiais, 1874, p. 9 ; 1875, p. 6.

3. *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, s. l. R. Evreux, in-8°, 1879-1882.

VI.

CHANSONS DE NOCES DE LA HAUTE-BOURGOGNE.

I.

LES ÉPINGLES.

Cette chanson est chantée par les jeunes filles du village de Mellecey (Saône-et-Loire) à la mariée. Le commentaire qui suivra les couplets donnera les détails de la cérémonie.

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1.
Voici le plus beau de vos jours,
Le jour de votre mariage.
Jeunes gens, pensez-y toujours ;
Pensez-y, si vous êtes sages. <i>(bis)</i>
Voici le plus beau de vos jours,
Jeunes gens, pensez-y toujours.</p> | <p>En deux corps vous n'aurez qu'une
[âme. <i>(bis)</i>
Si la femme aime son époux,
Ce jour vous semblera bien doux.</p> |
| <p>2.
Voici une grande action,
Jeunes gens, que vous allez faire.
Faites-y bien réflexion,
Et ne soyez pas téméraires. <i>(bis)</i>
Voici une grande action,
Faites-y bien réflexion.</p> | <p>6.
Vous vous êtes promis la foi
Au sacrement de mariage ;
Il faut observer cette loi,
Votre parole en est le gage. <i>(bis)</i>
Vous vous êtes promis la foi ;
Il faut observer cette loi.</p> |
| <p>3.
Voici pour vous un jour heureux ;
Il faut en tirer avantage ;
Un jour qui vous unit tous deux
Au sacrement de mariage. <i>(bis)</i>
Voici pour vous un jour heureux,
Un jour qui vous unit tous deux.</p> | <p>7.
Demandez au Dieu de bonté
Qu'il vous donne en peu d'années
Une heureuse postérité,
Par une sainte destinée. <i>(bis)</i>
Demandez au Dieu de bonté
Une heureuse postérité.</p> |
| <p>4.
Si vous vivez en bonne paix
Et si vous faites bon ménage ;
Si vous ne vous fâchez jamais,
Dieu bénira le mariage, <i>(bis)</i>
Si vous vivez en bonne paix,
Si vous ne vous fâchez jamais.</p> | <p>8.
Jeune fille, souvenez-vous
Qu'il vous faut quitter père et mère,
Pour suivre partout votre époux.
Voyez ce que vous allez faire. <i>(bis)</i>
Jeune fille, souvenez-vous
Qu'il vous faut suivre votre époux.</p> |
| <p>5.
Si la femme aime son époux,
Et si l'époux aime sa femme,
Ce jour vous semblera bien doux ;</p> | <p>9.
Si vous suivez ce droit chemin,
Vous serez toujours consolée,
Et l'eau se changera en vin
Comme aux noces de Galilée. <i>(bis)</i>
Si vous suivez ce droit chemin,
Votre eau se changera en vin.</p> |

10.	Et soyez-lui toujours soumise. (<i>bis</i>)
Jeune fille, souvenez-vous,	Aimez votre chère moitié
C'est le bon Dieu qui vous l'ordonne,	D'une sainte et chaste amitié.
De n'aimer jamais d'autre époux	13.
Que celui que le ciel vous donne. (<i>bis</i>)	Si Dieu vous donne des enfants,
Jeune fille, souvenez-vous	Ce sera le fruit du mariage.
De n'aimer jamais d'autre époux !	Elevez-les bien sagement
11.	A servir Dieu dès leur bas âge. (<i>bis</i>)
Et qu'aucun amour étranger	Si Dieu vous donne des enfants,
.	Elevez-les bien sagement.
Ne vous oblige à le changer.	14.
. (<i>bis</i>)	Ne souffrez dans votre maison
Et qu'aucun amour étranger	Ni l'ivrognerie ni le vice.
Ne vous oblige à le changer.	Craignez-les fort avec raison,
12.	Afin que Jésus vous bénisse. (<i>bis</i>)
Aimez votre chère moitié	Retournez dans votre maison ;
Comme Jésus aime l'Eglise,	Fuyez le mal comme un poison !
D'une sainte et chaste amitié,	

Cette chanson est, j'espère, d'une irréprochable moralité ! C'est une chanson de noce ; mais son heure n'est point celle du repas ; il faut être à jeun pour si bien moraliser. — Du reste, ce sont les jeunes filles qui la chantent.

Voici au milieu de quelle cérémonie.

Le jour du mariage, toutes les jeunes filles de Mellecey, — petit village à trois lieues de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), — se réunissent, le matin d'assez bonne heure, pour se diriger vers la demeure de l'épousée. Je dis « toutes, » car les invitées et les non-invitées font indistinctement partie de cette réunion, pour laquelle elles ne montrent point de grands frais de toilette, leur costume de travail le plus simple étant souvent celui qu'elles gardent pour cette circonstance.

Une fois groupées, elles se mettent en marche, et, aussitôt arrivées près du seuil de leur amie, elles font cercle, et la bande juvénile, bras nus, en bonnets, en sabots, en tabliers de grosse toile, en jupes nouées, commence à entonner notre chanson, — qu'on pourrait presque appeler un cantique.

Les époux paraissent aussitôt, et le cortège, toujours chantant, les mène à la mairie, et de là, à l'église. Les invitées, qui sont en belles robes, assistent seules à la messe ; les autres restent tranquillement dans l'enceinte du cimetière, où elles attendent l'issue du service divin. Quand la noce sort, la troupe au complet reprend son pèlerinage pour reconduire le couple uni au domicile conjugal, — où, cette fois, il y a des

trempées préparées pour tout le monde, et auxquelles tout le monde ne manque pas de faire fête.

Après la trempée générale, une autre chose reste encore à offrir aux jeunes rapsodes, et ce n'est pas l'épisode le moins piquant (soit dit sans jeu de mots) de ces rustiques épousailles. La mariée, aux dernières notes de l'exécution vocale, distribue à chaque chanteuse, à titre de remerciement, une certaine quantité d'épingles, — après quoi celles qui ne sont point de la noce se retirent, satisfaites, pour retourner à leurs travaux.

Cette singularité fait partie tellement essentielle des usages de cette journée, que les jeunes paysannes disent sans variante, le matin de pareil jour : « Nous allons chanter *les Epingles*, » et que la chanson, qui y est complètement étrangère, en a même reçu son titre.

D'où vient cette coutume, et quel sens lui trouver ? Il y a certainement là-dedans une leçon d'ordre et de soins de ménage donnée par l'épousée à ses nombreuses et obligeantes camarades.

C'est moins mouvementé que les *jôlées* du Morvan et autres chansons dialoguées à l'aide desquelles il se joue, entre les mariés et les gens de la noce, une espèce de petit drame ; mais cette démarche collective de toutes les jeunes villageoises d'un endroit, allant faire amicalement de la morale à leur compagne, n'en est pas moins une manifestation touchante, une cérémonie donnant l'idée de mœurs douces, et qu'il est bon de signaler au point de vue de l'étude de l'esprit de chaque province.

Comme forme, on peut remarquer, dans cette chanson, le refrain, composé de la répétition presque toujours textuelle des premiers et troisièmes vers de chaque couplet (sauf dans le dernier). On dirait d'un acheminement au triolet.

II.

LE POMMIER (*LE POUMEI*).

Cette chanson, — cette espèce de *complainte*, comme l'appelle l'ami qui m'en a envoyé la copie, — se divise en deux parties très distinctes.

La première partie est dialoguée entre les invités, qui arrivent de chez eux, et les parents, qui sont dans la maison de l'épousée.

Les invités.

Ouvrez, ouvrez vos portes,
Car nous voulons entrer.

Les parents.

Nos portes sont toutes ouvertes ;
Entrez, si vous voulez.

Les invités.

On nous a fait accroire
Qu'il y avait ici une épousée ?

Les parents.

Ce n'est pas un encroire ;
C'est bien la vérité.

(Ici, le groupe des invités entre chez la mariée.)

Les invités.

On vous salue, la belle,
L'aimable société !

Les parents.

Regardez à gauche, à droite ;
De suite vous la verrez.

(Un des invités porte un arbuste fleuri, qu'il offre à la nouvelle épouse,
en lui chantant son petit madrigal.)

Belle, voici un arbre
Très bien chargé de fleurs ;
Mais pas tant chargé de fleurs
Que la belle l'est d'honneur.

(Après ce compliment, un autre invité s'adresse à une personne âgée :))

Le chandelier sur la table,
Le *brin-d'amour* planté,
Tenez, la tante,
Le brin-d'amour prenez !

Le *brin-d'amour* est un rameau de l'arbuste, cueilli par l'autre invité,
offert d'abord à la personne âgée, puis, en fin de compte, dirigé vers
l'épousée avec le dernier vers, qui n'est un compliment pour elle qu'en
étant une épigramme contre la soi-disant tante.

Le parleur continue :

Arrière, la tante !
Le brin-d'amour laissez.
Laissez, la tante...
Ce n'est pas pour vous.
C'est pour notre épousée,
Qui est plus jeune que vous.

La seconde partie de la chanson change complètement d'allure et de
rythme. Elle devient une longue nomenclature, débitée sur un ton de

litanie, et dans laquelle bon nombre de fruits sont appelés à figurer. Tout s'y déroule bien, d'ailleurs, jusqu'au dernier vers, qui parle d'*oublies* venant sur des *oubliers*. C'est nouveau... Je ne serais guère allé chercher cette production autre part que dans la boîte cylindrique des marchands de plaisirs.

Chapelet.

Voici des cerises Qui viennent sur nos cerisiers ; C'est pour servir A l'aimable société.	Voici des noisettes Qui viennent sur nos noisetiers ; C'est pour servir A l'aimable société.
Voici des pommes Qui viennent sur nos pommiers ; C'est pour servir A l'aimable société.	Voici des noix Qui viennent sur nos noyers ; C'est pour servir A l'aimable société.
Voici des poires Qui viennent sur nos poiriers ; C'est pour servir A l'aimable société.	Voici des amandes Qui viennent sur nos amandiers ; C'est pour servir A l'aimable société.
Voici des pêches Qui viennent sur nos pêchers ; C'est pour servir A l'aimable société.	Voici des figues Qui viennent sur nos figuiers ; C'est pour servir A l'aimable société.
Voici des prunes Qui viennent sur nos pruniers ; C'est pour servir A l'aimable société.	Voici des châtaignes Qui viennent sur nos châtaigniers ; C'est pour servir A l'aimable société.
Voici des sorbes Qui viennent sur nos sorbiers ; C'est pour servir A l'aimable société.	Voici des oublies Qui viennent sur nos oubliers ; C'est pour servir A l'aimable société.

D'ordinaire le « chapelet » s'arrête là. Je n'affirme pas que, selon la saison, on n'y intercale point parfois quelque couplet ; mais il finit toujours sur celui des *oublies*. Y a-t-il jeu de mots et allusion ? Ce ne serait guère transparent.

Après cela, on continue les apprêts de la cérémonie, et l'on procède au repas. J'ai grande idée de croire qu'il y a plus de fruits dans la nomenclature que sur la table.

Cette chanson a été chantée longtemps dans la côte chalonnaise (Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire), et notamment à Mellecey, près le Bourg-

neuf. On l'a encore entendue fréquemment dans la première moitié du siècle¹.

Elle est un de ces importants petits drames qui se jouent aux noces villageoises, et qui offrent un certain intérêt à cause du déploiement de personnel et de mise en scène qui les accompagne.

On se demande pourquoi c'est *le second* des fruits mentionnés qui a donné le titre à la pièce ?

F. FERTIAULT.

1. « Plusieurs personnes de Mellecey ont été priées par M. Desnoyer, procureur audit lieu, de se réunir afin de se rappeler la chanson du *Poumei*. « Aussitôt qu'elle m'aura été remise, je te l'enverrai..... » Chalon-sur-Saône, janvier 1855.

COMPTES-RENDUS.

Erinnerungsworte an Friedrich Diez. Erweiterte Fassung der Rede, welche zur Enthüllungsfeier der an Diez' Geburtshaus angebrachten Gedenktafel in Giessen am 9. Juni 1883 gehalten wurde von E. STENDEL. Marburg, Elwert. 1883, in-8°, 104 p.

Le 9 juin de cette année, le « Cartellverband neuphilologischer Vereine auf deutschen Universitäten » (dans quel monde différent du nôtre à tous égards nous transporte ce titre intraduisible !) donnait à Giessen une petite fête. Il s'agissait de découvrir la plaque posée par les soins et aux frais de ce « Cartellverband » sur la modeste maison où Friedrich Diez naquit le 15 mars 1794. A cette occasion, M. Stengel prononça un discours dont il vient de nous donner une forme amplifiée, documentée, et augmentée de divers appendices. Ce discours est très intéressant, et nous remercions M. Stengel d'avoir procuré cette compensation à ceux qui n'ont pu se rendre à Giessen. C'est la vie de Diez que l'auteur a surtout retracée, essayant d'en fixer au moins les traits principaux. Cette vie ne fut pas seulement obscure et simple ; elle fut pénible. Dès ses débuts Diez rencontra dans sa carrière des obstacles qu'il eut grand'peine à franchir ; parvenu enfin à être professeur à Bonn, il y eut longtemps une vie singulièrement étroite. Son traitement annuel fut d'abord (1823) de 300 thalers (1125 francs), cinq ans après de 400, en 1834 de 600, en 1849 de 700, en 1858 de 800, en 1861 de 1,000, en 1867 de 1,200, en 1872 de 1,700, enfin en 1873 de 1,900 (7,125 francs) ; à ces maigres honoraires il ne faut ajouter que bien peu de chose pour les cours payés par les étudiants, car Diez ne les attira jamais et ne chercha jamais à les attirer. Ses travaux, estimés dès leur apparition, ne furent cependant pas, dans son pays, appréciés tout d'abord à leur véritable valeur ; il n'est pas exagéré de dire que ce furent ses disciples suisses, italiens, français, qui, à partir de 1858 environ, en exprimant leur admiration pour ses écrits et sa personne, contribuèrent surtout à entourer son nom d'une renommée qu'il méritait si bien. Les vingt dernières années du maître furent matériellement un peu moins pénibles, et, malgré sa profonde et naïve modestie, il jouit profondément de la justice qui lui était désormais rendue, et dont les témoignages lui arrivaient de toutes parts. — A son attachante esquisse, M. St. a joint des appendices de grande valeur : sans parler de quelques poésies où l'on voit Diez amoureux et humoriste, on lit avec intérêt ses lettres à Diefenbach, à Wackernagel, à MM. Mussafia, Ebert, etc. Il n'y a rien dans ces lettres, surtout dans les plus récentes, qui puisse

enrichir la science : Diez était tout entier dans ses livres, et ni dans ses lettres, ni dans ses entretiens, ni même dans ses cours, il ne se révélait comme le grand savant et le penseur qu'il était. Mais on y trouve de précieuses indications sur son caractère, non moins rare dans son genre que son esprit, et il est à souhaiter qu'on publie, pour le charme de ceux qui l'ont aimé et de ceux qui ne l'ont pas connu, le plus grand nombre possible de celles de ses lettres qui sont encore inédites.

G. P.

A short history of French literature by George SAINTSBURY. Oxford, at the Clarendon Press, 1882, xj-591 p.

La plus grande partie du livre de M. Saintsbury dépasse les limites où se renferme ce recueil ; nous n'en dirons donc rien, nous bornant à signaler l'appréciation très favorable qu'en ont faite des critiques compétents (voyez par exemple l'article de M. Paul Bourget dans l'*Academy* du 10 février 1883). Mais M. S., comme on l'a déjà remarqué ici (XII, 429), a fait à la littérature du moyen âge une part plus considérable que celle qu'on lui accorde d'habitude dans les ouvrages de ce genre, et nous croyons utile, soit en vue d'une nouvelle édition, soit en vue d'une traduction française qui, croyons-nous, se prépare, de présenter quelques observations rectificatives sur divers points de détail. M. S. a très bien vu l'importance européenne de la littérature française du moyen âge ; son livre s'ouvre par les lignes suivantes, qui surprendront assurément plus d'un lecteur (surtout français), mais qui sont parfaitement justes : « De toutes les littératures européennes, la littérature française est, du consentement général, celle qui possède l'histoire la plus uniformément fertile, brillante et ininterrompue. A l'époque actuelle elle peut le céder à d'autres, mais le lien entre le langage des monuments les plus anciens et les plus récents est bien plus étroit en France qu'il ne l'est dans ces littératures, et la fécondité des écrivains du moyen âge y dépasse de beaucoup celle qu'ils ont montrée dans tous les autres pays. Pendant quelque trois siècles, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie¹, et, moins sûrement et à un moindre degré, l'Espagne, se contentèrent d'emprunter pour la plus grande part à la France le fond et la forme de leur littérature. » Il n'y a là qu'un fait aujourd'hui reconnu des savants et constaté nettement ; ailleurs l'auteur montre un jugement personnel et sagace. Je ne citerai pour le prouver que cette réflexion profonde par laquelle se termine le livre I (p. 1-154) : « Les conditions essentielles de la littérature du moyen âge, sa foi étrangère au doute, son sentiment d'un cercle étroit de connaissances entouré d'un vaste inconnu, son acceptation des ordres et des classes

1. Nous ne pouvons que savoir gré à l'auteur de sa sympathie pour notre littérature, mais nous ne saurions trouver bon qu'on déprime injustement à son profit celle des autres pays. P. 152, voulant montrer l'inconvénient qu'a eu pour l'Italie l'éclat prématuré de sa littérature à la Renaissance, M. S. écrit : « Depuis la fin du xvi^e siècle, l'Italien n'a pas apporté un seul chef-d'œuvre à la littérature européenne, et ne lui a donné que bien peu d'ouvrages qu'on puisse appeler de bon second ordre. » Assurément un pareil jugement a lieu de surprendre, porté sur un pays qui, pour ne parler que de ceux-là, peut citer dans ce siècle, seul les trois noms d'Alfieri, de Manzoni et de Leopardi.

dans l'église et l'état (acceptation tempérée par la satire la plus vive contre les individus, mais bien rarement par une discussion des principes), allaient perdant leur force. Tout était prêt pour une nouvelle ère. » Judicieux, intelligent, large d'esprit, M. S. est surtout habile ; son travail mérite éminemment l'épithète anglaise de *clever*.

Il faut bien le dire, s'il pense par lui-même, il s'en faut, en ce qui concerne le moyen âge, qu'il connaisse toujours par lui-même, et qu'il travaille de première main ; son tableau de notre ancienne littérature est un arrangement fort adroit, mais où l'adresse n'a pas toujours réussi à masquer l'imperfection ou l'inexactitude du savoir. Une preuve suffisante du peu de personnalité que l'auteur a apportée à son travail est fournie par une circonstance toute matérielle. Il a cru devoir donner, — ce qui me semble en réalité étranger à une histoire littéraire, — des spécimens textuels de quelques-uns des ouvrages dont il parle. Il imprime ainsi 36 morceaux en prose et en vers, depuis les *Serments* jusqu'à une scène de *Patelin* ; or sur ces 36 morceaux, 24 sont pris, sans d'ailleurs que l'auteur ait jugé nécessaire d'en avertir, dans la *Chrestomathie* de M. Bartsch, ce qui avait, il est vrai, l'avantage de fournir à M. S. des textes généralement bien établis, mais ce qui ne prouve pas précisément chez lui une grande lecture directe. Il n'y a que la poésie lyrique qu'il paraît connaître d'un peu plus près ; au moins parmi les 12 citations qu'il n'a pas empruntées à Bartsch, 8 (*Pastourelle* p. 65, *Tibaud de Champagne* p. 68, *Adam de la Halle* p. 70, *Jeannot de Lescurel* p. 106, *Machaut* p. 107, *Deschamps* p. 108, *Alain Chartier* p. 109, *Charles d'Orléans* p. 110) sont des poésies lyriques (les quatre autres sont un court morceau de la *Charete* en prose et en vers et deux extraits du *Roman de la Rose*). Mais après tout on ne peut demander à un historien de la littérature française depuis les origines jusqu'à nos contemporains d'avoir lu toutes les œuvres dont il parle ; il doit suffire qu'il puise pour s'informer à de bonnes sources et qu'il expose bien ce qu'il en tire. C'est ce qu'a fait le plus souvent M. Saintsbury ; je vais signaler un certain nombre de cas plus ou moins graves dans lesquels son information ou son exposition laisse à désirer. Je ne prétends nullement être complet dans ce relevé, où tout ce qui est omission est forcément laissé de côté, et où je néglige également bien des divergences de jugement. Je ne donne ici que quelques notes prises au courant de la lecture.

P. 7. « Il peut être regardé comme certain qu'au XI^e siècle non seulement des lois, des chartes et d'autres documents publics étaient écrits en français, etc. » Nous serions bien heureux de connaître des chartes françaises du XI^e s., ou seulement un indice de leur existence. — P. 8. *Trouvère* serait « la forme plus ancienne, et dans ce cas plus usitée, » de *trouveur* ; disons à ce propos qu'il aurait été bon de donner sur la déclinaison à deux cas de l'ancien français un peu plus de renseignements que ceux de la note p. 55. — Sur 154 pages, les chansons de geste n'en occupent que 16, dont 3 remplies par des citations ; ce n'est pas proportionné à leur importance. En revanche, l'auteur aurait fort bien pu se dispenser d'écrire le ch. III sur la littérature provençale, où il avoue lui-même ne faire que suivre Bartsch, et qui était en dehors de son sujet. — Le ch. IV réunit assez bizarrement les « romans d'Arthur et de l'antiquité, » tandis que les romans d'aventure sont rejetés au ch. VIII. Ce qui touche les

romans bretons laisse beaucoup à désirer ; on ne peut reprocher à l'auteur de ne pas avoir éclairci un sujet jusqu'à présent aussi obscur, mais il aurait pu être plus exact dans ce qu'il en dit. Nennius (p. 34) est un nom imaginaire donné à l'auteur de l'*Historia Britonum* (voy. *Rom.* XII, 369). Il n'est pas vrai que M. Paulin Paris ait prétendu, et encore moins (p. 35) « montré, que Nennius est suffisant pour rendre compte de la part purement arthurienne des romans et des chroniques subséquents ; » mon père a toujours admis l'existence et la grande influence des lais bretons. — Dans sa note bibliographique (p. 36-37), M. S. semble ignorer l'existence de l'édition de la *Queste du saint graal* par M. Furnivall ; il qualifie d' « excellente, » ce qui est vraiment trop, l'édition du *Perceval* de M. Potvin. — P. 37, nous lisons que Chrétien de Troyes fut attaché aux cours de Flandres, de Hainaut (?) et d'Alsace (confusion venue sans doute de ce que le comte de Flandres était Philippe d'Alsace) ; il eût fallu surtout mentionner celle de Champagne. Nous apprenons aussi qu'il a composé un poème sur Guillaume le Conquérant : ici la méprise est compliquée ; il s'agit du *Guillaume d'Angleterre* d'un certain Chrétien, qui n'est sans doute pas Chrétien de Troyes (voy. *Rom.* VIII, 315), et sur la foi du titre M. S. a cru qu'il s'agissait de Guillaume le Conquérant ; mais la simple réflexion (sans parler de l'extrait qui est dans Bartsch) aurait dû lui faire voir l'in vraisemblance de cette idée. — En parlant de Chrétien, M. S. remarque (p. 37) : « Son *Chevalier à la Charrette*, par lequel il est peut-être le plus généralement connu (?), contraste malencontreusement par sa prolixité avec la prose nerveuse et pittoresque d'où il est tiré. » Et en preuve, il donne le passage du pont de l'épée dans la prose et les vers, qui ne confirme nullement cette allégation. En revanche, « le *Perceval* et le *Chevalier au Lyon* sont de très charmants poèmes, profondément imbus des caractères particuliers du cycle : mysticisme religieux (?), galanterie passionnée et courtoisie raffinée de manières. » — P. 39, le *Perceval* en prose (dont le ms. est à Bruxelles et non à Mons) est « sans doute possible plus ancien que celui de Chrétien. » C'est précisément le contraire qui est vrai. — P. 43, à propos de l'*Alexandre*, M. S. dit : « *Le manuscrit* (!) que nous en avons est probablement de quarante ans au moins plus jeune (que la neuvième décennie du XII^e siècle). » Cf. *Rom.* XI, 213-332. — Ib., le Pseudo-Callisthènes est appelé un écrivain du VII^e siècle ; c'est une erreur de quatre ou cinq siècles, et il n'est pas plus exact de dire qu'il a puisé dans Quinte-Curce et Plutarque. — Parmi les analyses de fableaux qui occupent une partie du ch. V, plus d'une laisse à désirer comme exactitude. — On en sait plus que ne le dit M. S. sur *Renart le Contrefait* (voy. le mémoire spécial de Wolf), et je ne sais pourquoi (p. 56 et dans la préface) il penche à donner plus d'un auteur à cet ouvrage. — Peire Vidal est nommé (p. 62) au lieu de Raimon Vidal et (p. 82) au lieu de Peire Wilhem (bien que Peire Vidal soit mentionné, à bon droit cette fois, p. 30, parmi les troubadours, son nom ne figure d'ailleurs pas à l'index). — Tout ce qui est dit p. 63 sur le rythme « iambique ou trochaïque » des chansons de la première époque est assez incompréhensible, et l'auteur serait sans doute en peine de l'expliquer. — Pourquoi, dans la citation de Mousket relative à Conon de Béthune (p. 67), remplacer « estoit mors » par « fut occis, » qui contient une erreur ? — Sur le châtelain de Couci et la dame de Faiel,

voy. Rom. XII, 359. — P. 69, pour connaître Adam de la Halle et ses œuvres, M. S. renvoie au *Théâtre françois au moyen âge*; le t. XX de l'*Histoire littéraire* et l'édition de M. De Coussemaker paraissent lui être inconnus. — Dire uniquement (p. 76) de la *Vie de saint Thomas* par Garnier qu'elle « mérite d'être mentionnée, comme aussi un poème anonyme sur les guerres anglaises en Irlande, » c'est singulièrement faire tort à cette œuvre hors ligne. — P. 79, le titre de *Liber de Creaturis* donné encore au *Comput* de Philippe de Thacon montre que l'auteur ne connaît pas la publication si importante de M. Mall. — Dire (p. 81) que le *Castoiment d'un pere a son fils* « vient, quoique indirectement, du *Pantschatantra*, » c'est manquer de précision et même d'exactitude; il faudrait remarquer en outre qu'on a en vers français deux traductions de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse. — P. 82, « l'ouvrage de Guillaume de Lorris doit avoir été fait avant 1260, et probablement plus tôt; » lisez : avant 1240. — P. 83, Jean de Meun n'était pas surnommé Clopinel parce qu'il boitait; c'était son nom de famille. — Ib., *Dangier* n'est pas « le gardien de la belle, père, frère, mari, etc., » mais bien la personnification du refus que la femme oppose aux demandes de l'âmant. — Pourquoi (p. 93), dans le chapitre, d'ailleurs assez confus et incomplet, sur les romans d'aventure, mettre en tête l'un des plus récents, le *Cléomadès* d'Adenet? — P. 96, Denis Pyramus n'est pas l'auteur du *Partenopeus de Blois* (je le répète au moins pour la dixième fois). — Ib. « Le roman de *Dolopathos* a un grand intérêt littéraire, dont nous n'avons pas besoin de parler ici. » Voilà une singulière appréciation; l'auteur paraît oublier qu'il en a déjà parlé ailleurs (p. 53), en ajoutant, fort inexactement, que ce poème est la forme en vers du récit dont les *Sept Sages de Rome* sont la forme en prose (*Dolopathos* et *Sept Sages* manquent à l'index). — La *Chronique de Reims*, « bien que moins pittoresque que Villehardouin et plus strictement prosaïque, a de grands mérites de style (p. 130). » Je doute que M. S. ait une idée nette de ce qu'est ce charmant ouvrage, l'un des plus « pittoresques, » à coup sûr, du moyen âge. — L'index, comme on a pu le voir, est très incomplet.

Ces critiques, qu'on pourrait facilement multiplier, seraient très graves adressées à un livre dont la littérature du moyen âge formerait le sujet essentiel. Elles n'empêchent pas que M. Saintsbury n'ait eu un réel mérite à la comprendre dans son tableau général, et que l'exposé sommaire, mais juste dans les grandes lignes, qu'il en a fait, ne puisse être utile au public.

G. P.

Libre del orde de Cavayleria compost a Miramar de Mallorca,
per mestre Ramon LULL. Barcelona, libreria den Alvar Verdager [1879],
in-8°, xxxvj feuillets.

Si nous annonçons aussi tardivement un livre paru il y a quatre années, c'est que nous venons seulement, grâce à l'obligeant envoi que nous en a fait l'éditeur, d'en avoir connaissance, et nous avons tenu à le signaler à nos lecteurs. On savait que Lull avait écrit un livre sur la chevalerie; mais on ne l'avait retrouvé, jusqu'à présent, ni en catalan ni en latin. M. Aguiló y Fuster, passionné, comme on sait, pour tout ce qui intéresse l'ancienne littérature de son pays,

ayant vu, dans une publication parue il y a trente ans, qu'il en existait un manuscrit à Cadix, est parvenu à s'en rendre acquéreur, et il veut bien aujourd'hui communiquer son bien au public¹. Il a donné à son élégante plaquette l'aspect d'un des produits de l'imprimerie établie en 1485 par Nicolas Calafat dans ce même Miramar où Lull avait jadis fondé son fameux collège, et il l'a dédiée à l'archiduc Louis-Sauveur d'Autriche, qui a récemment acheté ce même Miramar pour le faire restaurer. A la suite du traité de la chevalerie, M. Aguiló a imprimé des *cobles* inédites de Lull, où il engage à la croisade les rois et les chevaliers chrétiens², et de curieuses *cobles* du roi Pierre IV d'Aragon, relatives aussi à la perfection chevaleresque, et adressées par lui, en 1378, à son fils Martin.

Le livre de Lull ne manque pas d'intérêt; on en trouvera une analyse et une appréciation dans le tome XXIX, actuellement sous presse, de l'*Histoire littéraire de la France*. M. Aguiló dit dans sa préface: « Nostre filosof volia que axi con los juristes, els metges, els clergues han sciencia e liço, e aprenen lur offici per doctrina de letres... Rom faes scola del Orde de Cavaylaria, e que fos sciencia escrita, e que fos art mostrada con son mostrades les altres sciences. Est consell fon escoltat?... En lo catorzen segle la gentil ploma de Don Juan Manuel, gran saltejadora de les obres de Ramon Lull, se apodera del tractat y feusel seu sens anomenar a son autor; y en lo quinzen, callantlo tambe, la fantasia de Mossen Johanot Martorell, inspirantse en gran part en los desigs y ensenyances de est doctrinari, malaveja a posarlos en accio en los animats capitols de son famos Tirant lo Blanch. » A vrai dire, le *Libro del Caballero y del Escudero* de D. Juan Manuel est bien plus original que le traité de Lull, et celui-ci n'aurait guère approuvé l'esprit tout mondain qui règne dans *Tirant le Blanc*; mais il est certain que le prince espagnol d'une part et le romancier aragonais de l'autre ont copié le début du livre de Lull, dans lequel un écuyer, qui va à la cour d'un roi pour y recevoir l'ordre de chevalerie, s'endort sur son cheval, et arrive ainsi au bord d'une fontaine, où il trouve un vieux chevalier devenu ermite, qui lui communique les leçons de son expérience sur la noble profession qu'il veut embrasser. C'est là un motif qui revient à satiété dans les œuvres de l'auteur de *Blanquerna*, et la double imitation qui en a été faite à propos du sujet spécial traité dans le *Livre de l'ordre de chevalerie* montre que ce livre, resté longtemps inconnu pour les modernes, a joui au moyen âge d'un succès qui en augmente la valeur pour l'histoire littéraire.

G. P.

José LEITE DE VASCONCELLOS, *Bibliotheca ethnographica portu-
gueza. I. Tradições populares de Portugal* (volume unico), Porto,
Livraria portuense de Clavel et C^a, editores, 1882.

Il Portogallo ha cominciato da qualche anno a presentare un notevole e serio contributo al sapere tradizionale designato colla frase inglese, eppure assai cal-

1. M. A. s'est aussi servi d'un manuscrit incomplet, du xv^e siècle comme le sien, appartenant à M. Amer; malheureusement il ne nous fait pas connaître les leçons divergentes de chacune des deux copies.

2. L'éditeur ne nous dit pas de quel ms. ce petit poème est tiré.

zante di *Folk-Lore*, e giova in omaggio al vero riconoscere l'andamento scientifico, assunto colà da tali studj per opera precipuamente di alcuni giovani, ma benemeriti professori del *Curso superior de lettras* di Lisbona, quali il Coelho, il Braga, il Consiglieri-Pedroso, e col concorso di altri valorosi letterati quali i Signori Teixeira Bastos, Oliveira Martins, F. Martins Sarmento, Reis Damaso, A. de Sequeira Ferraz, A. Thomaz Pires. Tuttavia uno dei più operosi, e solerti, a mio credere, è il Dott. José Leite de Vasconcellos, cui l'esercizio dell' arte salutare non impedisce di trovar tempo bastevole per raccogliere i necessari materiali atti allo studio delle patrie leggende e tradizioni. Di questa sua attività aveva già finora dato prova con varj articoli importanti di demopsicologia inseriti in parecchi giornali portoghesi, e con altri opuscoli a stampa, tra cui meritano particolare menzione i due fascicoli: *Fragmentos de mythologia popular portugueza*, Porto, Typographia nacional, 1881, ed *Estudo ethnographico a proposito da Ornamentação dos jugos e cangas dos bois nas provincias portuguezas do Douro e Minho*, Porto, Empreza do JORNAL D'AGRICULTURA, 1881. Il primo di questi due fascicoli contiene due schizzi critici, uno intitolato: *As Moiras*¹ e l'altro: *O S. João*². Il secondo lavoro (ved. *Rom.* XI, 634) è una descrizione molto importante (resa anche più chiara da opportune incisioni spettanti all' argomento) ed una spiegazione delle dipinture, con cui si adornano comunemente i gioghi de' buoi nelle provincie del Douro e del Minho: essi per solito offrono immagini di stelle, di cuori, di abbozzi d'uomini e d'animali, di croci, di ostie, di pentagrammi, e di figure geometriche. Quindi nella trattazione dell' argomento ed ancora nel proemio (in cui egli dimostra il carattere agricolo delle popolazioni primitive del paese, avuto riguardo all' area coltivata, all' antichità della conoscenza dell' agricoltura fin dai tempi preistorici, alle tradizioni campestri, consistenti nelle superstizioni e nella letteratura popolare, e all' aratura del suolo mercè i buoi) l'autore trova modo di comunicare a' lettori parecchie nozioni di qualche rilievo intorno ai costumi, alle tradizioni, alle formule e preghiere magiche, e agl' indovinelli del suo paese. Tanto più pregevole poi si rende questo lavoro, malgrado la sua brevità, inquantochè sia esso primo di tal genere, non avendo alcuno finora trattato un argomento cosiffatto, che pur meriterebbe di attirare l'attenzione delle persone colte, per porle in grado di giudicare convenientemente sull' età e sulla significazione di tali dipinture, desiderio che a buon dritto esprime l'autore in fine del suo lavoro.

Ma l'opera maggiore del Signor Leite de Vasconcellos è senza dubbio il volume delle tradizioni popolari portoghesi, al quale l'altro insigne folklorista portoghese A. de Sequeira Ferraz fa un' interessante aggiunta di trentasette usi, superstizioni, cantiche, brevi leggende in un suo articolo intitolato: *Publicações*

1. Le *Moiras* corrispondono alle nostre streghe, e per esse vedi pure Z. Consiglieri-Pedroso, *Tradições populares portuguezas*, Porto, Imprensa commercial, 1881, fasc. IX: *As Mouras encantadas*, e A. Coelho, *Revista d'ethnologia e de glottologia, estudos e notas* Lisboa, Thomaz Quintino Antunes 1881, fasc. IV, *Entidades mythicas e pessoas dotadas de poderes sobrenaturaes*, pag. 166; XV: *Mouras encantadas e thesauros encantados*.

2. Per questo vedi Consiglieri-Pedroso, *Contribuições para uma Mythologia popular portugueza*, III: *Algumas superstições e crenças populares relativas á noite e ao dia de S. João*, e Coelho, Op. cit., fasc. II e III: *Materiaes para o estudo das festas, crenças e costumes populares portuguezes*, *Calendario popular*, pag. 74: *S. João*.

de Folkloristas, inserito nel giornale portoghese di Oporto : *A Actualidade*, anno IX, n° 205, 206, 207 (10, 12 e 13 settembre 1882). Questo volume forma il I della sua *Bibliotheca ethnographica*, e dovrà essere seguito da quattro altri : *Fastos populares portuguezes e jogos infantis de Portugal* (press' a poco analogo nella prima parte all' articolo del Coelho sopra citato che si contiene nella sua *Revista d'ethnologia : Materiaes para o estudo das festas, crenças e costumes populares portuguezes*), *Poesias populares*; *Bellas-Artes populares* e *Contos populares de Portugal*. Aveva il Nostro promesso di pubblicare un *Annuario para o estudo das tradições populares portuguezes* per il 1883; consimile all' *Almanach des traditions populaires* del Rolland, e infatti lo ha stampato; quest' *Annuario* comprende prima il calendario popolare per il 1883; poi varî articoli de' principali folkloristi portoghesi, in fine una rassegna bibliografica, un rendiconto di parecchi periodici, e la cronaca. Da questo fuggevole cenno è facile argomentare l'importanza notevole di tale *Annuario*. Ritornando al volume delle tradizioni popolari, esso è diviso in undici capitoli : I Gli Astri; II il Fuoco, la luce; III l'Atmosfera; IV l'Acqua; V la Terra; VI le Pietre; VII i Metalli; VIII i Vegetali; IX gli Animali; X l'Uomo e la Donna; XI gli Esseri soprannaturali. Nella prefazione l'autore, rilevandone la somma serietà ed utilità, mostra che le tradizioni risalgono nella loro origine ad età molto antiche, e incontrandosi in paesi differenti si riconnettono a questioni molto complesse e interessanti, poichè, o vi ebbe una comunicazione fra i luoghi, in cui le medesime s'incontrano, o tutte riconoscono una comune fonte, o infine sorsero indipendenti le une dalle altre, quindi è che il volume si può ripartire in tre sezioni; nella prima l'autore raccoglie una parte di ciò che gli antichi scrittori lasciarono rispetto alla Lusitania e al Portogallo antico; nella seconda comprende la tradizione popolare portoghese moderna; nella terza egli va comparando alcuni fatti nazionali con quelli di altri paesi, col qual raffronto viene provando una delle tre affermazioni sopra indicate. Sotto i diversi capitoli veggiamo raggrupparsi superstizioni, usi, giuochi, novelline, indovinelli, canti amorosi, infantili, sacri, formule e preghiere magiche, scherzi, proverbi in proporzione diversa fra i varî capitali, sicchè alcuni di questi ne abbondano, come quello degli animali, e altri ne scarseggiano, come i due della terra e dei metalli. Il metodo seguito dall' autore, e così anche da altri mitografi per esempio dal De Gubernatis, dal Sébillot, dal Consiglieri-Pedroso, dal Coelho e va dicendo si è quello iniziato dal fondatore della scienza della mitologia comparata, Adalberto Kuhn. Esso forse presenta uno sconcio, vale a dire di sottoporre all' indagine dei lettori i varî fatti troppo separatamente l'uno dall' altro, senza il raffronto di essi, benchè tal fiata possano parere, mentre nol sono in realtà, dispartati fra loro (dove la ragione, per la quale i molteplici fatti che ci porge l'autore, ne passano davanti disgregati, stando da sè ognuno senza una parola del raccoglitore per dichiarare, o definire la tradizione stessa) tale metodo ne offre però un vantaggio notevole ed è quello di far trovare, a chi studia un dato argomento, subito il fatto che egli cerca. Per la collezione delle sue tradizioni l'autore ha naturalmente esplorato mercè i suoi amici e corrispondenti, i cui nomi riporta nella prefazione, tutto il Portogallo, e specialmente da sè stesso la provincia di Beira-Alta, dov' è nato e vissuto in rapporti continui col popolo durante la sua giovinezza, e vi ha raccolto un buon numero di fatti; egli confessa

che nel 1876 all'età di 17 o 18 anni, recatosi in Oporto, acceso d'entusiasmo per l'esteso movimento scientifico del secolo, cominciasse ad occuparsi del *Folk-Lore*, abbozzando e dando alla luce i suoi primi saggi nel 1878 nel giornale *l'Aurora do Cavado*. Quindi è manifesto, che il presente volume comprende la massima parte degli articoli da lui pubblicati in vari giornali portoghesi e stranieri, accresciuto di molti fatti nuovi, ed ora offerti insieme uniti alla scienza che egli coltiva. Perchè i lettori possano poi accertarsi della serietà e veracità di quanto egli loro offre, sì da non dover nulla richiamare in dubbio, dice che questi fatti furono tutti o raccolti direttamente da lui, o per esso da persone di sua piena fiducia. La mole del volume del Signor Leite de Vasconcellos, e l'esiguità dello spazio riservato alla presente rassegna non mi permettono di considerarlo partitamente ne' vari capitoli; del resto anche una rapida occhiata al medesimo basterà per mostrarci essere questo volume un' inesausta miniera di rare cognizioni per lo psicologo, per lo storico, in una parola per chiunque ami ciò che spetta al popolo. Andrò quindi quà e là spigolando qualche fatto che abbia pure il suo riscontro nella tradizione popolare italiana. A pag. 5 ricorre la leggenda dell' uomo confinato entro la luna in pena dell' aver lavorato nel giorno festivo, per la quale si veggia il mio saggio critico: *Caino e le spine secondo Dante e la tradizione popolare*, estratto dal *Preludio* di Ancona n° 2, del 31 gennaio 1881, come anche *l'Uomo nella luna*, appendice ad esso tratta dal giornale politico *l'Araldo* di Como, 24 Marzo 1882, e così pure *l'Archivio per lo studio delle tradizioni popolari* del Pitrè, a. I, fasc. II, pag. 296-97. Cfr. ancora Sébillot, *Tradit. et superst.* ecc. t. II, pag. 356: *L'homme dans la lune* (col medesimo titolo occorre nei conti di Cerquand, Carnoy ecc.); O. Peschell in un articolo dell' *Allgemeine Zeitung*, 1869, n° 313, riprodotto dal Loewenberg nelle sue *Abhandlungen zur Geographie und Ethnographie*, Neue Folge, pag. 327-37; *The archæological Journal*, London, 1848, V, 66-67; Brand, *Popular antiquities*, 1877, III, 153-54; Hebel, *Alemannische Gedichte*, Aarau, 1859, pag. 36-38; Ludwig Bechstein, *Märchenbuch*, 33ª ediz., pag. 134: *Das Märchen vom Mann im Monde*; *Morgenblatt*, 1863, pag. 343; A. Kuhn, *Westphälische Sagen, Gebräuche und Märchen*, 2, 83, Leipzig, 1859; Otto Sutermeister, *Kinder- und Hausmärchen*, Aarau, 1873, n° 57: *Der Mann im Mond*; Rochholz, *Naturmythen*, Leipzig, 1862, pag. 248-49; Lutolf, *Sagen aus den V Orten Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden, und Zug*, pag. 513; Kuhn, *Märkische Sagen*, pag. 27, 107, 140, Berlin, 1843; B. Baaders, *Volkssagen aus dem Lande Baden*, Karlsruhe, 1851, pag. 45, 417; Müller und Schambach, *Niedersächsische Sagen und Märchen*, pag. 81, 84, 87, 245, 246; K. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, Bonn, A. Marcus, 1869, pag. 21: *Mann im Mond*; E. Meier, *Sagen, Sitten, und Gebräuche aus Schwaben*, Stuttgart, 1852, n° 257, 258; Temme, *Altmärkische Sagen*, 49: *Die Spinnerin im Monde*; Rochholz, *Glaube*, II, 57; F. Panzer, *Beiträge zur deutschen Mythologie*, II, 299 e 556. A pag. 13 occorrono i versi proverbiali:

Não ha Sabbado sem sol,
Nem alecrim sem flor,
Nem menina bonita sem amor (Moncorvo).

Dopo egli ne riporta altre lezioni poco diverse; a Livorno il popolino canta quasi allo stesso modo :

Non c'è sabato senza sole,
 Non c'è donna senz' amore,
 Non c'è rosa senza spina,
 Non c'è prato senz' erba,
 Non c'è camicia senza m...

La variante di Oporto corrisponde alla Spagnuola :

Não ha Sabbado sem Sol,
 Nem velha sem dôr,
 Nem menina sem amor.

Nella Spagna, secondo Démofilo ¹, si dice :

No hay sábadò sin sol,
 Ni doncella sin amor,
 Ni vieja sin dolor.

A pag. 53 si leggono questi altri in nota :

Aurora rubia
 O' viento ó lluvia.

simili ai livornesi :

Aria rossa,
 O piscia, o soffia.

A Como il popolino dice :

Nivol rôss, | O acqua, o bóff (vento).

Nel resto della Lombardia :

Nigola rossa, | O vent o gossa (pioggia).

Aria rossa, | O la pessa o la boffa.

Nigoì ross, | O aqua o boff.

Nel Veneto si dice :

Cielo rosso, | O vento, o giozzo.

Aria rossa,

O la pissa o la supia (soffia) ².

Nel Trentino si dice :

Nugola rossa, | Vent o gozza.

In Francia, nel Messin è comune il proverbio analogo :

Roch au s' la levant,

S' a piðou ou vent.

A pag. 108 occorre la superstizione, secondo la quale dal serbarsi verde una pianta, o dal seccarsi è agevole rilevare se una persona assente sia sana o malata, viva, o morta. Nelle note comparative alla 2^a delle mie *Quattro novelline popolari livornesi* a pag. 125 e seguenti ho indagato la genesi di tale superstizione, ed in essa ho riscontrato le tracce di un mito vedico; infatti quando gli dei del paradiso d'Indra e questo ancora sono vicini a mutare esistenza, perchè soggetti essi

1. *El Folk-Lore andaluz*, rivista di Siviglia a. I, n° 8, Ottobre 1882, *Bibliografia por Demofilo* (rendiconto di questo volume di *Tradicões populares de Portugal*).

2. Variante generale italiana :

Nuvola roggia, | O vento o pioggia.

pure alla legge della metempsicosi, avvertiti ne sono, secondo i Buddisti, da questi segni : 1° le loro ghirlande appassiscono, 2° le loro vesti si consumano, 3° le loro spalle si coprono di polvere, 4° stanno a disagio seduti sui loro scanni.

A pag. 114 è citata un' orazione galliziana estratta dall' opera : *Parnaso Port. Mod.* 290-1 :

Padre nuestro pequeniño,
Léva-me por bo camiño,
Aló fun, aló cheguei,
Tres Marias encontrei etc.

Quest' orazione popolare¹ occorre pure in Italia e in Francia, vedi D. G. Bernoni, *Pregchiere popolari veneziane*, Venezia, Antonelli, 1873, pag. 42, n° 49 : *Pater noster pichenin* ; F. Corazzini, *I componimenti minori della letteratura popolare italiana nei principali dialetti*, Benevento, F. de Gennaro 1877, *Orazioni*, pag. 389 : *L'ave maria piccinina*, e pag. 390 : *Pater noster piccenin* (var. del Friuli) ; Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, Aix, 1812, due vol., II, pag. 33-34 : *Pater lou petit* (Provence) ; J.-F. Bladé, *Poésies populaires de la Gascogne*, Paris, Maisonneuve, 1881, I, 1^{re} partie : *Poésies religieuses, oraisons*, pag. 2-6 : *Pater le petit*, ecc.

A pag. 125-26 occorre la novellina dell' uccello Pavone o Grifone, di cui qui non sto a indicare le innumerevoli varianti italiane e straniere, perchè troppo nota.

A pag. 140 è riportata in compendio una novellina popolare portoghese, intitolata : *A torre de Babilonia, quem lá vae nunca mais torna*. Questa novellina occorre in Coelho, *Contos nacionaes para creanças*, pag. 50, n° 18 : *Historia da torre da Madorna quem lá vae não torna* ; Idem, *Contos populares portuguezes*, n° 16 : *A torre de Babylonia* (per le varie altre lezioni di essa novellina vedi la mia nota al n° 16 nella recensione critica da me fatta di quest' opera nella rivista d'Ancona : *Il Preludio*, a. V, n° 6, 30 Marzo 1881) ; cfr. ancora Maspions y Labrós, *Rondallayre, quentos populars catalans*, 1^a serie, n° 5 : *Lo castell d'irás y no 'n tornarás* ; Chodzko, *Contes des paysans et pátres slaves*, Paris, Hachette, 1864, pag. 51 : *Kovland* ; *Calendari Catalá*, 1869, pag. 102 (*Llegenda de Sant Jordi*) ; Mistral, *Mirejo*, poema, canto XI (leggenda provenzale di Santa Marta) ; E. Sauvestre, *Les derniers Bretons*, Paris, 1858, pag. 70 : *La Mary Morgan de l'Etang au Duc* ; Basile, *Pentamerone*, G. I, T. VII : *Lo Mercante* ; Straparola, *Piacevoli Notti*, N. III, F. 1^a ; Val. Schmidt, *Die Mærchen des Straparola*, Berlin, Duncker und Humblot, 1817, n° 15 : *Die Thunfisch* ; Von der Hagen, *Lieder der älteren Edda*, Berlin, 1812, n° 40 ; Caylus, *Contes orientaux*, Amsterdam, 1780, II, 323 ; Consiglieri-Pedroso, *Portuguese Folk-tales*, London, Elliot Stokes, 1882, n° 25 : *The Slices of Fish* ; nella collezione delle novelline popolari russe tradotte in inglese dal Ralston vedi quella dal titolo : *Ivan cenerognolo*. Per le numerose varianti slave di questa novellina popolare si

1. Vedine una variante portoghese, in *Era Nova*, rivista n° 12, *Carmina magica do povo portuguez* del Signor Leite de Vasconcellos, II, *Orações*, n° 1 : *Padre nosso pequeniño*, pag. 540 ; *Archivio per lo studio delle tradiz. pop.*, fasc. IV, a. I, pag. 580. J. Leite de Vasconcellos, *Rimas infantis portuguezas*, n° 29, c.

consultino le dotte note del Vollner ai n° 10 e 11 (*Von den zwei Fischerssöhnen, e Von den drei Brüdern, und ihren Thieren*) dei *Litauische Volkslieder und Märchen* von A. Leskien und K. Brugman, Strassburg, Trübner, 1882. Io possiedo pure parecchie versioni inedite umbre e livornesi di questa novellina popolare.

A pag. 172 occorre un conto popolare infantile simile a quello del Coelho : *O rabo do gato* (*Contos popul. port.*, n° 10); vedi pure Sutermeister, *Kinder- und Hausm.* N° 5 : *Müsli gang du zerst*; Grimm, *K. u. H.* n° 18 e 30 : *Strohalm, Kohle und Bohne*; *Läuschen und Flächchen*; E. Meyer, *Volksmärchen aus Schwaben* : *Hähnle und Hühnle*; Simrock, *Deutsche Märchen* : *Kätzchen und Mäuschen*; Fr. Staub, *Schweizerdeutsche Volkssprache und Sitte*, 1868, pag. 55 : *Das Brot im Spiegel*; Burkard Waldis, *Fab.* 97, lib. 3, 1542; *Nugæ venales*, 1648 s. l., *Crepundia poetica*, pag. 32-33 : *Pruna, faba et stramen*, ecc.; Halliwell, *Nursery rhymes of England*, 2ª ediz., pag. 6 e 619; *Popular rhymes*, pag. 51; Kuhn und Schwartz, *Norddeutsche Sagen, Märchen und Gebräuche*; *Märchen*, n° 16 : *Die Frä, dos Hippel un dos Hindel*; Firmenich, *Völkerstimmen*, II, 62; *Enciclopedia*, rivista di Siviglia, a. IV, n° 20, pag. 622 : *El garbancito* (novellina popolare andalusa seguita da una variante pure andalusa e pubblicata ivi dal Signor Machado y Alvarez); *El Folk-Lore andaluz*, n° 6, pag. 208 : *Costumes populares hispano-portuguezes*, IV *Lenga-lenga* (pubblicata dal Leite de Vasconcellos); nella *Revista litteraria* di Oporto, a. I, 1882, n° 6, *Folk-Lore* (III *La Enciclopedia, revista científico-literaria*, n° 20, 30 Ottobre 1880) ricorda il Leite de Vasconcellos un *jogo de prendas* (gallego) che colla novellina popolare andalusa citata : *El garbancito* e con quella portoghese : *A romanzeira do macaco* considera come tre forme diverse del medesimo soggetto; cita pure un testo di *Don Quijote*, che manifestamente vi allude, e l'analoga nota del Cervantes : *El gato al rato, el rato à la cuerda, la cuerda al palo*, la qual nota in modo evidente prova, per la Spagna, l'antichità relativa della tradizione.

A pag. 207-8 occorrono delle graziosissime ninne-nanne che s'assomigliano assai ad alcune inedite della mia collezione di *Canti infantili livornesi* e ad altre italiane e straniere, a me note, che per brevità ometto qui d'indicare.

L'ultimo capitolo del volume, come si è detto, si raggira sugli esseri soprannaturali cominciando dai lupi-mannari (*lobishomens*); su quest'argomento ha scritto una bella monografia il prof. Z. Consiglieri-Pedroso, vedi le sue *Trad. pop. port.*, n° VII : *Os lobis-homens*; ne ha pure parlato il Coelho nella sua *Revista d'ethnologia*, articolo : *Entidades mythicas*, n° XVIII : *Os lobis-homens* (tale articolo del Coelho concorda perfettamente con tutto quest' undecimo capitolo). Per tale superstizione cfr. pure Ralston, *The Songs of the Russian People, as illustrative of Slavonic Mythology*, London, Ellis and Green, 1872, chapter VI : *Sorcery and Witchcraft, Werewolves*, pag. 404-9; Afanasieff, *Poeticheskiya Vozzrienija Slavjan na Prirodu* (Poetiche immagini degli Slavi intorno alla natura), Moskwa, 1865-69, tre volumi, vedi il III° pag. 549-553; Edm. Veckenstedt, *Sagen, Märchen und abergläubische Gebräuche*, Graz, Leuschner, und Lubensky, 1880, pag. 395, n° XLI : *Der Werwolf*; Grimm, *Deutsche Mythologie*, 1049, e *Deutsche Sagen* 213; W. Henderson, *Notes on the Folk-Lore on the Northern Counties of England, and the Borders*, Nuova ediz., London Sat-chell, Peyton and Co., 1879, pag. 112 e 182; E. Rolland, *Faune populaire de*

la France, Paris, Maisonneuve, 1877, t. I, pag. 153-59; Simrock, *Deutsche Sagen*, pag. 467; Thiele, *Danmarks Folke Sagn*, vol. II, pag. 279; *Zeitschrift für deutsche Mythologie*, I, 241, 344; Wojcicki, *Klechy, Starozytne podania i powiesci ludowe*, 1ª ediz. (Leggende, tradizioni, e conti popolari), 1, 101-13, 152-58; Kuhn und Schwartz, *Norddeutsche Sagen, Märchen und Gebräuche* u. s. w. A. Sagen, n° 22 e 258 e le rispettive note; Musæus, *Volksmärchen der Deutschen*, Leipzig, J. M. Gebhardt, 3ª Aufl. : *Die Nixe des Brunnens, Der Währwolf* pag. 153-58; Othonis Melandri, *Jocorum atque seriorum libri II*, Smalcaldiae, ex officina Kczeliana, 1611, pag. 819-21, n° 776 e 777 : *De puella in equum versa; De quodam Lycæone rustico*, e finalmente Paul Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1882, t. I, chap. VIII, § 2 : *Les loups-garous et les hommes transformés en bêtes*, pag. 289. Su questo medesimo argomento ho dettato uno studio critico : *La licantropia nella tradizione popolare*, prossimo a pubblicarsi.

A pag. 273-78 del volume di queste tradizioni popolari del Signor Leite de Vasconcellos a proposito degli *Olharapos* (per i quali vedi *Rev. ethn.* del Coelho, fasc. IV, art. cit., pag. 161), l'autore ricorda un altro essere mitologico analogo, cioè l'*Alicornio* non guari diverso dal greco Ciclope e dal basco *Tartaro*, *Alicornio*, protagonista d'una variante galliziana del mito ellenico di Polifemo (su cui prima il Grimm, e poi il Nyrop hanno fatto ciascuno un importante studio critico, il secondo complemento del primo), edita dal Prof. Consiglieri-Pedroso a pag. 270-71 del fasc. II, a. I dell' *Archivio per lo studio delle tradiz. popol.* di G. Pitre. La 3ª delle mie *Quattro novelline popolari romane* pubblicate nel 1880 a Spoleto pei tipi del Bossi, e intitolata : *L'Occhiaro*, e un' altra mia novellina popolare piemontese inedita (di Mondovì) : *Oucioun*, vi corrispondono appunto. Altre versioni italiane e straniere nuove di esso mito, non indicate dal Nyrop e da cui forse prenderò l'occasione per un' appendice al lavoro del Nyrop sono una messinese : *Lu cuntù di lu Ciropiddhu* edita da F. Cannizzaro a pag. 518, fasc. IV, a. I dell' *Archivio per le tradizioni popolari* del Pitre, una seconda dei Tifati del Mezzogiorno dal titolo : *Minocchio* (probabile alterazione popolare di *Monoculus*) riepilogata dal prof. Giulio Gianì nel suo articolo : *Pimpernelle, Giovanni Soldato e Prete Olivo nella leggenda popolare*, articolo che si legge nell' *Umbria*, strenna per il 1878, anno I, Perugia, V. Bartelli, 1878, pag. 62-95; una terza abruzzese in Gennaro Finamore, *Tradizioni popolari abruzzesi*, vol. I, *Novelle* (Parte prima) Lanciano, R. Carabba, 1882, pag. 190, n° 38 : *Lu fatte de l'Uocchie-n-frònde*. Una variante rumana si legge in P. Ispirescu, *Legende, sau Basmele Românilorü, adunate din gura popuruluï*, Bucuresci, Tipografia Academiei române, 1882, pag. 201, n° 18. Il prof. Joaquin Costa nel suo dottissimo lavoro : *Poesia popular española y mitologia y literatura Celto-Hispanas*, Madrid, Imprenta de la Revista de Legislacion, 1881 (capit. IV : *Historia de la poesia popular española*, § 18 : *Poesia épico-religiosa y mitica y cosmogónica celto-hispana*) : *Legenda solar al Nord de España en la Edad Media* a pag. 316 dice che « la leggenda di Polifemo o del gigante con un occhio in fronte, popolare tuttora nella Cantabria e nell' Andalusia... fu da noi ascoltata sotto forma di novellina nell' Alta Aragona. » In nota a questo passo riporta le seguenti parole di Menendez Pelayo, *Historia de los heterodoxos españoles*, t. I, pag. 247 : « El

ciclope de la mitologia griega se ha convertido para nuestros Montañeses en *ojáncano* (lingua comune *oiancon*), y los casos que se le atribuyen tienen harta semejanza con los del Polifemo de la Odisea. » Cfr. pure I. Schmidt, *Die Thaten Bogda Gesser Chan's des Vertilgers des Wurzel der zehn Uebel in den zehn Gegenenden, mongolische Heldensage*, St. Petersburg, 1836 (testo), 1839 (traduz. tedesca), libro IV; W. Schott nelle *Abhandlungen der königlich berliner Akademie der Wissenschaften*, philos.-histor. kl. 1851, pag. 263-95; Bernhard Jülg nelle *Verhandlungen der Würzburger philologen Versammlung*, Leipzig, 1869, pag. 58-71 (il racconto mongolico analogo al mito di Polifemo è riepilogato dallo Jülg a pag. 5-7 dell' estratto dalle *Verhandlungen*); vedi ancora Webster, *Basque Legends*, 2ª ediz., London, Griffith, and Farran, 1879, pag. 4-6: *The Tartaro* (tre versioni), e finalmente Liebrecht in *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1882, n° 1 (recensione critica della monografia del Nyrop: *Sagnet om Odysseus og Polyphem*, Kjøbenhavn, 1881).

Dal rendiconto fatto del volume del Signor Leite de Vasconcellos potranno i lettori agevolmente rilevare che le lodi tributate al medesimo non sono punto eccessive, ma vengono suggerite e, sto quasi per dire, imposte dal singolare merito intrinseco del lavoro, frutto di lunga e coscienziosa meditazione, di profondo critico acume e di non comune e svariata dottrina. Nè conviene passar sotto silenzio che dallo studio parallelo dei canti, dei racconti, delle superstizioni, degli usi, e dei proverbi del popolo, e dall' accoppiamento armonico delle considerazioni di mitologia a quelle di filologia comparata l'autore sia stato condotto naturalmente alle più felici conclusioni nell' indagine de' vari fatti demopsicologici, e senza pedantesca ostentazione di soverchio e facile sapere, pur serbando una serietà scientifica nel suo lavoro abbia potuto renderlo nello stesso tempo interessante, dilettevole, ed accessibile ad ogni classe di persone, il che certo non è piccolo vanto.

St. PRATO.

Romanceiro do archipelago da Madeira, colligido e publicado por Alvaro RODRIGUES DE AZEVEDO, Funchal, typ. da « Voz do Povo » 1880.

Non meno utile, piacevole e importante è questo volume comprendente canti narrativi che raccolse l'autore (direttamente egli stesso, o per mezzo de' suoi amici, de' quali indica i nomi nella prefazione) dalla viva voce del popolo nelle due isole di Porto-Santo e di Madera. L'opera è di tre generi: *Estorias*, *Contos*, *Jogos*, il primo suddiviso in quattro specie: *Romances ao divino*, *Romances profanos*, *Xaracas*, e *Casos*; il secondo in cinque specie: *Contos de fadas*, *Contos allegoricos*, *Contos de meninos*, *Lengas-lengas*, *Perlengas infantis*, il terzo in due specie: *Jogos pueris*, e *Jogos de adultos*. Precede i canti una prefazione, in cui, secondo il solito, l'autore dimostra l'importanza dello studio delle tradizioni popolari, e indica il metodo seguito nella disposizione della materia. La bontà e la serietà di questa raccolta vien provata bastevolmente da questo che alcuni canti di essa vennero sfruttati e riprodotti dal Prof. Coelho nei due primi volumetti della sua *Bibliotheca d'educação nacional*, Porto, Livraria universal de Magalhães e Moniz, editores, 1882-83 nel primo intitolato: *Contos nacionaes para creanças* egli ha riportato al n° IV: *A formiga e a neve*, pag. 9 e al n° IX:

O rabo do macaco, pag. 24 due conti infantili tratti dal *Romanceiro* presente con leggere alterazioni di forma, l'uno dal *Genero* II, *Especie* IV, n° 3 : *Lenga-lenga da formiga*, pag. 467, l'altro dallo stesso *Genero*, *Especie* III, n° 1 : *Conto do macaco*, pag. 454. Nel secondo volumetto dal titolo : *Jogos e rimas infantis* ha inserito il Coelho due canti infantili e cinque giuochi dello stesso *Romanceiro*. Prenderò qui per norma dei lettori ad esame alcuni di questi canti, più noti, e che offrono occasione a riscontri con altri portoghesi o stranieri. L'XI : *Sancta Iria*, di cui sono pubblicati due racconti pag. 17-21 occorre in Theophilo Braga, *Cantos populares do archipelago açoriano*, Porto, Livraria nacional, 1869, *Romanceiro de Aravias*, *Coro de romances sacros*, n° 71 : *Romance de Santa Iria* (versione dell' isola di San Giorgio); un' altra lezione di essa, più lunga e forse più moderna è in Braga *Romanceiro geral*, Porto, 1867, pag. 126. Per altre versioni portoghesi di questa romanza cfr. Almeida Garrett, *Viagens na minha terra*, t. II, pag. 36; Hardung, *Romanceiro portuguez*, t. II, pag. 163; Beller-mann, *Portugiesische Volkslieder und romanzen*, Leipzig, 1864, I, 20; Florez, *España Sagrada*, XIV, 201; Puymaigre, *Romanceiro*, *Choix des vieux chants portugais*, Paris, E. Leroux, 1881, n° 18 e 19 : *Sainte Iria*, vedine le relative note. La XII : *Sancto Antonio*, pag. 21 concorda con quella del Braga, *Contos pop. do archip. açor.*, *Doutrinal de orações*, n° VII : *Santo Antonio livrando o pae da forca*, pag. 150. La 1ª romanza profana dell' *Especie* II : *Gallo-franco* (di cui l'autore riporta due versioni : *Estoria do Bravo-franco*; *A do Gallo-frango*) è simile a quella dell' isole Azzorre intitolata : *Romance de Rico Franco* (vedine pure la variante seguente : *Dona Inez*), n° 48 e 49 del *Romanceiro de Aravias* nel Braga, *Cantos pop. do archip. açor.* Cfr. pure Braga, *Cancioneiro*, e *Romanceiro geral*, t. III, pag. 175 : *Romeirinha*, e il relativo studio su questa romanza; Damas Hinard, *Romancero espagnol traduit*, etc., Paris, Charpentier, 1844, t. II, *Romances diverses*, n° 18 : *Rico Franco*; *Cancioneiro de Romances*, Anvers, 1555 :

A caza, iban á caza

Los cazadores del rey etc.

E qui si noti per incidenza che nella versione spagnuola presente occorre l'espressione *cuchillo lugués* (coltello lucchese); da essa rilevasi, che i coltelli o pugnali di Lucca erano senza dubbio assai noti nella penisola spagnuola. I Portoghesi per indicare una spada dicevano *luguèza*¹, voce derivata probabilmente dalla nostra italiana *lucchese* per *lucchese* sottinteso il vocabolo spada, e così l'aggettivo sarebbe divenuto nome. Cfr. pure *pistola* con *Pistoja*, dov' eranvi rinomate fabbriche d' armi. Riscontra ancora Wolf y Hoffmann, *Primavera y Flor de Romances*, Berlin, Asher y Comp., 1856, t. II, pag. 22; Duran, *Romancero general*, Madrid, Rivadaneira, 1854, t. I, pag. 160; tale vecchia romanza di *Rico Franco* occorre ancor rammodernata nella tradizione orale dell' Asturie, e fu raccolta dal Signor Amador de los Rios col titolo : *La hija de la Viudina*. Questa romanza si trova pure in Italia; due versioni piemontesi pubblicate una dal Nigra (che ne attribuisce la redazione primitiva al secolo XI, nel quale si sarebbe divulgata in Provenza) dal titolo : *Il Corsaro*, e l'altra da

1. Vedi il *Dizionario portoghese* di Moraes.

Oreste Marcoaldi si leggono in Caselli, *Chants populaires d'Italie*, pag. 194 e 191; la normanna intitolata: *Beau Marinier* si trova in E. Beurepaire (che la raccolse), *Études sur la poésie populaire en Normandie, et spécialement dans l'Avranchin*, pag. 57, Avranches, 1856, 1 vol. Essa occorre pure in Fleury, *Littérature populaire de la Basse-Normandie, Chansons des marins*, n° IV: *Sur le bord de l'île*, vedi la relativa nota ad essa nella recensione che faremo sul volume del Fleury. La II intitolata: *Eginhart*, di cui l'autore pubblica tre lezioni, s'incontra pure in Braga (che ne porge anche tre lezioni) *Rom. geral*, n° VI, pag. 167, e nei *Cantos pop. do archip. açor.* (*Romanc. de Aravias, Enselada de romances novellescos*), n° 30 e 31: *Romances de Geraldo, Giraldo*; in Almeida Garrett, *Romanceiro*, Lisboa, 1839, II, pag. 163; una variante castigliana si legge in A. Duran, *Romancero general*, Madrid, 1854, t. I, pag. 175; in Puymaigre, op. cit., n° 33: *Gerinaldo*. Questa leggenda di Gerinaldo, Reginaldo, Eginardo secondo le varie lezioni, reminiscenza dell'avventura apocrifia di Eginhart, come il nome, benchè un poco alterato della romanza lo rivela, a detta di Almeida Garrett e del Braga, occorre scritta in prosa portoghese in un libro di conti intitolato: *Hora de recreyo nas ferias de maiores estudos e oppressão de maiores cuidados*, Centuria III, n° 61, pag. 35. Il Braga nella nota assai diffusa al n° VI, pag. 167 del *Rom. geral* cita la tradizione, che i fratelli Grimm hanno cavato dal *Chronicon Laurishamense*; cfr. pure un poema d'Alfred de Vigny: *La neige*. La XIII: *Dom Duardos* (della quale presenta due versioni) è da riscontrarsi con Puymaigre, *Romanceiro*, n° 35: *Dom Duardos e Flerida*, con Braga, *Cantos pop. do archip. açor.*, n° 33, 35 e 36: *Romances de Dom Doardos, de Flora e de Lisarda*, rabberciatura moderna dell'argomento della tragi-commedia: *Dom Duardos* di Gil Vincente, ispiratore delle rispettive romanze fatte dappoi su tale soggetto. Vedi pure i n° 56, e 57 della stessa raccolta del Braga; nel *Cancioneiro de romances* si leggono i versi:

En el mese era d'Abril,
De Mays antes un dia etc.

Cfr. Damas Hinard, *Romancero espagnol*, t. II, pag. 279: *Don Duardos e Flerida*. Il Puymaigre, nella nota a questa romanza, crede che la medesima possa pure aver avuto per punto di partenza la romanza: *La Figlia dell'imperatore di Roma* (*Rom. ger.*, n° 18), e quella del *Cegador* (*id.*, n° 20). Un'altra romanza in endecasillabi: *O hortalaõ das flores* (*Rom. ger.*, n° 19) si rassomiglia assai a questa di *Dom Duardos*, cfr. pure in C. Nigra, *Canzoni popolari del Piemonte* (tiratura a parte in sei fascicoli dalla *Rivista Europea*, in cui furono pubblicate) la canzone: *Il marinajo*, la cui redazione primitiva, secondo il Nigra, risalirebbe al secolo XIII, e si riconetterebbe alla romanza spagnuola: *La infantina y el hijo del Rey de Francia* (*Romanc. Gener.*, t. I, pag. 163), molto più antica della romanza portoghese; cfr. pure il canto: *Le petit batelier* in Xavier Marmier, *Chants populaires du nord*, Paris, 1850; Puymaigre, *Chants populaires du pays messin: Le petit tambour*; Caselli, *Chants populaires d'Italie*, pag. 195. Il Du Meril nella introduzione al poema del XII secolo: *Flore et Blancheflor*, Paris, 1856, pag. LXV, nota 2ª avvisa che questa tradizione sia d'origine orientale, où le printemps est bien plus avancé.

La XXI: *Nau Catherineta* (di cui sono riportate tre lezioni) ricorre pure nel

Braga, *Cantos popul. do archip. açor.* (Primavera de romances maritimos), n° 37-40: *Romances da Nau Catherineta* e *Romanc. ger.* pag. 58, nel Puymaigre, *Romanc. portug.* n° VII: *La nef Catherinette*; cfr. la estesa nota del Puymaigre al n° citato, e quelle del Braga alle varianti di essa edite nelle due collezioni ricordate.

La romanza I: *Princeza encantada*, esposta in tre versioni (*Genero II*, *Especie I*, *Contos de fadas*) non è che una variante della 1ª delle nostre *Quattro novelline popolari livornesi* (*La bella dei sette cedri*) vedi la rispettiva mia nota a tale novellina. Varianti portoghesi edite di tale novellina si leggono in T. Braga, *Estudos da Edade Media*, Porto, E. Chardron, 1870, *Os contos de fadas, As tres Cidras do Amor*, pag. 65; A. Coelho, *Contos nacionaes para creanças*, n° 22: *As tres cidras do amor*, pag. 65, e nella collezione inedita del Prof. Consiglieri-Pedroso queste cinque altre varianti si contengono: *As tres cidras do amor*; *As tres cidras*; *A bela das tres cidras*; *A princeza encantada*; *A pomba*, per la prima di queste vedi Consiglieri-Pedroso, *Portuguese Folk-Tales, translated from the original ms. by Miss Henriqueta Monteiro*, London, published for the Folke-Lore Society by Elliot Stock, 1882, pag. 9: *The Three Citrons of Love*. Sono pure a ricordare le novelline popolari andaluse pubblicate nella rivista: *Enciclopedia* di Siviglia: *Las manzanas de oro*, e *Las tres toronjas*, come pure la leggenda spagnuola: *Las tres toronjas del vergel de amor* edita da Agostino Duran nel suo *Romanceiro general*. Una variante rumana intitolata: *Bela trei rodu aurite* si legge a pag. 84 delle *Legende, sau Basmele Românilor* adunate... de un culșgetor-typograph (Ispirescu). Partea II, Bucuresci, 1874.

La II: *Gata Borradeira*¹ si riconnette al tema, notissimo della *maestra*, che induce due giovanette a uccider la madre e a far loro sposare il padre, e della ragazza poi perseguitata dalla matrigna, e a suo dispetto sposata da un re. Questa novellina corrisponde a due rondalle catalane del Maspons y Labrós, *Lo Rondallayre, quentos populars catalans*, Barcelona, A. Verdager, tre serie 1871-75, vedi 1ª serie, n° 22: *La fillastra*, pag. 97, e 2ª serie, n° 26: *Las germanastras*, pag. 101; Grimm, *Kinder- und Hausmärchen*, n° 24: *Frau Holle*; L. Bechstein, *Märchenbuch*, Leipzig, G. Wigand, 33^{ste} Aufl.: *Zitterinchen*, pag. 203; M^{me} Le Prince de Beaumont, *Contes moraux pour l'instruction de la jeunesse*, Paris, Barba, 1806, tre volumi, I, pag. 113; *Blanche et vermeille*; Hahn, *Griechische, und albanesische Märchen*, Leipzig, Engelmann, 1864, tomi due; I, pag. 193, n° 28: *Das Mädchen, das Rosen lacht und Perlen weint*, vedi in H. Callaway, *Nursery tales, traditions and histories of the Zulus*, Natal, 1868, la novellina di *Ukcombekantsini*. Di questa novellina posseggo parecchie varianti inedite livornesi e umbre, tra cui le due principali sono, per i conti di Livorno, quella intitolata: *La coda dell' asino* e, per le altre dell' Umbria, la spoletina dal titolo: *La matrigna*.

Il conto do macaco (1° della *Especie III*) di cui è una variante la *Lenga-lenga do Gatinho* (II della *Especie IV*), fu inserito, come sopra ho detto, dal Coelho nel suo opuscolo: *Contos nacionaes para creanças* e forma la novellina n° IX: *O rabo do macaco*. Una novellina popolare portoghese analoga era già stata dal mede-

1. Jorge Ferreira de Vasconcellos scrittore portoghese del sec. XVI mostrò fin d'allora di conoscere questo conto di fate avendo detto: « Poi eu tambem não quero *Gatas borradeiras*. »

simo Coelho riportata sotto il titolo: *O rabo do gato* al n° 10 de' suoi *Contos populares portuguezes*, Lisboa, P. Plantier, 1879, pag. 19. Essa corrisponde alla 1ª delle due novelline ossetiche (*Zwei ossetische Volksmärchen*) pubblicate dal Prof. Schiefner nel *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, t. VI, sotto il titolo: *Floh und Laus*, questa non è che una versione della nostra novellina toscana di *Petuzzo*. Per le varie lezioni italiane di questa novellina vedi nell' *Imbriani*, XII *Conti pomiglianesi* ecc., Napoli Detken 1877 la nota al n° IX: *Micco*; due varianti africane si leggono in J. Bleek, *Reineke Fuchs in Afrika*, Weimar, 1870, una malgascia a pag. xxvi-vii, ed un' altra çafra dei Dama a pag. 70-74.

Il *Conto da carouchinha* (II della stessa *Especie*) è il 2° dei *Contos nacionaes* citati del Coelho dal titolo identico: *Historia da carocinha*, pag. 2 ed il 1° dei *Contos populares portuguezes* del medesimo, donde fu tolto e inserito nell' altra sua collezione. Cfr. la rondalla catalana: *La rateta, Rondallaye*, n° 13 della 1ª serie, pag. 58; Sebillot, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1881, *Contes d'enfants*, n° V: *Le rat et la ratesse*, pag. 232, e *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, Charpentier, 1880, IV, *Contes divers*, n° 55: *La mort du rat*, pag. 323; in *Mélusine*, rivista di letteratura popolare, col. 424 vedi pure il conte messin inseritovi dal Quépat, e intitolato: *Le Pou et la Puce*. Per le differenti versioni italiane di questa novellina si consulti la nota dell' *Imbriani* all' 11° de' suoi citati *Conti pomiglianesi*: *A vicchiaredda*; ne possego pure nella mia collezione inedita due varianti livornesi, e due ombre di Spoleto.

La 3ª *Lenga-lenga*¹ da *formiga* (*Especie* IV) riprodotta nei *Contos nacionaes* del Coelho al n° 4 sotto il titolo: *A formiga e a neve* è la stessa cosa che l'omonimo n° 2 dei *Contos populares portuguezes*. Cfr. pure J. Rivière, *Recueil des contes populaires de la Kabylie du Djurdjura*, 3ª partie: *Fables et énigmes*, n° 2: *Le petit enfant*; H. Carnoy, *Littérature orale de la Picardie*, 2ª partie, § 2: *Contes d'enfants*, n° 2: *Kiou-Cou et Kiou-Coclet*. Essa richiama alla novella indiana del *Pantschatantra*, vedine la traduzione del Benfey t. II, pag. 264, in cui il sole rinvia il bramano alla nube, che è più forte di lui, la nube al vento, questo alla montagna e la montagna al sorcio; cfr. La Fontaine, *Fables*, liv. IX, 7, e così pure Montel et Lambert, *Contes populaires du Languedoc*, Montpellier, 1874, n° 2: *Lou pelerinage de la paura fournigueta*, pag. 6.

Il n° IV (della *Especie* V: *Perlengas infantis*) dal titolo: *Palminhas* fu inserito dal Coelho nel suo opuscolo *Jogos e rimas infantis*, a pag. 11, al n° 20 (come a pag. 10 in fondo n° 19: *Não subir á janella* il n° III della stessa *Especie*: *Menina bonita*). Varianti spagnuole di questo n° IV ricorrono nel *Folk-Lore andaluz*, n° 5: *Juegos infantiles españoles* di Demófilo e sono: *El pon-pon*, *Las tortitas*, francesi in Montel et Lambert, *Contes populaires du Languedoc*, n° 50-52, e *Chants populaires du Languedoc*, Paris, Maisonneuve, 1880, n° 30-31,

1. *Lenga-lenga* (nell' isola di Madera si dice pure *lingui-lingui*) era una cantilena degli Arabi, al cui suono si danzava, vedi Alexandre Dumas, *L'Arabie Heureuse*, t. 1, n° IX, e t. II, n° IV.

RODRIGUES DE AZEVEDO, *Romanceiro do archipelago da Madeira* 619
pag. 323-24, italiane in Corazzini, *Componimenti minori della letterat. popol. ital.* : *Giuochi fanciulleschi*, D, pag. 63-4.

Il n° V : *Mão morta*¹ corrisponde ai n° 13, 14 e 15 del Coelho, *Jogos e rimas infantis*. Nel Corazzini, Op. cit. *Giouchi fanciulleschi*, C, pag. 62, i n° 4 e 5 sono perfettamente simili ai citati canti infantili portoghesi e basterà un confronto per accertarsene.

Canto V, *Especie V* del *Romanceiro* : *Mão morta* :

Mão morta,
Mão morta
Te bate
Na porta.
Se nã tens que lhe dar,
Dá-lhe do sal do mar.

Jogos e rimas infantis, n° 14 :

Mão morta, mão morta,
Filhinos á porta ;
Nã tem que lhe dar,
Dá-lhe uma pedrinha de sal².

N° 15.

Mão morta, mão morta,
Filhinos á porta ;
Nã tem que comer,
Dá-lhe ossos a roer.

Corazzini n° 4, Cefalù (Sicilia) :

Manu modda, manu modda,
Lu signuri ti la 'ncodda,
Ti la 'ncodda a pani e vinu,
Tiritàppiti e Sammartinu. (Pitrè, *Canti sicil.*, t. II, pag. 18.)
Olè!

5. Bolognà.

Man morta, man morta,
La bat alla porta,
La bat al purtòn,
Dai nu scupazòn.

Il n° VI *Dedo mendinho* corrisponde al n° 24 degli *Jogos e rimas infantis* del Coelho (*Nomes dos dedos*), vedi pure lo stesso Coelho, *Romances populares e rimas infantis portuguezas* (estratto dalla *Zeitschrift für romanische Philologie* del Græber, Band III, pag. 61-72 e 193-99), pag. 175; *Era Nova*, n° 8, Th. Braga, *Os jogos populares infantis*, pag. 349; Rodriguez Marin, *Cantos populares españoles*, Sevilla, F. Alvarez, 1882, t. I, n° 60-62; Montel et Lambert, *Chants du*

1. In J.-F. Bladé, *Proverbes et devinettes populaires, recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais*, Paris, Champion, 1880, *Proverbes*, Serie V : *Formulettes et locutions proverbiales*, *Supplément* pag. 158, n° 662 : Mani mani morto, | Sent Joan s'en ba a la porto | Trobo un praube sur la porto, | Un soufflet s'emporto.

2. Questo verso nel n° 13 dice così :
Dá-lhe com a tranca da porta.

Languedoc, pag. 310-11, et *Contes du Languedoc*, pag. 3, 95 e seg.; *El Folk-Lore Andaluz*, n° 6, Luis Palomo y Ruiz, *Una docena de rimas infantiles*, pag. 194, n° II, cfr. pure nell' *Archivio* del Pitre a. I, fasc. IV, J. Leite de Vasconcellos, *Rimas infantis portuguezas*, n° 39 : *Nomes dos dedos a, b*, pag. 583.

Il n° VII : *Dedos da mão*¹ (2 varianti) corrisponde al n° 25 degli *Jogos e rimas infantis* del Coelho; cfr. Marin, *Op. cit.*, pag. 51 e 120; *Era Nova*, n° 8, pag. 347; *El Folk-Lore Andaluz*, n° 5, Demofilo, *Juegos infantiles españoles*, pag. 164 : *Este puse un huevo* ecc.; Corazzini, *Componim. min. della letter. pop. ital.*, *Giuochi fanciulleschi E*, pag. 64-67; Montel et Lambert, *Chants et contes du Languedoc*, luoghi citati; *Archivio* del Pitre IV, pag. 583, *Rimas infantis portuguezas* del Leite de Vasconcellos, n° 39, *Nomes dos dedos*, c.

Il n° IX : *Bichinha gata* concorda col. n° 21 degli *Jogos infantis* del Coelho; cfr. *El Folk-Lore Andaluz*, n° 10, Th. Braga, *Os jogos infantis em Portugal e Andalusia*, pag. 392 : *Bichinho gato* ecc.; *El Folk-Lore*, ecc., n° 6, *Una docena de rimas infantiles*, n° 1 : *Mizo gato*, ecc.; *El Folk-Lore*, n° 5, *Juegos españoles*, ecc., pag. 164 : *Mizo gatito*; Corazzini, *Op. cit.*, pag. 102 : *Atta cecata*, ecc.

Il n° I : *Sarra Madeiro* (Genero III, *Jogos, Especie 1, Jogos pueris*) corrisponde ai n° 17, 18 e 27 degli *Jogos infantis* del Coelho; Montel et Lambert, *Chants du Languedoc*, pag. 218-223; Corazzini, *Op. cit.*, *Canti fanciulleschi*, pag. 56-57; ne possiedo io pure una variante inedita livornese : *Sega, bottega*, ecc., nei *Canti popolari umbri inediti* raccolti dal prof. Antonio Mancinelli e gentilmente comunicatimi dal raccoglitore, vedi il n° 107 : *La sega col filo*.

Il n° III : *Rei, Rainha* si assomiglia al n° VI : *Rei e Rainha*, ecc., delle *Parlendas e Jogos populares*, pag. 177-79 in Th. Braga, *Cantos pop. do archip. açor.* e ai n° 96 e 97 degli *Jogos infantis* del Coelho.

Il n° IV : *Jogo das gallinhas* forma il n° 34 degli *Jogos infantis* del Coelho, cfr. il giuoco infantile beneventano analogo : *Allina, allina, zoppa, zoppa*, ecc., a pag. 105 del Corazzini, *Op. cit.*; così pure nella *Rivista di lett. popol.* del Pitre e Sabatini, III, F. Sabatini, *Canti popolari romani*, vedi il n° 89.

Il n° V : *Jogo da Bassoirinha* (due varianti) fu riportata dal Coelho nei suoi *Jogos infantis*, n° 32 e 33 : *Vassoirinha* titolo di tutte e due le varianti e il n° VI : *Jogo das visinhas* al n° 35.

Il n° I : *Jogo do pêsinho* (G. III, *Especie II, Jogos de adultos*) è il n° 112 degli *Jogos infantis* del Coelho, ed il II : *Jogo do punho* è il n° 105 della stessa raccolta del Coelho; questo secondo giuoco è il noto spagnuolo : *Pun-puñete*, *El Folk-Lore andaluz* n° 1, pag. 57; per questo vedi pure l'articolo di Demofilo sopra l'altro giuoco analogo : *Recotin, recotán* in un numero del 1880 della rivista : *Enciclopedia* di Siviglia. Tale giuoco è assai pure diffuso in Italia; nel Monferato si chiama : *Pign-pignett*, a Ferrara : *Pugn-pugnetta*, in Sicilia : *Tuppi-tuppi*, a Benevento : *Tuppe-tuppe*, a Venezia : *Pugni-pugneti*, a Livorno : *Pugni-caci*, *Pugni-caci*.

Il n° III : *Jogo da viuva* è il 113 degli *Jogos infantis* del Coelho, ed il n° IV : *Jogo da condessa* è il n° 114 della stessa raccolta del Coelho.

1. Vedi pure *Annuario para o estudo das tradições populares portuguezas*, A. de Sequeira Ferraz, *Jogos infantis portuguezos* pag. 63; I : *Os dedos*, a, b.

Dopo questo ragguaglio un poco particolareggiato segnatamente per l'ultima parte del volume, acciocchè i lettori della *Romania* veggano quanto sia l'identità dei giuochi e canti fanciulleschi nei differenti paesi, identità dimostrante gli stretti rapporti che legano insieme i vari popoli della razza neo-latina, mi sia lecito rilevare due difetti nell' opera presa a studiare, uno dei quali da recarsi al compilatore di essa, e l'altro al tipografo-editore. Il primo è la pubblicazione del *Romanceiro* senza le opportune note illustrative a' vari canti del medesimo, come ne aveva all' autore già dato l'esempio il Bragan ei congeneri suoi lavori precedenti, in ispecie nei due volumi del *Romanc. geral* e nei *Cantos popul. do archip. açor.* Non v'ha dubbio che con tali note illustrative la sua peraltro pregevole collezione sarebbe divenuta ancor più interessante, e accessibile anche meglio agli stranieri cultori di siffatti studî. L'altro difetto riguarda la stampa del volume, fatta con poca diligenza e riboccante d' errori; tantochè il raccoglitore dovette in fine al volume aggiugnere un' *Errata-corrige*, la quale sebbene assai diffusa, non è ancor sufficiente a espurgare da molte altre mende tipografiche il volume stesso. Non poca trascuranza si rivela pure nell' ordinamento de' vari fogli di stampa, sicchè, per esempio nella copia che io possiedo e, credo, in molte altre, dopo la pag. 424 manca un foglio di stampa e invece delle facciate 425-32, vi è duplicato il foglio dalla facc. 345 alla 352. Benchè di questo secondo difetto non possa rispondere altri che il tipografo-editore, pure senza dubbio ne rimane alquanto sconciato e guasto il libro. Mi sembra poi ancora con piena ragione il Signor Leite de Vasconcellos nella rassegna da lui fatta su quest' opera nel suo *Annuario* sopra citato pag. 73 aver lamentato che l'Autore pubblicasse i canti dell' Arcipelago di Madera corretti ed espurgati dagli errori di sintassi, di grammatica e va dicendo. Sulle prime parrebbe che questo lavoro di correzione del testo fosse un pregio, ma è al contrario un difetto non lieve. Invero lo studio delle tradizioni popolari non mira soltanto a ricostruire o svelare l' antica civiltà, onde sono esse in gran parte rappresentazione, ma eziandio a mostrarci qual sia il carattere mitico, artistico, scientifico ecc. del popolo, carattere che tuttora si conserva; quindi è manifesto che le varie modificazioni anche più lievi nella metrica, nello stile, nel linguaggio siano altrettanti documenti, che importa raccogliere. Laonde nel popolo non si danno quegli errori diversi, a cui allude il Signor A. R. de Azevedo; il linguaggio popolare obbedisce a certe leggi speciali fonetiche, morfologiche, sintattiche, e quelle che a noi sembrano deviazioni da regole prestabilite di grammatica, di sintassi, ed errori, nol sono in realtà, ove si considerino alla stregua di quelle sopraccennate leggi, cui segue il popolo. Inoltre se tali modificazioni occorrono persino talvolta nella lingua letteraria, e benchè siano eccezioni, pure presentano una certa regolarità, tantopiù si comprende che abbiano le medesime ad occorrere nella lingua popolare, onde la culta è manifesto rampollo. Ammettendo adunque la possibilità d'introdurre alcune correzioni nei canti popolari, debbono esse farsi secondo questi due criterî: che nella parte filologica siano seguiti i testi antichi, sconciati dagli ammanuensi per la reintegrazione fedele della forma primitiva; che si tengano di mira, per quanto è possibile, parecchie versioni dello stesso componimento o di componimenti analoghi, affine di dedurre dalla loro comparazione, se non la forma primiera, almeno la più approssimativa, ponendo poi o fra

parentesi le correzioni fatte, od a piè' di pagina in nota la lezione popolare, del che ci dette ottimo esempio il Signor C. Nigra nel suo bell' articolo : *La poesia popolare italiana*, uscito sulla *Romania*, anno V, pag. 417 e seg. correggendo alcuni canti della collezione Blessig. Contuttociò, ripeto, l'opera ha non poco valore, ancora com' è redatta, e rivela nel suo raccoglitore non comune sagacia intellettuale, solerzia e zelo per gli studj sulla letteratura popolare, qualità rare, onde vorrei molti valentuomini fossero fregiati, affine d'accrescere, e diffondere tali studj sulla letteratura popolare, la cui utilità e serietà, non può essere disconosciuta che da persone di corta intelligenza, benchè sentano molto di sè stesse.

St. PRATO.

Gennaro FINAMORE. **Tradizioni popolari abruzzesi**, vol. I (*Novelle*), Parte I, Lanciano, R. Carabba 1882.

Ho avuto un' altra volta occasione a proposito della rassegna d'un libro pregevole d'un mio concittadino e amico ¹ uscita sulla rivista : *Il Preludio*, d'Ancona, a. VI, n° 18, 30 settembre 1882, di esprimere il mio compiacimento alla vista del felice successo, che ottengono sovente certi lavori non già redatti da letterati di professione, ma da dilettanti, per così dire, i quali consacrano utilmente alle lettere i ritagli di tempo, che loro lasciano le rispettive cure domestiche di essi, o l'esercizio di altre professioni. Nè ultimo in questo bel novero mi sembra sia il Dott. Gennaro Finamore, già conosciuto per un buon dizionario del dialettò abruzzese, cui fanno seguito varj canti popolari. Io ho sempre sentito dire che il merito si raccomanda altrui da sè, e questo si deve intendere del presente volume del Finamore, il cui valore viene magistralmente attestato dalle molte rassegne favorevoli sul medesimo comparse in fogli italiani e stranieri². Laonde non mi resta che presentare ai lettori della *Romania*, questa raccolta di novelline popolari abruzzesi, come la più coscienziosa e felicemente condotta, tra quante finora ne sono uscite in Italia. Anzitutto il pregio di essa consiste nella scelta felice di novelline popolari impresa dal raccoglitore nel suo volume, dimodochè i diversi distretti degli Abruzzi fossero più o meno rappresentati, secondo la varia loro importanza, e si offerissero a' lettori, come in un' olezzante ghirlanda di fiori, differenti racconti, in genere i più interessanti, per i cultori della demopsicologia, e della demomitografia. La cura particolare poi spesa dal raccoglitore nel pubblicare le sue novelline quasi tutte nel nativ vernacolo, e l'esattezza somma, con cui vennero resi i suoni quasi più impercettibili del medesimo, oltre al dimostare l'amore grande del raccoglitore per gli studj intorno alla letteratura

1. Eugenio Falcucci, *Il Mar Morto e la Pentapoli del Giordano*, Livorno, Raffaello Giusti, 1881, in-12, pag. 522.

2. I giornali e le riviste italiane sono : *L'Abruzzo*, a. II, n° 13 ; *Il Giornale di Sicilia*, a. XXII, n° 3 ; *La Rassegna critica*, a. II, n° 25 ; *La Cultura*, a. I, n° X, pag. 423-24 ; *L'Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, vol. I, pag. 302-4 ; *Il Giornale di filologia romanza*, vol. IV, pag. 125 ; i fogli stranieri sono : *Romania*, t. XI, p. , *Polybiblion, revue bibliographique universelle*, t. XV, pag. 241 ; *Das Magazin für die Literatur des In- und Auslandes*, 1882, n° 4 ; *Göttingische gelehrte Anzeigen*, Stück 16, pag. 505-7 ; *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1882, n° 8 ; *The Nation weekly edition of the New-York Evening Post*, vol. XXXIV, pag. 423 ; *Literarisches Centralblatt für Deutschland*, n° 2, 1883, pag. 58-59.

popolare, la sagacia e il senno, mettono sempre più in chiaro il valore di questa raccolta, e l'utilità somma che il Finamore con essa reca ai detti studi, considerati pure soltanto sotto l'aspetto dialettologico. Qualcuno forse potrebbe fargli un rilievo del non avere disposto le novelline in un certo ordine, secondo i differenti loro temi, ma oltrechè questo difetto, se pur merita siffatto nome, si riscontra in varie altre raccolte, per esempio in quelle del Comparetti, del Visentini e nella ultima del Nerucci (nè in esse vi trova alcuna giustificazione, laddove nella presente è appieno giustificato dalla disposizione seguita nella serie delle novelline pubblicate successivamente per riguardo a' varî distretti degli Abruzzi, della cui orale tradizione sono genuino rampollo), viene poi a mutarsi in pregio, perchè serve mercè l'ordine metodico, cui dà luogo, a presentarci, come in un bel prospetto i racconti successivi di questi diversi distretti, e a mostrarcene la somiglianza e dissomiglianza nella flessione dialettologica e nel mitologico sostrato. Le novelline sono precedute da una prefazione, nella quale il raccoglitore rende ragione del suo lavoro, che intitola al Kœhler ed al Pitre, e porge qualche schiarimento sulle forme fonetiche del dialetto abruzzese. Il presente volumetto inizia la serie dei componimenti popolari degli Abruzzi e sarà seguito da tre altri volumetti, il II conterrà le *Leggende popolari* in verso, il III i *Canti*, il IV i *Proverbi*. Alle *Leggende* ed ai *Canti* il Finamore fa precedere le *Novelle* « per seguire nella esposizione dei documenti, che rivelano il genio popolare, un ordine conforme a natura. » Crede infatti « che la novella corrisponda al momento infantile, irriflesso nella evoluzione dello spirito, ritraendo essa, pur come volgare espressione d'un mito divino, la mobilità e la vivacità ingenua e capricciosa dell' animo, il quale di sè inconscio, si slancia, e per così dire si sparpaglia nella realtà del mondo esteriore, il quale assai più vago, misterioso e

vasto

Al fanciullin che non al savio appare.

Il canto invece è manifestazione di vita più matura e interiore : parola di quanto c'è di più intimo nella vita del sentimento ¹. »

Le novelline sono cinquantadue, delle quali soltanto tredici dettate nella lingua comune, e le trentanove altre in dialetto abruzzese; fra queste vene sono dieci di Ortona a mare, cinque di Lanciano, una di San Vito Chietino, nove di Sant' Eusanio del Sangro, tre di Casoli, sei di Gessopalena, sei di Roccascalegna, due di Borrello, altrettante di Villa Santa Maria, una di Civitaluparella, e finalmente sette di Palena. Il Finamore avrebbe voluto presentare una raccolta più ristretta, se il Kœhler, ed il Pitre, com' egli medesimo confessa nella prefazione, non lo avessero consigliato a farla più copiosa per servir meglio al doppio studio di mitologia e di dialettologia comparata. Contuttociò, per non crescere di troppo la mole del volume, l'autore ha creduto conveniente di non raccogliere cinquanta novelline di Sant' Eusanio del Sangro, che avrebbe facilmente potuto procurarsi, e di lasciare inedite quindici novelline di Gessopalena; tuttavia egli riporta il titolo delle une e delle altre nel breve proemio preposto alle novelline dei due paesi. In nota ad ogni novellina il raccoglitore indica le altre versioni italiane della

1. Prefazione pag. IV-V.

medesima, e ciò fa, com' ei dice nella prefazione, « non per dar notizie ai mitografi, nè per sfoggiar erudizione facile, ma per mostrare alcuni punti di contatto fra le tradizioni popolari abruzzesi, e quelle degli altri paesi d'Italia, nonchè per rimandare alle fonti della erudizione dotta qualche lettore che ne fosse vago. » Ho riportato tali parole della prefazione di quest' opera per mostrare, che nell' egregio raccoglitore la modestia ed il merito procedono di conserva, e lo rendono quindi più accetto ai lettori.

St. PRATO.

Z. CONSIGLIERI-PEDROSO, **Tradicções populares portuguezas** (Materiaes para a ethnographia de Portugal : mythologia, cantos, usos, superstições, proverbios, jogos infantis, contos, lendas e tradicções locais do nosso paiz). Porto, Imprensa Commercial, 1881, fasc. VII : *O lobishomem*, fasc. IX : *As mouras encantadas*.

Sommo è il compiacimento dell' animo, allorchè n'è dato di scorrere lavori frutto di lunga preparazione, e di coscienziosi studî, avvalorati e approfonditi dalla conoscenza di molte lingue negli autori, e quindi da continui paralleli e confronti fra il pensiero di varî popoli per spiegarne l'origine e i varî momenti della sua evoluzione. E tanto maggior piacere prova la nostra mente, quando conosce che l'autore non ha dubitato punto di spendere gravi elucubrazioni su argomenti in apparenza frivoli, ma in realtà così utili, quali quelli del *Folk-Lore*. Nè a mio avviso nessun altro meglio dell' illustre mio amico prof. Consiglieri-Pedroso ha saputo rendersi benemerito del *Folk-Lore* del suo paese, siccome colui che sopra un ricco tesoro leggendario nazionale da lui raccolto ha fatto e va facendo i più dotti e profondi studî, che si possano desiderare intorno a tale argomento. E la somma dimestichezza, che egli ha colle lingue slave, lo pone in grado di sfruttare e offrire un nuovo elemento importantissimo di comparazione allo studio delle tradizioni popolari, al quale elemento, accoppiato coi due già studiati, cioè il romanico e il germanico, allorchè se ne aggiungano due altri meno cognitivi, cioè l'uralo-altaico e l'orientale, siffatto studio diverrà sempre più fecondo di ottimi risultati e condurrà con maggiore speranza di felice successo alla soluzione de' più ardui problemi che travagliano tuttora e infruttuosamente stancano le menti dei dotti. Già un' altra volta in una precedente rassegna sul primo fascicolo di questi medesimi saggi del Consiglieri-Pedroso, pubblicata nel *Preludio* d'Ancona, 1881, a. V, n° 6 ebbi occasione di rilevare le benemeritenze dell' erudito folklorista portoghese verso gli studî intorno alla letteratura popolare; laonde senza ripetergli inutilmente le lodi già allora tributategli, e di cui egli non abbisogna certamente, poichè il merito solo per sè riesce a far spiccare il proprio valore, mi limiterò qui a indicare gli argomenti svolti in questi due nuovi saggi, e la loro somma importanza. Nel fasc. VII l'Autore ci presenta un lavoro sul Lupomannaro (*Lobishomem*); dove si confronti il lavoro del Consiglieri-Pedroso co' due passi del Coelho e del Leite de Vasconcellos sopra citati, oltre al poter accertare l'autenticità del materiale leggendario offertoci dal Nostro, ne sarà dato d'apprezzare meglio la serie di nuove e savie considerazioni legittimamente dedotte dai singoli racconti tradizionali, e con più diletto ricreare ed appagare il nostro occhio all' aspetto degli ampi e splendidi orizzonti, che man mano ci viene presentando innanzi.

Quante belle notizie intorno alla superstizione, e ai varî modi e momenti di essa, sulla origine del lupo-mannaro, sul tempo, in cui comparè, sugli atti di lui nel prendere quella strana figura e nel deporla, sul pericolo che corre chi s'imbatte in lui, e sugli spedienti per cansarlo e liberarsene! Come raffronta egli bene la licantropia, superstizione, coll' omonima malattia! Sarebbe forse la prima volta che il popolo procedette dal vero, dal reale al falso, al mitico, all' iperbolico? Indica poi l'autore i casi, ne' quali secondo il popolo, in una famiglia nasce un lupomannaro maschio o femmina, e gli accorgimenti, a cui conviene ricorrere per liberarnelo chi ne sia affetto; fra tali cautele ricorda l'imposizione di certi nomi, e aggiugne altre avvertenze. Il saggio sulle *Mouras encantadas* (cfr. il greco *Μοίρα*) non è di minor rilevanza. Sopra si è veduto come anche il Leite de Vasconcellos e il Coelho abbiano studiato siffatto argomento. L'autore considera questi esseri favolosi sotto quattro aspetti diversi: 1° come divinità, o genî femminili delle acque (fonti, fiumi, ruscelli, pozzi ecc.), 2° come guardiane di tesori incantati, 3° come filatrici e come costruttrici di monumenti, 4° come genî malefici persecutori dell' uomo, e a lui cagione di varie calamità. Ma principalmente come genî femminili delle acque, dice l'autore, le « *mouras encantadas* », riconosciute nel Portogallo, e esser a tale forma del carattere di quelle riconnettersi un gran numero di superstizioni relative. Da questo breve cenno è facile argomentare come per importanza ed utilità il secondo saggio del Consigliere-Pedroso non sia inferiore al primo, e noi abbiamo quindi motivo a rallegrarci di cuore col Signor Consigliere-Pedroso della sua infaticabile solerzia e copiosa dottrina spesa in un campo fecondo di così splendidi frutti per la scienza della demopsicologia e della demomitografia.

St. PRATO.

PÉRIODIQUES.

I. — REVUE DES LANGUES ROMANES, 3^e série, X. Juillet 1883. — Ce cahier est entièrement rempli par les rapports sur les divers concours institués par la Société pour l'étude des langues romanes (voy. *Rom.* XII, 128). Le concours de philologie réservé aux instituteurs ne paraît pas avoir donné de résultat satisfaisant. Il y avait lieu de s'y attendre. Les instituteurs sont en position de rendre de grands services à l'étude des patois, mais à condition d'être dirigés par un programme très précis, disons mieux, par des instructions détaillées qui leur ont fait défaut. Et même guidés par les meilleures instructions du monde, ils ne peuvent guère fournir que des matériaux. La rédaction d'un mémoire linguistique demande en effet des connaissances qu'on ne saurait exiger des instituteurs primaires. Il y aurait toutefois un grand progrès de réalisé si les sociétés savantes qui s'intéressent aux patois voulaient bien s'assimiler les idées qui, dorénavant, doivent régner dans cette branche de la philologie romane, et travailler à les répandre dans leur cercle d'action. Ces idées ne sont point autres que celles que la *Romania* a eu plus d'une fois à défendre, et que M. Gilliéron a exprimées avec beaucoup de force dans notre dernier numéro (pp. 394 et suiv.).

Août 1883. — P. 53-64. Chabaneau, *Sainte Marie Madeleine dans la littérature provençale* (suite). Ce second article continue la publication commencée dans le numéro de mars. Il ne nous donne toutefois aucune note, aucun éclaircissement d'aucun genre sur le morceau publié dans le premier article. Il consiste, cette fois encore, en un texte : une version provençale d'un sermon attribué par la rubrique initiale à Origènes. D'ailleurs M. Ch. ne donne aucune explication sur ce document : il ne dit même pas d'où il l'a tiré. On se demande à qui et à quoi peuvent servir des travaux ainsi conduits. — P. M.

II. — LITERATURBLATT FÜR GERMANISCHE UND ROMANISCHE PHILOGIE. — 7. Juillet. Col. 268, *Octavian*, hgg. von Vollmøller (Stengel).—C. 270. Rochs, *Ueber das Vailchen-Roman* (Køhler : article très important sur une publication très faible). — C. 274. Tobler, *Die altvenezianische Uebersetzung des Cato* (Mussafia : long et précieux compte-rendu). — Coelho, *Os dialectos romanicos na Africa, Asia e America* (Schuchardt : importantes remarques et additions).

8. Août. Col. 304. Ayer, *Grammaire comparée de la langue française* (Meyer). — C. 310, *La vie de saint Gilles*, p. p. Paris et Bos (Vising). — C. 313. Canello, *La vita e le opere di Arnaldo Daniello* (Levy : long et important article ;

cf. ci-dessous, p. 634). — C. 322. Colmacevsky, *l'Épopée animale en Occident et chez les Slaves*, en russe (Wesselofsky : cet ouvrage, d'après l'article de M. W., paraît d'une grande valeur et tout à fait indispensable aux études futures sur le cycle du renard).

9. Septembre. Col. 362. Roesiger, *Neu-Hengstett* (Meyer). — C. 363. Mischi, *Deutsche Werke im Ladinischen* (Sittl).

III. — REVUE DU MONDE LATIN, t. I, livr. 1 (25 septembre 1883). — Cette revue a été fondée par un écrivain dont les travaux littéraires ou historiques sont bien connus de nos lecteurs, M. le baron de Tourtoulon, l'auteur d'une excellente histoire de Jacme I^{er} d'Aragon. Elle a pour objet l'étude à tous les points de vue des nations d'origine latine, en Europe et en Amérique, auxquelles une communauté d'intérêts vraie ou supposée a fait adjoindre la Grèce actuelle. La *Revue du monde latin* affecte les apparences extérieures de la *Revue des Deux-Mondes*. Puisse-t-elle en obtenir le succès ! Il n'y a dans ce premier numéro qu'un article que nous puissions signaler aux lecteurs de la *Romania* : ce ne peut être malheureusement pour le leur recommander. Les *Études historiques et littéraires sur les troubadours*, qui occupent les pages 48 à 67, et au bas desquelles on lit cette note menaçante : « à continuer », sont extraites de *l'Historia política y literaria de los Trovadores* de don V. Balaguer. Nous avons été amenés, par deux fois, à dire quelques mots des travaux de M. Balaguer sur la littérature provençale (*Rom.* IX, 176 ; X, 405), dont il ne nous a pas paru à propos de faire un compte-rendu en forme. Nous devons dire plus nettement cette fois qu'il n'y a rien dans ces travaux qui puisse instruire ou même intéresser le public français. Ce qu'on peut leur reprocher, ce n'est pas, comme le dit la *Revue du monde latin*, d'être dépourvus de l'appareil de l'érudition. Nous admettons parfaitement qu'un livre purement littéraire, fait pour le grand public, ne cite pas ses sources et s'abstienne de discussions critiques : nous voudrions qu'il y eût en France beaucoup plus de tels livres, qui répandraient les résultats des recherches scientifiques, et augmenteraient la somme de l'instruction générale. Mais il faut au moins connaître ce qu'on veut vulgariser, et nous devons constater que M. Balaguer n'a ni la connaissance précise des faits qu'il raconte, ni le sentiment de l'époque qu'il veut peindre. L'éloquence et l'amour du sujet traité, qui ne font point défaut à l'auteur, ne sauraient suppléer à l'insuffisance de l'information. Le morceau sur Eléonore d'Aquitaine qu'on nous communique aujourd'hui est une espèce de roman historique écrit d'un style brillant, parfois déclamatoire, qui a pu avoir cours un temps chez nous, mais dont nous sommes heureusement déshabitués.

P. M.

IV. — REVISTA PENTRU STORIE, ARCHEOLOGIE ȘI FILOLOGIE (voy. *Rom.* XI, 628), I, 1. — P. 17-32. Gaster, *Stratificarea elementului latin în limba română* (première partie). — P. 37-44. Lambrior, *Ceva despre conjunctivul românesc*. L'auteur, avec cette méthode à la fois ingénieuse et rigoureuse qu'ont pu apprécier les lecteurs de la *Romania*, essaie d'expliquer par l'oubli des formes primitives et leur remplacement analogique plusieurs formes du subjonctif roumain,

ainsi que du verbe *fi*. Nous ferons seulement observer qu'il est très douteux que l'emploi de *să* (= lat. *si*) comme particule du subjonctif ait rien à faire avec l'emploi de *si* dans les autres langues romanes pour certaines formules d'invocation ou de serment (Diez, trad. fr., III, 328); car, malgré ce que dit Diez, dans ces formules il faut certainement reconnaître *sic* et non *si*, et les formes italiennes, portugaises, provençales et françaises *se* ne proviennent que d'une confusion postérieure. — P. 74-96. Gaster, *Texte române inedite din secolul XVII*. Le premier de ces textes, fragment d'un récit du *Voyage de Seth au Paradis terrestre*, est une variante de la légende bien connue (cf. *Rom.* XI, 634) sur le bois de la croix; M. G. fait précéder son texte de renseignements précis sur les sources et les parallèles; il y joint un curieux petit poème plus moderne qui se rattache au même sujet. Le second texte est une *Vie de saint Grégoire le Décapolitain*. — P. 147-154. Burlă, *Despre pronunțarea lui s in limba latină*. L'auteur réfute fort pertinemment les arguments par lesquels Corssen a voulu établir que l'*s* se prononçait douce en latin soit entre deux voyelles, soit après *n*. Son opinion, d'après laquelle l'*s* des Latins était toujours dure, est d'ailleurs celle de M. Schweisthal (*Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin*, p. 74). Elle nous semble aussi la plus probable, bien qu'à notre avis elle ne soit pas exempte de doutes et de difficultés. — P. 224-235, Ispirescu, *Dicãtori populare*. Collection, qui paraît devoir être très complète, des proverbes et dictons du peuple roumain, recueillis tant de première main que dans des livres ou des articles antérieurs; ce premier article comprend ceux qui commencent par la lettre *a*.

Comptes-rendus. — P. 236. Miklosich, *Rumunische Untersuchungen*, I-II. — P. 238. Ispirescu, *Legende său Basmele Românilor*. — P. 239. Kremnitz, *Rumänische Märchen*. — P. 240. (Mawr,) *Proverbele Românilor* (Gaster). — G. P.

V. — LA REVUE LYONNAISE. 15 sept. 1883. — P. 289-300. Puitspelu, *Des verbes dans notre bon patois lyonnais*. Cet article, écrit sur un ton assez gai contre lequel nous n'avons pas d'objection, a pour objet la terminaison des infinitifs provenant de la première conjugaison latine. Ces infinitifs sont les uns en *o* (*covó* = *cubare*), les autres en *ayt*, *eyt* (*playt* = *plicare*). L'auteur, qui n'est pas dépourvu de connaissances philologiques, et se montre assez bon observateur, cherche la loi qui détermine cette différence dans le traitement de la finale latine *are*. Il ne la trouve pas; les explications qu'il donne sont insuffisantes. S'il avait lu les *Schizzi franco-provenzali* de M. Ascoli, t. III de l'*Archivio glottologico*, il saurait que cette variété dans le sort de l'*a* tonique latin est précisément le caractère sur lequel l'éminent philologue italien s'est fondé pour introduire dans le roman une nouvelle subdivision, celle des dialectes « franco-provençaux ». Il aurait en même temps trouvé la formule précise de la loi qu'il a vainement cherchée. P. M.

VI. — REVUE CELTIQUE, VI, 1 (septembre 1883). — P. 1-13, La Borderie, *la Date de la naissance de Gildas*; M. de La B. fixe à 493 et non à 516 la date de la bataille du Mont-Badon, qui fut aussi la date de la naissance de Gildas, à ce qu'il nous apprend lui-même; il a probablement raison, mais notons que quel-

ques-uns de ses arguments n'ont pas la valeur qu'il leur attribue : les relations de Gildas avec saint Iltud et sainte Brigitte ne sont sans doute que des inventions d'hagiographes, telles que les légendes celtiques en présentent constamment : on s'est attaché à présenter tous les saints irlandais ou bretons comme amis ou même comme parents. Il n'en est pas de même de saint Finian, mort en 549, qui a réellement consulté Gildas sur un point de discipline ecclésiastique, mais il n'a pas dû être son disciple, comme le veulent ses Actes, car même en admettant la date de 493 pour la naissance de Gildas, Finian aurait été plus âgé que lui. — P. 62-66, Sébillot, *Formules initiales, intercalaires et finales des conteurs en Haute-Bretagne*. — P. 114-115, Loth, *le Mot gallo* (nous reviendrons sur ce sujet). — P. 118 ss. Comptes-rendus : La Borderie, *l'Historia Britonum* (Loth : accepte les résultats de l'auteur, tout en faisant remarquer que la forme *Goznou* ne peut s'être rencontrée dans un ms. du XI^e siècle ; cf. *Rom.* XII, 372) ; *les Vraies prophéties de Merlin* (Gaidoz : fait des réserves analogues aux nôtres) ; — Desavire, *le Mythe de la Mère Lusine* (Gaidoz : sages observations) ; — Sébillot, *Gargantua dans les traditions populaires* (Gaidoz). G. P.

VII. — ANNUAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON, première année, fascicule III. — P. 61-116, Clédat, *Études de philologie française*. I. *Question de syntaxe : emploi et accord des temps*. Ces pages, qui sont d'ailleurs instructives, concernent à peu près exclusivement la langue littéraire moderne. — II. *Questions de prononciation*. 1. *Voyelles longues et brèves, ouvertes et fermées*. M. Cl. veut qu'on réserve à l'è (long ou bref) le nom d' « ouvert », appelant bref et non ouvert l'a de *patte*, l'o de *cotte* et l'eu de *œuf* (quant aux voyelles *i, ü, u*, personne n'a proposé de les distinguer en fermées et ouvertes) ; cela ne l'empêche pas par la suite d'écrire *côte* et non *côte*, etc. Il serait singulier, en philologie romane, quand on substitue précisément, pour le latin vulgaire et ses dérivés, des distinctions de qualité aux distinctions de quantité, d'introduire pour les voyelles françaises le système inverse. 2. *Les mots en at, et, ot, œu ou eu*. 3. *Les mots en asse, esse, osse*. 4. *Correspondance de l'e fermé et de l'e ouvert long dans la conjugaison des verbes*. On a là des observations sur la prononciation moderne rattachées à l'histoire de la langue ; plusieurs sont assurément justes, d'autres me paraissent contestables, soit comme faits, soit comme explication ; mais il faudrait trop de temps pour les discuter. G. P.

VIII. — REVUE CRITIQUE, juillet-septembre. — Art. 136, Haller, *Altspanische Sprichwörter*, I (Morel-Fatio ; recueil considérable, où il y a beaucoup de superflu, mais qui sera utile s'il est terminé). — 149, Jung, *Die romanischen Landschaften des römischen Reiches* (Jullian). — 176, *Poésies de Gilles li Muisis*, p. p. Kervyn de Lettenhove (A. Delboulle : relève de nombreuses fautes dans le glossaire).

IX. — LITERARISCHES CENTRALBLATT, juillet-septembre. — N^o 32, Link, *Ueber die Sprache der Chronique rimée von Philippe Mousket*; Tobler, *Die altvenetianische*

Uebersetzung der Sprüche des Cato. — 33. Breymann, *Die Lehre vom französischen Verb*; Misch, *Deutsche Worte im Ladinischen*; Monaci, *Facsimili di antichi manoscritti*, II. — 38. Freymond, *Jongleurs et Ménestrels*; Koch, *Die Siebenschläferlegende*.

X. — DEUTSCHE LITTERATURZEITUNG, juillet-septembre. — N° 28. Michelant et Raynaud, *Itinéraires à Jérusalem et Descriptions de la Terre-Sainte rédigés en français aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles.* — 31. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand* (Tobler : appréciation extrêmement favorable). — 38. Miklosich, *Beiträge zur Lautlehre der rumunischen Dialecte*, II.

XI. — NORDISK REVY¹. — N° 3 (15 octobre). Edström, *Fornfranskaus e-ljud i betonad stafvelse* (article de M. Geijer sur une dissertation de phonétique dont nous aurons occasion de reparler). — Nyrop, *Den oldfranske Heltedigtning* (Wahlund : plusieurs utiles observations de détail).

1. Cette revue, conçue sur le plan du *Literarisches Centralblatt* allemand, mais ne paraissant que seize fois par an, est publiée à Upsala sous la direction de M. Noreen.

CHRONIQUE.

M. Svend Grundtvig était surtout célèbre par ses admirables travaux sur la littérature populaire danoise ; mais dans ses recherches comparatives il avait eu si souvent à s'occuper des littératures romanes que sa mort subite, arrivée le 14 juillet, a tout droit d'être enregistrée ici, avec l'expression de nos profonds regrets. L'un des derniers écrits de M. Grundtvig, *Elveskud*, dont nous avons dit ici quelques mots (X, 536) et sur lequel nous reviendrons, est consacré à l'étude de l'origine et des formes diverses de la chanson connue en français sous le nom de *Jean Renaud*.

— Nous avons appris avec un vif regret la mort d'Alexandre Lambrior, décédé à Jassi le 21 septembre. Lambrior était né le 10 septembre 1846 dans un village de Moldavie. Après avoir fait ses études au lycée de Jassi, puis à la Faculté des lettres de cette ville, il entra dans l'enseignement secondaire. En 1876, M. Maiorescu, ministre de l'instruction publique en Roumanie, l'envoya à Paris pour y perfectionner ses études de philologie romane ; il y resta deux ans et retourna ensuite à Jassi, où il fut nommé professeur de langue et littérature roumaine au lycée. Avant de retourner dans sa patrie, Lambrior avait donné à la *Romania* (VI, 43) sa curieuse note sur les labiales en roumain populaire et (VII, 85) son article court, mais important, sur l'e bref en roumain, où se montraient déjà l'excellente méthode et la sagacité à la fois ingénieuse et circonspecte qui caractérisent tous ses travaux. Plus tard, il entreprit pour ce recueil un « Essai de phonétique roumaine » conçu sur de très larges bases, et où les recherches historiques et les rapprochements comparatifs soit entre les dialectes du roumain, soit entre le roumain et les autres langues romanes, étaient fort habilement employés. Il n'en a écrit que le début, trois articles sur l'a tonique (*Rom.* IX, 99 ; IX, 366 ; X, 346), qui ont été jugés par tous les savants compétents comme annonçant une ère nouvelle dans l'étude de la langue roumaine. — En dehors des articles qu'il nous a donnés, Lambrior a inséré différents articles dans la *Converbiri litterare* de Jassi (*Coutumes et croyances des Roumains* ; — *Sur l'orthographe du roumain* ; — *Sur les termes de révérence et de politesse en roumain*) ; il a publié en outre un livre de lectures roumaines, contenant des extraits de livres anciens imprimés en caractères cyrilliques, et précédé d'une introduction sur l'histoire de la langue roumaine. Nous avons parlé plus haut du dernier travail qu'il ait mis au jour, son article dans la *Revista* de M. Tocilescu. Lambrior souffrait depuis longtemps d'une affection de poitrine qui laissait peu d'espoir à ses amis. Sa mort est une perte cruelle

pour la science et laissera en Roumanie un vide difficile à combler ; heureusement plusieurs jeunes savants se sont formés depuis peu dans ce pays et promettent de travailler comme lui, avec ce patriotisme éclairé que donne la vraie science, à l'histoire de la langue et de la littérature de leur pays.

— Nous recevons de Barcelone la nouvelle de la mort d'Andrés Balaguer y Merino. Ce jeune savant, né à Barcelone le 31 octobre 1848, et décédé dans cette ville le 5 octobre dernier, s'était fait connaître depuis une dizaine d'années par divers travaux sérieux d'histoire, d'histoire littéraire et d'archéologie, tous concernant la Catalogne, surtout sa ville natale, Barcelone. Elève distingué de M. Milá y Fontanals, il était devenu dans les derniers temps collaborateur de son maître : ils travaillaient ensemble à une histoire de l'ancien théâtre catalan, qui ne tardera pas, nous l'espérons, à voir le jour. La plupart des travaux d'Andrés Balaguer se trouvent dans les revues ou journaux de Barcelone, tels que la *Renaixensa*, le *Gay Saber*, la *Revista de ciencias históricas*, etc. Nous avons rendu compte ici d'une étude sur D. Pedro de Portugal, insérée dans cette dernière revue (v. *Romania*, t. XI, p. 153). Balaguer a collaboré aussi à la *Revue des langues romanes*, à la *Revue des études juives*, à l'*Archivio storico siciliano*. Il serait à désirer que ses amis de Barcelone réunissent en un volume ses publications les plus importantes, qui, disséminées comme elles le sont dans des recueils difficilement accessibles, restent ignorées de ceux mêmes qui auraient le plus d'intérêt à les connaître.

— M. Pio Rajna est nommé professeur à l'Institut des Études supérieures de Florence, en remplacement de M. Caix.

— M. Gaspary, professeur extraordinaire de philologie romane à Breslau, y a été nommé professeur ordinaire.

— M. Freymond s'est habilité à Heidelberg pour l'enseignement de la philologie romane.

— M. Settegast a donné sa démission de « professeur extraordinaire » à Zurich pour se faire simple « privat-docent » à l'université de Leipzig.

— M. Henry A. Todd a été nommé « Assistant in Romance Languages » à l'université de John Hopkins, Baltimore, où M. A. M. Elliott est « Associate for Romance languages, » c'est-à-dire professeur en titre.

— Le 3 octobre, l'Institut de France, approuvant la proposition faite par l'Académie des inscriptions et belles-lettres à la suite de son vote du 13 juillet, a décerné à M. Paul Meyer le prix que chacune des classes de l'Institut accorde tous les dix ans aux ouvrages de son ressort qui font le plus d'honneur au pays.

— Les deux thèses de M. Étienne, l'une sur les suffixes diminutifs en français, l'autre sur la *Vie de saint Thomas* par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, ont été soutenues devant la Faculté des lettres de Paris. La *Revue critique*, dans son n° du 27 août, donne le compte-rendu de la soutenance.

— L'Académie de Vienne a proposé un prix de mille florins pour un mémoire sur la question suivante : *Quel enrichissement peut-on obtenir pour le lexique latin par le dépouillement et l'examen méthodique de l'élément latin des langues romanes ?*

— M. Joret va publier très prochainement, à la librairie Vieweg, des *Mélanges de phonétique normande*. Il prépare également une *Flore populaire de la Normandie*.

— M. Francisque Michel vient de donner, chez Fotheringham, à Londres, une réédition de la chronique rimée du héraut de Jean Chandos, imprimée en 1842 par Coxe pour le Roxburghe-Club.

— M. Ascoli publiera prochainement une seconde *Lettera glottologica*.

— On annonce comme devant bientôt paraître chez Henninger, à Heilbronn, un *Altfranzösisches Uebungsbuch*, publié par MM. Færster et Koschwitz.

— M. Kœrting mettra prochainement sous presse (pour paraître également chez Henninger) une « Encyclopédie de la philologie romane, » comprenant trois parties : *Introduction ; la Philologie romane en général ; les Philologies romanes spéciales*. — On annonce une entreprise analogue de M. Grœber, mais pour laquelle il s'adjoindrait plusieurs autres savants.

— M. Færster va publier (chez Henninger, à Heilbronn) un *Abrégé de grammaire comparée des langues romanes* et une *Grammaire historique du français*.

— M. Gaston Raynaud publiera dans un des prochains numéros de la *Romania* un supplément à son article sur le *Miracle de Sardesai* (*Rom.* XI, 519), où, entre autres additions, il communiquera les variantes d'un manuscrit anglais d'après lequel cette pièce a déjà été publiée par Cooke.

— Ci-dessus, p. 424, en rendant compte d'un article de M. Webster dans l'*Academy* sur l'origine du prétendu chant d'Altabiscar, on a omis de dire que l'auteur dont M. Webster rapporte le récit est M. d'Abbadie.

— J'ai eu récemment, en passant par Milan, l'occasion de collationner à l'Ambrosienne le texte du Dit de Matazone, publié ci-dessus, pp. 20 et suiv. Cette vérification, faite par un jour très clair, ce qui n'était pas le cas lorsque j'avais fait ma copie, m'a permis de corriger plusieurs inexactitudes de mon édition. V. 12, suppr. *aver*, qui n'est pas dans le ms. Ce mot, écrit par moi en interligne, comme une sorte de glose à mon usage, s'est introduit indûment dans mon texte. — V. 24, *signor*, lis. *signor*. — V. 25, *gie, mai*, lis. *ge, may*. — V. 26, *Ch'el no toge*, lis. *Ch'el no ge toga*. — V. 70, *imperador*, lis. *imperator*. — V. 90, *catelagi* n'est pas très sûr : il y a *catégi* avec *la* en interligne, ou peut-être simplement *a*, parce que le signe que je prends pour une *l* peut bien n'être qu'un trait destiné à marquer la place que l'*a* doit occuper. Le mot reste obscur. — V. 93, *aguamento*, lis. *aquamento*. — V. 96, *Quen*, l'*u* est suscrit. — V. 102 et 272, il y a en réalité plutôt *paniza* que *pamza*, ce qui confirme la conjecture proposée en note. — V. 103, on peut lire aussi bien *canenazo*, proposé par M. Mussafia (ci-dessus, p. 426), que *canenazo*. — V. 125, *mio*, lis. *meo*. — V. 142, *un*, lis. *vu* ; cf. Mussafia, ci-dessus, p. 426. — V. 146, *voluntera*, lis. *volontera*. — V. 148, *che*, lis. *que*. — V. 163, *fiore*, lis. *flore*. — V. 165, *vermeglio*, lis. *vermelio*. — V. 170, *Emsema*, lis. *E insema*. — V. 208, *servito*, lis. *servuto*, par conséquent la note correspondante est à supprimer. — V. 218, il n'y a certainement pas *docati*, qui, du reste, n'offre aucun sens ; je lis à peu près sûrement *tosegati*, le milieu du mot étant emporté par

l'usure ; le sens serait : « laisse-lui les entrailles du porc, et puisse-t-il (le porc) les avoir empoisonnées ! » — V. 229, *febraio*, lis. *febraro*, et par conséquent suppr. la note. — V. 274, *ofender*, lis. *ofendre*. — A propos de *ni si ni como*, v. 52, on peut, ce qui se rapprocherait de l'explication proposée par M. Musafia, comparer l'expression française *sans nul si*, sans condition, sans restriction, signalée par M. Scheler dans son glossaire des poésies de Froissart (au mot *si*). — P. M.

— Ci-dessus, p. 460, on a attribué par erreur à M. Stengel un article sur l'*Arnaldo Daniello* de Canello, qui est de M. E. Levy (cf. ci-dessus, p. 626).

— Livres adressés à la *Romania* :

Athis und Prophilias. Erste Ausgabe der franzoesischen Originaldichtung mit einer Einleitung von Alfred WEBER. Stœfa, impr. Gull, 1881, in-4°, 48 p.

— Nous avons ici, d'après trois mss. de Paris et celui de Saint-Pétersbourg, qui offre une rédaction très différente, la partie du roman d'*Athènes* qui contient l'histoire proprement dite d'Athis et de son ami. M. W. est porté à croire que la suite du roman est d'un autre auteur. Notons que la partie correspondante du ms. de Stockholm a été imprimée en 1882 à Upsala par M. H. Borg.

Recueil de chansons populaires par E. ROLLAND. Tome I. Paris, Maisonneuve, in-8°, VIII-356 p. — M. Rolland est infatigable. A peine a-t-il terminé sa *Faune populaire* et rédigé sa *Flore*, qui ne formera pas moins de six volumes, que, sans parler d'un recueil de *Rimes et jeux de l'enfance* qu'il vient de publier (chez Maisonneuve), il entreprend un vaste recueil de *Chansons populaires* françaises, dont voici le premier volume. Il fournit à l'étude scientifique de la chanson des matériaux recueillis soit oralement, soit dans la collection manuscrite provenant de l'ancienne commission pour la publication des chants populaires de la France, soit dans des livres peu connus. Il donne autant que possible la musique de ses chansons, et c'est de ce côté qu'il voudrait surtout en voir aborder l'étude. « On n'a fait jusqu'à présent, dit-il, que rapprocher, et cela d'une manière incomplète, les chansons de différents pays, en prenant pour point de départ le sujet traité. Mais une étude approfondie des autres points de vue... devrait tenter quelqu'un connaissant bien à la fois la littérature comparée de l'histoire de la musique et de la danse. En attendant que cette personne se révèle, les profanes n'ont rien de mieux à faire que de réunir les documents qui pourront un jour lui être utiles. C'est ce que je fais. »

Sulzberger Wærter, von D^r Theodor GARTNER. Leipzig, Breitkopf und Härtel, in-8°, 30 p. — Recueil de mots ladins appartenant à Mezzana dans le Val di Sole (Tyrol), soigneusement contrôlés et précédés de remarques grammaticales.

Kristoffer NYROP. *Den oldfranske Heltedigtning. Histoire de l'épopée française au moyen âge accompagnée d'une bibliographie détaillée*. Kœbenhavn, Reitzel (Heilbronn, Henniger, Paris, Vieweg), in-8°, XII-491 p. — Nous reparlons en détail de ce livre important ; disons tout de suite qu'il mérite beau-

coup d'éloges, qu'il comble une lacune sensible, que la bibliographie qui le termine, notamment, sera fort utile, et qu'il serait souhaitable que l'auteur le traduisît en français.

Das Betheuern und Beschwæren in der altromanischen Poesie mit besonderer Berücksichtigung der französischen. Eine vergleichende Studie von Dr Konrad TOLLE. Erlangen, Deichert, in-8°, 61 p. — Recueil de formules d'adjuration et de serment qui ne manque pas d'intérêt, mais qui pourrait être mieux classé et mieux imprimé.

Einiges zu den Charakteren der Artussage, von Dr Joh. ALTON. Wien, Selbstverlag des k. k. Staatsgymnasiums im VIII. Bezirke (extrait d'un programme de ce gymnase), in-8°, 91 p. — Les observations de M. A. s'appuient surtout sur l'immense roman inédit de *Claris et Laris*, qu'il a copié et qu'il compte publier ; mais il les a étendues à d'autres romans bretons. Une distinction plus strictement chronologique aurait été souhaitable, car *Claris* n'est qu'une imitation de la fin du XIII^e siècle des poèmes du XII^e ; mais les renseignements réunis ici sont abondants et intéressants.

Jongleurs und Menestrels. Von Emil FREYMOND (thèse d'habilitation de Heidelberg). Halle, Karras, in-8°, 57 p. — Recueil fait avec soin et critique de passages concernant les jongleurs et les ménestrels ; l'auteur présente ce mémoire comme le prélude d'un travail sur « les classes de poètes et de chanteurs en France au moyen âge » ; il ne peut manquer d'être instructif.

El Poema de José nach der Handschrift der Madrider Nationalbibliothek herausgegeben von Heinrich MORF. Leipzig, Drugulin, in-4°, 65 p. (Gratulationschrift der Universität Bern an die Universität Zürich zu deren fünfzigjähriger Stiftungsfeier vom 2. und 3. August 1883). — Reproduction du texte en caractères arabes ; M. Morf promet prochainement une édition en caractères latins avec un commentaire.

Die Sprachformen Matfre Ermengau's... von Richard WEISSE. Halle (diss. de docteur), in-8°, 23 p.

Die Declination der Substantiva und Adjectiva in der Langue d'oc bis zum Jahre 1300, von Paul REIMANN (dissert. de docteur de Strasbourg). Dantzig, 1882, in-8°, 84 p. — Travail consciencieux.

Noëls et Vaudevires du manuscrit de Jehan Porée. Etude critique et historique, par Armand GASTÉ. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°, 78 p. — Contribution nouvelle à l'étude des « vaux de Vire, » qui doit déjà tant aux travaux de M. Gasté. Le ms. de Jean Porée, écrit à la fin du XIV^e siècle, et possédé en dernier lieu par M. Lepelletier, est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (n° 1274 des *Nouvelles acquisitions* du fonds français).

Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal), p. N. HAILLANT. Première partie. Phonétique (suite). Epinal, Collet, in-8°, 56 p. — Voyez ce que nous avons dit de la première livraison de ce travail, continué sur le même plan, *Rom.* XI, 632.

Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges... par N. HAILLANT. Epinal, Collot, in-8°, 34 p. — Recueil comprenant surtout beaucoup de *lieux-dits*, et intéressant par

cela même. On pourrait relever plus d'une erreur et mettre en doute plus d'une explication ; mais l'auteur a raison de dire que bien des noms admis sous une forme plus ou moins arrangée dans les répertoires officiels sont en réalité des mots patois.

Vom französischen Versbau alter und neuer Zeit. Zusammenstellung der Anfangsgründe durch Adolf TOBLER. Zweite Auflage. Leipzig, Hirzel, in-8°, v-149 p.

— Voici la courte préface de cette nouvelle édition d'un livre devenu, dès son apparition, à bon droit classique : « Ce n'est pas l'envie, c'est le temps qui m'a manqué, — pendant les mois de cours et d'examens de l'été, — pour faire un peu de nouveau à l'occasion de la réimpression, devenue nécessaire, de mon petit livre. Peut-être, tel qu'il est, retrouvera-t-il le bon accueil qu'il a rencontré ; il est resté essentiellement le même, et, dans les endroits assez nombreux où il a reçu des changements ou des additions, ce n'est pas, je l'espère, à son dommage. »

G. RAGUSA MOLETTI. *Giuseppe Pitrè e le tradizioni popolari*. Palermo, in-16, 54 p. — Agréable causerie sans aucun caractère scientifique.

Libro de' Sette Savi di Roma. Firenze, libr. Dante, in-8°, XII-40 p. — Impression exacte, par les soins de M. Røediger, d'un texte qui, imprimé d'après le même ms. il y a cinquante ans par G. Della Lucia, avait paru suspect à cause des changements de tout genre qu'y avait maladroitement introduits l'éditeur.

Raetoromanische Grammatik, von Th. GARTNER. Heilbronn, Henninger, in-8°, XLVIII-207 p. — Ce livre est comme le couronnement des travaux si estimés publiés dans ces dernières années par l'auteur sur les divers dialectes ladins. Il demande un examen spécial ; mais dès à présent nous pouvons dire qu'il nous a paru conçu sur un fort bon plan et exécuté avec beaucoup de soin.

Die Verbalflexion in der Oxf. Hs. des Girart de Rossillon, von G. HENTSCHEKE. Halle, Karras, 1882. In-8°, 58 pages. — Travail d'un débutant dont les études n'ont pas été bien dirigées. Étudier les formes de conjugaison qu'offre le ms. d'Oxford de *Girart de Rossillon*, sans rechercher jusqu'à quel point ces formes sont celles de l'auteur, est déjà une idée peu heureuse. La langue du ms. d'Oxford en effet est pleine de contradictions, et il importe avant tout de savoir quelle part doit être laissée à l'auteur. Toutefois on conçoit qu'un relevé pur et simple des formes de la conjugaison dans le ms. d'Oxford puisse avoir son utilité, bien que cette œuvre, en quelque sorte matérielle, ne constitue guère une thèse ; mais le mémoire de M. H. n'a pas même ce genre de mérite : la division en est très incommode et très arbitraire, et, comme il n'y a pas de table, les recherches sont pénibles. De plus, les exemples, qui sont très loin d'être donnés au complet, sont groupés sans aucun ordre dans chaque paragraphe. Enfin l'auteur, qui ne comprend pas toujours le texte de *Girart* (en quoi il est excusable), prend souvent une forme pour une autre. En somme, c'est un travail à refaire.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
G. PARIS. Le roman de la <i>Geste de Monglane</i>	1
P. MEYER. Dit sur les vilains par Matazone de Calignano (cf. p. 426, 633) . . .	14
A. GONCALVES VIANNA. Essai de phonétique portugaise	29
P. MEYER. La <i>Vie de saint Grégoire</i> par frère Angier	145
<i>Des Avocas, De la Jument au Deable, De Luque la maudite</i> , trois dits tirés d'un nouveau manuscrit de fableaux, publiés par G. RAYNAUD.	209
A. MOREL-FATIO. Mélanges de littérature catalane. II. <i>Le livre des trois choses</i> .	230
J. CORNU. Phonologie syntactique du Cancioneiro geral.	243
J. GILLIÉRON. <i>La Claire Fontaine</i> , examen critique des diverses versions de cette chanson	307
E. LANGLOIS. Deux fragments épiques : <i>Otinel, Aspremont</i>	433
G. PARIS. Etudes sur les romans de la Table Ronde. Lancelot du Lac. II. Le <i>Conte de la Charrette</i>	459
St. PRATO. <i>L'Orma del leone</i> , un racconto orientale nella tradizione popolare . .	535
DEJEANNE. Contes de la Bigorre	566
MÉLANGES.	
Les origines de la fauconnerie (G. P.)	99
Fragment de recettes médicales en langue d'oc (L. Bondurand)	100
<i>Amantin, amentin; amenter?</i> (A. Delboulle)	104
Tentativas etimológicas : <i>aguantar, amagar, arrojjar, atril, lobrego, lubrican</i> (R. J. Cuervo)	105
Encore le Juif Errant en Italie (A. d'Ancona)	112
La légende du <i>Saut Rolland</i> (G. P.)	114
Nouvelles versions de la chanson de Renaud (G. P.)	114
<i>Lui et lei</i> (A. Thomas)	332
<i>Belet</i> (A. Delboulle)	335
Les manuscrits du connétable de Lesdiguières (P. M.)	336
<i>No</i> normand et <i>on</i> français (J. Fleury; cf. p. 588)	342
Le pronom personnel neutre dans le Forez, le Lyonnais et la Bresse (L. Clédât). Phonétique mentonaise (J. B. Andrews)	346
La légende du <i>Châtelain de Couci</i> dans l'Inde (G. P.)	359
<i>En</i> et <i>Na</i> en provençal (A. Thomas)	585
<i>Païenie, païenime</i> (A. Delboulle)	588
<i>No = on</i> (C. Joret)	589
<i>Di = j</i> (C. Joret)	591
<i>R</i> normand (C. Joret)	591
Chansons de noces de la Haute-Bourgogne (F. Fertiault)	591

COMPTES-RENDUS.

AGUILÓ Y FUSTER, voy. LULL.	
AZEVEDO (RODRIGUES DE), <i>Romanceiro do Archipelago da Madeiro</i> (St. Prato).	614
BENOIST, <i>Livre de raison</i> , publié par GUIBERT (P. M.).	123
BREYMANN, voy. Diez.	
CONSIGLIERI-PEDROSO, Tradicções populares portuguezas (St. Prato).	624
DIEZ, Kleinere Arbeiten und Recensionen, hgg. von BREYMANN (G. P.).	364
FINAMORE, Tradizioni popolari abruzzesi (St. Prato).	622
GUIBERT, voy. BENOIST.	
JEHAN DE TUIM, <i>Ly histore de Julius Cesar</i> , p. p. SETTEGAST (G. P.).	380
JORET, Des caractères et de l'extension du patois normand (J. Gilliéron).	393
KERTING und KOSCHWITZ, <i>Franzoesische Studien</i> , I-III (G. P.).	120
LA BORDERIE (DE), <i>L'Historia Britonum et l'Historia britannica</i> ; les Vraies prophéties de Merlin (G. P.).	367
LEITE DE VASCONCELLOS, <i>Bibliotheca ethnographica portugueza</i> (St. Prato).	606
LULL, <i>Libre del Orde de cavayleria</i> , p. p. AGUILÓ Y FUSTER (G. P.).	605
MARIN, <i>Cantos populares españoles</i> , I (M. Milá y Fontanals).	383
ROMDAHL, <i>Glossaire du patois du Val de Saire</i> (C. Joret).	125
SAINTSBURY, <i>A short history of French literature</i> (G. P.).	602
SETTEGAST, voy. JEHAN DE TUIM.	
SITTL, Die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache (G. P.).	118
STENGEL, Erinnerungsworte an Friedrich Diez (G. P.).	601
THOMAS (miss CAREY), <i>Sir Gawayne and the green Knight</i> (G. P.).	376
THURNEYSSEN, <i>Das verbum être und die franzoesische Conjugation</i> (A. Taverney).	365

LIVRES ANNONCÉS SOMMAIREMENT.

ADAM, Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen.	430
ARBOIS (D ^r) DE JUBAINVILLE, Introduction à l'étude de la littérature celtique.	427
ALTON, Einiges zu den Charakteren der Artussage.	635
BALSCHAN, Ueber den jüdisch-spanischen Dialekt.	141
BERGMANN, Lettre sur la Preamble.	142
BIJVANCK, Essai critique sur les œuvres de François Villon, I.	428
BLADÉ, Quatorze superstitions populaires de la Gascogne.	428
BOKEMÜLLER, Zur Lautkritik der Reimpredigt <i>Grant mal fist Adam</i> .	429
BREDE, Ueber die Handschriften der <i>Chanson de Horn</i> .	141
BREYMANN, Die Lehre vom franzoesischen Verb.	142
BUSSE, Die Congruenz des Participii praeteriti im Altfranzoesischen.	141
CANELLO, La vita e le opere del trovatore Arnaldo Daniello.	428
CERQUAND, Légendes et récits populaires du pays basque, IV.	141
COEN, Di una leggenda relativa alla nascita di Costantino.	141
CONSIGLIERI-PEDROSO, Tradicções populares portuguezas, X-XI.	141
CRESCINI, Il cantare di <i>Fiore e Bianciflore ed il Filocolo</i> .	141
DEMOFILO, Poesia popular.	429
ETIENNE, De deminutivis, collectivis et in malam partem abeuntibus nominibus.	431
ETIENNE, <i>La Vie saint Thomas</i> , étude historique, littéraire et philologique.	430
FREYBERG, Franzoesische Personennamen aus Guimans Urkundenbuch von Arras.	144
FREYMOND, Jongleurs und Menestrels.	635
GARTNER, Sulzberger Woerter.	634
GARTNER, Rætoromanische Grammatik.	636
GASTÉ, Noëls et Vaudevires du ms. de Jehan Porée.	635
GOOSSENS, Ueber Sage, Quelle und Composition des <i>Chevalier au lyon</i> .	429

TABLE DES MATIÈRES

639

HAILLANT, Essai sur un patois vosgien (Uriménil)	635
HAILLANT, L'idiome populaire et l'origine des noms de lieu des Vosges	635
HEIDSIK, Die ritterliche Gesellschaft in den Gedichten des Crestien de Troies	144
HENRY, Les deux plus anciens traités français d'algorithmisme et de géométrie.	142
HENTSCHEKE, Die Verballexion in der Oxforder Hds. des <i>Girart de Rosillon</i>	141, 636
HÉRON, Chansons de Roger d'Andeli	428
KÆRRIG, Der Gebrauch des Imperfects und des Perfects im Altfranzösischen	431
LEITE DE VASCONCELLOS, Amuletos italianos e portugezes.	427
LEITE DE VASCONCELLOS, O dialecto mirandez.	144
LENGASTRE (DE), Nouvelle méthode pour apprendre la langue portugaise	144
LINDNER, Grundriss der Laut- und Flexions-Analyse der neufranzösischen Sprache	141
MEISSNER, The philology of French language.	142
MEYER, Gesang an Heinrich IV	132
MEYER, Ueber Labyrinthdarstellungen	142
MICHELANT et RAYNAUD, Itinéraires et Descriptions de la Terre Sainte	427
MORF, <i>El Poema de José</i> nach der Hs. der Madrider Nationalbibliothek	635
NIEMER, Die orthographischen Reformversuche der französischen Phonetiker	144
NISSEN, Der Nominativ der verb. Personalpron. in den ältesten franz. Denkmälern	429
NOVATI, Dante da Maiano ed Adolfo Borgognoni.	429
NYROP, Den oldfranske Heltedigtning	634
PANNIER, Les lapidaires français du moyen âge	140
POULAIN, La Champagne dans le développement de la langue française	140
PRATO, Una novellina popolare monferrina	140
PRATO, La leggenda del tesoro di Rampsinite.	140
RAGUSA-MOLETI, Giuseppe Pitre e le tradizioni popolari	636
RAYNAUD, Inventaire des manuscrits italiens de Bibliothèque nationale	140
RAYNAUD, Poésies inédites de Jean Moniot.	144
RENIER, Un poema sconosciuto (Fimerodia)	144
REIMANN, Die Declination der <i>langue d'oc</i> , I	635
RÆDIGER, <i>Libro de Sette Savi di Roma</i>	636
RÆSIGER, Neu-Hengstett, eine Waldenser Colonie in Württemberg	431
RÆTTIGER, Der <i>Tristan</i> des Thomas	430
ROLLAND, Recueil de chansons populaires, I	634
SCHELER, <i>Li regret Guillaume</i> , par Jehan de le Mote	143
SCHIGETT, Zur Geschichte der Entwicklung der mittelalterlichen Bühne.	144
SCHUCHARDT, Kreolische Studien, II-III.	430
SCHWAKE, Versuch einer Darstellung der Mundart von Tournai im Mittelalter	429
SCHWEISTHAL, Sur le rôle de Pélément franc dans la langue française	430
SEIFFERT, Ein Namenbuch zu den Epen des bretonischen Sagenkreises	142
TOBLER, Die altvenezianische Uebersetzung des Dionysius Cato	431
TOBLER, Vom französischen Versbau	636
TOLLE, Das Bethuern und Beschwören in der altromanischen Poesie	634
ULRICH, Rhätoromanische Chrestomathie	427
WARNATSCH, <i>Der Mantel</i>	143
WEBER, <i>Athis und Prophlias</i>	634
WEISSE, Die Sprachformen Matfre Ermengau's	635

PÉRIODIQUES.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, 2, IV	417
Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, XIX	135
Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon, I, 3.	629

Archiv für das Studium der neueren Sprachen, LXVI-LXVII	133
Bibliothèque de l'École des chartes, XLII	135
— — XLIII	136
Deutsche Literaturzeitung, oct.-déc. 1882	137
— — janv.-juin 1883	418
— — juillet-septembre 1883	630
Folk-Lore (El) Andaluz, I.	136
Giornale di filologia romanza, III	408
Giornale storico della letteratura italiana, I, I	413
Literarisches Centralblatt für Deutschland, oct.-déc. 1882	137
— — janv.-juin 1883	418
— — juillet-septembre 1883	629
Literaturblatt für deutsche und romanische Philologie, oct.-déc. 1882	134
— — janv.-juin 1883	413
— — juillet-septembre 1883	626
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, XLII	415
Mémoires de la Société Éduenne, XII	416
Proceedings of the American Philological Society, XXI	416
Revista pentru storie, archeologie si filologie, I, I	627
Revue celtique, VI, I	628
Revue critique d'histoire et de littérature, oct.-déc. 1882	137
— — janv.-juin 1883	418
— — juillet-septembre 1883	629
Revue des langues romanes, oct.-déc. 1882	129
— — janv. 1883	131
— — fév.-juin 1883	404
— — juill.-août 1883	626
Revue du monde latin, I, I	627
Revue historique, mars-avril 1883	416
Revue (Nouvelle) historique de droit français, janvier-février 1883	417
Revue (La) Lyonnaise, 15 septembre 1883	628
Revy (Nordisk), 15 octobre 1883	630
Romanische Forschungen, I, 2	132
Tijdschrift voor nederlandsche Taal- en Letterkunde, III	416
Transactions of the Philological Society, 1880-81, III	415
Zeitschrift für oesterreichische Gymnasien, 1882	136
Zeitschrift für romanische Philologie, VI, 4	410
— — VII, I	411
CHRONIQUE.	
Janvier	138
Avril-Juin	419
Octobre	631